BILAN SCIENTIFIQUE 2022 - SRA NOUVELLE-AQUITAINE - DRAC

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

NOUVELLE-AQUITAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2022







PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

NOUVELLE-AQUITAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE 2022

MINISTÈRE DE LA CULTURE

DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES
ET DE L'ARCHITECTURE

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

NOVEMBRE 2025

Direction régionale des Affaires culturelles
Service régional de l'Archéologie
Site de Bordeaux
54, rue Magendie - CS 41229 - 33074 Bordeaux Cedex
Tél. : 05.57.95.02.24
Site de Limoges
6, rue Haute de la Comédie - CS 43607 - 87036 Limoges Cedex
Tél. : 05.55.45.66.40
Site de Poitiers
Hôtel de Rochefort - 102 Grand'Rue - CS 20553 -
86020 Poitiers Cedex - Tél. : 05.49.36.30.35

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant à l'administration centrale du ministère de la Culture (sous-direction de l'archéologie) laquelle, dans le cadre de la déconcentration doit être informée des opérations réalisées en région, qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations.

Il est aussi destiné à une diffusion plus large, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

La version numérique du Bilan Scientifique Régional Nouvelle-Aquitaine 2022, ainsi que les éditions précédentes, est disponible sur le site Internet de la DRAC Nouvelle-Aquitaine : https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-nouvelle-aquitaine/patrimoines-et-architecture-a-la-drac-nouvelle-aquitaine/l-archeologie-a-la-drac-nouvelle-aquitaine/les-bilans-scientifiques-regionaux-de-l-archeologie-en-nouvelle-aquitaine

Les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés, sauf mention contraire, par les responsables des opérations. Le contenu des textes relève de la stricte responsabilité de leurs auteurs.

Coordination éditoriale : Léopold Maurel, Axelle Chabroux

Secrétariat d'édition : Frédérique Juchauld-Zinsner, Christine Raucoule, Hélène Mousset avec la collaboration de Catherine Boutaud

Bibliographie : Frédérique Juchauld-Zinsner, Sylvie Bach, Pascal Bordillon, Célian Cadinot, Dominique Costa, Claire Douady

Documents cartographiques : Frédérique Juchauld-Zinsner

En couverture :

En bas à gauche :
33 - Villenave-d'Ornon - Épave
Vue d'ensemble.
Cliché Hélène Mavearaud-Tardiveau

À droite :
23 - Évaux-les-Bains - Les Thermes
Les thermes antiques pendant la fouille.

En haut à gauche :
16 - Montignac-Charente - Le Donjon
Cavalier d'échec.
Cliché H. Sarmento Pedro

escourbiac l'imprimeur
43 route de Lavaur - 81300 Graulhet
Tél. 05 63 42 84 00

ISSN 2650-8346
MINISTÈRE DE LA CULTURE

NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE 2022

Table des matières

Préface - M. Descazeaux 16

Introduction - Léopold Maurel 17

Bilan, résultats notables de la recherche archéologique 19

Travaux et recherches archéologiques de terrain 27

Carte des opérations en Nouvelle-Aquitaine 29

Axes de recherches de la programmation archéologique nationale 30

Liste des abréviations 31

CHARENTE 32

Travaux et recherches archéologiques de terrain 34

AMBLEVILLE, Église Saint-Pierre. 34
ANGOULÊME, Jardin nord de la cathédrale. 35
ANGOULÊME, Bel Air-Grand Font, impasse D'Auvergne. 36
ARS, Mongaret. 36
BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE, 6 Route de la Croix de Bussay. 37
BOURG-CHARENTE, Le Château. 40
BROSSAC, Chez Verdier, phase 1. 41
CHAMPNIERS, Rue des Bouvreuils. 41
CHASSENON, De Cassinomagus à Chassenon. 42
CHÂTEAUBERNARD, Chemin Saint-Roch. 42

CHÂTEAUBERNARD, Les Dix Huit Un, VC 305. 42
CHÂTEAUBERNARD, Chemin de la Pallue I. 43
CHÂTEAUBERNARD, Chemin de la Pallue II. 43
COGNAC, Porte Saint-Jacques. 43
COGNAC, Rue du Dolmen le Breuil. 45
COGNAC, 7 rue Grande, maison de la Lieutenance. 45
COGNAC, Fief aux Dames. 47
COURCÔME, La Commanderie de Villegats. 47
COURCÔME, La Commanderie de Villegats. 49
COURONNE (LA), Abbaye. 50
FOUQUEURE, Champs de la Terne. 52
FOUQUEURE, Croix Fouquet. 53
GENTÉ, Combe des Gourdins. 56
GRAVES-SAINT-AMANT, La Rente d'Ortre et Bois du Breuil, phase 2. 56
JARNAC, 53 route de Luchac. 56
LUXÉ, 3 rue de la Croix des Vignauds. 56
LUXÉ, La Terne. 57
LUXÉ, Prairie des Loges. 58
MANSLE, Les Étroits, fleuve Charente. 59
MÉRIGNAC, Mas de la Rente. 61
MERPINS, Les Champs de Montignac. 62
MERPINS, Chemin des Meuniers. 63
MONTIGNAC-CHARENTE, Le château. 63
PRANZAC, Impasse des noyers. 64
PRANZAC, Les Chaumes du Ruat, La Métairie Basse. 65
ROCHEFOUCAULD (LA), Péruzet. 65
ROCHEFOUCAULD (LA), Route des Saulnières. 66
SAINT-BRICE, Chevet de l'abbatiale Notre-Dame de Châtres. 67
SAINT-CYBARDEAUX, Théâtre des Bouchauds. 67
SAINT-CYBARDEAUX, Sanctuaire des Bouchauds. 68
SEGONZAC, Au Malestier. 70
VARS, La Touche 72
YVIERS, Le Bourg. 74

Opération communale et intercommunale 75

LA FAYE, RAIX et VILLEFAGNAN. 75

CHARENTE-MARITIME 76

Travaux et recherches archéologiques de terrain 34

ANDILLY, Réaménagement du bourg et des abords de l'église. 78
ANDILLY, Rue du Grand Moulin. 79
ANGOULINS, Les Grandes Maisons. 80
ARCES, Chez Filleux. 81
ARS-EN-RÉ, 14 venelle de la Petite Grange. 82
AYTRÉ, Boulevard des Cottes Mailles. 86
BOIS-PLAGE-EN-RÉ (LE), 5 route de la Couarde. 86
BOIS-PLAGE-EN-RÉ (LE), 14 Chemin des Oisières. 89
CHANIERS, Chemin de la Tonnelle. 89
CHARRON, Rue de Versailles, Les Hauts Groies. 91
CHARRON, Abbaye de la Grâce Notre-Dame. 91

CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE), La Citadelle. 93
CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE), Ors, l'estran. 95
CHÂTELAILLON-PLAGE, Rue du canal. 96
CHÂTELAILLON-PLAGE, 3 rue des Hautes terres d'Angoute. 97
CORME-ROYAL, Champ du Bourg, impasse des Genêts. 97
DOLUS-D'OLÉRON, Centre-bourg nord-ouest. 99
DOUHET (LE), Chemin de l'Audeberderie. 99
FLOTTE (LA), Cour de l'école 100
FLOTTE (LA), 5 Cours Eugène Chauffour 100
FORGES, Rue des Terres de l'Augerie, chemin des Roches 101
GRÉZAC, Le Coureau 103
JARRIE (LA), Place de la Mairie 105
JONZAC, 7 à 10 place du Marché 106
JONZAC, Chez Pinaud 107
MARANS, Le cimetière communal 109
MARANS, L'ancienne église Saint-Etienne 110
MATHA, 3 rue du Bourg-Franc 112
MESCHERS-SUR-GIRONDE, 38A boulevard de la Forêt 112
MIRAMBEAU, 92 avenue de la République 112
MOËZE, Rue Jean Berteau 113
MONTENDRE, Rue des sept Chevaliers 113
MONTILS, Église Saint-Sulpice 113
NIEUL-SUR-MER, Champ Pinson 115
NUAILLÉ-SUR-BOUTONNE, Rue de l'Église 116
PONS, Place de l'Europe 117
PONS, Impasse de la Citadelle 117
PORT-D'ENVAUX, Le Priouté 119
PORTES-EN-RÉ (LES), 13 rue du Petit Marchais 120
PORTES-EN-RÉ (LES), 10 route de la Lieutenande 120
PORTES-EN-RÉ (LES), Rue de la Rivière 121
RÉTAUD, Église Saint-Trojan 121
RIVEDOUX-PLAGE, 135 rue des Palmes 122
RIVEDOUX-PLAGE, Étude d'un paléo vallon 123
ROCHEFORT, ZAC de l'Arsenal tranche 2 124
ROCHELLE (LA), Laleu, 10 rue Anne Forestier 125
ROCHELLE (LA), Place du Marché 128
ROCHELLE (LA), Clocher Saint-Barthélemy 129
ROCHELLE (LA), Cathédrale Saint-Louis, le parvis 131
ROCHELLE (LA), 204 avenue Carnot 131
ROYAN, ZAC Pousseau-Les Rullas 135
SAINT-AGNANT, Base aérienne 135
SAINT-AIGULIN, Les Grands Champs 136
SAINT-CÉSAIRE, La Roche à Pierrot 136
SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, ZAC des Moulins 136
SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN, Aérodrome, phase 3 137
SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN, Aérodrome, phase 4 137
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, Rue Lacoue 138
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, Chemin Chaussée de l'Éperon 138
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, 31 rue des Trois Frères Gautreau 139
SAINT-MARTIN-DE-RÉ, 17 rue du Vieux Puits 139
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, Rue de la République 140
SAINT-ROMAIN-DE-BENÊT, Le Vivier 140
SAINT-VAIZE, Rue du Baptistère 141
SAINT-VAIZE, La Rochefollet, fleuve Charente 141
SAINTE-GEMME, La Ferme de Magné, tranche 2 142
SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Eglise Notre-Dame de l'Assomption 143
SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Impasse des Pâquerettes 145

SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Impasse des Chirons 147
SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Rue des Jaulaines 148
SAINTES, 105 avenue Jourdan 148
SAINTES, Rue de l'Alma 149
SAINTES, 147 rue Daniel Massiou 149
SAINTES, Rue de l'Abattoir 150
SALLES-SUR-MER, Rue de L'Héronnière 150
SAUJON, La Maison Neuve 150
SURGÈRES, Chemin de la Perche 151
TAILLEBOURG, Château de Taillebourg 152
TONNAY-CHARENTE, 6 rue de la Charre 152
VARAIZE, Église Saint-Germain 153
VAUX-SUR-MER, ZAC du Cormier et des Battières 155
VILLEDOUX, Rue de l'Océan 157
VIRSON, Tesson, Moulin de la Grève, Maison Neuve, La Grève 157

Opération communale et intercommunale 75

ILE DE RÉ 159
SAINTES et FONTCOUVERTE 159
Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais 160

CORREZE 162

Travaux et recherches archéologiques de terrain 164

ALTILLAC, Lotissement Les Marronniers 164
AUBAZINE, Abbaye d'Obazine, le vivier 164
BRIVE-LA-GAILLARDE, 165 avenue Jean-Jacques Rousseau 166
BRIVE-LA-GAILLARDE, Grotte Bouysonnie 166
BRIVE-LA-GAILLARDE, La Chassagne Lot B 168
BRIVE-LA-GAILLARDE, Grotte des Morts 168
BUGEAT, Le Champ du Palais 169
MALEMORT-SUR-CORRÈZE, Monchal AP 383 171
MALEMORT-SUR-CORRÈZE, Monchal AP 385 171
MALEMORT-SUR-CORRÈZE, Rue André Wurtz - AP 384 171
NAVES, Les Bories, Soleihavoup Est 171
NOAILLAC, Orgnac 172
NOAILLES, Mourajoux 173
SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE, Pont de la Maronne 175
SAINT-PRIVAT, Place du Foirail 176
SAINT-YBARD, Route de l'étang vieux 176
SÉGUR-LE-CHÂTEAU, Château 176
SERVIÈRES-LE-CHÂTEAU, Prospection 178
USSAC, Route du Clou, la Mouillade 178
USSAC, Allée de Bellefond 179
USSAC, Rue Principale, avenue des écoles 179
VIGEOIS, Les Sagnes 179
YSSANDON, Cimetière et église 180

Opération communale et intercommunale 181

CLERGOUX, ESPAGNAC, GIMEL-LES-CASCADES, GUMOND, LA ROCHE-CANILLAC, SAINT-MARTIAL-DE-GIMEL, SAINT-PRIEST-DE-GIMEL 181
SAINT-ELOY-LES-TUILERIES, SAINT-JULIEN-AUX-BOIS, SÉGUR-LE-CHÂTEAU 181

CREUSE 182

Travaux et recherches archéologiques de terrain 184

AHUN, Le Cherche Nid 184
AHUN, Route du Moutier 184
BLESSAC, De Mazeau 185
BUSSIÈRE-NOUVELLE, Le Bourg 185
CROZANT, Place Chopeline 186
CROZANT, Place de l'ancien presbytère 188
EVAUX LES BAINS, Les Thermes 189
FLAYAT, Lépinas 192
GUÉRET, 4 place Louis Lacrocq 193
GUÉRET, Les Bouèges 193
LA SOUTERRAINE, Bridiers 194
LA SOUTERRAINE, RUE ALBERT CHAPUT 197
SAINT-JULIEN-LA-GENÊTE, Le Bourgnonet 197
SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE, Les Mottes 197
SAINT-YRIEIX-LA-MONTAGNE, Place Saint Blaise 198

Opération communale et intercommunale 199

AHUN, Moutier-d'Ahun 199

DORDOGNE 200

Travaux et recherches archéologiques de terrain 202

AURIAC-DU-PERIGORD, Eglise Saint-Etienne d'Auriac 202
BERGERAC, Ilot Berggren 203
BOULAZAC-ISLE-MANOIRE, Impasse Blaise Cendrars 203
BOURG-DES-MAISONS, Maison-Neuve 204
BRANTOME-EN-PERIGORD, Saint-Crépin-de-Richemont - Les Brageaux II 204
LE BUISSON-DE-CADOIN, Grotte de Cussac 205
LE BUISSON-DE-CADOIN, Grotte de Cussac 205
LE-BUISSON-DE-CADOIN, Grotte de Cussac - Locus 3 205
CARLUX, Le château 207
CARSAC-AILLAC, Pech de l'Azé IV 208
CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Chapelle des Milandes 209
CAZOULES, Pas du Raysse 211
CHAMPCEVINEL, Lotissement Majoulet 212
CREYSSE, Les Barbas, Route de Combe Suber 214

CREYSSE, Route des Pélissoux 214
CUBJAC-AUVEZERE--VAL-D'ANS, Rue de l'Église 214
DOMME, Bastide, Campréal, Château du Roy 215
DOMME, Combe Grenal 215
LES EYZIES, Gisement de l'abri du château 217
LES EYZIES, Château des Eyzies 218
LES EYZIES, Font de Gaume 220
LES EYZIES, 9 rue du Moulin bas 222
LES EYZIES, La Mouthe 223
LAMONZIE-SAINT-MARTIN, Les Eygadoux 224
LAMOTHE-MONTRAVEL, Carrière Courtissons, Les Grandes Pièces,
Les Nauves, Les Neufonts, les Palanques 225
LANOUAILLE, Laffon, Laujardie, Moulin du Pont 226
LISLE, Peyzie IV 226
MONTCARET, Jourguet 227
MONTIGNAC, La station de La Balutie 228
MUSSIDAN, Route de Sainte-Foy 229
NEUVIC, Grotte de Leygonie 230
PAYS-DE-BELVES, Limoges 232
PAYS-DE-BELVES, Rue Rubigan 232
PERIGUEUX, Cité administrative 232
PERIGUEUX, 6 rue Ferdinand Dupuy 234
PERIGUEUX, 9 Rue de la Tombelle 235
PERIGUEUX, 35 Rue du 26e RI 235
PETIT-BERSAC, Les Chenevières, Le Champ du Milieu 237
PRIGONRIEUX, 82 Route du Guel 237
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC, Cro de Granville 237
SAINT-AMAND-DE-COLY, Enclos monastique 238
SAINT-ASTIER, Centre hospitalier - EHPAD 239
SAINT-ASTIER, La Jarthe – Carrière de Chaux 239
SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX, La Peyrouse 241
SAINT-LAURENT-LA-VALLEE, Le Moulin à vent 242
SAINT-LEON-SUR-VEZERE, Le Conquil 242
SAINT-LEON-SUR-VEZERE, Le Moustier 245
SAINT-MAIME-DE-PEREYROL, Le bourg, route Pierre Grellety 245
SARLAT-LA-CANEDA, Avenue du Colonel Kauffmann 246
SAVIGNAC-DE-MIREMONT, La Ferrassie 246
SERGEAC, Abri des Merveilles 247
SIGOULES-ET-FLAUGEAC, Le Bourg - Eglise et cimetière Saint-Rémy de Flaugeac 248
SOURZAC, La Font du Fraisse 248
LA TOUR-BLANCHE-CERCLES, Jovelle 249
LA TOUR-BLANCHE-CERCLES, Grotte de Jovelle 250
TOURTOIRAC, Abri Tourtoirac 251
VERGT-DE-BIRON, Le Point du Jour 254
VILLETOUREIX, Chez Tuilet 254

Opération communale et intercommunale 256

MAREUIL-SAINT-PAUL-LIZONNE 256
Métallurgie du fer par le procédé direct dans le département de la Dordogne 257
Prospection-inventaire en Dordogne 258

Travaux et recherches archéologiques de terrain 264

ABZAC, Le Petit Barrail 264
AMBARES-ET-LAGRAVE, Rue de Bassens, Avenue de l'Europe 265
AMBARES-ET-LAGRAVE, Chemin des Jaugues 265
ARTIGUES-PRES-BORDEAUX, La Blancherie 265
BAGAS, Seuils du moulin de Bagas RCE passe à poissons et anguilles 266
BASSENS, Puy Pelat 2 267
BAURECH, Eglise Saint-Saturnin-de-Baurech 267
BORDEAUX, 24 rue Leupold 268
BORDEAUX, Place des Martyrs de la Résistance 268
BORDEAUX, Place des Martyrs de la Résistance 269
BORDEAUX, 20 Cours Pasteur - Musée d'Aquitaine - Tombeau présumé de Montaigne 270
BORDEAUX, Parunis-Grand-Rabbin Joseph Cohen 270
BORDEAUX, Cathédrale Saint-André 271
BORDEAUX, 37 rue du Tondu 272
BORDEAUX, ZAC Garonne Eiffel – Secteur Souys 272
BOULIAC, Le Domaine de Palinois 274
BOULIAC, Le hameau du chevalier 275
CABANAC-ET-VILLAGRAINS, Aux Mottes 276
EYSINES, Secteur Cantinolle C4 277
FARGUES-SAINT-HILAIRE, La Fraise - Le Bois Maron 278
IZON, 325-331 Avenue du Général de Gaulle 278
LIBOURNE, Caillau – Village de Condat 279
LIBOURNE, Casernes Lamarque et Proteau 279
LIBOURNE, Parvis de l'église Saint-Jean 280
LUGASSON, Roquefort 281
MERIGNAC, 1 rue Beaumarchais 284
MERIGNAC, Lotissement Verts Castel 2 285
MIOS, Caudos PA2 285
MIOS, Avenue de la République 286
MONSEGUR, Lotissement de Lagrange 286
PAREMPUYRE, 20-22 Rue Gaillard 286
PLASSAC, La villa du Clos du Chardonnet 287
LA REOLE, Lotissement Avenue Maréchal Foch 289
LA REOLE, Château des Quatre Sos – 7 place Albert Rigoulet 289
SADIRAC, Domaine de Lorient 290
SAINT-AUBIN-DE-MEDOC, Le Parc Saint-Aubin 291
SAINT-EMILION, Place Bouqueyre 291
SAINT-EMILION, La Madeleine 292
SAINT-EMILION, Les sanctuaires souterrains 293
SAINT-LOUBES, Groupe scolaire de Modery 293
SAINT-MACAIRE, La Maison «Baritault» 293
SAINT-MEDARD-EN-JALLES, Route de Saint-Aubin- Station mairie 294
SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET, Gillot nord et Gillot sud 294
SAINT-QUENTIN-DE-BARON, Projet immobilier Secteur de Pionney 295
LA TESTE-DE-BUCH, 7Bis rue Charlevoix-de-Villers 296
LA TESTE-DE-BUCH, Dune du Pilat 296
LA TESTE-DE-BUCH, 2 Hôtel de Police 298
LA TESTE-DE-BUCH, 15 avenue de Verdun 298
VERTHEUIL, Ancienne abbaye Saint-Pierre de Vertheuil 299
VILLENAVE-D'ORNON, Geneste - Une épave de bateau 299

LANDES 302

Travaux et recherches archéologiques de terrain 304

BENESSE-MAREMNE, Loriot 304
CAMPAGNE, Lacheyre 304
CASTANDET, 67 chemin Ticot 306
CREON-D'ARMAGNAC, Place de l'église Saint-Barthélémy 307
DAX, Petit Biaou 307
DAX, Rue des Carmes 308
DAX, 3 Boulevard Saint-Pierre 308
DAX, Route de Saubagnac 309
GOUTS, 2 route de Mugron 310
HONTANX, Château d'Aon 310
MEES, Le Seuil - Domaine fluvial 311
MIMIZAN, 18 Rue de l'abbaye 312
SAINT-JUSTIN, Arouille - Bialé 314
SAINT-PAUL-LES-DAX, Céros - Les Jardin de Lestrilles 315
SAINT-SEVER, Matoch - Cabos 316
SANGUINET, Lac 317
SAUBUSSE, Place Eugénie Desjobert - Eglise Saint-Jean-Baptiste 318
SAUBUSSE, Route de Maremne 319
SAUGNAC-ET-CAMBRAN, Lotissement Le Planté 319
SORDE-L'ABBAYE, Abbaye des bénédictins Saint-Jean-Baptiste - cryptoportique 321
SORDE-L'ABBAYE, Place de l'abbaye 323
TARTAS, Nécropole de Labeillé 323

Opération communale et intercommunale 325

LABRIT- LUXEY – SABRES - LE SEN - VERT 325

LOT-ET-GARONNE 326

Travaux et recherches archéologiques de terrain 328

AGEN, Les dynamiques de l'habitat à Agen du Moyen Âge central au début du XIX^{e} siècle 328
ASTAFFORT, Eglise Saint-Félix d'Astaffort 328
BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE, La Borie del Rey 331
BRAX, Le Marais - Barreau de Camélat 331
BUZET-SUR-BAISE, Gravière SDC phase 1C Lagahuzère 333
CASTELCULIER, Burga C 534 334
CASTELCULIER, Burga C 545 - 547 334
CAUMONT-SUR-GARONNE, Ancienne ville 334
DAMAZAN, Carrière de Chambé, Phase 1 335
DURANCE, Prieuré de la Grange 336
DURANCE, Prieuré de la Grange 336
DURAS, Le Petit Sainte-Foy 338
GONTAUD-DE-NOGARET, L'Allée, Lajus, Mayne 339
LE MAS-D'AGENAIS, Plateau de Revenac 340
LE MAS-D'AGENAIS, Suivi réseau irrigation 340
MONTAYRAL, Transbordement barrage de Fumel 341
LE PASSAGE, L'import, Mougnac - Barreau de Camelat 341

LE PASSAGE, Mougnac – Limport 341
SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN, Eglise de Lusignan Grand 341
SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT, Le domaine du Lot 342
SAUVETERRE-LA-LEMANCE, Camp des Peyres - Phase 7 343
LE TEMPLE-SUR-LOT, Esplanade de la commanderie 344
TONNEINS, 12 Rue de Suriray 344
VILLENEUVE-SUR-LOT, Cap de l'Homme – Lotissement Huc 346
VILLENEUVE-SUR-LOT, Rue Victor Michaud LB27-219 347
VILLENEUVE-SUR-LOT, Aménagement de la Place Sainte-Catherine 347

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES 348

Travaux et recherches archéologiques de terrain 350

ACCOUS, La cavité de La Cuarde 350
AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN, Site mégalithique de Burguista 352
ASSON, Rue de la Bastide AC 125p 353
ASSON, Rue de la Bastide AC 737 et 738 353
BANCA, Le site minier antique de Mehatze 354
BAYONNE, Rue Jacques Laffitte 355
BAYONNE, Place Pasteur et rue Notre Dame 355
BEHORLEGUY, Dolmen d'Armiague 356
BIARRITZ, Quartier Barroilhet 357
BIRIATOU, Xoldokogaina 358
BIRON, 3 Chemin du Poey 358
CAMOU-CIHIGUE, Grotte d'Etxeberri ko karbia - relevé 3D 359
CARDESSE , Château de Cardesse – 55 Rue de l'église 360
GERONCE, 14 rue Saint Laurent 361
HASPARREN, Place des Tilleuls 361
LABASTIDE-MONREJEAU, La Redoute du Castéra 362
LAHONTAN, Place du Haou, Aux Paloubaigts, Le Lanot 364
LESCAR, Avenue d'Ariste - Chemin de Ferré 364
NAVARRENX, 15 rue de l'Abreuvoir 366
ORTHEZ, 8 Rue Xavier Darget 366
OSSAS-SUHARE, La grotte Gatzarria 367
PAU, Quartier de la Monnaie 368
PAU, Chemin de Sers 369
PORTET, Bious 369
SAINTE-COLOME, Grotte Tastet 369
SAINT-JEAN-LE-VIEUX, Herri Bastera 371
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE, Grotte d'Isturitz 372

Opération communale et intercommunale 325

ASCARAT, BUSSUNARITS-SARRASQUETTE, CAMBO-LES-BAINS,
IRISSARY, OSSES, SAINT-JEAN-LE-VIEUX, SUHESCU 373
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE ET ISTURITZ 375

DEUX-SEVRES 378

Travaux et recherches archéologiques de terrain 380

AIFFRES, Les Plantes 380
BEAUVOIR-SUR-NIORT, Chemin de la Laix 380
LOUZY, Rue de la Mairie 380
MELLE, Archéologie expérimentale 381
MOTHE-SAINT-HERAY (LA), Route de Melle 381
MOTHE-SAINT-HERAY (LA), Place Clémenceau 383
PARTHENAY, Église Sainte-Croix 384
ROM, La Petite Ouche 384
SAINT-POMPAIN, Place de l'Église et place de l'Espéranto 385
THOUARS, Rue du Bac 385
THOUARS, 27 rue Jules Guesde 386
THOUARS, 17 Place Saint-Médard, la maison des Artistes 386

VIENNE 390

Travaux et recherches archéologiques de terrain 392

ANTIGNY, Le Taillis des Coteaux 392
ANTRAN, Chemin des Ressinières 392
AVAILLES-LIMOUZINE, Place de la mairie 393
BEAUMONT-SAINT-CYR, 28 rue du Golf 393
BEAUMONT-SAINT-CYR, Rue de la Perrière 394
BONNEUIL-MATOURS, 18 rue du Petit Bornais 394
BUXEROLLES, Chemin de la Grande Sablière 394
CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE, Rue du Presbytère 396
CHARROUX, Place Saint-Pierre et route de Poitiers 396
CHAUVIGNY, Lotissement d'Aillé 397
CHAUVIGNY, 53 route de Lussac 397
CHAUVIGNY, 60 route de Lussac 398
CIVAUX, 25 rue de la nécropole 398
CIVAUX , La Croche 399
COLOMBIERS, 2 route des Vignes 400
DIENNÉ, Le Pré d'André 401
GENÇAY, Le vieux château, 15 rue de la Fontaine 401
GOUEX, La Vergne 3 402
ITEUIL, Extension du cimetière 403
JAZENEUIL, Place du Prieuré 403
LOUDUN, 33 rue du faubourg Saint-Lazare 406
LOUDUN, Pé de Jojo 406
LUSSAC-LES-CHÂTEAUX, ZA Les Grands Routes 408
MAZEROLLES, Loubressac, rue de la Robinerie 408
MIGNÉ-AUXANCES, Moulin de Salvert 408
MIGNÉ-AUXANCES, ZAC de la Péninguette, phase 1 409
MIGNÉ-AUXANCES, ZAC de la Péninguette, phase 2 410
MIGNÉ-AUXANCES, Allée de Sigon 2 410
MIGNÉ-AUXANCES, 7 rue du Pont de Chardonchamp 411
MONDION, Rue du Frêne 411
MONTMORILLON, Rue Fontaine des Miracles, boulevard Gambetta, place Régine Desforges, place du Maréchal Leclerc, rue Léon Dardant 411

NAINTRÉ, Rue de la Gare de Nerpuy 412
NEUVILLE-DE-POITOU, 2 boulevard Gambetta 412
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS, Rue de la Croix de la Garde 413
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS, Le Clos des Noyers 413
POITIERS, Rue de l'abbé de Lestang 413
POITIERS, 27 rue Arsène Orillard 414
POITIERS, 7 rue Scévole de Sainte-Marthe 414
POITIERS, 36 rue de Blossac 414
POITIERS, 110 rue du Porteau 415
POITIERS, 14 rue du 125ème Régiment d'Infanterie 416
POITIERS, La Folie 416
POITIERS, Le palais comtal et ducal de Poitiers et ses abords (IXe-XVIe s.) 417
QUINCAY, Le Chiron Rapé, La Grande Roche de la Plématrie 417
SAINT-BENOIT, Le Miosson, secteur 2 417
SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX, 2 rue Émile Roux 417
SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX, 10 route de Poitiers 418
SAINT-LÉGER-DE-MONTBRILLAIS, Route de Berrie 418
SAINT-MARTIN-LA-PALLU, Les Tours Mirandes et les Épinettes 418
SAINT-MARTIN-LA-PALLU, Les Tours Mirandes 419
SAINT-MARTIN-LA-PALLU, Varennes, La Tourette de Luché 420
SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ, Mazaire 422
SAINT-SAVIN, 4 rue des Tanneries 422
TERCÉ, La Popelinière 423
VALDIVIENNE, Rue Lavalette 423
VAUX-SUR-VIENNE, Rue du Port 423
VAUX-SUR-VIENNE, Rue du Port 423

Opération communale et intercommunale 426

CIVAUX, GOUEX, LUSSAC-LES-CHÂTEAUX et MAZEROLLES 426
LENCLOÎTRE, VENDEUVRE-DU-POITOU, OUZILLY, DOUSSAY, CERNAY et SAINT-GENEST-D'AMBIÈRE 426

HAUTE-VIENNE 428

Travaux et recherches archéologiques de terrain 430

AIXE-SUR-VIENNE, Rue de Cognac 430
BUSSIÈRE-GALANT, Le Pinsaud 430
CHÂLUS, Chez Fontanille 431
CHAMBORÊT, RN 147 créneaux de dépassement 431
COUZEIX, Route de Buxerolles 432
DROUX, Parc éolien des portes de Brame-Benaize 432
FEYTIAT, Allée des boutons d'or 433
FEYTIAT, La basse Plagne 433
FEYTIAT, Rue de la colline – Imbourdeix 434
FEYTIAT, Rue de Pressac 434
FLAVIGNAC, Rue Pasteur – place Saint Fortunat 435
ISLE, Route de la Croix Bachaud – les Cailloux 435
ISLE, Route de l'étoile – Balézie 436
LA PORCHERIE, Châteauvieux 436
LIMOGES, 2bis rue de Beauséjour 438
LIMOGES, 30-32 rue Elie Berthet 438

LIMOGES, Cité de l'Amphithéâtre 440
LIMOGES, Font Pinot, presqu'île de la Filature 440
LIMOGES, Gambetta, Puy Ponchet, Pôle Faugeras,
avenues d'Ariane et de Beaubreuil 441
LIMOGES, Place Jourdan, avenue du général Leclerc 441
LIMOGES, Place de le République et rues adjacentes – phase 2 442
LIMOGES, Rue du Clos Adrien 445
LIMOGES, Rivière Vienne 446
MEUZAC, Celle Grandmontaine du Cluzeau 448
ORADOUR-SUR-GLANE, Rue du Puits – Champs Rimas 449
ORADOUR-SUR-VAYRES, 39 Pouloueix 449
PANAZOL, Bassin versant de la Beausserie 450
PANAZOL, Pré Gayaud 451
ROCHECHOUART, 15 route de Saillat 451
SAINT-GERMAIN-LES-BELLES, Rue de la Tour 451
SAINT-SYLVESTRE, Abbaye de Grandmont 452
SAINTE-MARIE-DE-VAUX, Bos Théraud 455

Opération communale et intercommunale 457

LE PALAIS S/VIENNE, Panazol, St Just le Martel, St Martin Terressus,
St Priest Taurion 457

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 459

Charente et Charente-Maritime, Prospection recherche diachronique 459
Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres
Prospection recherche diachronique aérienne 460
Charente-Maritime, Dordogne, Gironde, Landes et Lot-et-Garonne,
Réseaux des voies antiques de la province d'Aquitaine 461
Dordogne et Lot-et-Garonne,
Inventaire des sites mégalithiques de Lot-et-Garonne et du Sud de la Dordogne 463

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE 459

CHASSENON, De Cassinomagus à Chassenon.
Genèse, mutations et réseaux, du I^{er} s. a.C. au X^{e} s. p. C. 464
Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente 467
Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou 472
SAINT-CESAIRE, La Roche à Pierrot 472
Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais,
du Néolithique à l'Âge du Fer 474
PCR HaGAL : Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices 475
Les lieux de culte gallo-romain de la cité des Lémovices 478
LE BUISSON-DE-CADOUIN , Grotte de Cussac 478
DOMME, Bastide, Campréal, Château du Roy 481
SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX, La Peyrouse 482
PIGMENT-HO - Pigmentothèque en vallée de l'Homme et bassin aquitain 485
VEZAR – La vallée de la Vézère à l'Aurignacien récent 486
Quel Gravettien en Nouvelle-Aquitaine ? Révision pluridisciplinaire des séries
du Gravettien récent et final dans le bassin versant de la Dordogne et ses marges 488
BORDEAUX, 20 Cours Pasteur - Musée d'Aquitaine Tombeau présumé de Montaigne 489
BORDEAUX, Parunis-Grand Rabbin Joseph Cohen 490

SAINT-EMILION, Les sanctuaires souterrains 491
SORDE-L'ABBAYE, PCR Sordus - Place de l'abbaye 492
AGEN, Les dynamiques de l'habitat à Agen du Moyen Âge
central au début du XIX^{e} siècle 493
ORTHEZ, 8 Rue Xavier Darget 495
PAVO - Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau :
Paléoenvironnement et sociétés de chasseurs-collecteurs dans le piémont pyrénéen 496
Mégalithisme et territoires dans les Pyrénées nord occidentales 497
POITIERS, Le palais comtal et ducal de Poitiers et ses abords (IX^{e}-XVI^{e} s.) 499
PCR Du bois pour Limoges 504
Les campagnes d'Aquitaine durant l'Antiquité,
de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive 506
Aquitania ornata. Formes, matériaux et techniques
du décor pariétal en Aquitaine romaine 508
Réseau des lithothèques en Nouvelle-Aquitaine 510
Archéologie expérimentale, des matériaux associés aux productions métalliques :
(Re)mettre la science en culture 514

Bibliographie 516

Personnel du service régional de l'archéologie 522

Préface

Le Bulletin scientifique régional de la Nouvelle-Aquitaine, pour l'année 2022, témoigne une nouvelle fois de la vitalité et de la diversité de la recherche archéologique sur l'ensemble du territoire régional. L'ouvrage, par le partage des résultats scientifiques qu'il propose, offre au lecteur un panorama complet des connaissances acquises grâce aux opérations archéologiques et programmes de recherches autorisés et soutenus par la Drac Nouvelle-Aquitaine. Il participe également à la valorisation des actions conduites au service de la connaissance, de la conservation et de la transmission du patrimoine.

L'année 2022 s'inscrit dans un contexte de reprise des opérations archéologiques, après une période marquée par de fortes contraintes. Elle a permis la poursuite, voire l'intensification, de nombreux programmes de recherche, d'opérations de terrain et d'études, rendus possibles grâce à l'engagement des équipes scientifiques, des opérateurs d'archéologie préventive, des collectivités territoriales et de l'ensemble des partenaires institutionnels. Ce bulletin reflète ainsi la richesse des approches méthodologiques, la pluralité des thématiques abordées et l'ancrage territorial des études menées en Nouvelle-Aquitaine.

Au-delà de la présentation des résultats scientifiques, cette publication illustre pleinement le rôle de l'État, à travers la Direction régionale des affaires culturelles, dans l'accompagnement, la coordination et le soutien à la recherche. Elle souligne également l'importance du dialogue entre chercheurs, institutions patrimoniales et acteurs locaux, condition indispensable à une connaissance partagée par le plus grand nombre et à une gestion éclairée du patrimoine.

Je tiens à remercier l'ensemble des auteurs et contributrices, les équipes scientifiques, les services de la DRAC, ainsi que tous les partenaires qui ont œuvré à la réalisation de ce bulletin. Leur investissement et leur exigence scientifique garantissent la qualité de cette publication, appelée à demeurer un point de référence pour la communauté scientifique comme pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, aux patrimoines et aux dynamiques culturelles de la Nouvelle-Aquitaine.

Puisse ce bulletin contribuer à nourrir la réflexion, encourager de nouvelles recherches et renforcer encore les liens entre science, culture et territoires.

Maylis Descazeaux,
Directrice régionale des affaires culturelles

NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE 2022

Introduction

La parution d'un bulletin scientifique régional est un évènement attendu à la fois par la communauté des acteurs de la recherche archéologique, mais aussi des passionnés, toujours nombreux, qui trouveront dans les pages qui suivent un précieux recueil des opérations archéologiques qui se sont déroulées sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine en 2022. De cette grande région sont issues des découvertes d'envergure bien souvent nationale, voire au-delà si l'on considère l'ensemble de la chronologie des occupations humaines, du Paléolithique jusqu'à l'époque contemporaine.

L'année écoulée a une nouvelle fois été marquée par le dynamisme et la richesse de la recherche archéologique en Nouvelle-Aquitaine. Ce bulletin scientifique régional permet au lecteur d'accéder à un panorama des opérations menées sur le territoire — diagnostics, fouilles programmées ou préventives, études spécialisées et travaux interdisciplinaires — qui contribuent à renouveler notre connaissance des sociétés anciennes en les replaçant dans leurs environnements.

Fruit d'un partenariat étroit entre les services de l'État (DRAC Nouvelle-Aquitaine – Service régional de l'archéologie), les opérateurs publics et privés, les collectivités territoriales, les établissements de recherche et les associations, ce bulletin illustre la vitalité d'un réseau scientifique ancré dans les territoires. La diversité des contextes géographiques et chronologiques explorés, de la préhistoire aux périodes modernes et contemporaines, met en lumière la pluralité des approches et des questionnements archéologiques à l'échelle régionale.

Au-delà du simple inventaire des interventions, ces pages visent à partager les avancées méthodologiques, les découvertes marquantes et les réflexions en cours. Elles témoignent également de l'attention portée à la valorisation du patrimoine archéologique, à la diffusion des savoirs et à la formation des jeunes chercheurs.

En 2022, l'ensemble de la chaîne opératoire de la recherche archéologique, de la prospection à la publication, a laissé une empreinte forte en termes de résultats dont témoignent les différentes notices de ce bulletin. Il convient de saluer tout particulièrement les efforts entrepris pour intégrer les opérations archéologiques dans le cadre élargi des territoires, au-delà des sites. Une telle approche favorise la compréhension de nombreux phénomènes liés par exemple à l'évolution des occupations humaines sur le temps long, des circuits d'échanges et aires de diffusions. La prise en compte du cadre environnemental s'inscrit dans cette même démarche. Pour accompagner ces travaux, le service régional de l'archéologie invite les responsables d'opérations à réunir les chercheurs au sein de Programmes Collectifs de Recherches (PCR).

La reprise des données issues d'opérations archéologiques anciennes, dans une perspective de publication, participe pleinement à une volonté de partager avec la communauté scientifique les résultats des recherches peu ou pas diffusées.

Enfin, l'emploi des technologies numériques récentes participe à renouveler les champs de la recherche, par exemple par l'utilisation du LIDAR pour la détection de sites dans les contextes forestiers.

Je tiens à remercier l'ensemble des responsables d'opérations pour leur contribution à cet ouvrage et, par-delà, au développement de la recherche archéologique et à sa diffusion. Mes remerciements iront enfin aux

Introduction

agents du service régional de l'archéologie de la Drac Nouvelle-Aquitaine, qui participent, chacun dans leur domaine administratif, technique ou scientifique, à maintenir et conforter la politique du ministère de la Culture dans le domaine de l'archéologie.

Que ce bulletin contribue, une fois encore, à renforcer les échanges entre les acteurs de l'archéologie régionale et à nourrir la réflexion collective sur la gestion, la protection et la mise en valeur du patrimoine archéologique de Nouvelle-Aquitaine.

Léopold Maurel

Conservateur régional de l'archéologie
de Nouvelle-Aquitaine

Bilan, résultats notables de la recherche archéologique

Site de Bordeaux
Par Régis Issenmann
Conservateur régional de l'archéologie adjoint
Avec la participation des agents du site de Bordeaux

Poursuivant le renouvellement de son effectif, le service régional de l'archéologie – Site de Bordeaux a connu une année 2022 consacrée à sa réorganisation et au retour à une stabilité de fonctionnement.

▪ *Gestion des lieux de conservation et des biens archéologiques mobiliers*

Le service régional de l'archéologie - Site de Bordeaux, a mis en place plusieurs chantiers des collections à Pessac afin de poursuivre la préparation du déménagement du CCE à venir, ainsi que dans les divers dépôts de l'État en région, dans une démarche permanente de gestion et d'actualisation des collections. Ces travaux ont été souvent menés en collaboration avec des étudiants ou des bénévoles, dans le cadre de stages rémunérés. Parallèlement, de nombreuses collections archéologiques ont été réceptionnées, issues de différents opérateurs archéologiques (ou de responsables de fouilles programmées), du MNP et du SRA.

Concernant l'aménagement des locaux, l'espace de conservation des matières organiques fragiles, élaboré en 2021 au CCE de Campagne, a reçu ses premières collections. Enfin, les travaux de restauration des bâtiments dits « B5 et B6 » se sont poursuivis sous la maîtrise d'ouvrage déléguée par la DRAC à la Semiper.

▪ *Valorisation des sites et transmission des savoirs*

Comme les années précédentes, le service s'est attaché à soutenir de façon volontariste la diffusion scientifique par l'aide à la publication de monographies ou la tenue de colloques. Ce soutien a par ailleurs été renforcé par l'octroi d'une subvention pour cinq projets de publication d'ouvrages.

De même, des actions pédagogiques régulières auprès des publics scolaires ont été menées notamment grâce à un partenariat volontariste et efficace avec l'association Cap Archéo à Bordeaux (Gironde).

Enfin, plusieurs agents ont contribué, parfois de façon dense et régulière, à l'enseignement de Licence et de Master au sein des universités aquitaines, à Bordeaux et à Pau.

▪ *Bilans départementaux*

En matière d'archéologie préventive, le nombre de saisines sur l'année 2022 témoigne d'une diminution notable (environ 1443 dossiers d'aménagement reçus). Le taux de prescription, quant à lui a confirmé la tendance à la hausse observée les années précédentes (175 diagnostics en 2021 et 2022 contre 138 en 2020). Ainsi, ont été prescrits 52 diagnostics en Dordogne, 48 en Gironde, 31 dans les Landes, 31 dans le Lot-et-Garonne et 13 dans les Pyrénées-Atlantiques. La tendance est la même pour les prescriptions de fouilles préventives (55). Ces dernières se répartissent ainsi : 16 en Dordogne, 14 en Gironde, 10 dans le Lot-et-Garonne, 7 dans les Landes et 8 dans les Pyrénées-Atlantiques.

D'un point de vue opérationnel, 82 diagnostics ont été mis en œuvre et 26 fouilles, profitant de la reprise économique après une année perturbée par les confinements sanitaires et d'une disponibilité accrue des équipes, qui avaient pu mettre l'année précédente à profit pour achever et rendre les rapports d'opérations en attente.

En matière d'archéologie programmée, 86 opérations ont été autorisées en 2022 sur le territoire de l'ancienne Aquitaine, mais les moyens à disposition n'ont pas permis un accompagnement financier à la hauteur des besoins, ce qui a fortement perturbé la bonne réalisation de ces dernières. Certaines ont par ailleurs dû être reportées à l'année suivante.

Archéologie en Dordogne

L'activité archéologique préventive en 2022 a été soutenue avec environ 400 dossiers reçus, 52 diagnostics prescrits et 23 réalisés, 16 fouilles préventives prescrites dont 4 engagées. Les surfaces explorées restent modestes, ce qui est somme toute logique au regard du faible impact de l'aménagement du territoire dans ce département.

Parmi les opérations importantes de l'année en préventif, la fouille dans la cité administrative à Périgueux menée par Laure Leroux (Hadès) est particulièrement à retenir. Périgueux avait habitué les archéologues à ne pouvoir appréhender que la ville antique désertée dans le quartier de Vésone. Ici, a pu être abordée dans une longue séquence la mutation progressive d'un secteur urbain antique en cimetière dès la fin du VIe siècle et la gestion de cet espace jusqu'à l'époque moderne.

Notons aussi le diagnostic dirigé par Alexandre Michel (SAD), route de Sainte Foy à Mussidan, qui a révélé plusieurs occupations préhistoriques s'étalant du Moustérien au Magdalénien et trouvant leurs comparaisons avec les sites voisins de Chausey et des Bessinaudes (Saint-Médard-de-Mussidan) ou plus lointain du Pécharmant (Barbas), notamment pour les industries moustériennes et aurignaciennes, confirmant la richesse de la vallée de l'Isle.

Au registre du programmé, l'offre est variée avec l'exploration d'un barrage d'éperon gaulois à Eymet, l'épave d'un bac dans la rivière à Cazoulès (Pechs-de-l'Espérance) ou l'étude des carrières de pierre (La Tour-Blanche) et de meules (Saint-Crépin-de-Richemont). Pour la Préhistoire, signalons la courte opération menée à l'abri du Chateau aux Eyzies, dans l'enceinte du Musée national de Préhistoire, qui montre encore une fois l'importance de ce type d'approche, entre enjeux scientifiques et enjeux conservatoires. La nécessaire remise en état de la coupe-témoin de l'abri à l'occasion de la transformation du parcours de visite du Musée, a permis à son équipe scientifique dirigée par Peggy Bonnet-Jacquement de réviser cette archéoséquence de la fin du Paléolithique récent (Magdalénien supérieur – Azilien), tout en nourrissant et en actualisant son discours de médiation.

Archéologie en Gironde

Avec 28 diagnostics et 7 fouille réalisés, l'activité préventive s'est maintenue au cours de l'année 2022, qui s'illustre plus spécifiquement sur le territoire girondin par l'accroissement des recherches touchant la Protohistoire. Qu'elles relèvent de l'activité préventive ou de l'archéologie programmée, les données acquises constituent des apports de référence pour cette période encore méconnue à l'échelon du département. On signalera en particulier le diagnostic réalisé à Abzac qui a identifié une occupation du Néolithique final et de l'Âge du Bronze. Les vestiges fossoyés y décrivent une implantation coordonnée sur une emprise de 2500 m² ; la seconde phase de diagnostic permettra d'appréhender l'extension réelle. A Saint-Loubès, Saint-Quentin-de-Baron et Monségur, c'est un bruit de fond, matérialisé par du mobilier lithique et céramique qui traduit une fréquentation de l'Entre-Deux-Mers par ces populations. La fouille conduite à Lugasson offre la possibilité d'analyser sur un peu plus de 100 m² les témoins d'un habitat du Néolithique récent II (Matignon) et du Néolithique moyen. Ce projet de recherche en collaboration avec l'ANR Monumen a permis d'établir une série de datations confirmant la concomitance de l'habitat et de l'allée mégalithique au cours de cinq phases d'utilisation jusqu'au Néolithique final.

Après plusieurs années sans investissement scientifique, le site de la villa du Chardonnet à Plassac a fait à nouveau l'objet d'une fouille programmée. L'objectif est d'actualiser l'état des connaissances architecturales et stratigraphiques. Il s'agit ici de travailler à la compréhension de la façade septentrionale et sa jonction avec les aménagements extérieurs tel que le bassin monumental d'une cinquantaine de mètres de long. La thématique des voiries, dans le secteur des landes girondines, a été abordée par la fouille d'un tronçon de près de 300 m de long de la via Aquitania, entre Bordeaux et Cérons. Il transparait dans l'iconographie sous la dénomination de « chemin Gallien ». Plusieurs toponymes égrènent son parcours jusque dans le Médoc et des reliefs nettement lisibles dans la micro-topographie matérialisent l'emplacement de la voie dont la morphologie, érodée, prend les traits d'une levée de terre bombée pouvant atteindre 1 m de hauteur. La section entrevue n'appartiendrait pas au cursus publicus, mais correspondrait plus vraisemblablement à un axe piéton, la voie navigable de la Garonne assurant le gros du trafic.

Le Moyen Âge constitue encore la chronologie la plus renseignée par les opérations. On mentionnera tout particulièrement le diagnostic effectué à Saint-Loubès, à la confluence de deux ruisseaux, qui a mis en exergue un site castral à motte et fossé périphérique dont l'occupation interviendrait entre le XI^{e} et le XII^{e} siècles et déborderait jusqu'au XV^{e} siècle. Le lieu de pouvoir et sa dimension féodale constituent toujours un sujet de recherche privilégié pour la communauté scientifique. C'est le cas du château des Quatre Sos, à La Réole, sur lequel une prospection électrique a permis de préciser la morphologie de l'édifice en partie démantelé au XVIII^{e} siècle. Les abords de la ville ont également été sondés par un diagnostic révélant le fossé de la troisième enceinte de la ville. Des vestiges semblables ont été entrevus à Saint-Emilion, dans la ville basse, en dégageant l'amorce de la ligne défensive fossoyée à près de 3 m de profondeur. Le sujet de recherche initié sur le site castral de Cabanac-et-Villagrains a clôturé cette année la programmation triennale. L'emprise sondée a

mis au jour un bâtiment à l'extrémité nord-ouest de la plate-forme sommitale associée à des plaques foyères. Un potentiel bâtiment en terre massive pourrait également y prendre place. La basse-cour nord était aménagée de bâtiments à absides en matériaux périssables. A l'instar d'autres sites en Nouvelle-Aquitaine, Cabanac participe à la réouverture des recherches sur le phénomène castral à motte et ses disparités. Le second thème prégnant pour la période touche au funéraire. La place Saint-Jean à Libourne a livré un aperçu du cimetière dont la fréquentation débute dans le courant du XII^{e} siècle. Cette année voit l'achèvement de la phase terrain des investigations menées sur le site de la Madeleine à Saint-Émilion. Un corpus de près de 300 tombes des XI^{e} au XVII^{e} siècles renseigne avec précision l'architecture et les modes d'inhumation, caractérisés ici par les pourissoirs. Les données anthropologiques acquises ouvrent la voie d'une publication étoffée.

Enfin, on signalera que l'Époque contemporaine n'est pas en reste. L'archéologie des conflits, dont le développement ne cesse de progresser dans la région, trouve un écho avec le diagnostic des casernes Lamarque et Proteau à Libourne. A cette occasion, les vestiges d'une forge, associée au régiment de cavalerie présent sur site au XVIII^{e} siècle ont été identifiés. Il a également permis d'appréhender une partie du dispositif défensif du site et de reconnaître des aménagements de type boyaux semi-souterrains en agrafe, vraisemblablement postérieurs à la première Guerre Mondiale, dont l'interprétation, entraînement ou retranchement, n'est pas tranchée.

Sur le territoire de Bordeaux Métropole, les opérations d'archéologie préventive ont évolué en fonction des politiques d'urbanisme mises en œuvre, selon deux grands axes : d'une part le développement des infrastructures de transports urbains (fouille du site funéraire de Saint-Médard-en-Jalles, démarrage de la fouille de Saint-Seurin à Bordeaux) et d'autre part la politique de végétalisation de Bordeaux intra muros autant que de la périphérie de la Métropole, notamment en rive gauche. Parallèlement, les opérations liées au développement des ZAC rive droite sont toujours en cours (diagnostics secteur Deschamps et surveillance archéologique de travaux Bastide Niel). Sur Bordeaux même, on note la poursuite de deux programmes de recherche : la mise en relation des fouilles de l'îlot Parunis et de Grand Rabbin Joseph Cohen et la finalisation du projet collectif de recherche (PCR) relatif au tombeau présumé de Michel de Montaigne.

Archéologie dans les Landes

Au cours de l'année 2022, 13 opérations archéologiques préventives ont été menées sur le territoire landais. Une nouvelle fois, la répartition de l'ensemble de ces interventions révèle une forte polarisation des opérations sur et autour de l'agglomération dacquoise et plus généralement de la vallée de l'Adour. Quatre des dix diagnostics réalisés ont donné lieu à une prescription de fouille préventive. Deux d'entre elles ont révélé des occupations antiques majeures et inédites dans les Landes. A Saint-Paul-Lès-Dax, la fouille du site de Céros a mis au jour, à proximité du chef-lieu de cité, une vaste villa antique à laquelle a succédé une occupation funéraire et religieuse entre l'Antiquité tardive et le XVII^{e} siècle. A Saint-Sever, l'opération de Matoch-Cabos a permis l'identification d'une occupation du Haut Empire de 10 hectares à vocation majoritairement agricole, localisée en rive droite de l'Adour et comportant près de 4 000 structures dont 14 puits. Les résultats de l'opération semblent également indiquer que cette vaste occupation se poursuit au-delà des limites de l'emprise étudiée.

Dans la continuité des recherches menées sur la nécropole du Pouyet à Geloux, en 2022 a été entamée la fouille du site funéraire de Labeillé à Tartas, identifié en zone forestière lors de prospections du CRAL. Cette opération, conduite sur décision de l'État, a pour objectif d'étudier le site en amont de son érosion définitive par les travaux forestiers. Enfin, six opérations programmées ont été autorisées au cours de l'année sur le département. Parmi elles, la réalisation de prospections inventaires marque la reprise des recherches archéologiques sur le lac de Sanguinet. Enfin, 2022 constitue également le point de départ d'un important projet pluriannuel et diachronique sur l'abbaye Saint-Jean de Sorde-L'Abbaye.

Archéologie en Lot-et-Garonne

En 2022, 19 opérations toutes confondues ont été réalisées dans le Lot-et-Garonne, illustrant des occupations allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine.

Parmi les diagnostics archéologiques réalisés au sein des carrières, celui mené à Buzet-sur-Baïse, dans le creux d'un paléochenal de la Garonne, a livré plusieurs structures attestant d'une occupation dès le Bronze final/Premier Âge du Fer (fosses à galets, silos, fours et fosses) avec un important mobilier céramique et lithique. Ce diagnostic a révélé en outre plusieurs indices d'une occupation pour le Haut Moyen Âge, période très peu représentée localement et régionalement. Un peu plus au nord, à Damazan, le diagnostic prescrit au sein de la carrière de Chambé a mis au jour des vestiges ici illustrant la période antique (voirie entre Bordeaux et Agen, bâtiment) et le Moyen Âge (fossés).

Sur les trois diagnostics menés à Villeneuve-sur-Lot au sein du site de Eysses/Excisum, seule l'intervention menée au lieu-dit Cap-de-l'Homme a livré des résultats significatifs surtout pour le Second Âge du Fer et la période gallo-romaine, dans cette zone des quartiers suburbains de la partie orientale d'Eysses.

En effet, le diagnostic a permis d'observer une voirie bordant l'occupation gauloise au nord. Cet axe routier orienté selon un axe ouest-nord-ouest/est-sud-est, est probablement mis en place à la fin du Second Âge du Fer et perdure pendant l'Antiquité. Ces résultats contribuent à préciser la trame du réseau viaire de l'agglomération secondaire d'Excisum. En revanche, le diagnostic réalisé dans le secteur de la Rouquette, zone orientale de l'agglomération d'Eysses caractérisée par des vestiges attestant d'un quartier à vocation artisanale, n'a révélé que des structures modernes et contemporaines.

Plus au sud du département, à l'est d'Agen, le développement d'un lotissement à Castelculier a offert l'opportunité de tester un potentiel archéologique mis en évidence lors de prospections pédestres dans les années 80. Ainsi deux diagnostics ont été menés sur le site de Le Burga, dont un seul a livré des vestiges significatifs consistant en un mur et deux canalisations antiques. Les autres structures, principalement des trous de poteau ou des petites fosses, appartenaient quant à elles au Second Âge du Fer. Au Mas-d'Agenais, un suivi de réseau a mis au jour un important mobilier céramique et lithique attestant d'une occupation antique sur le plateau de Revenac, ainsi que de forts indices pour l'Âge du Fer. A l'extrémité nord-est du département, à Sauveterre-la-Lémance, le diagnostic conduit au sein de l'extension de la carrière au lieu-dit le Camp des Peyres amène des indices de plusieurs occupations grâce au mobilier, notamment coincé dans les ornières, couvrant des périodes allant de la Préhistoire à la période moderne.

L'occupation pour la période antique est également bien représentée au nord-ouest du département, à Duras, où le diagnostic mené dans la cadre d'une construction de hangar agricole s'est avéré très positif. C'est au lieu-dit La Petite Sainte-Foy, outre les multiples structures en creux (trous de poteau, fosses, fours à chaux domestiques, tranchées de récupération et grandes fosses d'extraction), qu'est signalée en effet la présence de structures révélant un petit balnéaire à intégrer probablement dans la pars urbana d'une villa.

Pour le Moyen Âge, la fouille préventive menée à Caumont-sur-Garonne, au sud de Marmande, a favorisé le repositionnement des fossés vus au diagnostic en 2013, permettant ainsi de comprendre leur fonction et leur importance dans le système défensif de l'ancienne cité, et contribuant à mieux appréhender l'organisation générale du site. Un peu plus loin vers Agen, un diagnostic mené à Saint-Hilaire-de-Lusignan, dans le cadre du creusement d'un puits perdu au nord de l'église de Saint-Basile a mis au jour les fondations de sa chapelle nord et une sépulture attestant de l'ancien cimetière, le mobilier découvert illustrant une fourchette assez large, allant du XI^{e} au XIII^{e} siècles.

L'archéologie programmée dans le Lot-et-Garonne en 2022 s'est illustrée par la fin de la première triennale en cours à Blanquefort-sur-Briolance, sur le site de la Borie del Rey. Cette campagne a permis de définir une première stratigraphie de la terrasse avec un ensemble attribuable au Second Mésolithique. L'étude des éléments lithiques et les datations radiocarbones amènent à proposer deux phases pour le Mésolithique, une phase récente à pointes trapéziformes et une phase finale à flèches tranchantes et pointes triangulaires.

L'année 2022 a également vu le démarrage de plusieurs projets relatifs au Moyen Âge. Tout d'abord, le PCR consacré aux dynamiques de l'habitat à Agen du Moyen Âge central au début du XIX^{e} siècle par l'étude du bâti a livré pour cette première année, outre des bilans iconographiques, archivistiques et historiographiques, un premier état des lieux sur l'état de conservation des bâtiments prospectés sur le terrain, à savoir ici principalement les maisons à pans de bois. La première campagne de l'étude historique et archéologique menée en 2022 sur l'église médiévale de Saint-Félix à Astaffort amène à cerner quatre phases chronologiques tout en mettant en évidence la complexité du bâti de cet espace dont il reste à définir la chronologie et la fonctionnalité lors des campagnes suivantes.

A Durance, le projet de restauration de la chapelle du prieuré prémontré de Lagrange a suscité une étude préalable. Elle s'est appuyée sur une prospection géophysique révélant plusieurs anomalies dans la nef (sépultures ?) et contre la façade occidentale (maçonneries). L'opération de terrain a permis le nettoyage et l'étude des structures situées dans le chœur de la chapelle, dont un caveau-pourrissoir et une salle basse, tous deux comblés par des remblais récents. Ces investigations révèlent des pratiques funéraires variées sur le site : inhumations en cercueil cloué, en coffrage de bois, des réductions, avec surtout l'usage des caveaux-pourrissoirs, présents à l'intérieur comme à l'extérieur de la chapelle, apparaissant alors comme la pratique la plus notable. Cette opération confirme le fort potentiel archéologique du site, tant sur le plan funéraire que bâti.

Archéologie des Pyrénées-Atlantiques

Les indicateurs de l'activité en matière d'archéologie préventive en 2022 dans les Pyrénées-Atlantiques sont assez révélateurs des effets de l'histoire longue et parfois chaotique que connaissent de nombreux projets d'aménagement. Pour les diagnostics, le taux de réalisation se maintient légèrement au-dessus de 50 % (12 diagnostics prescrits, 7 réalisés) tandis que pour les fouilles, 8 ont été réalisées et seulement 4 nouvelles prescrites. Parmi les réalisées, 5 résultent de prescriptions directes (réfection de réseaux, aménagement de place, réhabilitation de bâtiment, etc.) et 3 font suite à des diagnostics réalisés entre 2 et 4 ans auparavant. Parmi les prescrites, 3 sont également directes et 1 seule est consécutive à un diagnostic. On observe donc à la fois la prédominance d'une certaine typologie de dossiers en contexte urbain

et une contraction de l'activité imputable en partie aux limitations budgétaires et donc opérationnelles de l'Inrap pour la réalisation des diagnostics. La recherche archéologique programmée reste en revanche active avec seize autorisations délivrées, dont près de la moitié sont portées par des chercheurs bénévoles.

À Lahontan, le diagnostic de la carrière du Lanot a mis en évidence les indices d'une occupation de la fin de l'Âge du Fer. À l'échelle de la micro-région couvrant la confluence du Gave de Pau et du Gave d'Oloron et le bassin de Salies-de-Béarn, ce site offre une fenêtre d'étude pour comprendre les modalités de la mise en valeur des terroirs agricoles qui précèdent le développement des domaines antiques. À Saint-Jean-le-Vieux, la fouille qui a porté sur un peu moins de 2000 m² à l'intérieur du site du « Camp Romain » a livré les vestiges d'une occupation antique à caractère urbain, permettant ainsi d'argumenter le statut de vicus, possiblement station routière, plutôt que de villa. À Bayonne, l'extension du musée Bonnat-Helleu dans le quartier du Petit Bayonne, donne lieu à une fouille réalisée en plusieurs étapes. La première phase, à l'automne 2021, initialement destinée à la reconnaissance de l'articulation entre le Couvent des Jacobins et l'espace urbain périphérique, a notamment abouti à la découverte d'un espace de cimetière à l'intérieur de l'enclos conventuel, marqué par une très forte densité de sépultures et par un recrutement rapportable à une population civile et non monastique. En 2022, une deuxième phase a consisté en la surveillance du creusement du sous-sol du futur bâtiment ; malgré des conditions d'intervention difficiles, des vestiges de structures aménagées en bois ont été mis au jour, dont des éléments de moulin datant du XIII^{e} siècle.

Inscrite dans la lignée du PCR Fortipolis, une opération de fouille engagée sur le site fortifié du Castera à Labastide-Monréjeau a révélé les vestiges de nombreuses constructions édifiées sur poteaux ainsi que des aménagements de voirie et/ou d'espaces publics, qui permettent de formuler l'hypothèse d'un habitat aggloméré doté d'une organisation urbaine, apparu au tournant des IIe et Ier siècles puis abandonné au changement d'ère. À Banca, la fouille du site minier de Mehatze révèle progressivement le plan de l'unité d'atelier dédié au primo-traitement du minerai, incluant notamment des structures de lavage. L'année 2022 voit le lancement d'un nouveau PCR intitulé Diachronive qui s'intéresse, au travers de plusieurs fenêtres d'étude, à restituer sur la longue durée le rôle structurant de la vallée de la Nive pour la diffusion des personnes, des biens et des idées entre les espaces littoraux et montagnards ainsi que vers le versant sud des Pyrénées. Enfin, un soutien sous forme d'une aide à préparation à la publication est apporté pour permettre l'achèvement des études et la rédaction du manuscrit sur la Grotte du Phare à Biarritz, qui aura vocation à constituer une référence pour la Protohistoire des mondes pyrénéen et atlantique.

Site de Limoges
Par Hélène Mousset
Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe

▪ *Activité en 2022*

Après une année 2021 de très forte activité, 2022 se maintient quasiment au même niveau pour le nombre d'opérations réalisées (81). On note une légère baisse des dossiers d'urbanisme reçus (- 140), mais les prescriptions restent assez sensiblement dans les mêmes chiffres que l'année précédente (83 diagnostics, 6 fouilles). Les opérations préventives réalisées sont en revanche en diminution (43 diagnostics, 4 fouilles). Sur le plan géographique, le contraste entre la Haute-Vienne et les deux autres départements reste identique, puisque la Haute-Vienne concentre plus d'opérations préventives que Creuse et Corrèze cumulées. Ces différences relevées dans le cadre de la réglementation sur l'archéologie reflètent les tendances statistiques générales de la démographie et de l'activité.

Ce sont donc à nouveau les opérations programmées, au nombre de 32, qui amènent un minimum de rééquilibrage au profit des départements ruraux, et même des communes rurales et de moyenne montagne qui concernent une grande partie du territoire limousin. Les occupations anciennes y étant relativement nombreuses et bien conservées, s'y déploient tous les types d'opérations, PCR, fouilles, sondages et prospections thématiques et diachroniques. Au total, tous types d'opérations confondus, la répartition entre les 3 départements retrouve un équilibre habituel, avec 43 % en Haute-Vienne, 31 % en Corrèze et 20 % en Creuse.

Le service a accueilli trois stagiaires, deux de la Faculté de Droit sur les questions de la propriété du mobilier archéologique issu des fouilles anciennes et un en Master d'archéologie pratiquant la fouille en milieu subaquatique.

▪ *Résultats*

Le Paléolithique est quantitativement peu représenté avec seulement une opération de terrain, la fouille programmée à l'abri Bouyssonie (Brive-la-Gaillarde, Corrèze), mais celle-ci génère une dynamique remarquable, qui se traduit en masters et thèses, en reprises de données anciennes sur des sites environnants, en activités de diffusion auprès du public et en projets de publication. La période néolithique reste sous développée, avec comme seule opération la poursuite des recherches sur le menhir du Pinsaud (Bussière-Galant, Haute-Vienne).

Les résultats concernant l'âge du Fer et l'Antiquité sont plus nombreux et divers. Un probable site d'exploitation minière sur des filons de quartz a été

repéré à Couzeix (Haute-Vienne), dans le cadre d'un diagnostic avant lotissement. Des établissements ruraux ont été explorés partiellement à Oradour-sur-Vayres (Haute-Vienne), avant construction d'une maison individuelle, et de manière plus complète en fouille programmée à Bugeat (Corrèze) : la qualité de construction et de confort, avec présence d'hypocaustes et de cheminées, témoigne d'une occupation aisée, commode et pérenne. Un établissement a également été révélé par un diagnostic à Chamborêt, qui sera mieux compris à l'issue d'une fouille. Les différentes opérations préventives dans la capitale de cité, Augustoritum-Limoges continuent à alimenter les connaissances sur la ville, notamment sur les aqueducs et sur les limites urbaines. Une opération programmée avec un volet subaquatique a porté sur le pont Saint-Martial à Limoges, important monument de franchissement de la Vienne et d'entrée dans la ville romaine et médiévale ; tout en confirmant que le pont était bâti sur des piles antiques, les investigations ont aussi montré qu'il avait été réduit en largeur et avait perdu au cours du Moyen Âge une partie de sa capacité de circulation. Les résultats sur des agglomérations secondaires sont aussi à prendre en compte : un diagnostic négatif pose une limite franche et inattendue à l'extension au nord de l'agglomération d'Ahun (Creuse) ; la fouille programmée de Bridiers (La Souterraine, Creuse) montre l'imbrication des fonctions : exploitation, habitat et funéraire. Ces résultats, ainsi que ceux obtenus directement, seront inclus dans la synthèse du PCR sur l'habitat groupé antique de la cité des Lémovices, à laquelle contribuera également une prospection thématique sur les lieux de culte.

L'opération la plus importante en 2022 est celle menée sur les thermes antiques d'Evaux-les-Bains (Creuse), classés au titre des Monuments historiques depuis 1840, en amont du projet des architectes pour la rénovation-extension des thermes actuels : elle a révélé un bassin rectangulaire dans un état de conservation exceptionnel, avec un revêtement en calcaire peu attendu dans la région ; les dimensions de la grande piscine sud ont été retrouvées, avec l'escalier d'accès au nord-ouest ; le bord de la piscine nord a été mis en évidence, ainsi qu'une extension plus tardive en hémicycle. S'appuyant sur ces données, les architectes ont proposé un projet calé sur les axes du monument romain, avec bassin inséré dans la piscine d'origine. Après restauration des murs antiques et pose de protections, cela permet de préserver les vestiges et offre la possibilité de remettre au jour ultérieurement le bassin rectangulaire pour l'instant ré-enfoui.

Pour la période médiévale, les établissements religieux tiennent une part importante, à la fois en programmé et en préventif. La fouille du cloître de l'abbaye de Grandmont (Saint-Sylvestre, Haute-Vienne), en dehors de reconstructions du XVIII^{e}, a révélé une architecture monumentale du début du XIII^{e} siècle conservée jusqu'à deux mètres d'élévation, avec sols pavés, mur bahut ayant conservé les bases des colonnettes supportant les arcades et les voûtes d'ogives, colonnettes adossées et même une partie du bassin central. La celle du Cluzeau, dépendance de Grandmont à Meuzac (Haute-Vienne), a été évaluée dans le cadre de sondages qui ont pu montrer les vestiges d'un important bâtiment à contreforts, la présence d'un cloître avec adduction d'eau vers un bassin central, et de probables dépendances dans un enclos fossoyé. À l'abbaye d'Aubazine (Corrèze), une opération a porté sur le vivier, agrandi à plusieurs reprises, et dont la vidange a montré, au fond, la présence de murs plus anciens. L'achèvement de la fouille préventive sur la partie sud de la place de la République à Limoges a livré nombre d'informations sur l'abbaye Saint-Martial de Limoges et ses abords : cimetière avec des sépultures d'élite au vu des vêtements retrouvés, murs d'une absidiole et bases de piliers de la nef complétant le plan de l'abbatiale, fondations de la Porte Tourny édifiée au XVIIIe siècle, passage du ruisseau d'Enjoumar, départ du Fort Saint-Martin, et enfin artisanat lié à l'abbaye avec des fours à cloches, un moule à croix et un possible creuset à métal. On citera encore les découvertes auprès des églises de Saint-Yrieix-la-Montagne (Creuse) et surtout de Crozant (Creuse).

L'habitat élitaire est exploré essentiellement dans le cadre d'opérations programmées. Les investigations sur la motte de Châteauvieux à La Porcherie (Haute-Vienne) ont révélé les dimensions du fossé, plus profond que ne le laisse voir la topographie actuelle pourtant marquée. Les recherches se sont poursuivies dans le château des vicomtes de Ségur (Corrèze). À partir d'un souterrain connu, la fouille menée à Orgnac (Noailhac, Corrèze) a mis au jour une tour aristocratique, un bâtiment de type halle (grange ?) et plusieurs constructions annexes. On mentionnera encore l'étude du pont sur la Maronne aux Tours de Merle (Saint-Geniez-ô-Merle, Corrèze), édifice simple en apparence et incluant plusieurs traces d'habitat et diverses reprises.

Plusieurs opérations programmées déjà signalées dans les BSR précédents se sont poursuivies, sur le pan de bois à Limoges, les meules à Sainte-Marie-de-Vaux (Haute-Vienne) ou l'habitat troglodyte de Mourajoux (Noailles, Corrèze). Dans la lignée des explorations des souterrains de Limoges, commencée par les membres de l'association Archea depuis plus de vingt-cinq ans, celui du 30-32 rue Elie Berthet a été entièrement relevé en lasergrammétrie, chaque structure notée, mesurée et dessinée, mettant une nouvelle fois en évidence le caractère monumental de ce patrimoine qui se déploie sur plusieurs niveaux sous les maisons, les cours et les rues de la ville ; le grand arc brisé d'une riche boutique du milieu du Moyen Âge a pu être conservé pour être valorisé dans un nouveau commerce à la plus-value patrimoniale.

▪ *Valorisation*

En juin 2022 a été inaugurée la mise en valeur du prieuré de Lavinadière (Soudaine-Lavinadière, Corrèze), dont les fouilles s'étaient achevées en 2017 (voir BSR 2003 à 2013 et 2017). Ces fouilles programmées sous la direction d'un agent du service, P. Conte, avaient révélé, dans la prairie au nord et à l'est de l'église, les substructions de l'habitat monastique de l'Ordre du Saint-Sépulcre édifié au XIIIe siècle et repris au XV^{e}, l'ancien chevet de l'église associée et 120 sépultures du cimetière. Le projet d'un architecte du patrimoine permet une visite des vestiges restaurés, protégés, expliqués avec une maquette et des panneaux.

La Microfolie de La Souterraine (Creuse) a été inaugurée dans la chapelle du Sauveur avec une exposition permettant de découvrir des objets archéologiques issus de fouilles locales, notamment à Bridiers.

Une journée d'étude organisée à Moutier-Rozeille (Creuse) par le SRA et l'université de Limoges a été notamment l'occasion d'une relecture et d'une confrontation des données historiques et archéologiques portant sur le Haut Moyen Âge et sur les deux églises toutes proches de Saint-Hilaire et Saint-Martin.

En bibliographie, on signalera en particulier la publication des résultats de l'opération sur le Présidial de Limoges, réalisée en 2018, et augmentée d'éléments sur la justice dans la ville (L. Leroux).

Site de Poitiers
Par Gwénaëlle Marchet-Legendre
Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe

Durant l'année 2022, le SRA Nouvelle-Aquitaine site de Poitiers a instruit 3756 autorisations d'urbanisme au titre du Code du Patrimoine Livre V. Sur cette base, 243 diagnostics ont été prescrits, dont 83 de manière anticipée, et 140 ont été réalisés sur le terrain, par deux opérateurs d'archéologie investis de cette mission de service public (l'Inrap et le Service archéologique départemental de Charente-Maritime). 61 prescriptions de fouilles préventives ont également été émises et 44 ont été réalisées durant l'année. La plus intense activité se marque dans le département de la Charente-Maritime, comme habituellement, ce territoire étant soumis à l'une des plus fortes pressions foncières de la Nouvelle-Aquitaine.

En 2022, 539 hectares ont fait l'objet d'une évaluation archéologique, et 30,5 ha ont été intégralement fouillés. La géographie des interventions suit celle de l'aménagement du territoire : si en Charente-Maritime, les opérations se répartissent de façon homogène sur l'ensemble du territoire, en Charente elles se concentrent sur le Cognaçais et l'agglomération d'Angoulême, en Vienne elles ne sont que très rares dans les plaines du Loudunais et majoritaires dans la vallée de la Vienne, et en Deux-Sèvres, seule la vallée de la Sèvre Niortaise a pu être le lieu des rares opérations prescrites dans ce département, peu attractif en terme d'activité foncière.

2022 apparaît en tous points une année exceptionnelle en termes d'activité. Pour exemple, 25 fouilles préventives ont été mises en œuvre sur le seul département de la Charente-Maritime. Ce constat peut tenir à la politique étatique de soutien aux projets, en période post-covid. Durant cette année intense, qui a forcément mis sous tension les plannings opérationnels des opérateurs pour les diagnostics comme pour les fouilles préventives, le Contrôle scientifique et technique du service et l'accompagnement permanent des agents du SRA ont été essentiels. Chaque diagnostic, chaque fouille a fait l'objet d'un suivi précis sur le terrain lors de nombreuses visites et réunions de chantier auprès des responsables d'opération, quels que soient la période de réalisation ou son lieu. Cette présence a d'ailleurs été unanimement salué par les responsables d'opération.

Dans le champ de l'archéologie programmée, à savoir la recherche archéologique non dictée par l'aménagement du territoire, le SRA site de Poitiers a autorisé et soutenu 55 opérations de recherche, couvrant tous les champs chronologiques définis par la Programmation Nationale de la Recherche Archéologique. Bien que l'ensemble des champs chronologiques soit représenté, il y a toutefois des disproportions en nombre d'opérations selon la période : une grande majorité des programmes de recherche concerne la période médiévale et moderne. Cette sur-représentation tient en premier lieu au dynamisme des équipes de recherches du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM), avec lequel la DRAC Nouvelle-Aquitaine a élaboré un partenariat scientifique visant à renforcer les études sur le patrimoine médiéval bâti et la formation des étudiants en archéologie dans ce domaine. En toute logique, le nombre d'opération dans ce domaine s'en trouve fortement renforcé. Les périodes anciennes (Paléolithique et Néolithique) sont également très bien représentées, principalement par le biais d'équipes universitaires internationales. Nous ne pouvons que regretter l'absence quasi-totale d'opération de recherche programmée concernant la Protohistoire au sens large. De même, désormais, l'Antiquité ne correspond qu'à une très faible part des opérations autorisées, avec seulement une seule opération nouvelle dans ce domaine. Cela tend à corroborer le constat de la nécessité du renforcement du soutien du service aux recherches des jeunes archéologues antiquisants sur cette partie du territoire national.

Dans le cadre de la gestion des données scientifiques de l'archéologie, le Service Régional, grâce au dispositif de gestion partagée des CCE avec l'Inrap, a mis en œuvre, pour la première fois sur le territoire national au sein d'un service archéologique autre qu'un Musée de France, un plan d'évacuation des collections conservées au sein du CCE de Poitiers. Ce document, essentiel pour permettre la mise en œuvre de l'évacuation des biens archéologiques mobiliers lors d'un sinistre, a ainsi établi les processus, ordres de priorité des évacuations des collections, procédures de protection in situ le cas échéant. Il s'appuie sur le réseau de l'association Bouclier bleu et d'institutions partenaires pour l'accueil en urgence des collections sinistrées. Désormais en phase test avec le SDIS 86, ce plan fait écho aux plans sécurité-incendie définis pour les cathédrales. Ce type de plan ne peut se faire qu'avec un inventaire parfaitement à jour des collections sous la garde du SRA conservées au sein du CCE. Les chantiers des collections et les reprises d'étude des mobiliers se sont donc poursuivis tout au long de l'année.

En 2022, la DRAC Nouvelle-Aquitaine révélait à la communauté internationale la découverte exceptionnelle de la grotte de la Licorne, dans la commune de Saint-Projet-Saint-Constant (Charente). Cette occupation de l'Age du Bronze, parfaitement conservée, se déploie au sein du réseau karstique de La Rochefoucauld, et révèle de multiples pratiques (funéraire et autres) de sociétés de l'Age du Bronze, sur plus de mille ans. Cette découverte a fait l'objet d'une reconnaissance d'intérêt international par le Conseil National de la Recherche Archéologique en novembre 2022, saluant par ailleurs l'excellence avec laquelle les inventeurs du site, l'association de recherches spéléologiques de la Rochefoucauld, ont déclaré leur découverte fortuite. En parallèle de ces démarches, les premières mesures conservatoires ont été établies par le Service Régional de l'Archéologie de la DRAC.

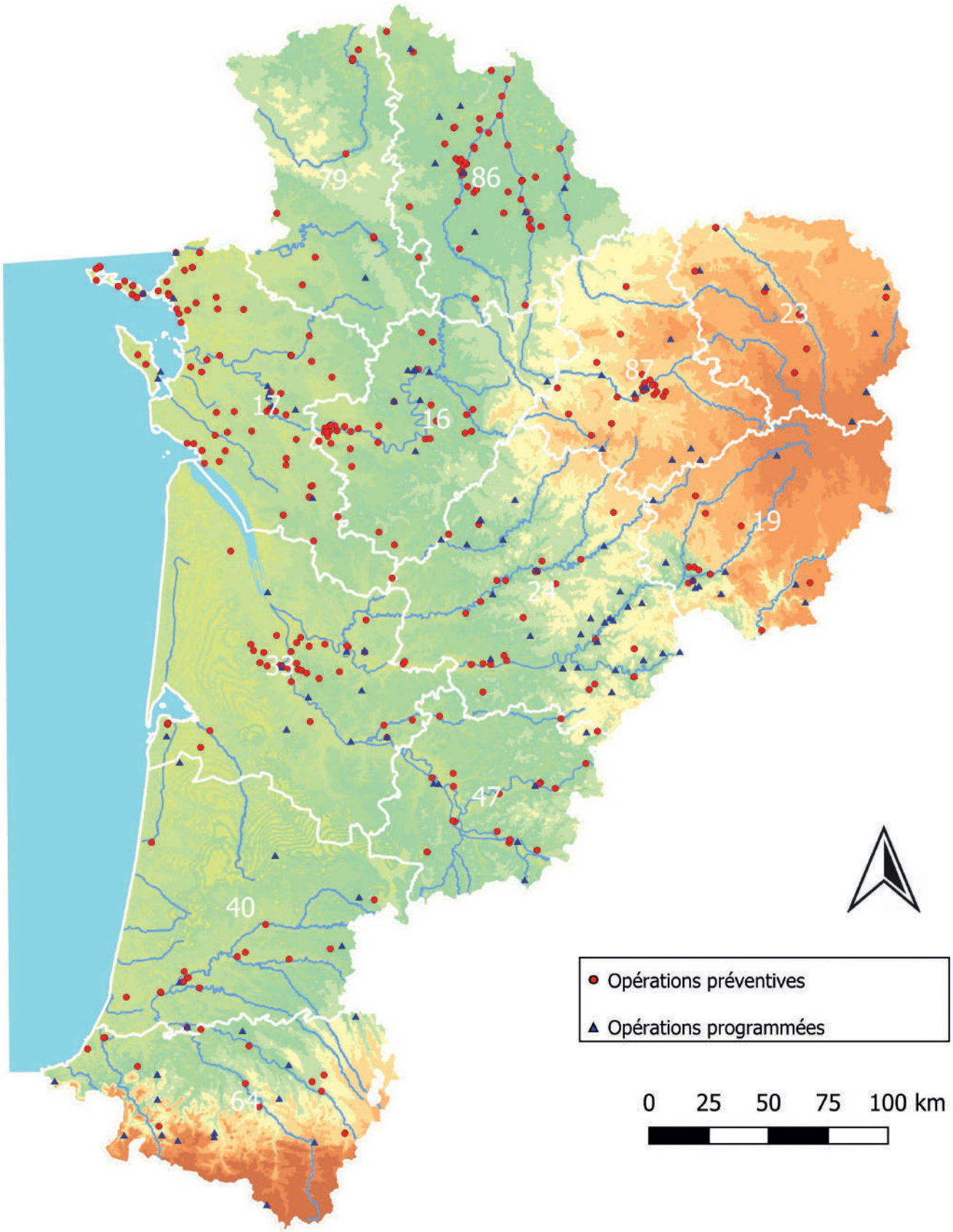
Le Bilan scientifique régional ici présenté vous livre la somme des résultats archéologiques acquis par le biais de cette activité de terrain soutenue, issue de l'archéologie préventive comme de l'archéologie programmée.

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 2 2

Travaux et recherches archéologiques de terrain

Carte des opérations en Nouvelle-Aquitaine



Axes de recherches de la programmation archéologique nationale

La « Programmation Nationale de la Recherche Archéologique » a été réactualisée en 2023. Élaborée par le Conseil national de la recherche archéologique (CNRA), instance scientifique représentative de l'ensemble des acteurs de l'archéologie nationale, elle fixe pour les années à venir les priorités de la recherche sur l'ensemble du territoire, métropolitain comme ultramarin, en milieu terrestre comme sous-marin ou fluvial. La programmation met en perspective les évolutions récentes de la discipline. Structurée en 16 axes thématiques déclinés ci-dessous, elle prend en compte les évolutions que les sociétés ont connues jusqu'à nos jours ainsi que les relations qu'elles ont, de tous temps, entretenu avec leurs milieux. Elle intègre également les grandes préoccupations sociétales et environnementales actuelles.

Axe 1 : Humanités de la fin du Pléistocène inférieur et du Pléistocène moyen

Axe 2 : Humanités du Pléistocène supérieur et du début de l'Holocène

Axe 3 : Les expressions graphiques pariétales en contexte

Axe 4 : Premières communautés paysannes : VIe millénaire – première moitié du IVe millénaire avant notre ère

Axe 5 : Affirmation et structuration des sociétés rurales et préurbaines : VIe millénaire – IVe siècle avant notre ère

Axe 6 : Le phénomène urbain de l'Âge du fer à l'Époque contemporaine

Axe 7 : Espace rural, peuplement et production agricole du second Âge du fer à l'Époque contemporaine

Axe 8 : Les pratiques rituelles : lieux de culte, espaces funéraires et autres formes d'expression, du Néolithique à l'Époque contemporaine

Axe 9 : Économies de production des âges des métaux

Axe 10 : Lieux de pouvoir des périodes médiévale et moderne

Axe 11 : Archéologie des sociétés amérindiennes et inuites pré- et post-contact

Axe 12 : Archéologie du monde contemporain

Axe 13 : Archéologie des conflits

Axe 14 : Archéologie des paysages

Axe 15 : Territoires maritimes, fluviaux et lacustres

Axe 16 : Archéologie du soin et de la santé

Liste des abréviations

- ***Organisme de rattachement des responsables de fouille***

BEN : Bénévole
COL : Collectivité territoriale
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
DOC : Doctorant ou post-doctorant
EP : Entreprise privée
INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives
MC : ministère de la Culture (SDA - DGPA)
SUP : Enseignement supérieur

- ***Nature de l'opération***

AET : Autre étude
APP : Aide à la préparation de publication
DOC : Étude documentaire
FP : Fouille préventive
FPr : Fouille programmée
MH : Fouille avant travaux sur Monuments Historiques
OPD : Opération préventive de diagnostic
PA : Prospection aérienne
PAN : Analyses
PCR : Projet collectif de recherche
PRD : Prospection diachronique
PRS : Prospection avec matériel spécialisé
PRM : Prospection au détecteur de métaux
PRT : Prospection thématique
PS : Prospection subaquatique
RA : Relevé d'architecture
RAR : Relevé d'art rupestre
SD : Sondage
SU : Sauvetage urgent

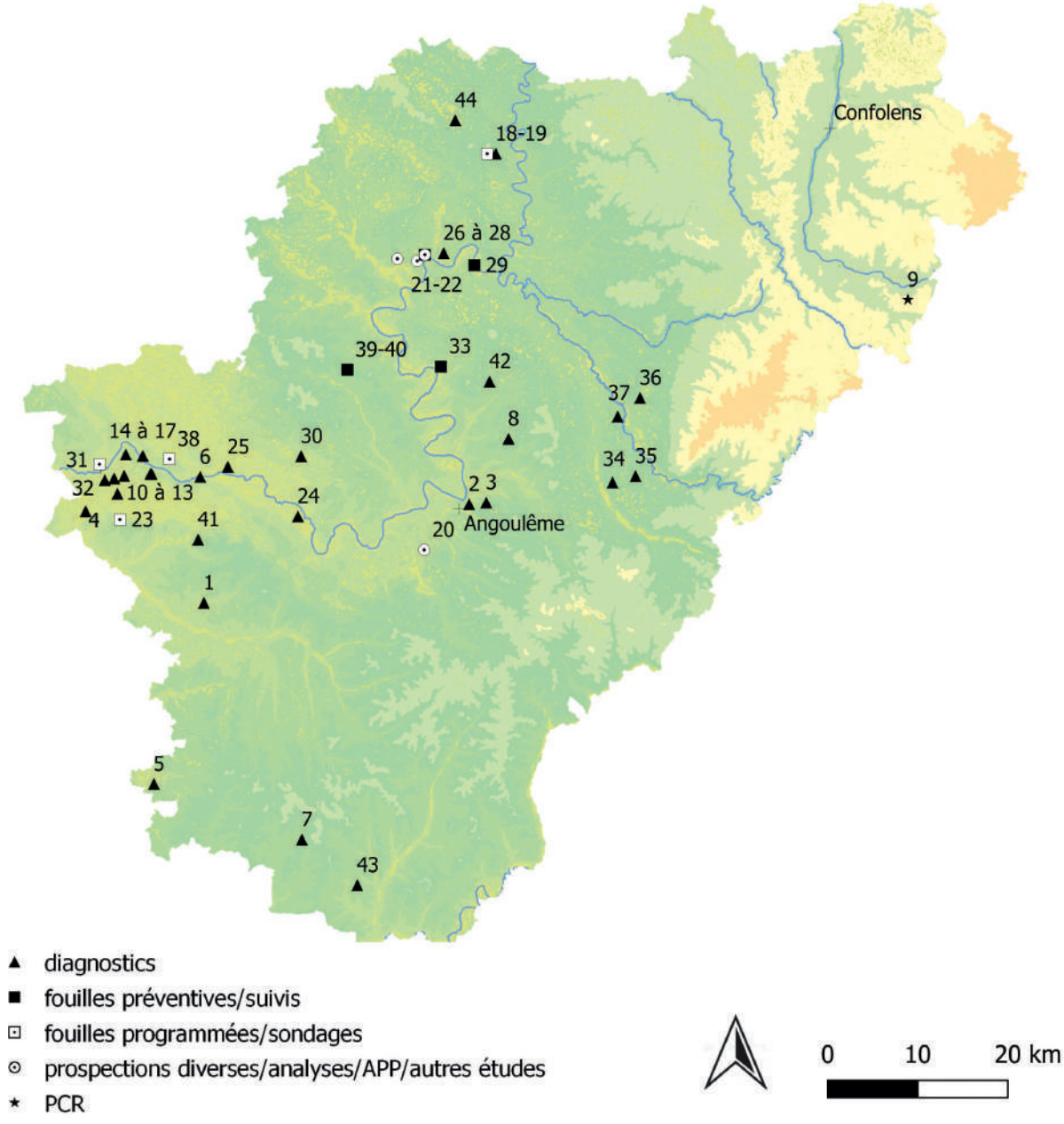
Tableau de présentation générale des opérations autorisées

	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Opérations interdépartementales	**TOTAL**
Analyse					2				1					**3**
Autre étude					2									**2**
Aide à la préparation de publication			1		1									**2**
Étude documentaire		1		1										**2**
Fouille préventive	5	9			6	8	6	5	6	1	1	3		**50**
Fouille programmée	4	6	5	3	13	3		2	6		5	3		**50**
Fouille avant MH								1						**1**
Diagnostic préventif	29	62	13	9	22	28	11	12	8	10	49	21		**274**
Projet collectif de recherche (PCR)	1	2			3	3	1	1	1	1	1		12	**26**
Prospection diachronique	1	1	3	2	1	2					2	4	2	**18**
Prospection au détecteur de métaux								1	1					**2**
Prospection avec matériel spécialisé	3	1			1			1			1		1	**8**
Prospection thématique		2			5	2	4	2	1				2	**18**
Prospection subaquatique														**0**
Relevé d'architecture	1	2												3
Relevé d'art rupestre					3				1					4
Sondage			3	1	2	4	1	1	4			2		18
Total	**44**	**86**	**25**	**16**	**61**	**50**	**23**	**26**	**29**	**12**	**59**	**33**	**17**	**481**

NOUVELLE-AQUITAINE
CHARENTE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE
2022



N°						N°	P.
207794	AMBLEVILLE	Église Saint-Pierre	MARTINS David	INRAP	OPD	1	34
207742	ANGOULÊME	Jardin nord de la cathédrale	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	2	35
207886	ANGOULÊME	Bel Air-Grand Font, impasse D'Auvergne	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	3	36
207875	ARS	Mongaret	BRUNIE David	INRAP	OPD	4	36
207851	BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE	6 Route de la Croix de Bussay lieu-dit le Portail	PELMOINE Thomas	INRAP	OPD	5	37
207834	BOURG-CHARENTE	Le Château	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	6	40
207694	BROSSAC	Chez Verdier, phase 1	BRUNIE David	INRAP	OPD	7	41
207919	CHAMPNIERS	Rue des Bouvreuils	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	8	41
207792	CHASSENON	De Cassinomagus à Chassenon. Genèse, mutations et réseaux, du Ier s. a.C. au X^{e} s	SICARD Sandra	COL	PCR	9	42
207739	CHÂTEAUBERNARD	Chemin Saint-Roch	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	10	42
207805	CHÂTEAUBERNARD	Les Dix Huit Un, VC 305	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	11	42
207979	CHÂTEAUBERNARD	Chemin de la Pallue I	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	12	43
207973	CHÂTEAUBERNARD	Chemin de la Pallue II	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	13	43
207761	COGNAC	Porte Saint-Jacques	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	14	43
207867	COGNAC	Rue du Dolmen le Breuil	CONNET Nelly	INRAP	OPD	15	45
207807	COGNAC	7 rue Grande, maison de la Lieutenance	LETOR Clément	EP	EB	16	45
207903	COGNAC	Fief aux Dames	TALLET Pascal	EP	FP	17	47
207730	COURCÔME	La Commanderie de Villegats	MARTINS David	INRAP	OPD	18	47
207892	COURCÔME	La Commanderie de Villegats	POINTEREAU Léo	INRAP	FP	19	49
207759	COURONNE (LA)	Abbaye	TERNET Sylvie	BEN	PRD	20	50
207916	FOUQUEURE	Champs de la Terne	BRUNIAUX Guillaume	CNRS	PRS	21	52
207917	FOUQUEURE	Croix Fouquet	BRUNIAUX Guillaume	CNRS	PRS	22	53
207703	GENTÉ	Combe des Gourdins	GOURVENNEC Michaël	INRAP	FP	23	56
207709	GRAVES-SAINT-AMANT	La Rente d'Ortre et Bois du Breuil, phase 2	CONNET Nelly	INRAP	OPD	24	56
207897	JARNAC	53 route de Luchac	BRUNIE David	INRAP	OPD	25	56
207821	LUXÉ	3 rue de la Croix des Vignauds	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	26	56
207853	LUXÉ	La Terne	PEIGNOT Sasha	EVEHA	FPR	27	57
207845	LUXÉ	Prairie des Loges	PEIGNOT Sasha	EVEHA	PRS	28	58
207810	MANSLE	Les Étroits, fleuve Charente	PEIGNOT Sasha	EVEHA	FPR	29	59
207743	MÉRIGNAC	Mas de la Rente	AUDE Valérie	INRAP	OPD	30	61
207956	MERPINS	Les Champs de Montignac	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	31	62
207959	MERPINS	Chemin des Meuniers	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	32	63
207760	MONTIGNAC-CHARENTE	Le château	PELLETIER Baptiste	CNRS	FPR	33	63
207722	PRANZAC	Impasse des noyers	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	34	64
207825	PRANZAC	Les Chaumes du Ruat, La Métairie Basse	FOLGADO - LOPEZ Mila	INRAP	OPD	35	65
207954	ROCHEFOUCAULD (LA)	Péruzet	KEROUANTON Isabelle	INRAP	OPD	36	65
207955	ROCHEFOUCAULD (LA)	Route des Saulnières	KEROUANTON Isabelle	INRAP	OPD	37	66
207638	SAINT-BRICE	Chevet de l'abbatiale Notre-Dame de Châtres	MONTIGNY Adrien	INRAP	FP	38	67
207865	SAINT-CYBARDEAUX	Théâtre des Bouchauds	CARPENTIER Lucie	EP	FP	39	67
207583	SAINT-CYBARDEAUX	Sanctuaire des Bouchauds	CARPENTIER Lucie	EP	FPR	40	68
207712	SEGONZAC	Au Malestier	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	41	70
207885	VARS	La Touche	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	42	72
207951	YVIERS	Le Bourg	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	43	74

Moyen Âge,
Temps modernes

AMBLEVILLE
Église Saint-Pierre

Le projet d'assainissement de l'église Saint-Pierre conduisit à la réalisation d'un diagnostic. Le secteur est archéologiquement sensible, avec 8 sites ou indices de sites recensés sur la commune.

L'église se dresse sur un promontoire dominant la vallée du Collinaud. Elle faisait partie de l'ancien diocèse de Saintes et appartenait à l'abbaye de Baignes. C'est un édifice orienté à nef unique sans voûte (le berceau en plâtre et briques a été déposé récemment), clocher et chevet plat. Son inscription aux Monuments historiques date du 24 mai 1965.

L'opération s'est déroulée du 28 mars au 1er avril 2022, sous la conduite de trois archéologues de l'Inrap. Sept tranchées furent réalisées manuellement et à la pelle de 800 kg pour l'intérieur et une partie de l'extérieur, ainsi qu'à la pelle de 2,7 tonnes pour tout l'extérieur. Trois sondages sont situés à l'extérieur et quatre à l'intérieur. Le mobilier céramique récolté dans les tranchées et dans une des sépultures a été étudié par B. Véquaud (Inrap). Sa chronologie s'échelonne de la période médiévale à moderne.

Parmi les vestiges figurent principalement des sépultures, des maçonneries et des niveaux de sols. Un des éléments les plus significatifs de ces découvertes est sans doute la maçonnerie de la tranchée 6 qui pourrait appartenir à l'ancien mur du chevet roman. Cette hypothèse se base sur l'observation du mur oriental du clocher qui se chaîne avec F6.2. La construction du nouveau chevet gothique a entraîné son arasement au nord, avec décalage du mur qui ne reprend pas le même tracé. Au sud, le constat est différent et il semble que le nouveau chevet, si on se réfère au mur nord supposé roman, reprenne *stricto sensu* le même tracé que son prédécesseur, remployant peut-être même une partie de son élévation.

Sept sépultures, ou supposées comme telles, ont pu être dégagées dans les tranchées 1, 4, 6 et 7. Ces inhumations ont été découvertes dans l'édifice même et du côté sud. Les deux sondages réalisés au nord n'ont livré aucune sépulture et peu d'éléments résiduels tels que des os. D'après ces premières observations, les terrains ne devaient pas ou peu servir de lieu de sépulture, du moins à l'époque médiévale et/ou moderne. Selon le cadastre de 1849, le cimetière était assez vaste et réparti autour de l'édifice. Ce plan confirme également que les tombes ne se déployaient pas vers l'est, au-delà du mur de la nef au nord et au-delà de la chapelle au sud. Les modes d'inhumation, pour celles observées, sont variables et se composent soit d'une fosse dans laquelle le corps est déposé, avec ou sans linceul, ou une fosse dans laquelle est installé un cercueil en bois, généralement clouté et avec ou sans linceul.



AMBLEVILLE, église Saint-Pierre, vue générale de l'église (cliché : D. Martins)

Les sondages, surtout ceux de l'intérieur de l'édifice, ont également permis la reconnaissance de plusieurs sols successifs, qui n'ont malheureusement pas pu être datés et leur relation avec les différentes structures pas clairement établie.

Enfin, les quelques creusements découverts au nord de la chapelle nord de l'église amènent à s'interroger sur une éventuelle occupation des terrains dans ce secteur.

Le mobilier mis au jour dans le creusement F3.1 se compose de pots et de cruches des XIe-XIIIe siècles.

Martins David



AMBLEVILLE, église Saint-Pierre, vue générale des sépultures dans la tranchée 1, au sud du chevet (cliché : D. Martins)



AMBLEVILLE, église Saint-Pierre, vue générale des creusements dans la tranchée 3, au nord de l'église (cliché : D. Martins)

Antiquité, Moyen Âge

ANGOULÊME
Jardin nord de la cathédrale

Cette intervention est liée au projet de restauration de la sacristie et du jardin nord de la cathédrale d'Angoulême. Il s'agit d'une démarche de diagnostic anticipé porté par la Drac. La cathédrale Saint-Pierre est classée au titre des monuments historiques depuis 1840 et l'emprise fait partie du site classé (loi 1930) des remparts d'Angoulême.

Ce diagnostic, concernant une emprise triangulaire de 480 m², a été mené par deux agents de l'Inrap du 7 au 11 février 2022. Cinq sondages ont été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 1,5 t. Ils ont été implantés en fonction des diverses contraintes spécifiques à l'emprise prescrite. La principale d'entre elles correspond à l'aménagement étagé de ce jardin et à la présence d'escaliers. En partie inférieure de l'emprise, au contact de la cathédrale, la présence de plusieurs réseaux a également limité les possibilités d'intervention. Cinq sondages répartis en différents points de l'emprise ont néanmoins pu être réalisés. D'une surface de 24,50 m², ils ont permis d'atteindre le substrat calcaire en plusieurs points.

L'emprise de ce diagnostic correspond pour partie à l'emplacement du cloître du chapitre cathédral érigé par l'évêque Girard II au début du XIIe siècle et progressivement détruit au cours du XIXe siècle. L'angle occidental de l'emprise était occupé par une chapelle latérale érigée par le duc d'Epernon pour accueillir la sépulture de son épouse.

Du point de vue archéologique, les résultats diffèrent fortement de ce qui aurait pu être attendu. En effet, aucun élément attribuable au cloître du chapitre cathédral ou à la chapelle d'Epernon n'a été mis au jour. Seul un épandage potentiellement médiéval a été perçu sous la forme d'un rejet de terre cuite pouvant

correspondre aux vestiges d'un moule à cloche. En revanche, ce sont des niveaux gallo-romains qui ont été observés en partie supérieure de l'emprise à des profondeurs relativement peu importantes. Il apparait donc que les travaux d'aménagements du XIX^{e} siècle ont fait disparaitre une grande partie des aménagements médiévaux à la suite d'un profond décaissement du sol le long du mur gouttereau nord de la nef de la cathédrale. La base de ce mur ayant été totalement reprise dans les années 1870-1880, il faut se questionner quant à la possibilité d'une profonde transformation de ce secteur au nord de la cathédrale y compris dans ces niveaux de fonctionnement.

L'élément majeur mis en évidence correspond à une chaussée attribuable au I^{er} siècle de notre ère. Au regard d'un alignement de blocs de pierre et de traces d'ornières, cette chaussée semble être orientée selon un axe est/ouest.

Si les éléments observés peuvent paraître limités, il faut les remplacer dans le contexte d'Angoulême où les données concernant l'organisation de la cité restent particulièrement peu nombreuses. La chaussée mise au jour représente l'un des très rares éléments viaire connu pour *Iculisma*. L'orientation de cette chaussée, même si elle ne peut être clairement déterminée sur une aussi petite surface, se fait selon une approximativement est/ouest. Nous serions donc ici en présence d'un *décumanus* si tant est qu'Angoulême ait alors été dotée d'une trame orthogonale.

Montigny Adrien

Antiquité

ANGOULÊME
Impasse d'Auvergne

Le diagnostic mené dans la cour de l'école primaire Émile Roux, a révélé des structures en creux contemporaines et aucun indice d'une occupation antérieure. La phase consacrée à l'arrière du bâtiment « Les Jonquilles », impasse du Petit Nice, a montré l'intense réaménagement de l'espace avec cependant des indices d'une occupation antique oblitérée par l'installation des bâtiments HLM.

Lœil Pascal

Antiquité

ARS
Mongaret

Le projet de construction d'un lotissement au lieu-dit Mongaret, à quelques kilomètres seulement au sud-ouest de la ville de Cognac, dans un environnement archéologique particulièrement sensible – une cinquantaine de sites ou indices de site, toutes périodes confondues, sont actuellement répertoriés dans un rayon d'à peine 2 km - est à l'origine du diagnostic. En périphérie du bourg, l'emprise de l'opération est située sur les terrasses alluviales anciennes de la vallée du Né, en rive gauche de ce dernier, à une altitude comprise entre 10 et 15 m NGF, dominant de 5 m à peine le fond de la vallée.

L'opération, qui s'est déroulée du 11 au 13 juillet 2022, a permis la réalisation de neuf tranchées uniformément réparties sur les 16 217 m² de la superficie totale du terrain d'assiette soit un pourcentage d'ouverture représentant 10,9 %.

Un minimum de 84 structures a été mis au jour. Composées pour l'essentiel de structures excavées (fossés, fosses et/ou de trous de poteaux) et de quelques rares murs, elles sont visibles entre 0,30 et 0,40 m de profondeur, dans les limons, sables et graves blanchâtres qui constituent l'essentiel du substrat, et sont localisées, à une exception près, dans la parcelle 504 dont la superficie représente les deux tiers de l'emprise du projet. Réparties sur l'ensemble de cette parcelle, une densité plus importante est néanmoins observée dans les tranchées 6 et 7.

Le mobilier récolté provient de trois tranchées uniquement au sein desquelles il est réparti dans huit structures seulement. Quantitativement assez pauvre, il est cependant très homogène chronologiquement. À l'exception de quelques rares fragments datés de la Protohistoire ancienne et de la fin du second âge du Fer, le mobilier illustre une occupation continue des lieux pendant le Haut-Empire romain depuis la période augusto-tibérienne et plus particulièrement la fin du Ier et la première moitié du II^{e} siècle ap. J.-C. Les fragments de *tegulae* éparpillés dans les colluvions ou associés à certaines structures non datées renforcent ce sentiment d'homogénéité. Du point de vue qualitatif, le bon degré de conservation des vases doit être souligné. Plusieurs

sont intacts ou pour le moins archéologiquement complets comme dans la fosse 612. De celle-ci encore on retiendra l'assemblage formé des différents éléments en céramiques sigillées, qui n'est pas sans évoquer ceux récemment mis au jour à Saintes, rue Paul Doumer dans un contexte funéraire bien identifié. Un tel contexte peut-il pour autant être envisagé s'agissant des vestiges mis au jour à Ars ? En totalité, certainement pas. Les « carrières » et les fossés d'un probable enclos de grande taille ne vont pas dans ce sens. Mais la présence d'une possible inhumation ne serait pas incohérente, ni d'ailleurs celle du petit enclos maçonné voisin.

Toujours à Saintes de telles structures ont été repérées dans la nécropole de la rue de l'Alma ou plus récemment sur le site de Montlouis fouillé. On le voit l'hypothèse est soutenable mais ne permet pas seule de rendre compte de l'ensemble des vestiges de l'occupation rurale mis au jour à Ars.

Brunie David

Antiquité, Période récente — *Bas Moyen Âge,*

BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE
6 route de la Croix Bussay, Le Portail

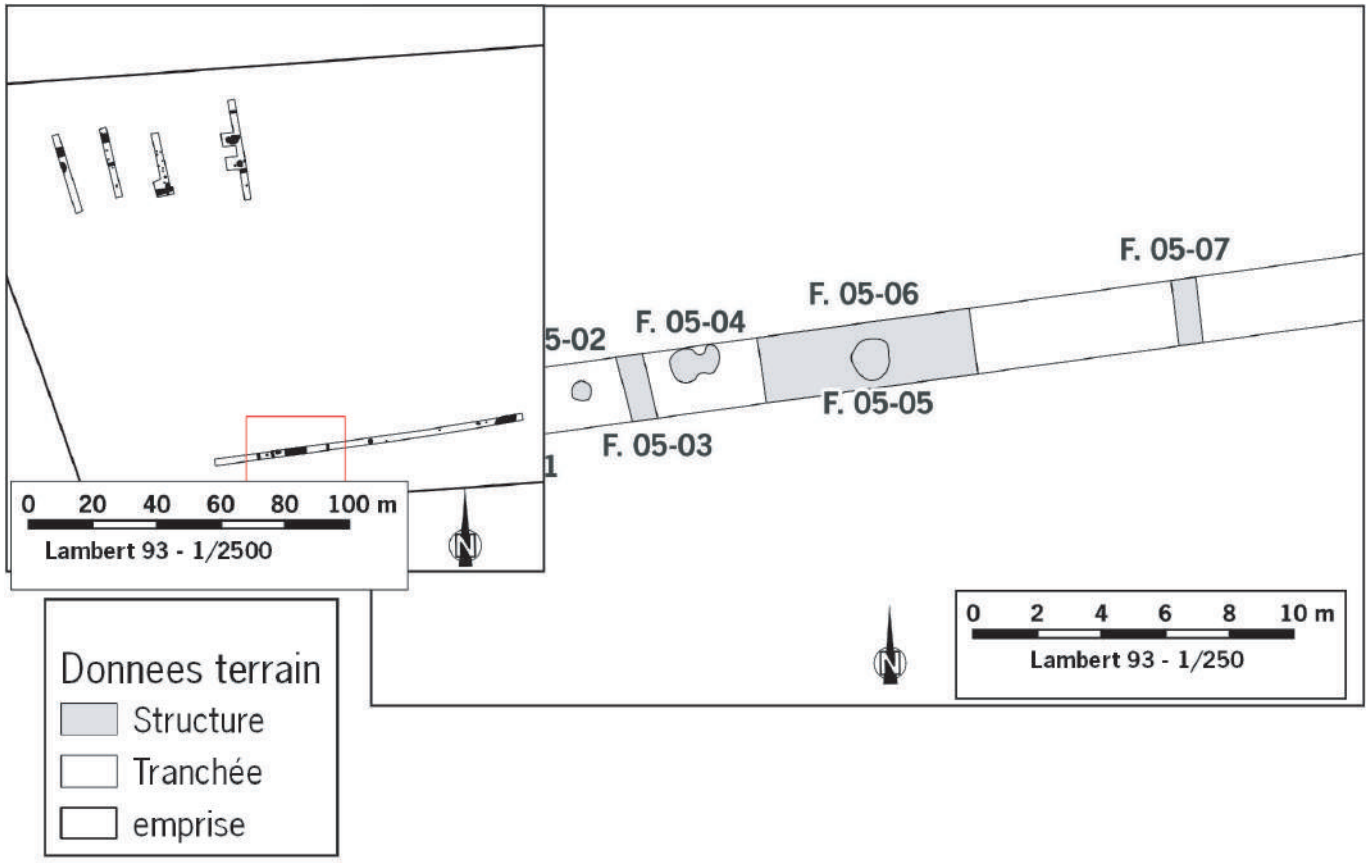
Le projet de construction d'un entrepôt agricole a déclenché la prescription d'un diagnostic par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit le Portail, au 6 route de la Croix de Bussay, sur une parcelle dont la partie orientale est une prairie pour chevaux et la partie occidentale un hameau moderne en phase d'abandon lent. La prescription de diagnostic porte sur l'intégralité de la parcelle ZW 11 (38 330 m^2). L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 13 au 17 juin 2022, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérés sur l'emprise du projet. Celle-ci est sensible archéologiquement, du fait de la présence d'une double enceinte fossoyée visible en prospection aérienne, interprétée comme édifiée durant la période Néolithique ou de l'âge du Fer au vue de sa forme, et parcourant la moitié ouest de la parcelle.

Les cinq sondages réalisés sur l'emprise du projet ont permis de préciser la position et la profondeur des structures fossoyées et de préciser les informations relatives à cette ancienne occupation. En plus de ce double fossé, une quarantaine de structures, creusées dans le calcaire marneux, ont été mises en évidence. Aucune de ces structures et aucun mobilier n'appartient à la période néolithique. La plupart de ces structures appartiennent à une occupation antique et à un site fossoyé de la fin de la période médiévale. Les structures dégagées sont recouvertes d'environ 20 à 40 cm de sédiment limono-argileux, contenant quelques tuiles antiques, médiévales et modernes dans la partie nord-ouest, et uniquement des tuiles médiévales et modernes dans la partie sud. Ce sol ne semble pas avoir subi de labours profonds mécanisés. Les structures se répartissent sur l'ensemble de l'emprise sondée, toutes les tranchées étant positives. Il s'agit essentiellement de structures en creux de type fossé, fosse et trou de poteau. Les comblements sont relativement homogènes d'une structure à l'autre et sont constitués de limon plus ou moins argileux, bruns à gris, compacts.

Le mobilier découvert dans les structures ou prélevé dans leurs niveaux d'apparition est bien conservé et relativement abondant. Les plus anciennes formes céramiques reconnues, retrouvées dans des ensembles clos, ou associées à des céramiques plus récentes, sont des amphores vinaires de Tarraconaise et des vases en *Terra Nigra*, attribuables à la période augusto-tibérienne (10-30). Associés ou isolés, se trouvent également des éléments céramiques pouvant être situés au IIe et III^e siècles de notre ère. À cette céramique antique est associée plusieurs ensembles fauniques et de malacofaune, en particulier un bœuf entier découvert dans une fosse. Plusieurs éléments métalliques découverts s'avèrent relativement intéressants, en particulier des clous de chaussures et une fibule en alliage cuivreux datés entre 50 av. J.-C. et 50 ap. J.-C. Enfin, en sus de tuiles médiévales à crochet dont la production est estimée entre le XI^e et le XVI^e siècle, de rares tessons datés du XIV^e au XVI^e siècle ont été découverts en surface ou en comblement de structures en creux. Le tesson médiéval le plus remarquable, tesson peint avec décor en virgule à l'ocre rouge daté du XIV-XV^e siècle, a été découvert dans le fossé intérieur, dans un niveau où une fosse a été creusée afin d'aménager une pile de pont avec une base et un fût de colonne en réemploi.

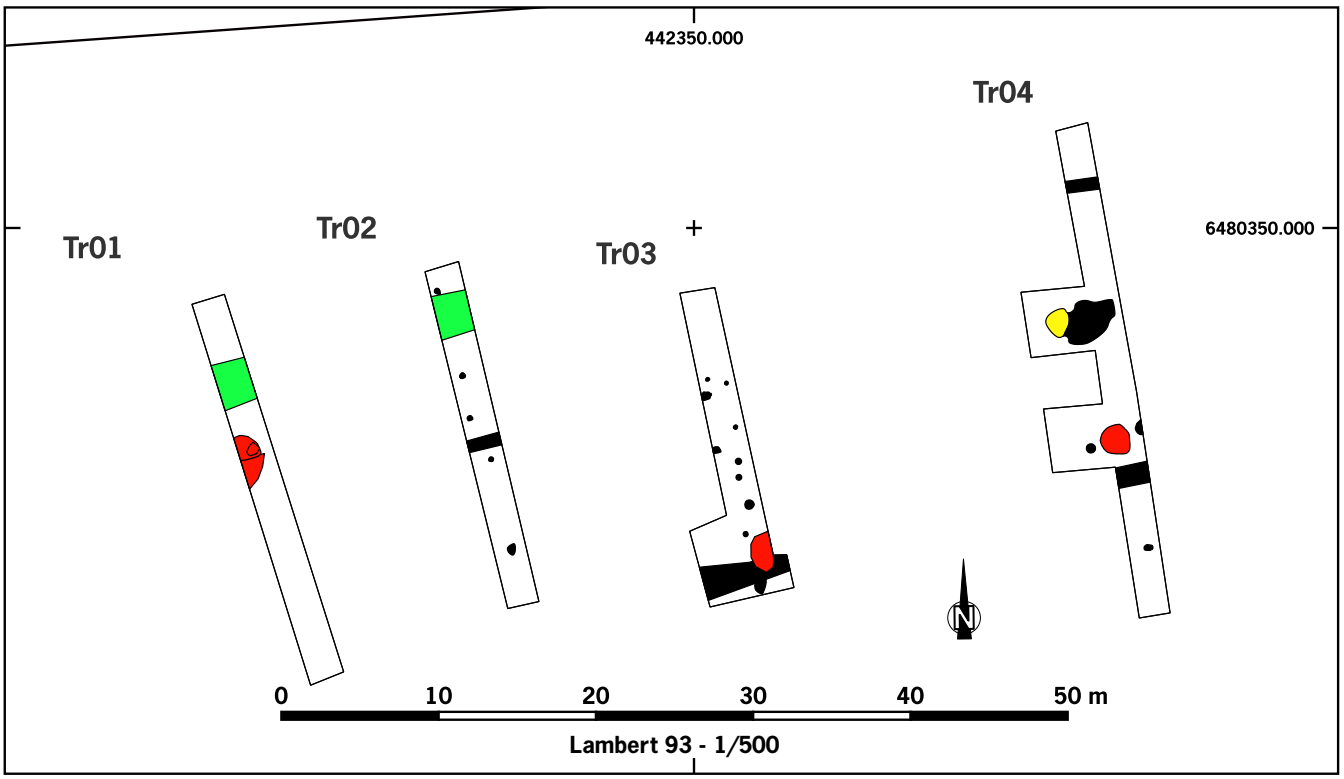
La fouille des structures du lieu-dit le Portail permettrait de compléter avantageusement les données récoltées lors de ce diagnostic, permettant de caractériser les occupations antiques et médiévales, qui semblent s'étendre au-delà de l'emprise de l'entrepôt. Elle livrerait de précieuses informations sur un mobilier antique présent dans un secteur géographique non connu, et sur une occupation médiévale, semble-t-il défensive, habitée par l'écuyer Ithier Léger à la fin du XVI^e siècle. Ce secteur semble être au centre de l'enceinte centrale médiévale et pourrait être intéressant à investiguer à l'avenir.

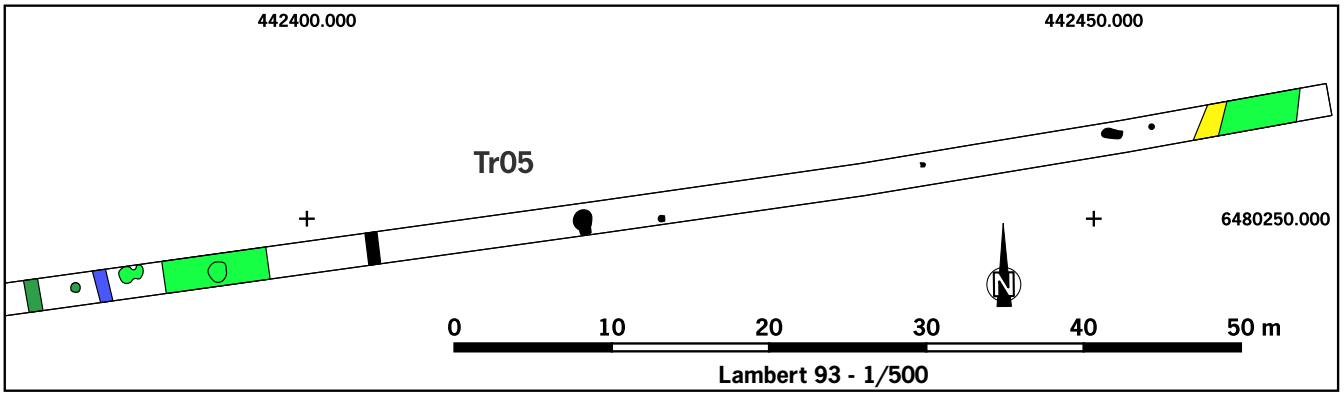
Pelmoine Thomas, Baudry Anna, Guitton David





BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE, route de la Croix de Bussay, fig. 1 :
Plan et photographie des structures F. 5.5 et F. 5.6 (levé topographique P. Texier ; clichés, SIG et DAO T. Pelmoine)





Données du diagnostic

D140536_Ouverture

emprise

Période

- Protohistoire ?
- Antique
- Moyen-âge
- Moyen-âge ?
- Moderne ou contemporain
- Indéterminée

BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE, route de la Croix de Bussay, fig. 2 :
Plan catégorisé des vestiges archéologiques par période (levé topographique P. Texier ; clichés, SIG et DAO T. Pelmoine)

BOURG-CHARENTE
Le Château

Le village de Bourg-Charente, situé à l'ouest du département entre Cognac et Jarnac, se développe sur le versant sud du vallon du fleuve autour de son église Saint-Jean-Baptiste. Le versant qui lui fait face adopte un relief plus abrupt et se présente davantage comme un éperon surplombant la Charente de près d'une vingtaine de mètres. Un franchissement du fleuve assure actuellement une circulation aisée entre ces deux espaces. Les qualités stratégiques indéniables du lieu ont servi d'assise à la construction d'un château, propriété du seigneur de Bourg. Le premier édifice remonterait au X^e^ siècle sans assurance toutefois sur sa localisation d'autant que ce dernier est en grande partie détruit durant la guerre de Cent Ans, vers 1376. Il est reconstruit à la fin du XV^e^ siècle sur le site actuel. Le château actuel présente peu de vestiges de cette période à l'exception de portions d'enceinte et de douves très profondes encerclant la résidence depuis le coteau de l'éperon calcaire. Deux campagnes de reconstruction réalisées aux XVII^e^ puis XIX^e^ siècles ont largement remodelé l'espace limitant d'autant toute lecture de la topographie des lieux pour le Moyen Âge. Le site est racheté en 1921 par la société Marnier-Lapostolle (possession du groupe Campari depuis 2016) qui y produit encore de nos jours le Grand Marnier (Gaillard 2005, p. 144-146).

Le souhait de création d'un centre d'accueil de visiteurs avec un circuit de visite a motivé une demande anticipée de diagnostic. Onze tranchées de sondages ont été réalisées aux abords immédiats du site castral. De nombreux vestiges sont apparus malgré l'arasement important constaté sur certains secteurs.

À l'exception de quelques restes de mobilier lithique (fragment de hache polie) suggérant une occupation des lieux ou de ses abords dès le Néolithique, les premiers vestiges appartiennent à la fin de l'âge du Fer (120 à 50 av. J.-C.). Ils se manifestent au nord du site, en bordure d'éperon, sous la forme d'un fossé. Ce secteur a toutefois subi d'importants terrassements pour l'installation d'un terrain de tennis.

Au contraire, les vestiges découverts au sud du site présentent un très bon état de conservation. Ils attestent d'une occupation établie au plus tôt durant le XIII^e^ siècle et « figée » au cours du XVII^e^ siècle.

Les franges de l'éperon ont vraisemblablement été utilisées comme carrières en adoptant un mode d'extraction extensif. Des bâtiments ont, dans un second temps, été édifiés au sein de cet espace. Au moins trois ensembles bâtis ont été identifiés dont deux installés au sein de carrières. Les parties excavées bénéficient d'un très bon état de conservation au contraire des constructions assises sur le plateau calcaire. Elles témoignent par ailleurs d'une mise en œuvre relativement soignée même si la nature de ces constructions n'a pas pu être précisée malgré la fouille des niveaux d'abandon préservés au sein des caves. Seul un dégagement complet de ces différents ensembles permettrait de mieux appréhender leur organisation respective et leur relation avec le château à savoir si ceux-ci précèdent le développement du site castral ou s'ils lui sont associés (basse-cour).

Cette dernière hypothèse paraît d'ailleurs privilégiée au regard des vestiges découverts au sud des douves où la présence d'un second fossé, dont le tracé fut partiellement reconnu au sein de deux tranchées du diagnostic, est envisagée. L'escarpe semble par ailleurs habillée sur la partie orientale par une maçonnerie complétée vers l'ouest par une construction plus monumentale. Le développement d'un ouvrage défensif avancé telle une barbacane située en partie médiane du front sud paraît très probable. Ce type de dispositif défensif constitue, à partir du XIV^e^ siècle, une réponse au développement de l'utilisation de l'artillerie pour protéger les accès aux places fortes. La plupart des vestiges



BOURG-CHARENTE, le château, aperçu de la maçonnerie (ouvrage avancé) découverte aux abords des douves (cliché : E. Barbier)

observés au contact des douves actuelles semble donc participer d'une reconfiguration du site. Des terrasses se développent sur ce secteur moyennant des apports massifs de matériaux issus pour certains de démolitions, mais le mobilier qui y est mêlé ne permet pas de les associer aux premières mentions de la seigneurie (X^{e} siècle).

Ces différentes tranchées de diagnostic attestent donc d'une occupation précoce de l'éperon, probablement dès la période néolithique puis au cours de La Tène. L'occupation castrale paraît toutefois omniprésente sur l'ensemble de l'espace avec une plus forte densité de vestiges sur la frange sud en bordure de la falaise qui surplombe la Charente. Les observations réalisées traduisent donc un événement assez soudain et global qui semble avoir été opéré autour du XV^{e} siècle. Il participe d'une restructuration du site qui paraît effective au sortir de la Guerre de Cent Ans sous la direction de Jean Bragier, alors seigneur de Bourg. Les espaces « démantelés » demeurent ouverts et massivement remblayés pour les secteurs situés à proximité immédiate du château afin de créer des terrasses épousant le relief particulièrement escarpé. Deux phases d'aménagements ont toutefois été identifiées. La première fait suite aux destructions (XV^{e} siècle). Quelques sols ont été identifiés, mais ils semblent relever d'agencements paysagers (allées) en aires ouvertes. La seconde phase de remblaiement de l'espace se concentre autour des XVI^{e}-XVII^{e} siècles et donne au site sa configuration actuelle. Les campagnes de travaux réalisés sur le château dès le XVIII^{e} siècle avec la construction du pavillon sud puis les reconstructions du XIX^{e} siècle semblent épargner les abords du site, préservant ainsi les vestiges archéologiques.

Barbier Emmanuel

- Gaillard dir. 2005
- Gaillard J.-P. (dir.) : *Châteaux, logis et demeures anciennes de la Charente*, librairie Bruno Sepulchre, 2005.

Antiquité

BROSSAC
Chez Verdier, phase 1

Le projet d'extension d'une carrière de sables et de graviers, localisée au lieu-dit Chez Verdier, est à l'origine d'une opération de diagnostic archéologique sur une superficie de 37 272 m².

L'opération a permis la mise au jour de quelques trous de poteaux, d'un fossé et de quelques éléments de mobilier attribuables à l'époque romaine.

Ces résultats, plus que modestes, sont conformes à ceux généralement obtenus dans ce secteur, où les terrains détritiques d'âge tertiaire ne livrent que peu d'indices d'occupations passées.

Brunie David

CHAMPNIERS
Rue des Bouvreuils

Faisant suite à une demande anticipée d'opération archéologique préventive en amont d'un projet d'aménagement sur la parcelle AP 514, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison notamment de la proximité du projet avec le cœur ancien du bourg, et surtout en raison de la mention de la découverte d'une sépulture sous tuiles à rebord en 1953 lors des travaux de nivellement pour la construction du stade de football.

La parcelle à diagnostiquer se trouve au milieu du versant sud du ruisseau de Champniers qui entaille l'étage supérieur du Kimméridgien (calcaire et marne, j8b ; Bourgueil et al., 1970). Une grosse partie de la parcelle (6 563 m² sur 17 648 m²) n'a pu être diagnostiquée en raison de la présence de forts talutages au sud et au sud-est des terrains, de réseaux électriques enterrés et de courts de tennis qu'il nous a été demandé d'épargner en accord avec le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

La partie praticable consistait en un accès en enrobé en pente et en un terrain de football avec ses abords immédiats à 86 m NGF. Le sous-sol est fortement remanié puisqu'il a fallu niveler le versant en terrassant la pente au sud et en accumulant au contraire un puissant remblai, jusqu'à 2,30 m d'épaisseur, au nord.

Dans ce contexte, nous n'avons décelé aucun indice archéologique, pas même en position secondaire. Deux riverains présents lors des travaux d'aménagement du stade de football nous ont rapporté qu'il y avait plusieurs tombes alignées et qu'elles avaient été alors fouillées.

Moutarde Bénédicte

Antiquité

DE *CASSINOMAGUS* À CHASSENON
Genèse, mutations et réseaux du Ier s. a.C au Xe s. p.C.

Cf. notice en fin de volume rubrique projets collectifs de recherche

Sicard Sandra

Époque moderne

CHÂTEAUBERNARD
Chemin Saint-Roch

Ce diagnostic archéologique réalisé dans le secteur archéologique sensible du chemin Saint-Roch (commune de Châteaubernard) a permis la découverte de deux fossés parcellaires d'époque moderne et de six fosses de plantation. Il a documenté l'information relative à la couverture sédimentaire.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

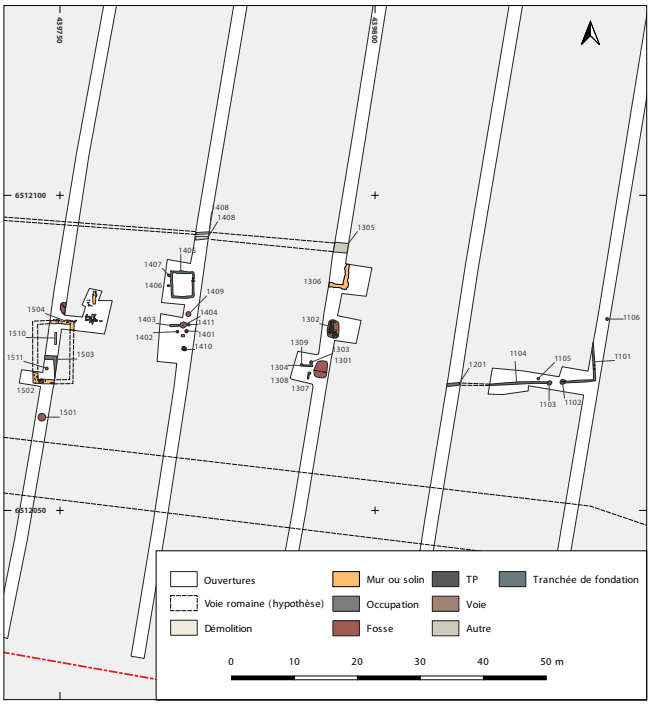
Antiquité

CHÂTEAUBERNARD
Voie communale n° 305, Les Dix Huit Un

Le diagnostic, réalisé sur 137 564 m² dans le cadre du projet d'aménagement de chais de stockage, a permis la découverte d'un axe routier de la période romaine associé à un ensemble de structures d'habitat datées entre la période augustéenne et le Bas-Empire (IVe siècle), le tout sur une superficie d'environ 3 ha. Il pourrait s'agir d'un segment de la voie menant de Saintes à Périgueux, traditionnellement située 200 m plus au sud. L'occupation antique s'organise de part et d'autre de cet axe. À l'est, elle comprend un enclos palissadé marqué par une tranchée de fondation associée à un accès. Plus à l'ouest, deux grandes fosses quadrangulaires, datées du Haut-Empire et pouvant être interprétées comme des celliers, sont situées à proximité des vestiges d'un bâtiment sur solin. Toujours le long de la voie, mais un peu plus à l'ouest, un bâtiment en pierre de 10,16 m par 6,48 m pourrait correspondre à l'édifice principal de cette occupation. D'autres vestiges, dont des restes de fondation d'un autre bâtiment, ont été identifiés immédiatement à l'est. La mauvaise conservation de ces structures archéologiques rend cependant leur interprétation difficile au stade du diagnostic.

Enfin, à l'ouest, mais cette fois au sud de la voie, les vestiges ténus d'un mur en pierre ou plus probablement d'un solin témoignent de la présence d'un autre bâtiment antique. Le mobilier en relation semble indiquer une occupation plus tardive dans ce secteur, attribuée au IVe siècle.

Maguer Patrick



CHATEAUBERNARD, dix-huit-un, plan du secteur sud-est (DAO : P. Maguer)

Protohistoire,
Époque contemporaine

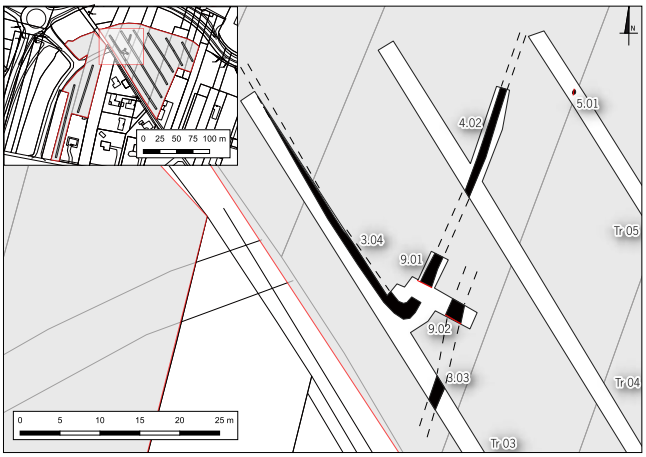
CHÂTEAUBERNARD
Chemin de la Pallue I

Dans le cadre d'un projet de plusieurs constructions sur une superficie de 2,28 hectares, deux diagnostics archéologiques ont été engagés. Le secteur étant très sensible du point de vue archéologique, deux arrêtés de prescription ont été émis. L'emprise se situe en partie orientale de Châteaubernard, enserrée entre la vaste zone industrielle, la D 149, les rues de la Trache, Via Agrippa et Voie romaine ou chemin de la Pallue.

Le diagnostic du chemin de la Pallue I, d'une surface de 16 149 m², a été réalisé du 29 novembre au 2 décembre 2022, par deux archéologues de l'Inrap, sous la forme de neuf tranchées de sondage continues, espacées d'environ 15 m.

Une dizaine de fosses et fossés a été mise au jour. L'attribution chronologique de ces structures a été complexe du fait de la rareté voire de l'absence de mobilier archéologique. Seules les grandes fosses ont pu être datées du XVIII-XIX[e] siècle. Les fossés eux, pourraient être plus anciens et probablement en lien avec les occupations protohistoriques mises au jour en 2009 et 2011, en périphérie, sur le site de Bellevue.

Audé Valérie



CHÂTEAUBERNARD, chemin de la Pallue I, le fossé d'enclos composé des sections 3.04, 9.01 et 4.02 (levé P. Texier, cartographie : V. Audé)

CHÂTEAUBERNARD
Chemin de la Pallue II

Cette seconde emprise se situe en partie orientale de Châteaubernard, enserrée entre la vaste zone industrielle, la D 149 et la rue de la Trache.

L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 29 novembre au 2 décembre 2022 sur 6 688 m², par une équipe d'archéologues de l'Inrap, sous la forme de trois tranchées de sondage continues, espacées d'environ 15 à 18 m.

Aucun indice ou vestige n'a été vu au cours de cette intervention.

Audé Valérie

Bas Moyen Âge,
Période récente

COGNAC
Quai Maurice Hennessy, Porte Saint-Jacques

Cette intervention est liée au projet au projet de restauration de la porte Saint-Jacques à Cognac. Cette porte, constituée d'un passage flanqué de deux tours, est l'un des deniers vestiges visibles de l'enceinte urbaine médiévale de la ville de Cognac. Cette porte, qui fonctionnait avec le pont permettant le franchissement de la Charente, est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 15 mai 1925. Il s'agit d'une démarche de diagnostic anticipé avant définition du projet de restauration et de valorisation de cette porterie, porté par la communauté d'agglomération de Grand Cognac.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 158 m², a été mené par deux à trois agents de l'Inrap du 28 février au 11 mars 2022. Trois sondages manuels ont été effectués manuellement parallèlement à des observations concernant les élévations.

Deux sondages ont été réalisés à l'intérieur des salles basses des tours de la porterie et le troisième au niveau de la terrasse sommitale de la tour sud. En parallèle, une lecture des élévations, complémentaire aux études déjà réalisées, a été effectuée. Cette observation des élévations a été faite depuis le sol hormis au revers de la tour sud où un échafaudage a été installé afin de permettre l'accès aux parties supérieures de la porterie.

Les sondages réalisés dans les salles basses ont permis de documenter l'état initial des sols ainsi que leur niveau d'apparition et la nature des remblais venant les recouvrir. Ils ont également permis de compléter partiellement la connaissance de l'organisation des ouvertures de tir de ce niveau. Dans la salle basse de la tour nord, une seconde ouverture de tir a pu être mise en évidence ainsi qu'une grande ouverture plus tardive se développant vers les bâtiments adossés à la tour.

Le sondage réalisé sur la terrasse sommitale de l'une des tours de la porte, ainsi que des observations portant sur les élévations, incitent à voir un rabaissement ancien de l'ensemble de la porte ou un profond changement de projet en cours de construction. Il apparait en effet qu'il manque au moins un demi-niveau, ce qui est notamment perceptible par le fait que les voûtes couvrant l'étage supérieure recoupent des portes qui étaient desservies par les escaliers à vis présents dans chacune des tours. L'hypothèse pouvant être avancée est donc celles de tours à quatre niveaux dont seules les salles basses étaient couvertes de voûtes. En l'état, il n'est guère possible d'être catégorique sur ce point, pourtant important dans la compréhension de cet édifice. La lecture des élévations permet également de mieux appréhender le dispositif défensif originel de cette porte et de mettre en évidence des transformations que l'édifice paraît avoir subi.

Enfin, si de nombreux graffitis, datant des périodes carcérales de ces tours, étaient connus, il se sont avérés plus nombreux qu'estimés et surtout présents sur des supports variés parfois fragiles. Il s'agit tout aussi bien de crayonnés sur des enduits friables que de quasi bas-reliefs sculptés dans des blocs de parement.

Montigny Adrien



COGNAC, Porte Saint-Jacques, vue générale (cliché : A. Montigny)

Néolithique

COGNAC
Rue du Dolmen, Chemin du Breuil

Les investigations archéologiques menées sur le projet immobilier a révélé la présence de vestiges mobiliers, essentiellement lithiques, en grande majorité attribuables au Néolithique mais conservés en position dérivée dans des colluvions récentes. Ces découvertes font écho à celles réalisées quelques centaines de mètres à l'est, sur le même rebord de plateau, et confortent l'installation sans doute relativement importante de populations durant le Néolithique et peut-être une partie de la Protohistoire ancienne sur ce secteur du plateau de Cognac.

Connet Nelly

Moyen Âge

COGNAC
7 rue Grande, maison de la Lieutenance

La « maison de la Lieutenance » est située dans la ville de Cognac, à l'angle de deux rues principales du bourg : la rue du Plessis et la rue Grande, qui mène au château. Elle présente deux façades en pan de bois sur rue élevées sur un rez-de-chaussée en pierre et elle comporte un niveau de cave menant à une galerie souterraine reliant les sous-sols de deux maisons voisines. Une petite cour intérieure occupe l'angle nord-ouest de la parcelle. L'objectif de l'étude archéologique était de préciser la datation de l'édifice et de vérifier son authenticité, une hypothèse suggérant que l'ensemble avait été reconstruit au XVII^{e} siècle. Plusieurs grandes phases de construction ont ainsi été identifiées, précisées par la réalisation de datations dendrochronologiques.

Une maçonnerie en moyen appareil dans le mur mitoyen au nord a permis de mettre en évidence la présence d'une maison du XIII^{e} siècle dont les ouvertures ouvraient sur la parcelle située au sud, indiquant qu'aucune construction n'existait avant la maison en pan de bois. Le niveau de comble de la maison nord a été reconstruit en moellons au cours des XIV^{e}-XV^{e} siècles et de nouveaux jours éclairant le dernier étage ont été percés. Parallèlement à ces travaux, des aménagements ont été réalisés au XIV^{e} siècle dans une galerie souterraine située sous la rue Grande, servant sans doute de lieu d'extraction de pierres calcaires. Des arcs ont ainsi été créés pour consolider le passage menant à la cave de l'immeuble voisin à l'est. Ceux-ci ont par la suite été repris avec une nouvelle maçonnerie et une arcature aux XIV^{e}-XV^{e} siècles.

Le bâtiment occupant la parcelle d'angle a été construit à la fin du XV^{e} siècle. Les façades en pan de bois ont été montées vers 1492-1494 d'après les analyses dendrochronologiques. Elles s'élevaient sur deux étages au-dessus d'un rez-de-chaussée maçonné qui accueillait deux boutiques séparées par un mur de refend et une cage d'escalier. La structure principale du pan de bois du



COGNAC, maison de la Lieutenance, fig. 1 :
La baie et le parement en moyen appareil du mur mitoyen nord appartenant à une habitation du XIII^{e} siècle (cliché : Atemporelle).

premier étage était identique à celle d'aujourd'hui. Elle était complétée par une ossature secondaire à colombes et petites croix de Saint-André sur au moins une travée que l'on observe dans l'angle sud-ouest de la façade. D'anciennes mortaises sur les sablières hautes et des

pièces sciées sur place témoignent de l'état ancien du pan de bois en élévation à ce niveau. Le second étage est de facture différente avec un simple agencement de grandes croix de Saint-André et de colombes. Le niveau de charpente paraît avoir été construit selon le principe des fermes et pannes d'après les bois remployés dans la structure actuelle.

L'édifice a été lourdement remanié à la fin du XVI^e siècle-début du XVII^e siècle lorsqu'il était occupé par le lieutenant-général de Cognac. L'ensemble du rez-de-chaussée a alors été reconstruit avec un passage couvert menant vers la cour intérieure ; la structure secondaire du pan de bois du premier étage a été reprise en sous-œuvre pour insérer les motifs en épi, losanges et les colombes et décharges, et les façades des maisons voisines dans la cour ont été reparementées en grand appareil. Un embellissement intérieur a également été apporté par l'ajout de peintures murales dans les pièces sud de la maison.

D'autres lourds travaux, peut-être contemporains de la phase 5, ont lieu dans l'édifice : reconstructions de parements, percement de portes et de communications entre les pièces et les parcelles voisines, et reprise des marches de l'escalier.

Le bâtiment en pan de bois de la fin du XV^e siècle était construit selon un modèle local comprenant de forts poteaux et des consoles assurant l'encorbellement, mais il se différencie des édifices de la ville par des sculptures travaillées et par l'utilisation d'une ossature secondaire très consommatrice en bois. L'organisation du rez-de-chaussée est également particulière puisque nous retrouvons deux boutiques aménagées dans un même édifice, séparées par une cage d'escalier en retrait de la façade. Enfin, la « maison de la Lieutenance » se caractérise par l'emploi d'une ossature à motifs différents au premier étage dont l'origine reste à déterminer : aucun exemple de ce type n'existe ailleurs dans le département, ni dans les territoires voisins. Elle est en revanche très similaire à des constructions de la fin du XVI^e siècle que l'on observe en Bretagne. Une étude archivistique permettrait peut-être d'en apprendre plus sur l'origine du lieutenant-général ou sur le chantier et de vérifier cette nouvelle hypothèse concernant une possible influence bretonne dans la conception de ces motifs.

Letor Clément et Marot Émeline



COGNAC, maison de la Lieutenance, fig. 2 : Proposition de phasage des façades sur rue (DAO : C. Letor).

Paléolithique moyen

COGNAC
Fief aux Dames

L'opération s'est déroulée du 10 octobre au 11 novembre 2022. Le décapage a été réalisé sur près de 90 m de longueur et sur 10 m de large, conformément à l'emprise et au cahier des charges initial. En moyenne, la profondeur de décapage se situe à 1,10 m. Le volume excavé est d'environ 1000 m^3. Au terme de l'opération de fouille, 2858 objets ont été récoltés lors du décapage mécanique et topographiés. Les tests manuels ont permis de récolter 525 objets supplémentaires.

La stratigraphie présente un dépôt de pente alimenté par la cryoclastie du substrat calcaire santonien et préservé préférentiellement sur le haut de versant de la combe des Dames. Les faciès de dépôt sont symptomatiques d'apports de versant mis en place en contexte périglaciaire, notamment par la cryoreptation, le ruissellement et des coulées de débris. Deux principales unités constituent la base de cette séquence :

- au sommet, un dépôt à matrice sablo-limoneuse blanchâtre (unité Ls), plus grossier et lité dans sa partie inférieure (Ls2), surmontée au nord du site par une unité Bk brune indurée ;
- à la base, au contact avec le substrat, un dépôt à matrice sablo-limoneuse orangée (unité Lb).

La mise en place de ces dépôts est polyphasée.

Le niveau archéologique s'insère dans la partie basale de la séquence stratigraphique (unité Lb principalement, puis plus sporadiquement dans les unités Ls et Bk au nord de la tranchée). Les datations OSL du sédiment contenant le niveau archéologique s'étalent de la fin du stade isotopique 3 au LGM. Le mobilier présente des états de surface majoritairement marqués par des altérations importantes (population taphonomique 1 : patines blanches fortes, esquillements sur les bords, arêtes émoussées, gélifraction intense). Une petite partie du mobilier est peu altérée (population taphonomique 2), suggérant donc *a minima* deux phases d'occupations diachroniques. Les tests de tamisage montrent que la fraction fine a disparu, le tri granulométrique est avéré.

La quantité de nucléus (notamment les nucléus peu investis) et la surreprésentation des éclats corticaux indiquent que la série est issue d'un site de production, les outils (difficilement identifiables vu les altérations) sont peu nombreux. Deux chaînes opératoires principales ont été mises en évidence sur le site. La première est le débitage Levallois, bien représenté sous toutes ses modalités récurrentes ou préférentielles, mais s'exprime majoritairement par des modalités unipolaires dont la finalité est l'obtention de produits allongés. La modalité préférentielle s'exprime notamment au sein de la population taphonomique 1. Une production laminaire a également été identifiée. De (très) rares indices de façonnage sont présents. Outre la modalité préférentielle, plusieurs autres critères de discrimination technologique entre les deux populations taphonomiques corroborent l'hypothèse de deux phases d'occupations.

Tous ces éléments montrent que la série retrouvée au Fief aux Dames est remaniée, en position secondaire, et composée *a minima* de deux phases d'occupations diachroniques, antérieures à l'âge de la couche stratigraphique (MIS 3 : Paléolithique moyen). Le site d'origine devait se trouver en amont du versant, un peu plus au sud. La présence de débitage Levallois préférentiel suggère des phases d'occupations antérieures au MIS 4. Des comparaisons de(s) (l')industrie(s) avec des sites du Périgord, notamment autour de Bergerac (Garris 2, Le Saraillet, Vieux-Coutets), sont possibles.

Tallet Pascal

Moyen Âge,
Période récente

COURCÔME
La Commanderie de Villegats

Le projet de restauration au lieu-dit La Commanderie de Villegats conduisit à la réalisation d'un diagnostic. Le secteur est archéologiquement sensible avec 7 sites ou indices de sites recensés sur la commune.

L'emprise se situe dans l'enceinte d'une ancienne commanderie templière puis hospitalière, organisée autour d'une cour et comprenant notamment une chapelle romane et un logis de la fin du Moyen Âge.

L'opération s'est déroulée du 31 janvier au 4 février 2022, sous la conduite de deux archéologues de l'Inrap. Les neuf tranchées qui furent réalisées à la pelle de 8 tonnes, ont permis la découverte de plusieurs vestiges. Ainsi, des maçonneries, des sols, des systèmes de drainage d'eau, ainsi que des sépultures médiévales ont pu être dégagés lors de cette opération. Des sondages ponctuels au pied des murs du logis, de la chapelle et des bâtiments annexes ont permis d'en étudier les parties basses et les fondations.

Les plus anciens vestiges datés remontent à la période médiévale, mais quelques indices d'une occupation

antérieure semblent néanmoins perceptibles. Selon la carte archéologique du service régional de l'archéologie, un habitat antique aurait été repéré dans l'emprise de la commanderie. Ces faits n'ont malheureusement pu être corroborés pendant le diagnostic, le seul indice de cette période se résumant à des tessons découverts au niveau de la maçonnerie F2.2. Cette dernière, bien que très arasée, semble à mettre en relation, par son architecture et son orientation, avec les maçonneries F1.1 et F4.2. C'est ce qui semble ressortir du plan du diagnostic, où ces trois maçonneries paraissent former un bâtiment rectangulaire d'orientation nord-est/sud-ouest.

Les indices d'occupation médiévaux ont été décelés dans les tranchées 5 et 9. Les deux sépultures découvertes dans la tranchée 5 se rattachent aux sépultures en fosse sous dalles de couverture en calcaire, architecture « assez classique » pour la période médiévale. La chronologie d'une tombe est donnée par le dépôt d'une céramique au niveau du crâne de F5.1, qui la place, selon l'analyse de B. Véquaud (Inrap), entre la seconde moitié du XIII[e] siècle et la première moitié du XIV[e] siècle. La réalisation de la tranchée 9, outre le dégagement des parties basses du portail occidental, a permis la reconnaissance d'un niveau de sol en avant de la chapelle lui étant associé (US 3). Celui-ci est constitué de cailloux et petits moellons calcaires compactés et liés au mortier de chaux blanc. Il contenait un tesson de céramique glaçurée du XIV[e] siècle. Il est probable que ce sol soit une réfection d'un niveau plus ancien, puisque la chapelle est datée de l'époque romane.

Un examen rapide de cet ensemble architectural montre de fréquents bouleversements et reconstructions. C'est plus particulièrement le cas de la chapelle, qui fut amputée de deux travées. Si le mur sud fut en partie détruit, il subsiste encore le mur nord et une partie du chevet. On observe dans le bâtiment actuel la corniche et le départ des voûtes. Il semble également que le parement interne du mur de chevet ait été complètement récupéré, puisque seuls des moellons sont apparents, contrastant nettement avec l'appareil du mur nord encore conservé. La preuve de cette récupération est également visible à l'angle mur nord et chevet où apparaissent des moellons. À l'extérieur, il semble que le parement d'origine de la chapelle soit conservé jusqu'à hauteur de la base des deux fenêtres. Le sondage réalisé au pied du mur du chevet le confirme, avec le dégagement de



COURCÔME, Commanderie de Villegats, plan général des vestiges et implantation des tranchées sur le cadastre de Courcôme, section ZI (coordonnées planimétriques : Lambert 93 ; DAO : D. Martins)



COURCÔME, Commanderie de Villegats, vue générale de la sépulture F5.1 dans la tranchée 5, le long du mur sud de la chapelle (cliché : D. Martins)

la fondation. Les parties hautes, incluant également les fenêtres, sont reconstruites en moellons. Ceci pourrait peut-être expliquer l'absence du triplet habituel que comporte l'architecture templière et hospitalière.

Les indices d'occupation moderne et contemporaine se concentrent majoritairement au sud et à l'est du logis. Ils se manifestent par des remblais et aménagements divers. Au sud du logis, d'importants remblais ont pu être observés notamment dans les tranchées 2, 3 et 4. Le mobilier issu des différents horizons indique qu'ils se mettent en place aux alentours du XVI^{e} siècle, d'après la note de B. Véquaud (Inrap). La raison d'un tel aménagement est bien évidemment difficile à interpréter dans le cadre d'un diagnostic. Sur ces remblais, viennent s'installer les drains/caniveaux des tranchées 2 et 8, ainsi que la maçonnerie F4.1 avec son dallage.

Enfin, trois maçonneries ne trouvent pas de résonance chronologique, ni même de fonctionnalité précise. La première se trouve dans la tranchée 5, à l'est des deux sépultures sous dalles. Cette construction se trouve dans le prolongement du mur oriental de la chapelle et semble donc avoir un lien avec celui-ci. Les



COURCÔME, Commanderie de Villegats, vue générale des vestiges maçonnés de la tranchée 4 (cliché : D. Martins)

deux autres maçonneries se trouvent dans la tranchée 8, sondage qui longe le mur oriental du logis. À l'instar de la maçonnerie de la tranchée 5, ces deux constructions n'ont pu être replacées chronologiquement.

Le mobilier céramique récolté dans les tranchées et dans une des sépultures a été étudié par B. Véquaud (Inrap). Sa chronologie s'échelonne de la période médiévale à moderne, avec un potentiel indice se rattachant à l'Antiquité.

Martins David

Moyen Âge

COURCÔME
La Commanderie de Villegats

La fouille de la commanderie de Villegats fait suite au diagnostic réalisé fin janvier 2022 par D. Martins (Inrap) en préalable des travaux de réhabilitation du complexe.

Le diagnostic positif a mis en évidence plusieurs maçonneries ainsi que deux sépultures. Une emprise de 900 m² a été prescrite, située le long du logis actuel de la commanderie, au contact du mur gouttereau sud de la chapelle.

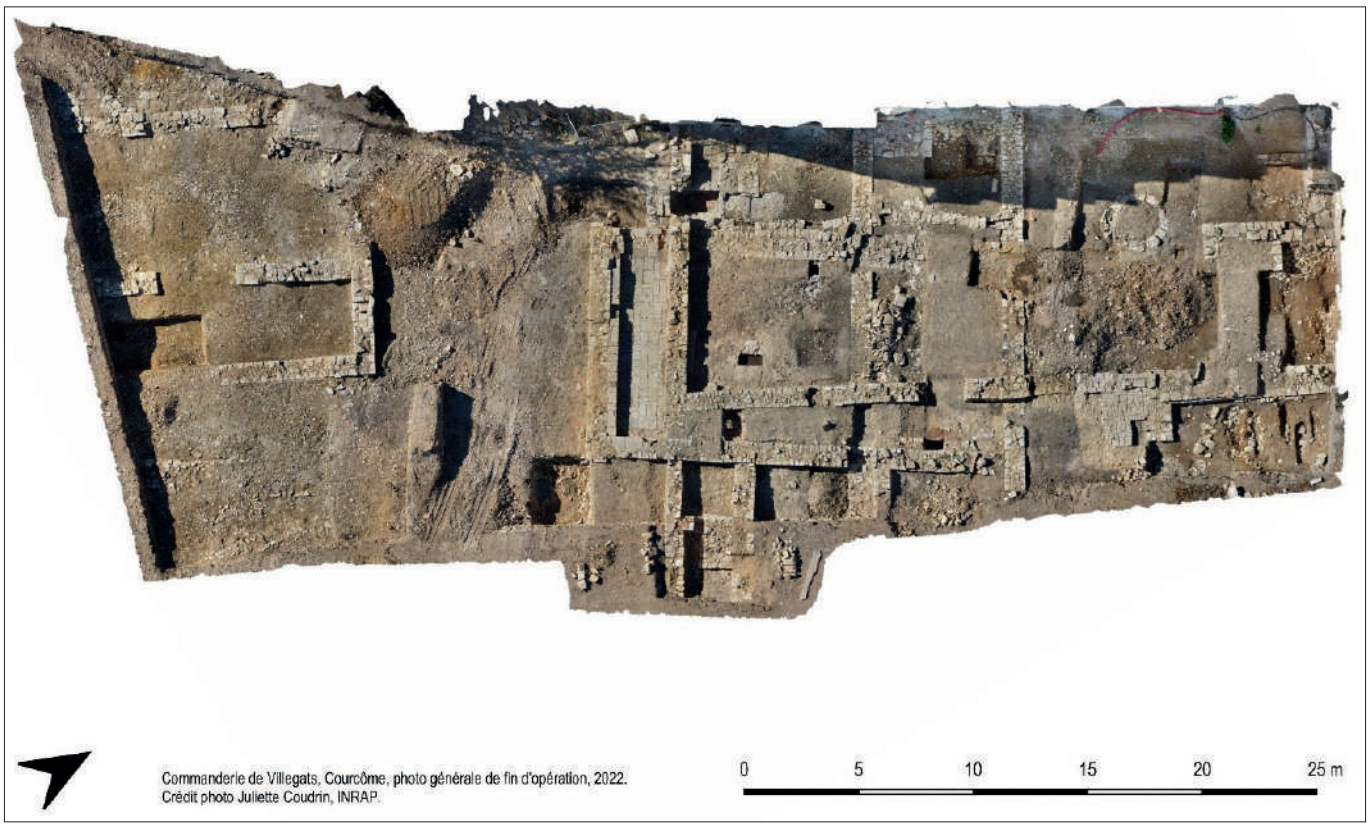
L'opération a permis la mise au jour d'indices de présence humaine datant de la période protohistorique (un fossé) ainsi que plusieurs fosses attribuables à la fin de la période antique, interprétées comme des fosses d'extraction d'argile. Une faible activité humaine est également perceptible au cours des VI^{e}-VII^{e} siècles par la présence de quelques éléments céramiques.

La période médiévale est plus densément représentée. L'essentiel de l'occupation se compose d'un ensemble de murs arasés formant une vaste pièce dallée bordée de banquettes à laquelle viennent se greffer plusieurs cellules bâties côté est. Un second bâtiment est partiellement observé dans la partie sud de l'emprise.

La partie nord de l'emprise, longeant le mur gouttereau sud de la chapelle, livre plusieurs sépultures (au nombre de neuf fouillées). Il semble que l'espace sépulcral se poursuive hors emprise au nord et à l'est, tandis que les espaces bâtis se développent vers l'est et le sud. La pièce principale fouillée peut-être rattachée à une phase antérieure du logis.

Si la commanderie est mentionnée dès le XII^e siècle dans les textes, les restes céramiques attribuables à cette période sont peu nombreux et principalement en position secondaire. L'étude céramique tend à montrer une forte occupation aux XIV^e-XV^e siècles, occupation s'étiolant mais sans interruption jusqu'au XVIII^e. Deux sépultures ont également livré du mobilier attribuable aux XIII^e-XIV^e siècles.

Pointereau Léo



COURCÔME, Commanderie de Villegats, photo générale de fin d'opération (cliché : J. Coudrin)

Moyen Âge,
Époque moderne

LA COURONNE
Abbaye Notre-Dame, inventaire du lapidaire

L'abbaye augustine Notre-Dame de La Couronne fut fondée par le bienheureux Lambert en 1118[1], sous la forme d'une église et de bâtiments disparus aujourd'hui, situés au sud de l'abbatiale actuelle[2]. L'édifice qui nous est parvenu a été construit à partir de 1171[3], date de la pose de la première pierre, sous l'abbé Junius. Du dernier quart du XII^e siècle, il reste les deux dernières travées de la nef, le bras nord du transept, le chevet et les deux chapelles partant du bras sud du transept. Les deux premières travées de la nef et la façade actuelle sont des reconstructions du XV^e siècle, à la suite de l'effondrement du clocher de la croisée du transept tandis que le mur nord de la nef, détruit lui aussi, a été en partie reconstruit sur les fondations romanes probablement au XVII^e siècle.

Un cloître a été installé au XIII^e siècle, dont il reste deux galeries, avec des parties préservées et des parties remontées aux XV^e et XVII^e siècles, l'aile nord entre



LA COURONNE, abbaye, claveau de baie haute avec moulure torique et décor de 2 besants, avec marque de tâcheron : flèche ; provenance possible : chevet ou chapelles orientales, dernier quart XII^e s., calcaire, 59 x 38,5 x 22 cm (cliché : S. Ternet)

les arcs boutants de la nef et le mur gouttereau nord, d'une part, puis l'aile ouest. Des départs d'arcs trilobés se voient encore à l'extérieur du bras sud du transept, attestant la présence de la salle capitulaire attenante.

Les bâtiments conventuels, encore présents sur les gravures du XVII^e siècle, ont été en partie reconstruits aux XVII^e et XVIII^e siècles[4], masquant au nord les vestiges médiévaux, dont les piliers des arcs boutants, par une façade écran articulée autour d'une fontaine centrale (en 1678). Deux ailes de cette version moderne des bâtiments existent encore, l'aile ouest et l'aile nord, qui sont couronnées d'une rangée de balustres.

Enfin, après la Révolution, l'abbaye est vendue comme bien national en 1807, morcelée et démontée comme une carrière de pierre à ciel ouvert. Elle a été classée parmi les Monuments Historiques en 1904 et en partie consolidée et restaurée depuis.

C'est donc le produit de divers effondrements successifs, advenus depuis le début du XIX^e siècle et au cours du XX^e siècle, qui gît par terre au pied des murs aujourd'hui. Si les blocs des chapelles nord ont été soigneusement triés par fonction et posés sur palettes de bois, les blocs contre les travées nord de la nef n'étaient qu'en partie triés, comme si les éléments jugés précieux en avaient déjà été extraits, en laissant le reste sur place.

Le projet de restauration des murs nord du transept et de la nef a ainsi motivé le déblaiement des blocs au



LA COURONNE, abbaye, carreau de parement avec marque profonde sur lit de pose : grande étoile. Fin XII^e s. Calcaire, 38 x 52 x 26 cm (cliché : S. Ternet)

pied de ces murs afin d'y implanter des échafaudages. Il était donc nécessaire de regarder chaque bloc posé là avant de les déplacer, puis d'en dresser l'inventaire, pour comprendre leur fonction, leur provenance et leur datation. Ensuite, selon leur état, certains ont été mis en sécurité dans de bonnes conditions de conservation au CCE de Magnac, en gardant un élément de chaque fonction au profil le plus complet possible, d'autres étaient stockés sur place et sur palettes en plastique en vue d'un éventuel réemploi, tandis que les blocs non équarris ou peu significatifs ont également être rassemblés pour réemploi dans le blocage des murs à restaurer.

En deux sessions, l'une en avril 2022 et l'autre en juillet 2022, 480 blocs ont été reconnus comme significatifs et ont été inventoriés, sur plus de 600 blocs observés.

Ils provenaient principalement des nervures des voûtes et des baies ornées des chapelles détruites, du chevet et même probablement de la chapelle de la Vierge. Besants, festons et dents de scie ornent ces claveaux et fragments de piédroits. De gros tambours de colonnes ont été repérés comme appartenant aux colonnes centrales des lourds supports en faisceau des piliers de la nef ou des angles de la croisée du transept. Des claveaux de nervures de voûte tréflées semblaient plutôt appartenir au cloître du XIII^e siècle. Certains carreaux de parement cintrés semblent venir du haut des arcades aveugles à l'intérieur des chapelles orientales. Enfin, les nombreux carreaux de parements, presque tous porteurs de faux joints à l'ocre rouge, ne peuvent être rattachés à aucune partie en particulier.

De très nombreux éléments sont porteurs de marques faites après finition des parements de la pierre, incisées sur des faces visibles et semblent donc des marques de tâcherons faites sur place. Nous en avons dénombré 11 différentes, epsilon, diabolo, étoile, croix aplatie, soleil, marques parallèles, monticule surmonté d'une croix, rectangle surmonté d'un mât, flèche, < , dièse. Des marques faites sur les faces cachées des éléments, juste dégrossies à la hache ou au marteau taillant, seraient

plutôt attribuables à une autre équipe de tailleurs ou à des carriers. Nous en avons dénombré 10, taillées à la hache, larges de 5 mm et profondes d'1 à 2 mm : étoile, carré ouvert ou U, fer à cheval, cercle, V, A, zigzag, P, E à longue haste, carré aux côtés qui se prolongent en queue de poisson.

Enfin, de simples marques de pose indiquent le lit de pose des blocs, petite croix, lignes marquant l'axe de symétrie d'un tambour de colonne ou la limite de l'arrondi d'une moulure avant la partie cachée du bloc.

Deux mortiers différents ont été repérés : l'un orange, devenant rosé en séchant, semble le mortier médiéval et peut-être roman. L'autre, beige clair, se trouve dans les creux des moulures des blocs romans ayant perdu leur fonction d'origine et indique leur réemploi.

Ces signes lapidaires évoquent un chantier avec 11 tailleurs de pierre différents, réajustant sur place des blocs venus d'une carrière où travaillaient au moins 10 ouvriers différents, ou bien deux équipes différentes de tailleurs de pierre. Comment ces ouvriers se sont-ils succédé, dans le temps ou bien ont-ils tous travaillé simultanément ? Nous l'ignorons. La construction de l'abbaye était un chantier important avec des crédits substantiels, bâtie en 23 ans pour ses parties romanes de la fin du XII^{e} siècle. Les signes lapidaires trouvés jusqu'à présent sont tous présents sur des blocs appartenant aux parties de la fin du XII^{e} siècle. On peut raisonnablement penser que des équipes d'artisans se sont succédé. D'autre part, les marques de tâcherons se voient aussi bien sur des éléments ornés et moulurés que sur de simples carreaux de parement, montrant qu'un même artisan pouvait traiter une demande standard comme une commande spécialisée. Ensuite, des éléments comme des tambours de colonnes en position de carreau, non pénétrant, ont été traités avec soin même sur leur face arrière cachée, ciselée et « signée ».

Enfin, les dimensions des éléments d'armature, nervure de voûte, claveau de baie, tambour de colonne ou de demi-colonne en faisceau, montrent une grande régularité, à 0,5 cm ou 1 cm près, ce qui démontre la taille en série des blocs concernés et la standardisation de cette construction soignée au savoir-faire technique maîtrisé.

Ternet Sylvie

- 1 *Chronique latine de l'Abbaye de La Couronne*, éd. E. Castaigne, Paris, 1866, p. 17, 61.
- 2 M. Ortiz, dans *L'abbaye Notre-Dame de La Couronne, Les parties médiévales*, Congrès archéologique de France, Charente, 1995, Paris, 1999, p. 190.
- 3 *Chronique latine* …, p.32 à 35, 151.
- 4 C. Taillard, *Les bâtiments monastiques de l'abbaye de La Couronne*, Congrès … , p. 210-212.

Néolithique

FOUQUEURE
Champs de la Terne

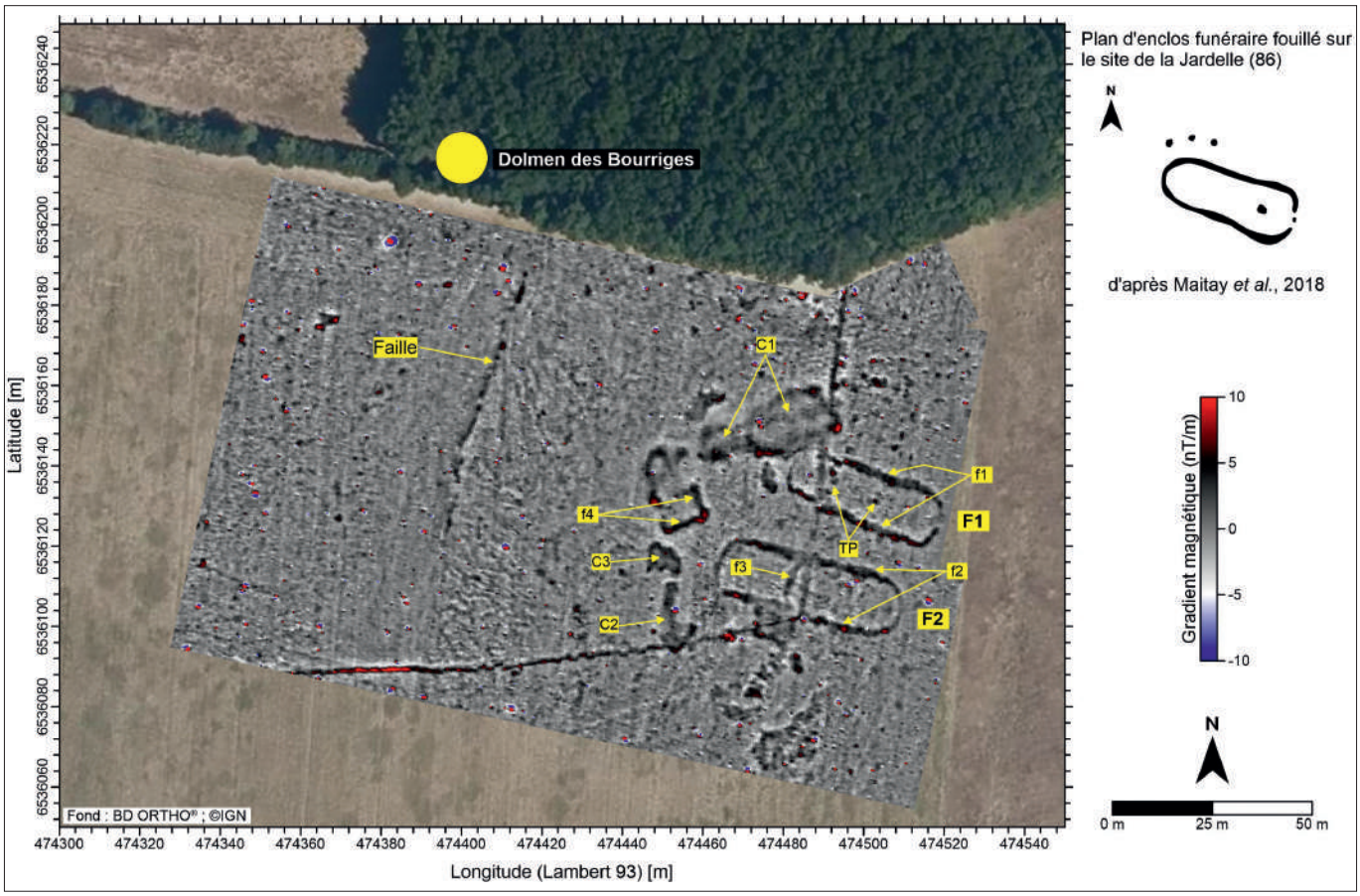
La prospection magnétique réalisée aux Champs de la Terne à Fouqueure a été effectuée dans le cadre du PCR « Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente : Formes et environnements des mégalithes et des enceintes » dirigé par Vincent Ard. La prospection est localisée à proximité et au sud du tumulus des Bourriges à Fouqueure. Il a été étudié et fouillé par Emmanuel Mens de 2017 à 2018 puis par Philippe Gouézin en 2019 et en 2021. La prospection magnétique, comme pour les tumulus des nécropoles de Tusson et de Fontenille, avait pour objectif de rechercher la présence de carrières de calcaires autour du monument. En effet, les prospections magnétiques extensives réalisées autour de ces deux nécropoles, effectuées par l'équipe allemande du DAI (dirigée par Friedrich Lüth) et par l'équipe de La Rochelle (dirigée par Vivien Mathé), ont mis en évidence la présence quasi-systématique de carrières. Elles étaient creusées autour et à moins de 50 m des tumulus (Ard et *al.*, 2019).

Les principaux résultats de cette prospection magnétique sont la découverte de deux structures de forme quadrangulaire « F1 » et « F2 ». La première « F1 » possède une longueur de 40 m pour une largeur de 10 m et la seconde « F2 » possède une longueur de 45 m pour 12 m de large. Ces structures sont composées de fossés (« f1 » et « f2 ») avec une largeur comprise entre 1,5 et 2 m. Les structures « F1 » et « F2 » sont deux enclos quadrangulaires. Ces deux enclos ont des dimensions assez proches mais ont aussi leurs propres spécificités. L'enclos « F1 » possèdent deux trous de poteaux (« TP ») dans son axe longitudinal et une entrée dirigée vers l'est. L'enclos « F2 », légèrement plus grand que le premier, est composé de deux espaces internes séparés par un fossé transversal « f3 ». Le premier enclos (« F1 ») possède une morphologie très semblables à ceux identifiés sur la fouille préventive de La Jardelle à Dissay (Vienne), dirigée par Christophe Maitay (Maitay et *al.*, 2018). Comme le montre le plan de l'un des enclos de La Jardelle, l'orientation de l'enclos « F1 » et de celui de La Jardelle sont identiques. De plus, les deux possèdent une entrée dirigée vers l'est et au moins un trou de poteau dans l'axe longitudinal de la structure. Comme pour les enclos quadrangulaires de La Jardelle, l'enclos « F1 » pourrait correspondre à un monument funéraire dont sa période d'édification reste à définir. Pour ceux de La Jardelle, ces enclos étaient datés du V^{e} millénaire avant notre ère (Maitay et *al.*, 2018).

D'autres structures ont été identifiées sur la carte du gradient magnétique, comme une structure fossoyée de forme rectangulaire « f4 » avec une dimension de 8 m par 5 m et un ancien fossé parcellaire « f5 ». Les structures « C1 », « C2 » et « C3 » de formes quelconques sont probablement des carrières. Leurs liens avec les monuments funéraires (enclos quadrangulaires ou tumulus des Bourriges) restent à définir.

Bruniaux Guillaume

- Ard et *al*., 2019
- Ard V. et contributeurs : Aguillon V., Bedault L., Bessenay-Prolonge J., Bouchet E., Bruniaux G., Carrere I., Courtaud P., Dizier S., Gouezin P., Haquet M., Ihuel E., Jadeau F., Laurent A., Legrand V., Leroux V.-E., Linard D., Lüth F., Maitay C., Marquebielle B., Marticorena P., Mathé V., Mens E., Onfray M., Penicaud J., Poncet D. : *Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente - Formes et environnements des mégalithes et des enceintes*. Inclus les résultats des fouilles du Peu à Charmé, de Bras Melon à Bonneville, des Bourriges à Fouqueure, du Gros Dognon à Tusson (Charente), Terzay à Oiron (Deux-Sèvres) et de Chantebrault IV à Saint-Laon (Vienne). Rapport final 2018., DRAC-SRA Nouvelle-Aquitaine, UMR 5608 TRACES, CNRS - Université Toulouse Jean Jaurès, 2019.
- Maitay et *al*., 2018
- Maitay C., Joussaume R., Rouquet J. : « Pratiques cultuelles et funéraires à l'âge du Bronze final. Les enclos protohistoriques de La Jardelle à Dissay, Vienne », *Aquitania*, 34, 2018, p. 9-40.



FOUQUEURE, Champs de la Terne, carte du gradient magnétique total des Champs de la Terne à Fouqueure. Identification des anomalies magnétiques associées à des structures fossoyées et des carrières (DAO : G. Bruniaux).

Néolithique moyen

FOUQUEURE
Croix Fouquet

La prospection géomagnétique réalisée à la Croix Fouquet à Fouqueure a été effectuée dans le cadre du PCR « Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente. Formes et environnements des mégalithes et des enceintes » dirigé par Vincent Ard. En 2011, les prospections aériennes d'Éric Bouchet avaient mis en évidence la présence d'indices phytographiques dans le champ de blé au lieu-dit de la Croix Fouquet (*cf.* fig. 1). Ces indices montraient dix anomalies phytographiques de forme circulaire avec un diamètre estimé de 1 à 2 m. Ces anomalies sont agencées selon une forme rectangulaire mesurant une dizaine de mètres de long pour moins de dix mètres de large. Elles ont été interprétées comme des trous de poteaux associés à un



FOUQUEURE, Croix Fouquet, fig. 1 : photographie aérienne avec des indices phytographiques de trous de poteau associés à un bâtiment rectangulaire. Date du cliché : 14 mai 2011 (cliché : É. Bouchet).

bâtiment rectangulaire. L'agencement et les dimensions de ce bâtiment sur poteaux n'était pas sans rappeler les bâtiments d'habitat néolithiques découverts et fouillés sur le site du Peu à Charmé, localisé à 7 km plus au nord de Fouqueure (Ard et *al*., 2018). La prospection magnétique sur le site de la Croix Fouquet a été réalisée avec l'objectif de cartographier le bâtiment sur poteaux découvert sur la photographie aérienne et de vérifier si d'autres structures de ce type pourraient être présentes à proximité. La prospection a été aussi envisagée pour rechercher une possible enceinte fossoyée ceinturant le bâtiment.

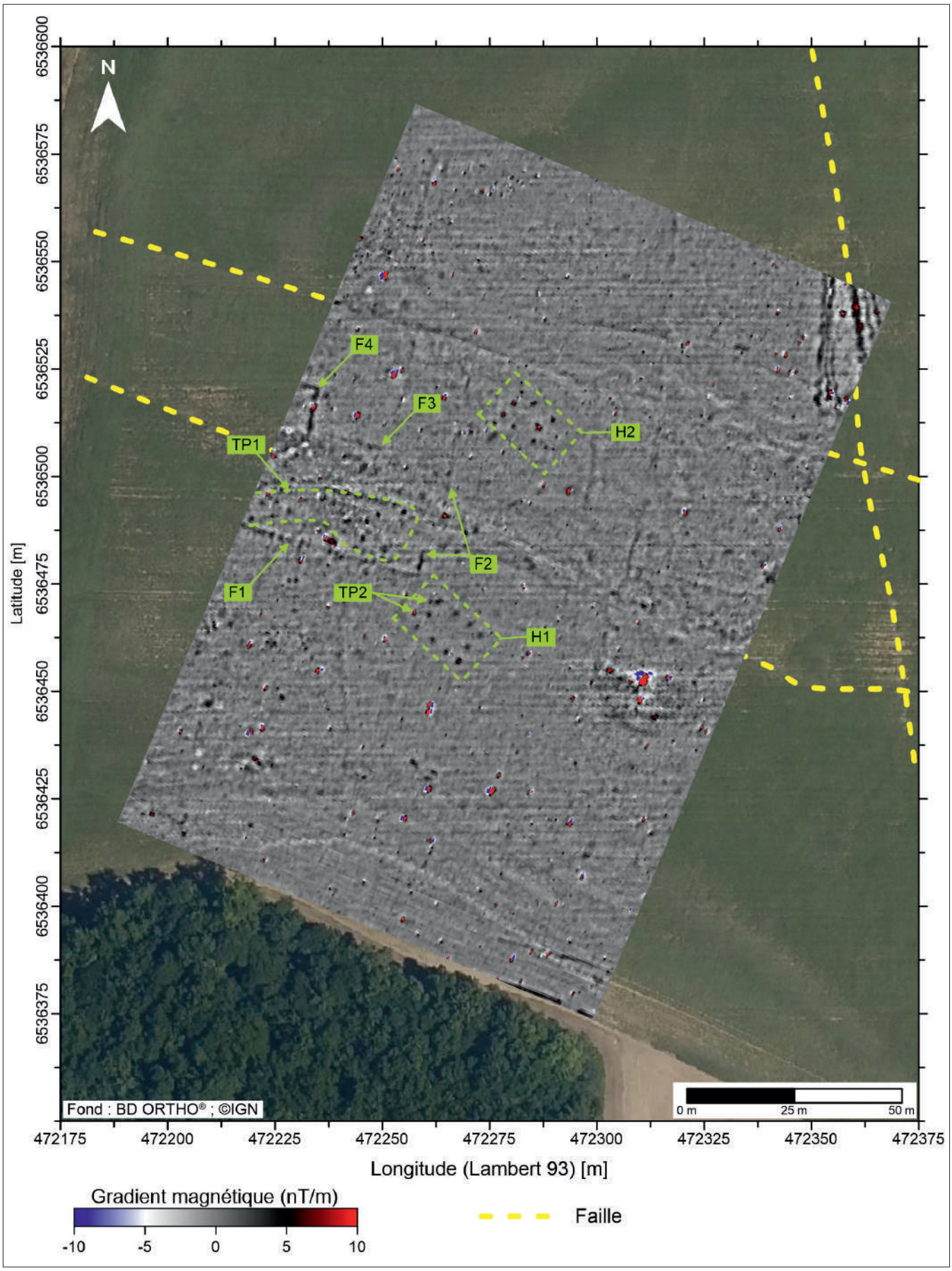
Sur la carte du gradient magnétique (*cf*. fig. 2), les dix anomalies magnétiques circulaires « H1 » correspondent aux trous de poteaux repérés sur la photographie aérienne. Elles possèdent un diamètre moyen de 1,5 m. L'ensemble « H1 » forme un bâtiment rectangulaire de 13 m de long pour 10 m de large. Les deux autres anomalies circulaires « TP2 » correspondent à deux petits trous de poteaux présents à l'extérieur du bâtiment « H1 ». À 45 m plus au nord du bâtiment « H1 », un autre bâtiment rectangulaire « H2 » de 10 m de long pour 7 m de large a été identifié. Il est composé de huit trous de poteaux avec un diamètre moyen de 1 m.

Les deux bâtiments « H1 » et « H2 » ont de fortes similitudes avec les plans des bâtiments fouillés sur le site néolithique du Peu à Charmé. En effet, les dimensions des bâtiments et les diamètres des trous de poteaux sont proches de ceux du site du Peu. Le bâtiment « H1 » est celui qui présente le plus de similitude avec un nombre de trous de poteaux identique. Pour le bâtiment « H2 », il lui manque deux trous de poteaux par rapport à ceux du Peu. L'autre différence identifiée est la position des trous de poteaux latéraux. En effet, pour les bâtiments « H1 » et « H2 », ces trous de poteaux sont en position rentrante alors que ceux du site du Peu, l'un des poteaux latéraux est rentrant et l'autre sortant. Les similitudes des bâtiments « H1 » et « H2 » avec les bâtiments du site du Peu à Charmé tendent à associer les structures « H1 » et « H2 » à la période du Néolithique moyen, comme pour le site du Peu.

La prospection magnétique sur le site de la Croix Fouquet a donc permis de confirmer la présence d'un bâtiment sur poteaux identifié sur la photographie aérienne prise par Éric Bouchet en 2011 et met en évidence la présence d'un second bâtiment. L'association de ces bâtiments à la période du Néolithique moyen reste à confirmer. La carte du gradient magnétique montre aussi la présence d'autres structures correspondant à des enclos quadrangulaires et des fosses ou trous de poteaux à l'intérieur de ces enclos.

Bruniaux Guillaume

- Ard et *al*., 2018
- Ard V., Galin W., Mathé V., Onfray M., Poncet D., Legrand V., Leroux V.-E., Bouchet E. : « Une enceinte fossoyée et des bâtiments du début du Néolithique moyen dans le Centre-Ouest « Le Peu » à Charmé (Charente) », in P. Marticorena, V. Ard, A. Hasler, J. Cauliez, C. Gilabert, I. Sénépart (dir.), *«Entre deux mers» et Actualité de la Recherche*, Actes des 12e Rencontres Méridionales de Préhistoire récente Bayonne, Archives d'Écologie Préhistorique, 2018, p.141-151.



FOUQUEURE, Croix Fouquet, fig. 2 : carte du gradient magnétique de la Croix Fouquet.
Interprétation des anomalies magnétiques associées à des structures archéologiques (DAO : G. Bruniaux).

GENTÉ
Combe des Gourdins

Notice non parvenue.

Gourvennec Michaël (Inrap)

GRAVES-SAINT-AMANT
La Rente d'Ortre et Bois du Breuil, phase 2

Les investigations archéologiques menées sur le projet d'extension d'une carrière de granulat n'ont pas révélé d'occupation ancienne en position primaire. Hormis quelques vestiges lithiques appartenant au Paléolithique moyen, la plupart des éléments mobiliers (céramiques et lithiques) sont rapportés à la dernière partie du Néolithique. Ces vestiges sont en position secondaire, en partie remobilisés dans des colluvions argileuses, et sinon conservés dans des pièges naturels (trous d'arbres).

La cohérence des éléments céramiques permet de proposer sur ce secteur une fréquentation par des populations du Néolithique Récent/Final. L'absence de structures liées à une telle occupation est sans doute à mettre au compte d'une importante dégradation de la séquence sédimentaire Holocène.

Connet Nelly

JARNAC
53 route de Luchac

Le projet de construction d'une maison individuelle est à l'origine d'un diagnostic archéologique sur une superficie voisine de 2 000 m² dont 800 m² plantés d'arbres qui seront conservés par le projet d'aménagement.

À l'ouest du bourg de Jarnac, en rive droite de la Charente, sur les terrasses alluviales formées par cette dernière, le projet est situé à moins de 200 m au nord de vestiges que l'on suppose appartenir à une agglomération d'époques gauloise et romaine. Encore récemment, un diagnostic réalisé route de Julienne pour l'extension du cimetière communal a livré de nombreux indices renforçant un peu plus cette hypothèse.

Les trois tranchées réalisées dans le cadre de l'opération ont permis la mise au jour, dans des sables et des graves calcaires, de trois fosses dont une, assez vaste, est destinée à l'extraction de matériaux de construction. L'absence d'éléments mobilier archéologique empêche l'attribution chronologique de ces structures à une période en particulier.

Brunie David

Époque contemporaine

LUXÉ
3 rue de la Croix des Vignauds

Le projet de construction d'une maison individuelle est à l'origine de ce diagnostic archéologique. Le secteur étant très riche en sites archéologiques, un arrêté de prescription a donc été émis. L'emprise se situe dans le bourg de la commune. L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 31 mai au 1er juin 2022 par deux archéologues de l'Inrap, sous la forme de deux tranchées de sondage continues, espacées d'environ 10 m.

Quelques fugaces indices ont été repérés en lien avec l'ancienne maison d'habitation située à l'ouest.

Audé Valérie

LUXÉ
La Terne

L'opération archéologique menée à La Terne, sur la parcelle AB 45, a livré des données dont l'interprétation est encore en partie à confirmer. Les coupes relevées permettent toutefois de constater au moins trois phases d'occupation.

L'agglomération gallo-romaine de La Terne comporte un éperon barré datable de la fin de l'âge du Fer sur le plateau jouxtant un méandre de la Charente. La présence d'un temple à plan centré découvert par prospection aérienne à proximité de la fortification (Bouchet 2014, site 321) a motivé la réalisation d'une fouille établissant le lien chronologique entre la fortification sondée en 2021 (Peignot 2021) et l'implantation du sanctuaire. L'opération s'est déroulée du 1er au 17 septembre 2022.

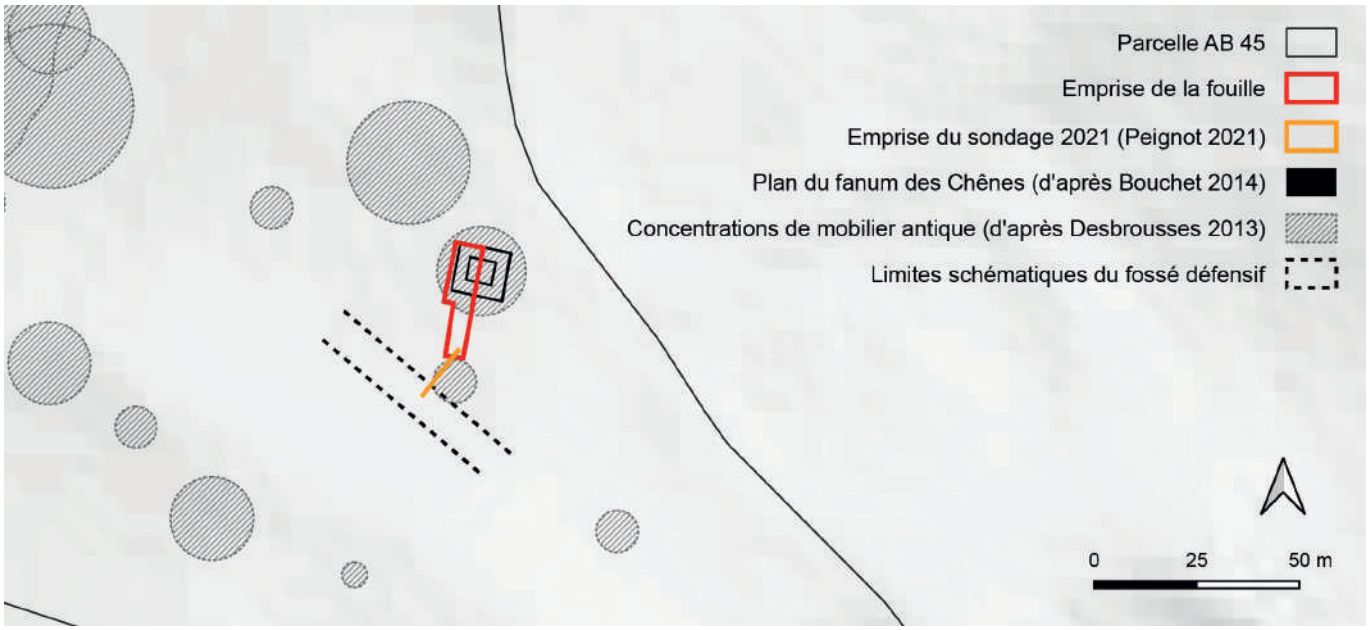
En premier lieu, la présence d'un bâtiment carré à plan centré sur la parcelle a pu être vérifiée et le bâtiment, caractérisé. La pièce centrale, ou *cella*, est entourée d'une galerie périphérique et les sols de l'ensemble étaient surélevés par des remblais issus de déchets de taille. Par un arasement important du site, ceux-ci n'ont pas été conservés, en tout cas dans l'emprise de la fouille. La fonction cultuelle semble être vérifiée, grâce notamment à la forme caractéristique du bâtiment, ainsi que par la présence de mobilier lié, typique d'une activité cultuelle.

Ce *fanum* semble avoir été construit au cours du deuxième tiers du Ier siècle, comme l'indique le mobilier céramique retrouvé dans les couches de préparation de sol. Dès lors, sa construction parait être contemporaine du comblement du fossé défensif situé à proximité. Après une utilisation, supposée continue par l'entretien de la toiture dans la deuxième moitié du Ier siècle, le *fanum* semble être abandonné vers le milieu du IIe siècle.

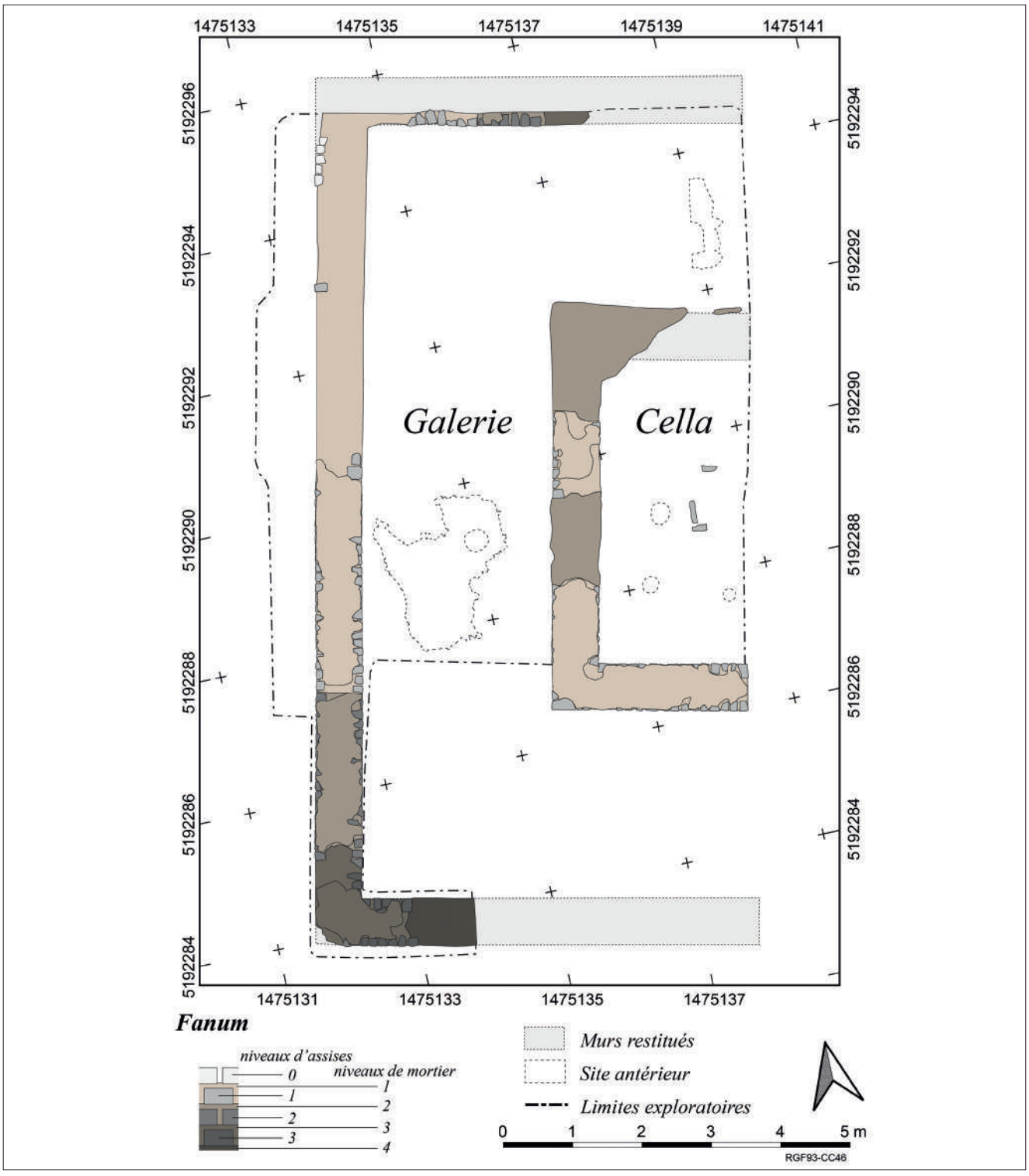
Situé sous les préparations de sol et les fondations du *fanum*, un site augusto-tibérien a été observé, représenté en l'état actuel de nos connaissances par cinq trous de poteaux et un niveau de circulation argileux.

Peignot Sasha

- Bouchet 2014 :
- Bouchet E. : *Prospection aérienne et pédestre sur le département de la Charente - 2014*, déposé à la D.R.A.C. de Nouvelle-Aquitaine, Poitiers, 2014.
- Desbrousses 2013 :
- Desbrousses P.-A. : *Occupations et vestiges archéologiques du site de la Terne. Autour des communes de Luxé, Ligné, Fouqueure,* Poitiers, 2013.
- Peignot 2021
- Peignot S., *Luxé, La Terne 2021 - Rapport de sondage - Fossé défensif*, déposé à la D.R.A.C. de Nouvelle-Aquitaine, Poitiers, 2021.



LUXÉ, La Terne, contexte de l'opération sur la parcelle AB 45. (DAO : S. Peignot)



LUXÉ, La Terne, plan des structures du sanctuaire maçonné. (DAO : S. Peignot)

LUXÉ
Prairie des Loges, Luxé-Gare

Sise sur le site du théâtre antique de l'agglomération de La Terne, l'opération de prospection géophysique effectuée en 2022 a permis la détection de plusieurs anomalies de résistivité électrique apparente. Ces anomalies correspondent peut-être aux vestiges des fondations du monument et s'alignent avec certaines anomalies repérées en 2020.

Peignot Sasha

MANSLE
Les Etroits, fleuve Charente

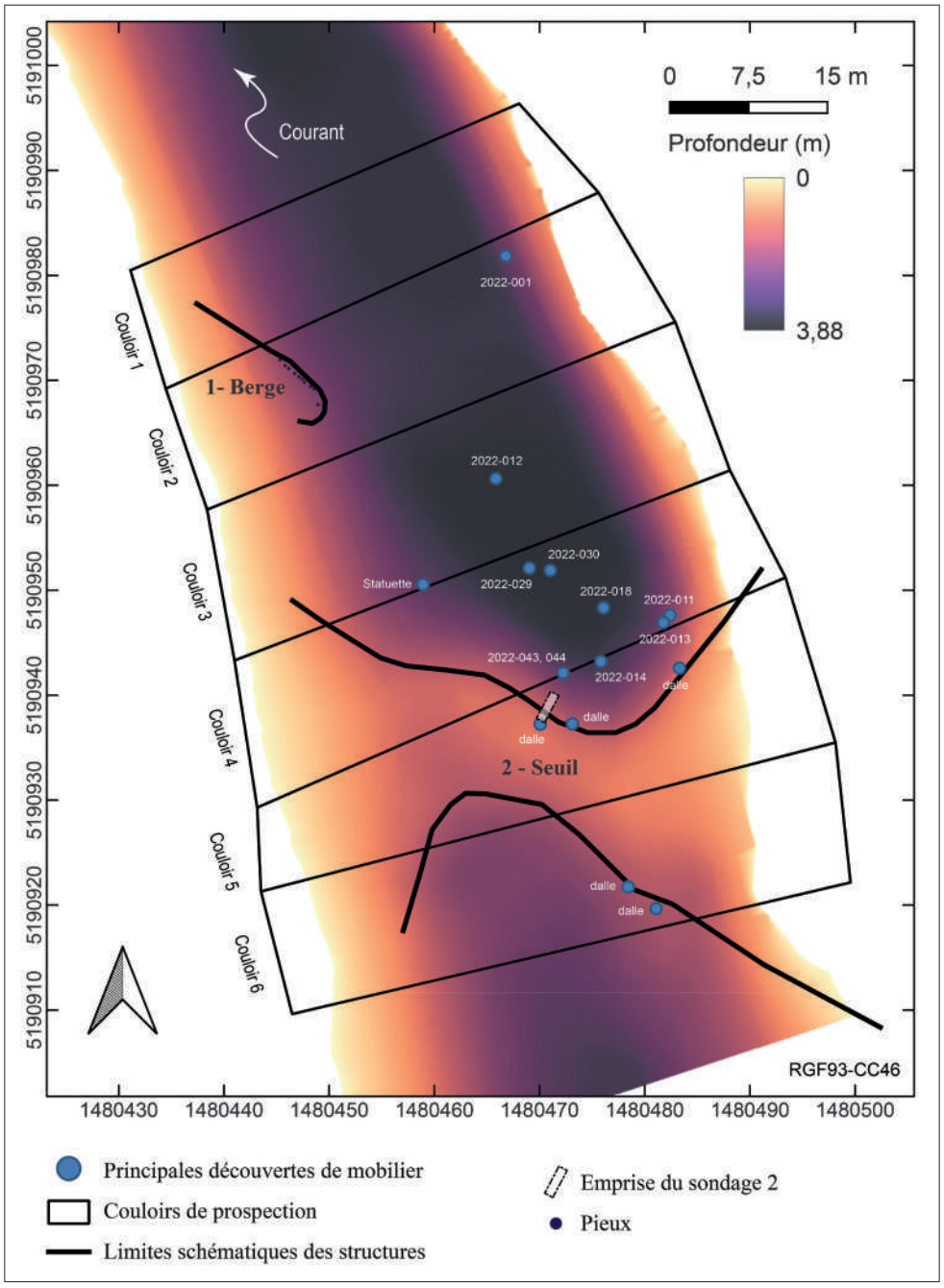
L'opération archéologique menée dans le fleuve Charente aux Étroits à Mansle a permis de caractériser deux structures liées à l'utilisation du cours d'eau.

• Un passage à gué, permettant de traverser le fleuve, entretenu la dernière fois au plus tôt au XIV^{e} siècle. Sa stratigraphie n'a pu être observée dans sa totalité.

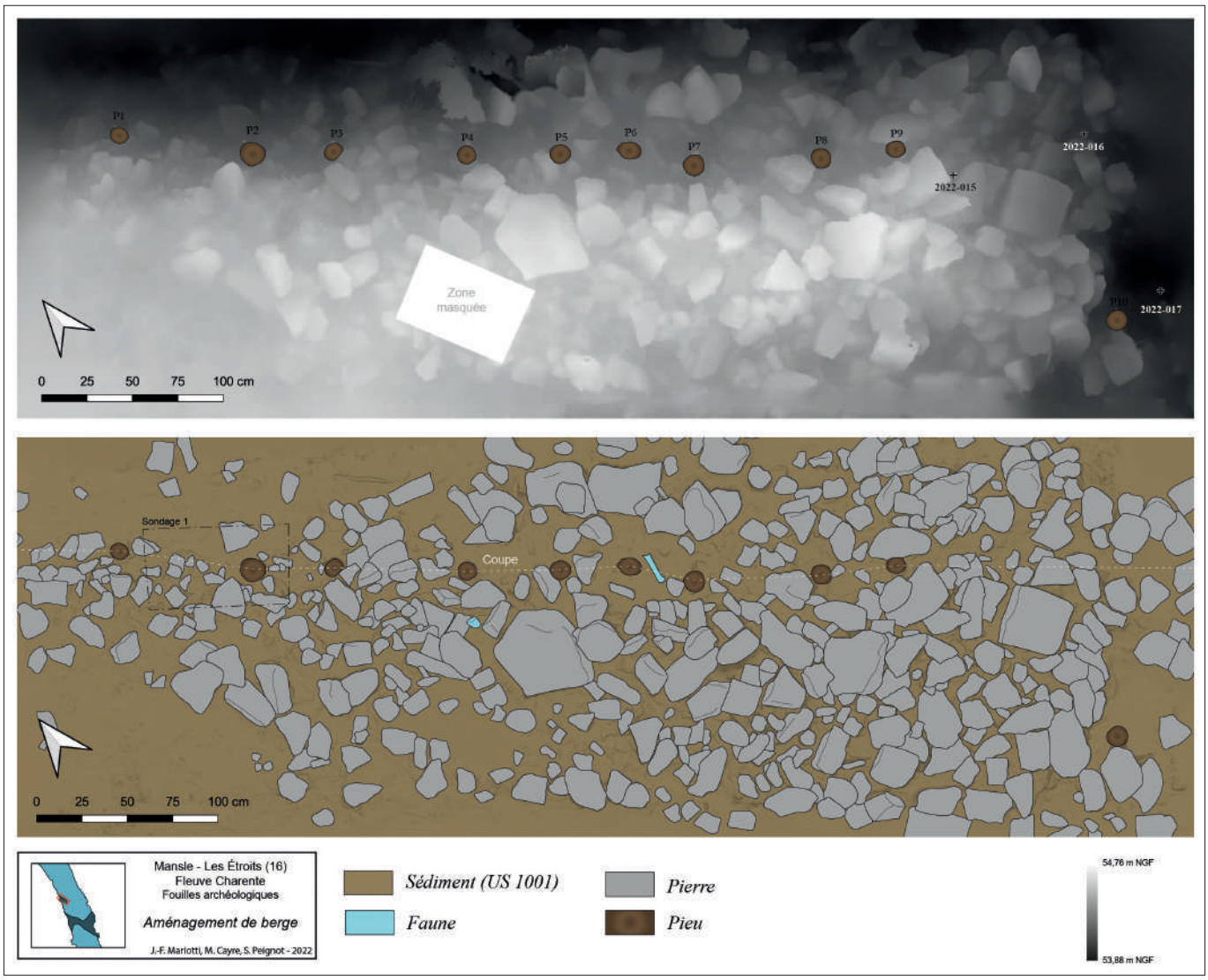
• Un probable aménagement de berge constitué de pieux en chêne retenant un empierrement, daté par dendrochronologie, construit au plus tard vers 1442 et entretenu au moins jusque vers 1461.

Le mobilier en remploi retrouvé aux abords de ces structures ouvre une fenêtre sur les pratiques locales antérieures à ces aménagements. Une meule rotative à perche altomédiévale témoigne de la pratique post-antique de la mouture domestique dans la région. La présence d'une statuette funéraire protohistorique nous confirme l'existence de nécropole(s) protohistorique(s) sur la commune de Mansle.

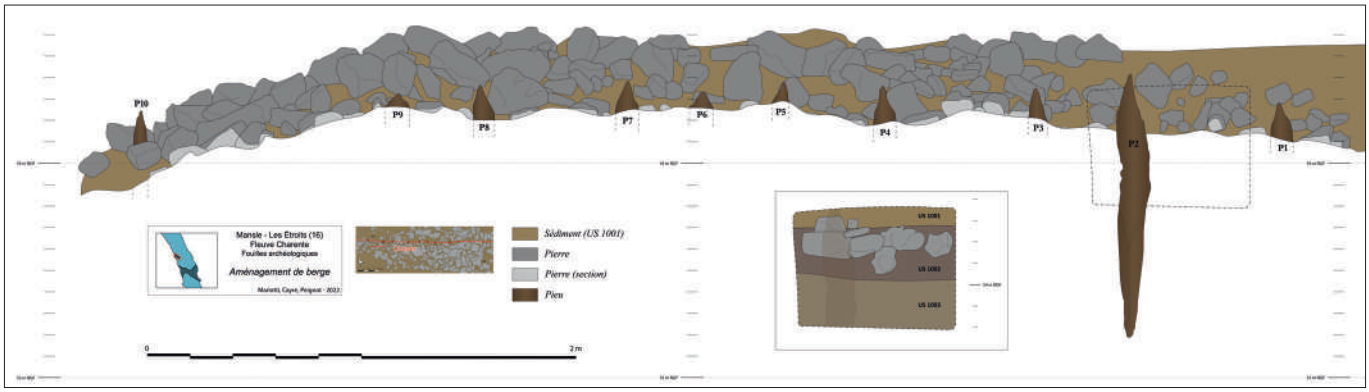
Peignot Sasha



MANSLE, Les Étroits, localisation des sondages et des couloirs de prospection. (DAO : S. Peignot)



MANSLE, Les Étroits, plan de l'aménagement de berge (DAO : J.-F. Mariotti, M. Cayre, S. Peignot)



MANSLE, Les Étroits, Coupe projetée de l'aménagement de berge. (J.-F. Mariotti, M. Cayre, S. Peignot)

MÉRIGNAC
Le Mas de Rente

Le projet d'aménagement d'un vaste lotissement est à l'origine du diagnostic archéologique.

Le secteur étant très riche en sites archéologiques, un arrêté de prescription a donc été émis. L'emprise se situe en limite sud-ouest du bourg de la commune, dans un paysage vallonné.

L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 14 au 24 février 2022 par une équipe d'archéologues de l'Inrap, sous la forme de 16 tranchées de sondage continues, espacées d'environ 15 à 18 m.

Deux occupations distinctes ont été mises au jour uniquement présentes dans la partie septentrionale du site. Il s'agit d'un enclos fossoyé en arc-de-cercle probablement protohistorique, d'un mur moderne-contemporain délimitant un espace d'environ 7 000 m² et de huit fosses de plantation de vigne.

Audé Valérie



MÉRIGNAC, Mas de la rente, fig. 1 : Vue en plan de 8.02 dans le sondage 1 (photogrammétrie : P Texier, cartographie : B. Moutarde et V. Audé)



MÉRIGNAC, Mas de la rente, fig. 2 : Vue en plan de la structure 8.02, sondage 01, vers le sud après nettoyage (cliché V. Audé).

Âge du Fer,
Moyen Âge

MERPINS
Les Champs de Montignac

Suite au projet de réalisation d'un lotissement au lieu-dit Champs de Montignac à Merpins, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 14 au 22 novembre 2022.

Les sondages réalisés ont permis de révéler près de 80 structures archéologiques. Elles se situent essentiellement à l'ouest et au nord de l'emprise. L'indigence du mobilier récolté lors de l'opération, représenté par 43 fragments de céramique, quelques éléments de faune, un fragment de verre et quelques éclats de tuiles ne permet pas de dater beaucoup de structures.

Hormis des traces de la période Moderne, deux phases d'occupation semblent cependant se distinguer : Protohistoire (premier âge du Fer ? et un tesson de La Tène C2/D1) ; Moyen Âge (VIII^{e} - XII^{e} siècles).

Les vestiges structurants concernent pour chaque période des structures fossoyées : un segment d'enclos avec entrée du X^{e} - XII^{e} siècles ; un enclos circulaire, un angle d'enclos (ferme ?) et des palissades pour la Protohistoire. Les autres structures concernent des fosses ou trous de poteau pouvant appartenir à ces deux périodes ou à la période Moderne.

Baigl Jean-Philippe

MERPINS
Chemin des Meuniers

Aucune structure archéologique, ni mobilier n'ont été repérés dans les cinq tranchées de diagnostic réalisées dans l'emprise du futur lotissement du Chemin des meuniers à Merpins.

Baigl Jean-Philippe

Moyen Âge classique

MONTIGNAC-CHARENTE
Le château

Ce projet de recherches, prenant place dans le cadre d'une thèse de doctorat en préparation au CESCM, a pour objectif d'agrémenter les connaissances au sujet du *castrum* de Montignac, notamment les différentes problématiques liées aux premières occupations fortifiées s'installant sur l'éperon barré surplombant la Charente. L'année 2022 est la première d'un programme triennal s'axant autour de la mise en défense de l'éperon.



MONTIGNAC-CHARENTE, le donjon, plan général des vestiges découverts durant la campagne 2022 (DAO : B. Pelletier).

Cette opération été l'occasion de terminer l'étude du bâti de la tour maîtresse débutée en 2020, mettant ainsi en évidence une première phase de construction attribuable au début du XIe siècle, surélevée dans un second temps au XIIe siècle, avant d'être dotée d'une tour d'escalier circulaire à la fin du XVe siècle.

L'opération 2022 a également, pour la première fois, permis d'appréhender la cour du château, sur une surface de 50 m^2.

La véritable surprise de ce sondage est la mise en évidence d'un rempart de terre jusqu'à présent insoupçonné, datant, d'après les maigres fragments céramiques mis au jour, de la fin du Xe siècle. Les indices de datation de cet élément, observé sur une faible superficie (5 m de long), devront être étoffés par de futurs travaux.

Par la suite, deux maçonneries appartenant au XIe siècle viennent recouper cette enceinte et partitionner l'espace interne, mettant en avant une riche évolution du site comtal lors de ses premières années. Notons la découverte d'une pièce de jeu d'échecs en bois de cerf, dans une fosse dépotoir associée à l'une de ces maçonneries (*cf.* fig. 2). L'ensemble est ensuite noyé dans un important remblai, vraisemblablement au XIIe siècle, peut-être en lien avec la surélévation de la tour maîtresse, et un potentiel emmottement de cette dernière. Cette hypothèse devra être également être démontrée par de futurs travaux.

La campagne 2022, première d'un projet triennal, a permis d'éprouver le potentiel archéologique du site, avec plus de 3,50 m de stratigraphie en place, bien que partiellement recoupée en surface par des réseaux contemporains. De nombreuses problématiques restent ouvertes, auxquelles les campagnes à venir sauront contribuer et affiner l'analyse du site.

Pelletier Baptiste



MONTIGNAC-CHARENTE, le château, cavalier d'échec découvert en 2022 (cliché : H. Sarmento Pedro)

Moyen Âge

PRANZAC
Impasse des Noyers

Dans le cadre de la vente d'une parcelle en deux lots en vue de la construction de deux maisons individuelles, une prescription de diagnostic archéologique a été émise dans le centre-bourg de Pranzac. La parcelle se situe dans un secteur sensible à quelques centaines de mètres de l'église Saint-Cybard, du château des Cars et d'un logis du XVIe siècle. La parcelle de 1 393 m² se trouve à l'est de cet ensemble.

Pas moins de quarante entités archéologiques sont répertoriées par la carte archéologique nationale sur le territoire de la commune, depuis la période néolithique. Au vu de cette sensibilité archéologique, le centre-bourg et ses

abords sont situés au sein d'une zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA).

Le diagnostic de la parcelle AB 254 (son ancien numéro avant la division en deux lots), a permis d'évaluer le potentiel archéologique du secteur dont la limite est de la parcelle est marquée par la présence d'un des murs d'enceinte du château. Trois tranchées ont été ouvertes sur les 1 393 m² selon une orientation est/ouest. Les vestiges apparaissent à 20 cm de profondeur pour les moins profonds et 30 cm pour les plus enfouis. Un ensemble maçonné a été dégagé dans la tranchée 1, additionnée de deux extensions, donnant l'image d'un petit ensemble construit avec des sols en mortier de chaux, des murs maçonnés, des pièces qui se dessinent et enfin des structures postérieures qui viennent recouper cette première installation.

Un mur en pierres sèches, retrouvé dans les trois tranchées mais conservé de façon inégale, pourrait suggérer un mur de terrasse.

L'opération a aussi permis de mettre au jour un petit lot de céramique (huit tessons et quatre formes) qui permet d'attester une occupation mérovingienne entre la seconde moitié du VI^e siècle et la première moitié du VII^e siècle.

Sanglar Valérie

Protohistoire, Moyen Âge — *Antiquité,*

PRANZAC
Les Chaumes du Ruat, la métairie Basse

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Inrap du 2 au 11 mai 2022. Elle concerne une surface de 63 679 m² correspondant à la tranche 1 d'un projet d'extension de carrière.

Les découvertes archéologiques ont été peu nombreuses. Elles correspondent à quelques objets en céramique ou lithique qui évoquent un bruit de fond des périodes protohistorique et antique (au sens large). Des effondrements de bâtiments et d'un mur sont également à signaler ; ils sont attribuables à la période moderne. Les structures archéologiques en creux sont absentes.

Enfin la présence sporadique de fragments et de nodules de minerai de fer brut nous rappelle les indices d'activités métallurgiques et des éléments de période médiévale signalés lors d'autres diagnostics effectués par l'Inrap sur l'extension d'une autre carrière à Combe Brune, à moins d'un kilomètre.

Folgado-Lopez Milagros

Néolithique, Moyen Âge

LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS
Péruzet

Le dépôt d'un permis de construire pour la création d'un lotissement au nord de l'agglomération de La Rochefoucauld-en-Angoumois est à l'origine de ce présent diagnostic.

L'emprise des parcelles concernées est de 42 147 m², traversées par une haie boisée qui doit être conservée dans le projet d'aménagement. L'assiette du projet est implantée sur des terrains argileux, remaniant silex, sables et graviers, résultant du mélange des produits issus du socle cristallin et des restes de la décalcification *in situ* du substrat calcaire. Le terrain présente une pente régulière dans sa partie sud, mais avec un très net décrochement dans la partie nord.

Trente tranchées ont été ouvertes, elles ont permis de mettre au jour, dans la moitié nord de l'emprise, trois fosses profondes, que des datations 14C permettent de dater du Néolithique et une petite occupation médiévale (X-XI^e siècle apr. J.-C.). Celle-ci, marquée par la présence de silos et de trous de poteaux, correspond à une petite occupation rurale, qui fait le pendant avec une

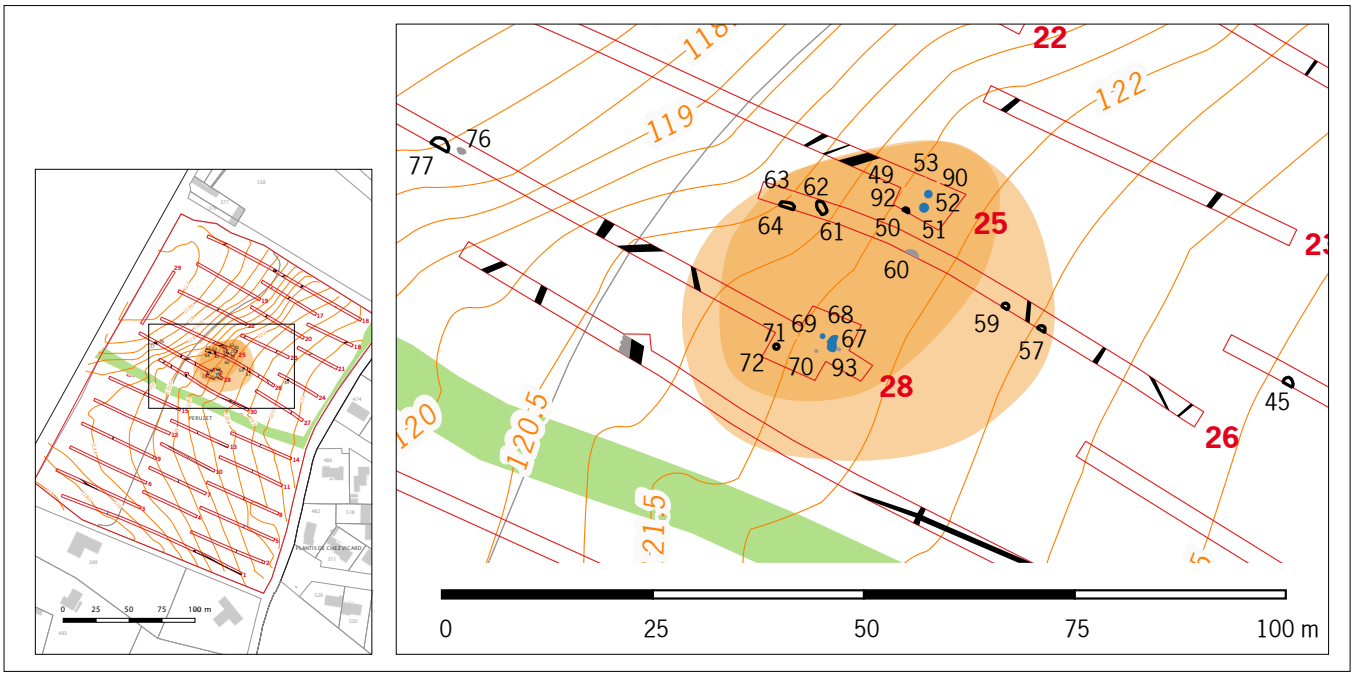


LA ROCHEFOUCAULD, Péruzet, coupe (cliché : Inrap)

occupation de même datation mise au jour à proximité lors de la réalisation des diagnostics préalables à la construction de la RN 141.

Enfin, plusieurs fossés rectilignes ont été relevés. Leur datation n'est pas assurée, mais vraisemblablement en lien avec l'évolution du parcellaire et des pratiques agricoles sur le secteur.

Kerouanton Isabelle



LA ROCHEFOUCAULD, Péruzet, plan général (DAO : Inrap)

LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS
Route de Saulnières

Le dépôt d'un permis de construire en janvier 2022 pour création d'un petit lotissement au sud du bourg de Saint-Projet, commune déléguée de La Rochefoucauld-en-Angoumois, est à l'origine de ce présent diagnostic. L'emprise des parcelles concernées est de 5 560 m². Six tranchées ont été ouvertes entre le 16 et le 18 novembre 2022, sur une surface d'un peu moins de 13 % de l'emprise.

Le projet d'aménagement est placé à proximité immédiate du Trou de la Licorne découvert en mars 2021 par l'Association de Recherches Spéléologiques de La Rochefoucauld (ARS-LR) et qui conserve, dans un état remarquable, des traces et des vestiges de l'âge du Bronze.

Bien que décevant en termes de résultat, puisque seules deux structures récentes ont été mises au jour, le diagnostic mené route de Saulnières confirme cependant deux choses.

D'une part, que le réseau de la Licorne ne se développe pas sur son flanc est, comme le démontre l'examen géologique et géomorphologique volontairement détaillé dans le cadre de ce diagnostic.

D'autre part, qu'aucune installation aérienne contemporaine des occupations souterraines (datées, pour ce qui en est visible, du Bronze ancien à la fin du Bronze final) ne se développe dans l'emprise du projet d'aménagement à venir.

Kerouanton Isabelle

SAINT-BRICE
Chevet de l'abbatiale Notre-Dame de Châtres

Cette intervention est liée au programme de stabilisation d'enduits peints présents dans le chevet de l'ancienne abbatiale Notre-Dame de Châtres. Parallèlement à ce travail sur les enduits, des reprises ponctuelles de maçonnerie ont notamment eu lieu au niveau de la baie axiale de ce chevet. Ce chantier s'inscrit dans une programmation de travaux destinés à restaurer et à mettre en valeur les vestiges de cet ensemble monastique dont subsistent les élévations de l'ancienne abbatiale et d'une construction annexe qui devait notamment accueillir une chapelle. Ce programme est mis en œuvre par Denis Dodeman ACMH à la demande de Guillaume de Jarnac représentant les propriétaires du site.

Cette intervention archéologique a été menée durant les travaux effectués au niveau du chevet de l'ancienne église abbatiale Notre-Dame de Châtres en parallèle de travaux de restauration menés par l'entreprise de Compagnons de Saint-Jacques et des travaux de dégagement et de consolidation de peintures murales menés par la SAS Atelier Moulinier. Le suivi archéologique a concerné les élévations intérieures et extérieures du chevet. Ce suivi a été engagé dès le début du mois de mai, par un relevé photogrammétrique avant toute installation de chantier puis complété, de façon ponctuelle, en fonction des travaux de restauration et de mise en valeur jusqu'au mois de décembre.

La lecture des élévations du chevet de l'ancienne abbatiale Notre-Dame de l'Assomption de Châtre à Saint-Brice a permis de mieux documenter différents états en partie connus et d'en faire une synthèse.

L'abbatiale romane était initialement pourvue d'un chevet à abside circulaire peu profond d'une aussi grande qualité de construction que le reste de l'édifice. Une première partie droite était aveugle et uniquement dotée d'arcatures internes dont les fonds de niches subsistent. C'est probablement dès la fin du XIII^{e} siècle que cette abside circulaire est remplacée par un chevet plat de style gothique. Cette construction reste toutefois difficilement datable en raison d'un mode de construction contraint par les éléments existant et du peu d'éléments caractéristiques conservés. Ce nouveau chevet d'environ 10 m de côté est surmonté d'une simple croisée d'ogive. Les murs latéraux restent aveugles alors que le mur oriental est doté d'une baie à remplages occupant une grande partie de l'élévation. Les enduits peints à l'origine du chantier de restauration fonctionnent avec cette phase de construction.

La principale modification apportée à ce chevet, probablement à la fin de la période médiévale, concerne la réduction de la baie axiale. Celle-ci est en effet partiellement condamnée au profit d'une ouverture d'une meilleure facture aux dimensions moindre. Des remplages, qui ornaient cette nouvelle baie, ne subsistent qu'une partie des piédroits.

C'est probablement durant la période moderne que les murs gouttereaux du chevet sont rehaussés de quelques assises pour accueillir une nouvelle charpente. Une nouvelle réduction de la baie axiale est probablement à rattacher à cette période.

À la suite de la vente en bien national, les vestiges de l'abbaye vont servir à l'installation d'une faïencerie en activité de 1810 à 1823. De cette période, sont conservés les vestiges de fenêtres rectangulaires disposés sur un niveau dans la nef et sur deux niveaux dans le transept et le chevet ainsi que les traces de poutraisons d'un plancher.

Suite à l'arrêt de la faïencerie, ces différentes fenêtres nouvellement percées sont condamnées et les lieux changent de fonction avec l'installation d'une activité agricole dont certaines constructions viennent prendre appui contre l'église notamment de part et d'autre du transept sud.

Montigny Adrien

SAINT-CYBARDEAUX
Théâtre des Bouchauds

Au début des années 2020, le Conseil départemental de la Charente, propriétaire du site gallo-romain des Bouchauds, sur la commune de Saint-Cybardeaux (Charente), a engagé un programme de restauration du théâtre et de l'angle nord-est du sanctuaire adjacent. Si les travaux sur le lieu de culte concernaient une zone précédemment étudiée dans le cadre d'opérations de fouilles programmées (Carpentier 2017 ; Carpentier 2018 ; Carpentier 2019), ceux sur l'édifice de spectacle devaient être précédés d'une étude du bâti, les terrassements s'accompagnant également d'une surveillance.

Après une première phase de travaux sur le théâtre en 2021 portant sur la restauration des murs de scène

et d'arrière-scène (Ephrem 2022), la présente opération concernait le *parascaenium* et le vomitoire à l'est, le *parodos* et le vomitoire à l'ouest, l'orchestra et le *maenanium*. Ces travaux devant s'articuler en deux tranches, entre 2022 et 2023, chacune portant sur une aile du théâtre. La première tranche a ainsi concerné la moitié occidentale du monument, permettant de conserver un accès pour les visiteurs à l'édifice classé au titre des Monuments Historiques.

L'étude du bâti menée en octobre 2022 a commencé par un relevé systématique des vestiges au moyen de la photogrammétrie. Par la suite, l'ensemble des maçonneries a été systématiquement analysé et enregistré de manière détaillée. L'édifice de spectacle a été l'objet de nombreuses campagnes de restauration depuis sa découverte au XIX^{e} siècle. Ainsi, le mur séparant les deux *maenania* présentait des joints gris dont la mise en œuvre pourrait se rapporter aux réfections du Père De La Croix au début du XX^{e} siècle. Les écrits du père jésuite mentionnent en effet le souci des artisans de l'époque d'employer des techniques proches de celles antiques, notamment l'emploi d'un fer pour marquer les joints entre les moellons. Le reste des parements présente des reprises beaucoup plus classiques, en aplats, la seule différence consistant dans la composition du liant utilisé. Certaines campagnes semblent avoir été plus massives, en noyant les relations entre les différentes maçonneries, voire en ajoutant plusieurs assises. Ces reprises, si elles compliquent la lecture de l'édifice de spectacle, n'ont pas complètement oblitéré les vestiges antiques. On notera ainsi que plusieurs zones érodées ont permis d'atteindre l'opus *caementicium* et de réaliser une série de prélèvements de mortier destinée à nourrir la réflexion sur le phasage du monument.

Pour ce qui est du suivi de travaux, il a concerné le décapage superficiel du niveau de circulation dans le vomitoire occidental. Le dégagement des niveaux supérieurs dans le vomitoire a permis ainsi d'observer ponctuellement une couche de mortier qui pourrait être identifiée à un niveau de sol en place. Celui-ci fonctionnait avec la dalle de seuil conservée dans l'axe du mur périphérique. Ce niveau de circulation possiblement antique ne semble pas avoir été entamé par les travaux de 2022 et est aujourd'hui recouvert par un béton de chaux.



SAINT-CYBARDEAUX, Théâtre des Bouchauds, vue détaillée des joints tirés au Fer (cliché : L. Carpentier)

L'intervention archéologique sur la moitié orientale du théâtre des Bouchauds est prévue pour l'année 2023, celle-ci nécessitant la mise en place d'un échafaudage afin d'avoir accès au sommet du *Château des Fades.*

Carpentier Lucie

- Carpentier L., avec la participation de C. Gérardin, et la collaboration de A. Coutelas, Chl. Genies, A. Le Martret, Chr. Loiseau, H. Pradier, S. Soulas et C. Vissac (2017), *Saint-Cybardeaux (Charente). Le sanctuaire des Bouchauds : organisation et fonctionnement des espaces périphériques*, 2 vol., SRA Nouvelle-Aquitaine.

Antiquité

SAINT-CYBARDEAUX
Sanctuaire des Bouchauds

La campagne réalisée durant le mois de juillet 2022 sur le sanctuaire gallo-romain des Bouchauds s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherches triennal initié l'an passé sur le pan nord de la cour sacrée occidentale. Les premières investigations ayant principalement concerné l'Ensemble I et ses aménagements périphériques, il s'agissait de poursuivre cette démarche plus à l'ouest.

Si aucune galerie ne semblait border la cour sacrée occidentale, les fouilles menées dans cette zone par Fr. Thierry dans les années 1980 et 1990 avaient révélé la présence de plusieurs structures dont la fonction reste généralement sujette à caution. Cela est notamment le cas pour le bâtiment H dont l'installation à cheval sur le tracé du mur de péribole n'est pas également sans surprendre. Une large zone a ainsi été ouverte en 2021 sur son emprise, en prenant soin de relier la fouille de 2019 implantée dans l'angle nord-est de l'Ensemble II (ZI S1) (Carpentier, 2020) avec, à l'ouest, la tranchée de fouille de S. Sicard en 2012 (Sicard, 2013). La première campagne ayant seulement permis un premier nettoyage de surface, le début de l'opération cette année a été consacrée au curage des sondages et tranchées réalisés par Fr. Thierry en 1988. Toutes ces anciennes fenêtres étaient reconnaissables à leur comblement limoneux très sombre ainsi qu'à la mise au jour de manière quasi systématique d'une bouteille de bière au fond de leur creusement. Si la majorité des interventions dans ce secteur est à attribuer à cette

campagne, une tranchée pourrait toutefois témoigner d'une recherche plus ancienne. L'angle nord-ouest du bâtiment H est en effet marqué par une large tranchée dont l'orientation stricte nord/sud et le caractère très invasif dans la stratigraphie rappellent les fenêtres exploratoires identifiées les années précédentes dans l'emprise de la cour sacrée orientale et attribuées aux investigations de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, voire du début du XX^{e} siècle. De la même manière, l'angle nord-est du bâtiment était ponctué d'une fosse ancienne expliquant en partie le fait que la pièce C à l'est n'ait pas été décelée en 1988 (Thierry, 1988).

Ce curage initial opéré, la fouille s'est principalement concentrée sur le traitement des niveaux de démolition recouvrant l'édifice et ses abords immédiats. Contrairement à ce qui avait pu être supposé à la suite du nettoyage de surface, ceux-ci ne témoignent pas d'un effondrement sur place des élévations de l'édifice mais plutôt d'un lent processus d'abandon. Les sols et les maçonneries conservées livrent de très nombreuses traces de rubéfaction laissant penser à une première désaffection à la suite d'un incendie. Aucune couche charbonneuse n'a toutefois été observée lors de leur dégagement ce qui pourrait indiquer un premier nettoyage, le bâtiment étant alors toujours en service. Pour ce qui est de la couche composée de limon et de nombreux fragments de TCA distinguée à la base de la stratigraphie, elle semble être le fruit d'une lente sédimentation de l'espace après son abandon. Cette hypothèse s'appuie tant sur la composition de sa matrice que sur les TCA prélevées, ces dernières au vu de leur taux de fragmentation et leur faible nombre de recollages trahissant une première opération de tri. Un même processus doit être à l'origine du dépôt de l'US sus-jacente caractérisée par un nombre important de moellons calcaires associés à du mortier pulvérulent. Ce n'est que dans un second temps qu'intervient le seul effondrement d'un pan massif de maçonnerie identifié lors de l'opération. Dégagé dans l'emprise de la pièce E, le lambeau conservait ainsi une vingtaine d'assises orientées nord/sud.

Le traitement de ces couches à base de matériaux de construction a été réalisé progressivement dans chacune des pièces afin de documenter au mieux leur stratigraphie. La quasi-totalité des sols a ainsi pu être dégagée, révélant le soin apporté à leur mise en œuvre. Le béton de la pièce D conservait notamment sa surface lissée. Outre son sol en opus *signinum*, la fouille a livré deux lambeaux de revêtements muraux dans son angle sud-ouest. La question de la fonction de ce bâtiment périphérique peut être évoquée à la suite de cette deuxième campagne. La fouille de la pièce B a ainsi confirmé la présence dans sa partie nord, contre le mur, d'un foyer aménagé au moyen de deux niveaux de plaques calcaires et de *tegulae* en remploi. Installés au sommet d'une fosse ovale aménagée dans le sol de la pièce, ils s'accompagnent d'une succession de couches de cendres plus ou moins rubéfiées. Leur dégagement a permis de recueillir plusieurs esquilles d'os et tessons de céramiques brûlés. L'hypothèse pour la pièce d'angle sud-ouest d'un espace dédié à la confection culinaire se verrait ici privilégiée, l'étude du mobilier par les divers spécialistes devant permettre de l'étayer. Les pièces C et E ne sont pas en reste avec la mise au jour de plusieurs aménagements (canalisation, murets, foyers...) que la campagne à venir devra s'attacher à traiter.



SAINT-CYBARDEAUX, les Bouchauds, vue générale vers l'ouest du bâtiment H à la fin de la campagne de 2022 (cliché : M. Delahaye).



SAINT-CYBARDEAUX, les Bouchauds, vue de la pièce D avec son sol soigné et les vestiges de revêtements muraux dans l'angle.

La périphérie de l'édifice a finalement livré des niveaux de circulation, essentiellement identifiables grâce au mobilier épandu en plan et fragmenté, associé à des cailloux calcaires et des inclusions de TCA arrondis par l'usure. La cour sacrée se distingue par la mise au jour d'un dispositif plus soigné à base de dalles calcaires et de larges fragments de TCA face au seuil menant à la pièce C. Les sondages ouverts au nord ont quant à eux permis de récolter un mobilier particulièrement riche à l'extérieur du sanctuaire, conformément à ce qui avait été aperçu par Fr. Thierry en 1988. La poursuite des investigations dans l'angle nord-ouest de la zone de fouille a par ailleurs confirmé la présence d'un sol de mortier mal conservé mais de même nature que dans le reste du bâtiment. Celui-ci est ponctué, à l'ouest du soubassement en *tegulae*, par un muret orienté nord/sud. La proximité des bermes ouest et nord ne permet pas toutefois de préciser le plan précis de cette installation accolée au parement septentrional du mur de péribole. Bien qu'aucune galerie périphérique n'ait été mise au jour sur le pan nord de la cour sacrée occidentale, la campagne de cette année a toutefois permis de documenter une occupation plus complexe que prévu dans ce secteur, avec un phasage qui semble à revoir. L'ouverture de deux sondages profonds laisse envisager en effet une antériorité du mur de péribole par rapport au bâtiment H, observations qu'il s'agira de confirmer l'an prochain.

Carpentier Lucie

- Carpentier, 2020
- Carpentier L., avec la collaboration de G. Caraire, L. Catté, A. Coutelas, Chl. Geniès, A. Lhonore, Chr. Loiseau, H. Pradier, S. Soulas, Gr. Tendron et C. Vissac : *Saint-Cybardeaux (Charente). Le sanctuaire des Bouchauds : organisation et fonctionnement des espaces périphériques*, rapport de la fouille programmée de 2019, 2 vol., SRA Nouvelle-Aquitaine, 2020, 411 p.
- Sicard, 2013
- Sicard S., avec la collaboration de G. Rocque et S. Soulas : *Saint-Cybardeaux, Les Bouchauds (Charente, 16)*. Rapport final d'opération de fouille préventive 2012, Département de la Charente, SRA Poitou-Charentes, 2013, 87 p.
- Thierry, 1988
- Thierry F. : Charente : *Saint-Cybardeaux – Les Bouchauds*, Rapport de sondages, SRA Poitou-Charentes, 1988, 12p.

Antiquité, Époque moderne,

SEGONZAC
Au Malestier

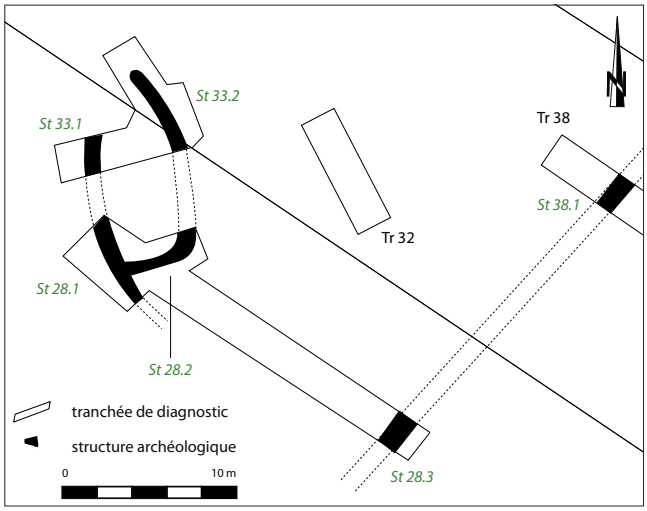
Moyen Âge, Époque contemporaine

Le projet de construction de chais de stockage par la distillerie Tessendier et Fils a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit Au Malestier, immédiatement à l'ouest du bourg de Segonzac, au cœur de la Grande Champagne. La prescription couvre une superficie de 60 432 m². L'opération de terrain s'est déroulée du lundi 31 janvier au mercredi 9 février 2022. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible. L'emprise est effectivement située à proximité de sites et d'indices de sites archéologiques, tels que les occupations néolithique et protohistorique du Terrier de Biard (*cf.* fig. 1), à quelques centaines de mètres au nord-ouest du projet, ou l'habitat de l'âge du Bronze final des Marcioux (diagnostic S. Vacher, Inrap ; fouille préventive : A. Blanchard, Archeodunum), à tout juste 200 m au nord de l'emprise diagnostiquée.

La trentaine de structures archéologiques et/ou d'anomalies inventoriées à l'issue de cette opération de diagnostic se répartit sur l'ensemble de l'emprise prescrite. Plusieurs tronçons de fossés curvilignes occupent le cœur de l'emprise et couvrent une superficie totale estimée à une centaine de mètres carrés (St 28.1, 28.2, 33.1 et 33.2). Ces tronçons dessinent le plan d'un probable petit enclos fossoyé de forme pseudo-elliptique et d'orientation sud-sud-est/nord-nord-ouest, mesurant 10 à 12 m de longueur pour environ 6 m de largeur (*cf.* fig. 2). Étant donné la morphologique des creusements et en l'absence de structure périphérique de type trou de poteau, fosse isolée ou silo, l'hypothèse d'un plan de bâtiment sur solin a été écartée. Les creusements, aménagés directement dans la banche calcaire, mesurent entre 0,4 et 0,54 m de largeur à l'ouverture et 0,28 m de profondeur conservée. Ils sont comblés par



SEGONZAC, Au Malestier, fig. 1 : vue des tranchées en cours d'ouverture. On distingue très bien à l'arrière-plan la butte-témoin du Terrier de Biard, siège d'occupations néolithiques et protohistoriques (cliché : C. Maitay).



SEGONZAC, Au Malestier, fig. 2 : Plan du petit enclos fossoyé (relevé et DAO : Inrap).

une argile limoneuse compacte de couleur noir foncé, contenant des graviers et des cailloux ainsi que quelques blocs décimétriques de calcaire, mais malheureusement très peu de matériel diagnostic (un tesson de céramique de forme et d'âge indéterminés et un fragment de terre cuite archéologique). La superficie de cet enclos, dont une vocation agro-pastorale peut éventuellement être proposée, est estimée à environ 65 m². Une portion de petit fossé curviligne localisé à une cinquantaine de mètres en direction du nord-nord-est, dans la tranchée n°51 (St 51.1), pourrait éventuellement constituer une seconde occurrence d'enclos fossoyé.

Plusieurs structures fossoyées recoupées lors de l'ouverture des sondages sont interprétées comme d'anciens fossés parcellaires. Elles adoptent des plans rectilignes à bords droits et parallèles orientés selon un axe sud-ouest/nord-est, et possèdent des profils généralement ouverts (St 7.1, 29.1 et 54.2, St 45.1, St 7.4 et 13.1 et peut-être aussi 40.1). Leur tracé coïncide avec les trames parcellaires observées sur le cadastre ancien de 1849 et/ou sur le cadastre actuel. Si ces structures n'ont qu'exceptionnellement livré du mobilier, leur fonctionnement et leur abandon semblent pouvoir être raisonnablement situés au cours des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles de notre ère.

Enfin, apparaissant directement sous la semelle de labour, les vestiges d'au moins deux anciens chemins ruraux ont pu être mis en évidence. Le premier, dont une partie du tracé est encore visible sur le cadastre actuel, traverse l'emprise selon un axe sud-ouest/nord-est. La morphologie des parcelles AE 25, au nord du projet, et AE 13, dans la partie occidentale de l'emprise, conserve le souvenir de cet élément structurant du paysage aujourd'hui totalement disparu. Les sondages réalisés dans les tranchées n° 7, 15, 26, 35 et 52 ont permis de dégager une structure d'une largeur d'environ 3,5 m encadrée par deux fossés pourvus de buses en béton. Plusieurs recharges de tuiles canal, d'ardoises et de remblais hétérogènes confirment la datation récente de ce chemin. Encore en usage sur le cliché de 1945, cette structure est certainement abandonnée au cours des années 1950. En 1957, elle est en tout cas remplacée par un second chemin et ne se révèle alors sur les clichés aériens postérieurs que grâce aux indices phytologiques. Ce second chemin, déjà visible sur le cliché de 1945, suit la même orientation que le précédent mais possède un axe légèrement différent. Il se matérialise par un niveau de fragments de tuiles canal, de graviers, de cailloux et de petits blocs émoussés de calcaire enrobés dans une argile limoneuse brune et compacte. Son emplacement correspond aujourd'hui à un méplat de plusieurs dizaines de centimètres d'épaisseur et de plusieurs mètres de largeur.

Si le diagnostic réalisé au lieu-dit Au Malestier à Segonzac n'a pas permis de mettre en évidence de vestige archéologique dont l'état de conservation, le caractère inédit ou le mobilier associé présente un intérêt scientifique indéniable, plusieurs sondages ont été l'occasion de mettre au jour d'anciens fossés parcellaires et chemins aujourd'hui disparus et qui ont autrefois contribué à structurer le paysage de ce secteur de la Grande Champagne charentaise.

Maitay Christophe

VARS
La Touche et la Touche II

Le projet d'expansion d'une plateforme logistique d'approvisionnement et d'un nouveau parking a déclenché la prescription de deux diagnostics archéologiques, sur une surface totale d'emprise de 63 756 m^2. Située à une dizaine de km au nord d'Angoulême, au centre du département de la Charente, le site de La Touche prend pied sur le haut d'une colline, au sud d'un plateau et à l'amorce de petits vallons. Le substrat ambiant est une formation secondaire du Jurassique (j7b2-c2), constitué de calcaire blanc à Lamellibranches, pouvant contenir des calcaires récifaux et bioclastiques.

Les opérations de terrain, qui se sont enchaînées du 19 juillet au 5 août 2022, avaient pour objectif de situer spatialement, d'évaluer et de quantifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur les assiettes du projet. Ce dernier est localisé dans un secteur archéologique sensible, la commune de Vars ayant un riche patrimoine archéologique avec une trentaine d'entités répertoriées sur la carte archéologique nationale et couvrant un large spectre chronologique, allant du Néolithique à l'époque moderne. Le projet est par ailleurs particulièrement concerné par la présence de plusieurs entités de la période antique (voies, aqueduc, mausolée/sépulture et villa).

Les diagnostics de La Touche et La Touche II se sont révélés peu fructueux en termes de structures archéologiques. Sur 30 tranchées réalisées, cumulant une superficie respective de 3 118 m^2 pour La Touche, soit 10 % de l'emprise prescrite, et une superficie de 2 588 m^2 pour le site de La Touche II, couvrant un ratio de 8,3 % de l'emprise réelle, 16 structures et anomalies sont ainsi répertoriées. Parmi celles-ci, nous distinguerons essentiellement une fosse dépotoir sur le site de La Touche, et une voirie piétonne sur La Touche II, datées respectivement du I^{er} s. aux prémices du IV^{e} siècle de notre ère et pour le Haut Empire. Outre quelques structures en creux, attribuables de manière générale à l'Antiquité, éventuellement pour le second âge du Fer pour l'une d'elles, nous avons également recensé plusieurs structures récentes, liées aux premiers travaux de construction de la société Lidl et pour une raison que nous ignorons, notamment sur La Touche II, ce qui a perturbé dans une certaine mesure la lecture des traces de vestiges, voire les a détruits.

Nous avons également constaté la présence d'un site hors emprise, actuellement enfoui ou détruit sous la plateforme Lidl actuelle. Ce site archéologique n'a pas fait l'objet d'un diagnostic ni d'une fouille, et le rapport



VARS, La Touche, fig. 1 Photographie satellite du site n° 16 393 0010 et contour des bâtiments visibles, dans Vaudin (2010) (© googleearth ; DAO : B. Davy)

de diagnostic s'est efforcé d'en délivrer une analyse. Il s'agit vraisemblablement du site d'une villa (site n° 16 393 0003 de la carte archéologique nationale ; *cf.* fig. 1), et dont la période d'activité est en lien notamment avec la fosse dépotoir.

Par opposition au corpus des structures, le mobilier découvert, essentiellement au sein de la fosse dépotoir, s'est révélé très riche (*cf.* fig. 2) et plusieurs spécialistes ont travaillé sur ce rapport. Parmi les éléments les plus remarquables, nous distinguerons un lot de 50 monnaies dispersées dans les comblements de la fosse, et un *unicum* : manche de canif en ivoire présentant une scène érotique. Cette mise en exergue du mobilier participe également à la compréhension du site de la villa située à proximité, potentiellement une pars *urbana*, peut-être liée à une pars *rustica*.

Trois logs ont été réalisés ; ils révèlent essentiellement un faible liseré végétal, à moins que les anciens travaux Lidl n'aient laissés leurs empreintes et une épaisseur sédimentaire conséquente, notamment sur l'assiette de La Touche II.

La datation globale du site est donc largement attribuable aux périodes du Haut et du Bas Empire romain. L'intérêt scientifique et archéologique se présente de manière très ténue au sein des emprises diagnostiquées. Cependant, plusieurs isolats situés autour de la fosse dépotoir laissent envisager des structures de même acabit, indices à la compréhension de la villa voisine et de son emprise sur la colline de La Touche, pouvant permettre d'enrichir les données régionales et locales concernant les origines de Vars, voire des communes limitrophes.

Davy Baptiste



VARS, La Touche, fig. 2 Vue d'une partie du mobilier issu de la fosse dépotoir 11.1 : diverses monnaies du Ier s. au IVe s. ap. J.-C., manche de canif en ivoire, serpette en fer, bouton/rivet en alliage cuivreux, fragment d'anse de bouteille en verre à décor peigné, fragment de céramique à marque de potier, parure (?) de coquille de buccin percé (clichés : A. Baudry, B. Davy, V. Geneviève, D. Guitton et S. Clément-Gillet ; d'après la DAO de : B. Davy, D. Guitton, B. Larmignat et I. Bertrand ; DAO : B. Davy)

YVIERS
Le Bourg

Le projet d'extension du groupe scolaire est à l'origine de la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. L'emprise s'inscrit au centre du bourg dans un secteur archéologiquement sensible, situé face à l'église romane Notre-Dame. Une fouille archéologique, menée en 2021, au nord de la commune, 3 route de Rassat, avait permis de témoigner de l'existence d'une agglomération de la fin du III^e^ siècle av. J.-C. au début du II^e^ siècle ap. J.-C. Pour autant, les limites des occupations gauloise et romaine demeurent encore floues.

L'intervention archéologique a mis en évidence des indices d'occupation s'échelonnant de la fin du second âge du Fer au XIX^e^ siècle, permettant de distinguer au moins quatre grandes phases d'occupation. La période antique est représentée par deux niveaux de circulation, reposant sur le substrat calcaire altéré. L'un correspond à un niveau de sol en calcaire damé, l'autre à un niveau de circulation extérieur en cailloutis.

L'extrémité occidentale du site est, quant à elle, bouleversée par l'installation de sépultures à partir du Moyen Âge. Celles-ci participent du cimetière paroissial médiéval et moderne, établi au sud de l'église Notre-Dame, fondée au XII^e^ siècle. Les sépultures sont installées au sein d'un épais niveau limoneux noirâtre, scellant les niveaux antiques. Bien que les fosses sépulcrales reconnues ne témoignent d'aucun aménagement particulier, l'existence originelle de cercueils, de linceuls, ou de pierres de coffrage ne peut être exclue. Si l'état de conservation des ossements est bon, l'état de conservation des tombes est, quant à lui, fragmentaire du fait notamment de l'existence de recoupements entre inhumations et de la présence de plusieurs structures excavées. Le mobilier associé, rare et fragmentaire, les rattache majoritairement au Moyen Âge, au sens large du terme. La polyvalence des espaces funéraires (cohabitation entre structures profanes et sépultures) étant un fait attesté tout au long du Moyen Âge, ces structures pourraient avoir été installées pendant la période d'inhumation du cimetière. Néanmoins, l'existence d'installations postérieures est également avérée sur ce site.

La vocation funéraire de cet espace semble prendre fin dès les XVII^e^-XVIII^e^ siècles, alors qu'à l'échelle du bourg, le cimetière paroissial n'est totalement désaffecté qu'au XIX^e^ siècle (l'actuel cimetière fut consacré en 1872). La dernière phase d'occupation est marquée par l'édification d'au moins deux murs, d'orientation ouest/est. Ces derniers, de modeste facture, pourraient correspondre à d'anciennes limites de propriété (mur parcellaire, mur de jardin), dérasées entre la fin du XVIII^e^ siècle et le début du XIX^e^ siècle.

Cette intervention a ainsi permis de mettre en évidence l'occupation précoce de cet espace, situé au cœur du bourg actuel, au sein d'un secteur essentiellement documenté par les découvertes anciennes et généralement fortuites. Elle a également permis de mieux cerner l'étendue du cimetière paroissial médiéval et moderne qui se développait autour de l'église romane.

Leconte Sonia

N°						N°	P.
207770	LA FAYE, RAIX et VILLEFAGNAN	Projet Parc Eolien du Bel Essart	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	40	75

LA FAYE, RAIX, VILLEFAGNAN
Parc éolien du Bel Essart

Ce diagnostic archéologique réalisé sur le plateau des communes de La Faye, Raix, Villefagnan en Charente, dans un secteur ou plusieurs sites archéologiques sont identifiés, n'a permis aucune découverte.

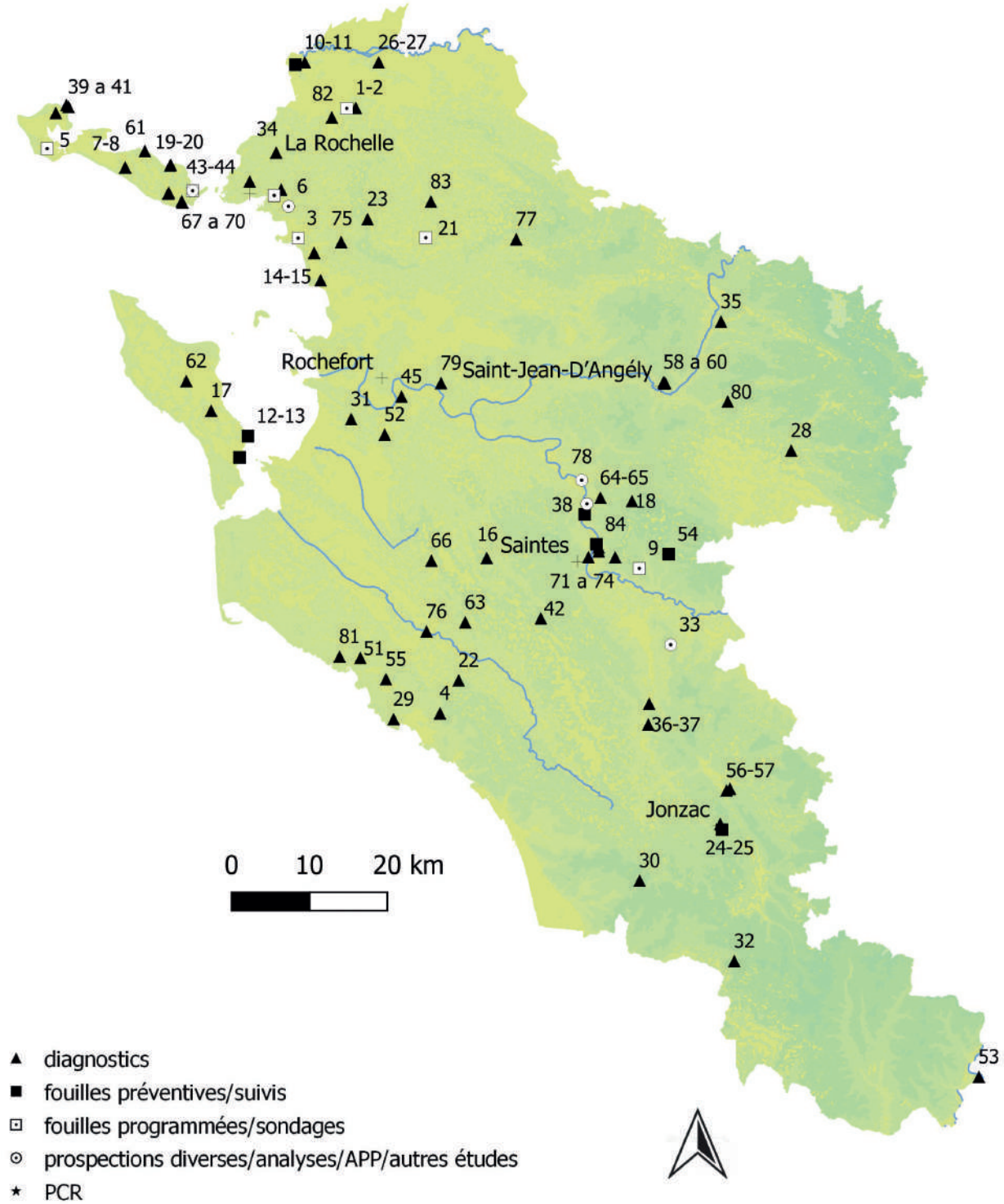
Bakkal-Lagarde Marie-Claude

NOUVELLE-AQUITAINE
CHARENTE-MARITIME

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2022



N°						N°	P.
207799	ANDILLY	Réaménagement du bourg et des abords de l'église	AUBRY Théo	COL	OPD	1	78
207936	ANDILLY	Rue du Grand Moulin	LEMAIRE Alexandre	EP	FP	2	79
207723	ANGOULINS	Les Grandes Maisons	VACHER Stéphane	INRAP	FP	3	80
207746	ARCES	Chez Filleux	GIRAUD Pierre	COL	OPD	4	81
207648	ARS-EN-RÉ	14 venelle de la Petite Grange	GUILLIMIN Sandrine	EP	FP	5	82
207939	AYTRÉ	Boulevard des Cottes Mailles	MATHÉ Vivien	UNIV	PRS	6	86
207970	BOIS-PLAGE-EN-RÉ (LE)	5 route de la Couarde	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	7	86
207969	BOIS-PLAGE-EN-RÉ (LE)	14 Chemin des Oisières	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	8	89
207774	CHANIERS	Chemin de la Tonnelle	RUZZU Florent	EP	FP	9	89
207725	CHARRON	Rue de Versailles, Les Hauts Groies	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	10	91
207830	CHARRON	Abbaye de la Grâce Notre-Dame	FILLONNEAU Julien	BEN	FPR	11	91
207866	CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE)	La Citadelle	GISSINGER Bastien	MCC	FPR	12	93
207310	CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE)	Ors, l'estran	SOLER Ludovic	COL	FPR	13	95
207715	CHÂTELAILLON-PLAGE	Rue du canal	AUDE Valérie	INRAP	OPD	14	96
207863	CHÂTELAILLON-PLAGE	3 rue des Hautes terres d'Angoute	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	15	97
207902	CORME-ROYAL	Champ du Bourg, impasse des Genêts	PELMOINE Thomas	INRAP	OPD	16	97
207915	DOLUS-D'OLÉRON	Centre-bourg nord-ouest	PARRA PRIETO Clarisse	COL	OPD	17	99
207741	DOUHET (LE)	Chemin de l'Audeberderie	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	18	99
207878	FLOTTE (LA)	Cour de l'école	ROBIN Karine	COL	OPD	19	100
207877	FLOTTE (LA)	5 Cours Eugène Chauffour	PARRA PRIETO Clarisse	COL	OPD	20	100
207729	FORGES	Rue des Terres de l'Augerie, chemin des Roches	CHEMSSEDDOHA Anne-Zahra	EP	FP	21	101
207745	GRÉZAC	Le Coureau	GIRAUD Pierre	COL	OPD	22	103
207930	JARRIE (LA)	Place de la Mairie	PARRA PRIETO Clarisse	COL	OPD	23	105
207872	JONZAC	7 à 10 place du Marché	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	24	106
207313	JONZAC	Chez Pinaud	RENDU William	CNRS	FPR	25	107
207798	MARANS	Le cimetière communal	AUBRY Théo	COL	OPD	26	109
207724	MARANS	L'ancienne église Saint-Etienne	MAROT Emeline	EP	EB	27	110
207773	MATHA	3 rue du Bourg-Franc	MARTINS David	INRAP	OPD	28	112
207854	MESCHERS-SUR-GIRONDE	38A boulevard de la Forêt	AUDE Valérie	INRAP	OPD	29	112
207906	MIRAMBEAU	92 avenue de la République	ROYER Alice	COL	OPD	30	112
207870	MOËZE	Rue Jean Berteau	MORIN Vanessa	INRAP	OPD	31	113
207871	MONTENDRE	Rue des sept Chevaliers	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	32	113
207848	MONTILS	Église Saint-Sulpice	MAROT Emeline	EP	EB	33	113
207958	NIEUL-SUR-MER	Champ Pinson	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	34	115
207967	NUAILLÉ-SUR-BOUTONNE	Rue de l'Église	PARRA PRIETO Clarisse	COL	OPD	35	116
207910	PONS	Place de l'Europe	GIRAUD Pierre	COL	OPD	36	117
207841	PONS	Impasse de la Citadelle	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	37	117
207605	PORT-D'ENVAUX	Le Prioué	MOYAT Philippe	BEN	FPR	38	119
207820	PORTES-EN-RÉ (LES)	13 rue du Petit Marchais	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	39	120
207850	PORTES-EN-RÉ (LES)	10 route de la Lieutenande	CONNET Nelly	INRAP	OPD	40	120
207864	PORTES-EN-RÉ (LES)	Rue de la Rivière	BRUNIE David	INRAP	OPD	41	121
207775	RÉTAUD	Église Saint-Trojan	SOLER Ludovic	COL	OPD	42	121
207828	RIVEDOUX-PLAGE	135 rue des Palmes	GIRAUD Pierre	COL	FP	43	122
207802	RIVEDOUX-PLAGE	Étude d'un paléo vallon	GIRAUD Pierre	COL	PRT	44	123
207499	ROCHEFORT	ZAC de l'Arsenal tranche 2	AUBRY Théo	COL	OPD	45	124
207718	ROCHELLE (LA)	Laleu, 10 rue Anne Forestier	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	46	125
207697	ROCHELLE (LA)	Place du Marché	ROBIN Karine	COL	OPD	47	128
207687	ROCHELLE (LA)	Clocher Saint-Barthélemy	BOISSERIE Florence	EP	FP	48	129
207652	ROCHELLE (LA)	Cathédrale Saint-Louis, le parvis	BOISSERIE Florence	EP	FP	49	131
207838	ROCHELLE (LA)	204 avenue Carnot	DEMEURE Guillaume	EP	FP	50	131
207754	ROYAN	ZAC Pousseau-Les Rullas	GIRAUD Pierre	COL	OPD	51	135
207889	SAINT-AGNANT	Base aérienne	GIRAUD Pierre	COL	OPD	52	135
207908	SAINT-AIGULIN	Les Grands Champs	GIRAUD Pierre	COL	OPD	53	136
207786	SAINT-CÉSAIRE	La Roche à Pierrot	CREVECOEUR Isabelle	CNRS	PCR	54	136
207753	SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE	ZAC des Moulins	GIRAUD Pierre	COL	OPD	55	136
207971	SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN	Aérodrome, phase 3	ROBIN Karine	COL	OPD	56	137
207972	SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN	Aérodrome, phase 4	ROBIN Karine	COL	OPD	57	137
207952	SAINT-JEAN-D'ANGÉLY	Rue Lacoue	VACHER Catherine	INRAP	OPD	58	138
207953	SAINT-JEAN-D'ANGÉLY	Chemin Chaussée de l'Éperon	VACHER Catherine	INRAP	OPD	59	138
207957	SAINT-JEAN-D'ANGÉLY	31 rue des Trois Frères Gautreau	VACHER Catherine	INRAP	OPD	60	139
207974	SAINT-MARTIN-DE-RÉ	17 rue du Vieux Puits	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	61	139
207925	SAINT-PIERRE-D'OLÉRON	Rue de la République	VACHER Catherine	INRAP	OPD	62	140
207883	SAINT-ROMAIN-DE-BENÊT	Le Vivier	PARRA PRIETO Clarisse	COL	OPD	63	140
207923	SAINT-VAIZE	Rue du Baptistère	PARRA PRIETO Clarisse	COL	OPD	64	141
207779	SAINT-VAIZE	La Rochefollet, fleuve Charente	CLERIN Francis	BEN	PRD	65	141
207947	SAINTE-GEMME	La Ferme de Magné, tranche 2	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	66	142
207732	SAINTE-MARIE-DE-RÉ	Eglise Notre-Dame de l'Assomption	AUBRY Théo	COL	OPD	67	143
207796	SAINTE-MARIE-DE-RÉ	Impasse des Pâquerettes	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	68	145
207849	SAINTE-MARIE-DE-RÉ	Impasse des Chirons	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	69	147
207868	SAINTE-MARIE-DE-RÉ	Rue des Jaulaines	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	70	148
207808	SAINTES	105 avenue Jourdan	ROBIN Karine	COL	OPD	71	148
207835	SAINTES	Rue de l'Alma	LAVOIX Gaëlle	INRAP	OPD	72	149
207907	SAINTES	147 rue Daniel Massiou	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	73	149
207922	SAINTES	Rue de l'Abattoir	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	74	150
207842	SALLES-SUR-MER	Rue de L'Héronnière	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	75	150
207962	SAUJON	La Maison Neuve	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	76	150
207785	SURGÈRES	Chemin de la Perche	VACHER Catherine	INRAP	OPD	77	1561
207905	TAILLEBOURG	Château de Taillebourg	CREMONA Julie		DOC	78	152
207874	TONNAY-CHARENTE	6 rue de la Charre	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	79	152
207924	VARAIZE	Église Saint-Germain	PARRA PRIETO Clarisse	COL	OPD	80	153
207765	VAUX-SUR-MER	ZAC du Cormier et des Battières, tranche 4	AUBRY Théo	INRAP	OPD	81	155
207963	VILLEDOUX	Rue de l'Océan	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	82	157
207767	VIRSON	Tesson, Moulin de la Grève, Maison Neuve, La Grève	SOLER Ludovic	COL	OPD	83	157

Moyen Âge,
Période récente

ANDILLY
Réaménagement du bourg et des abords de l'église

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune d'Andilly sur les abords sud de l'église Saint-Nazaire par le Service d'Archéologie Départementale a révélé une forte densité de vestiges. La découverte sur la partie est du transept sud, d'un mur arrondi, indique la présence probable d'une absidiole. Cette dernière, inconnue des sources historiques, permet de préciser l'évolution de l'édifice. Un second mur, perpendiculaire à l'actuel chœur, interroge également sur la présence d'une extension du chœur ou d'une sacristie. Au moins deux niveaux de sépultures sont présents dans cette partie de l'emprise, avec notamment la présence de sépultures ceinturées de blocs de calcaire. Les sondages réalisés sur l'espace enherbé entre la place et l'église ont révélé la présence d'une quarantaine de sépultures en position primaire, ainsi que de nombreux ossements humains. Cet espace, matérialisé dans le paysage actuel par une légère hauteur, contient un cimetière où les sépultures sont orientées dans un axe ouest/est, avec la tête à l'ouest. Constitué de plusieurs niveaux d'inhumations, cet espace funéraire est dense, présentant des individus variés et probablement représentatifs d'une population aunisienne sur un temps relativement long (entre l'époque médiévale et la fin de l'époque moderne). De plus, deux sépultures découvertes aménagées directement dans le substrat calcaire au cœur de la place du centre bourg, semblent indiquer un espace funéraire antérieur et probablement plus vaste que celui représenté sur le cadastre napoléonien de 1821. Le diagnostic a confirmé l'existence d'une activité cimétériale dense aux abords de l'édifice. L'étude des espaces funéraires et du matériel ostéoarchéologique mis au jour a permis d'observer, bien que de façon limitée, les modes d'inhumation et le profil biologique d'un petit échantillon de la population inhumée ainsi que les gestes post-funéraires propres à la gestion du cimetière. Enfin, un mur retrouvé sur la place indique



ANDILLY, Bourg, fig. A :
vue de l'opération de diagnostic depuis un drone. SAD17

la présence d'un bâtiment relativement conséquent. Ce dernier est interprété comme appartenant à un logement religieux. Une étude historique plus approfondie, couplée aux données archéologiques, permettrait de mieux comprendre l'évolution de ce centre bourg, ayant aujourd'hui malheureusement conservé peu de traces visibles de son passé.

Aubry Théo, Signoret Anna et Lopeteguy Louis



ANDILLY, Bourg, fig. B : orthophographie de la tranchée réalisée directement contre l'église (Cliché : T. Aubry)

Protohistoire

ANDILLY
Rue du Grand Moulin

▪ *Regard sur un chantier d'enclos laténien interrompu*

Achevée au mois de novembre 2022, la fouille, préalable à la construction du lotissement Simone Veil, est intervenue à la suite d'un diagnostic réalisé par S. Vacher (Vacher 2022). Malgré une densité archéologique assez faible sur les 7 300 m² de l'emprise de fouille, l'opération a permis d'étudier les vestiges d'un enclos avorté de La Tène C2/D1, offrant l'opportunité rare de documenter un chantier d'édification d'enclos.

Le site prend place sur un plateau en bordure sud du golfe des Pictons, en pays d'Aunis, dans un contexte marqué par des langues de terre émergées entourées de mer et de marais qui témoigne, à travers une dense occupation diachronique, de l'attractivité et du dynamisme économique de la région. Durant La Tène, le pourtour du golfe est ainsi ponctué de nombreux sites à enclos fossoyés dont l'économie apparaît favorisée par la production de sel. C'est notamment le cas du site de la rue Saint-Nicolas, à moins de 200 m au nord-ouest de celui de la rue du Grand Moulin, dont l'occupation, débutée à l'âge du Bronze puis marquée par une vocation funéraire au premier âge du Fer, prospère durant La Tène à travers un habitat enclos de statut intermédiaire inscrit dans le giron d'activités salicoles (Vacher 2015). Ce foyer de population est aussi celui qui fréquente le site de la rue du Grand Moulin qui ne peut être appréhendé qu'à travers un lien de dépendance au premier.

La seule trace de fréquentation antérieure à l'enclos correspond à un petit dépôt en fosse de rejets culinaires daté du premier âge du Fer, marqué notamment par un lot de rachis d'engrain. C'est donc sur un terrain inoccupé que trois sections de fossés, déterminant les bases d'un enclos probablement quadrangulaire qui ne sera jamais achevé, sont creusées à La Tène C2/D1. Deux fossés rectilignes (FO1072 et FO1071), conservés sur 1 à 1,50 m de profondeur et articulés en angle presque droit, sont associés à un troisième (FO1105), séparé des précédents par une interruption d'environ 4,80 m qui ménage l'entrée du futur enclos, mais dont la profondeur n'outrepasse pas 0,18 m. Le tracé de cette dernière section de fossé, dont la largeur est cohérente avec les précédentes, a en effet été marqué au sol uniquement par le retrait de la terre végétale et des premières plaquettes de substrat déchaussées, mais son creusement n'a pas été poursuivi. L'étude de la morphologie du creusement et des dynamiques de comblement des deux fossés profonds révèle que le creusement a été initié au niveau de l'angle et s'est achevé aux extrémités opposées, avant que les derniers mètres creusés ne soient immédiatement rebouchés à l'aide du matériau extrait, tandis que le reste du tracé a connu un comblement lent, typique de fossés ouverts. L'espace délimité par les fossés ne livre aucune trace de structuration.

La rareté du mobilier reflète le caractère inoccupé de l'enclos. Il provient très majoritairement du remblai de l'extrémité nord du fossé FO1071, dont la cohésion signale la rapidité de formation consécutivement à l'arrêt du chantier. En l'absence d'occupation antérieure, ceci conduit à associer le mobilier du remblai au temps du chantier, suggérant qu'il s'agit probablement des reliefs de la consommation des ouvriers. L'assemblage est tourné vers la consommation alimentaire, avec une domination des patelles, consommées pour leur chair, et la présence plus ponctuelle de viande de bovidé et peut-être de chien, associées à au moins deux individus de plaque de cuisson mobile et au moins trois récipients, un pot de stockage et deux vases ovoïdes à profil en S dont les tessons étaient répartis sur les 6 m de la longueur du remblai de l'entrée. Le reste du mobilier, en quantité très réduite, a été rejeté de manière sporadique dans le fossé au fur et à mesure de son comblement, signalant la faible pression anthropique sur le terrain après l'arrêt du chantier. Quelques rejets ponctuels, principalement de patelles, témoignent toutefois d'une fréquentation occasionnelle du site vraisemblablement liée à de l'exploitation agricole du terrain alors que les fossés sont laissés à l'abandon.

Le chantier d'enclos a été mis en œuvre durant les phases 3b ou 3c de l'occupation voisine de la rue Saint-Nicolas (LTC2/D2a : 190-60 environ) et s'inscrit probablement dans la dynamique de réorganisation du site qui voit la mise en place de l'enclos B, signal du « renforcement du pouvoir ou du statut des occupants » (Vacher 2015 : 135), avant que le site ne soit marqué par une phase de régression qui conduira à son abandon et à la remise en culture du terrain (phase 3d : 60-30 environ).

L'opération de la rue du Grand Moulin offre ainsi l'opportunité rare de documenter une forme d'instantané sur un chantier d'édification d'enclos et d'interroger les modes d'implantation, les techniques de mise en œuvre et l'organisation du chantier. Depuis le constat simple que l'occupation n'a pas précédé la mise en œuvre des fossés d'enclos, jusqu'aux interrogations plus complexes sur les techniques de creusage, les délais et les moyens humains mobilisés, ces quelques données viennent enrichir les recherches relatives aux occupations encloses de la fin de la Protohistoire.

Lemaire Alexandre

- Vacher, 2015
- Vacher S. : *Andilly, Rue Saint Nicolas 1 et 2 (Charente-Maritime). 4000 ans en bordure du Marais poitevin, le site de la rue Saint-Nicolas à Andilly*, rapport de fouille, Bègles : Inrap GSO, 2015, 3 vol., 775 p.

- Vacher, 2022
- Vacher S. : *Andilly, Rue du Grand Moulin. Un enclos protohistorique,* rapport de diagnostic, Bègles : Inrap NA&OM, 2022, 57 p.

Premier Âge du Fer, Moyen Âge — *Antiquité,*

ANGOULINS
Les Grandes Maisons

Le projet se situe dans la partie sud-ouest de la commune sur d'anciens terrains agricoles transformés en vergers et potagers au cours du XX^{e} siècle. Il s'étend sur 9 800 m². Ces parcelles qui se situent à moins de 60 m du trait de côte actuel, entre une voie de chemin de fer à l'ouest et l'avenue du général de Gaulle, forment deux ensembles distincts, séparés par des propriétés déjà urbanisées.

Lors du diagnostic réalisé par Pierre Giraud (SAD 17), si l'on exclut la centaine de trous de plantation, principalement de vigne, d'époque moderne à contemporaine, il a été découvert des fossés parcellaires gallo-romains ou médiévaux et quelques structures protohistoriques. Ces dernières marquent l'indice le plus significatif qui correspond à une occupation côtière du premier âge du Fer. Le site a été daté par un important lot de mobilier découvert dans une grande fosse au comblement complexe.

La fouille a permis d'identifier 158 structures qui appartiennent à quatre grandes phases d'occupation, l'âge du Fer, la période antique, la période médiévale, la période moderne à contemporaine et, enfin, comme bien souvent lors d'occupations diachroniques, un ensemble de structures qui restent sans datation précise.

L'occupation du premier âge du Fer se concentre dans la partie nord de l'emprise où plusieurs structures s'étendent dans cette direction hors emprise. Elle regroupe deux petits bâtiments, l'un à quatre poteaux d'une surface de 7,3 m², l'autre est rectangulaire et comprend huit poteaux. Il est d'une surface de 8,9 m². Ces constructions sont associées à trois grandes fosses et quelques autres plus petites. Aucune trace de palissade permettant de délimiter l'occupation n'a été détectée, à l'inverse de celle identifiée sur différents habitats de la même période et connus sur les communes proches de Longèves, Dompierre-sur-Mer et Aytré.

Le mobilier découvert est peu abondant à l'exception de celui provenant de la grande fosse testée lors du diagnostic. Elle a livré un corpus particulièrement conséquent puisqu'il regroupe plus de 12 000 tessons

pour un poids de 45,288 kg. Avec un poids moyen de 3,77 g, il s'agit donc d'un mobilier très fragmenté. La fosse a livré aussi 144 fragments d'argile rubéfiés et/ou de torchis pour un poids de 3,451 kg, 30,477 kg de malacofaune marine, dont la plus grande part correspond à des patelles, 96,2 % du lot en poids, 10,642 kg de faune, 198 pièces lithique pour un poids de 30,995 kg, dont 111 pièces en silex pour un poids de 291 g et, enfin, un fragment de bracelet en lignite et un petit fragment de tige en bronze. On mentionnera aussi que, malgré le tamisage de 59,25 litres de sédiment prélevés en différents points de son comblement, aucune trace de graines, d'ichtyofaune et de crustacé n'ont été découverts. L'ensemble de ce mobilier permet une attribution chronologique au premier âge du Fer et plus particulièrement au Hallstatt D1, soit environ 650 et 550 av. J.-C. Les quatre datations radio carbone réalisées sur des charbons de bois de deux des grandes fosses et sur des trous de poteaux des deux bâtiments identifiés ont confirmé l'attribution chronologique au premier âge du Fer.

L'occupation antique regroupe un ensemble de huit structures qui établissent une trame de fossés parcellaires orthonormés. Le mobilier y est rare et composé essentiellement de fragments de *tegulae*, on mentionnera aussi la présence d'une clé en fer. Ce mobilier ne permet pas d'établir une datation précise des structures, qui doivent se situer à la périphérie d'une occupation. Certains fossés profonds prennent la direction du littoral proche où ils pourraient trouver leur exutoire.

L'occupation médiévale regroupe une dizaine de structures et se concentre dans l'angle nord-ouest de l'emprise. À l'image d'un mur, d'un fossé et d'une grande fosse, ces aménagements apparaissent essentiellement dans les bermes de notre décapage et leur caractérisation n'est pas possible au vu de leur reconnaissance trop partielle et limitée. On mentionnera cependant la présence de carrières de pierre d'où ont été extraites de grandes dalles de calcaire ainsi que celle d'un fossé dont les extrémités ne sont pas connues mais qui présente un bassin surcreusé de 1,20 m, indiquant une volonté de gestion de l'eau. Cet aménagement pourrait être en relation avec la grande fosse ou bassin identifié dans la berme nord de notre intervention. Les éléments céramiques permettent une datation large entre le X^{e} et le XIII^{e} siècles.

L'occupation moderne et/ou contemporaine se caractérise par la présence d'un grand nombre de fosses de plantation de différents types, circulaires et de petite taille ou plus grandes et quadrangulaires. La plupart sont caractéristiques de la culture de la vigne qui apparaît encore sur certaines photos aériennes anciennes conservées sur le site Remonter le temps.

Vacher Stéphane

Néolithique, Antiquité

ARCES
Chez Filleux

Ce diagnostic archéologique a été réalisé durant deux jours par le SAD17 sur une surface de 5 000 m². Le terrain prescrit, au lieu-dit Chez Filleux, est localisé au niveau d'un ancien vallon débouchant sur un affluent de l'estuaire de la Gironde. Treize faits archéologiques ont été observés et dix-huit couches sédimentaires enregistrées dans les cinq tranchées ouvertes. Il s'agit de cinq fossés, de deux fosses et d'une sépulture à inhumation. La majorité des vestiges est située dans les niveaux supérieurs de colluvions comblant le paléo-chenal, dans lesquels plusieurs artéfacts datables du Néolithique ont été mis au jour. La plupart des vestiges découverts semble appartenir à la période gallo-romaine. Un réseau de fossés, relativement larges, parait délimiter au moins un espace dans lequel se trouve deux fosses et une sépulture à inhumation. Les deux fosses, contiennent de nombreux ossements d'animaux domestiques, pouvant correspondre à une activité de boucherie/tabletterie ou à des dépôts cultuels. La sépulture renfermant la dépouille d'un individu adulte de sexe indéterminé n'a pu être daté précisément mais pourrait comme la plupart



ARCES, chez Filleux,empreinte de clous d'une chaussure sur une tuile (Cliché : A. Royer)

des structures être rattachée à l'occupation antique. Le mobilier recueilli, correspond essentiellement à des restes de faune et de nombreux fragments de tuiles de type *tegulae* dont un fragment présente une empreinte de patte de chien et un autre des impressions de clous de semelle d'une chaussure. Ce site gallo-romain, dont la fonction reste à préciser, a peut-être un lien avec les enclos observés par photographies aériennes à quelques dizaines de mètres sur l'autre versant du vallon.

Royer Alice (RO : Giraud Pierre)



ARCES, chez Filleux, vue de la sépulture (Cliché : A. Royer)

Moyen Âge,
Époque moderne

ARS-EN-RÉ
14 venelle de la Petite Grange

Les fouilles ont été prescrites dans le cadre du projet de construction d'une maison individuelle. Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour une petite portion de l'ancien cimetière paroissial médiéval et moderne, à environ 170 m au sud de l'église Saint-Étienne.

Menée sur une parcelle en friche bordant le cimetière actuel, cette opération a permis de documenter l'extension ancienne de cet espace funéraire qui a probablement été modifié une première fois à la fin du Moyen Âge, puis réduit à la toute fin du XVIII^{e} siècle. Elle a également illustré la forte densité d'occupation de sa marge sud-est, dès son origine. Ainsi, sur environ 100 m² effectivement ouverts, 266 faits funéraires ont pu être identifiés, se superposant ou se recoupant sur une dizaine de niveaux. 234 sépultures ont pu être fouillées finement tandis que 13 autres ont fait l'objet d'un traitement plus sommaire. Certaines de ces tombes étaient vides, mais 214 ont livré un individu en place. Environ 200 « dépôts secondaires » (lots divers d'ossements déplacés lors des recoupements) ont également été prélevés.

Le Moyen Âge central

Les archives anciennes étant particulièrement lacunaires dans la région, les origines d'Ars et son développement au Moyen Âge restent méconnus. À l'époque Ars est une île isolée, Ré telle que nous la connaissons correspondant à la réunion de plusieurs îlots par l'envasement progressif des golfes. Il n'a été



ARS-EN-RÉ, Venelle de la Petite Grange, fig.1 : Exemple d'une tombe couverte de dalles, avant et après fouille

possible de circuler à pied entre Ars et le reste de Ré qu'à partir de la fin du Moyen Âge.

Le peuplement de l'îlot d'Ars n'est attesté qu'à partir du XI^e^ siècle. Il dépend alors de l'abbaye vendéenne de Saint-Michel-en-l'Herm, qui a reçu vers 1027 les seigneuries d'Ars et de Loix de Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, pour favoriser leur développement. Ces terres sont alors mises en valeur avec notamment la création progressive de marais salants qui entraîne l'implantation de nouvelles populations, ces aménagements nécessitant une forte main d'œuvre. Comme dans le reste de l'Aunis, la production de sel, mais aussi de vin, favorise ensuite les échanges commerciaux et le peuplement progressif de l'île.

C'est aussi au XI^e^ siècle que serait fondée l'église Saint-Étienne d'Ars, bien qu'elle ne soit mentionnée dans les textes qu'à partir du XIV^e^ siècle. Celle-ci a réuni, peut-être dès son origine, le double statut d'église prieurale et d'église paroissiale. C'est aussi à cette époque que son cimetière semble mis en place.

Sur la zone fouillée, la première phase d'inhumations se caractérise par des fosses rupestres dont la partie basse, plus étroite et parfois légèrement anthropomorphe, est fermée par une couverture de dalles en calcaire (*cf*. fig. 1). Quelques-unes de ces tombes sont agrémentées d'un coussin céphalique en pierre. L'analyse taphonomique a également permis de déterminer la présence d'une enveloppe souple dans la majorité des cas, et l'utilisation ponctuelle d'une civière. Les datations par le radiocarbone les plus anciennes remontent au deuxième quart du XI^e^ siècle, ce qui est cohérent avec ce que nous connaissons des origines du bourg. Ces tombes sont réparties sur toute la zone fouillée qui, bien que située en marge du cimetière et très éloignée de l'église, montre une occupation pleine et dense de l'espace.

À la fin de cette première phase, probablement au cours des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, certaines tombes ont été réutilisées pour inhumer de nouveaux individus, soit en recouvrant le sujet d'origine, soit en récupérant totalement sa fosse, les os du premier défunt se retrouvant alors dispersés ou en partie rassemblés dans la nouvelle sépulture. Dans une de ces réutilisations, un pot à encens issu de la première tombe et le crâne du premier individu ont été remployés afin de caler la tête du deuxième, un enfant (*cf*. fig. 2).

Peu de ces tombes couvertes de dalles nous sont parvenues complètes, la plupart étant recoupées. Elles sont majoritairement conservées le long de la bordure nord-ouest du site qui n'a pas ou très peu été perturbée par l'installation de tombes modernes, sans doute parce que cette bande a servi d'allée de circulation durant les autres phases. Trois autres sépultures avec couverture de dalles ont été partiellement observées à l'opposé, le long de la bordure sud-est. Celles qui ont perdu leur



ARS-EN-RÉ, Venelle de la Petite Grange, fig.2 :
Pot à encens remployé pour caler le crâne d'un enfant



ARS-EN-RÉ, Venelle de la Petite Grange, fig.3 :
Exemple de cercueil d'adulte posé sur deux fémurs

couverture mais qui peuvent être rattachées à cette phase ancienne par d'autres critères (fosse étroite/ anthropomorphe, coussin céphalique, mauvais état de conservation du squelette, absence de clous, position stratigraphique) ponctuent le site çà et là, sous les sépultures modernes qui ont fait disparaître la majeure partie de ce premier ensemble.

▪ *Le Bas Moyen Âge et l'Époque moderne*

Probablement à partir de la fin du Moyen Âge (XIV^{e} siècle ?), les inhumations se font en cercueil. Ces tombes représentent plus de 85 % du corpus. Les cercueils qui ont pu être restitués grâce aux clous conservés, mais aussi à quelques restes ligneux, sont trapézoïdaux. Ce type de tombe occupe la majeure partie du site avec une telle densité que le substrat calcaire n'était visible en surface que très ponctuellement, sous forme de lambeaux épars, et que les contours de fosses se recoupant les unes les autres étaient totalement illisibles.

Si de nombreux cercueils ont été installés à même le fond de fosse, d'autres mises en œuvre ont été documentées parmi les structures les plus récentes (XVI^{e}-XVIII^{e} siècles). En effet, de nombreux contenants reposent sur des systèmes de surélévation qui avaient probablement pour but de faciliter la récupération des cordes servant à les descendre dans la fosse. Deux types de supports ont été observés : des os longs prélevés dans les sépultures recoupées par la nouvelle tombe (*cf.* fig. 3 et 4), ou des pierres plates en calcaire (deux au niveau du dos et deux au niveau des jambes). Les supports de pierre semblent apparaître un peu plus tardivement que ceux en os. Une sépulture associe les deux systèmes avec deux pierres sous le dos et un fémur sous les genoux. Nous noterons qu'un cercueil a aussi pu être déposé sur un support en matériau périssable, hypothèse envisagée d'après l'étude taphonomique. Mais même s'il existe quelques exceptions, le bois semble ici être une ressource « plus précieuse ».

Les supports osseux observés sous 41 cercueils sont en grande majorité des fémurs, mais quelques humérus



ARS-EN-RÉ, Venelle de la Petite Grange, fig.4 :
Exemple de cercueil d'enfant posé sur deux fémurs A. Royer)



ARS-EN-RÉ, Venelle de la Petite Grange, fig.5 :
Médaille et pendentif anthropomorphe en os



ARS-EN-RÉ, Venelle de la Petite Grange, fig.6 : Exemple de collier et bracelet de perles sur un jeune enfant

et tibias ont également été enregistrés. Ils sont posés transversalement, au niveau du dos et des jambes. Un fémur de chaque côté suffit la plupart du temps, mais ils sont parfois doublés (2 x 2) ou plus nombreux. Un cas présentait en effet 3 os sous le thorax et 4 sous les jambes. Cette réutilisation opportuniste et pragmatique de restes humains semble plutôt rare. En effet, si cette pratique originale a déjà été observée lors des fouilles réalisées sur le cimetière médiéval et moderne de Notre-Dame-de-Cougnes à La Rochelle, ou plus ponctuellement sur d'autres cimetières rochelais comme Saint-Jean-du-Perrot, elle reste d'après nos connaissances assez singulière et spécifique au secteur. Nous n'avons en effet pu retrouver d'autres rares occurrences qu'à Poitiers, ou dans le nord-est de la France.

Cet usage découle des très nombreux recoupements de tombes anciennes ayant entraîné la dispersion de nombreux restes osseux. Ainsi, le site se caractérise également par un grand volume d'ossements en position secondaire, réifiés comme nous venons de voir, utilisés comme calages latéraux des cercueils, rassemblés en de gros amas sur les tombes les plus récentes ou simplement éparpillés dans leur comblement. Peu de cas peuvent être qualifiés de « réductions », identifiées par le « soin » apporté au rangement de ces os.

En termes de mobilier, les tombes avec cercueil ont livré plus d'objets que les sépultures sous couvertures de dalles, mais ils restent plutôt rares. Des épingles en alliage cuivreux ou en fer ont régulièrement été retrouvées, associées à la fermeture de linceuls déterminés par ailleurs par l'analyse taphonomique. Une monnaie a été découverte au contact du crâne d'un bébé, une balle en plomb sur le pied d'un adolescent. Cinq bagues en alliage cuivreux ornaient également les mains de 4 individus, dont deux avec une verroterie et une bague-rébus masculine portée par une femme (la veuve du propriétaire ?) dont la représentation d'un « L » et d'un cœur stylisé signifie « mon cœur est à elle ».

Onze individus (notamment des femmes) ont été inhumés avec un chapelet, dont la plupart n'ont conservé qu'une partie des perles (grains très caractéristiques en pâte de verre, os ou jais). Mais un était orné d'une croix en alliage cuivreux, deux d'un crucifix en bois et métal, un d'un pendentif en os et d'une médaille représentant Saint-Augustin sur une face et Saint-Thomas de Villeneuve sur l'autre (*cf*. fig. 5), et un autre d'une médaille représentant le Saint Sacrement d'un côté et de l'autre Marie. Il semblerait que ces chapelets soient plutôt rattachés aux XVII^{e}–XVIII^{e} siècles.

Enfin, 7 petits Arsais (quatre nourrissons de moins de 1 an et trois petits décédés entre 1 et 2,5 ans) ont été inhumés avec un collier autour du cou, associé pour deux d'entre eux à un bracelet au poignet droit. Ces parures se composent de petites perles en pâte de verre notamment bleues (diverses nuances), mais aussi blanches voire vertes. Cette pratique des XVII^{e}-XVIII^{e} siècles a été documentée sur quelques fouilles de cimetières modernes dans plusieurs régions françaises, mais sans jamais être véritablement expliquée. Ces parures spécifiquement observées sur des tout-petits avaient peut-être vocation à les protéger voire les guérir avant leur mort, ou à les accompagner dans l'au-delà. Il est d'ailleurs intéressant de préciser que 5 des bébés portaient les signes d'une infection généralisée voire, pour 4 d'entre eux, des lésions possiblement liées au scorbut. Cette maladie due à une carence sévère en vitamine C a par ailleurs été potentiellement identifiée sur 12 autres bébés et très jeunes enfants.

Le rétrécissement du cimetière

Les plans du XVIII[e] siècle, les plus anciens conservés, montrent qu'à l'époque moderne le cimetière était plus grand que l'actuel dont la configuration est visible sur le cadastre napoléonien de 1828. Il se prolongeait alors jusqu'à la rue de la Grange, la rue du cimetière, la place de la Chapelle et la venelle de la Petite Grange. Nous supposons d'ailleurs qu'il était à l'origine encore plus étendu ou décalé vers le nord-est, au moins au début du Moyen Âge, puisque des sépultures anciennes avec couvertures de dalles ont été découvertes sous la rue du cimetière ou sous la place, à l'occasion de divers travaux, mais aussi d'un diagnostic archéologique récent. Des sépultures médiévales ont également été découvertes au pied de l'église lors d'un diagnostic en 2017, mais deux aires funéraires distinctes devaient alors exister, une réservée à la paroisse et l'autre au prieuré.

Nous ne savons pas quelle était la configuration d'origine du cimetière d'Ars, qui semblait donc très vaste malgré sa localisation insulaire et isolée, ni à quelle date a eu lieu la première modification de sa surface (suite à la fortification de l'église à la fin du Moyen Âge ?). Mais nous connaissons par les textes les circonstances de son dernier rétrécissement intervenu entre 1798 et 1800. En effet, alors qu'une partie ne semble a priori plus utilisée depuis les années 1740 et qu'elle est déjà affermée à divers particuliers et mise en culture depuis au moins les années 1760, la commune prévoit à partir de 1797 de « soumissionner » l'entourage du cimetière dont fait partie la zone fouillée. Ainsi, tout le pourtour longeant les rues a été divisé en parcelles et vendu. Un nouveau mur de clôture a été construit par les nouveaux propriétaires au plus tard au tout début du XIX[e] siècle. Le terrain prescrit correspondait alors à deux jardins, réunis après 1921. En dehors d'un puits installé entre ces deux parcelles probablement dès leur création, aucun aménagement n'y a été réalisé jusqu'à nos jours.

Guillimin Sandrine

Néolithique

AYTRÉ
Boulevard des Cottes-Mailles

L'étude géophysique du plateau des Cottes-Mailles initiée en 2014 a été poursuivie en 2021 et en 2022, en parallèle de la création de l'avenue Simone Veil reliant la rocade à la gare de La Rochelle. Elle a pris place dans le cadre du programme ANR « MONUMEN » et du PCR « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'âge du Fer » coordonnés par V. Ard (UMR TRACES, Toulouse) et V. Mathé. L'objectif était de cartographier le prolongement de l'enceinte à fossés interrompus datant du Néolithique moyen, comme l'atteste le mobilier découvert lors des fouilles de 2019 et de 2021 (responsable : P. Foueré, Inrap).

Ce travail a consisté avant tout en la réalisation d'une prospection magnétique sur une surface d'environ 10 ha. Les investigations ont révélé plus d'1,3 km de fossé, à laquelle il faut probablement ajouter une longueur au moins équivalente qui n'est pas accessible en raison de la présence de routes et de bâtiments. Ce fossé enserre une surface hors-norme, supérieure à 90 ha, bordée par l'ex-dépression fluvio-marine correspondant actuellement au marais de Tasdon.

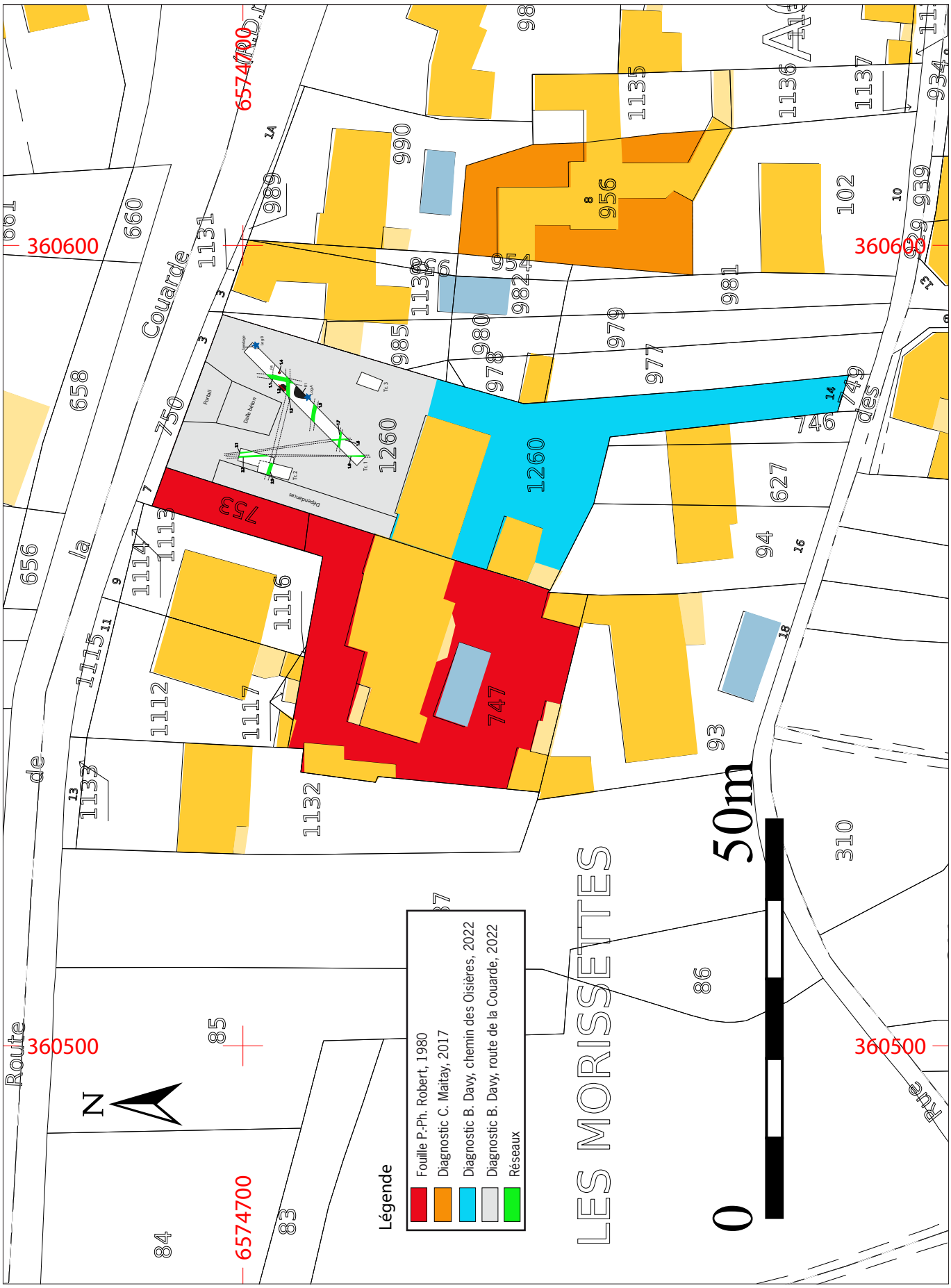
Vivien Mathé

Moyen Âge,
Période récente

LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ
5 route de la Couarde

Le projet de construction a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, sur une surface de 585 m^2, mais dont la surface réellement accessible avoisine les 420 m^2. Situé dans la commune du Bois-Plage-en-Ré (*cf*. fig. 1) et jouxtant le pertuis d'Antioche de l'île de Ré, le lieu de l'opération prend pied sur une formation de dunes et de sables éoliens, de l'Holocène, du domaine Continental (D), sur une épaisseur comprise entre 0,5 et 1 mètre, puis sur le socle calcaire du plateau ausinien, du Jurassique, formé ici par le sous-étage du Kimméridgien inférieur à faciès séquanien, alternant calcaires argileux et marnes, en formations non distinguées (j7a-b).

L'emprise du projet est localisée dans un secteur archéologique sensible ayant déjà mobilisé plusieurs interventions archéologiques et dont la carte archéologique recense près d'une soixantaine d'entités. Localement, l'assiette de l'opération se situe à la périphérie ouest de la commune du Bois-Plage-en-Ré, dans d'anciennes surfaces agraires. Elles ne sont pas pour autant dépourvues de sites archéologiques puisque le lieu-dit des Morissettes, situé sur les parcelles



LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ, 5 route de la Couarde, Plan au 1/100 des vestiges archéologiques mis au jour au Bois-Plage-en-Ré, 5 route de la Couarde (relevé topographique : P. Texier, Inrap ; DAO : B. Davy)

directement voisines à l'ouest, présente un site d'habitat de la fin de l'ère médiévale (XIVe-XVe siècle). Une autre maison médiévale aurait également été repérée lors du creusement d'un fossé bordier accompagnant la route (de la Couarde) départementale voisine au nord.

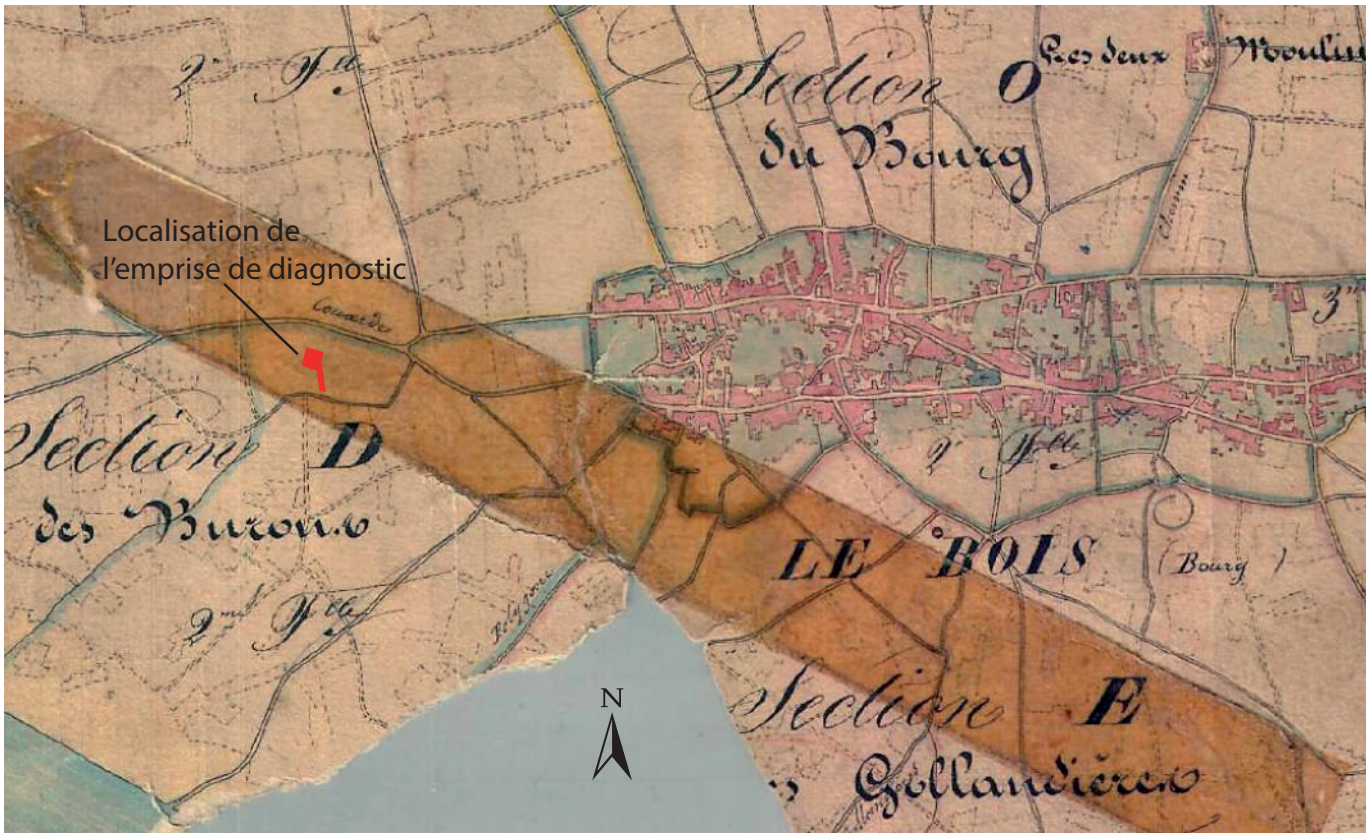
Le diagnostic du 5 route de la Couarde révèle un corpus de structures archéologiques faible (*cf.* fig. 2). Deux des trois tranchées réalisées, la totalité cumulant une superficie de 49 m², soit 8,4 % de l'emprise prescrite et 11,7 % de la surface réellement disponible, sont positives et onze structures sont ainsi répertoriées, en deux catégories, soit deux structures en lien avec de l'habitat supposé mais sans réelle attribution chronologique, et neuf sections de réseaux (eau, électrique et télécom) récents. Ces derniers ont grandement gêné la lecture du terrain et des maigres vestiges.

La datation globale du site, au regard du matériel archéologique découvert, n'est pas réellement attribuable à une quelconque période, même si le spectre chronologique confère une datation allant de la période antique au XVIIe siècle. En effet, la totalité du mobilier provient du remplissage des réseaux et de ce qui semble être le fossé bordier de la route de la Couarde, la terre provenant peut-être des parcelles alentours.

Deux logs ont été réalisés ; ils révèlent essentiellement les différents nappages de remblais contemporains venus combler les divers aménagements récents, le substrat dunaire (D) puis calcaire (j7a-b) n'ayant été que très partiellement aperçus du fait de la forte densité des réseaux.

L'intérêt archéologique se présente de manière très ténue au sein de l'emprise diagnostiquée. Quand bien même on pourrait rattacher les maigres structures archéologiques anciennes au site d'habitat médiéval voisin - ce qui est difficilement le cas en l'état-, la densité des réseaux contemporains et travaux d'aménagement de voirie a considérablement perturbé le niveau d'apparition de ces structures et par voie de fait, leur compréhension et leur lisibilité dans l'environnement historique.

Davy Baptiste



LE BOIS-PLAGE-EN-RE, 14 chemin des Oisières, fig. 1 : Localisation du diagnostic sur le cadastre napoléonien de 1843, commune du Bois-Plage-en-Ré, extrait du tableau d'assemblage (© archives départementales de la Charente-Maritime ; DAO : B. Davy)

LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ
14 chemin des Oisières

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, sur une surface de 659 m^2, mais dont la surface réellement accessible avoisine les 450 m^2.

Le diagnostic révèle un corpus de structures archéologiques nul. Deux tranchées ont été réalisées et cumulent une superficie de 24 m^2, soit 3,7 % de l'emprise prescrite et 5,4 % de la surface réellement disponible.

Deux logs ont été réalisés ; ils révèlent une sédimentation a priori moderne-contemporaine, du fait d'anciennes souches d'arbres, reposant sur le substrat dunaire voir calcaire (j7a-b).

L'intervention archéologique n'a pas permis de mettre en évidence d'éventuels vestiges en relation avec l'occupation médiévale des Morissettes, pourtant située à quelques pas à l'ouest.

Davy Baptiste



LE BOIS-PLAGE-EN-RE, 14 chemin des Oisières, fig. 2 : Vue d'ensemble de la tranchée n°1, en cours de décapage, vue vers le nord-est (cliché B. Davy)

Âge du Fer

CHANIERS
Chemin de la Tonnelle

Une exploitation agricole du premier âge du Fer

Préalablement à la construction d'un lotissement, une opération d'archéologie préventive a été réalisée de mars à mai 2022. Cette intervention, menée sur une emprise prescrite de près de 1,5 ha, a permis de mettre en évidence une exploitation agricole, fréquentée entre la fin du VII^e siècle et le début du V^e siècle av. J.-C. La fouille a mis au jour près de 400 structures fossoyés, majoritairement des trous de poteaux ; les niveaux de sol et les foyers en place sont absents en raison de l'érosion naturelle. Les vestiges ont livré un mobilier restreint, presque exclusivement composé de fragments de céramique, qui s'inscrit dans les traditions régionales du premier âge du Fer et du début du second.

Un grand bâtiment circulaire (BAT 01), fondé sur trois rangées concentriques et comprenant un accès ouvert vers le sud-est (fig.a), est accompagné d'un groupement de petites unités sur quatre poteaux, apparentées au stockage, bien qu'elles aient livré peu de carporestes. Ils sont encadrés au centre d'un espace délimité par un enclos palissadé sur file de poteaux de forme quadrangulaire. Ce dernier semble avoir subi des transformations au cours du premier âge du Fer. Le premier état affiche deux côtés (ouest et sud), englobant une surface minimum de 4 500 m^2, avec un accès bâti en corridor au niveau de la branche sud (fig.b). Le second état réduit la surface de l'enclos à 3 000 m^2. Il se caractérise par une réorganisation des palissades, mise en avant par l'aménagement d'au moins trois systèmes d'entrée complexes (ENT 32, 34 et 35) et la mise en place éventuelle d'un troisième côté à l'est (PAL 31). Ce dernier semble réutiliser de petites unités alignées, rendant à ce côté un aspect ostentatoire par le doublement de poteaux.

La partie sud de l'emprise semble consacrer à l'activité agricole du domaine géré par les occupants de la ferme située à l'intérieur de l'enclos palissadé. Elle est compartimentée par un tronçon d'enclos, cette fois sur tranchée de fondation, comprenant aussi une entrée plus simple (ENS 38/39). Plusieurs petites constructions sur quatre poteaux et un bâtiment annexe (BAT 24) sont répartis de part et d'autre de cette partition. L'espace



CHANIERS, chemin de la Tonnelle, fig. a : vue du bâtiment circulaire (cliché V. Jolly)

d'exploitation s'étend encore au sud avec les quelques 25 vestiges en creux décelés lors de la fouille de 2009 dans la parcelle voisine de La Pièce des Sept Journaux. En effet, un grenier surélevé et une entrée de type « porche » attribués au Ha D1–Ha D3/LT A ont été mis au jour lors de la fouille de 2009 (Galtié 2014).

Par comparaison avec les modèles régionaux plus ou moins contemporains, le site du Chemin de la Tonnelle paraît plus remarquable qu'une simple exploitation. La présence d'un bâtiment circulaire à l'architecture imposante, l'aspect relativement marqué du côté oriental de l'enclos palissadé ou les divers systèmes d'entrées élaborés corroborent dans ce sens. Les unités dédiées au stockage des denrées alimentaires installés au sein de l'enclos sont de contenance plus importante que celles de l'extérieur. Elles mettent en avant une gestion des ressources à une échelle plus étendue que locale. Cette hypothèse est appuyée par l'implantation du centre d'exploitation sur un versant entre deux voies de communication : le fleuve Charente et un chemin situé au nord. Néanmoins pour ce dernier, aucun indice ne témoigne de son utilisation au cours du premier âge du Fer et à La Tène ancienne.

Cet emplacement stratégique accorde aux occupants de l'habitat un statut avantageux. Il s'affiche d'autant plus par sa proximité avec des ensembles d'enclos funéraires/cultuels qui se sont développés le long de la terrasse dominant la Charente. L'opération menée à la Pièce des Sept Journaux, où deux monuments circulaires sont

implantés parmi les vestiges agraires, a permis d'établir une contemporanéité entre les enclos « funéraires » et les structures du domaine rural.

L'occupation protohistorique est implantée sur un gisement de silex local exploité dès le Paléolithique moyen. La parcelle comprend aussi un réseau de fosses de plantation de vigne, établi sur toute la surface de l'emprise. Attesté dès le XVIII[e] siècle par la carte de Cassini, ce vignoble s'étend aux parcelles voisines, notamment à La Pièce des Sept Journaux.

Ruzzu Florent



CHANIERS, chemin de la Tonnelle, fig. b : les entrées ENT 32 et ENT 33 (cliché V. Jolly)

- Galtié 2014
- Galtié E. : *Chaniers (17), La Pièce des Sept Journaux, Poitou-Charentes*, RFO de fouille Inrap Poitiers, 2014.
- Vacher 2018
- Vacher S. (dir.) : *Une occupation du premier âge du Fer au Chemin de la Tonnelle à Chaniers (Charente-Maritime)*, rapport de diagnostic, Inrap GSO, SRA Nouvelle-Aquitaine, 2018.

Période récente

CHARRON
Rue de Versailles, les Hautes Groies

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit les Hautes Groies, sur la bordure septentrionale d'une ancienne île dominant de quelques mètres l'ancien golfe des Pictons, l'actuel marais poitevin. La prescription de diagnostic concerne les parcelles AE 68, 69, 70 et 71 et couvre une superficie de 11 700 m². La totalité du projet d'aménagement représente une surface d'environ 27,65 ha, dont près de 16 ha ont déjà fait l'objet d'une évaluation archéologique en 2012 (Vacher dir., 2012).

Les neuf tranchées réalisées en janvier 2022 sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 1 409,7 m², soit 12,05 % de la superficie totale des parcelles et 13,45 % de la superficie accessible. Les faits inventoriés regroupent seulement deux structures localisées sur la bordure septentrionale de l'emprise, à l'extrémité nord des tranchées n° 5 et 9. Ces structures, qui dans le cadre du diagnostic n'ont fait l'objet que de sondages mécaniques ponctuels, correspondent à d'anciennes carrières de matériaux aménagées dans les falaises calcaires matérialisant la ligne de côte ancienne. Leur comblement, très proche d'une structure à l'autre, met en œuvre des déchets de taille rejetés sur place et mêlés à des apports limoneux. Si aucun mobilier ne peut être associé à ces carrières, un comblement assez récent peut être proposé, à l'Époque moderne ou, plus vraisemblablement, contemporaine. Les sondages ont également pu mettre en évidence l'ancienne ligne de rivage flandrienne, bien visible dans la partie septentrionale de l'emprise de 2012 et se poursuivant dans les parcelles diagnostiquées en ce début d'année.

Maitay Christophe

- Vacher dir., 2012
- Vacher C., avec la coll. de Defaix J., Larmignat B. et Miailhe V. : *Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Charron, Rue du Clos des Hautes Groies*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2012, 36 p.

Période récente

CHARRON
Abbaye de la Grâce-Notre-Dame

L'Abbaye de la Grâce-Notre-Dame de Charron est une abbaye cistercienne fille de la Grâce-Dieu de Benon. Elle a été fondée par Richard Cœur de Lion probablement en 1190, avant d'être confirmée le 8 mai 1190 par lui également. L'ancienne abbaye a été séparée en deux propriétés distinctes après la vente des Biens Nationaux en 1792. L'aile est, sur laquelle s'est déroulée l'opération archéologique présente quelques éléments



CHARRON, Abbaye, fig. 1 : Orthophotographie du sol US 2037 avec ses carreaux de pavement. (Relevé : J. Fillonneau, DAO : C. Gay)

architecturaux datant du dernier état de l'abbaye entre 1614 et 1789. Des indices de la conversion en ferme ont également pu être vus au cours de cette année. Les travaux de restauration successifs ne permettent pas de faire d'analyse du bâti poussée, ni de prélever des échantillons de charbon à l'heure actuelle. Le mur gouttereau ouest de l'aile est a été moins restauré ; 2 arcades sont encore visibles et les traces d'une troisième ont été observées. Une moulure de couronnement est présente sur ce mur. Du côté intérieur rien n'a pu être observé car il s'agit d'une ancienne étable, servant d'atelier.

Les tranchées réalisées dans l'espace de la cour en 2022, ont mis en évidence des éléments appartenant à la phase I, à mettre en lien avec ce qui a été trouvé les années précédentes. Une phase de construction et/ou de réfection de la période gothique inconnue jusqu'alors a pu être exhumée dans la tranchée 1. L'élément le plus remarquable est le niveau de sol en carreaux de pavement, les murs de cette phase étant très arasés, il est difficile d'avoir une idée des élévations. Ce sol correspond à la partie orientale de la chapelle de l'abbaye (*cf.* fig. 1). Des fragments d'enduit peint avec des faux joints rouges ont également été mis au jour. Des éléments plus circulaires sont aussi visibles mais trop fragmentaires pour être identifiés.



CHARRON, Abbaye, fig. 2 : Parement sud de M16 avec la réfection moderne (Cliché : J. Fillonneau)

Dans la tranchée 2, le mur gouttereau sud de la chapelle (M16) a pu être observé, il est dans un bon état de conservation, et présente une élévation intéressante (*cf*. fig. 2). Ce mur a également été repéré dans la tranchée 3. Ce mur est construit en grand appareil, il appartient à la phase I mais a subi une réfection à l'époque moderne. Sur le parement nord de M16 les blocs sont plutôt abîmés, mais des traces d'enduits sont visibles, certains des fragments d'enduit découverts en position secondaire au pied de M16 présentent des restes de peinture blanche par endroit. Sur le parement sud nous avons pu observer le mur originel ainsi que la réfection moderne intervenant dessus. Cette réfection a constitué en une application de plaquettes de pierre et de TCA liées au mortier sur le parement du mur avant d'accueillir un enduit de lissage blanc.

Dans la tranchée 3, un appentis en lien avec la conversion de l'abbaye en ferme a pu être observé, il comprenait un sol pavé en pierres de calcaire local. Ce bâtiment prenait appui sur le mur gouttereau ouest de l'aile est de l'abbaye.

Fillonneau Julien

Moyen Âge,
Période récente

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON
La Citadelle

Bâtie à partir de 1630 à la demande du cardinal de Richelieu par l'ingénieur d'Argencourt pour protéger les côtes charentaises, la Citadelle de l'île d'Oléron a été plusieurs fois agrandie et remaniée aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles – notamment par Vauban en 1690. Érigée en lieu et place supposés d'un château fort médiéval, connu par les sources dès le XI^{e} siècle, elle voit sa surface originelle de 6,5 ha doubler en quelques décennies.

En 2019, les premières investigations, menées en parallèle d'une étude documentaire complète, ont consisté en des prospections géophysiques (Géocarta), qui ont révélé plusieurs anomalies, certaines liées à la citadelle, d'autres antérieures. À ces recherches préliminaires, qui ont été l'occasion de faire un état des lieux complet de la documentation disponible, trois années de fouilles ont succédé. Les trois semaines de terrain allouées à la campagne 2022, troisième et ultime session de cette triennale (2020-2022), ont été suffisantes pour permettre de répondre à la plupart des questions générales qui se posaient encore sur la topographie historique de la Citadelle et de ce qui préexistait.

En premier lieu, les sondages ouverts en 2022 ont permis de mieux appréhender la vaste structure dont subsiste un empierrement mis au jour dans les sondages 09 (2021), 14 et 15 (2022) et qui correspond à la base supposée d'un talus arasé, dont près de 25 m de longueur ont ainsi pu être étudiés sur les deux campagnes 2021 et 2022. Estimée à 4 m de largeur en 2021, la structure s'élargit sur les sondages 14 et 15 et couvre ainsi une largeur d'au moins 6 m. Le tracé semble également marquer une courbure vers le sud, tendance déjà vérifiée en 2021 au sein du sondage 9. La courbure n'a pu être suivie au-delà des limites du sondage et on ne sait quelle superficie était enserrée par ce talus, que l'on imagine de prime abord volontiers défensif. Toutefois, s'il est effectivement limité à 4 m de largeur dans le sondage 9, il faut en conclure que la hauteur de la structure ne pouvait dépasser 3 m environ, à laquelle s'est peut-être additionnée celle d'une hypothétique palissade sommitale. Le sondage 13, prolongeant en 2022 le sondage 9 de 2021 au nord, n'a pas révélé la présence attendue d'un fossé, doublant à l'extérieur un talus comme dans le schéma classique d'abord envisagé. Sur au moins 13 m de longueur donc, aucune amorce de fossé n'a ainsi été repérée. À moins de tomber sur un passage ménagé dans le tracé d'un hypothétique fossé ce qui paraît pour le moins difficile à croire, d'autant plus que l'extension nord du sondage 14 aurait démontré la présence d'un tel fossé s'il avait effectivement ceint ce talus, il convient par conséquent de conclure au fait que ce talus n'était pas doublé d'un fossé. On ne peut non plus raisonnablement envisager un glacis entre le talus et le fossé.

La fonction défensive semble ainsi devoir être remise en question. Reste la possibilité d'une simple limite, peut-être ostentatoire, destinée à séparer un espace en bord de mer, disposé sur un léger surplomb calcaire. La superficie enclose, bien que difficile à évaluer, devait atteindre 1 000 à 1 500 m², guère davantage. La datation de cet ensemble difficile à observer et à documenter dans le contexte d'une Citadelle moderne, reste lui aussi encore sujet à caution : l'absence de mobilier, de structures connexes datées, le fait que l'ensemble soit scellé de manière uniforme au plus tard au XVII^{e} siècle, impliquant un arasement antérieur, ferait pencher la balance vers une structure ancienne, bien que difficile à préciser : néolithique, comme la toute proche enceinte d'Ors, fouillée par Luc Laporte puis Ludovic Soler plus récemment ? La présence de structures bâties type talus, arasées mais toujours présente, ne se présentait pas réellement comme les éléments repérés sous le bastion du marais, beaucoup plus hétérométriques et



LE CHÂTEAU-D'OLÉRON, la Citadelle, fig. 1 : Vue partielle de la tranchée 15 présentant plusieurs états de reconstruction et d'utilisation d'un local que les plans interprètent comme une boulangerie (Cliché : B. Gissinger)

grossièrement agencés. S'agit-il sinon d'un enclos fortifié protohistorique ? L'absence de mobilier et structures associées antiques ou médiévales semble difficilement conciliable avec une structure des périodes historiques.

Au lieu du château médiéval tant attendu, c'est une vaste zone cimetériale qui a été repérée en 2021. Son extension maximale vers le nord a été illustrée en 2022 dans le sondage 17, qui a livré les sépultures les plus septentrionales connues jusqu'alors, mais aussi la plus ancienne. Elle remonte en effet à la période IX^{e}-X^{e} siècle (S 222249/ UGAMS 62051, âge calibré 888 – 989, prob. 95,4 %), donc à la fin de la période carolingienne. C'est incontestablement une structure antérieure à la date de fondation connue de l'église Saint-Nicolas et des premières mentions connues du Château. Sa présence au nord, tout près de la courtine, interroge sur le fait que le cimetière se poursuivait ou non sous cette dernière, voire au-delà jusqu'en bordure d'estran. On s'interroge aussi sur le pôle d'attraction situé dans ce secteur, qui ne sera probablement jamais accessible s'il est effectivement situé sous les courtines et les fossés nord : chapelle, église primitive, ou simple zone funéraire liée à l'occupation altomédiévale du château d'Oléron ?

La connaissance apportée concernant la Citadelle moderne proprement dite est, pour cette campagne 2022, plus anecdotique que pour les campagnes 2020 et 2021.

Il nous a été permis de vérifier la présence d'éléments connus par les plans, et de documenter la mise en œuvre des matériaux, la nature des sols, des mortiers, etc.

Outre le mur du sondage 16 appartenant au magasin à poudre remplacé au XVIII^{e} siècle par la poudrière Saint-Nicolas, les sols de circulation ont pu être mis en évidence et en relation stratigraphique avec les sondages de 2021 dans la partie sud de l'esplanade et le bastion du marais.

Dans ce dernier, des informations intéressantes ont pu être recueillies sur l'organisation de la cour desservant les différents ensembles bâtis. Le hangar ouest bâti contre la courtine et muni de contreforts, remplaçait une forge dont il a été permis de retrouver les rejets de traitement du minerai (scories) et du travail du métal (battitures).

La construction de l'angle sud-est, dotée de fours, a fait l'objet d'une reconstruction au cours du XVII^{e} siècle. Les sols, par endroit déformés, ont été renforcés par des empierrements massifs.

Des éléments de corniches moulurées ont été recueillis et relevés.

Dans la tranchée 13, l'extrémité nord-est du casernement est de la place a été repérée, en complément des observations réalisées en 2021 dans le sondage 09. Les aménagements récents de ces probables latrines ont été documentés, de même que les abords directs du bâtiment et sa jonction avec les sols, également observés quelques mètres au nord dans les sondages du diagnostic réalisé en 2011 (RO : B. Gissinger, SAD17).

En définitive, ce programme de trois années de recherches a permis de préciser la nature et la fonction de cet espace littoral avant la Citadelle. L'hypothèse d'un château féodal sous la Citadelle est désormais à écarter, qu'il convient de rechercher ailleurs, en tout cas hors de l'emprise de l'édifice et probablement vers le bourg. Cette grande zone a probablement vu l'érection d'un talus, non doublé d'un fossé ce qui semble remettre en cause son statut défensif, au cours de périodes mal définies, mais probablement antérieures à la période médiévale. Un chemin reliait le bourg médiéval, dont les franges ont été observées en 2020, au littoral. En dehors de ces aménagements mal conservés et difficiles à appréhender car situés sous les vestiges modernes des constructions de la Citadelle, la zone apparaît plutôt être restée *non aedificandi* jusqu'au XVII^{e} siècle. Les raisons de la présence d'un cellier souterrain circulaire, dont l'accès a été dégagé cette année et manifestement antérieur posent toujours question, mais le reste de l'esplanade principale était aux deux tiers occupée par un vaste cimetière paroissial utilisé du X^{e} au XV^{e} siècle.

Gissinger Bastien

Néolithique

LE CHÂTEAU D'OLÉRON
Ors, l'estran

Sept jours répartis entre les 10 et 21 octobre 2022, aurons été consacrés à la 3e campagne de fouille du programme triennal organisé sur la portion estran du site d'Ors.

Les campagnes 2020-2021 auront permis de définir un plan précis de cette zone de l'enceinte néolithique et de fouiller de manière exhaustive les espaces entre les fossés. L'ensemble des trous de poteaux et fosses fut relevé et fouillé. L'historique des comblements des fossés est aujourd'hui bien maitrisé jusqu'à la phase venant sceller l'occupation de cette aire de l'enceinte. La problématique relative à la fouille d'ossements humains est aujourd'hui achevée. Elle aura permis de développer l'hypothèse d'une phase de fonctionnement dédiée au rôle funéraire de cette portion de l'enceinte à travers les dépôts eux-mêmes, le mobilier accompagnant mais

aussi les aménagements associés (agrandissement, reprises de creusement, marquages au sol, etc.) et dégageant ainsi une véritable mise en scène de l'espace en question.

Un important travail autour des archives issues des fouilles Rouvreau (1968 à 1970) et des vestiges *in situ* a été réalisé. Il aura permis de localiser précisément les différents lieux d'interventions et d'établir de nouvelles interprétations de ces vestiges anciennement dégagés. La campagne de 2021 aura en particulier fourni un état des lieux de la conservation de ces structures repérées antérieurement à l'intérieur de l'enceinte mettant en évidence leur destruction et l'importante perturbation (reprises de fouilles clandestines) des niveaux archéologiques sur une large portion du site, au-delà des zones d'intervention de M. Rouvreau. Ce dont témoignent indirectement les nombreuses collections publiques et privées recensées.

Définir l'ampleur de l'occupation aura également été une des interrogations de ces trois dernières campagnes. Pour cela nous avons allié les sondages ponctuels répartis en différents points de l'estran, les phases de décapages extensifs (autant que faire se peut dans ce contexte chaque jour recouvert par la marée) et le recourt à la géophysique. Point de vue adopté encore en 2022 par l'exploration des marges les plus basses sur l'estran et la partie interne de l'enceinte.

Cette modeste et dernière intervention était ainsi destinée à tester les limites extrêmes d'extension du site suggérées par la logique de la répartition des fossés de l'enceinte et les anomalies géophysiques repérées sur la partie basse de l'estran et caractériser au moins une structure révélée par la géophysique à l'intérieur de l'enceinte

L'ensemble du mobilier mis au jour au cours des différentes campagnes de fouille aura été traité à l'issue de cette dernière année. Il a fait l'objet d'une synthèse par type de mobilier dès le rapport de fouille 2021 à l'instar des données paléo-environnementales et géomorphologiques acquises. Les données recueillis en 2022 sont, pour la plupart, complémentaires à ces synthèses déjà effectuées.

Soler Ludovic

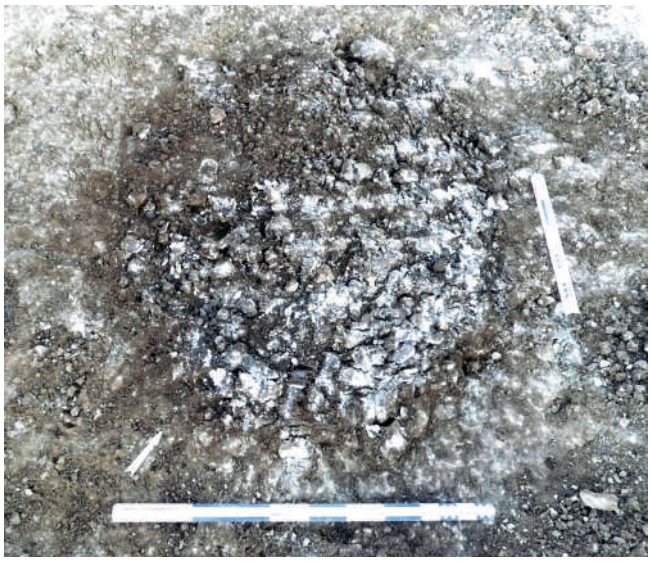
Protohistoire,
Antiquité,

CHÂTELAILLON-PLAGE
Rue du Canal

La Tène finale,
Époque contemporaine

L'emprise située au nord du centre-bourg de la commune s'étend sur 25 162 m² de prés en jachère. La prescription reposait sur la possibilité de mettre en évidence d'éventuelles occupations anciennes dans un secteur sensible du point de vue archéologique, même si aucun site n'est actuellement recensé à cet endroit, en raison de sa position littorale très peu explorée. Sa situation topographique, sur un cordon dunaire entouré d'anciens marais côtiers de l'océan, est idéale à une implantation humaine et à l'exploitation du sel. Il faut également signaler la présence à quelques centaines de mètres du site médiéval de l'abbaye de Sècheboue.

L'intervention a été réalisée du 24 au 27 janvier 2022 par deux archéologues de l'Inrap, sous la forme de huit





CHÂTELAILLON-PLAGE, rue du Canal, fig. 1 a et b : Vue en plan et en coupe de la structure 4.21 (relevé et clichés : V. Audé ; DAO : M. Coutureau)

tranchées de sondage continues, espacées d'environ 15 m, toutes positives mais très pauvres en mobilier datant.

Plusieurs occupations ont été distinguées allant de La Tène finale à l'époque contemporaine avec un hiatus pour la période médiévale.

L'occupation protohistorique a été vue sous la forme de deux structures : un trou de poteau et un silo extrêmement riche en coquillages, pouvant appartenir à un habitat rural qui n'a pas été perçu dans le cadre de cette opération de diagnostic. Ensuite, en limite nord du projet de construction, une occupation gallo-romaine a été perçue sous la forme d'un mur et d'un fossé. Puis, une vaste exploitation viticole d'époque contemporaine a été observée sur la totalité de l'emprise.

Audé Valérie



CHÂTELAILLON-PLAGE, rue du Canal, fig. 2 :
Valves d'huître plate Ostrea edulis (cliché : A. Baudry)



CHÂTELAILLON-PLAGE, rue du Canal, fig. 3 :
Autres espèces observées dans la fosse 4.21 de Châtelaillon-Plage (cliché : A. Baudry)



CHÂTELAILLON-PLAGE, rue du Canal, fig. 4 :
Valve de Varicorbula gibba présentant une perforation liée à un gastéropode de type murex ou pourpre (cliché : A. Baudry)

CHÂTELAILLON-PLAGE
3 rue des Hautes Terres d'Angoute

Le diagnostic, mené sur le flanc nord du plateau, a mis au jour deux fossés implantés sur un axe nord/sud distants d'environ six mètres qui forment peut-être un chemin, même si aucun indice ne nous permet de confirmer un fonctionnement synchrone. La présence d'un fragment de tegulae peut les relier à l'Antiquité ou au haut Moyen Âge mais en l'absence d'indices plus probants cela reste à confirmer.

Loeil Pascal

Néolithique récent,
Néolithique final

CORME-ROYAL
Champ du Bourg, impasse des Genêts

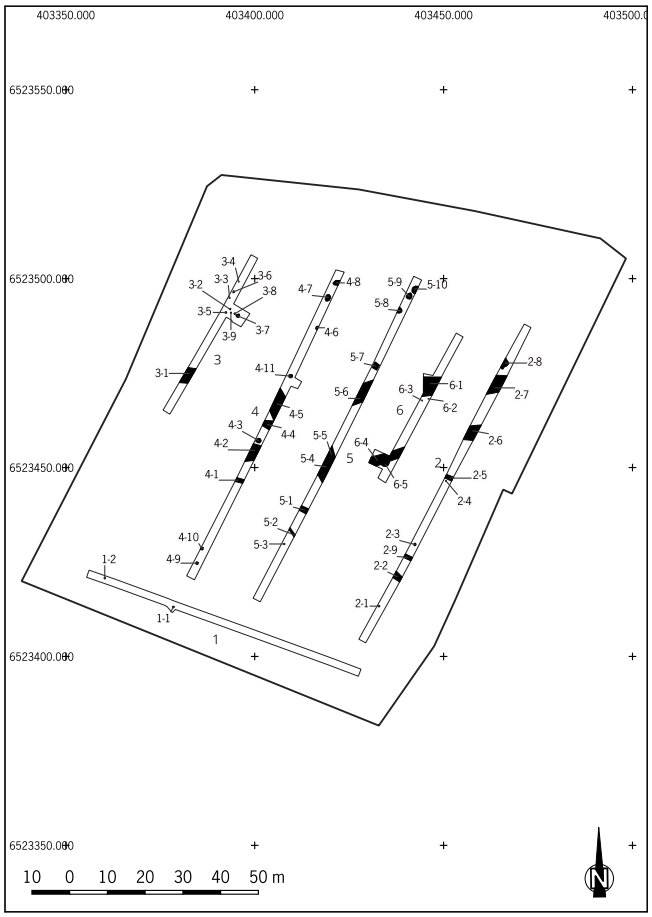
Le terrain est une ancienne parcelle agricole, recouvert de buissons denses et de petits arbres. Il est quasiment plat, sur un plateau, le terrain surplombant un marais situé à l'ouest. La prescription de diagnostic porte sur l'intégralité de la parcelle H 59 (13 877 m²). L'opération de terrain s'est déroulée du 22 au 30 août

2022. Le secteur est sensible archéologiquement du fait de la découverte d'un important mobilier lithique et céramique sur la parcelle lors d'anciennes prospections.

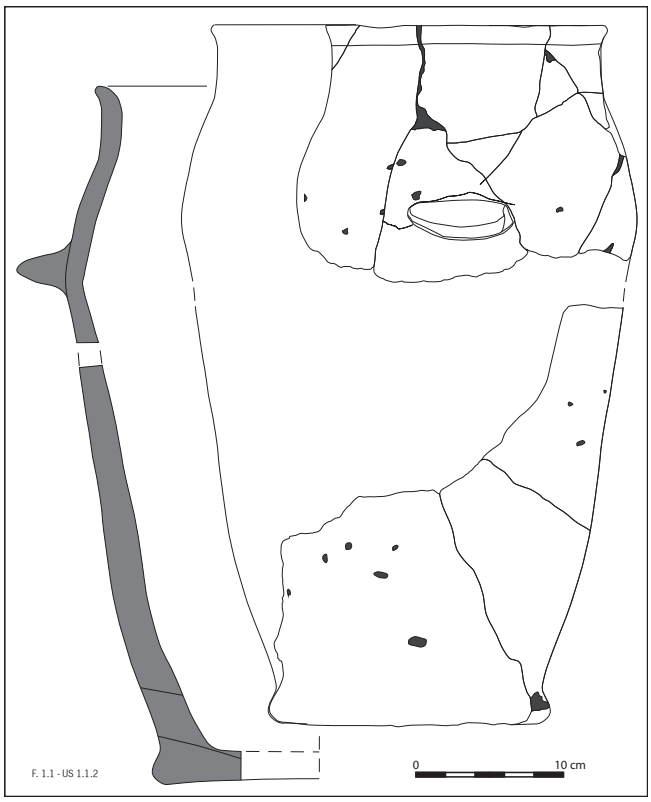
Les six sondages réalisés sur l'emprise du projet ont permis de découvrir 46 structures archéologiques et anomalies. Il s'agit de fosses, trous de poteaux, foyer et fossés. Une partie de ces structures s'ouvrent à 30-40 cm de profondeur, alors que d'autres s'ouvrent entre 60 et 80 cm de profondeur. Ces structures sont protégées par un niveau contenant uniquement du mobilier néolithique, se trouvant sous deux niveaux de terre végétale contenant du mobilier néolithique et un mobilier contemporain sporadique. Les structures ne semblent pas avoir subi de perturbations liées à des labours mécanisés. Elles se répartissent sur l'ensemble de l'emprise sondée, toutes les tranchées étant positives. Elles s'ouvrent toutes dans des niveaux d'altérations argileux et sont comblées par ce même apport sédimentaire, rendant la lecture du site très complexe.

La parcelle H59 nous livre un site à double fossé d'enceinte, orienté nord-est/sud-ouest, passant au centre de cette parcelle. Ces fossés, profond au minimum de 1,50 m, ont été réinvestis au moins à trois reprises, subissant plusieurs curages. Certains indices nous laissent entendre que ces fossés fonctionnaient dans un premier temps avec un système de talus argileux et calcaire puis, après destruction des talus et curage central des fossés, avec un possible système de palissade entre les deux. La lecture étriquée liée aux ouvertures réalisées, ne permet pas d'attester complètement cette hypothèse. Cet épisode s'accompagne d'un apport organique noir chargé de matériel, ce qui a déjà été constaté sur plusieurs sites d'enceintes de la région. L'intérieur de cette double enceinte semble se trouver au nord, où un ensemble de trous de poteaux pouvant appartenir à deux ensembles bâtis et un foyer ont été découverts. Par ailleurs, plusieurs indices dans les tranchées n°2 (F. 2.2), n°4 (F. 4.5) et n° 5 (F. 5.5) permettent de faire l'hypothèse d'un fossé d'enceinte antérieur, orienté nord-ouest/sud-est. Il pourrait fonctionner avec les plus rares structures découvertes au sud, dont le mobilier céramique est presque intact en fosse.

Le diagnostic de cette parcelle a livré environ 40 kg de matériel céramique et lithique, provenant en grande partie des différents fossés testés. Un fossé a également livré du matériel faunique, mais en très mauvais état, ne permettant pas le prélèvement. Sur les photos, la faune semble être exclusivement composée de bœuf, cependant la présence de restes humains n'est pas totalement exclue.



CORME-ROYAL, le Clos de Boutons d'Or, fig. 1 :
Plan des vestiges découverts lors du diagnostic
(levé topographique P. Texier et R. Bernard ; SIG et DAO T. Pelmoine)



CORME-ROYAL, le Clos de Boutons d'Or, fig. 2 :
Dessin d'un vase de la culture des Matignons presque complet
(dessin et DAO : T. Pelmoine)

Une occupation sporadique du Mésolithique final est attestée par un indice lithique. L'occupation fossoyée débute au Néolithique récent I, attestée notamment par deux vases de stockage, de la culture Matignons, à profil presque complet découverts au sud (F. 1.1) et une datation (CIRAM-5146 : 3640-3526 cal. BC). Le matériel présent dans les différents fossés, attestent une occupation continue ou discontinue jusqu'à la fin du Néolithique récent II, avec des céramiques à décor de la culture Peu-Richard Maritime. Les datations réalisées dans ces ensembles fossoyés permettent d'envisager une fin d'occupation au Néolithique final, mais sans que cela soit confirmé par le mobilier, mis-à-part de rares indices lithiques. Le site est peu perturbé par la suite, excepté par un drain et un fossé potentiellement parcellaire, mais recelant un élément lithique potentiellement caractéristique du Néolithique final.

Pelmoine Thomas, Fouéré Pierrick et Ard Vincent

Bas Moyen Âge, Protohistoire

DOLUS-D'OLÉRON
Centre-bourg nord-ouest

Le diagnostic effectué à Dolus d'Oléron au centre-bourg nord-ouest a été réalisé sur deux parcelles dévolues d'une part à l'extension du cimetière actuel et d'autre part à la création d'un lotissement. Ces projets ont conduit à la prescription de deux diagnostics couvrant une superficie totale de 12 200 m². La commune de Dolus ayant livré de nombreux vestiges d'occupation humaine depuis le Néolithique, le potentiel archéologique de l'emplacement de ces projets a été estimé important. D'autant plus important que cette emprise est située en bordure du bourg ancien, à faible distance d'une occupation antique repérée au lieu-dit Pièce des Chapelles ou Pousseau et de l'église paroissiale dont l'emplacement actuel n'est peut-être pas celui d'origine.

Vingt-deux anomalies d'origine anthropique ont été repérées grâce à l'implantation de 11 tranchées.

Elles témoignent d'une possible parcellarisation du paysage suivant une trame d'orientation nord-est/sud-ouest dès la protohistoire ancienne, par l'implantation de fossés peu profonds dont l'aire circonscrite n'a livré aucun indice d'occupation de type habitat ou artisanat. Il est vraisemblable que ces parcelles aient connu un usage purement agro-pastoral et devaient border une zone d'habitat qui échappe de l'emprise. Ce type d'organisation parcellaire, du reste, n'est décelé sur Oléron qu'à compter de l'époque romaine.

Les autres structures mises au jour concernent la fin du Moyen Âge à l'époque moderne avec la découverte de fosses dépotoirs vraisemblablement installées en marge d'occupations domestiques ou agropastorales et de fossés parcellaires dont l'un est clairement identifié sur le cadastre napoléonien.

En sus, neuf logs ont été réalisés afin de tenter d'approcher les dynamiques géomorphologiques de cette terre insulaire, située au contact entre les faciès Cénomanien et Portlandien, sur le flanc sud-ouest de l'anticlinal de Gémozac.

Parra Prieto Clarisse et Royer Alice

Antiquité

LE DOUHET
Chemin de l'Auberderie

Dans le cadre de la vente d'une parcelle en vue de la construction d'une maison individuelle, une prescription de diagnostic archéologique a été émise. La parcelle se situe sur le tracé de l'aqueduc antique qui alimentait la ville de Saintes *(Mediolanum)* en eau potable.

Les origines romaines de Saintes remontent à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. Édifiée sur la rive gauche de la Charente, elle fut la première capitale de la province d'Aquitaine. Il semble que le premier aqueduc (la ville en comptera deux autres qui se raccorderont au premier) ait été construit dès la création de la ville prenant sa source sur la commune de Foncouverte. Un siècle plus tard, un deuxième aqueduc qui prendra sa source bien en amont du premier captage sera aménagé depuis la source de la Grand-Font sur la commune du Douhet à 15 km de Saintes. La troisième branche de l'ouvrage captera des eaux souterraines depuis la commune de Vénérand.

Les premières observations de l'aqueduc ont été faites dans les années 1950/60 par Abel Triou puis en 1979 par Louis Maurin. D'autres études ponctuelles seront faites dans les décennies suivantes, mais il faut

attendre 1994 pour voir se mettre en place un projet de recherche collectif conséquent agrégé autour de Jean-Louis Hillairet.

Le parcours de l'aqueduc du Douhet a été localisé par ces études en amont et en aval de la parcelle AO 630 déterminant la prescription de ce diagnostic. Construit en galerie souterraine, il s'agissait de localiser d'éventuels puits ou regards permettant de construire et/ou d'accéder au specus de l'aqueduc. Sur les quatre tranchées ouvertes une seule a répondu positivement avec la mise au jour d'une fosse de plus de 4 m de diamètre pouvant confirmer la présence d'un puits lié à la construction de l'aqueduc.

Sanglar Valérie

LA FLOTTE
Cour de l'Ecole

Le diagnostic a été prescrit en préalable à des travaux d'aménagement de la cour de l'école et de pose de réseau enterré.

Ce diagnostic ne permet pas de compléter les observations faites dans la parcelle voisine, immédiatement à l'est de l'emprise, relative à la partie thermale d'une possible villa antique.

Le substrat calcaire ou argilo-calcaire est assez vite atteint. Le sondage 3 montre toutefois une stratigraphie bien conservée, sur plus de 1,20 m, avec des niveaux successifs de sable. Certains contiennent des charbons de bois et des nodules de terre cuite et pourraient ainsi traduire des paléosols, malheureusement non datés ici. Ces derniers pourraient être récents, mais le diagnostic n'a pas pu le démontrer.

L'absence de mobilier antique, même résiduel, interroge dans un tel contexte de proximité avec les constructions antiques fouillées dans les années 1985 et 1994. Ces dernières sont en effet localisées au niveau de la construction située dans la parcelle voisine AB7043, soit à environ 35 m à l'est.

La présence d'une occupation antique dans la cour de l'école ne peut pas être totalement écartée. Si dans la moitié ouest, le substrat est atteint, la moitié nord révèle un pendage important du substrat vers le littoral actuel. De possibles niveaux antiques pourraient être préservés mais présents plus en profondeur. La tranchée 4 montre quant à elle un décaissement important destiné à accueillir de nombreux matériaux de démolition. Ici, les possibles niveaux antiques pourraient être détruits. Enfin l'aménagement de la cour de l'école actuelle a également pu détruire tout ou partie d'une possible occupation.

L'unique construction mise au jour ne peut être associée à aucun autre vestige. Le cadastre napoléonien ne mentionne aucune construction dans ce secteur. La faible largeur de cette dernière pourrait plaider pour une clôture de parcelle plus que pour un bâtiment.

Robin Karine

Époque moderne

LA FLOTTE
5 Cours Eugène Chauffour

Le diagnostic a eu lieu sur une parcelle de 440 m² soumise à des aménagements résidentiels. En raison des difficultés d'accès sur le terrain, seuls 151,24 m² ont pu faire l'objet d'un sondage via l'ouverture d'une unique tranchée. Cette dernière entaille les niveaux de remblais supérieurs d'une possible carrière d'extraction dont seule la limite nord a pu être appréhendée. Sa morphologie évoque une structure de même nature que celle découverte lors d'un diagnostic effectué en 2021, dans la parcelle directement voisine à l'est (Aubry, 2022). Il est vraisemblable que son usage remonte aux Temps modernes, époque à laquelle les carrières d'extraction de calcaire sont bien connues sur l'Île de Ré, tant pour la construction que pour l'amendement. Aucune trace de vestige attribuable à la période romaine n'a été découvert, en dépit d'une proximité importante avec le site de La Clavette fouillé en 1985 et 1994.

Parra Prieto Clarisse

- Aubry 2022
- Aubry T. : 5 cours *Eugène Chauffour*, rapport de diagnostic, Département de la Charente-Maritime, La Rochelle, 2022, 88 p.

FORGES
Rue Terres de l'Augerie, chemin des Roches

Cette opération d'archéologie préventive a été engagée dans le cadre d'un projet d'aménagement immobilier. Le site se trouve en limite occidentale du bourg, sur une parcelle non construite (ZK 8) située entre le Chemin des Roches au sud, qui la sépare de terrains voisins lotis, et la rue Terres de l'Augerie au nord, qui longe un terrain cultivé et le début du cimetière communal.

La fouille conduite par Éveha, du 7 mars au 13 mai 2022, sur une emprise mesurant un peu moins d'un hectare dans la moitié sud de la parcelle, fait suite au diagnostic archéologique effectué en 2021 (Stéphane Vacher, Inrap), qui avait permis d'établir la présence d'enclos fossoyés remontant au moins à La Tène C et une fréquentation du site plus tardive à la période antique. C'est ce qu'a pu confirmer l'opération préventive avec la fouille de sept enclos de formes variées et d'un four à chaux d'époque romaine installé dans un des enclos

Un groupement d'enclos fossoyés

Des vestiges protohistoriques avaient déjà été mis en évidence dans la commune de Forges et plus particulièrement dans le secteur du chemin des Roches. En effet, un diagnostic effectué en 2003 (Stéphane Vacher, Inrap) sur la parcelle voisine au sud du chemin dans le cadre d'un aménagement immobilier avait permis la mise au jour de deux enclos circulaires d'un peu moins de 10 m de diamètre et présentant tous deux une interruption vers l'ouest. Les fossés, mesurant de 0,90 m à 1,40 m de largeur et jusqu'à 1 m de profondeur conservée, ont livré un matériel restreint attribuable à l'âge du Bronze.



FORGES, rue Terres de l'Augerie, fig. 1 : Vue générale du site (cliché : B. Hollemaert).

La présente fouille constitue une avancée non négligeable avec la fouille complète des quatre enclos mis en évidence lors du diagnostic de 2021, la découverte et la fouille de trois autres enclos supplémentaires, constituant un ensemble dont la variété morphologique et la répartition spatiale semblent suggérer l'existence de plusieurs phases d'occupation (*cf*. fig. 1).

Les enclos se répartissent selon deux axes principaux. Le premier axe, orienté nord-ouest/sud-est est formé par les enclos monumentaux quadrangulaires et un troisième à trois côtés fermant cet alignement au nord-ouest. Le deuxième axe nord/sud, regroupant les autres enclos, semble s'inscrire dans la continuité de ceux qui sont déjà connus dans la parcelle au sud du chemin des Roches et qui sont attribués à l'âge du Bronze.

La variété des enclos se traduit dans leur morphologie. Les deux enclos quadrangulaires monumentaux d'environ 20 m et 25 m de côté, s'ouvrant au sud-ouest par un accès étroit, se distinguent du groupe. Ils avaient été repérés sur des clichés aériens de 1991 et de 2003 et clairement identifiés lors du diagnostic. Les tronçons de fossés mesurent entre 4,10-4,60 m (enclos nord-ouest) et 4,80-5,00 m (enclos sud-est) de largeur à l'ouverture, formant des aires internes de 208 m² et 175 m² environ. Ces fossés massifs, à profil en « U » évasé à fond plat, ont une profondeur conservée allant de 1,10-1,70 m (enclos nord-ouest) à 1,50 m-1,85 m environ (enclos sud-est).

Près de la limite sud-est de l'emprise, la densité des structures fossoyées s'accompagne d'une variété des aménagements. Le long de la berme orientale s'étend un enclos allongé de plan rectangulaire (environ 21 m de longueur par 12 m de largeur extérieure) avec une large interruption au nord-ouest, l'ensemble dessinant une aire interne de plus de 100 m ². Le fossé se caractérise par un profil irrégulier selon les tronçons, plutôt en « V » à fond étroit au niveau des longs côtés. Sa largeur à l'ouverture, de 2,70 m côté est, se rétrécit jusqu'à 1,50 m au niveau des extrémités arrondies. À l'extérieur de l'enclos côté sud, quatre dépressions irrégulières ont été interprétées comme de possibles fonds de fosses. Leur faible profondeur conservée et l'absence de matériel rendent difficile l'identification de leur fonction et leur connexion avec l'enclos. C'est au niveau de l'interruption du fossé, à faible distance de l'extrémité ouest, qu'a été mis au jour un petit enclos curvilinéaire à fossé interrompu (environ 6,50 m de longueur). Aucun recoupement n'a été observé au niveau de conservation des vestiges. Considérant l'arasement du site, on peut supposer initialement un contact entre les deux structures. Ce type de disposition se retrouve d'une certaine manière entre les deux derniers enclos mis en évidence dans l'angle sud-est de l'emprise.

En effet, ce secteur est occupé par un enclos quadrangulaire, identifié lors du diagnostic. Mesurant près de 12 m de côté avec un espace interne d'environ 40 m², il se caractérise par un fossé continu mesurant 2,30-3,25 m de largeur et 0,60 à 0,70 m de profondeur environ avec un profil en « U » évasé à fond plat. Le côté ouest recoupe légèrement le tronçon oriental d'un fossé très arasé qui forme un enclos circulaire de près de 7 m de diamètre extérieur.

Excepté le four à chaux dans le grand enclos nord-ouest, aucune structure n'a été mise en évidence dans les aires internes des enclos. En dehors des enclos, quelques rares fosses dont deux éventuels trous de poteaux complètent les découvertes, ainsi qu'un fossé isolé n'ayant livré aucun mobilier et dont le tracé ne peut être mis en relation avec les enclos ou un parcellaire connu. Dans les fossés, aucun dépôt funéraire n'a été mis au jour, ni même d'assemblage d'éléments organisés en dépôt. Les différents comblements n'ont livré qu'une faible quantité d'artefacts – quelques tessons épars ou groupés sous formes de petits lots ponctuels non organisés, de rares objets en métal, quelques éléments



FORGES, rue Terres de l'Augerie, fig. 2 :
Fossé du grand enclos quadrangulaire sud-est, avec en arrière-plan l'accès de l'enclos matérialisé par une interruption de fossé (cliché : J. Mousset).



FORGES, rue Terres de l'Augerie, fig. 3 :
Fossé du grand enclos quadrangulaire nord-ouest (cliché : A.-Z. Chemsseddoha)



FORGES, rue Terres de l'Augerie, fig. 4 : Four à chaux, (cliché : A.-Z. Chemsseddoha)

lithiques, un maigre lot d'ossements d'animaux et un bloc travaillé de calcaire. À ce stade de l'étude, la ou les fonctions initiales de ces enclos et les activités associées ne peuvent être identifiées avec certitude. En revanche, les comblements et leurs dynamiques, variant d'un enclos à l'autre, reflètent l'histoire singulière de chacune des structures. Les deux grands enclos l'illustrent bien.

Le grand enclos sud-est se distingue par sa profondeur et son comblement inférieur marqué par une épaisse couche de blocs de calcaire, qui nous oriente vers l'hypothèse d'un effondrement brutal du tertre ou du talus devant alors couvrir son espace interne (*cf.* fig. 2).

La situation diffère concernant le fossé de l'enclos monumental voisin, dans lequel le comblement inférieur se caractérise par la présence d'une épaisse couche argileuse et l'absence d'un tel niveau de blocs (*cf.* fig. 3). On suppose que cette spécificité est corrélée à l'installation du four à chaux à l'époque romaine à l'intérieur de l'enclos, ce qui aurait entraîné l'épierrement du monument.

Lors du diagnostic, du mobilier céramique découvert dans les couches profondes des enclos monumentaux avaient permis de proposer une première datation remontant à La Tène C. La répartition spatiale des monuments et leur morphologie suggèrent toutefois plusieurs phases d'occupation. À ce stade de l'étude il n'est pas possible de proposer une chronologie plus précise. Néanmoins, dans le secteur sud-est, on peut supposer que lors de l'aménagement de l'enclos allongé et de l'enclos quadrangulaire, les possibles tertres ou talus associés aux petits enclos curvilignes étaient encore visibles. C'est probablement le cas du tertre ou talus interne de l'enclos quadrangulaire monumental nord-ouest, à l'époque durant laquelle est installée le four à chaux.

Un four à chaux d'époque romaine

Probablement durant le Haut-Empire, un four à chaux est construit dans un des grands enclos. Orienté est/ouest, il est creusé depuis le bord interne du fossé sud-oriental et se développe dans l'espace interne (*cf.* fig. 4). Mesurant environ 2,10 m de diamètre extérieur et ayant une hauteur conservée d'1,40 m environ, ce four a été employé plusieurs fois. Le fossé de l'enclos est alors utilisé comme espace de circulation et de travail, comme en témoignent les nombreux fragments de terre rubéfiée et de pierres chauffées. Si les chronologies doivent être affinées, l'installation de cette structure pour l'exploitation des blocs de calcaire marque une rupture dans l'histoire du site et dans sa portée symbolique.

Les études à venir et l'analyse des données récoltées sur le terrain permettront d'affiner nos connaissances du site, et sa chronologie. Ces structures pourront être mises en perspective avec les autres complexes à enclos fossoyés à l'échelle locale et régionale.

Chemsseddoha Anne-Zahra

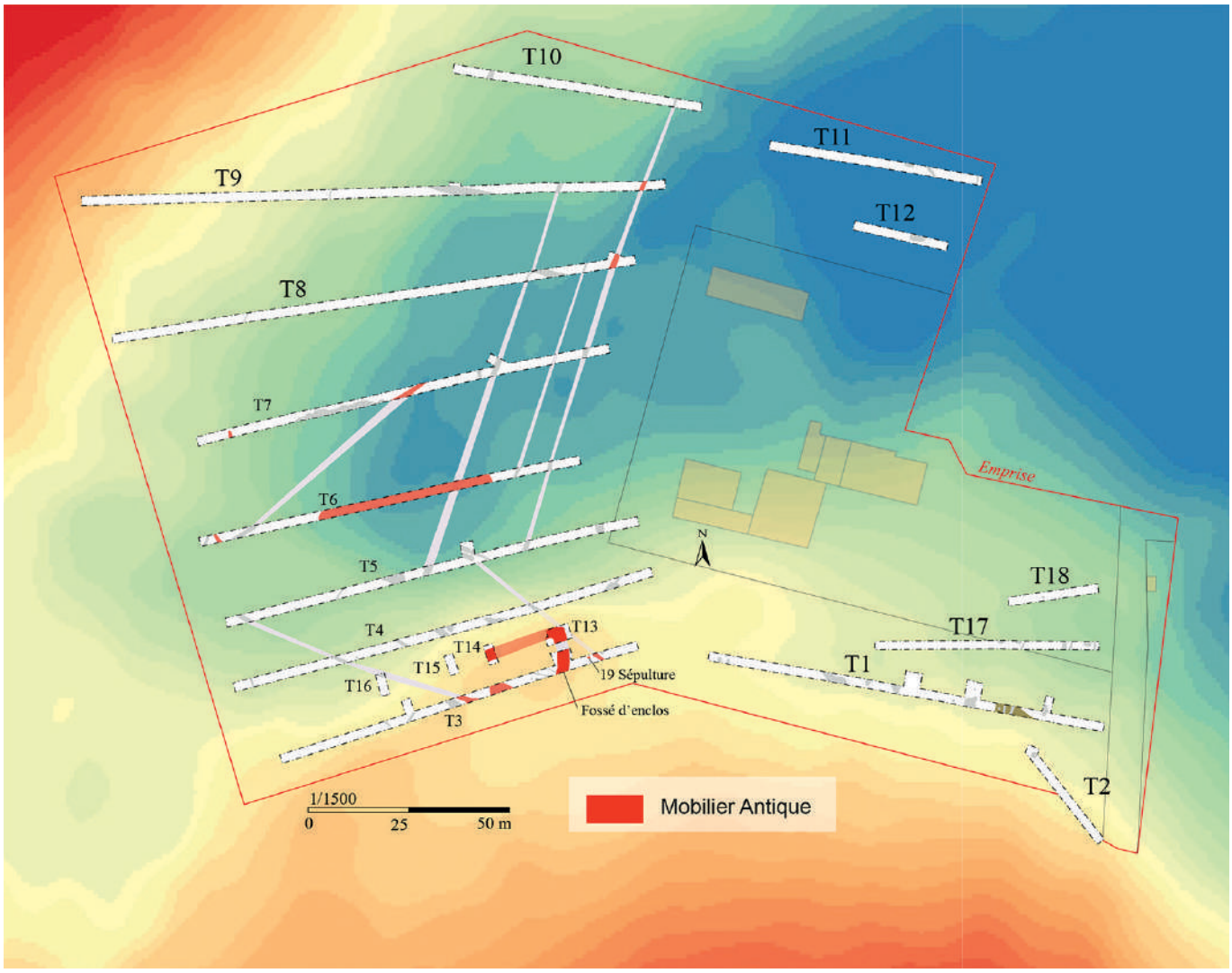
Néolithique, Moyen Âge

GRÉZAC
Le Coureau

Haut-Empire,

Cette opération de diagnostic a permis de mettre au jour 76 faits différents, identifiés dans les dix-huit tranchées réalisées sur les espaces accessibles de l'emprise prescrite de près de 3,8 hectares. Une part non négligeable des entités enregistrées correspond très probablement à des « anomalies » naturelles qu'il est parfois difficile de distinguer des structures archéologiques arasées. Le terrain diagnostiqué se situe au niveau de l'extrémité d'un ancien vallon en partie comblé par des colluvions. Le talweg de ce paléovallon est localisé au centre de l'espace prescrit. Trois occupations distinctes ont été repérées : une probable implantation du Néolithique (récent ?), un site atypique du haut-Empire et ce qui pourrait être des installations de type charbonnière peut-être d'époque médiévale.

Dix-huit « contextes » contiennent du mobilier attribuable au Néolithique. Parmi eux, on distingue au moins dix structures en creux et des niveaux de sédiments (colluvions) qui renferment des artefacts attribuables à cette période (silex et céramique). L'essentiel des données concernant cette occupation



GREZAC, Le Coureau, plan des vestiges antiques, sur MNT CD17 (DAO : Pierre Giraud).

a été recueilli sur le versant sud du vallon et dans les colluvions le comblant en partie. La quantité de mobilier néolithique découverte reste assez modeste avec 44 tessons de poterie et 15 éléments en silex. Le seul élément de forme céramique mis au jour, bien qu'altéré,



GREZAC, Le Coureau, vue de la sépulture à crémation (cliché : Pierre Giraud).



GREZAC, Le Coureau, encrier du Ier siècle (cliché : C. Gay).

permet de proposer une attribution de l'occupation au Néolithique récent (culture de Matignons ?).

Les vestiges de l'époque gallo-romaine sont principalement regroupés au sud de l'emprise du diagnostic, au niveau d'un replat surmontant une large dépression peut-être en eau (épisodiquement ?). Le site identifié est original, avec notamment la présence d'un enclos atypique, ouvert à l'ouest et en partie délimité par un large fossé. À quelques mètres plus à l'est de l'enclos, une sépulture à crémation du Ier siècle renferme un des rares encriers mis au jour dans la région. La présence d'une sépulture témoigne de la vocation funéraire du site et il est possible que la fonction de l'enclos fossoyé atypique soit de même ordre ou peut-être même cultuelle.

Quelques structures archéologiques, mal définies, ont été mises au jour près de l'angle sud-est de l'emprise. Il est possible que certaines d'entre elles appartiennent à une petite implantation, peut-être antique ou médiévale, en lien avec une production de charbon de bois.

Giraud Pierre

Moyen Âge,
Époque moderne

LA JARRIE
Place de la Mairie

Le diagnostic a eu lieu suite à une demande de diagnostic anticipé par les services municipaux en vue d'une extension des bâtiments de la Mairie. L'espace envisagé pour cette extension est situé au cœur d'une organisation concentrique, unique en Charente-Maritime, et dont la trame s'organise vraisemblablement autour d'un dispositif aujourd'hui disparu. Plus généralement, l'emplacement de ce projet prend place au cœur de l'Aunis, sur le flanc ouest d'une modeste culminance dominant les plaines et marais de l'ouest. Le diagnostic et les prospections géophysiques ont permis de mettre en évidence l'existence d'un fossé défensif puissant, dont le fond n'a pas été atteint à 1,80 m de profondeur sous le niveau actuel et que l'intervention de Vivien Mathé fait estimer à 3 m de profondeur. La restitution hypothétique du plan de cette enceinte, en s'appuyant sur les données recueillies lors du diagnostic et sur la topographie du centre-bourg, évoque une longueur est/ouest de 55 m environ pour une longueur nord/sud impossible à définir mais possiblement d'une centaine de mètres. L'organisation interne de cette enceinte nous échappe donc en très grande partie et seules quelques substructions ont été mises au jour ainsi qu'une cavité remblayée au même moment que le fossé défensif, soit à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne. Une succession de fosses et une intense hétérogénéité des niveaux découverts dans la moitié ouest-sud-ouest de la tranchée 2 suggèrent une possible destruction des bâtiments associés à l'enceinte si toutefois ils étaient localisés à cet endroit. Les substructions mises au jour à cet endroit semblent plus tardives et témoignent d'édifices modestes matérialisant peut-être des unités domestiques ou à mettre en lien avec l'activité d'extraction de calcaire et de production de chaux mises en place suite à l'abandon du fossé défensif. Elle se traduit sur le terrain par la mise au jour d'un chaufour bien conservé, dont la hauteur totale est estimée à 2,30 m et par la reprise du bras occidental du fossé comme front de taille.

À noter que plusieurs caves maçonnées possiblement de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne ont été découvertes dans l'environnement direct de l'enceinte, à l'extérieur de celle-ci. Les mentions à ces dernières reposent surtout sur des communications orales mais une série de photos prises dans le sous-sol du 9, place de la Mairie, confirme leur existence.

Ce type d'enceinte, ou maison-forte, est connu localement et extra-régionalement dès le XIe siècle. L'exemple le plus proche est situé à une dizaine de kilomètres au nord-nord-ouest, toujours dans l'Aunis, au lieu-dit Château de la Sauzaie à Saint-Xandre (Vacher, 2021). Nous pouvons également mentionner le cas encore en élévation de la maison-forte du Boisset en Gironde, qui fait partie du même élan de créations locales, ici dans le courant du XIIIe siècle, promouvant des seigneurs locaux et leur donnant droit de fortifier tout en leur administrant la charge d'une protection du territoire pour le compte du suzerain (Pouylleau, 2001). La survivance de certaines de ces places-fortes tient à des enjeux politiques, stratégiques, permettant à ces petits seigneurs de s'imposer dans le territoire qu'ils dominent et administrent et dont leurs suzerains sont trop distants pour reprendre la main. Le cas de La Jarrie illustre possiblement l'autre destinée, celle d'un pouvoir suzerain inquiet de voir une partie de sa puissance rabotée par ceux qu'elle a promu dans le but de l'assister et qui, à l'exemple de Jeanne de Surgères, compte bien récupérer l'intégralité de son territoire et de ses bénéfices. La place-forte, érigée *« par temps de guerres »* peut donc être abandonnée et ses prérogatives restituées si le climat politique le permet.

Nombre de structures restent énigmatiques à l'issue de ce diagnostic, surtout dans la moitié est du secteur sondé. Le mobilier mis au jour témoigne à n'en pas douter d'une présence militaire sur site au moment peut-être de l'abandon du caractère défensif de la place. Un horizon d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur



LA JARRIE, Place de la mairie - Photo aérienne du diagnostic

scelle les niveaux très perturbés mis au jour dans l'extrémité OSO de la tranchée 2. Il apparait à 0,60 m de profondeur et c'est sous cet horizon qu'une partie de l'histoire défensive du site et de son abandon se terre. Seules des investigations plus larges permettraient de documenter ce secteur de la place-forte de La Jarrie et les étapes de son abandon jusqu'à l'extraction de calcaire et la production de chaux. Notons toutefois que les maçonneries mises au jour dans l'aire interne du fossé apparaissent 0,20 à 0,40 m en dessous du niveau d'apparition de celui-ci, indiquant que l'aire interne du fossé n'était vraisemblablement pas surélevée.

L'abandon général de toute occupation sur ce promontoire semble inscrit au cœur de l'époque moderne avant une réoccupation au moins dès le XIX^{e} siècle par la mairie de l'époque et des halles dont seules quelques excavations circulaires mises au jour dans la tranchée 3 semblent témoigner.

Parra Prieto Clarisse,
Lopeteguy Louis et Signoret Anna

- Pouyllau 2001
- Pouyllau S. : La maison forte du Boisset (Gironde) : réalité au sol, réalité virtuelle d'un habitat aristocratique médiéval en Aquitaine (XIII^{e}-XV^{e} siècles). in COCULA, COMBET. *Châteaux et imaginaire (Actes Rencontres Archéologie)*, 2001., Scripta Varia 4, 2001, pp.166-181.

- Vacher 2021
- Vacher C. : *Saint-Xandre, Château de la Sauzaie* : document final de synthèse, diagnostic archéologique, Bègles, Inrap, 2021

Moyen Âge,
Période récente

JONZAC
7 à 10 place du Marché

Le diagnostic a permis de mettre en évidence un important remaniement de l'espace en bord de rivière à la fin du XVIII^{e} ou au début du XIX^{e} siècle. Un apport de remblais a comblé, tout du moins en partie, une ancienne carrière peut-être antique, à mi-pente alors que d'autres apports viennent modeler les abords de la Seugne où des allées sont ensuite aménagées. Ces jardins sont dominés par un bâtiment de la fin du XV^{e} ou du début du XVI^{e} siècle dont l'origine médiévale était insoupçonnée et qui lui aussi subit alors des transformations avec notamment le percement de nouvelles ouvertures.

Afin de construire cet imposant bâtiment d'un étage dont la fonction nous échappe mais qui se développe aussi vers l'est, au-delà de l'emprise de l'étude, aux 5 et 6 place du Marché, plusieurs carrières sont installées

à proximité immédiate. Des murs aujourd'hui arasés participaient aussi à ce vaste ensemble bâti médiéval ainsi qu'un souterrain refuge mais plusieurs ajouts du XIX^{e} ou du XX^{e} siècle viennent couper ces vestiges du bâtiment principal en se greffant sur le mur gouttereau sud qui fait face à la rivière.

Loeil Pascal

Paléolithique

JONZAC
Chez-Pinaud

En 2022, la fouille de Chez Pinaud s'est déroulée sur quatre semaines, du 4 septembre au premier octobre. Notre équipe cette année a été constituée de 26 personnes pour un total de 368 jours/humain de présence sur le terrain et plus de 100 jours d'étude en laboratoire. Cette année, lors de nos décapages nous avons atteint la base du Chenal qui recoupait l'amas osseux (*cf*. fig.1). Par conséquent ce dernier est beaucoup plus étendu que les années précédentes. Ainsi avons-nous coordonné près de 3600 vestiges nous forçant à ralentir la partie terrain pour nous concentrer sur le laboratoire.

Comme pour chacun des décapages précédents, aucune variation particulière n'est a noté dans l'assemblage archéologique : le matériel lithique (qui représente moins du tiers des pièces coordonnées) est composé de racloirs Quina en fin de vie et de déchets de la séquence de production. Seul le débitage Quina est attesté. Le spectre faunique est quant à lui largement dominé par le Renne (%NISP=70 %) suivi du Cheval (20 %) et du Bison (10 %). Seuls 10 vestiges sur les 5000 restes de faunes étudiés n'appartiennent pas à ces trois taxons. L'action des carnivores est extrêmement limitée : moins de 1 % des vestiges portent des marques de leur activité. Aucun coprolithe n'a été identifié à la fouille ou dans les tamis. En revanche, plus de 25 % des restes osseux portent des stries de découpes et tous les taxons, y compris les carnivores sont concernés par l'exploitation humaine. La particularité de l'assemblage vient sans nul doute de l'importante industrie osseuse moustériennes (près de 200 vestiges) qui a été identifiée par Malvina Baumann et collaborateurs (2023). Notons que de nombreuses connexions anatomiques ont été retrouvées encore cette année, renforçant l'hypothèse de dépôt qui ont peu été mobilisés après leur dépôt (*cf*. fig.2).

Cette année l'étude s'est centrée sur un point central de notre problématique : la place des grands ongulés, et en particulier du Cheval, dans l'assemblage (Rendu et al., 2023). En effet, le site est connu pour être un site d'abattage et d'exploitation du Renne, mais très peu de données sont disponibles sur les grands ongulés qui n'ont pas fait l'objet d'étude spécifique.



Jonzac,Chez Pinaud, fig. 1 :
Orthophotographie (issu du modèle 3D) du décapage C11 avant son démontage.

Les profils squelettiques ont été établis pour le renne et le cheval (*cf*. fig.3) et montrent deux tendances différentes : alors que toutes les parties du squelette du renne sont trouvées sur le site, le profil squelettique du cheval montre une plus grande divergence entre les os longs charnus et la tête que le reste du squelette axial. De même, sur le cheval, il convient de noter la quasi-absence d'éléments de la partie inférieure des pattes.

La comparaison de la représentation des parties du squelette de cheval avec l'indice d'utilité alimentaire standardisé (SFUI (Outram et Rowley-Conwy, 1998)) souligne une corrélation négative statistiquement significative (rs=-0,54033 ; DDL= 14 ; p<0,05). En d'autres termes, plus un élément est pauvre, plus il est fréquent dans l'assemblage. Cela témoignerait d'une exportation sélective des parties les plus riches du squelette des carcasses de chevaux vers un site de consommation et de la mise au rebut chez Pinaud des parties moins intéressantes.

Les carcasses de chevaux ont été intensivement exploitées pendant l'occupation Quina : 44 % des restes présentent des traces de modifications anthropiques, principalement des marques de coupe (39 % des restes) largement plus fréquentes que les marques d'exploitation observables sur les restes de renne.

La distribution des marques de découpe sur le squelette de cheval atteste d'activités de dépeçage, de démembrement et de désarticulation (e.g. : Soulier et Costamagno, 2017).

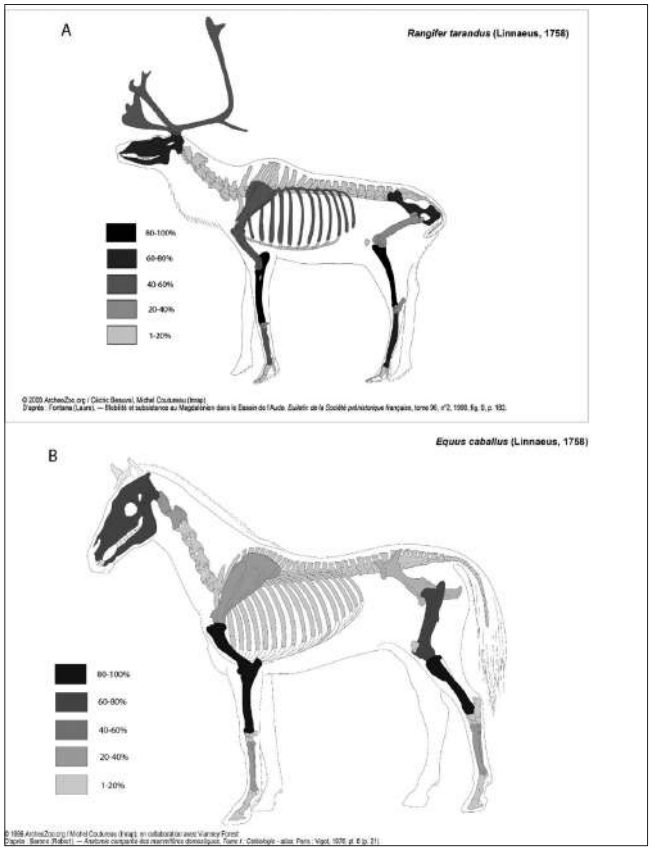
Des encoches ont été enregistrées sur 29 % (22/74 NISP) des fragments d'os longs, ce qui témoigne de l'intensité de la cassure des os longs dans le but de récupérer la graisse et la moelle et probablement d'extraire des ébauches pour l'industrie en os. Il est à noter que les os de cheval sont plus difficiles à briser que les os de renne, et qu'ils contiennent proportionnellement moins de moelle en raison de la grande quantité de tissu spongieux caractéristique des équidés (Outram et Rowley-Conwy, 1998). En revanche, la moelle de cheval est plus riche en acide linoléique (Levine 1998), une substance de grand intérêt pour les groupes humains vivant dans des environnements froids.

L'exploitation des carcasses ne se limitait pas aux tissus mous mais les os eux-mêmes étaient utilisés comme ébauches pour la production d'outils en os. Un grand nombre de retouchoirs est produit sur des restes de chevaux (NR=35) et plus généralement sur des restes de grands ongulés non identifiés (NR=72) représentant 8 % du nombre de restes de ces taxons. Cette proportion est significativement supérieure à la fréquence des retouchoirs (2,5 %) réalisées sur des ébauches d'ongulés de taille moyenne confirmant une forte sélection sur la nature du support. Cet intérêt pour les grands ongulés en général et le cheval en particulier est clairement identifié par l'utilisation d'incisives supérieures de cheval comme retouchoir.

Ainsi, la dominance du renne dans le spectre faunistique n'implique pas nécessairement sa dominance dans le régime alimentaire des Néandertaliens. En effet, les ongulés de taille moyenne et de grande taille ne fournissent pas la même quantité de matière première animale aux chasseurs et si l'on considère la quantité de viande disponible sur le renne (35-40 kg (Klokov, 2000)) et le cheval (150kg (Outram et Rowley-Conwy, 1998)), le ratio (environ 4) est plus ou moins équivalent au ratio Renne/Cheval MNI (28/8=3.5). En considérant que le site est à proximité directe du lieu de mise à mort



JONZAC,Chez Pinaud, fig. 2 : connexion anatomique du décapage C10 impliquant la partie distale d'un Radius de Renne et son carpe.



JONZAC,Chez Pinaud, fig. 3 : Représentation squelettique du renne et du cheval

et donc que les carcasses entières étaient disponibles, le Néandertalien de Chez-Pinaud aurait eu accès à la même quantité de viande de renne et de cheval.

Ainsi, le mode de subsistance des Quina pourrait avoir été plus complexe que ce qui a été décrit jusqu'à présent et si Chez Pinaud à Jonzac était également utilisé de manière récurrente comme site d'abattage et de boucherie de chevaux, cela suggérerait que la prédation des grands ongulés et plus particulièrement celle des chevaux jouait un rôle dans l'organisation annuelle des activités sur le territoire.

Notre programme de fouille est financé par le ministère de la Culture, via le SRA Nouvelle Aquitaine, section Poitou-Charentes, Le Conseil général de la Charente-Maritime, le CNRS, L'IAET SB RAS, l'IRL 2013 ZooSCAn. Nous bénéficions d'une aide logistique importante de la communauté de commune de Haute Saintonge, de la municipalité de Jonzac, de l'UMR 5199 PACEA, des ambassades de France au kirghizistan et au Kazakhstan et du consulat général de France au Kazakhstan. Nous souhaitons exprimer ici notre reconnaissance à nos soutiens financiers, logistiques et institutionnels sans qui ce projet ne pourrait avoir lieu.

Rendu William, Shnaider Svetlana, Baumann Malvina, Renou Sylvain et Kolobova Kseniya

- Baumann et al., 2023
- Baumann M., Plisson H., Maury S., Renou S., Coqueugniot H., Vanderesse N., Kolobova K., Shnaider S., Rots V., Guérin G., Rendu W. : « On the Quina side : A Neanderthal bone industry at Chez-Pinaud site, France », *PLOS ONE*, 18, 6, p. e0284081, 2023.

- Outram, Rowley-Conwy, 1998
- Outram, A., And Rowley-Conwy, P. : « Meat and Marrow Utility Indices for Horse (Equus) ». J. Archaeol. Sci. 25, 839–849. doi: 10.1006/jasc.1997.0229,1998.

- Rendu et al., 2023
- Rendu, W., Renou, S., Koliasnikova, A., Baumann, M., Plisson, H., Discamps, E., Soulier, M.C., Gicqueau, A., Augoyard, M., Bocquel, M. Guerin, G., Kolobova K. : « Neanderthal subsistence at Chez-Pinaud Jonzac (Charente-Maritime, France): A kill site dominated by reindeer remains, but with a horse-laden diet ? ». Frontiers in Ecology and Evolution, 10, p.1085699, 2023.

Période récente

MARANS
Le cimetière communal

Le projet d'agrandissement du cimetière de la commune a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention, implantée en périphérie du centre bourg, est d'une superficie de 4 303 m^2. La présence de l'église Saint-Étienne et l'attestation d'un ancien prieuré lui étant rattaché, aujourd'hui disparu, laissait penser à la découverte probable de vestiges en rapport avec ces édifices et, plus largement, avec la ville de Marans au cours du Moyen Âge. Toutefois aucun vestige de cette époque n'a été découvert. C'est une petite exploitation des bancs calcaires affleurant dans la zone, qui a pu être mise au jour à l'ouest de la parcelle. Cette exploitation avait probablement pour but la production de chaux, probablement à la fin de la période moderne (XVII-XVIII^e ?). À cela s'ajoutent diverses structures en rapport avec une habitation du XIX^e siècle prenant place à l'est de la parcelle. Deux fosses détritiques ont été découvertes, nous renseignant sur la vie de ses occupants, comportant des éléments liés au repas (os, malacofaune et vaisselle). Plusieurs aménagements en lien avec l'exploitation de la parcelle



MARANS, route de La Rochelle, réalisation d'une tranchée de diagnostic sur les abords de l'église Saint-Étienne, située dans le cimetière communal. AUBRY T. SAD17

ont également été découverts (TP, des fosses). Un empierrement associé à une couche de destruction d'un bâtiment, probablement lié au jardin ou à une exploitation agricole a été appréhendée à l'extrémité d'une tranchée archéologique.

Aubry Théo

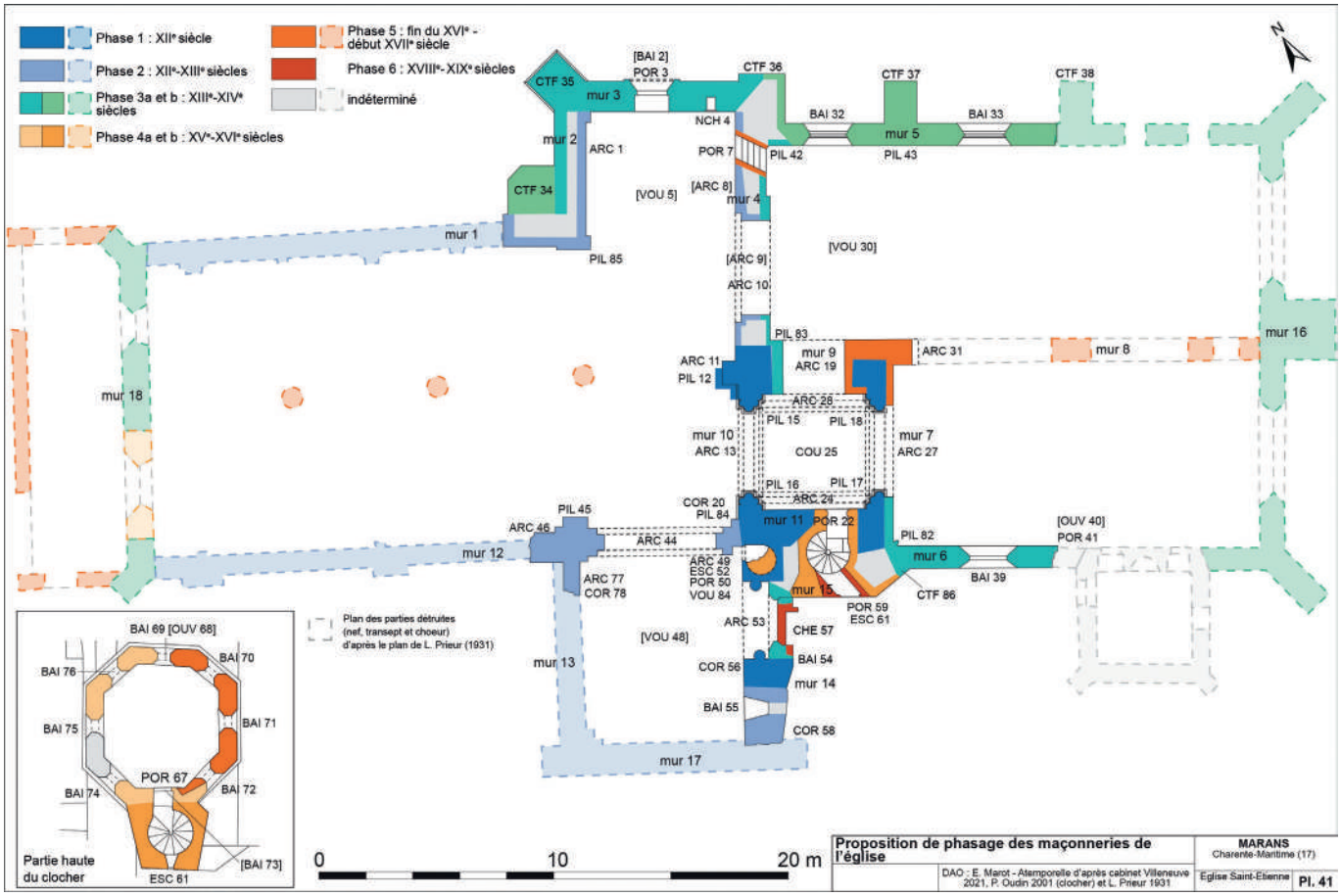
MARANS
L'ancienne église Saint-Étienne

L'ancienne église Saint-Étienne de Marans, située en périphérie de la ville, est liée à la fondation d'un prieuré par l'abbaye de Maillezais au XIe siècle, dans une zone progressivement asséchée au cours du Moyen Âge. Ce prieuré comme le reste de la ville a connu des destructions pendant la guerre de Cent Ans puis lors des guerres de Religion. Sa position excentrée a conduit à la désaffection de l'église au cours du XIXe siècle, puis à sa destruction partielle au début du XXe siècle, malgré le classement du clocher au titre des Monuments historiques en 1921.

En prévision de travaux de restauration des ruines de l'église, une étude de diagnostic a été préconisée, comportant un volet archéologique et un volet architectural (état sanitaire, évaluation des travaux à prévoir). L'expertise archéologique de l'église devait répondre à plusieurs objectifs : faire une synthèse documentaire sur l'édifice, proposer une analyse des maçonneries pour définir les grandes phases de construction et évaluer les enjeux pour une future restauration.

Huit phases ont ainsi été définies par l'analyse archéologique, du XIIe au XXIe siècle (*cf.* fig. 1). Les parties les plus anciennes de l'édifice (phase 1) sont la base du clocher et une partie du bras sud du transept, qui comportait une abside. Le clocher était certainement positionné sur la première travée du chœur, comme par la suite. L'accès aux parties hautes se faisait par une tourelle d'escalier positionnée à l'angle sud-ouest du clocher, accessible depuis le transept. Aucune maçonnerie du chœur ou de la nef correspondant à cette phase n'est conservée. Une datation du deuxième tiers du XIIe siècle semble la plus probable d'après le décor des colonnes sous le clocher.

La phase 2 correspond à une reconstruction importante de l'église aux XIIe-XIIIe siècles, peu de temps après la première construction. Le bras sud du transept a été agrandi et en grande partie reconstruit, en même temps que le mur sud de la nef, avec des arcatures aveugles. Le mur nord de la nef présente des différences dans la forme et la dimension des arcades : il s'agit peut-être d'une autre étape de construction. La



MARANS, L'ancienne église Saint-Étienne, fig. 1 : Proposition de phasage des maçonneries de l'église (DAO : E. Marot)

façade correspondante n'est pas conservée car elle se trouvait plus à l'ouest de celle reconstruite à la phase suivante. Le bras nord du transept a été entièrement transformé, avec une abside comme au sud, mais sur un plan plus grand.

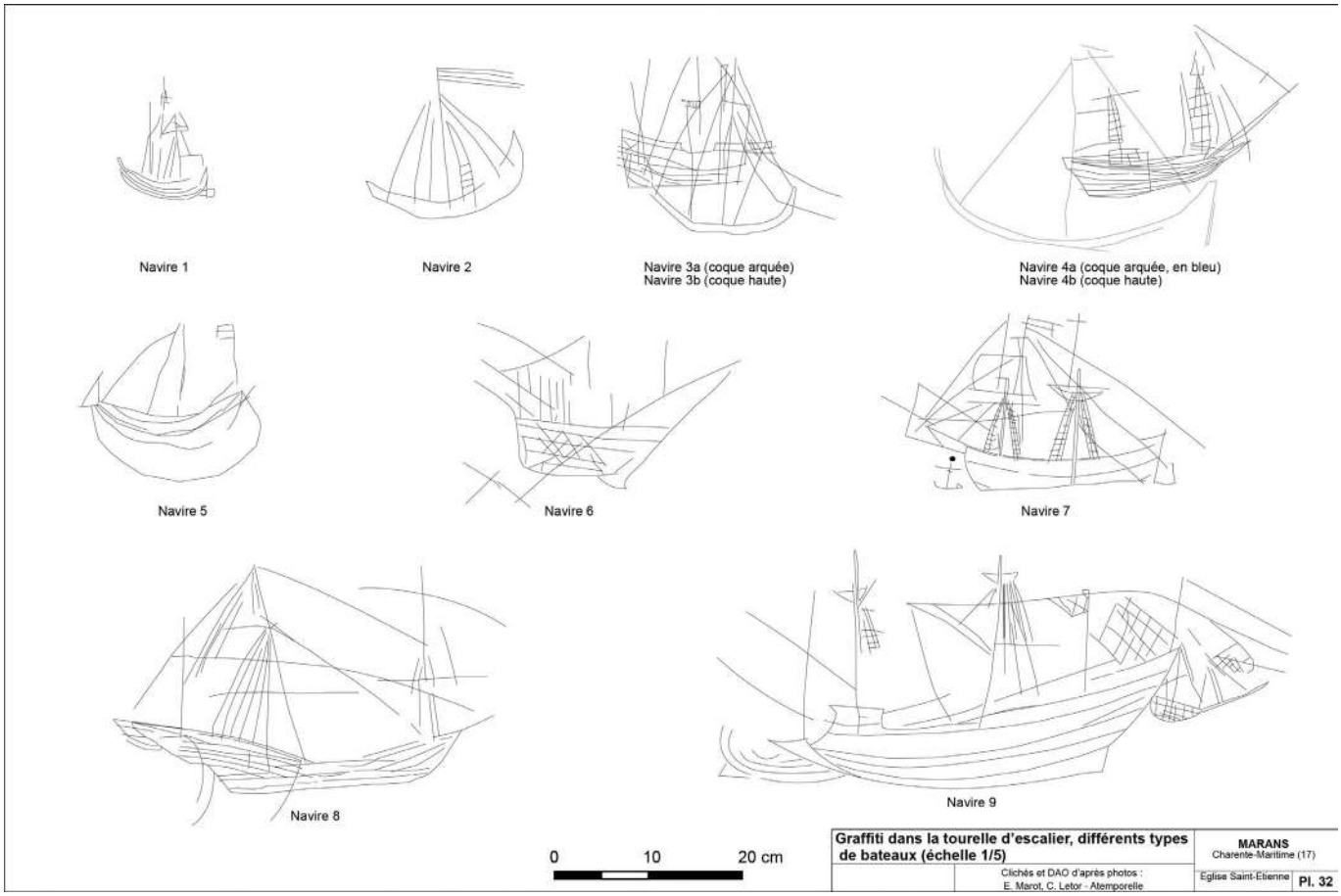
La phase 3, datée des XIII^e^ -XIV^e^ siècles, correspond à plusieurs transformations parfois mal datées les unes par rapport aux autres. Il s'agit de la reprise du mur nord du transept, de la reconstruction de la façade et de l'édification d'un chevet aux dimensions plus importantes que l'ancien, peut-être en plusieurs étapes de chantier.

Lors de la phase 4, la partie haute du clocher a été reconstruite sur un plan octogonal, avec des baies trilobées au sommet (XV^e^ siècle ?). L'escalier d'accès situé au sud a été construit dans un second temps, probablement pendant la seconde moitié du XV^e^ ou le début du XVI^e^ siècle, et dont un grand bloc gravé d'une croix, remployée en linteau de la porte d'accès (*cf.* fig. 2). D'autres modifications peuvent être attribués à cette date, comme la reprise du portail sud de la façade.

La phase 5 correspond d'une part aux destructions liées aux guerres de Religion à la fin du XVI^e^ siècle, et d'autre part aux reconstructions qui ont suivi, datées du début du XVII^e^ siècle. Le côté est du clocher a été refait avec des baies à la forme plus simple, tandis que les voûtes, écroulées dans tout l'édifice, n'ont pas



MARANS, L'ancienne église Saint-Étienne, fig. 2 : Bloc gravé d'une croix remployé en linteau de la porte d'accès au clocher (cliché : E. Marot)



MARANS, L'ancienne église Saint-Étienne, fig. 3 Graffiti dans la tourelle d'escalier représentant plusieurs types de bateaux (DAO : C. Letor)

été reconstruites. À la place, de nouvelles charpentes s'appuient sur les murs refaits en partie haute, et sur de nouveaux piliers et arcades insérés dans les maçonneries plus anciennes. Trois piliers ont ainsi été ajoutés dans la nef, tandis qu'un mur de refend à arcades sépare les deux vaisseaux du chœur.

La phase 6, datée des XVIII^e - XIX^e siècles, correspond à l'ajout de bâtiments en appentis à l'extérieur de l'église, qui ont nécessité des aménagements (cheminée, trous d'encastrement de planchers).

Enfin, les phases 7 et 8 correspondent aux transformations les plus récentes : la destruction de l'église au début du XX^e siècle puis les restaurations ponctuelles.

Par ailleurs, de nombreux graffiti de bateaux sont visibles dans la tourelle d'escalier menant au clocher, dû à la proximité de la mer et des voies navigables (*cf*. fig. 3).

Marot Émeline et Letor Clément

Époque contemporaine

MATHA
3 rue du Bourg-Franc

Le projet de construction d'une piscine conduisit à la réalisation d'un diagnostic. Le secteur est archéologiquement sensible, avec plus d'une vingtaine de sites ou indices de sites recensés sur la commune.

L'emprise se situe dans le bourg de Matha, au 3 rue du Bourg Franc. Une fortification s'installe dès le IX^e siècle, sous l'impulsion des comtes d'Angoulême. Un diagnostic réalisé en 2005 au 12 rue du Bourg-Franc, avait permis la découverte d'un fossé et d'une aire d'ensilage médiévales des XI^e-XIII^e siècles.

L'opération s'est déroulée du 14 au 15 mars 2022, sous la conduite de deux archéologues de l'Inrap. L'unique tranchée, réalisée à la pelle de 6 tonnes, a permis la découverte d'une maçonnerie, se rapportant à un bâtiment en relation avec la maison et récemment détruit. Son tracé était encore visible sur les cadastres napoléoniens et récents.

Le terrain naturel a été atteint à environ 0,70 m sous la surface actuelle.

Martins David

Protohistoire

MESCHERS-SUR-GIRONDE
38A boulevard de la Forêt

Le dépôt de permis de construire, pour une maison individuelle est à l'origine du diagnostic archéologique. Le secteur d'intervention étant très sensible du point de vue archéologique, et plus particulièrement pour la période protohistorique, un arrêté de prescription a donc été émis. L'emprise se situe au nord-ouest du bourg, à quelques centaines de mètres de l'embouchure de la Gironde, entre les plages des Nonnes et des Vergnes. Le diagnostic archéologique a été réalisée du 20 au 21 juin 2022 par deux archéologues de l'Inrap, sous la forme de deux tranchées de sondage continues, espacées d'environ 7 m.

Sur un terrain à fort dénivelé, plusieurs vestiges ont été mis au jour caractéristiques de la Protohistoire au sens large ainsi que des indices modernes et/ou contemporains. Toutefois, il faut noter la présence d'un épais niveau de colluvions en parties haute et basse, renfermant de nombreux indices archéologiques protohistoriques. Ceux-ci laissant présager la présence d'un site en partie haute, sur le plateau, au lieu-dit le Chatelard.

Audé Valérie

MIRAMBEAU
92 avenue de la République

Ce diagnostic fait suite à une demande du SRA au préalable d'aménagement d'un lotissement. La parcelle sondée de 18 646 m², correspondant à un champ n'a pas livré beaucoup de vestige.

Le substrat calcaire affleure dans cette zone entre 0,30 m et 0,50 m sous le niveau de circulation actuel.

L'angle d'un fossé parcellaire, qui apparait sur le cadastre napoléonien, a été mis en évidence. Deux

fosses ont également été mises au jour. La première, très arasée correspond très probablement à une fosse de plantation récente et la seconde pourrait correspondre à une fosse d'extraction médiévale/moderne.

Aucun vestige significatif en lien avec les indices d'occupations repérés aux alentours (*cf*. base Patriarche) n'a été mis au jour sur cette parcelle.

Royer Alice

Néolithique, Âge du Bronze

MOËZE
Rue Jean Berteau

Le projet de création d'un lotissement a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

D'une surface de 8 339 m², l'emprise n'a livré qu'un seul indice d'occupation ancienne, un trou de poteau avec quelques tessons de céramique roulés et datés entre le Néolithique et l'âge du Bronze.

Les tranchées au sud-est ont confirmé la limite des anciens marais par la présence des argiles brun foncé et verdâtres. Seuls cinq tessons de céramique, dont la datation reste large entre le XV^e^ et le XVIII^e^ siècle, ont été retrouvés dans la tranchée 6.

La tranchée 2 a, quant à elle, confirmé la présence d'une décharge récente avec des restes d'animaux et de démolition

Morin Vanessa

MONTENDRE
Rue des Sept Chevaliers

Le projet de construction d'une maison relais a suscité la prescription d'un diagnostic archéologique. La parcelle constituant le terrain d'assiette du projet se situe au nord-ouest de la commune, dans un secteur sensible archéologiquement localisé dans un zonage de présomption de prescription archéologique et entre deux sites répertoriés sur la carte archéologique nationale : la motte à Vaillant datée du Moyen Âge et le bourg qui a livré des indices d'une occupation antique.

Sur une superficie de 2 473 m², trois tranchées ont été ouvertes sans livrer le moindre indice archéologique hormis une simple fosse. Quelques tessons de vaisselle récente ont été relevés dans la tranchée.

Sanglar Valérie

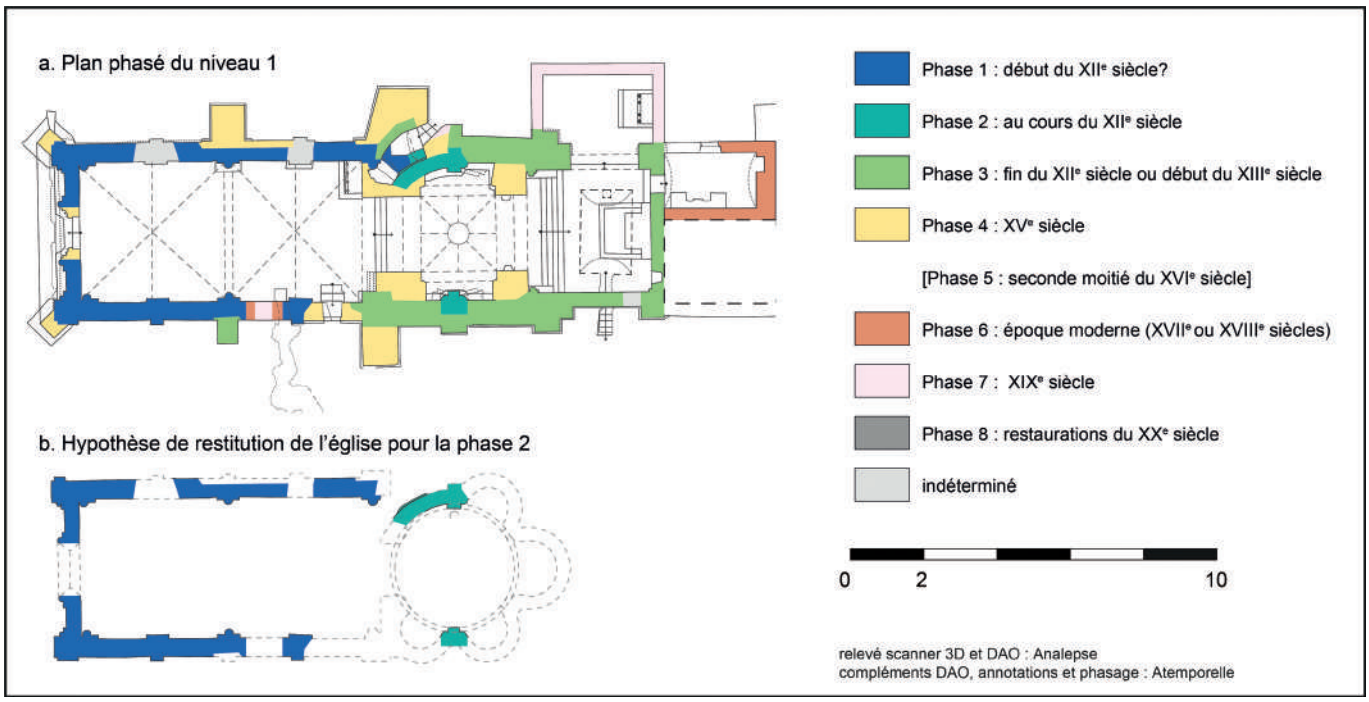
Moyen Âge

MONTILS
Église Saint-Sulpice

L'église a été édifiée au XII^e^ siècle, et a été plusieurs fois remaniée au cours du Moyen Âge. Elle est classée au titre des Monuments Historiques en 1923, et a fait l'objet de travaux de restauration au cours des décennies suivantes. L'édifice présente un plan simple avec une nef unique, une travée voûtée sous clocher, sans transept, et un chœur à chevet plat (*cf*. fig. 1). Une sacristie et une chapelle ont été ajoutées aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. Dans le cadre d'un diagnostic architectural, l'église de Montils a fait l'objet d'une expertise d'archéologie du bâti qui a permis de proposer une chronologie des phases de construction et de restituer son plan.

L'église a probablement été construite au début du XII^e^ siècle (phase 1), et comportait une nef unique de quatre travées, rythmée par des colonnes sur dosserets et des baies en plein cintre surmontées d'arcades aveugles. Elle était couverte par une voûte en berceau reposant sur une corniche. Certains des chapiteaux peuvent être des remplois de cette phase, mais aucun ne se trouve dans sa position d'origine, du fait de la reconstruction de la voûte en phase 3. Côté est, il ne reste du chevet que l'amorce du mur nord, arasé au niveau du sol.

La première grande transformation de l'édifice est la reconstruction du chevet au cours du XII^e^ siècle (phase 2). Les éléments conservés dans les murs nord et sud permettent de restituer un plan en rotonde avec une organisation asymétrique. Côté sud, un pilier cantonné de colonnes engagées supporte l'amorce d'arcs présentant une nette courbure (*cf*. fig. 2). Le pilier visible côté nord



MONTILS, église Saint-Sulpice, fig. 1 : Plan phasé de l'église et restitution du plan en rotonde (DAO : E. Marot, fond de plan : Analepse)

ne comporte qu'une seule colonne, mais il est prolongé vers l'ouest par un mur courbe, sans ouverture à l'origine. La présence d'absidioles peut être supposée d'après la disposition des arcs de part et d'autre des piliers, et leur disposition exclut un simple plan trilobé. Trois absidioles et une abside plus grande à l'est semblent être la restitution la plus probable en l'état des connaissances. Il existait probablement une voûte ou une coupole pour couvrir la travée, mais sans clocher au-dessus, au vu de la faible épaisseur des murs. Ce plan en rotonde avec absides est peu répandu, mais quelques églises de la région présentent des points communs (Montmoreau, Puyperroux ou Saint-Michel-d'Entraigues en Charente, Saint-Martin-l'Astier en Dordogne).

L'église a été en partie reconstruite à la fin du XII[e] siècle ou au début du XIII[e] siècle (phase 3). Il s'agit d'une part de la construction du chevet plat à l'est de la rotonde, qui a ainsi été englobée et totalement masquée à l'extérieur. Les anciennes absidioles ont été remplacées par des murs droits percés de baies en plein cintre. Le chœur était couvert d'une voûte sur croisées d'ogive avec liernes, supportée par des colonnes à chapiteaux décorés de feuillages et de rubans pliés. La voûte de la nef a été reconstruite avec deux travées voûtées de croisées d'ogives, détruites depuis. Au cours de la même phase 3, un clocher a été ajouté à l'édifice, et des accès ont donc été créés côté nord. Un couloir a été aménagé au nord-ouest, surmonté par l'escalier en vis desservant les parties hautes, lié à un couloir terminé par une pièce servant peut-être de cache. Le clocher à cette période était probablement de forme polygonale, d'après les vestiges arasés conservés dans le couloir sud du comble.



MONTILS, église Saint-Sulpice, fig. 2 : Photographie du mur sud avec les vestiges d'une rotonde, englobée dans les bases du clocher.

En phase 4, attribuée au XV^e siècle, les anciennes voûtes du chœur et de la nef sont supprimées, la partie haute des murs a été reprise, en lien avec la construction de trois contreforts massifs terminés par un rang de corbeaux. Le clocher est reconstruit, ce qui a imposé d'édifier quatre piliers massifs à la base de la travée existante pour renforcer la structure, supportant une voûte à oculus central. L'aménagement des parties hautes de l'église avec des couloirs entourant le clocher pourraient indiquer une fonction défensive à cette période.

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle (phase 5), la partie haute du clocher est reconstruite, tandis que les toitures du chevet et de la nef sont abaissées, après la suppression des circulations en partie haute. Ainsi, la charpente du chevet date en grande partie du XVI^e siècle. Les aménagements les plus récents correspondent à la reprise des voûtes en briques et bois, la construction d'une sacristie et d'une chapelle, et divers travaux de restauration (phases 6 à 8, de l'époque moderne au XX^e siècle).

Marot Émeline

NIEUL-SUR-MER
Champ Pinson

Le dépôt d'un projet de quartier responsable est à l'origine d'un diagnostic archéologique Le terrain d'assiette couvre une superficie totale de 111 093 m².

L'emprise du projet, grossièrement rectangulaire, forme une bande de 255 m par 625 m en bordure orientale de l'agglomération (*cf*. fig). Situé sur un plateau calcaire culminant à une altitude maximale de de 22,5 m, le terrain présente un léger pendage sud-nord, l'altitude passant de 22,5 m au sud-ouest à 7,4 m NGF au nord-ouest. Au total, 29 tranchées continues, complétées



NIEUL-SUR-MER, Champ Pinson , vue générale du diagnostic (Cliché : R. Bernard)

par des ouvertures complémentaires, ont été réalisées sur l'emprise.

Le projet intégrait plusieurs zones écologiques sensibles dont une zone humide, plusieurs haies et zones boisées conservées dans le cadre du projet et une prairie calcicole dans laquelle l'intervention s'est limitée à trois petites tranchées.

La parcelle située au nord-est, occupée illégalement par un voisin du projet, avait été remblayée avant intervention dans toute sa partie nord sur une épaisseur de plus d'1,2 m avec des matériaux de démolition. Cette parcelle faisant l'objet d'un conflit entre l'aménageur et l'occupant, notre intervention s'est limitée à la portion sud de la parcelle. Enfin, il convient de noter la présence de plusieurs réseaux traversant les parcelles du nord-est au sud-ouest, dont une canalisation de transport d'hydrocarbure repérée avant intervention.

Le diagnostic n'a livré que deux structures linéaires, une fondation de muret et un fossé, parallèle à ce dernier, se développant d'est en ouest dans les tranchées 1 à 3. Le fossé a fait l'objet d'un sondage dans la tranchée 2. Il s'agit d'une structure à profil en V aux parois évasées mesurant 1,8 m à l'ouverture et d'un mètre de profondeur. Son comblement est caractéristique d'un fossé ouvert comblé progressivement. Aucun élément mobilier n'a été découvert dans le sondage ou lors du dégagement de la structure dans les autres tranchées. La petite fondation est située à 6,5 m au sud du fossé. Il s'agit d'une petite tranchée de 0,4 m de largeur comblée avec des pierres calcaires décimétriques conservées sur deux assises. Aucun élément mobilier ne permet de dater cette structure.

La superposition des tranchées du diagnostic avec le plan cadastral napoléonien de 1807 ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit de structures de limite parcellaire moderne, le décalage avec le cadastre actuel étant trop important. Il convient cependant de souligner la présence d'une limite de même orientation située dans le prolongement du chemin du Champ Pinson encore visible actuellement et pouvant donc correspondre au fossé retrouvé.

Bien que réalisé sur une superficie importante, le diagnostic archéologique mené dans le cadre du projet d'écoquartier au lieu-dit le Champ Pinson n'a livré aucun indice d'occupation pérenne en dehors d'un fossé et d'un muret probablement récent.

Maguer Patrick

Moyen Âge classique,
Époque moderne

NUAILLÉ-SUR-BOUTONNE
Rue de l'église

Le diagnostic archéologique réalisé sur le parvis de l'église Notre-Dame de l'Assomption, a révélé une forte densité de vestiges. Ces vestiges concernent pour l'essentiel l'espace funéraire situé devant le portail ouest de l'édifice. Les 31 structures identifiées comme des sépultures, dont l'une a été partiellement fouillée, sont pour la grande majorité creusées dans le substrat calcaire. Les sépultures sont orientées ouest/est, avec la tête à l'ouest lorsque les os ont pu être observés. Une sépulture au moins présente cependant une orientation nord/sud, avec la tête au nord, dans l'alignement du portail de l'église contre lequel elle est située et à l'aplomb de la cuve de sarcophage intégrée dans le mur. Cette structuration spatiale est semblable à celle observée dans des contextes similaires : les inhumations situées au plus près de la façade semblent disposées contre le mur et donc orientées nord/sud alors que les sépultures plus éloignées sont orientées est/ouest. Les inhumations sont pour la plupart des tombes en fosses dont certaines étaient probablement surmontées de couvercles en matériaux périssables. L'inhumation ayant fait l'objet d'une fouille approfondie atteste en effet de la présence d'une couverture en matériaux organiques, ayant partiellement maintenue



NUAILLÉ-SUR-BOUTONNE, 5 rue de l'église, vue vers le Sud de l'alignement des sépultures mises au jour dans la tranchée de diagnostic

la fosse en espace vide. Quatre sépultures semblent présenter des aménagements en pierre, qu'il s'agisse de dalles de couvertures et/ou de parois constituées de blocs grossièrement taillés et non maçonnés. Dans les sépultures où les ossements ont pu être observés, les individus sont inhumés sur le dos, les membres inférieurs en extension, la position des membres supérieurs pouvant varier. Les os présentent un bon état de conservation, et une bonne représentation dans le cas de l'individu partiellement fouillé. Parmi les sujets en partie observés, la moitié d'entre eux au moins sont des individus immatures. Bien qu'aucun individu en période périnatale n'ait été mis au jour, ce recrutement reflète à première vue bien celui d'un cimetière paroissial. Aucune détermination du sexe n'a pu être effectuée. La typologie des sépultures observées, se rapproche davantage de l'architecture des tombes attestées au Moyen Âge qu'à la période Moderne. Ce que les datations par le radiocarbone confirment. L'inhumation de l'individu de St 5, sinon des deux individus, est intervenue à une époque quasi contemporaine de la construction de l'édifice roman et témoigne d'un investissement de cette zone préférentielle dès les XI^{e}-XII^{e} siècles et d'une pérennité certaine de leur identification en surface.

Par ailleurs, de rares structures non funéraires ont été mises au jour. Il s'agit de fosses, de trous de poteaux et d'un niveau de sol sur lequel repose probablement un mur. Leur attribution chronologique demeure incertaine mais les ensembles céramiques mis au jour permettent de supposer qu'il s'agit d'aménagement du bas Moyen Âge et de l'époque moderne.

Signoret Anna et Parra Prieto Clarisse

Second Âge du Fer,
Époque moderne

PONS
Place de l'Europe

Le premier constat que nous pouvons faire à la suite de cette intervention est le nombre réduit de structures archéologiques mises au jour sur cet espace de plus de 6 000 m² au cœur de l'oppidum gaulois des Santons. Seuls deux trous de poteaux et de très rares lambeaux d'un probable niveau d'occupation, sont attribuables à l'occupation de l'agglomération gauloise. Cependant, la quantité de mobilier gaulois découvert n'est pas négligeable au regard des dimensions des vestiges préservés de cette période. La présence de ce mobilier, composé essentiellement de céramique dont une part importante de fragments d'amphores vinaires italiques et de productions de poterie déjà identifiées dans d'autres quartiers de l'oppidum (Landreau et *al*. 2020), témoigne d'une plus grande densité d'aménagements gaulois sur ce secteur que celle constatée lors de ce diagnostic. En effet, il est probable que de nombreuses structures laténiennes ont été détruites au cours du temps car plus d'un tiers (côté est) de la surface de la place a été excavé pour l'extraction de calcaire à la fin de l'époque Moderne ou même à l'époque contemporaine. Il est même très probable qu'une grande partie de la parcelle a été décapée en profondeur lors de l'aménagement de la place au début des années 1970 (décapage, recharges de cailloux calcaires, compactage et bitumage). La plantation d'arbres et l'implantation de divers réseaux ont aussi contribué à la destruction de structures contemporaines de l'agglomération gauloise. Pour toutes ces raisons, il est probable que les résultats de cette opération de sondages ne reflètent pas de la densité d'aménagements implantés en ce lieu à l'apogée de l'agglomération gauloise, entre le dernier quart du II^{e} et le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. Rappelons que certains quartiers d'habitations d'oppida gaulois tel que celui de Moulay (53), comptent un nombre très limité de structures ancrées (Le Goff, Moreau, 2012).

Giraud Pierre

- Landreau et al. 2020
- Landreau G. : *Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Pons, Avenue de l'Assomption, avenue de Versailles : les fortifications de l'oppidum gaulois et un secteur funéraire extramuros (IIe-Ier s. av. J.-C.) Parcelles BC 199,* Rapport de fouille préventive 2009, Poitiers, Inrap GSO, 2020, 402 p.

- Le Goff, Moreau, 2012
- Le Goff E. et Moreau C. : « Moulay, un oppidum de l'ouest de la Gaule revisité », *Archéopage*, Hors série 3, 2012, p.153 à 159.

PONS
Impasse de la Citadelle

Aucune structure archéologique, ni mobilier n'ont été repérés dans les cinq tranchées de diagnostic réalisées dans l'emprise du futur lotissement impasse de la Citadelle à Pons. Seuls des segments de diaclases ont pu être observés dans les sondages.

Baigl Jean-Philippe

PORT-D'ENVAUX
Le Priouté

Le site immergé du Priouté se trouve dans le fleuve Charente, sur la commune de Port d'Envaux, à seulement 4 km en amont de la zone portuaire de Taillebourg – Port d'Envaux. À ce jour, trois épaves assemblées (EP1, EP2, EP3) et une pirogue monoxyle, toutes datées du haut Moyen Âge, sont recensées au Priouté. Localisée en 2014, l'épave du Priouté EP3 est située près de la rive gauche de la Charente, sur la commune de Port d'Envaux, à 175 m en aval d'EP2 et 230 m en aval d'EP1. Dans ce secteur, une bathymétrie réalisée en 2013 montre l'existence d'un haut-fond sans doute d'origine anthropique sur lequel se trouve l'épave.

L'épave repose en partie sur son flanc tribord proue face au courant, les éléments dégagés du sédiment argileux sont très érodés et semblent tous être en chêne ; seule une partie du flanc bâbord était visible avec quelques bordages conservés au niveau des extrémités de l'embarcation.

La fouille 2020 avait été consacrée au démontage pour étude d'environ 50 % de l'épave, étude finalisée sur la totalité a l'issue de la campagne 2022. Avec une emprise d'1,4 m dans le sédiment, le flanc tribord est assez bien conservé contrairement au flanc bâbord très érodé. Après cinq photogrammétries et relevés *in-situ*, tous les éléments architecturaux ont été démontés puis remontés en surface pour être modélisés et étudiés, puis ont ensuite tous été réimmergés sur place. En milieu fluvial où la turbidité rend les conditions de travail difficiles, ce procédé est la seule façon d'observer les assemblages dans leur intégralité et de pouvoir étudier en surface les éléments architecturaux de l'épave de façon optimale, et ainsi de pouvoir réaliser facilement des modèles 3D fiables et complets.

La campagne 2019 avait permis de réaliser un sondage important et d'identifier la présence d'éléments architecturaux déterminants : trois baux traversants complétés par un support de gouvernails latéraux, une forme en fuseau avec une étrave et un étambot en pointes et la présence de bouchains monoxyles de transitions pour une construction a fond plat.

La campagne 2020 permet de confirmer l'hypothèse d'une propulsion à voile ou mixte : en effet le bau central est tout à fait adapté pour accueillir un mât qui peut être placé contre, deux chevilles et une trace d'usure en son centre pourraient en être les traces, la présence sur la poupe d'un dispositif destiné à supporter des gouvernails latéraux extérieurs permet de conforter cette hypothèse. Les baux servent également de raidisseurs à la coque qui, en cas de propulsion à la voile, subit des contraintes mécaniques importantes. Ils peuvent aussi servir de support pour y poser un plancher, les baux coté proue et poupe montrent des traces d'aménagement qui valident cette hypothèse, la proue et la poupe de l'embarcation étaient probablement partiellement pontés. La présence d'apotureaux et d'œillets découverts sur le flanc tribord conforte également l'hypothèse d'une navigation à la voile. La sole ayant pratiquement entièrement disparue, il est malheureusement peu probable de trouver une éventuelle emplanture de mât.

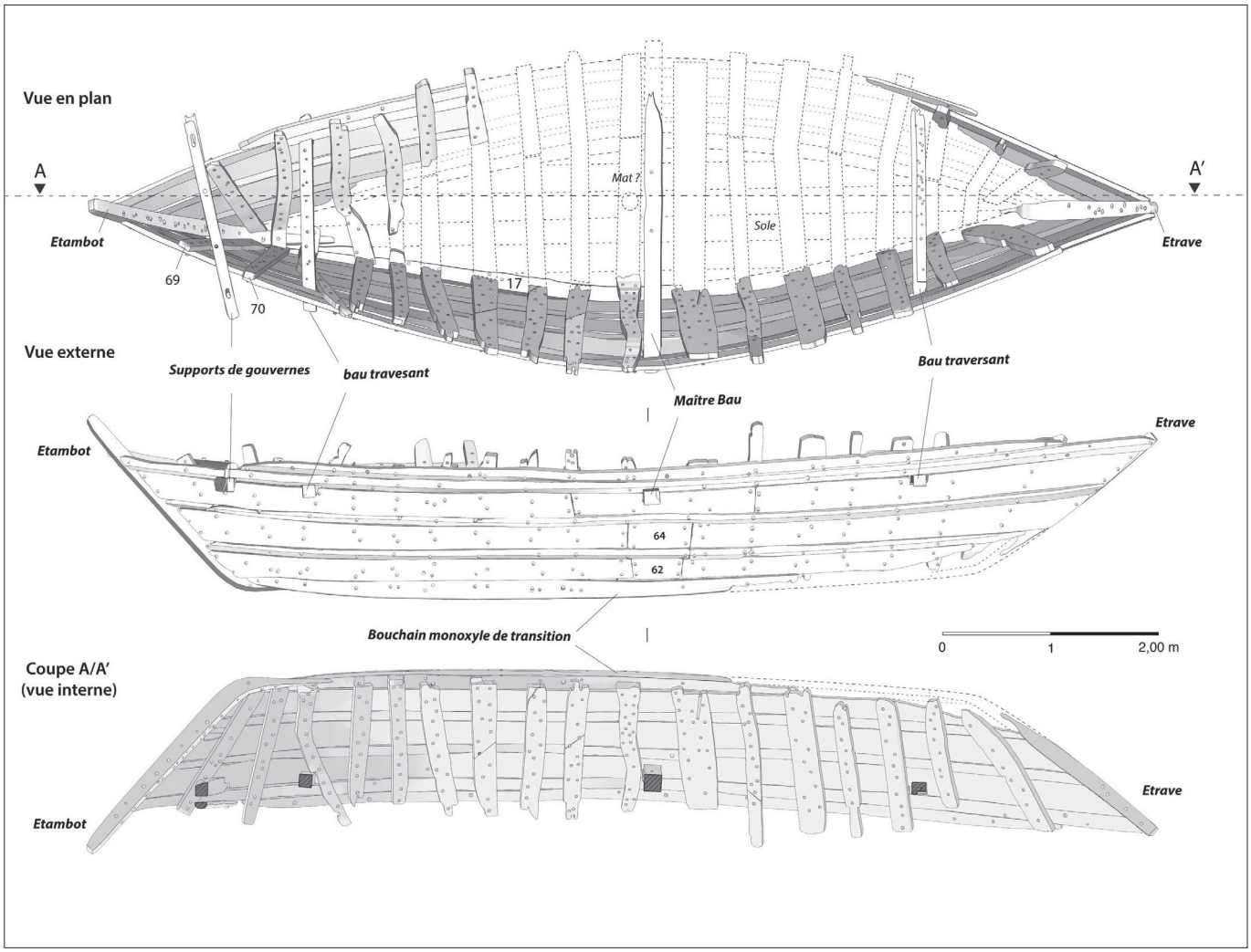
Les dimensions de l'épave 3 restent modestes (10 m sur 3 m), mais avec sa forme en « fuseau » et une propulsion probablement mixte, sa polyvalence ne la destinait pas à naviguer uniquement sur le fleuve, elle pourrait également avoir été conçue pour naviguer dans l'estuaire.

On peut retrouver une certaine similitude architecturale sur l'épave de Port Berteau II (Rieth, Carrierre-Debois, Serna, 2001), géographiquement très proche, daté dans la fourchette V^{e}-VII^{e} siècles, mais de taille plus importante, et possédant très probablement une quille, son fond n'était donc pas plat.

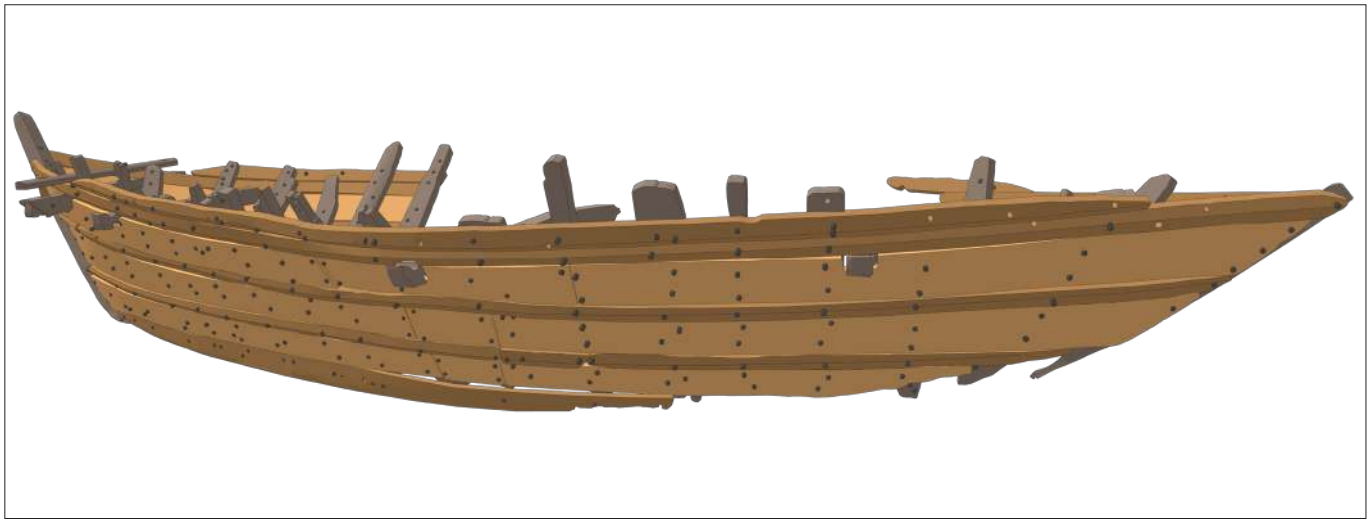
Les trois embarcations du Priouté sont de construction à franc-bord, cependant, contrairement aux deux autres épaves (EP1 et EP2), les éléments visibles des flancs d'EP3 diffèrent. Ils sont constitués d'une alternance de bordages plats d'une largeur moyenne de 25 cm pour 4 cm d'épaisseur, et de bordages plus étroits et bombés, d'une largeur moyenne de 10 cm pour 8 cm d'épaisseur pouvant probablement faire office de lisses. Tout comme sur EP1 et EP2 ils sont maintenus sur les couples à l'aide de chevilles identique de 3 cm de diamètre, par contre aucun clou n'a été observé sur EP3. Les calculs de capacité de charge réalisés en 2012 et 2015 à l'issue des fouilles d'EP1 et d'EP2, permettent de connaître le poids maximal de marchandises qu'elles pouvaient transporter, soit environ 5 tonnes pour EP1 et 16 tonnes pour EP2. On pourra maintenant calculer également cette donnée pour EP3, et on sera ainsi en mesure de comparer plus précisément ces embarcations, tant dans leur conception architecturale que dans leurs fonctions. Leur datation ainsi que les données disponibles laissent supposer qu'elles ont été conçues par les mêmes constructeurs, pour un espace fluvio-maritime commun.

Une datation 14C avait été faite en 2014 sur un couple d'EP3, côté poupe, à bâbord. Elle donne en âge calibré une fourchette comprise entre 662 et 770 ap. J.-C. (Poz-64857 : 1295 ± 30 BP). Des prélèvements pour datation par dendrochronologie avaient également été effectuées en 2019, mais malheureusement aucune date fiable n'avait pu être trouvée. En 2020 de nouvelles analyses faites par le laboratoire Dendrotech ont permis de dater de façon fiable EP3 entre 718 et 730 ap. J.-C.

L'épave a donc été construite au début du VIII^{e} siècle. Rappelons que les deux autres embarcations assemblées



PORT-D'ENVAUX, le Priouté, fig. 1 : Vues externe et interne du Flanc tribord (DAO : P. Moyat).



PORT-D'ENVAUX, le Priouté, fig. 2 : restitution 3D d'EP3 du Priouté a l'issu de sa fouille (DAO : P. Moyat).

et la pirogue monoxyle conservées sur le même site sont proches chronologiquement (EP1 : 680-874 cal AD ; EP2 : 601-771 cal AD et 650-671 cal AD ; pirogue P1 : 779-971 cal AD). Après sept campagnes de prospection et de fouille subaquatiques, le site fluvial du Priouté compte quatre embarcations du début du Moyen Âge, dont une pirogue monoxyle. On peut rappeler que l'un des intérêts majeurs des sites immergés réside dans la conservation de vestiges en bois, dans ce cas des embarcations, datables soit par dendrochronologie, soit par analyse radiocarbone. Le site du Priouté apporte une contribution notable à la constitution des référentiels dendrochronologiques pour le haut Moyen Âge et pour la connaissance de l'architecture navale.

Les recherches effectuées sur le site du Priouté s'inscrivent dans le prolongement de celles qui concernent le secteur de Taillebourg – Port-d'Envaux. Elles ouvrent des perspectives sur la reconnaissance et la caractérisation d'un type de site encore peu connu dans le répertoire archéologique national : les ports fluviaux du haut Moyen Âge.

Moyat Philippe

- Rieth, Carrierre-Debois, Serna, 2001
- Rieth E., Carrierre-Debois C., Serna V. : *L'épave de Port Berteau II (Charente-Maritime)*. DAF n° 86, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, Paris, 2001.

LES PORTES-EN-RÉ
13 rue du Petit Marchais

Les projets de construction d'une piscine et d'aménagement d'un garage ont déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit le Petit Marchais, au nord du bourg des Portes, à l'angle de la route de la Grande Plante et de la rue du Petit Marchais. L'emprise soumise au diagnostic comprend l'intégralité de la parcelle AO 174, soit une superficie de 1 962 m². L'opération d'évaluation ne concerne en revanche que la zone touchée par la construction de la piscine et ses aménagements associés, soit une superficie de 53,36 m². L'opération de terrain s'est déroulée les 12 et 13 mai 2022. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible. L'emprise est effectivement située à proximité d'occupations néolithiques et protohistoriques dont certaines, telles celles de la plage du Lizay, ont fait l'objet d'interventions archéologiques dès les années 1960.

L'intervention archéologique menée suite à la prescription de diagnostic n'a pas permis de mettre en évidence d'éventuels vestiges archéologiques en relation avec les occupations anciennes localisées aux environs. Les deux tranchées réalisées au cours de l'opération représentent une superficie cumulée de 22,65 m², soit 42,5 % de la superficie totale du projet. S'il a été possible d'observer la stratigraphie générale de l'emprise, aucune structure archéologique ni indice de site n'a pu être mis en évidence à l'issue de l'opération.

Maitay Christophe

Néolithique, Protohistoire

LES PORTES-EN-RÉ
10 route de la Lieutenande

L'intervention archéologique relative à un projet d'extension d'une habitation en bord de mer a porté sur une centaine de mètres carrés. Les trois tranchées réalisées ont permis de mettre au jour quelques vestiges lithiques et céramiques très érodés, en position dérivée dans une couche de sable induré qui affleure sous la surface topographique actuelle. Ces vestiges confortent les observations connues sur le lieu-dit Le Grand Marchais où depuis le milieu du siècle dernier des vestiges mobiliers des périodes néolithique et protohistorique sont ramassés dans les champs.

Connet Nelly

LES PORTES-EN-RÉ
Rue de la Rivière

Le projet de construction d'une maison d'habitation est à l'origine d'un diagnostic archéologique d'une superficie d'environ 850 m². L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 15 au 17 juin 2022, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet.

Situé au nord de l'île de Ré, le secteur est situé au pied d'un cordon dunaire dont la mise en place débute avec la transgression flandrienne et le Fiers d'Ars au sud, golfe dont le colmatage par le bri intervient au même moment.

Trois tranchées ont été réalisées. Leur superficie cumulée est de 75 m², soit 8,7 % de la superficie du terrain d'assiette.

Malgré un environnement archéologique favorable, caractérisé notamment par de nombreux indices de sites datés de la Préhistoire, de la Protohistoire et de l'Antiquité, aucun vestige archéologique tant mobilier qu'immobilier n'a été mis au jour.

Brunie David

Antiquité,
Moyen Âge

RÉTAUD
Église Saint-Trojan

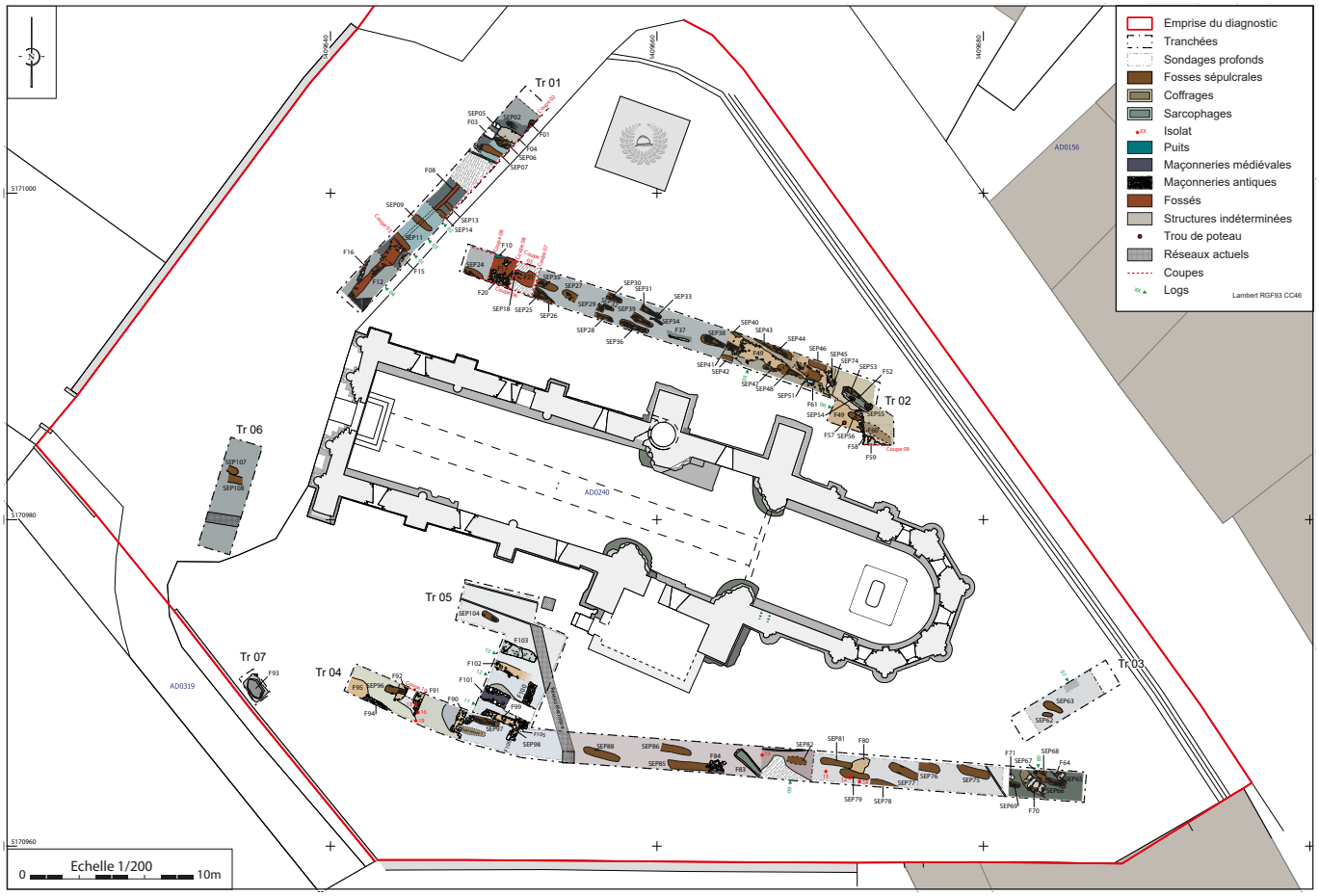
Le projet communal de réfection des abords de l'église Saint-Trojan à Rétaud a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le projet étant situé au cœur du bourg actuel et malgré l'absence de figuration de cimetière paroissial sur les cadastres anciens, la découverte de vestiges notamment funéraires était à attendre. L'opération fut menée par le Service d'Archéologique Départementale de la Charente-Maritime pendant 09 jours du 07 au 18 mars. Elle aura permis de confirmer la présence d'un cimetière paroissial mais également de mettre en évidence l'existence d'un établissement antique conservé de part et d'autre de l'église.

Au sud de l'édifice, un réseau de maçonneries perpendiculaires les unes autres, appartient à un ensemble bâti de minimum 50 m² définissant quatre pièces. Au moins deux séquences de construction peuvent être distinguées avec la modification d'une pièce. Des traces de rubéfaction et des éléments de tubulures établissent la présence d'un système de chauffe sur hypocauste pour l'une des pièces. Le cadre de cette opération n'aura pas permis de préciser la fonction de cette pièce et l'organisation même du bâtiment. Il peut autant s'agir d'un modeste espace thermal de *villa*, que d'un bâtiment à vocation artisanale et/ou domestique par la présence d'un four de taille modeste. Ce type d'aménagement est récurrent dans les exploitations agricoles charentaises. On notera également le bon état de conservation des vestiges, avec un lambeau de sol en calcaire damé et des maçonneries conservées sur plusieurs assises d'élévation. Au nord de l'église, une maçonnerie bien plus massive et présentant la même orientation générale fait écho à l'ensemble des pièces du nord. Sa confection et le mortier utilisé sont par ailleurs de même nature. Il pourrait s'agir d'un second ensemble construit à rattacher à cette période. Il demeure cependant difficile d'en dire davantage ici. Ces éléments témoignent de la présence d'une occupation antique à Rétaud et rappel la présence relativement récurrente d'occupation antérieure à une église existante aujourd'hui tels que les cas de Gémozac, Saint-Fort sur Gironde, Geay ou encore Thaims.

La construction de l'église actuelle (ou une phase plus ancienne) a été réalisée aux dépens de l'occupation antique. Cependant, les premiers niveaux de sépultures mis au jour respectent l'orientation des maçonneries ce qui suggèrent alors qu'elles sont encore visibles.

Les niveaux funéraires mis en évidence témoignent du développement et de la préservation partielle du cimetière paroissiale. L'opération n'aura cependant pas permis d'en définir le détail du fonctionnement. La phase la plus ancienne, conservée en profondeur, caractérisée par des sépultures en fosse et une architecture mixte en pierre est la plus facile à identifier. D'importants travaux ont été effectués au cours du temps, notamment la réfection de la 4e travée supportant le clocher au cours du XIV^{e} siècle. Des phases de terrassement et remblaiement furent effectuées parfois aux dépens de certains niveaux funéraires ne permettant pas de distinguer ici les autres phases funéraires les unes des autres. Elles sont malgré tout perceptibles à travers le mobilier céramique (du Moyen Âge à l'époque moderne). Le niveau le plus superficiel illustre sans doute, au moins en partie, l'utilisation des espaces nord et sud jusqu'au XIX^{e} siècle.

Soler Ludovic



RETAUD, place de l'église, plan général des vestiges mis au jour (DAO : C. GAY).

Âge du Bronze, Époque moderne

Moyen Âge,

RIVEDOUX-PLAGE
135 rue des Palmes

Cette fouille réalisée sur une surface de moins de 700 m² avait pour objectif d'étudier la berge nord d'un vallon a priori ouvert sur la mer. Lors du diagnostic réalisé en mai 2021 quelques structures archéologiques, essentiellement linéaires, avaient été repérées vers l'extrémité sud de l'emprise prescrite. L'une d'elles comprenait une pointe d'amphore italique républicaine, laissant supposer une fréquentation des lieux à la fin de l'époque gauloise. La fouille a permis d'identifier et de faire analyser les sédiments d'un paléosol et de différents niveaux comblant la bordure du vallon (colluvions et alluvions de débordement). Les quelques vestiges mis au jour ont été fouillés. On compte parmi eux un probable fossé bordier de chemin d'époque Moderne longeant l'ancien vallon. Dans son remplissage, outre quelques fragments de tuiles, nous avons mis au jour une balle de mousquet, une monnaie à l'effigie de Louis XIII et deux morceaux d'amphores probablement d'époque gauloise en position résiduelle. Deux autres structures linéaires bordent l'ancien vallon : un muret en pierres sèches et un fossé creusé dans le substrat calcaire. Tous deux semblent être attribués à l'époque médiévale d'après les quelques fragments de tuiles découverts. Les rares artefacts plus anciens mis au jour sont tous en positions résiduelles (des fragments de poterie modelée, d'amphore italique ou même de rares mobilier en silex). Ces derniers témoignent cependant de la fréquentation des berges du vallon et sans doute d'implantations à proximité au Néolithique et au cours de la protohistoire.

Giraud Pierre



RIVEDOUX-PLAGE, vue de l'aménagement en pierres sèches (Cliché : P. Giraud)

Second Âge du Fer,
Époque moderne

RIVEDOUX-PLAGE
Étude d'un paléo-vallon

Suite notamment à la découverte, à Rivedoux-Plage en 2021, d'un paléosol et d'un fragment d'amphore italique dans le comblement d'un fossé longeant les berges d'un ancien vallon ouvert sur la mer, nous avons entrepris de mener des investigations sur cet ancien chenal. L'étude de ce paléo vallon, au niveau de l'ancien camping Les Tamaris, dernier secteurs où le talweg est encore accessible, semble d'autant plus opportune que ce dernier va prochainement être en grande partie remblayé. Cette opération a notamment eu pour objectif de recueillir des renseignements sur l'évolution géomorphologique, environnementale et climatique sur l'île de Ré. Pour cela plusieurs investigations ont été menées en collaboration avec des chercheurs de l'université de La Rochelle. Une prospection géophysique a été réalisée par Vivien Mathé (géophysicien) dans le but de restituer la morphologie de l'ancien vallon et pour repérer d'éventuels vestiges d'aménagements de berge. Les comblements du chenal ont fait l'objet d'une étude par le professeur Jean Michel Carozza (géomorphologue-paléo-environnentaliste). Trois sondages ont également été effectués dans un des derniers espaces encore accessibles en bordure du vallon, à proximité des vestiges repérés lors du diagnostic de 2021.

L'opération de sondages n'a pas été très concluante, car le sol de ce secteur a subi de nombreux remaniements liés à l'aménagement d'un bassin de retenue d'eau d'un moulin à marée mais également au fonctionnement de l'ancien camping (terrassements et réseaux). Cependant un fossé d'époque Moderne, dont le tracé est parallèle à celui découvert lors de la fouille préventive réalisée sur une parcelle voisine, semble témoigner de la présence d'un axe de circulation parallèle aux versants du vallon. Le seul élément, pouvant éventuellement témoigner d'une fréquentation ancienne de cette vallée est un fragment de bord de poterie modelée, potentiellement néolithique, découvert dans la tranchée d'une conduite d'eau du camping.

Les travaux réalisés conjointement par Jean-Michel Carozza et Vivien Mathé sont riches d'enseignements. D'après les conclusions de ces chercheurs, le vallon est formé par érosion lors du dernier bas niveau marin Pléistocène. En raison de la faible superficie du bassin-versant d'une part, mais aussi de l'extension du pergélisol, l'incision reste limitée, sa profondeur de creusement étant voisine de 2 m sous la surface actuelle. La séquence prélevée ne livre que peu d'éléments attestant de l'influence marine dans le vallon. L'essentiel du remplissage du vallon est dominé par les apports sableux terrigènes avec des sédiments clairement d'origine éolienne in situ. Certaines formations, plus complexes, pourraient être associées à un remaniement de formations de dunes des plateaux par des processus de ruissellement/colluvionnement. Des sables se retrouvent sur la bordure nord où ils se connectent avec le versant. Cette géométrie plaide en faveur d'une attribution à des processus de ruissellement et/ou de colluvionnement dans une ambiance humide mais non marine. Les deux datations obtenues sur cette unité ont livré une date proche entre 361-171 BCE et 391-207 BCE soit au cours du second âge du Fer. Cette phase de colluvionnement pourrait être associé à l'oscillation climatique du IV^{e} siècle BCE qui survient dans un contexte de croissance de l'anthropisation. À cette période, le niveau marin moyen des mers peut être estimé vers -1,5 m NGF d'après Stéphan et Goslin (2014) en Charente-Maritime. La vallée ne pouvait donc être inondée au mieux que lors des hautes marées de

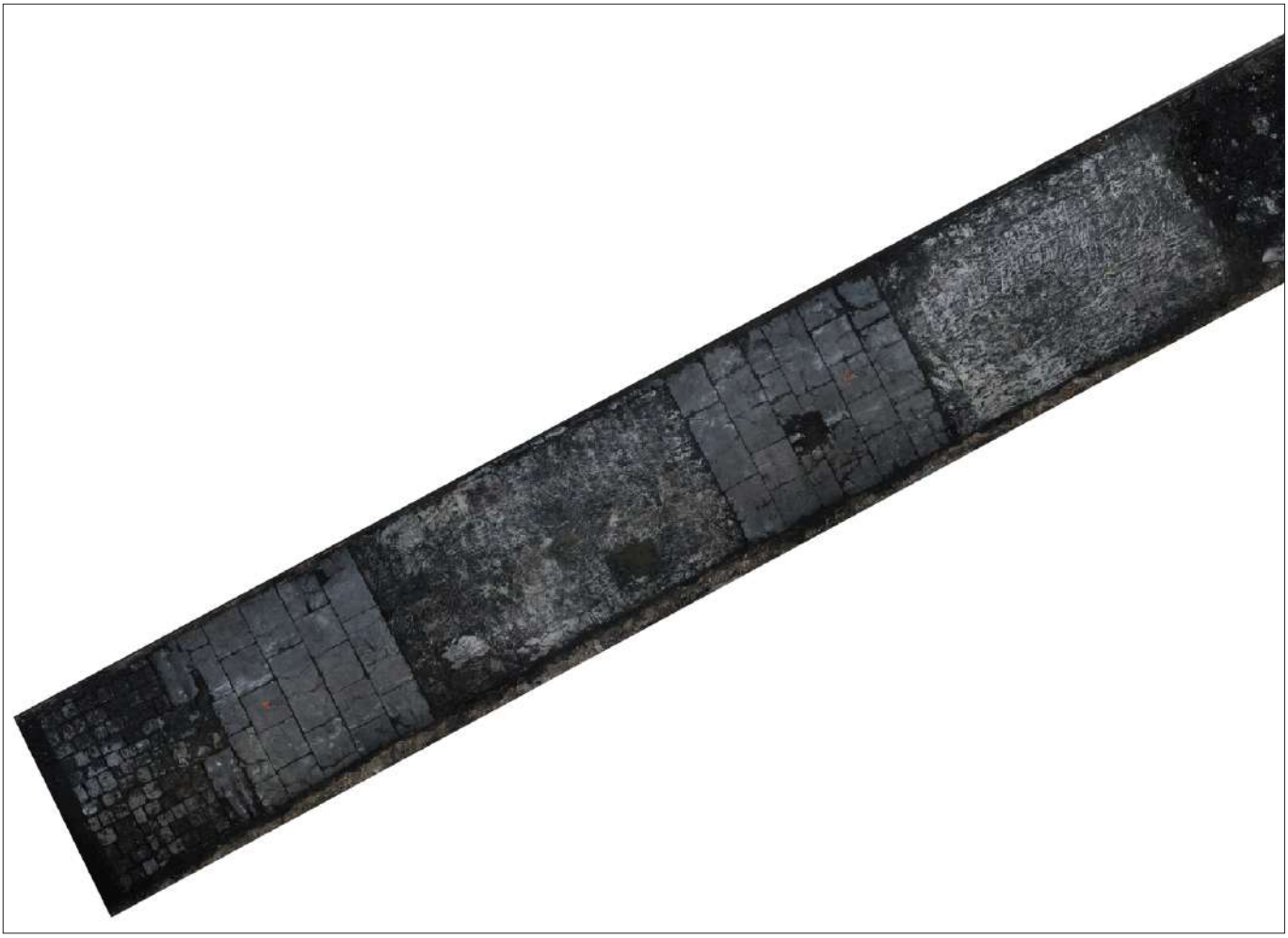
vives-eaux. Cependant, l'absence d'indicateurs marins dans cette unité suggère que la vallée était barrée par un cordon sableux jusqu'à une cote d'au moins 2,5 m NGF. Cette situation a perduré au moins jusqu'au changement d'ère comme l'indique la date obtenue au sommet de la séquence (148 BCE-62 CE). D'autres échantillons montrent une ouverture du site aux influences marines qui pourrait se produire à la fin de la période Moderne ou Contemporaine comme l'indique la date obtenue dans la partie médiane de cette unité (1696-1910 CE). Cette connexion partielle pourrait être liée à la rupture de l'isolement du vallon (brèche dans la dune-plage) probablement artificielle en liaison avec la mise en place d'un moulin à marée.

Giraud Pierre, Carozza Jean-Michel et Mathé Vivien

Période récente

ROCHEFORT
ZAC de l'Arsenal tranche 2

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé aux abords de l'avenue de la Charente et de la rue Jean Baptiste Hubert, s'inscrit dans la partie sud de l'ancien arsenal moderne de la ville de Rochefort. Le but de ce diagnostic est d'évaluer les vestiges de cette partie de l'arsenal et de comprendre son évolution, par la réalisation de sondages mécaniques. L'opération s'est déroulée au mois de décembre 2022 par 3 archéologues et 1 topographe du Service d'Archéologie Départementale de la Charente-Maritime, sous la responsabilité de Théo Aubry. Cette opération de diagnostic archéologique est provoquée par le projet d'aménagement et d'extension du complexe industriel aéronautique. Cette extension du site industrielle constitue la seconde phase du projet sur une surface de près de 2 ha. Une série de démolition des bâtiments existants, construits essentiellement après la Seconde Guerre mondiale, a été réalisée avant et pendant l'intervention archéologique, contraignant dans



ROCHEFORT, ZAC de l'Arsenal, fig. B : orthophographie des vestiges du bagne retrouvés dans une tranchée de diagnostic (C. GAY).

certains secteurs à la réalisation de sondages. Ces travaux, relativement conséquents et menés plus ou moins délicatement, ont à quelques endroits, lourdement impactés les vestiges encore conservés. Ce diagnostic archéologique a néanmoins mis en évidence la bonne conservation de bâtiments attendus, repérés sur des plans d'archives lors de la phase de préparation de l'opération. Deux sondages, réalisés sur la partie nord de l'emprise ont permis d'identifier plusieurs murs et niveaux de dallages correspondant au bagne de l'arsenal, érigé à partir de 1766, puis reconverti en espace industriel. Ce bâtiment emblématique dans l'histoire de l'arsenal fut rasé après la Seconde Guerre mondiale suite à un incendie provoqué en 1944. Des aménagements maçonnés, périphériques à ce bâtiment, ont également pu être identifiés dans un espace interprété comme une cour attenante. Outre les vestiges du bagne, le diagnostic réalisé en décembre 2022 a permis de localiser précisément au moins sept bâtiments liés directement aux activités de l'arsenal depuis la fin du XVII^{e} siècle. Ces bâtiments, plus ou moins bien conservés en fonction de leur localisation sur le site, permettent de mieux comprendre l'évolution de cette partie de l'arsenal de Rochefort depuis son extension à l'époque moderne jusqu'à son utilisation récente. Des voies pavées, drainées par des caniveaux ont été mises au jour en périphérie des bâtiments exhumés, et plus particulièrement sur la partie sud-ouest de l'emprise où un axe de circulation plus important a pu être en partie dégagé. Enfin, les conditions particulièrement humides du secteur ont permis une conservation exceptionnelle de matériaux organiques comme des fragments de cuirs, de tissus ou encore de planches en bois de différentes tailles. Les caractéristiques géologiques particulières de ce secteur, situé dans une boucle du fleuve Charente, offrent aux archéologues un espace de conservation unique, piégeant dans un limon foncé épais des objets et des aménagements rarement observables pour ces périodes.



ROCHEFORT, ZAC de l'Arsenal, fig. C : photographie d'une structure maçonnée retrouvée dans la cours du bagne (Cliché : T. Aubry).

Aubry Théo et Heinrich David

Période récente

ROCHEFORT
Laleu, 10 rue Anne Forestier

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, sur une surface initiale de 2 371 m^2, mais dont seul 1 490 m^2 sont disponibles en raison de la présence d'un bois classé sur l'une de deux parcelles de l'emprise. Situé sur la commune de La Rochelle et jouxtant le détroit du pertuis d'Antioche, le quartier de Laleu prend pied sur le socle calcaire du plateau ausinien, formé ici par le sous-étage du Kimmiridgien inférieur, alternant calcaires argileux et marnes (j7a).

L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 2 au 4 février et le 9 février 2022, avait pour objectif de situer spatialement, d'évaluer et de quantifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'assiette du projet. Ce dernier est localisé dans un secteur archéologique sensible, notamment à très forte proximité du cœur historique du village de Laleu (*cf*. fig. 1), matérialisé par l'ancien prieuré clunisien dont il ne reste que les ruines de l'église Saint-Pierre et son cimetière.

Première intervention archéologique sur le quartier de Laleu, le diagnostic révèle plusieurs structures en creux dont des carrières d'extraction calcaire, ainsi que la fondation d'un bâtiment d'époque moderne, dont la vocation reste inconnue.

Les huit tranchées réalisées, cumulant une superficie de 187 m^2, soit 7,9 % de l'emprise prescrite - ou 12,6 %



LA ROCHELLE, rue Anne Forestier, fig. 1 Emprise du diagnostic sur le cadastre de 1810, commune de Laleu, extrait de la section A feuille 1 et de la section B feuille 1 (© Archives départementales de Charente-Maritime côte 3P 5074/29 et 32 ; SIG : B. Moutarde, Inrap. RGF93)



LA ROCHELLE, rue Anne Forestier, fig. 2 : Plan des vestiges archéologiques mis au jour 10 rue Anne Forestier à La Rochelle (cadastre edigeo © dgfip 2022 ; relevé topographique : V. Miailhe, Inrap ; infographie et cartographie SIG : B. Moutarde. RGF 93)

de la surface disponible, furent positives (*cf.* fig. 2). Vingt-deux entités archéologiques ont été mises au jour et enregistrées. Ce sont essentiellement des structures en creux, dont trois carrières et des fosses de plantation et/ou possibles bioturbations, ainsi que des fossés. Dans la partie nord-est de l'emprise, se situe également deux murs de fondation (*cf.* fig. 3) et deux tranchées de récupération, formant un angle de bâtiment, ainsi qu'une petite voirie située juste au sud d'icelui.

La datation globale du site, au regard du matériel archéologique découvert, semble être attribuable essentiellement à la fin du Moyen Âge et à la période moderne.

L'ensemble des structures marquent les prémices du développement du bourg vers l'extérieur à l'époque moderne, les carrières d'extraction calcaire ayant probablement permis la construction d'édifices voisins, bien que le site prenne place à l'orée des champs jusqu'à encore très récemment.

Cinq logs ont été réalisés ; ils révèlent deux formations de colluvionnement, scellant ou comblant les structures et le socle calcaire aunisien.

Davy Baptiste



LA ROCHELLE, rue Anne Forestier, fig. 3 Fondation de mur 6.1 (et TP 6.2), vue vers le sud/sud-ouest (cliché B. Davy)

LA ROCHELLE
Place du Marché

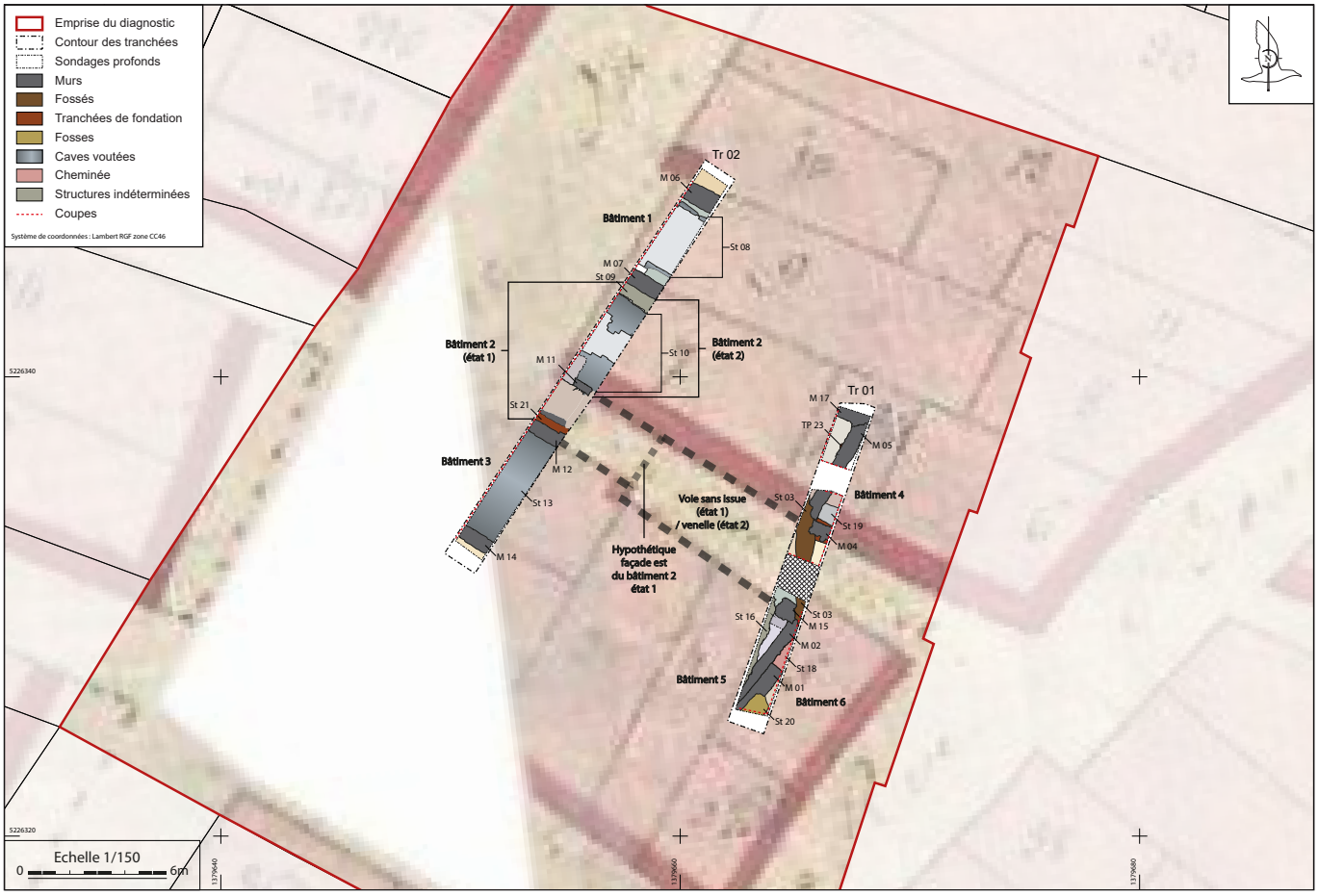
Ce diagnostic a été réalisé par le service d'archéologie départementale en préalable à un projet de réaménagement de la place du marché situé au cœur du centre de La Rochelle. Le secteur concerné s'inscrit dans un ancien quartier médiéval qui a subsisté jusqu'à la période moderne. Cette opération vient compléter les données déjà acquises lors de la première phase de sondage dans les rues adjacentes (Gissinger 2019).

Les tranchées documentent surtout l'organisation et l'évolution des ilots construits dans ce secteur artisanal de la ville, dont une des acticités dominantes est tournée vers la boucherie et la transformation de produits carnés.

Aucun des sondages réalisés n'a permis d'atteindre ici le substrat naturel. Contrairement aux données acquises lors du diagnostic réalisé Impasse Tout-Y-Faut (Nibodeau 2017), cette opération n'aura pas permis de compléter la documentation sur l'occupation médiévale de ce quartier de La Rochelle, malgré la proximité supposée de l'enceinte médiévale en lien avec le château Vauclerc et la porte Mallevault. Malgré les contraintes de réseaux enterrés et l'impossibilité d'étendre les zones d'exploration, les sondages manuels ont permis de confirmer que la stratigraphie est conservée sur une épaisseur de 1,40 m.

Dans ces sondages les niveaux les plus anciens sont lacunaires. Ils correspondent toutefois à des remblais et niveaux de circulation dont le mobilier céramique et monétaire renvoie à une attribution des XIII^{e}/XIV^{e} siècles. Les observations ne permettent pas ici d'en proposer une interprétation tant fonctionnelle qu'organisationnelle. Ils confirment toutefois la présence d'aménagements, certainement en lien avec l'urbanisation du secteur comme le montrent ensuite les différents plans et cartes réalisés aux XV^{e}/XVI^{e} siècles. À cet égard, il faut rappeler la présence de restes de déchets de boucherie (Us 121) qui se justifient certainement par la proximité des « Veilles Boucheries » à une trentaine de mètres à l'est du sondage et certainement celle de nombreux artisans en lien avec cette activité. On peut d'ailleurs renvoyer aux noms de rues particulièrement évocateurs comme la rue de la Triperie ou des Bouchers.

Cette opération apporte un éclairage sur l'organisation urbaine du quartier compris entre les rues de la Triperie / Thiers, Saint-Yon / Pas du Minage, de Borgard, des



LA ROCHELLE, Place du Marché, plan général des tranchées et des structures archéologiques (DAO : C. Gay)

Bouchers, de la Forme, et Cuts de Sacq. Sur le plan de la ville de la Rochelle et ces faubourgs réalisé vers 1740/1750 (11e carré du plan de La Rochelle, 5 Fi La Rochelle 25), l'organisation du quartier est clairement représentée avec la venelle transversale dans le prolongement de l'impasse Tout-y-Faut. On y devine même le tracé du futur marché couvert.

Deux ilots construits ont pu être identifiés. Ils sont desservis par une venelle transversale.

Le premier quartier, au nord s'organise le long de la rue Saint-Yon / Pas du Minage sur environ 72 m de longueur (cadastre napoléonien de 1811). Son extrémité sud sera fortement impactée par la construction du Marché central en 1834/1835 et la réorganisation de ces abords nécessitant la démolition de nombreuses constructions et le percement de nouvelles rues.

À l'ouest deux bâtiments juxtaposés sont construits perpendiculairement à la rue, la façade principale donnant sur cet axe de circulation. D'une largeur comprise entre 3,70 et 5,80 m, ces deux bâtiments livrent un niveau de cave enterré avec une voûte en berceau maçonnée. La construction de ces voûtes est de très belle facture avec des pierres de tailles particulièrement bien assemblées. Leur accès, probable cage d'escalier, a pu être identifié contre le mur sud de chaque bâtiment. Partiellement détruites lors de la démolition du quartier pour permettre la construction du Marché couvert vers 1834/1835, les caves sont entièrement remblayées de matériaux de démolition. L'extrados des caves montrent des remblais de constructions destinés à accueillir le sol du rez-de-chaussée de ces bâtiments. L'absence de mobilier de datation, ne permet pas de préciser la date de ces constructions. Nous pouvons toutefois constater que le plan de ces constructions coïncide parfaitement avec les indications du cadastre napoléonien de 1811.

À l'est, les maçonneries identifiées correspondent au découpage interne de plusieurs bâtiments. Dans le bâtiment nord, les sondages manuels montrent une importante stratigraphie conservée (sur 1,40 m). La succession de niveaux détritiques, de remblais et de sols, prend place dans une structure en creux préexistante, possible cave. Le mobilier céramique varié et les monnaies en nombre datent cette séquence entre le XVIe et le XVIIe siècle.

La ruelle aménagée immédiatement au sud de cet ilot a été partiellement gagnée sur ces constructions. À l'ouest cette venelle mesure 2 m pour 3 m à l'est. Un caniveau / égout occupe la bordure sud de la ruelle. Un niveau de circulation fait d'un blocage d'éléments calcaires pris une argile blanche compacte occupe le reste de la surface.

Le second quartier, au sud, correspond à un petit ilot de forme quadrangulaire d'environ 21 m sur 14 m. Il est délimité par les rues Saint-Yon à l'ouest, de la Triperie à l'est, Borgard / Beauregard à l'est et la rue au nord.

À l'est la présence d'une nouvelle construction sur cave, à l'angle de la venelle et de la rue Saint-Yon, est confirmée.

À l'ouest, deux habitations juxtaposées ont été identifiées par la présence de deux murs pignons accolés. La juxtaposition des vestiges sur le fond cadastral napoléonien montre la concordance de l'implantation des bâtiments. Les vestiges mis au jour dans cette partie du sondage sont à attribuer au XVIIIe voir début XIXe soit avant la refonte du quartier pour la construction du Marché central.

Enfin la dernière phase d'aménagement correspondant à un nivellement général préalable à la réfection de la place actuelle réalisé dans année 1980/1990.

Robin Karine

Moyen Âge,

Période récente

LA ROCHELLE
Clocher Saint-Barthélemy

Le clocher et les restes de l'église paroissiale Saint-Barthélemy occupent l'angle sud-ouest d'un îlot urbain situé dans le cœur de ville de La Rochelle et partagé avec la cathédrale Saint-Louis. Cette église, fondée en 1145 par les moines clunisiens de l'île d'Aix et érigée en paroissiale en 1217, profite d'un statut à part dans la ville de par sa proximité avec le château Vauclair, qui se dresse alors à l'emplacement de la place de Verdun jusqu'en 1372 : la paroisse Saint-Barthélemy est, en effet, celle des institutions royale et municipale. À partir du démantèlement du château en 1372, l'église accueille l'élection du maire de La Rochelle jusqu'à sa démolition en 1568. À cette époque, l'église est desservie par un collège de chanoines, mentionnés comme « les compagnons Dieu-servant en l'église Saint-Barthélemy » dans les lettres royales de 1429. Au XVe siècle, l'église fait l'objet de travaux. En 1429, le roi Charles VII accepte le titre de fondateur du chapitre de l'église Saint-Barthélemy et accorde certains avantages à ses chapelains. Vingt ans plus tard, les paroissiens demandent au pape Nicolas V la possibilité d'émettre des indulgences en faveur de leur église, afin d'attirer les aumônes nécessaires à la poursuite des travaux. Nous apprenons ainsi qu'il manque encore la flèche du clocher et les voûtes de la nef. Un siècle plus tard, en 1568, l'église est détruite par les protestants. Le clocher de

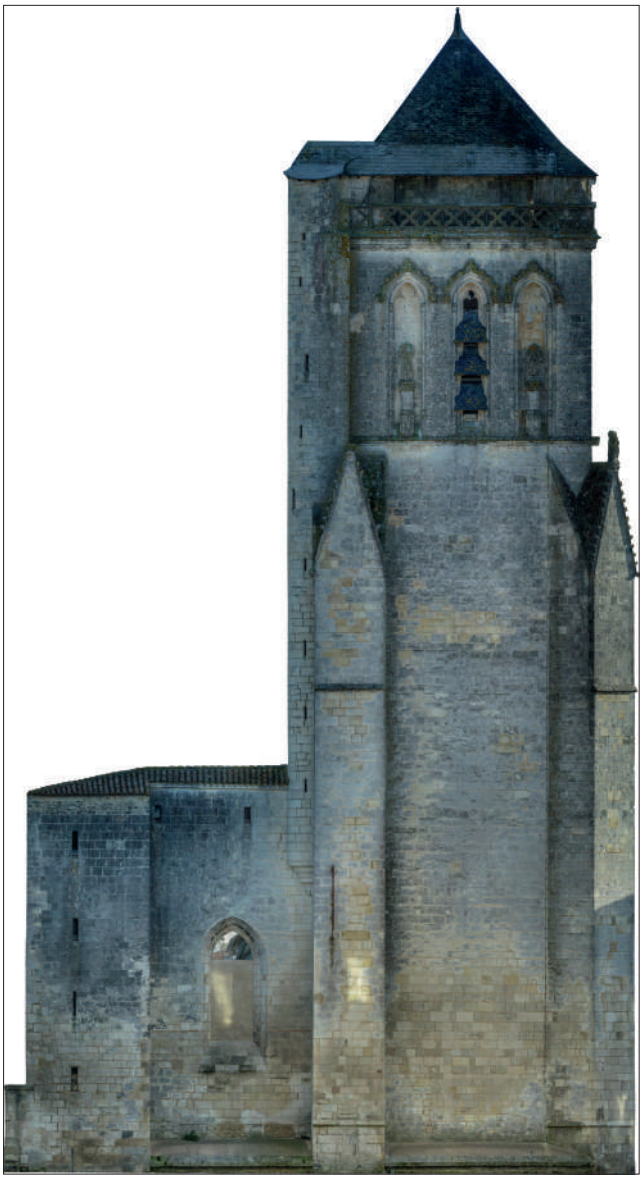
Saint-Barthélemy est improvisé en tour de défense lors du siège de la ville par le roi en 1572-1573, et, à l'instar des autres clochers de la ville, des pièces d'artillerie sont placées à son sommet, tout comme lors du grand siège de 1627-28. La reconstruction de l'église paroissiale est décidée en 1668. Elle est rebâtie dans l'axe de l'îlot, à savoir nord/sud, et terminée dix ans plus tard. À peine édifiée, elle doit faire place à la cathédrale, dont la première pierre est posée en 1742. Épargnée dans un premier temps, l'église paroissiale est définitivement détruite à la Révolution, sauf le clocher qui est conservé.

Aujourd'hui, le clocher de Saint-Barthélemy forme, avec la maison du sonneur et la conciergerie, un ensemble complexe de vestiges d'époques différentes. Aussi, dans le cadre de travaux de restauration, une opération archéologique a été prescrite. Elle a consisté en 2021 et 2022 en un relevé photogrammétrique et lasergrammétrique des façades intérieures (*cf*. fig. 1) et extérieures ainsi qu'en une étude de bâti préalable aux travaux. Celle-ci a pointé cinq phases chronologiques principales :

- ***Phase 1 :*** reconstruction de l'église Saint-Barthélemy, entamée, au vu du décor architectural, lors de la première moitié du XV^e^ siècle. Le plan et l'axe de l'église détruite sont difficiles à cerner. Deux vaisseaux hauts, qui correspondaient vraisemblablement à la nef principale et au transept sont visibles. À l'angle de ces deux vaisseaux, deux travées basses (dont celle au sud-ouest qui a vu sa voûte d'ogives détruite pour la mise en place du clocher) peuvent correspondre aux bas-côtés. Il est possible que cette église ait été orientée est/ouest, avec une longueur de nef et des bas-côtés relativement courte (une seule travée). Le contexte urbain contraint de l'îlot qui semble être en place à cette époque peut toutefois l'expliquer. Le porche d'entrée, qui précèderait la nef (ou le bras du transept) à l'ouest, est matérialisé par l'arc formeret brisé et le départ de voûte d'ogives présent sur le mur nord de la tour d'escalier nord. L'hypothèse d'une orientation nord/sud est également possible, permettant un meilleur ratio entre la longueur de la nef et du transept, mais la façade principale semble bien être à l'ouest.

- ***Phase 2 :*** Le projet initial est modifié en cours de chantier pour la construction du clocher. Sa façade orientale retombe alors en plein milieu de la travée d'origine, et deux piliers massifs doivent alors être construits : celui du nord coupe l'arc doubleau séparant deux travées de bas-côtés, celui du sud est inséré dans le mur gouttereau sud, avec un contrefort à l'arrière. Le dispositif d'accès au clocher diverge des solutions classiques régionales : à la place d'une tour d'escalier unique montant de fond, l'accès est haché entre une tour d'escalier carrée placée en façade occidentale, desservant une gaine intégrée dans l'épaisseur de la façade ouest, qui, elle-même, donne accès à une tourelle aboutissant à la salle des cloches et à la plateforme sommitale. La tour d'escalier nord est elle-même une reconstruction d'une ancienne tour dont la première marche est encore visible : la présence de cette première tour aurait-elle conditionné la solution choisie à Saint-Barthélemy ? Le décor architectural du clocher suggère le milieu ou troisième quart du XV^e^ siècle. Nous ignorons la raison de cette modification, mais Yves Blomme suppose un contexte de concurrence avec la paroisse voisine de Saint-Sauveur, qui reconstruit son clocher à partir des années 1420. En outre, il est possible que la flèche du clocher n'ait jamais été achevée : les tâtonnements architecturaux du début du gothique flamboyant ont conduit à ce cas de figure dans de nombreux édifices religieux (localement, on peut citer Marsilly, Saint-Pierre de Saintes, Saint-Just, Saint-Jean-d'Angle).

- ***Phase 3 :*** Reconstruction d'une église entièrement nouvelle au XVII^e^ siècle (1668-1678) dans un axe nord/sud ; l'époque moderne est également marquée par l'installation d'ateliers et de boutiques dans la travée



LA ROCHELLE, Tour Saint-Barthélemy

sous le clocher et entre ses contreforts, donnant sur la rue. Ces maisons ont été dessinées par Claude Masse au début du XVIIIe siècle. Des restaurations ont également été réalisées à cette époque. Avant cela, pendant la Fronde (1648-1653), le clocher a servi de plateforme d'artillerie. Au niveau de la salle des cloches, le millésime 1647 a été relevé.

- ***Phase 4 :*** Allongement de l'église d'une travée supplémentaire jusqu'à la rue Aufrédy au début du XVIIIe siècle ; à cette campagne de travaux correspondent les vestiges des murs est et nord de la conciergerie, qui constituent une annexe à cette travée (sacristie, chapelle ?). Lors de cette phase, une occupation des parties hautes du clocher a également été repérée par le biais de négatifs d'un plancher mis en place au niveau de la baie haute de la façade nord. Une passerelle en bois donnant accès à ce plancher via la gaine ouest est documentée dans une gravure de Varin datée de 1849. Ce niveau de plancher accueillait très probablement un atelier ou servait d'espace de stockage pour les boutiques installées au rez-de-chaussée du clocher. De nombreux graffitis ont été gravés sur les façades intérieures du clocher à ce niveau : noms, bateaux, cercles concentriques et plusieurs dates allant de 1717 à 1771 ;
- ***Phase 5 :*** Restaurations du clocher aux XIXe et XXe siècles, qui conduisent à la destruction des ateliers et boutiques installées au rez-de-chaussée du clocher et entre ses contreforts depuis le XVIIe siècle.

L'étude archéologique se poursuit en 2023 et 2024, avec le suivi des travaux de restauration des élévations intérieures.

Boisserie Florence

Période récente

LA ROCHELLE
Cathédrale Saint-Louis, le parvis

La mise au jour en 2018 du mur sud du grand Temple protestant de La Rochelle à quelques mètres au nord de la façade de la cathédrale lors d'un diagnostic archéologique a motivé une prescription de fouille dans le cadre de travaux de réfection du parvis de celle-ci. L'emprise des travaux ayant été néanmoins réduite, ceux-ci n'ont impacté au final que l'emmarchement du parvis et n'ont pas atteint les substructions du Temple protestant. La dépose des marches a ainsi révélé le socle de l'emmarchement de la cathédrale d'origine quasiment intact, dont la construction remonte à la première campagne de travaux de la cathédrale, datée entre 1742 et 1786. Les plans de cet édifice ainsi que du parvis ont été dressés par l'architecte du roi Jacques V Gabriel. Des reprises ponctuelles de cet emmarchement ont été effectuées dans le dernier tiers du XIXe siècle, ainsi que la réfection du pavement du palier supérieur, toujours présent avant travaux.

Boisserie Florence

Antiquité,
Période récente

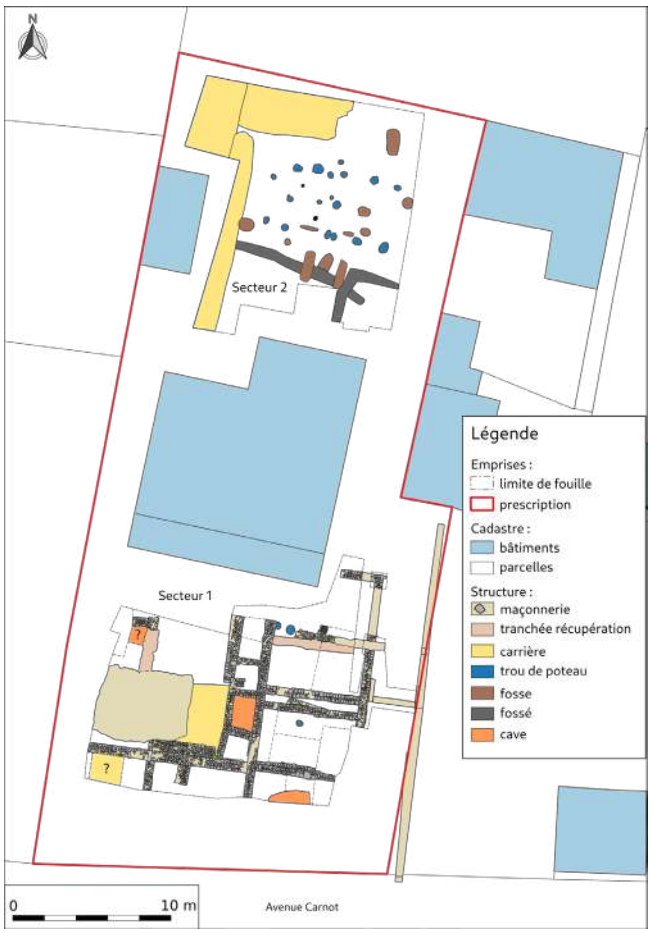
LA ROCHELLE
204 avenue Carnot

Haut Moyen Âge,

Le site du 204 avenue Carnot à La Rochelle a permis d'étudier un espace périurbain sur l'intégralité de son développement chronologique. Plusieurs axes majeurs ont pu être dégagés : existence d'une occupation mal définie au cours de l'Antiquité, présence d'un bâtiment et de structures mérovingiennes, absence de trace d'occupation entre le VIIIe siècle et le XIIIe siècle, exploitation de matériaux à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque Moderne, construction d'une maison de maître connaissant plusieurs états et des reconstructions entre le second tiers du XVIIe siècle et le milieu du XXe siècle et enfin, installation d'une villa dans le premier tiers du XXe siècle (*cf.* fig. 1).

Le site apparaît fréquenté dès la fin de La Tène finale et le Haut-Empire comme l'indique le maigre mobilier archéologique recueilli. Les traces se limitent toutefois à des remblais d'occupation conservés sur quelques mètres carrés et à quelques petites structures en creux isolées.

L'indigence des vestiges empêche largement la caractérisation de l'occupation. Elle semble toutefois de type rural et témoigne surtout de la présence d'un ensemble plus structuré et/ou plus développé à proximité. Une fouille réalisée immédiatement au nord de la zone d'étude avait ainsi mis au jour un hypocauste à conduits rayonnants et un puits ayant servi de dépotoir datés de la fin du Ier siècle et du début du IIe siècle (Durand, 1981). Le diagnostic archéologique mené en



LA ROCHELLE, 204 avenue Carnot, fig. 1 :
Plan d'ensemble (A. Watel).

2016 sur la parcelle située à l'ouest du 204 avenue Carnot avait, quant à lui, révélé des indices de même nature que les nôtres (Vacher, 2016 : 34). Cet ensemble de données dessine-t-il les abords d'une possible villa à Saint-Maurice ? Il faudrait pour cela disposer de plus de données. En l'état, les occupations antiques paraissent se développer de manière plus dense au nord du site étudié.

L'occupation semble se poursuivre à l'Antiquité tardive avec des vestiges dispersés et très impactés par les aménagements ultérieurs (sols, trous de poteaux, tronçon de fossé). Contrairement à la phase précédente, les sites voisins au nord et à l'ouest n'ont pas livré d'indices se rapportant au Bas-Empire. Cela reflète peut-être un déplacement ou un resserrement des occupations antiques.

Pour le Haut Moyen Âge, un angle de fossé et surtout un bâtiment sur poteaux à deux nefs et pignon trapézoïdale d'au moins 30 m² ont été identifiés (*cf.* fig. 2). Quelques tessons de céramique fournissent une datation VII^{e}-VIII^{e} siècles pour cette construction dont la fonction n'est pas assurée avec certitude (habitat ou destination utilitaire de type grenier ou étable). L'absence de sol associé et la rareté du mobilier recueilli n'aide pas à statuer sur ce point.



LA ROCHELLE, 204 avenue Carnot, fig. 2 :
vue du bâtiment alto-médiéval (Cliché : G. Demeure).

Néanmoins, ce type de bâtiment est bien connu pour la période alto-médiévale (Peytremann, 2003). La fouille récente des Deux Terrages à Saint-Sulpice-de-Royan en Charente-Maritime a permis la mise au jour de bâtiments aux caractéristiques similaires également datés des VII^{e}-VIII^{e} siècles (Gissinger, 2021b).

Ensuite, entre le VIII^{e} siècle et le XIII^{e} siècle il existe une importante phase vierge de tout indice d'occupation sur le site du 204 avenue Carnot. Cette déprise apparente ne traduit pas forcément un abandon total du secteur. Il est possible que les terrains soient alors exclusivement destinés à un usage de culture ou d'élevage.

Une activité d'extraction de matériaux se met ensuite en place au Bas Moyen Âge. L'objectif est l'exploitation du substrat calcaire qui se présente ici sous forme de bancs alternant avec des couches marneuses. La marne peut également avoir été récupérée pour une utilisation dans la construction. Une carrière a été identifiée dans l'angle nord-ouest du secteur 2 et une seconde existe probablement au sud-ouest du secteur 1. Les éléments de datation indiquent un comblement de ces structures au XV^{e} siècle. Ces carrières s'inscrivent dans un contexte de fort développement de la ville de La Rochelle et de ses alentours à partir du XIII^{e} siècle. Cela engendre un important besoin en matériaux de construction que le site étudié a pu contribuer à combler pour le secteur de Saint-Maurice. Un phénomène similaire a d'ailleurs été observé rue Delayant à La Rochelle avec une carrière de calcaire active à la fin du XII^{e} siècle ou au début du XIII^{e} siècle (Demeure, 2011).

Trois nouvelles carrières sont ouvertes au cours de l'époque Moderne. Là encore, cette extraction de matériaux destinés à la construction renvoie à la bonne santé économique de la région avant les troubles des guerres de religion et les deux sièges de La Rochelle. La zone d'exploitation du calcaire s'étend également hors emprise à l'ouest (Vacher, 2016).

L'autre fait marquant de cette phase d'occupation est la sépulture d'un immature isolée hors du cimetière paroissial qui se situe un peu plus au nord. Elle est datée par radiocarbone entre 1576 et1624. Pourrait-il s'agir d'une tombe protestante puisque les cimetières paroissiaux catholiques leurs sont interdits ? À La Rochelle, les autorités protestantes garantissent l'accès de tous aux enclos consacrés (Souquet, Buquet-Marcon 2022) mais en est-il de même pour les paroisses environnantes ? Sans cimetière attitré, les protestants peuvent alors utiliser des terrains privés, des jardins, des caves ou des cours pour leurs inhumations (Souquet, Buquet-Marcon 2015). La situation spécifique de La Rochelle avec une population protestante majoritaire conduit à s'interroger sur la gestion des morts catholiques et protestants dans la ville et dans les paroisses alentours. Par ailleurs, rien ne permettant de distinguer une sépulture protestante d'une sépulture catholique (Guillimin, 2018 : 114), l'hypothèse évoquée plus haut restera en l'état. Après le Grand siège de 1628, les protestants disposent enfin d'un cimetière en propre à La Rochelle (Souquet, Buquet-Marcon 2015).

Probablement après le Grand siège, qui occasionne d'importantes destructions au village de Saint-Maurice, un changement majeur s'opère sur la parcelle avec l'érection d'un grand bâtiment correspondant à une maison de maître. Celle-ci se développe le long de la route de La Rochelle à Laleu selon un plan en « L » (*cf*. fig. 3). Le bâtiment a connu au moins deux phases d'aménagement : la première avec cinq pièces dont une avec cave et la seconde avec six pièces suite à un agrandissement et une modification des partitions internes. Divers équipements annexes occupent la petite cour située au nord du bâtiment : petite cave, appentis.

Ce bâtiment apparaît sur plusieurs plans du XVIII^{e} siècle et du début du XIX^{e} siècle. Les représentations sont, dans les grandes lignes, conformes à la réalité archéologique sur le plan de 1736 ou sur le cadastre de 1811. Les autres plans sont moins précis et l'identification des bâtiments plus délicate. En outre, le travail de généalogie foncière n'a pas permis de retrouver de mention antérieure à 1733 et le premier acte conservé n'est que de 1744. Néanmoins ce dernier fourni une liste des différents éléments composant la propriété dont le « logement de maître » avec « salle, cuisine et chambre haute » et les dépendances : « cellier, écurie, grenier à foin, logement d'un bordier ». L'ensemble foncier se compose alors



LA ROCHELLE, 204 avenue Carnot, fig. 3 : vue zénithale du secteur 1 (Cliché : B. Hollemaert).

d'une grande cour d'entrée (hors emprise côté est), de la maison de maître avec une aile pour le logement et une aile pour les dépendances donnant sur une petite cour à l'arrière et d'un vaste jardin (secteur 2). Le mobilier (céramique, monnaie) recueilli dans les niveaux associés (sols et remblais) indique bien une occupation des lieux aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècle. Plusieurs actes notariés mentionnent également du matériel servant à la fabrication ou au stockage du vin et des parcelles de vignes associées à la propriété.

La situation de l'aile sud donnant sur les deux cours et sur la route et la présence d'une possible base d'escalier pouvant permettre un accès aux « chambres hautes » incite à y situer logement. Les dépendances occuperaient alors l'aile orientale. Toutefois, les indices sont bien minces pour être totalement catégorique sur ce point.

De nombreux exemples de maisons de maître sont connus à Laleu, Saint-Maurice ou encore La Genette entre le XVII^{e} siècle et le XIX^{e} siècle grâce aux plans anciens, aux archives notariées et aux inventaires patrimoniaux (Collectif, 2009). La disposition des bâtiments de ces grandes propriétés peut présenter des variantes mais deux modèles dominent : un agencement en « U » autour d'une cour ou une disposition en « L » avec cour à l'avant ou à l'arrière comme sur le site de l'avenue Carnot. À chaque fois ces ensembles comportent de vastes jardins et/ou vergers.

Dès l'acte de vente 1744, la propriété apparaît très délabrée et nécessite d'importants travaux. Les lieux sont alors probablement inoccupés ce que semble confirmer l'extrême rareté d'éléments mobiliers datés du XVIII^{e} siècle.

La maison change plusieurs fois de propriétaires entre 1770 et 1800. Ces transactions se font entre bourgeois (agent de change, capitaine de navire, marchand). Des travaux ont dû être réalisés puisqu'il n'est plus question de la ruine des maçonneries ou des planchers. Cependant, les lieux ne paraissent pas connaître de bouleversement majeur du point de vue de l'organisation générale.

La propriété change à nouveau de mains en 1809 et c'est un cultivateur qui s'en porte acquéreur. Au cours du XIX^{e} siècle la physionomie des lieux évolue fortement. Ainsi l'aile sud du bâtiment en « L » disparaît tandis que l'aile orientale sert de base à une construction plus ramassée ouvrant beaucoup plus la parcelle sur la route. La cour agrandie accueille alors une vaste citerne enterrée qui a pu servir pour les besoins en eau de l'exploitation agricole. La zone de jardin au nord est toujours vierge de toute construction.

La première moitié du XX^{e} siècle est marquée par la construction d'un nouveau bâtiment en net retrait par rapport à la route. Il s'agit d'une villa vraisemblablement érigée durant le premier tiers du siècle. Quelques éléments architecturaux empruntent discrètement à l'Art Nouveau et une galerie agrémente la façade sud. La villa s'inscrit dans le mouvement de la fin du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle de développement de différents types de maisons balnéaires (Collectif, 2009). Le jardin au nord de la parcelle est sans doute réaménagé dans le même mouvement.

Enfin, dans les années 1950, les derniers vestiges de ce qui fût la maison de maître sont rasés. La cour sud, largement agrandie, est aplanie avec des sols constitués de petits galets et de gravillons. À l'est, adossé au mur de parcelle un petit édicule est également construit. Dans le jardin (secteur 2), un modeste bâtiment est accolé au mur de parcelle ouest.

L'ensemble de ces éléments contribuent à une meilleure connaissance de la périphérie ouest de la ville de La Rochelle avec des occupations couvrant un large spectre chronologique. Elles reflètent notamment l'urbanisation progressive du secteur à partir de l'Époque moderne.

Demeure Guillaume

- Collectif, 2009
- Collectif, Rapport de présentation de la ZZPPAUP de La Rochelle ? 2009.

- Demeure, 2011
- Demeure G. : *14-16 rue Delayant, La Rochelle (17)*, rapport final d'opération archéologique, fouille préventive, Éveha, 2011.

- Durand, 1981
- Durand G. : *Foyer des jeunes travailleurs, rue Quatrefages, La Rochelle. Fouille d'un puits,* rapport de fouille, Société d'archéologie et d'histoire de l'Aunis, 1981.

- Gissenger, 2021
- Gissenger B. : « Saint-Sulpice-de-Royan (Charente-Maritime), Route de Saint-Palais, Les Deux Terrages. », *Archéologie médiévale*, 51, 2001.

- Guillimin, 2018
- Guillimin S. : *La Rochelle (17), 30 avenue des cordeliers (AK 134),* rapport final d'opération archéologique, fouille préventive, Éveha, 2018.

- Souquet, Buquet-Marcon, 2015
- Souquet I., Buquet-Marcon C. : « La communauté protestante à l'époque Moderne : exemple du cimetière du Temple de Charenton à Saint-Maurice (XVIII^{e} siècle) et du cimetière de l'hôpital protestant de La Rochelle (XVIII^{e} siècle) » in *Cimetières et identités, travaux d'archéologie funéraire,* Thanat'Os 3, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Ausonius édition, 2015.

- Souquet, Buquet-Marcon, 2022
- Souquet I., Buquet-Marcon C. « La mort protestante : entre invisibilité et persistance. La difficulté d'ancrage des espaces funéraires protestants à Paris et La Rochelle (XVI^{e}-XVIII^{e} siècles) » in *Bulletin et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* (en ligne), 34, 2022.

- Vacher, 2016
- Vacher C. : *La Rochelle, 206-214 avenue Carnot*. Rapport de diagnostic archéologique. Inrap GSO, 2016.

Néolithique,
Antiquité

ROYAN
ZAC Pousseau-Les Rullas

Le diagnostic réalisé à Royan sur un terrain d'une surface d'un peu plus de 2,2 hectares a surtout révélé une implantation probablement attribuable au Néolithique final. Cet habitat est situé sur une « avancée » de terre dans une zone de marais. Au moins douze structures en creux de cette période, assez arasées en bas de pente mais plutôt bien conservées à l'est de l'emprise, sont réparties sur une aire de près de 1 hectare. La présence de mobilier, a priori contemporain de cette occupation dans ce qui semble être des épandages à l'ouest de la zone prescrite, laisse présumer d'une implantation plus vaste que celle déterminée par la répartition des structures en creux mises au jour. Les vestiges de ce site comprennent des fosses, parfois imposantes de différentes natures et des trous de poteaux appartenant à au moins deux bâtiments. Le mobilier (des fragments de poterie, du matériel lithique en silex, des restes de faune et de malacofaune) atteste de la fonction domestique des aménagements. Plusieurs fossés, parfois assez imposants, renferment du mobilier d'époque gallo-romaine. Ils témoignent de la proximité d'une installation de cette période.

Giraud Pierre



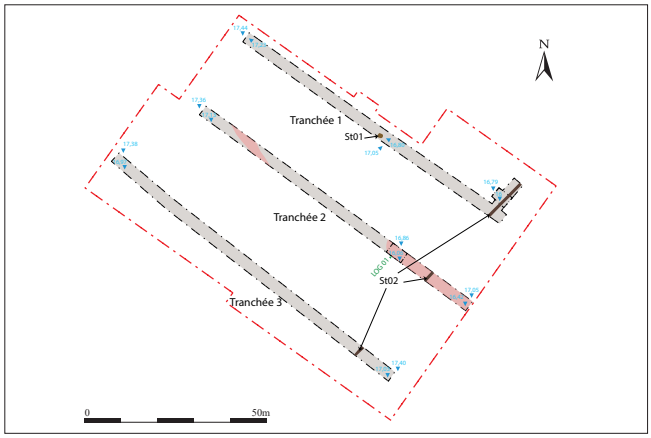
ROYAN, ZAC Pousseau-Les Rullas, vue d'un trou de poteau du Néolithique (Cliché : P. Giraud)

Néolithique,
Antiquité

SAINT-AGNANT
Base aérienne

Les trois tranchées réalisées lors de ce diagnostic archéologique situé à Saint-Agnant « base aérienne » mesurent de 87 à 91 m de longueur pour 3 m de largeur. Le terrain est relativement plat et le substrat calcaire apparait en moyenne à 30 cm de profondeur. Des lentilles de sédiment argileux rougeâtre sont présentes principalement au nord-est de la parcelle. Deux structures ont été mises au jour : une fosse et un fossé. La fosse de forme ovale, à profil en cuvette, est creusée relativement profondément dans le calcaire. Elle ne contient aucun élément anthropique ; ni sa fonction ni son attribution chronologique ne peuvent être déterminées. Le fossé, de taille modeste et d'orientation NE-SO est localisé vers l'extrémité est de l'emprise du diagnostic. De rares tessons de poterie modelée, plutôt émoussés, et un fragment de tuile plate sont issus de cette structure linéaire. Notons la découverte d'un éclat en silex gris sous la couche de labour, à l'ouest du terrain prescrit. L'absence d'artefact en quantité notable, de charbons de bois, de nodules de terre chauffée et de pierres rubéfiées semble exclure la présence d'une occupation domestique sur ce terrain ou à proximité immédiate.

Giraud Pierre



SAINT-AGNANT, base aérienne, plan de masse

Néolithique,
Âge du Bronze

SAINT-AIGULIN
Les Grands Champs

Vingt-sept faits ont été identifiés dans les douze sondages malgré la difficulté de lecture du «sol » en raison de l'extrême sécheresse des sédiments. Parmi ces occurrences, nous comptons au moins onze structures à vocation agraire dont des trous de plantation (vignes) ainsi que de larges structures linéaires très peu profondes. Au moins deux occupations archéologiques ont été repérées. Une implantation probablement domestique qui est révélée par deux ensembles de structures en creux distants d'une vingtaine de mètres. Ces deux entités comprennent des trous de poteaux de bâtiments. L'attribution chronologique de ce site reste incertaine. Une datation par le radiocarbone, pas forcément fiable, le rattache au IV^e^ ou au III^e^ siècle av. J.-C. Par contre, un petit lot de mobilier découvert dans le même secteur (hors structure) témoigne plutôt d'une implantation plus précoce au Néolithique ou bien à l'âge du Bronze ancien.

Un enclos fossoyé circulaire daté de l'âge du Bronze moyen est compris dans l'emprise du diagnostic. Cet enclos circulaire d'un peu plus de 13 m de diamètre s'inscrit bien dans le groupe assez restreint des enclos funéraires à fossé interrompu de l'âge du Bronze moyen étudiés en Poitou-Charentes (Baranger, 2006). Cette attribution chronologique semble confirmée par une datation par le radiocarbone. Aucune fosse sépulcrale n'a été repérée dans la partie décapée de l'aire interne, ce qui est très souvent le cas avec ce type de monument où le ou les restes des défunts (inhumés ou incinérés) pouvaient être déposés directement sous un tertre. Il n'est cependant pas exclu que des sépultures soient implantées dans le fossé d'enclos, comme c'est le cas à Port-d'Envaux (17) (Ernaux, 1999), ou même à proximité du monument.



SAINT-AIGULIN, Grands Champs, vue de l'enclos circulaire (Cliché : P. Giraud)

Giraud Pierre

- Baranger, 2009
- Baranger A. : *Enclos et structures funéraire de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer en Poitou Charentes,* Mémoire de Master 2 sous la direction de Séverine Lemaître, Université de Poitier, UFR Science Humaine et Arts, 2009, 2 vol.

- Ernaux et *al*. 1999
- Ernaux P., Farago-Szkeres B., Gomez De Soto, J. : « Enclos funéraire du Bronze ancien du Fief du Chail à Port-d'Envaux (Charente-Maritime) », *Bulletin de la Société Préhistorique Française,* T. 96, n°1, 1999, p. 53-52.

Paléolithique moyen

SAINT-CÉSAIRE
La Roche à Pierrot

Cf. notice en fin de volume, rubrique Projets collectifs de recherche.

Crevecoeur Isabelle

Âge du Bronze,
Époque moderne

Moyen Âge,

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE
ZAC des Moulins

Lors de ce diagnostic archéologique, réalisé sur une surface de 10 800 m², 237 structures ont été enregistrées dans les trente-quatre tranchées creusées. Outre les réseaux de fossés parcellaires de différentes périodes et des fosses d'extractions de calcaire médiévales, des vestiges d'au moins quatre occupations différentes ont



SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, ZAC des Moulins, fosses sépulcrales médiévales (Cliché : P. Giraud)



SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, ZAC des Moulins, vue d'un des enclos funéraires de l'âge du Bronze (Cliché : P. Giraud)

pu être identifiés. Les sites repérés sont : un habitat et jusqu'à quatre monuments « funéraires » du Bronze ancien et/ou moyen, une implantation domestique du haut Moyen Âge et une importante nécropole probablement de la même période.

L'occupation domestique du Bronze ancien/moyen a été reconnue sur une surface de plus de 2 hectares alors que les rares sites d'habitats du Bronze ancien fouillés dans le département de la Charente Maritime l'ont été essentiellement sur des aires assez réduites. Les quelques enclos circulaires de l'âge du Bronze ancien et/ou moyen fouillés de façon exhaustive en Charente Maritime, sont relativement peu nombreux et, contrairement à ce site, regroupent rarement plus de deux monuments. La plupart des enclos circulaires étudiés renferment des sépultures, parfois implantées dans le fossé de l'enclos.

Les quelques vestiges domestiques du haut Moyen Âge identifiés à l'ouest de la parcelle pourraient correspondre à un habitat rural carolingien potentiellement contemporain de la nécropole localisée au sud de l'emprise. Cet espace funéraire comprend probablement jusqu'à 130 sépultures à inhumation et des aménagements de type fond de cabane. Le statut de cette nécropole assez vaste ainsi que sa chronologie précise restent à définir.

Ce diagnostic a donc permis de localiser, fait rare, deux habitats, l'un de la période encore peu documentée de l'âge du Bronze ancien/moyen et un, probablement une installation rurale, de l'époque carolingienne, ainsi que des espaces à vocation funéraire qui pourraient leur être contemporains.

Giraud Pierre

Antiquité,
Époque contemporaine

SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN
Aérodrome, phases 3 et 4

Les troisième et quatrième tranches du diagnostic réalisé en préalable au projet d'aménagement d'une Zone d'Activité Economique de l'aérodrome de Jonzac-Neulles (Saint-Germain-de-Lusignan) ont livré des tronçons de fossés, quelques structures en creux (fosses et trous de poteaux), ainsi que de nombreux impacts de bombe. La surface totale ouverte pour la tranche 3 est de 3 784 m² et pour la tranche 4 de 2 094 m², soit 5 878 m² correspondant à 7,65 % de la surface totale prescrite.

De rares pièces lithiques du Paléolithique s'ajoutent au corpus déjà inventorié au cours des tranches de travaux précédentes et témoignent de la proximité de sites dans les abords immédiats. Les pièces façonnées dans le silex en grain de mil, caractéristique de la région Jonzacaise, tendent à montrer une industrie plutôt locale.

Bien que les indices de sites rattachés à la Protohistoire soient nombreux dans le secteur de l'aérodrome, seule une concentration de fragments de céramique non tournée a été identifiée. D'après les éléments de forme (bords) et de décors mis au jour, il semble que l'essentiel des tessons de poterie de ce contexte appartiennent à des vases fermés de grande taille à panse convexe, parfois ornés d'un décor dit de pastillage typique du Bronze ancien. Des vases aux caractéristiques comparables ont été récemment mis au jour sur le site du Bronze ancien au 88 rue de la Mairie à Sablonceaux (Seguin (dir), 2022, P.96-140). Ces éléments sont d'ailleurs comparables aux céramiques découvertes dans les enclos funéraires de Consac,

et de Saint-Maurice-de-Tavernole (situés à seulement 2,5 km de la zone diagnostiquée).

Alors que les prospections aériennes de Gérard Milani sur le secteur de l'aérodrome révèlent la présence d'une villa gallo-romaine, les diagnostics archéologiques menés depuis 2020 peinent à faire la démonstration de son existence. Déjà observé en 2021, le fossé bordier de la voie romaine Saintes/Pons/Agen est à nouveau identifié. Malgré une conservation inégale, il a pu faire l'objet d'observations en coupe sur une distance totale de 160 m. Il borde le flanc ouest de la voie, dont le tracé est repris par le chemin d'exploitation qui borde la piste de l'aérodrome.

Cette voie traverse les communes de Clam, Saint-Germain-de-Lusignan, Réaux-sur-Trèfle, et Champagnac, suivant un axe nord-ouest/sud-est. Elle reste visible dans le paysage, sous la forme d'axe secondaire, ou de chemin d'exploitation. Elle s'inscrit dans un réseau routier plus large, dont les circulations du nord vers le sud sont les mieux connues à ce jour.

L'aérodrome de Jonzac-Neulles offrant une vaste plaine dégagée de 150 hectares, il fut utilisé par l'armée allemande comme zone d'entraînement pour les chasseurs-bombardiers de la Luftwaffe. Les clichés aériens réalisés en 1945 et 1950 montrent l'importance du pilonnage des terrains, notamment juste à l'est de la piste actuelle, suggérant la proximité de la cible. La concentration des tirs à cet endroit ne laissait aucune chance à la conservation de possibles vestiges plus anciens. Une dizaine de bombes en béton, encore en place, ont été mises au jour au cours du diagnostic archéologique de 2022. Deux types d'engins sont observés avec parfois les empennages en croisillons métalliques conservés.

L'opération archéologique menée en 2022 met en évidence l'existence d'un réseau de fossés parcellaires dont l'absence de mobilier empêche toute datation. L'orientation nord-est/sud-ouest semble être la règle, et peut-être pouvons-nous y voir là un réseau parcellaire laniéré qui s'articulerait à partir du chemin d'exploitation nord-ouest/sud-est, reprenant le tracé de la voie romaine, et duquel les fossés seraient perpendiculaires. Le cadastre remembré de 1982 va dans ce sens, avec la multiplication des parcelles étroites qui se déploient de part et d'autre du chemin.

Robin Karine

Moyen Âge

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Rue Lacoue

Le diagnostic a été réalisé sur une surface de 261 m². Malgré un attendu lié à une occupation antique importante dans le secteur diagnostiqué, ce sont des vestiges du bas Moyen Âge qui ont été mis au jour. La faible surface étudiée explique d'une part, le peu de vestiges rencontrés et, d'autre part, l'absence de toute occupation ou fréquentation à la période antique. Les trois structures mises au jour sont concentrées sur une petite surface et à un niveau altimétrique identique. Elles appartiennent sans conteste à un habitat structuré et relativement dense. Cet habitat n'apparaît sur aucun plan ancien et semble attribuable aux XIV^{e}-XV^{e} siècles.

Vacher Catherine

Antiquité,
Époque contemporaine

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Chemin Chaussée de l'Éperon

Malgré la proximité d'un site antique vaste et très luxueux, aucune structure de cette période n'a été mise en évidence dans les trois sondages réalisés dans la parcelle. Seuls quelques rares artefacts antiques témoignent de cette proximité. Il s'agit de fragments de *tegulae* et d'amphore.

Ils sont inclus dans un remblai grisâtre qui contient aussi du mobilier plus récent, voire contemporain. Ce remblai, conservé surtout dans le sondage 1, est incliné vers le sud. Dans les sondages 2 et 3, il disparaît presque complètement en raison de profonds remaniements du sédiment liés à l'exploitation horticole de la parcelle.

Un mur orienté nord-ouest/sud-est et un autre qui lui est perpendiculaire appartiennent à une phase récente de l'occupation des lieux, XIX^{e} siècle ? Enfin, une structure linéaire large de 1,20 m aux parois verticales et au fond plat semble encore plus récente.

Vacher Catherine

Moyen Âge

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
31 rue des Trois Frères Gautreau

La parcelle diagnostiquée est localisée dans l'angle sud-ouest de l'enceinte urbaine de Saint-Jean-d'Angély, à proximité du potentiel château médiéval. Le diagnostic n'a rien révélé à son sujet et selon toute vraisemblance, il devrait se situer immédiatement au sud de notre intervention.

Bien que de faible ampleur, cette intervention apporte néanmoins une information importante, à savoir, la présence d'un bord de fossé ouvert vers le nord et dont on sait par ailleurs qu'il est vaste et profond. Sa présence, immédiatement au nord du potentiel site du château, est un indice supplémentaire à apporter à la connaissance de la topographie historique de la ville médiévale de Saint-Jean-d'Angély.

Vacher Catherine

Période récente

SAINT-MARTIN-DE-RÉ
17 rue du Vieux Puits

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, sur une surface 2 313 m^2, mais dont seuls 780 m^2 étaient disponibles (pour la parcelle AH 0241) compte tenu que les propriétaires des parcelles voisines (AH 0242 et 0243) n'ont pas donné leur accord pour cette intervention. Situé intra-muros dans la commune de Saint-Martin-de-Ré et jouxtant le Pertuis Breton de l'île de Ré, le lieu de l'opération prend pied sur le socle calcaire du plateau ausinien, formé ici par le sous-étage du Kimméridgien inférieur à faciès séquanien, alternant calcaires argileux et marnes, en formations non distinguées (j7a-b).

L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 5 au 6 décembre 2022, avait pour objectif de situer spatialement, d'évaluer et de quantifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'assiette du projet. Ce dernier est localisé dans un secteur archéologique sensible ayant déjà mobilisé plusieurs interventions archéologiques. L'assiette de l'opération se situe à l'intérieur d'une citadelle édifiée par Vauban à la fin du XVII^e siècle, l'occupation du sol à Saint-Martin-de-Ré étant attestée à partir de la période antique et le développement de la ville prenant son essor dès le X^e siècle en raison du rôle central de la ville dans l'administration de l'île.

Le diagnostic de la rue du Vieux Puits révèle un corpus de structures archéologiques assez dense. Les deux tranchées réalisées, cumulant une superficie de 91,5 m^2, soit 11,7 % de l'emprise prescrite, sont positives et 26 structures et anomalies sont ainsi répertoriées, en deux catégories.

La première tranchée présente un simple aménagement de jardin très contemporain, quand la seconde tranchée est, elle, bien plus prolixe en densité de structures. Pour autant, la majeure partie de ces structures, outre quelques bioturbations, présente une à deux allées d'arbres, caractérisées par des fosses de plantation (*cf*. fig. 1).

La datation globale du site, au regard du matériel archéologique découvert et des documents cadastraux, est attribuable à la période charnière entre l'époque moderne et l'époque contemporaine, aux alentours



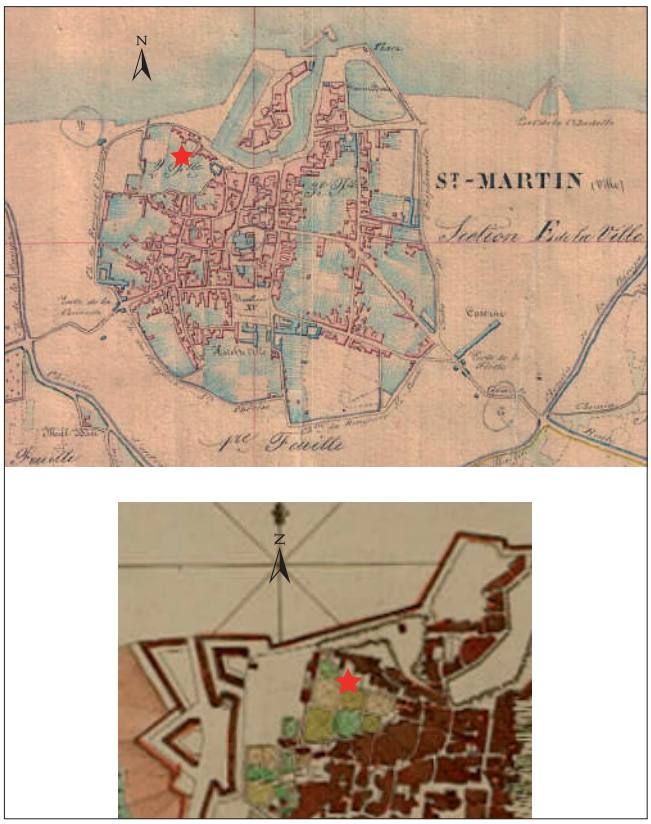
SAINT-MARTIN-DE-RÉ, rue du Vieux Puits,
fig. 1 Vue d'ensemble de l'alignement des fosses de plantation 2.1 à 2.13, au nord de la tranchée n° 2, vue vers le nord (cliché : B. Davy)

des XVII[e]-XVIII[e] et XIX[e] siècles. Le mobilier exprime également un apport de terre végétale exogène au site, puisque certains éléments de céramique, TCA et lithique proposent des datations antérieures : médiévale, antique, protohistorique à plus anciennes.

Deux logs ont été réalisés ; ils révèlent deux horizons pédologiques : l'actuel, et un plus ancien, de la même attribution chronologique que pour le remplissage des fosses de plantation, soit aux XVII[e]-XVIII[e] et XIX[e] siècles. Cet horizon pédologique ancien repose sur des alternances de calcaire argileux (j7a-b).

L'intérêt archéologique se présente de manière ténue au sein de l'emprise diagnostiquée. L'allée de fosses de plantation met en évidence une parcelle de verger, non urbanisée dans le temps, depuis l'érection de la citadelle de Saint-Martin-de-Ré. En effet, une partie de cet ancien îlot, et de la citadelle par extension, comprend des zones de pâturage et de vergers (*cf.* fig. 2), au bénéfice de la population de l'île qui peut y trouver refuge en cas d'attaque ennemie.

Davy Baptiste



SAINT-MARTIN-DE-RÉ, rue du Vieux Puits,
fig. 2 : Localisation de l'emprise du diagnostic sur un extrait du plan de Saint-Martin-de-Ré, 1720-1760 et sur le cadastre napoléonien de 1843, section E, commune de Saint-Martin-de-Ré, extrait du tableau d'assemblage (© archives départementales de la Charente-Maritime ; DAO : B. Davy).

Moyen Âge,
Époque moderne

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
Rue de la République

Le diagnostic de la rue de la République dans une ancienne conserverie de poisson n'a rien révélé d'autre que quelques limites de parcelles, en dur ou fossoyées, dont certaines sont visibles sur le cadastre de 1842. La présence de mobilier médiéval indique néanmoins une fréquentation de ce secteur du bourg, même si aucun vestige immobilier associé n'a été mis au jour.

Vacher Catherine

SAINT-ROMAIN-DE-BENÊT
Le Vivier

Le diagnostic a été réalisé au préalable à la construction d'une station d'épuration mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Il répond à une prescription du Service Régional de l'Archéologie et concerne une emprise de 1 931 m² sise directement à l'ouest d'une occupation du haut Moyen Âge au lieu-dit de L'Houmée. Le terrain diagnostiqué est situé en plein talweg, dans ce qui semble être un bras asséché de la Seudre, aujourd'hui canalisé au sud-est de la parcelle.

Quatre logs ont permis de renseigner les processus érosifs et de dépôts successifs de cette aire régulièrement en eaux (marécages, prairies humides…).

Les anomalies archéologiques repérées concernent une voie d'orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest dont l'attribution chronologique est peu claire et peut

concerner aussi bien l'époque romaine que moderne. Deux fossés et une fosse non datés ont également été découverts.

Aucun vestige médiéval associable aux découvertes du lieu-dit de L'Houmée n'a été mis au jour.

Parra Prieto Clarisse

Moyen Âge

SAINT-VAIZE
Rue du Baptistère

Le diagnostic s'est déroulé sur quatre parcelles déployées au nord de la rue du baptistère et de l'église paroissiale. Il intervient sur une emprise couvrant une superficie de 10 826 m^2. Sur un total de onze tranchées, vingt-et-une anomalies d'origine anthropique ont été mises au jour, essentiellement concentrées dans le tiers-sud de la zone prescrite.

Si quelques structures isolées de type trous de poteaux ainsi qu'un foyer ont pu être associées avec prudence au Moyen Âge central, l'essentiel des vestiges mis au jour de la même période concerne des zones d'épandage/dépotoirs. Ces zones que l'on retrouve surtout en marge des habitats, en fond de cours ou parcelles paraissent indiquer que l'église s'est élevée en bordure d'un habitat concentré au sud, à l'est, et à l'ouest vers le prieuré. L'absence de vestiges significatifs pour les périodes plus récentes, à l'exception de rares fosses dépotoirs attribuées aux XIX^e et au XX^e siècles, et l'examen du cadastre napoléonien, démontrent que le bourg a continué de se développer tout en délaissant le nord du site.

Le développement de l'église paroissiale est indissociable de celui du prieuré-cure situé 500 m plus à l'ouest en bord de Charente également fondé au lors d'une campagne de (ré)édifications de lieux saints sous l'entreprise de Guillaume X. Les formalités d'édification et de dotations des prieurés dès le XI^e siècle vont régulièrement de pair avec l'attribution d'une église paroissiale dont le temporel et la cure des âmes reviennent au prieur. L'édification de l'église de Saint-Vaize répond possiblement à un besoin de séparer la vie des moines de la cure des âmes laïques. Le nom de la rue du Baptistère et la présence d'un cimetière accolé à l'église dès le Moyen Âge nous renseignent sur les prérogatives de cette nouvelle église, alors que la vie et la mort des laïcs se voient rythmées par le desservant de la paroisse. Marqueur géographique potentiel de l'étendue du cimetière, la sépulture St 20 nous renseigne sur ces prérogatives dans les siècles du Moyen Âge central.

Enfin, comme convenu avec le Service Régional de l'Archéologie et avec l'accord des propriétaires actuels du prieuré, une couverture photographique ainsi qu'un rapide état des lieux des vestiges du prieuré de Saint-Vaize ont été réalisés. Ces observations ont été l'occasion de soulever le potentiel archéologique important d'un site sur lequel se sont superposés une *villa* gallo-romaine ainsi qu'un ensemble monastique roman dont on discerne encore aisément l'emprise. Cette dernière avait partiellement été mise en lumière lors d'anciennes campagnes de fouilles réalisées entre 1935 et 1937 puis en 1980.

Parra Prieto Clarisse,
Lopeteguy Louis et Royer Alice

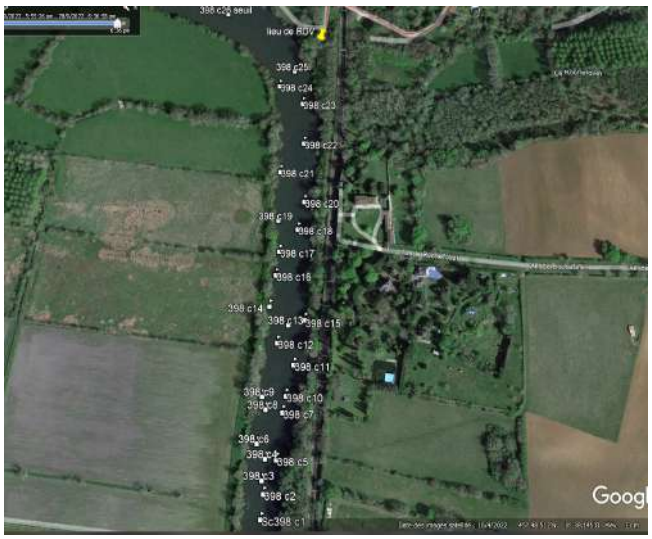
SAINT-VAIZE
La Rochefollet, fleuve Charente

La prospection inventaire subaquatique dans le fleuve Charente menée en 2022 a eu lieu juste en aval et à la suite des opérations des années précédentes.

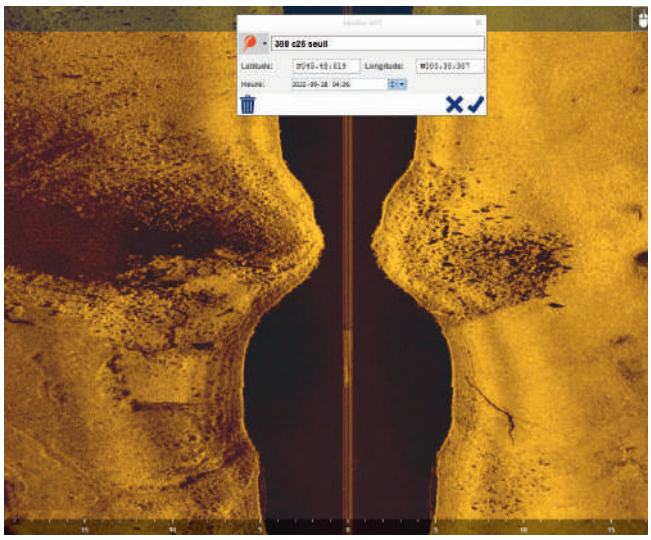
Cette opération s'est déroulée au niveau du lieu-dit La Rochefollet sur un tronçon long de 700 m, suite à une couverture sonar réalisée à l'aide d'une sonde remorquée sur *towfish*. Le traitement des données a permis de déterminer 28 anomalies (*cf*. fig.1) qui feront toutes l'objet d'une plongée de vérification et d'identification.

Les prospections subaquatiques réalisées en octobre se sont déroulées dans des conditions très compliquées en raison d'une turbidité élevée, la visibilité a rarement excédé une trentaine de cm.

Du fait de la présence de carrières de pierre toutes proches, exploitées depuis l'Antiquité, la plupart des points plongés correspond à des blocs de pierre dont la forme et la dimension n'ont pu être estimées qu'au toucher par manque de visibilité.



SAINT-VAIZE, fig.1 points à plonger



SAINT-VAIZE, fig.2 seuil

Un bloc de pierre (point 398C19) a retenu notre attention du fait de sa taille remarquable ainsi qu'une zone correspondant à un haut fond (*cf*. fig.2) barrant en grande partie le lit du fleuve.

Il sera nécessaire au cours d'une prochaine campagne de retourner sur zone afin de renseigner plus précisément certains blocs et mieux comprendre l'emprise et la nature de ce seuil.

Clérin Francis

Second Âge du Fer

SAINTE-GEMME
La Ferme de Magné, tranche 2

Le diagnostic réalisé sur les 109 631 m² du futur parc photovoltaïque de la ferme de Magné à Sainte-Gemme a livré un indice de site protohistorique significatif. Les autres traces d'anthropisation regroupent des fossés parcellaires dont certains sont présents sur le cadastre ancien, quelques fosses, dont un grand nombre ont un comblement noirâtre, de rares trous de poteaux isolés et des carrières, mais aucun de ces aménagements n'a livré d'ensemble de mobilier permettant une attribution chronologique fiable. Ces dernières structures, dispersées sur l'emprise, présentent donc peu d'intérêt archéologique.

À l'issue du diagnostic et de son ouverture à 10 %, les structures liées à l'occupation protohistorique du second âge du Fer se répartissent au minimum sur 80 m de longueur et sur 30 m de large. Elles regroupent en partie ouest trois dépôts de céramiques, aménagés dans chaque cas avec un unique vase, sans objet associé et en dehors de tout creusement identifiable, en partie centrale, une structure de combustion et en partie est, un enclos. Ce dernier n'a été identifié que sur son côté est, qui s'étend sur 31,70 m de longueur et de courts retours vers l'ouest. Sondé par deux fois sur deux mètres de large, il a livré dans un cas plus de 20 kg de mobilier céramique et dans l'autre, aucun mobilier. Il apparaît à moins de 45 cm de la surface du sol actuel, son profil est en U, sa largeur à l'ouverture est de 80 cm pour une profondeur de 100 à 120 cm par rapport à la terre végétale.

Cette occupation est structurée autour d'un enclos de 30 m de côté, ce gabarit est peu courant dans la région puisqu'il aurait une taille exceptionnelle pour un enclos quadrangulaire à fonction cultuelle/funéraire et un module restreint pour un enclos d'habitat. La présence ponctuelle d'une zone avec un important rejet de mobilier n'apporte pas d'élément nous permettant de trancher dans un sens ou l'autre à ce stade de reconnaissance du site. Ce rejet de mobilier représente un ensemble clos dont l'extension n'est pas connue, mais qui se poursuit de part et d'autre de notre sondage et établit dès maintenant une nouvelle référence pour le vaisselier de La Tène D1.

Si l'occupation est bien datée par le mobilier et la réalisation d'une datation 14C, son étendue, son organisation spatiale et sa nature précise restent à définir par la réalisation d'un décapage extensif. Au vu de la nature du substrat et de certains comblements, la réalisation d'un décapage en deux temps pourrait être

nécessaire pour identifier l'ensemble des aménagements présents sur le site.

Le site du second âge du Fer découvert à Sainte-Gemme présente un intérêt archéologique indéniable par son potentiel en mobilier, mais aussi par le module rare de son enclos qui mérite d'être mieux caractérisé et pourrait être en relation avec le contexte de son implantation en milieu humide.

Vacher Stéphane

Moyen Âge,
Période récente

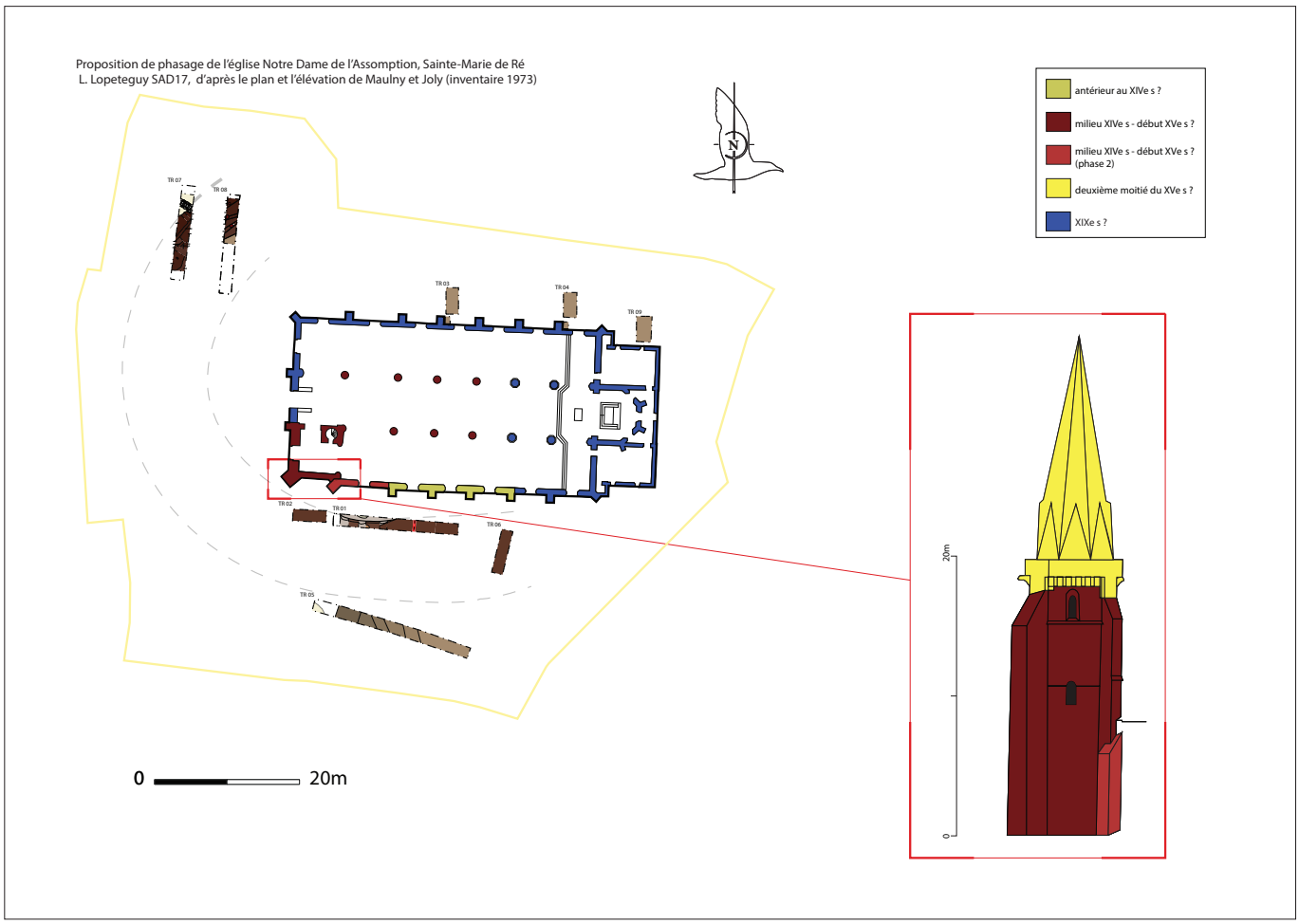
SAINTE-MARIE-DE-RÉ
Église Notre-Dame de l'Assomption

Le projet de restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption et des aménagements de ses abords a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'Archéologie Départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention comprenait uniquement les parties extérieures de l'église et la place Eudes d'Aquitaine, soit une emprise de 5 515 m². 8 sondages ont été réalisés au cours du mois de février 2022 à l'aide d'une pelle mécanique et d'une équipe composée de 3 archéologues. Deux sondages ont été ouverts sur la place, trois le long du mur nord de l'église dont un au pied des maçonneries du chœur et de la sacristie, trois sur la partie sud de l'église, dont un à quelques mètres du clocher, et enfin un sondage au sud de l'emprise près de l'actuel cimetière. L'ouverture des tranchées sur la place Eudes d'Aquitaine a révélé la présence d'un large fossé circulaire ceinturant probablement un état antérieur de l'église, ainsi qu'un caniveau daté du XIXe siècle, soigneusement aménagé à l'aide de moellons de calcaire. Les sondages réalisés sur la partie nord de l'église n'ont révélé aucune structure archéologique. Ils ont néanmoins permis d'explorer les fondations de deux contreforts, datés du réaménagement de l'église au XIXe siècle. Les quatre sondages réalisés sur la partie sud de l'édifice se sont avérés pauvres en vestiges archéologiques. Uniquement un sondage a permis d'identifier la présence d'un aménagement fossoyé circulaire, assez conséquent avec un lambeau de niveau de sol associé. Quelques restes d'ossements humains ont été retrouvés sur cette partie de l'emprise, piégés dans des niveaux de remblais des abords de l'église. En effet, les sondages archéologiques ont mis en évidence de nombreux apports anthropiques au cours des deux derniers siècles, formant la géographie actuelle du site. L'agrandissement et l'élargissement de l'église Notre-Dame de l'Assomption, au cours du XIXe siècle, ont nécessité le nivellement de ces abords en comblant le fossé découvert, puis en étalant sur la partie ouest et sud du lieu, différents apports (terre végétale, terre de cimetière, démolition…). Une étude du bâti de l'église a été réalisée en complément des données récoltées lors du diagnostic archéologique, afin de préciser et d'illustrer les connaissances sur cet édifice religieux emblématique de l'île de Ré.

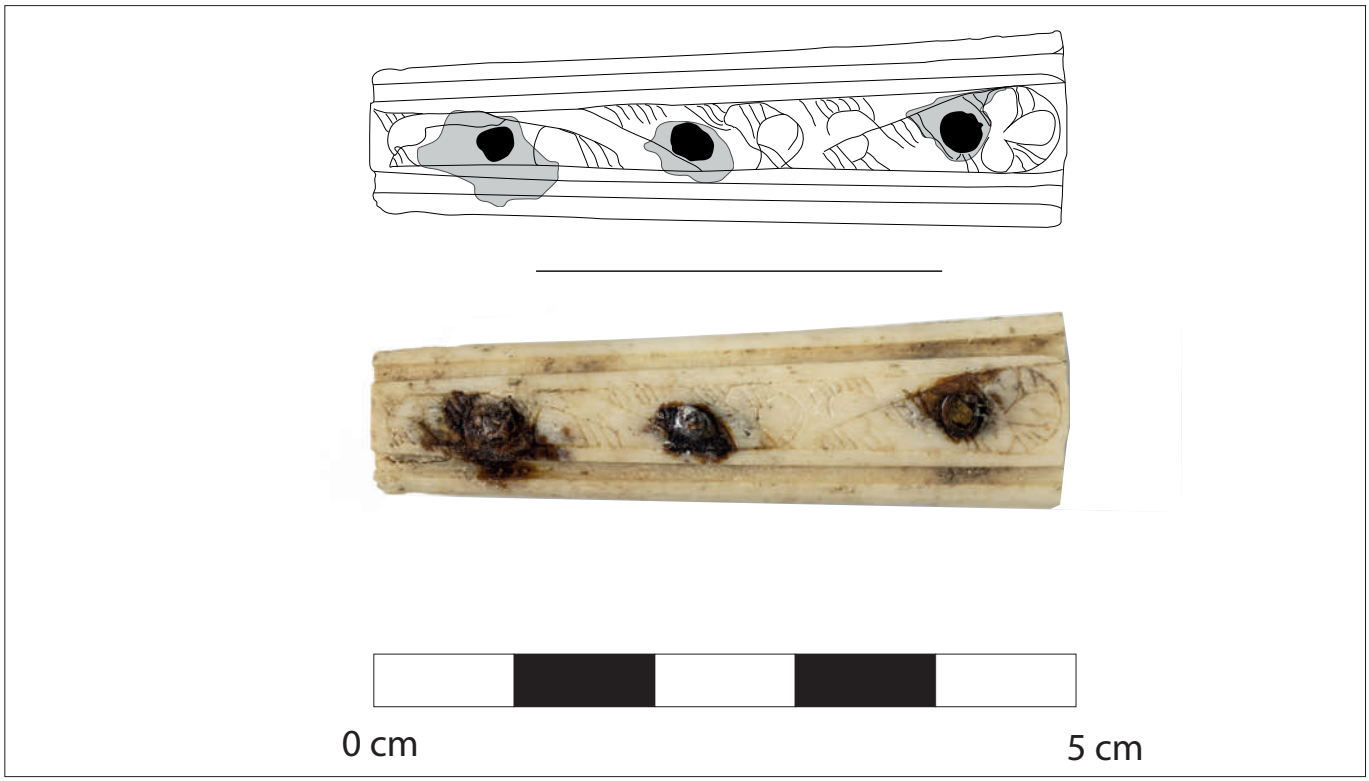


SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Figure A : fouille manuelle dans une tranchée du diagnostic devant l'église Notre-Dame de l'Assomption. AUBRY T. SAD17

Aubry Théo, Signoret Anna et Lopeteguy Louis



SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Figure B : proposition de phasage de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Sainte-Marie-de-Ré d'après les données du diagnostic de 2022. LOPETEGUY L. SAD17

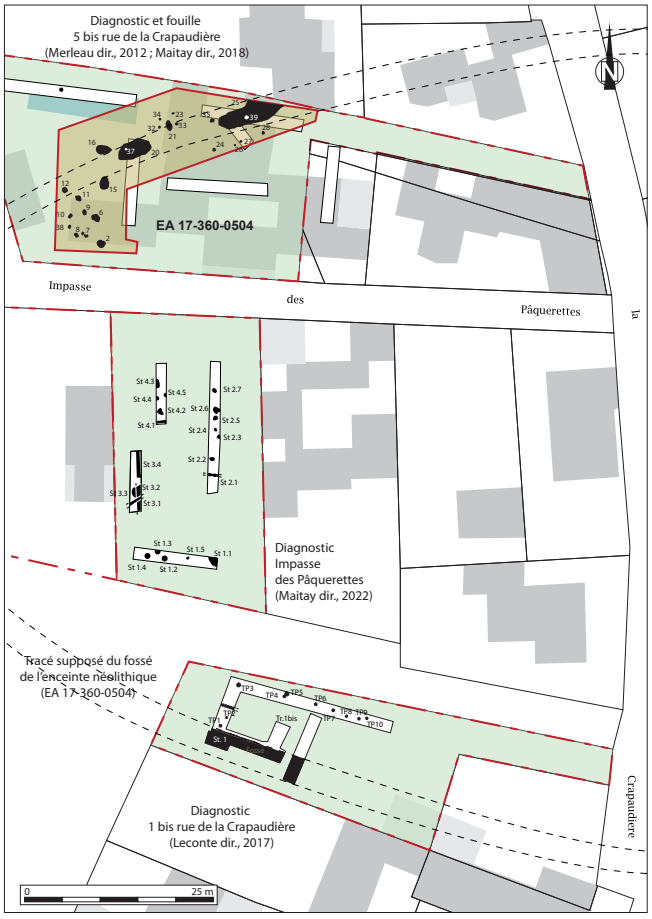


SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Figure C : manche décoré en os d'un couteau retrouvé lors du diagnostic. LOPETEGUY L. et AUBRY T. SAD17

SAINTE-MARIE-DE-RÉ
Impasse des Pâquerettes

Le projet de construction d'une maison individuelle a déclenché la prescription d'un diagnostic. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit la Crapaudière, à l'emplacement d'un ancien camping, sur des parcelles assez tardivement urbanisées. La prescription de diagnostic concerne l'intégralité de la parcelle AH 689 et porte sur une superficie de 726 m². L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 14 au 16 mars 2022, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible.

L'assiette du projet est effectivement située à l'emplacement d'un habitat fossoyé néolithique mis en évidence au cours de plusieurs opérations de diagnostic et de fouille préventive récentes (Maitay dir., 2018). Cette vaste enceinte aménagée dans le substrat calcaire jurassique enserre de nombreux trous de poteaux et fosses dont les mobiliers assurent une datation au Néolithique récent I, soit selon les travaux récents



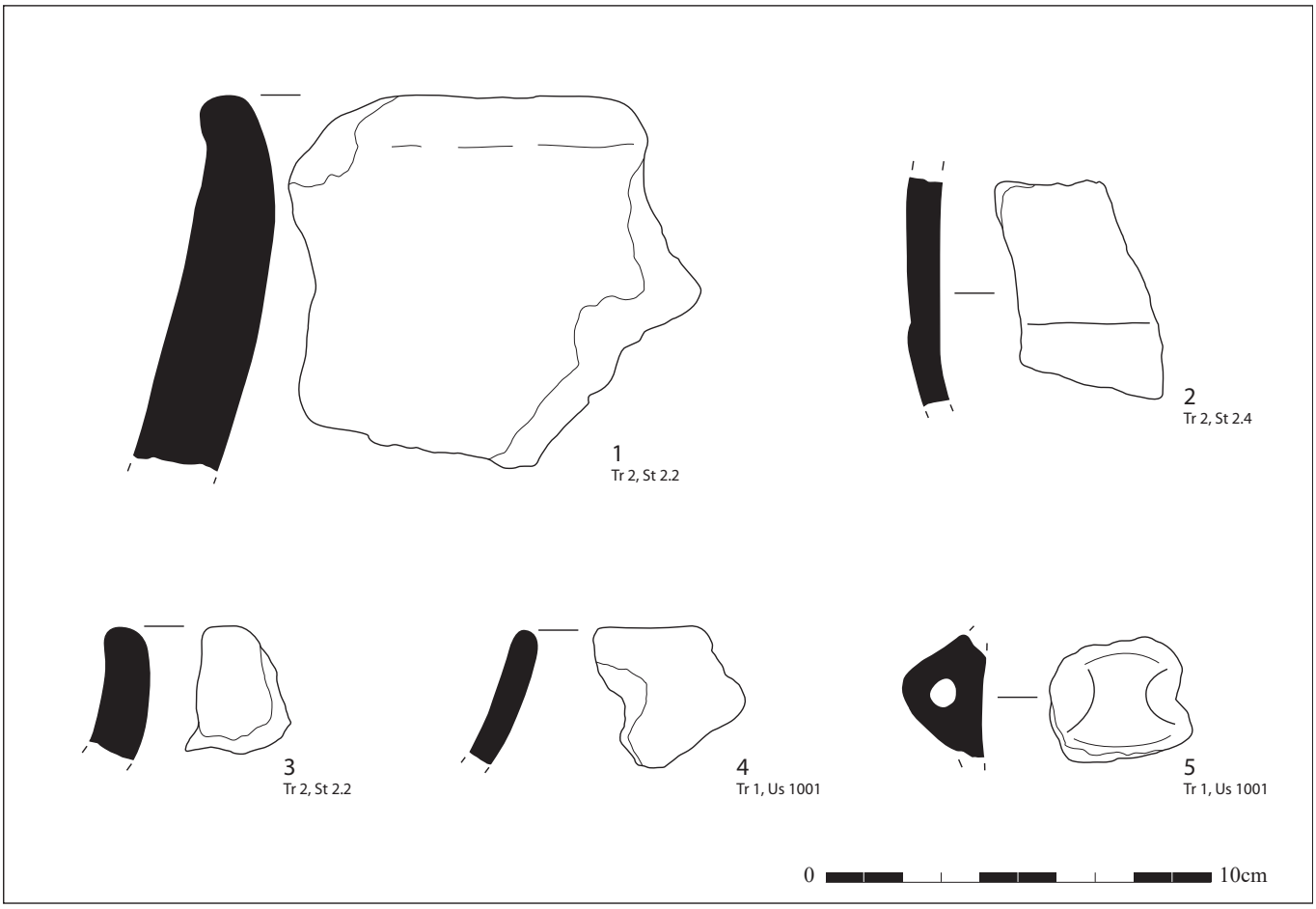
SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Figure 1 : Plan des structures néolithiques reconnues rue de la Crapaudière et impasse des Pâquerettes d'après les différentes opérations d'archéologie préventive réalisées depuis 2012 (DAO C. Maitay, Inrap)

entre 3700/3600 et 3350 av. J.-C. (Ard, 2014), et une attribution culturelle aux groupe des Matignons (Maitay et al., 2018). D'autre part, une occupation antique est inventoriée à la Crapaudière suite aux prospections pédestres de M. Boucaud (signalement de fragments de tuiles antiques en 1992).

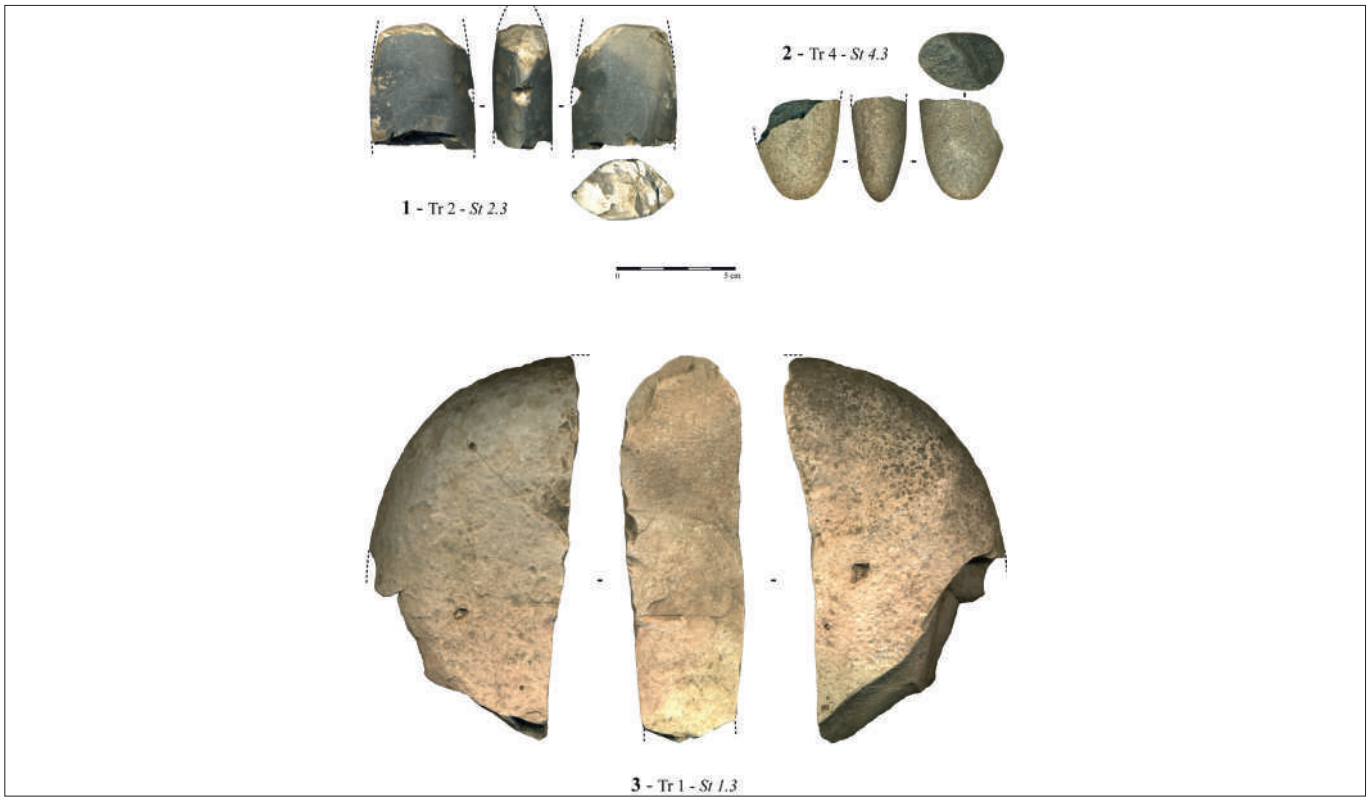
Les quatre sondages réalisés sur l'emprise du projet de construction ont permis de préciser les informations relatives à l'occupation ancienne de ce secteur de l'île de Ré. Une vingtaine de structures creusées dans le niveau d'altération du substrat calcaire a pu être mise en évidence. La plupart de ces structures appartiennent à l'habitat néolithique de la Crapaudière, dont une partie du fossé d'enceinte a pu être fouillée en 2013, à quelques dizaines de mètres au nord de l'emprise (*cf.* fig. 1). Les structures dégagées impasse des Pâquerettes sont recouvertes par une épaisseur de sédiments sablo-limoneux variant de 0,3 m au nord à 0,6 m au sud de la parcelle et contenant une quantité non négligeable d'artefacts. Elles se répartissent sur l'ensemble de l'emprise, aucune des tranchées ne s'étant révélée négative. Il s'agit principalement de structures en creux de type trou de poteau et fosse, dont seulement trois ont pu être fouillées et relevées au cours de l'opération. Les comblements, très homogènes d'une structure à l'autre, sont constitués de sable faiblement argileux, meuble et de couleur brun noir, enrobant quelques graviers, cailloux et blocs de calcaire portant parfois des traces d'altération thermique.

Le mobilier découvert dans les structures, ou prélevé dans leurs niveaux d'ouverture, est assez bien conservé et relativement abondant. Les quelques éléments de formes céramiques reconnus appartiennent à des récipients en céramique à paroi fine et épaisse (*cf.* fig. 2) que l'on retrouve fréquemment dans les ensembles du groupe culturel des Matignons, c'est-à-dire au Néolithique récent I. En revanche, la série lithique, peu étoffée, ne permet pas d'aller très loin dans les remarques d'ordre chronologique ou culturel. Plusieurs éclats de débitage en silex, deux éclats retouchés, un fragment proximal de lame et deux fragments de hache polie (*cf.* fig. 3, n° 1 et 2) ont néanmoins pu être inventoriés, ainsi qu'une probable meule réalisée sur un gros galet de calcaire (*cf.* fig. 3, n° 3). Bien qu'isolé, un fragment de terre crue rubéfiée laisse entrevoir la possibilité de découvrir des vestiges d'architecture en terre.

Les données biologiques sont également bien représentées, quantitativement et qualitativement, puisque plus de la moitié des structures qui ont fait l'objet de ramassages à vue ont livré des restes de



SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Figure 2 : Impasse des Pâquerettes à Sainte-Marie-de-Ré (Charente-Maritime).
1 à 5 : mobilier céramique néolithique (dessin et DAO C. Maitay, Inrap)



SAINTE-MARIE-DE-RÉ, Figure 3 : Impasse des Pâquerettes à Sainte-Marie-de-Ré (Charente-Maritime). Mobilier lithique néolithique (dessin et DAO P. Fouéré, Inrap).
1 : corps mésial d'une hache polie brûlée ; 2 : talon de hache polie ? ; 3 : fragment de meule en calcaire

vertébrés terrestres et d'invertébrés marins. Dans le cadre d'éventuelles investigations complémentaires, il conviendra d'ailleurs de mettre en place un protocole de prélèvement et de tamisage similaire à celui établi pour la fouille du 5 bis rue de la Crapaudière (Maitay dir., 2018, p. 106-109), protocole qui a permis de recueillir de nombreuses informations archéozoologiques, malacologiques et ichtyologiques (Maitay et al., 2018, p. 192-196). Les disciplines paléoenvironnementales que sont l'archéozoologie, la malacologie et l'ichtyologie permettront, à n'en pas douter, de nous renseigner sur les modalités d'occupation du littoral atlantique par les populations du Néolithique et d'aborder la notion de territoire.

Il n'est pas exclu qu'une seconde phase d'occupation, pour le moment uniquement caractérisée par la présence de mobilier céramique du Haut-Empire, puisse être mise en évidence à la faveur de travaux plus poussés sur le site.

La fouille des structures de l'impasse des Pâquerettes permettra de compléter avantageusement les données récemment acquises lors de l'opération menée au 5 bis rue de la Crapaudière, à une dizaine de mètres au nord de l'emprise du projet. Elle livrera assurément de précieuses informations sur l'évolution des cultures matérielles au IVe millénaire av. J.-C., dans un secteur du Centre-Ouest où la documentation est encore peu abondante et d'inégale qualité, mais aussi sur l'organisation spatiale d'un habitat ceinturé et l'architecture de terre et de bois.

Maitay Christophe

- Ard, 2014
- Ard V. : *Produire et échanger au Néolithique. Traditions céramiques entre Loire et Gironde au IVe millénaire.* Paris, éditions du CTHS, Documents préhistoriques 33, 2014, 387 p.

- Maitay dir., 2018
- Maitay C. dir., avec la coll. de Ard V., Arthuis R., Baudry A., Coupey A.-S., Dréano Y., Dupont C., Guitton D., Maguer P., Mougne C., Papon J., Poirier P. et Querré G. : *Une occupation du Néolithique récent I en contexte insulaire,* rapport de fouille préventive, Poitiers, Inrap GSO, 2018, 272 p.

- Maitay et *al*., 2018
- Maitay C., Ard V., Baudry A., Dréano Y., Mougne C. et Papon J., avec la coll. de Arthuis R., Dupont C. et Querré G. : « Une occupation du Néolithique récent I en contexte insulaire : la Crapaudière à Sainte-Marie-de-Ré (Charente-Maritime). » In : Marticorena P., Ard V., Hasler A., Cauliez J., Gilabert C. et Sénépart I. dir., *« Entre Deux Mers » & Actualité de la recherche. Actes des 12e Rencontres méridionales de Préhistoire récente (Bayonne, 27 septembre-1er octobre 2016),* Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, 2018, p. 187-199.

SAINTE-MARIE-DE-RÉ
Impasse des Chirons

Le projet de construction d'une maison individuelle a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée impasse des Chirons, à l'ouest du bourg de Sainte-Marie-de-Ré, près des hameaux de la Crapaudière et de la Noue. La prescription de diagnostic concerne l'intégralité de la parcelle AH 435 et porte sur une superficie de 438 m².

L'opération de terrain s'est déroulée du 23 au 25 mai 2022 (*cf*. fig.). Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible. L'emprise est notamment située à une cinquantaine de mètres au sud-ouest de la vaste enceinte fossoyée néolithique de la Crapaudière, mise en évidence au cours de plusieurs opérations préventives récentes de diagnostic et de fouille. Cet habitat est constitué de nombreux trous de poteaux et de fosses protégés par un large fossé. Le mobilier découvert dans ces structures assure une datation au Néolithique récent I, soit entre 3700/3600 et 3350 av. J.-C., et une attribution culturelle au groupe



SAINTE-MARIE-DE-RÉ, impasse des Chirons, vue de la tranchée n° 1 en cours d'ouverture (cliché : C. Maitay)

des Matignons. D'autres sites et indices de sites sont par ailleurs référencés à proximité du projet de construction.

L'intervention archéologique menée dans le cadre de ce projet n'a pas permis de mettre en évidence d'éventuels vestiges archéologiques en relation avec les occupations anciennes localisées aux environs. Les deux tranchées réalisées au cours de l'opération représentent une superficie cumulée de 71,8 m², soit 16,4 % de la superficie totale du projet. S'il a été possible d'observer la stratigraphie générale de l'emprise, aucune structure en relation avec les entités archéologiques recensées dans le secteur n'a pu être mise en évidence à l'issue de l'opération.

Maitay Christophe

SAINTE-MARIE-DE-RÉ
Rue des Jaulaines

L'île de Ré s'allonge actuellement sur près de 25 km suivant un axe nord-ouest, sud-est. Le relief y est quasiment absent, le point le plus haut « culminant » à 19 m. La topographie actuelle de l'île relève d'aménagements récents opérés principalement au cours du Moyen Âge jusqu'à une période récente. L'île était en effet rattachée au continent avant la dernière glaciation et la remontée continue du niveau de l'océan. Quatre ilots se détachaient au début de l'époque historique.

Le bourg de Sainte-Marie-de-Ré est situé sur la partie sud-est de l'île. La côte, face au Pertuis d'Antioche, est formée de plages, de sables et de galets. Le sous-sol est composé de calcaires jurassiques du Kimméridgien.

Trois tranchées de diagnostic ont été réalisées en amont d'un projet immobilier. Le substrat calcaire est composé de calcaires fissurés sur lequel repose un horizon à structure polyédrique (15 à 20 cm d'épaisseur). Il contient de nombreux cailloux calcaires émoussés dans une matrice argileuse plus ou moins sableuse.

Aucun vestige n'est apparu au sein des différentes tranchées.

Barbier Emmanuel

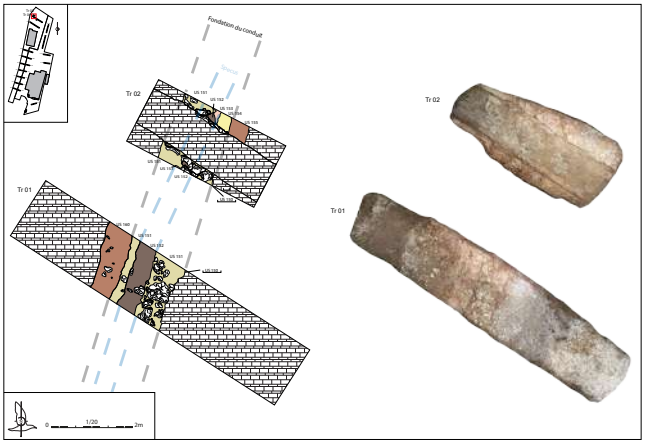
Antiquité,

Époque contemporaine

SAINTES
105 avenue Jourdan

Ce diagnostic a été réalisé du 9 au 12 mai 2022 par le Service d'Archéologie Départementale en préalable à un projet d'aménagement collectif à l'ouest de Saintes.

La parcelle a accueilli une grande surface commerciale (bâtiments toujours présents) et un parking pour le stationnement, aujourd'hui désaffecté.



SAINTES, Tronçon de l'aqueduc coupée par une tranchée « anti-intrusion » préalablement réalisée (C. Gay, Service d'Archéologie départementale de la Charente-Maritime)

L'emprise du projet est localisée sur la rive droite de la Charente, en limite de l'agglomération de Saintes, sur le versant nord d'un vallon. Si le cadastre actuel montre un secteur urbanisé, il n'en était pas de même au début du XIX^{e} siècle. Il s'agit de parcelles *a priori* en culture et sans constructions

Localisé à l'extrémité nord-ouest de la parcelle, les tranchées 1 à 3 ont permis d'identifier l'emplacement du tronçon de l'aqueduc antique.

Il y apparaît très arasé, seule la partie inférieure de la fondation du conduit de l'aqueduc a été identifiée. Il est orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest, en direction du vallon qu'il traverse perpendiculairement environ 300 m plus au sud. Il peut être restitué ici sur environ 20 m de longueur. La fondation est installée dans le substrat calcaire préalablement décaissé et se présente sous un profil en U de 1,38 m de large sur 42 cm. L'emplacement du *specus* (conduit) est visible sur 38 cm de large. Les murets latéraux du conduit ne sont pas conservés.

En dehors de la nature, de la composition du mortier et de la présence de quelques fragments de terre cuite architecturale, aucun mobilier ne vient étayer la datation de cette construction.

Plusieurs observations mentionnaient la présence de l'aqueduc dans ce secteur. Le diagnostic puis la fouille réalisée dans le Vallon au sud ont permis de préciser l'emplacement du franchissement par un ouvrage dont il ne subsiste que les fondations des piles (Gissinger 2010, Lecat 2012).

L'emplacement de l'aqueduc au nord-ouest de la parcelle diagnostiquée est dans le stricte prolongement des fondations de piles identifiées dans la rue Raymond Tillaud situé à 293 m au sud-ouest.

Au niveau de la tranchée 2, le *specus* est à la cote de 37,65 m. L'hypothèse d'un pont siphon est aujourd'hui envisagée au niveau du Vallon (Lecat 2012, Hilairet 2011). La présence en amont, soit sur le sommet du versant diagnostiqué ici, d'un bassin/réservoir n'a pas été confirmée.

Immédiatement à l'est de l'aqueduc, un fossé lui est parallèle à 14 m. S'il s'agit bien d'une limite, la question se pose de savoir si celle-ci pourrait alors délimiter l'emprise dédiée à cette équipement hydraulique destiné à alimenter en eau la ville de Saintes à l'Antiquité.

Les autres structures mises au jour sont non datées, relatives à des mises en déchets contemporaines ou liées à l'aménagement de la grande surface dans les 20 dernières années.

Robin Karine

SAINTES
Rue de l'Alma

Le projet de construction d'une unité de dialyse dans la parcelle DN21p, au sein du Centre Hospitalier de Saintonge, est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé rue de l'Alma à Saintes en Charente-Maritime. Ce diagnostic fait suite à une demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par ADA 17 au Service Régional de l'Archéologie. L'emprise du futur bâtiment et de ses aménagements immédiats est de 2 050 m².

La parcelle à diagnostiquer se situe aux marges occidentales de la ville antique, à environ 600 m à l'ouest de l'amphithéâtre. Elle est localisée sur le tracé du principal accès à Saintes-*Mediolanum* depuis l'ouest, en l'occurrence une voie qui prolonge le *decumanus* de la ville à travers le vallon des Arènes en direction de l'océan Atlantique et qui est bordée par des enclos funéraires et des mausolées. Ces derniers appartiennent à une vaste nécropole abandonnée dès la fin du IIe siècle. Cette voie a été observée et relevée en 2002 dans le cadre d'un sondage ponctuel implanté dans la parcelle objet de cette intervention.

Seuls des remblais récents ont été traversés par les tranchées réalisées au cours de ce diagnostic. Les vestiges antiques, notamment la voie précédemment évoquée, sont scellés par cette importante masse de déblais de plus de 3 m d'épaisseur, qui ont été entreposés et nivelés sur la parcelle. Ces apports sont très probablement à mettre en relation avec les différentes phases de construction de l'actuel Centre Hospitalier de Saintonge.

Les vestiges antiques apparaissent à l'altimétrie de 26 m NGF. Pour d'évidentes raisons de sécurité, ils n'ont pas été explorés.

Lavoix Gaëlle

Antiquité,
Moyen Âge

SAINTES
147 rue Daniel Massiou

Une intervention de diagnostic archéologique a été réalisée en août 2022 afin de définir le potentiel archéologique d'une parcelle destinée à la vente pour la construction d'une maison individuelle.

Les sondages ont permis de révéler des vestiges concernant essentiellement les Ier et IIe siècles ap. J.-C. Il s'agit de constructions aménagées en terrasses sur un terrain marqué par une forte pente. Un bâtiment quadrangulaire au sol de béton de tuileau a notamment pu être reconnu, installé le long d'une rue antique matérialisée par l'actuelle rue Massiou.

L'extension nord de la nécropole de Saint-Saloine peut être proposée par la présence d'au moins une tombe à inhumation orientée tête à l'ouest. La présence d'un fossé daté de l'époque carolingienne permet d'évoquer l'occupation périurbaine très mal connue de cette période à Saintes.

Baigl Jean-Philippe

Néolithique,
Époque moderne

SAINTES
Rue de l'Abattoir

Antiquité,

Suite au projet d'un lotissement rue de l'Abattoir à la périphérie septentrionale de Saintes, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée en octobre 2022.

Quelques structures ont été découvertes au cours de ce diagnostic. Il s'agit principalement de deux importants fossés antiques parallèles, de vastes creusements (carrières) et de quelques structures éparses (fossés parcellaires, fosses et trous de poteau). Les carrières au sud-ouest paraissent dater de l'époque romaine, les autres de l'époque moderne tout comme la plupart des petites structures, hormis une fosse ayant livré un vase du Néolithique récent. Cette découverte est malheureusement isolée, puisqu'aucun vestige contemporain n'a été découvert à proximité. Deux sites importants de cette période sont connus au sud de la commune de Saintes : Diconche et Pont-Bordeau.

Les deux fossés antiques observés lors du diagnostic appartiennent sans aucun doute à l'enceinte du Haut-Empire. Ils sont tout à fait similaires aux constatations déjà réalisées sur les autres tronçons fouillés ces dernières années. Le dispositif est constitué d'un fossé externe d'environ 4 m de large pour une profondeur de 2 m, d'un fossé interne de 7 m de large pour 3 m de profondeur, et d'un talus interne constitué des sédiments provenant des creusements des fossés.

Les éléments chronologiques concernant l'enceinte sont rares, la fouille de Saint-Rémy propose un abandon au cours du deuxième quart du I^{er} siècle ap. J.-C., celle du 12 cours Paul Doumer, vers 20-30 ap. J.-C. Cette dernière fouille suggère un creusement des fossés après 20 av. J.-C. Les éléments recueillis ici sont compatibles avec les données connues.

La mise au jour des fossés lors de ce diagnostic permet de localiser avec précision le tracé reconnu par les prospections géophysiques, avec notamment la présence d'un angle ouvert.

Contrairement au site de Saint-Rémy, l'expansion maximale des vestiges de ce secteur semble très éloignée du tracé de l'enceinte (plus de 50 m).

L'étude de l'enceinte augustéenne polygonale entourant au moins la rive droite de Saintes antique sur environ 200 ha est un élément majeur pour la compréhension de la structuration de l'agglomération, et au-delà pour l'émergence de l'urbanisme en Gaule romaine.

Baigl Jean-Philippe

Époque moderne

SALLES-SUR-MER
Rue de l'Héronnière

Un projet de création de lotissement rue de l'Héronière à Salles-sur-Mer est à l'origine d'un arrêté de prescription de diagnostic sur une superficie de 5 385 m².

Ce diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Nouvelle-Aquitaine n'a livré aucun indice d'occupation antérieure à l'époque Moderne.

Les bâtiments d'exploitation et le logis présents sur l'emprise, organisés autour d'une cour, sont construits au nord et à l'est sur un remblai calcaire associé à une matrice limoneuse brune, épais de 2,1 m, destiné à gagner sur le marais. Le mur mis au jour dans la tranchée 1, bâti sur ce remblai, n'a pu être rattaché ni au bâtiment visible sur le cadastre de 1829, ni aux bâtiments construits après cette date et abattus il y a quelques années (2018 ou 2019).

Le mobilier découvert dans le remblai calcaire situe le *terminus post quem* de cette couche au cours du XVIII^{e} siècle. Les éléments remarquables du bâti, notamment du logis (encadrement de la porte, cheminée de style Louis XVI) permettent de préciser cette datation, la construction de la maison n'intervenant sans doute pas avant la seconde moitié, voire le dernier quart du XVIII^{e} siècle.

Maguer Patrick

Antiquité,
Second Âge du Fer

SAUJON
La Maison Neuve

Le diagnostic réalisé sur les 6 459 m² du projet de lotissement confirme que les terrains se situent dans l'emprise d'une ancienne agglomération gauloise, dont l'occupation a perduré à la période antique. L'étendue

de ce site vers la Seudre et le gué de Pompierre, à 280 m au nord-est, avait déjà été reconnue lors de deux diagnostics en 2008 et 2016. Les premiers éléments de datation attestent ici, d'une implantation qui s'étend de la première moitié du IIe siècle av. J.-C. pour s'achever dans la première moitié du II^{e} siècle ap. J.-C.

Ce site, situé entre différents axes de circulation anciens, fluvial et terrestre, et à proximité de différents biotopes, trait de côte aux ressources halieutiques, marais caractérisé par une diversité de la flore et de la faune et, enfin, terre sèche propre aux cultures et à l'élevage, présente un état de conservation remarquable, avec un niveau d'occupation qui peut atteindre jusqu'à 40 cm d'épaisseur et qui est présent sur la quasi-totalité de l'emprise sous 20 cm de terre végétale.

Bien évidemment, ce niveau d'occupation n'est pas homogène, il diffère d'un point à un autre du site, mais aussi en stratigraphie. Il peut s'agir de couches d'occupation, de sols, de remblais, de niveaux de destruction, d'épandage ou autres et dans lesquels la proportion de mobilier (céramique, TCA, faune, malacofaune marine, métal, verre, …), mais aussi d'éléments de constructions (pierre, mortier et torchis …) varie de manière importante, en quantité et en diversité.

Ces niveaux masquent pour partie les structures et, lors de notre intervention, le nombre d'entités enregistrées ne représente qu'une faible part de celles réellement présentes dans nos tranchées. En effet, si une partie d'entre elles était perceptible sous la terre végétale et à rattacher à la phase finale de l'occupation, nos sondages ont montré que la plus grande part des structures est identifiable uniquement dans le niveau d'occupation lui-même et surtout sous ce dernier. Elles regroupent des fosses, des trous de poteaux, un puits, des fossés, des niveaux de circulation, des voies, des murs, une inhumation datée par 14C et des empierrements plus ou moins bien caractérisés. Si leur organisation générale ne peut être établie, la fenêtre ouverte sur cette partie de l'agglomération ancienne semble s'organiser autour d'au moins deux axes de circulation perpendiculaires. La reconnaissance des activités qui se développaient autour de ces axes n'a pu être établie et demande une étude du site plus complète qui ne peut être entreprise que lors d'une phase de fouille.

Lors du diagnostic, la collecte de 50 kg de céramique et 20 kg de faune terrestre donne un aperçu du volume hors norme de mobilier, que la fouille du site pourrait générer. Si actuellement le potentiel en céramique gauloise et antique, en faune et en malacofaune marine apparait comme une évidence, dans le cadre d'une fouille, il faut aussi anticiper que d'autres séries remarquables d'artefacts, non identifiés actuellement, seront produites en fonction des rejets présents dans les fosses dépotoir ou lors de la mise en évidence de structures artisanales. On peut envisager par exemple, un lot exceptionnel d'ichtyofaune, de graines, ou de matériaux organiques dans les niveaux humides du ou des puits présents sur l'emprise. Pour le mobilier métallique, l'utilisation d'un détecteur apparait indispensable dès la phase de décapage afin d'établir le corpus le plus complet possible, de nombreux objets pouvant passer inaperçus en raison de leur forme, leur couleur ou leur taille. Dans le cadre d'une expertise plus poussée du site, il sera important de prévoir des moyens d'étude du mobilier à la hauteur des séries produites et des enjeux scientifiques qu'ils génèrent.

Dans la région, les agglomérations gauloises sont peu connues, les interventions sont rares et trop limitées à l'échelle des sites pour commencer à aborder leur organisation spatiale et leur fonctionnement. La rareté des fouilles sur ces sites, où se concentrent pouvoir politique, religieux et économique et qui se caractérisent par une très forte densité en structures et en mobilier, comme l'a montré encore récemment la fouille du site du 3 route du Rassat à Yviers en Charente, est bien sûr regrettable.

Une étude approfondie des différentes séquences chronologiques fossilisées dans les niveaux d'occupation et structures du site de la Maison Neuve à Saujon présente un intérêt scientifique majeur dans l'étude des agglomérations gauloises et de leur phase de transition avec la période antique après la conquête. La fouille de ce site, dont la partie ouest a déjà été atteinte par l'extension des lotissements au sud-est de Saujon, mérite donc une attention particulière qui, espérons-le, sera à l'origine d'un nouvel essor des fouilles sur ce type de site.

Vacher Stéphane

Moyen Âge

SURGÈRES
Chemin de la Perche

Réalisé en périphérie de la ville de Surgères, ce diagnostic, portant sur une surface de plus de quatre hectares, a livré une petite occupation médiévale isolée attribuée aux IX^{e}-XI^{e} siècles. Il s'agit essentiellement d'une petite aire d'ensilage très restreinte en surface et localisée le long du chemin de Saint-Germain-de-Marencennes à Surgères. Elle est accompagnée d'un puits situé à 50 m vers le sud. Cette occupation présente

des similitudes avec celle mise au jour à 200 m au sud en 2008.

Outre la zone d'ensilage, le diagnostic a mis au jour le tracé de deux chemins qui se croisent sur l'emprise. Ces structures sont visibles sur les cartes anciennes, carte de Claude Masse du début du XVIII[e] siècle et cadastre de 1823. Elles ont fonctionné jusque dans les années 1950/1960 et ont été effacées du paysage par le remembrement et la création de la déviation de Surgères. Elles restent très visibles sur les clichés aériens.

Il est à noter que si sur le cadastre de 1823, ces chemins sont figurés de la même façon, au sol, ils se présentent sous la forme d'un, de deux, voire de trois fossés parallèles, la surface entre les fossés ne présentant aucune particularité de traitement. Ils sont en cela très différents du chemin creux mis au jour en 2008 le long de la rue du 19 mars 1962 vers le sud qui présentait différentes surfaces de roulement et de sédiment induré, son encaissement étant probablement à l'origine de la conservation des niveaux.

Enfin, différents fossés de faible ampleur sont les vestiges des parcellaires qui ont façonné cette campagne du Moyen Âge à nos jours.

Vacher Catherine

Moyen Âge,
Période récente

TAILLEBOURG
Château de Taillebourg

L'opération a été menée, à la demande de l'Agence Goutal, dans le cadre d'une demande de diagnostic global du château de Taillebourg émise par la mairie, propriétaire du site, ayant pour finalité de permettre d'évaluer l'ordre de priorité des travaux à effectuer, en particulier pour la mise en sécurité du site. Il s'agissait donc, pour le bureau d'études Éveha, d'établir un bilan architectural et documentaire, ainsi qu'une analyse archéologique du bâti permettant d'identifier les grandes phases de construction et d'aménagement du site. Le château de Taillebourg est situé sur un éperon rocheux aux abords de la Charente qu'il domine. En fait, l'occupation du site de Taillebourg est attestée dès la période gallo-romaine, en particulier par la découverte de monnaies et d'armes. La découverte d'une francisque du haut Moyen Âge précise la continuité de l'occupation de ce site. Il ne reste désormais du château, en dehors des murs de soutènement de la plate-forme qu'il occupait, qu'une tour d'enceinte semi-circulaire de la fin du Moyen Âge et des caves. Nous pouvons cependant, grâce à des documents graphiques des XVII[e]-XVIII[e] siècles, en reconstituer le plan. Il formait, à l'extrémité ouest de l'éperon, un quadrilatère de 191 ares limité à l'est par un profond fossé, avec au centre un grand donjon quadrangulaire et une chapelle, détruits au XIX[e] siècle.

L'analyse sommaire conduite sur les maçonneries anciennes du château de Taillebourg a permis d'isoler des caractéristiques propres à chaque période principale mise en évidence. Les éléments de datation sont rares et c'est principalement l'analyse stratigraphique confrontée à la documentation ancienne qui permet de proposer la chronologie relative énoncée. L'étude de bâti a mis en lumière les différents états du château. Ainsi, ont été relevées des traces des états médiévaux et XVII[e], mais surtout de l'état XVIII[e] du château, les réaménagements de cette période étant les plus importants et visibles sur chaque zone observée. On a pu aussi relever des réparations imputables au XIX[e] ainsi que des restaurations des XX[e] et XXI[e] siècles.

Cremona Julie

Moyen Âge,
Période récente

TONNAY-CHARENTE
6 rue de la Charre

Le projet de construction d'une maison individuelle a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique par le service régional de l'archéologie.

L'opération a permis de reconnaître au nord de la parcelle la pérennisation d'un système de drainage du milieu du XIX[e] siècle jusqu'à nos jours. Aucune autre structure n'a été trouvée ailleurs sur la parcelle où les argiles provenant de dépôts fluviomarins apparaissent directement sous la terre végétale.

Baigl Jean-Philippe

VARAIZE
Église Saint-Germain

L'opération qui s'est déroulée du 12 au 19 septembre a eu lieu en amont d'un projet de restauration de l'église Saint-Germain au titre des Monuments Historiques. L'édifice, bâti au XII^{e} siècle, a connu nombre de modifications en lien avec les conflits ayant ravagé le territoire au fil des siècles ou en lien avec l'impact de son environnement et du temps sur sa structure.

L'intervention archéologique a consisté en l'ouverture de sept tranchées tout autour du bâtiment et deux petites fenêtres à l'intérieur, au moyen d'une scie à sol.

Au moins quatre murs maçonnés ont été mis au jour au sud, au nord et à l'est de l'église. Il s'agit de murs parementés larges de 0,60 à 0,70 m et dont les orientations diffèrent quelque peu des murs de l'église. Les horizons les recouvrant renfermaient des restes mobiliers rattachables à la fin du Moyen Âge et l'un d'entre eux reposaient sur des fondations comportant une possible cuve de sarcophage dont le type n'a pas pu être identifié. Les différents obstacles présents sur la zone de diagnostic (voirie, tas de déblais, jardinières en béton etc) ne nous ont pas permis d'appréhender des liens éventuels avec l'édifice religieux actuellement en élévation. Aucun mur est ne vient « circonscrire » un espace et le mur St 47 présente d'ailleurs une longueur modeste dont les extrémités semblent bien avoir été mises au jour comme l'attestent des blocs de piédroit à chaque terminaison. Le mur mis au jour dans la tranchée 1 (St 23) est quant à lui relativement parallèle au gouttereau méridional de l'église. Il n'est pas impossible qu'il circonscrive l'espace du cimetière paroissial. La rangée d'arbres se déployant directement au sud de ce mur ne nous a pas permis d'évaluer si d'autres sépultures se développaient de l'autre côté.

Par ailleurs, vingt-trois sépultures ont été découvertes dans les tranchées et sondages ouverts au sud et à l'est de l'église. Il s'agit de sépultures individuelles et primaires orientées ouest/est et dont les individus reposent têtes à l'ouest, sur le dos et en extension, quand les observations ont été possibles. Deux sépultures d'immatures font figure d'exception, dans la tranchée 2, au sud du chœur. Elles suivent un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest avec les corps disposés tête au sud. Plusieurs architectures funéraires sont identifiées, allant de la possible sépulture en « terre libre » ou en coffrage de matériaux périssables, aux aménagements au moyen de dalles et blocs de taille disposés sur les parois latérales et/ou en guise de couverture. Plusieurs niveaux de sépultures se succèdent, installées dans des niveaux de remblais « de cimetière » riches en ossements humains en position secondaire et sans connexion anatomique conservée. D'après les éléments de datation recueillis lors du diagnostic, il semblerait que ce cimetière paroissial soit en usage du XI^{e} siècle aux XIV^{e}-XV^{e} siècle au moins. L'affleurement des sépultures est de plus en plus important à mesure que l'on se rapproche des murs de l'église, tel qu'on l'observe dans la tranchée 1 au sud ou dans la tranchée 3, au pied de l'absidiole nord et du chœur de l'édifice. Aucun recrutement spécifique ne semble à l'œuvre dans le choix des lieux ou des modes d'inhumation mais seule une fouille complète de cet ensemble permettrait de le confirmer. Il est à noter toutefois, toute précaution gardée, que les sépultures mises au jour dans la tranchée 2 et les ossements en position secondaire ne concernent que ceux d'individus immatures. Ce secteur du cimetière interroge donc, avec deux sépultures déviant de l'orientation habituellement préconisée. C'est par ailleurs de ce côté-ci du chevet qu'est incrustée dans le parement du chœur une pierre carrée posée sur pointe dont les sculptures ont disparu. Il est pour l'heure impossible d'avancer un quelconque lien entre les deux informations et seules des investigations plus poussées, en lien avec le bâti de l'église à cet endroit, pourraient permettre de comprendre davantage le lien entre ce secteur du cimetière paroissial et cette partie du chevet de l'église.

Aucune sépulture n'a été mise au jour au nord de l'église Saint-Germain.

La présence de plusieurs cuves de sarcophage typo-chronologiquement rattachables au Haut Moyen Âge pose la question d'une préexistence d'un secteur à vocation funéraire, antérieur à l'église paroissiale. Aucun indice d'aménagement spécifique autour duquel il pourrait s'organiser n'a été identifié. Le cimetière paroissial semble dans tous les cas supplanter cet espace plus ancien, à une époque -XI^{e}-XII^{e} siècles- où le cadre paroissial se stabilise ainsi que ses prérogatives. Parmi celles-ci, l'inhumation dans l'aire consacrée du cimetière.

Au moins deux fossés ont été mis au jour autour de l'église. L'un, est parallèle au gouttereau nord de l'édifice dont il est distant de seulement 2,10 m et présente une largeur estimée à 2,50 m pour 1,10 m de profondeur. L'autre fossé se développe à 9,90 m à l'est du chevet de l'église et ses dimensions restituées en surface sont de 2,50 m de largeur également, avec un bord visiblement impacté par les processus d'hydromorphie comme en témoigne le liseré rouille qui se développe le long de la structure. L'abandon de ces deux fossés semble se situer dans le courant des XIV^{e}-XV^{e} siècles, soit possiblement au moment de l'abandon du cimetière bordant l'église. Leur usage est difficile à appréhender



VARAIZE, Église Saint-Germain, vue de la Tranchée 2 au pied du chevet

puisqu'une telle proximité avec l'édifice semble exclure une qualité défensive de ces ouvrages. Peut-être peut-on y voir les premières tentatives de drainage des pourtours de l'église.

Si tel est le cas, cette tentative n'est pas la dernière puisqu'un système de drainage a été mis au jour dans la tranchée 4, sous la forme d'une structure de 3,60 m de largeur pour près d'1,50 m de profondeur comblée en éléments calcaires hétérométriques, telle que cette pratique est décrite dans les XVIII^{e}-XIX^{e} siècles.

Enfin, les sondages effectués à l'intérieur de l'église révèlent deux niveaux de sol. Le plus récent, entre 0,20 et 0,30 m de profondeur, est un sol modestement exécuté avec l'emploi de bris de tuiles et de calcaires mais surtout de chaux, dont les propriétés d'assainissement et de déshumidification sont bien connues. Il est consécutif à un épisode de remblaiement de l'intérieur de l'église mentionné dans les archives de la commune de 1878-1880 et visant à rehausser le sol de l'édifice. La différence de profondeur d'un sondage à l'autre témoigne soit d'un pendage dans l'église, est/ouest, soit d'une irrégularité du sol. Cet épisode de remblaiement recouvre des dalles de calcaires matérialisant un niveau de sol plus ancien (ou le sommet d'une sépulture) à 0,40 m de profondeur sous le niveau actuel.

Plusieurs indices démontrent que la fin du Moyen Âge porte de nombreux changements dans la structuration



VARAIZE, église Saint-Germain vue de la moitié sud de la Tranchée 3 de l'autre côté du chevet

de l'espace dans l'environnement direct de l'église. Cette période, au contexte politique trouble et aux épisodes de fortes mortalités, voit l'église être fortifiée et son cimetière possiblement abandonné et déplacé plus au nord, autour de l'actuel monument aux morts.

Les changements notables visibles dans les siècles qui suivront concernent surtout des aménagements architecturaux et de drainages dans le but de protéger l'église de la ruine et des inondations.

Parra Prieto Clarisse,
Lopeteguy Louis et Royer Alice

Néolithique,
Époque contemporaine

VAUX-SUR-MER
ZAC du Cormier et des Battières, tranche 4

Protohistoire,

Le diagnostic archéologique réalisé au mois de février 2022 correspond à la quatrième phase d'extension de la ZAC du Cormier et des Battières. Cette extension est localisée sur le flanc est d'une colline calcaire dominant un marais côtier. La présence immédiate de nombreux vestiges, approchés lors de plusieurs opérations archéologiques en 2009, 2013, 2014 et 2017, ainsi que la configuration topographique de l'emprise sont des éléments favorables à la présence d'occupations humaines anciennes. La surface globale du projet d'aménagement s'étend sur près de 19 810 m^2. Au total 12 tranchées de diagnostic ont été réalisées, réparties sur l'ensemble de l'emprise. Bien que recouvert par une végétation relativement dense, la quasi-totalité du terrain a pu être appréhendée en quatre jours. Seule l'extrémité sud de l'emprise, représentant moins de 4 285 m^2, était inaccessible du fait de la présence d'une occupation illégale et de terrassements en lien avec la construction d'un immeuble résidentiel sur la parcelle voisine. Les vestiges découverts sont essentiellement concentrés



VAUX-SUR-MER, ZAC du Cormier, fig. A : vue générale du diagnostic

sur la partie nord avec la présence de nombreux isolats de silex taillés et de fragments de céramiques attribués dans une fourchette chronologique assez large, allant du Néolithique final au début de l'âge du Bronze. Au moins quatre fossés parcellaires, non-datés, ont été mis au jour sur la partie centrale du terrain sondé. Enfin, la majorité des vestiges découverts correspondent à la présence



VAUX-SUR-MER, ZAC du Cormier, fig. B : orthophotographie extérieure de l'installation téléphonique allemande (Cliché : Gay C.).



VAUX-SUR-MER, ZAC du Cormier, fig. C : lettre « N » identifiant cette installation téléphonique dans l'organigramme militaire allemand (cliché : Gay C.)



VAUX-SUR-MER, ZAC du Cormier, fig. D :
plaque supérieure d'un boîtier téléphonique de la firme Siemens retrouvée aux abords de l'installation téléphonique allemande (cliché : Aubry T.).

d'une installation téléphonique allemande datant de la Seconde Guerre mondiale et des bombardements consécutifs à la libération de la poche de Royan pendant l'année 1945. Hormis les vestiges militaires, l'ensemble des structures étudiées est arasé et lourdement impacté par les activités agricoles. Les isolats correspondant à une possible occupation ancienne du site semblent quant à eux piégés dans un colluvionnement, formant des couloirs argileux dans le substrat calcaire sur un axe nord-est/sud-ouest. Aucune structure en lien avec ces périodes anciennes n'a pu être observée. Une étude approfondie de l'ensemble des structures appartenant à la position téléphonique allemande, réalisée dans le cadre de cette opération archéologique, permet ainsi de compléter les données de ce secteur de la poche de résistance allemande. Des relevés précis ainsi qu'une description détaillée de l'installation et de ces éléments constitutifs, apportent un regard inédit sur la thématique de la téléphonie pendant la guerre.

Aubry Théo et Besson Émeric

Antiquité,
Haut Moyen Âge

VILLEDOUX
Rue de l'Océan

Le diagnostic réalisé sur les 4 671 m² du projet de lotissement se composait d'un secteur est et d'un secteur ouest séparés par une zone bâtie. À l'est, l'unique tranchée réalisée recoupe sur une grande partie de sa longueur des carrières modernes à contemporaines qui ont détruit toute trace d'occupation plus ancienne. Le secteur ouest, a livré, quant à lui, des traces d'occupations anciennes appartenant à l'Antiquité d'une part, et au haut Moyen Âge, d'autre part.

L'occupation antique se concentre dans la partie est de la parcelle AC 68 et sur toute la partie centrale et sud de la parcelle AC 67. Elle est marquée sous 10 cm à 20 cm de terre végétale, par une couche antique dont l'épaisseur peut atteindre 35 cm. La composition de cette couche différait d'un point à un autre, son origine peut être diverse, niveaux d'occupation, couches de remblais, destructions, épandages ou autres. Cette couche dans laquelle la proportion de mobilier est plus ou moins importante, masque des structures sous-jacentes. Elle a été datée par le mobilier céramique de la première moitié du II^{e} siècle de notre ère.

Le nettoyage ponctuel du niveau antique et les sondages réalisés ont permis de mettre en évidence la présence de différents murs qui permettent d'attester qu'un bâtiment d'axe nord/sud, comportant au moins une extension perpendiculaire, est présent sur son côté ouest. Les tests réalisés montrent que dans certaines pièces, sous le niveau antique, des niveaux de sol peuvent être conservés.

La présence de niveaux de démolition présentant des tuiles entières fracturées, indique que certains secteurs ont été peu perturbés après la phase d'abandon du site. Au niveau du mobilier, si le site présente un cortège classique, avec la présence de restes issus de céramique, de TCA, de faune, de malacofaune marine et d'objets métalliques, on soulignera la présence de céramique *Black Burnished 1* provenant des îles Britanniques, puisqu'elle apparait comme exceptionnelle sur cette partie de la côte atlantique. Une intervention plus importante sur le site permettrait de définir si, dans le vaisselier de cette occupation, le vase découvert est anecdotique ou si le gisement de Villedoux marque une zone de contact plus remarquable dans les échanges anciens entre les îles Britanniques et l'Isthme Gaulois, étape de l'une des routes vers la Méditerranée.

Les deux sépultures du haut Moyen Âge datées par 14C d'une phase qui s'étend de 668 à 860 apr. J.-C. s'inscrivent dans un type d'ensembles funéraires de petite taille qui est caractéristique de cette période et qui se rapporte aux traditions antiques.

Ces deux indices de site qui pourraient caractériser des épisodes relativement brefs de l'occupation ancienne de la commune de Villedoux apparaissent porteurs d'informations archéologiques significatives.

Vacher Stéphane

Antiquité,
Haut Moyen Âge

VIRSON
Tesson, Moulin de la Grève, Maison Neuve, La Grève

Le projet de renouvellement du réseau d'eau potable au sein de la commune a entrainé un diagnostic archéologique. En effet, une partie de son tracé se situe entre une motte castrale encore bien visible

dans le paysage et un ensemble d'autres vestiges médiévaux. Il s'agit de l'église médiévale située à l'extérieur du bourg actuel aux abords de laquelle un diagnostic archéologique réalisé en avril 2021 (Catherine Vacher-Thooris, Inrap) a mis en évidence la préservation du village médiéval et une portion de son cimetière. En outre, immédiatement au nord et sur des parcelles contiguës au tracé du projet, une autre opération archéologique a mis en évidence, la présence d'une série de silos médiévaux (Diagnostic Emmanuel Barbier, Inrap, 2006). Il s'agissait alors, dans le cadre du diagnostic réalisé en février 2022 par le service archéologique du Département de la Charente-Maritime, d'établir la présence/absence des vestiges ou de niveaux archéologiques préservés sur le tracé de ce futur réseau d'eau le long de la route actuelle. Parmi les 34 tranchées de sondages alors réalisées, ne sont apparues que des fosses dépotoir attribuables sans ambiguïté au milieu du XX^{e} siècle.

Soler Ludovic

- Barbier, 2006
- Barbier E. : *Virson, Rue Gouineau, Rapport de diagnostic archéologique,* Inrap, Poitiers, SRA Nouvelle-Aquitaine, 2006, 25 p.

- Thooris-Vacher, 2021
- Thooris-Vacher C. : *Virson, Rapport de diagnostic D1 34534, Rue Auguste Gouineau,* Inrap, Poitiers, SRA Nouvelle-Aquitaine, 2021.

N°						N°	P.
207801	ILE DE RÉ	Inventaire des vestiges datant de la Seconde Guerre mondiale	AUBRY Théo	COL	PRT		159
207317	SAINTES et FONTCOUVERTE	Courbiac, fleuve Charente	LETUPPE Jonathan	EP	FPR	84	159
207314		Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer	MATHÉ Vivien	CNRS	PCR		160

Époque contemporaine

ILE DE RÉ
Inventaire des vestiges datant de la Seconde Guerre mondiale

La demande de prospection thématique formulée pour l'année 2022 sur le territoire de l'île de Ré par le Service d'Archéologie Départementale, a une nouvelle fois permis d'accroître les connaissances sur les vestiges de la Seconde Guerre mondiale. Cette demande annuelle a pour but de développer les méthodologies d'enregistrement des données sur une période jusque-là délaissée par les archéologues. Ce territoire insulaire, parfaitement délimitée géographiquement, permet de tester des méthodes d'acquisition et de préciser la façon d'étudier ces vestiges. Ainsi, la base de données intitulée DGM, pour Deuxième Guerre Mondiale, développée sur le logiciel Ishtar, s'est considérablement enrichie au cours de cette année 2022.

Les secteurs explorés l'année précédente ont pu être mieux documentés sous la forme d'entité individuelle au sein de laquelle de la documentation de terrain et d'archives a pu être associée. Le thesaurus, proposé en 2021, a également été complété au fur et à mesure des entités enregistrées. Malgré une année 2022 chargée en activité préventive, 5 jours de terrain ont permis d'acquérir des photographies et des repères GPS sur une imposante batterie d'artillerie côtière située en partie sur la commune du Bois-Plage-en-Ré et de la commune de la Couarde-sur-Mer.

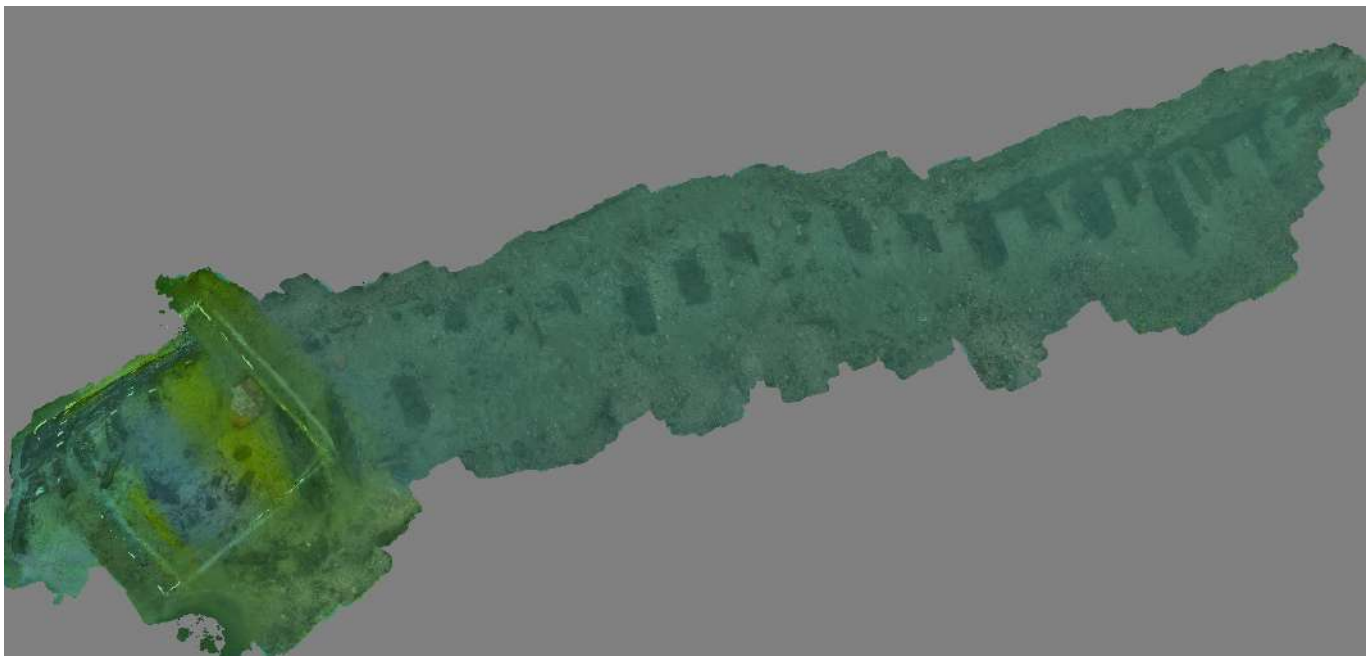
Aubry Théo

Antiquité

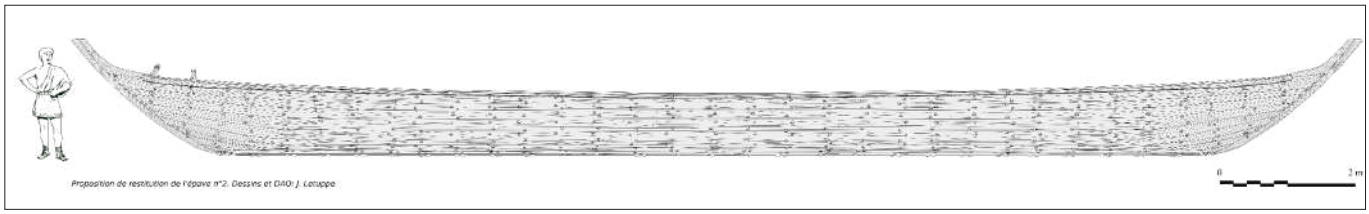
SAINTES ET FONTCOUVERTE
Courbiac, fleuve Charente
Les épaves antiques de Courbiac

La triennale, débutée avec une campagne en 2020, s'est déroulée dans des conditions de visibilité subaquatique difficiles, en contexte de pandémie Covid 19 sans précédent impliquant une diminution drastique du nombre de participants et donc un travail à réaliser beaucoup plus long dans le temps, ainsi qu'un retard pris en raison du ou des passages de pilleurs. La campagne 2021 n'a malheureusement pas pu avoir lieu. La campagne 2022 a quant à elle été une fois encore riche en acquisition de données archéologiques et dans les échanges avec de nombreux acteurs (la ville de Saintes, le département Charente-Maritime, Arc Nucléart, le SRA site de Poitiers, etc.).

Nous avons pu réaliser le prélèvement du flanc rive droite d'Ep1 sur un linéaire de 1,50 m et dégagé 1,50 m linéaire supplémentaire. Les données acquises



SAINTES ET FONTCOUVERTE, Courbiac, vue de la totalité des vestiges architecturaux en surface d'Ep1 (Acquisition et traitement photogrammétrie : J. Letuppe)



SAINTES ET FONTCOUVERTE, Courbiac, proposition de restitution de l'épave n°2 de Courbiac (Dessin et DAO : J. Letuppe)

lors de la campagne 2022 démontrent l'importance du démontage des bois mais aussi de leur étude à terre. Ainsi, nous avons pu observer, par exemple, la pratique d'encoches sur la face interne d'une virure, permettant le passage des extrémités des membrures, la présence de chevilles en bois qui démontrent une phase antérieure dans la conception de deux apotureaux, etc.

Trois apotureaux ont été acheminés au laboratoire Arc Nucléart à Grenoble pour traitement de conservation-restauration. Ils devraient être prêts pour le mois d'octobre 2023. La ville de Saintes se propose de présenter au public ces éléments architecturaux uniques, en respectant les conditions inhérentes à ce type de mobilier.

Un élément de cordage daté au 14C de 428AD - 568AD, soulève la question de son appartenance à l'épave n°1 ou non.

Les vestiges de l'épave n°1 qui affleurent dorénavant le fond du fleuve Charente à cause de l'érosion, indiquent de nombreuses données nouvelles associées à ces deux épaves. En effet, la présence de ce qui semble être un talon de varangue associé à la charpente longitudinale centrale de l'épave ou encore la présence de canaux d'anguiller, sont autant de signes de la richesse de ce site archéologique subaquatique.

Letuppe Jonathan

Néolithique,
Âge du Fer

Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du néolithique à l'âge du fer

Âge du Bronze,

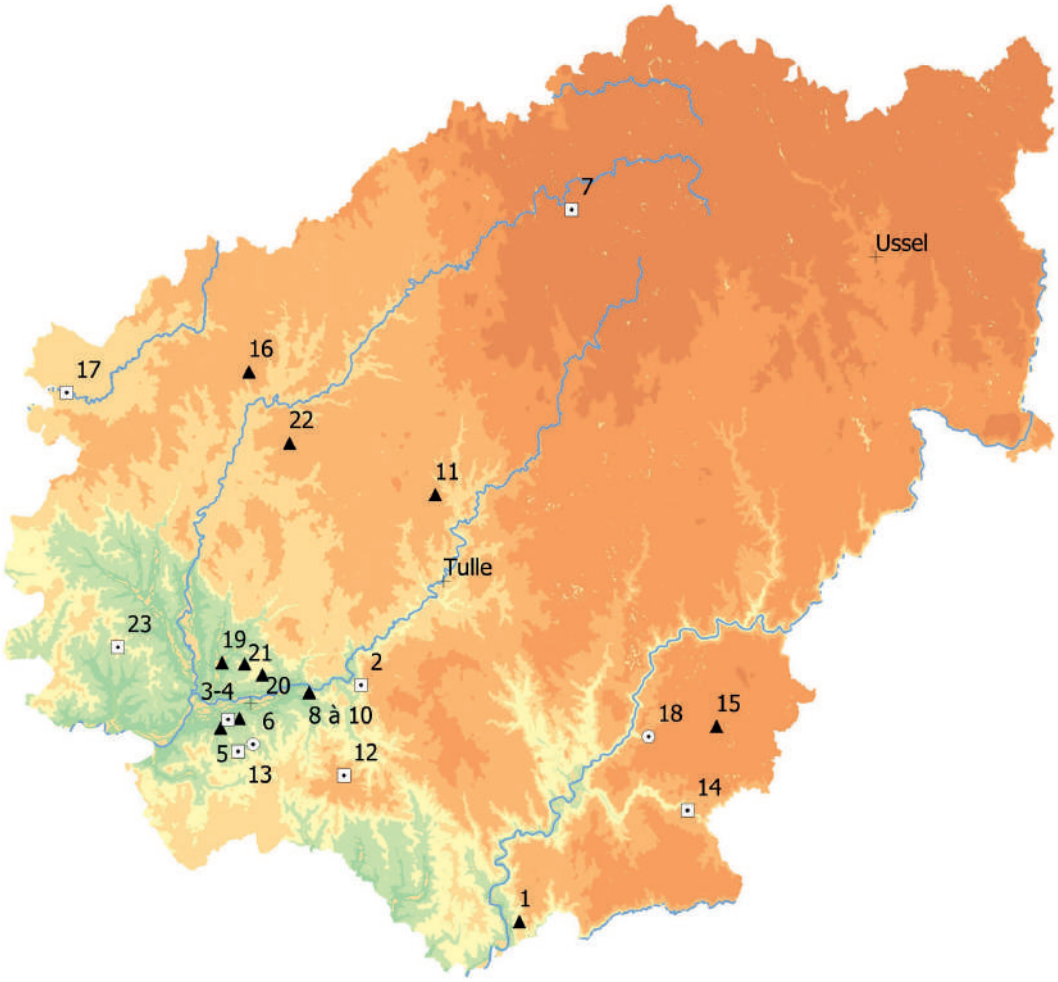
Cf. notice en fin de volume rubrique Projets collectifs de recherche

Mathé Vivien et Ard Vincent

NOUVELLE-AQUITAINE
CORREZE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain 2022



- ▲ diagnostics
- ■ fouilles préventives/suivis
- ⊡ fouilles programmées/sondages
- ⊙ prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR

0 10 20 km

N°						N°	P.
124134	Altillac	Lotissement Les Marronniers	RAVON Anne Lyse	INRAP	OPD	1	164
124033	Aubazine	Abbaye d'Obazine, le vivier	LHERMITE Xavier	EP	SD	2	164
124099	Brive-la-Gaillarde	165 avenue Jean-Jacques Rousseau	GIRAUD Thierry	INRAP	OPD	3	166
124007	Brive-la-Gaillarde	Grotte Bouysonnie	DELVIGNE Vincent	CNRS	FPR	4	166
124076	Brive-la-Gaillarde	La Chassagne Lot B	GIRAUD Thierry	INRAP	OPD	5	168
124115	Brive-la-Gaillarde	Grotte des Morts	De PARTENAY Morgane	DOC	APP	6	168
124019	Bugeat	Le Champ du Palais	SARTOU Aurélien	EP	FPR	7	169
124138	Malemort-sur-Corrèze	Monchal AP 383	HANRY Alexandra	INRAP	OPD	8	171
124137	Malemort-sur-Corrèze	Monchal AP 385	HANRY Alexandra	INRAP	OPD	9	171
124139	Malemort-sur-Corrèze	Rue André Wurtz - AP 384	HANRY Alexandra	INRAP	OPD	10	171
124091	Naves	Les Bories, Soleihavoup Est	BONELLI Lætitia	INRAP	OPD	11	171
124123	Noaillac	Orgnac	CONTE Patrice	MC	FPR	12	172
124110	Noailles	Mourajoux	LIBOUTET Marion	COL	FPR	13	173
124101	Saint-Geniez-ô-Merle	Pont de la Maronne	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	SD	14	175
124140	Saint-Privat	Place du Foirail	LAGORSSE Katia	INRAP	OPD	15	176
124040	Saint-Ybard	Route de l'étang vieux	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	16	176
124130	Ségur-le-château	Château	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	FPR	17	176
124089	Servières-le-château	Prospection	PESTEIL Frédéric	BEN	PRD	18	178
124080	Ussac	Route du Clou, la Mouillade	GIRAUD Thierry	INRAP	OPD	19	178
124151	Ussac	Allée de Bellefond	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	20	179
124121	Ussac	Rue Principale, avenue des écoles	GRIGOLETTO Frédériq	INRAP	OPD	21	179
124119	Vigeois	Les Sagnes	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	22	179
124090	Yssandon	Cimetière et église	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	SD	23	180

ALTILLAC
Lotissement les Marronniers

Cette opération de sondages archéologiques a été réalisée du 24 au 31 août 2022, en préalable à un projet de lotissement déposé par la commune d'Altillac au lieu-dit « Les Marronniers », en Corrèze. Un diagnostic archéologique a été prescrit par le Service Régional de l'Archéologie du Limousin sur la zone de la formation alluviale de la vallée de la Dordogne, à 146 m d'altitude, sur une surface de 30 364 m². Avec une situation géologique très sensible au sein des formations sédimentaires des basses terrasses, le projet se situe en périphérie proche d'indices archéologiques antiques découverts dans le secteur.

Trente-six sondages ont été réalisés dans le but de reconnaître et de caractériser les éléments du patrimoine archéologique se trouvant dans la zone affectée par l'emprise du projet, permettant ainsi la reconnaissance de 5,8 % de la surface totale prescrite. Un petit échantillon de cinq isolats archéologiques a été récolté parmi quatre des 36 tranchées, composé d'un fragment de hache polie en fibrolithe attribuable au Néolithique, ainsi que de quatre petits tessons de céramique, dont l'attribution chrono-culturelle pourrait correspondre aux périodes protohistoriques à médiévales, sans plus de précision. Quelques fragments de tuiles modernes et/ou contemporaines ont été notés lors de l'ouverture des sondages, mais n'ont pas été récoltés. Une unique structure de combustion a été découverte sur l'emprise sondée, mais l'absence de mobilier archéologique en son sein rend impossible une quelconque tentative de datation relative. Ce diagnostic archéologique aura permis de cartographier la géométrie des dépôts alluviaux dans ce secteur.

Ravon Anne-Lyse

Moyen Âge,
Époque moderne

AUBAZINE,
Abbaye d'Obazine, le vivier

Dans le premier tiers du XII^e siècle, Étienne de Vielzot établit un ermitage près du village de Vergonzac. Sa réputation de piété attira auprès de lui de nombreux disciples et, dès 1127, une communauté fut reconnue par l'évêque de Limoges. L'emplacement du premier ermitage devenant trop exigu, les religieux s'établirent dans un lieu plus approprié. Étienne souhaita alors soumettre la communauté à une règle et, en 1147, les deux monastères qu'il avait fondés – Obazine pour les hommes et Coyroux pour les femmes – rentrèrent dans l'ordre cistercien.

Or, contrairement aux normes cisterciennes, le monastère des hommes était situé loin d'un cours d'eau. Ce défaut fut compensé par la création d'un canal acheminant l'eau depuis le ruisseau du Coyroux. Cet ouvrage hydraulique est généralement daté du milieu du XII^e siècle.

Cette entrée dans l'ordre de Citeaux se traduisit aussi dans la pierre par une reconstruction des monastères selon les normes cisterciennes. Le monastère des hommes fut ainsi réédifié, d'après la vita du saint, à proximité immédiate et en contre-haut des bâtiments précédents.

Les étapes de sa construction sont assez bien appréhendées. Entre 1156 et 1180, toutes les parties orientales de l'abbatiale – chevet, transept et premières



AUBAZINE, Abbaye d'Obazine, le vivier - Orthophotographie zénithale d'après la photogrammétrie (N. Saulière, Eveha)

travées de la nef – et l'aile orientale des bâtiments furent construites. Le reste de l'abbaye – aile nord, bâtiment des convers, cloître – fut édifié, dans la continuité des travaux précédents, entre 1180 et 1200. L'ensemble des bâtiments fut ainsi rapidement érigé en une cinquantaine d'années.

Une des particularités du site est l'existence d'un important vivier situé à proximité immédiate des bâtiments, au nord, et alimenté par le canal des moines. Le projet de restauration de ce vivier et de la partie du canal des moines située au sein de l'abbaye a motivé une étude de l'ensemble hydraulique, définie par un cahier des charges du service régional de l'archéologie.

Lors du curage du vivier, trois murs ont été mis au jour. Antérieurs à la construction du vivier, ils ne suivent pas la trame des bâtiments érigés après 1147, trame pourtant



AUBAZINE, Abbaye d'Obazine, le vivier - Base de colonnette en remploi dans le mur est (cl. B. Holmaert, Eveha)

respectée par toutes les constructions de l'abbaye depuis lors. Il faut, de ce fait, sans doute y reconnaître les vestiges des premiers états des bâtiments de l'abbaye, érigés dans les années 1120. La faible surface sur laquelle ces murs ont été mis au jour interdit néanmoins de proposer une identification des espaces qu'ils délimitent et une restitution des bâtiments.

Lors de la restauration du canal des moines, la partie nord du mur est de l'aile des moines – aujourd'hui détruite –, de la fin du XII^{e} siècle, a été mise au jour. L'identification d'une ouverture, dont la base n'a pas été découverte, confirme une conservation de ces vestiges sur une hauteur assez importante.

L'étude du vivier a confirmé que cet aménagement, situé en contre-haut de l'aile des convers, est forcément postérieur à l'abandon de ce bâtiment et donc n'appartient probablement pas à la période médiévale. Son inscription dans des aménagements de terrasses confirme une datation de la Renaissance ou de l'Époque moderne. Ce vivier a, par la suite, bénéficié de plusieurs réfections qu'il est parfois difficile d'appréhender dans le détail, certaines étant peut-être en lien avec la création du moulin en contrebas, d'autres semblant induites par des reprises du canal en amont. Il faut, de ce fait, constater que le canal des moines, à l'intérieur de l'enceinte monastique, résulte d'un aménagement récent, son tracé et son état actuel n'étant pas antérieurs au XIX^{e} siècle.

Enfin, au-dessus des murs du vivier, en partie est, des terrasses ont été aménagées tardivement, peut-être après la démolition du réfectoire.

Lhermite Xavier

BRIVE-LA-GAILLARDE
165 avenue Jean-Jacques Rousseau

Le diagnostic mené sur cette parcelle de 2 743 m² n'a pas permis de mettre en évidence le moindre vestige archéologique, témoin d'une éventuelle occupation humaine ancienne structurée et pérenne sur ce secteur. L'anthropisation de ce milieu s'est manifestée par des labours, favorisant également le ravinement des terres, qu'un aménagement succinct de muret en partie basse a tenté de contrecarrer. Cette tentative d'aménagement de terrasse a probablement été en partie récupérée et partiellement démantelée. Aucun objet archéologique n'a été exhumé du sous-sol, même en position secondaire. La base d'un palier brutal dans le socle géologique nous permettait d'espérer le piégeage de mobilier lithique dans l'amas conséquent de colluvions anciennes accumulées à son pied, au point de le gommer totalement du paysage. L'étude géomorphologique menée nous éclaire cependant sur la mise en place des différents niveaux abordés, ainsi que sur le mode de façonnage de ce versant.

Giraud Thierry

Paléolithique supérieur

BRIVE-LA-GAILLARDE
Grotte Bouyssonie

Découverte en 2005 à l'occasion de travaux de terrassement, puis diagnostiquée par l'Inrap, la grotte Bouyssonie fait l'objet depuis 2008 de fouilles programmées sous la direction de D. Pesesse. Creusée dans les grès triasiques affleurant sur le flanc nord du plateau de Bassaler, cette cavité offre une stratigraphie exceptionnelle pour la région avec des témoignages du Châtelperronien, de l'Aurignacien, du Gravettien, du Solutréen, du Magdalénien, de l'Azilien, du Sauveterrien et des périodes historiques. A cela s'ajoute un important enregistrement paléo-environnemental documenté par un spectre anthracologique varié d'une conservation exceptionnelle, ainsi que par une longue alternance de paléosols et de cryosols. Si la partie inférieure est en partie perturbée par des phénomènes cryoclastiques, la partie supérieure du dépôt (attribuée à différentes phases du Magdalénien) semble en partie préservée de ces aléas.

L'opération de fouille initiée dans le secteur arrière de la grotte Bouyssonie sur une dizaine de mètres carrés, a quatre principaux objectifs :

1. la reconnaissance de l'impact du diagnostic Inrap sur les niveaux du DMG,
2. La fouille planimétrique de l'unité archéo-stratigraphique (UA) 2 qui livre des vestiges attribués au Magdalénien moyen ancien ;
3. la fouille extensive (sur une dizaine de mètres carrés) et planimétrique de l'UA pour l'instant

seulement reconnue sur deux mètres carrés, et qui se caractérise par un type d'armature exclusif (les lamelles à dos dextre marginal ; cf. LDDM) signant un Magdalénien initial ;

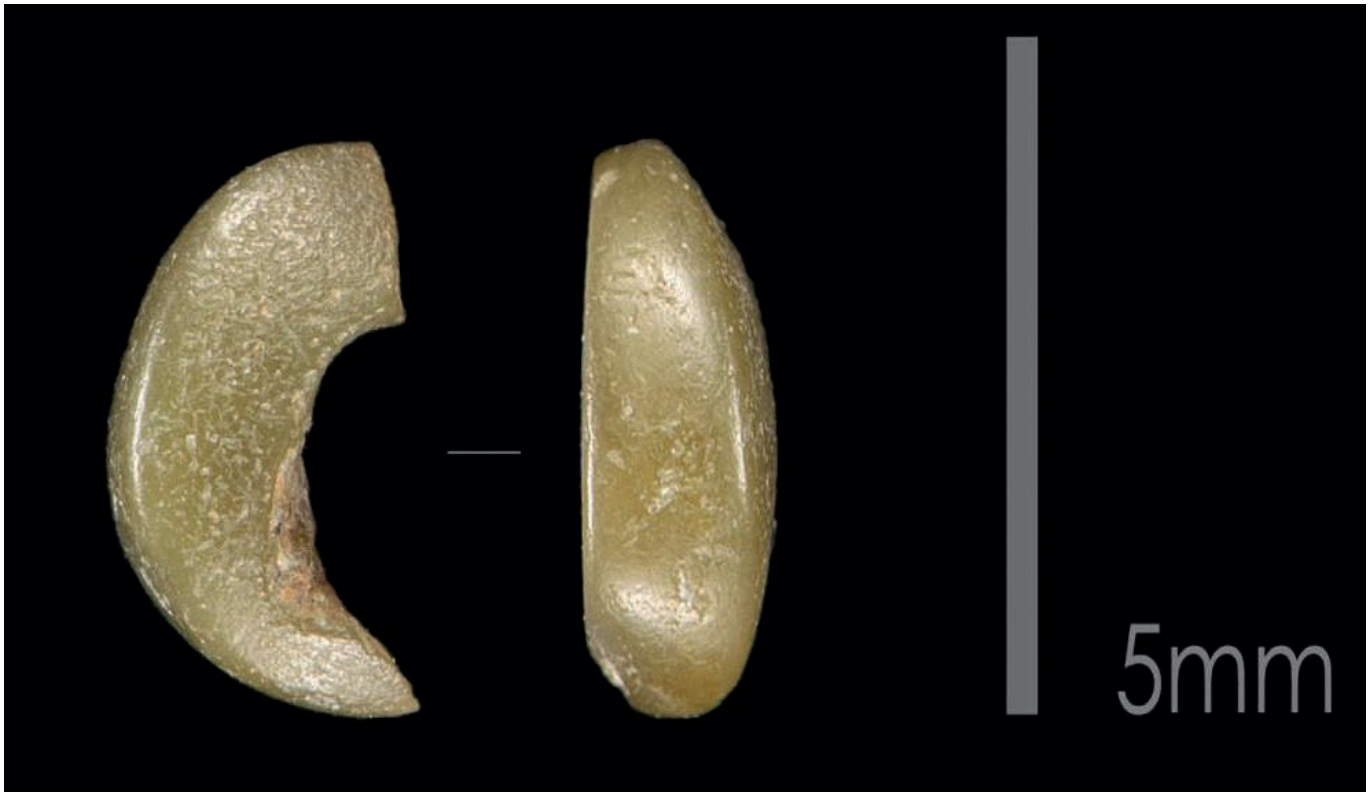
4. la reconnaissance des subdivisions archéo-stratigraphiques de la nappe B et plus particulièrement des zones d'interface entre UA 2 et UA 3, UA 3 et UA 4. Pour rappel, la nappe B est constituée de trois UA : l'UA 2, attribuée au « Magdalénien moyen ancien » (MMA), notamment riche en lamelles scalènes ; l'UA 3 est interprétée comme une interface livrant un mélange d'industrie du « Magdalénien moyen ancien » (notamment l'industrie laminaire) et du « Magdalénien inférieur récent » (micro-lamelles à dos (MLD) et enrichissement progressif en LDDM en profondeur) ; et l'UA 4 attribuée au « Magdalénien inférieur ancien » (LDDM).

Conduite durant quatre semaines, du 11 juin au 09 juillet, la campagne 2022 a permis de poursuivre les travaux engagés dès 2019 et de confirmer les premières interprétations avancées en 2021. Si le protocole global de la fouille est maintenant bien formalisé, nous continuons de le faire évoluer au gré des problématiques développées par les différents membres de l'équipe. Cette année, ce fut particulièrement le cas pour la paléobotanique.

La poursuite des travaux dans la zone de carrière a permis de : 1) retrouver la morphologie originale de la cavité dans sa partie ouest, 2) montrer que la carrière avait peu impacté le gisement (à l'inverse des travaux d'aménagement de 2006 qui, eux, ont éventré une partie du talus), et 3) ménager un chemin d'accès sécurisé tant pour les gens que pour le gisement.

Pour la zone magdalénienne, au cœur des recherches en cours dans ce programme triennal, nous avons mis au jour 1137 objets coordonnés et 22 672 objets dans les refus de tamis, pour deux décapages de deux centimètres, réalisés sur l'ensemble de la surface de fouilles. À ce titre, il faut noter la découverte d'une (très) petite perle en roche verte dont la forme est inédite pour le Magdalénien. Le protocole de fouilles, induisant une lecture à l'horizontale de la séquence sédimentaire, nous a permis de confirmer le modèle stratigraphique esquissé en 2021. Il semble ainsi que les vestiges de l'UA 2 (« Magdalénien moyen ancien »), s'ils appartiennent bien à l'Us IIIa, soient en grande partie liés à un dépôt enrichi en charbons (nommé « Titus »). Ce dépôt semble séparé des dépôts archéologiques antérieurs (cf. « Magdalénien inférieur à MLD et LDDM ») par un horizon de sables lavés stériles potentiellement impactés par des phénomènes cryogéniques. Cette corrélation entre archéo-séquence et litho-séquence est bien visible par la répartition des morphotypes d'armatures lithiques. Par le biais de ce filtre, la projection dans le SIG et la relecture des résultats des fouilles Inrap (2006) et des fouilles des carrés L11 et L12 (2015-2018) permet aujourd'hui de réattribuer avec plus de confiance une partie du matériel anciennement fouillé.

Delvigne Vincent



BRIVE-LA-GAILLARDE - Grotte Bouyssonie - Fragment de perle en roche verte (cl. E. Lesvignes)

BRIVE-LA-GAILLARDE
La Chassagne Lot B

Initié par un projet de lotissement, ce diagnostic archéologique concerne une emprise située sur le versant gauche d'une petite vallée humide tributaire du ruisseau de Planchetorte, à une altitude moyenne de 136 m et sur une superficie totale de 1 500 m².

Le contexte archéologique proche ainsi que la topographie favorable des lieux permettaient d'envisager sa fréquentation tant pour les périodes anciennes qu'historiques.

Si la carte géologique atteste un substrat gréseux, ce dernier était recouvert, sur plus d'un mètre, par une première phase ancienne (limons de plateaux et lœss) exempte de sols polygonaux, puis par des colluvions directement liées à l'anthropisation du milieu, favorable à l'érosion et au colluvionnement depuis les hauteurs environnantes.

L'emprise a été diagnostiquée à hauteur de 11 %, par l'ouverture de deux tranchées profondes aux profils quasi similaires. L'expertise géomorphologique a permis de révéler un horizon profond, remanié par des travaux aratoires probablement durant l'Antiquité, car associé à quelques rares fragments altérés de tuile à rebords de type tegulae.

Giraud Thierry

Paléolithique moyen,
Paléolithique supérieur

BRIVE-LA-GAILLARDE
La Grotte des Morts

La grotte des Morts se trouve au cœur de la vallée de Planchetorte, juste au sud de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze. Cette vallée abrite une dizaine d'autres grottes, fouillées au début du XX^{e} siècle par les frères Bouyssonie (Bouyssonie et al., 1939). Au cours des années 1970, deux analyses approfondies ont été menées sur les objets lithiques taillés par P.Y. Demars (1977) puis G. Mazière (1978). Après une pause de quatre décennies sans recherche, une première étude de master a été entreprise par C. Sarrazin (2017), suivie par deux autres (de Parthenay, 2019, 2020), aboutissant au projet actuel d'Aide à la Publication. Celui-ci a pour objectif la rédaction d'un article monographique regroupant l'intégralité des études consacrées à cette collection.

Au réexamen des objets lithiques, s'appuyant largement sur les résultats susmentionnés, par C. Sarrazin (technologie lithique), V. Delvigne (pétroarchéologie) et M. de Parthenay (pétroarchéologie et technologie lithique), s'ajoutent les études sur la fraction osseuse menée par N. Goutas (industrie osseuse) et C. Beauval (archéozoologie). Un élément d'art mobilier (gravure sur os) apparaissant dans la publication des abbés (Bouyssonie et al., 1939) a été analysé et relevé par R. Pigeaud. De plus, l'article bénéficie des photographies



BRIVE-LA-GAILLARDE, La Grotte des Morts - Déchets en bois de renne avec sillons de rainurage (cl. N. Goutas)

d'E. Lesvignes et des illustrations techniques de C. Sarrazin.

Ces recherches ont permis de réévaluer les attributions chrono-culturelles du site, confirmant la présence de Moustérien, d'Aurignacien, de Gravettien ancien, de Solutréen et, surtout, de Gravettien moyen. L'article issu de ces recherches représente donc un travail collectif, fusionnant diverses approches pour créer une synthèse exhaustive du site. Nous envisageons cette publication comme le prélude à une étude plus vaste des sites de la vallée de Planchetorte.

De Parthenay Morgane

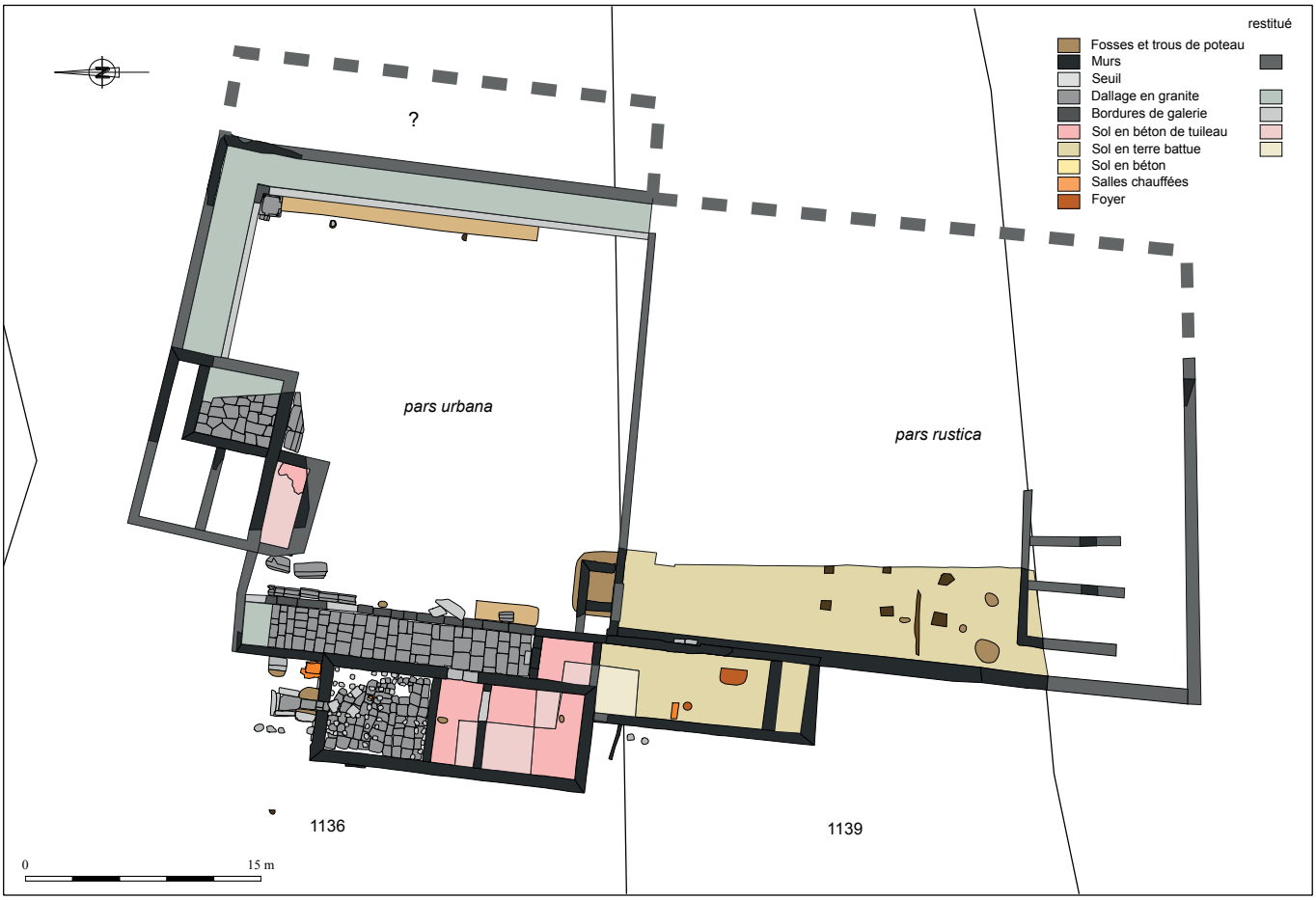
Gallo-romain

BUGEAT
Le Champ du Palais

La campagne de fouille 2022 du Champ du Palais a été menée en juin et septembre 2022. Il s'agit de la seconde année d'une fouille triennale validée en avril 2021 par la CTRA. Elle a permis de dégager la partie sud de l'aile occidentale de la pars urbana de la villa ainsi que la cour de la pars rustica de la villa.

Les sondages ont concerné à la fois des espaces intérieurs et des espaces extérieurs. Ces derniers ont été dégagés sur des surfaces permettant d'effectuer des observations stratigraphiques et planimétriques suffisantes pour permettre d'étudier l'évolution chronologique de ces espaces et leur lien avec les vestiges bâtis. La réalisation de sondages profonds, de surface limitée, dans un certain nombre de pièces de la villa a permis de comprendre l'évolution des constructions entre le Ier et le IIIe siècle de notre ère.

Les sondages effectués en 2020, 2021 et 2022 ont permis d'affiner le phasage du site. Il est possible de proposer une phase d'occupation antérieure à la villa (phase A) et 5 phases de construction et d'occupation de la villa (phases B à F).



BUGEAT, Le Champ du Palais - Plan de la zone fouillée en 2022 (Eveha)



BUGEAT, Le Champ du Palais - Plots de la Pars rustica (cl. A. Sartou)

La phase B correspond à la création de la villa. Elle pourrait avoir lieu durant la seconde moitié du Ier s. de notre ère. La pars urbana est alors constituée d'au moins deux bâtiments disposés autour d'un espace extérieur pouvant correspondre à une cour. Au sud, une grande terrasse est aménagée pour accueillir les activités de la pars rustica. Ce vaste espace est séparé de la cour de la pars urbana par un mur d'axe est-ouest en petit appareil.

La phase C correspond à une légère évolution de l'aile ouest.

La phase D, datée de la première moitié du IIe s. de notre ère, correspond à une période de développement et de monumentalisation de la pars urbana. L'aile ouest est prolongée vers le sud le long du mur de terrasse de la pars rustica. Ce nouvel espace est divisé en deux pièces munies de sols en terre battue. La plus grande pièce ouvre sur la cour de la pars rustica par une grande porte et elle dispose dans son angle sud-est d'une vaste cheminée en terre cuite bordée de blocs de granite. Une galerie de façade dallée et ouverte sur la cour par une colonnade en granite est construite le long de l'aile ouest. En parallèle au nord et à l'est, une grande galerie ouverte sur la cour est créée. Elle devait elle aussi être munie d'une colonnade et était bordée par un caniveau en granite. Au niveau de la pars rustica, un bâtiment maçonné est construit au niveau de l'angle sud-ouest de la cour. Il dispose d'un sol en terre battue et pourrait être en lien avec des maçonneries mises au jour plus au sud en 2007. Un second bâtiment sur poteaux est implanté plus au nord. Il correspond vraisemblablement à une sorte de halle ouverte sur les côtés et permettant de stocker divers éléments. On a notamment retrouvé au nord-ouest deux tas de blocs de barytine qui pourraient indiquer l'existence d'une petite activité métallurgique du plomb sur le site. Quelques fosses accompagnent ces aménagements.

La phase E correspond à une évolution de l'extension sud de l'aile ouest. Les deux pièces sont remplacées par trois espaces délimités par des cloisons sur sablière basse. La fonction des espaces change et la cuisine est déplacée dans un bâtiment sur solins implanté dans l'angle nord-ouest de la cour de la pars rustica. Le bâtiment construit au sud-ouest de la cour est détruit ainsi que le bâtiment sur poteaux qui est remplacé par un bâtiment de même nature sur stylobates. Ces évolutions pourraient être datées de la seconde moitié du IIe s. de notre ère.

La phase F correspond à la création de deux petits espaces dans l'angle sud-ouest de la cour centrale. Le mobilier permettrait de dater cette phase de la fin du IIe ou du tout début du IIIe siècle de notre ère.

C'est probablement au début du IIIe siècle de notre ère qu'un incendie ravage la partie ouest de la villa. Des phases de récupération de matériaux sont visibles par endroits et le site est ensuite scellé par l'effondrement des maçonneries.

La fouille continuera en 2023. L'objectif pour cette troisième année de triennale sera de poursuivre le dégagement des vestiges de la pars rustica vers l'est afin de mettre en évidence d'éventuels aménagements liés aux activités pratiquées dans la villa.

Sartou Aurélien

MALEMORT-SUR-CORRÈZE
Monchal AP 383

Le diagnostic archéologique a mis en évidence trois structures archéologiques réparties dans deux des trois sondages, couvrant environ 11 % de la surface du projet. Trois sections de fossés ont été mises au jour dans les sondages Tr.1 et Tr.3 mais ces structures fossoyées très arasées n'ont pas livré de mobilier archéologique. Des artefacts lithiques attribuables au Paléolithique inférieur ou au Paléolithique moyen ont été retrouvés dans les niveaux de colluvions pléistocènes du sondage le plus occidental.

Hanry Alexandra

MALEMORT-SUR-CORRÈZE
Monchal AP 385

Le diagnostic archéologique a mis en évidence dix structures archéologiques réparties dans trois sondages, couvrant environ 10 % de la surface du projet. Le comblement des structures de la tranchée la plus septentrionale et la plus occidentale n'a pas livré de mobilier, mais du mobilier lithique appartenant à des groupes paléolithiques a été découvert dans les niveaux de colluvions pléistocènes de cette dernière. Le sondage Tr.7 a, quant à lui, fourni des indices d'une occupation contemporaine sous la forme des restes d'un bâtiment dont les niveaux de construction et de remblai ont livré du mobilier datant du XX^{e} siècle.

Hanry Alexandra

MALEMORT-SUR-CORRÈZE
Rue Andrée Wurtz – AP 384

Le diagnostic archéologique a mis en évidence trois structures archéologiques réparties dans deux sondages, couvrant environ 11 % de la surface du projet. L'un des trois fossés mis au jour dans les sondages Tr.4 et Tr.5 (F5) a livré un fragment de panse de céramique commune sombre cuite en mode B. Celui-ci peut provenir d'un récipient fabriqué durant l'Antiquité. Des artefacts lithiques attribuables au Paléolithique inférieur ou moyen ont été retrouvés dans les niveaux de colluvions pléistocènes du sondage le plus méridional.

Hanry Alexandra

NAVES
Les Bories, Soleilhavoup Est

Ce diagnostic archéologique, réalisé du 2 au 3 mars 2022, est intervenu en amont d'un projet de construction individuelle. La prescription a porté sur une surface de 2 132 m^2. Les cinq sondages effectués ont permis d'ouvrir une surface de près de 200 m^2, soit un taux d'ouverture de 9,3 %.

Ce secteur était susceptible de livrer des vestiges. En effet, la commune de Naves comporte de nombreux

vestiges archéologiques depuis les périodes anciennes, notamment sur le site de Tintignac. Ceci révèle une occupation du sol dans ce secteur particulièrement intéressante.

Au terme de l'opération, le terrain se révèle stérile, avec seulement deux structures contemporaines : un drain en activité et une fosse de plantation associée au verger existant. Bien que l'opération n'ait pas livré de vestiges susceptibles d'être altérés par le projet d'aménagement, elle permet de mieux délimiter la surface des zones sensibles sur un secteur particulièrement riche archéologiquement.

Bonelli Laetitia

Moyen Âge

NOAILHAC
Orgnac

Les résultats positifs obtenus lors de la première fouille programmée en 2021 sur ce site caractérisé par la présence d'une cavité artificielle et de vestiges de surface médiévaux (cf. BSR 2021) invitaient à une poursuite des recherches orientées à la fois sur la cavité et le site de surface associé et sur les relations existantes entre les deux catégories de vestiges, autant du point de vue structurel que chronologique.

La découverte, en 2021, de plusieurs segments de murs et de fosses/silos à proximité de l'accès au souterrain impliquait d'étendre le décapage qui désormais porte à environ 250 m² la superficie étudiée. Malgré le fait que cette surface ne puisse guère être plus étendue (maîtrise foncière au sud et à l'ouest, route sur les côtés ouest et nord…), la fouille a pu augmenter considérablement le nombre (et la variété) des structures archéologiques présentes qui témoignent d'une évolution complexe du bâti. Au nord du site, deux nouveaux silos complètent la série de trois structures du même type déjà fouillées l'an passé. Une autre structure en creux, sur un plan proche du carré a fait l'objet d'un dégagement partiel et il est vraisemblable qu'elle communique avec l'une des salles souterraines comme en témoigne un aménagement de la cavité à l'aplomb de ce « puits ».

La partie centrale et méridionale du décapage de cette année a livré de nouveaux segments de murs qui, bien qu'amputés de leurs extrémités et souvent conservés sur une faible hauteur, traduisent la présence de plusieurs bâtiments. Mais la découverte la plus significative cette année est celle de la base d'une tour carrée qui marque l'angle sud de la zone bâtie. Avec des murs d'environ 1,60 m d'épaisseur et des côtés de 6,80 m de long, l'édifice s'apparente aux tours seigneuriales fréquentes dans cette partie du Limousin et, au-delà, dans le Lot, le Périgord ou le Cantal, entre la fin du XII^{e} et le XIV^{e} siècle. L'absence d'éléments indiscutables d'un voûtement en pierre suggère un aménagement interne reposant sur des planchers. Il est également probable que l'accès à cette tour ne s'effectuait pas en rez-de-chaussée mais plutôt à l'étage, autre caractéristique des tours seigneuriales de la région. Plusieurs creusements de type trous de poteaux ont été fouillés dans le substrat à



NOAILHAC, Orgnac - Vue verticale du site en cours de fouille : en bas à gauche, la tour ; en haut à droite, l'entrée du souterrain (cl. O.Coulié-Noailhac)

la base de la tour, mais c'est la présence d'une sépulture d'enfant qui constitue ici la découverte la plus étonnante. Une datation 14C couvre un intervalle chronologique compris entre 1030 et 1160 pour cette inhumation, ce qui confirmerait son antériorité à l'édification de la tour.

Presque adossés à cette dernière les restes d'un segment circulaire de maçonnerie peuvent être interprétés comme étant le vestige d'un four domestique qui sera fossilisé ensuite par les murs d'un petit bâtiment rectangulaire, probablement vers la fin du Moyen Âge comme le suggère le mobilier métallique associé (ferrures d'un coffre et fer de projectile en fer, boucle en alliage cuivreux…).

Enfin, deux nouveaux plots de maçonnerie, partiellement conservés, complètent les quatre exemplaires précédemment identifiés : l'ensemble formerait les supports d'une vaste halle (grange sur poteaux ?) qui marquerait la fin de l'occupation du site, probablement à l'extrême fin du Moyen Âge, en tous cas après l'abandon du site élitaire médiéval (maison-forte ?).



NOAILHAC, Orgnac - La tour, vue depuis l'est ; sépulture dans l'angle sud ; mur courbe du four à gauche (cl. P.Conte, mire 1m)

L'étude de la cavité associée a également été poursuivie, et s'est développée autour de l'examen de certains aménagements (nombreuses encoches dans la longue galerie qui caractérise ce souterrain) et la fouille de certaines zones : celle d'une profonde fosse au bas de l'escalier d'accès qui n'a pu être totale à cause de l'ennoiement permanent de ce creusement, probable puits perdu destiné à recueillir les infiltrations nombreuses dans ce secteur. La fouille du sol d'une des trois salles a permis de repérer et fouiller le reliquat d'un sol d'occupation qu'une datation 14C situerait entre 1126 et 1227 (prob. à 81.1%).

L'ensemble des données chronologiques, relatives ou autres, recueillies lors des campagnes 2021 et 2022 invitent à envisager une occupation du site sur la longue durée entre le XI^{e} et le XV^{e} siècles. La première occupation comprendrait uniquement les structures de surfaces creusées (silos, sépulture…), puis les éléments bâtis (tour, logis) et le souterrain avant transformation radicale avec l'édification finale d'un bâtiment sur poteaux sur dés de pierre avant l'abandon définitif du site, l'emprise devenant à l'époque contemporaine un bien sectionnal de la communauté des habitants d'Orgnac.

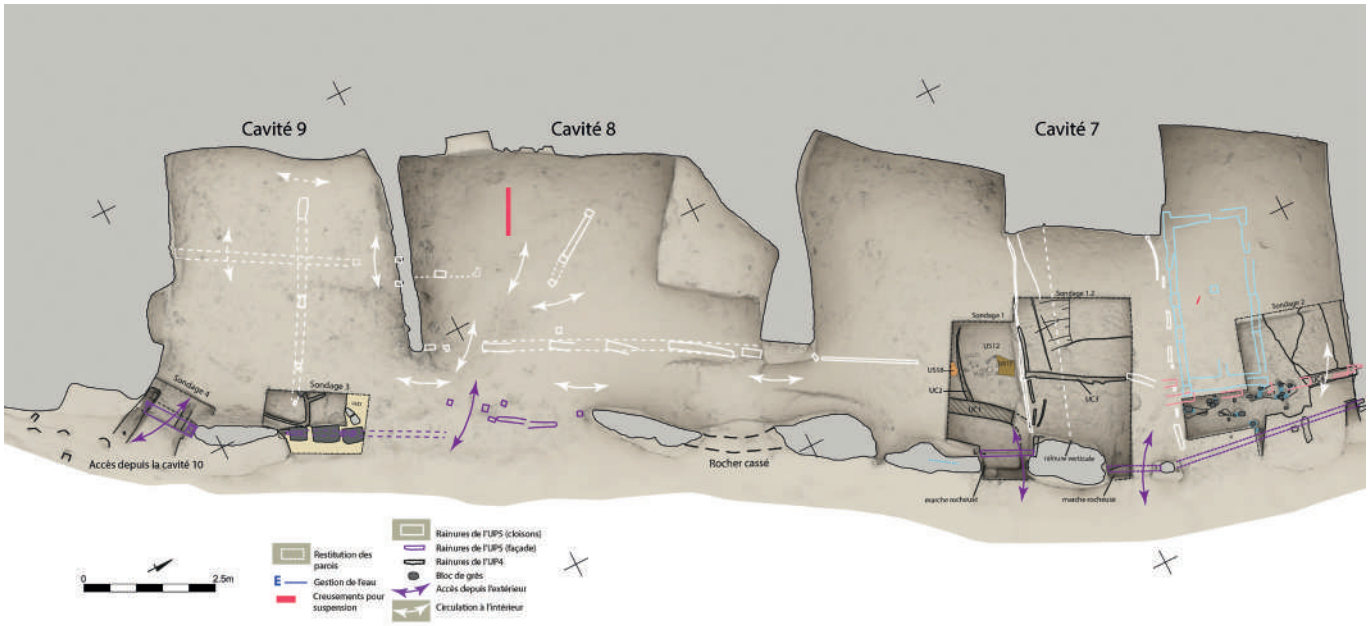
Conte Patrice et Paloumbas-Odile Dimitri

Moyen Âge

NOAILLES
Mourajoux

Le site troglodytique de Mourajoux se situe sur la commune de Noailles. Il se trouve dans le nord de la commune de Noailles, dans le vallon de Combe-Longue, sur la rive gauche du ruisseau du même nom, lui-même affluent du ruisseau de Planchetorte. Ce dernier se jette dans La Courolle, affluent de la Corrèze. Les 10 cavités qui composent le site de Mourajoux se développent sur une centaine de mètres sur un affleurement de grès au pied duquel un escarpement boisé rejoint un pré.

Le site troglodytique de Mourajoux a été creusé dans des grès blancs et bariolés du Trias vieux de 250 à 200 Ma. Ces grès appartiennent à la formation



NOAILLES, Mourajoux - Relevé en plan des cavités 9, 8 et 7 avec la localisation des zones fouillées et le positionnement des cloisons disparues (M.Liboutet d'après O.Veissière).

géologique du Bassin de Brive, issu de l'érosion de la chaîne hercynienne (actuel Massif Central). Ils sont précédés par les grès rouges du Permien (300 à 250 Ma) que l'on retrouve autour de Brive et suivis par des sédiments argileux et gréseux, puis dolomitiques, d'âge Hettangien (200 Ma). Les grès bariolés du Trias sont constitués de grains de sable plus ou moins grossiers avec de fréquentes inclusions de galets de quartz de taille centimétrique voire décimétrique qui sont légèrement émoussés aux extrémités mais pas complètement arrondis.

Sur la commune de Noailles se trouvent deux autres sites troglodytiques constitués de plusieurs cavités anthropiques. Celui de Mas Del Bos, ayant juste fait l'objet d'une documentation succincte (BSR 2018) et celui de Lamouroux en face de Mourajoux de l'autre côté du vallon, ayant fait l'objet de plusieurs campagnes d'études (*cf.* notices BSR 2000 et 2015 et 2018). Ce dernier, composé de 85 cavités disposées sur 6 niveaux, comporte encore des reliquats d'enduit peint dans certaines cavités ainsi que des aménagements remarquables (structures défensives, accès contrôlé, pilier aménagé). Le mobilier céramique découvert dans trois de ses cavités peut être attribué à une période située entre la fin du XIII^{e} et le début du XV^{e} siècle.

Faisant suite à la campagne de sondage programmé de 2021 à Mourajoux (BSR 2021), la fouille de 2022 avait pour but de poursuivre la caractérisation de l'occupation médiévale du site. En 2021, les sondages réalisés dans les cavités 7 et 6 avaient permis de mettre en évidence des couches d'occupations renfermant du mobilier médiéval. L'analyse spatiale fondée sur un relevé lasergrammétrique et orthophotogrammétrique réalisé par Olivier Veissière (Patrimoine numérique) avait complété ce premier volet d'analyse. La fouille de 2022, d'une durée de 11 jours, a consisté à agrandir le sondage de la cavité 7 ainsi qu'à ouvrir une nouvelle zone de fouille dans cette cavité. La cellule 9 a également fait l'objet d'une attention particulière car elle constituait a priori, l'accès principal au site : deux petits sondages y ont été exécutés, au niveau de l'accès et au niveau de l'ouverture. La cellule 5 a également été l'objet d'un dégagement partiel sur sa partie ouest. Enfin, la cavité 1, située à l'extrémité orientale, a également été sondée au niveau de la zone d'accès du site.

Dans la cavité 7, le niveau sédimentaire correspondant à un niveau d'occupation repéré en 2021 a pu être dégagé sur une plus grande surface ainsi qu'un autre niveau qui lui est postérieur. On a pu comprendre que le sondage 1 de la cavité 7 avait touché des niveaux plus anciens dont un sol d'occupation, recouverts ensuite par une seconde phase. Deux datations par radiocarbone sur les US 15 et US 32 inscrivent ces occupations entre le milieu du XII^{e} s et le dernier quart du XIII^{e} s (l'échantillon Ua-78829 est daté à 785 ± 29 ans BP, calibré [1228- 1246] (68,2%) AD ou [1221- 1277] (95,4%) AD; l'échantillon Ua-78830 est daté à 869 ± 29 ans BP, calibré à [1166-1217] (68,2%) AD ou [1050-1260] (95,4%) AD avec IOSACal v0.4.1 (Reimer et al. 2020)). Sur le sol rocheux qui a été complètement dégagé, les creusements correspondant à ceux du plafond ont été également fouillés, permettant de les associer entre eux et de mettre en évidence les cloisons. Les sondages des cavités 9 et 7 ont complété les connaissances sur les modes de construction des murs de façade (qui ferment les ouvertures creusées) : la cavité 9 était clôturée par un mur dont la partie inférieure était en pierres de taille. Une seule assise ayant été retrouvée en place, il est difficile de dire combien de niveaux pouvaient se superposer sur ce mur bahut, la partie supérieure étant constituée d'un pan de bois. Des pierres ou fragments de roche retrouvées à l'intérieur de la cavité pourraient

correspondre à la démolition des assises supérieures et/ou à des restes de hourdage. La cavité 5 était close en façade par une cloison en pan de bois selon les types d'empochements visibles. Seul le hourdage a été mis au jour sous la forme de petits fragments de grès. En outre, sur l'alignement d'une cloison de refend, un reste de bois décomposé, correspondant à un ancien poteau, a été mis au jour. Considérée comme l'accès principal au réseau de cavités située dans la cavité 9, l'ouverture la plus occidentale dont les empêchements et aménagements de grandes dimensions indiquent qu'ils servaient à l'insertion de puissants madriers, a été dégagée. Des fragments de chêne, se trouvaient au fond des creusements au niveau du seuil. Trop décomposés, ils n'ont pu faire l'objet d'une datation par dendrochronologie (expertise Christelle Belingard). À l'opposé, du côté oriental, l'accès au site par la cavité 1 a pu être en partie précisé par un petit sondage. Trois marches profondes et peu hautes, ont été creusées dans une pente rocheuse qui permet la circulation entre la cavité et le haut du plateau. Le mobilier, essentiellement céramique mais aussi métallique est abondant. Pour les premières estimations, ils s'inscrivent dans la période médiévale (XIIIe-début XV^{e} siècle) pour le mobilier des cavités 9 et 7 tandis que les éléments typologiques des tessons de la cavité 5 paraissent plus tardifs (XVe siècle ?) mais l'analyse céramique reste à faire. L'hypothèse d'une occupation successive des cavités est soulevée et resterait à être étayée. La campagne de fouille à Mourajoux a permis d'une part de confirmer l'occupation médiévale du site et d'autre part de préciser son organisation et ses modes de construction. La poursuite des recherches se pose comme une évidence pour la connaissance de ce type d'habitat qui est loin d'être un phénomène marginal au Moyen Âge dans la région de Brive.

Liboutet Marion

Moyen Âge,
Époque moderne

SAINT-GENIEZ-O-MERLE
Pont de la Maronne

Du mois de mars au mois de septembre 2022, le site du pont des Tours de Merle a fait l'objet d'une seconde campagne de suivi, après celle réalisée au cours de l'hiver 2018. Cette intervention s'est concentrée sur deux secteurs : la plateforme du pont, où plusieurs sols pavés avaient été mis au jour en 2018 et la zone située en contrebas du mur sud de la plateforme. C'est sur cette zone que les vestiges archéologiques furent les plus nombreux. Plusieurs maçonneries appartenant à un vaste logis adossé au pont ont notamment été mises au jour. De plan rectangulaire, le bâtiment mesurait environ 3,90 m x 6,20 m de côté dans-œuvre.



SAINT-GENIEZ-O-MERLE, Pont de la Maronne - Maçonneries au sud de la plateforme du pont (cl. D. Paloumbas-Odile)



SAINT-GENIEZ-O-MERLE, Pont de la Maronne - Niveaux dans la salle basse (cl. D. Paloumbas-Odile)

Un sondage profond réalisé à l'intérieur de la salle basse de l'édifice a permis de déceler au moins deux états chronologiques : le bas Moyen Âge, matérialisé par des couches rubéfiées et charbonneuses, et le début de l'Époque moderne, période au cours de laquelle les niveaux de circulation bas médiévaux ont été surhaussés et remplacés par un sol pavé, peut-être un sol d'étable. Ce suivi a aussi été l'occasion de mieux cerner les causes des désordres qui ont entraîné l'éboulement du mur sud de la plateforme, dépourvu de fondation.

Paloumbas-Odile Dimitri

SAINT-PRIVAT
Place du Foirail

Un diagnostic archéologique a été prescrit en amont d'un projet d'aménagement de l'ensemble de la place du Foirail à Saint-Privat (7000 m²), avec construction d'une halle, création d'une fontaine et plantations d'arbres. Saint-Privat a été identifié à Betugum, mentionné au IX^e siècle. Le village compte des maisons anciennes autour d'une église du XIII^e siècle. Le Foirail, très proche du noyau ancien, était susceptible de livrer des traces d'enceinte ou des habitats périphériques.

Le diagnostic archéologique a mis au jour une séquence sédimentaire qui nous informe sur la topographie ancienne plus marquée du secteur, disparue sous des niveaux de labours, puis l'occupation récente liée au foirail et à la place actuelle.

Lagorsse Katia

SAINT-YBARD
Route de l'Étang Vieux

Le diagnostic archéologique mené à l'ouest du bourg de Saint-Ybard (Corrèze) sur le futur tracé de la nouvelle voie « Route de l'étang Vieux » n'a pas révélé d'indice archéologique. Il n'a pas permis, non plus, de confirmer l'hypothèse de structures fossoyées en relation avec le site castral. Sur l'emprise de 3 000 m², les sept tranchées réalisées ont permis d'explorer 10,17 % de la surface réelle prescrite, soit 386 m². Situé à l'extrémité sud d'un petit plateau, le terrain occupe un versant dont la pente varie. Elle s'accentue en particulier au sud-ouest de l'emprise sur le versant nord du ruisseau de Leyrat. Au centre de l'emprise, où la pente est moins forte, on a pu constater une épaisse couche de colluvions, d'1,85 m d'épaisseur au maximum. Elle n'a malheureusement pas livré de mobilier remobilisé.

Le seul élément anthropique relevé est un fossé de 60 cm de large et 15 cm de profondeur. Orienté nord-ouest/sud-est, il apparaît à 1,45 m de profondeur sous des colluvions. Son comblement homogène est composé de sédiments limono-sableux brun gris contenant quelques fragments de charbons de bois. L'absence de mobilier ne permet pas une attribution chronologique.

Roncier Catherine

Moyen Âge,
Époque moderne

SÉGUR-LE-CHÂTEAU
Château

Durant l'été 2022, le *castrum* de Ségur a fait l'objet d'une troisième campagne de fouille programmée, après celles de 2020 et 2021. Centrée sur l'enclos nobiliaire, cette opération de quatre semaines a révélé une fois de plus la richesse du sous-sol du château. Deux tronçons de murs appartenant à une strate vraisemblablement ancienne (IX^e-XI^e siècles ?) ont ainsi été découverts, certes en mauvais état, au nord de l'enclos. Cependant, l'essentiel des structures bâties semble dater des XII^e-XIII^e siècles. C'est notamment le cas du mur d'enceinte taluté du front nord-ouest : flanqué de deux tourelles-contreforts en fer à cheval, ce mur d'environ 2 m de large n'était jusque-là connu que par un plan moderne. Le logis-tour contreforté qui jouxte l'actuelle entrée de l'enclos semble contemporain de cette enceinte. Contrairement à ce que nous pensions, le plan du bâtiment n'est pas carré mais rectangulaire (5,30 m x 7,50 m de côtés dans-œuvre). Le pavillon dit « de la Reine » serait également une construction des XII^e-XIII^e siècles, toutefois très largement remaniée à la fin du Moyen Âge. La découverte d'une cheminée à foyer curviligne dans le mur gouttereau nord de l'édifice confirme l'ancienneté du logis.

Un des objectifs de cette fouille était aussi de vérifier l'hypothèse d'un fossé devant l'entrée de l'enclos vicomtal, hypothèse suggérée par les deux rainures de flèches visibles sur la porte dudit enclos. Le fossé a bien été trouvé : entièrement creusé dans le substrat, l'ouvrage présentait à l'ouverture un plan grossièrement ovalaire matérialisé par des parois quasi-verticales et un fond plat. Son grand côté (dans le sens est-ouest) atteignait environ 7,30 m. La fouille a permis de voir que ce fossé avait été colmaté, sans doute au XVII^e siècle, par un imposant escalier à double montée convergente qui pourrait avoir été commandité par Jacques-François de Hautefort. Les deux sols pavés exhumés l'un près du



SÉGUR-LE-CHÂTEAU, Château - Mur d'enceinte du front nord-ouest (cl. D. Paloumbas-Odile)

pavillon de la Reine, l'autre entre le mur d'enceinte taluté et le logis-tour contreforté, au nord de l'enclos, paraissent eux aussi avoir été bâtis au cours de l'Époque moderne. Avant même les résultats des études spécialisées, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que la fouille de 2022 est positive : le nombre de structures découvertes est important et les différents vestiges, inédits pour certains (la cheminée à foyer curviligne, l'escalier du fossé, les murs possiblement antérieurs au XII^{e} siècle…), témoignent du bon degré de conservation général des restes archéologiques de l'enclos nobiliaire.

Paloumbas-Odile Dimitri



SÉGUR-LE-CHÂTEAU, Château - Cheminée à foyer curviligne (cl. D. Paloumbas-Odile)



SÉGUR-LE-CHÂTEAU, Château - Vue d'ensemble de l'opération en 2022 (cl. D. Paloumbas-Odile)

SERVIÈRES-LE-CHÂTEAU
Prospection

Entièrement inscrite dans la partie Nord de la Xaintrie comprise à l'Est de la Dordogne et au Nord de la Maronne, la commune de Servières-le-Château s'étire sur le plateau. Elle présente des pentes occidentales sur les berges de la Dordogne et son territoire franchit même la rivière côté rive droite, ce qui correspond au contrôle de son passage sans doute maîtrisé à partir de l'implantation du prieuré de Glény au X^{e} siècle. L'histoire de Servières-le-Château se confond d'ailleurs avec celle du transfert de la paroisse, initialement implantée à Glény. La plupart des habitants résidant au bourg et dans des villages, tous situés sur le plateau, se lassèrent de suivre le chemin d'accès à Glény. Ces paroissiens étant en nombre plus important, le transfert de paroisse est décidé au profit de Servières à partir du XVII^{e} siècle.

Servières reste marquée par la présence prégnante de son château. Le supérieur de l'abbaye d'Aurillac concède au vicomte de Turenne des manses en échange d'un hommage. Dès 1265 le vicomte de Turenne fait hommage de Servières à l'abbaye. En 1738, le vicomte de Turenne, ruiné, vend la vicomté à la couronne et la famille de Noailles devient seigneur de Servières. A la Révolution, le château est confisqué par la Nation et vendu comme bien national. Puis M. Capitaine fonde dès 1804 le petit séminaire qu'il donne au diocèse en 1824. Il accueille en 1822 près de 300 élèves. Au moment de la séparation de l'Église et de l'État, en 1905, le château devient propriété du département et sert de prison à des prisonniers de guerre allemands pendant la Grande Guerre. Un très grave incendie s'y déclare en 1917. Reconstruit, l'édifice est dédié à un préventorium après-guerre, puis à un Établissement Public Départemental Autonome.

La commune de Servières-le-Château garde sa prépondérance après la Révolution, en étant désignée



SERVIÈRES-LE-CHÂTEAU - Vue de Glény (de gauche à droite) : moulin, maison des prieurs, église

chef-lieu cantonal en 1790. Mais en 1864, Servières perd son titre en faveur de Saint-Privat, plus central. Servières ne conserve dès lors que son titre de doyenné ecclésiastique.

Les sources archivistiques et bibliographiques ont été confrontées aux recherches de terrain et à des enquêtes orales lorsque ces dernières se sont avérées possibles. Au total, un nombre de 60 sites ont été positionnés, incluant des entités déjà connues ainsi que des sites nouvellement précisés. Ces sites se décomposent en 6 entités appartenant à la préhistoire et à la protohistoire, 23 se rapportant au Moyen Âge et à l'époque moderne, ainsi que 7 moulins, 12 croix, 9 sites se référant à des chemins, 1 fontaine et deux sites indéterminés. Toutefois aucun site d'époque gallo-romaine n'a été révélé. En définitive, le regard nouveau porté par la prospection de 2022 permet de bénéficier d'un ensemble cohérent de sites, même si des vestiges restent à découvrir pour amener des précisions plus marquées.

Pesteil Frédéric

USSAC
Route du Clou, la Mouillade

Le diagnostic au lieu-dit La Mouillade sur la commune d'Ussac a permis la réalisation d'une longue tranchée continue. Le substrat géologique a été atteint une seule fois, au-delà de 3 mètres de profondeur. Le sondage réalisé totalise un peu plus de 218 m^2 sur une surface accessible de 4 055 m^2, soit 5,6 %.

Le sommet des terrains prospectés présente les traces d'un profond remaniement par les travaux aratoires. Aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour, y compris en position remaniée. Compte tenu de cette absence totale d'indices, l'intérêt principal de nos observations concerne l'étude géomorphologique des séquences anciennes abordées et leur articulation. Des contextes sédimentaires profonds pléistocènes cryoturbés (alluvions en partie basse, colluvions en partie haute) coiffent une ancienne terrasse du quaternaire, potentiellement attribuée à l'âge glaciaire du Riss.

Giraud Thierry

USSAC
Allée de Bellefond

Cette opération archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de lotissement sur la commune d'Ussac. Le diagnostic archéologique a été mené par l'Inrap du 8 au 9 novembre 2022.

Le projet se situe sur les plateaux d'Ussac à 228 m d'altitude, au nord de Brive. La surveillance attentive de ce secteur, particulièrement sensible archéologiquement, par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine ces dernières années, a justifié cette intervention de diagnostic, à proximité immédiate du vaste site préhistorique moustérien « Chez Pourré Chez Comte », occasion unique de vérifier le potentiel archéologique du plateau de la Pigeonnie du bassin de Brive.

Quinze tranchées ont été réalisées sur la totalité de l'emprise accessible, soit 7 % des 11 558 m² prescrits. Seules quelques pièces lithiques sur quartz et sur silex ont pu être découvertes au sein des différentes phases de colluvions, attestant la fréquentation des hommes du Paléolithique moyen, mais pas suffisantes pour attester une occupation pérenne.

L'intérêt de ce diagnostic est d'avoir permis une observation morpho-sédimentaire, notamment les différentes phases d'altérites des grès blancs du Trias des plateaux du bassin de Brive, mais aussi la présence de deux vallons bien incisés séparés par des interfluves du substrat gréseux à grains fins ou grossiers plus ou moins altéré, ou conglomérat, et des grès blancs du Trias.

La découverte d'un faible corpus de pièces lithiques confirme bien le fort potentiel du plateau d'Ussac au nord du bassin de Brive.

Defaye Sophie

USSAC
Rue Principale, avenue des Écoles

L'opération de diagnostic, réalisée par l'Inrap, a eu lieu les 3 et 4 mai 2022. L'emprise des travaux, localisée au croisement de la rue Principale et de la rue des Écoles sur la commune d'Ussac, présente une superficie de 4765 m².

Ce diagnostic n'a pas permis de mettre au jour une occupation archéologique nette. En effet, le recouvrement du substrat, lié à une activité humaine importante, est très récent.

Seuls subsistent deux fonds de fossé dont le creusement est identifié dans le substrat. En l'absence de mobilier archéologique, aucune datation ne peut être proposée.

Grigoletto Frédéric

VIGEOIS
Les Sagnes

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de plateforme logistique par la société Guydeham sur la commune de Vigeois en Corrèze. Celle-ci s'est déroulée sur une huitaine de jours, du 4 au 13 octobre 2022, sur une surface de 49 317 m^2. Le terrain concerné par le projet est délimité à l'ouest par un important axe routier que représente l'autoroute A20 Paris-Toulouse et à l'est par la départementale RD920, à quelques kilomètres à l'est de la commune de Vigeois, à une altitude moyenne de 425 m.

Le site se présente sous la forme d'un terrain enherbé avec une topographie mouvementée, notamment par la présence d'une grande dépression naturelle au nord et d'un replat au sud, en limite de parcelle boisée. Le secteur a connu une phase importante de remembrement avec le déboisement de la totalité des parcelles entre les années 1950 et les années 2000. Ce phénomène a entraîné des remaniements importants des sols avec l'enfouissement local de souches pouvant occasionner la destruction d'éventuels vestiges archéologiques, au sein d'un contexte sédimentaire d'arène de gneiss altéré favorable à l'implantation humaine, notamment sur la moitié sud du projet. Des indices de sites néolithiques pressentis et la proximité d'un habitat daté de l'âge du

Fer ont motivé les services de l'État pour prescrire cette opération sur la totalité du projet accessible. Seules deux structures fossoyées non datées ont pu être découvertes en limite sud boisée, insuffisantes pour envisager une occupation humaine structurée et pérenne.

Defaye Sophie

Moyen Âge

YSSANDON
Cimetière et église

Notice non parvenue.

Paloumbas-Odile Dimitri

N°					N°	P.
124087	Clergoux, Espagnac, Gimel-les-Cascades, Gumond, la Roche-Canillac, Saint-Martial-de-Gimel, Saint-Priest-de-Gimel	SOULIER Olivier	BEN	PRD	1	181
124144	Saint-Eloy-les-Tuileries, Saint-Julien-aux-Bois, Ségur-le-Château	VERNAT Thibault	BEN	PRD	2	181

CLERGOUX, ESPAGNAC, GIMEL-LES-CASCADES
Prospection diachronique

Notice non parvenue.

Soulier Olivier

Gallo-romain

SAINT-ELOY-LES-TUILERIES, SAINT-JULIEN-AUX-BOIS, SEGUR-LE-CHÂTEAU
Prospection diachronique

La villa du Boin est une importante villa qui fut découverte en 1970 sur la commune de Saint-Éloy-les-Tuileries. Robert Joudoux a alors réalisé des fouilles régulières, chaque année de 1974 à 1981, puis en 1984 et 1985. Les fouilles se sont surtout intéressées à la villa, mais peu sur le contexte de son implantation. Le but de cette prospection diachronique est de repérer les sites ou lieux historiques entourant cette habitation gallo-romaine. Ces prospections s'étendent sur 3 communes qui sont St-Éloy-Les-Tuileries, St-Julien-Le-Vendômois et Ségur-Le-Château.

Les résultats de la deuxième année de prospection sont encourageants. La prospection autour de la villa a permis de repérer de nombreuses carrières d'extraction. Ces excavations prennent la forme de grandes excavations ovalaires d'une longueur variant de 2 m a plus de 15 m avec une largeur de 5 à 7 m pour une profondeur visible de 1 m à 3m50. Elles se trouvent concentrées sur une zone distincte au nord. Une autre excavation sur une autre parcelle a été repérée avec une forme différente, rectangulaire. Sa longueur est d'environ 27 m pour entre 4 et 7 m de large. Malheureusement, aucun élément datant n'a pu être retrouvé dans toutes ses fosses qui servent de déchetterie sauvage pour la plupart.

Une ancienne voie a aussi été repérée grâce aux enquêtes orales. Elle apparaît sur les cartes d'état-major 1820-1866. C'est une voie en partie détruite par les remembrements et les nouveaux découpages de parcelle. Elle rejoignait les lieux-dits de La Fouille, La Forêt, St Julien-Le-Vendômois. Les extrémités de la chaussée sont bien conservées. Bordée par de grands arbres, elle présente un empierrement permettent une circulation aisée avec peu de dénivelés sur toute la longueur de son tracé.

Les parcelles prospectées autour de la villa romaine n'ont pas montré de résultats probants. Seule une parcelle vers le lieu-dit de Besse a révélé des traces d'occupations (céramique, monnaie...), mais non datées à ce jour.

À Saint Julien-Le-Vendômois, une parcelle a révélé sur les photos aériennes une anomalie rectangulaire de 66 m par 52 m. Mais la prospection pédestre n'a pas permis d'obtenir plus d'information jusqu'ici.

Vernat Thibaut

NOUVELLE-AQUITAINE
CREUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain **2022**



- ▲ diagnostics
- ■ fouilles préventives/suivis
- ⊡ fouilles programmées/sondages
- ⊙ prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR

0 10 20 km

N°						N°	P.
124041	Ahun	Le Cherche Nid	PASQUEL Maxime	INRAP	OPD	1	184
124092	Ahun	Route du Moutier	RIVASSOUX Mathieu	INRAP	OPD	2	184
124093	Blessac	De Mazeau	RIVASSOUX Mathieu	INRAP	OPD	3	185
123937	Bussière-Nouvelle	Le Bourg	BOUQUIN Denis	COL	FPR	4	185
124106	Crozant	Place Chopeline	LAGORSSE Katia	INRAP	OPD	5	186
124105	Crozant	Place de l'ancien presbytère	LAGORSSE Katia	INRAP	OPD	6	188
124104	Evaux les Bains	Les Thermes	METENIER Frédéric	INRAP	FPR	7	189
124162	Flayat	Lépinas	ROGER Jacques	MC	DOC	8	192
124153	Guéret	4 place Louis Lacrocq	GILLIN Sylvain	INRAP	OPD	9	193
124112	Guéret	Les Bouèges	BEAUSOLEIL Jean-Michel	BEN	PRD	10	193
124001	La Souterraine	Bridiers	BARET Florian	UNIV	FPR	11	194
124148	La Souterraine	Rue Albert Chaput	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	12	197
124131	Saint-Julien-la-Genête	Le Bourgnonet	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	13	197
124109	Saint-Oradoux-de-Chirouze	Les Mottes	DE POORTER Lou	DOC	SD	14	197
124145	Saint-Yrieix-la-Montagne	Place Saint Blaise	LAGORSSE Katia	INRAP	OPD	15	198

Gallo-romain, périodes récentes — *Moyen Âge,*

AHUN
Le Cherche Nid

Le diagnostic archéologique réalisé sur la parcelle AD0562 de la commune d'Ahun (anciennement AD0392), a constaté l'absence de préservation stratigraphique dans le recouvrement sédimentaire du rocher. La couverture sédimentaire du sol holocène a disparu, suite à une ou plusieurs troncatures anthropiques (mise à nu du rocher à la manière d'un glacis). Toutefois, des éléments matériels notamment antique sont présents dans les strates actuelles, mais en position secondaire. Si l'on ne peut exclure la possibilité de petits lambeaux de sols conservés, il semble que l'ensemble de la parcelle soit particulièrement impacté par ces remaniements du recouvrement de surface.

Dans les 5 sondages réalisés, totalisant une ouverture de 116,14 m², 3 structures fossoyées ont été détectées, avec un fond de petit fossé antique (F2.1) orienté nord-ouest/sud-est, une probable fosse-carrière de la période moderne (F5.1), et la partie orientale d'un large fossé interprété comme l'un des tracés de fortifications associées à la limite de la ville médiévale d'Ahun (F5.2). Dans les comblements de ces structures, se retrouvent des lots de mobiliers céramiques associant des éléments résiduels protohistoriques et surtout antiques, avec des fragments des périodes médiévales, modernes et contemporaines (sauf pour F2.1). Dans le fossé F5.2, un nombre important de chevilles osseuses de bovidés a aussi été collecté laissant penser à des activités artisanales bien spécifiques pratiquées dans ce bourg, en lien avec les ressources issues du bétail élevé dans les campagnes environnantes.

Pasquel Maxime

Époque moderne, Époque contemporaine

AHUN
Route du Moutier

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé à Ahun, route du Moutier, fait suite à l'arrêté de prescription n°75-2021-1236 du Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine émis en raison d'un projet d'aménagement d'une maison intergénérationnelle. Ce projet impacte la parcelle D563p, située dans un secteur sensible, à la limite occidentale du vicus antique d'Acitodunum et au nord du bourg médiéval.

Afin d'évaluer le potentiel archéologique de la parcelle, dix-sept sondages ont été réalisés (10,04 % de la parcelle de 7 748 m2).

Huit colonnes stratigraphiques ont permis d'observer un recouvrement pédologique constitué d'une couverture de terre végétale conséquente (pouvant être mis en lien avec la pratique du maraîchage sur la parcelle), d'un possible niveau de remblai sous-jacent (mis en place à la fin de l'époque moderne ou au début de la période contemporaine), de niveaux inférieurs particulièrement anthropisés (labours anciens ?) et d'un substratum correspondant à un niveau d'arène granitique. Ce dernier niveau a été atteint dans tous les sondages à une profondeur variant entre 0,40 et 2,30 m.

Mis au jour sous le niveau de remblai, trois grands fossés modernes (XV^{e} au XVII^{e} siècles), d'une dizaine de mètres de large pour une profondeur maximale observée de 1,62 m, se succèdent. Ces fossés proviennent

probablement du bourg où ils devaient servir d'exutoire aux eaux collectées dans les fossés d'enceinte. Découverts en partie sud-ouest de l'emprise, deux tronçons de fondations de murs semblent correspondre à une ancienne limite parcellaire, visible sur le cadastre de 1841. Enfin, de nombreux fossés ayant livré un lot de céramiques hétérogène datées du XV^e^ au XIX^e^ siècles, constituent un réseau fossoyé dense. Ces fossés servaient probablement de limites parcellaires aux jardins potagers du XIX^e^ et XX^e^ siècles dont certains sont encore visibles sur la parcelle.

Le diagnostic a ainsi pu mettre au jour des vestiges modernes (fossés collectant les eaux du bourg) et contemporains (ceinture maraichère) liés à la proximité du bourg d'Ahun. Malgré la proximité du bourg médiéval et du vicus d'Acitodunum, aucun vestige médiéval ou antique n'a été découvert.

Rivassoux Matthieu

BLESSAC
De Mazeau

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé à Blessac, lieu-dit de Mazeau, fait suite à l'arrêté de prescription n°75-2021-1164 du Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Cet arrêté a été émis en raison d'un projet d'aménagement d'une antenne relais à proximité du château de la Borne.

Afin d'évaluer le potentiel archéologique de la parcelle AY 24, impactée par le projet d'aménagement, seize sondages ont été réalisés. En raison de contraintes physiques, seuls 10 583 m^2 sur les 12 650 m² prescrits ont pu être diagnostiqués. La surface ouverte cumulée est de 875,66 m^2 (8,2 %).

La parcelle, pré enherbé, présente une pente légère et irrégulière vers le nord. Treize colonnes stratigraphiques ont permis d'observer un recouvrement pédologique constitué d'une couverture de terre végétale peu anthropisée, de deux niveaux de colluvions stérile en mobilier archéologique et d'un substratum correspondant à un niveau d'arène granitique. Ce dernier niveau a été atteint dans tous les sondages à une profondeur variant entre 0,20 m, en haut de pente, et 1,10 m, en bas de pente.

Seul un creusement non daté pourrait être anthropique (fosse oblongue ou tronçon de fossé), bien que l'hypothèse d'une anomalie naturelle ne soit pas à négliger. Par conséquent, malgré la proximité du château de la Borne, aucun vestige ne permet d'attester de la présence d'une occupation ancienne sur la parcelle.

Rivassoux Matthieu

Époque contemporaine

BUSSIÈRE-NOUVELLE
Le Bourg

Dans le cadre du réaménagement des abords de l'église de Bussière-Nouvelle, le diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en 2019 a permis d'identifier plusieurs sépultures du cimetière paroissial attenant à l'église. La tranchée 3 a livré 2 inhumations qui se superposent stratigraphiquement l'une à l'autre. La sépulture F42 (la plus récente) concernant un sujet de sexe féminin a été fouillée dans le cadre du diagnostic. L'inhumation F41 est un sarcophage en plomb qui a été prélevé, mais n'a pas pu être étudié dans le cadre du diagnostic. L'étude a été effectuée dans le cadre d'une opération programmée.

La sépulture F42 a été réalisée pour un homme plutôt âgé, souffrant de nombreuses lésions arthrosiques primaires, de microtraumatismes aux membres inférieurs. Le sujet est vraisemblablement décédé consécutivement à un choc violent au niveau de la hanche gauche qui a provoqué de multiples fractures au bassin. Le défunt est inhumé sur le dos, les mains jointes en avant du bassin et les membres inférieurs en extension. Il est habillé d'une chemise, d'un complet (pantalon, gilet, veste), d'une paire de chaussures en cuir et d'un callot sur la tête. Un oreiller est installé en arrière de la tête osseuse, un missel « paroissien » est déposé sous la veste de l'individu (au niveau du cœur) et les mains sont jointes, un chapelet autour de celles-ci.

Le sujet est inhumé dans un premier temps dans un cercueil en bois. Puis, tardivement dans le processus de décomposition, le cercueil est exhumé et installé dans un sarcophage en plomb qui est ensuite déposé dans un contenant en bois scellé par deux bandes en fer vissées au niveau du couvercle. Ces modalités d'inhumation sont caractéristiques des pratiques mises en œuvre dans le cadre du rapatriement d'un défunt décédé hors de la commune de Bussière-Nouvelle. Les quelques



BUSSIÈRE-NOUVELLE - Le Bourg - Photogrammétrie de la sépulture au moment de l'ouverture du cercueil (D. Bouquin)

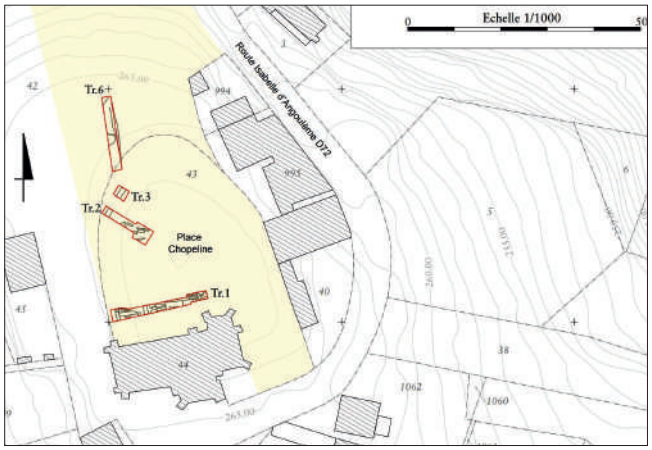
éléments chronologiques à disposition permettent de situer le décès et l'inhumation à Bussière-Nouvelle entre 1840 et 1895. Les premières recherches archivistiques (registres paroissiaux, délibérations municipales) n'ont pas permis de retrouver l'identité du défunt. Cet exemple est d'autant plus intéressant qu'il permet un regard archéothanatologique sur les pratiques funéraires mises en œuvre au XIX^{e} siècle, mais offre également l'opportunité de pouvoir apporter des éléments novateurs sur la restitution des pratiques funéraires en archéologie.

Bouquin Denis

Haut Moyen Âge,
Moyen Âge

CROZANT
Place Chopeline

La demande préalable de travaux sur la place Chopeline par la commune de Crozant déclenche la prescription du diagnostic archéologique. Ces travaux peuvent affecter les vestiges présents dans ce secteur du bourg et ce dès le haut Moyen Âge. La place Chopeline, située à l'extrémité nord du bourg, offre un point de vue remarquable vers le nord sur le château de Crozant et le paysage marqué par les vallées de la Creuse et de la Sédelle. En effet, la place surplombe le château. Elle présente une forme ovale qui retient l'attention, d'autant qu'elle est entourée d'un chemin délimitant une zone à profil bombé avec en son centre et au plus haut le monument aux morts érigé en 1921. La place est bordée au sud par l'église paroissiale Saint-Étienne, dont nous ne connaissons pas la date de fondation. L'église conserve des éléments architecturaux de la période romane. Trois baies bouchées en partie haute dans le mur gouttereau nord laissent néanmoins supposer une antériorité.



CROZANT - Plan des sondages (O. Onézime)

Les quatre sondages ouverts sur l'espace disponible s'adaptent aux contraintes (réseaux, monument aux morts, arbres). Trois sondages prennent place sur la zone en herbe de la place en se répartissant sur la partie ouest. La présence de plusieurs réseaux dans le chemin ne permet pas d'ouvrir un sondage sur ce chemin. Le sondage 6, orienté nord-sud, aborde la pointe nord. En raison de la densité des découvertes faites dans les sondages 1 et 2, le Service régional de l'archéologie nous a demandé de nous concentrer sur l'étude de celles-ci.



CROZANT - Place Chopeline - Mur en petit appareil (cl. K. Lagorsse)



CROZANT - Place Chopeline - Aménagement céphalique dans le sarcophage SP1.11 (cl. B. Kirschenbilder)

La riche occupation vue sur la place Chopeline s'étend sur une période longue dès le haut Moyen Âge. Les principales structures archéologiques découvertes se présentent sous la forme de maçonneries et de sépultures de différents types. La puissance stratigraphique a une épaisseur de 0,50 m à 1 m. Le substrat, rocher granitique, apparaît en plusieurs points dans chaque sondage. Les altitudes cohérentes du rocher, ainsi que le niveau de nivellement vu dans les sondages 1, 2 et 3, permettent de dire que le profil bombé de la place Chopeline résulte de son occupation passée et non d'une forme topographique naturelle.

Un mur en petit appareil, orienté ouest-est dans le sondage 1, renvoie à une datation précoce. Une tombe sous dalles peut être associée à cette phase, tout comme des exemplaires de sarcophage. Les cuves monolithiques en granit appartiennent à une typologie datée entre le VI^e^ et le VIII^e^ siècles (Roger 2015). Le mobilier céramique daté du VI^e^ siècle et la présence de mobilier de la période antique collectés dans les couches multiplient les indices d'une occupation antérieure à la période médiévale.

À cette occupation plus ancienne succède une importante nécropole, vue dans les sondages 1 et 2 : le cimetière paroissial associé à l'église Saint-Étienne. Le cimetière se compose de tombes sous dalles, de tombes en matériaux périssables en pleine terre pour certaines dont les sujets se trouvent dans des enveloppes souples ou coffrages en matière périssable et de sarcophages en remploi. Toutes les sépultures sont orientées ouest-est. Elles présentent un bon état de conservation (la structure funéraire et le squelette). Le défunt est déposé sur le dos avec la tête à l'ouest, aucun mobilier n'est associé. Les deux sexes sont représentés, tout comme des sujets immatures et adultes. Elles apparaissent entre -0,50 et -0,90 m. Ce cimetière paroissial se développe durant la période du Moyen Âge central. En effet les datations 14C faites sur les restes osseux des trois squelettes fouillés montrent que les dépôts se répartissent entre le X^e^ et le XIII^e^ siècle. Aucune tombe plus récente n'a été repérée au sein des sondages du diagnostic, ce qui pose la question de la gestion du cimetière. Un arrêt des inhumations qui bénéficie à un autre lieu d'inhumations ou un autre secteur privilégié sur la place Chopeline ? Le cimetière actuel, à l'extrémité sud du bourg, est connu dès le XVII^e^ siècle dans les registres paroissiaux par la mention le « grand cimetière », mais au même moment figure également le « petit cimetière », ce qui laisse penser que les deux cimetières cohabitent entre le XIII^e^ siècle et le XVII^e^ siècle.

Pour autant le cimetière place Chopeline est maintenu même avec la mise en place d'un ensemble bâti dans la partie ouest de la place, le prieuré. Au cours de la période moderne le grand cimetière prend le pas sur le cimetière de la place Chopeline. La zone construite s'agrandit. Un mur de clôture prend place sur tout le pourtour ouest de la place. Ce mur souligne la forme ovale de la place, forme ancienne héritée d'une première limite non vue et qui perdure dans le temps.

Au début du XX^e^ siècle la construction du monument aux morts au milieu de la place acte l'abandon de la zone. Trois sarcophages sont découverts au cours des travaux de terrassement. Un nivellement partiel de l'espace suit ces travaux, les déblais sont rejetés sur



CROZANT - Place Chopeline - Photogrammétrie de la tranchée 1 (O. Onézime)

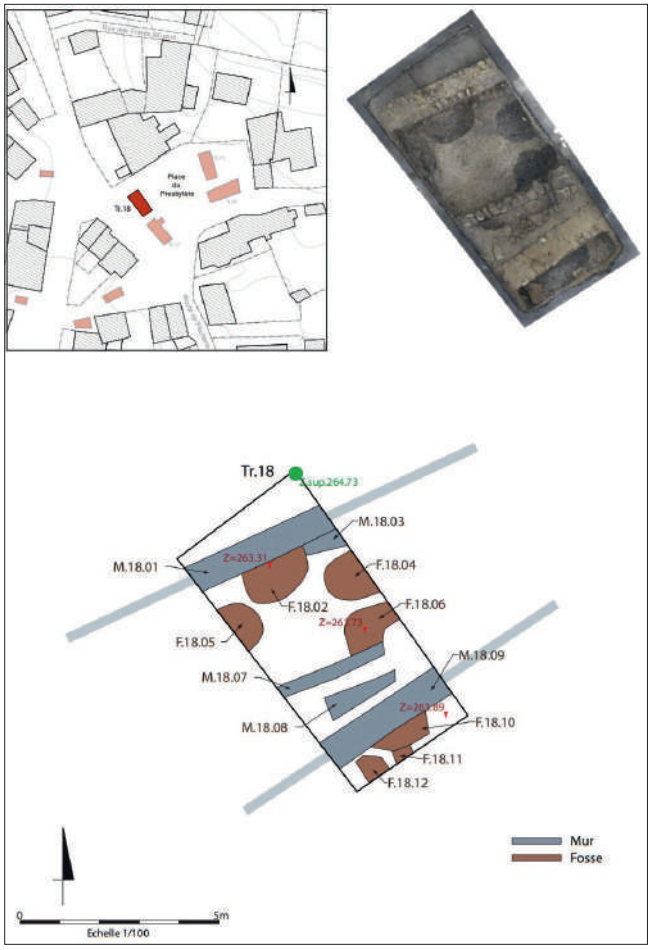
place. Les sépultures du cimetière place Chopeline ne font pas l'objet d'un transfert vers le grand cimetière.

Le diagnostic archéologique montre l'ancienneté de la fondation de Crozant avec les indices d'une occupation dès le haut Moyen Âge. La vocation funéraire du lieu liée à la présence de l'église Saint-Étienne, avec le cimetière paroissial, se poursuit durant toute la période médiévale et perdure jusqu'à la période moderne même si les inhumations diminuent, au profit du grand cimetière à la sortie sud du bourg. L'histoire de la place Chopeline révèle celle de la paroisse de Crozant, et leur évolution conjointe.

Lagorsse Katia

Moyen Âge,
Époque moderne

CROZANT
Place de l'ancien presbytère



CROZANT - Place de l'ancien presbytère
Plan et photogrammétrie de la tranchée 18 (O. Onésime)

La prescription du diagnostic archéologique fait suite à une demande anticipée pour le réaménagement de la place de l'ancien presbytère et des rues adjacentes dans le village de Crozant. Les travaux envisagés par la commune risquent d'affecter des vestiges conservés de la période du haut Moyen Âge et de la période médiévale.

Crozant est particulièrement connu pour son château qui se développe sur la partie nord d'un éperon. Il prend place dans un méandre de la rivière la Creuse et la surplombe. La morphologie en amande et étirée du bourg hérite d'une topographie marquée par les vallées étroites et encaissées des rivières de la Sédelle à l'ouest et de la Creuse au nord et à l'est.

Au total 13 sondages se répartissent sur la surface prescrite : 4 sondages sur la place de l'ancien presbytère et 9 dans les rues adjacentes. Les contraintes liées à un environnement urbanisé (voies de circulation, réseaux enfouis) imposent le choix de l'implantation des sondages tout comme la surface d'ouverture. La lecture de la séquence stratigraphique mise au jour se retrouve très limitée voire tronquée pour certains d'entre eux.

Les sondages dans les rues du bourg subissent le plus cette lecture partielle de la stratigraphie ou de la reconnaissance de structures archéologiques. Les réseaux récents connus mais aussi des réseaux plus anciens conservés perturbent fortement la conservation



CROZANT - Place de l'ancien presbytère - Murs et silos (clichés K. Lagorsse)

d'éventuels éléments anciens. Les logs enregistrés montrent une séquence de remblaiement pour la mise en place des niveaux de rues actuelles. L'épaisseur du recouvrement varie entre 0,40 m et 1 m. Un niveau de paléosol est conservé sur le sommet des sols polygonaux. La question de la fermeture de l'éperon au sud reste en suspens.

L'occupation se révèle dense au sein des sondages ouverts place de l'ancien presbytère. Elle se caractérise par une série de structures en creux et des bâtiments en dur. Une maçonnerie et un creusement linéaire sont les indices d'une occupation antérieure au XIe siècle. Une nouvelle série de creusements de type fosses dépotoirs se développe au cours de la période médiévale, pour ensuite disparaître à la fin du Moyen Âge sous un ensemble bâti qui perdure jusqu'à une époque assez récente. Les bâtiments occupent l'espace ouest de la place et s'alignent sur la rue qui les longe. En fond de parcelle, en partie est de la place, apparaissent des niveaux de terre à jardin dont le dépôt se fait en deux temps avec le creusement de fosses dans le niveau le plus ancien datées par le mobilier céramique des XVe-XVIe siècles. Cet espace ouvert dédié au jardin est lié à l'utilisation des bâtiments : nous abordons un bâtiment sur rue avec jardin en fond de parcelle. Le nivellement pour la création de la place scelle le niveau d'abandon des bâtiments et des jardins.

Le diagnostic archéologique permet d'aborder la morphologie du bourg de Crozant avec un développement limité et une extension moindre plus au sud. L'organisation de son habitat est abordée avec la mise au jour de bâti sur la rue avec les jardins en fond de parcelle.

Lagorsse Katia

Gallo-romain

EVAUX-LES-BAINS
Les Thermes

Avec un nouveau projet de réhabilitation, la Société d'Économie Mixte de l'Établissement Thermal d'Évaux-les-Bains ambitionne d'achever la modernisation du centre de remise en forme du Grand Hôtel d'Évaux. Dans ce cadre, une extension se situe dans le monument thermal antique (parc. AL 144 et 52). Deux diagnostics archéologiques avaient été menés en 2017 (relative à un précédent projet de réaménagement) et 2021. Le projet n'étant pas compatible avec la préservation au titre des Monuments historiques (classé MH 1840), une fouille programmée a été mise en place pour disposer de toutes les données en vue de la révision du projet. La fouille archéologique concerne une superficie proche de 1110 m^2. Le dégagement des vestiges s'est déroulé entre le 23 mars et le 6 mai 2022, complétés par deux interventions ultérieures, après la destruction de bétons modernes et le dégagement du bassin oriental. En parallèle, un suivi de travaux s'est déroulé en juin 2022, concernant la pose d'un nouveau réseau d'assainissement en partie est du site. L'exercice se heurte toutefois à la disparition quasi-totale des stratigraphies antiques et des sols associés aux différentes constructions, à l'absence de mobilier permettant d'établir une chronologie, aux nombreuses destructions opérées jusqu'à une date récente et aux reprises modernes des maçonneries.

Découvert en 1831, fouillé entre les années 1830 et 1850, le monument antique était surtout connu par la synthèse du Dr Janicaud (1934), puis quelques informations recueillies en 1993 par J. Roger en amont de la construction du local technique à l'ouest. Ces recherches ne permettaient pas une réflexion approfondie sur l'évolution de ce monument en activité sur plusieurs périodes depuis l'Antiquité. Le Dr Janicaud attribuait aux thermes d'Évaux six piscines, dont cinq existent réellement et ont fait l'objet d'un état et de relevés précis dans le cadre de cette opération de fouille : à l'ouest, le bassin A, au centre les bassins rectangulaire B et circulaire C, à l'est le bassin D. Les thermes semblent implantés à l'époque augustéenne (attribution chronologique par analyses dendrochronologiques sur des bois recueillis en 1993), dans un vallon nord-sud creusé par le ruisseau des Bains, affluent de la Tardes, et sur les flancs duquel sourdent des eaux thermales.

L'exploitation de cette ressource au cours de la période antique a nécessité une modification importante de la topographie du vallon, par décaissement des parois et nivellement. L'édifice thermal s'inscrit dans un espace nivelé qui avoisine les 63,40 m entre les falaises artificiellement créées. Le profil du vallon reste en partie lisible au sud du site, où sont installées des propriétés privées. La partie centrale du vallon a été surcreusée afin d'accueillir les structures thermales et balnéaires, et atteindre les émergences hydrothermales. La contemporanéité des différents creusements n'est toutefois pas établie, et le terrain naturel est dérasé en partie ouest, tandis qu'il affleure au centre et à l'est.

Le mur nord de l'édifice thermal a été dégagé sur son entier développement. Arasé à des degrés divers en raison de réaménagements postérieurs à sa destruction, il présente, sur son parement sud une épaisse couche de mortier d'accroche contre lequel sont disposées des plaques de calcaire de champ, correspondant au



EVAUX-LES-BAINS - Les Thermes - Vue prise vers le nord, de gauche à droite: piscine D, bassins B et C, piscine A (emplacement du local technique).



EVAUX-LES-BAINS - Les Thermes - Bassin rectangulaire B pendant la fouille

premier état du bassin B. Au nord, un sol et plusieurs maçonneries successives confirment les observations de 2017 et 2021 : une pièce inédite de plan semi-circulaire se développe au-delà de ce que nous pensions être la limite septentrionale du monument, sous la forme d'une exèdre de près de 11 m de diamètre, dont l'entier développement ne peut plus être perçu en raison des constructions du XIX^{e} siècle. Le mur nord est partiellement détruit, à l'est, par la tranchée de réfection de l'égout principal et n'a pas été observé au nord du bassin D. Toutefois, le substrat présente un dérasement dans la prolongation du mur nord, ayant pu recevoir une maçonnerie dont témoigne un lambeau d'assise conservé sur une surface réduite. En revanche, une éventuelle façade monumentale au sud n'a pu être confirmée : il n'est pas possible, en l'état de déterminer si la maçonnerie antique est-ouest mise en évidence au sud est liée à cette façade monumentale, en raison d'une galerie technique est-ouest.

La fouille a permis de constater la conservation complète du fond antique du bassin rectangulaire central (B) constitué de grandes dalles de calcaire. Dans un premier état, les extrémités est et ouest présentent des alcôves hémicirculaires, dont les parois sont ornées de placage de calcaire sur mortier de tuileau ; dans un second état, les alcôves sont écrêtées pour être remplacées par des emmarchements et la paroi nord est recouverte d'un béton compact et étanche à matrice blanche incrusté de morceaux de terre cuite. L'aqueduc de vidange, installé dans une tranchée creusée dans les formations naturelles de gneiss, est couvert de blocs en grand appareil de granite.

Après destruction des bords de la piscine contemporaine à l'est, le bassin oriental antique (D) est retrouvé en partie conservé : sur le fond, des négatifs correspondent à l'arrachage de dalles dans une chape de mortier rose, elle-même sur une dalle de béton de tuileau rouge. Le bassin D est installé dans un vaste décaissement des formations naturelles. La partie nord paraît détruite, le fond du bassin étant perturbé par un creusement qu'il n'a pas été possible de fouiller, tandis que l'extrémité sud conserve quelques éléments maçonnés. En partie sud-ouest, un escalier orné de dalles de calcaire confirme la communication entre ce bassin et un espace dont le sol est conservé entre les bassins C et D. Si aucune maçonnerie ne semble conservée immédiatement au nord du bassin D, les autres côtés paraissent au moins partiellement conservés, notamment l'angle sud-est, la paroi sud et les abords de l'escalier ouest. Le bassin D paraît avoir été doté au sud d'un escalier sur toute sa largeur (mentionné sur le plan du Dr Janicaud, mais détruit à l'époque contemporaine).

Au nord et au nord-est du bassin D, nos travaux ont mis en évidence au moins deux pièces inconnues. La première, délimitée par une maçonnerie dont le parement interne présente un tracé courbe, n'a été observée que sur une partie de son développement et semble destinée à recevoir les eaux de trop-plein du bassin D. La seconde pièce, à l'extrémité nord-est, est caractérisée par un sol partiellement conservé, et possède les vestiges d'un seuil dans l'angle nord-est.

En périphérie nord-est et nord-ouest du bassin circulaire, le retrait des bétons a révélé deux emmarchements de tracé courbe, desservant le bassin C depuis les espaces latéraux. L'escalier au nord-ouest a été muré dès l'époque antique, vraisemblablement au profit d'une nouvelle communication entre les différentes structures balnéaires.

La fouille dans le tiers occidental a mis en évidence la limite ouest de l'édifice thermal antique contre le terrain naturel recreusé. Dans la partie sud de ce secteur, un accès semble partiellement conservé. Les éléments observés permettent d'envisager une réfection antique avec le remploi d'au moins un bloc de grand appareil, un possible fragment d'entablement. Ces observations complètent les informations sur le bassin A obtenues en 1993 : la conservation partielle des maçonneries nord et ouest, ainsi que du fond en dalles de calcaire en partie récupérées. Le bassin A est construit après décaissement des formations naturelles, tout comme en partie est du site.

Le mur, en partie nord-ouest, est assurément de facture antique. De même, un massif de maçonnerie, dans l'angle sud-est, témoigne d'une construction dans le prolongement du mur nord, bien que sa largeur ne soit pas identique. Cette maçonnerie est interprétée comme le vestige d'une construction dont on ne conserve que le blocage interne et dont les parements ont été détruits ou récupérés. Les informations recueillies en partie nord s'avèrent, de manière générale, difficiles à interpréter en raison de l'exigüité de ce secteur et du caractère lacunaire des vestiges. La partie supérieure de la stratigraphie est caractérisée par des aménagements récents (remblai contemporain qui recouvre des aménagements maçonnés dont un aqueduc moderne ou contemporain). Ces maçonneries, ainsi qu'une large tranchée aux bords obliques destinée à installer le canal de vidange du bassin moderne, ont impacté les constructions antiques. Une maçonnerie nord-sud vue en 1993, aujourd'hui disparue, peut avoir limité l'espace entre le bassin A à l'ouest et les bassin B et C.

Ce secteur occidental livre également plusieurs maçonneries en lien avec les différents états de l'exèdre nord, que la fouille a permis de révéler. Bien qu'arasées, ces maçonneries répondent à celles de l'angle nord-est. L'étude de la succession des maçonneries indique que cette exèdre est mise en œuvre lors d'une phase d'agrandissement de l'édifice et qu'elle a elle-même connu plusieurs réfections internes.

Les réaménagements multiples, les destructions opérées pour l'activité thermale, la disparition d'une très grande partie des objets découverts au XIX^{e} siècle, l'absence de stratigraphie réduisent la réflexion sur



EVAUX-LES-BAINS, Les Thermes - Pièce en hémicycle

l'aspect général de l'édifice, les circulations à l'intérieur du bâtiment et en périphérie, ou les accès de l'édifice thermal antique. L'étude des données, encore en cours au moment de la rédaction de cette notice, prouvent que le site thermal antique d'Évaux-les-Bains est complexe, avec une succession de constructions entre la période augustéenne et le IIIe siècle de notre ère. Néanmoins, la fouille préalable au projet a apporté nombre d'éléments nouveaux et confirmé certaines hypothèses, ce qui permet d'avancer de manière plus sûre sur la restitution des thermes antiques d'Évaux. Elle a également fourni un état des lieux qui faisait défaut et mis au jour la profondeur conservée. On relève aussi la qualité de construction et de décoration des différents bassins, avec placages en calcaire et équipements associés, alcôves, escaliers... Le plan a été précisé : absence du bassin E figurant sur le plan du Dr Janicaud, pièce en exèdre au nord qui témoigne de l'extension de l'édifice, circulations par de nombreux escaliers. L'évolution de l'édifice et ses rénovations durant l'Antiquité sont mieux appréhendées.

La fouille a répondu aux objectifs attendus du cahier des charges et permis de revoir le projet. En effet, aujourd'hui, l'extension s'appuie sur le mur antique nord : elle reprend et formalise les axes de l'édifice gallo-romain, tandis que la piscine B, matérialisée au sol, pourra être redécouverte lors de travaux ultérieurs.

Méténier Frédéric

Gallo-romain

FLAYAT
Lépinas

Dans le cadre de travaux d'enfouissement de réseaux menés par le Syndicat départemental d'électrification de la Creuse, le projet croisait le tracé de la voie Lyon-Saintes, par Clermont et Ahun, près de Lépinas, à Flayat. Le tracé de la voie, bien repéré à Giat/Voingt (Fines), avait été défini dans ce secteur creusois à partir d'indices relevés en prospection, notamment par Pierre Ganne en 1994. Les sondages ont malheureusement été négatifs, infirmant le tracé présumé, malgré les indices d'occupation antique alentour. Cette opération relance les recherches sur le tracé précis d'une voie antique que les tronçons connus situent nécessairement dans ce secteur.

Roger Jacques

Moyen Âge,
Époque moderne

GUÉRET
4 place Louis Lacrocq

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, s'est déroulée place Louis Lacrocq à l'ouest de l'hôtel des Moneyroux à Guéret dans la Creuse. Elle a été prescrite en amont d'un projet de rampe d'accès pour les handicapés (accès PMR) au bâtiment du conseil départemental de la Creuse.

La parcelle, d'un peu plus de 30 mètres de long d'est en ouest, est très exiguë avec 6 à 12 mètres de largeur seulement selon les endroits. Certaines parties n'étaient pas accessibles. Cinq sondages seulement ont pu être mis en œuvre et ont ainsi permis une ouverture de 13,5 % de cette parcelle régulièrement entrecoupée de réseaux. Les sondages 1 et 4, très réduits à cause de contraintes techniques et physiques, auraient mérité d'être agrandis afin de pouvoir investiguer plus amplement.

Le sondage 2 a permis la découverte d'un mur, non fondé, orienté Nord-Sud mais ne se rattachant à rien de connu. Une grande différence de comblement de part et d'autre du mur est à noter.

Le sondage 3 a livré de nombreux éléments de construction : caniveau (?), calade et mur associé. Ce dernier pourrait former un bâtiment avec toiture en tuiles et calade (intérieure ou extérieure ?), mais ni ses dimensions ni même son orientation ont pu être appréhendées. Il apparaît cependant peu probable qu'il soit en lien avec le bâtiment actuel. L'ensemble n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien, et pourrait donc être plus ancien (avant le XVIII^{e} siècle). La céramique mise au jour permet cependant de dater l'abandon de l'ensemble vers le XVIII^{e} siècle.

Le sondage 5 a permis d'observer un mur Nord - Sud qui pourrait correspondre au mur oriental d'un bâtiment présent sur le cadastre napoléonien. Il faut noter que le mur coupe un niveau d'abandon attribué au Moyen Âge sur lequel on a circulé, laissant ainsi entrevoir une occupation antérieure à ce bâtiment, voire une occupation précoce des X^{e}-XII^{e} siècle d'après les restes céramiques.

Enfin, nous n'avons pas pu accéder au sous-sol de l'ancienne tour d'angle figurant sur le cadastre napoléonien. L'ensemble des vestiges apparaissant à moins de 0,20 m de la terre végétale, de plus amples recherches permettraient assurément de retrouver des traces de cette tour.

Guillin Sylvain

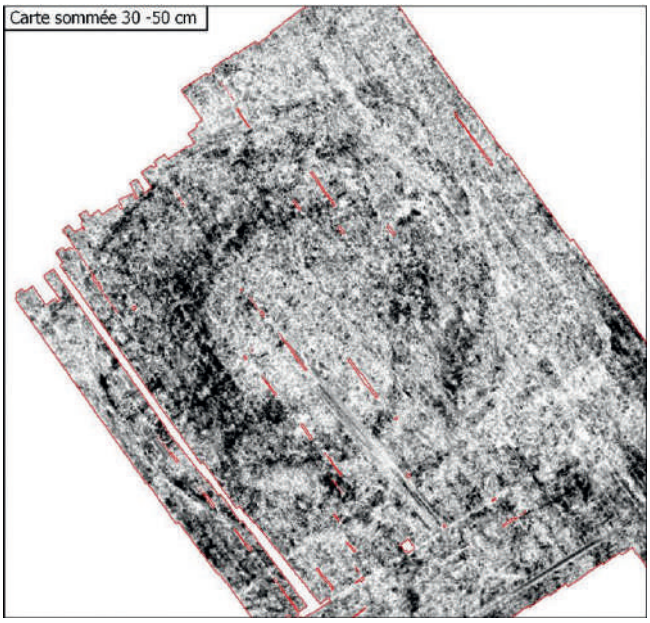
Âge du Fer

GUÉRET
Les Bouèges

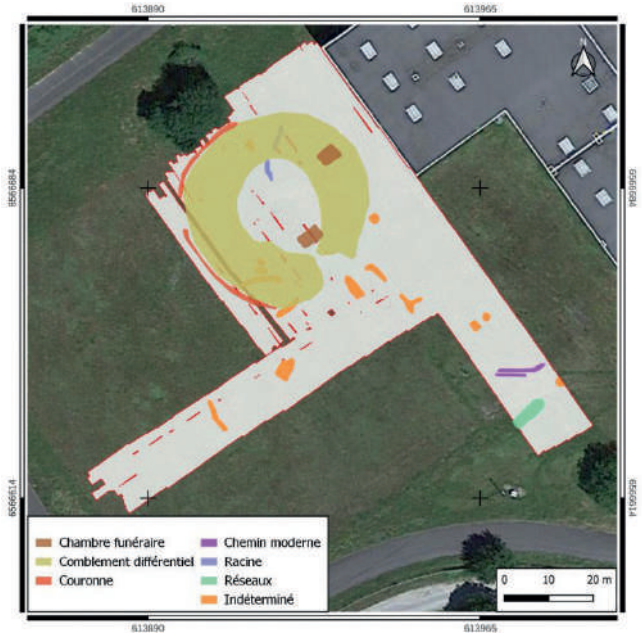
Depuis le début des années 1970, plusieurs monuments funéraires appartenant à des nécropoles tumulaires de l'Âge du Fer ont été fouillés dans la bordure occidentale du Massif central. Il est apparu que les nécropoles creusoises présentaient à la fois des analogies et des particularités, avec des architectures complexes et différenciées d'un tertre à l'autre. Les tombes couvrent une fourchette chronologique assez courte, essentiellement entre la fin du premier et le début du second âge du Fer (Ha D 3-LT A1). Pour le Limousin oriental, la transition Ha D3-LT A marque une profonde évolution dans les pratiques funéraires avec l'adoption de l'inhumation, peut-être en relation avec les groupes de France centrale (Berry), mais les raisons de cette évolution restent encore obscures.

Le tumulus des Bouèges est implanté dans la partie nord de la commune de Guéret sur le sommet d'un plateau grossièrement orienté vers le sud-sud-est et limité au sud par le ruisseau des Chers. Le terrain se trouve dans un environnement péri-urbain, près de la nouvelle zone industrielle des Garguettes, au nord de la RN145, et proche d'un entrepôt. Le tumulus mesure 30 à 40 m de diamètre pour une hauteur de 3 m environ (dimensions hors normes dans le contexte régional) et se présente sous la forme d'une calotte sub-hémisphérique. À l'exception de vestiges d'habitats de la fin du second âge du Fer reconnus lors de diagnostics, le contexte archéologique reste encore méconnu. Toutefois, la proximité avec la position fortifiée du Puy de Gaudy (651 m), importante enceinte de la fin de l'âge du Fer occupée dès le Néolithique final et véritable figure de proue dans le paysage local, n'est peut-être pas fortuite.

La fouille du tumulus des Bouèges présente un intérêt scientifique majeur. La Haute Marche apparaît comme une zone de contact privilégiée entre les domaines continental (domaine des inhumations d'affinités nord-alpines du Berry) et navarro-aquitain, auquel se rattache le groupe de Glandon-Rochechouart (Beausoleil et Léger, à paraître). Cette opération programmée devrait permettre de réévaluer nos connaissances concernant la fin du premier et le début du second âge du Fer sur la bordure occidentale du Massif central, une région qui



GUÉRET, Les Bouèges - Résultats du géoradar : carte sommée (profondeurs 30-50 cm) (AGC, B. Gouhier)



GUÉRET, Les Bouèges - Carte d'interprétation des anomalies (AGC, B. Gouhier)

est restée trop longtemps à l'écart des grands débats nationaux, et dont le potentiel patrimonial reste encore sous-estimé pour la période.

L'opération en 2022 a consisté en une prospection géophysique, géoradar et magnétique, double méthode justifiée par la nature du site pouvant présenter des structures en creux et des éléments en élévation. Les cartes de la prospection géoradar montrent un comblement différentiel du tertre, ainsi qu'une possible rangée de dalles au pourtour (30-50 cm). Plus profondément apparaissent deux structures quadrangulaires (17 m² au sud, 18 m² au nord-est), à l'intérieur mais non au centre du tertre, ce qui suggère l'interprétation de structures funéraires secondaires. Aucune anomalie n'est décelée au centre du tertre, laissant en suspens la question de la chambre principale. Le responsable propose l'hypothèse d'une construction en argile compacte, non décelable par les méthodes de prospection géophysique. D'autres anomalies pourraient être associées au tertre, mais peuvent également résulter d'interventions récentes. Les résultats confirment en tous cas l'interprétation d'un tertre funéraire.

Le SRA pour Beausoleil Jean-Michel

Gallo-romain

LA SOUTERRAINE
Bridiers

Le site de Bridiers, occupé durant le Haut-Empire voire dès la fin de l'âge du Fer (Flécher 1993), correspond à un habitat groupé antique doté d'un possible petit centre monumental (temples et esplanade), implanté à l'un des carrefours de voies majeures de la cité. Sa position au Nord du territoire en fait l'agglomération la plus septentrionale de la cité lémovice et l'une de celles directement reliées aux cités voisines par d'importants axes routiers en provenance de Limoges. La grande étendue perceptible, la présence de rares édifices (thermes) et structures d'habitats connus par rapport à la richesse des découvertes mentionnées dans la bibliographie (très nombreuses monnaies, statuaire, éléments de décoration, coffres funéraires en grand nombre…) ont encouragé la poursuite des travaux engagés depuis 2017 sur un site dont l'importance dans le réseau urbain de la cité n'est plus à démontrer. Cependant, et malgré les riches découvertes anciennes, nous ne disposons actuellement d'aucun plan interprétable ni d'aucun indice sur l'organisation interne du site et des activités qui pouvaient s'y développer. Des progrès ont cependant été réalisés avec les campagnes LiDAR (2017), géoradar (2019) et avec la fouille exploratoire conduite en 2020, mais aussi avec une reprise systématique de la bibliographie (articles de F. Baret et E. Nivez dans les actes du colloque de La Souterraine, 2019).

Le site de Bridiers permet de documenter de nombreuses problématiques liées à l'étude des habitats groupés (voir *infra* notice sur le PCR HaGAL).

La campagne de fouille programmée 2022 s'inscrit dans le cadre d'un programme de fouilles triennales



LA SOUTERRAINE, Bridiers - Plan masse de la campagne de fouille 2022 (SIG F.Baret)

sur la période 2021 à 2023 sous la forme d'un chantier-école pour la formation d'archéologie de l'Université de Tours. Elle fait suite à celle de 2021 qui avait mené à l'élargissement de l'emprise jusqu'à une surface de 800 m².

Le programme de fouille pour cette deuxième campagne se place dans le prolongement des explorations menées en 2020 et 2021 avec également l'étude de nouveaux espaces. Ainsi, la fouille de la probable fosse d'extraction de granite, partiellement observée en 2021, a pu être achevée sur les deux quarts engagés. Le fond de la fosse a été atteint et l'hypothèse qu'il s'agisse d'une zone d'extraction de matériaux se confirme (présence de parois verticales non naturelles, remblais massifs homogènes suggérant une mise en œuvre rapide…). La poursuite de la fouille de la Pièce 1 du Bâtiment 1 a aussi permis d'atteindre le niveau géologique et de mettre en évidence la présence d'autres fosses d'extraction de granite antérieures à la construction de l'édifice dont une partie des murs repose directement sur un lit de mortier déposé sur l'affleurement granitique. Contrairement à la précédente fosse, celles-ci semblent avoir été réutilisées comme dépotoirs. En effet, leur comblement est marqué par une succession de différents niveaux sédimentaires dont certains correspondent à des rejets d'activités métallurgiques (niveaux charbonneux avec scories) alternant avec des niveaux sédimentaires liés à des activités domestiques. Ainsi, le colmatage de cette fosse semble s'étaler sur une durée plus importante. L'ensemble étant ensuite recouvert des éléments de construction du niveau de sol de la Pièce 1. La fouille de la Pièce 5, celle disposant d'un sol en béton de tuileau dont seuls les éléments de tuileau étaient conservés, a été menée sous la forme de deux sondages. Un premier sur le tiers Est de la pièce, pour étudier notamment la relation entre le mur M1.07 et le mur M1.12 mais aussi la relation entre ce dernier et l'aménagement de tuiles F110 qui clôture la pièce au Sud. Un second sondage, à l'Ouest, a aussi été engagé pour tenter d'appréhender la relation de cet espace avec le couloir du Bâtiment 1. La jonction entre les deux, fortement perturbée par l'arrachement des tronçons de caniveaux et du mur M1.06, reste encore difficile à apprécier et la fouille devra être poursuivie. À l'Est, l'enlèvement du niveau de tuileau a permis d'observer un radier de pierre servant à l'installation d'un sol parfaitement conservé et mis en œuvre. Son retrait a révélé la présence, soit de niveaux d'occupation antérieurs, soit d'un apport de remblai préalable à l'aménagement du radier. La poursuite de la fouille devrait permettre de mieux apprécier la séquence stratigraphique de cet espace.

Concernant le Bâtiment 5, sis en limite Sud-Est de l'emprise, sa fouille a été engagée avec un premier sondage limité par les blocs de granite au Sud et le mur M1.23 au Nord pour interpréter cet espace : entrée ou trottoir sous portique. Malheureusement, la présence



LA SOUTERRAINE, Bridiers - Dépôt de céramiques dans le bâtiment 3 (cl. F.Baret)

de remontées granitiques, sensiblement arasées pour mettre en place un niveau de circulation, n'offre pas un état de conservation suffisant pour répondre, dès maintenant, à cette interrogation. Il en est de même pour l'espace au Nord du mur M1.23, interprété, pour le moment, comme un espace culinaire, qui a bénéficié cette année d'une fouille plus avancée. Le bâtiment se développant principalement en dehors de l'emprise, seule l'ouverture de la deuxième fenêtre de fouille permettra d'appréhender le bâtiment dans son extension complète et donc d'interpréter ces deux espaces au regard de l'ensemble du plan.

Au sein du Bâtiment 6, dont la fouille a été programmée pour 2023, les quatre zones charbonneuses (F112 à F115) ont pu être traitées cette année. S'agissant de simples rejets, ces fosses, proches de la surface, ont été particulièrement perturbées par des galeries de mammifères fouisseurs. Elles ne semblent, en l'état pas directement liées à une activité artisanale ou domestique conservée.

En partie Nord, la fouille s'est concentrée sur l'espace situé entre les murs M1.06, M1.07 et le Bâtiment 3. Elle a été menée depuis l'Ouest et en direction de l'Est et a progressé vers le Bâtiment 5 sur une longueur plus importante que la programmation initiale. En effet, dans l'espace immédiatement au sud du Bâtiment 3, plusieurs aménagements, non visibles en début de campagne, ont limité la progression de la fouille en profondeur. Il s'agit notamment d'un puits, le deuxième après celui observé en 2020, dont seule une moitié a été fouillée sur 80 cm de profondeur pour documenter son cuvelage ; d'une fosse à la fonction indéterminée malgré sa fouille intégrale ; d'un possible drain relié au puits ; de deux murets séparant le puits du mur M1.06 et du Bâtiment 3. La fouille de ce dernier a également été achevée cette année. La moitié Ouest, fouillée en 2021 avait livré une base de coffre funéraire accompagnée d'une épée en fer déposée verticalement à ses côtés. La moitié Est a permis la découverte, dans l'angle Nord-Est de cet enclos funéraire, d'un important dépôt de céramiques entières, regroupées et organisées les unes sur les autres. Une

partie de ces céramiques, déposées en offrande, présente des traces de feu suggérant leur présence sur le bûcher funéraire. Il s'agit d'objets liés au banquet funéraire avec plusieurs séries de cruches, assiettes, plats, gobelets et lampes à suif. Cette découverte montre la richesse de cet enclos funéraire, installé à l'écart de la nécropole, le long d'une voie d'accès à l'agglomération. Tous ces éléments, en place, appuient l'hypothèse que cet enclos n'a pas fait l'objet d'une fouille antérieure et que l'absence du couvercle et de l'urne est très certainement liée aux travaux agricoles au regard du faible enfouissement.

Le mobilier mis au jour, outre les éléments constitutifs du dépôt, comprend notamment la tête d'un adolescent en terre blanche (comme en 2021), plusieurs monnaies notamment du IIe siècle, de la céramique commune, sigillée (dont une estampille de décorateur), un fragment de boîte à sceau en alliage cuivreux et plusieurs objets en fer.

La campagne de fouille 2023 se concentrera sur l'achèvement des espaces en cours de fouille (Pièce 5, Bâtiment 6) mais aussi des derniers espaces (Bâtiment 4, zone au Sud de F110, puits n°2). Une prolongation d'une année, en 2024 permettra d'achever la fouille (sondage mécanique dans l'espace au sud du Bâtiment 6 (fosse d'extraction de granite ?), sondages mécaniques au Sud de l'emprise pour documenter la rue) voire de faire réaliser la fouille du puits n°2 si celle-ci ne peut avoir lieu en 2023.

Baret Florian

LA SOUTERRAINE
Rue Albert Chaput

Malgré le potentiel archéologique particulièrement riche de Bridiers (périodes antique et médiévale) et la proximité de la fouille préventive réalisée à l'hiver 2019-2020, cette opération d'évaluation archéologique n'a livré aucun indice ou vestige d'éventuelles occupations humaines anciennes.

Devevey Frédéric

Gallo-romain

SAINT-JULIEN-LA-GENÊTE
Le Bourgnonet

Le diagnostic archéologique préventif de la parcelle cadastrée A372 à Saint-Julien-la-Genête s'inscrit dans le cadre du projet de construction d'une unité de méthanisation.

Quarante-six tranchées mécaniques disposées en quinconce sur des lés parallèles ont été réalisées, représentant 8,5 % de la surface prescrite.

Ces travaux ont mis en évidence plusieurs réseaux de drainage de la parcelle, d'époque moderne à contemporaine. Ils ont surtout montré la présence de deux fosses au comblement charbonneux, dont l'une livre un abondant mobilier céramique très fragmenté, associé à des restes osseux crématisés. Ces deux fosses, datées du IIe siècle de notre ère sont interprétées comme des fosses de vidange d'un bûcher funéraire antique dont la localisation reste à établir.

Méténier Frédéric

Moyen Age

SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE
Les Mottes

Après plusieurs prospections et sondages sur l'ensemble de cinq tertres dits les Mottes à Saint-Oradoux-de-Chirouze, l'opération de 2022 a consisté en une exploitation des données de microtopographie fournies par le LiDAR et deux sondages dans le tertre 4. Les premières opérations sur ce site avaient été menées par Philippe Racinet dans le cadre de ses recherches sur les mottes multiples. Si l'opération de 2022 en prend la suite, elle s'inscrit également dans le cadre du démarrage d'une thèse sur les fortifications en terre au Moyen Âge en Limousin, par Lou de Poorter sous la direction de Ph. Racinet.

Le sondage de 2021 au sommet du tertre 4 a été élargi et approfondi et un deuxième sondage a été réalisé côté nord à la base de la motte. Ce dernier a révélé une partie du mode de construction du tertre. La présence ou l'absence d'un fossé n'a cependant pu être vérifiée.

Le SRA pour de Poorter Lou

Moyen Âge,
Époque moderne

SAINT-YRIEIX-LA-MONTAGNE
Place Saint-Blaise

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur demande anticipée de la mairie en amont de l'aménagement de la place Saint-Blaise, autour de l'église, sur 1 000 m². La proximité immédiate de l'église paroissiale motivait le diagnostic.

Les 6 sondages ouverts se sont révélés positifs. Un niveau dense de cimetière, avec des inhumations en coffre, en pleine-terre et en cercueil, s'étend principalement à l'ouest sur toute la surface de la place et au sud au niveau du chevet. A l'ouest, une stratigraphie d'une épaisseur d'un mètre avec au moins trois niveaux de sépultures a été repérée, le premier niveau prenant place dans le substrat. Le niveau de conservation varie en fonction du comblement et de la cote d'apparition, souvent peu profonde sous la place. Au nord, les deux sondages au pied du mur de la nef révèlent un large mur avec double parement et blocage, qui a été vu sur quelques assises de fondation et une assise d'élévation. Toutefois, dans ce secteur, la proximité la route n'a pas permis de vérifier ses niveaux d'installations. Le sondage au sud montre un important remblaiement qui scelle des fosses creusées dans le substrat, mais pas de sépultures.

Lagorsse Katia

N°						N°	P.
124120	Ahun, Moutier-d'Ahun	Prospection pédestre	CHEVALIER Christophe	BEN	PRD	1	199

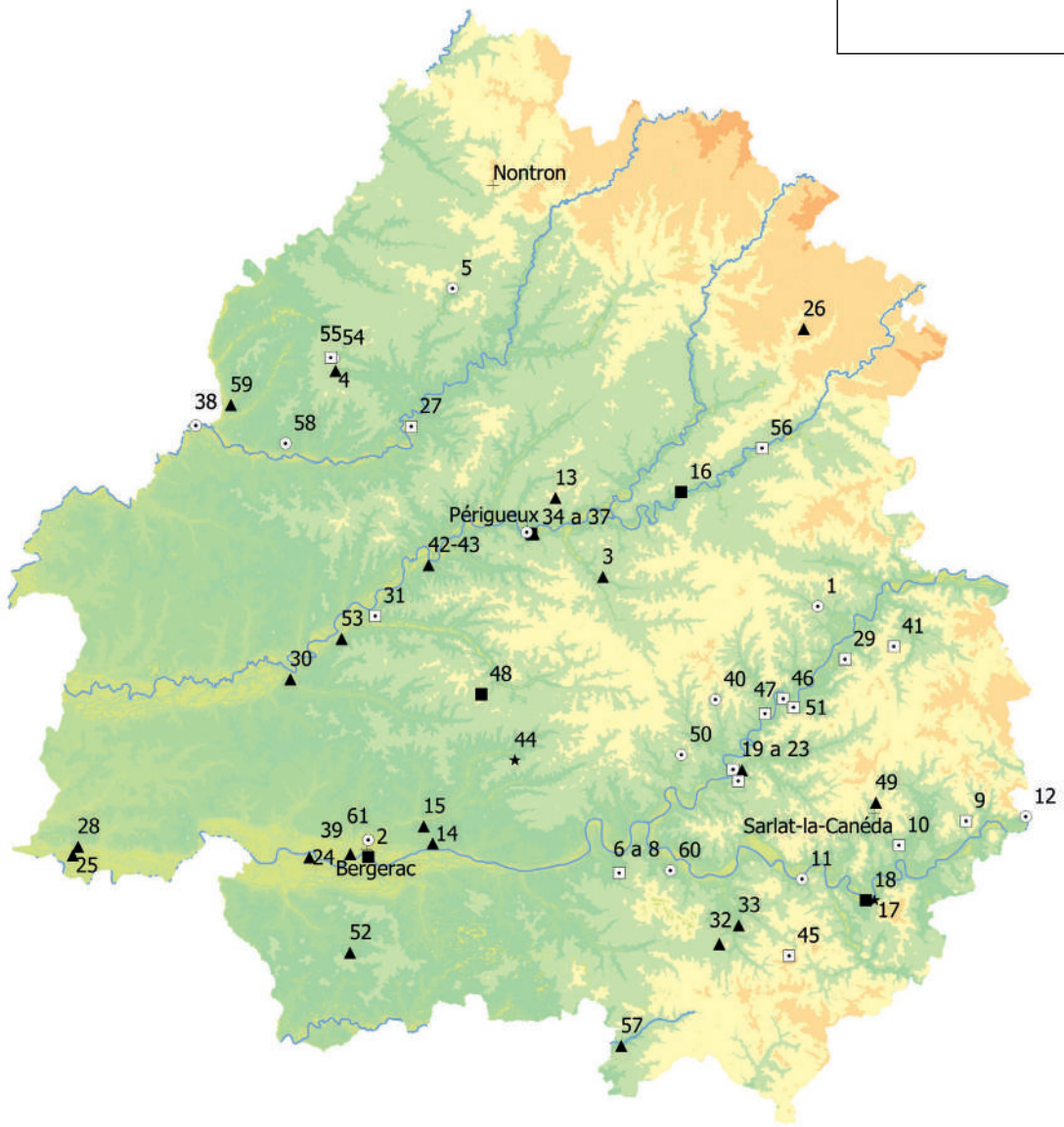
Gallo-romain

AHUN
Prospection pédestre

La prospection 2022 permet de confirmer ou d'infirmer certains postulats émis par les chercheurs du XX^{e} siècle. Les itinéraires proposés par le Docteur Janicaud sont confirmés par les photographies aériennes et l'analyse du cadastre de 1808. Un seul itinéraire, la voie d'*Argentomagus*, est sujet à caution. En revanche, l'identification de couvercles de coffres funéraires en remploi comme chasse-roues le long des Boulevards de la Ville n'est pas avérée.

Chevalier Christophe

Travaux et recherches archéologiques de terrain



- ▲ diagnostics
- ■ fouilles préventives/suivis
- ⊡ fouilles programmées/sondages
- ⊙ prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR

0 10 20 km

N°						N°	P.
28359	AURIAC-DU-PERIGORD	Eglise Saint-Etienne d'Auriac	LHERMITE Xavier	EP	AET	1	202
28343	BERGERAC	Ilot Berggren	GERARDIN Cédric	EP	FP	2	203
28445	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	Impasse Blaise Cendrars	LAGARDE CARDONA Céline	COL	OPD	3	203
28226	BOURG-DES-MAISONS	Maison-Neuve	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	4	204
28367	BRANTOME-EN-PERIGORD	Saint-Crépin-de-Richemont - Les Brageaux II	RIVAUD-LABARRE Raphaël	DOC	PRT	5	204
28243	LE BUISSON-DE-CADOIN	Grotte de Cussac	FERUGLIO Valérie	SUP	RAR	6	205
28154	LE BUISSON-DE-CADOIN	Grotte de Cussac	JAUBERT Jacques	SUP	PCR	7	205
28240	LE-BUISSON-DE-CADOIN	Grotte de Cussac - Locus 3	KACKI Sacha	CNRS	FPr	8	205
28394	CARLUX	Le château	LEROUX Laure	EP	FPr	9	207
27735	CARSAC-AILLAC	Pech de l'Azé IV	SANDGATHE Dennis	SUP	FPr	10	208
28396	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	Chapelle des Milandes	CASTEX Dominique	CNRS	PAN	11	209
28405	CAZOULES	Pas du Raysse	GESTREAU Raphaël	MC	PRT	12	211
28269	CHAMPCEVINEL	Lotissement Majoulet	BRENET Michel	INRAP	OPD	13	212
28265	CREYSSE	Les Barbas, Route de Combe Suber	FOLGADO LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	14	214
28403	CREYSSE	Route des Pélissoux	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	15	214
28169	CUBJAC-AUVEZERE--VAL-D'ANS	Rue de l'Église	PESENTI Claire	EP	FP	16	214
28330	DOMME	Bastide, Campréal, Château du Roy	BOUVART Patrick	MC	PCR	17	215
28344	DOMME	Combe Grenal	FAIVRE Jean-Philippe	CNRS	FP	18	215
28365	LES EYZIES	Gisement de l'abri du château	BONNET-JACQUEMENT Peggy	MC	FPr	19	217
28428	LES EYZIES	Château des Eyzies	NAVETAT Mylène	EP	FPr	20	218
28053	LES EYZIES	Font de Gaume	PAILLET Patrick	SUP	RAR	21	220
28413	LES EYZIES	9 rue du Moulin bas	VIGIER Serge	INRAP	OPD	22	222
28369	LES EYZIES	La Mouthe	PETROGNANI Stéphane	SUP	SD	23	223
28273	LAMONZIE-SAINT-MARTIN	Les Eygadoux	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	24	224
28268	LAMOTHE-MONTRAVEL	Carrière Courtissons, Les Grandes Pièces, Les Nauves, Les Neufonts, les Palanques	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	25	225
28424	LANOUAILLE	Laffon, Laujardie, Moulin du Pont	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	26	226
28335	LISLE	Peyzie IV	LEFEBVRE Alexandre	SUP	FPr	27	226
28283	MONTCARET	Jourguet	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	28	227
27863	MONTIGNAC	La station de La Balutie	ROYER Aurélien	CNRS	FPr	29	228
28422	MUSSIDAN	Route de Sainte-Foy	MICHEL Alexandre	COL	OPD	30	229
28390	NEUVIC	Grotte de Leygonie	CHEVILLOT Christian	BEN	SD	31	230
28442	PAYS-DE-BELVES	Limoges	VIGIER Serge	INRAP	OPD	32	232
28379	PAYS-DE-BELVES	Rue Rubigan	SALVE Serge †	INRAP	OPD	33	232
28284	PERIGUEUX	Cité administrative	LEROUX Laure	EP	FP	34	232
28441	PERIGUEUX	6 rue Ferdinand Dupuy	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	35	234
28267	PERIGUEUX	9 Rue de la Tombelle	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	36	235
28376	PERIGUEUX	35 Rue du 26e RI	VANEXEM Amélie	EP	AET	37	235
28325	PETIT-BERSAC	Les Chenevières, Le Champ du Milieu	GAILLARD Hervé	MC	PRS	38	237
28289	PRIGONRIEUX	82 Route du Guel	CHAMAUX Gabriel	COL	OPD	39	237
28398	ROUFFIGNAC-SAINT-CER-NIN-DE-REILHAC	Cro de Granville	CALLIGARO Morgane	DOC	RAR	40	237
28409	SAINT-AMAND-DE-COLY	Enclos monastique	BLANC Pierre-Marie	CNRS	FPr	41	238
28356	SAINT-ASTIER	Centre hospitalier - EHPAD	CHOPIN Jean-François	INRAP	FP	42	239
28287	SAINT-ASTIER	La Jarthe – Carrière de Chaux	MICHEL Alexandre	COL	OPD	43	239
28100	SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX	La Peyrouse	HIRIART Eneko	CNRS	PCR	44	241
28340	SAINT-LAURENT-LA-VALLEE	Le Moulin à vent	MALASSAGNE Joël MENSAN Romain	BEN	PRT/SD	45	242
28329	SAINT-LEON-SUR-VEZERE	Le Conquil	GOSSET Corinne	EP	FPr	46	242
28345	SAINT-LEON-SUR-VEZERE	Le Moustier	GRAVINA Brad	SUP	FPr	47	245
28384	SAINT-MAIME-DE-PEREYROL	Le bourg, route Pierre Grellety	NIVEZ Erwan	INRAP	FP	48	245
28378	SARLAT-LA-CANEDA	Avenue du Colonel Kauffmann	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	49	246
28389	SAVIGNAC-DE-MIREMONT	La Ferrassie	MAC PHERRON Shannon	SUP	PAN	50	246
28337	SERGEAC	Abri des Merveilles	GUERIN Guillaume	CNRS	FPr	51	247
28256	SIGOULES-ET-FLAUGEAC	Le Bourg - Eglise et cimetière Saint-Rémy de Flaugeac	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	52	248
28352	SOURZAC	La Font du Fraisse	CHAMAUX Gabriel	COL	OPD	53	248
28328	LA TOUR-BLANCHE-CERCLES	Jovelle	DUVERNEUIL Gabriel	BEN	PRT	54	249
28336	LA TOUR-BLANCHE-CERCLES	Grotte de Jovelle	MICHEL Alexandre	COL	FPr	55	250
28277	TOURTOIRAC	Abri Tourtoirac	DOYON Luc	CNRS	FPr	56	251
28426	VERGT-DE-BIRON	Le Point du Jour	PRODEO Frédéric	INRAP	OPD	57	254
28279	VILLETOUREIX	Chez Tuilet	MICHEL Alexandre	COL	APP	58	254

Époque médiévale,
Bas Moyen Âge,

AURIAC-DU-PÉRIGORD
Église Saint-Étienne

Moyen Âge classique,
Époques moderne et contemporaine

Une étude archéologique du bâti a été réalisée sur l'église Saint-Étienne d'Auriac par le bureau d'études Éveha sous la responsabilité de Xavier Lhermite. Elle est intervenue dans le cadre du projet de restauration de l'église porté par la mairie d'Auriac. Les investigations archéologiques ont permis d'appréhender un peu mieux cet édifice complexe.

L'étude a révélé de nombreux états anciens de l'édifice. Au sein de la travée sous tour, un pan de mur, décoré à l'étage d'arcatures aveugles, témoigne de l'existence d'une première construction précoce (fin du XI^e^ siècle) dont il semble malheureusement hasardeux de proposer une identification certaine (vestiges d'un chevet carré, d'une travée de chœur ou d'une tour ?). À l'est de ce mur, un arc doubleau retombant sur deux colonnes marque l'entrée d'une ancienne abside polygonale dont seul le premier pan nord est conservé. La baie existant dans ce mur, les chapiteaux et les bases de colonnes portant l'arc doubleau renvoient à des modes du troisième quart du XII^e^ siècle. Seule, peut-être, une nouvelle abside fut élevée alors.

Par la suite, d'importantes campagnes de construction sont réalisées à l'époque gothique. Le chevet carré, prenant la place de l'abside précédente, est couvert d'une voûte d'ogives retombant sur des colonnes présentant des chapiteaux décorés de crochets-boules et de choux frisés. Un tel répertoire de formes pourrait renvoyer à la fin du XIII^e^ ou au début du XIV^e^ siècle. Cette reconstruction ne semble pas s'être limitée au chevet et l'ensemble de la nef et notamment la façade de l'édifice pourrait avoir été rebâti alors. Peu après ces travaux – et peut-être en partie parallèlement à ceux-ci – fut réalisée une fortification de l'édifice (XIV^e^ siècle). Le premier élément semble être la mise en place d'une tour sur la travée précédant le chevet mais qui fut rapidement suivie par la construction d'une salle haute sur le chevet, d'un mur-écran au sommet de la façade et peut-être d'une salle haute au-dessus de la nef.



AURIAC-DU-PÉRIGORD, église Saint-Etienne-d'Auriac,
Vue du mur sud de la travée sous clocher, cliché X. Lhermite© Éveha 2023.

À la fin du XV^e^ siècle ou au début du siècle suivant eut lieu une importante reprise du mur oriental de l'édifice. À la même période furent érigées, au nord et au sud de la travée sous tour, des chapelles latérales. Par la suite, une importante réfection du mur nord intervint à l'époque moderne et un pont d'accès entre le presbytère et la salle haute établie sur la nef fut bâti dans la première moitié du XVII^e^ siècle. Différentes restaurations intervinrent

au XIX^e siècle mais la modification majeure fut la mise en place d'une voûte en berceau brisé sur la nef entre 1899 et 1902.

De taille modeste, l'église d'Auriac se révèle néanmoins être un édifice passionnant du fait des très nombreuses campagnes de construction, pour certaines originales et ambitieuses, qui le composent. Les études menées n'ont pu offrir qu'un premier aperçu sur cet édifice qui mériterait, à n'en pas douter, une étude plus approfondie.

Lhermitte Xavier

Bas Moyen Âge, Époque moderne

BERGERAC
Îlot Berggren

Une intervention de fouille a porté sur une emprise avoisinant 800 m², dans le faubourg de la Madeleine. La prescription anticipait la construction de logements sociaux.

Une série de silos piriformes illustre, comme première occupation du site, un espace de stockage à la marge du bourg. Comme souvent malheureusement, leur comblement n'a rien à voir avec leur usage premier. Les remplissages ont surtout révélé de la céramique du XIV^e siècle. L'espace à vocation de stockage a ensuite évolué en une zone de rejets, peut-être dans l'optique du développement urbain. La découverte d'un foyer de forge ainsi que de nombreux rejets de scories met en lumière une activité métallurgique, toujours en périphérie de la ville.

Toujours au cours du XIV^e siècle, un large bâtiment s'est installé sur les silos comblés. Seules les fondations ont été observées ; elles étaient faites d'un mélange de gros galets de rivière, avec de la brique calibrée et reconnue déjà dans d'autres constructions à Bergerac. Un reste de foyer à même le sol et des restes de terre battue constituaient les uniques aménagements intérieurs conservés. Le bâtiment se trouvait enserré de voies de circulation, dont l'une d'elles utilisait des scories de forges comme matériau de préparation.

Plus au sud, d'hypothétiques fondations légères, de type solin, dessineraient un bâti extrêmement peu puissant, dont le mobilier associé révèle encore une occupation du Bas Moyen Âge.

Sus-jacent aux fondations du gros bâtiment, d'importantes tranchées de récupérations témoignent de la disparition du bâti, aux XIV^e-XV^e siècles. Cette fulgurance dans l'évolution de l'occupation n'est pas chose nouvelle à Bergerac, car elle a été observée par ailleurs. La croissance périphérique de la ville atteint un optimum aux alentours du XIV^e siècle avant de se rétracter rapidement.

Au-delà des XIV^e-XV^e siècles, les résultats concernent l'occupation moderne. Ainsi des niveaux de sols, d'occupation et de voirie s'échelonnent du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Outre des niveaux en galets et en fragments de terre cuite disposés à plat, il y a très peu d'éléments structurants pouvant permettre de dessiner une organisation de l'espace. Un mur parcellaire, des trous de poteaux et deux solins sont les seuls témoins d'une distribution géométrique. Le dessin de la trame urbaine pour ces périodes concernées est difficile à révéler.

L'activité métallurgique a également trouvé sa place sur le site, au cours de l'époque moderne, grâce à des fosses de rejets, mêlant scories et battitures ; un reliquat de foyer a également été fouillé.

Enfin, trois sépultures en cercueil ont été découvertes. Elles semblent réparties entre le Moyen-Âge et l'Epoque moderne. Deux inhumations ont été découvertes sur le tracé des tranchées de récupération du gros bâtiment médiéval. L'autre se trouvait à l'extérieur.

Gérardin Cédric

Néolithique final/récent

BOULAZAC-ISLE-MANOIRE
Impasse Blaise Cendrars

L'opération de diagnostic archéologique située dans l'impasse Blaise Cendrars porte sur une emprise de 3 770 m². Le site se situe dans la vallée du Manoire, en rive gauche de sa confluence avec le ruisseau du Saint-Geyrac. Situé au débouché d'un vallon, le site est implanté sur le cône de déjection formé par les éboulis issus du vallon. Huit sondages ont été réalisés sur l'ensemble de l'emprise accessible, et se sont révélés pour la majorité d'entre eux, négatifs.

Une série de 191 pièces lithiques et céramiques a été découverte dans le sondage 3, avec des éléments éparpillés sur toute l'épaisseur des colluvions

limoneuses. L'étude lithique et céramique permet d'attribuer cet ensemble à une séquence large du Néolithique récent et final. Ces éléments de mobilier, vraisemblablement en position remaniée, pourraient être rattachés à l'habitat du Néolithique récent de Pont de Niversac (diagnostic INRAP, Poissonnier 2011), situé à quelques mètres au sud de l'emprise de cette opération.

Lagarde-Cardona Céline

BOURG-DES-MAISONS
Maison-Neuve

Le projet d'extension d'une carrière de calcaire déposé par la société Lafarge Holcim Granulats a amené le Service régional de l'archéologie à émettre un arrêté de prescription de diagnostic.

Cette opération répond à la phase 3 du projet global d'extension phasé sur plusieurs années.

La faible couverture sédimentaire du substrat calcaire a réduit le temps d'opération de 15 à 9 jours ouvrés malgré une superficie de plus de 6 ha.

L'ouverture des 82 tranchées n'a révélé que peu de traces d'anthropisation. Seuls subsistent des vestiges de mur et/ou d'empierrement parcellaire témoignant probablement d'activités agricoles liées à des cultures et/ou l'élevage vraisemblablement au XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle.

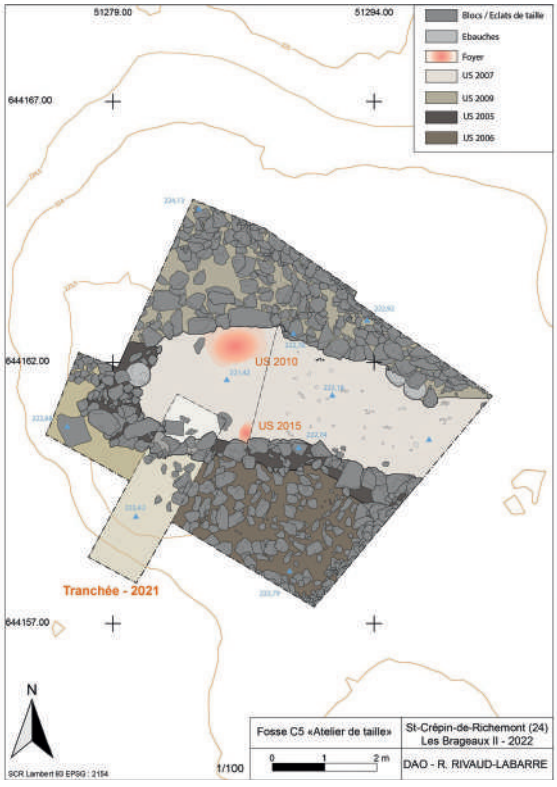
Les observations géomorphologiques de ce plateau calcaire ont montré une érosion très active qui implique une faible couverture sédimentaire.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

BRANTOME-EN-PÉRIGORD
(Saint-Crépin-de-Richemont)
Les Brageaux II

Les fouilles de 2020 et 2021 du site de carrière de meules des Brageaux II ont été menées dans l'objectif de dater et caractériser les fosses d'extraction, supposées antiques de par la présence de nombreuses ébauches de meules rotatives manuelles, typiques de cette période. La vidange de la fosse C1 a néanmoins mis au jour des alvéoles de 1,5 m de diamètre, bien au-delà des diamètres antiques. Une tranchée pratiquée dans la fosse C5 devait apporter des éléments de comparaison avec les résultats apportés par la fouille de la fosse C1. La stratigraphie révélée par la tranchée et observée par L. Jaccottey suggérait une structure tout autre, celle d'un « atelier de taille ». En effet, une couche d'accumulation de petits éclats de taille, contenu par un mur en pierre sèche a été relevée et interprétée comme les éclats de rejets d'une taille fine à la pointe ou au ciseau. Une ébauche de meule à un stade de taille avancé a été retrouvée dans cette couche d'éclats et vient étayer cette hypothèse.

La fouille de 2023 devait alors confirmer l'interprétation d'un atelier de taille en définissant les limites de cet amas d'éclats, tout en mettant au jour des éléments qui permettraient sa datation. Un sondage de 15 m² a été pratiqué dans la fosse C5. Ce sondage a révélé un espace d'éclats de taille très compact de très



BRANTÔME-EN-PÉRIGORD, Saint-Crépin-de-Richemont, Les Brageaux II, Fosse C5 Atelier de taille (dessin R. Rivaud-Labarre).

petite taille, circonscrit de part et d'autre par un amas de blocs, la plupart présentant des traces d'impacts, issus probablement de l'épannelage. Il semble que les blocs en périphérie de l'amas sud (US 2006) aient été déplacés pour forme un « muret » (US 2005) contenant l'amas sud. Un foyer a été identifié contre l'amas au nord, contre un large bloc présentant des traces de rubéfaction. Cinq ébauches ont été trouvées au cours de la fouille, la plupart au stade d'épannelage dans l'amas nord (US 2009) mais une ébauche à un stade avancé de finition (concavité de la surface active très travaillée notamment) a été trouvée en bordure de l'US 2005. Le mobilier est principalement constitué d'éclats et de débris métalliques, non-identifiés pour l'instant. Le mobilier céramique est lui constitué de quelques tessons dont la pâte semble mal cuite ainsi qu'un bord, probablement un mortier, dont le type renverrait aux ateliers de Siorac de Ribérac, autour du III[e] siècle de notre ère.

L'ensemble de la fosse C5 n'a pas pu être dégagée dans son ensemble. Néanmoins, l'identification claire d'un espace de travail dédié à la finition des meules montre bien une organisation de la carrière avec des espaces de travail dédiés. La présence de foyer et d'éléments métalliques indiquent également un possible travail des outils sur place. Les charbons prélevés dans le foyer pourront fournir une datation 14C et ainsi confirmer la datation présumée antique de l'exploitation des carrières, malgré le peu de mobilier céramique.

Rivaud-Labarre Raphaël

LE BUISSON-DE-CADOUIN
Grotte de Cussac
Relevé d'Art rupestre

Cf. rubrique Projet collectif de recherche Jaubert Jacques

Feruglio Valérie

LE BUISSON-DE-CADOUIN
Grotte de Cussac
PCR, PT, RAR

Cf rubrique Projet collectif de recherche

Jaubert Jacques

Paléolithique récent, Gravettien

LE BUISSON-DE-CADOUIN
Grotte de Cussac - Locus 3

Au terme de la triennale 2018-2020, l'équipe d'anthropologues membres du PCR Grotte de Cussac avait achevé l'exploitation des données acquises par l'approche non invasive (examen *in situ*, étude d'après clichés photographiques, relevés photogrammétriques et modèles 3D) sur les assemblages de vestiges humains présents dans la cavité. En accord avec les services de l'État, la campagne de janvier 2022 a inauguré une nouvelle étape de leur analyse scientifique, à savoir la fouille ciblée d'une partie d'une de ces accumulations d'ossements, dans l'optique de collecter de nouveaux éléments utiles à la compréhension des mécanismes à l'œuvre dans leur constitution. Le secteur concerné (L3-TS), situé au sommet d'un massif stalagmitique surplombant le cheminement, s'intègre à un complexe à vestiges humains, dit « Locus 3 », localisé en Branche aval de la grotte, à 240 mètres de l'entrée. Il regroupe, sur une surface restreinte (env. 0,7 m²), plusieurs os susceptibles d'appartenir à un même membre supérieur droit et à sa ceinture (scapula, humérus, radius, ulna, os d'une main en connexion), ainsi que quelques vestiges de tronc (côtes et vertèbres).



LE BUISSON-DE-CADOUIN, Grotte de Cussac, Fig. 1. Concentration de vestiges humains reposant au sommet du talus du Locus 3. La fouille menée en janvier 2022 a concerné la zone située entre l'ulna (n°18) et la scapula (n°23).



LE BUISSON-DE-CADOUIN, Grotte de Cussac, Fig. 2. Vue oblique du secteur en cours de fouille. Les deux coupes réalisées permettent d'apprécier la faible épaisseur de l'accumulation sédimentaire.

L'intervention, planifiée sur trois campagnes successives, a débuté cette année par la fouille de la surface située entre l'ulna et la scapula, soit la partie la plus proche de la zone concrétionnée occupant le sommet du talus du Locus 3 (où la station agenouillée est possible et depuis laquelle l'opérateur peut procéder aux gestes de fouille). Préalablement à la fouille elle-même, une acquisition photogrammétrique du secteur L3-TS a été réalisée (P. Mora) et des observations géoarchéologiques détaillées ont été effectuées pour affiner la cartographie des formes et formations sédimentaires. L'intervention a, par la suite, consisté dans un premier temps au prélèvement de trois fistuleuses tombées récemment, puis de l'ulna L3-018. Cet os a été soigneusement conditionné dans un support taillé à ses dimensions, confectionné préalablement à l'opération par le laboratoire Materia Viva (Toulouse), puis déplacé dans cet écrin jusqu'à la plateforme située dans le secteur d'entrée de la grotte. Après un nouvel enregistrement photogrammétrique, l'accumulation de sédiment située en arrière de l'ulna a fait l'objet d'une fouille méticuleuse, réalisée à l'aide d'outils préalablement stérilisés. Au cours de cette opération, la réalisation de deux coupes a permis de confirmer la faible puissance stratigraphique dans ce secteur, le dôme calcité du massif stalagmitique étant retrouvé 5 à 8 mm sous la surface de l'accumulation de sédiment. La fouille n'a révélé pour tout vestige autre que ceux initialement visibles en surface que quelques esquilles osseuses et des restes de micromammifères, qui ont été collectés et isolés. L'ensemble des sédiments retirés, que ce soit sous l'ulna ou en arrière de celle-ci, a également été conservé en vue d'analyses ultérieures (caractérisation sédimentologique, recherche d'ADN ancien et de lipides). À l'issue de la fouille, une nouvelle couverture photogrammétrique a été effectuée.

Au cours de la campagne, et parallèlement aux actes de fouille, l'ulna a été temporairement retirée de son conditionnement afin d'en réaliser un constat d'état détaillé. Replacé dans son support, ce vestige a, par la suite, été transporté au sein des locaux de Materia Viva pour y subir un séchage progressif sous atmosphère contrôlée. Après cette phase de stabilisation, l'os a été transféré au laboratoire Pacea, où il a fait l'objet d'une acquisition microscanner et d'un ensemble de mesures.

In fine, l'intervention de janvier 2022 (OAP 2021), tout en permettant l'acquisition de nouvelles informations sur le secteur investigué, a démontré l'efficacité du protocole d'intervention proposé, qui s'est montré adapté pour répondre aux objectifs fixés. Elle constitue de la sorte un important jalon méthodologique, qui permet d'envisager de façon sereine la poursuite de la fouille de cette concentration de vestiges humains du Gravettien.

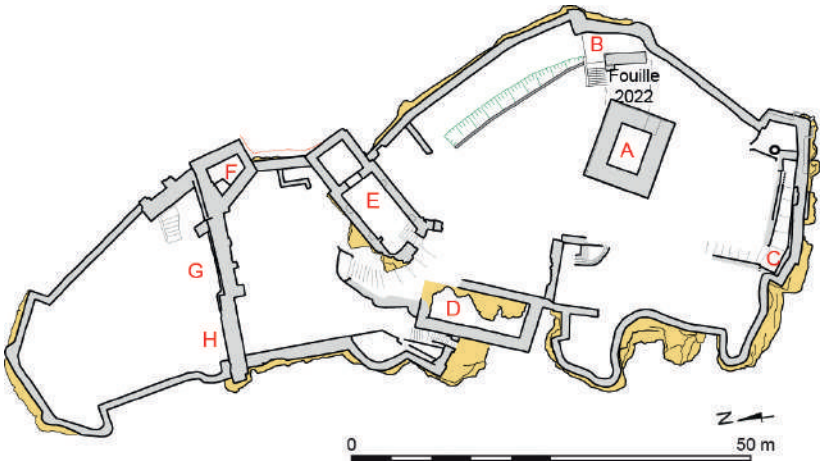
Kacki Sacha, Schotsmans Eline, Ferrier Catherine, Konik Stéphane, Villotte Sébastien

CARLUX
Le château

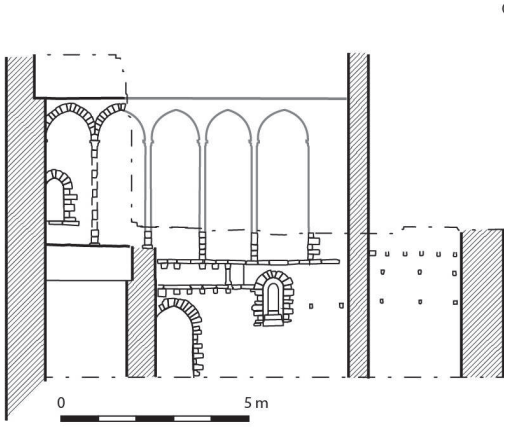
Couronnant un éperon calcaire dominant un affluent de la Dordogne, le château de Carlux appartenait initialement à la vicomté de Turenne. Une fouille de sauvetage en 2019 avait révélé l'existence de niveaux de forge alto-médiévaux, alors uniquement observés en coupe. La reprise des investigations dans le cadre d'une fouille programmée a permis de localiser l'enclume du dernier sol de forge, d'après l'analyse paléométallurgique des battitures et scories (N. Dieudonné-Glad–Herma), qui conclut également à une activité essentiellement dédiée au façonnage de petits objets et à des travaux de soudure, évoquant une forge d'usage ponctuel et non de production.

Elle semble accompagner une occupation ancienne de l'éperon, dont l'inaccessibilité suggère une position défensive pour cette implantation antérieure à la tour à contreforts plats dominant l'ensemble. Le chantier a également été l'occasion d'une modélisation complète du site par drone afin d'en extraire des orthophotographies exploitables dans le cadre d'une relecture archéologique du bâti. S'esquisse ainsi l'investissement initial de la plateforme sud de l'éperon (*cf.* fig. 1), constituant son point culminant, par la tour à contreforts plats (A), et un bâtiment au soubassement semi-troglodytique, adossé à l'escarpement occidental de l'éperon (D) : dominant la vallée, il accueillait sans doute un logis, voire une première *aula*. La datation de ces ouvrages est estimée entre la seconde moitié du XII^e^ siècle et la seconde moitié du XIII^e^ siècle, les attribuant aux vicomtes de Turenne, alors détenteurs du *castrum* de *Carlux*. L'extrémité sud de l'éperon est également bâtie (C), comportant les vestiges d'une porte monumentale qui constituait peut-être un ancien accès à la tour maîtresse. Au voisinage de cette dernière, un autre bâtiment s'apparente par son plan à une chapelle (E), l'importance des reprises et des restaurations obérant toutefois toute chronologie de l'édifice. S'ajoutent à ces ouvrages un ensemble monumental barrant la partie nord de l'éperon, composé d'une tour-porte ouvrant vers le bourg (F), et communiquant avec un bâtiment aulique (G) adjoint d'une annexe bâtie (H). Outre des reprises de construction en cours de chantier, l'*aula*, située à l'étage, se signale par un impressionnant décor d'arcatures aveugles sur colonnes adossées (*cf.* fig. 2), magnifiant un volume de près de 8 m de hauteur sous plafond. Les rares exemples de comparaisons relèvent du registre de l'architecture palatiale, surprenante au regard de la modestie du bourg, bien que le château commande une seigneurie d'une douzaine de paroisses. Ce programme exagérément grandiose, couplé à un positionnement en rupture avec les ouvrages les plus anciens, nous incite à en attribuer la réalisation à Geoffroy de Pons, qui hérite en 1290 du château de Carlux par sa mère, Marguerite de Turenne. Les recherches doivent se poursuivre pour conforter ces hypothèses, notamment par des analyses radiocarbone.

Leroux Laure



CARLUX, Le château, Fig.1 : Plan général du château.



CARLUX, Le château, Fig. 2 : Relevé interprétatif de l'aula. Crédits : Topographie M. Canivet d'après une orthophotogrammétrie par drone ; DAO L. Leroux, Hadès, 2022.

CARSAC-AILLAC
Pech de l'Azé IV

- ***Enquête microstratigraphique des caractéristiques de combustion à la couche 8 de Pech de l'Aze IV.***

La couche 8 date d'il y a 100 000 ans et est la plus remarquable pour la concentration dense de résidus de feu visible dans la section stratigraphique. François Bordes a noté ces caractéristiques lors de ses fouilles dans les années 1970 et une tentative a été faite pour les étudier lors de la fouille de Dibble-McPherron au début des années 2000. (Dibble et *al.* 2017). Toutefois, les efforts visant à isoler les caractéristiques individuelles n'ont pas abouti et un banc de dépôts de couche 8, d'environ 0,75 x 2,5 mètres et de 20 centimètres d'épaisseur, a été laissé pas fouillé pour des recherches futures. (Dibble et *al.* 2017).

La saison 2022 était la dernière année de l'opération triannuelle et tous les travaux de terrain furent terminés, même si l'analyse se poursuit. Le projet implique une approche microstratigraphique pour l'identification, la description et l'analyse des caractéristiques de combustion du Paléolithique moyen dans la couche basale (Layer 8) à Pech de l'Azé IV.

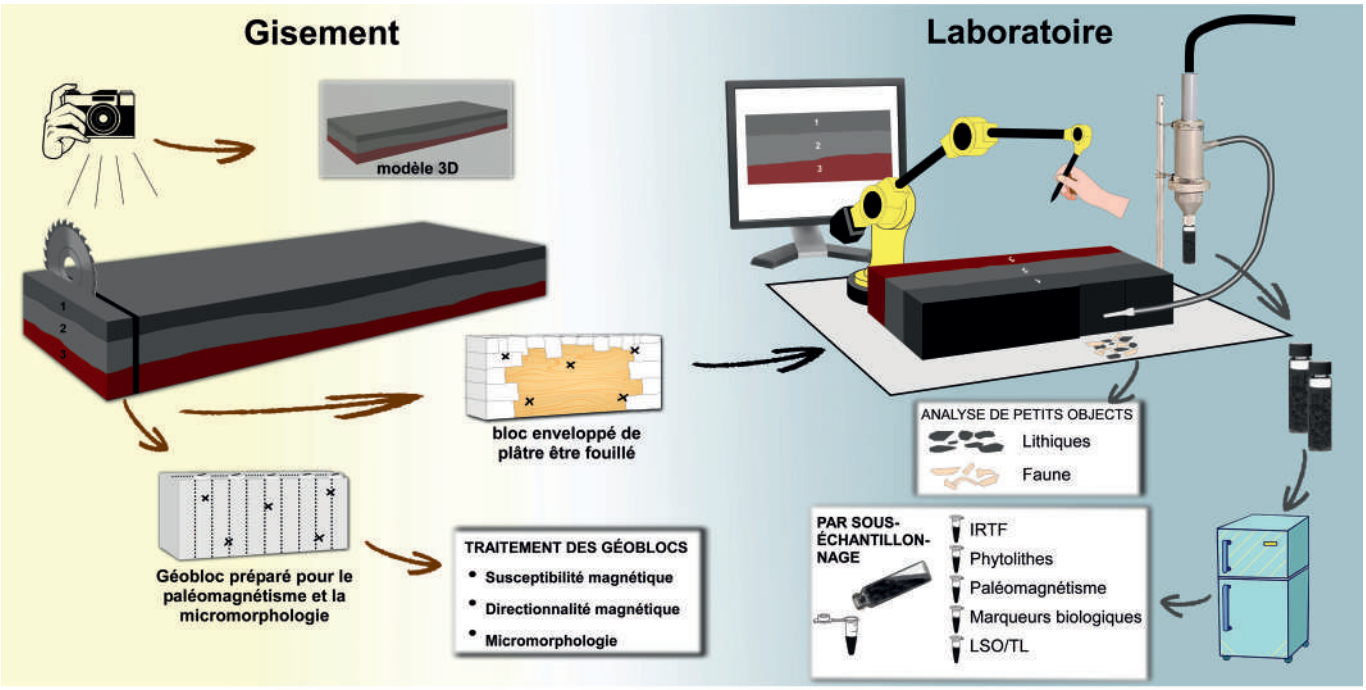
À court terme, l'objectif du projet est de développer une compréhension des indices de feu sur la morphologie, la durée, le carburant et sa consommation, ses fonctions au Pech de l'Azé IV. L'objectif à long terme est de mieux comprendre la nature de l'utilisation des feux néandertaliens et le rôle du feu dans les adaptations paléolithiques. Cependant, l'un des principaux objectifs du projet était de développer et de tester une approche en laboratoire pour creuser des éléments incendiés dont les principaux composants peuvent ne pas être visibles à l'œil nu.

Sur le terrain, nous avons retiré six blocs supplémentaires et en avons fouillé quatre dans le laboratoire de Carsac. Une large collection d'échantillons de sédiments a été sélectionnée et envoyée aux différents spécialistes impliqués dans le projet. Certains résultats sont complétés mais l'analyse est toujours en cours. Les premiers résultats semblent prometteurs dans la mesure où ils permettent d'identifier les composants invisibles des structures anti-incendie enterrées. Une description plus détaillée de notre projet et de ses résultats est disponible dans le rapport de saison 2022 déposé auprès du Service régional de l'archéologie Nouvelle-Aquitaine et un article sur la méthodologie du projet sera soumis à une revue académique pour publication en 2024.

Sandgathe Dennis et Aldeias Vera, Goldberg Paul, McPherron Shannon, Olzsevski Deborah

- Dibble, H. L., S. P. McPherron, P. Goldberg, and D. Sandgathe. 2017. *Excavations at Pech de l'Azé IV*. Monograph. Cave and Karst Systems of the World series. Springer.

- Aldeias, V, Paul Goldberg, Shannon McPherron, Deborah Olszewski, et Dennis Sandgathe. 2021. *Recherches au Pech de l'Azé IV, Couche 8 (Dordogne, France) : Rapport d'activité pour l'année 2021*



CARSAC-AILLAC, Pech de l'Azé IV, Schéma indiquant les différentes composantes du projet.

CASTELNAUD-LA-CHAPELLE
Chapelle des Milandes

Situé sur la rive gauche de la Dordogne, à 4 km à l'ouest du village de Castelnaud-la-Chapelle, le château des Milandes a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques. En 2017, la fouille menée dans la chapelle par la société Atemporelle, a permis, entre autres, la découverte de l'escalier d'accès à un caveau connu par certaines sources textuelles. En 2018, un sondage d'évaluation de cette structure a conduit à la découverte d'un cardiotaphe en plomb, ce qui a motivé une fouille complète de cet espace funéraire en octobre 2019. L'étude des différents vestiges mis au jour (2207 enregistrés, dont 1885 restes humains) a permis de proposer certaines interprétations concernant les modalités funéraires et le recrutement des défunts présents.

Il a été mis en évidence qu'il s'agissait d'inhumations primaires fortement perturbées par plusieurs remaniements anthropiques survenus au cours du temps. Certains indices (présence de cornières en fer, de clous, de bois et de fragments de plomb) permettent de suspecter l'existence de contenants en bois doublés de fines feuilles de plomb et la situation des ossements autorise l'hypothèse d'une disposition originelle des contenants funéraires le long des parois du caveau et d'une orientation des corps d'ouest en est, avec le crâne à l'ouest. La découverte de fragments de tissu et de nombreux fils métalliques en or suggère la présence de textiles. Enfin la présence de petits fermaux en or porteurs de la devise de la famille des Caumont semble bien confirmer la présence des membres de cette famille.

L'étude biologique a permis de dénombrer un minimum de 12 individus (7 adultes dont deux femmes et 5 sujets immatures entre 0 et 14 ans), un recrutement qui diffère des données textuelles et nous incite à envisager un regroupement de type familial. En juin 2021, a été mis au jour une sépulture individuelle en cercueil dans le chœur de la chapelle ; certaines de ses particularités (chronologie, ostéobiographie du squelette) autorisent la possible attribution de cette dépouille à la fondatrice du château, Claude de Cardaillac, décédé en 1514.

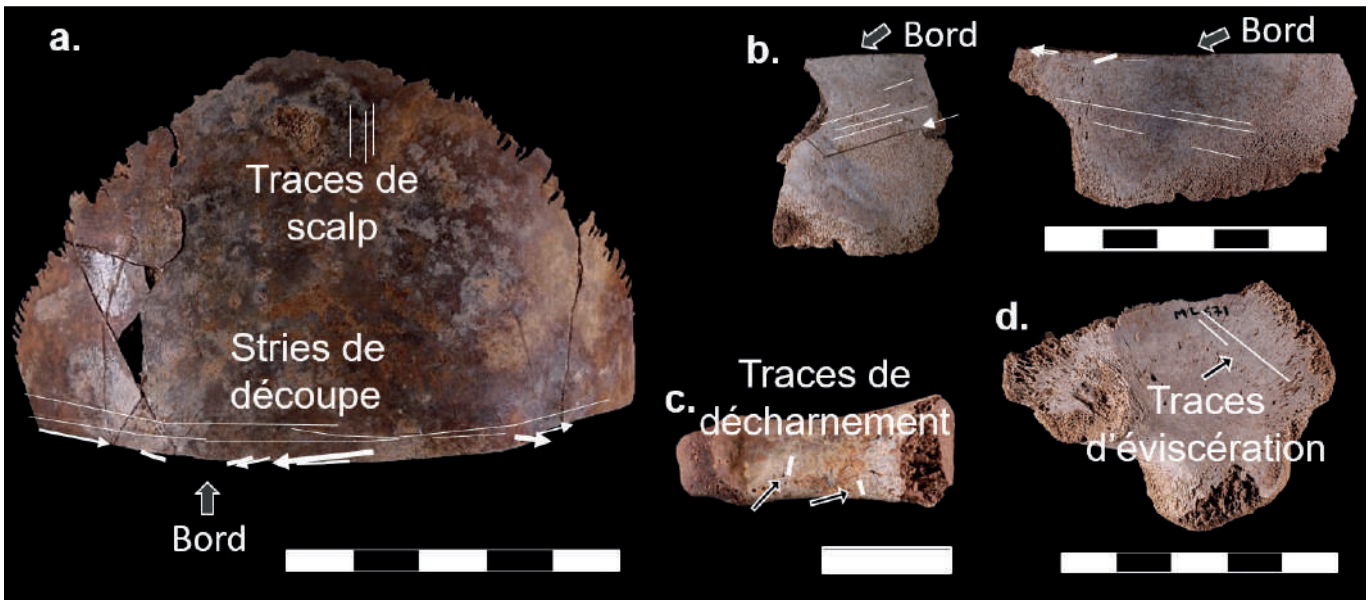
En plus de la découverte du cardiotaphe en plomb, la présence de nombreux stigmates d'interventions anthropiques sur tout le squelette de différents inhumés (hommes, femmes et enfants de tout âge) nous a permis d'appréhender les techniques d'embaumement adoptées par certaines familles de la haute noblesse. L'année 2022 a été l'opportunité de prolonger certains axes de recherche engagés tant sur les individus du caveau que sur celui de la sépulture individuelle, sur les crânes sciés et les traces anthropiques observées sur les vestiges infra-crâniens (analyses des stigmates de découpes, restitution des étapes des interventions, interprétation sur les outils utilisés, approche comparative des modes opératoires). La récurrence des traces dans leur distribution anatomique (clavicules, diaphyse des os longs) et la mise en évidence de gestes précis (section de la trachée, éviscération) révèlent des protocoles assez complexes, à la fois élaborés et stéréotypés sous-entendant une certaine habileté de la part de ou des opérateurs (*cf.* fig. 1). Les Milandes présentent, à notre connaissance, le seul cas d'embaumement de sujets morts très jeunes, dont un dans sa première année de vie. Ces spécificités nous ont conduit à déposer récemment un article dans une revue internationale à comité de lecture *(JAS)*. Le crâne scié de la sépulture individuelle a fait l'objet d'une photogrammétrie puis d'une impression 3D afin de permettre une reconstitution réaliste dans un espace muséal du château des Milandes.

Le cardiotaphe, d'une facture soignée, constitué majoritairement du plomb pour les coques et un mélange plomb/étain dans la région de la brasure, renfermait un organe d'une grande friabilité pris dans une gangue blanchâtre. Une spectroscopie infrarouge a confirmé la présence de chaux probablement utilisée pour supprimer les odeurs et « conserver » le cœur avec l'intention de le momifier.

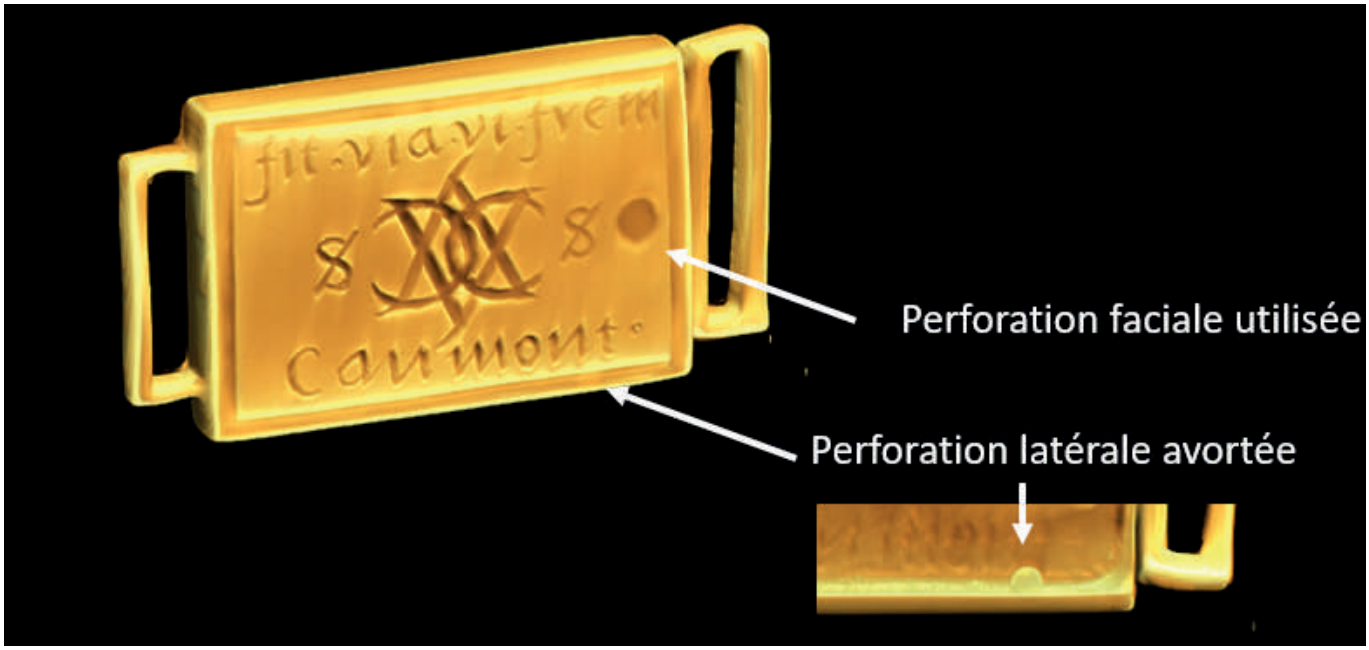
Une première évaluation du potentiel palynologique avait livré une assemblage pollinique assez classique dans de tels contextes (grains de pollen d'armoise, Lamiacées, pollens d'Asteracées et pin) ; l'analyse de nouveaux échantillons a révélé en plus la présence de taxons bien particuliers impliquant de la résine de Styrax, de la myrrhe ainsi qu'un autre pollen d'origine africaine de la famille des Acanthacées… des données qui confirment la mise en œuvre de pratiques d'embaumement élaborées avec un traitement du cœur avant son dépôt dans le cardiotaphe.

L'analyse de plusieurs « fils » métalliques intriqués ont révélé la présence d'un galon ornemental. La diversité des éléments qui participe à la confection de ce dernier (dont des filaments de soie) témoigne d'une certaine richesse de l'ensemble.

En ce qui concerne les deux petits fermaux en or nous avions repéré diverses particularités dont leurs usures (objets portés du vivant de l'individu) et la présence pour chacun d'entre eux d'une anse passe-sangle fixe et d'une autre amovible, à proximité de laquelle se trouvait une perforation. Une radiographie avait par ailleurs permis de visualiser leur mécanisme d'ouverture. La récente rencontre avec une experte



CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Chapelle des Milandes, Fig. 1 : Sélection d'ossements d'enfants portant des stigmates d'embaumement (a et b. fragments de crânes d'enfants en vue antérieure ; c. phalange de main en vue palmaire ; d. ilium gauche en vue antérieure). Cl. C. Partiot.



CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Chapelle des Milandes, Fig. 2 : Les fermoirs des Milandes à la jonction de 2 systèmes ou expérimentations successives (fin XVI[ème] s. début XVII[e] s.). Images scanners : N. Vanderesse, Cl. M. Bessou.

en joaillerie, Anna Tabakhova, a ouvert une nouvelle piste. Ces objets pourraient être des fermoirs, comme en témoignent des portraits d'Europe du nord (fin XVI[e], début XVII[e] siècles) évoquant le port de ces bracelets par paire. D'une ouverture latérale peu pratique fin XVI[e] siècle, ils auraient évolué vers une ouverture faciale à partir de 1640. Les fermoirs des Milandes présentent à la fois une tentative latérale avortée et une perforation faciale utilisée ; ils pourraient donc se situer à la jonction de ces deux systèmes successifs (*cf.* fig. 2).

Parmi les derniers axes de recherche à approfondir, nous souhaiterions finaliser l'étude pollinique et biochimique du cardiotaphe et des résidus extraits du crâne scié de la sépulture individuelle. Les tests de faisabilité pour la recherche d'ADN, encourageants pour les pétreux, nous autorisent à envisager des investigations paléogénomiques supplémentaires (sexe génétique, relations de parenté, affinité géographique, caractéristiques phénotypiques telles que couleur des yeux, de la peau, des cheveux, etc.). Un enjeu supplémentaire pourra être de discuter l'attribution du cœur du cardiotaphe des Milandes, soit à un des inhumés du caveau, soit à l'individu provenant de la sépulture individuelle.

Les vestiges des Milandes constituent des découvertes inédites en Nouvelle-Aquitaine et leurs

particularités rejoignent des questionnements touchant les funérailles des familles aristocratiques en Guyenne, province peu documentée comparée au nord-ouest de la France. On ne peut qu'espérer, à court terme, la mise en œuvre d'un projet régional, un travail à plus large échelle et des confrontations entre zones géographiques différentes.

Castex Dominique

Époque contemporaine

CAZOULÈS (Pechs de l'Espérance) Pas du Raysse

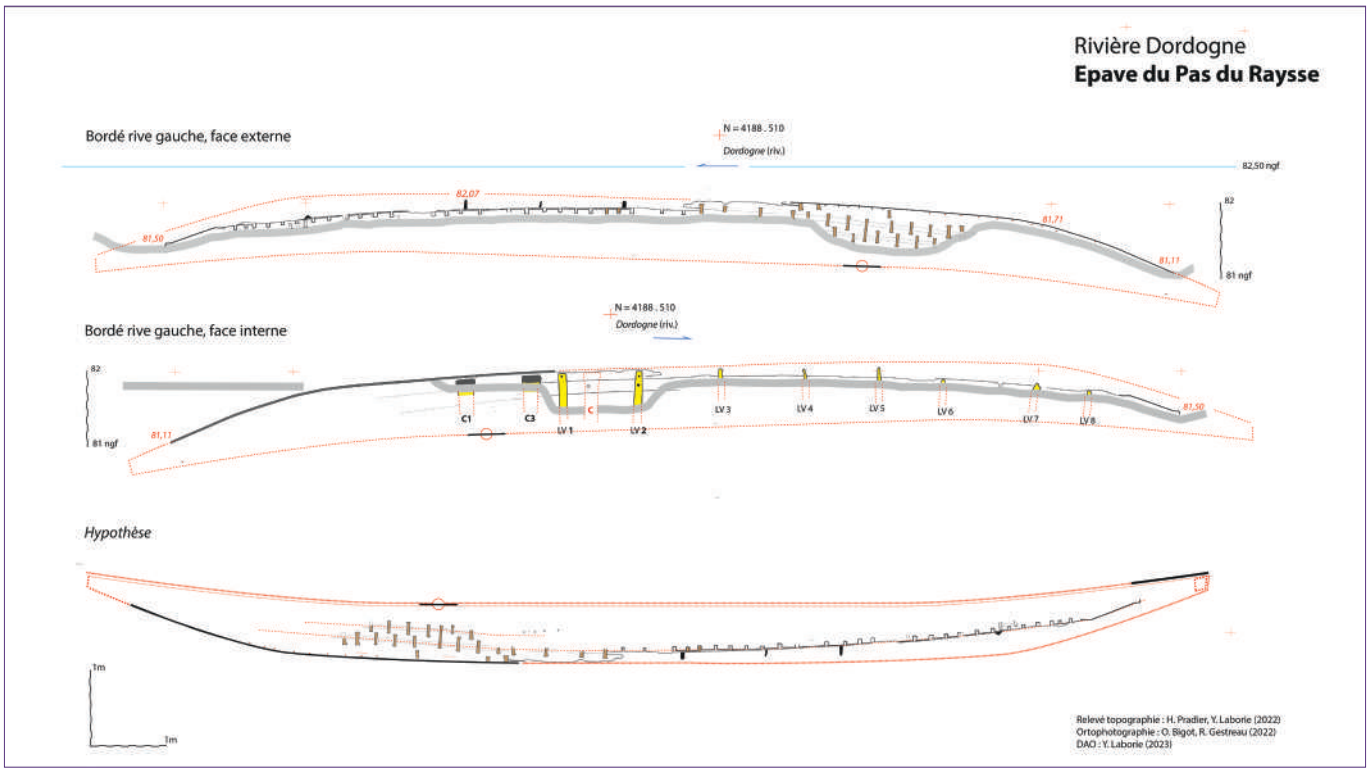
L'épave du « Pas du Raysse », officiellement signalée en 2020 par Pascal Verdeyroux (Epidor), est devenue plus visible depuis 2017 en raison de l'entame de la terrasse alluviale causée par les débits printaniers très puissants de la Dordogne. Sa position dans un point où la rivière remanie cycliquement son lit suggère qu'elle peut être à nouveau enfouie ou exposée à l'avenir. Qui plus est, les déversements des barrages hydroélectriques en amont augmentent le risque d'endommagement.

Le « Pas du Raysse » constituait autrefois un segment dangereux pour la navigation fluviale juste en aval du port de Souillac (Lot) aux Cuisines, dernier jalon de la remonte.

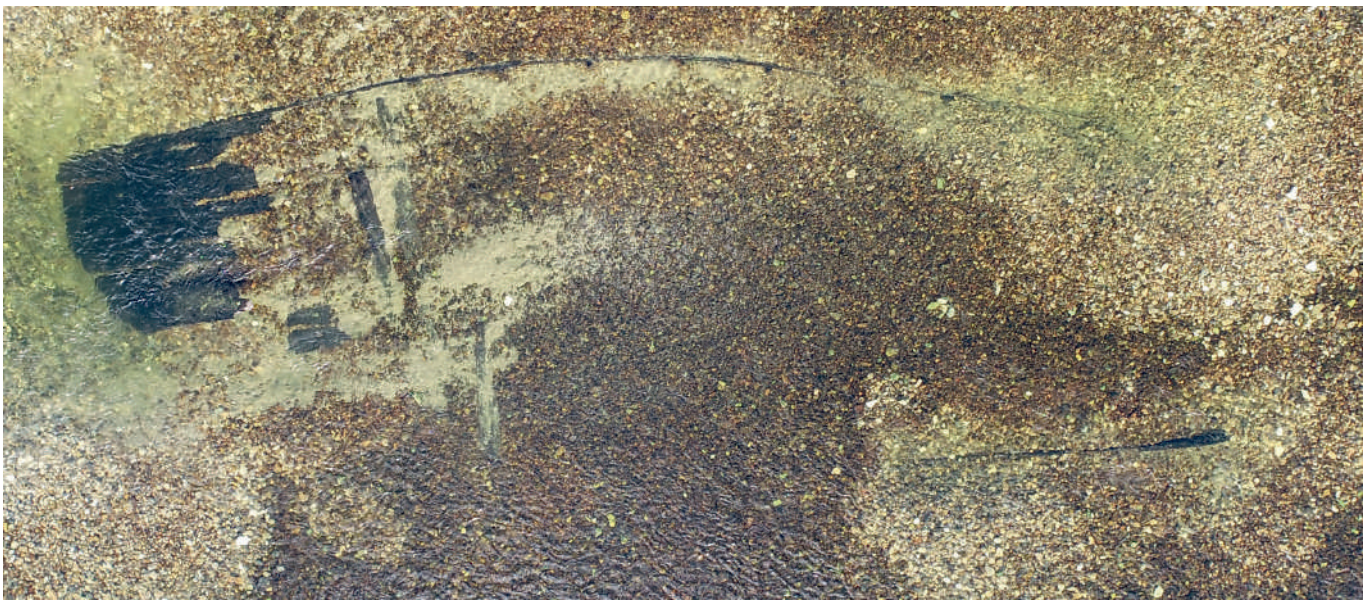
Après une tentative d'approche infructueuse en 2021, la campagne archéologique de 2022 a abordé les vestiges d'un imposant bateau de rivière, avec l'objectif de documenter son mode de construction, de relever et de dater l'ouvrage.

L'épave assez dégradée présente une coque de grande taille qui repose dans une position renversée, suggérant un dépôt résultant probablement d'un déplacement par les eaux plutôt que d'un abandon statique. Les dépôts de galets environnants ne permettent pas de distinguer clairement les phases de leur constitution, mais la présence de gravats de maçonnerie suggère des remaniements locaux du lit de la rivière après des épisodes d'arrachement et de déposition saisonniers

Malgré des déformations de l'épave et des manques dus à l'altération, un travail descriptif et d'analyse sur sa morphologie et sa nature a pu être établi. L'épave semble être celle d'une embarcation de forme ovale allongée, avec une longueur estimée à environ 15 m et une largeur d'au moins 4 m. La coque possédait des flancs verticaux avec un profil rectangulaire, et sa hauteur indiquerait un creux d'environ 0,6 m. Des indices laissent penser qu'il s'agissait d'un bateau



CAZOULES,
Pas du Raysse, Fig. 1 : Relevé de l'épave (Y. Laborie)



CAZOULES, Pas du Raysse, Fig. 2 : Vue zénithale par drone (Hubert Pradier CD 24).

traversier, peut-être similaire à ceux utilisés pour passer la Dordogne à Lanzac.

L'épave est une coque assemblée selon le principe de la construction « sur sole ». Les premières étapes de la construction ont impliqué l'agencement des virures formant la sole, constituées de planches de chêne. Il est suggéré que certaines planches ont pu être cintrées par exposition au feu. Ensuite, les bordés ont été montés sur la sole par clouage, avec un souci d'étanchéité grâce à l'utilisation de mousse.

La muraille de la coque est formée par plusieurs virures, renforcées par des allonges verticales fixées à intervalles réguliers. Les enfourchures internes de la coque étaient probablement disposées tête-bêche et fixées avec des chevilles en bois.

À la fin de la construction, un doublage de la virure supérieure du bordé et la pose d'un plat-bord ont été réalisés pour renforcer la partie haute de la muraille. Les coutures ont été finalisées avec des baguettes palâtrées et des tenons en forme de queue d'aronde pour renforcer la cohésion de la coque.

Selon une première évaluation en 2021, une datation au 14C situait l'épave entre le XVII^{e} et le XX^{e} siècle, avec une probabilité accrue pour le début du XVIII^{e} siècle au premier tiers du XIX^{e} siècle. Pour établir plus finement cette chronologie, des prélèvements sur l'épave ont été effectués pour la dendrochronologie, révélant que la coque était probablement en service sur la Dordogne dans la première moitié du XIX^{e} siècle, avec une construction autour des années 1810-1820. Cependant, les données ne permettent pas une certitude absolue, notamment en raison des possibilités de remploi du bois et des écarts de temps entre le débitage et la mise en œuvre.

Les travaux archéologiques ont été entravés par la difficulté du dégagement de l'épave et le risque de l'endommager davantage. Malgré cela, des avancées significatives ont été réalisées pour comprendre la nature et la datation de l'épave, contribuant ainsi à la connaissance de l'ancienne batellerie traversière de la Dordogne.

Gestreau Raphaël et Laborie Yan

CHAMPCEVINEL
Lotissement Majoulet

Un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap dans un vallon d'orientation nord/sud, au lieudit Le Majoulet en raison d'un projet de lotissement par la société Immo Sélection.

Les 119 tranchées réalisées ont couvert 6,7 % de la surface diagnostiquée et ont permis de montrer la présence du socle calcaire campanien quasi affleurant sur le sommet et les pentes du vallon ; elles ont

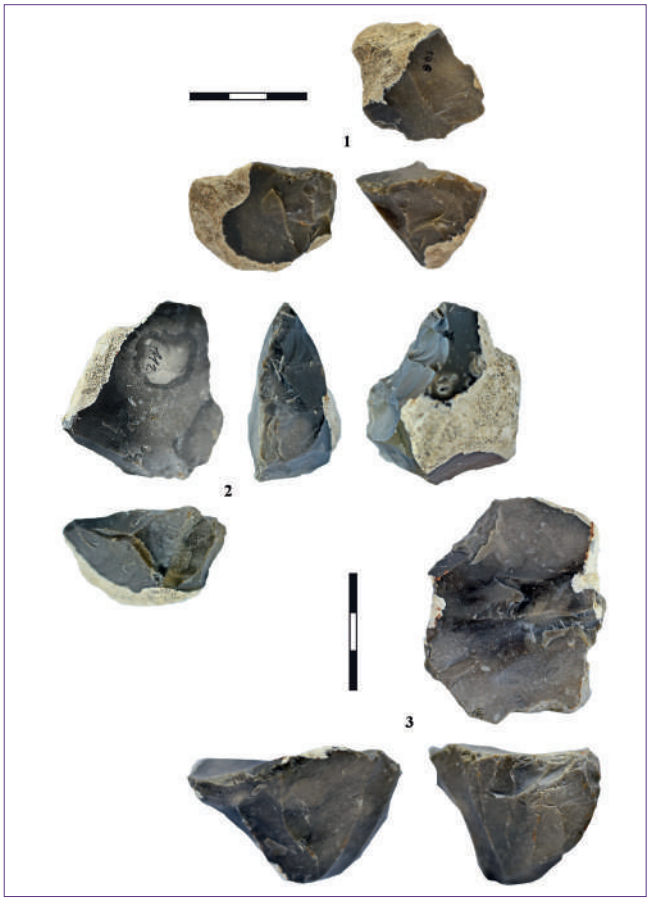


CHAMPCEVINEL, Majoulet, Fig. 1 : Fosse asymétrique, creusée dans le substrat calcaire et contenant des tessons de céramique gauloise (Tranchée 97), vue par le sud-est, photo M. Brenet.

également révélé quelques indices discrets et localisés d'une occupation agricole (fosse arasée contenant un récipient en céramique fragmenté et vestiges d'un chemin rural) de périodes protohistorique et antique *sensu lato*.

Ont été découverts par ailleurs quelques artefacts en silex peu caractérisés et épars de période indéterminée (Protohistoire et/ou Néolithique) dans les colluvions de pente holocènes.

Brenet Michel,
Wozny Luc,
Serrat Vincent



CHAMPCEVINEL, Majoulet, Fig. 2 : Nucléus lamellaire potentiel en silex sénonien avec front de débitage localisé et présentant des enlèvements courts rebroussés (1) ; nucléus à lamelles sur éclat avec détachements en face supérieure, la présence de cônes incipients suggère un recyclage possible en briquet (2) ; nucléus à lamelles avec front de débitage montrant 5 à 6 négatifs de détachements lamellaires (3). Photo M. Brenet.

Paléolithique, Néolithique

CREYSSE
Les Barbas, Route de Combe Suber

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap) sur la commune de Creysse au nord-est de Bergerac au lieu-dit Les Barbas, route de Combe Suber.

Elle fait suite à une prescription émanant de la DRAC – SRA Nouvelle-Aquitaine et concerne une surface de 3 000 m² qui se distribue sur deux parcelles à l'est et à l'ouest d'une parcelle déjà diagnostiquée en mai 2017. Ces parcelles se situent dans la partie basse du versant méridional d'un talweg creusé sur le rebord du plateau du Pécharmant.

Le site « Le Saraillet », fouillé en 2012 et une autre parcelle diagnostiquée en juillet 2017 se situent juste en face des parcelles de ce diagnostic, sur le versant opposé du paléo-vallon, au nord.

L'échantillon d'artefacts lithiques récolté au cours de cette opération correspond à un mélange d'industries attribuables à différentes périodes chrono-culturelles du Paléolithique et du Néolithique. Les pièces proviennent essentiellement de couches affectées par les colluvions actuelles et de limons holocènes. Pour les rares lambeaux de couches attribuables au Pléistocène, qui se présentent souvent tronquées, des altérations et des états de mise en place sont peu propices à la conservation de niveau ou d'industrie homogènes.

Un fossé de direction nord-ouest/sud-est et une petite fosse (d'extraction ?) ont été également repérés au cours de ce diagnostic. Leur attribution chronologique ne peut pas être établie avec certitude.

Enfin, quatre petits tessons de céramique ont été repérés dans des contextes divers. Deux semblent attribuables à la période antique, un à la période médiévale.

Folgado-Lopez Milagros

CREYSSE
Route des Pélissoux

Cette opération de diagnostic émane d'une prescription du Service régional de l'archéologie en réponse à un projet de construction d'une maison individuelle. Plus précisément, les travaux concernent la parcelle AB 92 qui s'étend sur 2280 m².

Malgré la richesse archéologique à proximité de l'emprise concernée, les six tranchées réalisées ne nous auront pas permis d'identifier de niveau archéologique.

Le positionnement en pente de la parcelle n'est probablement pas suffisant pour expliquer cela. En effet, les différents emballages sédimentaires du Pléistocène sont ici présents. Si nous nous référons aux travaux alentours, des niveaux en positon secondaire auraient pu apparaître. Les trois pièces identifiées reflètent tout au plus un bruit de fond du Paléolithique.

Grigoletto Frédéric

Moyen Âge, Époque moderne

CUBJAC-AUVEZÈRE-VAL-D'ANS
Rue de l'église

Bas Moyen Âge

Dans le cadre du projet de restauration de l'ancien presbytère pour la création d'une médiathèque intercommunale et la construction d'une salle d'animation, une fouille préventive a été menée à Cubjac.

La situation du site à proximité de l'église Notre-Dame de l'Assomption a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique. La découverte de structures en creux, de solin et de sol, relevant peut-être d'un habitat, d'un niveau de travail (activité métallurgique ?) et d'un possible fossé interprété comme un enclos cimetérial, datés entre le X^{e} et le XIV^{e} siècle, a motivé la prescription archéologique.

Quatre trous de poteau et un solin témoignent de la plus ancienne occupation du site *a minima* des V^{e}-VI^{e} siècles. Trois d'entre eux, marquant un alignement, indiqueraient une construction en matériaux périssables. La fin du Haut Moyen Âge jusqu'au XI^{e} siècle est

signalée par un silo, une fosse, un possible fossé et des remblais. Une petite activité de forge ponctuelle pour la fabrication/réparation de petits objets a également été mise en évidence au travers de scories et d'une petite structure de combustion.

Le cimetière a été abordé au travers de six sépultures dont cinq ont été fouillées partiellement. Rattachés à l'église Sainte-Marie de Cubjac, ils se développent au moins aux X^e^-XI^e^ siècles. Les fosses sont disposées en trois rangées perpendiculaires à l'édifice religieux et sont orientées vers l'ouest. Plusieurs fosses sont abandonnées à la fin du Moyen Âge aux XIV^e^-XV^e^ siècles.

Un niveau de cour pourrait être rattaché à l'une des phases anciennes de construction de l'ancien presbytère. Malheureusement, les documents faisant référence à ce bâtiment font défaut. Au départ, il s'agit d'une construction modeste, dépourvue d'étage, mesurant 8,50 m de longueur ; son développement vers l'ouest est méconnu. Un étage est ajouté dans un deuxième temps. L'agrandissement vers le nord a dû se produire avant la visite pastorale mentionnée à la fin du XVII^e^ siècle puisqu'à cette époque, le bâtiment mesure près de 17 m du nord au sud et 34,50 m d'est en ouest. Au milieu du XIX^e^ siècle, il subit d'importants remaniements comme l'atteste le cadastre napoléonien qui représente une bâtisse en forme de « L ».

En 1854, l'actuelle rue Pierre-Moïse Valentin est percée. Une dizaine d'années plus tard, des travaux sont entrepris, en particulier sur la façade ouest, afin d'harmoniser davantage la construction qui se trouve en léger retrait de la voirie. À la fin du XIX^e^ ou au début du XX^e^ siècle, une cheminée est aménagée dans la partie sud-ouest du bâtiment, condamnant plusieurs ouvertures.

Pesenti Claire

DOMME
Bastide, Campréal, Château du Roy

Cf. rubrique Projet collectif de recherche

Bouvart Patrick

Paléolithique moyen

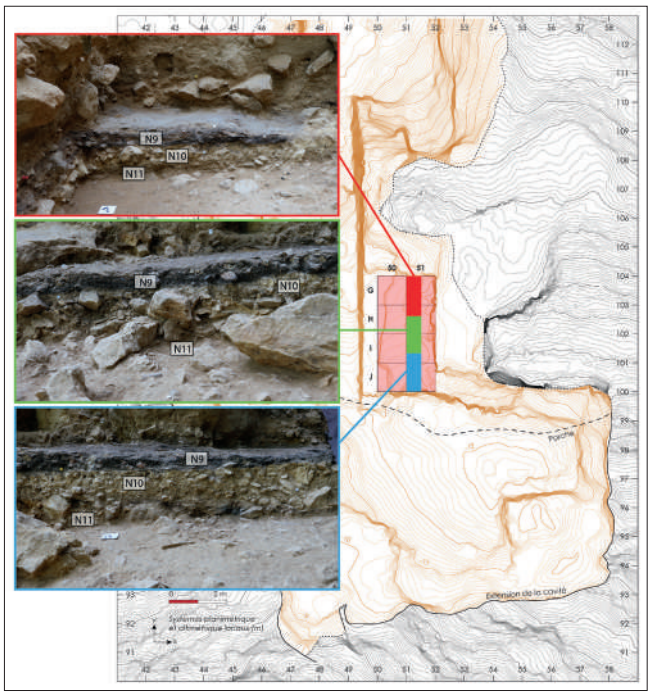
DOMME
Combe-Grenal

La première année de cette nouvelle opération triennale s'est déroulée sur une période de quatre semaines de fouille et post-fouille. Le démarrage de la fouille a directement concerné l'ensemble de l'unité de terrain N10 déjà entamée en fin de campagne 2021 dans les carrés J50 et J51. Cette unité correspond à un horizon sableux jaune à nombreux éléments calcaires que nous avons pu corréler à la couche 21 (Quina) anciennement définie par F. Bordes.

La fouille de cette unité a pu être finalisée sur toute la surface de fouille pour atteindre le contact avec l'unité sous-jacente, se démarquant par une teinte plus foncée, que nous avons nommé N11.

La partie supérieure de N10 est très indurée et témoigne d'une limite très nette avec N9 sous la forme d'une « pellicule » continue sur toute la surface de fouille, à nombreuses biotubules et présence de petits charbons. Une fois passée cette pellicule, le sédiment, nettement sableux, s'avère relativement pauvre en matériel osseux et lithique. L'état de conservation des restes osseux y est particulièrement mauvais, les éléments se délitant littéralement en feuillets (perte de la surface corticale) ou se fractionnant en de multiples bâtonnets.

Outre sa teinte plus foncée, l'unité N11 est caractérisée par l'omniprésence d'éléments calcaires anguleux à sub-anguleux. Cette unité est également marquée par la présence de nombreux blocs calcaires décimétriques dans la partie médiane de la zone de fouille (carrés H et I ; *cf.* figure 1). Ces éléments, apparaissant dès la fouille de N10, contrastent avec les dépôts moins riches en clastes situés de part et d'autre, en partie nord (carrés J et partiellement I où s'observent seulement quelques blocs calcaires erratiques de dimensions supérieures à 10 cm) et sud (carrés G où le sédiment apparait plus sableux). Dans certains cas, on note la présence de vides interstitiels sous ces blocs. Dans d'autres, les blocs apparaissent redressés et semblent délimiter une forme sub-arrondie remplie par du sédiment sableux pulvérulent.



DOMME, Combe Grenal, Fig. 1 : Plan général du site (réalisation société Get In Situ) et clichés montrant les unités de terrain N9, N10 et N11 dans la partie nord (bleu), médiane (vert) et sud (rouge) de la coupe sagittale (limite en X entre 51,5 et 52m).

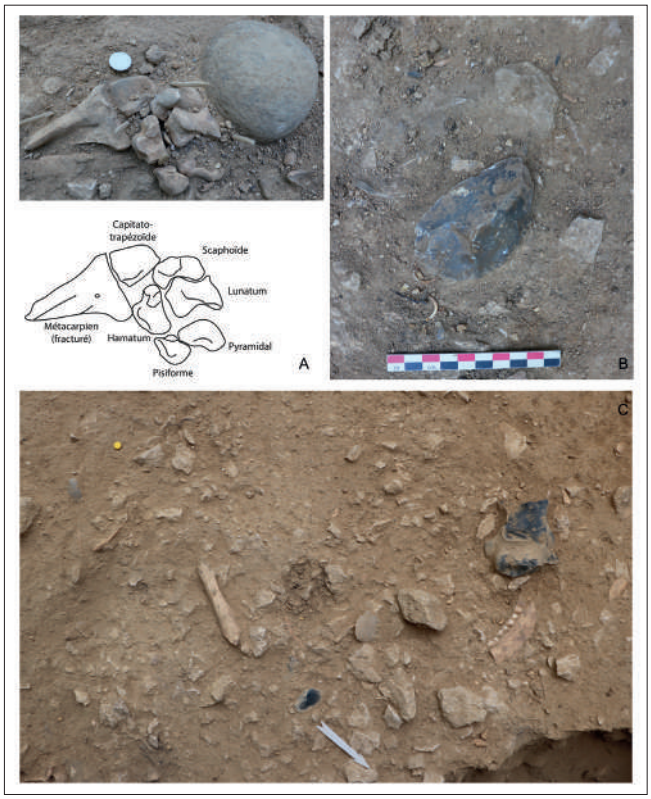


DOMME, Combe Grenal, Fig. 2 : Unité N11. Apparition de taches brunes (A). Scapula de cheval présentant un dépôt noirâtre (B). Même type de dépôt visible sur les blocs calcaires (C). Vue de la « structure » après la fouille réalisée sur sa moitié (D). Vue du prélèvement pour analyses micromorphologiques (E).

Si aucun argument ne permet de dire qu'il s'agit d'une « structure » anthropique, les phénomènes qui en sont à l'origine doivent encore être précisés.

C'est également dans l'unité N11, et principalement cette même zone médiane de la fenêtre de fouille, que sont apparues des taches de teinte brune (de 10 à 30 cm environ ; *cf.* figure 2). La plus grande d'entre elles a fait l'objet d'une fouille ciblée qui a consisté en un curetage réalisé sur la moitié de sa surface apparente, ceci afin de permettre d'évaluer la profondeur de ces dépôts bruns tout en garantissant la conservation d'un profil en coupe. La fouille de cette « structure », rendue complexe du fait de l'omniprésence de blocs, a permis de reconnaitre la présence de dépôts noirâtres à la surface des éléments calcaires mais aussi du matériel archéologique qu'elle contenait (*cf.* figure 2, B et C). On notera ainsi la découverte d'une scapula quasi entière de cheval partiellement recouverte de ce dépôt noirâtre. Finalement, cette « structure » s'est avérée à la fois circonscrite et peu profonde (environ 10 cm).

Un prélèvement sédimentaire pour analyse micromorphologique a été réalisé dans la partie non fouillée (*cf.* figure 2, D et E), ceci en vue d'une caractérisation précise des phénomènes à l'origine de ces dépôts. Si l'hypothèse d'une « structure » découlant de phénomènes thermiques liés à l'action du feu est tout à fait possible, sa démonstration demande encore à être solidement étayée par les résultats des



DOMME, Combe Grenal, Fig. 3 : Unité N11. Cliché d'un métarcarpe et du bloc carpien complet de Renne en connexion anatomique (A), cliché d'un typo-racloir de type Quina (B), vue d'un décapage avec plusieurs éléments osseux et lithiques (C).

analyses à venir. Il faut toutefois ajouter que les indices de tels phénomènes existent par ailleurs, mais de manière discrète et diffuse, au sein de N11 : il s'agit de rares éclats de charbon infra-centimétriques qui, malheureusement, n'ont pas pu être récupérés car trop fragiles, et de quelques os et silex brulés.

Contrairement à N10, les restes osseux mis au jour dans N11 apparaissent nettement mieux préservés et, dans certains carrés, regroupés en petites accumulations. On y notera notamment la mise au jour d'éléments en connexion anatomique (*cf*. figure 3, A). Que cela soit dans N10 ou N11, la quantité d'objets lithiques s'avère relativement modeste, mais les spécificités technologiques du matériel sont caractéristiques du techno-complexe Quina (*cf*. figure 3, B).

En termes de correspondance archéostratigraphique avec les ensembles définis par F. Bordes, les unités N10 et N11 peuvent être corrélées aux couches 21 et 22 attribuées au Moustérien de type Quina.

Faivre Jean-Philippe et Discamps Emmanuel

Paléolithique récent

LES EYZIES-DE-TAYAC
Gisement de l'Abri du Château

L'opération archéologique de nettoyage et de recul de la coupe, qui a été conduite pendant deux semaines sur le gisement de l'abri du Château par le personnel scientifique du musée national de Préhistoire, avait deux finalités :

- tout d'abord une mesure conservatoire essentielle, tant la dégradation de la coupe était importante, mesure conservatoire qui s'inscrivait parfaitement dans le projet culturel et scientifique du musée prévoyant une valorisation pour 2023 des espaces extérieurs du musée (château, falaise, etc.) et une réouverture de l'espace du château (cour, « première salle »), à l'occasion du centenaire de l'inauguration du musée et dans une perspective pérenne ;

- notre seconde intention consistait à intégrer ce gisement dans les problématiques actuelles de révision des chrono-séquences de la fin du Paléolithique récent en recherchant les niveaux décrits par Denis Peyrony lors de ses fouilles en 1914 - deux niveaux de Magdalénien supérieur et un niveau d'Azilien - (Peyrony 1946) et en vérifiant ainsi la chrono-stratigraphie du gisement.

Cette révision de l'archéo-séquence avait aussi pour but de porter une attention toute particulière au Magdalénien à la lumière des résultats 14C obtenus en 2020 sur un métapode d'antilope saïga par l'équipe du musée national de Préhistoire et le C2RMF et qui situeraient ce fragment osseux entre 18300 et 18700 cal BP, soit un Magdalénien moyen, période qui n'avait pourtant jamais été mentionnée dans les différents résultats publiés pour ce gisement. (Peyrony 1946 ; Barrière 1967).

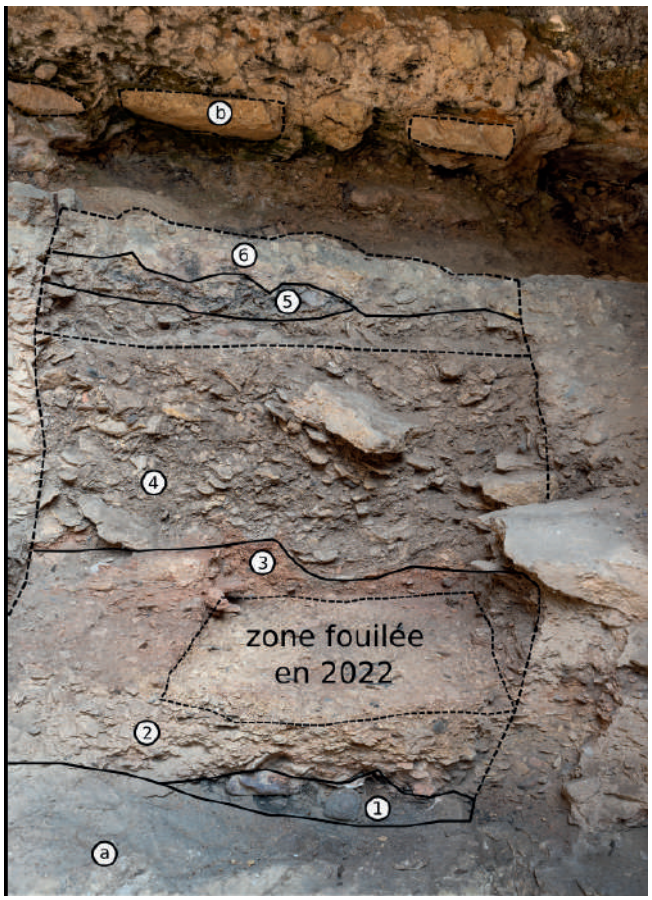
Le nettoyage et la fouille de la coupe, divisée en quatre sous-carrés, en favorisant une présentation en paliers, montre une séquence relativement conforme à la description de C. Barrière lors du « ravivage » de



LES EYZIES, gisement de l'abri du château, Fig. 1 : Panneau du parcours extérieur de visite du musée présentant le gisement de l'abri du Château situé derrière la vitrine.

la coupe qu'il réalise à la demande de la Conservation des Bâtiments de France en mars 1964 afin, déjà, de procéder à une remise en état du témoin et à sa protection (Barrière 1965). Nous nous sommes rapidement aperçus de la présence d'un terrier de lapins de dimension notable dans la partie droite de la coupe, qui a entraîné un remaniement important des différents dépôts et qui se note notamment, par l'aspect très meuble des sédiments, la présence de multiples restes de lapins et objets verticalisés (niveaux remobilisés et fortement bioturbés. *Cf* étude Mathieu Lejay). (*Cf*. fig. 1)

L'aspect des dépôts et le contexte géomorphologique incitent la prudence concernant l'intégrité des unités stratigraphiques observées et par conséquent celle des assemblages archéologiques qu'ils ont livrés. Un tel cadre mériterait de mettre en place une étude géoarchéologique et taphonomique détaillée.



Malgré ce contexte perturbé, de nombreux éléments lithiques s'apparentant au Magdalénien ont été découverts : burins et lamelles à dos sont largement majoritaires, accompagnés de restes osseux de renne. Un seul élément lithique, une pointe à dos marqueur de la culture azilienne, a été dégagé. Les nombreux os de lapin découverts, certains avec des traces de boucherie, pourraient y être associés. Des datations radiocarbone sont en cours pour le confirmer.

Cependant, le dernier décapage réalisé quelques centimètres au-dessus d'un foyer apparent et visible dans la coupe (attribué au Magdalénien V par D. Peyrony), nous amène à penser que nous avons atteint une unité stratigraphique qui semble bien en place. A ce stade, il n'est pas prévu de fouiller ce niveau. Au contraire, l'intention de conserver ce témoin en l'état, ce qui était bien l'objet de l'opération réalisée est réelle et se manifeste *in situ* par des dispositifs de présentation au public (*Cf.* fig. 2)

Bonnet-Jacquement Peggy

Fig. 2 : Vue de la stratigraphie de l'abri du Château. Description des sédiments d'après l'étude de Mathieu Lejay. 1 – Sables limoneux grisâtres à résidus de combustion (os, petits charbons) emballant quelques galets métamorphiques, 2- sables limoneux beige à blocaille calcaire, 3- Sables limoneux orangés à blocaille calcaire, 4- Sables limoneux gris-bruns à blocaille calcaire, 5- Sables limoneux charbonneux grisâtres à blocaille calcaire, 6- Sables limoneux pulvérulents, piétinés, remaniés à blocaille calcaire.

Moyen-âge, Époque contemporaine — *Époque moderne,*

LES EYZIES-DE-TAYAC
Château des Eyzies

Le château des Eyzies est situé à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Périgueux, dans la commune des Eyzies. Il est installé à la confluence de la Vézère et de la Beune, à une altitude moyenne de 85 m Ngf. Les maçonneries et structures creusées s'installent dans une falaise d'environ 50 m de hauteur, répartie sur trois niveaux différents. Elle est composée de calcaires du Coniacien moyen.

Le site est composé d'aménagements creusés dans la paroi et des maçonneries s'installant dans un abri sous roche. Les données sur les Eyzies au cours du Moyen-Âge sont faibles voire inexistantes, ce qui peut être généralisé pour le Sarladais en ce qui concerne la période précédant la Guerre de Cent Ans. La construction du château et son évolution sont en revanche mieux documentées ; une étude historique a été réalisée par Anne Bécheau. La bâtisse a été érigée en 1578 par Jean-Guy de Beynac et elle reste dans cette famille jusqu'en 1753. Elle appartient par la suite à la famille des Laborie de Campagne puis rentre dans le domaine national en 1798 pour faire l'objet de revente à des particuliers. Le site sert alors de carrière jusqu'à l'achat en 1913 par Denis Peyrony pour l'État afin d'y établir le musée de la Préhistoire. Plusieurs travaux de dégagement et de remise en état sont alors engagés, ainsi que des extensions impliquant de nouvelles constructions. Le musée national, créé en 1972, y est encore abrité aujourd'hui.

L'intervention archéologique sur site fait suite à un relevé photogrammétrique réalisé en amont par S. Malpelat et C. Demangeot de la société Hadès. Des orthophotographies ont été extraites afin de servir de base à l'enregistrement de terrain. L'étude a mobilisé deux personnes pour une durée d'une dizaine de jours.

L'un des principaux objectifs de cette campagne était d'établir une chronologie relative des structures creusées



LES EYZIES, gisement de l'abri du château, Fig. 1 :
Panneau du parcours extérieur de visite du musée présentant le gisement de l'abri du Château situé derrière la vitrine.

et bâties afin de tenter de les replacer dans l'histoire du site. La fonctionnalité des espaces devait aussi être abordée ainsi que les limites des différents espaces creusés. Afin de mener à bien ces différents objectifs, un enregistrement précis de tous les aménagements recensés a été effectué.

Trois grandes phases d'occupation ont pu être mises en évidence. Les premières correspondent aux aménagements de paroi. En dehors de quelques creusements sur lesquels nous reviendrons, l'ensemble des structures observées peut être rattaché à l'époque médiévale. Quelques reprises ont pu être enregistrées, correspondant à des réfections de toiture ou de plancher. La datation de ces éléments reste complexe. Les constructions correspondent à un aménagement du principal abri sous roche et au creusement de galeries dans la paroi, reliées entre elles par des systèmes de passerelles. Le site comporte entre un et quatre niveaux d'occupation de la paroi. Au niveau de l'étage inférieur, en paroi ouest (entre le château et les réserves) comme en paroi est (abri Casserole), ce sont des aménagements liés à des annexes qui ont été observés. Plusieurs abreuvoirs sont conservés au niveau de la terrasse du château et dans le bâtiment du laboratoire. Les sites connus ou fouillés des environs, à l'exemple du Fort de Cazelle situé sur la même commune, n'ont livré que peu de mobilier et hors contexte, ce qui est souvent le lot de ce type de structures dont la fréquentation sur la longue durée ne permet pas la conservation des niveaux de sol les plus anciens. Traditionnellement, ces occupations de paroi sont attribuées à la période troublée de la guerre de Cent Ans qui perturbe le Sarladais et particulièrement la route de Sarlat à Périgueux soumise à une insécurité permanente du fait des combats incessants entre les partisans du royaume d'Angleterre et ceux du royaume de France. Ces éléments peuvent être corroborés par la découverte d'une fosse dont le mobilier est daté du XV^{e} siècle lors de la réalisation de sondages en 1991 (L. Detrain, Afan) sous l'actuel bâtiment principal du musée. Cet indice de datation reste très faible et ne peut à lui seul attester de l'époque d'occupation de ces structures.

La chronologie des phases suivantes est renseignée par les sources, on ne sait en revanche si les parois étaient encore occupées au moment de l'installation de la fortification maçonnée. Si c'est le cas, elles ont dû être abandonnées à ce moment-là, la cohabitation des deux architectures au niveau de la cour du château étant impossible. Des bâtiments d'origine du château, peu d'éléments nous sont parvenus. Ce sont essentiellement les parties basses qui sont en place, les élévations ayant fait l'objet de reconstructions massives pour l'aménagement du musée. L'emprise



LES EYZIES, gisement de l'abri du château, Fig. 2 : Vue de la stratigraphie de l'abri du Château. Description des sédiments d'après l'étude de Mathieu Lejay. 1 – Sables limoneux grisâtres à résidus de combustion (os, petits charbons) emballant quelques galets métamorphiques, 2- sables limoneux beige à blocaille calcaire, 3- Sables limoneux orangés à blocaille calcaire, 4- Sables limoneux gris-bruns à blocaille calcaire, 5- Sables limoneux charbonneux grisâtres à blocaille calcaire, 6- Sables limoneux pulvérulents, piétinés, remaniés à blocaille calcaire.

a elle aussi été modifiée, notamment l'aile ouest qui se développait quelques mètres supplémentaires vers l'est. Des éléments de maçonnerie visibles dans la cour témoignent de ces transformations. Au niveau des ouvertures, seules les fenêtres basses situées au sud de l'aile est et les portes du passage couvert sont en place, toutes les autres correspondent à des reconstructions. Aucune fenêtre à meneaux n'est donc attestée sur les élévations. La présence de tels éléments ainsi que de cheminées dans les espaces intérieurs du château actuel pose question quant au remploi d'éléments trouvés sur site où à la réalisation de nouvelles pièces pour le musée. La détermination de quelques espaces a pu être effectuée, à l'image des cuisines en partie nord du bâtiment est ou encore des latrines à l'est de ce dernier, donnant directement dans le fossé. La cour principale du château se situait à l'ouest des bâtiments, des éléments de calade partiellement conservés dans l'abri témoignent de cette fonction. La carrière semble avoir été mise en place au moment de la construction du château, son creusement créant un fossé et donc un élément participant à la défense du site. Un pigeonnier, composé de huit boulins et localisé en partie ouest supérieure de l'abri Casserole peut fonctionner avec cet état.

La dernière phase correspond à l'aménagement et la construction du musée. Elle démarre avec les premiers dégagements effectués suite à l'acquisition en 1913, correspond au remontage et à la modification des bâtiments du château ainsi qu'à l'aménagement des élévations des réserves et du laboratoire. La maison située sous l'abri Casserole peut elle aussi être associée à cette phase de construction. Des trous de poutre visibles dans la paroi nord du fossé témoignent de bâtiments fonctionnant avec le musée (billetterie, etc.) aujourd'hui disparus.

Navetat Mylène

Paléolithique récent

LES EYZIES-DE-TAYAC
Font-de-Gaume

L'étude interdisciplinaire de Font-de-Gaume a été entreprise en 2020, en privilégiant les secteurs non ouverts aux visites publiques. En 2022, le programme et la structure du collectif scientifique ont évolué à la suite de l'intégration de l'équipe du C2RMF et de l'École nationale supérieure de Chimie ParisTech pilotée par I. Reiche. Cette équipe assure les analyses physico-chimiques des matières colorantes.

Les quatre axes du programme triennal détaillés dans les précédents BSR, sont complétés par un axe transversal dédié au support SIG et par un volet valorisation.

G. Dandurand, en charge de l'axe « grotte », a complété ses observations sur la spéléogenèse de la cavité et sur la cartographie morpho-karstique du réseau. Il a mis en évidence de nombreux indices de biocorrosion qui ont joué sur la nature des vestiges et leur distribution spatiale. X. Muth *(Get in Situ)* a poursuivi les restitutions topographiques et les acquisitions photogrammétriques dans la Galerie Latérale, le Diverticule Terminal, et dans l'environnement immédiat de la cavité. Elles aboutissent à une cartographie géoréférencée des supports d'analyses et de relevés des parois ornées. Une couverture photogrammétrique de l'exokarst a été réalisée à l'aide d'un drone.

L'axe « parois », coordonné par P. et E. Paillet, C. Cretin, C. Ferrier et F. Plassard, s'insère dans le temps long de la recherche. Sur le plan de l'art pariétal, l'effort a été porté dans le premier secteur de la Galerie Latérale et dans le Diverticule Terminal, à l'aide des premières orthophotographies haute résolution produites par O. Huard et X. Muth. Les représentations des secteurs





LES EYZIES, Font de Gaume, Panneau peint et gravé HB31, bison gravé, chevaux, rhinocéros et figure fantomatique du Diverticule Terminal, haut : relevé H. Breuil ; bas : relevé P. Paillet.

profonds de la Galerie Latérale ont été relevées. Un inventaire et une première étude des nombreux « masques » répartis dans la Galerie Prat et les quatre secteurs profonds de la Galerie Latérale ont été réalisés. Dans le cadre des analyses physico-chimiques non-invasives par fluorescence X et spectrométrie Raman et de l'imagerie pariétale développées par l'équipe de I. Reiche (Y. Coquinot, J. Tapia-Reguera) neuf figures de la Galerie Principale et de la Galerie Latérale ont été analysées. La présence de carbone dans certains tracés noirs est une découverte importante. L'étude géoarchéologique et taphonomique des parois de la Galerie Prat a été poursuivie par C. Ferrier, L. Bassel et F. Plassard, même si l'essentiel des observations a été réalisé sur les coupes stratigraphiques de la fouille Prat.

L'étude des bris de spéléothèmes au sol et en paroi dans les secteurs profonds de la Galerie Latérale s'est poursuivie sous la conduite de C. Cretin. Une prospection détaillée en secteur 3 de la Galerie Latérale, engagée dès 2021, a été développée et précisée cette année. L'intensité des fracturations dans certains secteurs de la grotte est une caractéristique qui n'est pas banale. Un premier inventaire fait état de plus de 500 concrétions cassées, percutées ou impactées. Une étude détaillée de la morphologie de ces cassures a été entreprise. Les premières observations montrent un important étalement du phénomène dans le temps. Cette étude se poursuivra en 2023.

Six prélèvements de repousses sur d'anciennes concrétions brisées au sol ont été effectués pour datations U/Th par D. Genty et col. Les résultats obtenus sont assez décevants du fait des conditions géochimiques défavorables. Cependant, deux carottes ont permis d'obtenir des dates de début de repousse à l'Holocène ancien.

L'axe « documentation/archives » se développe au fil de l'eau sous la responsabilité de E. Paillet et A. Vanhassel. Un SIG mis en place en 2021 a été entièrement renseigné pour les données pariétales acquises dans la Galerie Prat et les secteurs 2 à 4 de la Galerie Latérale.

Enfin, Font-de-Gaume a fait l'objet d'une présentation dans l'exposition du Mnhn (musée de l'Homme) « Arts et Préhistoire » (2022-2023) dont P. Paillet et E. Robert étaient les deux commissaires scientifiques.

Paillet Patrick et Reiche Ina

Néolithique

LES EYZIES-DE-TAYAC
9 rue du Moulin bas

Le projet d'extension du Musée national de Préhistoire des Eyzies et le fort potentiel archéologique reconnu en vallée de la Vézère ont motivé notre intervention pour la réalisation de ce présent diagnostic. La rive gauche de la Beune a déjà fait l'objet de sondages archéologiques à la fin du XX^{e} siècle, lors du projet du nouveau Musée national de Préhistoire. Les données géologique et archéologique les plus récentes se situent sur la rive droite actuelle de la Beune : le projet du Pôle administratif avenue de la Forge et celui du Pôle International de la Préhistoire au Moulin Haut.

L'exploration de la parcelle AC 28 nous a donné l'occasion de prolonger les recherches en la vallée de la Beune, localement proche de sa confluence avec la Vézère. L'importante accumulation, métrique, des dépôts carbonatés au pied de falaise a permis la probable stabilisation du fond vallée durant l'Holocène et son anthropisation progressive dès le Néolithique. Les deux datations radiocarbones démontrent une dynamique rapide des dépôts durant le Néolithique moyen, car seulement quatre siècles séparent les 2,30 m d'accumulation de colluvions.

Une petite série lithique associée à quelques fragments de céramique témoignent de la fréquentation du pied de falaise au Néolithique récent-final. Ce niveau archéologique provenant des horizons brunifiés semble faiblement remanié malgré l'absence des plus petits éléments du débitage dans les refus de tamisage. Le débitage se caractérise par une production de petits d'éclats minces sur silex local. Notons la présence d'un fragment de hache polie réemployé. Les fragments de céramique à pâte brune associés à ce type de débitage sont assez communs pour les occupations de la fin du Néolithique dans la vallée de la Vézère.

Vigier Serge

LES EYZIES-DE-TAYAC
Grotte de La Mouthe

2022 a marqué la première année de la deuxième triennale sur le programme de La Mouthe. Cette saison, matérialisée par une longue mission à l'automne, a ainsi permis de remplir plusieurs objectifs :

L'avancée de la fouille au niveau de RM1, secteur priorisé compte tenu du potentiel stratigraphique en lien avec les archives Rivière, est susceptible de restituer une longue séquence révélatrice des occupations sur le temps long de la grotte. Cette progression, bien que prudente, a permis d'atteindre l'amorce des niveaux paléolithiques, et de contribuer notamment à la réflexion sur l'obturation de la cavité. La mise à jour du travail de tamisage des déblais sur les interventions depuis 2020, constituait un préalable indispensable. Ce travail important a déjà permis de préciser le protocole de tamisage, et se prolongera par la coordination complète des différents types de données. Il a permis de mesurer la richesse des données matérielles accessibles et vient ainsi enrichir les observations faites sur le site. La poursuite de l'enregistrement stratigraphique à l'échelle de la cavité, permettra de dresser des hypothèses de chronostratigraphie associant données géologiques, archéologiques et géochronologiques. A ce stade, ce sont des pistes ouvertes mais qui témoignent du potentiel affirmé de la cavité.

Les analyses de plusieurs prélèvements (notamment les minéraux lourds) se poursuivent, alors que 2023 engagera par ailleurs un travail approfondi et interdisciplinaire au niveau de la paléomare (projet PalMarsout, AAP fédérateur MNHN, dir. R. Nespoulet). L'avancée des datations sur spéléothèmes se poursuit, confirmant là aussi un potentiel informatif certain, notamment dans la partie ornée, autour de la compréhension de la formation des planchers stratigraphiques. La présence de suie dans les spéléothèmes ouvre aussi des perspectives supplémentaires dans la compréhension de différentes occupations du site.



LES EYZIES, La Mouthe, Entité graphique MTH-EYZ-SDT-PA-EG5 (SDT05) (relevé S. Petrognani et E. Robert).

La progression importante des relevés dans les deux premières salles, des Taureaux et des Bisons, contribue à mieux percevoir la nature des décors, les parentés formelles entre les figures (traitement des pattes par exemple), et à affiner l'impact des altérations tant anthropiques que géologiques sur l'état de conservation des gravures (*cf*. fig.).

Le développement de notre compréhension sur l'impact des fouilles Rivière sur la grotte avec les premières modélisations sur les déblais à l'échelle de la grotte ; la poursuite d'une approche responsable et organisée de notre fréquentation dans la cavité, avec l'emploi des combinaisons de protection, et l'installation d'une station technique en inox à l'entrée de la grotte, respectant ainsi les protocoles en vigueur en sites ornés comme à Cussac ; la volonté de formation et de partage de nos expériences de travail, avec l'accueil de trois étudiantes de Licence et Master qui se destinent à poursuivre des recherches en art préhistorique. Leur participation active a contribué au dynamisme de notre programme de recherche.

Les responsables en charge du volet dédié aux archives ont quant à elles concentré un important investissement autour d'une journée dédiée à Emile Rivière à l'occasion du centenaire de sa mort. Dépassant largement le cadre de la seule grotte de La Mouthe, cet évènement nous a aussi permis de remettre en contexte ses recherches dans le cadre plus large de son parcours. Le volet Archives et Collections a aussi été l'occasion d'un premier inventaire général des « collections Lapeyre », correspondant aux objets récoltés et conservés par Edouard Lapeyre dans l'entrée de la cavité, un volume conséquent et une mine d'informations précieuses, là aussi, tant pour l'histoire du site que pour son archéologie.

L'ensemble des volets de la recherche, autour des quatre axes désormais structurant du programme d'étude de La Mouthe, illustre l'implantation des objectifs de recherche affichés pour cette nouvelle triennale, et le renforcement de l'approche interdisciplinaire où chaque champ est pleinement connecté aux autres. L'année 2023 permettra de poursuivre cette dynamique et de renforcer cette interconnexion entre les domaines de recherche.

Petrognani Stéphane, Robert Eric, Nespoulet Roland, Lesvignes Emilie, Djema Hélène, Cretin Catherine, Le Fillâtre Virginie, Muth Xavier, Rivero Olivia, Garate Diego, Calligaro Morgane, Puig Céline, Touquet Régis, Julien Marie-Anne, Vandevelde Ségolène, Medina Alcaide Maria-Angeles, Crépin Laurent, Baumann Malvina, Zotkina Lydia

LAMONZIE-SAINT-MARTIN
Les Eygadoux

La création de deux lots à bâtir est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat.

La commune de Lamonzie-Saint-Martin est située en Dordogne, à 10 km à l'ouest de Bergerac, sur la rive gauche de la rivière du même nom. Le site est localisé au nord-est du bourg et à une centaine de mètres de la Dordogne.

Sur l'emprise accessible de 1980 m², cinq tranchées ont été réalisées représentant 160,33 m² (8,09 % de la surface.).

Le diagnostic a permis de mettre au jour deux structures de galets. Elles sont localisées dans une seule tranchée de la zone sableuse orientale de la parcelle. Il s'agit ici d'indices d'occupations lenticulaire néolithiques ou de l'Âge du bronze ancien, déjà observée sur la parcelle voisine (Beagues 2010). Ces structures isolées s'implantent sur la rive gauche d'un paléo chenal, dans un milieu fortement influé par l'excès hydrique temporaire mais récurent de cette partie de la basse terrasse de la Dordogne durant une bonne partie de l'Holocène. Ce constat explique sans doute la fréquentation tardive de cette zone par les sociétés du passé.

Pons-Métois Anne

LAMOTHE-MONTRAVEL
Carrière Courtissons, Les Grandes pièces, Les Nauves, Les Neufonts, Les Palanques

Cette opération de diagnostic fait suite à une prescription du Service régional de l'archéologie motivée par un projet d'extension de carrière (gravière) déposé par la société Carrière de Thiviers.

L'assiette du projet concerne les parcelles AM-43,47,48,54,55 et 56 et s'étend sur une superficie de 37 963 m².

L'emprise se positionne sur la terrasse Fy en rive droite de la Dordogne et est recoupée par plusieurs ruisseaux encore en activité.

Cette opération aura permis de mettre en évidence trois indices. Le premier, positionné sur la parcelle 56, offre quelques structures en creux. La majorité semble pouvoir être imputé au premier Âge du fer.

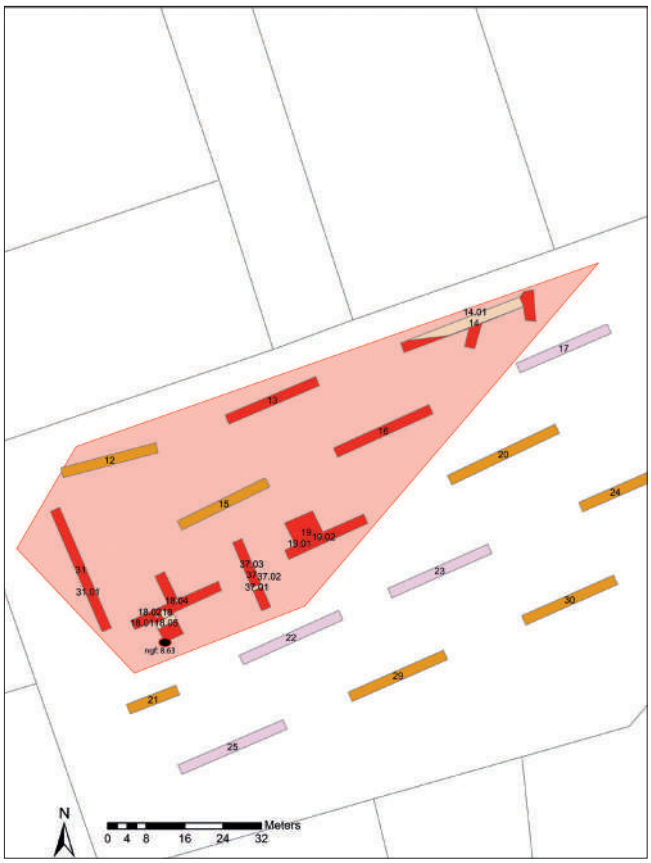
Un fossé et un chemin (?) mal conservé ont révélé des fragments d'amphores qui permettent d'évoquer le second Âge du fer et/ou l'Antiquité.

Le second indice localisé sur les parcelles 47 et 48 propose un fossé et un niveau d'occupation probable du premier Âge du fer. Les conditions liées aux infiltrations d'eau ne nous ont pas permis d'évaluer convenablement ce secteur.

Le mobilier hors structure, dont un amas de débitage de silex est déterminé de la Protohistoire sans plus de précision. L'hypothèse de deux niveaux nous semble recevable.

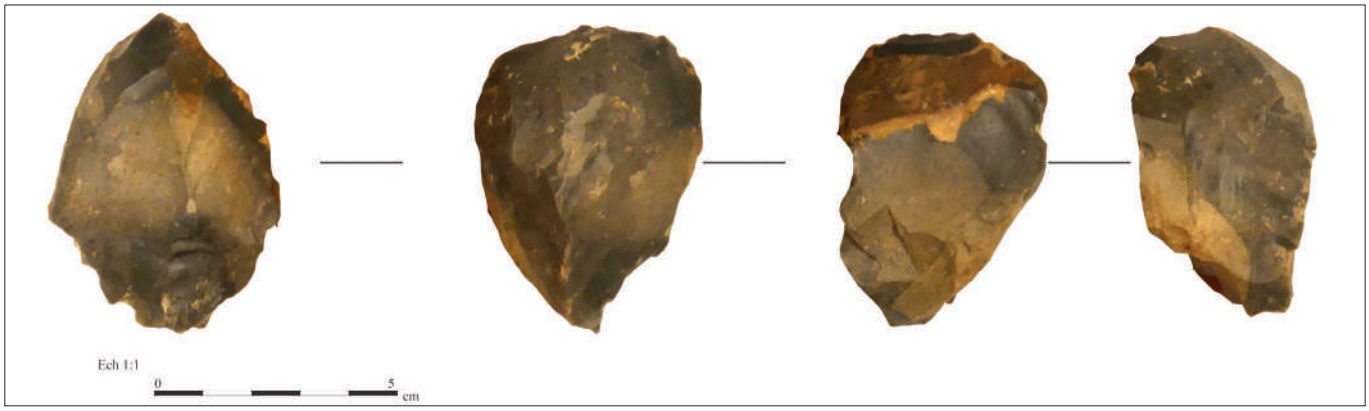
L'indice 3, néolithique, se présente au sein d'une couche qui constitue le remplissage d'un ancien chenal.

Bien que les états de surfaces du mobilier nous semblent correct, les conditions de mise en place ne sont pas bien cernées et restent à vérifier.



LAMOTHE-MONTRAVEL, Carrière Courtissons, Fig. 1 : Plan des structures de la zone 1 © S. Boulogne et F. Grigoletto, Inrap.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric



LAMOTHE-MONTRAVEL, Carrière Courtissons, Fig. 2 : Le nucléus 028268.1.69.18 © F. Grigoletto, Inrap.

LANOUAILLE
Lafon, Laujardie, Moulin du Pont

Cette opération de diagnostic est initiée par un arrêté de prescription émis par le service régional de l'archéologie en préalable à un projet d'extension de carrière déposé par SA Calcaire et Diorite du Périgord. La prescription porte sur les 99 495 m².

Les phénomènes d'érosion, durant le Pléistocène et le début de l'Holocène, n'ont pas permis la conservation des sols anciens.

Plus tard, l'activité agricole, de la plus ancienne jusqu'au remembrement et la régularisation des sols, a remanié les potentiels sols archéologiques.

Seul subsiste un chemin qui est visible sur le cadastre napoléonien. Nous le percevons, totalement remanié, dans plusieurs sondages. Il est toutefois en partie conservé au sein du sondage 21 dans lequel il apparait directement sous les labours. Aucun mobilier n'a pu nous permettre d'attribuer une chronologie à ce chemin.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

Paléolithique récent

LISLE
Peyzie IV

La fouille du locus IV

Affluent de la Dronne situé dans le nord-ouest du département de la Dordogne, le vallon de la Donzelle abrite la corniche calcaire de la Peyzie que nous prospectons et fouillons depuis 2019. La campagne 2022 s'inscrit dans le cadre d'une programmation triennale (2022-2024) dont les objectifs sont dévolus à la fouille du locus IV.

Inexploré jusqu'en 2019, il s'agit d'une entrée d'abri-grotte située à 70 m environ de l'abri fouillé par P.-E. Jude dans les années 1930 (Peyzie I). Ouvert en deux temps sur une emprise de 8 m², Peyzie IV a livré une archéo-séquence centrée sur un niveau Magdalénien Moyen Récent (MMR), surmonté par un niveau remanié associant quelques indices du Magdalénien supérieur à des restes holocènes. Le niveau MMR se caractérise par des éléments d'armement singuliers, tels que des « (micro)lamelles à dos étroites » (*cf.* fig. 1) et des pointes osseuses à base concave, de la grande faune glaciaire (dominée par le renne), et deux dates 14C AMS autour de 14 uncal ka BP.

La campagne 2022 avait pour objectif de mesurer d'une part l'impact des remaniements post-dépositionnels ayant affecté localement le niveau MMR, et d'autre part l'extension des occupations vers l'avant de l'abri. Pour cela, 4,5 m² supplémentaires furent ouverts (bandes 72 et B) portant l'emprise totale de la fouille à 12,5 m² (*cf.* fig. 2). Ces extensions ont permis d'évaluer l'étendue des fosses modernes probablement liées à l'implantation d'une forge au fond de l'abri. En outre, elles ont confirmé l'extension des occupations magdaléniennes au-delà du porche en semi-plein-air. Outre l'approfondissement du niveau MMR sur l'ensemble de la fouille, cette campagne a permis de mettre au jour une zone de combustion au centre de l'abri, préservée par la chute d'une dalle calcaire effondrée depuis le plafond.

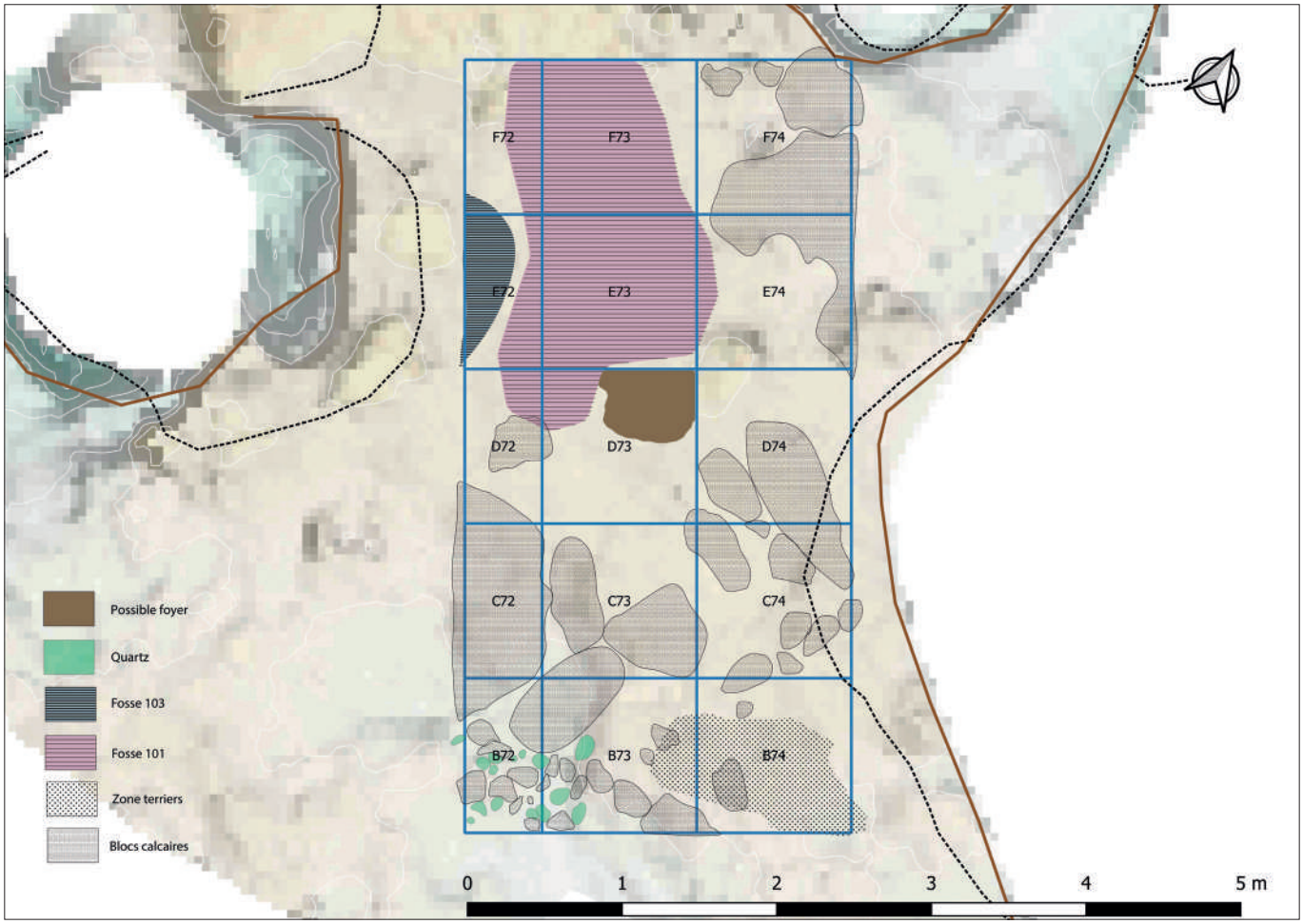


LISLE, La Peyzie, Fig. 1 : Peyzie IV – Échantillon des lamelles mises au jour lors de la campagne 2022. 1- lamelles à dos étroites. CAO (focus-stacking) : Manon Bocquel.

Bilan et perspectives

Cette campagne a répondu aux objectifs que nous nous étions fixés. L'extension de l'emprise de fouille a permis d'évaluer l'impact des processus post-dépositionnels ayant affecté localement le niveau magdalénien, ainsi que la continuité des occupations vers l'avant de l'abri. Les prochaines campagnes viseront tout d'abord à approfondir la fouille de ces nouveaux secteurs et à synchroniser l'altitude des décapages sur l'ensemble du site. Par ailleurs, une campagne de datations 14C AMS ciblée sur l'industrie osseuse visera à confirmer le cadre chrono-culturel des occupations MMR et certaines évolutions technologiques pressenties. Enfin, une analyse micro-morphologique de la zone de combustion sera menée avant d'envisager sa fouille fine et sa datation par le carbone 14.

Lefebvre Alexandre, Paillet Elena
et Paillet Patrick (pour l'équipe scientifique).



LISLE, La Peyzie, Fig. 2 : Plan de Peyzie IV à la fin de la campagne 2022 (fin du décapage 8).

Antiquité

MONCARET
Jourget

Le projet de construction d'un hangar, est à l'origine de la prescription d'un diagnostic par les services de l'Etat.

La commune de Montcaret est située en Dordogne à mi-chemin entre Bergerac et Libourne à environ 9 km à l'est de Castillon la Bataille. Elle est implantée sur la rive droite de la Dordogne, dans une échancrure du plateau qui surplombe la vallée de la rivière. Le site est localisé au sud-ouest de la commune sur la moyenne terrasse de la Dordogne.

Sur l'emprise accessible de 1100 m², quatre tranchées ont été réalisées représentant 158 m² (14 % de la surface.)

Les structures et les vestiges mobiliers ont été mis au jour dans les limons supérieurs entre 0,30 et 0,70 m de profondeur (autour de 18 m Ngf).

L'opération de diagnostic a permis de confirmer la présence de vestiges gallo-romains sur la parcelle et plus particulièrement au nord-est de celle-ci. Il est probable que cette occupation s'étende au-delà, plus au nord, vers le coteau. La présence de tranchées de récupération de murs (?) d'un sol, d'un fond de bassin ainsi que le mobilier découvert (mortier de tuileau, *tegulae*, enduit peint) sont les indices d'une construction gallo-romaine de type villa.

Ces niveaux fortement bouleversés par la récupération des murs (seuls deux moellons calcaires ont été découverts sur le site), a une période indéterminée, ont aussi été écrêtés par les travaux agricoles (plantation puis arrachage de vignes), détruisant les niveaux gallo-romains affleurant correspondant aux sols du bâtiment, n'épargnant que quelques vestiges découverts au nord, bassin, sol grossier.

Le site est daté par le mobilier céramique autour du Ier siècle ; il est donc relativement précoce par rapport à ce que nous connaissons de l'occupation gallo-romaine du secteur (contemporain du premier état de la villa du bourg). La présence d'éclats de silex même peu nombreux laisse envisager une occupation antérieure de ce secteur sans toutefois la caler chronologiquement. Le diagnostic vient donc confirmer la richesse archéologique de ce secteur géographique dont l'emplacement apparait particulièrement favorable abrité par le coteau et non loin d'un ruisseau à l'ouest.

Pons-Métois Anne

Paléolithique moyen

MONTIGNAC-SUR-VÉZÈRE
La station de La Balutie

La station de la Balutie est localisée sur la colline de Lascaux. Cette station fait partie de ces sites découverts très tôt à la suite des premières explorations de Lartet et Christy en Périgord, au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle (Reverdit, 1873, 1878). Situé à 500 m de Lascaux et de Regourdou, cette station se compose d'un ensemble de *loci* (une grotte, un redent et deux abris) qui sont localisés le long d'une ligne de falaise mesurant environ une centaine de mètres de longueur. Lors des opérations de Reverdit au XIX^{e} siècle, il a été mis en évidence la présence de plusieurs industries lithiques, incluant du Moustérien, de l'Aurignacien et du Solutréen (Reverdit, 1873, 1878). Reverdit décrit que chacune de ces industries est localisée au sein d'un locus du site. Ce site bien connu au XIX^{e} siècle, mais reste relativement peu documenté, malgré de régulière visite et mention à cette époque (Royer et *al.*, 2022). Puis, sans être totalement oublié, le site est peu à peu délaissé et aucune donnée supplémentaire sur ce Moustérien n'a été obtenue. Ce manque d'informations notamment à propos des technocomplexes moustériens retrouvés nous a conduit notamment à nous interroger sur le potentiel de ce gisement oublié, sur l'occupation de la colline de Lascaux par les Néandertaliens et sur la place chronologique et culturel de ce gisement au sein des sites moustériens de Dordogne.

Le terrain a été réinvesti depuis août 2016 et s'intègre dans une dynamique de recherches menées sur les groupes néandertaliens par une équipe pluridisciplinaire dont la plupart des membres appartiennent aux UMR 6282-Biogéosciences, 5199-PACEA, 5608-TRACES et au Conseil départemental de Dordogne. La campagne 2022 s'est inscrite dans les objectifs fixés pour la triennale 2020-2022, en permettant de mieux appréhender nos connaissances sur la formation de l'abri n°2 et sur l'UAS 3. Durant cette campagne, la fouille en passe de démontage a permis un enregistrement de la variabilité spatiale des dépôts. Le matériel exhumé a confirmé la quantité importante de matériel tant faunique que lithique, ainsi que les observations des années précédentes avec pour cette triennale plus de 5 000 éléments sur environ 7,5 cm d'épaisseur dans quelques sous-carrés. Plus de la moitié des vestiges sont fauniques et plusieurs connexions anatomiques ont été enregistrées sur le terrain. L'une de ces connexions anatomiques découverte en 2022 se caractérise par l'humérus, le radius et l'ulna d'un jeune renne. Le matériel exhumé de l'UAS 3 confirme à nouveau les observations préliminaires des années précédentes sur le lithique et sur la faune. L'hypothèse d'un TCL mixte dominé par du Levallois se confirme. Nous retrouvons une dominance toujours aussi importante du renne dans des proportions extrêmement élevées et rarement décrites sur d'autres gisements non-Quina. Ce renne s'associe avec à quelques rares vestiges de chamois, de bovidés et de cheval. Du point de vue géoarchéologique, l'exploitation d'un corpus plus important de fabriques a permis de fortement nuancer l'hypothèse de la mise en place des dépôts formulée en 2017, et suggère des dépôts relativement bien préservés bien qu'affectés par des processus de ruissellement/bioturbation. Les questions d'ordre chrono-stratigraphique restent toujours en suspens. Des datations placent le site dans la période de transition entre le MIS 4 et le MIS 3, c'est à dire à la transition avec des ensembles Quina et post-Quina. Ces premières

dates à La Balutie tendent donc à être en accord avec les premières estimations biochronologiques où une association renne et marmotte se retrouve dans des niveaux post-Quina. La découverte d'un TCL Quina au sein d'un sondage distant de 3 m de la zone de fouille principale atteste la présence de ce TCL dans ces dépôts, mais aucun lien stratigraphique n'existe entre ces nouveaux dépôts et ceux de l'UAS 3. Les travaux futurs se donnent donc pour objectifs de joindre ces deux zones, afin de réaliser des corrélations stratigraphiques et de mieux appréhender les différentes périodes chronoculturelles conservées dans ces dépôts.

Royer Aurélien

- Reverdit, A. Stations préhistoriques de Saint-Léon, la Balutie et la Tuilière-sur-Vézère. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*, 1873, volume 8, 36-38.
- Reverdit, A. Stations et traces des temps préhistoriques dans le canton de Montignac-sur-Vézère (Dordogne). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1878, 5, 384-419.

Paléolithique moyen et récent, Aurignacien ancien et Magdalénien

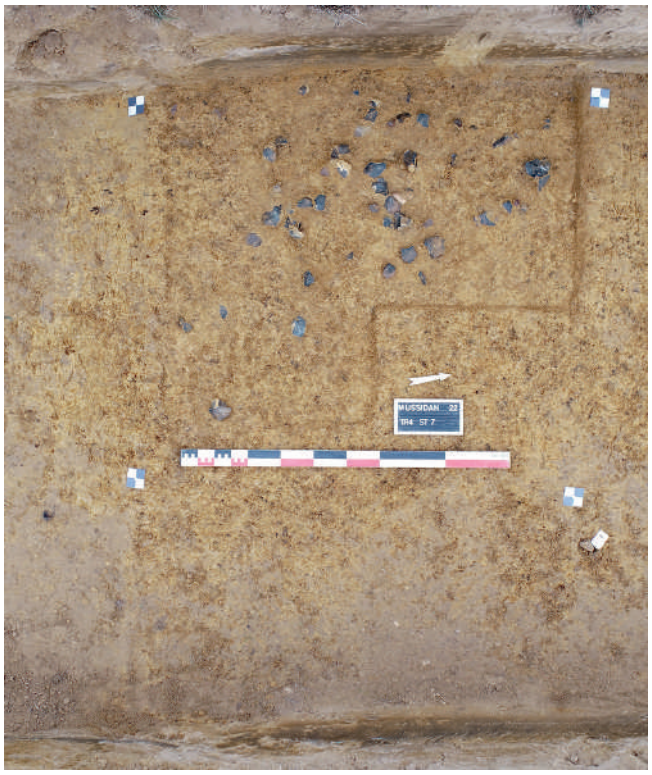
MUSSIDAN
Route de Sainte-Foy

Cette opération de diagnostic fut réalisée en amont d'un projet de construction de logements route de Sainte-Foy. Ce projet concerne une surface de 8 907 m². Le diagnostic a été conduit par le service de l'archéologie du conseil départemental de la Dordogne et s'est déroulé du 10 au 18 octobre 2022, période durant laquelle ont été ouvert 827,5 m², soit 9,3 % de la surface totale.

Ce chantier archéologique a permis de mettre en évidence l'existence de plusieurs unités sédimentaires d'épaisseur variable suivant leur localisation. Plusieurs indices d'occupations différentes ont été reconnus. La mise en système des informations sédimentaires, de l'analyse des vestiges archéologiques et du niveau d'apparition des structures en creux permet de dresser, par ordre chronologique, la synthèse suivante.

Les indices d'occupation les plus anciens sont moustériens (US 06-08), et se répartissent pratiquement sur la totalité de l'emprise prescrite. Mis à part deux amas (*cf*. fig. A), le mobilier lithique (seuls vestiges conservés) est épars. Ce niveau de Paléolithique moyen se caractérise par une production de supports Levallois (préférentiel, unipolaire, et centripète). Les outils sont rares, et comptent notamment un biface, un racloir, et un denticulé. Cette US, riche en granules ferro-manganiques, et son contenu archéologique est corrélable et comparable à plusieurs sites mis au jour alentour comme lors des fouilles à Bessinaudes et Chauzeys niveau supérieur (tous deux à Saint-Médard-de-Mussidan), ou encore celle de Petit-Bost niveau 1 ou le diagnostic de l'Ehpad (tous deux à Neuvic-sur-l'Isle).

Au-dessus (US 04-05), et de manière plus localisée, ont été mis au jour les vestiges d'une occupation du Paléolithique récent (*cf*. fig. B). Le niveau de préservation semble plutôt bon, et montre la présence de blocs sièges autour desquels s'organisent des amas de débitage orientés vers l'obtention de lames, dont certaines de grands gabarits qui ne sont pas sans



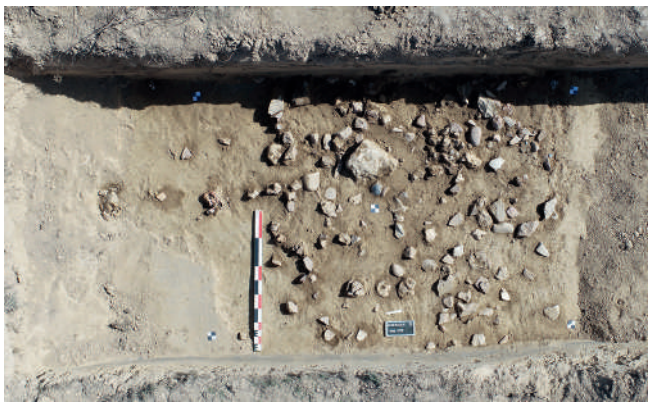
MUSSIDAN, Route de Sainte-Foy, Fig. A : Amas de débitage moustérien. © CD24, 2022.



MUSSIDAN, Route de Sainte-Foy, Fig. B : Niveau d'occupation aurignacien. © CD24, 2022.

évoquer les productions aurignaciennes de Barbas (Creysse). L'analyse techno-économique de cette série, à laquelle est également associé un grattoir caréné, permet une attribution à l'Aurignacien ancien. Il existe d'ailleurs plusieurs points de comparaison avec le site voisin de Chauzeys (Saint-Médard-de-Mussidan), qui a également livré une occupation de la même période.

Enfin, en partie terminale de la séquence pléistocène (US 03) a été découverte une structure correspondant à un pavage de galet (quartz, silex et grès, *cf.* fig. C). Celle-ci est incomplète et se poursuit vers l'est, mais en accord avec le service régional de l'archéologie, il a été convenu de ne pas réaliser d'extension. Plusieurs vestiges lithiques sont associés avec ce pavage de galets. La composante techno-économique permet de proposer une attribution au Magdalénien sensu largo. L'ensemble de ces découvertes est à rapprocher de celles faites par J. Gaussen dans la moyenne vallée de l'Isle et décrites comme des fonds de cabane, ou plus récemment celles faites à Boulazac sur le site du Ponteix.



MUSSIDAN, Route de Sainte-Foy, Fig. C : Pavage magdalénien. © CD24, 2022.

Michel Alexandre

NEUVIC-SUR-L'ISLE
Grotte de Leygonie

Suite à nos recherches entreprises autour de la grotte funéraire Néolithique et de l'Âge du Bronze de Leygonie, j'ai sollicité une autorisation de tamisage des terres issues de la vidange sauvage de l'ancien propriétaire, afin de sauvegarder d'éventuels mobiliers archéologiques rejetés à cette occasion et d'en préciser la chronologie.

Cette opération de tamisage des déblais de la fouille clandestine de la cavité a été entreprise avec succès sous la direction de C. Chevillot, responsable des opérations archéologiques en collaboration avec E. Ihuel (SRA Aquitaine). Elle a réuni une douzaine de membres de l'Adrahp sur cinq journées. En raison de la chaleur estivale, il n'a pas été possible de faire plus de séances. Malgré cela, cette opération a été couronnée de succès et a notamment permis la découverte d'une exceptionnelle pendeloque aménagée sur une canine d'ours brun, mais aussi d'autres parures, d'armatures de flèches, de céramiques néolithiques, de l'Âge du Bronze et médiévales, et surtout de plusieurs centaines d'ossements humains et d'un peu de faune. Au cours de cette opération seulement un dixième du tas d'un volume d'environ 20 m3 a été tamisé. L'opération devrait donc se poursuivre en 2023 grâce à l'amabilité du nouveau propriétaire.



NEUVIC-SUR-L'ISLE, Grotte de Leygonie, 1-L'équipe au tamisage du tas de déblais (© Cliché C. Chevillot, 2022).



NEUVIC-SUR-L'ISLE, Grotte de Leygonie, 2-La pendeloque aménagée sur une canine d'ours brun (© Cliché A. Lefevbre, 2023).

Les opérations de tamisage se sont déroulées sous forme de journées mobilisant de 10 à 12 participants, tous membres de l'Adrahp.

La stratigraphie du tas de déblais montre des niveaux de granulométrie et de coloris forts différents. On remarque notamment une strate sablonneuse, épaisse d'une quinzaine de centimètres, de couleur jaune, qui se révèle être stérile. Cette couche correspond probablement à une période d'activité de la cavité où l'eau a déposé ce sable, strate encore bien visible à la base de la stratigraphie de la cavité. On remarque aussi que les découvertes d'os de taille importante sont groupées, résultant peut-être d'un tri. Enfin le mobilier lithique reste rare.

Les restes humains :

Cette opération de tamisage a livré 1479 fragments d'os humains dans un état de conservation moyen. Une grande majorité est très fragmentée et se trouve sous forme d'esquilles : 142 fragments de crânes, 31 vertèbres, 203 côtes, 31 maxillaires/dents, 98 métacarpes/métatarses, 56 os longs, 2 sacrums, 913 fragments et esquilles, 3 os brûlés. Soit un total de 1479 fragments osseux humains.

La faune :

La faune est bien présente dans ce corpus. Il faut distinguer celle faisant partie des offrandes accompagnant les sépultures et celle d'origine naturelle souvent récente, due à la sauvagine qui elle aussi a occupé cette diaclase. C'est un total de 64 vestiges qui appartiennent à divers animaux qui a été récolté. Seuls 28 os ont été identifiés par D. Loirat (oiseaux, rongeurs, blaireau, chat sauvage, lapin, bœuf et hérisson).

Le mobilier lithique :

Il a été récolté une armature à pédoncule et ailerons taillée sur du silex noir de bonne qualité. C'est un modèle à ailerons récurrents et pédoncule qui est fréquent dans les années 2800-2600 av. J.-C. au sein de la culture artenacienne, probablement façonnée par pression à l'aide d'un outil en cuivre.

Deux armatures tranchantes ont également été récoltées lors de cette opération. La première est de forme triangulaire, à retouches abruptes et la deuxième de forme trapézoïdale à retouches abruptes, types datés généralement du Néolithique moyen et du début du Néolithique récent ce qui laisse entrevoir une occupation plus ancienne que l'Artenac, au Néolithique moyen ou au tout début du Néolithique récent.

Lors du tamisage, nous avons constaté la rareté de l'outillage en silex, représenté par ces trois armatures de flèches et 11 éclats de débitage, non retouchés dont un rougi par un passage dans le feu.

La lampe (?) en calcaire :

Nous avons trouvé un gros bloc calcaire qui présente une large cupule régulière qui ne semble pas être naturelle. Cet objet, qui paraît incomplet, présente un rebord arrondi avec une rainure qui semblent résulter d'un aménagement par bouchardage. Si ce fragment de bloc calcaire a réellement servi de lampe, ce serait le deuxième exemplaire de lampe à huile découvert dans la grotte de Leygonie avec celui découvert par J. Roussot-Larroque

L'outillage osseux :

Il a été trouvé un fragment de poinçon aménagé sur un os entièrement fendu, y compris l'épiphyse, dont il manque la pointe. Cet outil a été aménagé sur un métatarsien de petit ruminant (mouton ?) qui a été fendu et dont le *distum* sert d'extrémité proximale.

Les parures :

Deux objets se rattachent à la classe des parures dans ce mobilier funéraire, une crache de cervidé et une dent d'ours brun perforée.

Une canine supérieure de cerf perforée a été recueillie au cours de ce tamisage.

Pendeloque aménagée sur une dent d'*Ursus arctos* : Une exceptionnelle pendeloque aménagée à partir d'une demi-dent d'ours a été découverte lors de cette opération. D'abord interprétée comme étant une dent de cachalot, une étude récente d'Alexandre Lefebvre, a démontré qu'il s'agissait en fait d'une canine d'ours et qu'elle date du Néolithique moyen, confirmé la présence des deux armatures tranchantes.

Le mobilier céramique :

Les tessons de céramique recueillis dans cette opération sont rares. Trois périodes chronologiques ont été identifiées : l'Artenac, la transition Bronze Ancien/ Bronze moyen et le Moyen Âge (céramiques à pâte siliceuse grésée).

Conclusion :

Suite aux recherches entreprises depuis deux ans sur la grotte de Leygonie, l'opération de tamisage des terres extraites du réseau vient apporter de nouvelles informations sur son occupation et confirmer les premières données chronologiques avec une probable utilisation dès le Néolithique moyen.

L'étude des nombreux ossements humains reste à réaliser par un anthropologue. Les recherches futures devraient apporter de nouvelles informations sur la chronologie de cette cavité et les rites funéraires de cette zone de la moyenne vallée de l'Isle.

Chevillot Christian

Néolithique

PAYS-DE-BELVÈS
Limoges

Le diagnostic archéologique en Pays de Belvès n'a pas livré d'indices archéologiques concluants. L'érosion massive des horizons sédimentaires est un des facteurs importants de l'absence de données archéologiques.

Les quelques blocs et dalles de grès présents sur le point haut du promontoire laissent planer un doute sur la présence ancienne de probables monuments mégalithiques et d'occupations néolithiques.

Malheureusement, l'exploitation des sols et une exploitation potentielle des grès eux-mêmes par les « tireurs de pavés » aux siècles derniers ont provoqué la destruction de tout vestiges potentiels, à l'exception des quelques produits de débitage lithique attribuables au Néolithique découverts lors de ce diagnostic proche d'un bloc de grès à l'*assise* oblique douteuse.

Vigier Serge

Époque moderne

PAYS-DE-BELVÈS
Rue Rubigan

Ce diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre d'une réhabilitation des bâtiments de l'ancien lycée de Belvès. Le projet est porté par la collectivité dans le cadre du programme « Petites villes de demain ». Il concerne un bâtiment en L d'époque classique (fin XVII^{e} siècle) rehaussé au milieu du XIX^{e} siècle d'un étage. Son appellation traditionnelle est « le château » en raison des restes de murailles anciennes faisant limite de jardin dans les parcelles au nord, et la présence de voûtes dans les jardins du Lycée. Son emplacement suit d'un côté la pénétration de la rue Rubigan et de l'autre recoupe la trame en un vaste logis nord-sud. L'angle que forme ce bâtiment est l'objet de cette opération, dans la perspective de l'aménagement paysager de cette cour et de passage de réseaux enterrés.

Plus largement, l'espace se trouve dans le Grand Fort, espace clôturé du *castrum* qui intègre la fortification principale en bout d'éperon. L'objectif est de sonder la large emprise en revers d'enceinte, à la recherche des niveaux les plus anciens pour documenter l'origine du *castrum*, d'évaluer la densité bâtie de ce secteur aujourd'hui ouvert. Il s'agissait également d'inspecter le bâti de l'ancien lycée, notamment dans ses parties basses (caves ?), enquête d'indices de construction médiévale alentour.

Trois sondages ont été ouverts. Ils ont révélé trois murs qui correspondent probablement à des caves de bâtiments qui apparaissent sur le cadastre napoléonien. Les tessons de céramique vernissée verte associés à de la faïence et un élément de verre probablement de bouteille suggèrent une attribution des différents remplissages à l'époque moderne/contemporaine (XVIII-XX^{e} siècle). L'étude du bâti de l'ancien lycée est en cours.

Notice rédigée par Grigoletto Frédéric
pour Salve Serge (†)

Gallo-romain,
Époque moderne

PÉRIGUEUX
Cité Administrative

Moyen Âge classique,

À Périgueux, à une cinquantaine de mètres à l'est de la domus de Vésone, la construction d'un nouveau bâtiment dans la Cité Administrative, à l'emplacement d'un « Vieux cimetière » attesté par les sources et de casernes édifiées au XIX^{e} siècle, a donné lieu à une fouille prescrite par le Service régional d'archéologie de Nouvelle-Aquitaine, sur une emprise d'environ 200 m².

Ces investigations ont confirmé la longue chronologie de l'occupation des lieux, puisque s'y succèdent des bâtiments antiques, que supplante, au Moyen Âge, une aire funéraire, vraisemblablement liée à la proximité d'un lieu de culte. Ont ainsi été mises au jour les substructions d'imposants murs relevant d'un établissement attribué au Haut Empire. Son démantèlement semble corréler



PÉRIGUEUX, Cité administrative, Crédit : Vue aérienne en fin de fouille, M. Canivet, Hadès, 2022.

à l'édification d'un bâtiment de plan rectangulaire, d'au minimum 12,7 m de longueur pour 4,6 m de largeur hors œuvre, épousant une orientation nord-ouest-ouest/sud-est-est, légèrement divergente des premières constructions.

Réalisé en petit appareil de moellons régulièrement assisés, son volume intérieur est subdivisé en deux pièces par un mur de refend. Ses aménagements ne peuvent être précisés, mais la découverte – certes dispersée - d'ornements en marbre (placages, colonnes adossées, chapiteau à feuilles d'acanthe) et de tesselles de mosaïques suggère un établissement relativement luxueux, possiblement à vocation publique, attribué à l'Antiquité tardive.

À l'intérieur de ce bâtiment, entre la fin du VIe et les deux premiers tiers du VII^{e} siècle, sont disposés en rangs serrés une quinzaine de sarcophages trapézoïdaux ; les abords de l'édifice sont également colonisés par des sarcophages partageant la même chronologie, isolés ou par paires. La phase suivante voit le remblaiement de l'intérieur du bâtiment afin de constituer un sol de circulation, tandis qu'à l'extérieur sont érigés des murs de facture rudimentaire, définissant une partition de l'espace dont la finalité nous échappe. La destruction du bâtiment intervient lors d'un réinvestissement des lieux par de nouvelles inhumations entre le XI^{e} et la première moitié du XIII^{e} siècle. Ces dernières se caractérisent par la diversité des architectures funéraires, associant des coffrages maçonnés à logettes céphaliques, parfois liés au mortier, à des coffrages simples en un rang de moellons bruts ou des inhumations en pleine terre, éventuellement en cercueil. Elles prennent place dans les ruines du bâtiment, enseveli sous des remblais sépulcraux successifs. Dans les coupes sud de l'emprise, s'observaient également des niveaux d'occupation attribués à un édifice appuyé contre le gouttereau sud du bâtiment tardo-antique, correspondant peut-être à l'église Saint-Pey, qui n'apparaît toutefois dans les écrits qu'à partir du XIV^{e} siècle. L'examen du bâti subsistant et de niveaux de sols conservés suggère une reconstruction de l'édifice au début de l'époque moderne, et son maintien en usage jusqu'à sa destruction par l'établissement de la caserne au XIX^{e} siècle.

Leroux Laure

PÉRIGUEUX
6 Rue Ferdinand Dupuy

Deux tranchées de diagnostic ont permis d'évaluer le potentiel archéologique de l'emprise accessible à l'engin de terrassement. Elles représentent une surface de 71,11 m², soient 16,8 % de la superficie prescrite. La tranchée 1, en partie nord-ouest de la parcelle, est la plus étendue. La tranchée 2 présente une superficie plus restreinte en raison de son implantation à l'emplacement projeté des bâtiments.

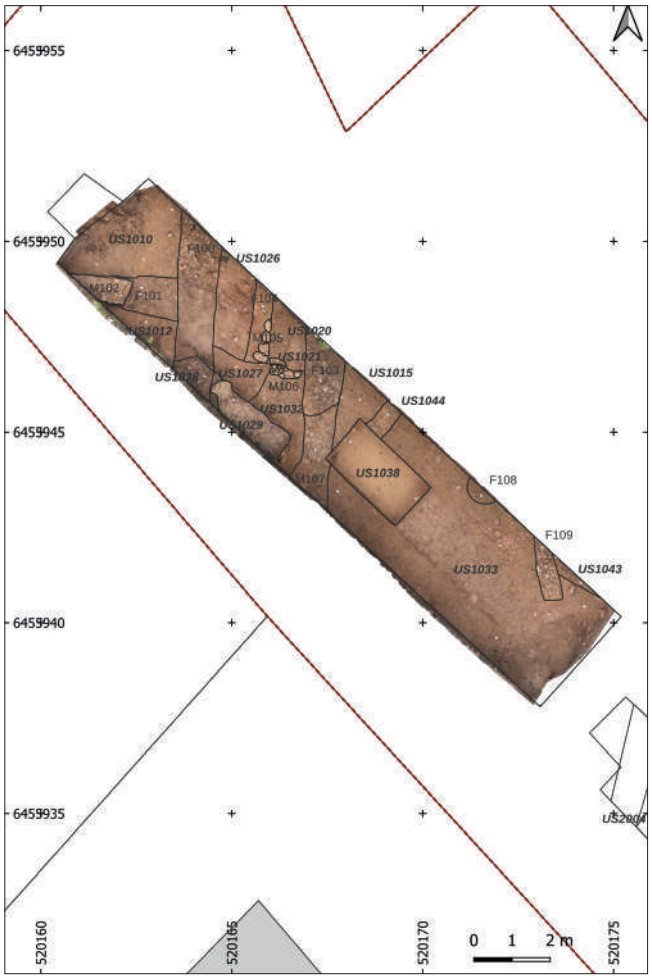
Les vestiges identifiés se répartissent sur l'ensemble de deux tranchées et, vraisemblablement, sur la totalité de la parcelle concernée par le projet. Le site mis en évidence livre les vestiges d'un habitat antique en périphérie proche de *Vesunna*, dont l'attribution chronologique se situe entre la première moitié du Ier siècle de notre ère et le IIe siècle. Cet habitat se caractérise par la conservation de maçonneries ou par la présence de tranchées de récupération de maçonneries, correspondant à trois pièces. Ces constructions se développent selon des axes nord-sud ou est-ouest. Les enduits peints recueillis dans les remblais issus de la destruction de ce bâtiment témoignent du soin apporté à la construction.

Une réoccupation, anecdotique (?), au cours du IVe siècle de notre ère ne peut être exclue.

L'abandon des structures antiques est suivi d'une phase de mise en culture concomitante de la récupération partielle des matériaux de construction, phénomène très fréquemment mis en évidence à Périgueux.

Enfin, l'époque contemporaine est caractérisée par un apport de terre brune destinée à la mise en culture de cette parcelle : elle conserve encore au moins partiellement la fonction de jardin au moment de notre intervention.

Notice issue du rapport final d'opération
fourni par le responsable d'opération
Méténier Frédéric



PÉRIGUEUX, 6 Rue Ferdinand Dupuy, Fig.1 : Plan des vestiges mis au jour dans la tranchée 1 sur l'orthophotographie. Relevés et plans V. Pasquet, Inrap.



PÉRIGUEUX, 6 Rue Ferdinand Dupuy, Fig.2 : Partie postérieure d'une figurine d'un personnage féminin (déesse de l'Abondance ?) découverte dans l'US 1039 – F108. @ V. Serrat, Inrap.

Antiquité

PÉRIGUEUX
9 rue de la Tombelle

Le projet de construction d'une maison individuelle, chemin de Halage, sur une surface de 695 m², a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique. Quatre sondages ont été réalisés.

L'emprise du diagnostic se situe dans un quartier périphérique du centre urbain antique de Périgueux, en bordure de l'Isle, dans la partie méridionale de la ville antique.

Ce diagnostic en bordure du chemin de halage s'est révélé bien moins riche que les deux diagnostics voisins rue du colonel Raynal et rue Ferdinand Dupuy.

L'angle d'un bâtiment dont les murs ont été récupérés dans la tranchée Tr1 témoigne d'une occupation antique de la parcelle. La récupération des murs est une pratique très courante à Périgueux. Le bâtiment pouvait être associé au puits arasé de la tranchée Tr2 sur l'arase duquel du matériel antique a été récolté. Toutefois, la montée de l'eau provenant du canal n'a pas permis une exploration, même superficielle de son comblement.

Il n'y avait pas de niveau de circulation conservé, associable à l'ensemble et permettant de rattacher ces structures à une phase d'occupation identifiées sur les parcelles voisines diagnostiquées au nord et au sud.



PÉRIGUEUX, 9 Rue de la Tombelle, Tranchée Tr2, le puits St20, H. Silhouette.

Silhouette Hélène

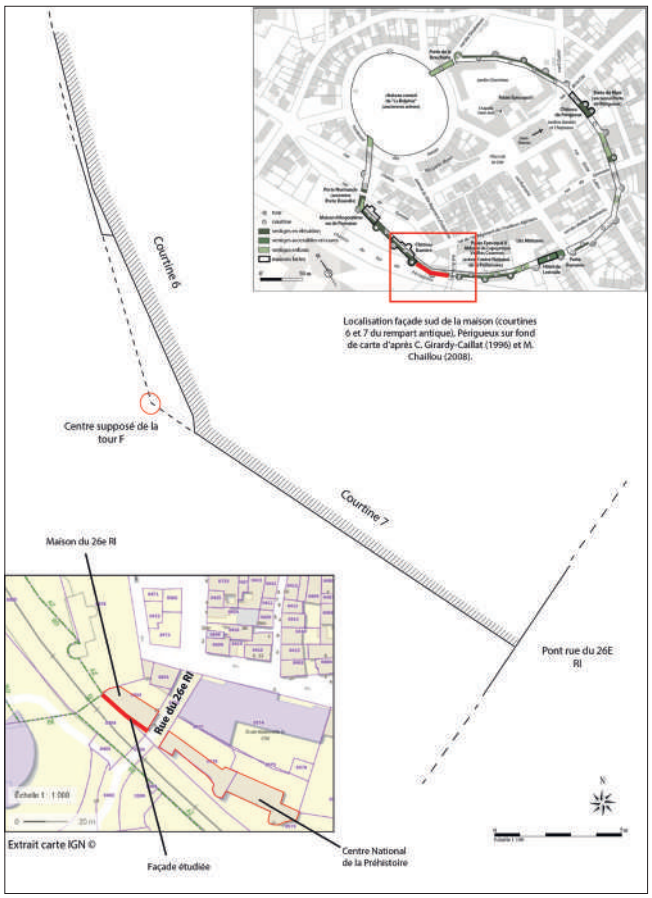
Antiquité
Époque moderne

PÉRIGUEUX
35 rue du 26e RI

Moyen Âge,

Dans le cadre d'un projet de restauration de la façade sud de la maison, une étude de bâti préventive confiée à la société Hadès a été menée durant l'été 2022. Elle est située au sud-ouest de la Cité, l'un des deux pôles de la ville qui connaît un essor significatif du Ier au IIIe siècle ap. J.-C. Le projet, porté par les propriétaires de la maison concernait le piquetage de l'enduit de toute la façade, mettant ainsi au jour différents types de maçonneries. Classée au titre des Monuments historiques par arrêté du 13 octobre 1942, l'enceinte du Bas-Empire sur laquelle est construite la maison constitue l'un des vestiges de la construction défensive les mieux conservés pour l'Antiquité tardive.

L'étude a été menée par deux archéologues avec l'intervention complémentaire de Jean-Pascal Fourdrin (Cnrs). Elle s'est concentrée sur l'ensemble des éléments qui constituent la façade sud de la maison et accessibles depuis l'échafaudage mis en place durant les travaux. Les vestiges sont issus de la période antique, médiévale et moderne. L'analyse des maçonneries a permis de mettre en exergue cinq grandes phases de construction. Le premier état est celui du rempart antique constitué de blocs taillés de grande dimension. Au centre de la façade se trouvait une tour semi-circulaire de défense de l'enceinte (la « tour F ») mais qui a été détruite. Les éléments médiévaux et modernes sont attribuables à une réutilisation du rempart antique. Le vestige le plus ancien est une porte située à l'extrémité nord-ouest du mur et antérieure au XVIe siècle (fig. c). Le reste de l'élévation se compose de fenêtres aux dimensions variées dont une à croisée, rappelant le bâtiment sur le pan d'enceinte qu'occupe le Centre national de la Préhistoire (CNP), située juste à l'est et dont elle encore reliée avant le percement de la rue du 26e RI à la fin du XIXe siècle.

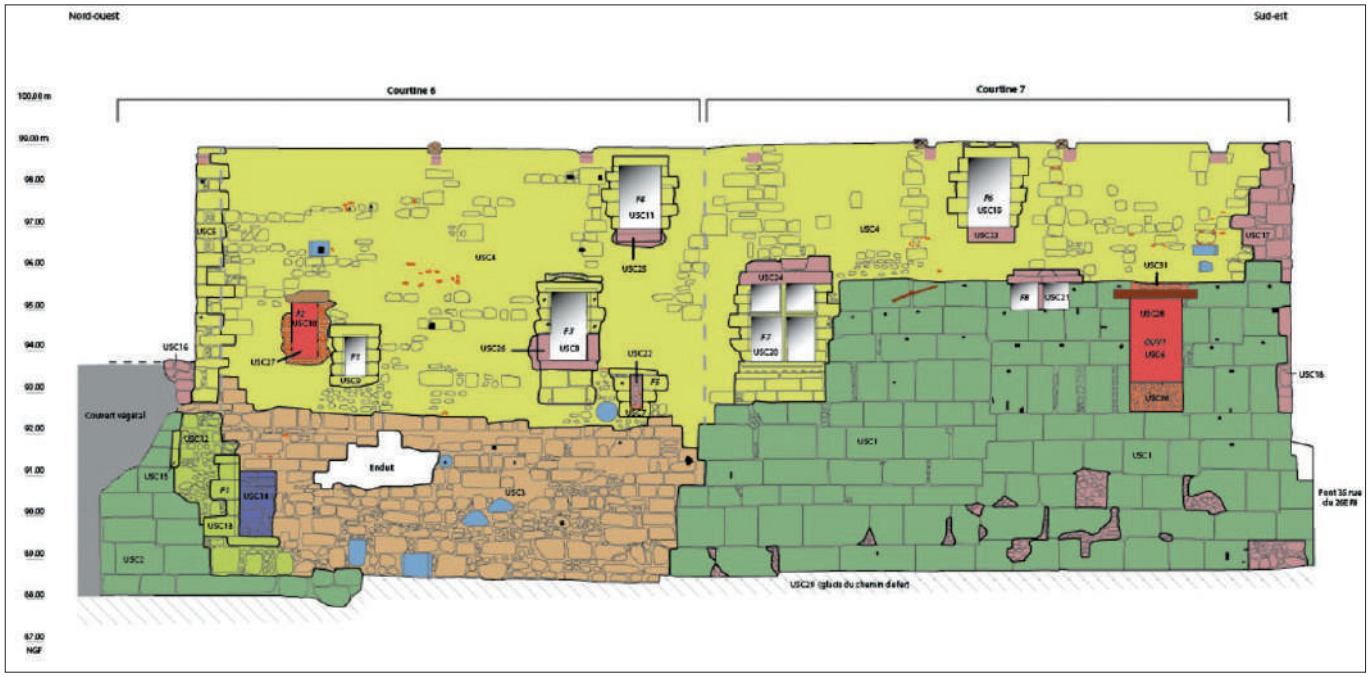


La partie supérieure de la façade est donc construite entre le XVI^e^ et le XVII^e^ siècle, période où le nouveau palais épiscopal s'installe dans le CNP. La maison semble alors servir d'espace d'accueil pour les « mendiants ».

Dans la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle, les bâtiments du CNP et la maison sont rachetés par l'Intendance afin d'y placer la Manutention militaire. La maison sert de lieu d'habitation pour les soldats. Toutefois, dans la deuxième moitié du XIX^e^ siècle, les travaux de voirie entraînent une modification du plan parcellaire de la maison. L'espace qui la reliait au CNP est détruit afin de créer la rue du 26^e^ RI. C'est à ce moment que la maison n°35 devient un lieu d'habitation privé.

Vanexem Amélie

PÉRIGUEUX, 35 Rue du 26^e^ RI, Fig. A : Maison du 26^e^ RI.



PÉRIGUEUX, 35 Rue du 26^e^ RI, Fig. B : Phasage chronologique.

Antiquité

PETIT-BERSAC
Les Chenevières, le Champ du Milieu

Une opération de prospection géoradar a été initiée sur l'extension de la villa gallo-romaine de Petit-Bersac, dont aucun vestige hors sol ne subsiste aujourd'hui. Nous ne disposons plus que des collections issues des fouilles de Jean Pichardie (1965-1979) conservées au musée local. L'objectif après un long travail mené par l'association des Amis de Petit-Bersac pour obtenir les autorisations des propriétaires, était de reconnaître l'ampleur du site, estimé à plus de 10 ha par une méthode non invasive. Il fallait réinterroger la lecture figée depuis de nombreuses années d'un plan de « villa à pavillons multiples alignés » et mesurer son évolution au-delà de ce schéma.

En septembre 2022, au plus fort de la sécheresse de fin d'été, le géoradar Raptor, tracté derrière un véhicule utilitaire, a parcouru 4 ha dans les prairies du sud du bourg (le Champ du Milieu, les Chenevières). Aucune hyperbole n'a été enregistré dans les radargrammes et le traitement (O. Bigot) n'a rien révélé sur l'espace parcouru, là où pourtant les fouilles anciennes avaient mis au jour les vestiges en dur des murs de la cour et des pavillons.

De guerre lasse, l'acquisition s'est poursuivie dans les rues du bourg. Les seuls indices ont été le réseau d'assainissement et ses raccordements, aménagement mis en place dans les années 1980 pendant lequel des riverains d'alors ont certifié avoir vu des maçonneries et des sépultures détruites en nombre...

L'horizon argileux nappant la terrasse alluviale est bien ici en cause, ne permettant pas au signal de se propager. D'autres méthodes d'acquisition mériteraient d'être engagées.

Gaillard Hervé

Diagnostic négatif

PRIGONRIEUX
82 route du Guel

L'opération a été réalisée en préalable à la construction d'une usine sur des parcelles non aménagées situées dans la plaine alluviale de la Dordogne, en rive droite de la rivière.

L'emprise de 7 902 m² se localise à moins de 200 m au nord-est du site du Guel fouillé en 2012, qui avait livré des vestiges bien structurés du Néolithique et de l'Âge du Bronze identifiés en contexte de berge à proximité d'un paléochenal.

Le diagnostic réalisé ici n'a pas livré de témoins archéologiques permettant d'envisager la présence d'une occupation humaine structurée sur la parcelle. Les rares indices identifiés sont extrêmement diffus. Il s'agit d'une demi-douzaine de pièces lithiques potentiellement paléolithiques identifiées dans une tranchée au sud de la parcelle, et de vestiges remaniés néolithiques, protohistoriques, antiques et médiévaux collectés en position secondaire dans le comblement supérieur d'un paléochenal repéré au nord de l'emprise.

Chamaux Gabriel

Diagnostic négatif

ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC
Cro de Granville

Notice non parvenue.

Calligaro Morgane (Doc)

SAINT-AMAND-DE-COLY
Enclos monastique

La partie nord de l'enclos monastique protégeant l'église abbatiale de Saint-Amand-de-Coly (*cf*. fig. 1), n'a jamais fait l'objet d'une opération archéologique avant ce test réalisé en août 2022 avec l'aide de jeunes volontaires internationaux, doublée d'une étude préliminaire du bâti confiée à Cyril Yovitchitch.

En effet, cette portion de l'enclos, ou courtine nord de l'enceinte fortifiée, est la moins bien conservée. Sa hauteur visible actuellement présente un maximum de 1,30 m (sauf à l'angle sud-ouest) et n'est plus lisible parfois. Jusqu'à cette opération, seul le parement externe était discernable sous une épaisse végétation arbustive et herbacée.

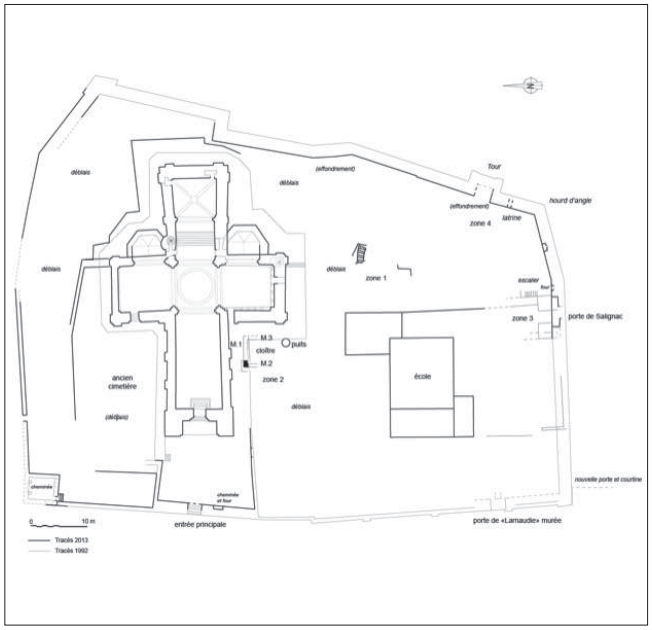
Les travaux de dégagement ont permis de retrouver un tronçon du parement interne autorisant la mesure de l'épaisseur du mur qui est de 2,10 m à l'emplacement d'une petite porte moderne. La poursuite du dégagement a mis en évidence une portion du noyau du mur (*cf*. fig. 2) utilisant une technique de disposition du blocage « en arêtes de poisson » noyé dans un mortier jaune différent du mortier plus orangé et plus dur ayant servi pour les parements.

Parmi le mobilier découvert en fouille ou au tamisage, figurent très peu de céramique, mais également, outre un peu de faune, d'assez nombreux éléments humains, ainsi que quelques fragments de vitraux anciens et modernes. Ces éléments proviennent du décaissage, réalisé dans les années 1870 par l'abbé Carrier (curé, 1866-1899), des sédiments accumulés autour de l'église. Ses notes conservées partiellement aux Archives de la Dordogne, nous renseignent sur sa méthode de travail. Il fait réaliser par ses paroissiens, une tranchée large de 4 à 6 m en suivant le plan de l'édifice, remplie à moitié par un mur-poids réutilisant les pierres trouvées sur place assemblées à sec ou parfois avec un mortier de chaux quand ses finances permettent son achat (provenant de Saint-Astier ou Terrasson). L'autre partie devient un passage large de 2 à 3 m, assainissant la base du mur et assurant le drainage des eaux pluviales. Le surplus de terre étant rejeté en périphérie et formant des monticules au-dessus de l'ancien cimetière paroissial ou sur les vestiges de la courtine nord.

La datation de la destruction de celle-ci, qui est l'un de nos objectifs, n'est pas encore assurée. Une hypothèse pourrait la faire remonter aux Guerres de religion et plus particulièrement à un événement historiquement documenté daté de 1575. La prise du monastère par une troupe protestante aurait conduit au siège de ce dernier avec le renfort de deux canons venus de Périgueux et Brive. À l'issue de six jours de canonnade et du percement du pignon nord de l'église (dont la réparation est encore visible), le monastère aurait été libéré. D'un point de vue balistique, le percement n'a pu se produire qu'après arasement partiel de la courtine nord.

La poursuite du dégagement et de l'étude de ce mur, en particulier de ses restaurations anciennes, devrait préciser ces événements puis permettre une mise en valeur des vestiges découverts.

Blanc Pierre-Marie



SAINT-AMAND-DE-COLY, rempart nord de l'abbatiale, Fig. 1 : plan général, relevés topographiques J. Suire avec compléments P.-M. Blanc, Dao R. Douaud (CNRS).



SAINT-AMAND-DE-COLY, rempart nord de l'abbatiale, Fig. 2 : courtine nord, à gauche reprise moderne du mur en ciment, à droite, détail du remplissage interne en « arêtes de poisson », vue du sud, cliché P.-M. Blanc (CNRS).

Paléolithique, Néolithique, Moyen Âge, Époque moderne,

SAINT-ASTIER
EHPAD

Âge du Bronze, Âge du Fer, Haut Empire, Époque contemporaine

Cette opération de fouille est située à environ 10 km au sud-ouest de Périgueux sur la commune de Saint-Astier, en contrebas du château de Puy Ferrat. Elle s'inscrit dans le cadre du projet d'extension de l'Ehpad du centre hospitalier de Saint-Astier. La phase terrain de cette opération s'est déroulée sur une emprise d'environ 6000 m^2. Elle est implantée en aval d'une source, dans un talweg ayant été comblé au cours de l'holocène.

Cette intervention de fouille fait suite à un diagnostic archéologique (Vigier et al., 2021 : Centre Hospitalier « EHPAD (Saint-Astier) », rapport de diagnostic Inrap, 85 p.) qui avait permis le ramassage d'objets paléolithiques épars et le repérage de quelques vestiges immobiliers protohistoriques associés à divers mobiliers céramiques et lithiques attribués aux Âges du Bronze et au deuxième Âge du Fer.

Les recherches conduites sur cette fouille n'ont pas permis de mettre au jour du matériel lithique paléolithique en place et ce malgré la réalisation de sondages profonds à caractère géoarchéologique. Des artefacts attribuables à cette période chronoculturelle ont en revanche été récoltés sur toute la surface de l'emprise de la fouille, remaniés parmi les niveaux colluviés en fond de vallon, principalement sur la zone nord-est de la parcelle (secteur 1). Aucun niveau archéologique paléolithique n'a été observé, seuls des artefacts paléolithiques retrouvés en position secondaire confirment la présence d'une occupation humaine diffuse sur le secteur qui par ailleurs est bien connue en vallée de l'Isle pour le Paléolithique moyen (*cf*. A 89) ; (Detrain et al., 2004 : De Sourzac à Montrem, la prospection sur le tracé de la section 2.3 de l'A89, rapport de diagnostic, 168 p. ; Detrain et al., 2005 : Neuvic-sur-l'Isle « La Croix de canard » A89 Section 2.3, rapport de fouille, 119 p.)

Les occupations protohistoriques sont représentées par divers vestiges mobiliers céramiques et lithiques répartis dans l'ensemble de l'emprise, d'une part, et par un petit ensemble de vestiges immobiliers (trous de piquet, fosse, reliquat d'un possible niveau de sol, base d'une structure à pierres chauffées) associé à des artefacts céramiques et lithiques relevant du deuxième âge du Fer, d'autre part. En dehors de ce petit groupe de vestiges, il faut bien considérer que les occupations protohistoriques en place s'avèrent être peu nombreuses dans le reste de l'emprise de fouille. Il est vrai que sa position topographique, en fond de talweg et en aval d'une source, favorise peu l'implantation humaine (hormis peut-être dans le cadre d'activités spécifiques, etc.). La nature des occupations protohistoriques est toutefois restée indéterminée à l'issue de nos recherches de terrain. Et sur le plan mobilier, il faut souligner le très mauvais état de conservation du corpus céramique. Ce dernier est daté majoritairement des Âges du Fer (études A. Lagarrigue et L. Benquet, Inrap).

Des occupations historiques sont représentées par des objets disparates répartis dans l'ensemble de l'emprise et par quelques fossés de drainage/parcellaire (arasés), voire quelques trous de piquet (de type clôture). A noter enfin la présence de diverses structures en creux interprétées comme étant des chablis ou des bioturbations.

La phase étude de cette opération est en cours.

Chopin Jean-François
avec la collaboration de Ravon A-L.

Paléolithique moyen et récent, Premier Âge du Fer

SAINT-ASTIER
La Jarthe- Usine de chaux

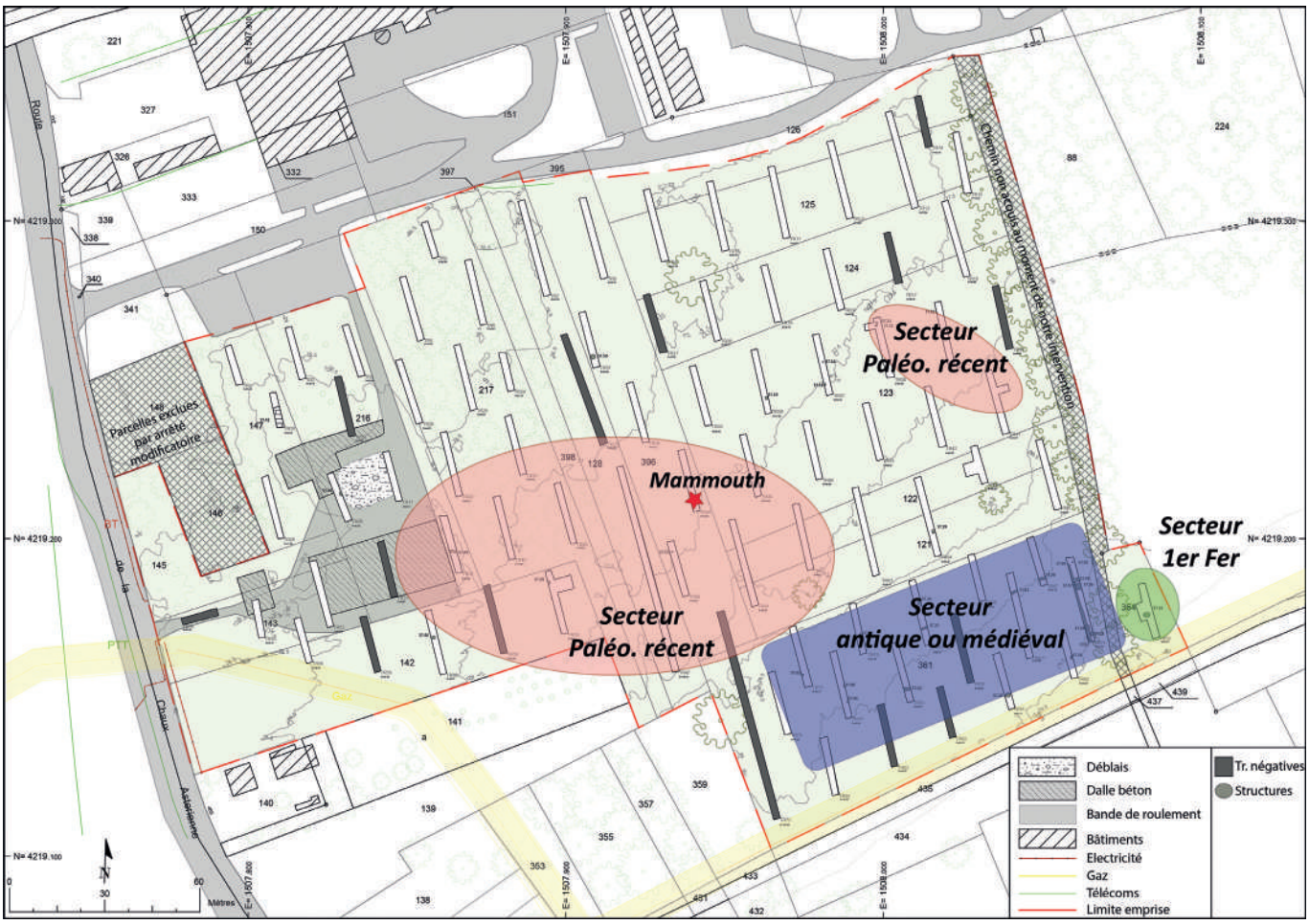
Protohistoire,

Cette opération de diagnostic rentre dans le cadre d'un projet d'extension de l'usine de chaux au lieu-dit La Jarthe (construction d'un nouveau four et infrastructures associées), en complément des bâtiments déjà existants sur les parcelles septentrionales adjacentes.

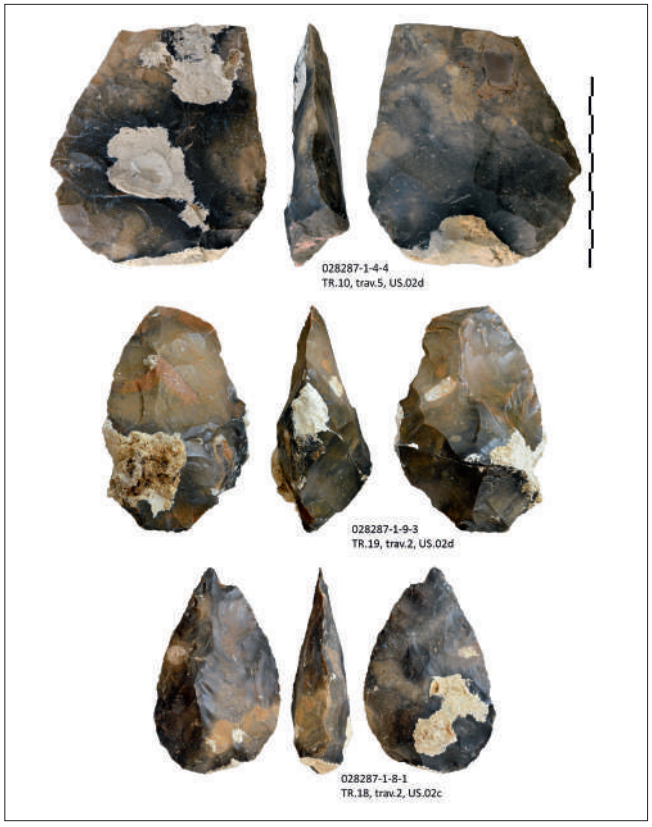
Ce projet, piloté par la *Chaux de Saint-Astier*®, concerne une surface de 49 244 m². Le diagnostic a été réalisé par le service de l'archéologie du conseil départemental de la Dordogne, et s'est déroulé 14 mars au 22 avril 2022, période durant laquelle ont été ouvert 3 876,6 m², soit 7,9 % de la surface totale.

Ce chantier archéologique a permis de mettre en évidence l'existence de plusieurs unités sédimentaires d'épaisseur variable suivant leur localisation. Plusieurs indices d'occupations différentes ont été reconnus (*cf.* fig. A). La mise en système des informations sédimentaires, des vestiges archéologiques et des structures en creux permet de dresser, par ordre chronologique, la synthèse suivante.

Sur quasiment toute l'emprise, à l'exception de la partie méridionale, car les niveaux n'ont pu être atteints, ont été trouvées des traces d'occupations du



SAINT-ASTIER, La Jarthe – usine de chaux, Fig. A : Localisation des différents secteurs positifs. © CD24, 2022.



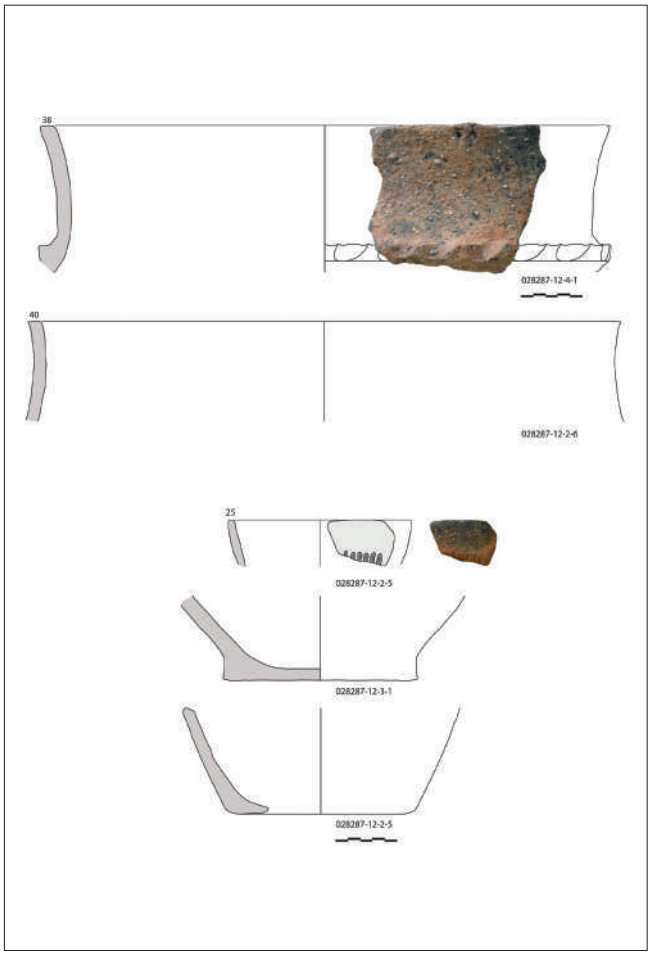
SAINT-ASTIER, La Jarthe – usine de chaux, Fig. B : bifaces du niveau moustérien. © CD24, 2022.

Paléolithique moyen. Ces objets (n = 188) se retrouvent au contact, ou juste au-dessus des niveaux de la terrasse alluviale (US 03). Il se répartissent à la base de l'US 02 dans les subdivisons US 02c, US 02d et plus rarement US 02e. Il s'agit de vestiges lithiques épars, sans aucune concentration, correspondant aussi bien à des déchets de débitage, que des produits de première intention (Levallois, Discoïde) ou encore de rares outils, dominés par les bifaces (n = 10 ; *cf.* fig. B).

Le sommet de l'US 02 (US 02a et US 02b) a livré de rares objets lithiques (n = 144) mal caractérisés qui pourraient correspondre à des traces d'occupation datées du Paléolithique récent. Le mobilier se répartit surtout à l'ouest et au centre de la prescription (*cf.* fig. A), en dépit d'une reconnaissance des US 02a et 02b sur toute la surface sondée. Le mobilier est souvent épars à l'exception de quatre zones de plus forte densité (TR. 41, 47, 50, et 59), dont trois d'entre-elles correspondent à des amas de taille, et ont pu être fouillées manuellement. Leur étude montre une production d'éclats allongés suivant une modalité unipolaire, et un détachement par percussion directe à la pierre dure. Un foyer construit, constitué de galets chauffés, a également été trouvé en TR. 38 dans l'US 02a (ST. 23). Malheureusement aucun mobilier taillé n'est associé à celui-ci. En cause,



SAINT-ASTIER, La Jarthe – usine de chaux, Fig. C : restes de Mammouth. © CD24, 2022.



SAINT-ASTIER, La Jarthe – usine de chaux, Fig. D : dessin du mobilier céramique récolté dans la fosse ST.34 en TR. 79. © CD24, 2022.

sa situation directement sous les labours, ces derniers ayant probablement détruits le niveau de sol associé.

Enfin, précisons que des restes d'éléphantidés ont été récoltés dans la TR. 46-trav.4, à - 0.80 m sous le TN, dans l'US 02a (*cf.* fig. C). Il s'agit d'une dent et d'un probable morceau de corps mandibulaire. La détermination spécifique est pour l'heure délicate, mais il semble probable au vu du contexte archéologique que nous soyons en présence de restes de Mammouth.

Une fosse a été mise au jour dans la TR. 79, située dans le coin soin sud-est de la prescription. Celle-ci a livré plusieurs tessons de céramique datés du Premier Âge du Fer. Cette fosse, probablement en partie arasée a livré un petit corpus céramique assez bien conservé (*cf.* fig. D). En revanche, celle-ci se retrouve totalement isolée, aucune autre structure, ni aucun autre vestige attribuable à cette période n'a été retrouvé sur le site.

Enfin, essentiellement en partie sud-est, un ensemble de structure sans mobilier s'ouvre en partie haute de la séquence, généralement à la faveur des colluvions. Il s'agit pour l'essentiel de quelques trous de poteau isolés, de fosses plus ou moins larges et profondes et d'un réseau de fossés (parcellaire ?). Cette ou ces traces d'occupations sont malheureusement mal calées chronologiquement. Avec prudence, une attribution antique ou alto-médiévale pourrait-être proposée.

Michel Alexandre

SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX
La Peyrouse

Cf. rubrique Projet collectif de recherche

Hiriart Eneko

Paléolithique,
Néolithique

SAINT-LAURENT-LA-VALLÉE
Le Moulin à Vent

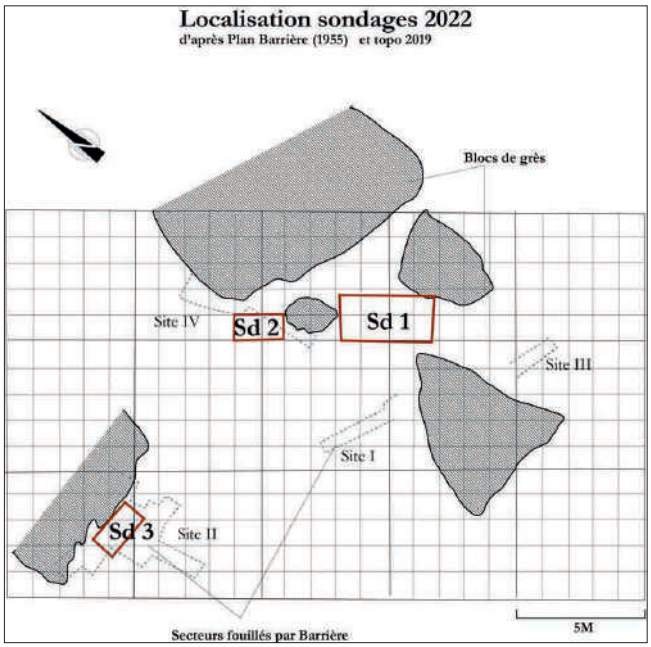
Mésolithique,

En partie fouillé par Claude Barrière en 1955-1957, le site du Moulin à Vent dont l'étude est reprise depuis 2019 par Joël Malassagne et son équipe, a livré une petite série moustérienne (diagnostic Alain Turq, rapport 2020), une série de pointes à cran, signant la présence d'un Solutréen supérieur et étudiée par Julie Bachellerie (rapports 2020 et 2022), une série évoquant le Mésolithique I et II (diagnostic Gabriel Chamaux, rapport 2020) et une série de céramiques étudiée par Vincent Ard (rapport 2022). Dans les quelques lignes qu'il consacre au site, Smith, dans *Le Solutréen* en France, évoque la difficulté majeure du site, sa « stratigraphie incertaine ».

L'opération 2022 a consisté à conduire trois sondages profonds, menés par Romain Mensan. En atteignant le substrat géologique (sable éocène rosé identifié par Claude Barrière), ils ont permis d'observer l'ensemble de la séquence sédimentaire et de déterminer que les blocs de grès reposent sur le substrat éocène. La séquence sédimentaire, constituée de 2 m de sables fins très bioturbés, ne conserve aucun paléosol et n'enregistre aucun trait sédimentaire exprimant son mode de dépôt.

Lors de l'opération, 7 087 pièces ont été récoltées sur l'ensemble de la séquence. Le matériel issu des trois sondages confirme les tendances qui apparaissaient déjà lors des opérations de tamisage de déblais des trois années précédentes : les débris écartés (51 % de l'ensemble), le matériel montre une composante de production d'éclats (53 %) et de production laminaire et lamellaire (40 %), avec une faible présence d'outillage (1,9 %). Parmi les produits de débitage retouchés, le morphotype dominant est la lamelle à dos (35 %), suivi de la pointe à cran solutréenne (20 %). Le reste est formé par l'outillage du fonds commun et par quelques pointes et géométriques microlithiques (5 %).

Vincent Ard a étudié l'ensemble des vestiges céramiques (143 tessons) récoltés depuis 2019. Même si cet assemblage est indiscutablement hétérogène, il livre une composante majoritaire (n = 119) probablement néolithique, voire protohistorique pour certains éléments. Quinze éléments sont caractéristiques : six récipients



SAINT-LAURENT-LA-VALLÉE, Le Bouyssou Haut,
Localisation des sondages 2022 d'après Plan Barrière (1955) et topo 2019.

ont pu être individualisés et dessinés, dont deux formes archéologiquement complètes qui pourraient être attribuées au Néolithique récent (seconde moitié du 4ème millénaire).

Cette opération de sondages, qui met un terme aux travaux repris depuis 2019, confirme l'absence de stratigraphie et le caractère mélangé des industries présentes au sein du gisement. Les phénomènes précis de la dynamique de la mise en place actuelle du site restent encore à comprendre. L'intérêt du site du Moulin à Vent est d'ordre paléo-géographique, au vu de sa position sur la carte de répartition des sites du Solutréen supérieur du secteur Dordogne/Lot. L'étude technologique et l'origine des matières premières des objets technologiquement représentatifs apportent leur part d'information dans une plus vaste approche techno-économique des industries et dans l'étude des territoires au Solutréen.

Malassagne Joël et Mensan Romain

Moyen Âge,
Époque moderne

SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE
Le Conquil

La fouille menée en 2022 sur le site du Conquil a permis de réaliser les premières observations de cet espace semi-troglodyte. Deux aménagements au nord-est du site ont concentré notre attention (*cf.* fig. 1).

Creusé dans une partie des falaises calcaires étagées, caractéristiques de la vallée de la Vézère, le pigeonnier remarquable se distingue par ses dimensions imposantes. En intérieur, il mesure trois mètres de large



SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE, Le Conquil, Fig. 1 : Vue du pigeonnier (Cliché B. Hollemaert).

sur sept mètres de long pour une hauteur totale de 5,50 mètres. L'étude des vestiges a révélé trois phases distinctes d'aménagement :

Phase 1 : carrière ou percement de la cavité : cette phase initiale est attestée par les nombreuses traces d'extraction observées sur les parois et fronts de taille environnants. La transformation de la cavité en pigeonnier s'est vraisemblablement déroulée par la suite. Il est toutefois difficile de déterminer si cette phase s'est distinguée chronologiquement de la phase initiale ou si les deux ont progressé conjointement.

Phase 2 : occupation du pigeonnier : l'utilisation de ce pigeonnier ne fait aucun doute. La volière compte 121 boulins, niches creusées dans les parois pour accueillir les pigeons. Des aménagements intérieurs liés à cette occupation ont également été recensés. Il s'agit de traces d'ancrage qui devaient former un plancher, séparant ainsi une zone basse (espace de stockage, de travail, abri, assainissement, etc.), d'une zone surélevée dévouée à l'accueil des volatiles.

Phase 3 : réaménagements : des creusements de niches recoupant parfois les niveaux de boulins ont été observés dans les parties supérieures des parois. La présence de ces niches dans la volière pose des questions quant à leur fonction et à leur chronologie (cf. fig. 2).

Outre le pigeonnier, une structure circulaire rupestre, découverte en 1996 lors de travaux d'aménagement du site touristique, a fait l'objet de fouilles durant la campagne de 2022. La structure 1003 se présente sous la forme d'une cuve aménagée dans le rocher, caractérisée par des parois évasées et un fond plat. Deux décrochements internes, formant des sortes de marches, réduisent graduellement son diamètre de 2,52 m à 0,87 m. Au nord, un canal taillé dans la roche permettait vraisemblablement l'évacuation de liquides ou de matières. Deux sondages réalisés aux abords immédiats de l'ensemble ont permis d'apporter un éclairage sur sa chronologie. Bien que la fonction précise de ST 1003 demeure énigmatique, il est indéniable que ce site a subi plusieurs phases d'aménagement qu'il



SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE, Le Conquil,
Fig. 2 : ST 1003 – Vue en plan, 1/50e (Clichés P. Poulain, traitement photogrammétrique N. Saulière).

conviendra de préciser ultérieurement. Néanmoins, les vestiges mobiliers recueillis permettent d'ores et déjà de situer son occupation vers la fin de l'époque médiévale (F. Chiron, Eveha).

Les fouilles de 2022 ont donc permis de documenter deux structures rupestres inédites sur le site du Conquil. L'étude du pigeonnier, bien que classique dans sa forme, apporte un éclairage intéressant sur les pratiques avicoles dans la région. La fonction de la structure circulaire demeure énigmatique. Plusieurs facteurs pourtant suggèrent qu'elle pourrait avoir servi de pressoir. L'étude historique réalisée en parallèle de la campagne de fouilles (A. Marty, Eveha) a démontré qu'une partie des terres de Peuchabou au XVII^{e} siècle (toponyme alors utilisé pour désigner le secteur du Conquil actuel), était dévolue à la culture de la vigne. Or, la fiente de pigeon, très prisée comme engrais naturel dans la viticulture, devait améliorer la qualité du sol et, par conséquent, la production de vin. La cohabitation possible d'un pigeonnier et d'un pressoir à vin sur le site invite à une réflexion sur les interactions entre l'élevage, la viticulture et les pratiques alimentaires des populations médiévales et modernes du Conquil.

L'objectif à venir est de poursuivre la fouille aux abords de la ST 1003 afin d'observer de potentiels aménagements rupestres en lien. Ces observations pourraient permettre de valider ou non les hypothèses émises durant cette première campagne. Enfin, intégrer les données recueillies dans le paysage environnant permettra de retracer une histoire plus précise des activités menées dans ce secteur au cours du Moyen Âge et de l'époque moderne.

Gosset Corinne

Paléolithique moyen

SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE
Le Moustier (abri inférieur)

L'année 2022 a marqué le début de la triennale 2022-2024 et notre neuvième campagne de fouilles à l'abri inférieur du Moustier. Cette opération vise notamment à constituer de nouvelles séries lithiques et fauniques grâce à des méthodes de fouilles modernes (positionnement des objets en trois dimensions) et notamment par des méthodes de récolte systématique (tamisage), méthodes qui n'avaient été appliquées auparavant (*e.g.* Peyrony de 1910 à 1914, Laville & Rigaud en 1969, Geneste et Chadelle 1982).

Depuis le début des nouvelles fouilles, plus de 50 000 pièces de plus de 2 cm ont été prélevées et coordonnées. A cela s'ajoute plus de 2000 mesures de fabriques, un grand nombre de photographies de terrain et des modèles photogrammétriques. Une très grande quantité de matériel a également été récoltée dans les refus de tamis. Ces nouvelles méthodes, pour certaines particulièrement chronophages, fournissent de nouvelles données essentielles pour mieux comprendre les processus de formation du site, un aspect qui n'était jusqu'à présent pas connu pour ce site-clef du Paléolithique moyen. Alors que le sommet de la séquence (couches I, J et K de Peyrony) a été fouillé de 2015 à 2019, nos efforts se concentrent désormais exclusivement sur la base de la séquence qui préserve les dépôts corrélables avec les couches G et H de Peyrony.

Lors de la campagne de fouille 2023, nous avons terminé la fouille des niveaux Discoïde (US de terrain B6 et B6b) et nous avons entamé la fouille de B7, (équivalent du sous-niveau H1 de Laville & Rigaud), avec comme objectif d'atteindre le sommet de la couche G en fin de campagne. Ces US B6 et B6b sont très riches en vestiges lithiques et fauniques et se caractérisent par une industrie lithique quasi-exclusivement issue de débitages discoïdes. Des industries lithiques composées notamment d'éclats allongés semblent apparaître dans l'US B7. Cette année, cette composante technologique a fait l'objet d'une étude minutieuse. Cet échantillon nous permettra de mieux documenter ce système de production encore relativement mal connu afin de l'insérer dans les archéoséquences du sud-ouest de la France.

Du point de vue des processus de formation du site, les US B6, B6b et B7 s'insèrent dans le modèle géoarchéologique proposé par J.-P. Texier et collaborateurs (2020), ces dernières correspondant à une nouvelle alternance entre une phase d'éboulis associés à du ruissellement et un épisode d'inondation de la Vézère.

Gravina Brad et Thomas Marc
pour l'équipe scientifique

Bas Moyen Âge,
Époque moderne

SAINT-MAYME-DE-PÉREYROL
Le Bourg, route Pierre Grellety

Des travaux d'assainissement portés par le Grand Périgueux dans le bourg de la commune a conduit, en premier lieu, à la réalisation de deux sondages d'une surface totale de 11 m^2 par le Service régional de l'archéologie à l'automne 2021. Implantés sur la place du bourg et rue Pierre Grellety, ceux-ci ont permis d'identifier un niveau de sépultures, apparaissant immédiatement sous un radier de préparation supportant l'asphalte. Les tombes, disposées régulièrement et sans recoupement apparent, incisent immédiatement le terrain naturel fait d'argile orangé. Un mur d'axe ouest-est, observé sur une seule assise, a également été reconnu dans le deuxième sondage, situé au nord de la place, en limite de la RD42E1, dite « route des Mérovingiens ». Ces vestiges sont attribuables au cimetière paroissial associé à l'église Saint-Maxime, dont l'usage semble s'achever dans le premier tiers du XIX^e et qui est arasé, vraisemblablement au cours du même siècle, pour atteindre le niveau de la place actuelle.

Ces observations ont conduit à la prescription d'une fouille archéologique sur le tracé de l'assainissement, pour la portion de la route Pierre Grellety en avant de la mairie et de l'église (*cf.* fig.). En juillet 2022, l'Inrap a ouvert une tranchée de fouille sur une longueur de 25 m et une largeur de 1,50 m, complétée par une petite fenêtre ouverte le long du tracé. L'ensemble représente une surface de 53 m^2. Cette intervention a été complétée par le suivi de l'installation de l'assainissement pour ce tronçon, en août 2022.

44 inhumations primaires individuelles ont été reconnues au sein de l'espace fouillé (*cf.* fig.). Si l'opération a permis de confirmer l'arasement ancien du cimetière et la présence d'un unique niveau

d'inhumation dans la partie nord du cimetière, comme suggéré par les premiers sondages, la partie centrale de la fouille – plus proche de l'église et de son parvis - montre une plus forte densité de tombes et jusqu'à cinq niveaux d'inhumations sur une hauteur d'à peine 0,70 m. L'aménagement des sépultures, avec couverture de dalles et logette céphalique pour les plus anciennes, et le rare mobilier recueilli attribuent les inhumations au Bas Moyen Âge et à l'Époque moderne. L'étude taphonomique des squelettes et la présence de clous indiquent l'emploi de cercueil, éventuellement complétés par des éléments souples type linceul ou vêtement. Au sud de la zone fouillée, plusieurs états d'un même fossé, orienté nord-sud, ont été reconnus. Les tombes ne semblent pas l'outrepasser et il pourrait indiquer une limite ouest du cimetière. Une succession de niveaux de sol blanchâtres a été observée sur tout le quart sud de la fouille et s'étend au-delà dans cette direction. Elle se superpose au fossé et à plusieurs tombes. Elle a été partiellement arasée, probablement lors de l'abaissement du niveau de la place au XIX^{e} siècle. Il peut s'agir d'un niveau de circulation fonctionnant avec les maisons voisines, possiblement anciennes car déjà visibles sur le cadastre de 1829.

Une étude documentaire sur les registres paroissiaux, menée à la suite de l'opération, doit permettre d'appréhender la mortalité au sein de la commune et le recrutement du cimetière paroissial. Ces données seront ensuite confrontées aux observations faites au sein de la fenêtre de fouille.



SAINT-MAIME-DE-PÉREYROL, Le Bourg, Plan général des vestiges et détail sur un groupe d'inhumations médiévales et modernes.

Nivez Erwan

SARLAT-LA-CANÉDA
Avenue du Colonel Kauffmann

Cette opération de diagnostic émane d'une prescription du Service régional de l'archéologie qui fait suite au dépôt d'un projet de construction d'une résidence seniors.

D'une superficie de 10 904 m², cette opération n'a pas permis de mettre au jour une quelconque occupation archéologique. Une érosion importante lors du Pléistocène qui persiste à l'Holocène est un des facteurs qui expliquent cette absence.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

SAVIGNAC-DE-MIREMONT
La Ferrassie

Notice non parvenue.

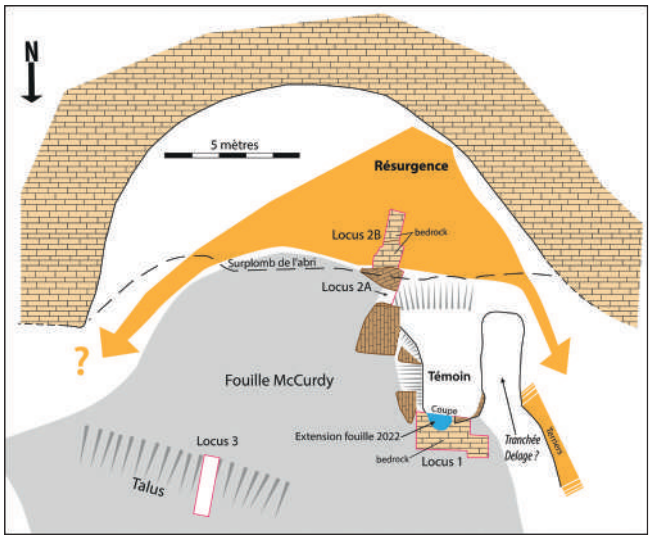
Shannon Mac Pherron (Sup)

SERGEAC
Abri des Merveilles

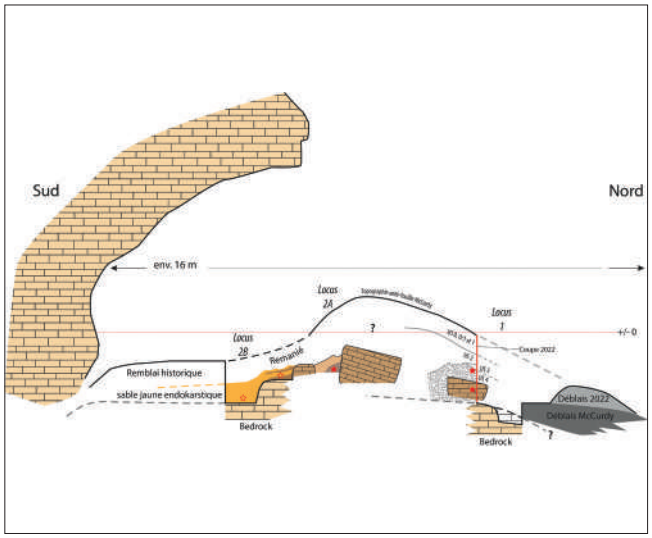
L'opération menée à l'abri des Merveilles a permis de faire le point sur l'éventuel potentiel de ce site pour la connaissance du Moustérien Quina. D'abord, nous avons pu comprendre que dans l'abri même, les dépôts archéologiques paléolithiques n'ont pas disparu du fait des aménagements historiques, comme le considérait F. Delage en 1937, mais essentiellement à cause de la réactivation, probablement au début de l'Holocène, d'une résurgence karstique au fond de l'abri qui en a certainement totalement purgé le remplissage archéologique en laissant à leur place une épaisse couche de sable jaune (*cf.* fig. 1 et 2). Les aménagements historiques n'ont probablement attaqué que marginalement les dépôts archéologiques subsistant.

Il apparaît que cette résurgence karstique a également détruit les dépôts sur le talus de l'abri à l'ouest. Sur le talus à l'est de l'abri, nous ignorons s'ils ont disparu – et s'ils ont disparus, comment. La préservation des couches archéologiques sur le talus en face de l'abri ne doit donc qu'à la présence d'un premier éboulement du surplomb, antérieur aux occupations préhistoriques. Avant les fouilles MacCurdy, les couches formaient ainsi un cône ouvert vers la vallée et s'étendant jusqu'à la route qui dessert le vallon de Castel-Merle.

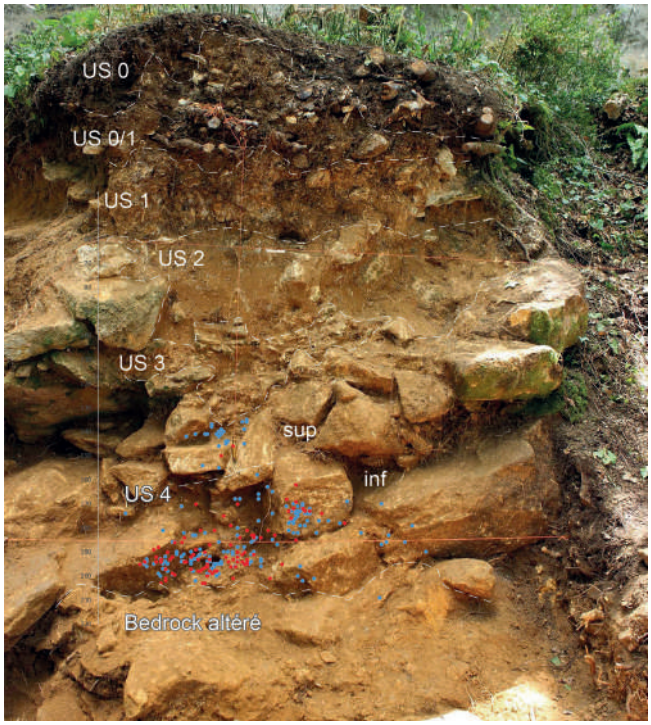
Malheureusement, il semble que le gisement de l'abri des Merveilles ait été exploité en quasi-totalité lors des fouilles MacCurdy qui se sont étendues sur au moins 150 m². Ces fouilles laissèrent un petit témoin en avant de l'auvent de l'abri dans sa partie ouest ; témoin que Delage fouilla en partie. Ce témoin, que nous avons ravivé par une coupe frontale, nous a permis de retrouver la stratigraphie décrite par F. Delage. Malheureusement, elle est en marge du site et la sédimentation y est très grossière, essentiellement apportée par l'éboulement de l'auvent de l'abri : elle n'offre guère de garantie quant à la cohérence et l'homogénéité archéologique des dépôts.



SERGEAC, Abri des Merveilles, Fig. 1. Plan schématique de l'abri des Merveilles reflétant notre compréhension du site à l'issue de notre intervention. Il en ressort que la majeure partie du site a été fouillée par Mc Curdy, tandis que la partie abritée a été purgée par une résurgence karstique. DAO S. Soriano.



SERGEAC, Abri des Merveilles, Fig. 2. Profil et organisation schématique des dépôts selon l'axe sagittal et localisation des principaux amas de vestiges archéologiques. Étoile rouge pleine : vestiges en position primaire ou sub-primaire ; étoile rouge évidée : vestiges en position secondaire. DAO S. Soriano.



SERGEAC, Abri des Merveilles, Fig. 3. Coupe frontale dans le locus 1 en fin d'opération, sur laquelle sont projetés les vestiges coordonnées (en bleu les objets lithiques, en rouge les restes de faune). Les limites des unités stratigraphiques sont figurées en pointillés. Cliché et DAO S. Soriano.

Toutefois, nos observations nous permettent tout de même de considérer que l'industrie du Moustérien Quina de la collection Peyrony du musée national de Préhistoire (provenant au moins en partie de la fouille Delage) est bien issue de la couche moustérienne la plus profonde (US4 inf.) et qu'il y avait une couche moustérienne plus récente, à éléments typo-Levallois et Levallois (US4 sup. ; voir *cf.* fig. 3). Notre opération scientifique aura permis de faire le point sur le potentiel archéologique de l'abri des Merveilles, quasi réduit à néant par les fouilles MacCurdy. La surface du témoin atteint encore une dizaine de m², mais les conditions stratigraphiques n'y sont guère favorables à une discrimination fine des phases d'occupation.

Guérin Guillaume, Soriano Sylvain
et Bourguignon Laurence

Bas Moyen Âge à Époque contemporaine

SIGOULÈS-ET-FLAUGEAC
Le bourg – Église et cimetière Saint-Rémy de Flaugeac

Le diagnostic fait suite au projet de réfection de la toiture de l'église Saint-Rémy et du nivellement du parvis.

L'église Saint-Rémy, fondée au XIV^e^ siècle, est de forme rectangulaire. Le chevet est plat et la façade possède un portail à quatre voussures. Le clocher-mur possède deux baies de plein-cintre. Le diagnostic a mis en évidence dans la tranchée 1 un niveau de mortier qui pourrait correspondre à la phase de construction de la nef et du contrefort nord-ouest. La sépulture découverte dans la tranchée 2 est la seule observée lors de cette opération.

Enfin un mur dans la tranchée 3 permet de s'interroger sur la présence d'un aménagement antérieur à l'église, à moins qu'il ne s'agisse d'une phase de soubassement contemporaine du mur-clocher.

Tregret Mathieu

Néolithique récent, Haut Moyen Âge — *Premier Âge du Fer,*

SOURZAC
La Font du Fraisse

L'opération de diagnostic de Sourzac « La Font du Fraisse » a porté sur une emprise de 115 200 m² constituée de parcelles agricoles. Le site se situe dans la vallée de l'Isle, en rive gauche de la rivière. Il est implanté sur les moyennes terrasses Fw1 et Fw2, ainsi que la basse terrasse Fz et accuse une pente relativement marquée du sud vers le nord à l'origine de phases érosives importantes.

Les sondages de la moitié sud de l'emprise ont révélé la présence d'un sol brun localisé, d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, livrant du mobilier lithique et céramique bien conservé attribuable à un Néolithique récent proche des ensembles identifiés sur les sites bien datés des Vaures à Bergerac et du Guel à Prigonrieux. Ces vestiges sont associés à deux structures à pierres chauffées.

A proximité, le diagnostic a révélé les fondations d'une cabane excavée médiévale livrant du mobilier du IV^e^-VI^e^ siècle et d'un possible fond de silo (*cf.* fig. 1). Un possible bâtiment d'au moins 20 m de long situé à une centaine de mètres au nord-ouest de cet ensemble pourrait participer à cette occupation

Le secteur nord-ouest a permis de découvrir cinq trous de poteau pouvant marquer l'emplacement d'un bâtiment, s'ouvrant au sommet d'un horizon brun dans lequel ont été collectés des silex taillés et tessons de céramique de facture néolithique et protohistorique. À l'extrémité sud de ce secteur, a été découvert un probable paléochenal livrant du mobilier néolithique, ainsi qu'une grande quantité de tessons de céramique attribués au Premier Âge du Fer. Une partie de ces dépôts a été interprétée comme de probables rejets détritiques en position primaire.

Enfin, le secteur central a livré une petite concentration de mobilier lithique et céramique, également contenue dans un horizon brun, associée à une structure à pierres chauffées et deux trous de poteau. Une attribution large au Néolithique ou à la Protohistoire est envisagée pour cet ensemble.

Le reste des découvertes concerne des faits isolés : quelques structures de combustion non datées, des fosses non déterminées, ainsi que des tronçons de fossés parcellaires identifiables sur le plan cadastral napoléonien.

Chamaux Gabriel



SOURZAC, La Font du Fraisse,
Vue zénithale de la cabane excavée médiévale F 1301.

Moyen Âge,
Époques moderne et contemporaine

LA TOUR-BLANCHE-CERCLES
Jovelle, bois de Halas

Au cours de l'année 2022, les membres du Club Histoire et Patrimoine de La Tour-Blanche ont entrepris durant cinq semaines l'inventaire des carrières à ciel ouvert situées dans la commune de La Tour-Blanche, autour de la grotte ornée de Jovelle et en particulier dans le bois de Halas.

Nous voulions poser les bases d'un recensement de ces carrières, similaire au projet porté par Jacques Gaillard en Saintonge.

L'objectif était de les répertorier, les géolocaliser et recueillir des informations de dimensions et de traces d'outils. Au total, 78 carrières ont été recensées et enregistrées sur des fiches. Lors de cette opération d'envergure, sept carrières portant des traces d'occupations ou d'habitats temporaires comme des cabanes avec des murets ayant pu servir d'abris ou des encoches diverses dans la roche ont été distinguées.

Afin de préciser leur chronologie d'utilisation et leurs modes d'exploitation, elles feront l'objet d'investigations plus poussées grâce à une fouille programmée s'étalant sur les années à venir.

Duverneuil Gabriel



LA TOUR-BLANCHE-CERCLES, Jovelle, Carrière B46 dite de « la vache morte » ou de « la cathédrale ».

Aurignacien, Gravettien
Néolithique,

LA TOUR-BLANCHE-CERCLES
Grotte de Jovelle

Protohistoire,
Âges des métaux

Découverte en 1983, le site archéologique de Jovelle est la propriété du département de la Dordogne depuis 2006. Il s'agit d'un ensemble patrimonial complexe, comprenant une grotte ornée de gravures paléolithiques, un gisement possiblement contemporain des gravures, des espaces sépulcraux néolithiques et protohistoriques, une carrière de meules médiévale, une carrière de pierres de taille, à ciel ouvert puis souterraine au XIX^{e} siècle et enfin des diaclases, parallèles à la grotte ornée, dont au moins deux ont été occupées par des carnivores pléistocènes.

Les différentes activités des carriers (carrière de meules et de pierres de taille) ont conduit à l'effondrement d'une partie de la paroi gauche. L'état sanitaire de l'entrée demeure actuellement inconnu.

Malgré un potentiel archéologique important identifié dès sa découverte, la grotte de Jovelle est restée jusqu'alors peu explorée. Rapidement après sa découverte, les premières études se sont concentrées sur le dispositif pariétal et le levé topographique de la cavité. Entre 2015 et 2017, trois années de prospections thématiques et une opération de fouille préventive menée par J-P. Chadelle, préalablement à l'implantation d'une structure de couverture, ont permis de mieux cerner la chronologie des occupations de la grotte. Toutefois, ces observations ne s'appuyaient que sur l'analyse techno-typologique du mobilier collecté sur le sol de la cavité associée à quelques datations isotopiques. De ce fait, la puissance du remplissage, la chrono-stratigraphie du site et la taphonomie des niveaux archéologiques restaient donc à préciser.

Le projet proposé depuis 2020 visait donc à évaluer le potentiel archéologique du remplissage par la réalisation de sondages limités. Trois sondages sont actuellement en cours (*cf.* fig. 1) pour répondre à ces questions. Pour mieux comprendre les dynamiques de remplissage, leurs puissances et leurs histoires taphonomiques, une étude géoarchéologique de chacun des locus, ainsi qu'une étude de résistivité électrique couplée avec une étude radar ont pu être réalisées cette année.

Les premiers résultats pourraient être perçus en demi-teinte, mais restent malgré tout très positifs. La synthèse de l'ensemble de ces résultats, y compris ceux obtenus sur le matériel archéologique, permet de dresser

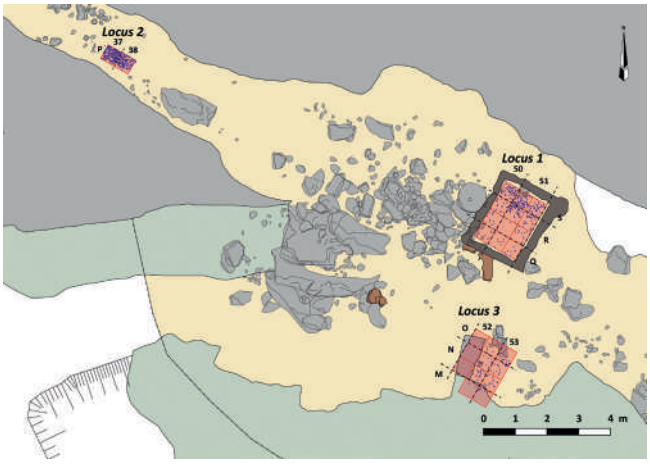
le constat suivant. Dans la zone actuellement étudiée, les premiers 50 à 60 cm de remplissage, marqués par une signature de résistivité électrique et radar différentes, correspondent à des sédiments remaniés, observation confirmée par la fouille. Cette destruction superficielle des niveaux est polyfactorielle, et intègre notamment l'action des fouisseurs, la bioturbation liée aux lombrics, des phénomènes de chablis, sans oublier une origine anthropique omniprésente liée principalement à l'activité des carriers. Toute la séquence sédimentaire n'est probablement pas détruite, puisque celle-ci varierait entre 1,20 m à 2,50 m suivant les secteurs. Nous avons donc entre 60 cm et un peu moins de 2 m de séquence encore potentiellement conservée. Reste cependant à espérer que celle-ci ait enregistré la trace d'occupation(s) humaine(s).

L'ensemble des données acquises ces dernières années permet de dresser le tableau chronologique suivant.

Les premières traces de fréquentation de la cavité pourraient être celles de carnivores. La présence de restes de Hyènes des cavernes et d'os rongés plaide en faveur d'une occupation de la cavité comme tanière à l'image des occupations reconnues aux alentours.

Les premières occupations humaines sont vraisemblablement datées du Paléolithique récent ancien, probablement dès l'Aurignacien récent. Plusieurs indices laissent également entendre un réinvestissement de l'espace (dont le dispositif pariétal ?) au Gravettien (Gravettien moyen ?), et peut-être au cours du Magdalénien à en juger par une datation.

Postérieurement, la cavité va être réinvestie à partir du Néolithique récent, entre 3500 et 3000 av. n. è., et utilisée comme lieu de dépôts funéraires. Après un hiatus d'environ 500 ans, la grotte fait à nouveau l'objet de dépôts funéraires – dont la nature reste à préciser - pendant la seconde moitié du III^{e} millénaire.



LA TOUR-BLANCHE-CERCLES, Grotte de Jovelle, plan de localisation des 3 locus fouillés, et projection des vestiges côtés (campagnes 2020-2022).

Le corpus céramique et deux dates sur charbons indiquent ensuite une fréquentation durant le Premier et le Second Âge du Fer. La nature de celles-ci demeure à ce jour inconnue, l'hypothèse d'une utilisation comme espace funéraire est en effet remise en question suite aux datations réalisées sur les vestiges humains chauffés, dont aucun ne date de ces périodes.

La cavité sera par la suite fréquentée à de nombreuses reprises à des périodes plus récentes, depuis le Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui. Toutefois la trace de ces fréquentations ne semble pas avoir été enregistrée dans le remplissage sédimentaire originel de la cavité (avant sa destruction), mais se trouve plutôt dans des remblais, c'est-à-dire des dépôts en partie issus d'un apport extérieur, dont l'accumulation se fait à partir du moment où tout ou partie de la cavité s'est retrouvée à l'air libre.

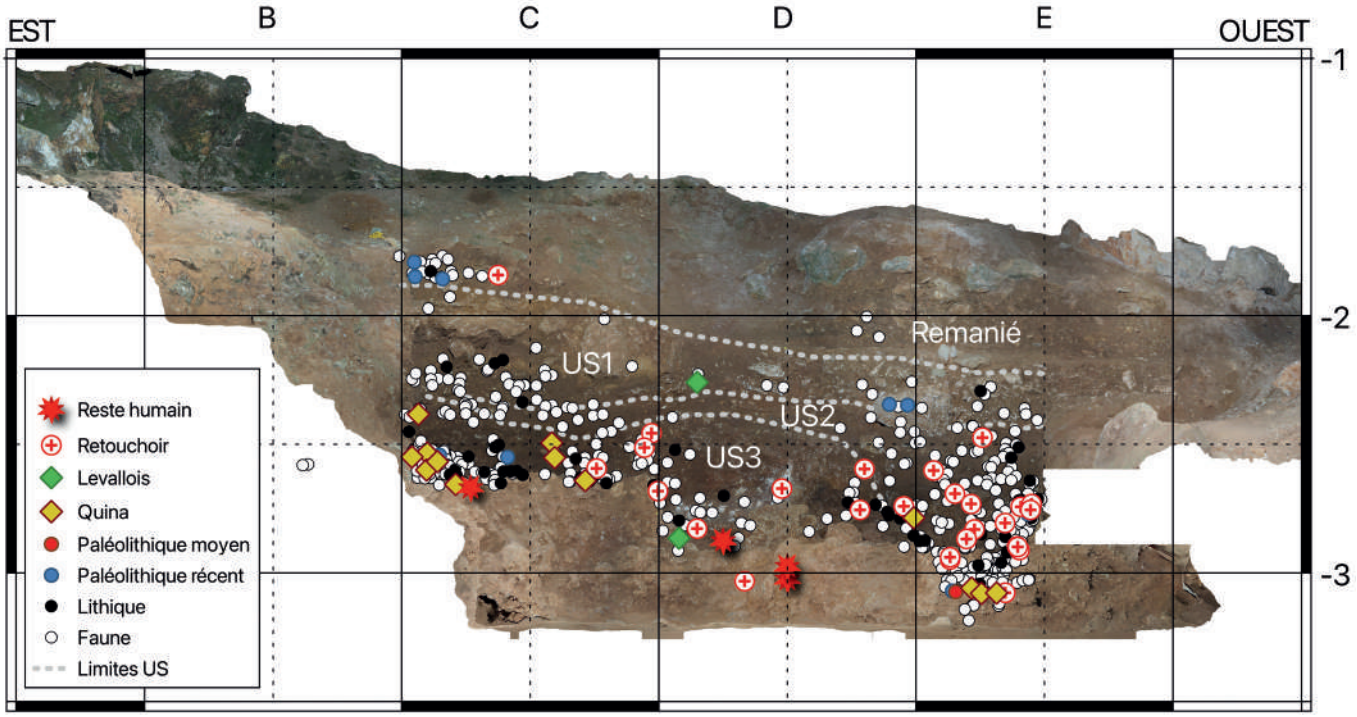
Michel Alexandre

Paléolithique moyen et supérieur

TOURTOIRAC
Abri Tourtoirac

Depuis 2019, la reprise des recherches archéologiques à l'abri Tourtoirac vise à mieux comprendre les dynamiques d'occupation d'un territoire excentré par rapport aux centres classiques de la Préhistoire périgourdine et charentaise et d'évaluer ses évolutions de la fin du Paléolithique moyen au début du Paléolithique récent.

En 2022, les recherches de terrain se sont focalisées sur deux secteurs localisés respectivement à l'est et à l'ouest de l'abri. À l'ouest, la fouille du lambeau de couche identifié en 2021 sur une dalle d'effondrement a permis la mise au jour de moyennes et grandes faunes dominée par le renne. Les carnivores sont principalement représentés par le renard. Les vestiges lithiques s'inscrivent dans la diversité technologique associée au Gravettien moyen, bien que les fossiles directeurs des faciès Noaillien et Rayssien soient mélangés. L'industrie en matière osseuse se compose de retouchoirs, de fragments de baguette, d'éléments apointés et de supports. Cet ensemble typo-technologique est compatible avec une attribution gravettienne en dépit de l'absence d'élément diagnostique. L'analyse



TOURTOIRAC, Abri, Fig. 1 : Projection des mobiliers sur l'ortho image de la coupe est/ouest de l'abri de Tourtoirac. Fouille 2022.

micromorphologique a mis en évidence une bioturbation extrêmement intense qui masque la microstructure originelle du dépôt dans ce secteur localisé sous la ligne d'égouttement de la falaise. Les signes de cette bioturbation sont corroborés par la présence d'avifaunes et de microfaunes anciennes et modernes dans les dépôts. De plus, des passages récents sont attestés par la présence de tessons de céramique et d'une pièce Napoléon III sur la partie sommitale du lambeau. Il n'est donc pas possible de départager entre les deux hypothèses suivantes : (1) si le secteur correspond à une zone de déblais de fouilles anciennes – qui précèderaient les fouilles Laville sur la base des documents d'archive – celles-ci se seraient limitées à la partie supérieure de la séquence stratigraphique sans atteindre les occupations moustériennes ; (2) si le secteur est un lambeau de couche en place, l'occupation préhistorique de l'abri au cours du Gravettien moyen s'étendait certainement sur la totalité de l'aire couverte par l'abri. Dans ce second scénario, l'introduction de vestiges avifauniques, microfauniques et culturels modernes dans le dépôt – qui ne fait que 15 cm d'épaisseur maximum – pourrait s'expliquer par le passage répété d'animaux et d'humains à cet endroit qui correspond à un rétrécissement de la deuxième terrasse des falaises de Tourtoirac et par des processus de percolation et de bioturbation.

À l'est de l'abri, l'opération s'est déroulée en trois temps. Premièrement, deux blocs d'effondrement localisés au fond de l'abri ont été débités et retirés afin de pouvoir étendre en toute sécurité la zone fouillée vers la diaclase pour mieux comprendre son apport à la formation du site. En second lieu, le nettoyage des sédiments remaniés présents dans la tranchée « est » de Laville a été entamé en conservant une épaisseur de ~30 cm pour prévenir la compaction des dépôts en place sous-jacents. Enfin, 2,5 m^2 ont été fouillés afin de remettre en état la coupe « sud » endommagée par les clandestins dans le but de proposer une première définition des unités stratigraphiques qui pourra à termes être comparée à la séquence proposée par Laville.

En fin de campagne, trois unités stratigraphiques ont été identifiées (*cf.* fig. 1). Au sommet de l'US 1, des vestiges attribuables au Gravettien moyen ont été mis au jour. Des vestiges moustériens associés aux technocomplexes lithiques Levallois et Quina sont présents à la base de l'US 2 et dans l'US 3 mais leur faible nombre prévient d'établir avec précision une succession chronologique précise. Sur le plan de la faune, le renne domine toute la séquence. Cette espèce est principalement représentées par des restes squelettiques des membres charnus dont une proportion importante porte des stries de boucheries (28,5 %) et des impacts de percussion pour accéder à la moelle (14,1 %). On retrouve également une concentration de carnivores, i.e., renard, ours des cavernes et hyène, à la base de l'US 1 et au sommet de l'US 2. Hormis une côte d'ours, les carnivores sont uniquement représentés par des éléments crâniens. Les retouchoirs sont nombreux (n = 36) et sont principalement retrouvés dans les US 2 et 3.

Enfin, pour ce qui concerne les restes humains, le tri des collections fauniques conservées au Musée national de préhistoire et la fouille ont livré respectivement neuf



TOURTOIRAC, Abri, Fig.2 : Photomontage des fragments de diaphyses d'os long et du MTC 3 retrouvés dans les collections Laville lors du tri de la faune et des vestiges humains découverts depuis la reprise des fouilles.

et cinq restes (*cf.* fig. 2) portant ainsi à 16 le nombre total de restes humains issus de l'abri Tourtoirac. Ces vestiges correspondent principalement à des phalanges et des fragments d'os long, e.g., fémur, tibia, *fibula*. De plus, une première molaire déciduale supérieure gauche a également été mise au jour lors de la fouille. Lorsque diagnostiques, les restes humains sont tous attribuables aux Néandertaliens. Lorsque trouvés dans les dépôts en place, ils proviennent tous de l'US 3. Qu'ils soient issus des fouilles anciennes ou des fouilles en cours, ces restes présentent une fréquence élevée de modifications anthropiques, e.g., strie de boucherie, impact de fracturation pour exposer la moelle, raclage, etc. Quatre d'entre eux ont par ailleurs été utilisés comme retouchoirs et autres outils expéditifs. Ces observations questionnent l'association de pratiques mortuaires comportant un cannibalisme commensal et l'utilisation de restes humains à des fins technologiques au cours du Moustérien qui n'est pas sans rappeler les comportements documentés à Goyet (Rougier et *al.*, 2016).

Doyon Luc

- Rougier, Hélène, Isabelle Crevecoeur, Cédric Beauval, Cosimo Posth, Damien Flas, Christoph Wißing, Anja Furtwängler, *et al.* « Neandertal Cannibalism and Neandertal Bones Used as Tools in Northern Europe. » *Scientific Reports 6* (1), 2016 : 29005. https://doi.org/10.1038/srep29005.

Protohistoire,
Époque contemporaine

VERGT-DE-BIRON
Le Point du Jour

Époque moderne,

Sur une parcelle de 4634 m² en rive gauche du Dropt, la construction d'une maison individuelle à proximité du dolmen du « Point du Jour » justifie une prescription de sondage archéologique.

Signalé pour la première fois en 1821, ce dolmen implanté sur un petit promontoire est conservé sur 6,20 x 1,30 m. Six orthostates en grès sidérolithique supportent une imposante table issue du même matériau. Les fouilles anciennes l'ont presque entièrement vidé, mais une nouvelle exploration en 1986 à l'occasion de l'aménagement d'une aire de repos à proximité a livré une pointe de flèche et une perle en variscite qui plaident pour une utilisation au Néolithique final (Detrain 1986). À proximité immédiate s'étendent des fronts des carrière d'extraction de matériaux de construction ou de minerai de fer.

Deux tranchées ont été réalisées dans le sens de la pente de part et d'autre de l'emprise. Elles totalisent 224 m² observés qui représentent 4,8 % de la surface de l'emprise prescrite. La tranchée réalisée en limite orientale montre une stratigraphie dépourvue de vestiges, avec une épaisse séquence de limons argileux pléistocènes observés sur une épaisseur maximale de 4,2 m sans pouvoir atteindre le substrat tertiaire ou les alluvions grossières.

En limite occidentale en revanche, la tranchée livre deux indices d'occupations archéologiques. En pied de versant, proche de la limite d'emprise, une dépression livre des tessons roulés attribuables à la fin de l'époque gauloise (amphores gréco-italiques Dressel, céramique commune) qui ne s'associent à aucune structure. Ils correspondent à des indices de fréquentation qui



VERGT-DE-BIRON, Le Point du Jour, À proximité du diagnostic, dolmen du Point du Jour, vu vers le nord.

signent la proximité d'une occupation structurée située en-dehors de l'emprise, probablement plus proche du cours du Dropt.

Au milieu de la même tranchée, une vaste dépression est peut-être d'origine karstique. Sa base est comblée d'une séquence hydromorphe signalant une mare qui a pu être utilisée pour l'abreuvage du bétail. De nombreuses scories indiquent la proximité d'activités de réduction du minerai de fer, qui font aussi écho à quelques taches charbonneuses superficielles qui sont peut-être des charbonnières, ainsi qu'aux fronts de carrières entourant le dolmen. Quelques rares tessons de céramique vernissée indiquent une attribution aux époques Moderne et Contemporaine.

Prodeo Frédéric

Paléolithique supérieur,
Magdalénien

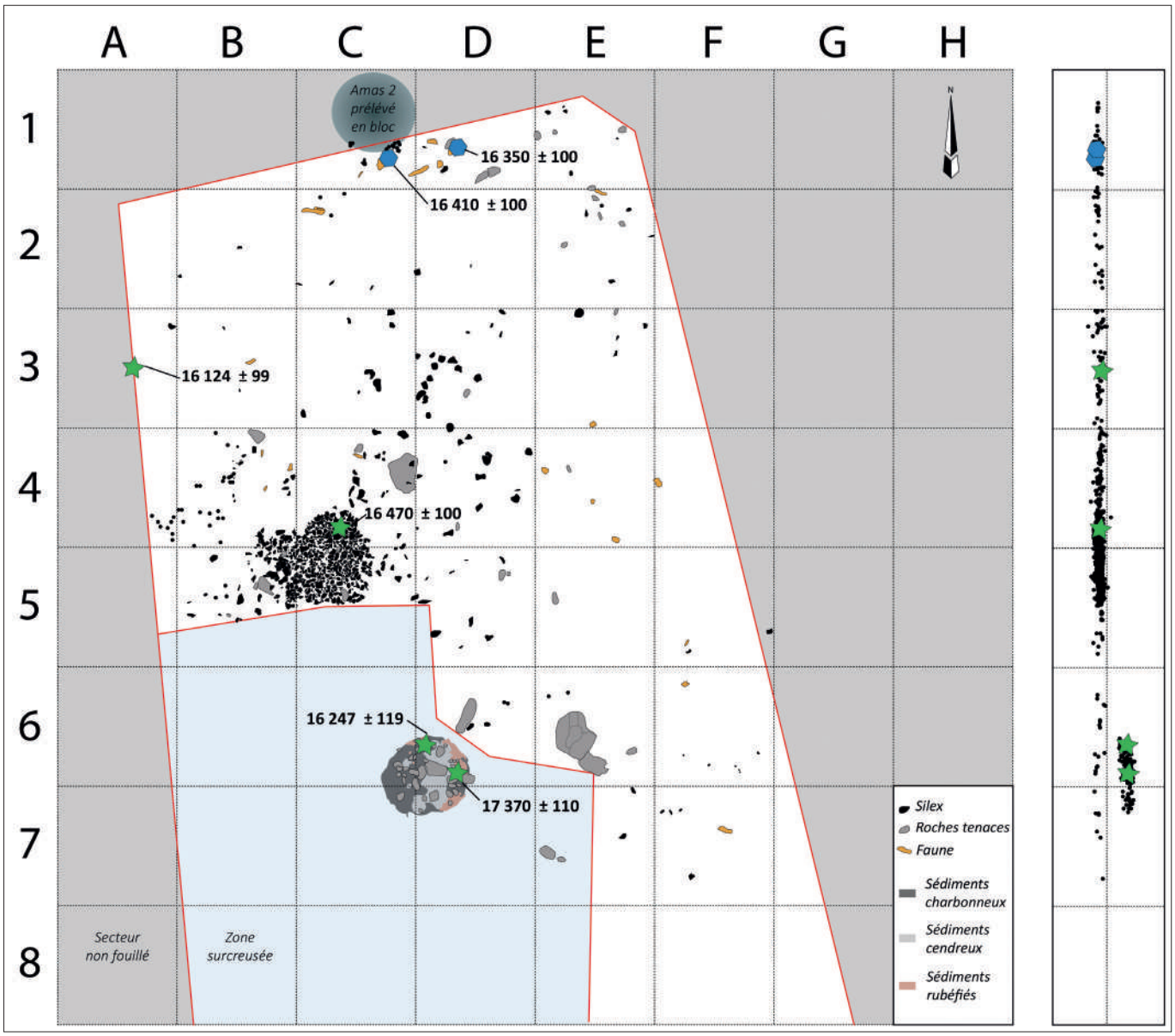
VILLETOUREIX
Chez Thuilet, secteur magdalénien

Le gisement Magdalénien de Chez Thuilet a été découvert de manière fortuite lors d'une opération préventive dirigée par A. Chancerel en 2007. Fouillée sur près de 30 m², cette occupation, exceptionnellement bien conservée en bord de Dronne, a livré un sol d'habitat comprenant un foyer structuré, un amas de débitage et plus rares encore des restes fauniques de bovidés.

Bien connus dans le nord de la France, et notamment en région parisienne, de telles découvertes sont en revanche exceptionnelles en Aquitaine. La publication de ces résultats paraît alors incontournable. L'objectif de ce programme est donc de combler les manques du rapport d'étude préliminaire et de reprendre diverses études et analyses.

Pour mémoire, en 2021, les études environnementales avaient pu être complétées (géologie et malacologie), notamment par le biais de datation 14C d'échantillons de malacofaune. Les données issues de la fouille avaient fait l'objet d'un récolement et ont également été informatisées (*cf*. fig. 1).

L'intégralité des vestiges lithiques avait pu être étudiée et avait bénéficié d'une étude tracéologique. Une partie de ce mobilier a également pu être dessinée.



VILLETOUREIX, Chez Thuilet, Plan de localisation des datations réalisées sur le site, et projections associées (en Y-Z). Les étoiles vertes figurent les datations sur charbons, les hexagones bleus celles sur os. @ CD24. 2021.

Enfin, plusieurs dates ont été réalisées, sur os et sur charbons (*cf*. fig. 1).

En 2022, nous avons pu compléter tout cela par une étude pétrologique détaillée, une analyse des remontages lithiques, ainsi qu'une étude spatiale de l'occupation.

A l'heure actuelle les études physico-chimiques sur les sédiments du foyer sont encore en cours.

Michel Alexandre

N°						N°	P.
28427	MAREUIL-SAINT-PAUL-LIZONNE	Programme pluriannuel de la gestion de la Dronne - Lizonne (2020-2030)	SALVE Serge †	INRAP	OPD	59	256
28332	Métallurgie du fer par le procédé direct dans le département de la Dordogne		DIEUDONNE-GLAD Nadine	SUP	PRT	60	257
28393	Prospection-inventaire en Dordogne		CHEVILLOT Christian	BEN	PRD	61	258

MAREUIL - SAINT-PAUL-LIZONNE
Programme pluriannuel de la gestion de la Dronne - Lizonne

Ce diagnostic a été effectué dans le cadre de travaux en rivière, réalisés par le Syndicat de rivière du bassin de la Dronne.

La phase retenue de l'année 2022 concerne les communes de Mareuil, au lieu-dit Lespinasse et de Saint-Paul-Lizonne, au lieu-dit Chez Riganaud. Ces deux opérations font l'objet d'une unique prescription archéologique du service régional de l'archéologie.

A Mareuil, le diagnostic est réalisé en lieu et place d'un futur chenal qui joindra un bief du moulin de Lespinasse à la Belle, un affluent de la Lizonne. Deux tranchées de diagnostic et deux carottages ont permis d'appréhender les dépôts du comblement alluvial de la Belle sur une épaisseur de 2 m. Ces tranchées n'ont révélé aucune trace d'occupation ancienne de la parcelle.

Les relevés sédimentaires ont confirmé que les dépôts contenus sous la parcelle appartiennent à une même entité géomorphologique, à savoir, une plaine alluviale plus ou moins inondable.

Hormis les niveaux les plus profonds reposant sur le rocher calcaire, de nature grossière et correspondant à une rivière fonctionnant sous climat périglaciaire avec un style en tresse, les dépôts sus-jacents sont des fines couches argileuses accumulées sur le fond d'une dépression formant une étendue d'eau plus ou moins pérenne.

Cependant, l'absence de niveaux organiques indique une fluctuation importante de la nappe d'eau, indiquant que les milieux de sédimentation s'apparentaient davantage à des palus. En revanche, les couches supérieures sont des limons d'inondation déposés lors des débordements de la rivière.

A Saint-Paul-Lizonne, le diagnostic est réalisé sur une parcelle défrichée à l'emplacement d'un futur chenal qui joindra le canal de décharge du Moulin de Pisseloube au cours actuel de la Lizonne. Trois tranchées de diagnostic et deux carottages ont permis d'observer et de décrire les dépôts supérieurs du comblement alluvial de la Lizonne sur une hauteur de 3 m, hauteur limitée par la présence de la nappe d'eau. Les carottages ont servi à caractériser la sédimentation alluviale située sous la nappe d'eau et devaient garantir un prélèvement en colonne des sédiments pour de possibles analyses. Les tranchées n'ont révélé aucune trace d'occupation ancienne.

Les sédimentations relevées dans les tranchées de diagnostic et par la lecture des prélèvements carottés, présentent sept séquences bien distinctes numérotées de I à VII) :

- I. Dépôts de galets et de sables calcaires séparés par des niveaux plus succincts de marne.
- II. Dépôt de vases contenant des coquilles entières et bien conservées (développement in situ).
- III. Enfoncement du talweg et érosion partielle des séquences I et II.
- IV. Tourbification.
- V. Tourbification et dépôts crayeux.
- VI. Dépôts crayeux et vaso-calcaires.
- VII. Remblai.



MAREUIL-SAINT-PAUL-LIZONNE - Chez Riganaud, la stratigraphie.

Bilan

Dans les deux cas, nous noterons l'absence de vestiges archéologiques.

La sédimentation étudiée (Rémy Artuis, Inrap) est complexe et nécessiterait des compléments d'analyse pour bien définir les milieux de sédimentation (palynologie et malacologie) et pour caler chronologiquement les séquences sédimentaires afin de corréler les changements hydro-morphologiques avec les variations climatiques et les forçages anthropiques. L'analyse de la couverture Lidar de ce secteur pourrait aussi apporter des informations précieuses sur le relief de la plaine alluviale afin de déterminer des entités géomorphologiques fossiles (paléochenaux, dépression/plan d'eau, terrasse, etc.). Ces informations compléteraient avantageusement les résultats des travaux entrepris par le PCR « Relations Homme-Milieu dans les fonds de vallées du Périgord durant l'Holocène » dirigé par Chantal Leroyer à la fin des années 1990.

Notice rédigée par Grigoletto Frédéric
pour Salve Serge (†)

Âge du Fer, Moyen Âge — *Gallo-romain*

Métallurgie du fer par le procédé direct dans le département de la Dordogne

La campagne de prospection menée en 2022 dans le sud du département de la Dordogne a permis de recenser dix sites de production métallurgique qui ont été cartographiés et dont la surface a été mesurée.

Ils n'ont pas pu être datés précisément, faute de matériel céramique mais ils peuvent être tous rattachés, par l'aspect des scories qu'ils renferment, au procédé de réduction directe du minerai de fer qui se développe

depuis le Second Âge du Fer jusqu'à la fin du Moyen Âge. Ils ont fait l'objet de prélèvement de matériel métallurgique : scories, parois de fourneaux, minerai potentiel. Des analyses chimiques ont été entreprises pour mesurer la teneur en fer des possibles minerais. Une poursuite de ce projet est prévue en 2023, avec, en particulier la réalisation d'analyses chimiques élémentaires sur les scories recueillies.

Dieudonné-Glad Nadine et Grelier Alice

Prospection-inventaire Dordogne

En 2022, nous avons poursuivi nos prospections et recherches sur de nombreux sites et secteurs de la Dordogne avec l'équipe de l'Adrahp : vallées de la Dronne, de l'Isle et de la Dordogne. Canton d'Eymet, La Double et le Landais.

Cette opération s'est focalisée sur de nouveaux secteurs d'occupation peu connus du Périgord, à partir de clichés aériens (Géoportail, Google Earth, Lidar, drone) et de prospections pédestres au sol. Cette recherche rentre dans de nouvelles problématiques de connaissance autour de l'occupation au sol du Néolithique et surtout de la période gauloise en Périgord.

— Prospections du site de la ville ouverte gauloise de La Peyrouse et des communes voisines afin de délimiter son aire d'influence. Etude du mobilier par C. Chevillot, M. Fabiani et D. Loirat.

— Participation de membres de l'Adrahp aux fouilles du sanctuaire de La Peyrouse dirigées par Eneko Hiriart (chargé de recherches au CNRS). Ont participé à cette opération : C. Andres, D. Cornaggia, P. Dupont, G. Dussaud et L. Thieulent. Le lavage, le tri et le conditionnement du mobilier découvert lors de ces fouilles a été fait par l'équipe de l'Adrahp (C. Andres, A. Bortot, D. Cornaggia, J.-M. Courtin, G. Dussaud, J.-Le Corre, A. Jourdain et L. Veyssy).

—Prospections du site de Blis avec le propriétaire J. Combaud, en particulier sur les nouvelles plantations de vigne. Etude du mobilier par C. Chevillot et E. Hiriart. Récolement des anciennes collections archéologiques de la commune d'Eymet sous la direction de C. Chevillot pour inventaire en prévision d'expositions. Poursuite des prospections des sites archéologiques du canton d'Eymet avec D. Cornaggia, G. Dussaud et S. Dusseau.

— Prospections pour la reconnaissance du tracé de la voie gauloise de La Peyrouse à la Dordogne (La Peyrouse à Mouleydier) avec la mise en évidence d'un site gallo-romain à Liorac-sur-Louyre (D. Cornaggia, G. Dussaud et J. Le Corre).

— Prospections sur le tracé de la voie gauloise et gallo-romaine de Vergt (Pont Romieu) à Neuvic (gué de la Veyssière au pied de Puy-de-Pont) avec J.-C. Moissat.

— Prospections et recherches autour de la grotte de Chez Bost à Goût-Rossignol (C. Chevillot, Y. Duteil, J.-C. Héseault et D. Massoulier). Ces nouvelles recherches ont permis de mettre en évidence une occupation de la grotte au Paléolithique supérieur (Magdalénien ?) : peintures noires (main positive) et gravures d'animaux dans le réseau inférieur et également une occupation de la cavité au Néolithique moyen (vases-bouteilles à fond rond).

— Prospections et étude du mobilier des ateliers de taille néolithiques de la forêt de Montclard avec les prospections menées par D. Cornaggia et G. Dussaud.

— Etude du mobilier néolithique, gallo-romain et médiéval du site de la Peyrasse à Sorges.

— Poursuite des recherches sur le site fossoyé des Vélugies à Beleymas et son environnement dans la vallée de la Crempse (C. Chevillot, H. Pradier, D. Rhode et L Veyssy). Un deuxième site fossoyé similaire a été repéré par H. Pradier au lieu-dit Ferrus sur la colline opposée. Une journée de reconnaissance drone a été organisée en août. Le drone piloté par H. Pradier a permis de mieux identifier le site des Vélugies et ses environs et surtout celui de Ferrus.

— Poursuite d'un programme de recherche sur les tuileries et tuiliers de La Double et du Landais du XIV^{e} au XIX^{e} siècles, avec des membres de l'Adrahp (A. Guillin, J.-C. Moissat) : productions de carreaux et tomettes de pavement estampées, égrugeoirs, couvercles de saloirs, salières, moules à sel, chaufferettes, faïenceries du Périgord, etc.

— Y. Duteil a participé aux prospections du site gallo-romain de Lumeuil dans le cadre des recherches menées par R. Rivaud-Labarre sur les carrières de meules antiques des Brageots à Saint-Crépin-de-Richemont.

— Y. Duteil a repris les prospections du site gallo-romain du Sol à Goûts-Rossignol, en accord avec le propriétaire du terrain.

— G. Chamaud, C. Chevillot, Y. Duteil et L. Veyssy ont participé à une sortie sur le terrain avec E. Ihuel et F. Prodéo visant à relancer l'étude du gîte de sarrazacite à Sarrazac. Ce gisement a été exploité au Néolithique



Prospection-inventaire en Dordogne, 1-Grotte de Chez Bost (Goût-Rossignol) :
Main positive noire et autres tracés peints du réseau inférieur (© Cliché C. Chevillot, 2022).

ancien pour produire de grands anneaux-disques exportés jusqu'en Bretagne et le Bassin parisien. La découverte du gisement par P. Pétrequin fait suite aux nombreuses trouvailles d'anneaux abandonnés en cours de fabrication, récoltés en moyenne vallée de la Dronne par plusieurs membres de l'Adrahp (C. Chevillot, Y. Duteil et J. Tranchon).

— À la suite d'une visite sur le terrain de la voie gauloise de Périgueux à Agen en 2021, l'idée de l'organisation d'une table-ronde relative aux voies antiques, médiévales et modernes a germé entre les participants (C. Chevillot, C. Coutelier, F. Didierjean, V. Elisagoyen, E. Hiriart, Y. Laborie, F. Tassaux et L. Veyssy). La manifestation, organisée à Chancelade dans le cadre des 1res Journées d'Archéologie et d'Histoire initiées par C. Chevillot et l'Adrahp et F. Tassaux (Institut Ausonius – Université de Bordeaux-Montaigne) avait pour thème : *Entre Lot et Sèvre : routes, voies fluviales et habitat (II^e s. av. J.-C. - XVIII^e s. ap. J.-C.).*

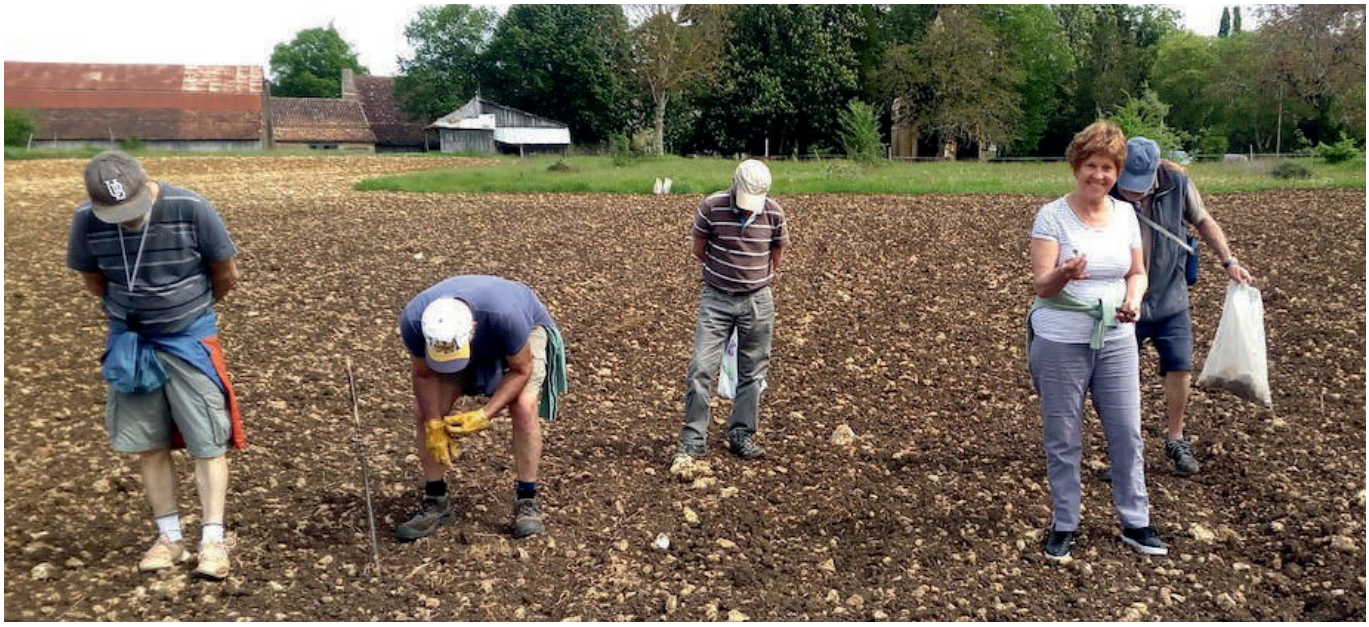
Entre 350 et 400 personnes ont assisté aux nombreuses communications sur deux jours. L'espace choisi correspondant aux actuels départements de la Charente, la Charente-Maritime, la Dordogne et le Lot-et-Garonne, est traversé d'est en ouest par cinq voies fluviales qui sont recoupées par une série de routes méridiennes de grand parcours. Le but de ces journées de Chancelade était d'envisager l'histoire de ces réseaux de communication et de la circulation des hommes et des marchandises sur la longue durée, entre la Protohistoire et la Révolution française, en rapport avec les habitats.

Pour la connaissance, la protection et la valorisation de ce patrimoine routier et fluvial il a été fait appel aux différents acteurs impliqués : associations d'archéologie et d'histoire du territoire concerné ; professionnels de l'archéologie préventive ; du service régional de l'Archéologie ; du service départemental d'Archéologie de la Dordogne ; chercheurs de l'Université et du CNRS.



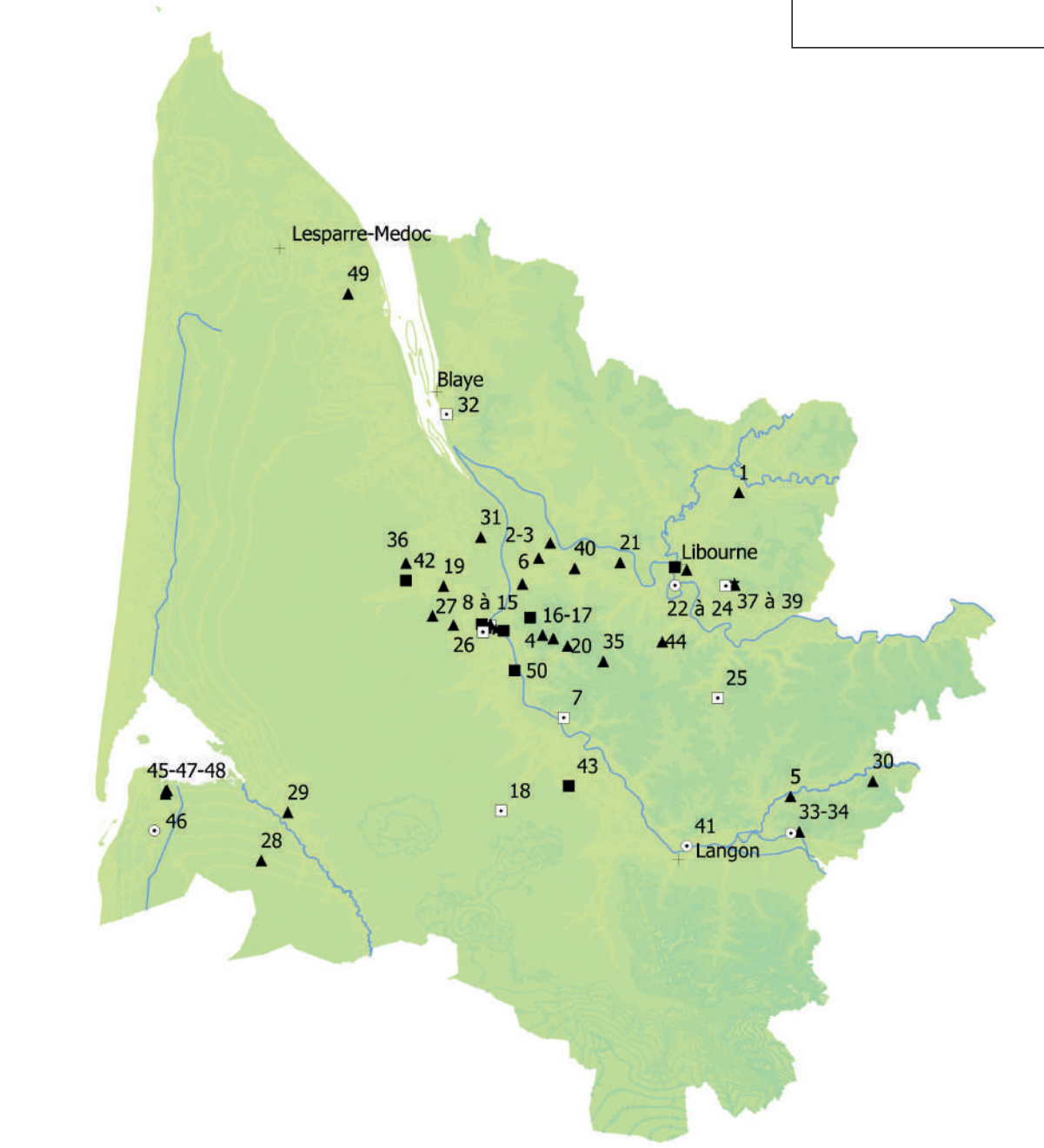
Prospection-inventaire en Dordogne, 2-Grotte de Chez Bost (Goût-Rossignol) : Tessons d'une bouteille néolithique à fond rond du réseau supérieur £(© Cliché C. Chevillot, 2022).

Chevillot Christian



Prospection-inventaire en Dordogne, 3-L'équipe de l'ADRAHP en prospection pédestre sur la parcelle 817 du site de La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix (© Cliché J.-M. Courtin, 2022).

Travaux et recherches archéologiques de terrain



N°						N°	P.
28288	ABZAC	Le Petit Barrail	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	1	264
28434	AMBARES-ET-LAGRAVE	Rue de Bassens, Avenue de l'Europe	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	2	265
28297	AMBARES-ET-LAGRAVE	Chemin des Jaugues	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	3	265
28387	ARTIGUES-PRES-BORDEAUX	La Blancherie	ALCANTARA Aurélien	COL	FP	4	265
28414	BAGAS	Seuils du moulin de Bagas RCE passe à poissons et anguilles	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	5	266
28377	BASSENS	Puy Pelat 2	FOLGADO LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	6	267
28323	BAURECH	Eglise Saint-Saturnin-de-Baurech	CREMONA Julie	BEN	SD	7	267
28318	BORDEAUX	24 rue Leupold	DAVERAT Loïc	MC	SD	8	268
28263	BORDEAUX	Place des Martyrs de la Résistance	BALLON Carole	COL	OPD	9	268
28439	BORDEAUX	Place des Martyrs de la Résistance	VANHOVE Camille	COL	FP	10	269
27865	BORDEAUX	20 Cours Pasteur - Musée d'Aquitaine - Tombeau présumé de Montaigne	REVEILLAS Hélene	COL	PCR	11	270
27672	BORDEAUX	Parunis-Grand-Rabbin Joseph Cohen	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PCR	12	270
28274	BORDEAUX	Cathédrale Saint-André	PIAT Jean-Luc	EP	FP	13	271
28348	BORDEAUX	37 rue du Tondu	DAVERAT Loïc	MC	SD	14	272
28341	BORDEAUX	ZAC Garonne Eiffel – Secteur Souys	STEIMANN Ronan	EP	FP	15	272
28264	BOULIAC	Le Domaine de Palinois	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	16	274
28373	BOULIAC	Le hameau du chevalier	ROGINAS Liza	COL	OPD	17	275
28374	CABANAC-ET-VILLAGRAINS	Aux Mottes	SOULARD Laura	BEN	FPr	18	276
28350	EYSINES	Secteur Cantinolle C4	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	19	277
28386	FARGUES-SAINT-HILAIRE	La Fraise - Le Bois Maron	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	20	278
28440	IZON	325-331 Avenue du Général de Gaulle	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	21	278
28443	LIBOURNE	Caillau – Village de Condat	PETIT-AUPERT Catherine	SUP	PRD	22	279
28261	LIBOURNE	Casernes Lamarque et Proteau	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	23	279
28316	LIBOURNE	Parvis de l'église Saint-Jean	SEGUIN Guillaume	EP	FP	24	280
28296	LUGASSON	Roquefort	ARD Vincent	SUP	FPr	25	281
28432	MERIGNAC	1 rue Beaumarchais	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	26	284
28314	MERIGNAC	Lotissement Verts Castel 2	SANDOZ Gérard †	INRAP	OPD	27	285
28290	MIOS	Caudos PA2	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	28	285
28381	MIOS	Avenue de la République	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	29	286
28299	MONSEGUR	Lotissement de Lagrange	TASSIN Aurélie	INRAP	OPD	30	286
28437	PAREMPUYRE	20-22 Rue Gaillard	FOLGADO LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	31	286
28319	PLASSAC	La villa du Clos du Chardonnet	FOURNIE Elsa	BEN	SD	32	287
28257	LA REOLE	Lotissement Avenue Maréchal Foch	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	33	289
28317	LA REOLE	Château des Quatre Sos – 7 place Albert Rigoulet	FARAVEL Sylvie	SUP	PRT	34	289
28435	SADIRAC	Domaine de Lorient	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	35	290
28231	SAINT-AUBIN-DE-MEDOC	Le Parc Saint-Aubin	ALCANTARA Aurélien	COL	OPD	36	291
28266	SAINT-EMILION	Place Bouqueyre	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	37	291
27914	SAINT-EMILION	La Madeleine	SAUVAITRE Natacha	EP	FPr	38	292
28364	SAINT-EMILION	Les sanctuaires souterrains	REGALDO Pierre	BEN	PCR	39	293
28386	SAINT-LOUBES	Groupe scolaire de Modery	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	40	293
28322	SAINT-MACAIRE	La Maison "Baritault"	JACQUEMIN Marie	SUP	PRT	41	293
28380	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Route de Saint-Aubin- Station mairie	REVEILLAS Hélene	COL	FP	42	294
28295	SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET	Gillot nord et Gillot sud	ROQUES Emilie	EP	FP	43	294
28301	SAINT-QUENTIN-DE-BARON	Projet immobilier Secteur de Pionney	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	44	295
28260	LA TESTE-DE-BUCH	7Bis rue Charlevoix-de-Villers	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	45	296
28278	LA TESTE-DE-BUCH	Dune du Pilat	JACQUES Philippe	BEN	PRD	46	296
28419	LA TESTE-DE-BUCH	2 Hôtel de Police	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	47	298
28382	LA TESTE-DE-BUCH	15 avenue de Verdun	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	48	298
28270	VERTHEUIL	Ancienne abbaye Saint-Pierre de Vertheuil	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	49	299
28227	VILLENAVE-D'ORNON	Geneste - Une épave de bateau	GRIMBERT Laurent	INRAP	FP	50	299

Paléolithique moyen
Bronze final

ABZAC
Le petit Barrail

Une extension de la carrière de Le Fieu est prévue sur la commune d'Abzac. Une surface totale de plus de 178 000 m² est envisagée. Elle sera exploitée par la Société Lafarge Holcim Granulats, et planifiée sur trois phases.

Cette prescription de diagnostic archéologique concerne la phase 1, la phase 3b et une partie de la phase 3a, soit une surface de 84 411 m². Le travail de terrain a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique. L'emprise était, soit en prairie, soit une zone déboisée avant notre intervention.

Jusqu'en 1956, les parcelles étaient principalement occupées par de la vigne. Nous avons retrouvé de nombreux vestiges d'autres plantations antérieures à 1956, buttes d'asperges entre autres, amendées par des boues de villes mêlées à de la céramique de la fin de l'époque moderne et du début de l'époque contemporaine, majoritairement de la céramique de la fin du XIX^{e} siècle.

Après 1956, les parcelles ont été boisées, les arbres, principalement des chênes ont été coupés avant notre arrivée.

L'étude géologique de l'emprise nous a montré que les artéfacts, céramique ou éléments lithiques, ont subi une réorganisation plus ou moins importante selon l'endroit et que seules les structures négatives conservent en place leurs comblements.

Quelques pièces lithiques, appartenant au paléolithique moyen, dispersées sur l'ensemble de l'emprise, ne permettent pas la mise en évidence et la localisation d'un site.

Deux indices d'une occupation protohistorique ont été mis au jour. A l'est, en bordure sud de l'emprise, une fosse isolée a fourni de la céramique néolithique final, bronze ancien. Un vase enterré dans la structure était associé à d'autres éléments de céramique identifiés au cours de l'étude.



ABZAC - Le petit Barrail - La tranchée Tr2, la structure St30, H. Silhouette

Au nord-ouest de l'emprise, un ensemble d'une trentaine de structures, fosses et trous de poteaux ont fourni de la céramique bronze final, ainsi que des éléments lithiques. Ces structures sont apparues entre 22,70 m et 23,20 m Ngf. Le développement du site au nord et à l'ouest de l'emprise diagnostique, sera déterminé lors du diagnostic de la phase d'exploitation 2a au nord. Il n'est pas prévu d'extension à l'ouest. Pour l'heure, l'occupation s'étend sur une surface de 2400 m², englobant les sondages dans lesquels des structures ont été mises au jour, de Tr2 à Tr14. Mais cette surface ne sera arrêtée que par le diagnostic de la phase 2a.

Le site est homogène, les trous de poteau présentent deux modules 0,25-0,40 m et 0,50-0,60 m de diamètre. Quelques fosses ont été identifiées. Une seule présentait un vase enterré. Elle était entourée de trous de poteau, certainement destinée à accueillir une couverture. Mis à part de la céramique, 27 éléments lithiques en position primaire ont été récolté au cours de la fouille de cette structure.

Silhouette Hélène

Époque contemporaine

AMBARÈS-ET-LAGRAVE
Rue de Bassens, Avenue de l'Europe

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée sur une future zone d'aménagement immobilier. L'opération a été réalisée à l'initiative du Sra de Bordeaux et du maître d'ouvrage sur la parcelle 10 p, section CC du cadastre.

Le diagnostic tel que défini au cahier des charges annexé à l'arrêté n°75-2019-0915, comporte sept sondages creusés selon une maille en quinconce sur l'emprise accessible.

Des remblais sablo graveleux contemporains en relation avec une activité d'extraction de sable blanc se développent sur l'ensemble de l'emprise. Aucun sol de circulation ou d'éléments de bâti n'est attesté sur la parcelle sondée car l'ensemble des dépôts superficiels a été remanié par l'exploitation des sables en profondeur. Seul le comblement d'une fosse dépotoir contemporaine au centre de l'emprise conservait des tessons de céramique et de verre.

Migeon Wandel

Diagnostic négatif

AMBARÈS-ET-LAGRAVE
Chemin des Jaugues

Cette intervention a eu lieu préalablement à la création d'un lotissement à Ambarès-et-Lagrave, au chemin des Jaugues.

Huit tranchées, totalisant 350,08 m^2, soit 6,56 %, ont été réalisées sur cette surface de 5 750 m^2. La parcelle, située en bordure de la vaste terrasse alluviale constituée par la confluence de la Garonne et la Dordogne, n'a livré aucun vestige archéologique.

Moreau Nathalie

Paléolithique, Néolithique, Second Âge du Fer,

ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX
La Blancherie

Haut Empire, Époque contemporaine

Une fouille préventive a été prescrite en 2022 par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine au lieu-dit « La Blancherie », dans le cadre d'une demande de permis de projet d'aménagement d'une aire de grand passage présenté par Bordeaux Métropole.

Située sur une zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA), cette fouille préventive fait suite à la première tranche du diagnostic d'archéologie préventive réalisée en juillet 2021 par le Centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole (CAP) lors duquel plusieurs éléments du patrimoine archéologique ont été mis au jour, notamment une occupation rurale de la fin du Second Âge du fer (La Tène D2b) et du début de l'Époque romaine. S'y rajoutent la découverte de rares éléments lithiques du Paléolithique et du Néolithique et des structures contemporaines.

Sur la base des résultats de ce diagnostic, une grande partie de la parcelle, à l'exception de zones négatives ou érodées au nord et à l'ouest, a fait l'objet d'une prescription de fouille sur 22 513 m^2 pour explorer les vestiges protohistoriques et postérieurs et documenter les niveaux de mobilier livrant des pièces lithiques.

Une première phase de fouille a eu lieu en 2022 et a concerné les ensembles présents au niveau des terrains de sports. Une seconde phase aura lieu en 2024 afin d'étudier les vestiges présents au niveau de l'ancienne piscine.

▪ *Une fréquentation du secteur au Paléolithique et au Néolithique ?*

Une vingtaine de pièces lithiques a été mise au jour lors de l'opération, dont certaines pourraient être datées du Paléolithique et du Néolithique. Ces éléments se concentrent dans la moitié orientale et dans les zones les plus hautes et les moins bouleversées du site. Ces pièces lithiques, parmi lesquelles nous retrouvons notamment un racloir double, paraissent majoritairement en position secondaire.

Même si aucun niveau ou structure n'a pu être rattaché à cette chronologie, la présence de ces artéfacts fait écho à l'ensemble d'outils lithiques mis au jour par Michel Sireix sur le site de « La Blancherie » dans les années 1951 et 1952. Le lot issu des prospections anciennes se compose de nombreuses pièces datées

du Néolithique et de quelques outils attribués au Paléolithique ancien et moyen. Le secteur semble donc avoir été fréquenté anciennement, d'autant qu'il voisine d'autres sites également documentés pour le Néolithique (les « Acacias » ou encore « La Marègues »).

Une occupation rurale de la fin du Second Âge du fer

L'essentiel des vestiges découverts sur le site de « La Blancherie » se rattache à une occupation de la fin du Second Âge du fer (La Tène D2b). Ces vestiges se concentrent sur les moitiés orientales des terrains de sport et de l'ancienne piscine municipale.

Les découvertes réalisées au cours des explorations de la parcelle ont, en effet, permis de mettre en évidence au moins trois espaces enclos, qui s'interrompent parfois pour laisser des zones d'accès. Un lambeau de niveau d'occupation, contenant des éléments de céramique et d'amphore, a également été mis au jour. A ces éléments s'ajoute la découverte de plusieurs ensembles bâtis, majoritairement à quatre et six poteaux. Ces bâtiments, situés indifféremment dans les espaces internes et externes des enclos fossoyés, correspondent essentiellement à des greniers ou à des annexes, traduisant une forte exploitation du terroir local à la fin du Second Âge du fer.

Un examen préliminaire du mobilier rencontré, encore en cours d'étude, a permis de borner l'occupation, car il s'insère dans un corpus céramique bien connu pour la région. Ainsi, la principale phase d'occupation est datée de la fin du Second Âge du fer (La Tène D2b) et du tout début de la période gallo-romaine, soit entre 40/30 av. et 1/10 ap. J.-C. Quelques éléments plus précoces, notamment quelques tessons d'amphores italiques, sont néanmoins présents de manière discrète dans le comblement des fossés d'enclos.

D'après les structures retrouvées et la nature du matériel prélevé (stockage, tissage, cuisson et consommation de vins d'Italie et d'Espagne), l'occupation laténienne de « La Blancherie » se rattache donc à la typologie des établissements ruraux et se caractérise par la présence d'enclos quadrangulaires et d'enclos accolés, fréquents à La Tène finale sur les sites ruraux mais encore relativement rares dans la région.

Une perduration de la fréquentation du site au début de l'Antiquité

La présence de nombreux fossés postérieurs indique une perduration de l'exploitation agricole de ce secteur. En effet, ces fossés, régulièrement implantés et parallèles, semblent matérialiser une organisation raisonnée de l'espace rural. Ces structures linéaires contiennent exclusivement du mobilier du Haut Empire. De plus, aucun autre type de structure n'a pu être rattaché à cette occupation.

Enfin, les occupations postérieures concernent les éléments contemporains en lien avec l'aménagement des infrastructures sportives sur le site.

Il faut cependant rappeler que le site laténien se développe au-delà de la zone fouillée et que seule une petite partie de celui-ci a fait l'objet de l'étude. En effet, la plus grande partie de l'espace interne des enclos se développe dans une zone boisée à l'est du terrain concerné par la fouille. Un autre enclos se développe par ailleurs au-delà du boulevard de Feydeau.

Alcantara Aurélien

Moyen Âge, et Époque contemporaine — *Époques moderne*

BAGAS
Seuils du moulin de Bagas RCE passe à poissons et anguilles

Cette intervention a eu lieu au moulin à eau de Bagas, en prévision des travaux de terrassement pour créer une passe à poissons et anguilles dans le cadre de la restauration de continuité écologique.

Suite aux inondations récentes qui ont entraîné la disparition d'une partie de l'île sur laquelle l'opération de diagnostic devait avoir lieu, seul le relevé d'un log sédimentaire et des observations diverses ont été réalisés sur la zone de travaux. Ils ont mis en avant les profondes modifications qui ont concerné ce méandre du Dropt, à commencer par la création d'une île artificielle au XIV^{e} siècle sur laquelle a été construit le moulin. D'importantes transformations auront lieu ensuite, au XIX^{e} siècle, pour l'installation de l'écluse et d'une usine.

Moreau Nathalie

Époque contemporaine

BASSENS
Puy Pelat 2

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap) sur la commune de Bassens au nord de Bordeaux au lieu-dit Puy Pelat / Quai Français, sur la rive droite de la Garonne, dans la zone industrialo-portuaire.

Elle fait suite à une demande anticipée de prescription archéologique préventive présentée par Grand Port Maritime de Bordeaux à la DRAC – SRA Nouvelle Aquitaine en vue d'un futur projet d'aménagement.

Au total, 39 365 m² sur 56 716 m² prescrits ont fait l'objet du diagnostic archéologique. En effet, après connaissance du diagnostic : « État des milieux » (Soler environnement, 2017), l'exclusion de certaines surfaces dépassant certains taux de pollution, au nord et au sud de l'emprise, a été décidée. Cette intervention a permis de constater l'intensité des remobilisations anthropiques des sols et du paysage au sein de ces terrains situés dans la zone portuaire de Bassens soumise à des évènements historiques et des activités commerciales et industrielles intenses depuis la fin du XIX^{e} siècle et encore en évolution de nos jours.

Les découvertes les plus structurées, et les plus anciennes, correspondent à des murs dans une zone bâtie au nord-ouest de l'emprise, où des étapes de construction différentes ont été repérées. L'étude de la céramique associée à ces bâtiments indique une fréquentation au cours du XIX^{e} siècle et évoque une occupation domestique.

Folgado-Lopez Milagros

Époque moderne

BAURECH
Église Saint-Saturnin-de-Baurech

Cette opération a été réalisée à la demande de l'association pour la sauvegarde des sites et monuments baurechais qui souhaitait comprendre les aménagements au sol observés dans l'un des bas-côtés de l'église paroissiale Saint-Saturnin-de-Baurech.

En effet, la mise en œuvre du pavement actuel laisse apparaître des lignes courbes trahissant des réfections successives, ayant tenu compte d'un aménagement baptismal détruit depuis. Il s'agissait de déterminer si cet aménagement était une substruction bâtie arasée ou bien comblée et de vérifier sa forme et sa fonction exactes. Le site se trouve dans le bourg rural de Baurech, au pied des coteaux de l'Entre-Deux-Mers, au bord de la Garonne. Une première mention de l'existence de cette paroisse a été relevée en 1237. Le chevet est roman (XII^{e} siècle), la nef est datée du XIV^{e} siècle. Au XVI^{e} siècle, on a construit le clocher et ajouté deux collatéraux qui ont été rallongés, au nord entre le XVI^{e} siècle et le début du XVII^{e} siècle, au Sud, au XIX^{e} siècle. L'église a subi de nombreuses restaurations par la suite. L'aménagement en question se situe dans le bas-côté nord.

L'étude historique montre que cette partie du bas-côté nord correspond bien à l'espace réservé aux fonts baptismaux depuis au moins la seconde moitié du XVII^{e} siècle.

Une étude archéologique a permis de vérifier la forme que prenait le soubassement de ces fonts. Nous avons procédé à une étude des sols bâtis en 2022. En l'absence de sondage et d'analyses, il est impossible de proposer une datation absolue de l'aménagement avec les seules données archéologiques tirées de l'observation des sols, il est seulement possible de distinguer les grandes phases de réfection du dallage masquant les phases de réfection de l'aménagement. La structure baptismale (cuve baptismale sur socle) est sans doute mise en place lors de la construction de la travée au XVI^{e}-XVII^{e} siècle. Dans un premier temps, à une date postérieure mais inconnue, cette structure, formée d'un soubassement circulaire, semble avoir été détruite à moitié. Un carrelage a été posé sur l'arase, mais subsisterait encore la moitié occidentale en élévation, disposition pour laquelle on ne dispose pas d'explication. La moitié subsistante fut par la suite détruite et son arrachement réparé par un carrelage.

Enfin, des réparations ponctuelles ont été effectuées. Quatre phases d'aménagements ont donc été réalisées sur une courte période au regard des modules des carreaux. Les différences dans une même phase s'expliquent peut-être par une gêne liée au nivellement du sol ou des arases de murs, nécessitant une pose différente pour rattraper les dénivelés. On peut aussi envisager des structures enfouies et comblées de type canal, l'un de ces aménagements étant signalé dans la documentation du XVII^{e} siècle en lien avec l'espace baptismal. Nos observations, qui sont restées limitées, nous conduisent cependant à écarter l'hypothèse d'une piscine baptismale et à privilégier celle d'un font baptismal sur socle.

Crémona Julie

- Boulfié, J. Approche archéologique de la charpente de Baurech, T.E.R., (Bordeaux, Université de Bordeaux III) 2001.
- Boulfié, J. « L'église Saint-Saturnin de Baurech : approche archéologique d'une charpente « gothique » », Société Archéologique de Bordeaux, t. 93, 2002, pp.121 140.

Bas Moyen Âge

BORDEAUX
24 rue Leupold

Dans le cadre d'un projet de bicyclerie, les travaux de démolition engagés ont mis au jour, en fond de parcelle, l'élévation de l'enceinte XIV^e^ siècle de la ville de Bordeaux, comprenant à cet endroit plusieurs rangs superposés de sarcophages en remploi.

Le Service régional de l'archéologie a aussitôt été alerté par l'aménageur, et un suivi archéologique des travaux de démolition a pu être mis en place. Le rapport final d'opération est en cours.

Ces vestiges sont évidemment à mettre en relation tant avec la découverte, en 1893, d'aménagements similaires à l'extrémité sud de la même rue, qu'avec les observations réalisées lors de la fouille des parkings Bourse/Saint Rémi/Jean Jaurès/Gabriel de Bordeaux en 2002 (dir. Fr. Gerber, Inrap).

Daverat Loïc

Moyen Âge,
et époques contemporaine

Époques moderne

BORDEAUX
Place des Martyrs de la Résistance

Dans la perspective de l'aménagement de la nouvelle ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), entre le centre-ville de Bordeaux et Saint-Aubin-de-Médoc, plusieurs opérations de diagnostic archéologique ont été prescrites sur les communes concernées. L'une d'entre elles a été conduite au niveau d'une future station desservie par le BHNS, place des Martyrs de la Résistance.

Le secteur concerné par le projet est considéré comme une zone archéologique sensible du fait de la proximité de l'église Saint-Seurin, dont les origines sont bien documentées depuis le XIX^e^ siècle. En effet, la présence de vestiges datés de l'Antiquité à l'Époque médiévale a permis d'attester l'existence d'une nécropole utilisée dès le IVe siècle. Cet espace funéraire a par ailleurs vraisemblablement été en activité jusqu'à la période moderne. Il était donc particulièrement intéressant de pouvoir compléter la documentation riche mais lacunaire de ce quartier du centre-ville de Bordeaux.

En raison de fortes contraintes liées à la présence de nombreux réseaux ainsi qu'à un protocole très strict d'accès au sous-sol à proximité des platanes plantés sur la place, les dimensions des sondages ont dû être relativement réduites (environ 2,5 m sur 6 m) et la surface d'accessibilité a été limitée à 482 m², répartie en deux zones. Deux sondages y ont été réalisés, le premier d'une superficie d'environ 14 m² et le second de 9,5 m², portant le taux d'ouverture à environ 5 % de la surface accessible.

Ces deux sondages, distants d'une trentaine de mètres, étaient localisés sur la voirie, à l'est de la place des Martyrs de la Résistance et au sud de la rue Castéja. Ils ont tous deux livré des vestiges, mais les plus significatifs étaient localisés dans le sondage 1, situé le plus au nord, où trois sarcophages ont pu être mis au jour à environ 1,30 m de profondeur sous le sol actuel.



BORDEAUX, Place des Martyrs de la Résistance - La tranchée Tr2, la structure St30, H. Silhouette

En raison des contraintes précédemment évoquées et en accord avec la prescription du Service régional de l'archéologie, il n'a pas été possible d'estimer la puissance des horizons archéologiques les plus anciens, ni d'atteindre le substrat.

Les structures les plus anciennes identifiées lors de ce diagnostic correspondent donc à des sépultures en sarcophage. Elles apparaissent entre environ 1,30 m et 1,60 m sous le sol actuel. Ces tombes ont été perturbées lors de la mise en place de différents réseaux mais les éléments présents ont été conservés en place. Les caractéristiques de ces sarcophages évoquent celles du type dit « de Bordeaux », utilisés entre le VIe et le VIIIe siècle, et déjà observés lors d'opérations archéologiques précédentes aux abords de l'église Saint-Seurin au début du XXe siècle (1909-1910) puis dans les années 60. Les quelques tessons de céramiques mis au jour dans les ensembles adjacents indiquent que ces sépultures sont encore visibles et/ou utilisées aux alentours du XIe-XIIe siècle, et potentiellement jusqu'à la fin du XVe siècle, voire le début du XVIe.

Les ensembles les plus récents sont constitués de niveaux de circulation et de remblais. Ils sont à associer aux périodes moderne et contemporaine.

Si l'existence du cimetière est connue et bien documentée aux abords directs de l'église Saint-Seurin, les connaissances concernant son étendue et son organisation sont beaucoup plus parcellaires. L'objectif de cette opération de diagnostic était donc de compléter les données déjà disponibles sur le cimetière médiéval et le secteur avoisinant la basilique en général.

Le principal résultat découlant de cette intervention réside dans la découverte de sépultures en sarcophage conservées en contexte archéologique, dans un espace peu documenté de la place des Martyrs de la Résistance. Ces éléments constituent de nouveaux indices de l'occupation de ce lieu névralgique de Bordeaux au cours de la période médiévale.

Ballon Carole

Haut Empire, Bas Empire, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, — *Haut Moyen Âge, Époque moderne*

BORDEAUX
Place des Martyrs de la Résistance

La fouille de la Place des Martyrs de la Résistance fait suite à la création par Bordeaux Métropole d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) reliant la commune de Saint-Aubin-de-Médoc à celle de Bordeaux. Dans le cadre du projet de ce bus express, plusieurs diagnostics et fouilles ont été réalisés en régie par le service archéologique sur les communes de Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Médard-en-Jalles et Le Haillan entre 2017 et 2022.

A Bordeaux, le projet, qui comprend sur environ 1700 m² d'importants travaux d'aménagements et de terrassements liés à l'installation de nouvelles infrastructures et au dévoiement de réseaux à proximité de la basilique Saint-Seurin, secteur où de nombreuses découvertes archéologiques ont été recensées depuis le XVIIIe siècle, ont conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique.

Ce dernier ayant confirmé la présence d'une occupation funéraire, a motivé le Service régional de l'archéologie à prescrire une fouille préventive à l'emplacement de la future station, entre la rue du Manège, la bordure sud de la place des Martyrs de la Résistance et la rue Judaïque, et une surveillance archéologique, menée en parallèle, pour les dévoiements de réseaux en tranchées linéaires, entre la rue Roger Allo et la rue Judaïque.

En raison du maintien impératif des accès pompiers et de la circulation, l'ouverture de la zone de fouille s'est faite en deux temps, par demi-chaussée, avec une zone commune aux deux phases. En cours de fouille, pour des raisons techniques en lien avec la future plateforme du quai de station, une troisième phase s'est ajoutée au projet initial.



BORDEAUX, Place des Martyrs de la Résistance - Vue aérienne de la Zone 3 en cours de fouille. Cliché drone E. Leget (Bordeaux Métropole).

Les principaux enjeux de cette opération étaient d'appréhender les limites de l'espace sépulcral, son évolution au cours du temps et repérer les éventuelles traces d'occupation qui n'auraient pas de vocation funéraire.

Comme attendu, une partie de la nécropole rattachée à celle dite de Saint-Seurin a été découverte. L'occupation funéraire principale remonte aux VI^{e}-VIII^{e} siècles avec des inhumations en sarcophages caractéristiques du type dit « de Bordeaux » (cf. fig. 1).

Des sépultures plus tardives, a minima IX^{e}-X^{e} siècles, mais aussi plus anciennes, probablement du IVe siècle, ainsi que des niveaux d'habitat remontant au début du Ier siècle (cf. fig. 2) ont également été mis au jour. A l'Époque moderne, les lieux sont toujours occupés mais l'espace ne semble alors plus avoir de vocation funéraire, les sépultures vont se concentrer plus au nord, sous la place actuelle.

Au total, un peu plus de 330 structures ont été recensées dont 110 funéraires pour un nombre estimé de 199 individus.

Les découvertes faites lors de l'opération de la Place des Martyrs de la Résistance, dont l'étude est en cours, viennent compléter celles faites dans le secteur de la basilique et apportent des éléments nouveaux en repoussant la limite septentrionale de la nécropole encore plus au sud et en mettant au jour les vestiges d'un habitat privé en marge de la limite occidentale de la ville du Haut Empire.

Vanhove Camille

- Hourcade D. Bordeaux, 7/17 rue Castéja, Rapport d'opération d'archéologie préventive, Bordeaux : Bordeaux Métropole, 2015.
- Michel A. (dir.) et alli. Saint-Seurin de Bordeaux : un site, une basilique, une histoire, Bordeaux : Ausonius Editions, Coll. In Situ, 1, 2017. Halshs-01687113.



BORDEAUX, Place des Martyrs de la Résistance - Vue aérienne de la Zone 2 en cours de fouille. Cliché drone E. Leget (Bordeaux Métropole).

Époques moderne et contemporaine

BORDEAUX
20 cours Pasteur - Musée d'Aquitaine
Tombeau présumé de Michel de Montaigne

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche

Réveillas Hélène

Antiquité à Époque moderne

BORDEAUX
Parunis-Grand Rabbin Joseph Cohen

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche

Elizagoyen Vanessa

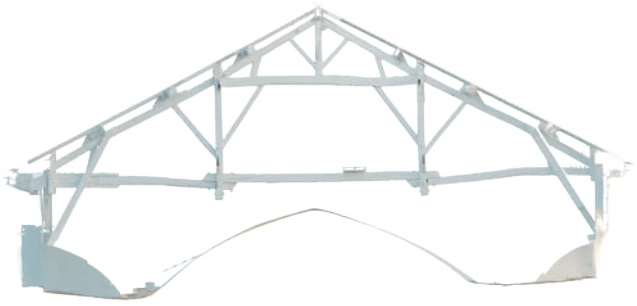
Charpente et mur extérieur sud de la nef

L'étude archéologique

Le suivi archéologique des travaux de restauration sur la nef de la cathédrale Saint-André de Bordeaux s'est déroulé au fil de l'avancée du chantier, lequel était découpé en deux tranches de travaux. La première tranche commencée en juin 2022 a concerné la moitié occidentale de la charpente et de la nef. La seconde tranche, toujours en cours (février 2024), concerne la moitié orientale. Un relevé photogrammétrique du mur sud de la nef et de sa façade occidentale par drone a précédé les interventions et la pose de l'échafaudage. Un relevé scanner a été effectué sur l'ensemble de la charpente de la nef. Ces travaux de relevés ont permis d'établir des coupes et orthophotographies sur lesquelles les observations ont pu être reportées.

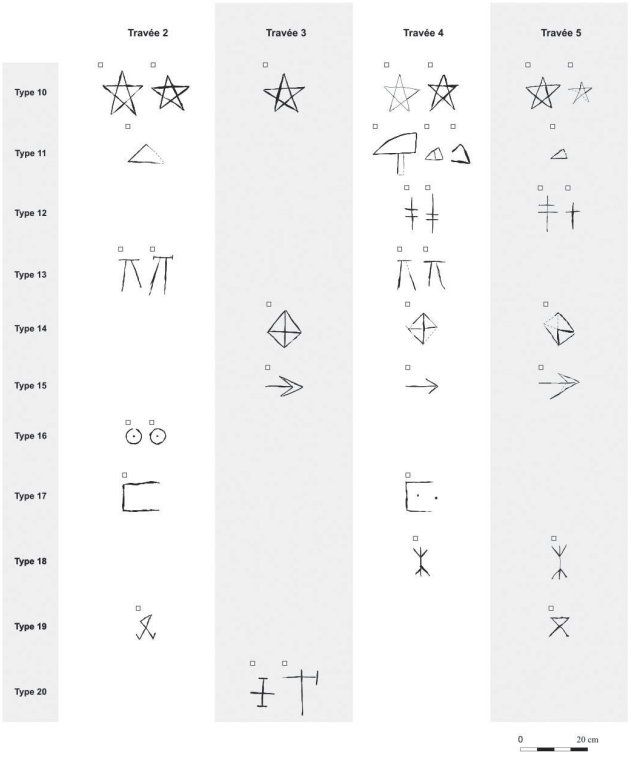
Le suivi archéologique a permis ainsi de documenter l'ensemble des pièces de bois de la charpente et d'identifier les bois de réemplois, les bois de restauration et les bois sur lesquels des marques d'assemblages étaient portées. Le travail d'analyse de l'ensemble de ces données est en cours. Une expertise dendrochronologique a été conduite pour conforter les interprétations qui voient dans la charpente la plus ancienne actuellement en place, une construction de la première moitié du XVIII[e] siècle réemployant plusieurs bois médiévaux estimés des XV[e] et XVI[e] siècles d'après certains éléments de modénature.

Sur les maçonneries, les observations ont porté tant dans les combles et sur les reins des voûtes que sur le mur extérieur sud de la nef, ses arcs boutants et ses piles et sa façade occidentale. Des relevés phasés ont été établis pierre à pierre depuis les échafaudages en pointant toutes les marques lapidaires qui pouvaient être observées. Chaque marque a fait l'objet d'un relevé et d'un inventaire. Ces dernières semblent limitées aux parties basses, datées du milieu ou de la fin du XII[e] siècle. Elles disparaissent dans les parties hautes où la sculpture permet d'attribuer ces séquences au chantier du XIII[e] siècle. La façade occidentale est la seule à conserver des maçonneries antérieures au XII[e] siècle mais dont la chronologie relative reste suspendue au XI[e] siècle faute d'éléments datant pertinents. Une couverture photographique a été conduite des éléments sculptés, sur lesquels une expertise à lancer a été demandée à trois spécialistes reconnus de la sculpture des XIII[e] et XIV[e] siècles en Aquitaine afin d'établir les éventuelles séquences stylistiques. Quelques prélèvements de mortier ont été effectués pour engager d'éventuelles analyses macroscopiques afin de différencier certaines campagnes de construction



Bordeaux, Cathédrale Saint-André - Coupe de la ferme n° 5 de la charpente de la nef de la cathédrale, Evéha 2022.

rapprochées. Les traces d'outils n'ont pas fait l'objet d'une identification systématique en raison des difficultés de lecture sur certains parements très usés. Par contre, des observations ont été conduites sur les techniques de joint mises en place pour tenter de distinguer les phases de restauration des phases originelles.



Bordeaux, Cathédrale Saint-André - Relevés des marques lapidaires du mur extérieur sud de la nef, Evéha, 2022-2023.

L'étude documentaire

Un travail de recollement documentaire tant bibliographique qu'archivistique a été conduit. Il a permis de mettre en évidence des sources documentaires inédites comme aussi de remettre en avant certaines mentions bien connues et d'en retrouver les sources originales. La découverte la plus intéressante à signaler sont les comptes de fabrique sur les travaux de réfection de la charpente de la nef en 1737. Ils permettent de confirmer que le millésime 1737 inscrit sur l'une des fermes de la charpente est bien authentique et correspond aux travaux mentionnés dans la documentation. La provenance de certains bois est indiquée dans ces documents ainsi que la typologie des différents clous employés aux assemblages, dont probablement un système de goujons à clavette pour maintenir les actuels poteaux moisés des fermes.

L'étude dendrochronologique de la charpente

Les analyses par dendrochronologie sur la charpente de la cathédrale Saint-André de Bordeaux visaient à documenter la mise en place de la charpente telle que visible de nos jours, à partir de la datation de plusieurs bois provenant de deux fermes sélectionnées par l'archéologue en raison de leur composition identique et leur accessibilité depuis un plancher technique. La datation de deux bois en remploi (dont un ancien poteau) avait également été envisagée.

Les résultats obtenus ne permettent pas de dire si les dix bois échantillonnés dans les deux fermes analysées sont contemporains les uns des autres ou non – sauf pour quatre bois d'une des fermes : les entraits nord et sud d'une part et les poteaux sud-ouest et nord-est d'autre part. Sur la seule base de ces résultats, il est donc impossible de valider ou de rejeter l'hypothèse de travail qui avait été adoptée, selon laquelle ces fermes constituaient des ensembles homogènes susceptibles de dater la mise en œuvre de la charpente sous sa forme encore visible aujourd'hui. Et quoi qu'il en soit la date de cette mise en œuvre demeure inconnue par les analyses dendrochronologiques. Les difficultés sont apparues dès l'inter-datation quand la supposée contemporanéité de ces dix bois n'a pu être mise en évidence. A partir de là, les contraintes liées à la méthode ne pouvaient plus être respectées puisque ce sont des patrons de croissance isolés ou au mieux des paires qui ont dû être comparés au référentiel.

Piat Jean-Luc

Époque moderne

BORDEAUX
37 rue du Tondu

En creusant une fosse de plantation, le propriétaire a mis au jour les restes osseux de deux individus, ce dont le Service régional de l'archéologie a été informé par les services de police. Quelques mois plus tard, lors de l'aménagement d'un bassin de nage dans le même jardin, les terrassiers ont à leur tour mis au jour de nombreux ossements, mais sans pour autant interrompre leurs travaux.

Les vestiges anthropobiologiques, très fragmentés, ont néanmoins été récupérés par le Service régional de l'archéologie, et le rapport final d'opération est en cours.

Les premières observations témoignent d'une sépulture de catastrophe, qui s'étend sans doute au-delà du jardin du 37 rue du Tondu (restes osseux observés sous la fondation du mur de clôture ouest de la parcelle). Le mobilier mis au jour en connexion avec les vestiges anthropobiologiques permet quant à lui d'établir un terminus post quem aux XVI^{e}/XVII^{e} siècles.

Daverat Loïc

Époque contemporaine

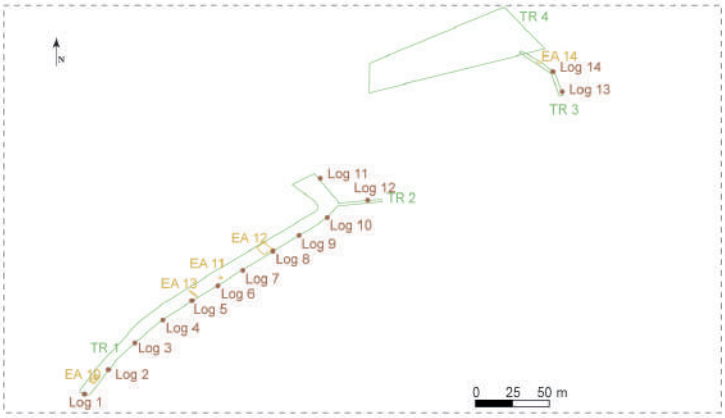
BORDEAUX
ZAC Garonne Eiffel – Secteur Souys

Suivi des travaux d'assainissement : géoarchéologie des dépôts holocènes de la rive droite de la Garonne. La ZAC Garonne Eiffel est l'une des opérations du grand programme d'aménagement Bordeaux-Euratlantique avec 128 ha à réhabiliter en rive droite de Bordeaux. L'arrêté ALPC-AQ-SF.16.167 du 14 novembre 2016 porte prescription d'une fouille archéologique sur une partie de la ZAC Garonne Eiffel, la « Séquence Souys » correspondant à 87 ha compris entre le pont de la voie ferrée et le parc des étangs.

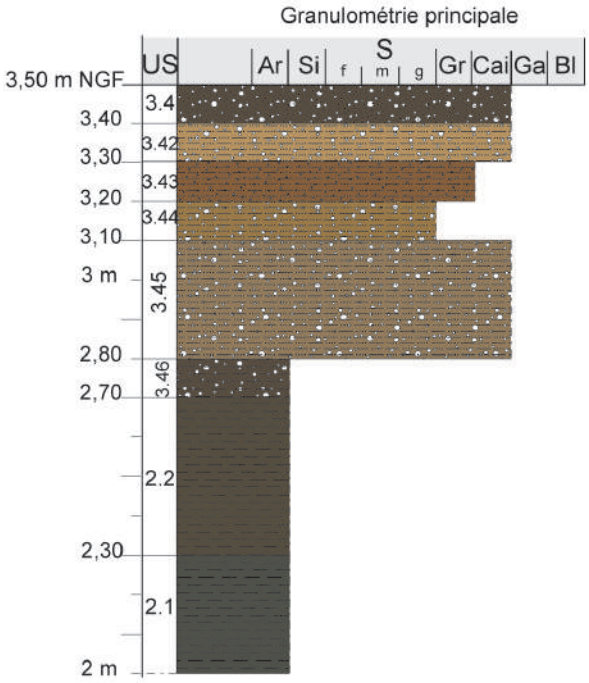
Problématique

Du point de vue de la nature des terrains, la zone prescrite appartient aux palus de Bordeaux, formés de marécages où se déposent des argiles de décantation depuis la fin de la dernière glaciation, ainsi qu'à la rive droite de la Garonne. La zone n'est pas considérée comme un pôle d'occupation important avant l'Époque moderne et surtout la période contemporaine, mais des structures peuvent néanmoins y être découvertes. Les indices d'occupation du secteur remontent à l'Antiquité,

Site : ZAC Eiffel
zone : Parc Eiffel
Date : 09/09/2022
Auteur : Aurélie Ajas Plantey
Echelle : 1/20ème



Log n°14 / TR 3





Légende :

Limites supérieures
- Très nette
- Nette (sur - 2 cm)
- Progressive (sur 2-5 cm)
- Diffuse (sur + 5 cm)

Fraction <2 mm
- : argiles (<2 µm)/Ar
- : silts ou argiles silteuses/Si (2 à 63 µm)
- : sables (0,063 à 2 mm) / Sa

Fraction >2 mm
- : graviers (2 à 4 mm) / Gr
- : cailloux (0,4 à 6,4 mm) / Cai
- : galets (6,4 à 25,6 mm) / Ga
- : blocs (>25,6 mm) / Bl

Autres
- : Enrobé
- : Fragments de charbon millimétriques
- : Fragments centimétriques de TCA et de céramiques
- : Calcaire
- : Malacofaune
- : Horizon B

BORDEAUX - ZAC Garonne Eiffel – Secteur Souys - Relevé du Log 14 illustrant la sédimentation rencontrée. DAO Aurélie Ajas, Hadès 2022.

et de nombreux ports sont mentionnés sur la rive droite de la Garonne au cours du Moyen Âge.

L'ampleur des travaux et le potentiel du secteur ont justifié la prescription d'un suivi des tranchées d'assainissement profondes structurant le futur quartier, ainsi que des tranchées et noues de rétention ou de collecte des eaux pluviales. La problématique de l'intervention est essentiellement d'ordre géoarchéologique. Elle consiste en la description sédimentologique des dépôts de rive droite de la Garonne par le biais de logs implantés tous les 20 m. Le suivi des terrassements, encore en cours, permet également de s'assurer qu'aucun vestige n'est détruit par les travaux. En cas de découverte dans l'emprise de la tranchée, leur fouille est prévue par la prescription.

Résultats préliminaires

À la fin de l'année 2022, 14 logs avaient été levés dans trois tranchées et cinq structures enregistrées. Une couche de remblais de 0,5 à 1,3 m d'épaisseur repose directement sur les argiles des palus, dont la partie supérieure est oxydée par la circulation de l'eau (US 2.7 ; cf. fig.). Il semble qu'une phase de terrassement ait précédé la mise en place des remblais au XIXe siècle, période d'urbanisation massive de la rive droite. L'on n'a pas retrouvé de paléosol au sommet des argiles, alors que la zone n'était plus en eau à la fin de la période moderne. Une partie de la sédimentation susceptible de renfermer l'information archéologique a donc probablement été retirée.

À terme, l'ensemble des logs seront intégrés à une base de données spatiale afin de traiter les données dans les trois dimensions. Des études paléoécologiques pourraient à terme illustrer l'évolution conjointe du milieu marécageux et des activités humaines de la rive droite de la Garonne au cours des derniers millénaires.

Steinmann Ronan

Âge du Bronze,
Bas Moyen Âge,
Époques moderne

BOULIAC
Le domaine de Palinois

Moyen Âge classique
et Époque contemporaine

La réalisation d'un projet de lotissements de 7,35 ha sur le domaine de Palinois a généré une prescription de diagnostic archéologique. L'accumulation de contraintes fait que la surface accessible pour l'opération n'était que de 50 375 m². Quatre-vingt-treize tranchées ont été ouvertes sur l'emprise, cumulant une surface ouverte correspondant à un peu plus de 10 % de la surface accessible. Le site est situé en sommet de plateau et à flanc de vallon.

L'opération a permis de mettre en évidence que le terrain a été fréquenté à l'Âge du Bronze. Dans un secteur bien précis du site, une cinquantaine de tessons et deux pièces lithiques ont été découvertes entre 0,37 et 1,23 m de profondeur sous le sol actuel, prises dans les colluvions de versants. Le mobilier mis au jour n'est pas assez caractéristique pour pouvoir dater précisément l'ensemble ; néanmoins plusieurs éléments nous permettent de situer cette fréquentation à l'Âge du Bronze Ancien, ou bien à l'Âge du Bronze Moyen.

Des vestiges de la période médiévale ont été découverts au sud et au sud-est de l'emprise entre 0,4 et 0,65 m de profondeur. Deux phases d'occupation distinctes ont été mises en évidence. La première date de la transition entre le XI^{e} et le XII^{e} siècle et la seconde de la transition entre les XIV^{e} et XV^{e} siècles. Elles sont caractérisées par la présence de quelques fosses, fossés et foyers. Le mobilier céramique extrait de ces structures est typique de rejets que pourrait générer un habitat. Toutefois, la localisation de ce potentiel habitat n'a pas pu être découverte durant l'opération. Les vestiges mis au jour pourraient ainsi correspondre à des aménagements périphériques à un site d'habitat.

Par la suite, le terrain a été fortement aménagé durant le XVIII^{e} siècle, période à laquelle la famille des De Kater devient propriétaire du domaine. Plusieurs chemins sont aménagés à travers la propriété, dont le chemin de Mélac qui est profondément encaissé dans le coteau. Un autre, particulièrement bien préservé, est réalisé devant l'entrée principale de la demeure. Il était originellement ceinturé d'un mur parcellaire et d'un fossé bordier. À la même période l'arboriculture est développée au sud du domaine, comme le montre la découverte de rangées parallèles de fosses de plantation.

À la période contemporaine, l'aménagement du domaine se poursuit, avec notamment la culture de la vigne, la création de plusieurs fossés dont du parcellaire, la réalisation d'un nouveau chemin, etc. Un jardin est aménagé à l'ouest de l'emprise. Enfin, au cours des années 1960, le domaine prend sa forme actuelle. De gros aménagements sont réalisés sur place (travaux agricoles de sous-solage, implantation d'une noyeraie, terrassements de certains secteurs, remblaiement d'autres, etc.).

Bonnenfant Jérémy

Âge du Bronze ancien,
Époque contemporaine

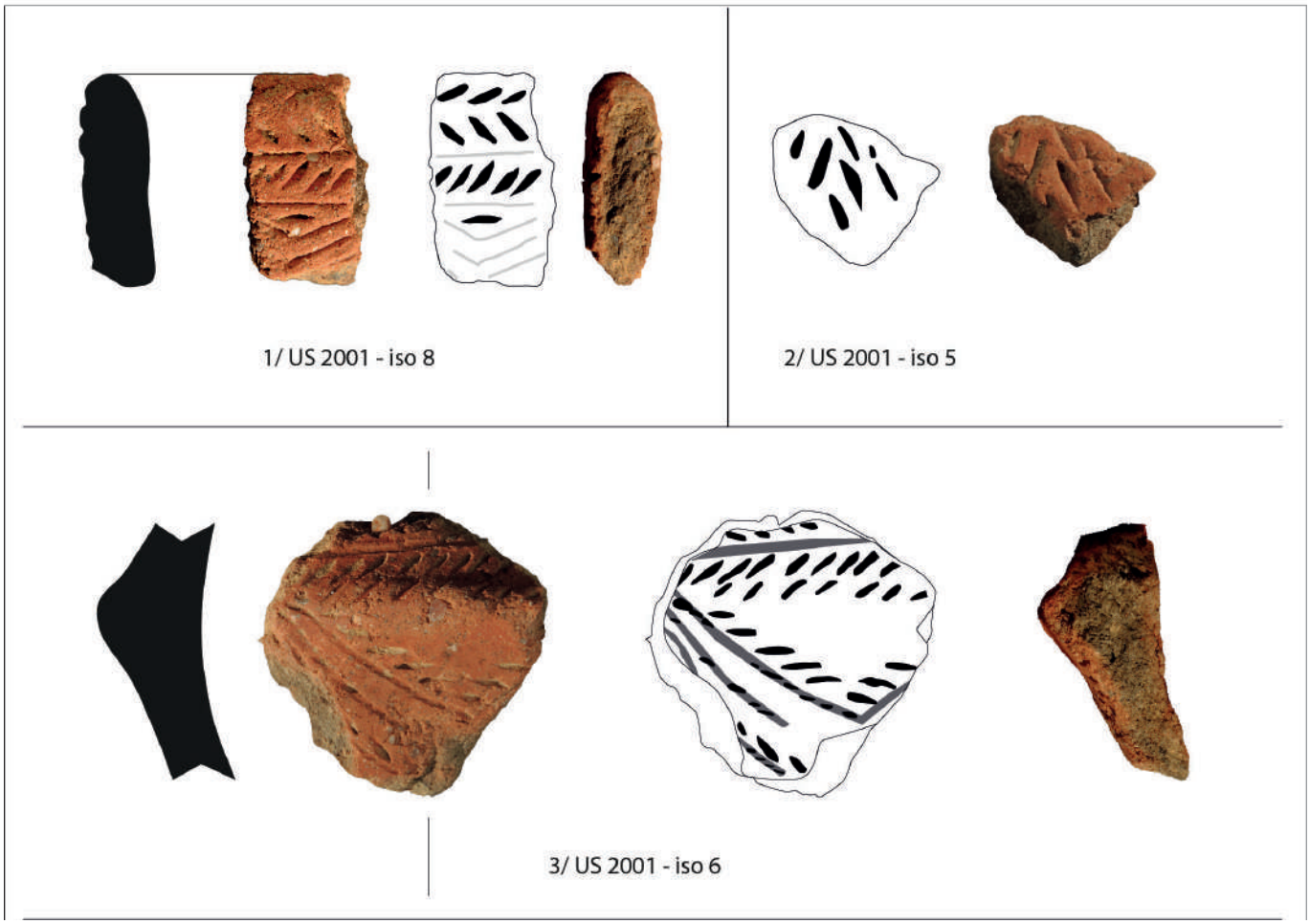
BOULIAC
Avenue de la Belle Etoile, « Le hameau du chevalier »

La réalisation d'un projet de lotissement sur le « hameau du chevalier » a généré une prescription de diagnostic archéologique en raison de sa proximité immédiate avec deux zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) à potentiels médiéval et moderne : le château du Pian et son moulin à eau. Le site étant fortement arboré, notre intervention a été confrontée à de nombreuses contraintes d'accessibilité.

L'emprise de 26 000 m² a tout de même fait l'objet de trente-trois tranchées, correspondant à une surface d'ouverture de 9,08 % de la surface prescrite. A l'issue de l'opération, deux occupations distinctes ont été mises en évidence sur l'emprise. Il s'agit, d'une part, d'une occupation protohistorique dont la chronologie est centrée sur l'Âge du Bronze Ancien et, d'autre part, d'une occupation contemporaine.

L'occupation de l'Âge du Bronze Ancien se concentre au sud de l'emprise dans une zone bien délimitée. Elle a été définie notamment grâce à la découverte d'un fond de jarre de stockage en position primaire, dont la fouille in situ a révélé un état de conservation relativement exceptionnel. Deux trous de poteaux ont également été rattachés à cette période, ainsi qu'une dizaine de pièces lithiques. Parmi ce lot, trois outils façonnés ont pu être identifiés. Cette occupation est aussi caractérisée par un niveau de tessons de céramique, dont certains ont livré des décors incisés remarquables. Bien que datée avec précision par radiocarbone, cette occupation manque d'éléments pour être interprétée. La nature des vestiges identifiés suggère toutefois la présence d'un potentiel habitat qui n'a pas pu être mis en évidence au cours de l'opération. Il pourrait éventuellement se situer dans l'une des zones contraintes, restées inaccessibles durant l'opération.

L'occupation contemporaine est représentée en partie par des éléments du cadastre napoléonien du XIX^{e} siècle, tels que l'ancien chemin d'accès au château du Pian et les traces de ses aménagements périphériques passés,

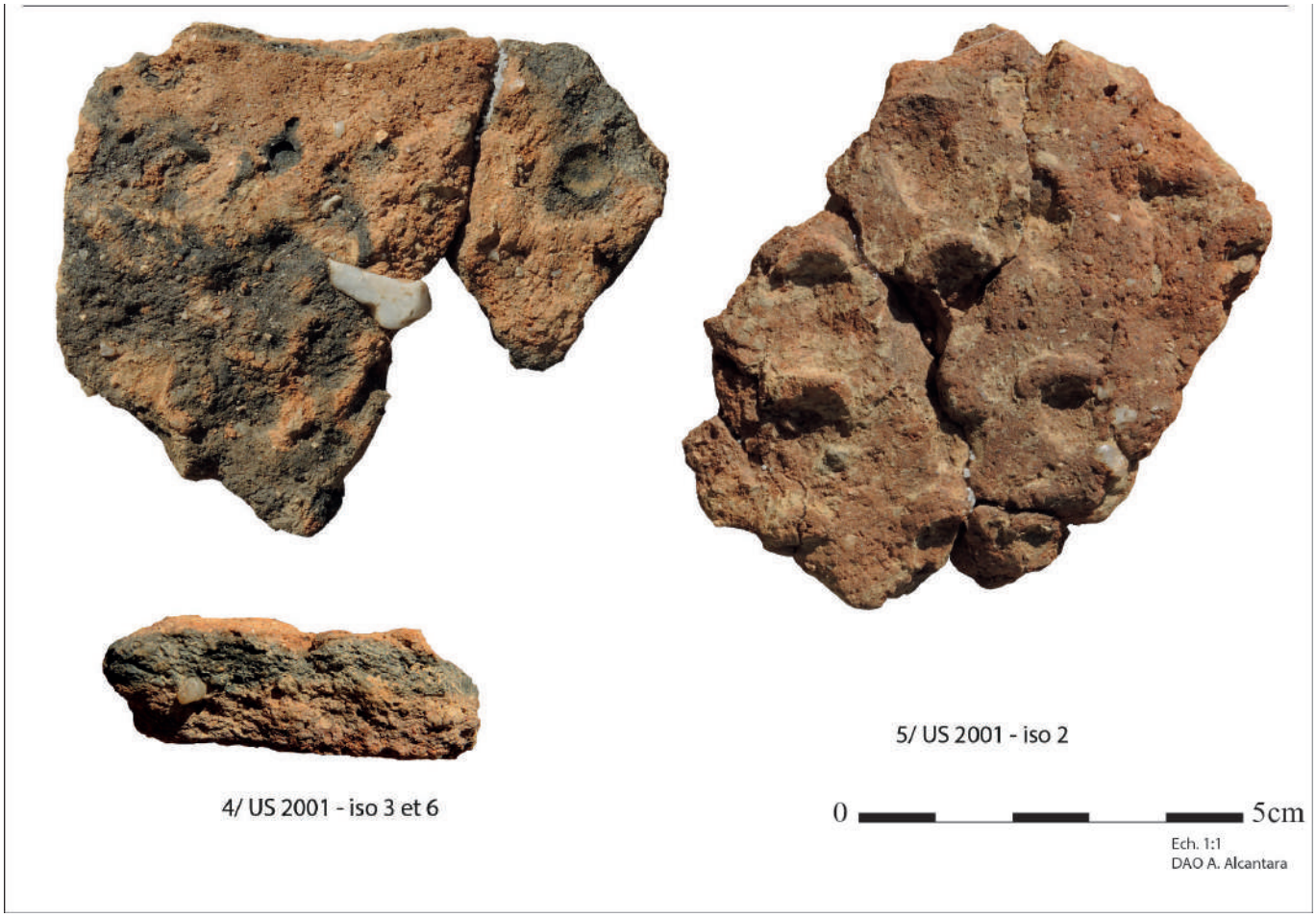


BOULIAC - Avenue de la Belle Etoile, « Le hameau du chevalier » - Le mobilier céramique de la tranchée 20 (DAO : A. Alcantara).

ou encore un fossé parcellaire. Le reste des vestiges participant à cette phase d'occupation évoque quant à lui des réaménagements paysagers ainsi que parcellaires et enfin témoigne de l'ancienne exploitation agricole des terres.

Des structures non datées viennent compléter les découvertes réalisées au cours de cette opération. Ces vestiges s'apparentent principalement à des structures fossoyées et à des structures en creux de nature indéterminée.

Roginas Liza



BOULIAC - Avenue de la Belle Etoile, « Le hameau du chevalier » Le mobilier céramique de la tranchée 20 (DAO : A. Alcantara).

Moyen Âge

CABANAC-ET-VILLAGRAINS
Mottes castrales de Cabanac

La fouille réalisée en juin 2022 sur le site des mottes castrales de Cabanac s'inscrit dans le prolongement des opérations entreprises entre 2019 et 2021 dans le cadre d'une programmation triennale. L'objectif principal de cette campagne était de compléter les découvertes antérieures en se concentrant sur le plateau sommital de la motte orientale, par l'extension du sondage sur 50 m². L'attention s'est portée sur l'identification des niveaux les plus anciens afin de caractériser l'occupation détectée en 2021.

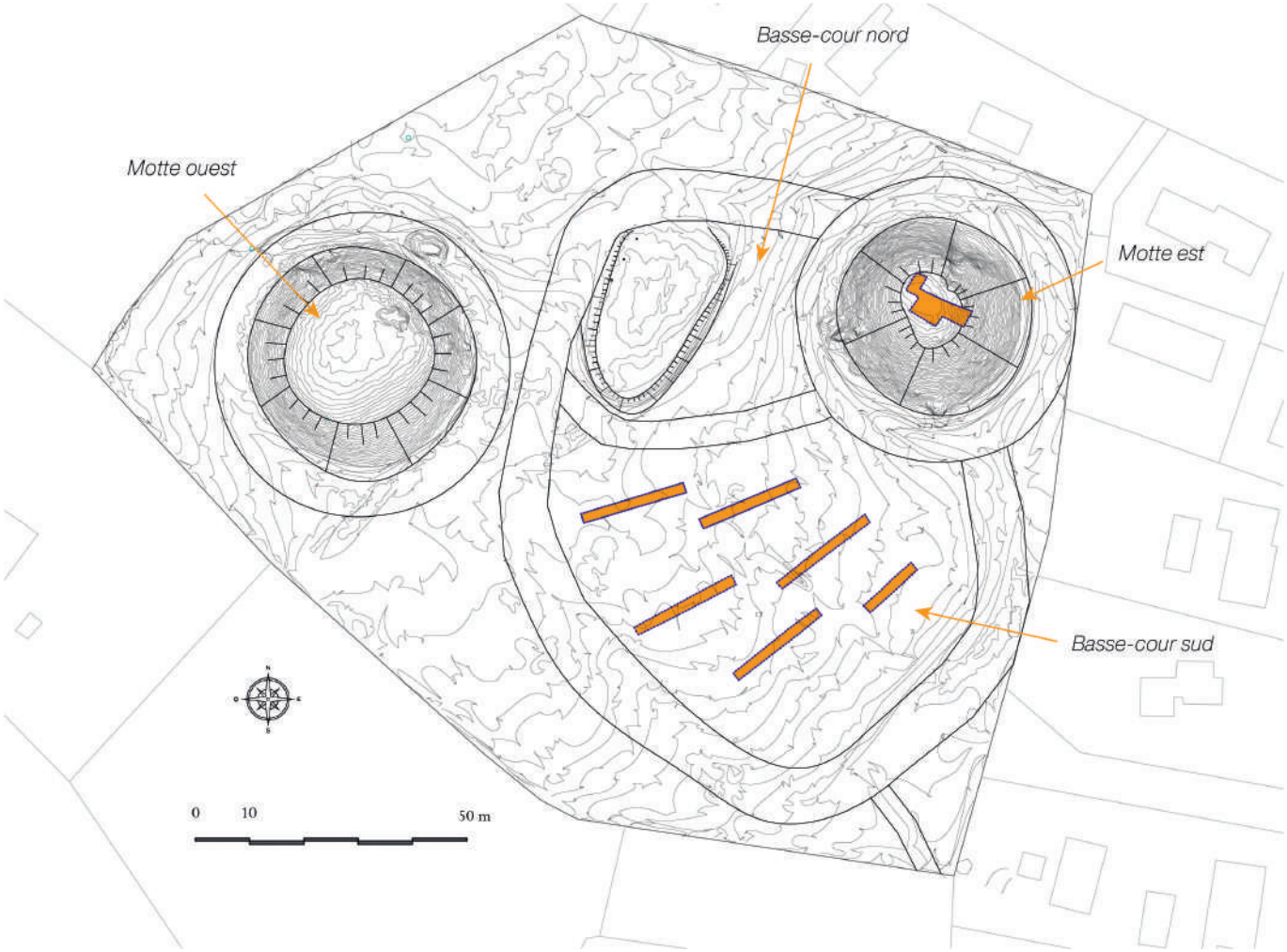
Un niveau de circulation a été mis au jour sur l'ensemble de la zone observée, à 1 m de profondeur en moyenne. Il est associé à plusieurs plaques foyères et fosses-cendriers. Un édifice sur tranchées de fondation et trous de poteau a été partiellement mis au jour à l'extrémité nord-ouest de la plateforme sommitale. Le reste de la plateforme ne révèle en revanche pas de négatifs formellement liés à une fonction structurelle, suggérant l'hypothèse d'une construction en terre massive au sommet de la motte. L'épaisse couche de terre argileuse scellant le plateau résulte vraisemblablement de son effondrement.

Six sondages ont en outre été ouverts dans la basse-cour sud, qui n'avait jusqu'ici fait l'objet d'aucune investigation. Des tranchées de 20 x 2 m ont été régulièrement implantées sur les 3600 m² à couvrir,

afin de spatialiser son occupation et d'en estimer la densité. Tous les sondages se sont révélés positifs, avec la mise au jour de 2 à 27 négatifs par tranchée. Ces structures, principalement interprétées comme des trous de poteau, des fosses et des tranchées de fondation curvilignes, sont semblables à celles mises au jour dans la basse-cour nord. Elles témoignent de la présence de quelques édifices à absides et d'une occupation vraisemblablement liée à des activités agricoles. Celle-ci est suggérée par l'absence de foyers et la faiblesse et la nature du corpus mobilier découvert, en contraste avec la basse-cour nord. Bien que les dimensions des sondages et le caractère lacunaire des négatifs ne permettent pas une restitution cohérente des plans, une concentration plus marquée de structures est à noter dans la partie nord-ouest de la basse-cour sud, où l'altitude est plus élevée.

Ces nouvelles investigations offrent ainsi des perspectives intéressantes pour la compréhension de l'organisation du site, l'occupation de la motte orientale et les techniques de construction mises en œuvre au Moyen Âge.

Soulard Laura



CABANAC-ET-VILLAGRAINS - Mottes castrales de Cabanac - Localisation des sondages ouverts en 2022 sur le site des mottes castrales de Cabanac. (© L. Soulard).

Âge du Bronze, Bas Moyen Âge, *Haut Empire, Époque moderne*

EYSINES
Secteur Cantinolle C4

Le diagnostic réalisé sur le lot C4 de la ZAC Carès Cantinolle constitue la troisième et avant-dernière intervention sur l'emprise de la ZAC. La prescription couvrait 2 ha. En raison de zones à forts enjeux écologiques, seuls 13 800 m² ont pu être sondés. Trente-trois tranchées ont été réalisées sur cette emprise, représentant 9,5 % de la surface accessible.

Des vestiges de l'Âge du Bronze ancien ou moyen ont

été mis en évidence au sud-ouest. Il s'agit de quelques creusements très irréguliers de nature indéterminée et surtout de deux fossés parallèles orientés ouest-nord-ouest/est-sud-est. Le mobilier céramique mis au jour dans ces structures est caractéristique d'une occupation domestique, occupation qui n'a pas été mise en évidence dans l'emprise accessible. Ces vestiges sont probablement à mettre en parallèle avec une série d'observations réalisées par F. Gerber en 2001 lors du diagnostic des « Vignes de Bussac/Carès ». Dans le tiers est de l'emprise, un horizon de tessons attribuable à la même période a été découvert. Ces tessons semblent en position secondaire, pris dans les sables de colluvionnements.

Quelques découvertes réalisées au cours du diagnostic datent de la période antique. Dans la moitié ouest du site, un fossé orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest a ainsi été mis en évidence, tandis qu'au nord-est, c'est une concentration d'une vingtaine de tessons et fragments de terres cuites architecturales qui l'a été. Le mobilier extrait de ces niveaux est daté du Haut Empire. Ces vestiges sont donc contemporains de l'une des phases d'occupation du petit hameau antique tout proche, mis au jour lors de la fouille des « Vignes de Bussac » dirigée par L. Wozny en 2002.

Les découvertes suivantes datent d'une période comprise entre la fin de la période médiévale et le début de la période moderne. L'extrémité d'un bâtiment a été découverte à 0,45 m de profondeur sous le sol actuel. Les niveaux de sols et les environs de l'édifice sont a priori conservés et ont livré du mobilier céramique de nature domestique datable d'une période comprise entre le dernier quart du XV^{e} siècle et surtout le XVI^{e} siècle. L'édifice semble avoir été épierré au cours du XVII^{e} siècle. Il présente en partie les mêmes caractéristiques que les habitations constituant le hameau occupé du XIV^{e} au XVII^{e} siècle, fouillé lors de l'opération des « Vignes de Bussac ». Il s'agirait donc ici d'une habitation isolée située en périphérie du hameau principal.

Pour la période contemporaine, l'opération n'a livré que très peu d'éléments permettant de caractériser et de dater ces vestiges. Un ensemble de fossés a été mis en évidence dans la moitié occidentale de l'emprise. Une partie d'entre eux serait à mettre en lien avec l'exploitation agricole du terrain au XIX^{e} et au XX^{e} siècle. Au nord-est de l'emprise, des fosses et creusements bien plus récents ont été recensés.

Bonnenfant Jérémy

Époque contemporaine

FARGUES-SAINT-HILAIRE
La Fraise-Le Bois Maron

Le projet de construction d'un nouveau collège sur le territoire de la commune de Fargues-Saint-Hilaire a motivé la prescription d'un diagnostic sur environ 3 ha impactés par les futures constructions.

L'emprise des terrains est située sur le domaine de la Frayse, à un kilomètre au sud du bourg, sur le bord du plateau étroit qui s'incline vers l'ouest. Les contraintes liées à l'impossibilité de sonder profondément sur l'emprise des futurs bâtiments, celles liées à la question de la préservation de zones naturelles et la forte opposition d'opposants au projet ont eu un impact sur la réalisation du diagnostic.

Les 30 sondages ont montré l'absence de traces d'occupations humaines. Les informations recueillies sont d'ordre géologique et permettent de mettre en évidence les dynamiques de versant sur les dépôts sédimentaires anciens.

Ducournau Bertrand

Antiquité,
Époque contemporaine

IZON
325-331 avenue du général de Gaulle

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée sur une future zone d'aménagement immobilier. L'opération a été réalisée à l'initiative du SRA de Bordeaux et du maître d'ouvrage sur les parcelles 31 et 32p, section AT du cadastre.

Le diagnostic tel que défini au cahier des charges annexé à l'arrêté n°75-2020-1285, comporte sept sondages creusés selon une maille en quinconce sur l'emprise accessible.

Des remblais sablo graveleux contemporains en relation avec une activité viticole se développent sur l'ensemble de l'emprise. Aucun sol de circulation ou d'éléments de bâti n'est attesté sur les parcelles sondées.

Seul le comblement d'une fosse d'extraction de grave sableuse au nord-est de l'emprise conservait deux tessons de céramique, dont un tesson d'amphore vinaire italique.

Migeon Wandel

LIBOURNE
Caillau – Village du Condat

La prospection pédestre menée avait un double objectif, pédagogique et scientifique. Il s'agissait, tout d'abord, d'initier les étudiants du Master 2 Archéologie de l'université Bordeaux Montaigne à cette méthode de recherche (protocole de mise en œuvre, relevés au GPS de tous les artéfacts observés, étude du mobilier sous la direction de M. Bernier et exploitation des données collectées -analyse spatiale et hiérarchisation-) qui constitue une étape dans la caractérisation d'un site.

L'intérêt scientifique était d'enrichir la connaissance d'un établissement déjà connu attribué d'après les dernières découvertes à l'Antiquité tardive et dont l'occupation semble perdurer jusqu'au IX^{e} siècle. Il constitue un des sites majeurs reconnus dans la boucle de la Dordogne et s'inscrit dans la recherche portée par L. Maurel « La Palus de Condat, Libourne, Gironde ». Même si les conditions de prospection n'étaient pas optimales en raison de la présence d'une vigne dont les inter-rangs ne présentaient pas tous les mêmes conditions de visibilité, les nouvelles données permettent de formuler quelques hypothèses sur la nature du site et sa chronologie.

Une concentration de mobilier a été observée sur une légère éminence dominante, à l'ouest, la Dordogne et sur son versant exposé au sud. Sa superficie est d'un peu moins d'un hectare. Les densités d'artéfacts dans la partie occidentale de l'emprise témoignent d'une possible extension du site dans l'espace occupé actuellement par des constructions et jardins.

Une forte proportion d'éléments de construction, dont des éléments de couverture (tegulae et imbrices) et des vestiges de murs maçonnés (moellons en calcaire, fragments de calcaire, mortier) ont été identifiés. Parmi le mobilier céramique, très fragmenté et érodé, on note la présence notamment de plusieurs fragments de sigillée (essentiellement sur la partie sommitale) qui attestent assurément d'une occupation dès le Haut-Empire. Un petit fragment de bord droit d'une assiette de type Drag. 15a1 (Montans) et une anse d'amphore de Tarraconaise permettent de situer cette occupation dès le Ier siècle. Des fragments de productions locales, en particulier des ateliers de Vayres, confirment la précocité de l'établissement. Nous signalerons également plusieurs fragments de terra nigra, dont un fragment de vase bobine à décor de baguettes (forme Santrot 175/Vayres. 501) et un bord rentrant de coupe (forme Vayres. 303).

Enfin, sur le versant, une concentration de scories (200 m²) témoigne d'une activité artisanale. L'importante extension du site et la présence d'un élément de décoration (marbre de couleur verte) invitent à proposer d'identifier un site de rang supérieur de type villa qui semble avoir été occupé, d'après le mobilier identifié antérieurement, sur le temps long.

Petit-Aupert Catherine

Protohistoire, Epoques moderne et contemporaine

LIBOURNE
Casernes Lamarque et Proteau

L'intervention archéologique résulte d'une demande anticipée de diagnostic liée à un projet communal d'aménagement sur l'emplacement des anciennes casernes Lamarque et Proteau de la ville de Libourne.

Ces bâtiments militaires sont implantés au contact des terrasses fluviatiles perchées Fw2 et Fw3 de la vallée de la Dordogne, à proximité immédiate de la bastide du XIII^{e} siècle, édifiée sur les berges orientales d'un large méandre de la Dordogne au niveau de sa confluence avec l'Isle.

Le projet concerne 56056 m² auxquels ont été soustraits les bâtiments (environ 13000 m²) ainsi que les parterres plantés en arbres et les nombreux secteurs gelés par la présence de réseaux.

La phase terrain s'est déroulée avec comme problématique la recherche de traces éventuelles de l'agglomération antique de Libourne et la mise en évidence d'aménagements de la caserne. Seize tranchées ont pu être réalisées à l'aune de toutes les contraintes.

L'ensemble des casernes s'articule autour de deux grandes cours alignées suivant un axe nord-ouest/sud-est. Au nord, au plus près de la ville, le quartier de cavalerie Lamarque correspond à l'établissement le plus ancien. Il comprend trois bâtiments articulés en U autour de la cour. Deux d'entre eux ont été achevés au XVIII^{e} siècle. Le troisième a vu sa construction finalisée entre 1823 et 1877.

La caserne Proteau est plus récente. Regroupée autour d'une seconde cour immédiatement au sud de la première caserne, elle a été construite entre 1875 et 1877 et a fonctionné indépendamment du premier quartier.

Le diagnostic a montré la prévalence de l'impact des casernes sur la stratigraphie du site, en particulier dans la partie nord occidentale. En revanche, dans le secteur sud

oriental, l'analyse des séquences pédo-sédimentaires a souligné que l'extension des bâtiments militaires, à la fin du XIXe-début du XXe siècle, a fossilisé un sol pédologique holocène ayant conservé des traces d'activités agricoles anciennes et récentes ainsi qu'un fossé dont l'attribution chronologique peut s'insérer dans une fourchette chronologique de la Préhistoire à l'époque Moderne. Cette conservation de niveaux d'occupation anciens dans le secteur sud-oriental pourrait s'expliquer par l'apport de forts remblais, absents de la caserne Lamarque.

Différents aspects de l'occupation militaire ont été mis en évidence :

- des vestiges de forge dans les deux casernes, antérieurs à 1845 dans la caserne Lamarque, et postérieurs à 1877 dans la caserne Proteau ;
- les douves de l'enceinte défensive, parfois doublée d'un mur, au sud de la caserne Lamarque ;
- un puits contribuant à l'alimentation en eau des casernes ;
- un bâtiment de fonction indéterminée dans la cour de la caserne Proteau ;
- des tranchées angulaires postérieures à la Première Guerre mondiale dans la cour de la caserne Lamarque et interprétées à ce stade comme des tranchées d'entraînement.

La plupart des vestiges mis au jour durant l'opération a pu être explicitée à partir des archives et des études sur l'établissement militaire. Seuls les fossés angulaires de la caserne Lamarque, la forge et un bâtiment de la caserne Proteau n'ont pas trouvé d'écho documentaire.

Finalement, ce diagnostic a pu apporter un nouvel éclairage sur la fonction du site avant son attribution militaire et montrer que l'ampleur des aménagements architecturaux des casernes s'est accompagnée de profonds remaniements du sous-sol.

Gineste Marie-Christine

Haut Empire, Moyen Âge
Époque moderne

LIBOURNE
Parvis de l'Église Saint-Jean

Cette opération de suivi de travaux a été mise en œuvre dans le cadre de la rénovation du réseau de collecte des eaux usées dans le centre historique de Libourne, en particulier au niveau du parvis de l'église Saint-Jean.

À cet emplacement, les terrassements consistaient en l'ouverture d'une tranchée de 50 m de long et de 1,90 m de large, d'orientation nord-sud. La cote de pose du réseau d'assainissement atteignant 2,30 m de profondeur – à laquelle s'ajoute une marge de protection des vestiges de 0,20 m -, la séquence stratigraphique accessible était donc importante (jusqu'à 2,50 m).

Conformément à ce qui était attendu, la fouille a permis la localisation de nombreuses tombes (105 structures funéraires). De par les contraintes de l'opération (travail en tranchée), de nombreuses sépultures n'ont pu être fouillées que partiellement ou n'ont été appréhendées qu'en coupe.

Trois grandes phases d'inhumations ont néanmoins été distinguées. La première phase, datée du XIe ou du XIIe siècle regroupe un petit nombre de sépultures inhumées dans des coffres en pierre de taille, non maçonnés. Ces inhumations peuvent être considérées comme contemporaines de la construction de l'église, attestée au XIe siècle. La seconde phase d'inhumation concerne une douzaine de sépultures en coffre mixte, composées d'un couvercle et de montants en bois, calés au moyen de moellons calcaires. Ces tombes sont datées du XIIIe siècle. La dernière phase d'inhumation est particulièrement dense. Les sépultures sont nombreuses et très superficielles, apparaissant immédiatement sous la couche de préparation de la chaussée, à quelques 30 cm de profondeur seulement. Ces sépultures s'échelonnent entre le XIVe et le XVIIe siècles. Les défunts de cette dernière phase ont été inhumés en linceul et en pleine terre pour la majorité d'entre eux. Les dernières inhumations, peu nombreuses, sont en cercueil.

Le mobilier funéraire associé aux défunts est rare et se limite à des épingles de linceul, trois bagues, une boucle de ceinture, quelques passe-lacets et un petit médaillon religieux en alliage cuivreux. On note également le dépôt d'une pièce de monnaie dans la main ou dans la poche d'un vêtement d'une douzaine de défunts. Les datations de ces monnaies se répartissent principalement entre les XIVe et XVIIe siècles. La présence majoritaire de monnaies émises par les rois d'Angleterre (Édouard I, II, III) dans le courant du XIVe siècle, témoigne des premières décennies de l'histoire de la bastide, construite par les Anglais à partir de 1269. On remarquera également la présence d'une monnaie antique du IVe siècle, déposée dans la main d'un enfant inhumé plus d'un millénaire plus tard.

Dans la partie sud-ouest du parvis, un fossé d'environ 6 m de large a été observé. Il pourrait correspondre au tracé d'un enclos ecclésial. Ce dernier aurait été comblé dans la première partie du XIVe siècle, époque marquée par la construction du rempart ceinturant la bastide et accompagnée par l'apport d'une importante couche de remblais.

Ces importants travaux d'aménagement médiévaux ont remobilisé du mobilier antique. L'opération s'est déroulée sur l'emplacement présumé de la bourgade antique de Fozera, située entre l'estey du Lour (canalisé sous l'actuel cours des Girondins) et la confluence entre l'Isle et la Dordogne. Ce vicus donnera naissance à la première paroisse sous le vocable de « Saint Jéhan de Fozera ». La fouille a livré du mobilier antique en quantité significative (151 tessons pour un NMI de 81). On note la présence de céramiques sigillées sud-gauloises, de céramiques à paroi fine, possiblement originaire de l'atelier de Vayres, et de céramiques à engobe micacé qui attestent une occupation du site durant le Haut-Empire. Les formes identifiées correspondent à des vases associés à la vaisselle de table, de cuisine et à du stockage dans une moindre proportion. Ces éléments traduisent un contexte d'habitat. Deux fragments de pesons de métier à tisser et un fragment de lampe à huile en céramique sigillée sont également à rattacher à cette occupation antique.



LIBOURNE, Parvis de l'Église Saint-Jean - Tranchée réalisée sur le parvis de l'Église Saint-Jean, vue depuis le nord. Notez le niveau d'apparition des sépultures les plus superficielles (Époque Moderne) au premier plan.

En fond de fouille, une structure linéaire concentre des gravats, notamment des fragments de tuiles plates et d'enduit peint. Il pourrait s'agir de la tranchée de démolition d'un bâtiment antique.

Dans la partie nord du parvis, notre fouille a rencontré le tracé de l'aqueduc dont la construction a été entreprise en 1858. Ces travaux semblent avoir grandement porté atteinte aux vestiges archéologiques situés dans la partie nord-ouest du parvis et au nord de l'église Saint-Jean.

Cette opération, à mi-chemin entre le suivi de travaux et la fouille archéologique préventive, a permis d'appréhender de manière globale la stratigraphie du parvis de l'église. Ces données sont importantes et devront être prises en compte dans le cadre des futurs aménagements de la place Saint-Jean.

Seguin Guillaume

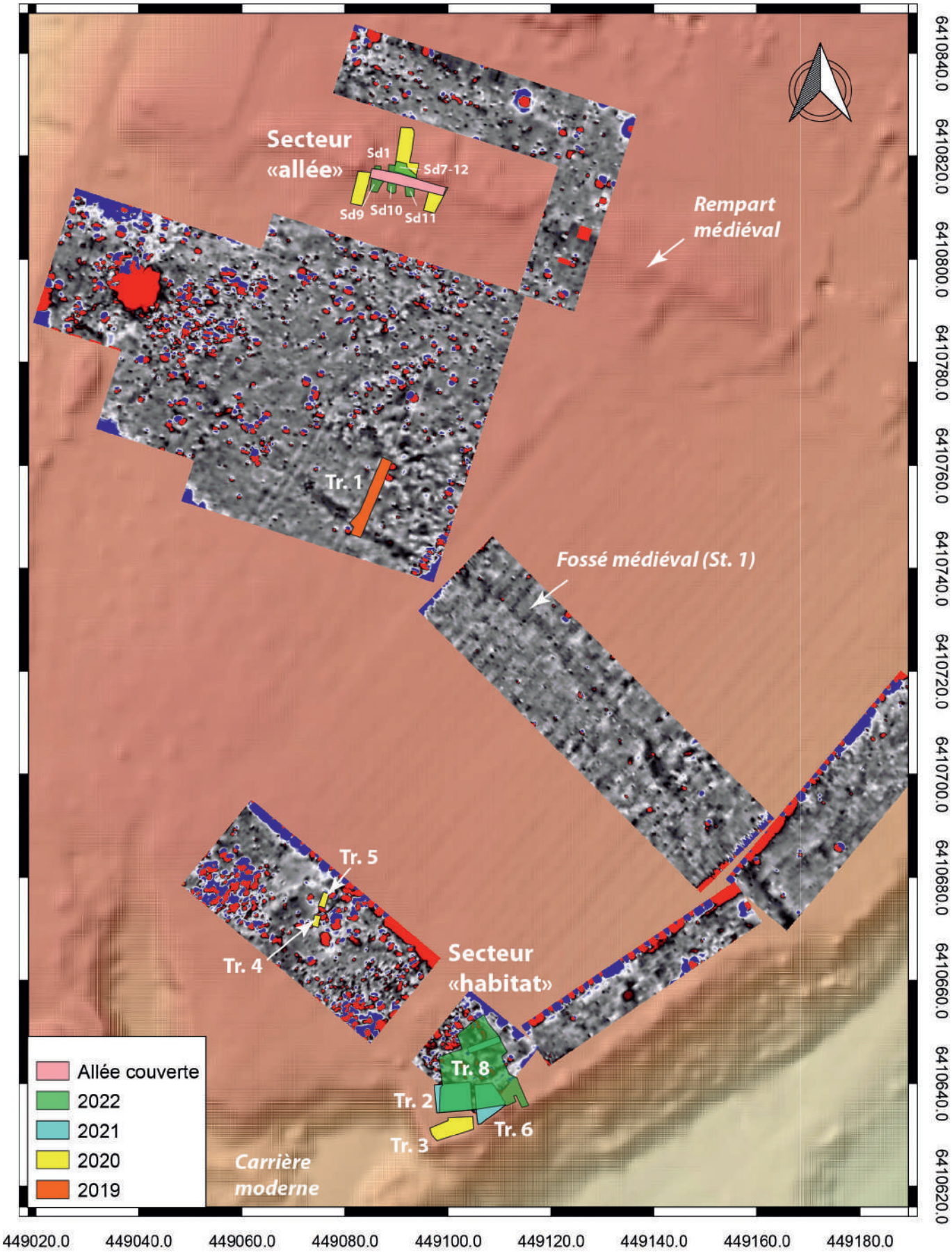
Néolithique, Moyen Âge

LUGASSON
Roquefort

En 2020, la ré-ouverture du « sondage plateau », fouillé entre 1968 et 1976 par J. Roussot-Larroque, avait pour objectif d'évaluer la conservation des niveaux d'occupation néolithique sur le plateau, pour nourrir notre problématique des relations habitat/sépulture. Contre toute attente, la tranchée 3 avait révélé que le sondage n'avait pas été mené jusqu'au substrat et que les niveaux néolithiques étaient conservés au-delà des limites de l'emprise des fouilles anciennes, vers le Nord notamment (tranchée 2) sur une surface évaluée à 30 m² minimum.

La campagne 2022, marquée par un décapage extensif réunissant l'ensemble des tranchées des campagnes antérieures (cf. fig. 1), a permis pour la première fois d'avoir une vision globale de l'habitat néolithique. Les vestiges sont conservés sur une superficie estimée à environ 150 m². Au-delà de cette emprise, le substrat est affleurant ou les niveaux sont totalement ou partiellement détruits par les constructions d'époque médiévale.

L'occupation du Néolithique récent II (Matignons) s'installe sur le niveau de terrassement formé d'un radier de blocs bien agencés comblant les anfractuosités du lapiaz calcaire, qui n'était pas daté jusqu'alors. Il est surmonté d'un niveau d'occupation riche en vestiges céramiques, lithiques et osseux (cf. fig. 2, US 2) qui n'est conservé que dans la moitié occidentale de l'emprise (A-M 49-56), immédiatement sous la terre végétale. Ce niveau correspond à la couche 2b du secteur Roquefort-Plateau des fouilles de Julia Roussot-Larroque. Dans la partie orientale de la fenêtre de fouille, le niveau de terrassement est affleurant (cf. fig. 2, US 16).



LUGASSON, Roquefort (Gironde), campagnes 2019-2022 : localisation de l'emprise des fouilles 2022 (en vert) et des structures médiévales (SIG H. Vitté ; MNT A. Laurent, d'après données 3D par LiDAR, photogrammétrie et scan 3D).



LUGASSON, Roquefort (Gironde), campagne 2022 :
principales unités stratigraphiques identifiées sur l'emprise des fouilles (DAO H. Vitté et V. Ard).

La campagne 2022, plus limitée que prévue, n'a cependant pas permis d'engager la fouille des niveaux sous-jacents datés du Néolithique moyen. En revanche, les différentes ouvertures confirment que ce niveau se caractérise par des amas de débris de torchis que l'on retrouve sur une grande partie de la moitié orientale de l'emprise (cf. fig. 2, US9-11).

Dans le cadre de l'ANR MONUMEN, l'effort de réactualisation du cadre chronologique de l'occupation du site de Roquefort a été poursuivi. Il n'était documenté avant notre première intervention en 2019 que par cinq dates anciennes, dont aucune pour l'allée mégalithique. Au total, 14 datations radiométriques ont été effectuées depuis 2019 et témoignent d'une succession d'occupation depuis le Néolithique moyen jusqu'au Néolithique final.

Le fonctionnement concomitant de l'habitat et de l'allée mégalithique sur près de deux millénaires est tout à fait exceptionnel pour l'ouest de la France. Les travaux récents permettent de caler de manière fine la chronologie de ces occupations avec au moins cinq phases successives :

- av. 4200 av. J.-C. : phase à stèles mégalithiques ? et première occupation néolithique du plateau (date Ly-2684 des fouilles Roussot-Larroque) ;
- 4200-3800 av. J.-C. : construction de l'allée mégalithique réemployant les stèles de la phase précédente et occupation du «groupe de Roquefort» du plateau (niveaux de torchis) ;
- 3600-3350 av. J.-C. : dépôts funéraires dans l'allée mégalithique et occupation Matignons du plateau ;
- 3350-3000 av. J.-C. : dépôts funéraires dans l'allée mégalithique, sépulture d'« Arthur » et occupation Peu-Richard du plateau ;
- 2800-2200 av. J.-C. : dépôts funéraires dans l'allée mégalithique et occupation artenacienne ? du plateau (identifiée par quelques ramassages de surface).

Ard Vincent

Âge du Fer, Moyen Âge,

MÉRIGNAC
1 rue Beaumarchais

Antiquité, Époque moderne

Un diagnostic archéologique a été prescrit à l'emplacement d'un ancien supermarché et de son parking. Le terrain étudié est limitrophe aux opérations archéologiques « îlot 2 » et « îlot 4 » réalisées dans les années 2010 dans le cadre de la ZAC Centre-ville.

Onze tranchées ont été effectuées sur l'emprise. Elles cumulent une surface d'ouverture correspondant à près de 11,25 % de la surface prescrite. Bien que particulièrement arasé par les constructions qu'il a accueillies depuis les années 1960, le terrain a livré quelques vestiges assez complémentaires aux nombreuses observations archéologiques réalisées dans le secteur.

Le tracé de la Devèze proposé à la suite des opérations précédentes semble devoir être revu. En effet, les berges de la rivière ont été reconnues sur le terrain, mais exclusivement à l'extrémité sud du site. Son lit majeur semble donc faire une importante inflexion vers le sud-ouest en amont du bourg.

Du mobilier céramique erratique attribuable à l'Âge du Fer a été découvert entre 1,5 et 1,65 m de profondeur sous le sol actuel, ou bien remobilisé dans des structures archéologiques postérieures. Ce « bruit de fond », bien que peu important quantitativement (une vingtaine de tessons) est relativement cohérent avec les découvertes réalisées une centaine de mètres plus à l'est et au sud, notamment autour de l'église Saint-Vincent et sur le « site A » d'Yves Mény.

Pour la période antique, deux fossés parallèles ont été mis en évidence à proximité de la berge de la Devèze, entre 2,1 et 2,3 m de profondeur. Ils se développent sur les sables de rivière, témoignant ainsi d'installations de bordure de berge.

Une fosse et un fossé accolés ont été découverts au sud de l'emprise à près de 1,85 m de profondeur. Ils ont livré du mobilier céramique daté du Haut Moyen Âge (VII^{e}-X^{e} siècles). En l'état, il n'a pas été possible de caractériser l'occupation qu'elles reflètent.

Un fossé, recoupé par un second, a été découvert en partie nord-est d'emprise (apparition à 1,3 m de profondeur). Ils ont été datés d'une période comprise entre le X^{e} et le XII^{e} siècle. Le parallèle semble pouvoir être fait avec l'occupation de la fin du XIe-XIIe siècle mise en évidence lors des opérations archéologiques toutes proches de « l'îlot 2 ».

Un silo dont les parois étaient percées de plusieurs encoches a été découvert à l'extrémité ouest du site. Son abandon est daté des XIII^{e}-XIV^{e} siècles.

À la période moderne, au cours des XVI^{e}-XVII^{e} siècles, un réseau fossoyé quasi orthonormé est installé dans la moitié nord-ouest du site. Un puits maçonné dans sa fosse d'aménagement quadrangulaire est également réalisé à la même période. Dans le secteur de l'ancienne rive de la Devèze, nous avons pu constater l'apport d'imposants niveaux de remblais. Postérieurs aux vestiges médiévaux, ils n'ont livré aucun élément datant. Toutefois, ce phénomène a été documenté lors d'opérations archéologiques antérieures et il serait à associer à la période moderne.

Bonnenfant Jérémy

Époque contemporaine

MÉRIGNAC
Lotissement Verts Castel 2

Dans le cadre d'un dépôt de demande d'un permis d'aménager, le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine a prescrit la réalisation d'un diagnostic.

L'emprise de la parcelle concernée se situe sur la commune de Mérignac où de précédentes opérations archéologiques ont livré des vestiges médiévaux.

Dix tranchées ont été réalisées. Cinq fossés ont été mis au jour, respectivement dans les tranchées 2, 3, 6 et 7. Leurs orientations orthonormées peuvent correspondre à une trame parcellaire ou de drainage. Un négatif de mur moderne ou contemporain est visible dans la tranchée 4. Aucun mobilier ne permet de le dater.

Pour Sandoz Gérard †, Ballarin Catherine

Époque contemporaine

MIOS
Caudos PA2

Un diagnostic archéologique a été mené sur une superficie de 81 718 m² pour un projet de parc de loisirs intitulé « Ecolodge de Caudos », porté par le Groupement forestier Jacquin-Depeyre.

Caudos se situe sur le plateau landais, dans une vaste zone dépourvue de relief comprise entre la rivière La Leyre à l'est et le massif dunaire holocène qui borde l'océan Atlantique à l'ouest.

La séquence pédosédimentaire observée est comparable à celles décrites ailleurs dans le Sable des Landes, composée de sables moyens à litage subhorizontal dominant. Ce faciès indique un dépôt en nappe, sans édifice dunaire de taille significative.

Les tranchées sont au nombre de 190 et représentent une ouverture au sol cumulée de 5533 m², soit 6,77 % de l'emprise du projet.

La partie ouest du projet (future zone d'accueil et d'activités) occupe une prairie de fauche. Le diagnostic archéologique y révèle un indice d'occupation humaine, matérialisé dans la pellicule superficielle du sol par douze structures (trois fosses, deux fossés, deux sols, cinw base de mur) et par quelques vestiges mobiliers (céramique, tuile, calcaire, briquette, garluche, métal). Les ruines et fondations mises au jour correspondent à des bâtiments d'un corps de ferme visibles sur le plus ancien des clichés aériens partagés par l'IGN, celui de 1922. Quelques bâtiments de cet ensemble sont encore en place, deux d'entre eux doivent être réhabilités et intégrés au projet d'Ecolodge.

La partie est du projet (futur parc résidentiel de 28 cabanes en bois montées sur pieux battus) est une lande mésophile atlantique à fougères, fermée par un couvert forestier constitué de peuplier verruqueux et de chêne pédonculé. Aucun indice archéologique n'a été décelé sur cette partie du projet. Pourtant l'intervention humaine y est nettement perceptible : une conduite en cépée des feuillus, une éclaircie qui éradique les arbrisseaux et une gestion du peuplement qui exclut le pin. Cet environnement est l'héritage d'une afforestation menée depuis le milieu des années 1960, qui a été anéantie par les tempêtes Lothar et Martin de décembre 1999. Avant cette histoire sylvicole, les parcelles étaient vouées à l'agriculture depuis le milieu du XIX^{e} siècle, principalement à la production de la betterave.

Tous ces terrains étaient alors la propriété des frères Emile et Isaac Pereire, dirigeants de la puissante Compagnie du Midi. Pariant sur le développement touristique du Pays de Buch, et anticipant la future loi de 1857 relative à l'assainissement des Landes de Gascogne par la plantation de pins maritimes, les frères Pereire achètent entre 1852 et 1853 plusieurs milliers d'hectares de pâtis palustres, incultes et insalubres. Sur le domaine de Caudos, ils installent une immense exploitation agricole. Dans le même temps, ils obtiennent l'administration du chemin de fer de Bordeaux à La Teste et entreprennent une extension du réseau ferré jusqu'à Bayonne. La section de Lamothe (Biganos) à Dax ouvre en 1854, avec une gare créée pour l'occasion à Caudos, sur le flanc ouest du domaine agricole.

Le présent diagnostic archéologique ne nous permet pas de remonter plus loin sur le fil du temps. Il ne révèle aucun signe tangible d'une activité ou d'une présence humaine à Caudos qui soit antérieure à l'ère industrielle.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Fourloubey Christophe

Diagnostic négatif

MIOS
Avenue de la République

Le projet d'une résidence intergénérationnelle et d'un pôle social et médical est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat. La commune de Mios est située au sud-est du bassin d'Arcachon et à proximité de Biganos. La parcelle est localisée sur le plateau landais en rive droite de la Leyre au nord-est du bourg de Mios.

Sur l'emprise accessible de 10560 m², seize tranchées ont été réalisées représentant 668,42 m² (6,3 % de la surface.) L'étude géologique de la parcelle montre des niveaux du Quaternaire peu ou pas représentés, les dépôts marins altérés affleurant juste sous la couche labourée. Aussi, seules quelques rares structures fossoyées (six), dont les vestiges d'un silo et peut-être d'un puits, ont été mises au jour. Elles appartiennent selon l'étude céramique, à deux périodes chronologiques distinctes : médiévale (VII^{e} au XIII^{e} siècles) et contemporaine (XIX^{e}-XX^{e} siècles) .

Même si l'opération a livré peu d'artefacts, ils viennent enrichir nos connaissances concernant l'occupation du secteur du ruisseau de l'Andron, affluent de Leyre, dont les vestiges archéologiques mieux préservés sur la rive droite (Moreau 2020), attestent la présence humaine du Néolithique au Moyen-Âge.

Pons-Métois Anne

Antiquité, Époque contemporaine

Moyen Âge,

MONSÉGUR
Lotissement de Lagrange

Les parcelles, concernées par le diagnostic réalisé au lieu-dit la Grange, représentent une superficie d'environ 11 555 m² et sont localisées à moins d'un kilomètre au sud de la bastide médiévale de Monségur et à environ un kilomètre du lieu-dit Neujon, connu pour son importante occupation du Néolithique jusqu'au XVIII^{e} siècle.

Quinze tranchées ont été ouvertes sur les parcelles C446, C819, C862, en respectant les contraintes liées à l'intervention (interdiction de sonder sous l'emplacement des maisons et sous la ligne électrique haute tension aérienne qui traverse d'est en ouest le site), soit environ 8,4 % de l'emprise.

Cette opération a mis en évidence l'absence de structures archéologiques sur une grande partie de l'emprise. Seuls quelques fossés orientés nord-est/sud-ouest ont été observés au sud de la parcelle C819 (tranchée 4), ils sont pour la plupart conservés sur moins de 0,15 m de profondeur, ainsi qu'un fossé orienté est/ouest dans la tranchée 7.

Enfin, il a été observé et fouillé dans la tranchée 14, située à l'ouest de l'emprise, un fossé probablement associé à une pierre plate, posée à plat à proximité d'une petite zone charbonneuse. L'ensemble est daté par la céramique de la période protohistorique.

Tassin Aurélie

Moyen Âge

PAREMPUYRE
20-22 Rue Gaillard

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap).

Elle fait suite à une prescription émanant de la DRAC – SRA NA et concerne 8 989 m² voués à un projet de construction de lotissements.

Quatre fossés et une fosse ont été mis au jour. Ils semblent appartenir à un ensemble relativement homogène qui aurait été arasé.

Une attribution chronologique assez récente était suspectée. Toutefois, au vu des orientations parcellaires, semblables mais pas superposables d'après le cadastre de 1843, et la découverte de trois tessons attribués à la période médiévale au sommet de la fosse, une présence (agricole) plus ancienne, liée au bourg, à l'église médiévale ou, encore, à la motte castrale proche, pourrait être envisagée.

Enfin, cela ne reste qu'une hypothèse à prendre avec précaution étant donné l'état d'arasement des structures et la représentativité quantitative, anecdotique, du mobilier.

Folgado-Lopez Milagros

PLASSAC
La *villa* du Clos du Chardonnet

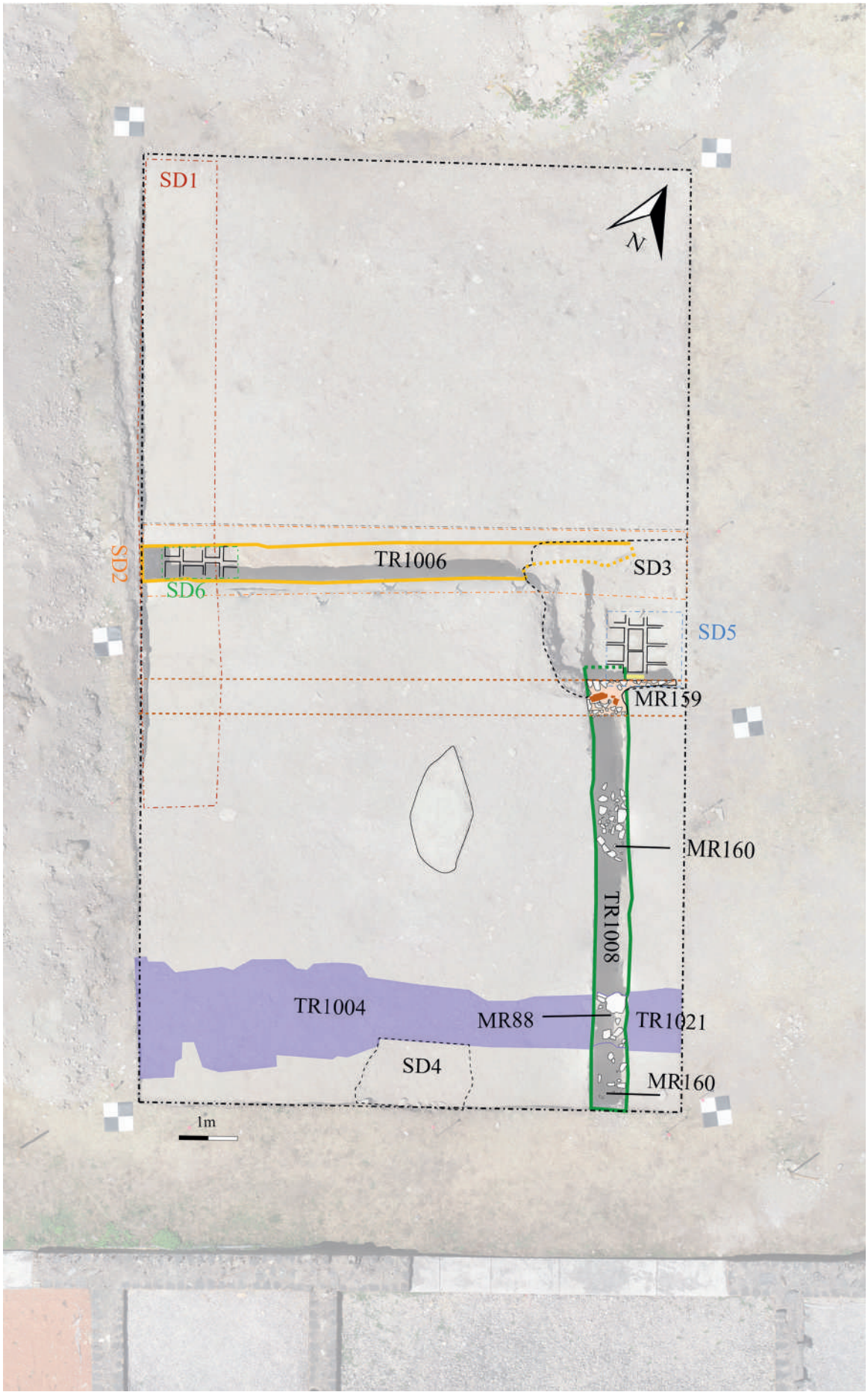


PLASSAC, La villa du Clos du Chardonnet - Vue de drone de l'aire de fouille 2022, en façade de la pars urbana © C. Coutelier-Ausonius.

La reprise des activités de terrain sur la *villa* de Plassac fait suite à un mémoire de master 2, consistant en une actualisation de l'étude architecturale du bâtiment, connu depuis les années 1960, et fouillé successivement par G. Emard (1962-1975), J.-P. Bost (1975-1981), puis M. Roudier à l'occasion des travaux liés à la mise en valeur du site, propriété du département de la Gironde. Ce travail s'inscrit également dans le programme de recherche plus global du projet collectif de recherche dirigé par L. Maurel et C. Petit-Aupert sur *« Les campagnes d'Aquitaine durant l'Antiquité, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité ».*

Cette première opération s'est concentrée à l'extérieur du bâtiment connu (*pars urbana*) avec l'ouverture d'un sondage de 94 m² sur la façade monumentale (cf. fig. 1). La parcelle nord offre la possibilité d'une lecture stratigraphique continue depuis l'entrée axiale du bâtiment, constituée par un vaste vestibule, la galerie de façade et le bassin ornemental, jusqu'au chemin d'accès, connu grâce aux prospections géophysiques (1991, 1993 et 2020). Rapidement, il s'est avéré que le secteur anciennement occupé par un vignoble et qui, jusqu'ici, était considéré comme vierge de toutes installations, avait connu une histoire complexe, rythmée par des phases de destruction, réoccupation et récupération, qui demeurent, en l'état, difficiles à dater. La fouille des tranchées de récupérations d'un vaste bâtiment respectant l'orientation générale du plan de la *villa*, mais implanté dans les niveaux de comblement du bassin ornemental, a offert une vision privilégiée du sous-sol, assurant une assez bonne conservation des niveaux archéologiques antiques (cf. fig. 2).

À l'exception d'un sondage mécanique ancien - jusqu'ici inconnu -, pratiqué jusqu'au fond du bassin, cette exploration promet de bonnes perspectives de recherches par la poursuite des opérations en 2023. Au-dessus de remblais argileux connus par ailleurs, un niveau de circulation extérieur pourrait se dessiner, en pente douce vers le bassin et en connexion avec une structure qui semble liée à un emmarchement, corrigeant la différence de niveau entre le bassin et la galerie de façade.



PLASSAC - La villa du Clos du Chardonnet - Plan de situation des vestiges découverts en 2022 (DAO E. Fournié d'après ortophoto de C. Coutelier).

La position du bassin ornemental, restitué sur 50 m, jusqu'ici connu seulement à son extrémité occidentale, a pu être confirmée après le dégagement du comblement du sondage ancien. Seule la margelle sud, en partie arasée, revêtue d'un enduit hydraulique peint en rouge est apparue. Le fond, constitué de dalles de terre cuite jaune, a presque totalement été récupéré, à l'exception des rares éléments coincés sous le bourrelet d'étanchéité.

Cette opération de sondage sera suivie en 2023 d'une fouille programmée concentrée sur cette même fenêtre d'étude, légèrement décalée vers le sud, contre le mur intérieur de la galerie de façade, dans l'espoir de rattacher les dernières structures découvertes aux anciennes connues de la villa.

Fournié Elsa

Moyen Âge,
Période récente

LA RÉOLE
Lotissement Avenue du Maréchal Foch

La localisation d'un projet de lotissement sur un versant où des occupations antiques et médiévales ont été détectées anciennement a conduit au déclenchement d'un diagnostic archéologique.

Le cadastre de 1828 montre en effet que le tracé de la troisième enceinte médiévale de La Réole et possiblement une tour occupent la partie sud de l'emprise. La porte Gironde s'ouvrait vers l'Ouest à quelques dizaines de mètres de notre site.

Près de celle-ci, une nécropole antique comprenant des incinérations et des inhumations a été mentionnée au XIX^{e} siècle.

La réalisation du diagnostic archéologique a logiquement permis de situer le fossé de l'enceinte médiévale et d'affiner nos connaissances sur la localisation du rempart traversant l'emprise diagnostiquée. Un élément de celui-ci est conservé dans un talus surplombant le chemin d'accès.

Au sud du rempart, le diagnostic a mis au jour les vestiges d'un four et de ce qui constitue probablement son aire d'activité. Sa fonction exacte reste indéterminée à ce stade d'investigation, mais il est établi que des argiles de base de la formation des molasses du Fronsadais ont alimenté de nombreuses tuileries affleurant à proximité du site sur le flanc septentrional de la vallée de la Garonne. Les rares marqueurs chronologiques se rapportant à la zone de l'atelier fournissent un intervalle chronologique compris entre le X^{e} et le XIII^{e} siècles, ce qui pourrait montrer la présence d'une activité avant l'installation du rempart de la ville.

La partie septentrionale, au nord du fossé de l'enceinte, est dépourvue de vestiges archéologiques sans que nous sachions si cela résulte ou non de l'extrême arasement de ce secteur terrassé à l'occasion d'un aménagement contemporain.

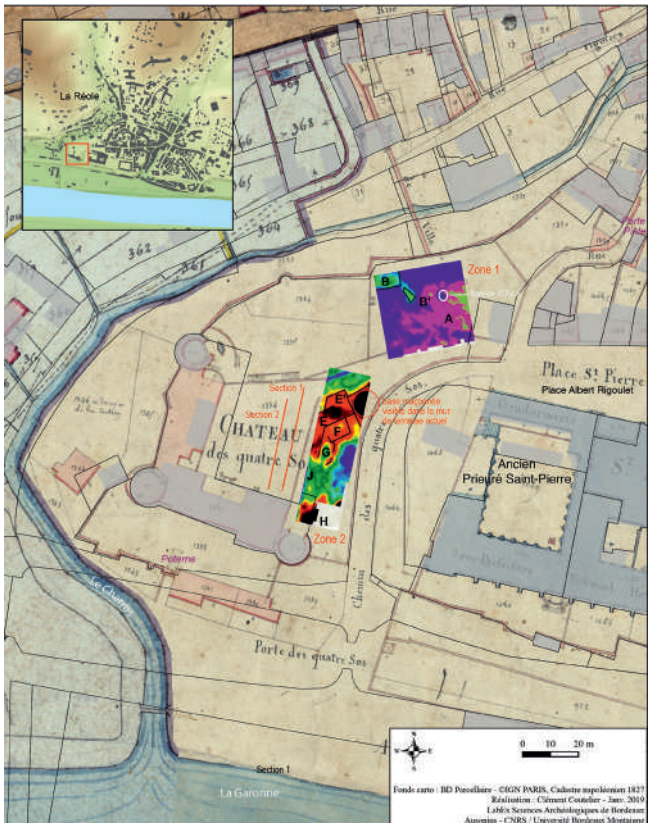
Gineste Marie-Christine

Moyen Âge classique,
Époque moderne

LA RÉOLE
Château des Quatre Sos
7 place Albert Rigoulet

Bas Moyen Âge,

Le château de La Réole est l'une des plus importantes fortifications élevées en Guyenne dans la deuxième moitié du XIII^{e} siècle par le roi d'Angleterre en tant que duc d'Aquitaine. Dominant la rive droite de la Garonne et défendant à l'origine l'accès occidental de la ville, il marque toujours notablement la topographie urbaine en dépit de son démantèlement partiel au XVII^{e} siècle. Le nom qui lui est donné : « château des Quatre Sos » ou des « Quat'Sos » est attesté dès le XVI^{e} siècle. Il fait référence aux quatre tours de dimensions comparables censées avoir flanqué à l'origine les angles du quadrilatère formant la place-forte. Aucun plan antérieur au démantèlement moderne du château qui le priva de ses fronts nord et ouest, et donc de sa quatrième tour attestée dans les textes, ne permet de confirmer cette disposition. Les espaces touchés par le démantèlement, transformés en parc d'agrément et chemin d'accès à la résidence moderne ont été pratiquement épargnés par les constructions. Ils se prêtaient donc à une intervention archéologique programmée destinée à résoudre plusieurs inconnues : quel était le plan du château avant sa destruction partielle ? Comment s'articulait-il avec l'enceinte de la ville ? Avait-il succédé à une occupation antérieure ? Ces questions directement inscrites dans les problématiques d'un projet en cours soutenu par la région Nouvelle Aquitaine à un moment où des travaux de restauration étaient projetés au château ont justifié la réalisation de l'opération 2022.



LA RÉOLE, Château des Quatre Sos, 7 place Albert Rigoulet - Report des données des prospections géophysiques sur fond de cadastre napoléonien et actuel (DAO Sylvie Faravel, Clément Coutelier, Vivien Mathé).

La méthode choisie à titre de test a été la réalisation par Vivien Mathé (Université de La Rochelle UMR 7266 LIENSs) d'une prospection électrique d'une partie des espaces ouverts et accessibles du château. Compte-tenu de la nature des vestiges recherches (murs de pierre de dimensions imposantes), c'est la méthode de prospection électrique par mesure de résistivité qui a été choisie. Elle a été mise en œuvre sur deux jours selon deux protocoles complémentaires : des « cartes horizontales » sur les zones 1 et 2 réalisées dans le parc et deux « coupes verticales » implantée dans la cour du château. La zone 1 qui correspond à la fois à la zone de raccordement du château et de l'enceinte urbaine et de l'emplacement envisagé par Léo Drouyn au XIX^{e} siècle pour une éventuelle motte primitive n'a laissé apparaître que des anomalies liées aux aménagements du parc au XIX^{e} siècle. En revanche, la présence de puissantes maçonneries, dont les restes ténus sont encore visibles côté rue dans le mur de terrasse limitant la propriété, a été repérée en secteur 2, en particulier à l'emplacement présumé de l'angle nord-est du château. Il pourrait s'agir des vestiges du dispositif d'entrée. Les traces des courtines nord et est du château n'ont en revanche pas été repérées, même dans les coupes réalisées dans la cour. Ces premiers résultats sont encourageants. Les nombreuses questions en suspens invitent à poursuivre les investigations à l'avenir.

Faravel Sylvie

Bas Moyen Âge
Époque moderne

SADIRAC
Domaine de Lorient

Le diagnostic fait suite au projet de construction du lotissement « Les portes de Lorient ».

Depuis près de 20 ans, les campagnes de recherche sur le territoire communal remettent au jour le passé artisanal de Sadirac. Les vestiges de production potière et tuilière sont présents dès le XIII^{e} siècle sur de très nombreux lieux-dits (Tioulet, Les Faures, Farizeau, Laurent-Videau, Pelisse, Le petit Verdus, Siron, ou encore Sableyre) et les opérations archéologiques toutes proches à Tioulet à l'est de l'emprise du diagnostic révèlent par exemple des activités d'extraction et de cuisson.

La présence d'un quartier artisanal dans ce secteur sadiracais n'a pas été observée dans les dix tranchées du diagnostic. Les rares structures (fosses et fossés) ainsi que de possibles remblais au nord de l'emprise ont révélé de la céramique des XIII^{e} et XVI^{e} siècles, ce qui concorde avec la datation des vestiges retrouvés dans les environs. Un fossé plus imposant suit le pendage du terrain et pourrait s'apparenter à un système de drainage ou à un parcellaire plus récent des XVII^{e}-XVIII^{e} siècles.

Tregret Mathieu

Âge du Bronze final,
Époque contemporaine

SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC
Le parc Saint-Aubin

Premier Âge du Fer,

Un diagnostic archéologique a été prescrit au nord du centre-ville dans le cadre d'un projet de lotissement sur une parcelle boisée. Les objectifs scientifiques, conformément au cahier des charges annexé à l'arrêté de prescription, consistaient à déterminer la présence des différentes occupations humaines dans ce secteur peu documenté de Saint-Aubin-de-médoc.

En effet, si des occupations humaines s'étalant du Néolithique récent à l'Époque contemporaine sont attestées à Saint-Aubin-de-Médoc, aucune d'entre elles n'est recensée à proximité du site.

L'emprise de 49 560 m² a ainsi fait l'objet de soixante-trois tranchées, réparties de manière régulière sur le terrain, correspondant à une surface ouverte de 9,25 % de la surface prescrite. Quelques tranchées ont par ailleurs fait l'objet d'extensions afin d'observer l'étendue des vestiges.

A l'issue de l'opération, deux occupations distinctes ont pu être mises en évidence au nord-est de l'emprise. Il s'agit, d'une part, d'une occupation protohistorique dont la chronologie est centrée sur le Premier Âge du fer et, d'autre part, d'une occupation à l'Époque contemporaine. Par ailleurs, les tranchées effectuées au sud et à l'ouest de l'emprise se sont révélées strictement négatives.

L'occupation de l'âge du Premier Âge du fer se concentre au nord-est de l'emprise, essentiellement dans les tranchées TR48 et TR65.

Elle se caractérise par la présence de fosses et de trous de poteau ayant livré du mobilier céramique. Quelques ensembles de trous de poteau permettent la restitution de bâtiment, dont le plan et l'extension se rapportent à ceux des bâtiments de stockage de type grenier surélevé. Par ailleurs, un ensemble de fosses et de trous de poteau pourrait témoigner de la présence d'un dispositif d'accès.

L'occupation contemporaine est faiblement marquée sur ce terrain et se concentre en partie nord de l'emprise. Elle rassemble des témoins de l'exploitation du milieu avec la présence de grandes fosses d'extraction et de quelques tronçons de fossés. Quelques pots à résine trouvés lors du dessouchage peuvent également être mis en relation avec l'exploitation forestière de la parcelle.

Alcantara Aurélien

Moyen Âge,
Epoque contemporaine

SAINT-ÉMILION
Place Bouqueyre

Une opération de diagnostic de trois jours a été réalisée à Saint-Emilion en préalable à un projet de construction d'une maison médicale.

L'emprise est contigüe à la place Bouqueyre, qui se situe à l'emplacement de la porte du même nom, aujourd'hui disparue et qui constituait l'accès à la ville basse. Celle-ci, en opposition à la ville haute est située au creux du talweg. Les éléments défensifs de ce point faible de la défense de la ville ont disparu, mais quelques tronçons des remparts sont encore conservés. Le fossé a lui été comblé à la fin du XIX^{e} siècle.

L'emprise concernée s'étendait sur deux parcelles dont le différentiel d'altitude s'établissait autour de 7,60 m environ. La plus élevée (parcelle 171) a fait l'objet de trois sondages qui n'ont montré que des traces d'exploitation du calcaire et un remblai récent qui les recouvrait. Trois autres sondages ont été conduits dans la parcelle 170. Sous des remblais récents est apparue la bordure méridionale du fossé de ville (cf. fig.). La puissance des remblais de comblement de ce fossé est supérieure à 3 m, profondeur au-delà de laquelle les limites de l'engin de terrassement ont été atteintes. Sur la contrescarpe est apparue une couche argileuse d'une épaisseur d'environ 0,6 m possiblement constitutive d'un talus élevé avec les matériaux issus du creusement du fossé. L'inversion



SAINT-ÉMILION, Place Bouqueyre
Vue en coupe de la bordure méridionale du fossé médiéval.

stratigraphique observée dans la coupe au-delà du fossé, comme la morphologie des sédiments ne permet pas d'y voir autre chose qu'une intervention anthropique. Bien que la vision n'ait pu porter que sur une petite partie de cet aménagement, il constitue toutefois un élément digne d'intérêt.

Ducournau Bertrand

SAINT-ÈMILION
La Madeleine

La campagne de fouille 2022, menée sur le plateau de la Madeleine, constitue la dernière d'un programme de recherche débuté en 2012. Les investigations ont exclusivement porté sur l'espace funéraire permettant la mise au jour de quatorze nouvelles sépultures, élevant le nombre total de tombes recensées sur le site à 284.

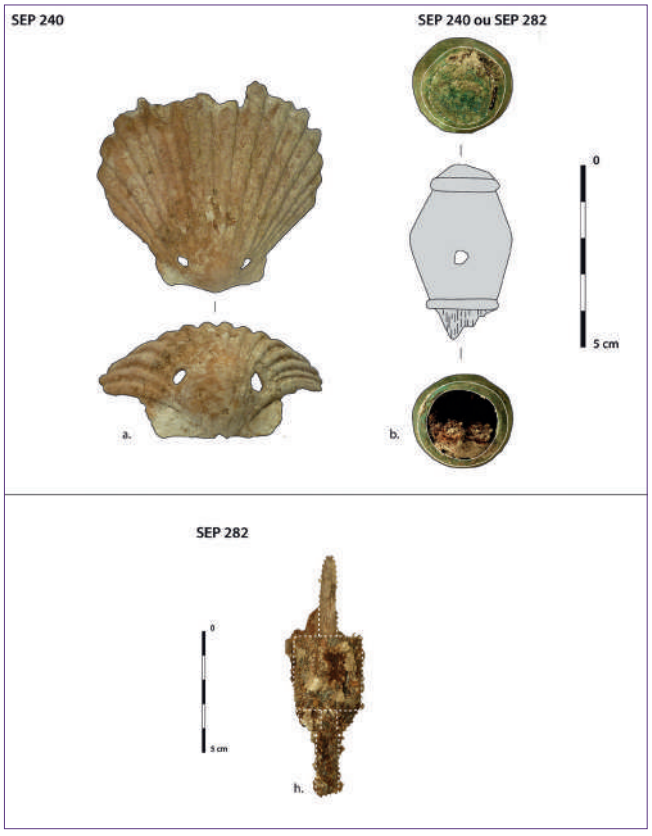
Dix-sept sépultures ont été fouillées et prélevées, dont sept découvertes lors des campagnes précédentes. Les sépultures mises au jour dans la zone 6 ont toute été fouillées confirmant les observations entrevues l'année précédente. La fouille du pourrissoir SEP 126 et de l'ossuaire 98 dans la zone 4 a pu être menée à son terme. Vingt et un décapages ont été conduits pour la sépulture 126 et 8 pour la sépulture 98. L'étude du pourrissoir 126 a été engagée en novembre-décembre 2023 dans le cadre d'un détachement CNRS. Elle a notamment permis d'écarter le recrutement spécifique. L'analyse quantitative a ainsi mis en évidence le dépôt de 22 individus de tout âge et des deux sexes.

Au cours de cette dernière campagne, nous avons pu identifier la présence d'un pèlerin dit de Saint-Jacques grâce au mobilier retrouvé dans la tombe 240-282 située dans la zone 4. Ce mobilier se trouve en position secondaire en raison de la présence d'un ossuaire dont la manipulation des ossements a sans aucun doute modifié l'emplacement originel des artefacts. On dénombre une coquille percée de deux trous, pecten maximus, provenant de la côte Atlantique, les fragments d'une ampoule en verre, deux objets métalliques et un pot en terre complet. Pour les objets métalliques, le premier est positionné le long du pied droit de l'individu de la tombe 282 et correspond à une pointe de bâton ferré tandis que le second, de forme bitronconique, s'apparente à un cabochon moulé (cf. fig. 1). L'étude effectuée sur le pot a permis de constater que sa morphologie correspond à certaines productions attestées sur des sites de consommation charentais autour des XI^{e}-XII^{e} siècles (cf. fig. 2).

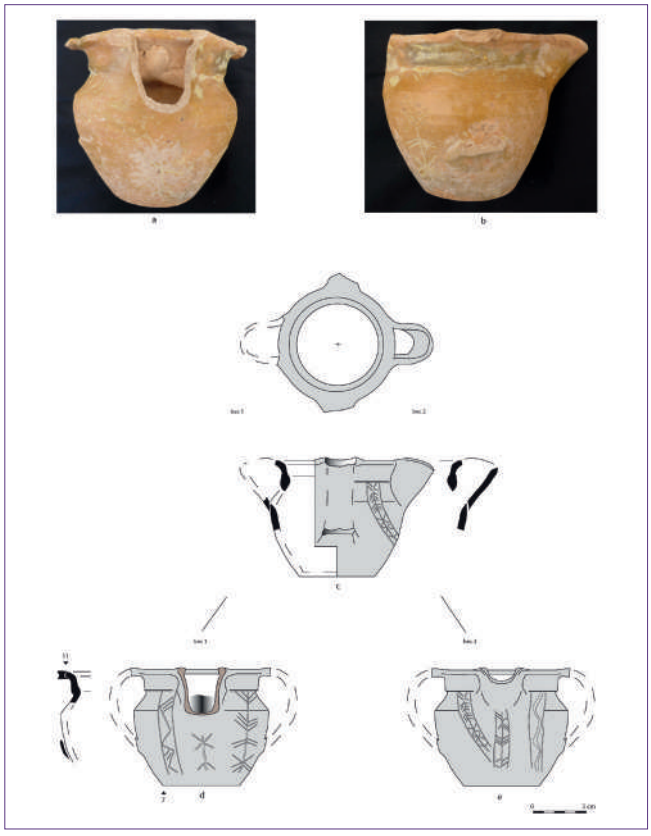
Lors de cette dernière campagne quatre nouvelles datations radiocarbones ont été effectuées permettant de compléter le panel des datations précédemment obtenues et d'affiner la chronologie du site allant du dernier quart du XI^{e} siècle jusqu'au XVII^{e} siècle.

Si les investigations menées sur le terrain sont à présent terminées, des études complémentaires doivent être encore menées avant de proposer une publication monographique.

Sauvaitre Natacha



SAINT-ÉMILION, La Madeleine - Coquille et mobiliers métalliques trouvés dans les tombes 240 et 282. Clichés, relevé et DAO de F. Larre, Hadès 2023.



SAINT-ÉMILION, La Madeleine - Vase à deux anses et deux becs mis au jour dans la SEP 240/282. Clichés, relevé et DAO de Y. Rouzo-Lenoir, Hadès 2023.

SAINT-ÉMILION
Les sanctuaires souterrains de Saint-Émilion

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche

Régaldo Pierre

Protohistoire, Moyen Âge, Antiquité, Époques moderne et contemporaine

SAINT-LOUBÈS
Groupe scolaire de Modery

L'intervention a eu lieu préalablement à la construction d'un groupe scolaire sur 96 036 m². Soixante-six tranchées ont été effectuées sur les 50 651 m2 accessibles ce qui correspond à une surface ouverte de 3 929,37 m², soit 10,57 %. Si l'on rapporte ce pourcentage à la surface du projet, il chute à 4,10 % car le parc et l'environnement des bâtiments, dont un manoir, n'ont pas été sondés.

L'opération a été confrontée à des stratigraphies très variées au sein d'un même secteur et parfois d'une même tranchée ce qui n'a pas facilité la lecture des vestiges. Elle a toutefois montré le fort potentiel du lieu en termes de connaissances archéologiques pour le Moyen Âge en Aquitaine avec une fourchette de fréquentation du site sans doute ininterrompue entre les XI^{e}-XIII^{e} siècles et le début du XX^{e} siècle, la période la mieux représentée se situant entre la fin du XIII^{e} siècle et le XV^{e} siècle.

Du mobilier épars, de nombreuses structures excavées, ou maçonnées et récupérées (un bâtiment et une tour), des sépultures (?) et le fossé d'une motte castrale ont été découverts. La présence sur un même site, de cette dernière et de la tour est remarquable d'autant plus qu'elles se situent de part et d'autre du ru traversant l'occupation du sud vers le nord.

Parmi le mobilier conservé dans le fossé de la motte ont été découverts des fragments de trompe d'appel, l'échantillon d'un récipient en pierre et des artéfacts en bois (une fiche (?) et une planchette). Le site a été implanté dans une zone marécageuse, à la confluence de deux ruisseaux. L'étude géomorphologie a montré que l'implantation de la motte a eu un impact significatif sur le paysage local et plus particulièrement sur sa topographie.

Le site par ailleurs, a été fréquenté de l'Âge du Bronze jusqu'à nos jours.

Moreau Nathalie

Bas Moyen Âge

SAINT-MACAIRE
La maison « Baritault »

La maison « Baritault » a bénéficié en 2022 d'une autorisation de prospection thématique destinée à permettre la réalisation d'une étude du bâti dans le cadre d'un master recherche consacré aux maisons médiévales de Saint-Macaire. Préparées à l'Université Bordeaux Montaigne sous la direction de Sylvie Faravel (Ausonius - UMR 5607), ces recherches se sont inscrites dans le cadre du projet LaMaR financé par la région Nouvelle-Aquitaine. Saint-Macaire est une petite ville d'origine monastique, implantée en rive droite de la Garonne aux limites orientales de l'ancien diocèse de Bordeaux.

Distinguée parmi un corpus riche de plus de 160 maisons d'origine médiévale, la maison « Baritault » est une maison-tour au potentiel archéologique remarquable, malgré un état de dégradation avancé. L'étude des secteurs accessibles, complétée par une étude documentaire, a permis la révision des interprétations anciennes.

La maison appartient aujourd'hui majoritairement à la commune de Saint-Macaire qui a sollicité cette étude dans la perspective de sa réhabilitation. Elle est classée dans la catégorie du « bâti remarquable » de l'AVAP du centre ancien dont le règlement avait prévu la nécessité d'une étude archéologique en amont de tout projet.

L'une des caractéristiques majeures de la maison-tour est son intégration dans l'angle nord-est de la première enceinte de la ville, contrôlant ainsi l'une de ses portes (la porte Yquem aujourd'hui disparue) qui s'appuyait contre sa façade sud au débouché de la rue Yquem. La tour, intégrée dans l'angle de l'enceinte, participait de la défense de la ville tandis que sa façade méridionale

marquait assurément le statut social de l'habitant, percée au bel-étage de deux baies à remplage polylobé.

La tour avait pour autres murs d'enveloppe deux refends appuyés et chaînés à la muraille. Son troisième étage était éclairé par deux baies à coussiège dont les couvrements ont disparu suite à l'arasement de la tour à l'époque moderne. Au-dessus de ce quatrième niveau devait se dresser un parapet. Un escalier construit dans l'épaisseur de la muraille, au même niveau que le chemin de ronde conservé, devait y conduire.

Un escalier monumental a marqué une phase de redistribution des espaces de la maison à la Renaissance, allant de pair avec la fusion de deux à trois parcelles en lanière originelles impliquant le remembrement de plusieurs unités d'habitation médiévales. Ce phénomène d'extension spatiale de la cellule domestique, à l'orée de la période moderne, s'observe dans toute la ville : la maison forte médiévale est devenue un hôtel particulier.

Cette demeure est en définitive le fruit d'un programme élitaire et défensif : celui d'une tour urbaine associée à un logis éminent sur la rue. Il se différencie par là-même des maisons marchandes peuplant la majorité du bourg ancien à la même période.

Cette étude doit se poursuivre en 2023 par l'analyse dendrochronologique d'un plancher Renaissance de la maison.

Jacquemin Marie

Moyen Âge, et Époque contemporaine — *Époque moderne*

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
Route de Saint-Aubin Station mairie

Après un diagnostic positif réalisé à l'automne 2021 par C. Ballon, qui avait livré des sépultures médiévales en coffrage en pierres et des cercueils modernes en bois, et en préalable aux travaux d'aménagement du Bus express entre Saint-Médard-en-Jalles et le centre-ville de Bordeaux, une fouille d'archéologie préventive a été prescrite par le Service régional d'archéologie.

Situé au pied de l'église paroissiale datée du XI^e^ siècle, le site a livré un important espace funéraire et quelques fosses de type silo ou trou de poteau. Les sépultures, au nombre de 734, ont pu être datées entre le VIII^e^ et le XIX^e^ siècle, les fosses appartiendraient plutôt au premier Moyen Âge. Si des sarcophages attribués aux VIe-VIIe siècle par typologie avaient été découverts lors d'une fouille à quelques dizaines de mètres dans les années 90 (sans qu'il n'y ait toutefois de datation radiocarbone), la période datée entre le VIIIe et le XI^e^ siècle était auparavant inconnue dans le secteur.

Cette datation, réalisée par typochronologie pour les inhumations et par stratigraphie pour les fosses, demandera à être vérifiée par une datation absolue et par la céramique. Les architectures funéraires observées pour cette période sont des contenants en bois de type coffrages avec calages de pierres ou contenants monoxyles.

Pour le second Moyen Âge, il s'agit de coffrages en pierres ou de sarcophages mérovingiens réutilisés. Enfin, pour les périodes moderne et contemporaine, le cercueil cloué est largement majoritaire ; les défunts sont alors parfois accompagnés de mobilier (perles de chapelet, bijoux). Quelle que soit la période, tous les âges et les deux sexes sont représentés. L'étude est encore en cours, elle apportera un nouvel exemple d'ensemble funéraire médiéval et moderne rural autour de Bordeaux, enrichissant ainsi le corpus déjà existant.

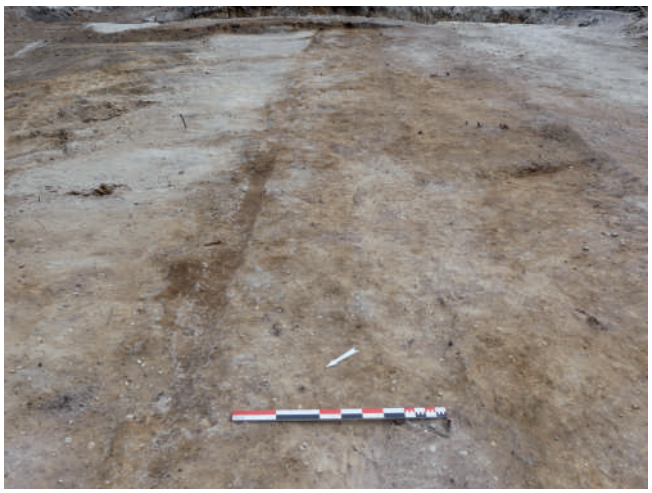
Réveillas Hélène

Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne

SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET
Guillot Nord et Guillot Sud

La fouille archéologique préventive du lieu-dit Guillot Nord et Guillot Sud à Saint-Michel-de-Rieufret, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Bordeaux, intervient en amont de l'extension d'une carrière. Elle a permis de mettre au jour un tronçon de voirie datant vraisemblablement de l'Antiquité.

La voie se devine encore dans le paysage actuel par la conservation d'un léger bombement sur certains tronçons et certains passages sont appelés « chemin romain » ou « chemin gallien ». Plusieurs sondages ont été réalisés sur une longueur d'emprise de près de 250 m. Cependant, la mise en sylviculture de la parcelle au XIX^e^ siècle a fortement perturbé les vestiges sous-jacents. Nous avons tout de même pu mettre en évidence plusieurs niveaux de circulation. Le premier est aménagé directement sur un paléosol sableux. Cette première bande de roulement présente une largeur comprise entre 1,40 et 2,50 m. Il s'agit d'une portion de sable fortement



SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET - Guillot Nord et Guillot Sud - Ornières conservées sur le tronçon A. Cliché J. Gasc © Éveha 2022.



SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET - Guillot Nord et Guillot Sud - Vue générale des différents niveaux de circulation en écorché sur le palier 3. Cliché É. Roques © Éveha 2022.

compacté sur environ 2 cm d'épaisseur, sans apport de matériaux. Deux ornières parallèles sont visibles sur ce niveau (cf. fig. 1). Elles ont un entre-axe d'environ 1,40 m. Par la suite, un apport de grave est nettement visible sur le côté nord-est. Cette marche de grave est utilisée pour maintenir les ajouts successifs de bandes de roulement postérieures.

Au maximum, ce sont quatre niveaux de circulation distincts qui ont été mis au jour (cf. fig. 2). Il s'agit de recharges de graves extrêmement compactées, extraites à proximité immédiate de la voie. Cette extraction a permis de creuser de part et d'autre de la voie les fossés bordiers. Ces différentes recharges s'élargissent progressivement jusqu'à atteindre une largeur de 4,30 m. Leur épaisseur varie de 5 à 40 cm, donnant ainsi un aspect bombé à la voie. Ces niveaux de circulation postérieurs ne présentent aucune ornière.

Ce tronçon de voirie est supposé se trouver sur l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, notamment entre la mutatio Stomatas (Saint-Médard-d'Eyrans) et la mutatio Sirione (Cérons). La fouille n'a pas permis d'apporter d'éléments de datation. En effet, l'opération s'est avérée complètement stérile en mobilier ou en charbon, que ce soit sur la voie ou dans le comblement des fossés. Une datation par OSL a été effectuée sur le niveau de sable du premier niveau de circulation. Cette analyse n'a pas apporté d'élément probant quant à la datation du recouvrement de ce niveau sédimentaire.

Roques Emilie

Protohistoire, Bas Empire ou Haut Moyen Âge,

Bas Moyen Âge, Époques moderne et contemporaine

SAINT-QUENTIN-DE-BARON
Projet immobilier secteur de Pionney

Le diagnostic archéologique du lotissement Le Domaine de Pionney I et II est situé à 250 m au nord-est de l'église paroissiale de Saint-Quentin-de-Baron, ainsi qu'en bordure sud d'un des axes routiers majeurs de l'Entre-deux-Mers reliant Bordeaux et Bergerac (RD 936). Plusieurs gisements du Paléolithique supérieur sont présents dans l'environnement proche de l'emprise de ce diagnostic (abri Lespaux, site de Moulin Neuf, grotte de Jaurias). Des traces d'occupation antique sont également attestées dans la commune, qui recèle par ailleurs d'importants témoignages médiévaux (église fortifiée du XII^{e} siècle, château de Bisqueytan avec chapelle et dépendances).

Les terrains du Pionney sont topographiquement marqués par la présence de versants et d'un fond de vallon sec au centre duquel s'installent les bâtiments actuels. Le substratum en calcaire à astéries oligocène est subaffleurant sur une grande partie de l'emprise de 31 265 m². Les 21 tranchées de sondage creusées cumulent une surface de 1919,48 m², équivalente à 6,14 % de la surface prescrite. Les résultats se résument en deux catégories de témoignages relatifs à des occupations humaines passées sur ces terrains.

Des ramassages ponctuels de silex taillés et de tessons de céramique de facture protohistorique constituent des indices de fréquentations alentours aux périodes anciennes. Ils sont cependant fortement remobilisés au sein des colluvions agricoles. À ces échantillons mobiliers s'ajoutent des restes de céramique et de terre cuite architecturale, parfois isolés et datant de l'Antiquité tardive/début du Haut Moyen-Âge jusqu'à l'Époque moderne.

Les vestiges structurels sont attribuables à des périodes récentes allant du Bas Moyen Âge à l'Époque contemporaine. Quelques fosses éparses et relativement arasées sont présentes. L'une d'elle est datée du XIVe siècle et trois sont des reliquats quadrangulaires de plantations d'arbres d'Époque contemporaine. Une tranchée située en limite d'emprise, dans la partie nord-est, concentre à elle seule la majorité des découvertes. Elle contient des niveaux de démolitions d'un hypothétique bâti agraire en très mauvais état de conservation, dont un fossé dépotoir riche en mobilier céramique du bas Moyen Âge. Elle a également livré des traces d'exploitation ponctuelles du substrat calcaire sous la forme de tranchées et d'une fosse d'extraction, au sein d'une large cuvette encore perceptible dans la topographie actuelle. S'en suit une phase de remblaiement massif de la cuvette à l'Époque moderne, à laquelle se superpose un chemin enfoui desservant le domaine de Pionney parallèlement à la grande route. Cet axe viaire figure sur les documents cartographiques de la fin du XVIIIe siècle, du XIXe siècle et est encore cadastré aujourd'hui.

Ces traces d'aménagements sont chronologiquement en relation avec l'ancienneté et l'histoire de l'ancien domaine d'exploitation agricole installé à la périphérie du bourg médiéval. Si le chemin se poursuit certainement comme indiqué sur le foncier, les tranchées voisines à l'est témoignent néanmoins que les autres vestiges ne s'étendent pas dans cette direction.

Duphil Vincent

Époque contemporaine

LA TESTE-DE-BUCH
7bis rue Charlevoix de Villers

Le projet de construction d'un cabinet de radiologie a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique.

La prescription porte sur une superficie de 1060 m². Quatre sondages ont été creusés. La parcelle diagnostiquée se trouve sur la frange nord de l'agglomération médiévale.

A l'ouest, se trouve le ruisseau de Menan. Un diagnostic mené en 2015 par l'Inrap sur les parcelles contiguës à celles concernées par le présent aménagement avait livré des vestiges datés entre le Premier Âge du Fer et la période contemporaine.

L'absence de mobilier ne nous permet pas de dire si les deux trous de poteau mis au jour dans la tranchée Tr1 peuvent être rattachés aux deux incinérations mises au jour au 9 de la rue Charlevoix de Villers.

L'absence d'indice d'époque médiévale n'apporte pas non plus d'information supplémentaire sur la limite nord de la ville médiévale.

Silhouette Hélène

Diachronique

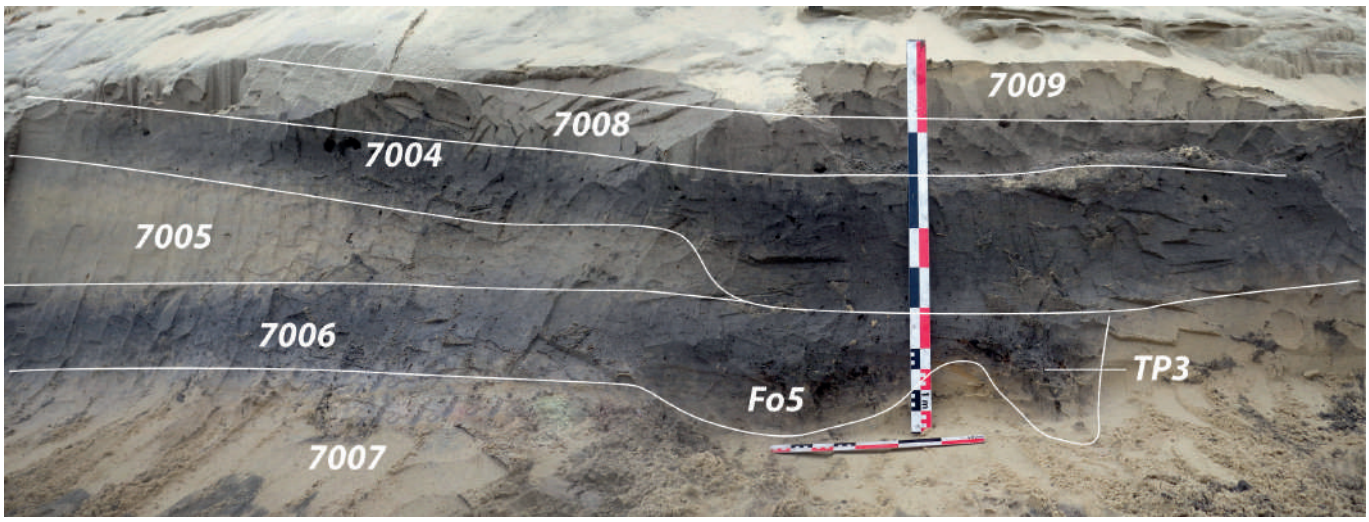
LA TESTE-DE-BUCH
Dune du Pilat

Cette nouvelle phase de prospection réalisée sur la plus haute dune d'Europe a permis de compléter les données de trois sites situés dans la partie nord de la dune. Il s'agit du site Pr7 daté de la fin de l'Âge du Bronze et du site Pr12 attribué au Premier Âge du Fer, tous les deux positionnés sur le paléosol II, ainsi que du site S12 situé sur le paléosol III dont la chronologie évolue entre le milieu du XVIIe siècle et le début du siècle suivant.

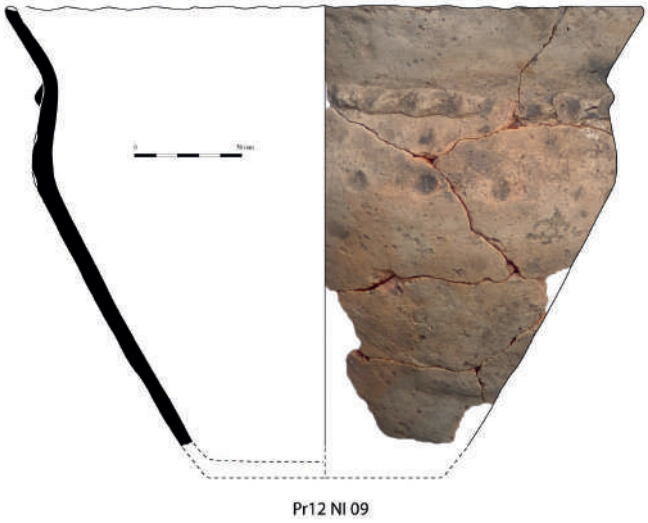
▪ *Site Pr7*

La stratigraphie observée (cf. fig. 1) montre une première strate d'occupation de sable gris (US 7006) d'environ 0,20 m d'épaisseur. Elle vient combler une excavation aménagée dans le substrat dunaire 7007. Le trou de poteau (TP3) délimite parfaitement la strate 7006 dans sa partie sud/est et marque sans doute la bordure d'une unité d'habitation, il est associé à une fosse charbonneuse et peu profonde (Fo5). Cet horizon livre un peu de mobilier céramique.

Le site est ensuite temporairement abandonné, il est partiellement recouvert par une couche de sable clair (US 7005) sans doute d'origine éolienne. Les différents relevés montrent une strate d'une épaisseur très variable. Dans sa partie la plus importante, elle a une puissance de 0,90 m, puis en allant vers le sud/est, elle diminue progressivement pour disparaitre totalement. Cette formation s'apparente à l'extrémité d'un épandage sableux éolien ce qui montrerait que cette occupation protohistorique se serait implantée immédiatement à l'arrière du cordon dunaire littoral.



LA TESTE-DE-BUCH - Dune du Pilat - Dune du Pilat, Paléosol II, stratigraphie du site Pr7 (cliché Philippe Jacques).



LA TESTE-DE-BUCH, Dune du Pilat - Paléosol II, reconstitution du récipient du site Pr12 (DAO Philippe Jacques).

La deuxième phase d'occupation est matérialisée par les strates 7004 et 7008 plus riches en mobilier céramique. La couche 7004, de couleur gris foncé, a une épaisseur moyenne de 0,20 m, elle semble venir combler une dépression (naturelle ou anthropique ?) formée par la fin de l'épandage 7005 pour atteindre une puissance de 0,35/0,40 m. Elle est surmontée par 7008 de couleur gris clair, possédant une épaisseur de 0,15/0,20 m.

Ces observations confirment celles réalisées les années précédentes.

▪ *Site Pr12*

Depuis la découverte en décembre 2013 d'une sépulture à incinération de la fin du Premier Âge du Fer, ce secteur n'avait révélé jusqu'en 2022 que des artéfacts épars, à part en 2021 les restes d'un petit gobelet à pied annulaire mais malheureusement découvert fragmenté et hors stratigraphie.

C'est donc la seconde fois que des vestiges organisés sont mis au jour dans ce secteur. Il s'agit d'une concentration de tessons, sur une surface de 1 m², appartenant à un grand vase de stockage (cf. fig. 2). La présence d'une fosse n'a pas été clairement mise en évidence l'ensemble des fragments étant positionnés sur une épaisseur de 0,15 m.

▪ *Site S12*

Ce site est suivi depuis sa découverte en 2004, il est soumis à une dégradation régulière du fait de l'érosion éolienne et du piétinement touristique intensif de par sa situation sur l'axe reliant le parking de la dune à la plage de la Corniche. Il s'agit d'un habitat forestier comportant une zone d'activité artisanale en liaison avec les milieux forestiers et maritimes.

Depuis 2020, le suivi se concentre plus particulièrement sur un amas coquillier (St4) en liaison avec une plaque foyer (St5). Cet ensemble pourrait caractériser une petite activité artisanale basée sur le commerce des mollusques décoquillés.

La stratigraphie observée au cœur de la structure montre que la plaque foyère de St5 (12150) vient recouvrir une couche de coquillages marins (US 12154) qui appartient à la bordure de l'amas coquillier. Dessous se trouvent deux strates (US 12155 et 12156) contenant de petits fragments de coquillages. Le foyer a donc été implanté en cours de formation de l'amas coquillier, sans doute a-t-il été utilisé pour faciliter l'ouverture des coquillages et/ou pour les faire cuire afin d'améliorer leur conservation dans le but de les transporter. (cf. fig. 3).

▪ *Conclusion :*

Le site de la dune du Pilat recèle des vestiges allant de la fin de la Préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine. Ce monument naturel est un livre ouvert sur au moins 5000 ans d'histoire du Pays de Buch.

Actuellement, une vingtaine de sites archéologiques nécessite une surveillance accrue, menacée à la fois par l'érosion du trait de côte et les activités touristiques. Les différentes prospections menées à la fois sur la dune



LA TESTE-DE-BUCH - Dune du Pilat - Dune du Pilat, Paléosol III, stratigraphie du site S12 (cliché Philippe Jacques).

du Pilat et le reste du littoral (prospection DRASSM) permettent d'assurer un suivi sanitaire des différentes zones archéologiques. Elles débouchent régulièrement sur des fouilles plus approfondies (2014, 2018 et 2021). Mais avec l'accélération des phénomènes climatiques violents, le rythme des fouilles risque de s'accélérer dans les prochaines années.

Jacques Philippe

LA TESTE-DU-BUCH
2 Hôtel de Police

Le projet de construction d'un hôtel de police est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat. La commune est située au sud-ouest du bassin d'Arcachon. La parcelle est localisée au nord-ouest de la commune, en arrière du cordon dunaire.

Sur l'emprise accessible de 2806 m², cinq tranchées ont été réalisées représentant 229,45 m² (8,2 % de la surface.)

L'opération de diagnostic a permis de mettre au jour dix structures fossoyées, trous de piquet ou de plantations dont certaines ont pu être rattachées à l'époque contemporaine.

L'absence de trace d'occupation antérieure au XX^{e} siècle vient conforter les observations déjà faites au nord de la parcelle (3 rue Baou).

Ce secteur de la commune actuelle apparait donc à l'extérieur du cœur urbain médiéval et moderne et ce jusqu'au XIX^{e} siècle, le cadastre napoléonien indiquant un espace réservé aux activités agricoles.

Pons-Métois Anne

Époque contemporaine

LA TESTE-DE-BUCH
15 avenue de Verdun

Le projet de construction d'un ensemble de logements sur quatre niveaux a entrainé la prescription d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 4150 m².

Quatre sondages ont été creusés sur deux parcelles,

les deux autres parcelles étant occupées par des maisons encore habitées. l'emprise diagnostiquée se trouve sur la frange nord de l'agglomération médiévale. A l'est, se trouve le ruisseau de Menan.

Aucune structure fossoyée n'a été mise au jour au cours de ce diagnostic. Les seuls éléments récoltés proviennent d'une couche de remblai contemporaine.

Nous nous trouvons bien à l'extérieur de l'agglomération médiévale, dans une zone qui n'aurait jamais été urbanisée avant le XX^{e} siècle.

Silhouette Hélène

Moyen Âge, et Époque contemporaine — *Époque moderne*

VERTHEUIL
Ancienne abbaye Saint-Pierre de Vertheuil

L'opération archéologique fait suite au projet de création d'un pôle universitaire dédié aux métiers du vin et de la vigne. Le programme de restauration de l'ancienne abbaye Saint-Pierre de Vertheuil, notamment du logis abbatial et la construction d'un bâtiment d'accueil accolé à son angle nord-ouest, ont conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic sur une surface de 3030 m².

L'abbaye, fondée au XI^{e} siècle par Guillaume VIII d'Aquitaine, est occupée un temps par des Bénédictins puis par l'ordre des Chanoines Réguliers de saint Augustin (congrégation de Chancelade, Dordogne) et correspondait à une étape du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. L'abbaye fut plusieurs fois dévastée pendant la guerre de Cent Ans et les guerres de Religion puis reconstruite à partir de 1765. Il ne subsiste aujourd'hui que l'église, devenue paroissiale en 1753, et le logis qui abrite les vestiges de l'ancienne salle capitulaire et les deux escaliers du XVIII^{e} siècle avec leur rampe en fer forgé et plusieurs dépendances.

Les deux tranchées du diagnostic ont permis de redécouvrir l'aile septentrionale de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre de Vertheuil, à l'emplacement du réfectoire. Les vestiges se caractérisent essentiellement par des murs de pierres en calcaire et des sols en carreaux de Gironde et en dalles calcaires. Un âtre de cheminée et un seuil ont également été mis au jour. Le faible nombre de tessons de céramique se réfère à une occupation à partir du XVII^{e} siècle et jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle. La reconstruction de l'ancienne abbaye intervient dès 1765 et le sondage profond n'a pas permis d'établir avec certitude une occupation antérieure, les niveaux sous-jacents au sol 113 formant de nombreux remblais dont il est difficile d'établir une chronologie absolue.

La prospection par géoradar confirme les observations du diagnostic mécanique au niveau du réfectoire. L'axe des murs correspond bien à ceux des vestiges bâtis mis au jour et la signature d'un nombre important d'anomalies sur l'ensemble de l'emprise étudiée est présente. De potentielles maçonneries enfouies à une plus grande profondeur que celles de l'aile nord peuvent avoir compartimenté la cour intérieure, sans pour autant dessiner une galerie de cloître d'époque médiévale ou moderne. Le mur extérieur de clôture de cette cour ne reflète pas non plus un axe susceptible d'évoquer ce type d'édifice. Les empierrements situés sous les dalles de la galerie du logis abbatial sont probablement à rattacher à des sépultures avec dalles de couverture. Les réflecteurs sont également très marqués dans la cour septentrionale (maçonneries, empierrements, niveaux de sols, etc.). Plus au nord au niveau du parking actuel, le géoradar souligne l'existence des deux constructions. Le parc oriental ne fournit que des aménagements paysagers et la terrasse du logis ne cache pas de structures probantes. L'abbatiale semble renfermer des éléments d'ordre indéterminé.

Tregret Mathieu

Haut Moyen Âge

VILLENAVE-D'ORNON
Geneste - Une épave de bateau du Haut Moyen Âge

L'épave de Villenave-d'Ornon a été découverte en 2013 lors d'un diagnostic archéologique en bordure de la Garonne (Dunikowski 2014), six kilomètres en amont de Bordeaux. Une première phase de fouille en 2019 (Grimbert, 2022) avait dû être interrompue pour des raisons techniques (effondrement des parois de fouille) mais avait néanmoins permis de mettre en évidence les caractéristiques principales de cette épave.

En 2022, l'intérêt scientifique et patrimonial de ce vestige a conduit au montage d'une fouille exécutée



VILLENAVE-D'ORNON - Geneste - Vue générale de l'épave en cours de nettoyage (© P. Ernaux, Inrap).

par l'Etat. Durant cette phase (cf. fig.1), l'épave a pu être intégralement démontée et analysée. En revanche, l'objectif de conservation et, à terme, de présentation au public, initialement prévu dans le projet, n'a pu être mené à bien.

L'intervention de 2022 a confirmé l'état de conservation remarquable de l'épave qui mesure 11,20 m de long, pour une largeur de 5,90 m et une hauteur de 1,60 m. Une partie de l'arrière du bateau est cependant absente ainsi que l'étrave, portant sa restitution à près de 17 m de longueur (cf. fig.2).

L'ensemble des éléments structurels est désormais précisément documenté (quille, membrures, serres, bordages, vaigrage, carlingue, baux, etc.) ainsi que les assemblages entre les pièces, essentiellement par gournables avec la présence ponctuelle de clous pour renforcer certaines liaisons. Les bordages ont été intégralement démontés puis réassemblés) afin de visualiser l'aspect extérieur de l'embarcation.

L'analyse architecturale et navale témoigne d'une embarcation très robuste, adaptée au transport de marchandises. La présence d'une quille indique la possibilité de sortir du cadre de la Garonne et de faire du cabotage en zone côtière. Les datations radiocarbones se situent entre la seconde moitié du VIe et la première moitié du VIIe siècle, faisant de cette embarcation un témoignage majeur du Haut Moyen Âge pour l'ensemble du Bassin aquitain.

Le niveau de blocs calcaires sur lequel repose l'épave avait livré du mobilier antique en 2019. Ce niveau a été testé grâce à un sondage mécanique qui n'a cependant pas révélé la présence d'aménagements anciens (quai ? chenal bâti ?). La possibilité que l'estey du Lugan ait été aménagé durant l'Antiquité, en lien probable avec l'important domaine fluvial mis en évidence en 2016 et 2017 (Grimbert, 2022), reste donc ouverte.

A l'exception de quelques fragments de cordages et d'une cuillère en bouleau, peu de mobilier archéologique (céramique, faune) a été découvert dans l'épave.

La présence d'un archéodendrologue pendant toute la phase de 2022 a permis de mener différentes études (xylologie, tracéologie, dendrochronologie) dont les résultats viennent compléter les connaissances acquises au moment du démontage des pièces. Différentes analyses (bois, végétaux d'étanchéité et poix, palynologie, carpologie, métallographie des clous…) sont en cours et aideront peut-être à préciser l'utilisation, voire à déterminer l'origine géographique de ce bateau mérovingien. Le rendu du rapport final d'opération est prévu pour la fin 2024.

Grimbert Laurent et Guyon Marc

- Dunikowski Ch. Villenave-d'Ornon, phase 3, zone nord, Geneste Courréjean, Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap, 2014.



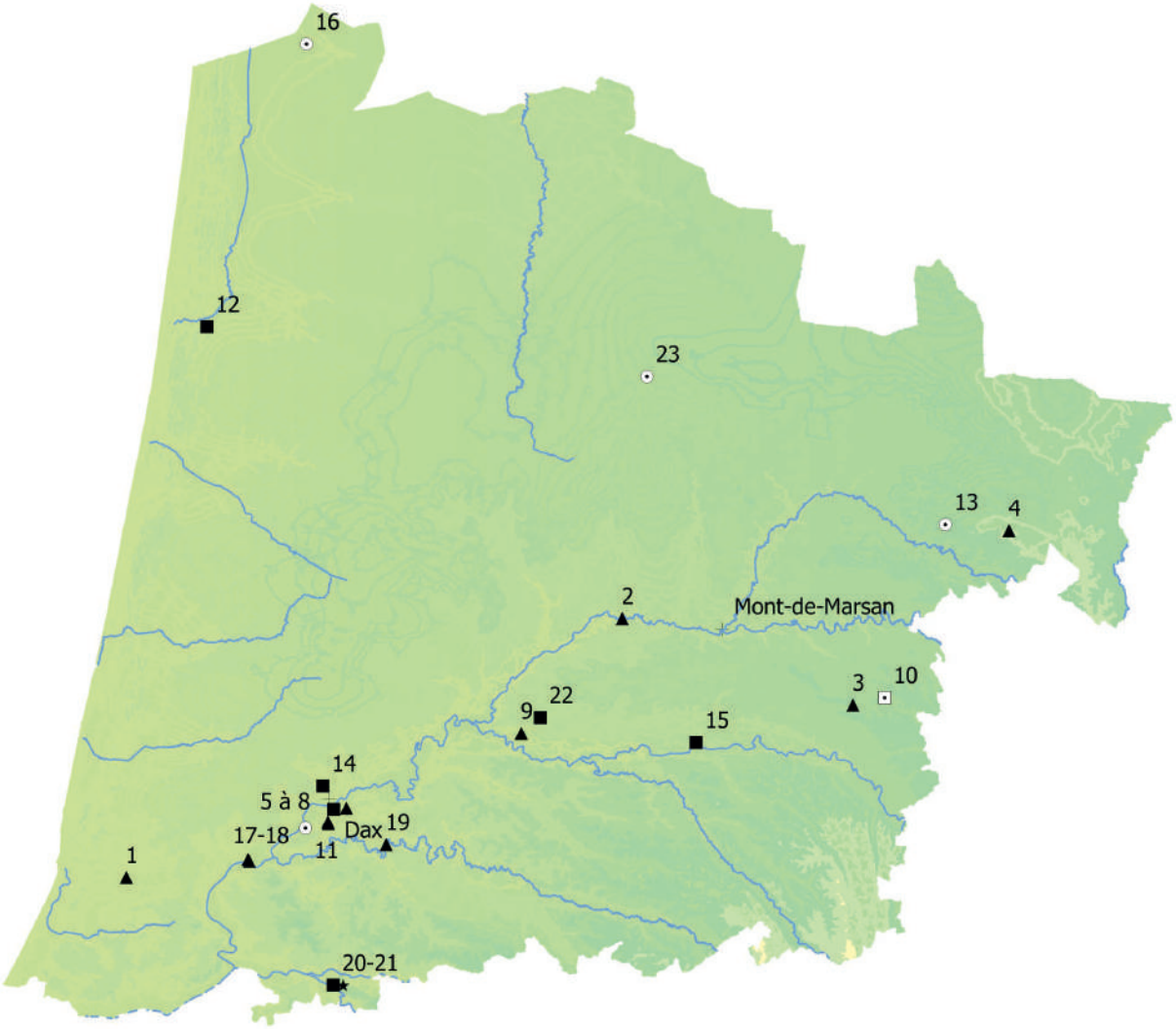
VILLENAVE-D'ORNON - Geneste - Orthophoto de l'épave en cours de démontage (© V. Pasquet, Inrap).

NOUVELLE-AQUITAINE
LANDES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2022



- ▲ diagnostics
- ■ fouilles préventives/suivis
- ⊡ fouilles programmées/sondages
- ⊙ prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR

0 10 20 km

N°						N°	P.
28438	BENESSE-MAREMNE	Loriot	ETRICH Christine	INRAP	OPD	1	304
28420	CAMPAGNE	Lacheyre	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	2	304
28430	CASTANDET	67 chemin Ticot	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	3	306
28406	CREON-D'ARMAGNAC	Place de l'église Saint-Barthélémy	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	4	307
28383	DAX	Petit Biaou	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	5	307
28425	DAX	Rue des Carmes	MARESTAING David	EP	FP	6	308
28354	DAX	3 Boulevard Saint-Pierre	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	7	308
28360	DAX	Route de Saubagnac	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	8	309
28353	GOUTS	2 route de Mugron	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	9	310
28282	HONTANX	Château d'Aon	SOULARD Laura	BEN	SD	10	310
28324	MEES	Le Seuil - Domaine fluvial	KERLORC'H Gilles	BEN	PRT	11	311
28333	MIMIZAN	18 Rue de l'abbaye	PESENTI Claire	EP	FP	12	312
28338	SAINT-JUSTIN	Arouille - Bialé	VIAUT Charles	SUP	PRT	13	314
28276	SAINT-PAUL-LES-DAX	Céros - Les Jardin de Lestrilles	DUMAS-LATTAQUE Pierre	EP	FP	14	315
28233	SAINT-SEVER	Matoch - Cabos	HERSANT Adélaïde	EP	FP	15	316
28401	SANGUINET	Lac	DIMEGLIO Anaïs	EP	PRT	16	317
28239	SAUBUSSE	Place Eugénie Desjobert - Eglise Saint-Jean-Baptiste	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	17	318
28433	SAUBUSSE	Route de Maremne	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	18	319
28421	SAUGNAC-ET-CAMBRAN	Lotissement Le Planté	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	19	319
28085	SORDE-L'ABBAYE	Abbaye des bénédictins Saint-Jean-Baptiste - cryptoportique	HOLLEMAERT Boris	EP	FP	20	321
28302	SORDE-L'ABBAYE	Place de l'abbaye	CALLEGARIN Laurent	SUP	PCR	21	323
28313	TARTAS	Nécropole de Labeillé	ROTTIER Stéphane	SUP	FP	22	323

Protohistoire, Antiquité

BÉNESSE-MAREMNE
Loriot

Cette intervention prescrite à l'occasion d'un projet d'aménagement d'un lotissent est située dans un bras fossile de l'Adour. Elle s'est révélée extrêmement positive et a permis de mettre au jour des structures archéologiques dans la quasi-totalité des sondages avec une concentration de vestiges dans trois locus répartis sur toute l'emprise de l'opération. Hormis des tronçons de fossés parcellaire relevant de la période moderne, les vestiges sont caractérisés essentiellement par des structures en creux (trous de poteau et fosses) associées à des concentrations de mobilier qui pourraient témoigner d'un probable habitat sur poteau en matériau périssable.

Son organisation demande à être précisée mais la dispersion des aménagements évoque une organisation d'unités assez lâche avec de possibles structures de combustion situées à proximité du noyau central. Les nombreux fossés découverts pourraient structurer l'espace en dessinant de possibles enclos qu'il reste à circonscrire. Le mobilier, homogène d'un indice à l'autre, confirme l'existence d'une seule phase d'occupation qui intervient entre la fin du Second Âge du Fer et les premières décennies de notre ère. Cette configuration et le mobilier associé, évoquent le faciès des fermes gauloises organisées en petites unités d'habitat dispersé et de bâtiments, peut-être tournés vers des activités agro-pastorales dont l'organisation et la fonction précises restent à comprendre.

Malgré ces incertitudes inhérentes à une opération de diagnostic, cette intervention alimente le corpus des installations humaines de la fin de l'Âge du Fer qui est encore assez méconnu dans le sud des Landes : les recherches antérieures ont fourni peu de données et ont essentiellement mis en évidence du mobilier dispersé comme à Saint-Geours-de-Maremne pour citer le gisement le plus proche du site ou à Tercis. Un seul site d'habitat caractérisé par la présence de bâtiments sur poteau associés à un enclos a été mis au jour à Aire-sur-l'Adour. Le gisement de l'Ambrot sur l'A65 peut également constituer un site de référence pour cette époque charnière. Plus récemment, l'opération sur la carrière de Lahontan, située à l'interfluve entre le Gave de Pau et le Gave d'Oloron, a révélé, entre autres une occupation de la fin du Second Âge du Fer, constituée de structures fossoyées (fosses, fossés, trous de poteau) et de niveaux d'occupation comparables aux vestiges découverts sur le site de Bénesse-Maremne.

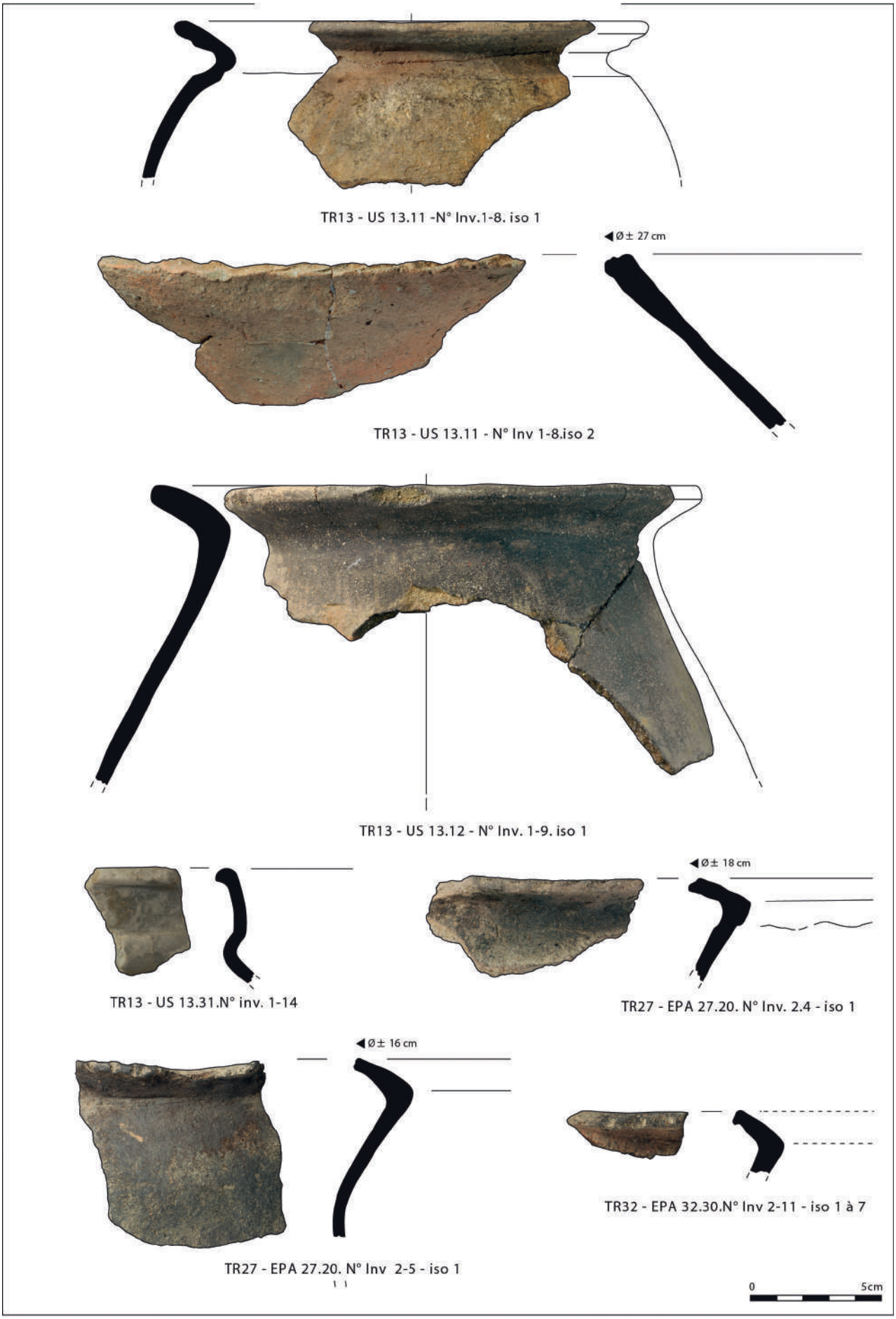
Etrich Christine

Diachronique

CAMPAGNE
Lacheyre

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet d'extension de carrière porté par la société CMGO. Ce projet est localisé sur la commune de Campagne, en bordure de la route départementale D365, dans un secteur où des occupations protohistoriques sont recensées par le SRA de Bordeaux. Cette intervention fait suite à trois diagnostics réalisés entre 2006 et 2013 qui avaient permis la découverte de vestiges datant de l'Âge du Bronze, de l'Antiquité et des périodes modernes/contemporaines.

L'emprise du projet couvre une superficie de 55 000 m^2, toutefois la présence d'un important réseau de



BÉNESSE-MAREMNE, Loriot - Planche de céramiques issues de TPO 13. 10. EPA 27. 20 ET 32. 30. Ech. : ½ © P. Galibert, Inrap.

transport électrique (80000 volts) a limité nos possibilités de sondage. Au final l'emprise a été sondée à hauteur de 6,3 %.

Hormis quelques indices d'occupations paléolithiques fugaces, nos recherches ont permis principalement le repérage d'occupations protohistoriques et d'époques moderne/contemporaine.

Pour le Paléolithique, seuls trois vestiges mobiliers lithiques ont été découverts en position secondaire. Ils sont représentés par un fragment de nucléus en silex de type levallois, patiné et érodé et deux éclats en silex indéterminés (étude lithique : M. Folgado, Inrap). Bien qu'étant mal conservés ces quelques vestiges attestent malgré tout de la présence de fréquentations paléolithiques (moyen ?) dans un secteur qui reste encore fort mal documenté pour ces périodes.

Les Âges du bronze (voire du Néolithique final ?) sont représentés par quatre structures en creux localisées en différents points de l'emprise du projet, d'une part, et par de très nombreux vestiges mobiliers ramassés dans les colluvions sablonneuses, d'autre part. Les structures en creux correspondent à des bases de fosses épargnées par les activités agricoles qui ont eu cours dans ce secteur au moins depuis le début du XIX^{e} siècle. Des traces de labours (voire de sous-solage) ont été observées de manière récurrente dans la majeure partie de l'emprise. Ces activités agricoles ont particulièrement affecté et éparpillé les vestiges mobiliers. Il faut néanmoins préciser que les fosses précitées ont permis tout de même de récolter des tessons céramiques relativement bien conservés et que l'une d'entre elle a même pu faire l'objet d'une analyse radiocarbone. Dans l'ensemble, le corpus céramique relève des Âges du Bronze ancien /moyen. Cependant, la fosse ayant bénéficié de l'analyse 14C a livré une datation du début de l'Âge du bronze final et tend à confirmer la perduration du crépissage et des digitations appliquées sur les parois externes des récipients jusqu'à l'Âge du bronze final, une période encore mal définie au niveau local. Ce secteur du Marsan a donc connu des occupations récurrentes a priori à caractère domestique (?) durant toute la période des Âges du Bronze.

Deux bases de structures en creux attribuables à une période couvrant la fin de l'Âge du fer et /ou le début de l'Antiquité ont été également repérées. De nombreux tessons céramiques relevant de cette même période ont été prélevés dans toute l'emprise sous la forme d'épandages, remaniés par l'agriculture. La nature de ces occupations est restée indéterminée à l'issue de nos recherches.

Par ailleurs, il faut noter la découverte d'éléments métallifères inclus dans les différents horizons sédimentaires formant le profil pédo-sédimentaire de l'emprise. Ces éléments sont a priori d'origine naturelle. Cependant, la question de leur exploitation à des fins métallurgiques, notamment au cours de la Protohistoire, a été soulevée dans le cadre du post-fouille de cette opération. Et à cet égard, on soulignera ici la découverte d'un fragment de moule en terre cuite ayant probablement servi au coulage d'objets en bronze (communication orale : J. Gomez de Soto) dans les colluvions sablonneuses. Des analyses spectrométriques ont été réalisées sur ces différents éléments métallifères par M.-P. Isaure et B. Fasentieux (IPREM/IPRA UPPA Pau). Les résultats de ces analyses ont déterminé qu'il s'agissait de matériaux essentiellement ferro-manganiques et non en métal cuivreux.

Enfin deux structures en creux linéaires indéterminées (fossés ? sondages ?) attribuables aux périodes moderne ou contemporaine ont été repérées à la base de la couche de terre arable. Elles sont probablement liées aux activités agricoles récentes ou à l'extraction de matériaux réalisée au niveau local depuis le XIX^{e} siècle. Divers vestiges mobiliers d'époques moderne et contemporaine ont été prélevés dans la couche de terre arable ainsi que dans les colluvions sous-jacentes.

Chopin Jean-François

Époques moderne et contemporaine

CASTANDET
67 chemin du Ticot

Le diagnostic fait suite au projet de construction d'une maison individuelle au lieu-dit Perron. Le territoire de Castandet est connu pour être l'un des principaux centres de productions potières à partir de la fin de l'époque médiévale et jusqu'au XX^{e} siècle. Les vestiges de cet artisanat sont variés et de nombreux fours ont notamment été recensés au lieu-dit Perron, parfois encore conservés en élévation partielle . Ils dateraient des périodes moderne et contemporaine.

L'emprise du diagnostic se situe dans un espace enherbé au cœur de ce lieu-dit. Le terrain est délimité au sud par la route de Perron, à l'est par un hangar, au nord par un petit jardin et est bordé à l'ouest par le chemin du Ticot. Le cadastre napoléonien de 1807 montre la présence de multiples fours et bâtiments, celui de 1811 ne mentionnant pas le type de construction mais dessinant également une forte concentration d'édifices. Le chemin du Ticot n'apparait pas à cette période et sa forme actuelle prend racine à partir des années 1970.

La partie nord de l'emprise a livré de probables remblais de nivellement sur un terrain fortement réaménagé à la suite de la destruction d'un ou plusieurs

bâtiments (habitat, four ? etc.) et au bouleversement induit par le nouveau du tracé du chemin du Ticot au siècle dernier.

La fonction des fosses quadrangulaires découvertes, dont le comblement se compose essentiellement d'une matrice argileuse bleutée, n'est pas certaine. Bien que de dimensions incomplètes, ces structures ne s'apparentent pas à des fosses de préparation (foulage) de la matière première. Il pourrait s'agir, sans aucune certitude, de structures de stockage. La fosse circulaire observée au au nord de l'emprise est la seule structure intégralement fouillée. Les niveaux de chaux et de briques de la deuxième tranchée sont faiblement conservés et attestent bien de l'existence de bâti dans ce secteur diagnostiqué sans toutefois apporter d'information sur sa mise en place. Les très nombreux éléments de décharge d'une période très récente occupent une large partie de la zone sud-ouest de l'emprise.

L'étude céramologique portant sur 1272 restes prélevés dans les cinq premières structures de la tranchée 1 et dans la fosse 2.1 a permis de caractériser trois ensembles, le premier marquant le milieu du XVI^{e} siècle et le début du XVII^{e} siècle, le second le XVIII^{e} siècle et le dernier le XIX^{e} siècle voire le début du XX^{e} siècle. Le répertoire des formes est varié : pots, cruches, pichets, marmites, jattes, bols, assiettes ou plats, jarrons et réchauds. Les traces de cuissons et surcuissons, de déformations ou de fissures sont caractéristiques des rejets liés à ce type de production.

Tregret Mathieu

Époque contemporaine

CRÉON-D'ARMAGNAC
Place de l'église Saint-Barthélémy

La destruction d'un bâtiment et la restauration de l'ancienne école, en vue d'y établir la nouvelle mairie, a conduit le Service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic archéologique sur la place adjacente à l'église Saint-Barthélemy sur une surface de 830 m².

Le projet est localisé à proximité de l'église Saint-Barthélemy et l'existence d'un cimetière et/ou d'autres vestiges d'habitats médiévaux ou modernes est probable dans ce secteur du bourg. Le terrain semble avoir été modifié essentiellement en parties septentrionale et orientale de la place au cours de la période contemporaine, avec une superficie qui s'en trouve fortement réduite. Au nord, la bâtisse de l'ancienne école n'est pas présente et le vieux château du XIV^{e} siècle se situe à l'angle nord-est de la place. L'église Saint-Barthélemy dont les origines remontent à la première moitié du XIII^{e} siècle n'est pas celle que l'on connaît de nos jours, étant totalement reconstruite à la fin du XIX^{e} siècle.

Le diagnostic n'a pas permis d'observer d'aménagements d'époques médiévale à moderne. Les deux trous de poteau sont possiblement à rattacher à une période plus récente et le futur bâtiment à détruire a pu être édifié sur un espace vierge de toute construction et d'espace funéraire.

Tregret Mathieu

Moyen Âge

DAX
Petit Biaou

La parcelle diagnostiquée est localisée à quelques kilomètres au sud-ouest de la ville, dans un secteur où des occupations humaines sont attestées depuis le Paléolithique moyen jusqu'à la période médiévale. Le cahier des charges évoque ainsi, à deux kilomètres de l'emprise, la découverte en 2012 d'ateliers de silex du Paléolithique moyen et supérieur, ainsi que celle d'occupations protohistoriques, antiques et médiévales à vocation artisanale et/ou agricole. Les vestiges d'une église médiévale et d'une occupation antique ont par ailleurs été identifiés au lieu-dit Esquiron, à seulement 400 m du Petit Biaou.

Le site, sur la rive gauche de l'Adour, occupe le second étagement fluviatile perché qui tapisse les flancs de la vallée. Les tranchées ont été creusées au niveau de la terrasse dénommée Fyb.

Le diagnostic a porté sur une parcelle de 32743 m² permettant la mise en évidence de 76 structures en creux : fossés, fosses et trous de poteau.

Les vestiges perçus concernent les périodes antique, médiévale (probablement en deux phases) moderne et contemporaine. Quelques fossés n'ont pu être datés.

Un aménagement fossoyé d'origine antique a été découvert à l'extrémité sud.

La principale découverte correspond à un site du haut Moyen Âge, ce qui constitue une découverte exceptionnelle dans le département des Landes. Matérialisé par 54 structures en creux réparties en quatre tranchées, il se situe immédiatement au nord d'une source traversant l'emprise.

A proximité directe, le rebord de terrasse, accueille un toponyme Castets d'Antes dont l'origine pourrait être plus récente. Des traces d'aménagement de plateforme rectangulaire mises en évidence sur fond Lidar dans l'emprise du diagnostic pourraient lui être associées. De même, au nord de l'emprise, un fossé attribué au Bas Moyen-Âge pourrait apporter une limite à un site en relation avec ce toponyme.

Les autres découvertes sont représentées par des aménagements ruraux : parcellaire, chemins, peut-être une mare. Ceux localisés sur la moitié sud de l'assiette sont portés sur le cadastre napoléonien ou sur la carte d'état-major du XIX^{e} siècle.

Gineste Marie-Christine

Antiquité, Époque contemporaine — *Époque moderne,*

DAX
Rue des Carmes

Dans la continuité des opérations de suivi de travaux qui se sont déroulées en 2007-2008, 2010, 2012-2014, 2016, 2018, 2021 dans le centre-ville de Dax, la présente opération archéologique, avait pour principal objectif la restitution des installations et des réfections de la voirie sur la longue durée (Haut-Empire à l'époque moderne). Dans ce but, la topographie, ses évolutions et la présence éventuelle de structures maçonnées devait être identifiées et renseignées.

Ainsi, le suivi archéologique dans la rue des Carmes nous a permis de constater, dès l'ouverture de la tranchée, que les aménagements contemporains ont fortement perturbé les niveaux modernes et médiévaux tout en épargnant, pour partie, les structures et la stratigraphie des niveaux antiques. Il a donc été possible de reconnaître, pour cette période, une zone d'habitat et des niveaux de voiries, lesquels sont agrémentés de mobiliers urbains, pour l'heure non identifiés (Laraire ? Fontaine ?).

La zone d'habitat s'étale sur 50 mètres linéaires dans la partie nord de la rue des Carmes ; entre le croisement que forment le cours Verdun, les rues de la fontaine chaude et des Carmes, jusqu'au musée Borda. Ce secteur est parsemé de murs, 7 au total, réalisés en blocs calcaires et mortier de chaux. Ces maçonneries sont recouvertes ou servent de limites aux niveaux de circulation réalisés en argile. Sur ces derniers on observe de fréquentes traces de rubéfaction voire des foyers.

Les 150 derniers mètres de la rue des Carmes sont principalement composés de niveaux de voiries. Les aménagements et réseaux contemporains se sont posés sur l'ultime état de la voirie antique. Celui-ci, composé de dalles de calcaire de Bidache, de tailles (jusqu'à 1,80 m de long) et de formes variables (quadrangulaire, rectangulaire ou polygonale), succède à des niveaux de recharges majoritairement réalisés avec des matériaux de démolitions. Le premier état de la voirie est aménagé avec soin, reprenant le modèle de construction d'une voie romaine ; un statumen, un rudus, un nucleus et un summum dorsum ont pu être identifiés. Signalons, enfin, que ce premier état de la voirie recouvrait un égout qui a été suivi sur une distance de 59 m. Il était composé d'une voûte en berceau et de piédroits réalisés en pierre calcaire, brique et mortier de chaux.

Le travail d'analyses des données de fouille ainsi que les identifications et la caractérisation du mobilier sont en cours de traitement. Une fois cette phase achevée, les nouvelles données recueillies permettront de mieux déterminer les structures archéologiques découvertes ainsi que de préciser leurs datations.

Marestaing David

Antiquité

DAX
3 Boulevard Saint-Pierre

La zone d'investigation fait l'objet d'un diagnostic en vue de la construction d'un immeuble sur une parcelle d'une superficie de 1 595 m² et se situe à 70 m à l'est du rempart tardo-antique.

Selon le cahier des charges « le fort potentiel archéologique de ce secteur a motivé la réalisation, en 1998, d'un diagnostic puis d'une fouille archéologique préventive en amont de la création des Thermes

du Régina situés au 5 Boulevard Saint-Pierre. Ces opérations ont permis la mise au jour partielle des vestiges d'une domus antique dont les états les plus anciens sont attribués au Ier siècle de notre ère et l'abandon au IIIe siècle. Cette domus, organisée autour d'un péristyle ou d'une cour, a livré des éléments de décor (mosaïques, enduits peints, fragments de colonnes, etc.) attestant d'un niveau de richesse certain de ses propriétaires. De plus, ce diagnostic archéologique avait également permis l'identification d'un important niveau de terres noires attribuable aux phases d'occupation médiévales du faubourg ».

L'objectif de notre opération est de rechercher « la poursuite des substructions de la domus afin de positionner la limite septentrionale de la construction ainsi que, dans la partie nord de la parcelle, le rebord du talus de la terrasse alluviale qui a constitué une limite topographique à l'extension urbaine de la ville ouverte du Haut-Empire. »

Le diagnostic confirme une occupation du Haut-Empire, centrée plutôt autour de la période Flavienne jusqu'à la fin du IIe siècle de notre ère.

Le géoréférencement des deux opérations précédentes permet de confirmer que la trame de la domus se poursuit sur la parcelle AH 60.

Les premières structures apparaissent à 6,21 m Ngf sous des niveaux qui, comme en 1998, s'apparentent à des terres noires. Si nous sommes, pour notre part, dans l'incapacité d'évaluer la période des strates qui s'installent après la destruction et la récupération du site, faute de mobilier, elles étaient attribuées à une fourchette allant du XIIIe au XIXe siècles sur le diagnostic de 1998.

Concernant la chronologie relative des phases d'occupation antiques (il semble qu'il y en ait deux), nous rencontrons les mêmes difficultés de lecture qu'en 1998, engendrées, entre autres, par la récupération intensive des matériaux.

En effet, la volonté d'araser et de niveler le secteur est, ici encore, indéniable. En témoignent les nombreuses tranchées de récupération bien qu'il subsiste également des murs, un caniveau, des trous de poteau et une fosse de grande envergure.

D'autre part, si le site s'étend vers le nord, il semble que les vestiges structurés se raréfient sur la moitié orientale, en tout cas au sud de la parcelle, contrairement à l'épandage de mobilier antique qui, lui, continue sur ce secteur.

N'ayant pu poursuivre le creusement du quatrième sondage, nous ne sommes pas en mesure de l'affirmer pour le quart nord-est.

Enfin, nous n'avons pu vérifier la présence du rebord du talus de la terrasse alluviale sur le nord de la parcelle.

Cavalin Florence

Moyen Âge

DAX
Route de Saubagnac

La zone d'investigation fait l'objet d'un diagnostic en vue de la construction de quatre bâtiments collectifs sur une superficie de 12 493 m². La topographie du site montre un pendage du sud-est vers le nord-ouest, puisque nous passons de 17 m à 10 m Ngf.

Le projet se trouve, route de Saubagnac, à 2 km au sud-ouest du castrum de Dax , de fondation augustéenne.

Selon le cahier des charges « les nombreuses découvertes diachroniques réalisées depuis le XIXe siècle et les opérations archéologiques récentes confirment » le potentiel archéologique majeur « dans ce secteur depuis le Paléolithique moyen jusqu'à la période médiévale. Ainsi, le diagnostic archéologique mené en 2012 par l'Inrap (0A 025873), à environ deux kilomètres de l'aménagement projeté, a permis la mise au jour d'ateliers de taille de silex du Paléolithique moyen et supérieur (Aurignacien et Gravettien), en lien avec les gisements proches. Cette opération a également révélé des occupations plus récentes, protohistoriques, antiques et médiévales à vocation artisanale et/ou agricole. De plus, à seulement 400 mètres du projet d'aménagement, au lieu-dit Estiron, les vestiges d'une église médiévale ont été identifiés […]. Ceux-ci sont associés à des ossements ainsi qu'à une occupation antique antérieure. La concentration importante de vestiges antiques et médiévaux dans les environs proches du projet d'aménagement peut permettre d'envisager l'existence de vestiges contemporains sur l'emprise de celui-ci. »

Ce diagnostic confirme une occupation médiévale, elle est principalement représentée par des fossés. D'après le mobilier prélevé, elle se rattacherait en particulier aux XIIIe-XVe siècles.

Repérés sur une longueur de 33 m et une largeur de 5,50 m environ, le plus grand fossé et son talus (2,80 m de large) ceinturent sans doute une surface minimum de 2 000 m² sur cette emprise. Toutefois, nous savons qu'ils continuent au sud-ouest. Bien qu'au nord-est, la tranchée 08 ne confirme pas leur existence, il n'est pas exclu que leur tracé s'incurve : le talweg et les zones non sondables n'ont pas permis de positionner un sondage pour le vérifier.

Étant donné les dimensions de cet ouvrage, un habitat à proximité directe est à envisager. Le terrain,

très érodé sur la frange orientale, ainsi que les zones non sondables ne permettent pas de mettre au jour d'autres indices.

C'est le diagnostic mitoyen, au lieu-dit « Petit Biaou », qui permettra de confirmer cette hypothèse.

Cavalin Florence

Antiquité

GOUTS
2 Route de Mugron

Le projet d'aménagement dans un quartier de Gouts où la présence de vestiges antiques est avérée a motivé la mise en place d'un diagnostic archéologique.

L'emprise du diagnostic recouvre une aire stratifiée d'occupation laissant percevoir une organisation orthonormée. Son évolution semble s'articuler pour l'essentiel autour de deux axes viaires : un premier cheminement à peu près est-ouest de taille modeste et assimilable à une ruelle que vient croiser ou couper une voie nord-sud postérieure de plus grande importance, comparable par ses dimensions à un axe est-ouest observé plus au nord.

Des bâtiments sont disposés de part et d'autre de cette voie. Ceux dont l'orientation est compatible avec la voie sud-nord sont présents aux abords de celle-ci ou un peu plus à distance côté est. De rares aménagements se distinguent par une orientation divergente, mais aucun élément matériel ne permet de les attribuer à une autre période que l'Antiquité.

La mise en œuvre de terre architecturale est apparue prépondérante sur le site, parfois associée à l'utilisation de galets pour les fondations. Elle a été perçue notamment à travers la présence d'horizons riches en nodules de terre cuite traduisant très probablement une phase d'incendie.

Gineste Marie-Christine

Bas Moyen Âge,
Époque moderne

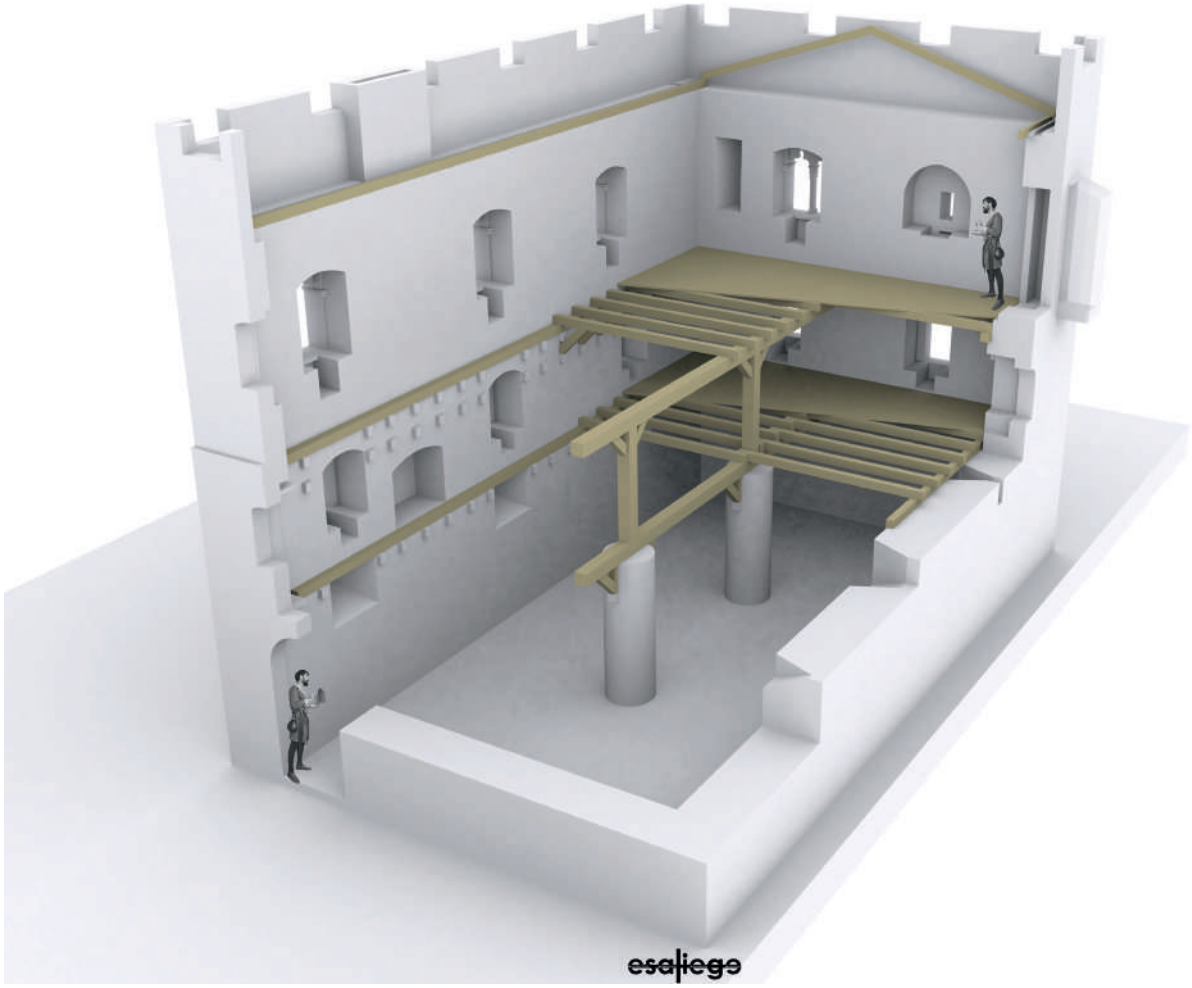
HONTANX
Château de Hontanx

- ***Étude du bâti 2021***

L'étude du bâti du château d'Aon visait à accompagner le projet de restauration de l'édifice porté par la municipalité. L'analyse architecturale concernait la partie médiévale du château : un bâtiment rectangulaire de 19,50 m x 11,90 m, s'élevant sur une motte dans la partie orientale du village. L'étude s'est appuyée sur un modèle 3D fourni par la cellule d'acquisition numérique de la Drac Nouvelle-Aquitaine et sur des observations réalisées à l'aide d'une nacelle articulée. Des micro-sondages, implantés en lien avec les problématiques du bâti, ont permis de compléter ces observations.

Édifié à l'extrême fin du XIII^{e} siècle ou au début du XIV^{e} siècle, le château remplace un logis seigneurial dont l'emplacement et la morphologie ne sont pas connus. Les sondages menés à l'intérieur du château ont cependant confirmé l'existence d'une occupation antérieure sur la motte. Cette nouvelle construction a vraisemblablement été impulsée par la vicomtesse Constance de Marsan et l'un de ses proches, Fortaner de Lescun, après le rachat de la seigneurie de Hontanx en 1298. L'analyse comparative menée à l'échelle du sud-ouest de la France a mis en évidence de nombreuses similitudes avec un ensemble de salles et châteaux gascons édifiés aux XIII^{e}-XIV^{e} siècles en Gascogne, dont la typologie a été documentée dès la fin du XIX^{e} siècle par Philippe Lauzun (Lauzin, 1897) puis par Gilles Séraphin en 1999. Malgré un léger éloignement géographique, les caractéristiques du château de Hontanx tendent à l'attribuer à cet ensemble, parmi lesquelles un plan rectangulaire, la présence de deux piles centrales soutenant les planchers, une organisation sur trois niveaux, une fonction de stockage au rez-de-chaussée avec un accès de plain-pied par une large porte et au premier par un escalier extérieur, ainsi qu'une toiture encaissée avec un système de chéneaux et d'exutoires. L'édifice se démarque toutefois du corpus par la prédominance de la brique, la fonction résidentielle du premier étage et l'absence d'attributs défensifs. Sur le plan stylistique, une baie géminée à lancettes partiellement conservée au dernier étage et une cheminée incorporée à arc surbaissé au premier, constituent des marqueurs de la première moitié du XIV^{e} siècle. L'archaïsme de certaines baies couvertes en plein cintre tend cependant à resserrer cette chronologie au premier quart du siècle.

L'édifice a par la suite subi des remaniements plus formels que structurels à la période moderne, aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. Les baies géminées à lancettes et en plein cintre ont ainsi été remplacées par des croisées dotées de coussièges, puis par des baies à linteau droit. Les cheminées incorporées ont quant à elles fait place à des cheminées monumentales situées dans



HONTANX, Château de Hontanx - Dessin d'évocation de l'état primitif.

les murs pignons. Le début de la période moderne fut également marqué par la mise en œuvre d'un enduit de faux-appareil rouge et la représentation d'un personnage nimbé dans une niche d'évier. Enfin, le couronnement de l'édifice, dont le système de chéneaux et d'exutoires fut abandonné à la période moderne, se vit remplacé au XIX^{e} siècle par une toiture à quatre pans sur génoise.

Soulard Laura

- Lege. Les Castelnau-Tursan, t. II, p. 261-262 n° 1 : 1298, vente de Hontanx par Alemana d'Estang à Constance de Marsan.
- Lauzun Ph. « Châteaux gascons de la fin du XIII^{e} siècle », Auch, 1897.
- Séraphin G. « Salles et châteaux gascons, un modèle de maisons fortes », in Demeures seigneuriales dans la France des XII^{e}-XIV^{e} siècles, Bulletin monumental, 1999, 11-42.

Diachronique

MÉES
Le port - Domaine fluvial

La commune de Mées se situe à l'ouest de Dax, sur la rive droite de l'Adour. Le lieu-dit *« le port »* est composé d'un ensemble de maisons riveraines du fleuve, accolées à la digue, ainsi qu'un espace dédié à l'agriculture et à la sylviculture. Le port, à l'âge d'or de la batellerie permettait aux embarcations de s'arrêter pour des manœuvres de chargement/déchargement de marchandises tout en étant un lieu de « loisir » pour les bateliers qui pouvaient y trouver une auberge.

Le seuil, caractéristique de cette zone de l'Adour devenant un obstacle, ne permettait pas aux bateliers de le franchir en période de basses eaux. En attente d'une hauteur d'eau suffisante pour faire passer leurs embarcations vers l'amont ou l'aval, les bateliers faisaient également escale au port de Mées.

Une étude bathymétrique de la zone a été effectuée à la fin de l'année 2021, permettant une restitution de la topographie du fond. Sur ce territoire, il existait peu de points de franchissement, si ce n'est à Dax doté au cours de son histoire de plusieurs ponts successifs.

Lors de la prospection de ces zones de haut-fond, nous n'avons pas constaté la présence de pavage pouvant



MÉES, Le port - Domaine fluvial - Dirham d'argent al-Andalus (©Gilles Kerlorc'h).

laisser penser à un aménagement dédié à la traversée.

L'étude a permis la découverte d'une quantité importante de mobilier métallique avec une prédominance de monnaies. La découverte de mobilier céramique a été plus rare et le plus souvent de nature incomplète.

On retrouve des fragments de céramique gallo-romaine et moderne. Comme les objets métalliques, il est hasardeux d'affirmer que ces objets ont été abandonnés ou perdus sur ce passage.

Cette prédominance de la représentativité des monnaies demeure un témoin archéologique de l'utilisation d'un gué. De nombreux passages de ce type ont pu révéler lors de leur fouille une quantité de monnayage s'étendant parfois sur plusieurs siècles.

La découverte du Dirham d'argent conforte bien la prédominance de Dax comme une plaque tournante du commerce à la fois par voies fluviale et terrestre.

Si nous gardons l'hypothèse d'une utilisation du gué et d'une offrande votive ou d'une perte lors de la traversée, nous pouvons proposer une utilisation s'étendant du III^{e} siècle au XVIII^{e} siècle.

La cartographie du XVIII^{e} et du XIX^{e} siècle n'a pas révélé un lieu de passage pour ces périodes-là. Aucun indice toponymique révélateur n'est attribuable à ce seuil.

Il est donc possible qu'il ait servi de passage entre Mées et Dax à une période antérieure aux relevés topographiques, puis abandonné à l'époque moderne. Les gués et les bacs ont souvent fonctionné ensemble, le second remplaçant le premier au cours des siècles.

Une autre hypothèse pourrait faire penser à du mobilier roulé par le courant, venu de la ville de Dax et arrêté par ce barrage naturel.

En conclusion, nous avons de fortes présomptions d'utilisation de ce haut-fond en guise de passage à gué durant une période déterminée. Il fut probablement abandonné lorsqu'un passage par bac fut mis en place au port de Mées.

Kerlorc'h Gilles

Moyen Âge

Époque moderne

MIMIZAN
18 rue de l'Abbaye

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une résidence senior initié par LP Promotion, une fouille préventive a été menée à Mimizan à la fin du printemps et au début de l'été 2022. Le site est installé à l'ouest du bourg à moins d'une centaine de mètres de l'église prieurale Sainte-Marie, rattachée à l'abbaye bénédictine de Saint-Sever. Cet édifice religieux, dont il ne subsiste plus que le clocher-porche et une partie de la nef, était placé au centre de la sauveté de Mimizan au Moyen Âge. Les investigations archéologiques ont quant à elles permis de mettre au jour des vestiges allant de l'Antiquité à nos jours.

Des fosses indéterminées et un trou de poteau, datés vraisemblablement du Bas-Empire, sont concentrés dans la partie septentrionale de l'emprise de fouille. Limités spatialement, la réflexion sur le statut du site à cette



MIMIZAN, 18 rue de l'Abbaye - Plan général des vestiges au 1/600 © Éveha, 2022.

époque l'est également. Des fragments de vases ou de jarres suppose a minima une fonction de stockage sur le site à cette époque.

Le site est réinvesti au cours du second Moyen Âge à partir du XIII^e^ siècle. De nombreuses fosses de dimensions diverses dont certaines pourraient être utilisées pour du stockage ainsi que quelques trous de poteau sont répartis sur l'ensemble de la parcelle bordant la rue de l'Abbaye. Le fond d'une des fosses est tapissé d'un lit de fragments de tuiles et devait être enserrée par une couronne de blocs de garluche. Les traces de chauffe sont trop peu marquées pour que cette structure ait été utilisée comme foyer ou four. Trois fossés de la fin du Moyen Âge traversent le site sans dessiner une organisation particulière. Cette opération a surtout été l'occasion de découvrir treize puits, aménagés entre le XIII^e^ et les XIX^e^-XX^e^ siècles, et répartis sur une surface réduite d'environ 1600 m². Ils mesurent jusqu'à 1,60 m de profondeur et leur niveau d'apparition est signalé par une ouverture très large, circulaire ou ovale, dont le conduit se réduit en profondeur. Creusés dans le substrat sableux, ils ont nécessité la mise en place de cuvelages très variés : tronc d'arbre évidé, tonneaux en remploi, cuvelage de blocs de garluche ou de briques. Ces différents vestiges ont été confrontés aux textes historiques qui confirment la présence de jardins, de près et d'un élevage domestique dépendants de l'église et du prieuré Sainte-Marie.

Ces parcelles ayant servi de jardins jusqu'à nos jours, les vestiges de l'Époque moderne sont parfaitement similaires à ceux du Moyen Âge. On notera la découverte de maçonneries perpendiculaires à la rue de l'Abbaye. Des niveaux de sol et de démolition sont associés et



MIMIZAN, 18 rue de l'Abbaye - Cliché d'un remploi de tonneau comme cuvelage d'un puits des XVII^e^-XVIII^e^ siècles © Éveha, 2022.

conservés grâce à un incendie. Ces vestiges ont été rattachés à un bâtiment représenté sur le cadastre napoléonien de 1826 lors du diagnostic archéologique mais la longueur des murs et leur plan ne correspondent pas à ce dernier qui serait vraisemblablement des écuries détruites au cours de la première moitié du XX^{e} siècle.

Dans la partie sud-est de l'emprise de fouille, des fosses rectangulaires circonscrites par un double fossé témoignent d'une part de la culture de la vigne comme indiquée sur le cadastre napoléonien ainsi que d'un parcellaire de la première moitié du XIX^{e} siècle. Au nord, l'actuelle propriété, qui borde les emprises de fouille, est édifiée suite à la destruction d'anciens bâtiments du prieuré en 1923. Un parterre à la française, bordé d'arbres, est visible au-devant de la maison, à l'est. Une grande allée de près de 250 m de longueur permettait d'accéder à cette propriété depuis la rue de l'Abbaye et l'actuelle rue Edgar Degas. Sur le terrain, cette végétation est attestée par des fosses de plantation d'arbres bordées au nord par une clôture, matérialisée par des piquets en bois, elle-même délimitée par un petit fossé. Visibles sur des photographies aériennes jusqu'en 1950, ces arbres disparaissent progressivement vers la fin des années 1960. Certaines fosses doivent attester de la sylviculture qui décline à la fin de la décennie. Au début des années 1980, un pool-house et une piscine sont aménagés et détruits seulement quelques semaines avant le début de la fouille archéologique.

Pesenti Claire

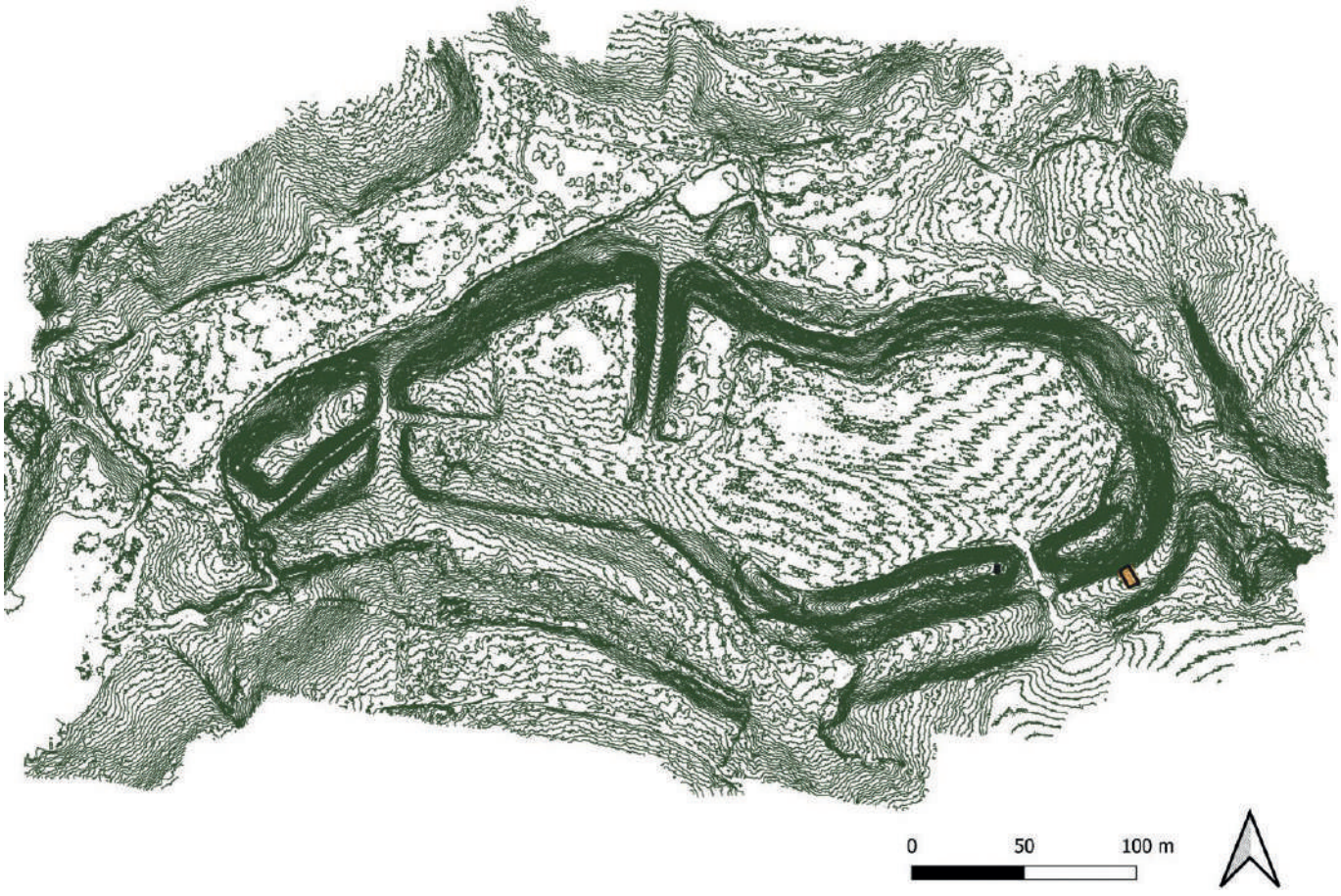
Moyen Âge,
Période récente

SAINT-JUSTIN
Arouille - Bialé

Prenant place dans le cadre des recherches sur l'environnement et l'habitat dans les Landes de Gascogne au Moyen Âge, notamment au sein du programme AgroPast, l'étude historique et la prospection thématique ayant porté en 2022 sur l'éperon barré de Bialé, quartier d'Arouille, avaient pour objectif sa documentation et un premier repérage des vestiges sur le site.

L'occupation est attestée dans les textes sous forme de mentions d'un site castral de fondation ducale, confié à des vassaux en coseigneurie dès le XIII^{e} siècle, puis d'une fondation de bastide à la fin de ce même siècle.

La microtopographie générale de l'éperon, générée d'après un levé LiDAR, a permis de mettre en évidence des vestiges de fortification et d'occupation. Le site est



SAINT-JUSTIN, Arouille - Bialé - Plan général du site de Bialé en courbes de niveau, généré à partir du levé LiDAR. DAO Ch. Viaut.

défendu par un puissant fossé et un rempart en terre barrant la partie la plus plane de l'éperon sur lequel il se développe. Une vaste plate-forme fossoyée ainsi qu'un passage recoupant une motte, servant d'entrée occidentale au site, sont également présents à la pointe du promontoire. La fortification pourrait avoir présenté une longue durée d'occupation : plusieurs des structures fossoyées repérées ont semble-t-il été recoupées et réaménagées au cours de phases d'occupation postérieures.

Le mobilier prélevé lors de la prospection thématique atteste la présence de constructions, d'une occupation domestique bien circonscrite au site aux époques médiévale et moderne ainsi que d'activités de réduction du fer. La bastide est quant à elle repérée dans le parcellaire par l'étude archéogéographique à proximité immédiate du site.

D'une manière générale, le site de Bialé semble présenter, dans une chronologie médiévale, un aspect bicéphale, entre une fortification ancienne et une fondation de village neuf.

La caractérisation et la datation des premières phases de fortification feront l'objet de la campagne de recherches en 2023.

Viaut Charles

Antiquité, Époque moderne,

SAINT-PAUL-LÈS-DAX
Céros / Les Jardins de Lestrilles

Moyen Âge, Époque contemporaine

Les fouilles du site de Céros – les Jardins de Lestrilles ont été menées sur 2,3 ha en bordure d'un plateau qui surplombe la vallée de l'Adour. Elles ont permis de mettre au jour des vestiges datant de l'Antiquité, du Moyen Âge et de l'Époque moderne.

La première occupation est une villa gallo-romaine dont l'intégralité de la pars urbana se situait dans l'emprise de la fouille ainsi qu'une bonne partie de la pars rustica. Plusieurs phases ont pu être identifiées lors de la fouille mais restent à confirmer par les études du mobilier. La première phase



SAINT-PAUL-LÈS-DAX, Céros / Les Jardins de Lestrilles - Vue de l'église médiévale (au centre) et de la villa antique (autour de l'église). Cliché : Jonathan Moquel, Éveha 2022.

daterait du Ier siècle ap. J.-C. et se compose de bâtiments sur poteaux porteurs.

Dans un deuxième temps, probablement au IIe siècle ap. J.-C., la villa connaît une phase de « pétrification » de son bâti. Le bâtiment de l'aile nord est composé de petites salles, il s'agit peut-être de la partie privée-domestique. L'aile ouest concentre les salles chauffées par le sol dont des thermes sur la partie sud. L'aile sud-est se compose d'un péristyle, situé au centre de la villa, qui desserre des grandes pièces carrées et une pièce en abside tout au sud de l'édifice. Cette aile semble correspondre aux salles d'apparat et/ou de réception.

La période de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge n'est pas encore bien cernée. Cependant, la fouille a montré qu'un lieu de culte s'installe dans l'angle nord-ouest de la villa à l'emplacement de la salle chauffée par le sol et qu'il perdurera à l'époque médiévale jusque vers le milieu du XVII^{e} siècle avec la présence d'une église et d'un cimetière associé.

Près de 305 sépultures en inhumation ont ainsi été fouillées. Les tombes étaient dans leur majorité des sépultures primaires individuelles, exceptées quelques sépultures plurielles d'individus immatures. Elles étaient le plus souvent orientées selon un axe ouest-est, les inhumés y étaient allongés sur le dos, tête à l'ouest. Des exceptions ont cependant été relevées, autant dans la position des inhumés (quelques-uns ont été déposés sur le ventre, d'autres sur le côté et un en position fœtale) que dans l'orientation des fosses sépulcrales (tête à l'est, fosse nord-sud ou sud-nord, etc.)

Les premiers états de l'église ne sont pas bien identifiés, il est d'ailleurs possible que des salles de la villa aient été réutilisées. Dans son dernier état connu, il s'agit d'une église à nef unique et chevet plat avec un sol en tomettes. La découverte de cette église est tout à fait inattendue, il s'agirait de l'église Saint-Sauveur de Quillac, mentionnée dans une liste d'églises dépendantes du diocèse de Dax du dernier tiers du XII^{e} siècle. Des vestiges de l'époque médiévale, tels que des trous de poteau, des fosses et des silos, ont également été découverts dans la zone orientale de la fouille.

La post-fouille étant encore en cours, ces résultats ne sont pas définitifs.

Dumas-Lattaque Pierre

Âge du Bronze ancien, Époque moderne, Antiquité, Époque contemporaine

SAINT-SEVER
Matoch - Cabos

Le site de « Matoch – Cabos » a fait l'objet d'une opération de fouille préventive préalablement à l'extension d'une carrière de granulats sur la commune de Saint-Sever.

Cette prescription fait suite à un diagnostic mené en 2017 par l'Inrap (Cavalin 2017). Le site est localisé à quelques centaines de mètres au nord-est du bourg communal, en rive droite l'Adour. La fouille a été réalisée sur une surface de 97 000 m². Elle a permis de mettre au jour 3860 structures qui, en l'état actuel de nos connaissances, correspondent à deux phases d'occupation.

La première phase est attribuable à la période protohistorique. Elle est représentée par un vase campaniforme, associé au registre funéraire (découvert lors du diagnostic, Cavalin 2017) et par un ensemble de poteaux au nord-est du l'emprise.

La seconde phase correspond à l'installation d'un établissement agricole antique, fréquenté durant les deux premiers siècles de notre ère. Elle est caractérisée par sept bâtiments en fondation de galets, de nombreux bâtiments sur poteaux, un bûcher funéraire, 14 puits et de nombreuses fosses. Les constructions sur fondations de galets s'alignent selon un axe ouest/est et présentent plusieurs plans se rapportant à des bâtiments techniques agricoles. Un système fossoyé dessine plusieurs parcelles, dans lesquelles des bâtiments sur poteaux de plans variés prennent place. Au sud-est de l'emprise, 14 puits ont été installés. Ceux qui ont pu être fouillés ont livré des rejets de céramiques variés. De plus, un bûcher funéraire antique a été mis au jour au nord de l'un des bâtiments sur fondations en galets.

Enfin, une voirie traverse le site du sud-ouest au nord-est et une vingtaine de silos a pu être étudiée au sud-est de l'emprise. Les silos sont essentiellement regroupés en deux aires d'ensilage et présentent des plans et des profils variés. La datation de ces vestiges reste incertaine mais la voirie est postérieure à l'utilisation des bâtiments en fondations de galets.

La surface de l'opération de « Matoch – Cabos » a donc permis d'identifier une fréquentation du site au cours de la période campaniforme, et plus généralement protohistorique, mais surtout une vaste occupation antique, datée entre le Ier et le IIe siècles de notre ère. L'interprétation des vestiges protohistoriques reste à déterminer. Les structures antiques s'apparentent, quant à elles, à un établissement rural de grande surface correspondant à la *pars rustica* d'une *villa* encore

inconnue sur la commune. Malgré la surface de l'emprise investiguée, les vestiges ne semblent représenter qu'une partie de cette dernière. Toutefois ils correspondent à un panel de structures diverses et riches, avec notamment de nombreux bâtiments de plans variés et permettent de compléter les connaissances sur l'organisation du paysage rural antique au sein du territoire landais.

Hersant Adélaïde

- Cavalin F. Matoch-Cabos (Aquitaine, Landes, St Sever). Rapport final d'Opération de Diagnostic archéologique, INRAP Grand Sud-Ouest, août 2017, 235 p.



SAINT-SEVER, Matoch - Cabos - Plan général des vestiges (DAO : J. Alleau).

Diachronique

SANGUINET
Le Lac

Durant deux semaines en 2021, 27 anomalies sur les 38 repérées par les sonogrammes acquis par la cellule subaquatique du SRA Bordeaux en 2017, ont pu être vérifiées au cours d'une campagne de prospection subaquatique (Diméglio 2022 : 26-27).

La campagne 2022, menée sur une semaine, s'est donc attachée à expertiser les 10 anomalies restantes (pour rappel, l'anomalie 14 était clairement identifiable sur les sonogrammes comme étant la voie II, gallo-romaine, repérée, cartographiée et étudiée par le CRESS).

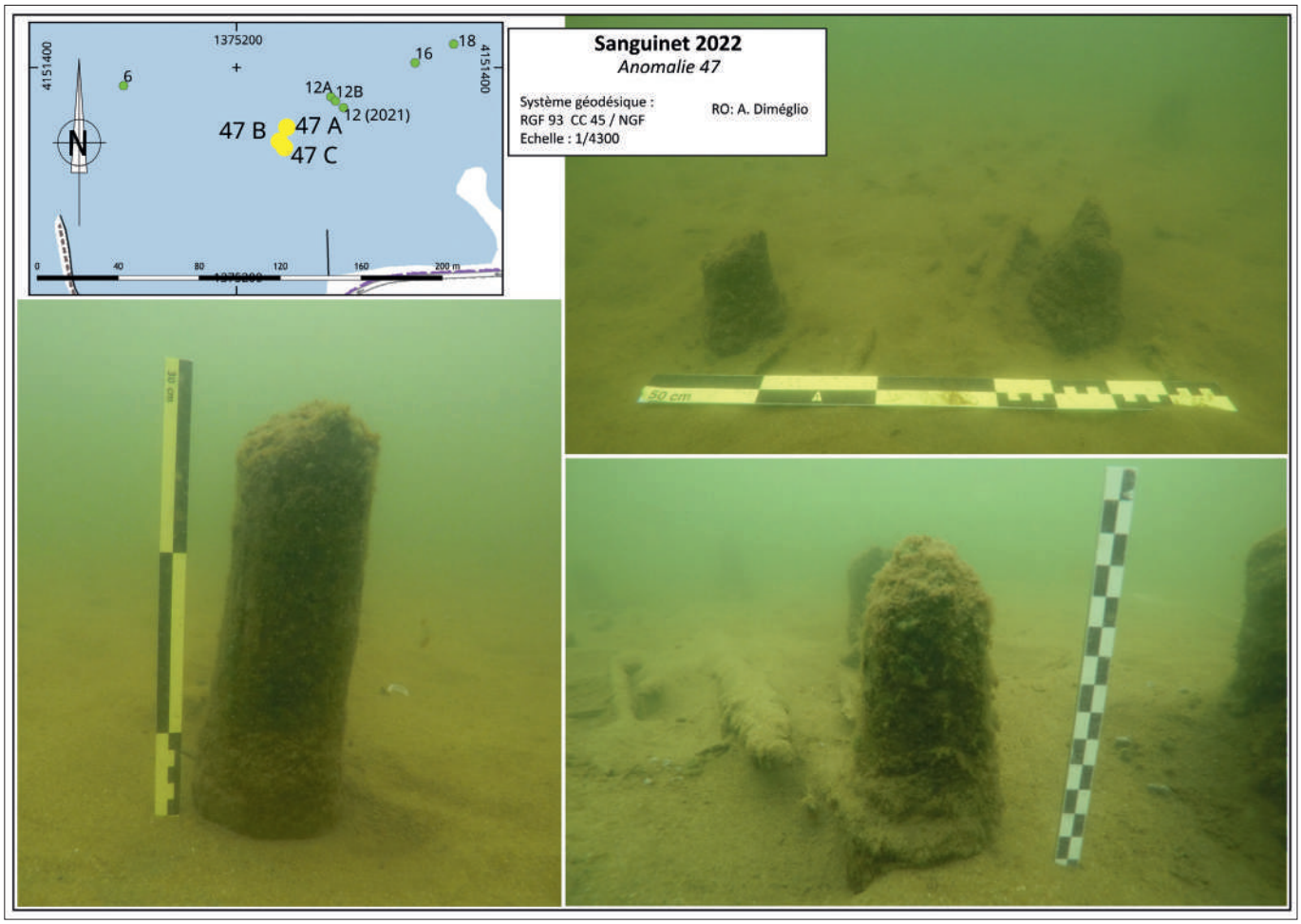
La découverte majeure de cette année correspond à l'identification, lors de la prospection autour de l'anomalie 10, d'un nouvel alignement de pieux (anomalie 47) similaire à celui découvert en 2021 (anomalie 43). Au nombre de 1 et en pin, ils semblent ainsi former une structure cohérente. D'un diamètre compris entre cinq et dix centimètres, ils dépassent d'une hauteur assez variable du fond lacustre. Contrairement aux pieux de l'anomalie 43 de 2021, qui pouvaient être distants les uns des autres de parfois plus de deux mètres, ceux de l'anomalie 47 le sont de 50 centimètres en moyenne. A l'inverse, de façon similaire à ceux découverts l'année dernière, ils s'articulent parfois par paire ou même par trois. En conclusion, il pourrait ainsi également s'agir ici d'une nasse ou d'une pêcherie.

Au final, sur les trente-sept anomalies identifiées, seulement trois ont révélé sur le terrain des éléments anthropiques présentant un potentiel archéologique. Il s'agit des barques récentes des anomalies 2 et 7, ainsi que de la 12 (pirogue n°40).

Cependant, lors des prospections circulaires d'une vingtaine de mètres en moyenne effectuées autour de chacune de ces 37 anomalies, 40 000 m² ont pu être prospectés. Cela nous a permis d'identifier et de géolocaliser neuf nouveaux éléments anthropiques, dont deux sites avérés (les anomalies 43 et 47), six sites potentiels (anomalies 39, 41, 43, 45, 46 et 48) et un élément très récent (anomalie 44).

Pour compléter les informations publiées dans le rapport 2021, les datations 14C nous sont parvenues. Ainsi, les pieux de l'anomalie 43 n'ont pu être datés car trop récents. La pirogue 40, en revanche, a pu être datée entre 1216 et 1428 cal AD (Diméglio 2023 : 77). Cette datation est tout à fait intéressante, car très peu de vestiges du Moyen-Age ont été trouvés dans les eaux du lac de Sanguinet (notons la pirogue 10, 1321-1621 cal AD, quelques mobiliers, mais aucun établissement connu). Cette pirogue fera donc l'objet d'une fouille en 2023.

Diméglio Anaïs



SANGUINET, Le Lac - Anomalie 47 - localisation - image sonar - photos in situ
(DAO : A. Diméglio © Éveha, 2022. Source : IGN /QGIS. Reefmaster. Photo : C. Fretaud © Éveha, 2022).

Moyen Âge à
Époque contemporaine

SAUBUSSE - Place Eugénie Desjobert, Église Saint-Jean Baptiste

Le diagnostic fait suite au projet de restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste et de pose d'un drain de collecte des eaux pluviales.

La première apparition d'après les textes de l'église Saint-Jean-Baptiste daterait de la période 1119/1136 et le chœur actuel serait la première construction mise en place entre la fin du XI[e] et le début du XII[e] siècle.

Au XII[e] siècle, une nef avec des contreforts est ajoutée ainsi qu'une tour de plan carré en façade orientale puis les murs gouttereaux de celle-ci sont rehaussés au XIV[e] siècle.

La fin du XIVe est marqué par un incendie qui fait notamment s'effondrer les voûtes et la nouvelle couverture interviendrait vers les XVe–XVIe siècles. La chapelle nord est édifiée aux XVIIe-XVIIIe siècles.

Enfin les derniers remaniements de la fin du XIXe siècle (ou du XXe siècle) ont pour but d'enlever la surélévation défensive et de rabaisser la toiture.

Les trois tranchées du diagnostic ont révélé le cimetière paroissial de l'église Saint-Jean-Baptiste. Les sépultures se présentent sous la forme de creusements oblongs ou quadrangulaires aux bords arrondis, avec parfois des dimensions présumées en raison de la difficulté de lecture de l'encaissant général. Les squelettes sont tous déposés sur le dos, parfois orientés, d'autres prenant un axe nord-sud. La représentation des ossements ainsi que leur conservation sont très variables. Certaines tombes sont bien identifiées sous le mur septentrional de la chapelle construite au XIVe siècle et montrent une phase de dépôt antérieure à cette construction.

A l'ouest de la place, la découverte de murs serait à mettre en relation avec un bâtiment observé sur le cadastre napoléonien de 1826.

Tregret Mathieu

Époques moderne et contemporaine

SAUBUSSE
Route de Maremne

Ce diagnostic archéologique intervient préalablement à un projet de lotissement intitulé La Granja. L'emprise de 31 210 m² s'étend entre 160 et 420 mètres au nord-ouest du bourg historique de Saubusse. Les terrains sont implantés dans la vallée de l'Adour, en rive droite, sur une terrasse quaternaire dont l'altitude est comprise entre 10,19 et 13,47 m NGF. Cette terrasse est rapportée au Pléistocène supérieur et se compose en sondage de dépôts alluviaux à dominante sableuse et graveleuse en partie basse, sur lesquels se sont développés des sols de culture. Le territoire communal recèle quelques indices d'occupations archéologiques durant la Protohistoire et l'Antiquité. Saubusse était aussi un port de commerce fluvial très actif aux époques médiévale et moderne.

Les 35 tranchées de sondage creusées couvrent une surface d'ouverture de 3 245,95 m², correspondant à 10,4 % de la surface prescrite. Quinze sont négatives et vingt se sont révélées archéologiquement positives à travers la découverte de quarante-trois vestiges structurés. Il s'agit majoritairement d'empreintes de fossés drainants et parcellaires, de rares fosses de plantation et d'une portion de chemin d'exploitation. Ces vestiges sont tous en rapport avec l'activité agricole pratiquée sur ces terrains. Ils témoignent d'une mise en valeur des terres, très vraisemblablement à des périodes historiques récentes, moderne et contemporaine.

En effet, un des réseaux fossoyés figure sur le cadastre napoléonien de 1826 et aucun élément mobilier antérieur à l'Époque contemporaine n'a été repéré lors du diagnostic. Le sous-sol n'a de surcroit livré aucune autre trace relative à des activités humaines passées d'ordre domestique ou artisanale.

Duphil Vincent

Protohistoire, Époque moderne

Antiquité, Époque contemporaine

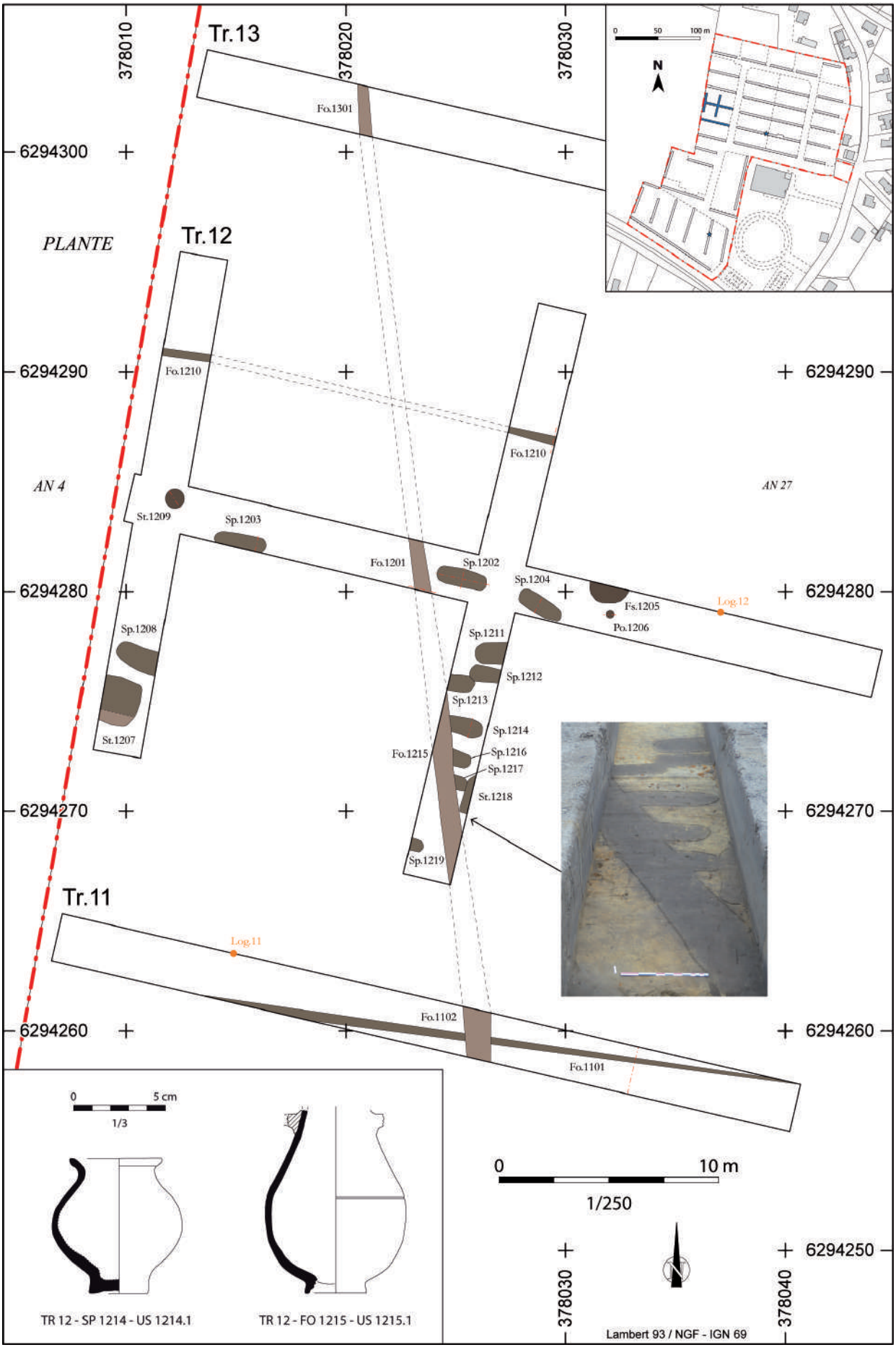
SAUGNAC-ET-CAMBRAN
Lotissement Le Planté

Ce diagnostic intervient préalablement à un projet de lotissement sur une parcelle agricole localisée entre 190 et 460 mètres au nord du bourg historique de Saugnac et de son église. L'emprise de 36 954 m² est bordée au sud par la voie ferrée et accessible depuis l'est par l'avenue de la République.

Les terrains sont implantés dans la vallée du Luy, un affluent de l'Adour en rive gauche, sur une terrasse quaternaire dont l'altitude est comprise entre 12 et 16,50 m Ngf. Cette terrasse est rapportée au Pléistocène supérieur et se compose en sondage de dépôts alluviaux à dominante sableuse en partie basse, sur lesquels s'est développé un sol holocène. Ce sol a été enfoui récemment sous une épaisse couche de remblais s'étalant sur l'ensemble des terrains.

Les prospections menées dans le secteur à partir de la fin du XIXe siècle attestent que tout l'interfluve compris entre l'Adour et le Luy porte des traces d'occupations pré- et protohistoriques. À Saugnac-et-Cambran, un monument funéraire mégalithique a été fouillé en 1875-76 et de nombreux tumuli de l'Âge du Fer sont attestés. Le territoire communal recèle également plusieurs mentions de vestiges antiques. Pour la période gallo-romaine existe la tradition d'un castrum de Cambran près du lieu-dit Hitte, à environ 3 km au nord-est du présent diagnostic.

Les trente-quatre tranchées de sondage creusées couvrent une surface d'ouverture de 3 237,62 m², correspondant à 8,76 % de la surface prescrite. Vingt sont négatives, six ont livré des rares traces ou restes matériels en rapport avec la présence humaine et



SAUGNAC-ET-CAMBRAN, Lotissement Le Planté - L'espace funéraire antique (V. Duphil, Inrap).

huit se sont révélées archéologiquement positives à travers la découverte de vestiges structurés témoignant d'occupations passées. Les résultats montrent des traces récentes d'exploitation agricole, d'un réseau fossoyé d'époque historique indéterminée et d'indices épars de fréquentation des lieux durant la Protohistoire, notamment sous la forme de structures à galets chauffés. Néanmoins, les recherches ont surtout abouti à la mise au jour d'une remarquable occupation funéraire antique, au niveau du sol holocène profondément enfoui (-1,30 m).

Restreint à deux tranchées, l'espace funéraire se caractérise sur 252 m² d'ouverture par la présence de treize sépultures orientées et hypothétiquement limitées au nord et au sud par deux fossés (cf. fig.). Les tombes testées ne contiennent plus aucun reste humain, sûrement en raison de la nature sableuse du sol. Certaines ont livré des clous de cercueil et des dépôts de petits vases en céramique, parfois remobilisés et datés de la période gallo-romaine avec une présomption pour le Haut-Empire. Une fosse antique a aussi été fouillée. Des vestiges d'autres périodes intègrent également la zone, dont une large fosse contenant de la céramique de l'Âge du Bronze final ou du Premier Âge du Fer et un fossé recoupant plusieurs sépultures selon un axe différent. Un trou de poteau d'époque indatable est également présent. Ce site funéraire gallo-romain concerne deux lots implantés sur la frange ouest du projet d'aménagement et se poursuit potentiellement dans le champ occidental limitrophe. Deux occurrences extérieures à la zone positive font également écho à cette occupation antique. Il s'agit d'un puits non bâti à 62 m à l'ouest et d'un lot de tessons de céramique hors structure à 133 m au sud.

Duphil Vincent

Moyen Âge, Époque contemporaine

SORDE-L'ABBAYE - Abbaye Saint-Jean-Baptiste-Crypotoportique

Époque moderne

La mise hors d'eau de la terrasse sud et la réfection des « cryptoportiques » de l'abbaye Saint-Jean-Baptiste, ont motivé la prescription d'une opération comportant, une étude documentaire préalable, un suivi de travaux des terrassements et une étude de bâti des salles enterrées.

L'ensemble des observations a été réalisé en neuf interventions réparties entre novembre 2021 et mars 2023.

L'abbatiale située sur la rive droite du Gave d'Oloron, peu en amont de sa confluence avec le Gave de Pau, s'implante sur une rive aménagée dès l'Antiquité. L'origine de la fondation des premiers bâtiments chrétiens reste discutée et pourrait intervenir à la fin du X^{e} siècle.

Dans le courant du Moyen-Âge, l'abbaye tient un rôle de contrôle du Gave d'Oloron et constitue une étape de pélerinage du chemin de Tours à Saint-Jacques de Compostelle. Malgré les conflits franco-anglais, l'abbaye et le bourg croissent durant le Moyen-Âge l'ensemble se dotant notamment d'une enceinte.

À contrario, les troubles religieux de la seconde moitié du XVI^{e} siècle marquent une dégradation du complexe abbatial avec la destruction d'une partie des bâtiments et des archives qui y étaient conservées.

C'est à la fin du XVII^{e} siècle qu'une nouvelle dynamique émerge sous l'égide des bénédictins de Saint-Maur qui engagent une reconstruction des bâtiments conventuels et notamment l'ensemble de salles enterrées dites « cryptoportiques » donnant sur le Gave.

Les vestiges mis en évidence lors de la première intervention nous ont principalement renseigné sur le mode constructif des espaces enterrés révélant une homogénéité de la construction des voûtes sur l'ensemble de la terrasse avec une gestion des eaux de ruissellement remarquable et unique dans l'état de nos connaissances. Chaque extrados est doublé dès sa construction d'une couverture de tuiles canal (courant-couvert), l'eau est évacuée soit par des trous d'exhaure situés en haut du mur de terrasse, soit par un système de canalisation en terre cuite réservée dans les murs porteurs donnant sur un second niveau d'exhaure au pied de la terrasse.

Les salles et l'embarcadère relèvent d'une même mise en œuvre entreprise entre l'extrême fin du XVII^{e} siècle et le milieu du XVIII^{e} siècle au plus tard.

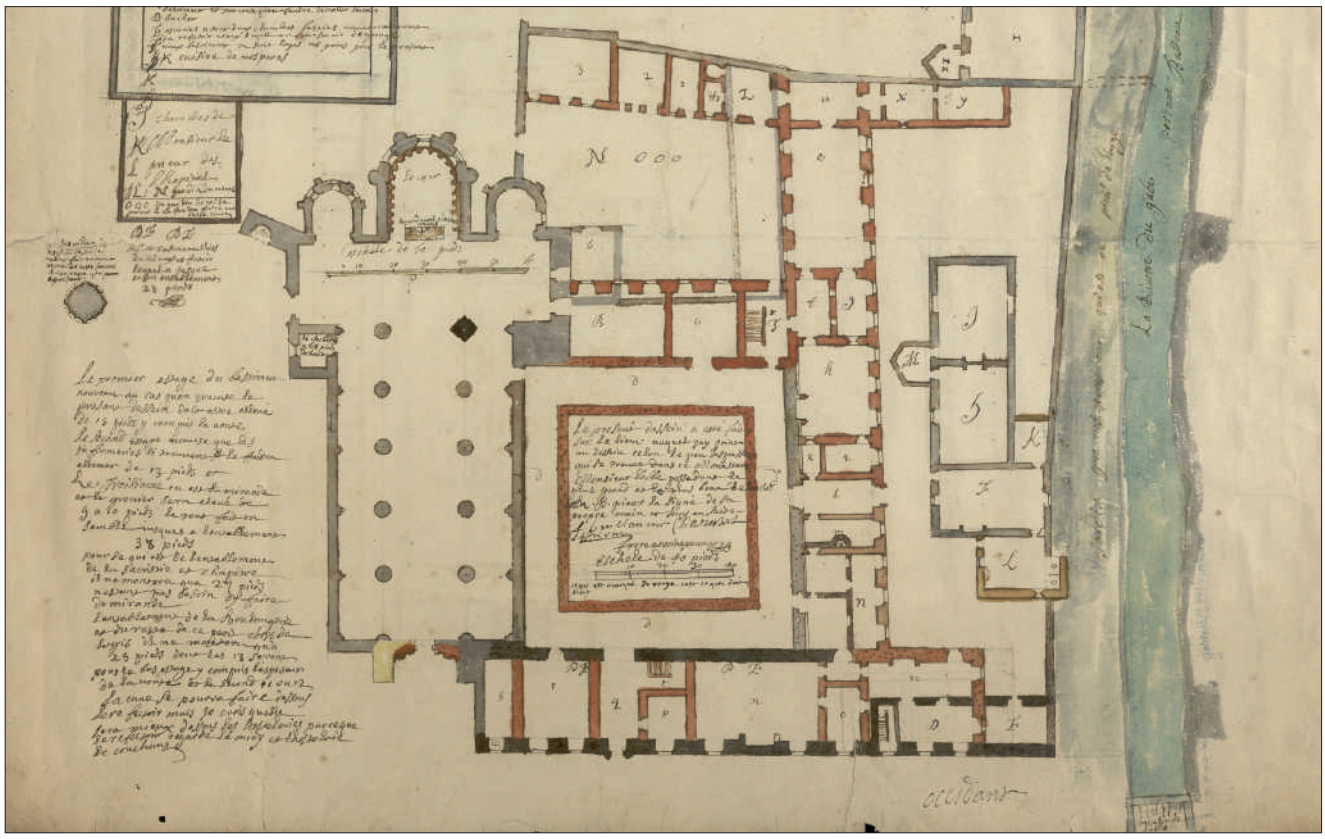
Si la majorité des vestiges appartiennent au XVIII^{e} siècle, le sondage 4 de la salle 8 a livré trois puissantes maçonneries que l'on peut associer aux vestiges des bâtiments figurés sur le plan de 1678. Sur la terrasse, au contact de l'accès deux maçonneries antérieures aux salles ont été repérées, leurs datations restent incertaines.

Sur une grande partie centrale, le mur nord, fermant les salles, est constitué de vestiges médiévaux ou modernes sans qu'il soit possible dans le détail d'en caractériser le phasage.

Enfin une série d'aménagements fonctionnels, citernes, pavillons, systèmes de pompe à eau et structures horticoles ont structuré l'espace de la terrasse du XVIII^{e} au début du XX^{e} siècles.

Le travail d'analyse des maçonneries reste à poursuivre ainsi que la confrontation avec les sources historiques. Les développements de ces recherches permettront une meilleure caractérisation des vestiges et de répondre, peut-être, à la double question de la fonctionnalité de ces espaces et de leur articulation avec le bâti connexe.

Hollemaert Boris



SORDE-L'ABBAYE - Abbaye, Saint-Jean-Baptiste-Crypotoportique - Plan du projet de 1678, par Antoine Poumet (Sources : AN, CP_N_III_LANDES_1_N°1_1-0002).



SORDE-L'ABBAYE - Abbaye, Saint-Jean-Baptiste-Crypotoportique - Vue depuis le logis sud de la couverture des cryptoportiques. Auteur : B. Hollemaert.

Antiquité,
Époque contemporaine

SORDE-L'ABBAYE
PCR Sordus

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche

Callegarin Laurent

Second Âge du Fer

TARTAS
Labeillé

Découvert en 2020, dans le cadre de la prospection-inventaire conduite par D. Vignaud (CRAL), l'ensemble funéraire de l'Âge du Fer de Labeillé, a fait l'objet d'une première campagne de fouille en 2022 dans le cadre du chantier école de l'université de Bordeaux. Ceci a permis la mise au jour de plusieurs structures en creux, d'un tumulus et d'une aire de crémation.

Des tranchées ont été réalisées sur la moitié ouest de l'emprise. L'aire de crémation a été décapée intégralement et partiellement fouillée en 2022.

Quelques fosses semblent distribuées de manière non aléatoire autour de l'aire de crémation et pourraient donc être en lien avec elle. La surface du tumulus a été décapée sur une bande de 2 m de large du côté sud afin d'évaluer son état de conservation. Dans les 10 cm de sédiments retirés, une densité assez importante de tessons et petits fragments métalliques indiquent un arasement de la structure, comme le faisait craindre le passage des labours au milieu d'une sépulture sur le versant nord.

Les informations chronologiques acquises grâce à la céramique permettent de préciser la période d'utilisation de cette nécropole, en l'état actuel des découvertes, entre le Ve av. J.-C et le Ier après J.-C.

Le positionnement des sépultures secondaires à crémation découvertes en prospections aux VIe-IVe siècles a.C. semble maintenant acquis grâce au mobilier céramique. Le tumulus a livré sur sa surface du mobilier céramique de cette même phase chronologique. De même, les fosses contenant un sédiment très noir disposées autour de F19 (cf. fig. 2) pourraient aussi dater de cette phase, voire être plus anciennes.

L'intérêt du site de Labeillé réside également dans la présence d'une aire de crémation, structure rarement



TARTAS, Labeillé - Le rectangle jaune représente l'aire de crémation F1, recoupant le niveau d'occupation plus ancien F19. Les fosses F34, F12, F33, F13, F17 et F16 de gauche à droite, en bleu, ne semble pas répartie aléatoirement (DAO S. Rottier, photo A. Pouget).

rencontrée pour la Protohistoire en France. Toutefois, l'analyse typo-technologique de la céramique indique des productions antiques en grande proportion liées à l'aire de crémation. Ces assemblages ne sont pas ceux attendus dans des ensembles funéraires et ressemblent plutôt à ce qui est trouvé habituellement en contexte domestique. Pourtant la quantité de fragments osseux humains brûlés ne permet pas de douter du caractère funéraire de ces structures. Le fonctionnement de cette aire de crémation peut déjà être abordé par la superposition des petits amas ou petites fosses de rejets des bûchers qui s'y sont succédés. Ces dépôts semblent s'inscrire en périphérie d'une zone centrale qui serait la zone de combustion à proprement parler.

Par ailleurs, les témoins funéraires du second Âge du Fer sont ceux mis au jour lors des prospections et lors du décapage manuel notamment sur le flanc sud du tumulus, sous un premier niveau contenant là encore une forte proportion de tessons antiques.

La question de la pérennité de l'utilisation funéraire du lieu entre le début du second Âge du Fer et le début de la période antique est ici posée.

Rottier Stéphane

N°						N°	P.
28300	LABRIT- LUXEY – SABRES - LE SEN - VERT	Prospection thématique	BOUTOULLE Frédéric	SUP	PRT	23	325

Moyen Âge, *Époque moderne* *Époque contemporaine*

LABRIT, LUXEY, SABRES, LE SEN, VERT
Prospection thématique

L'objectif de cette prospection thématique est de repérer et d'étudier les traces de structures agro-pastorales dans les espaces couverts de landes, avant les grandes transformations des Landes de Gascogne consécutives à la loi de 1857, afin de mieux comprendre les origines du système agro-pastoral landais.

Elle s'inscrit dans un projet de recherche pluriannuel porté par l'UMR Ausonius (Univ. Bordeaux-Montaigne, CNRS, Ministère de la Culture), le projet AgroPast (Études sur l'agropastoralisme dans les Landes de Gascogne au Moyen Âge) et soutenu par la région Nouvelle Aquitaine, le Parc Naturel régional des Landes de Gascogne (Écomusée de Marquèze, Sabres), l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UR ITEM), Hadès et Biolandes.

L'aire couverte par cette prospection thématique a été restreinte, pour la première année, à un groupe de communes de la communauté de communes Cœur de Haute Landes afin d'y tester les méthodes et outils : Labrit, Sabres, Luxey, Le Sen et Vert, notamment parce que la Communauté de communes Cœur Haute Lande est couverte par la mission inventaire du patrimoine bâti du PNRLG, ce qui permet de croiser les informations et de nourrir les deux actions en parallèle.

Les structures qui retiennent notre attention sont d'abord les anciens parcs à moutons, cabanes de bergers (oustalet), bordes et enclos (parguères), témoignant de l'élevage extensif des ovins et, dans une moindre mesure, des bovins, dont on cherche à établir une typochronologie et à comprendre les raisons de l'inégale répartition géographique. L'étude intègre également les traces de groupements de parcelles anciennement cultivées et délimitées par des talus et fossés (dougues et barrats ou barradeaux).

Une première journée de prospections a pu être organisée en avril 2022, avec des étudiants d'UBM (master Études médiévales et doctorant), divisée en deux parties :

• matinée : Présentation sur le terrain par Philippine Piel, chargée de mission Inventaire au PNRLG, d'oustalets et bordes bâtis selon les techniques de construction traditionnelles, identifiés dans le cadre de la mission Inventaire et encore en élévation (Luxey, Le Sen), afin de caractériser les matériaux utilisés et susceptibles d'être repérés en prospection (traces de mortier de pan de bois, dais de soutènement des poteaux corniers, tuiles de couverture, dimensions des bâtiments), ainsi que les dimensions de ces bâtiments.

• après-midi : Labrit secteur Bos de Jus : tests matériel (GPS, protocole d'enregistrement), et méthodologie de prospections systématiques et ponctuelles (repérage des sites, protocole de prospection selon couverture végétale, écartement entre prospecteur, collecte mobilier).

Les restrictions d'accès au massif forestier causées par les risques d'incendie (sècheresse, chaleurs excessives du mois de juin), avant que ne se déclenchent les grands feux de l'été 2022 (Landiras-Hostens-Belin, Vert) ont contrarié la suite du programme de prospections, reporté en 2023. La méthodologie du choix des unités de prospection a cependant pu être affinée.

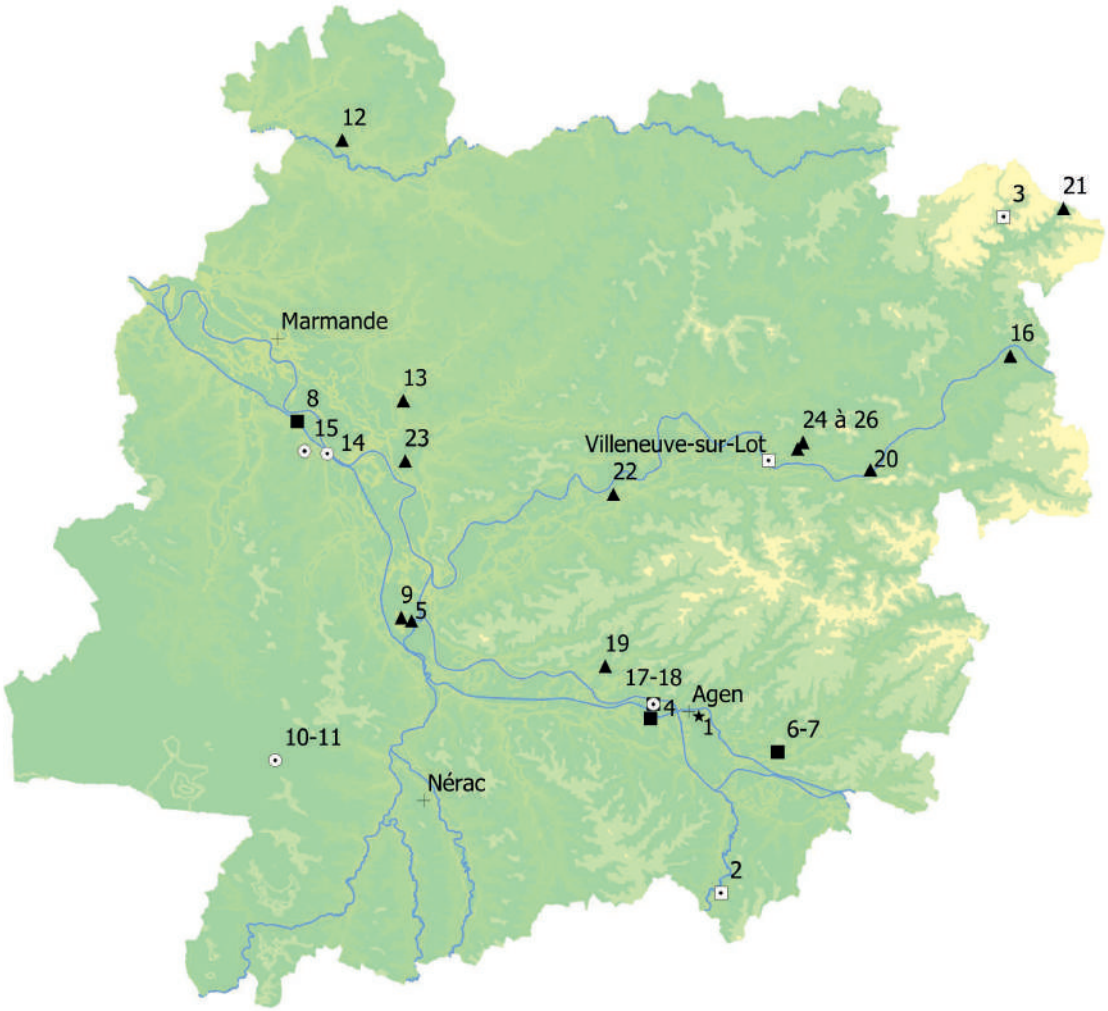
Boutoulle Frédéric

NOUVELLE-AQUITAINE
LOT-ET-GARONNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 2



▲ diagnostics
■ fouilles préventives/suivis
⊡ fouilles programmées/sondages
⊙ prospections diverses/analyses/APP/autres études
★ PCR

0 10 20 km

N°						N°	P.
28298	AGEN	Les dynamiques de l'habitat à Agen du Moyen Âge central au début du XIXe siècle	LAVAUD Sandrine	SUP	PCR	1	328
28355	ASTAFFORT	Eglise Saint-Félix d'Astaffort	TAYAC Alaïs	BEN	FPr	2	328
27870	BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE	La Borie del Rey	LANGLAIS Mathieu	CNRS	FPr	3	331
28253	BRAX	Le Marais - Barreau de Camélat	BEAGUE Nadine	INRAP	FP	4	331
28237	BUZET-SUR-BAISE	Gravière SDC phase 1C Lagahuzère	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	5	333
28399	CASTELCULIER	Burga C 534	SILHOUETTE Hélène	INRAP	FP	6	334
28402	CASTELCULIER	Burga C 545 - 547	SILHOUETTE Hélène	INRAP	FP	7	334
28361	CAUMONT-SUR-GARONNE	Ancienne ville	SCUILLER Christian	INRAP	FP	8	334
28417	DAMAZAN	Carrière de Chambé, Phase 1	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	9	335
28255	DURANCE	Prieuré de la Grange	CARAIRE Gabriel	EP	PRS	10	336
28247	DURANCE	Prieuré de la Grange	SOULARD Laura	BEN	MH	11	336
28254	DURAS	Le Petit Sainte-Foy	ETRICH Christine	INRAP	OPD	12	338
28431	GONTAUD-DE-NOGARET	L'Allée, Lajus, Mayne	28298	INRAP	OPD	13	339
28238	LE MAS-D'AGENAIS	Plateau de Revenac	HANTRAI Juliette	DOC	PRT	14	340
28246	LE MAS-D'AGENAIS	Suivi réseau irrigation	STORAI Romain	DOC	PRT	15	340
28416	MONTAYRAL	Transbordement barrage de Fumel	VIGIER Serge	INRAP	OPD	16	341
28272	LE PASSAGE	L'import, Mougnac - Barreau de Camelat	GERBER Frédéric	INRAP	FP	17	341
28286	LE PASSAGE	Mougnac – Limport	GERBER Frédéric	INRAP	PRM	18	341
28309	SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN	Eglise de Lusignan Grand	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	19	341
28351	SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT	Le domaine du Lot	PRODEO Frédéric	INRAP	OPD	20	342
28436	SAUVETERRE-LA-LEMANCE	Camp des Peyres - Phase 7	VIGIER Serge	INRAP	OPD	21	343
28415	LE TEMPLE-SUR-LOT	Esplanade de la commanderie	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	22	344
28308	TONNEINS	12 Rue de Suriray	FOUERE Pierrick	INRAP	OPD	23	344
28275	VILLENEUVE-SUR-LOT	Cap de l'Homme – Lotissement Huc	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	24	346
28235	VILLENEUVE-SUR-LOT	Rue Victor Michaud LB27-219	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	25	347
28249	VILLENEUVE-SUR-LOT	Aménagement de la Place Sainte-Catherine	FELIX-SANCHEZ Mélody	COL	SD	26	347

Moyen Âge classique,
Époque moderne

AGEN
Les dynamiques de l'habitat à Agen du Moyen Âge central au début du XIXe siècle

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche

Lavaud Sandrine

Moyen-Âge,
Période récente

ASTAFFORT
Eglise Saint-Félix d'Astaffort

Cette première campagne de fouilles, d'une durée de quinze jours, portant sur l'église Saint-Félix, plus précisément sur la moitié sud du chevet, est le résultat d'un intérêt soutenu de la part de l'association Astaffort Patrimoine (cf. fig. 1).

Cette église, à l'est de la ville d'Astaffort, est à proximité immédiate de l'ancien *castrum* du Mouich. Une hypothèse de vocation castrale primitive est donc à considérer. Un fonctionnement similaire dans la moitié ouest d'Astaffort semble exister entre l'église Saint-Geneviève et le *castrum* de la Craste. Ces deux pôles sont le reflet d'une coseigneurie avérée entre les frères Guilhem et Ramundi De Rovinnha, ceux de Gaston de Lomania, Bertrand de Vulpibus et Odon Moihs lors des hommages à Alphonse de Poitiers en 1256. La ville d'Astaffort est attestée un siècle plus tôt avec certitude au cours d'un partage du vicomté Arnaud de Terride entre ses fils (1163).

Les problématiques portent sur le bâti de l'église, sa fonction funéraire et son lien avec la mise en défense de la ville. Nous avons pour l'instant cerné quatre phases chronologiques (cf. fig. 2).

La première, caractérisée seulement par le reliquat du mur du chevet roman, est la plus ancienne. Elle est illustrée dans la moitié nord par un chapiteau présent dans la moitié septentrionale de cet espace.

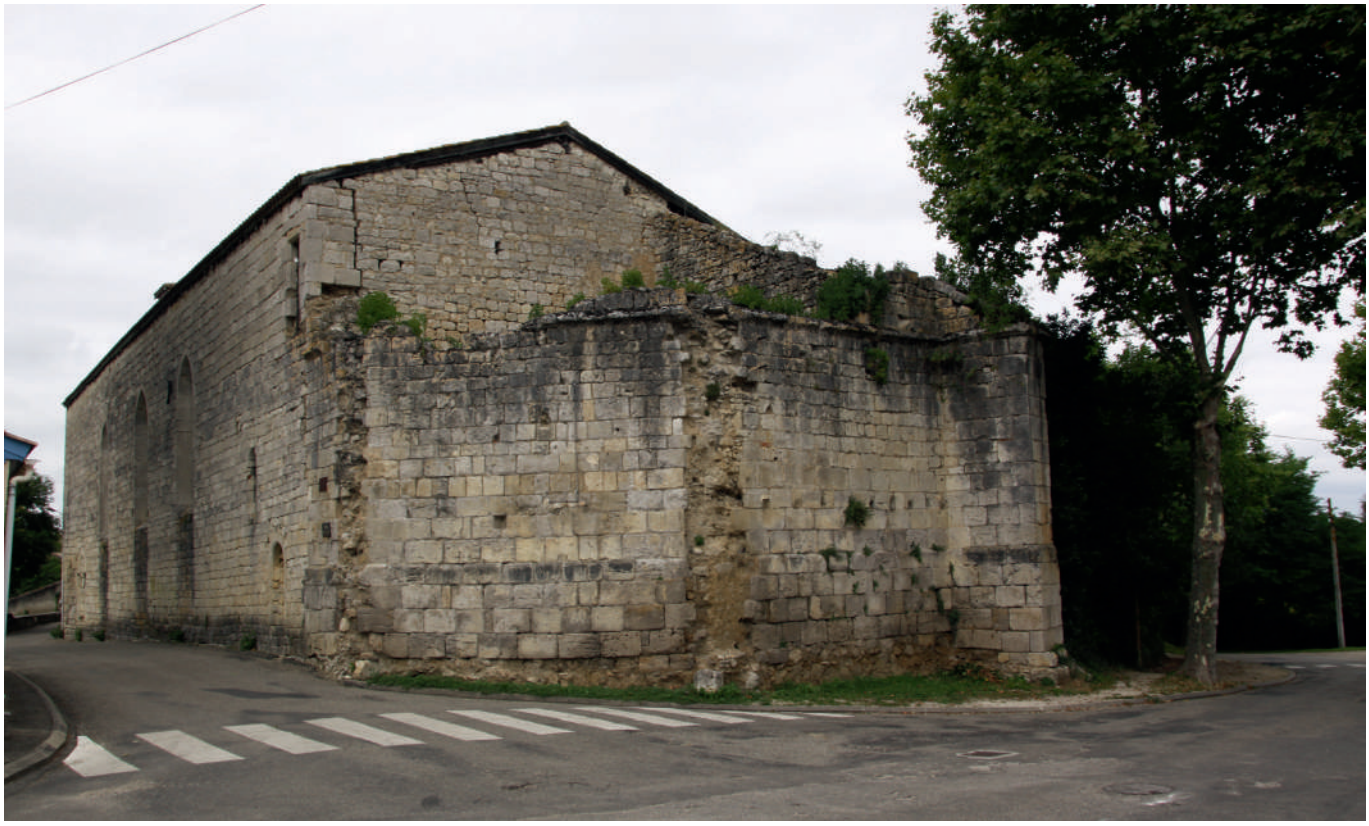
La seconde phase correspondant à la période moderne se définit en deux temps. La construction d'un mur, dans l'alignement de l'enceinte de la ville et venant contre le bâti roman, est suivie par l'adjonction d'un chevet à pans coupés dont l'achèvement complet n'est pas certifié. Ce chevet externe au rempart nous laisse perplexes concernant la sécurité de la ville en ces temps assez troublés.

Enfin, l'utilisation de cet espace en lieu funéraire est la troisième phase. Des apports de terre viennent sceller les sols du chevet moderne, dans lesquels sont conservées trois inhumations, deux adultes et un immature. Cette phase, pour l'instant, est cantonnée au XVIIIe siècle (cf. fig. 3).

Le XIXe siècle voit la construction d'un mur recoupant le chevet à pan coupés en deux espaces et délimitant la zone de fouille actuelle. Ce siècle est aussi marqué par le délaissement de l'église Saint-Félix au profit de l'église Sainte-Geneviève et sa donation aux Pénitents par la Mairie. A partir de 1804, l'interdit impérial entérine l'arrêt de la fonction funéraire de l'édifice.

Cette campagne a permis de cerner quatre phases chronologiques qui sont à compléter et préciser. La complexité de ce bâti et la fonctionnalité de cet espace, totalement coupé de la nef et donc du culte religieux public appellent à une réflexion plus profonde et longue qui nous mènera à étudier la moitié nord du chevet pour comprendre les différentes évolutions. Une analyse globale de l'édifice, une étude anthropologique et un examen minutieux des archives sont les clés de cette campagne de fouilles. Enfin, une volonté pédagogique envers les bénévoles et le public anime les porteuses du projet, Anna Susini (anthropologue) et moi-même.

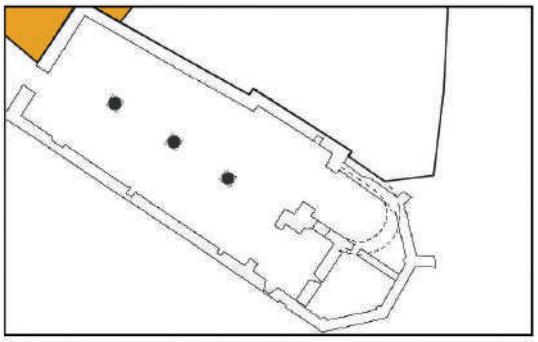
Tayac Alaïs

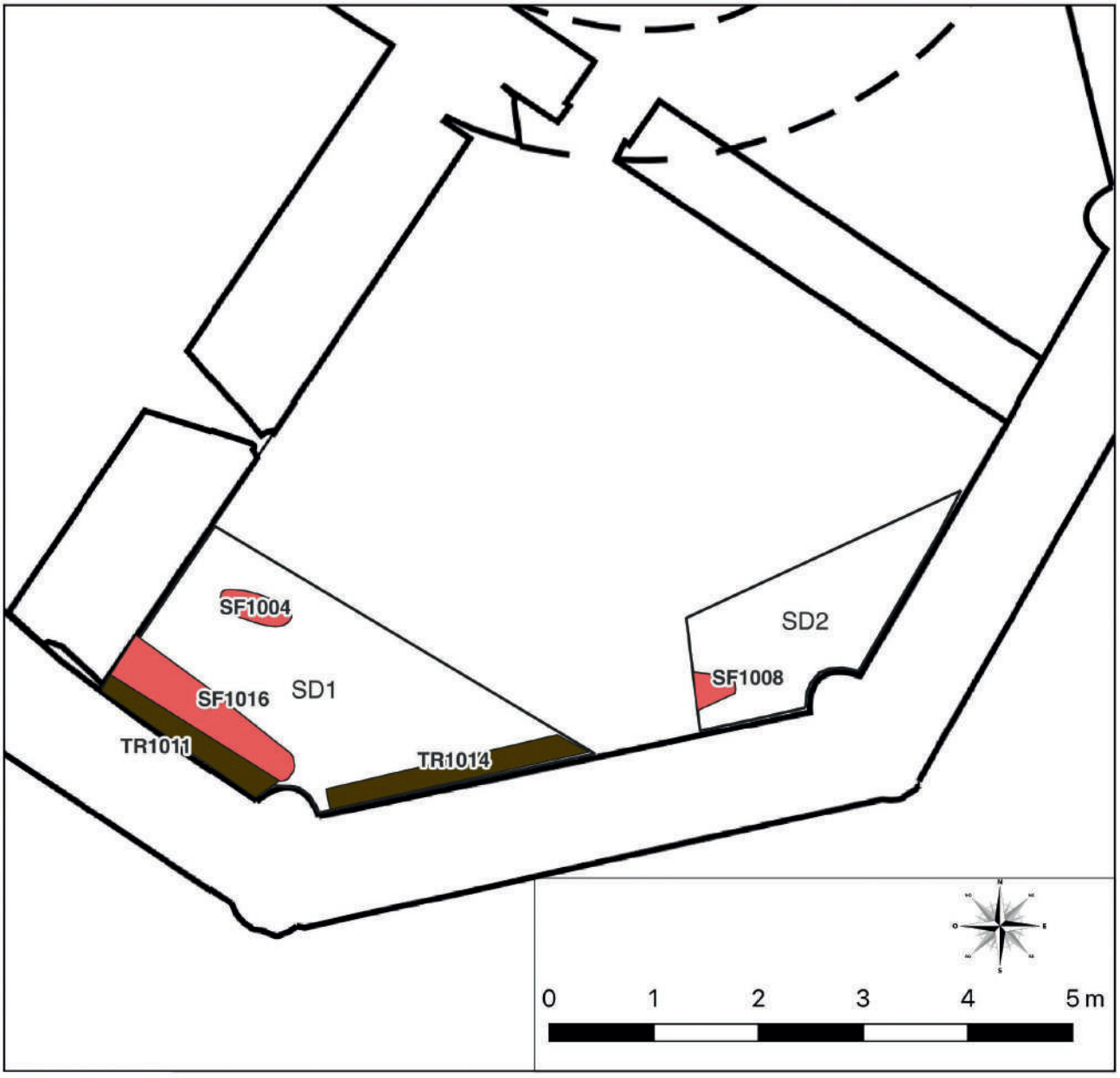


ASTAFFORT, Eglise Saint-Félix d'Astaffort - Vue externe du chevet moderne.



ASTAFFORT, Eglise Saint-Félix d'Astaffort - Vue de la succession des murs internes au chevet.





Légende :

tranchée

sépulture

Auteur : Alais Tayac
18/12/22

ASTAFFORT, Eglise Saint-Félix d'Astaffort - Site et plan des vestiges.

Mésolithique

BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE
La Borie del Rey

Depuis 2019, une nouvelle opération de fouille programmée est mise en œuvre sur le site préhistorique de la Borie del Rey, célèbre dans la littérature relative au Paléolithique final français comme le gisement éponyme du Laborien.

Les travaux menés par Laurent Coulonges dans les années 1950 ont également mis au jour plusieurs phases du Mésolithique. La grotte ayant été vidée dans les années 1970, l'absence de témoins stratigraphiques et d'archives nous a conduit à mener une opération sur la terrasse, au-devant de la grotte.

La première triennale a pris fin en 2022. Cette campagne a permis de définir, dans une fenêtre d'une dizaine de m2, une première archéostratigraphie de la terrasse avec un ensemble préservé (unité archéostratigrphique ou UA 2), attribuable au Second Mésolithique. L'étude des éléments lithiques et des datations radiocarbone ont permis de proposer un scénario en deux phases du Second Mésolithique : une phase récente (UA2b, cf. figure) à pointes trapéziformes (i.e. trapèzes du Martinet) et une phase finale (UA2a) à flèches tranchantes (i.e. flèches de Montclus) et pointes triangulaires (i.e. pointes du Martinet).

Cette hypothèse a été présentée en novembre 2022 lors d'une séance de la Société préhistorique française qui s'est tenue à Saint-Germain-en-Laye (Langlais et al., soumis).

L'ensemble des études géoarchéologique (L. Sitzia), archéostratigraphique, anthracologique (A. Henry), carpologique (C.M. Martinez Varea), archéozoologique et taphonomique (M. Boudadi-Maligne, V. Laroulandie, C. Pironneau), anthropologique (M. Le Luyer) et techno-typologique (E. Defranould) souligne d'ores et déjà un intérêt majeur du site de la Borie del Rey en termes de séquençage du Second Mésolithique, permettant de préciser le rythme de certaines évolutions.

La seconde triennale (2023-2025) a pour objectif de fouiller les ensembles du Mésolithique récent et final et de tracer la présence d'un ensemble sous-jacent du Premier Mésolithique sauveterrien.

(UA2b, cf. figure en page suivante)

Langlais Mathieu et Mallye Jean-Baptiste
au nom de l'équipe scientifique

Époques moderne et contemporaine

BRAX
Le Marais - Barreau de Camélat

Le site du Marais menacé de destruction par le projet d'aménagement de la rocade ouest de l'agglomération d'Agen est localisé à l'intérieur d'un méandre de la Garonne, en bordure immédiate d'un paléo chenal qui a conféré à ce secteur un caractère marécageux.

Les investigations archéologiques ont porté sur le bâtiment d'habitation avant et après démolition, ainsi que sur une partie des bâtiments agricoles après débarras et démolition partielle.

L'étude de bâti avait pour objectif de préciser la chronologie et la nature des ajouts et suppressions autour du corps principal d'habitation. L'habitat semble avoir subi des évolutions importantes entre les deux cadastres de 1808 et 1842, en lien avec l'entreprise napoléonienne de desséchement du marais de Brax.

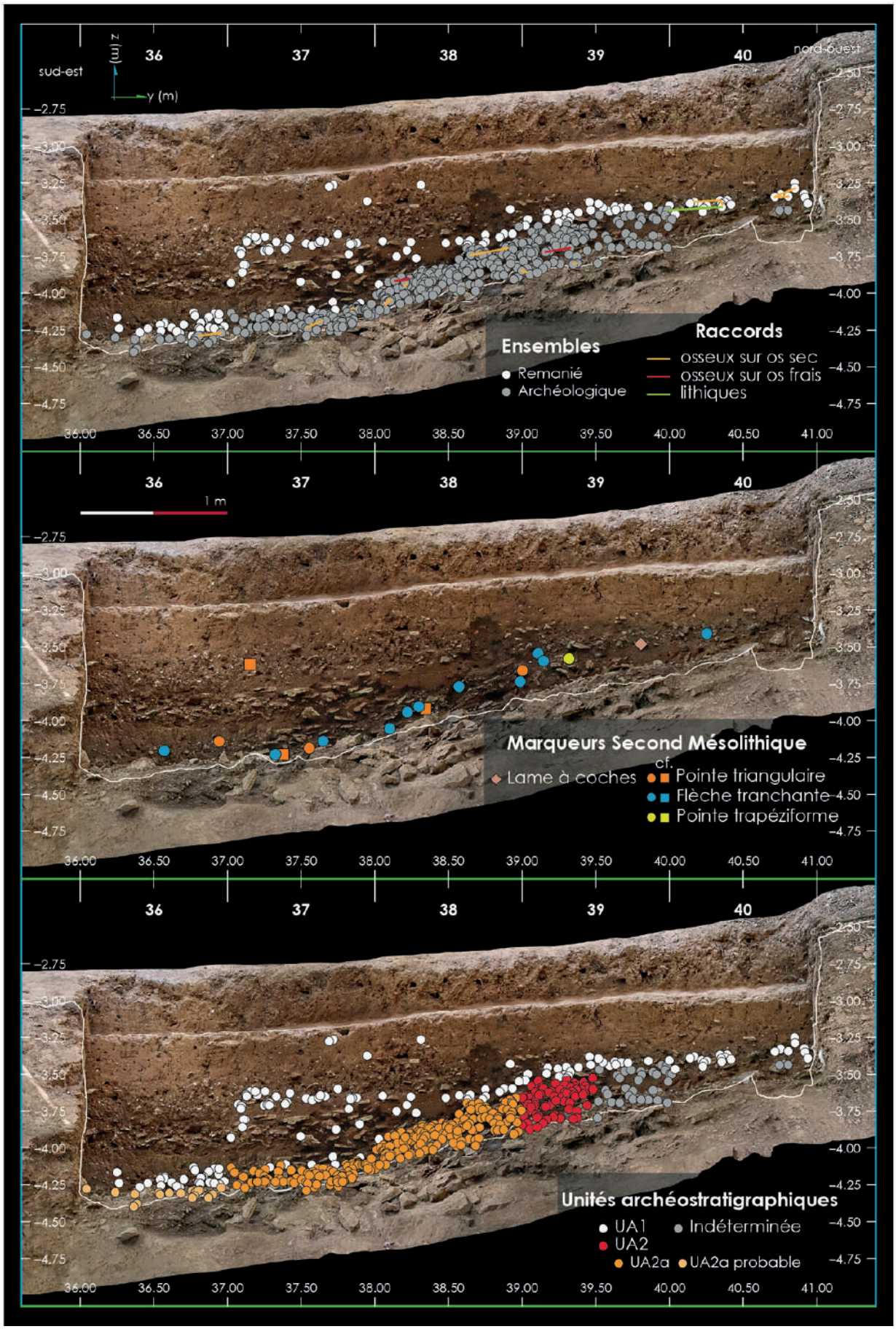
A quand faire remonter cette occupation ?

La maison se situe à l'écart du cœur du village de Brax dont les habitants travaillaient à la navigation ou autour du fleuve. La plaine alluviale de la moyenne vallée se caractérise par un habitat rural diffus où chaque propriétaire construit sa ferme ou sa maison avec ses dépendances à proximité des parcelles agricoles. Les basses terres de la Garonne autour de Brax, idéales pour la culture du chanvre, étaient également propres à une activité d'élevage car il était plus facile d'entretenir une végétation naturelle d'herbe qu'un champ de céréales. En plus d'être inondable, le secteur géographique situé entre la Garonne et son petit affluent le Rieumort était un marais insalubre.

L'implantation de la ferme ou de la maison peut avoir été précédée de la formation d'une butte artificielle (terrat) comme à L'Import, sur la commune du Passage.

L'étude de bâti avant et après démolition a permis d'apporter des éléments de connaissance de l'habitat vernaculaire de la plaine de la Garonne. Les matériaux de construction locaux adaptés à la situation étaient les carreaux de terre cuite ou l'adobe, le bois, les galets de rivière. Par l'analyse des matériaux employés et de leur mise en œuvre pour les sols et les élévations, l'étude du bâti a contribué à la détermination de la fonction et de l'usage des différents espaces intérieurs.

Les façades extérieures de la maison telles qu'elles nous apparaissaient en 2019 tiennent leur aspect hétéroclite et discontinu des éléments disparates assemblés depuis le début du XIX^{e} siècle. L'adjonction d'une loggia de style italianisant avec vue sur le jardin



BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE, La Borie del Rey - Vue sagittale depuis le nord-est de la zone de fouille. Répartition de l'ensemble du matériel au sein de la demi-travée H (sous-carrés A et D) sur fond orthophotographique. En haut : par ensemble (avec raccords) ; au centre : par marqueur lithique ; en bas : par unité archéostratigraphique. Infographie : F. Lacrampe-Cuyaubère, Archéosphère et M. Langlais, CNRS.

confère à la maison vernaculaire un caractère unique.

Entre le début et le milieu du XIX^{e} siècle, les propriétés du Marais ont changé de mains et ont considérablement évolué.

Le bâtiment le plus ancien, « bâti 4 », était un bâtiment construit en matériaux mixtes, en pierres et dalles de terre cuite pour le mur pignon et le mur occidental, disposant d'une avancée du côté occidental reposant sur des poteaux. La superficie de ce bâtiment primitif n'est pas restituable, peut-être 8,12 m de côté, ce qui correspondrait à 25 pieds du roi dans le système de mesure d'Ancien Régime.

À un moment donné, non situé chronologiquement, les espaces entres les bases de poteaux ont été comblés par des sablières basses reposant sur une base en pierre de faible hauteur. Le sol de cet habitat était en calade de petits galets. De petits murs de refend pouvaient partitionner l'espace intérieur.

Ce Bâti 4 serait contemporain du Bâti 6 conservé à l'intérieur de la grange puisqu'ils sont visibles tous deux sur le cadastre napoléonien de 1808. Etant donné la forme peu commune de l'angle formé par les murs M7, M8 et de l'ouverture très étroite figurant dans ce dernier, dit « le fenestrou », nous pensons pouvoir assimiler cet élément du bâti ancien à une sorte de petit oratoire ; il a été plus tard reconverti en pilier de soutien du portail, qui trouve une correspondance à une distance de 3,10 m vers l'est.

Après 1808, une maison (Bâti 1) est construite en dur, sans bois apparent, à quelques mètres du Bâti 4. Le caractère résidentiel, non agricole, de la maison est revendiqué par la galerie italianisante tournée vers l'Orient. Avant 1842, les bâtiments hétéroclites qui composent la bâtisse sont réunis, tandis que les bâtiments annexes (Grange, Bâti 6) disparaissent.

Les archives départementales du Lot-et-Garonne conservent un dossier d'archives révolutionnaires portant sur le dessèchement du Marais de Brax.

Une des pièces de ce dossier datant de 1790 pourrait bien être la représentation la plus ancienne du bâti du Marais de Brax. La maison, appelée « Dedros » ou « Dedios » pourrait être celle que nous avons présentée comme le bâti 6 (grange). Malheureusement le croquis sans échelle n'est pas suffisamment précis pour permettre une vérification de sa localisation.

Bien que n'apparaissant pas sur la carte de Belleyme, ce bâtiment pourrait perpétuer le souvenir d'une ferme antérieure à la fin du XVIII^{e} siècle. La carte de Cassini ne mentionne ni la maison, ni le Marais, pas plus que l'Atlas de Trudaine pour la « Généralité de Bordeaux n°12, route de Bordeaux à Toulouse jusqu'à l'extrémité de la généralité » (1740-1780).

Les travaux de dessèchement du marais commencèrent le 21 Brumaire an II (11 novembre 1793), mais furent vite inopérants.

La maison qui nous intéresse était au premier plan concernée par des travaux d'une si grande ampleur qu'ils en ont totalement modifié l'aspect extérieur et l'environnement. Ces transformations étaient probablement liées à un changement de propriétaire et/ou de vocation après les travaux ordonnés par Napoléon.

Nous pouvons suggérer qu'il existait un premier établissement à caractère agricole en dur au XVIIIe siècle, représenté sur le plan de 1790.

Entre 1808 et 1842, soit après les travaux de desséchement du Marais de Brax, la propriété ayant changé de mains a été totalement métamorphosée, tout en intégrant l'élément le plus ancien (le « fenestrou ») dans le bâti, pour en perpétuer le souvenir.

Béague Nadine

Néolithique, Âge du Fer,

BUZET-SUR-BAÏSE
Gravière SDC phase 1c, Lagahuzère

Âge du Bronze, Haut Moyen Âge

Cette intervention a eu lieu en janvier 2022 préalablement à une troisième extension de la carrière SDC sur 107 600 m². 162 tranchées ont été effectuées ce qui correspond à une surface ouverte de 7 732,64 m², soit 7,19 % de la surface prescrite.

La parcelle diagnostiquée, dans le creux d'un paléochenal de la Garonne, se situe sur un léger promontoire dans la plaine qui semble avoir été recherché par les Hommes pour leur installation, notamment pendant la Protohistoire. La première occupation, peu abondante, prend place de façon disséminée au Bronze ancien/moyen voire au Néolithique. Elle est suivie d'une occupation plus importante au Bronze final/Premier Fer privilégiant la moitié orientale de l'emprise. L'hypothèse de vestiges s'étendant, au-delà, vers l'est en direction d'un ancien chenal de La Baïse et par lui vers La Garonne peut être proposée. Les structures (fosses à galets, silo, four et fosses diverses), le mobilier céramique et lithique (une grande variété d'outils et outillages qui laissent entrevoir des activités nombreuses et variées) sont bien représentés. Les traces des différentes installations semblent s'inscrire entre un à plusieurs épisodes de crues ce qui en fait une occupation stratifiée. Quant aux vestiges antiques et moderne/contemporains, ils sont anecdotiques. Enfin, ceux d'une occupation du Haut Moyen-Âge, ce qui est assez exceptionnel localement et régionalement, ont été appréhendés en plusieurs points.

Moreau Nathalie

Antiquité

CASTELCULIER
Burga C534

Le développement d'un lotissement offre l'opportunité de caractériser un potentiel archéologique mis en évidence lors de prospections pédestres dans les années 80.

Structures bâties, moellons, fragments de *tegulae* et de *suspensura*, céramique commune et sigillée, ainsi que tesselles de mosaïques témoignent de la présence d'une éventuelle villa antique. La collecte de céramiques médiévales des X^e^-XII^e^ siècles, associées à quelques ossements humains, atteste d'une occupation plus tardive qui reste à préciser.

Ainsi, sur une zone à fort potentiel, toute construction de maisons individuelles fait l'objet d'une évaluation. Une première campagne de diagnostic a été conduite en septembre 2019 sur plusieurs parcelles, permettant d'identifier des niveaux d'occupation gaulois bien structurés et une occupation antique.

Deux parcelles ont fait l'objet d'une fouille d'une surface de 1880 m² et d'un enregistrement de données.

Trois structures avaient été mises au jour sur cette emprise au cours du diagnostic, un fossé orienté est-ouest, et deux tranchées de récupération formant un angle droit, et riches en surface de pierres calcaires, ce qui incitait à interpréter cet angle comme une maçonnerie récupérée. En effet, de nombreux murs de la villa gallo-romaine qui se développe dans la parcelle voisine, ont été récupérés. Pourtant, l'orientation de ces deux structures n'était pas alignée sur l'ensemble des murs et récupérations de murs découverts à l'ouest dans les tranchées voisines. La fouille a mis en évidence que ces deux structures sont en fait deux fossés qui se prolongent à l'ouest.

Seuls un empierrement et un trou de poteau ont été découvert au cours de la fouille en plus de ces trois structures.

Au cours de la fouille, très peu de mobilier a été récolté. Il s'agit principalement de fragments d'amphore et de céramique commune qui ne présentent pas d'éléments typologique. À cela s'ajoute un fer à mule/âne et un élément de base de colonne en calcaire.

Silhouette Hélène

Antiquité,
Âge du Fer

CASTELCULIER
Burga C545-547

Le développement d'un lotissement offre l'opportunité de caractériser un potentiel archéologique mis en évidence lors de prospections pédestres dans les années 80.

Structures bâties, moellons, fragments de *tegulae* et de *suspensura*, céramique commune et sigillée, ainsi que tesselles de mosaïques témoignent de la présence d'une éventuelle villa antique. La collecte de céramiques médiévales des X^e^-XII^e^ siècles, associées à quelques ossements humains, atteste d'une occupation plus tardive qui reste à préciser.

Ainsi, sur une zone à fort potentiel, toute construction de maisons individuelles fait l'objet d'une évaluation. Une première campagne de diagnostic a été conduite en septembre 2019 sur plusieurs parcelles, permettant d'identifier des niveaux d'occupation gaulois bien structurés et une occupation antique.

Deux parcelles ont fait l'objet d'une fouille d'une surface de 1880 m² et d'un enregistrement de données.

Un mur et deux canalisations antiques traversent l'emprise. Les autres structures, principalement des trous de poteau ou des petites fosses, appartiennent au Second Âge du Fer. Un niveau d'occupation de cette période a fourni beaucoup de céramiques et de fragments d'amphores.

L'étude est en cours.

Silhouette Hélène

Moyen-Âge

CAUMONT-SUR-GARONNE
Ancienne Ville

L'assiette du projet (1100 m²) concerne les espaces situés en périphérie du système de fortification de l'ancienne ville de Caumont. Celle-ci s'étant développée autour d'une forteresse médiévale établie depuis 1286 sur un promontoire surplombant la Garonne afin d'en contrôler le passage. En 1442, les remparts sont mis à bas, mais une nouvelle fortification est élevée en 1463. En 1590, bastions et murs de brique, viennent

doubler l'enceinte urbaine. En 1623, les remparts sont définitivement abattus et la ville est rasée sur ordre du pouvoir royal.

Le diagnostic archéologique réalisé en 2013 par l'Inrap sur une surface plus étendue que celle de la fouille de 2022 a permis la mise en évidence, d'une part, de structures construites en brique et terre crue conservées sur près de 0,80 m de hauteur et disposées selon deux axes perpendiculaires nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest ; ils pourraient vraisemblablement correspondre aux aménagements du XV^{e} siècle. D'autre part, le diagnostic a révélé également le passage de deux larges dépressions linéaires, de type fossé, dont les tracés peuvent se distinguer encore sur certaines photos aériennes du secteur. Il s'agirait ici de fossés défensifs venant doubler l'enceinte de la ville close. A noter que ces fossés seraient installés sur le revers du promontoire, le terrain étant en pente douce vers le sud.

Durant la fouille, les consignes règlementaires liées à la préservation du sous-sol à bâtir, n'ont pas permis d'accéder aux vestiges construits localisés sur l'emplacement même du bâtiment projeté. La caractérisation de ces structures se limite donc à la description qui en a été fait dans le rapport de diagnostic (RFO-2013). En revanche, il a été possible d'appréhender partiellement les fossés préalablement repérés. En effet, sur le terrain les tracés de deux fossés parallèles sont identifiables selon un axe principal nord-nord-ouest/sud-sud-est. Du premier fossé (fossé sud ou fossé extérieur), seule la ligne de l'escarpe a pu être suivie sur la largeur de la parcelle car celui-ci se développe au sud en dehors de la limite de fouille. Du second fossé (fossé nord ou fossé intérieur) le transect qui a été réalisé dans sa largeur révèle une structure de grande ampleur de 23 m de largeur et près de 5 m de profondeur. Son profil en V est marqué au sud (contre-escarpe) et est apparu plus atténué au nord, en raison notamment de la présence d'un replat. Ce dernier témoignerait d'un creusement antérieur ; ce qui permet d'avancer que ce large fossé peut avoir connu au moins deux grandes phases d'utilisation et de comblement avec un re-creusement au cours de son histoire. L'espace entre les deux fossés n'est pas d'une largeur régulière, celle-ci variant de 4 à 7,50 m environ. La surface, au niveau du terrain naturel, est marquée d'un petit nombre de structures en creux, circulaires de près d'un mètre de diamètre, peu profondes, de types fosses ou larges trous de poteau. Celles-ci ne témoignent pas d'une occupation dense, ce qui peut s'avérer normal sur une aire qui doit, pour des raisons de défense, rester visible et non encombrée.

Le mode de comblement apparait quant à lui classique pour ce genre de structure, avec des apports successifs de remblais hétérogènes où alternent irrégulièrement matériaux grossiers et matériaux fins, quoique toujours tenus dans une matrice sédimentaire aux inclinaisons fortes (angle de 40°à 45°) de l'extérieur vers l'intérieur. Aux apports massifs s'intercalent des phases d'attentes de durées indéterminées marquées par des reprises d'activités organiques, stagnations d'eaux et micro-ruissellements. La collecte de mobilier, notamment céramique, dans les différentes couches de remplissage devrait permettre d'établir, puis d'affiner la chronologie des comblements et de les lier aux évolutions temporelles et morphologiques de cette structure fossoyée. Enfin, le repositionnement de ces fossés du point de vu spatial, conjoint à des approfondissements documentaires, devrait permettre de comprendre la fonction et l'importance qu'ils revêtent dans le système défensif de l'ancienne cité, contribuant ainsi à mieux appréhender l'organisation générale du site.

Scuiller Christian

Antiquité,
Moyen Âge

DAMAZAN
Carrière de Chambé, phase 1

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée au lieu-dit « Chambé » sur des parcelles destinées à l'extension d'une carrière de grave. L'opération a été effectuée à l'initiative du SRA et du maître d'ouvrage. Soixante-dix-neuf sondages ont été réalisés sur l'emprise accessible pour la réalisation de ce diagnostic archéologique couvrant une surface de 52053 m². L'opération a permis d'étudier des séquences sédimentaires couvrant notamment l'Antiquité et le Moyen-Âge. Les stratigraphies ont révélé des sols brunifiés alluviaux.

Un matériel attribué au Moyen Âge est récolté au sein d'un sol enterré gris brun alluvial. Du matériel lithique est disséminé en position secondaire dans les dépôts sous-jacents. Les structures en creux de type fossés attribués à cette période chronologique ont été fossilisées dans les dépôts colluviaux/alluviaux qui recouvrent la majeure partie de l'emprise soumise au diagnostic.

C'est toutefois l'occupation antique qui confère à l'ensemble de l'emprise diagnostiquée un caractère cohérent et remarquable en liaison avec les découvertes à proximité sur les communes de Damazan et d'Aiguillon. Sont-elles reliées à l'existence d'une voie romaine venant de Bordeaux vers Agen et traversant dans ce secteur la vallée de la Garonne ? Cette hypothèse doit être explorée avec attention.

L'occupation antique s'est développée sur un bourrelet alluvial entre 31,5 et 31,2 m NGF. Elle serait ainsi probablement implantée en bordure d'une chaussée dont l'axe est suggéré depuis le Port de Pascau. Les structures antiques sont arasées sous les niveaux de labours contemporains. Un grand bâtiment est identifié sur 370 m^2. La vocation de cette occupation nécessite une étude architecturale. Elle peut se rapporter à titre d'hypothèse de travail à une station à proximité d'une des voies reliant Bordeaux vers Agen.

Migeon Wandel



DAMAZAN, Carrière de Chambé, phase 1 - Vue aérienne générale du bâtiment antique © Wilford Oly, Inrap.

DURANCE
Prieuré de la Grange

Notice non parvenue.

Caraire Gabriel (EP)

Moyen Âge, Époque moderne, Période récente

DURANCE
Prieuré de la Grange

Le projet de restauration de la chapelle du prieuré de Lagrange a suscité en 2021 la prescription d'une étude préalable à la restauration. Celle-ci visait à identifier les niveaux archéologiques préservés et à documenter les vestiges en place à l'intérieur et aux abords de la chapelle, en lien avec ses élévations.

L'étude s'est appuyée sur une prospection géophysique réalisée dans l'emprise de l'édifice et sur une surface de 1000 m² en extérieur (Gabriel Caraire, Analyse-GC). Celle-ci a révélé plusieurs anomalies dans la nef, pressenties comme étant des sépultures, ainsi que deux éléments bâtis contre la façade occidentale

de la chapelle et à environ 9,50 m à l'ouest de cette dernière.

Une opération de terrain a permis le nettoyage et l'étude des structures situées dans le chœur de la chapelle, dont un caveau-pourrissoir et une salle basse, tous deux comblés par des remblais récents. Plusieurs micro-sondages ont également été ouverts afin d'interroger la nature des anomalies révélées par la prospection géophysique. Au total, dix sépultures ont été découvertes (non fouillées), dont huit à l'extérieur de la chapelle et deux dans la seconde travée de la nef, ainsi qu'un nouveau caveau-pourrissoir contre un contrefort extérieur de la façade ouest et la fondation d'un bâtiment annexe au prieuré.

Ces diverses investigations révèlent des pratiques funéraires variées sur le site : inhumations en cercueil cloué, en coffrage de bois (dont témoignent la présence de pierres de calage), réductions, mais c'est probablement l'usage des caveaux-pourrissoirs, présents à l'intérieur comme à l'extérieur de la chapelle, qui constitue la pratique la plus notable. La forme des caveaux localisés dans le chœur et à l'extérieur de la chapelle diffère, le premier étant doté d'une cuve rectangulaire arrondie au niveau des épaules avec une logette céphalique en oméga à ressauts, et le second présentant une cuve trapézoïdale et une logette en queue d'aronde (cf. fig). La fonction de pourrissoir pourrait en outre être attribuée à la salle voûtée située sous l'autel, sous une forme différente des deux premiers, semblable à celles attestées dans le chœur et la chapelle Sainte-Anne de l'église de Saint-Mesme (78) ou dans l'église Saint-Mériadec à Stival-Pontivy (56) (Gélis, Immel, 2016). La présence d'une résurgence d'eau, parfois associée à ce type de structure pour favoriser la décomposition des défunts, semble appuyer cette hypothèse.

L'opération aura ainsi montré que le caveau-pourrissoir situé à gauche de l'autel et identifié comme tel depuis le XIX^{e} siècle n'était pas un exemple isolé mais correspondait à une pratique funéraire adoptée par la communauté des Prémontrés de Durance ou par la paroisse de Durance sur un temps vraisemblablement long et sous des formes architecturales multiples. Elle a également confirmé le fort potentiel archéologique du site, tant sur le plan funéraire que bâti.

Soulard Laura

- Gélis J., Immel J.-J. « Rites funéraires et sentiment de la mort : du caveau-pourrissoir à la crypte à cercueils. Beauce, Hurepoix et Gâtinais (XIII^{e}-XIX^{e} siècles) », Essonne et Hurepoix, Bulletin de la société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, 2016, p.86.



DURANCE, Prieuré de Lagrange - Caveau pourrissoir.

DURAS
Le Petit Sainte-Foy

Cette intervention prescrite à l'occasion d'un projet de construction de hangar agricole s'est révélée extrêmement positive. Elle a permis de mettre au jour des structures archéologiques dans la quasi-totalité des 28 sondages ouverts à cette occasion avec une concentration de vestiges (indice 2) dans la moitié orientale du terrain sur un pied de versant de la vallée du Dropt. Ils se caractérisent principalement par des indices antiques. Hormis ces éléments, du mobilier résiduel plus ancien (pièces de silex et céramique non tournée) complète ces découvertes qui apparaissent entre 80-90 cm et 140 cm selon les sondages et leur sédimentation et sont liés à une remobilisation des dépôts de colluvions. Le projet de construction affectera les vestiges qui apparaissent dès 30-40 cm sous le sol actuel au niveau de l'indice 2 mais entre 70 et 150 cm plus à l'ouest.

Les aménagements mis au jour se distribuent globalement en deux parties distinctes : la moitié occidentale du terrain comporte des structures en creux erratiques, à l'exception d'un grand fossé nord-sud (1) qui pourrait marquer la limite de l'occupation antique, auxquelles s'ajoute une inhumation isolée mal datée. La moitié est du terrain, en revanche, offre une très forte densité de structures et comporte l'essentiel des aménagements antiques (indice 2).

Cet indice présente une stratification importante illustrée par les tranchées 8 et 15 qui offrent cinq séquences distinctes et se développe sur une épaisseur d'au moins 150 cm et probablement plus au niveau de la tranchée 15 dont la base des fosses n'a pas été atteinte. La puissance de ces dépôts archéologiques est un peu moins développée à mesure que l'on progresse vers le sud où les aménagements les plus anciens apparaissent entre 95 et 55 cm (TR 11 et 9).

Si l'essentiel des dépôts supérieurs et des aménagements relève de l'Antiquité, certaines structures, et notamment, les plus profondes n'ont livré aucun mobilier permettant une attribution chronologique. Dans la mesure où elles ont été écrêtées par les colluvions et le remblai antique, l'horizon et l'occupation ancienne forment un palimpseste où peuvent se côtoyer des structures appartenant à des phases différentes comme c'est le cas de l'alignement des trous de poteau du sondage 11 et les structures de combustion attenantes.

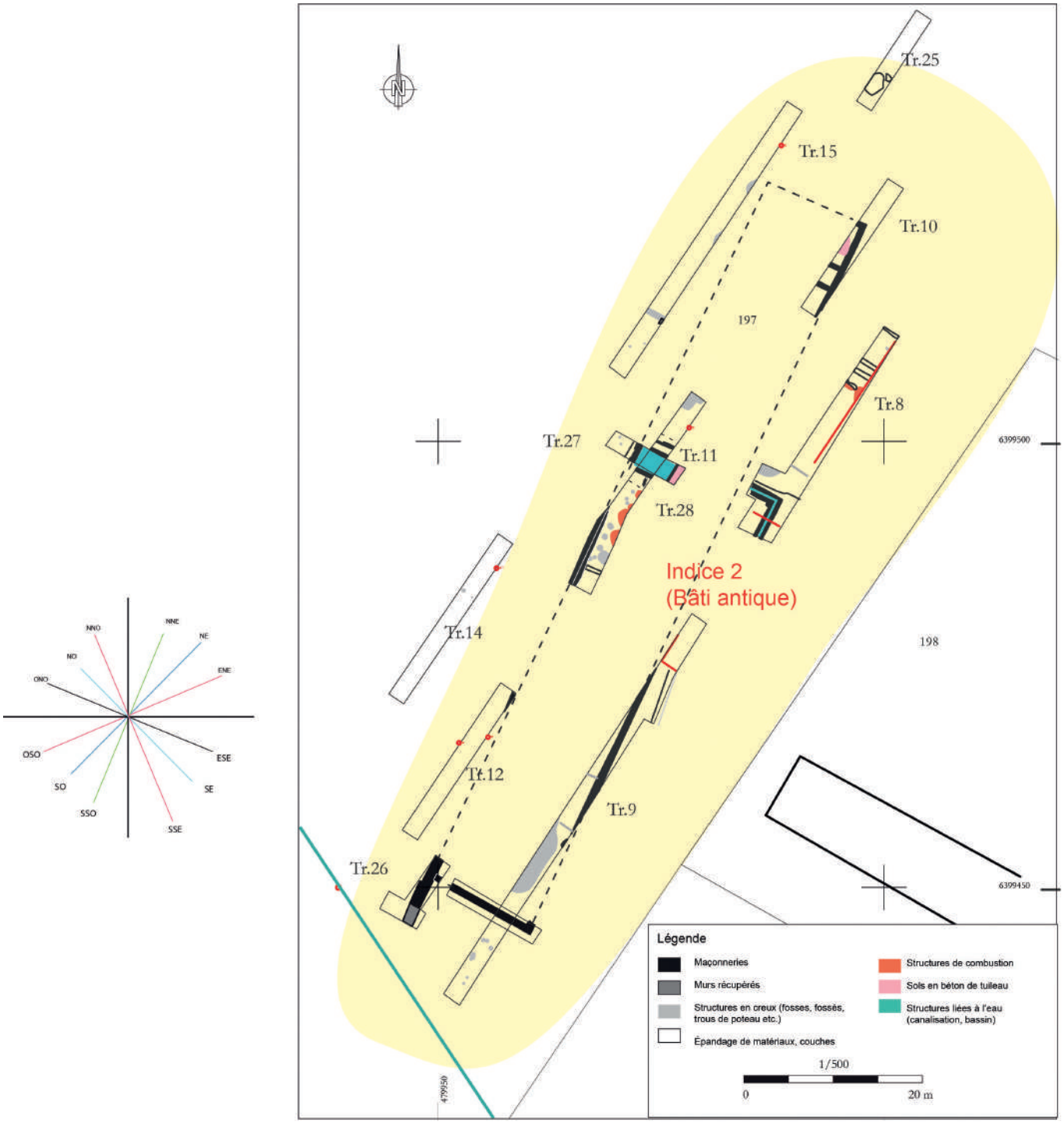
Outre les multiples structures en creux (trous de poteau, fosses, fours à chaux domestiques, tranchées de récupération et grandes fosses d'extraction), les vestiges antiques sont également caractérisés par la présence de fondations maçonnées, arasées, quelque fois récupérées qui apparaissent entre 35 et 60 cm. Ils sont situés, soit directement sous les labours, soit sous une couche d'épandage de mobilier en relation avec la récupération des matériaux. Ils sont complétés par des foyers plats et des sols de travail préservés de manière lacunaire. Par ailleurs, un petit bassin vraisemblablement associé à un sol en tuileau dont le revêtement a été récupéré et à est relié ? probablement à une canalisation d'adduction ou d'évacuation d'eau. Son agencement répond à un dispositif classique (murs formant le canal et sol en dalles de terre cuite) au sein de l'habitat rural et urbain antique – on peut citer par exemple la canalisation retrouvée à Lescar – *Beneharnum* (Etrich, 2018, p. 47) et dénote ici un certain soin mis en œuvre dans la construction.

L'ensemble du bâti suit un plan général orthonormé orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest adapté à la pente du terrain. Il forme un long bâtiment rectangulaire qui s'étend sur 88 m de longueur pour une largeur d'une douzaine de mètres dont l'espace intérieur demande à être précisé même si des murs perpendiculaires ont été appréhendés notamment au nord du bâtiment (TR 10). De la même manière, son extension vers l'est reste à déterminer dans la mesure où aucune maçonnerie n'a été enregistrée contre les angles nord-est et sud-est. Il est possible qu'il soit associé au grand fossé nord-sud mis au jour à l'ouest du terrain et qui pourrait constituer la limite occidentale de l'occupation mais son orientation légèrement différente pourrait indiquer un aménagement antérieur à celui du bâti.

Cette opération a, de fait, permis de déterminer la limite de l'emprise occidentale de cet habitat dont le plan reste à compléter et qui se développe probablement vers l'est, au-delà de la zone prescrite, où se trouvent les bâtiments et le jardin de l'exploitation actuelle. Reste à tenter de déterminer son statut pour lesquels nous disposons d'indices ténus. Néanmoins la présence d'un petit bassin, d'une canalisation, d'un sol en tuileau doté d'un revêtement et d'enduit peints (même en situation secondaire) dénotent un certain degré de confort. Ainsi, ces éléments peuvent constituer des arguments en faveur de la présence d'un possible petit balnéaire relevant d'un réaménagement de l'habitat et permettre d'avancer l'hypothèse d'un dispositif pouvant participer de la pars urbana d'une villa, le grand rectangle constituant une grande galerie à l'image de modèles répandus dans toute la Gaule (Ferdière, 1988, p. 168).

À l'issue de cette opération et de ses résultats fort prometteurs, bien des questions demeurent en suspens mais elle a permis de circonscrire un établissement antique conséquent et peut-être de lever le voile sur la localisation de la villa de Petit Sainte Foy.

Etrich Christine



DURAS, Le Petit Sainte-Foy - Plan général de l'indice antique. Ech. : 1/500. © Bernard et C. Etrich, Inrap.

Protohistoire, Moyen Âge — *Antiquité,*

GONTAUD-DE-NOGARET
L'Allée, Lajus, Mayne – SEM 47

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap).

Elle fait suite à une prescription de la Drac – SRA Nouvelle-Aquitaine en réponse à une demande anticipée présentée par SEM 47 en vue d'un projet de lotissement qui affecte une surface de 79 644 m².

Les différentes analyses et études effectuées sur les structures et le mobilier découvert lors de la phase de terrain ont aidé à définir et à évaluer l'ensemble des

vestiges. La période protohistorique et l'Antiquité sont présentes sous forme de bruit de fond. Les périodes médiévale et moderne sont les mieux représentées avec la présence de tessons attribués aux groupes XI^{e}-XIII^{e} et XIV^{e}-XV^{e} siècles pour l'une, et XV^{e}-XVI^{e} et-XVII^{e} siècles pour l'autre. Les XVIII^{e} et XIX-XX^{e} siècles, contemporains, ont été détectés en moindre mesure.

Cette multiplicité chronologique associée à une répartition des vestiges (mobiliers et structures) relativement aléatoire en apparence, témoigne ainsi de l'intensité des diverses occupations, reprises et arasements successifs perceptibles sous forme de palimpseste.

Ces chronologies sont cohérentes avec le cadre chrono historique de la commune de Gontaud-de-Nogaret. L'ensemble des découvertes témoigne, en définitive, de diverses activités d'ordre rural qui auraient été probablement assez diversifiées en interaction avec le bourg.

D'autres occupations médiévales ont été détectées à proximité par des diagnostics réalisés dans la commune de Fauillet, à trois kilomètres au sud de Gontaud : Legaud, Lacornée, Laslisses – phase 1 (Rimé 2010) et Grand Beaudris (Salvé 2018).

De même, des vestiges de l'Âge du Fer sont présents à La Sablière de Fauillet, phase 4 (Silhouette 2021) et un bruit de fond concernant la Protohistoire est signalé à Aux Mares, Laslisses (Migeon 2015).

Folgado-Lopez Milagros

Âge du Fer,
Antiquité

LE MAS-D'AGENAIS
Plateau de Revenac

En 2022, un suivi de travaux a été réalisé en urgence sur le plateau de Revenac, en amont de l'installation d'un réseau d'irrigation.

Le site de Revenac est connu depuis la fin du XIX^{e} siècle grâce à la découverte d'une très grande quantité de mobilier remontée à la surface du plateau par les travaux agricoles. Le matériel traduit une importante occupation laténienne et antique, identifiée comme l'agglomération d'Ussubium. En 2021, le site a fait l'objet de prospections géophysiques dans le cadre du projet RAPSODIE, qui ont livré une grande quantité d'anomalies géophysiques, interprétées comme des fosses dont certaines avaient déjà été mises en évidence par des explorations anciennes.

Le tracé du suivi récent a permis de mettre en évidence de nouvelles fosses, conservées sur deux mètres de profondeur. Plusieurs ont été identifiées comme des puits. Toutes ces structures ont été comblées avec une très grande quantité de matériel détritique, principalement datée de l'époque gallo-romaine (tuiles, vaisselle céramique, clous, reste de faune, etc.). Une fosse quadrangulaire semble appartenir à l'occupation laténienne comme l'indique le mobilier récolté et l'absence de matériel gallo-romain.

Plus au sud, le suivi a révélé des niveaux de circulation antique encore en place. La largeur étroite n'a pas permis de statuer sur l'interprétation de cet espace : rue ou place ? C'est le cas également pour un niveau d'argile très rubéfiée. Ce dernier s'implante sur une épaisse couche d'argile interprétée comme le substrat. Aucune maçonnerie n'a été découverte à l'issue de cette opération.

Hantrais Juliette

Âge du Fer,
Antiquité

LE MAS-D'AGENAIS
Suivi de réseau irrigation

Cette prospection pédestre intervient parallèlement aux recherches menées par J. Hantrais sur l'agglomération laténienne localisée sur le plateau de Revenac et à la suite des prospections géophysiques menées dans le cadre du projet Rapsodie (dir. E. Hiriart).

L'implantation des zones prospectées répond donc aux problématiques identifiées à partir des anomalies révélées par la prospection magnétique dans la partie nord du plateau.

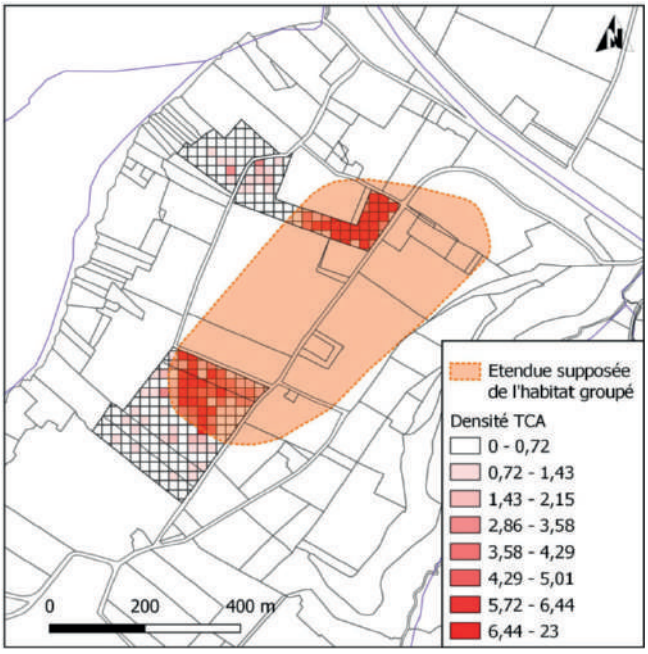
Au-delà de documenter les limites de l'habitat groupé, l'objectif a ainsi été de documenter la zone où s'étendent les fosses dépotoir dans la partie nord-ouest du carroyage de prospection et de renseigner, dans le centre-sud de celui-ci, les structures de tailles importantes qui sont apparues lors de la prospection magnétique.

Bien que les résultats de cette prospection pédestre de faible ampleur apportent de nouvelles données permettant de préciser l'emprise de l'agglomération antique (cf. fig. 1), cette opération n'a pas permis d'offrir d'informations chronologiques issues d'une répartition d'éléments datants.

Ainsi, les données apportées par les prospections réalisées en 2021 et 2022 par B. Abaz et J.-P. Noldin

en partie au moyen de détecteurs de métaux, sont complémentaires des éléments apportés par la présente prospection. Ces deux méthodes de prospections viennent fournir des éléments supplémentaires de compréhension de l'habitat groupé laténien et antique en parallèle des prospections géophysiques menées par J. Hantrais en 2022 et du suivi de travaux ayant été réalisé au printemps de la même année au cœur du plateau de *Revenac*. La compilation des données issues de ces dernières opérations permettra de mettre en lumière l'emprise et l'organisation interne de cette agglomération.

Storaï Romain



LE MAS-D'AGENAIS, Suivi de réseau irrigation - Etendue supposée de l'agglomération antique de Revenac à partir des résultats des prospections pédestres réalisées en 2022 et des découvertes antérieures (CAO : R. Storaï).

MONTAYRAL
Transbordement barrage de Fumel

L'opération de diagnostic archéologique en rive gauche du Lot pour le projet de remise en navigabilité du Lot (installations de transbordement au niveau du barrage de Fumel) concernait une surface d'un peu moins 3 ha.

Seul 1 ha était accessible lors de notre intervention à la mi-septembre 2022. Un peu plus de 10 % de la surface a donc été exploré jusqu'aux terrasses anciennes et ponctuellement jusqu'au substrat calcaire.

Le contexte archéologique en rive gauche du lot, légèrement en amont d'une confluence avec le ruisseau le Terrein, était propice à toute implantation humaine dès la fin du Paléolithique, comme l'a démontré le site épipaléolithique du Camping du Saut à Port de Penne à quelques kilomètres en aval de la rivière.

Néanmoins, notre intervention n'a livré ni indices archéologiques ni vestiges notables, à l'exception de dépôts de crassier issus de 170 années d'activités sidérurgiques industrielles sur le bassin fumelois.

Vigier Serge

LE PASSAGE
L'import, Mougnac – Barreau de Camelat

Notices non parvenues.

Gerber Frédéric (Inrap)

Moyen Âge

SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN
Eglise de Lusignan Grand

Le projet d'aménagement de l'église Saint Basile, notamment le creusement d'un puits perdu au nord de l'édifice, est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat.

La commune est située sur la rive droite de la Garonne à 10 km à l'ouest d'Agen. L'église est située sur l'ancienne commune de Lusignan Grand (rattachée à Saint Hilaire en 1971) au sommet d'un coteau du

pays de serres, dominant la vallée de la Garonne. Sur l'emprise accessible de 22 m², une tranchée a été réalisée représentant 5,26 m² (26,64 % de la surface.) Le diagnostic a permis de mettre au jour la première assise de fondation de la chapelle nord, de l'église. Elle apparait peu fondée, sur un niveau argileux daté par le mobilier des XI-XIIIe siècle. Il pourrait être en lien avec une occupation antérieure (ancien château détruit au XVIIe siècle ?). Une seule sépulture a été mise au jour, non datée, elle constitue peut-être l'indice de niveaux d'inhumations, aujourd'hui, déplacés. La tranchée creusée jusqu'au niveau géologique, n'a pas permis de mettre en évidence de niveaux antérieurs au XIe siècle.

Pons-Métois Anne

Paléolithique

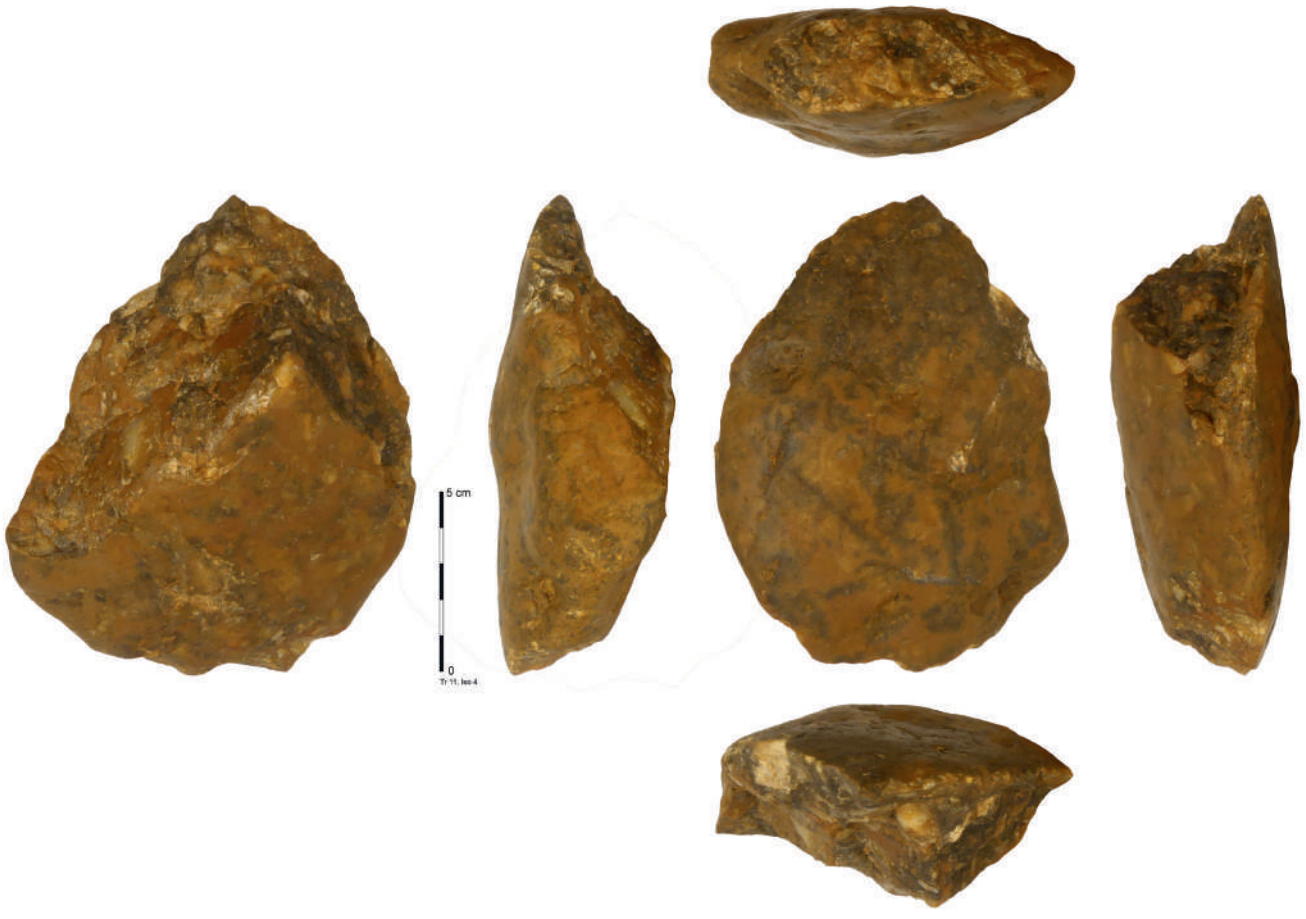
SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT
Le domaine du Lot

Sur une surface de 1,76 ha, la société SAS URI KA projette l'aménagement d'un lotissement dénommé « Le Domaine du Lot ». Un diagnostic archéologique a été prescrit en raison d'un environnement archéologique fort de vingt-quatre entités sur la commune.

En particulier, à la suite d'un diagnostic sur un lotissement voisin à « La Mariniesse », les fouilles ont révélé, aux côtés d'indices de fréquentation du Néolithique final, un habitat et des sépultures du Bronze final, un habitat antique et des indices de fréquentation du site au XIIe siècle (Merleau 2015).

Les sondages ont d'abord été confiés à G. Sandoz, qui est décédé sur le site au démarrage de l'opération. Ils ont été repris quelques jours plus tard et ont pris la forme de treize tranchées disposées sur les limites de lots. Elles totalisent 1284 m² qui représentent 7,3 % de la surface de l'emprise.

Reposant directement sur le substrat de calcaire tertiaire, la stratigraphie est peu dilatée, dépassant rarement 1,5 m d'épaisseur. Localement, le calcaire est altéré par un réseau karstique actif. La séquence quaternaire montre un faible développement d'alluvions



SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT, Le domaine du Lot - Tr 11, Iso 4, biface sur galet de quartz attribuable au Paléolithique ancien ou moyen.

grossières du Lot, surmonté de limons de débordement remaniés en partie superficielle au sein de l'horizon arable.

Les indices archéologiques sont très rares sur toute la surface sondée. Ils se limitent à deux pièces bifaciales sur galets de quartz et quartzite découverts à faible distance, à la base de la séquence limoneuse, vers 1,30 m de profondeur. Ils peuvent remonter au Paléolithique ancien ou moyen.

En partie superficielle, apparaissant directement sous l'horizon arable un fossé de parcellaire et des chablis témoignent d'une mise en valeur agricole récente.

Prodeo Frédéric

Âge du Fer, Moyen Âge — *Antiquité,*

SAUVETERRE-LA-LÉMANCE
Camp des Peyres - Phase 7

La phase 7 de l'extension de carrière Lhoist au lieu-dit Camp des Peyres a permis la découverte de quelques indices archéologiques notables.

L'érosion massive de ces versants durant l'Holocène, accentuée par l'activité humaine : déforestation et exploitation des sols, a oblitéré la plupart des diverses



SAUVETERRE-LA-LÉMANCE, Camp des Peyres - Phase 7 - Tessons de céramiques médiévales. Crédit photographie Armelle Guériteau, Inrap.

occupations anthropiques de ces points hauts. Néanmoins, un chemin « creux » de crête a livré divers indices archéologiques sous forme de mobilier piégé dans ses ornières. Le mobilier collecté et inventorié durant cette opération couvre les périodes allant de la Préhistoire à la période moderne. Les états de conservation sont plutôt médiocres mais permettent toutefois des attributions chrono-culturelles relativement fiables.

Des fragments d'une probable même oule décorée d'un cordon strié (cf. fig. 1) attestent la contemporanéité de cette voie de communication et de l'implantation de la ville haute et de son château (XIII^{e}/XIV^{e} siècle).

Une centaine d'autres tessons de céramique très fragmentés, « dragéifiés », attestent d'occupation(s) protohistorique(s) sur les hauteurs du Camp des Peyres. Les quelques éléments identifiables nous orientent vers une occupation du Premier Âge du Fer, occupation déjà appréhendée sur le site du Roc Allan, proche de la carrière actuelle, durant les fouilles programmées des années 1980.

Mais, il est fort probable que ce lot de mobilier récolté sur une surface réduite ne soit pas homogène : quelques tessons pourraient appartenir à la fin du Deuxième Âge du Fer et/ou au tout début de la période antique. Notons également, la présence de quelques artefacts lithiques épars, dont un galet de silex aménagé.

Vigier Serge

LE TEMPLE-SUR-LOT
Esplanade de la Commanderie

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée sur une future zone d'aménagement public.

L'opération a été réalisée à l'initiative du Sra et du maître d'ouvrage sur les parcelles 129 et 130, section AB du cadastre.

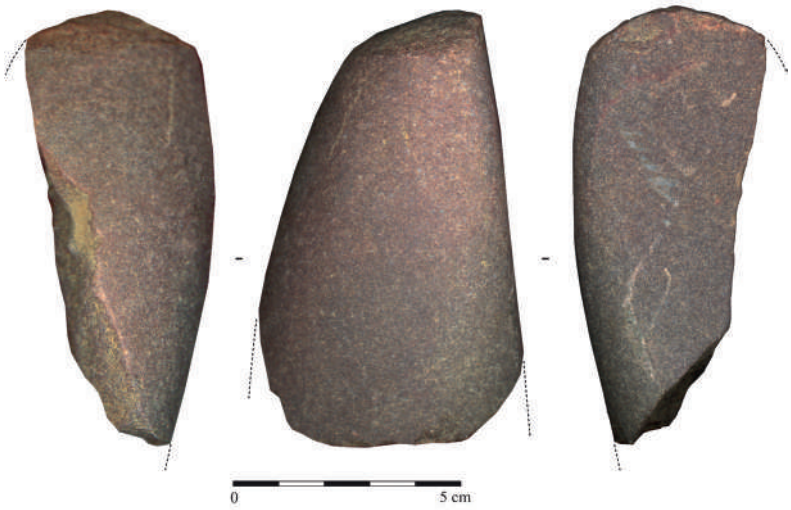
Le diagnostic tel que défini au cahier des charges annexé à l'arrêté n°75-2020-1285, a débuté par un sondage réalisé à l'extrémité orientale de l'emprise accessible. Des colluvions argileuses drainantes se développent sur l'ensemble de l'emprise. Aucuns sols de circulation ou des éléments bâtis contemporains de la commanderie ne sont attestés lors de ce diagnostic.

Migeon Wandel

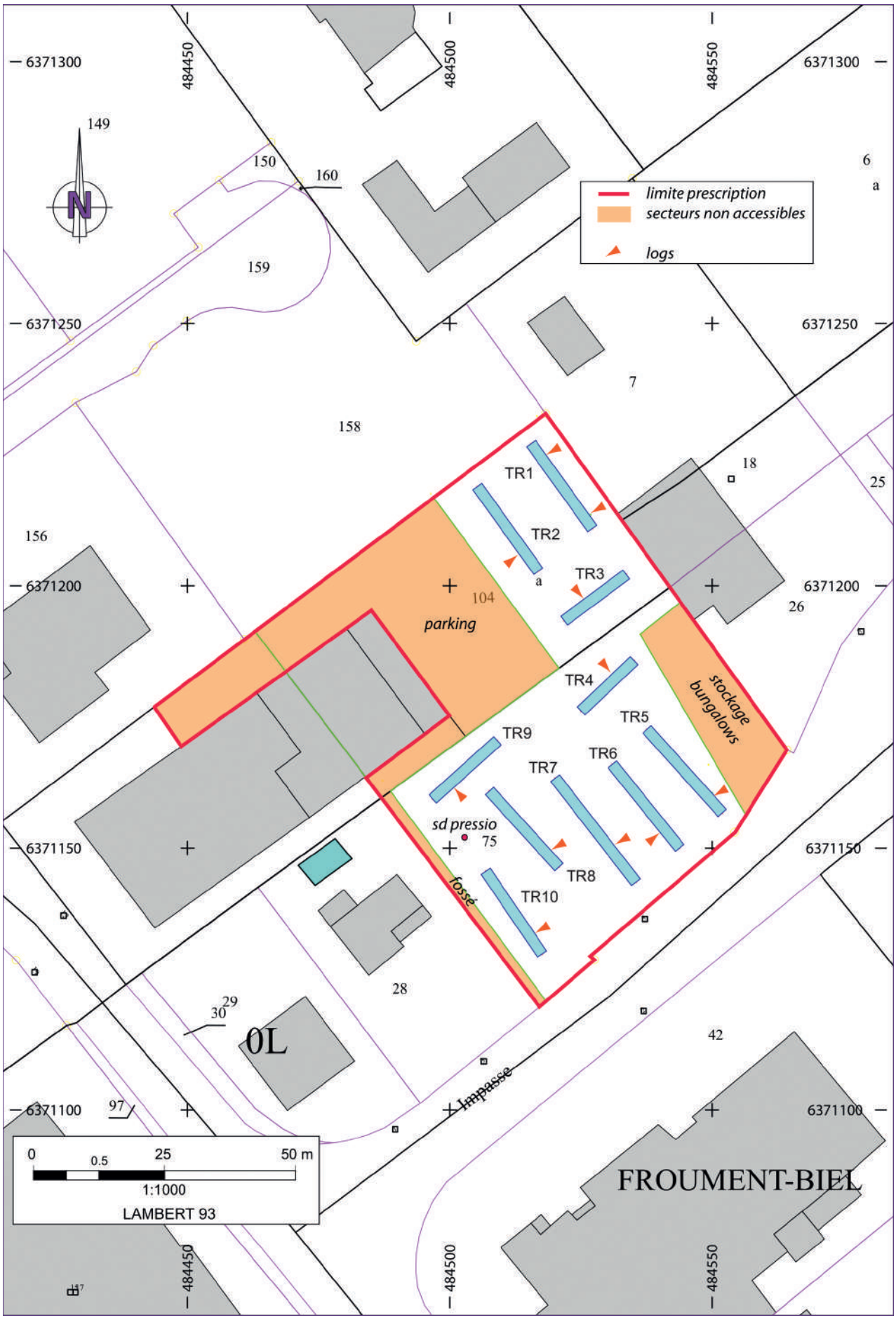
Opération négative

TONNEINS
12 Rue de Suriray

Cette opération a été réalisée dans le cadre du projet d'extension d'un bâtiment industriel et ses abords sur 5 600 m². L'emprise se place au nord de la commune, en contexte alluvial dans la basse vallée en rive gauche de la Garonne. Le secteur était susceptible de révéler des occupations protohistoriques ou antiques, si on en juge par les découvertes antérieures faites en surface ou lors des diagnostics archéologiques.



TONNEINS, 12 Rue de Suriray - Tranchée 9, 65 cm : galet utilisé © P. Fouéré, Inrap.



TONNEINS, 12 Rue de Suriray - Plan de répartition des sondages et des structures © S. Boulogne et P. Fouéré Inrap.

Malheureusement, aucun vestige mobilier ou immobilier n'a été découvert dans la dizaine de tranchées réalisée (11 % de la surface accessible), à l'exception d'un percuteur sur galet de quartzite.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Fouéré Pierrick

Second Âge du Fer, Période récente — *Gallo-romain,*

VILLENEUVE-SUR-LOT
Cap de l'Homme - Lotissement Huc

Ce diagnostic archéologique est situé au lieu-dit Cap de l'Homme, dans les quartiers suburbains du secteur oriental d'Eysses. Il a été réalisé sur plusieurs parcelles concernées par des orientations d'aménagement programmées à destination multifonctionnelle et principalement d'habitat. Ces terrains sont des prairies marquées par un léger pendage vers le sud-sud-est, dans une zone légèrement excentrée et périphérique au nord-est par rapports aux nombreuses investigations archéologiques menées jusqu'à présent. Ces dernières ont permis de révéler l'existence dans le secteur d'un site antérieur à la conquête romaine et d'apporter des éléments supplémentaires pour caractériser les aspects domestiques, artisanaux et commerciaux de cette occupation centrée sur le IIe siècle av. J.-C.

Le diagnostic s'est révélé positif puisqu'au total, 236 structures enfouies ont été mises au jour dans les vingt tranchées creusées. Cette quantité importante de vestiges, majoritairement en creux, est proportionnelle à la surface de l'emprise prescrite. En effet, presque 11 % des 23 545 m² de terrains ont pu être sondés sans contraintes majeures. Depuis 2003, aucun diagnostic de cette ampleur n'avait été réalisé dans le secteur des découvertes protohistoriques.

En premier lieu, les vestiges révèlent une importante occupation de la fin du Second Âge du Fer, avec une densité graduellement décroissante de la frange sud à l'extrémité ouest des terrains. Les principaux témoignages structurels et matériels de cette occupation gauloise se répartissent sur une surface estimée à environ 12 100 m². Ils s'inscrivent dans la continuité des découvertes archéologiques réalisées plus au sud, aux lieux-dits Ressigué Haut, Ressigué Bas, La Dardenne Haut et Rouquette. Les fosses, trous de poteau, fours, puits-citerne, etc., sont des structures caractéristiques de l'agglomération de plaine protohistorique qui s'y installe. Elles permettent également d'accroitre avec certitude son étendue en direction du nord. Les grands diagnostics attenants de Ressigué Haut (Boguszewski 2004) avaient déjà livré quelques indices protohistoriques dans l'angle nord-est proche, qui s'avèrent donc en conformité avec les résultats de cette opération. Le mobilier collecté est très majoritairement céramique (vaisselle, amphore) et parfois présent en très grande quantité dans les remplissages des structures laténiennes.

Le diagnostic a aussi permis la découverte d'une voirie bordant au nord l'occupation gauloise. Elle se compose d'une chaussée empierrée de galets et graviers, installée dans une large cuvette. Cet axe routier est probablement mis en place à la fin du Second Âge du Fer et perdure pendant l'Antiquité. Il est bordé de fossés drainants au nord et l'adjonction de recharges successives sur la bande de circulation a pu être démontrée. Le maillage des tranchées permet de restituer sur approximativement 107 mètres de long cette infrastructure orientée selon un axe ouest-nord-ouest/est-sud-est. Ces résultats peuvent contribuer à préciser la trame du réseau viaire de l'agglomération secondaire d'*Excisum*.

Enfin, les autres vestiges mis au jour attraient plutôt à des périodes d'occupation récentes. Quelques réseaux fossoyés drainants et parcellaires remontent au moins à la fin de la Période moderne et correspondent à des tracés linéaires figurant sur le cadastre napoléonien de 1812. De nombreuses fosses de plantation quadrangulaires et d'étroits fossés d'irrigation sablonneux constituent les témoignages de l'exploitation agricole des terrains à l'Époque contemporaine sous forme de vergers et de culture maraîchère.

Duphil Vincent

- Boguszewski A. Villeneuve-sur-Lot, Réssigué Haut et Bas. In : *Bilan Scientifique de la Région Aquitaine* 2002. DRAC Aquitaine – SRA. Bordeaux : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, 2004. p.126

Période récente

VILLENEUVE-SUR-LOT
Rue Victor Michaud LB27-219

Le quartier d'Eysses, en partie nord de Villeneuve-sur-Lot, reste principalement connue pour son *vicus* antique : *Excisum*. Les recherches archéologiques menées ces dernières années dans le secteur Est ont permis de révéler l'existence d'un site antérieur à la conquête romaine et d'apporter des éléments supplémentaires pour caractériser les aspects domestiques, artisanaux et commerciaux de cette agglomération protohistorique centrée sur le IIe siècle av. J.-C.

L'opération foncière réalisée sur les parcelles LB 27 et 219 du lieu-dit Rouquette, consiste à diviser une partie de cette prairie en lots destinés à l'habitat pavillonnaire. L'emprise du projet correspond à une bande de terrain d'environ 2513 m², bordée au nord par la rue Victor Michaud et au sud par l'avenue de la Myre Mory. Les cinq tranchées de diagnostic creusées représentent une surface de 253,87 m² soumise à l'observation archéologique, soit 10,10% de l'emprise prescrite.

Les rares vestiges de l'occupation passée des lieux sont des structures fossoyées ou maçonnées d'Époque moderne et surtout contemporaine. Elles témoignent du découpage, du drainage et de l'exploitation des terrains par l'ancienne ferme attenante à l'Est.

Bien que le diagnostic soit situé entre 100 et 200 mètres au sud de précédentes fouilles archéologiques prescrites dans ce secteur (Silhouette 2020, Duphil 2023, Artigau à paraître), le résultat est négatif en ce qui concerne les périodes protohistorique et antique. La situation topographique de l'emprise, légèrement en contrebas et dans une zone potentiellement plus humide à ces époques, constitue peut-être un des premiers éléments de réponse à ce vide potentiel en matière d'implantation humaine ancienne, à l'image des diagnostics précédemment réalisés rue de Rauli (Rimé 2004, Silhouette 2016).

Duphil Vincent

- Duphil V., Villeneuve-sur-Lot, Chemin de Rouquette, LB 216 et 224. In : *Bilan scientifique de la région Nouvelle-Aquitaine 2020*. DRAC Nouvelle - Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, juin 2013. p.303-305
- Silhouette H., *Villeneuve-sur-Lot, Chemin de Rouquette* : rapport de fouille archéologique. Bègles : Inrap NAOM, 2020. 363 p.
- Rimé M., *Villeneuve-sur-Lot, 19 rue de Raouly – Las Treilles Bas* : rapport de diagnostic archéologique. Pessac : Inrap Grand Sud-Ouest, 2004. 11 p.
- Silhouette H., *Villeneuve-sur-Lot, rue de Rauli, Las Treilles Bas, Lot 1* : rapport de diagnostic archéologique. Bègles : Inrap Grand Sud-Ouest, 2016. 51 p.
- Silhouette H., *Villeneuve-sur-Lot, rue de Rauli, Las Treilles Bas, Lot 2* : rapport de diagnostic archéologique. Bègles : Inrap Grand Sud-Ouest, 2016. 51 p.

Second Âge du Fer,
Période récente

VILLENEUVE-SUR-LOT - Aménagement de la place Sainte-Catherine

Gallo-romain,

Notice non parvenue.

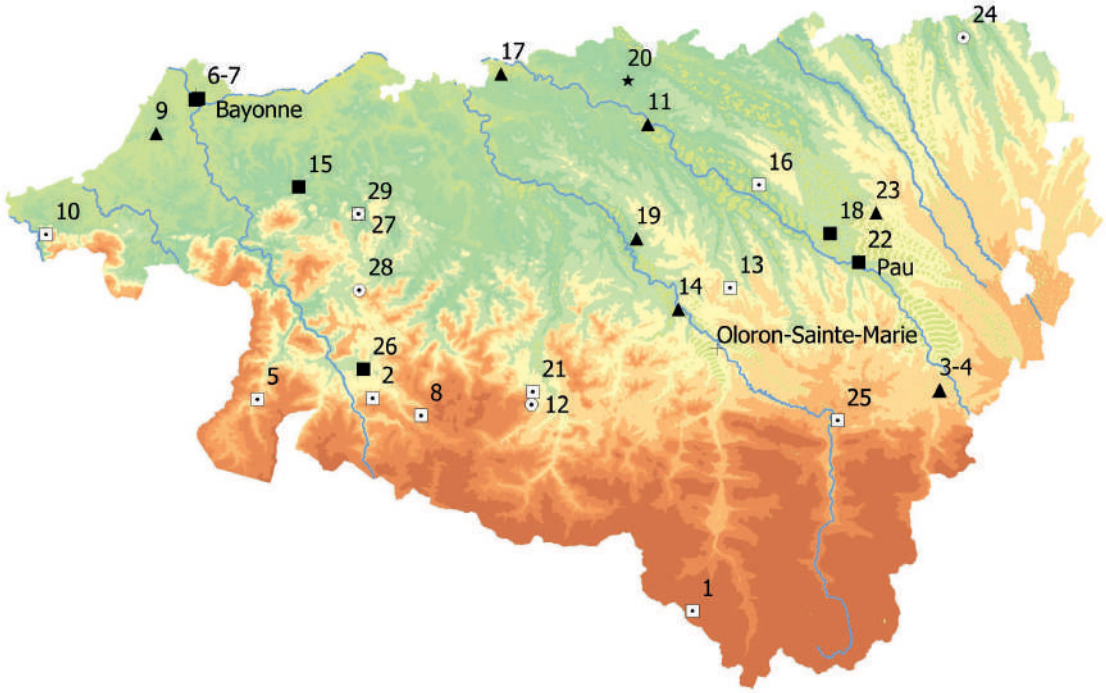
Felix-Sanchez Mélody (COL)

NOUVELLE-AQUITAINE
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2022



- ▲ diagnostics
- ■ fouilles préventives/suivis
- ⊡ fouilles programmées/sondages
- ⊙ prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR

0 10 20 km

N°						N°	P.
28306	ACCOUS	La cavité de La Cuarde	COURTAUD Patrice	CNRS	FPr	1	350
28392	AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN	Site mégalithique de Burguista	Marticorena Pablo	SUP	FPr	2	352
28347	ASSON	Rue de la Bastide AC 125p	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	3	353
28346	ASSON	Rue de la Bastide AC 737 et 738	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	4	353
28312	BANCA	Le site minier antique de Mehatze	PARENT Gilles	BEN	SD	5	354
28175	BAYONNE	Rue Jacques Laffitte	HERICOTTE Ludovic	INRAP	FP	6	355
28321	BAYONNE	Place Pasteur et rue Notre Dame	LUAULT Noémie	EP	FP	7	355
28391	BEHORLEGUY	Dolmen d'Armiague	Marticorena Pablo	SUP	SD	8	356
28363	BIARRITZ	Quartier Barroilhet	FOLGADO LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	9	357
28342	BIRIATOU	Xoldokogaina	SOTO SEBASTIAN Adriana	SUP	SD	10	358
28271	BIRON	3 Chemin du Poey	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	11	358
28410	CAMOU-CIHIGUE	Grotte d'Etxeberri ko karbia - relevé 3D	Garate Diego	SUP	RAR	12	359
28315	CARDESSE	Château de Cardesse – 55 Rue de l'église	ARTIGAU Grégory	inrap	FPr	13	360
28357	GERONCE	14 rue Saint Laurent	Moreau Nathalie	INRAP	OPD	14	361
28418	HASPARREN	Place des Tilleuls	BISCARRAT Louise	EP	FP	15	361
28304	LABASTIDE-MONREJEAU	La Redoute du Castéra	GARDES Philippe	INRAP	FPr	16	362
28248	LAHONTAN	Place du Haou, Aux Paloubaigts, Le Lanot	Chopin Jean-François	INRAP	OPD	17	364
28259	LESCAR	Avenue d'Ariste - Chemin de Ferré	Dumas-Lattaque Pierre	EP	FP	18	364
28407	NAVARRENX	15 rue de l'Abreuvoir	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	19	366
28307	ORTHEZ	8 Rue Xavier Darget	SOUQUET Isabelle	INRAP	PCR	20	366
28305	OSSAS-SUHARE	La grotte Gatzarria	ANDERSON Lars	SUP	FPr	21	367
28362	PAU	Quartier de la Monnaie	BEAGUE Nadine	INRAP	FP	22	368
28446	PAU	Chemin de Sers	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	23	369
28423	PORTET	Bious	D'Herbillie Cyrille	BEN	PRM	24	369
27881	SAINTE-COLOME	Grotte Tastet	PETILLON Jean-Marc	CNRS	FPr	25	369
28372	SAINT-JEAN-LE-VIEUX	Herri Bastera	Tassin Aurélie	INRAP	FP	26	371
28293	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE	Grotte d'Isturitz	NORMAND Christian	BEN	SD	27	372

Âge du Bronze moyen/final

ACCOUS
La cavité de La Cuarde

La cavité funéraire de La Cuarde se situe dans la vallée d'Aspe, sur les hauteurs du plateau de Lhers à 1548 m d'altitude, dans un environnement comprenant des témoignages archéologiques de différentes périodes. Cette cavité résulte de l'effondrement d'un énorme bloc qui ménage à sa base une petite galerie utilisée à des fins funéraires. Cette dernière est accessible au moyen d'un passage large de 1 m et haut de 0,8 m. Ce conduit, long de 4 m, s'élargit jusqu'à 2 m de large, puis se rétrécit dans la partie terminale. Cette exiguïté semble assez coutumière des espaces sépulcraux d'altitude de l'Âge du Bronze explorés jusqu'à présent

Ce site avait été initialement découvert dans les années 80/90, mais il a été signalé à nouveau en 2016 pour faire l'objet d'une première opération archéologique programmée. Préalablement, une datation radiométrique sur os avait situé son occupation au Bronze moyen/final.

Ce site a fait l'objet de deux opérations d'archéologie programmée en 2021 et 2022.

Son exploration apporte un témoignage supplémentaire de l'occupation des estives à l'Âge du Bronze moyen/final. Chronologiquement, il se rapproche de celui de Bious-artigues (Laruns) La similitude se poursuit dans l'installation de défunts sous un bloc.

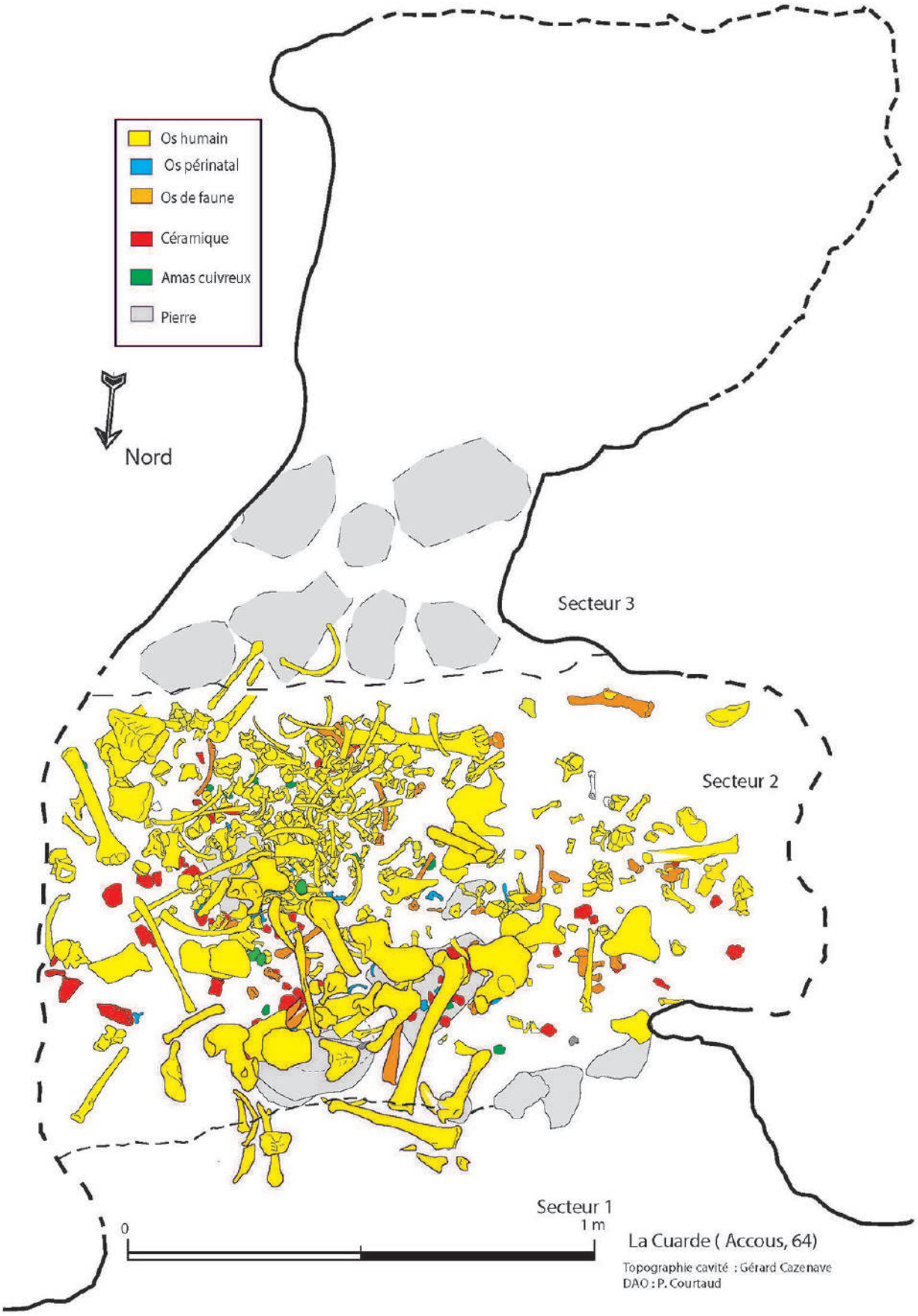
Dans le cas de La Cuarde, il s'agit d'une sépulture collective qui consiste en des dépôts successifs de défunts dans un même espace. Cependant tout l'abri n'a pas été utilisé. Les installations des cadavres ont été effectués en avant de l'abri, ce qui suggère la réalisation d'aménagements sommaires pour délimiter l'espace, avec des pierres locales de plus ou moins grandes dimensions. Le dépôt funéraire a évolué en espace ouvert, ce qui a abouti à la dislocation et à la perturbation des vestiges osseux auxquelles les phénomènes taphonomiques ont également contribuées. Proximités anatomiques et quelques connexions encore en place suggèrent des dépôts primaires. Les défunts au nombre de cinq : quatre adultes et un sujet périnatal.

D'une manière générale, le désordre des vestiges anthropologiques règne, aucun rangement ou aménagement les ayant concernés n'a été identifié. Le système de fermeture /condamnation est très peu documenté ; seulement une dalle venant obstruer l'entrée (?). En outre, nous savons que ce secteur a subi des perturbations anciennes qui se sont accompagnées de prélèvements de matériel humain expliquant, du moins en partie, la représentation partielle des défunts.

Trois datations radiométriques placent cette sépulture entre 1435-1050 cal. BC (fourchette large) c'est-à-dire entre la fin du Bronze moyen et le Bronze final. Ces conclusions restent très similaires à celles obtenues sur les autres cavités sépulcrales de l'Âge du Bronze explorées dans ce secteur des Pyrénées.

Le mobilier est composé de six poteries du Bronze ancien/moyen. Cependant la présence en profondeur de quelques tessons suppose la possibilité d'un dépôt qui ne serait pas contemporain. La parure est totalement absente. En revanche, de nombreux éléments de minerais de cuivre, la chalcopyrite, ont été retrouvés dans toute l'épaisseur du dépôt funéraire. La présence de filons de cuivre à proximité suggère que cette sépulture était destinée à un groupe humain dont l'exploitation de cette source minière était probablement au moins une de leur activité estivale. L'exploration des deux abris d'Escourretes à proximité de la sépulture, qui ont fait l'objet de sondages en 2022, n'ont pas permis de confirmer la présence d'activités liées à l'exploitation de ce minerai. La fouille de la sépulture étant terminée, la poursuite de ces investigations nécessiterait maintenant une intervention au niveau des filons sous le Pic de Labigouer à la recherche d'éventuelles techniques d'extraction et de l'origine des minerais de la cavité.

Courtaud Patrice et Dumontier Patrice

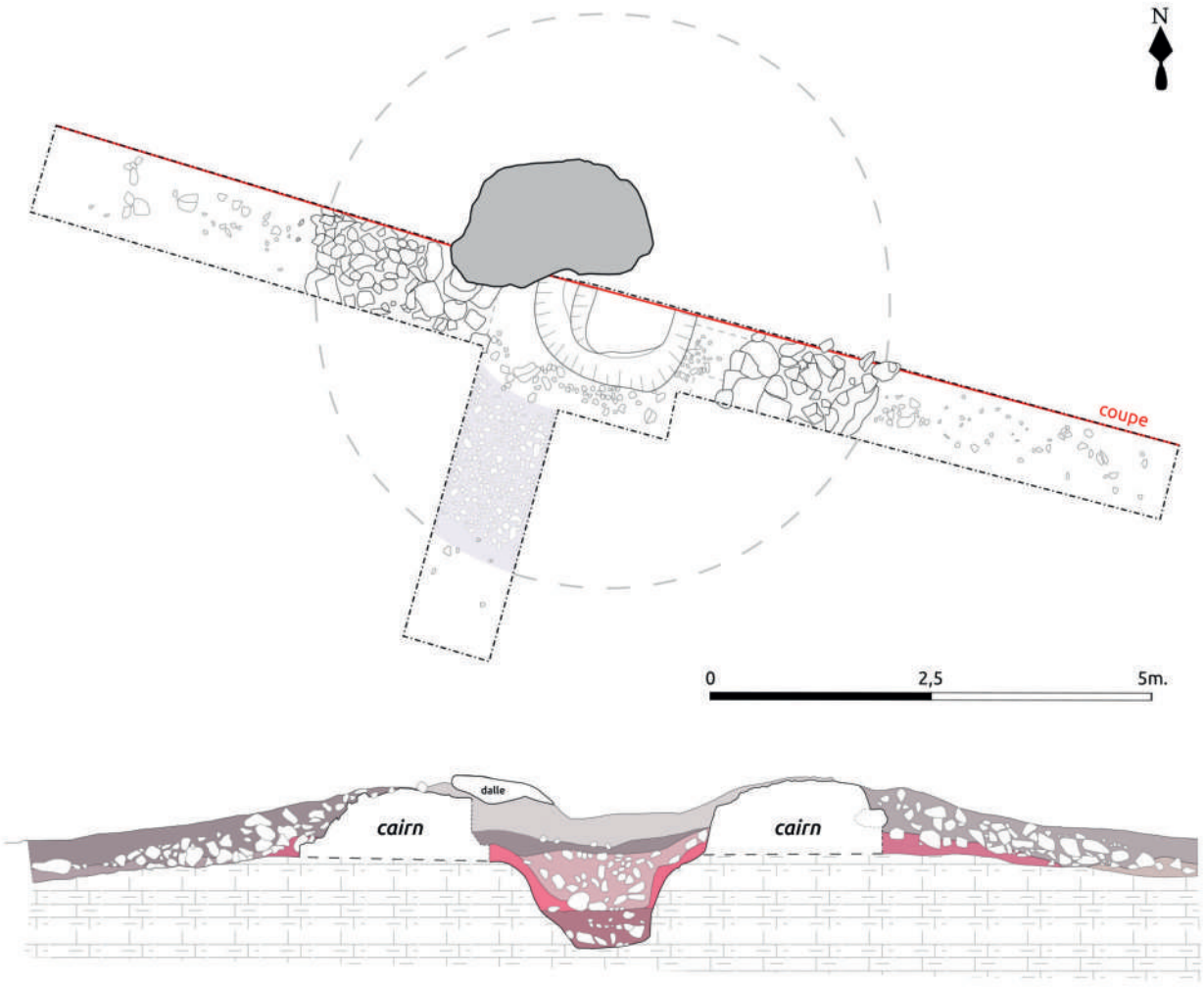


ACCOUS, La cavité de La Cuarde - Plan de répartition des vestiges (cavité de la Cuarde, Accous, 64 ; Topo : G. Cazenave- DAO : P. Courtaud).

AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN
Site mégalithique de Burguista

Le site de Burguista a été découvert récemment, en 2012, par Claude Chauchat. Il n'existait aucun relevé, ni aucune étude de ce monument avant nos premiers travaux (études architecturales et géologiques) en 2017. En 2019 nous avons réalisé la topographie, la prospection géophysique, l'étude architecturale et un premier





AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN, Site mégalithique de Burguista - En haut : Vue aérienne du site en cours de fouille (B. Hirigaray). En bas : plan et coupe du site en fin de fouille.

sondage du site. Ces travaux ont permis de découvrir un type de structure totalement inédit en Pays Basque : une fosse sous dalle mégalithique. Si nous pensions que le Tumulus L1 sur le plateau de Ger puisse appartenir à ce type de site, il s'agissait de fouilles anciennes pour lesquelles les informations sont restreintes. Pour trouver un point de comparaison régional nous devons aller jusqu'à Lannemezan où une structure présentant des similitudes a pu être fouillée récemment.

La campagne de fouille 2022, réalisée dans le cadre du PCR « Mégalithisme et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales » nous a permis de confirmer et d'affiner les observations réalisées en 2019 sur ce site original. Du point de vue architectural nous retiendrons que le monument est caractérisé par une fosse recouverte par un dispositif mégalithique dont il subsiste une dalle. Une couronne de blocs, vient encercler cette couverture. Ce cairn est posé sur une masse d'argile crue massive reposant elle-même sur un pavage plus ou moins continu de galets et petites pierres (déjà observé en 2019). Celui-ci vient en bordure de la fosse, et se perd progressivement au-delà des limites du tumulus. La fosse, de forme sub-circulaire (diamètre à l'ouverture de près de 2 mètres), aux parois fortement inclinées et fond plat, mesure près d'un mètre de profondeur (pour une hauteur totale entre le fond de la fosse et la base de la couverture mégalithique de 2 mètres).

Le remplissage complexe de cette fosse apparaît pour partie anthropique. Le pourtour intérieur du cairn est marqué par une sorte d'encorbellement inversé qui doit venir participer (directement ou indirectement) au maintien de la couverture. Concernant le mobilier nous retiendrons une armature tranchante mise au jour dans le cairn et une stèle anthropomorphe découverte dans la fosse (qui offre en plus d'un contexte de découverte similaire une ressemblance avec la découverte réalisée sur le site de Cortecampo 2 en Navarre.

Marticorena Pablo

Moyen Âge

ASSON
Rue de la Bastide

La parcelle de 589m², destinée à recevoir la construction d'une maison individuelle, a été l'objet d'un diagnostic au titre de l'archéologie préventive.

Elle se trouve sur un replat qui surplombe l'Ouzom (affluent du Gave de Pau) d'une hauteur de 40 m. Elle se situe dans la partie sud du bourg dans un quartier résidentiel assez récent à l'intérieur du Castelnau médiéval dont la périphérie est encore bien lisible sur le cadastre du XIX^{e} siècle.

Selon l'arrêté de prescription *« L'emprise de la ZAC de la Bastide […] a donné lieu à des opérations d'archéologie préventive […] qui ont permis la détection et l'étude d'un complexe d'ateliers sidérurgiques datant du Xe siècle. L'atelier situé immédiatement à l'ouest du terrain était par ailleurs recoupé par le fossé d'enceinte du bourg castral fondé au XIII^{e} siècle, montrant son antériorité. Les diagnostics d'archéologie préventive réalisés sur les parcelles adjacentes (AC 140, 142 et 143 en 2014 et AC 803 en 2021) ont également révélé des structures et des vestiges mobiliers relevant de cette activité. Des vestiges similaires ont en outre été observés lors de la construction d'une maison dans la parcelle AC 676. L'extension de cette occupation, antérieure à la fondation du Castelnau, paraît donc liée à la topographie et atteindre le rebord de terrasse. La présence de vestiges relevant des activités métallurgiques et/ou de l'habitat associé du Haut Moyen Âge peut donc être supposée dans le sous-sol des parcelles d'assiette ».*

Ce diagnostic confirme une occupation du Moyen Âge. Le mobilier, similaire à celui des opérations précédentes, pourrait être attribué à une fourchette allant du VIIIe au XI^{e} siècles.

L'abondance des scories dans les niveaux de voirie atteste une fois de plus la présence, à proximité, d'une activité métallurgique bien qu'aucune structure liée directement à cet artisanat n'ait pu être mise au jour dans nos sondages.

Le niveau de circulation rappelle celui découvert en 2014 sur la parcelle voisine.

Cavalin Florence

Moyen Âge

ASSON
Rue de la Bastide - 2

La zone d'investigation relative à la prescription d'un diagnostic au titre de l'archéologie préventive concerne une surface de 1 114 m².

Cette parcelle se situe sur un replat qui surplombe l'Ouzom, affluent du Gave de Pau, dans la partie sud du bourg à l'intérieur d'un quartier résidentiel assez récent

Selon l'arrêté de prescription *« L'emprise de la ZAC de la Bastide […] a donné lieu à des opérations d'archéologie préventive […] qui ont permis la détection et l'étude d'un complexe d'ateliers sidérurgiques datant*

du Xe siècle. […] L'atelier situé immédiatement à l'ouest du terrain était par ailleurs recoupé par le fossé d'enceinte du bourg castral fondé au XIIIe siècle, montrant son antériorité. Les diagnostics d'archéologie préventive réalisés sur les parcelles adjacentes (AC 140, 142 et 143 en 2014 et AC 803 en 2021) ont également révélé des structures et des vestiges mobiliers relevant de cette activité. L'extension de cette occupation, antérieure à la fondation du Castelnau, paraît donc liée à la topographie et atteindre le rebord de terrasse marquant le fond de la parcelle 737. La présence de vestiges relevant des activités métallurgiques et/ou de l'habitat associé du Haut Moyen Âge peut donc être supposée dans le sous-sol des parcelles d'assiette ».

Ce diagnostic confirme une occupation médiévale, bien que le mobilier y soit assez rare. Ce dernier, similaire à celui des opérations précédentes, pourrait être attribué à une fourchette allant du VIIIe au XIe siècles.

L'abondance des scories dans les niveaux de voirie atteste une fois de plus la présence à proximité d'une activité métallurgique bien qu'aucune structure liée directement à cet artisanat n'ait pu être mise au jour dans nos sondages.

L'hypothèse que la levée de terre pourrait avoir un lien avec un fossé tel que celui découvert en 2007 sur la ZAC de la Bastide pourrait être envisagée avec prudence.

Cavalin Florence

Antiquité

BANCA
Mehatze

Les recherches se sont poursuivies en 2022 sur le site antique de Mehatze (Ier siècle). Pour rappel, il s'agit de travaux miniers situés à 1200 mètres d'altitude en zone frontalière franco-espagnole, entre la vallée de Baïgorry et Valcarlos navarrais. Depuis 2013, une partie du réseau souterrain a été étudiée, tandis que des fouilles ont été menées dans la zone de l'entrée rouverte, puis sur une terrasse aménagée. Cette terrasse de près de 400 m² a recélé une zone d'habitat, par des aménagements en cabanons, mais surtout une activité de tri minéralurgique contemporaine de celle de la mine. En revanche une série de sondages sur les travaux de l'affleurement du filon, réalisée en 2006 puis 2012, n'avait révélé aucun indice permettant de les dater.

Le sondage effectué en 2022 sur les travaux supérieurs de l'affleurement du filon nous a permis de découvrir enfin des fragments de charbon de bois sur un sol d'exploitation primitif formé sur la roche en place. La datation obtenue situerait la réalisation de ces travaux entre le milieu du second siècle avant J.-C. et le tout début du Ier siècle après J.-C. Ces résultats, dont le principal pic de probabilité désignerait le début du Ier siècle avant J.-C, évoquant ainsi une activité antérieure à celle jusqu'alors indubitablement reconnue, demandent à être confirmés ou affinés par d'autres datations.

L'extension de la fouille sur la terrasse a permis d'atteindre une anomalie magnétique révélée par une prospection réalisée en 2013, et qui semble correspondre au foyer de forge mis au jour. Cette découverte n'est pas surprenante, car elle témoigne d'une activité de réparation d'outils indispensable dans un site minier. Elle explique la présence de scories – mais pas toutes – exhumées jusqu'à présent au cours de la fouille de la terrasse. Rappelons que des scories de forge avaient aussi été trouvées lors d'un sondage ouvert en 2016 sur une petite terrasse, la plus en hauteur du site, dans un contexte daté du Ier siècle de notre ère par le radiocarbone. En 2021, d'autres petites structures de combustions avaient été découvertes sur la terrasse, et dont la typologie autant que l'aspect de certaines scories posaient question. Leur analyse en 2022 par le métallurgique Dominique Belaygue semble écarter tout rapport entre ces scories et une métallurgie du cuivre.

Cette dernière n'est toujours pas attestée, malgré la découverte en 2020 de scories porteuses de traces de carbonate de cuivre, scories qui restent donc à analyser. En 2022, la présence d'un reliquat de minerai calibré, petits blocs de sidérite contenant des mouches de cuivres



BANCA, Mehatze - Dégagement des abords d'un foyer de forge et d'une rigole résultant probablement d'un égout de toiture.

gris, a renforcé encore l'hypothèse de la recherche et de la préparation de ce minerai cupro-argentifère par un concassage fin générant les sols encroûtés d'oxydes de fer issus de la sidérite réduite en poudre et altérée. Cette découverte fait écho à l'hypothèse de la problématique du délicat tri gravimétrique entre cuivre gris et sidérite, grâce à l'aménagement hydraulique mis au jour en 2020.

L'ensemble des aménagements, foyer de forge, rigole, bassins, installés sur le sol de forme originel de la terrasse et recouverts par des niveaux archéologiques sont les témoins d'un usage précoce de la plateforme, et révèlent des activités qui auraient été déplacées ailleurs sur le site (?) ou abandonnées (tri gravimétrique ?), alors que les activités minières et de concassage se poursuivaient.

Parent Gilles

BAYONNE
Rue Jacques Laffitte

Notice non parvenue.

Héricotte Ludovic (Inrap)

Moyen Âge,
Époque moderne

BAYONNE
Place Pasteur et rue Notre Dame

L'intervention conduite correspond à une surveillance archéologique des travaux de réaménagement de la Place Pasteur et de la rue Notre Dame. Deux premières phases de suivi ont été réalisées au printemps et à l'automne 2022.



BAYONNE, Place Pasteur et rue Notre Dame - Sépulture de périnatal mise au jour lors du suivi archéologique (cliché : Émilie Bouisson).

Les vestiges mis au jour sont principalement de deux types. En premier lieu, il s'agit de fondations de bâtiments adossés au chevet de la cathédrale, détruits au début du XX^{e} siècle.

En second lieu, plusieurs sépultures médiévales et/ou modernes ont été découvertes, dont celle d'un périnatal.

Cette opération vient compléter les connaissances sur les usages successifs d'un espace situé au cœur de la ville de Bayonne. Deux autres tranches de travaux assorties d'une surveillance archéologique sont prévues en 2023.

Luault Noémie

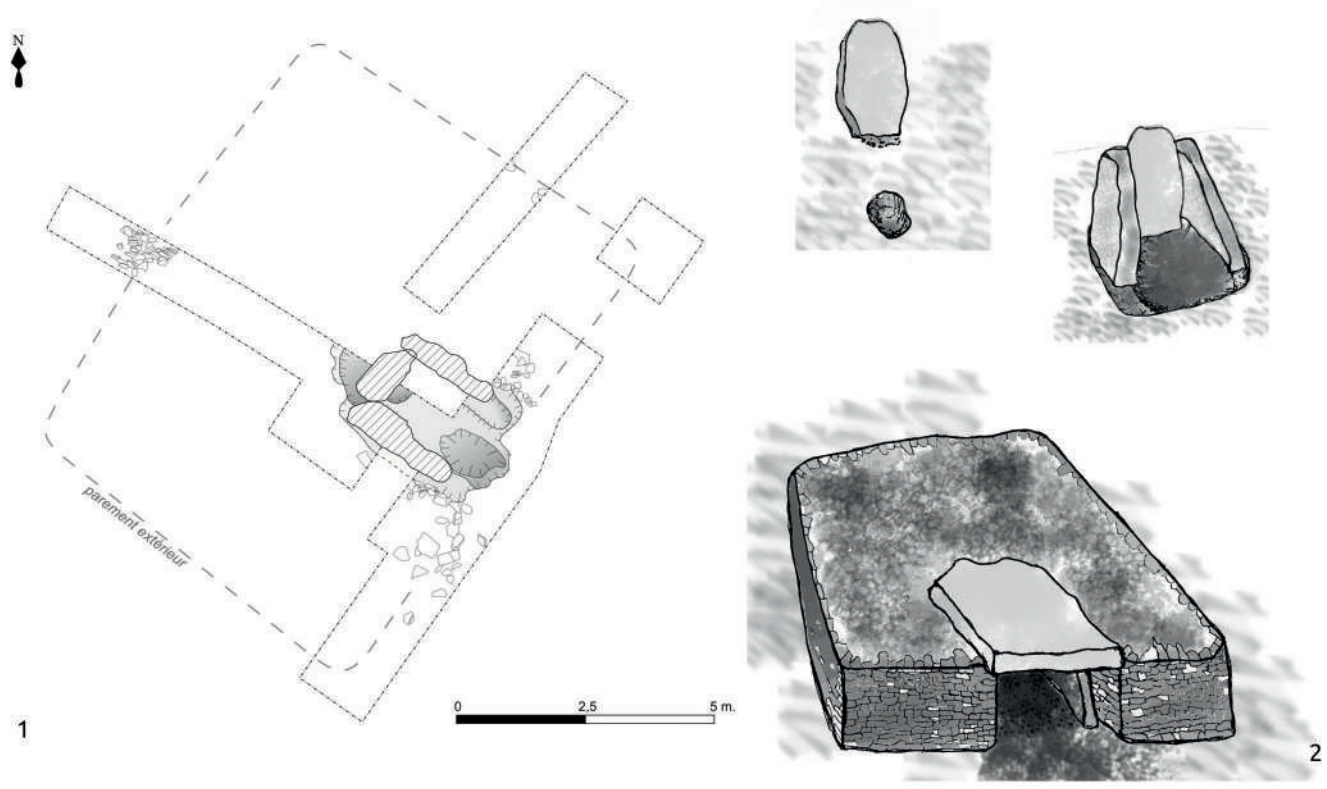
Néolithique

BÉHORLÉGUY
Dolmen d'Armiague

Le dolmen d'Armiague est signalé par le commandant de Marien en 1921 dans le bulletin de la Société Sciences Lettres et Arts de Bayonne. Par la suite le père Barandiaran puis J. Blot signaleront le monument respectivement dans les années 1950 et les années 1970. En 2016, nous avons réalisé la première étude architecturale et pétrographique du monument. Après des premiers sondages en 2018 nous avons réalisé une campagne plus importante en 2020 à l'occasion de la première année du PCR « Mégalithisme et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales ».

L'ensemble des travaux effectués nous a permis de disposer d'une bonne connaissance et d'une bonne compréhension du site, livrant en outre un mobilier assez riche pour la région et ce type de structure mégalithique. Ainsi Armiague regroupe l'ensemble des éléments qui nous ont permis de repenser complètement l'image des dolmens du Pays Basque avec dans ce cas précisément, un site qui propose différentes phases reposant sur l'érection d'un menhir et la réappropriation ensuite de celui-ci dans l'édification d'un dolmen.

Après les deux premières campagnes et alors que le PCR « Mégalithisme et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales » touche à sa fin, il nous est apparu opportun de proposer une ultime intervention visant à apporter quelques précisions notamment dans la zone d'entrée du monument et sur la façade sud-est de celui-ci. Nous avons observé à droite de l'entrée du dolmen les restes du parement, très dégradés, notamment par une fouille clandestine ancienne. Ainsi, comme sur la partie gauche de l'entrée, le parement se poursuit un mètre en avant de la chambre, pour se poursuivre le long de la paroi extérieure de l'orthostate nord. En outre et toujours dans cette zone d'entrée, nous avons pu étudier



BÉHORLÉGUY, Dolmen d'Armiague - 1 : Plan général des structures en fin de fouille (P. Marticorena) ; 2 : Restitution de l'évolution de l'occupation du site (P. Marticorena)



BÉHORLÉGUY, Dolmen d'Armiague - 3 : Vue aérienne en cours de fouilles (F. Couderc).

les contours des creusements liés aux différents états du site (menhir et fosse dans un premier temps, puis mise en place du dolmen et de l'espace sépulcral ensuite). Sur la façade sud-est nous n'avons malheureusement pu observer que le « fantôme du parement » celui-ci ayant été entièrement démantelé. Parmi l'abondant mobilier, nous noterons notamment la présence de céramiques attribuables au Néolithique final, d'une abondante industrie lithique taillée et d'une perle en roche tenace.

La conclusion de ces trois années de fouilles nous permet de reconnaître un site à l'histoire complexe dont la problématique générale est centrée sur l'existence probable d'un mégalithisme ouvert ancien (Néolithique moyen ?) évoluant vers un mégalithisme ouvert dans le courant du Néolithique récent (3700 – 3300 BC).

Marticorena Pablo

Paléolithique, Protohistoire

BIARRITZ
Quartier Barroilhet

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap).

Elle fait suite à une prescription émanant de la Drac – SRA NA et concerne 9 500 m², correspondant à un projet de création d'un parking de covoiturage.

La parcelle, encore en état de terre agricole dans un secteur largement affecté par des transformations d'aménagement depuis les années 1960, offre l'opportunité d'apporter des informations sur la séquence pléistocène dans ce secteur.

La plus grande partie des découvertes effectuées pendant le diagnostic concerne des artefacts lithiques (nb = 22). Quelques tessons (nb = 10) et un fossé d'orientation nord-sud ont été également repérés.

L'état des surfaces des objets, la diversité chrono-culturelle décelée sur les vestiges, (Paléolithique moyen pour quelques pièces et fourchette large allant du Paléolithique supérieur à la Protohistoire pour le reste des objets) et la position stratigraphique sont peu engageantes. Toutefois, le contexte géologique pléistocène de la parcelle, et du secteur en général, reste favorable à la présence d'indices d'industries paléolithiques dans des positions stratigraphiques mieux conservées. Les recherches sur des zones non soumises aux contraintes techniques de décapage et non remobilisées par les aménagements des dernières décennies, pourraient apporter des informations sur des occupations préhistoriques et sur les séquences pléistocènes comme il est le cas dans certains secteurs de Bayonne où des occupations concernant plusieurs périodes du Paléolithique ont été mises au jour et étudiées (Chauchat 1968, Colonge 2017 et 2018).

Folgado-Lopez Milagros

BIRIATOU
Xoldokogaina

Le début du corridor basco-cantabrique, à son extrémité orientale, coïncide avec l'embouchure de la Bidassoa et les reliefs plus doux des Pyrénées occidentales. Cette région est un des principaux passages naturels qui faciliteraient les contacts entre les populations des deux versants des Pyrénées à l'époque préhistorique. L'intérêt pour la région est évident par l'existence de différentes occupations préhistoriques, notamment mésolithiques, sur le versant nord de Jaizkibel et à proximité, les ressources de silex à Gaintxurizketa.

Ces dernières années, différentes campagnes de prospection et de sondages archéologiques ont été menées dans les versants adjacents à la Bidassoa entre Endarlatsa et la ville d'Irun, sans résultats archéologiques favorables. Parallèlement à ces actions, nous avons prospecté la montagne Xoldokogaina pour évaluer l'intérêt archéologique au sujet de la présence d'éventuels abris sous roche qui pourraient avoir été occupés durant la Préhistoire.

Les abris sous roche identifiés sont situés sur le versant ouest du mont Xoldokogaina, situé sur la commune de Biriatou, au sud-ouest du département des Pyrénées-Atlantiques. Xoldokogaina constitue le premier sommet des Pyrénées côté français. Bien qu'il n'ait pas une altitude élevée (482 m), il présente une pente raide à travers laquelle s'écoulent différents ruisseaux. Dans sa partie la plus élevée, il présente un coteau formé de conglomérats dans lesquels s'ouvrent des abris sous roche de différentes dimensions, ainsi que des formations de schiste. A environ 340m d'altitude, sur le versant ouest, avec un bon contrôle visuel sur la Bidassoa et coïncidant avec l'élargissement de la vallée qui se jettera plus tard dans la baie de Txingudi, deux abris sous roche sont localisés : Xoldokogaina 1 et Xoldokogaina 2. Leur orientation ainsi que leurs dimensions présentaient les conditions idéales pour envisager une occupation. Cependant, les sondages archéologiques se sont avérés négatifs. À Xoldokogaina 1, hormis la construction d'un mur de 1 m de haut en périphérie de l'abri, les modifications anthropiques ne sont pas évidentes. Ce mur a été élevé par rapport au terrain naturel, de sorte que la stratigraphie présente dans l'abri ne devrait pas avoir subi d'altérations. Malheureusement, la fouille de deux mètres carrés n'a révélé aucun vestige archéologique, et une stratigraphie complètement homogène et stérile d'une épaisseur allant jusqu'à 35 cm a pu être identifiée.

Xoldokogaina 2 a pu subir des modifications anthropiques telles que la construction d'un mur pour créer une surface horizontale et une éventuelle vidange du site, qui ont conduit à la destruction des hypothétiques niveaux sédimentaires.

Soto Adriana

BIRON
3 Chemin du Poey

Le projet consistait en la construction d'une maison individuelle sur une parcelle de 1859 m².

Selon l'arrêté de prescription *« le terrain d'assiette du projet se situe à l'extrémité d'un plateau étroit orienté sud/nord qui accueille sur son point haut le Château de Brassalay, dont une partie des élévations date du XVI^e siècle mais dont les mentions de la famille seigneuriale de Brassalay indiquent une origine possible dès le XII^e siècle, et plus en avant, celui de l'ancienne église (actuel cimetière). Cette disposition topographique et la position surmontant immédiatement la vallée du Gave de Pau suggèrent le développement sur ce plateau d'un habitat aggloméré au cours du Moyen Âge, antérieur à la constitution du bourg actuel de Biron.*

Cette même position topographique peut s'accorder avec un emplacement privilégié pour des occupations plus anciennes, dès la Protohistoire. Par ailleurs, immédiatement à l'ouest de la parcelle, l'affleurement très circonscrit d'une formation de brèches datant du Campanien et livrant des galets de silex a pu constituer une source d'approvisionnement privilégié pour les populations préhistoriques. Un habitat du Paléolithique supérieur est connu sur le promontoire de Maupouey situé à l'ouest. Des activités liées à l'extraction et au premier traitement des blocs de matière première ont donc pu se développer aux abords de cet affleurement et donc dans la parcelle d'assiette du projet ».

Bien que la physionomie du relief suggère l'extraction de blocs calcaires de manière opportuniste et que nous soyons, par ailleurs, à proximité de l'ancienne église, aucun vestige n'a pu être détecté dans les sondages ouverts.

Cavalin Florence

CAMOU-CIHIGUE
Grotte d'Etxeberri ko karbia – relevé 3D

Le projet archéologique développé dans le grotte ornée d'Etxeberri a eu comme objectif principal la numérisation 3D avec laser scanner terrestre (TLS) et photogrammétrie, et l'étude géomorphologique du site. Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de thèse d'Iñaki Intxaurbe à l'Université du Pays Basque (Espagne), sous la direction des docteurs Diego Garate (Université de Cantabrie) et Martin Arriolabengoa (Université du Pays Basque). Il a été financé par la bourse *« Barandiaran 2022 »* de la Fondation José Miguel de Barandiarán.

L'étude a reçu l'approbation de Mme Claverie, propriétaire du terrain sur lequel s'ouvre la grotte, qui a aimablement fourni tout ce dont nous avions besoin. Que ces lignes vous servent de remerciement pour votre immense générosité.

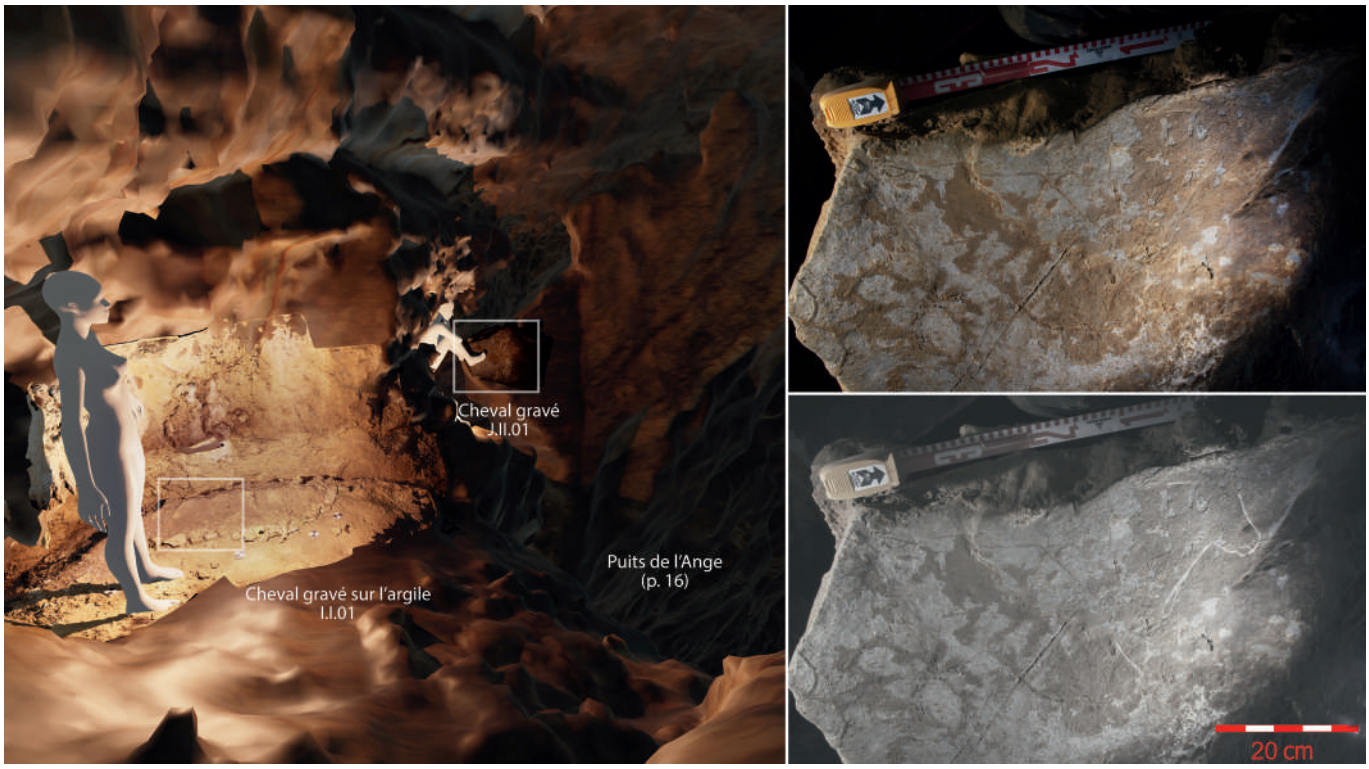
Afin d'accélérer le travail et d'optimiser le temps passé dans la grotte, le travail a été divisé en deux missions principales, qui ont été planifiées de manière exhaustive sur la base de la documentation existante avant de se rendre sur le terrain. Par la suite, les missions ont été entreprises conjointement et de manière coordonnée, limitant le temps passé dans la grotte à deux jours. Les travaux ont été programmés pour la fin du mois de septembre 2022, à la fin de la période estivale, afin de profiter de la période où les lacs souterrains sont au plus bas, avant le début des pluies d'automne.

La mission de numérisation a été un succès, même dans des lieux d'une grande complexité technique pour assurer la protection des biens patrimoniaux (art pariétal, vestiges au sol) et des travailleurs, surtout dans le Puits de l'Ange (puits vertical de 16 mètres de profondeur) et les fissures qui l'entourent. Au total, 172 stations de topographie ont été relevées pour recueillir des données sur la morphologie de l'endokarst. La numérisation du réseau inferieur n'a pas été compris dans ce projet. De plus, on peut dire que ce travail a eu de la chance, puisqu'alors que nous documentions le Puits de l'Ange, nous avons découvert une nouvelle figure de cheval, gravée sur la même paroi du puits, à 16 mètres du sol.

En ce qui concerne la reconnaissance géomorphologique, la prospection a été organisée par secteurs au sein de la grotte afin d'articuler son développement. Une attention particulière a été accordée à la détermination des processus qui ont pu influencer ou modifier l'état de la grotte au moment de sa fréquentation et de son aménagement au cours du Paléolithique supérieur.

Comme caractéristique particulière de la grotte, nous pouvons dire qu'il y a des grandes zones altérées par la biocorrosion, mais malgré le fait que nous ayons observé la présence de dépôts récents de guano de chauve-souris dans la cavité, nous pensons qu'il s'agit de processus anciens, antérieurs au passage des sociétés paléolithiques, car stratigraphiquement, les formations les plus affectées appartiennent aux anciennes générations de spéléothèmes. De plus, il existe des preuves de l'utilisation de surfaces préalablement corrodées pour faire les dessins magdaléniens, comme dans le cas du signe E.I.01.

Garate Diego



CAMOU-CIHIGUE, Grotte d'Etxeberri ko karbia - relevé 3D - Numérisation 3D de l'environnement du Puits de l'Ange, montrant l'emplacement du cheval gravé J.II.01, découvert le 27 septembre 2022, ainsi que du cheval sur l'argile I.I.01 (I. Intxaurbe).

CARDESSE
58 rue de l'église

La commune de Cardesse est située sur la route reliant deux villes importantes durant le Moyen-Âge, Oloron-Sainte-Marie et Monein. De ses origines, seul le site de hauteur du Turon laisse entrevoir une occupation ancienne. Il faut attendre le milieu de XIVe siècle et plus exactement 1324 pour confirmer l'existence d'un lieu-dit nommé Cardessa (chardon) rattaché à la commune de Monein. C'est à cette période que le poblan, habitant du hameau demande la création d'un réel village qui portera le nom de Bastisda de Barelhes (nom qu'elle abandonnera quelques années plus tard pour reprendre son nom d'origine).

Vers 1333, Gaston II de Foix-Béarn échangea le village et le terroir de Cardesse à Fortaner de Lescun seigneur d'Esgoarrabaque contre la viguerie de Monein. Cardesse n'était pas seigneurie noble et jusqu'au milieu du XVIe siècle. elle fut une dépendance du fief noble d'Esgoarrabaque. En 1480, Marguerite de Béarn et Jean de Méritein, dame et seigneur d'Esgoarrabaque et de Cardesse, achetèrent à Arnaud d'Arimpné la maison et les terres appelées « d'Arimpné » pour en faire leur demeure à Cardesse. Jusqu'à cette date en effet, il n'existait pas de demeure seigneuriale.

Lors de la défaite des catholiques, le château fut saisi sous l'ordre de Jeanne d'Albret et de nombreux propriétaires se succédèrent. L'un des plus notable est Pierre-Clément baron de Laussat, futur commissaire de Napoléon Ier lors de la vente de la Louisiane aux États-Unis, puis préfet colonial de Martinique et préfet maritime d'Anvers, enfin gouverneur de Guyane pendant la Restauration.

Hérité de ces nombreux changements de propriétaire, le château de Cardesse présente de nombreuses reprises d'agrandissement ou d'aménagement au fil des siècles. Le mur nord en est le meilleur exemple, en témoigne la présence d'une ancienne porte obstruée au premier étage ou encore les différents opus architecturaux utilisés. La façade sud jouxtant l'emprise de l'opération correspond à la dernière phase de construction qu'il est possible de dater des XVIIIe et XIXe siècles grâce notamment au type architectural des ouvertures.

Dans le cadre de la rénovation du château à la suite de l'incendie qu'il subit en 2019, et principalement lors de l'évacuation des déblais déposés dans la cour par les services de secours, il est fait mention de l'apparition de maçonneries. L'opération devait s'organiser en deux phases : la première assujettie à cette intervention était en lien avec la mise en place d'une zone de stationnement arborée, la seconde au nettoyage et au nivellement de la cour sud à une altimétrie de -0,20 m à -0,40 m d'ouest en est. En définitif, la cote de travaux s'est vue rehaussée et de fait, n'a pas eu d'impact sur les vestiges.

Sur la première et seule zone décapée, plusieurs structures bâties sont visibles et trois phases d'occupations semblent être présentes.

La première phase est représentée par un mur en galets liés à un mortier de chaux beige à jaune d'une largeur de 1 m. L'orientation nord/sud de cette maçonnerie et sa localisation correspondent à la limite parcellaire ouest, visible sur le plan cadastral de 1846. Nous pourrions donc proposer que la structure corresponde à la première limite d'emprise du village. L'ancien presbytère, situé plus au nord et dont la façade est parallèle à la maçonnerie, permet de proposer une datation aux alentours du XVIe siècle (date inscrite sur le linteau de la porte).

La deuxième phase est marquée par un changement radical dans l'organisation de l'espace et par un basculement de l'orientation de nord/sud à nord-est/sud-ouest. Cette réorganisation, alignée sur le château actuel, est marquée par la construction de deux ensembles distincts et dont les relations stratigraphiques n'ont pu être faites (ouvertures de 30 cm de large).

Le premier ensemble est composé par une maçonnerie de galets construite perpendiculairement à la façade et visible en plan sur une longueur de 10 m.

Le second ensemble est représenté par des maçonneries formant un quadrangulaire de 3 m x 2 m composé de murs en blocs calcaire équarris et galets liés à un mortier de chaux blanc à gris clair. L'ensemble II vient couper la maçonnerie de la première phase. Cette observation permet de proposer une datation de mise en place postérieure au milieu du XVIe siècle pour une démolition à la fin du XVIIIe ou début du XIXe siècle.

La dernière phase correspond à la démolition de la période précédemment nommée. Elle est symbolisée par une réorganisation de l'espace et la démolition des différents ensembles et l'agrandissement de la cour sud.

Pour finir, une structure en creux formant un quadrangulaire est située à l'est des différents ensembles. Le creusement dans le terrain naturel est bordé d'une argile jaune et son comblement quant-à-lui est composé d'importants éclats de calcaires liés par un limon argileux brun. L'interprétation reste difficile et l'absence de mobilier ne permet pas de rattacher la structure à une des phases d'occupation proposer.

Finalement, l'opération aura permis de proposer plusieurs phases d'occupations, qui par manque de marqueurs chronologiques reste encore très lâches. Il est toutefois possible de proposer, avec toute prudence, que la première demeure des seigneurs de Cardesse n'a pas été conservée au vu de l'absence de maçonnerie orientée sur la première phase d'occupation. À contrario, il semble envisageable que le château actuel et principalement la partie nord correspondent à la vraie demeure voulue par les seigneurs du village à la fin du XVe siècle.

Une dernière interrogation reste encore sans réponse. Elle concerne le type de demeure dont disposaient les seigneurs, simple petite bâtisse ou vrai maison forte ? Seule une opération à l'intérieur du château aurait pu permettre d'y répondre.

Artigau Grégory

Époque contemporaine

GÉRONCE
14 rue Saint-Laurent

Cette intervention de diagnostic a eu lieu préalablement à la réhabilitation du moulin à eau de Géronce en habitation. L'emplacement des futurs travaux (extension et garage), d'une surface de 470 m^2, a été reconnu à l'aide de trois tranchées (soit une surface ouverte de 70,65 m^2).

Celles-ci ont livré des vestiges de deux ordres. Les restes de la scierie contemporaine « Chrestia » (murs et base de piliers) dans les tranchées à l'écart du moulin tandis qu'à son pied ont été vus des vestiges plus anciens, qui sans qu'on puisse les dater précisément sont antérieurs à sa construction (est-ce un moulin plus ancien ?). Ils se rapportent à au moins deux constructions dont l'une est particulièrement massive et pourrait être celle attendue du premier moulin. Le lot de céramique découvert lors du nettoyage de celle-ci donne un *terminus ante quem* au XVIII^e-début XX^e siècles.

De l'observation des élévations du moulin, ce sont les façades qui ont livré de plus d'informations car contrairement aux murs intérieurs, elles sont dénuées d'enduit. La façade orientale a livré la présence antérieure de deux bâtiments perpendiculaires et d'un four domestique extérieur situé au premier étage ; sa porte se situant sous le manteau d'une cheminée intérieure.

L'abbaye laïque, dont la découverte était attendue, n'a pas été repérée et semble légèrement en deçà, plus au sud, au vu du cadastre napoléonien.

Moreau Nathalie

Époque moderne

HASPARREN
Place des Tilleuls

Les fouilles menées sur la place des Tilleuls interviennent dans le cadre du projet de réaménagement de la place par la mairie d'Hasparren. Le projet impliquait une réfection des sols et la création de nouveaux réseaux pouvant impacter les niveaux archéologiques. Une surveillance archéologique a donc été prescrite par le SRA. Les investigations ont permis de mettre au jour l'ancien cimetière paroissial de l'église d'Hasparren.

L'opération a confirmé la présence de sépultures sur l'intégralité de la place ainsi qu'au nord de l'église. Le nombre important de sépultures dégagées a nécessité une adaptation de la méthodologie de fouille et de prélèvement du mobilier afin de répondre au cahier des charges du SRA tout en respectant le délai d'intervention sur le terrain.

271 sépultures ont été enregistrées ; il s'agit principalement d'inhumations en cercueil, datées de l'Époque moderne. La conservation des restes osseux étant très mauvaise sur l'intégralité de la séquence stratigraphique et la totalité de la place n'ayant pas été fouillée, nous ne disposons que de données partielles pour étudier la population inhumée sur ce site. La fouille des tombes a néanmoins révélé la présence de nombreux objets de dévotion tels que des médailles et chapelets en perles dont l'étude en post-fouille s'annonce prometteuse. Certaines médailles pourraient notamment être mises en relation avec l'épidémie de choléra qui a sévi en France entre 1830 et 1850 et quelques inhumés, déposés sur le ventre dans leur cercueil ou sur un lit de chaux, pourraient illustrer le passage de cette maladie au Pays-Basque. Deux caveaux funéraires ont été dégagés, mais n'ont pas été fouillés intégralement, car ils se situaient au-delà de la côte de fond des travaux. L'un de ces caveaux pourrait avoir fonctionné comme pourrissoir. Deux de ces structures semblent avoir été abandonnées avant le déplacement du cimetière et des sépultures se sont implantées au-dessus, dans les niveaux d'abandon ou de démolition.

Les limites du cimetière paroissial ont été envisagées par la présence d'un possible mur de clôture observé en bordure de la place à plusieurs emplacements. Quelques structures maçonnées comme un bassin et des canalisations en pierres ont également été dégagés et le long du mur gouttereau sud de l'église, un niveau de mortier de chaux a été mis au jour, sans doute en lien avec la construction de l'édifice.

À l'issue de la fouille, aucun indice d'une possible occupation antique n'apparaît. La présence supposée d'une église médiévale antérieure à l'église actuelle et du cimetière qui lui est rattaché ne se confirme que par la mise au jour d'un petit lot de sépultures observé en fond de tranchée dont l'un des individus est daté du XIV^e siècle. L'essentielle de l'occupation funéraire s'échelonne ainsi entre le XVI^e siècle et la fin du XIX^e siècle date à laquelle le nouveau cimetière est installé à l'ouest du bourg.

Biscarrat Louise



HASPARREN, Place des Tilleuls - Vue générale du caveau ENS00. L. Biscarrat, Eveha.

Protohistoire

LABASTIDE-MONREJEAU
La Redoute du Castéra

L'établissement protohistorique de la Redoute du Castéra a fait l'objet d'une fouille, réalisée dans le prolongement du projet commun de recherche Fortipolis (2017-2021) dédié à l'habitat fortifié protohistorique entre Garonne et Pyrénées.

Le site occupe un rebord de terrasse dominant la vallée du Gave de Pau, à la confluence de deux ruisseaux. Ainsi découpé, l'éperon est barré par une puissante levée de terre (entre 6 et 8 m de haut pour 25 m de large à la base), qui se prolonge à ses deux extrémités et se referme en suivant les versants naturels du plateau. L'enceinte ainsi formée enferme 7,2 hectares de superficie et se développe sur un périmètre de 1,2 km. Elle est percée de quatre portes, dont deux principales.

En 2019, une opération de sondages avait permis d'étudier le rempart et de mettre en évidence des vestiges archéologiques plus ou moins bien conservés dans la partie nord de l'espace intramuros : trous de poteaux, fosses. L'objectif de la fouille, organisée en trois zones, était d'étudier les dynamiques de l'habitat, son architecture, son organisation et les techniques de construction.

Les recherches se sont révélées extrêmement fructueuses, dépassant très largement nos attentes. En effet, plus de 200 structures archéologiques, essentiellement des trous de poteau et des fosses, ont été reconnues et fouillées sur les 700 m² cumulés d'emprise.

Dans la zone 1, les recherches ont permis d'identifier un axe de circulation large de 9,2 m qui ne se connecte pas directement à la porte nord. Toujours dans cette zone, un probable niveau de rue, large de 6 m, s'aligne parfaitement avec cette même porte. Il est associé avec un fossé large de 3,2 m qui diverge légèrement vers l'ouest par rapport au sol et dont les parois sont évasées et son fond, plat, est tapissé de galets. Ces caractéristiques pourraient laisser supposer qu'il s'agit d'un chemin creux. De part et d'autre de ces aménagements, se développent des espaces bâtis très difficiles à interpréter en raison de la densité de structures. Il s'agit pour l'essentiel de trous de poteaux plus ou moins ancrés au sol. Ces derniers forment quelquefois des concentrations avec de nombreux recoupements. Malgré tout, des alignements conformes à celui de la rue semblent se dessiner. A l'est, les limites

d'un bâtiment transparaissent peut-être dans deux séries de trois poteaux définissant un espace de 4,4 x 3,6 m.

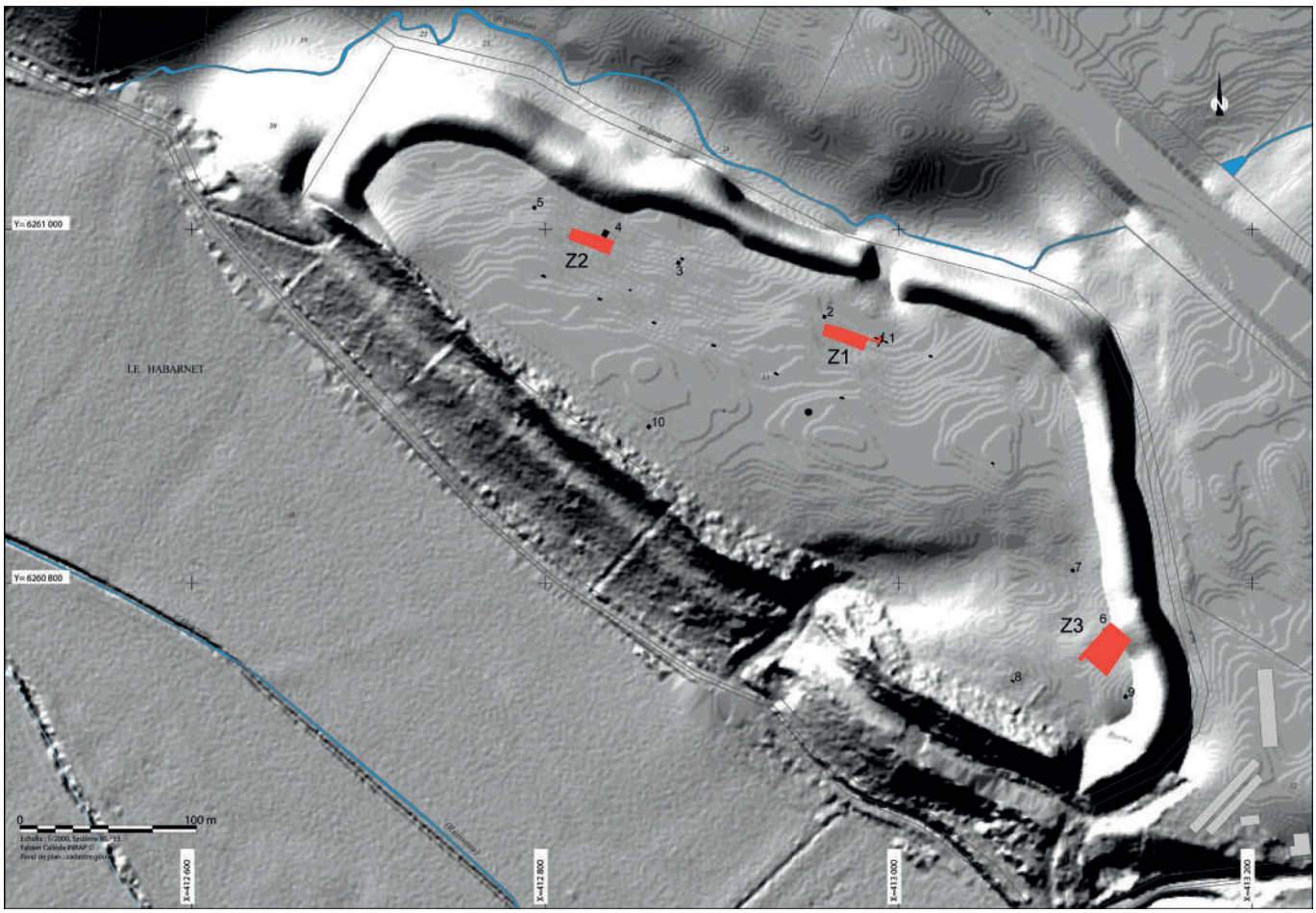
La zone 2 a révélé deux espaces construits séparés par une bande vide de 3,6 m de large. Cette dernière reste mal définie en raison d'un fort arasement. A l'ouest de la zone, une forte concentration de structures, sous la forme de trous de poteaux souvent recoupés, signale plusieurs phases de réfection. La répartition de ces structures suggère l'existence de bâtiments orientés nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est. Côté est de l'emprise, on observe six poteaux ou groupes de poteaux à peu près équidistants, appartenant sans doute à la même construction. Cette dernière semble avoir été l'objet de réformes successives dont témoigne le recreusement de certains ancrages de poteaux. Les bâtiments sont donc construits à partir d'une ossature de poteaux plantés. En l'état, il est difficile d'aller au-delà de cette définition élémentaire des techniques de construction. La présence de torchis dans le comblement de certaines structures laisse seulement supposer que les élévations étaient en terre et bois, sans plus de précisions.

La zone 3 correspond à la partie nord-est du site. Elle est pratiquement la seule où la relation entre le rempart et l'habitat peut être observée. La fouille s'est révélée ici particulièrement fructueuse. Elle a mis en évidence une organisation de l'espace très structurée comprenant des espaces de circulation ou à vocation publique et des constructions. Une des découvertes les plus spectaculaires correspond à un revêtement de galets courant au pied du rempart. Cette voirie est bordée au sud par un fossé parallèle au rempart qui fonctionne au moins avec son dernier état. Large de 1,6 m, il joue sans doute un rôle s'assainissement.

Les éléments à notre disposition montrent que le site a connu au moins deux, voire trois, phases d'occupation et a fait l'objet d'une planification urbaine. L'occupation, qui s'organise à partir du rempart ayant conditionné la mise en place de la voierie et des bâtiments adjacents, s'inscrit entre la fin du IIe ou le début du siècle suivant et la fin du Ier siècle av. n. ère sans plus de précisions. Aucun indice ne plaide pour l'instant en faveur d'occupations antérieures, comme l'hypothèse en avait été faite à l'occasion de la campagne de sondages 2019.

Ces résultats prennent un relief particulier dans le contexte régional. En effet, il est important de rappeler qu'aucun site d'habitat groupé, en dehors de La Sioutat à Roquelaure, n'avait jusque-là fait l'objet de fouilles au sud de la Garonne. Non seulement la fouille du Castéra de Labastide-Monréjeau contribue au désenclavement de ce secteur mais aussi et surtout donne des informations de première main sur l'organisation de ces habitats, pendant longtemps considérés comme précaires et temporaires.

Gardes Philippe, Labarthe Wilfried,
Nouvel Marion et Xompéro Mickaël



LABASTIDE-MONREJEAU, La Redoute du Castéra - Plan général (LiDAR à 1 m, I.G.N.).

LAHONTAN - Place du Haou, Aux Paloubaigts, Le Lanot

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet d'extension d'une carrière de granulats, décidé par la société Cemex. L'emprise du diagnostic est localisée sur la commune de Lahontan, en bordure occidentale de la RD29 menant à Caresse, sur une terrasse alluviale du Gave de Pau. Elle est située dans un secteur où des vestiges protohistoriques sont recensés par le SRA de Bordeaux.

Nos recherches ont permis la découverte de quelques objets lithiques relevant des périodes du Paléolithique au sein d'un horizon B pléistocène ainsi que dans des colluvions de période holocène. Ces artefacts témoignent de fréquentations sporadiques dans ce secteur de la vallée du Gave de Pau au cours du Paléolithique (moyen ?).

Ce diagnostic a permis surtout la mise au jour de nombreuses occupations protohistoriques caractérisées par des structures à pierres chauffées. Ces structures composées de galets rubéfiés et autres éclats thermofractés ont été observées essentiellement dans le secteur ouest de l'emprise. Elles correspondent globalement à des fosses incluant divers matériaux lithiques ayant fait l'objet de remaniements internes. Tous ces matériaux ont été initialement prélevés dans les cours d'eau de ce secteur de la vallée du Gave de Pau. Ces structures mesurent en moyenne entre 1 et 1,5 m de diamètre pour une hauteur comprise entre 0,10 et 0,20 m. Elles n'ont livré malheureusement que fort peu de mobiliers lithiques et aucun vestige céramique. Seules quelques rares structures en creux, incluant des charbons de bois épars et exceptionnellement un fragment céramique de facture protohistorique, semblent être associées à ces aménagements en galets. Aucune limite de creusement distincte, de remplissage sédimentaire ou de rubéfaction de l'encaissant sédimentaire n'a été observée au cours de nos recherches. Globalement, il n'y a pas de vestige immobilier étroitement associé aux structures à pierres chauffées. Sur le plan stratigraphique, elles ont été mises au jour soit à la base d'un horizon B remanié (vers 0,80 m de profondeur), soit en partie supérieure de la séquence sédimentaire holocène (vers 0,40 m de profondeur). Des résultats d'analyses radiocarbones ont permis d'attribuer au Néolithique final le niveau le plus bas. Le niveau le plus haut pourrait quant à lui relever de la Protohistoire récente. Bien que la fonction de ces aménagements demeure incertaine, notamment faute de vestiges mobiliers ou immobiliers associés, il est tout de même permis de penser que ces occupations aient pu avoir un lien avec des activités pastorales, cynégétiques ou artisanales, par exemple.

Cette opération a donné lieu également au repérage d'un site daté de la fin du Deuxième Âge du Fer dans le secteur oriental de l'emprise. Il s'agit d'une occupation caractérisée par diverses structures en creux représentées principalement par des fossés, des fosses, des trous de poteau et quelques niveaux d'occupation constitués de mobiliers céramiques et lithiques. Ces vestiges ont été le plus souvent détectés par défaut à partir de la présence de vestiges mobiliers sous la forme de concentrations de mobiliers et/ou de matériaux. En effet, les contextes pédologiques du bassin de l'Adour (luvisols acides et bioturbés) permettent difficilement la préservation des remplissages sédimentaires et donc à terme la visibilité des structures en creux. En outre, les contextes ne permettent pas la préservation de la matière organique (notamment des ossements) sur le long terme. Finalement, si nous avons obtenu une vision très partielle de l'occupation en présence, il n'en demeure pas moins que le repérage d'un établissement rural (de type ferme) constitue en soi une découverte rare en Aquitaine méridionale.

Enfin, nos recherches ont permis la découverte de divers fossés et de quelques chemins qui figurent sur les plans du XIX^{e} siècle et dont la genèse remonte vraisemblablement à l'Epoque moderne. Ces aménagements attestent de diverses activités agropastorales (cultures de la vigne, de céréales, pâtures, bois, etc.) qui ont eu cours dans ce secteur de la vallée du Gave de Pau antérieurement à la culture du maïs de la deuxième moitié du XX^{e} siècle.

Chopin Jean-François

LESCAR Avenue d'Ariste - Chemin de Ferré

La fouille réalisée au croisement de l'avenue Joseph-d'Ariste et du chemin de Ferré a permis de documenter une partie de la pars rustica de la villa Saint-Michel située à proximité immédiate de l'emprise du chantier.

Les vestiges mis au jour sont constitués essentiellement d'épandage de galets plus ou moins dense, vestiges caractéristiques du Piémont Pyrénéen et traditionnellement interprétés en fonction de leur taille

soit comme des radiers marquant l'emplacement de bâtiments, dont les structures porteuses de la toiture sont rarement identifiées, soit comme des foyers.

En ce qui concerne Lescar, trois concentrations de galets pourraient correspondre à des vestiges de foyers. La plus grande concentration de galets a fait l'objet de prélèvements pour essayer de déterminer sa fonction. Aucun aménagement du type trou de poteau ou solin n'a été observé. Les analyses réalisées afin de caractériser l'occupation montrent l'absence de marqueur caractéristique de stabulation animale (ni phosphates, ni sphérulites fécales, ni paléoparasites) et nous permettent raisonnablement d'écarter l'hypothèse d'un bâtiment ou d'un espace de parcage d'animaux. Cependant, les assemblages de phytolithes observés montrent que le sol aurait été couvert de paille, de fourrage, de roseaux et de laîches. Ces végétaux peuvent avoir plusieurs provenances : une litière pour un bâtiment, mais sans stabulation animale, un espace de stockage de fourrage ou encore la couverture d'une toiture. Les autres épandages de galets ne présentent pas assez de caractéristiques pour pouvoir les interpréter et les quelques trous de poteau identifiés ne forment pas de plan de bâtiments. Il est tout de même possible d'assimiler ces structures à la partie productive de la villa, à savoir la *pars rustica*. Une mare a également été découverte. Ce type d'aménagement est souvent associé à la présence de troupeau avec une fonction d'abreuvoir.

Les structures sont réparties de façon homogène sur toute la surface de l'emprise sans qu'une réelle organisation en ressorte. Les vestiges attribués à la période augusto-tibérienne se situent plutôt à l'ouest tandis que les vestiges du milieu du Ier siècle sont situés plutôt à l'est. Ces datations précoces observées sur la fouille sont à mettre en perspective avec les datations connus de la villa, à savoir une création au cours de la deuxième moitié du Ier siècle. L'absence de vestiges datés de la fin du IIe et du IIIe siècles est notable. La mare est une des rares structures à appartenir à la fin de la période antique ; son abandon coïncide bien avec celle de la villa vers le V^{e} siècle.

Dumas-Lattaque Pierre



LESCAR, Avenue d'Ariste - Chemin de Ferré - Vue générale du site avec, premier plan, le plus grand épandage de galet. Cliché : équipe de fouille, Éveha 2022.

Époque moderne

NAVARRENX
15 rue de l'Abreuvoir

Le diagnostic concerne une parcelle de 1709m² située à Navarrenx et destinée à recevoir un ensemble résidentiel de 26 logements. Cette zone se trouve à l'intérieur de l'enceinte, près de la place du Foirail et du bastion du Parapet, en contrebas de la rue des Remparts.

D'après le cahier des charges *« à l'intérieur du périmètre de la ville fortifiée à partir du milieu du XVI^e siècle, la situation des parcelles d'assiette du projet par rapport à la bastide médiévale de Navarrenx pose question. L'irrégularité de la trame parcellaire de la partie orientale de la ville conduit à considérer deux hypothèses :*

• soit les parcelles étaient situées complètement à l'intérieur de la bastide, dont le mur d'enceinte, possiblement constitué par le front bâti des habitations urbaines, passait en bordure de l'actuelle rue des Remparts. Dans cette hypothèse, le dénivelé dont cette rue est affectée suggère l'importance des mouvements de terrain qui ont été engagés lors de la fortification de la ville, soit par démolition des ouvrages et décaissement des sols préexistants, soit par apport de remblais qui ont alors pu englober des portions d'élévation médiévale et conserver des sols et structures en sous-sol ;

• soit seule l'actuelle parcelle 306 était située à l'intérieur de la bastide, le mur d'enceinte passant peu ou prou au droit de l'actuelle limite avec la parcelle 263. Dans ce cas, une porte de ville se situait probablement au débouché de l'actuelle rue de l'Abreuvoir ».

Si ce diagnostic confirme la présence de structures et niveaux de la période moderne et/ou du Moyen Âge, il soulève encore quelques questions.

La confrontation avec les plans anciens permet d'avancer quelques hypothèses.

Comme aujourd'hui, le secteur correspondant au parking où sont ouverts les trois sondages, était un espace ouvert. Il est couvert de jardins en contrebas de l'enceinte en 1725. Ceux-ci perdurent au moins jusqu'en 1949.

La bordure ST 02, pourrait matérialiser une des limites de cultures telles qu'elles sont figurées sur le plan de 1725.

ST 07, détruisant le bâti le plus ancien, représenté par le mur ST 04, pourrait-il marquer la limite du fossé d'enceinte médiévale ?

Faute de mobilier datant, cette hypothèse peut être étayée par l'examen des plans anciens.

Sur celui de 1693, des portes sont figurées dans la rue de l'Abreuvoir ainsi que les traces d'un mur (en particulier au niveau de la parcelle 188), ce dernier est toujours visible en 1725.



NAVARRENX, 15 rue de l'Abreuvoir - Diagnostic archéologique sur le plan de 1725 au 1/500 (© BNF, V. Pasquet et F. Cavalin, Inrap). - Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE D-15843, Plan de la Ville de Navarina, Pyrénées en 1725, Échelle : 100 Toises, 1725. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84936528.r=navarrenx?rk=42918;4

Quant à la tranchée de récupération ST 01, que l'on date avec prudence du XVII^e siècle, son orientation coïncide avec le parcellaire qui se trouve au sud-ouest au XIX^e siècle.

L'ouvrage volé, lui aussi assez conséquent, a-t-il coexisté avec la mise en place des remparts au cours de la première moitié du XVI^e siècle pour être ensuite démantelé ?

Seule une fouille pourrait permettre de répondre à ces interrogations.

Cavalin Florence

Époques moderne et contemporaine

ORTHEZ
8 rue Xavier-Darget

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche

Souquet Isabelle

OSSAS-SUHARE
La grotte Gatzarria

La grotte de Gatzarria présente une séquence stratigraphique complexe qui documente le Paléolithique moyen et supérieur ancien. Pour les deux périodes, le site a été souvent présenté comme une stratigraphie de référence, de même que pour la transition entre ces deux périodes. Or, de nombreux travaux récents ont remis en question la séquence présentée par Georges Laplace en 1966, surtout par rapport à l'évolution importante de notre compréhension technique et chronologique de ces périodes.

L'intérêt scientifique de l'opération repose donc sur la révision de cette séquence, qui a une importance non seulement pour notre compréhension des modes de vie des derniers néandertaliens et l'implantation des premiers *Homo sapiens* au Pays Basque, mais aussi à l'échelle européenne plus largement.

Depuis la reprise des fouilles à la grotte Gatzarria en 2017, sous la direction de Marianne Deschamps, nos connaissances de ce site ont évolué considérablement. Le terrain de 2022 était la première année d'un projet triennal avec l'objectif d'améliorer notre compréhension géoarchéologique de la grotte.

Le projet 2022 consister à entamer des opérations permettant d'explorer la problématique des continuités/discontinuités stratigraphiques entre secteurs, à travers l'ouverture de coupes et de sondages ayant l'objectif de comprendre l'articulation géoarchéolique entre les principaux secteurs de fouilles, qui se répartissent également entre la terrasse (secteurs 1 et 5, Gravettien et Aurignacien récent, et secteurs 7 et 8, Paléolithique moyen), sous le porche de l'entrée (secteurs 2 et 3, Aurignacien ancien et Protoaurignacien) et à l'intérieur de la cavité (secteur 4, Paléolithique moyen).

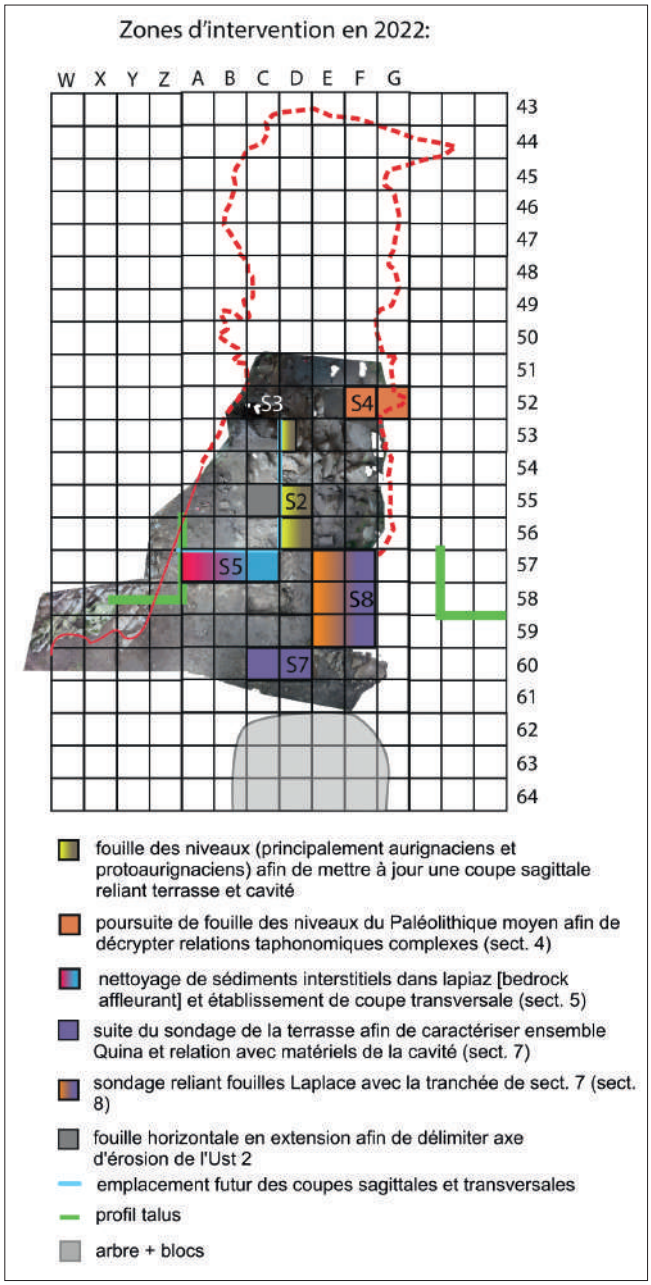
Les principales opérations en 2022 étaient les suivantes :

• Ouverture d'une coupe sagittale reliant les secteurs 2 et 3 et les secteurs 1 et 5 afin de comprendre l'articulation entre les dépôts de la grotte et de la terrasse, et en particulier les dépôts ayant leur origine à l'est de l'entrée de la cavité

• Poursuivre la fouille dans le secteur 4 afin d'explorer l'hypothèse de biocorrosion et ouvrir le secteur 8, aligné avec le secteur 4, afin de nous interroger sur la relation entre les dépôts attribuables au Paléolithique moyen dans la grotte et sur la terrasse.

Les principales conclusions de l'opération 2022 étaient les suivantes :

• Dans la coupe sagittale, une ligne d'érosion au nord permet d'identifier les limites de la surface a priori conservée pour l'Aurignacien ancien, alors que l'identification de bioturbations dans la coupe vers le sud semble appuyer l'hypothèse de mélange pour certains des ensembles proposés par Laplace.



OSSAS-SUHARE, La grotte Gatzarria - Plan de la grotte avec les zones d'intervention pendant la campagne 2022.

• La découverte de matériel attribué à l'Aurignacien récent dans les mêmes contextes de dépôt que le matériel du Gravettien, suggérant une mise en place semblable.

• L'identification des coupoles de biocorrosion au-dessus des endroits fouillés dans le Paléolithique moyen où on suspectait la suppression de matériaux osseux.

Anderson Lars et Deschamps Marianne

- Laplace G. Les niveaux Castelperronien, Protoaurignaciens et Aurignaciens de la grotte Gatzarria à Suhare en Pays Basque, *Quartär*, 17, 1966. p. 117-140.

PAU
Quartier de la Monnaie

Le château de Pau qui fut édifié à partir des XI-XII[e] siècle dominait le camp Batalher, ce champ de duel situé en dehors de l'enceinte de la ville. Le Gave de Pau était alors franchi aux pieds du château. Au XIV[e] siècle, Gaston Fébus dota le château d'une tour en briques et d'une tour du Moulin au bord du canal du même nom. Il est possible qu'une première urbanisation intervienne dès 1568 à partir de la construction de l'Hôtel des Monnaies. Une grande partie du foncier autour du château de Pau appartenait au domaine royal, qui fut démembré dès 1792 avec l'aliénation d'une partie des jardins, des maisons des gardes du parc et des écuries du château. Peu de plans antérieurs à la seconde moitié du XVIII[e] siècle peuvent contribuer à se faire une idée de la configuration de ce secteur de la Basse-Ville. Avant de s'appeler Basse-Ville, le camp Batalher était jusqu'au XV[e] siècle un secteur non bâti destiné aux duels judiciaires ; quelques bâtiments (habitations, écuries ?) existaient au XVII[e] siècle au sud de la tour de la Monnaie, mais on peine à les identifier. C'est véritablement au cours du XVIII[e] siècle qu'a lieu l'urbanisation de la Basse-Ville, héritière des implantations successives sur le camp Batalher, avec une spécialisation industrielle du fait de la présence du Gave, de l'Ousse et des canaux.

Deux modifications majeures ont entraîné la destruction des bâtiments qui pouvaient être antérieurs au XIX[e] siècle : il s'agit d'une part de la création du nouveau pont sur le Gave en 1739 et de l'arrivée du train à Pau en 1867.

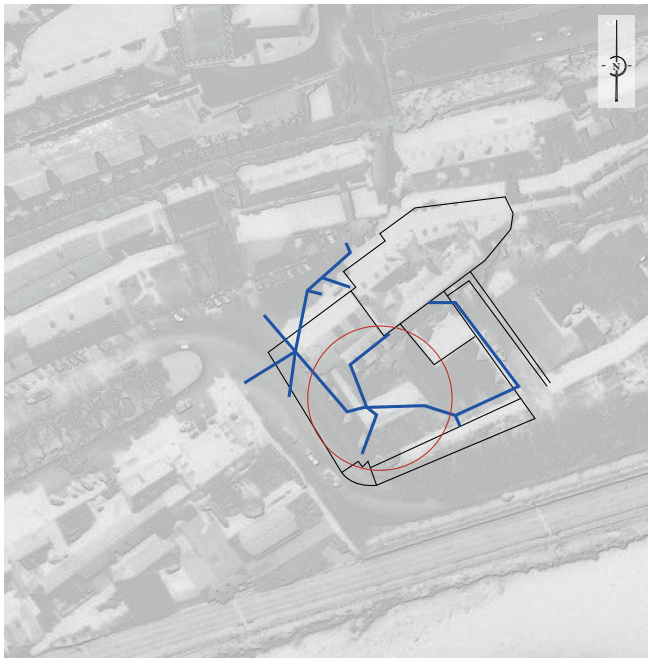
Avant que le Pont de Jurançon soit construit, le Gave était franchi légèrement en amont plus à l'est par un Pont royal (édifié en 1592) débouchant en face de la Vier Cava, actuelle Côte du Moulin au Bourg-Vieux. L'impasse du Gave revêtait donc, avant 1740 une toute autre importance, étant l'unique artère par laquelle on traversait Pau depuis le Sud vers le Nord.

Dès le démarrage de l'opération, nous avons rencontré un grand nombre de fondations de murs correspondant à des bâtiments industriels ou des entrepôts détruits dans les années 1970 (cf. figure 1).

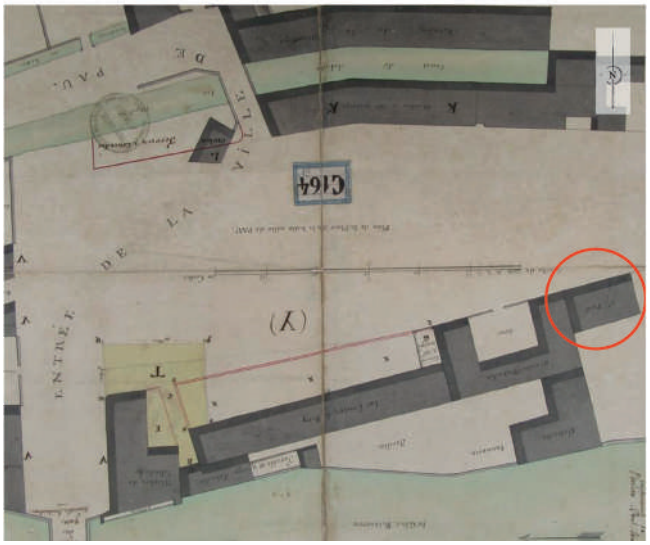
Ces bâtiments étaient pourvus de caves ou de citernes maçonnées et étanches se développant jusqu'à 4 m de profondeur, qui ont piégé des matériaux gorgés d'eau et chargés en hydrocarbures. Le plan des structures reporté sur le fond IGN (cliché 1967) et sur le plan géométral des deux moulins (1851) permet d'observer l'adéquation des murs mis au jour avec les bâtiments de la minoterie/tannerie de Francès.

Des structures peuvent se rapporter à l'élévation ou la fondation d'un immeuble dans le prolongement du bâtiment abritant le pavillon de l'architecture dénommé Nouste Henric. La maçonnerie M20, de 1,50 à 1,60 m de large et dont la base n'a pas été atteinte à 2,70 m de profondeur, est de très belle qualité, en pierres et galets du Gave noyés dans un mortier de chaux très compact. Sur le plan du château de Pau en 1783, on peut distinguer deux grands ensembles bâtis de part et d'autre de la rue qui menait à l'ancien pont sur le Gave ; ils faisaient partie du domaine royal (écuries, etc.).

Les vestiges de murs M29, M30 et 31 correspondent quant à eux au bâtiment connu sous le nom de Maison



PAU, Quartier de la Monnaie - Report des tranchées de réseau (en bleu) sur le cliché IGN de 1967.



PAU, Quartier de la Monnaie - Situation de la maison Saint-Paul sur le plan de la Basse-Ville de 1783 (cercle rouge).

Saint-Paul en 1783, détruit lors du percement de l'avenue Jean Biray en 1867 pour desservir la gare de chemin de fer.

Les aménagements artisanaux et industriels des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles ont fortement transformé le secteur en bordure du Gave de Pau et du ruisseau du Hédas. Les bâtiments les plus anciens sont illustrés par ces maçonneries en galets du Gave et mortier très compact qui bordaient à l'origine la rue qui donnait sur le pont construit en 1652 et remplacé par le Pont du XIV Juillet.

Ces bâtiments forment l'ensemble appelé les Écuries du Roy en 1783, qui pourraient remonter au milieu du XVIII^e^ siècle. Avec le niveau de chaussée mis au jour à 2,50 m de profondeur, ces bâtiments témoignent de la configuration et de la topographie de la place de la Basse-Ville antérieurs à la création du nouveau pont sur le Gave.

Aucun vestige d'enceinte n'a été mis au jour. Les seuls éléments susceptibles d'être rattachés à un système défensif se trouveraient à l'arrière des bâtiments des Écuries Royales en bordure du Gave.

Les niveaux naturels n'ont été atteints que ponctuellement lorsque les terrassements excédaient 2,40 m de profondeur. Il peut s'agir de sables argileux ou d'argile sableuse ocre jaune. De rares apparitions de plages de sables fins ocres et lités ou ocres dorés mélangés avec des galets se situent sur les marges de la Place aux endroits épargnés par les opérations de déblaiement et remblaiement successifs entre le XVIII^e^ et le XX^e^ siècle. Il faut cependant se méfier de ces occurrences car quelques Logs font état de la présence de ces mêmes sables jaunes et galets lités dès la profondeur de 0,30 m en TR19, au niveau du Log 2 par exemple. Il est clair que ces sables d'apparence naturels ont été puisés directement au bord du Gave pour remblayer la place lors d'un réaménagement de celle-ci.

Il peut aussi subsister très ponctuellement des poches de sables vasards verdâtres, notamment dans le Log 8 de la TR6 situé dans les quinze derniers mètres avant la rue de la Monnaie. C'est sur ce niveau de sables vasards qu'a été mise au jour la calade (US 639) entre 2,30 m et 2,40 m de profondeur datée du premier tiers du XVIII^e^ siècle.

Béague Nadine

Protohistoire

PAU
Chemin de Sers

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet de création d'une retenue collinaire localisée sur la commune de Pau, dans le secteur du Pont-Long où de nombreux tumulus protohistorique ont été recensés.

Les recherches menées non loin par J.-Fr. Chopin sur la commune de Serres-Castet en 2020 avaient permis de repérer quelques vestiges paléolithiques.

Ces quelques objets lithiques façonnés majoritairement à partir de galets en quartzite qui ont été mis au jour dans l'horizon Bt montrent que la séquence sédimentaire qui surmonte le corps graveleux de la terrasse du Pont-Long peut receler du mobilier paléolithique ancien ou moyen. Malgré un examen minutieux du toit de la terrasse, aucun artefact n'a ici été mis au jour.

Béague Nadine

PORTET
Bious

Notice non parvenue.

D'Herbillie Cyrille (BEN)

Paléolithique supérieur

SAINTE-COLOME
Grotte Tastet

Située dans le bassin d'Arudy, en basse vallée d'Ossau, la grotte Tastet est une petite grotte ornée faisant partie d'une concentration locale d'au moins huit cavités occupées à la fin du Paléolithique supérieur.

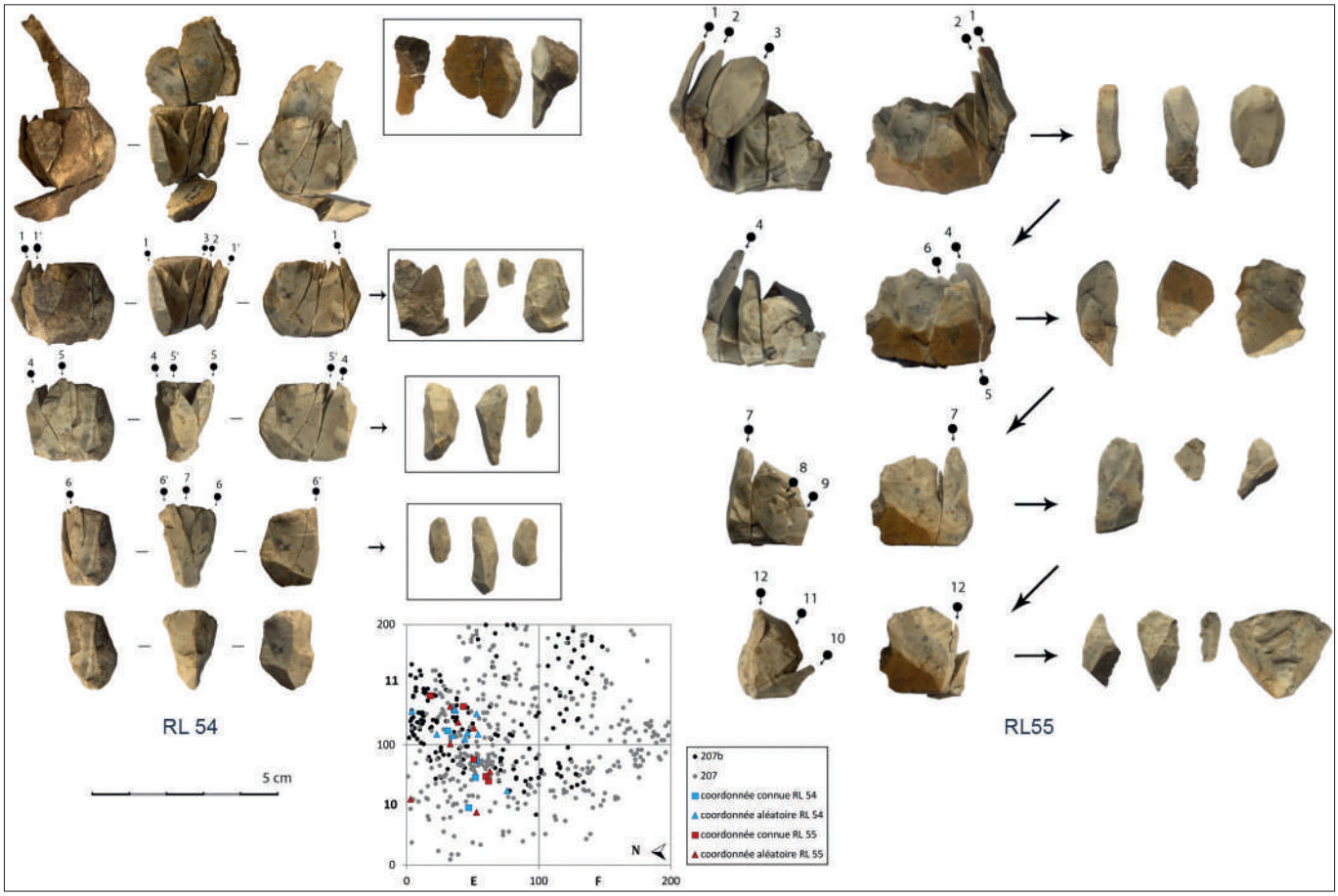
Commencées en 2012, les fouilles portent sur 10 m^2 répartis en deux secteurs (extérieur et intérieur). Sous un ensemble supérieur perturbé, les niveaux archéologiques sont bien conservés, ayant été rapidement recouverts par des coulées de débris cryoclastiques issues du haut du versant. Sur 70 à 100 cm d'épaisseur, ces niveaux se rapportent dans leur totalité au Magdalénien moyen, entre environ 19000 et 17000 cal BP.

Les bilans décennaux réalisés à l'occasion de l'achèvement de la triennale montrent que cette séquence documente l'évolution de l'environnement et des comportements des chasseurs-collecteurs au fil du Magdalénien moyen dans de multiples domaines, avec une résolution chronologique inhabituellement fine pour ce type de site. Le cortège de faune renvoie à un climat froid et humide avec un paysage ouvert, mais les micromammifères indiqueraient une certaine évolution – un maximum de froid au début de la séquence, suivi d'un radoucissement.

En parallèle, les espèces chassées se modifient : on passe d'ensembles très diversifiés à des ensembles dominés par le renne. Les traces anthropogéniques sont attestées sur quelques restes d'oiseaux et de renard, et plusieurs vestiges de canidé issus du même individu évoquent une possible forme domestique. Dans le domaine lithique, l'usage des roches autres que le silex, récurrent dans les ensembles anciens, diminue au fil de la séquence. En parallèle, les proportions des types de silex se modifient : à un ensemble dominé par les silex de Chalosse succède un ensemble dominé par les silex des Flyschs, évolution qui pourrait avoir été précédée d'une phase où les différentes matières sont représentées de façon équilibrée. Enfin, l'évolution des panoplies d'armatures de chasse est un des marqueurs chronologiques les plus nets à la grotte Tastet, en particulier dans le domaine lithique, la gamme d'armatures osseuses restant plus constante.

La campagne 2022 a porté sur la partie basse de la séquence, jusqu'ici peu documentée. Elle a permis d'individualiser, dans le secteur intérieur, un ensemble profond (US 315-315b) qui semble marqué par un fort impact du gel, et que des arguments (composition de la parure, remontage lithique) incitent à rapprocher des US 207-207b-208 dans le secteur extérieur. Cet ensemble US 207-207b-208 a lui-même été fouillé sur 1,5 m^2 supplémentaire, et son contenu souligne à la fois son homogénéité et ses particularités par rapport aux ensembles qui lui succèdent : représentation importante des silex de type Salies-de-Béarn/Sauveterre-de-Béarn dans l'industrie lithique ; panoplie d'armatures comprenant des lamelles scalènes ; réalisation de nombreux raccords et remontages lithiques ; industrie osseuse marquée par la présence d'une cinquantaine d'éclats possiblement issus d'un unique épisode de débitage de bois de cerf par percussion ; et éléments de parure (dont l'effectif a plus que triplé cette année) comprenant presque exclusivement des coquilles, dont une majorité de néritines percées qui forment un lot très homogène.

Pétillon Jean-Marc et l'équipe scientifique



SAINTE-COLOME, Grotte Tastet - Remontage de deux séquences de production lamellaire (RL) et projection des pièces en plan (US 207-207b ; remontages, clichés et traitement M. Grubert).

SAINT-JEAN-LE-VIEUX
Herri Bastera

L'opération de fouille préventive réalisée au lieu-dit « Herri Bastera », sur une parcelle 2104 m², a permis de compléter les connaissances pour la période antique de la commune.

Elle confirme l'existence d'une occupation romaine datée du Ier siècle de notre ère.

Cette occupation est caractérisée par la présence d'une voie orientée nord-sud et bordée d'un caniveau en limite nord-ouest de la parcelle.

À l'est de cette voie, on observe une série de bâtiments dont il ne reste pour la plupart que des fondations construites en galet, l'élévation, quand elle est conservée, est construite avec du grès d'Arradoy. L'étude de ces dernières démontre plusieurs états de constructions ainsi que des remaniements dans l'organisation spatiale.

Cet ensemble bâti, daté du milieu du Ier siècle de notre ère, fait suite à une occupation plus ancienne, matérialisée par la présence de trou de poteau, de niveaux de sol et de plaques foyères.

L'absence de mobilier postérieur au IIe siècle ainsi que la présence de grandes fosses de démolition ou de récupération le long de la voie, dans la partie nord-ouest du site, laisse supposer un abandon du site à partir du IIe siècle. Sur ces vestiges, on observe la mise en place d'un limon brun foncé plutôt stérile recouvrant les occupations antiques (US1017).

Dans l'état actuelle des connaissances, l'occupation antique de Saint-Jean-Le-Vieux pourrait être identifiée en tant que station routière romaine ou peut-être en tant que *vicus*. Les traces archéologiques liées à une occupation militaire ou à l'existence d'un camp romain n'ont pas été observées et ne permet donc pas de confirmer l'hypothèse de M. Tobie.

Une autre occupation, plus récente, a été observée. Elle s'implante sur le limon US 1017 et date du X-XIIIe siècles (datation à affiner). Elle est matérialisée par la présence d'une grande levée de terre repérée au nord de l'emprise, correspondant au talus défensif de la basse-cour et par la présence d'habitat caractérisé par des niveaux de sol, des murs constitués de galets et l'existence de plaques foyères associées.

Cette occupation médiévale, constituée d'une motte castrale et de sa basse-cour, est visible sur le cadastre Napoléonien de 1840.

Tassin Aurélie



SAINT-JEAN-LE-VIEUX, Herri Bastera - Vue d'ensemble des vestiges antiques.
© V. Pasquet, Inrap.



SAINT-JEAN-LE-VIEUX, Herri Bastera - Vue du caniveau antique bordant la voie.
© A. Tassin, Inrap.

SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE
Grotte d'Isturitz - Salle des Phosphates

La salle des Phosphates est une des trois principales salles de la grotte d'Isturitz. Située dans la continuité de celle de Saint-Martin, il faut cependant franchir un rétrécissement pour y accéder. Au fond, une galerie ascendante débouche dans la paroi est de la salle d'Isturitz.

Son nom renvoie aux années 1896-1898 et à l'exploitation des phosphates contenus dans son sol. À cette occasion, de nombreux vestiges lithiques et fauniques furent extraits, principalement dans la partie haute du remplissage, actuellement perdus. Il ne semble pas qu'E. Passemard puis R. et S. de Saint-Périer y aient effectué des recherches.

Lors d'un diagnostic conduit entre 1996 et 1998 dans une grande partie de la cavité, nous avions constaté que le remplissage de cette salle avait quasiment disparu sur deux à trois mètres de hauteur. Il subsistait seulement dans la partie proche de la galerie et y formait une sorte de plateforme d'une dizaine de mètres carrés, armée d'énormes blocs. L'observation attentive des coupes avait permis d'y constater la présence d'une couche archéologique magdalénienne et localement riche mais la plupart du temps totalement prise dans le plancher qui recouvrait cette salle. Dessous, apparaissaient de rares vestiges lithiques et osseux. Par ailleurs, des tests de tamisage dans les déblais encombrant la salle avaient livré essentiellement des restes d'*Ursus spelaeus*, accompagnés de quelques éléments lithiques, majoritairement du Paléolithique récent.

De nouvelles observations faites ces dernières années, notamment la datation autour de 29000 Cal BP obtenue sur une diaphyse de cheval prélevée sous la couche magdalénienne, nous ont incités à y entreprendre des recherches complémentaires. Nous avons privilégié deux modalités : une reprise de coupe et le tamisage d'une partie des déblais recouvrant la plateforme.

Différentes contraintes, notamment de sécurité, nous ont imposé l'emplacement de cette reprise. De plus, celle-ci étant placée entre deux des blocs mentionnés précédemment et au-dessus d'un troisième, seule une intervention très limitée a pu y être réalisée (longueur et largeur maximales respectives de 1 m et de 0,2 m). Pour autant, sous l'ensemble attribué au Magdalénien et celui ayant livré la date mentionnée précédemment, nous avons pu en identifier deux autres. Alors que la densité en matériel paraît parfois assez importante, ce qui a été découvert est finalement assez pauvre du fait du faible volume exploré. Toutefois, un déchet en bois de renne portant une double amorce de rainurage issu de l'ensemble inférieur nous oriente à nouveau vers le Gravettien du fait de sa position. L'indéniable intérêt de ces ensembles est fortement altéré par la présence des blocs qui réduisent les emprises exploitables.

Le tamisage d'à peu près 0,3 m^3 de sédiment a confirmé cette présence gravettienne grâce à la découverte d'une dizaine de burins de Noailles ainsi que celle d'une base de « pointe » de type Isturitz caractéristique. Si le matériel lithique magdalénien est également bien représenté, ce n'est curieusement pas le cas de celui attribuable à l'Aurignacien alors que la salle de Saint-Martin a livré de riches séquences de ses premières phases.

Ce ne sont pas les seules informations acquises ainsi. En effet, un très grand nombre de restes humains, très fragmentés, atteste qu'une partie de cette salle a été utilisée à des fins funéraires au moins au Néolithique final d'après la datation obtenue sur un de ceux-ci, autour de 2500 Cal BC. Cette donnée rejoint ainsi ce qui est connu pour les deux autres salles. Les dents, mieux préservées que les os, témoignent d'individus appartenant à des classes d'âge divers.

Enfin, plusieurs dizaines de tessons de l'Antiquité tardive (céramique commune non tournée, tournée, sigillée), découverts principalement au sein d'une accumulation de petits blocs calcaires remplissant un gour à la base de la galerie remontante, étaient sans doute globalement à leur emplacement d'origine mais ils y étaient mêlés à des objets de chronologie bien différente. Pour autant ils indiquent que la salle des Phosphates a pu servir alors d'habitat temporaire, ce qui paraît ne pas avoir été le cas du reste de la cavité.

Normand Christian et l'équipe scientifique

N°						N°	P.
28320	ASCARAT, BUSSUNARITS-SARRASQUETTE, CAMBO-LES-BAINS, IRISSARY, OSSES, SAINT-JEAN-LE-VIEUX, SUHESCUN	Prospection "DiachroNive"	Marticorena Pablo	SUP	PRT	28	373
28311	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE ET ISTURITZ	Les grottes d'Isturitz, d'Oxocelhaya et du Figuier	VANARA Nathalie	SUP	PAN	29	375

Préhistoire, Protohistoire

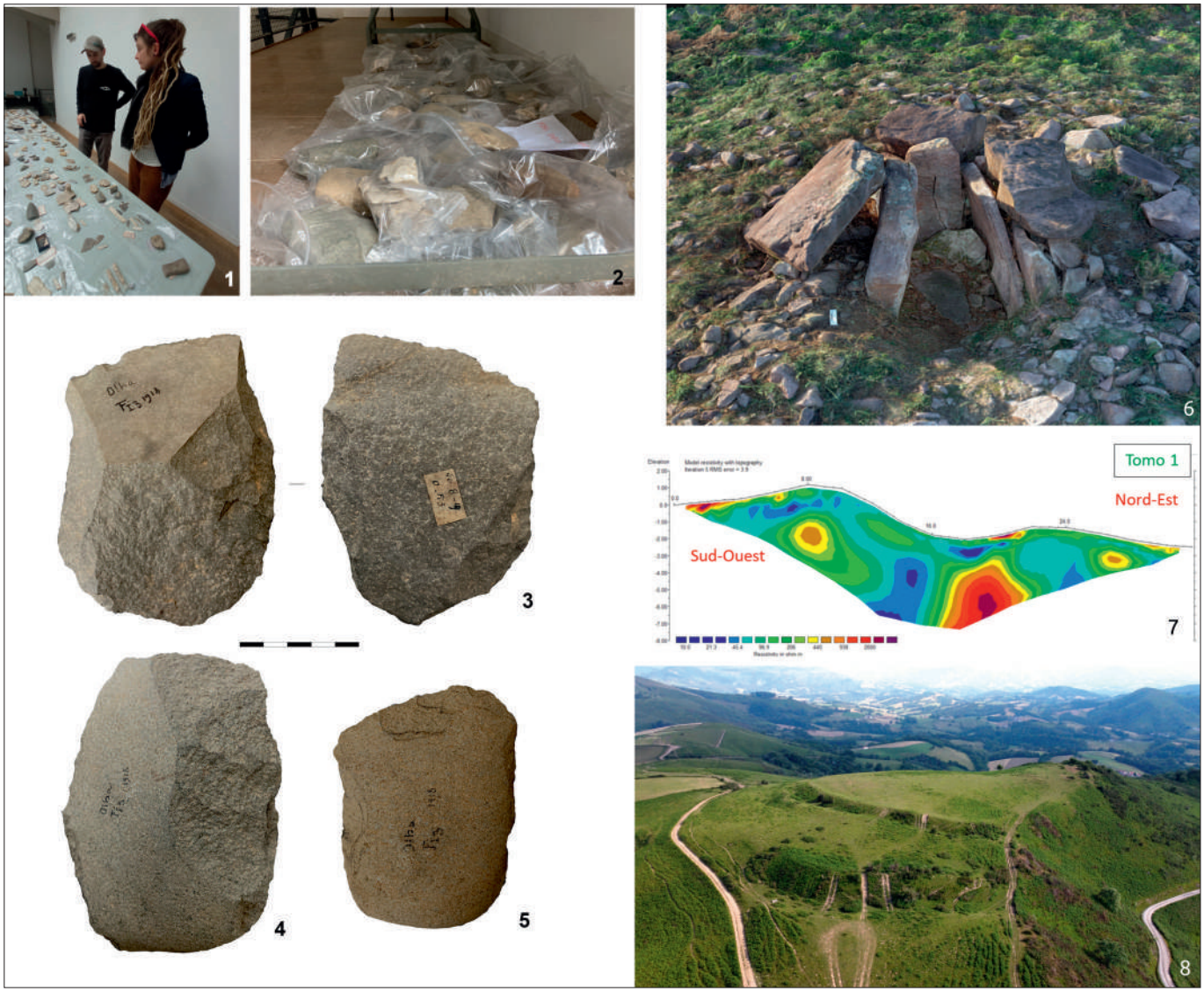
ASCARAT, BUSSUNARITS-SARRASQUETTE, CAMBO-LES-BAINS, IRISSARY, OSSES, SAINT-JEAN-LE-VIEUX, SUHESCUN
Prospection « DiachroNive »

Après une première année de prospections thématiques qui nous a permis de réunir une équipe de spécialistes, d'effectuer des premiers bilans documentaires et de réaliser des premiers travaux de terrain et d'analyses, nous proposons de poursuivre cette opération en élargissant considérablement notre zone d'étude. Ouvrir de nouvelles fenêtres de documentation nous est apparu crucial en raison du caractère disparate des données selon les périodes concernées. Par ailleurs, puisque les cours d'eaux sont des voies de passage et de pénétration privilégiées dans les zones montagneuses et pré-montagneuses, l'élargissement de notre zone d'étude à l'ensemble de la haute vallée de la Nive est apparu particulièrement cohérent et vient nourrir notre problématique de recherche qui reste inchangée : interroger la question des voies de passage entre le bassin aquitain et la Péninsule Ibérique via le corridor littoral ou par les cols de moyenne montagne, mais aussi la question des contacts entre le littoral et le monde montagnard, ainsi que les modalités d'ancrage des groupes dans ce type d'environnement contrasté.

Cette deuxième année de prospection nous aura permis d'affiner notre projet de futur PCR en accueillant de nouveaux membres, en mettant en place nos fenêtres de travail dans la haute vallée de la Nive et en y réalisant des travaux de terrain préparatoires à la mise en place des sondages et des fouilles.

Dans la fenêtre Hergaray, les carottages réalisés dans les parcelles ayant livré des artefacts attribuables au Paléolithique ancien et moyen, montrent une forte érosion des sols anciens. La reprise du mobilier des prospections de 2017 à 2019 laisse voir la présence de l'ensemble des périodes préhistoriques et protohistoriques dans la vallée. La grotte d'Orkatze contient encore un remplissage attribuable au Paléolithique supérieur. Dans la fenêtre Jara nous avons pu reprendre les séries lithiques des abris de Bidartia avec en plus d'une pointe solutréenne, la présence de niveaux probablement mésolithiques. Sur les dolmens d'Artxuita et d'Arrondo nous avons pu procéder aux relevés 3D, à la prospection géophysique et aux études architecturales et géologiques. Les deux monuments proposent un potentiel certain et semblent pouvoir constituer des sites privilégiés pour questionner l'anthropomorphisme et le recyclage au sein des dolmens basques de type caussenard. Dans la fenêtre Laka, les prospections géophysiques réalisées sur le site d'Harribeltza confirment le potentiel de cet établissement de hauteur fortifié. Enfin dans la fenêtre Cambo l'essentiel des travaux aura constitué en la préparation de la reprise des fouilles de l'abri Olha.

Marticorena Pablo et Deschamps Marianne



ASCARAT, BUSSUNARITSSARRASQUETTE, CAMBO-LES-BAINS, IRISSARY, OSSES, SAINT-JEAN-LEVIEUX, SUHESCUN Prospection « DiachroNive »
Fig. 1 et 2 : Visite de collections au Muséum d'Histoire Naturelle de Bayonne (A. Sarrazin) ; 3 à 5 : mobilier lithique de l'abri Olha (M. Deschamps) ; 6 : relevé 3D du dolmen d'Artxuita (A. Laurent) ; 7 : tomographie électrique, site d'Harribeltza (R. Pibouleau) ; 8 : vue aérienne du site d'Harribeltza (F. Couderc).

SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE ET ISTURITZ
Les grottes d'Isturitz, d'Oxocelhaya et du Figuier

La colline de Gaztelu (Saint-Martin-d'Arberoue et Isturitz) est un éperon rocheux long de 500 m, large de 300 m et haut de 209 m situé au nord-est du massif de l'Ursuya dans les Pyrénées basco-béarnaises. En dépit de sa surface réduite, Gaztelu est un haut lieu culturel et touristiques en raison de la présence des grottes préhistoriques d'Isturitz et d'Oxocelhaya. Depuis 1913, les recherches se sont succédé sans interruption dans ces deux grottes qui sont classées au titre des Monuments historiques depuis le 1er octobre 1953.

Description synthétique des deux opérations :

Axe 1. Études microclimatiques

Le suivi des températures a été réalisé sur deux transects et s'y est ajouté un suivi des températures extérieures. Nous avons utilisé des enregistreurs de température thermo-bouton PROGESPLUS 22 L. À partir de la fin de l'année 2022, nous avons basculé sur la gamme 27 L afin de bénéficier d'une plus grande capacité mémoire et de réduire ainsi les manipulations à une par an. En mars 2022, l'installation a été complétée par quatre enregistreurs de température *datalogger* Prosensor Hobo UA-001-64.

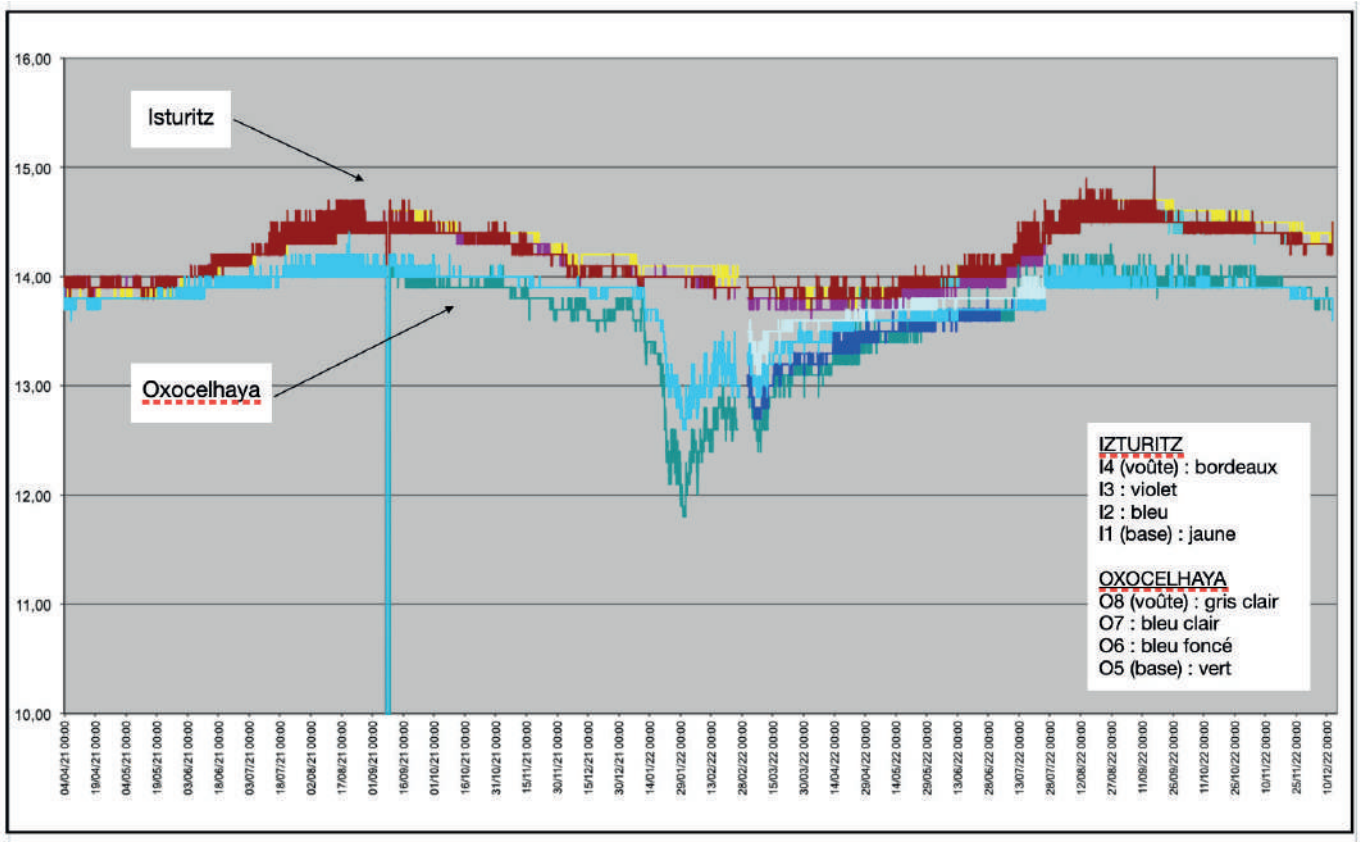
À l'intérieur des grottes, les enregistreurs sont répartis à égale distance sur chacune des deux perches télescopiques ; ces dernières sont situées : 1/ à l'extrémité nord de la salle d'Isturitz à proximité du Pilier Gravé ; à cette endroit la hauteur sous voûte est de 12 m et la perche a été déployée sur 10 m ; 2/ au croisement des galeries Haristoy et Oxocelhaya; à cet endroit la hauteur sous voûte est de 6 m et la perche a été déployée sur 6 m.

Axe 2. Biodiversité dans les grottes touristiques / non touristiques

L'inventaire systématique des invertébrés cavernicoles a été poursuivi avec comparaison de deux grottes touristiques (Isturitz et Oxocelhaya) et d'une grotte très peu fréquentée (Figuier).

Conclusion :

Axe 1. Les grottes sont sensibles au réchauffement climatique, évolution surtout sensible dans la grotte plus sèche d'Isturitz. Les évolutions sont plus complexes à Oxocelhaya : canicule 2022 non lisible sur les courbes de saison chaude et effondrement des températures de



SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE ET ISTURITZ, Les grottes d'Isturitz, d'Oxocelhaya et du Figuier - Suivi des températures dans les grottes d'Isturitz (courbes hautes) et d'Oxocelhaya (courbes basses), avril 2021- décembre 2022 (L. Magne et N. Vanara).

saison froide difficilement explicable si ce n'est la création ponctuelle d'une ouverture.

Axe 2. L'inventaire de la faune cavernicole de Gaztelu comprend maintenant une trentaine d'espèces. Il permet de compléter les inventaires qui restaient lacunaires faute de recherches récentes sur le sujet. Nous n'avons pas pu prouver d'appauvrissement ou d'enrichissement de la afaune liée à la fréquentation touristique.

Vanara Nathalie

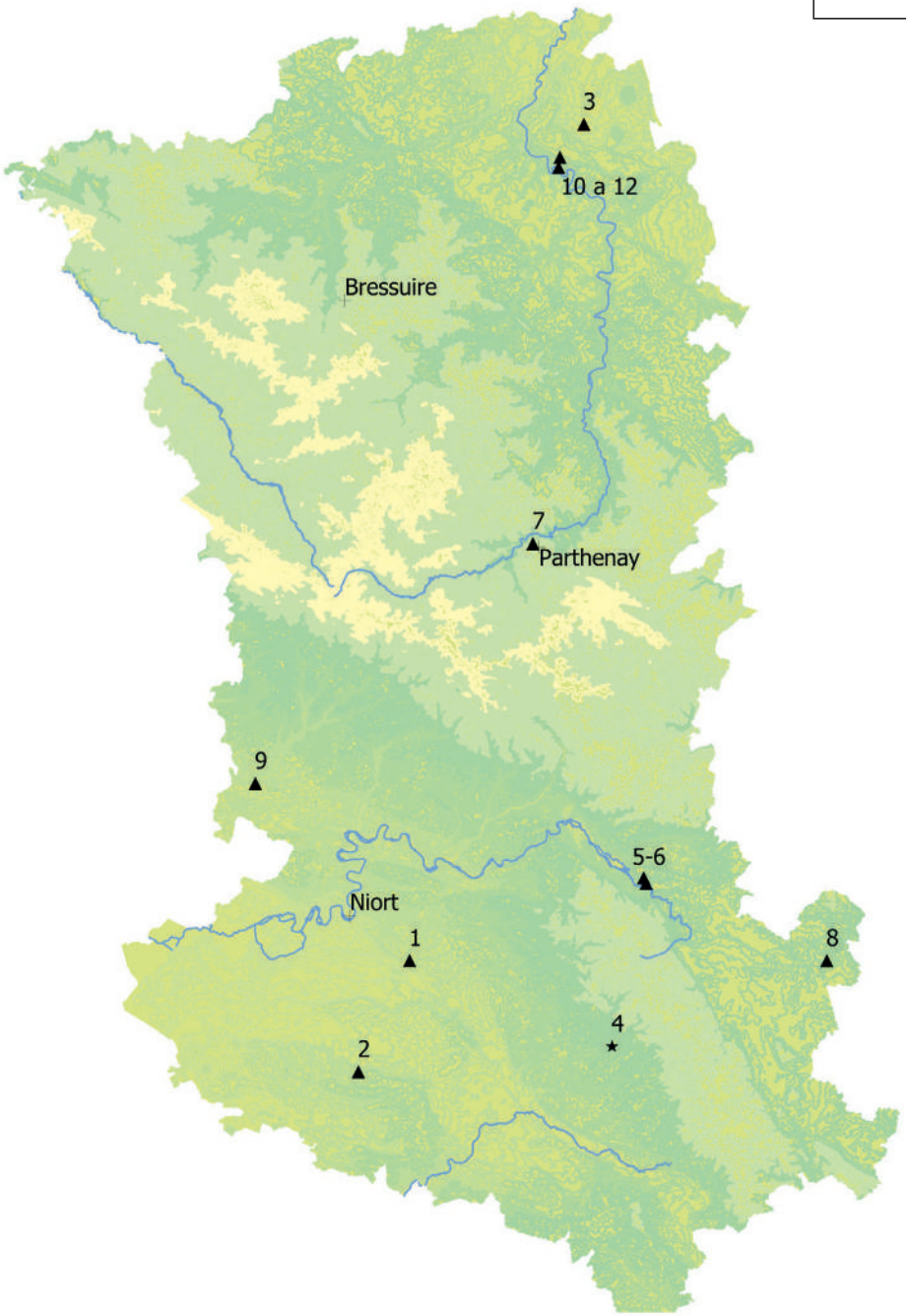


SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE ET ISTURITZ, Les grottes d'Isturitz, d'Oxocelhaya et du Figuier - Les gours de la grotte du Figuier (cliché, B. Maestracci) où ont été trouvés des Niphargus, longueur du cavernicole : 13 mm (cliché, J. Chauvin).

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2



- ▲ diagnostics
- ■ fouilles préventives/suivis
- ⊡ fouilles programmées/sondages
- ⊙ prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR

0 10 20 km

N°						N°	P.
207788	AIFFRES	Les Plantes	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	1	380
207896	BEAUVOIR-SUR-NIORT	Chemin de la Laix	MORIN Vanessa	INRAP	OPD	2	380
207855	LOUZY	Rue de la Mairie	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	3	380
207764	MELLE	Archéologie expérimentale	TÉREYGEOL Florian	CNRS	PCR	4	381
207716	MOTHE-SAINT-HERAY (LA)	Route de Melle	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	5	381
207940	MOTHE-SAINT-HERAY (LA)	Place Clémenceau	VACHER Catherine	INRAP	OPD	6	383
207787	PARTHENAY	Église Sainte-Croix	BATY Pierre	INRAP	OPD	7	384
207708	ROM	La Petite Ouche	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	8	384
207717	SAINT-POMPAIN	Place de l'Église et place de l'Espéranto	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	9	385
207946	THOUARS	Rue du Bac	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	10	385
207965	THOUARS	27 rue Jules Guesde	BOLLE Annie	INRAP	OPD	11	386
207720	THOUARS	17 Place Saint-Médard, la maison des Artistes	MAROT Émeline	EP	FP	12	386

AIFFRES
Les Plantes

Dans le cadre de la vente d'un terrain en vue de la construction d'un lotissement, une prescription de diagnostic archéologique a été émise sur le territoire de la commune d'Aiffres au lieu-dit les Plantes, au nord-est du bourg.

La commune d'Aiffres est située à quelques kilomètres au sud-est de Niort et fait régulièrement l'objet de recherches en raison de sa grande sensibilité archéologique, en particulier une forte densité d'occupations protohistoriques. Dans un rayon d'un kilomètre, dix entités ont été référencées. Il s'agit dans la plupart des cas d'enclos (quadrangulaires, circulaires ou ovales) repérés par photographie aérienne ou à l'occasion de diagnostics archéologiques.

Sur une superficie d'un peu plus de 6 ha, 15 tranchées ont été ouvertes et ont permis de mettre au jour trois grandes fosses correspondant à d'anciennes carrières du début du XX^{e} siècle, un ensemble de fossés parcellaires et des fondations pouvant correspondre à la base d'un ancien moulin.

Sanglar Valérie

Néolithique

BEAUVOIR-SUR-NIORT
Chemin de la Laix

Un projet de création d'un lotissement est à l'origine d'un arrêté de prescription de diagnostic sur une superficie de 2 800 m².

Ce diagnostic archéologique a livré principalement des vestiges néolithiques qui peuvent appartenir à un habitat. L'étude du mobilier céramique et une datation 14C ont permis de caler chronologiquement les structures entre 3100 et 2900 av. J.-C, c'est-à-dire durant le Néolithique récent II.

La superposition des images de GoogleEarth (07/2015) avec l'implantation des vestiges découverts, complètent cette analyse. Le reste de la parcelle, non diagnostiqué étant dans une zone naturelle protégée, il serait intéressant d'envisager une prospection géomagnétique afin de caler plus précisément cette possible enceinte et la nature des autres structures en creux supposées.

Morin Vanessa

Antiquité,
Époque moderne

LOUZY
Rue de la Mairie

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, sur une surface de 12 500 m^2, à la lisière sud du bourg. Située à 5 km au nord de Thouars, dans la partie septentrionale

des Deux-Sèvres, la commune de Louzy prend pied sur un plateau, recoupé par de petits vallons. Le substrat ambiant est une formation du Crétacé supérieur (c1S), constituée de sables argileux fins glauconieux, de grès, d'argiles feuilletées grises et de gravier. Cette couche se termine en biseau dans la partie méridionale de l'emprise et repose sur une formation de calcaires fins à silex et de calcaires argileux à interbancs marneux résultant du Jurassique (j1).

L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 1er au 7 juin 2022, avait pour objectif de situer spatialement, d'évaluer et de quantifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'assiette du projet. Ce dernier est localisé dans un secteur archéologique sensible et couvrant un large pan chronologique, allant du Néolithique à la fin du Moyen Âge, et qui a déjà fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques.

Le diagnostic de la rue de la Mairie révèle un corpus de structures archéologiques assez léger. Les six tranchées réalisées, cumulant une superficie de 1 488 m², soit 11,9 % de l'emprise prescrite, sont toutes positives et 22 structures et anomalies sont ainsi répertoriées, en quatre catégories. Deux fossés anciens, de datation néolithique-protohistorique et antique, ouvrent la mesure, secondés d'une sépulture en cercueil, d'apparence isolée et datée pour la période charnière entre la fin du Haut-Empire et le début du Bas-Empire, et dont est issue une paire de chaussures. Un ensemble de segments de fossés bordiers est vraisemblablement lié à trois voiries de l'époque moderne (*cf*. fig.), conscrites au niveau de l'emprise, et dont deux sont constitutives des voiries actuelles. Enfin, quelques anomalies en creux, potentiellement liées à des fosses de plantations ou des bioturbations, sont à noter dans une moindre mesure.



LOUZY, rue de la Mairie, localisation du diagnostic et des structures découvertes sur la carte de l'état-major (1820-1866) et modification hypothétique de l'emplacement de l'emprise sur la carte (Carte de l'état-major (1820-1866) © géoportail ; DAO : B. Davy)

La datation globale du site, au regard du faible matériel archéologique découvert et des documents cadastraux, est cependant attribuable à un large spectre chronologique, allant du Néolithique à la période moderne.

Trois logs ont été réalisés ; ils révèlent essentiellement un niveau de colluvionnement, faiblement anthropisé et recouvrant la majeure partie des structures, à l'exception des fossés bordiers modernes.

L'intérêt archéologique se présente de manière très ténue au sein de l'emprise diagnostiquée. La sépulture antique montre quelque peu d'intérêt. On notera la mauvaise conservation des ossements ainsi que le caractère peut être isolé de la structure. Un éventuel cimetière dans l'angle est de la surface d'emprise et/ou sur les parcelles limitrophes n'est cependant pas à négliger.

Davy Baptiste

Transchronologique

MELLE
Archéologie expérimentale, des matériaux associés aux productions

Cf. notice en fin de volume rubrique projets collectifs de recherche

Téreygeol Florian

Période récente

LA MOTHE-SAINT-HÉRAY
Route de Melle

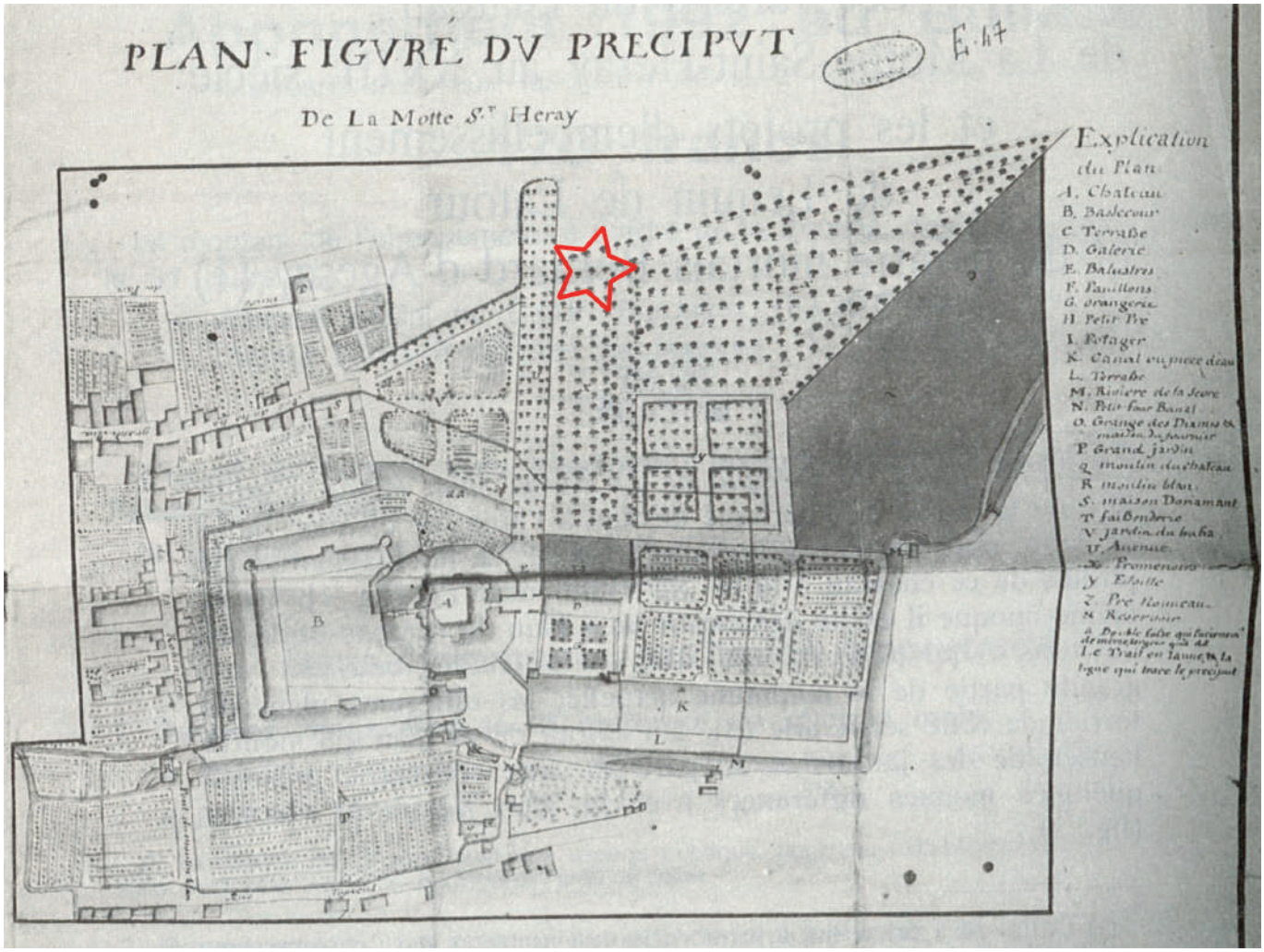
Le projet de construction d'un parking par la mairie a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique. La Mothe-Saint-Héray prend pied dans un fond de vallon à l'amorce d'une petite vallée dessinée par la Sèvre Niortaise, qui entaille les plateaux calcaires. L'objet de la prescription est situé à 250 m à l'ouest d'un flanc de

plateau, au sein de la formation géologique des Calcaires argileux de Pamproux j4CP.

L'emprise de l'opération est localisée le long de la route de Melle, à une centaine de mètres à l'est de l'ancien château du bourg. La prescription initiale couvre une surface de 6 186 m^2 mais un arrêté modificatif émanant du Service Régional de l'Archéologie précise le lieu d'intervention, réduisant la surface à 1 825 m^2. L'opération de terrain, qui s'est déroulée les 17 et 18 janvier 2022, avait pour objectif de situer spatialement, d'évaluer et de quantifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'assiette du projet. Ce dernier est localisé dans un secteur archéologique sensible, à proximité du bourg médiéval et plus précisément du pavillon de l'Orangerie d'un château édifié au XVII^e siècle (partiellement détruit au XIX^e siècle) par-dessus même l'ancienne motte castrale du XI^e siècle.

Première intervention archéologique sur la commune de La Mothe-Saint-Héray, le diagnostic révèle de nombreuses structures en creux dont la vocation semble essentiellement se prêter à des fosses de plantation d'arbres, liées aux anciens jardins et aux allées de promenade de l'Orangerie du château (*cf.* fig.).

Les deux tranchées réalisées, cumulant une superficie de 169 m^2, soit 12,75 % de la surface du futur parking, furent positives. Vingt entités archéologiques ont été mises au jour et enregistrées. Ce sont uniquement des structures en creux, à l'exception d'une arase de fondation de muret. Parmi l'ensemble des fosses découvertes, certaines peuvent avoir des fonctions de silos ou de carrières, voire d'anciens bassins de fontaine ou peut-être une extrémité de fossé de douve, mais dont le très faible apport de mobilier n'a pas permis d'étayer suffisamment ces hypothèses. La datation globale du site semble être attribuable essentiellement aux périodes moderne et contemporaine. Si un tesson céramique probablement antique, découvert dans l'une des fosses, indique une occupation antérieure dans les environs immédiats, la densité des fosses de plantation a tant détérioré le substrat qu'il fut difficile d'entrapercevoir quoi que ce soit en ce sens.



LA MOTHE-SAINT-HÉRAY, route de melle, plan figuré du préciput de La Mothe-Saint-Héray, 1776, d'après C. Pon-Willemsen (ibid., 1990 ; DAO : B. Davy)

Deux logs ont été réalisés ; ils révèlent une succession de dépôts de versants en lien avec la proximité du flanc de plateau à l'est.

Les structures archéologiques sont scellées par un remblai massif homogène, très similaire à l'horizon pédologique actuelle, vraisemblablement dans les dernières décennies du XX^{e} siècle, transformant les anciens promenoirs et jardins de l'Orangerie en zone de pâturage.

Davy Baptiste

Moyen Âge,
Époque moderne

LA MOTHE-SAINT-HÉRAY
Place Clémenceau

Le diagnostic réalisé sur la place Clémenceau a concerné une surface de 3 370 m² entre la mairie et l'église. L'intervention a montré une occupation continue de cet espace du bas Moyen Âge à nos jours.

La place a dans un premier temps servi de cimetière paroissial et ce, au moins à partir de la construction de l'église Saint-Héray actuelle. Cette dernière a remplacé une église plus ancienne dont quelques rares vestiges sont peut-être encore présents au bout de l'impasse de la Vieille Église. Cet édifice chrétien était forcément accompagné de son cimetière. Les érudits du XIX^{e} siècle évoque même une nécropole plus ancienne avec des sarcophages. Un fragment de cuve a d'ailleurs été découvert en position secondaire dans le sondage 3, soit à 240 m au sud-ouest de la potentielle ancienne église. D'autres sarcophages auraient été mis au jour entre cette vieille église et l'hôtel de ville actuel.

Le cimetière plus tardif occupe, lui, toute la place, de l'église à la mairie et sur toute sa largeur. Les premiers ossements « en vrac » apparaissent à moins 60 cm sous le sol actuel, les premières tombes en place à moins 80 cm et les fosses sépulcrales sont en général visibles à moins 90 cm, dans les colluvions.

Les sépultures sont majoritairement en pleine terre (83 %), avec ou sans linceul, ce dernier étant matérialisé par les épingles en bronze. Un seul cercueil a été mis en évidence, structure 305. La caisse est en bois cloué et recouverte de chaux. De plus, le corps n'est pas orienté. Enfin, les sépultures en coffre sont bien représentées et les vases funéraires paraissent accompagner essentiellement ce type de tombe. On peut donc estimer, à ce stade de connaissance du site, que les tombes les plus anciennes seraient soit en pleine terre, soit en coffre. Dans ce dernier cas, elles seraient, ou pas, dotées de vases funéraires, lesquels sont attribués aux XV^{e}-XVI^{e} siècles. Les tombes plus récentes seraient en pleine terre. Cependant, rien ne s'oppose donc à ce que des sépultures médiévales, voire alto médiévales, soient présentes dans l'espace du diagnostic, plutôt dans l'angle nord-ouest.

Ce cimetière a été peu perturbé hormis devant l'église où la construction de bâtiments modernes a donné lieu à une évacuation des squelettes sur une épaisseur d'au moins 1 m. La construction d'une canalisation en pierre a aussi localement perturbé le repos des défunts, ainsi que le creusement très récent d'une fosse dans le sondage 4. Les textes nous apprennent que ce cimetière catholique a fonctionné jusqu'à la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, vers 1770, sous l'appellation « vieux cimetière ». En effet, un « nouveau cimetière » a été béni en 1683, il est aujourd'hui encore utilisé et localisé au nord-est de l'église.

À la période moderne, probablement dans la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle, des maisons sont construites face à l'église, au détriment donc du cimetière. Elles coupent la place en deux parties, au nord-est, le parvis de l'église et, au sud-ouest, le marché aux bœufs. Il semble donc probable qu'au moins ce second espace cesse de servir de cimetière. On peut alors émettre l'hypothèse d'une construction des maisons vers les années 1770, époque où le vieux cimetière paroissial est abandonné et la place restructurée. Cela reste néanmoins à prouver.

Les nouvelles maisons construites au XVIII^{e} siècle seront détruites vers 1904, époque où l'on refait à nouveau la place et où l'on construit un clocher à l'église. Les vestiges de ces constructions apparaissent à une très faible profondeur, 30 cm en moyenne sous le sol actuel et montrent une complexité des espaces intérieurs plus importante que ce qui est visible sur le cadastre de 1819. Les eaux pluviales sont canalisées dans un réseau de caniveaux en pierre et les maisons sont construites sans sous-sol. Les photos du début du XX^{e} siècle montrent qu'elles étaient dotées d'un étage. Au moins deux cheminées ont été mises au jour, ainsi qu'un sol pavé et un autre en calcaire damé. Enfin, une latrine a livré un important lot de mobilier daté essentiellement du XVIII^{e} siècle.

Vacher Catherine

Moyen Âge

PARTHENAY
Église Sainte-Croix

Cette opération archéologique d'une surface limitée apporte des éléments nécessaires à la compréhension des abords de la collégiale Sainte-Croix, peu documentés par l'archéologie. Seule une surveillance de travaux en 1992 avait permis l'observation de sépultures à l'est du chœur (Cavaillès et Jandot 1992).

Deux des sondages permettent de documenter l'existence du cimetière au sud de la collégiale. Deux tombes médiévales ont été fouillées. Celles-ci sont creusées dans le granit et sont en bon état de conservation. En dépit de l'acidité des sols, les ossements sont relativement bien conservés et accompagnés d'un dépôt funéraire. Une fosse de grande dimension a manifestement servi à la vidange d'une partie du cimetière. Le sol ancien du cimetière a pu être déterminé à la cote 163,34 NGF. Les sondages 3000 et 4000 n'ont pas livré de sépultures. Cependant, la découverte à proximité de tombes bien conservées en 1992 ont eu lieu à 2 m de profondeur, cote que nous n'avons pas atteinte.

Par ailleurs, des vestiges de plusieurs états de bâtiments ont été identifiés : tout d'abord le mur sur cour de l'école de filles construite dans les années 1870. Cette construction coupe un mur plus ancien. Il peut appartenir aux bâtiments du XVII^{e} siècle visibles dans Trudaine (couvent de l'Union Chrétienne à partir de 1624) ou aux bâtiments antérieurs (Maisons canoniales et ancien Hôtel de la monnaie).

Enfin, des niveaux de construction matérialisés par des gâches de mortiers ont été localisés au pied du clocher. Leur localisation dans la stratigraphie ainsi que la chronologie des éléments céramiques permettent de les rapprocher de la construction du clocher en 1457. Il est à noter que ces gâches de mortier scellent le sol du cimetière et le comblement de la « fosse commune ».

Bâty Pierre

Antiquité

ROM
La Petite Ouche

Dans le cadre de la vente en vue de la construction d'un pavillon, une prescription de diagnostic archéologique a été émise suite à la demande anticipée de la propriétaire au lieu-dit la Petite Ouche, au sud du village de Rom. La parcelle de 2 390 m² se situe dans un secteur particulièrement sensible, exploré depuis le milieu des années 1990 par des fouilles programmées (Dieudonné-Glad, 1997). C'est dans cette partie de l'actuel village que se situe l'antique *Rauranum* signalée sur deux cartes du cursus *publicus*, la table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, datés respectivement du XII^{e} et des VII^{e} – XV^{e} siècles de notre ère. L'agglomération antique de Rom se développe dès le I^{er} siècle ap. J.-C. sur une quarantaine d'hectares. Les différentes opérations archéologiques, fouilles programmées, préventives, diagnostics ou prospections magnétiques qui se succèdent depuis trois décennies ont révélé une organisation structurée autour de plusieurs axes routiers, dont la voie impériale qui reliait Poitiers à Saintes. Sur une trame orthonormée (présence de rues) se dessinent des quartiers résidentiels, d'autres à vocation artisanale (activités métallurgiques et de boucherie) et des édifices publics (thermes découverts au XIX^{e} siècle dans le Parc public). L'espace périphérique, moins étudié, paraît néanmoins moins densément occupé, même si des prospections aériennes ont en particulier révélé la présence de temple de type *fanum*.

Le diagnostic de la parcelle YI62, dans le prolongement ouest de la fouille de la Petite Ouche 2 (Poirier, 2007), a permis d'évaluer le potentiel archéologique d'un quartier classiquement attribué à l'artisanat. Quatre tranchées ont été ouvertes sur les 2 390 m² selon une orientation sud/nord dévoilant une forte densité de vestiges. Ces derniers apparaissent dès 10 cm de profondeur dans la première tranchée à l'est du terrain, pour flirter avec les 2,20 m à l'ouest de la parcelle, en se rapprochant de l'actuelle départementale D114 qui reprend le tracé de l'une des voies antiques qui traversaient Rom. Au moins deux ensembles maçonnés ont été dégagés dans trois tranchées, accompagnés de sols en mortier de chaux, sols de travail, de niveaux de circulation, de remblais, de solins, de phases de démolition et d'abandon mais aussi de structures fossoyées.

L'opération a aussi permis de mettre au jour une quantité abondante de mobilier archéologique de nature variée. Parmi ce mobilier, quatre monnaies dont deux frappées à l'effigie de l'empereur Antonin, une perle en pâte de verre et de nombreux éléments de lapidaire, dont une base de colonne toscane, une base de pilier, et

d'autres éléments à déterminer, tous trouvés en position secondaire dans une fosse de taille imposante.

Aucune trace d'activités postérieures à l'Antiquité tardive n'a été mise au jour lors de ce diagnostic, seul un tesson retrouvé dans la tranchée 1 dans un niveau d'épandage de mobilier pourrait évoquer les Ve – VIe siècles de notre ère.

Sanglar Valérie

Moyen Âge

SAINT-POMPAIN
Place de l'Église et place de l'Espéranto

Le diagnostic mené sur la place de l'Église à l'emplacement de l'ancien presbytère et place de l'Espéranto a permis de mettre en évidence les déplacements du cimetière et la réoccupation systématique de l'espace par un habitat. En effet, c'est au sud de l'église que se développe en plusieurs phases le cimetière mérovingien constitué d'inhumations en sarcophages trapézoïdaux. Abandonné, s'ensuit un hiatus avant l'installation d'un habitat élitaire associé à un souterrain dont la période d'installation nous échappe mais qui occupe l'espace jusqu'au XVe siècle. Le cimetière se déploie alors aux abords de l'ancien presbytère avec la présence d'inhumations majoritairement en coffre ou en contenants périssables entre le Xe et le XIIe siècle. C'est sur ce dernier et peut être sur un habitat plus ancien que, de nouveau, un habitat qui figure sur le cadastre du XIXe siècle est installé. Il est associé à un vaste souterrain, lui aussi peut-être plus ancien, transformé en cave et en cuisine puisqu'un très beau potager se trouve encore en place. Ce dernier bâtiment est rasé après 1828 avant que ne soit mis en place le presbytère actuel. Enfin, plusieurs inhumations en cercueil ou en matériaux périssables, dont au moins deux côte à côte, ont été retrouvées associées à des balles de mousquet, à l'angle nord-ouest de la place de l'Église et suggère un redéploiement de l'espace cimetérial à l'ouest de l'église à la toute fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne. Enfin, dans le même temps, ou peu de temps après, un réaménagement de la place a lieu avec notamment l'installation d'un chemin en calade particulièrement soigné et d'au moins un mur de terrasse. La partie sud de la place de l'église a subi un très fort arasement, sûrement lors de la rénovation, au cours du XIXe siècle, endommageant ainsi fortement les sarcophages. La place de l'Esperanto a livré quelques rares vestiges d'une occupation médiévale indéterminée. Enfin, de rapides observations dans le village ont permis de constater la présence de nombreux bâtiments de la fin du Moyen Âge ainsi que de très belles caves de la même période, voire plus anciennes. Le potentiel archéologique de Saint-Pompain est donc réel et le diagnostic laisse de nombreuses questions en suspens.

Loeil Pascal

THOUARS
Rue du Bac

Faisant suite à une demande de permis de construire sur la parcelle BL 189p située en bas de la rue du Bac, pour un projet de création d'une station de relevage des eaux du Thouet, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison notamment de l'étroite proximité du projet avec le cœur ancien du bourg, lequel avait déjà livré des vestiges médiévaux et modernes lors d'opérations archéologiques antérieures.

Les parcelles à diagnostiquer se trouvent à l'ouest en contrebas des fortifications, dans des prairies inondables en bordure du Thouet dont le méandre ceinture la ville médiévale juchée sur son promontoire et dont l'encaissement de la vallée constitue une contrescarpe naturelle.

L'intérêt d'une telle intervention réside dans le fait que le projet se situe non loin d'un point de passage, à 110 m au nord d'un bac datant du XVe siècle, prenant le relais d'un ancien pont qui pourrait remonter, sans certitude, au XIe siècle et au pied de la rue du Bac qui monte à une des portes de la ville. Ce secteur hors les murs de Thouars n'avait jusqu'à ce jour jamais donné lieu à une exploration archéologique et le type d'occupation attendu restait incertain. De plus il fallait évaluer la possibilité de conservation de niveaux plus anciens dans la vallée et le cas échéant leur accessibilité.

Située à une altitude moyenne de 52 m NGF, l'emprise repose d'après la carte géologique du BRGM sur les microgranites roses. Nous n'avons pas atteint ce socle

qui paraît largement recouvert d'alluvions récentes et de remblais anthropiques visant à rehausser les terrains en bordure du Thouet afin de les aménager en parcelles vivrières. Les dépôts détritiques observés et les remblais rencontrés témoignent du remaniement des substrats calcaire et micaschisteux. La nappe a été atteinte à 1,80 m de profondeur, à une période de l'année où l'accumulation pluviométrique aura été très faible et le niveau des nappes particulièrement bas.

Un premier sondage, pratiqué en travers du talus modelé par un ancien mur de soutènement, illustre l'aménagement du versant en contrebas des remparts en successions de terrasses retenues par des murs de soutènement sans doute dès l'époque moderne et jusqu'au XX^{e} siècle. Ainsi tire-t-on profit d'un escarpement prononcé en gagnant en parcelles moins accidentées. Le sondage ouvert dans le fond de la prairie traverse quant à lui une série de remblais et un dépôt cendreux qui témoignent d'une occupation autour des XIV^{e} et XVI^{e} siècles et illustre la volonté de rehausser les terrains en bordure du Thouet ce qui aura pour double conséquence de minimiser la divagation du cours d'eau et d'augmenter sa compétence, qualité recherchée pour l'installation des moulins, et d'éviter l'insalubrité de terrains trop marécageux en profitant au mieux de leurs ressources (gibier, bois, prairies et terrains potagers).

La hauteur de la nappe n'aura pas permis d'accéder à des formations plus anciennes. Malgré les quelques informations glanées par un rapide balayage documentaire et cette opération archéologique, aucun site structuré n'a été clairement mis au jour.

Moutarde Bénédicte

Bas Moyen Âge

THOUARS
Rue Jules Guesde

Les parcelles diagnostiquées se situent hors les murs, à environ 310 m au nord de la porte de Paris, entre deux rues qui correspondent à des chemins anciens. Le terrain est localisé près de l'aumônerie Saint-Michel, attestée au début du XIII^{e} siècle et figurée sur le cadastre de 1825, de part et d'autre de la route de Doué (actuelle rue Jules Guesde). La première mention de cet établissement hospitalier date de 1206 au moment où le vicomte Aimeri VII la fait déplacer. La localisation de son premier emplacement n'est pas connue, mais se situe près des fossés et constitue une gêne pour la défense, cause de son déplacement. Le cimetière, récemment fouillé près de la porte de Paris, pourrait être, pour partie, celui de l'aumônerie Saint-Michel. Une datation radiométrique réalisée sur les ossements d'une sépulture indique les XII^{e}-XIII^{e} siècles et appuie l'hypothèse du cimetière de l'aumônerie (Vacher 2017, Scuiller en préparation).

Le second emplacement de l'hospice est figuré sur le cadastre napoléonien daté de 1825, à la limite des sections B2 et E (AD79, 3P 331/4 et 3P 331/6). Les bâtiments n'existent plus aujourd'hui. En reportant les données du plan de 1825 sur le cadastre actuel, la chapelle, établie à l'est de la route, doit se situer vers le parking aménagé au nord de l'école Jean Jaurès (encore nommée place de l'Aumônerie Saint-Michel sur le cadastre de 1865, section BD, partie n°220-392), tandis que l'hospice, à l'ouest de la route, doit être à l'emplacement du boulevard Jean Jaurès ou des bâtiments qui le bordent au sud.

Les 5 tranchées ouvertes sur les parcelles 517, 518 et 484 ne comportent pas de vestiges archéologiques. Seul un fossé, profond de 0,60 m est observé près de la rue Camille Pelletan. Il n'a livré aucun mobilier. Dans toutes les tranchées on constate l'absence de terre végétale, vraisemblablement récupérée lors de la mise en place de l'actuel parking. À l'exception d'un fossé, aucun creusement n'est repéré dans les niveaux rouges à silex. Par ailleurs, aucun mobilier archéologique (céramique, TCA etc), même erratique, n'est recueilli, confirmant l'absence de site archéologique et plus précisément d'un cimetière associé au second emplacement de l'aumônerie Saint-Michel.

Bolle Annie

Moyen Âge,
Période récente

THOUARS
17 place Saint-Médard, la maison des Artistes

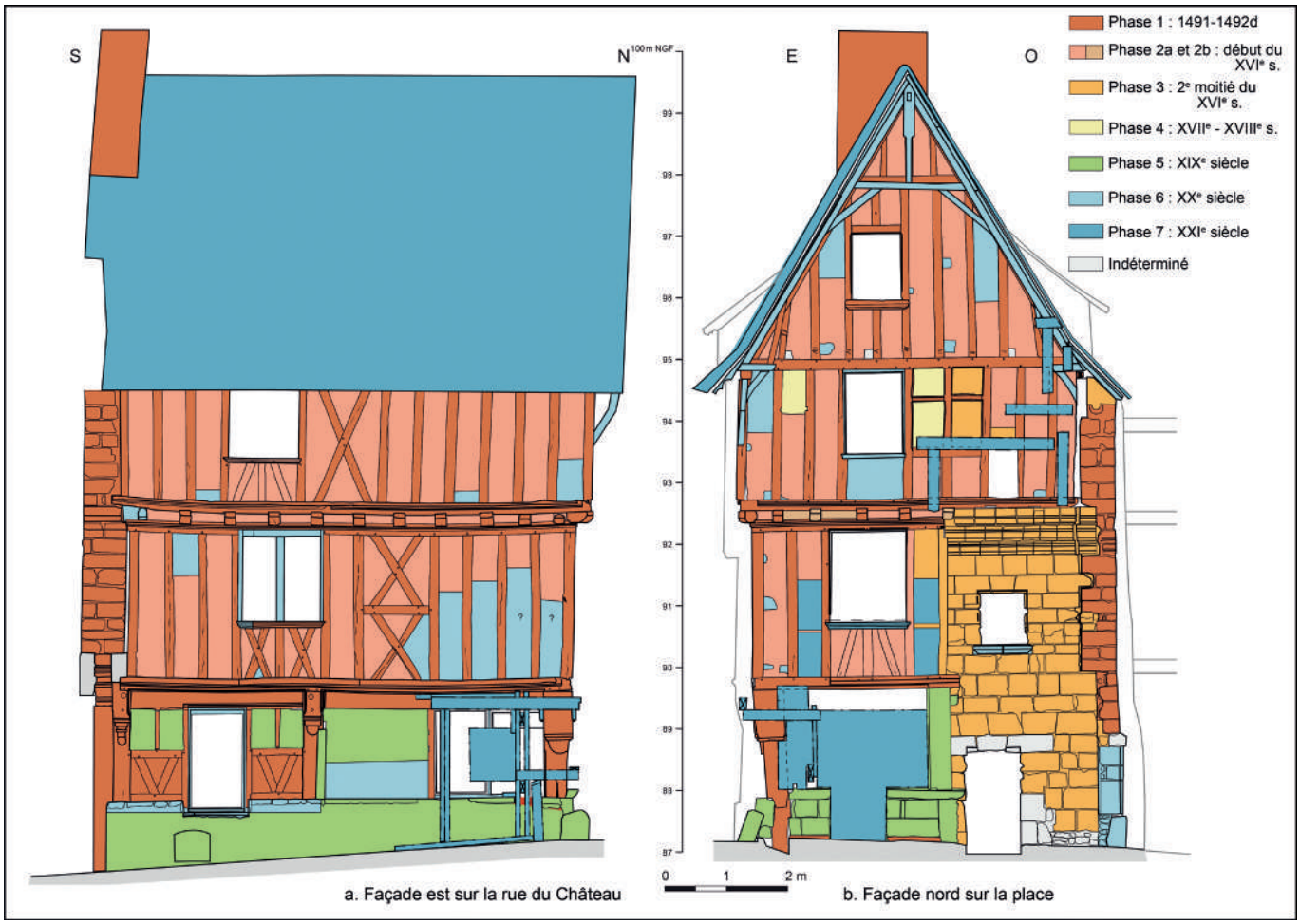
La « maison des Artistes » est située dans la ville haute de Thouars, sur la place Saint-Médard, centre économique de la ville, où le marché et des foires se déroulent depuis au moins le XV^{e} siècle. L'habitation

présente deux façades en pan de bois au nord et à l'est, et un mur en pierre à l'ouest, mitoyen à l'origine. Elle comporte cinq niveaux d'élévation, dont une cave et le comble. Des datations dendrochronologiques réalisées en 2018 ont fourni une datation homogène de 1491-1492d pour les bois des façades, des planchers et de la charpente. Une étude archéologique menée préalablement aux restaurations a eu lieu en 2022. Elle a porté principalement sur l'étude des façades en pan de bois, dont une est échafaudée, et la réalisation de sondages à l'intérieur du bâtiment, permettant de préciser la chronologie du bâtiment.

Le bâtiment construit à la fin du XV^e siècle (phase 1) présente une structure en pan de bois différente de l'actuelle, associée à deux murs coupe-feu maçonnés (*cf.* fig. 1). Des poteaux élargis en partie haute forment la saillie du premier étage, tandis que des solives forment l'encorbellement à l'étage suivant. L'ossature du pan de bois reste assez simple, avec un assemblage de colombes et de croix de Saint-André, réalisée avec des pièces de dimensions standardisées. La façade du niveau de comble est ornée d'un gâble, un des rares exemples conservés dans la ville. L'édifice est couvert par une charpente à chevrons-formant-fermes dont la structure est identique à celle du gâble et ayant un marquage complet sur chaque pièce. Les bois sont de même section que ceux du pan de bois. La cave de l'édifice était accessible par un escalier en pierre, tandis que les étages étaient desservis par des escaliers en bois. Le rez-de-chaussée était occupé par un commerce, séparé de l'arrière-boutique au sud par une cloison en pan de bois, tandis que les étages étaient réservés à la résidence, éclairés par une fenêtre à croisée dans chaque façade. Des cheminées occupaient le mur sud aux niveaux 1 à 3. Cette maison mixte, associant commerce et habitat, est très similaire aux maisons voisines : il est possible qu'elles appartiennent à un même projet de lotissement de la rue du Château.

La phase 2 correspond à la reprise de la façade nord et d'une partie des planchers, afin d'aménager une croisée au premier étage. Le hourdis de pierres a été reconstruit en briques à ce moment-là, recouvert d'un enduit beige à l'intérieur du bâtiment. Ces travaux apparaissent comme une amélioration d'un édifice relativement simple à l'origine, pour s'adapter aux besoins d'un nouveau propriétaire, probablement peu de temps après sa construction, dans la première moitié du XVI^e siècle.

La phase 3 correspond à un nouveau chantier important du bâtiment, avec la construction d'un escalier



THOUARS, maison des artistes, proposition de restitution des façades pour la phase 1 (fin du XV^e siècle) (DAO : C. Letor)

en pierre desservant tous les étages. Il est visible en partie dans la façade nord et a conduit à la reprise de la structure du pan de bois, partiellement démonté au nord-ouest. De nouvelles fenêtres ont été créées dans l'escalier, tandis que les précédentes ont été modifiées. Cette phase correspond également à des transformations de la cheminée du rez-de-chaussée et à l'ajout de sols carrelés à tous les niveaux. Le bâtiment est donc modifié afin de répondre à de nouvelles exigences en termes de confort et de décoration de l'édifice. Ces travaux semblent avoir eu lieu dans la deuxième moitié du XVI^{e} siècle.

Les transformations modernes du bâtiment (phase 4, XVII^{e}-XVIII^{e} siècles) sont relativement réduites, et portent essentiellement sur les fenêtres et les cheminées. Au XIX^{e} siècle (phase 5), des murs-bahuts sont ajoutés aux façades et l'étal du mur nord est transformé, ainsi que le décor et les cheminées à l'intérieur. En 1930, la maison a été classée au titre des Monuments historiques et une première campagne de restauration a été menée, notamment en retirant les enduits anciens des façades, mais en ajoutant par endroits des enduits au ciment, qui ont provoqué des problèmes d'humidité par la suite, que tentent de résoudre les nouveaux travaux de restauration (phase 7).

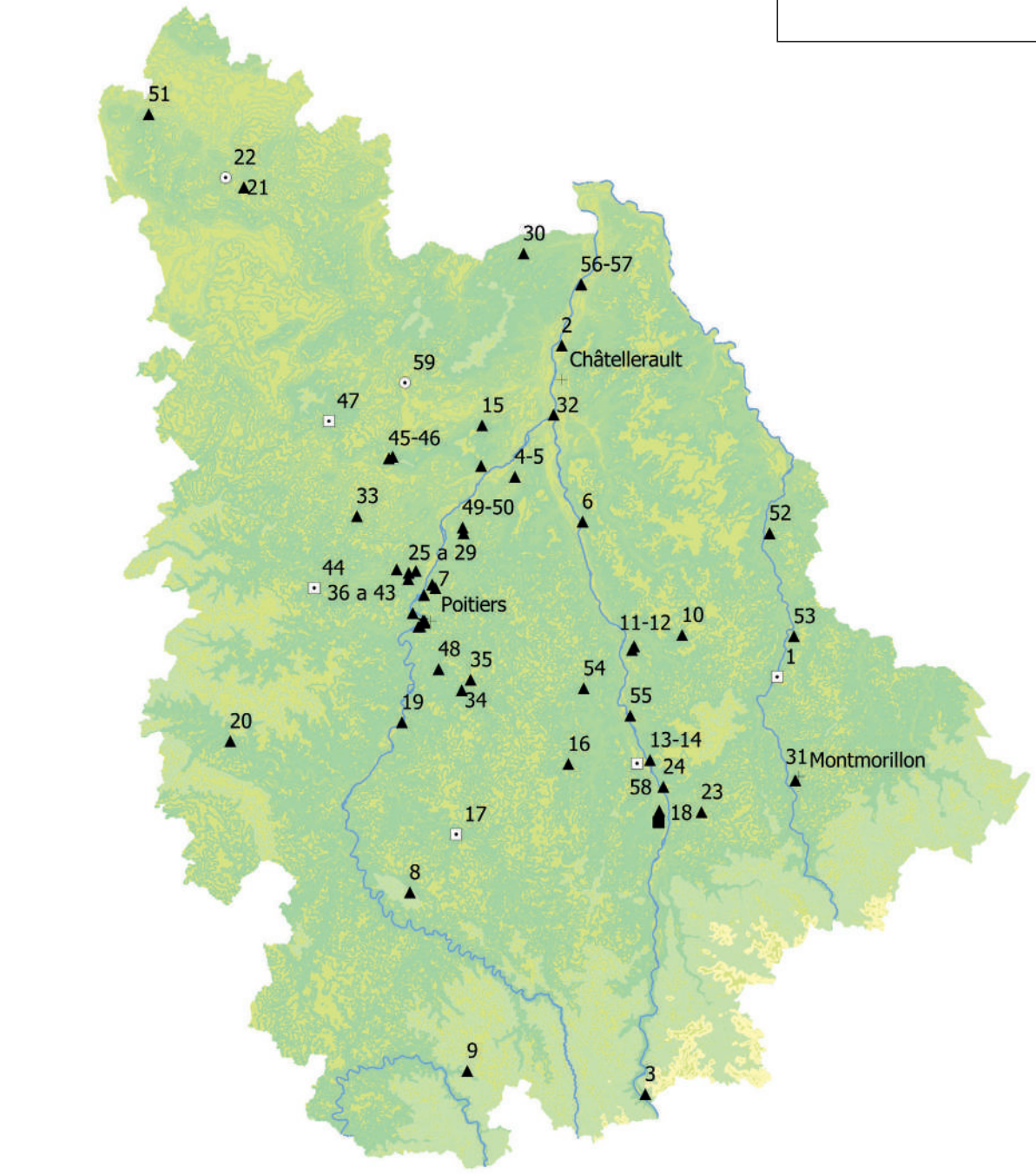
Marot Émeline

NOUVELLE-AQUITAINE
VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2



N°						N°	P.
207306	ANTIGNY	Le Taillis des Coteaux	PRIMAULT Jérôme	MCC	FPR	1	392
207784	ANTRAN	Chemin des Ressinières	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	2	392
207815	AVAILLES-LIMOUZINE	Place de la mairie	BÂTY Pierre	INRAP	OPD	3	393
207976	BEAUMONT-SAINT-CYR	28 rue du Golf	KEROUANTON Isabelle	INRAP	OPD	4	393
207747	BEAUMONT-SAINT-CYR	Rue de la Perrière	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	5	394
207852	BONNEUIL-MATOURS	18 rue du Petit Bornais	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	6	394
207933	BUXEROLLES	Chemin de la Grande Sablière	PELMOINE Thomas	INRAP	OPD	7	394
207927	CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE	Rue du Presbytère	BRUNIE David	INRAP	OPD	8	396
207817	CHARROUX	Place Saint-Pierre et route de Poitiers	BÂTY Pierre	INRAP	OPD	9	396
207740	CHAUVIGNY	Lotissement d'Aillé	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	10	397
207912	CHAUVIGNY	53 route de Lussac	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	11	397
207964	CHAUVIGNY	60 route de Lussac	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	12	398
207833	CIVAUX	25 rue de la nécropole	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	13	398
207822	CIVAUX	La Croche	LEMAÎTRE Séverine	UNIV	FPR	14	399
207942	COLOMBIERS	2 route des Vignes	MARTINS David	INRAP	OPD	15	400
207814	DIENNÉ	Le Pré d'André	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	16	401
207813	GENÇAY	Le vieux château, 15 rue de la Fontaine	ARMAND Clément	CNRS	FPR	17	401
207887	GOUEX	La Vergne 3	CONNET Nelly	INRAP	FP	18	402
207776	ITEUIL	Extension du cimetière	BRUNIE David	INRAP	OPD	19	403
207711	JAZENEUIL	Place du Prieuré	MARTINS David	INRAP	OPD	20	403
207888	LOUDUN	33 rue du faubourg Saint-Lazare	MARTINS David	INRAP	OPD	21	406
207654	LOUDUN	Pé de Jojo	BRUNIAUX Guillaume	CNRS	PRS	22	406
207731	LUSSAC-LES-CHÂTEAUX	ZA Les Grands Routes	CONNET Nelly	INRAP	OPD	23	408
207944	MAZEROLLES	Loubressac, rue de la Robinerie	CONNET Nelly	INRAP	OPD	24	408
207911	MIGNÉ-AUXANCES	Moulin de Salvert	MORIN Vanessa	INRAP	OPD	25	408
207926	MIGNÉ-AUXANCES	ZAC de la Péninguette, phase 1	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	26	409
207945	MIGNÉ-AUXANCES	ZAC de la Péninguette, phase 2	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	27	410
207932	MIGNÉ-AUXANCES	Allée de Sigon 2	BRUNIE David	INRAP	OPD	28	410
207941	MIGNÉ-AUXANCES	7 rue du Pont de Chardonchamp	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	29	411
207748	MONDION	Rue du Frêne	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	30	411
207688	MONTMORILLON	Rue Fontaine des Miracles, boulevard Gambetta, place Régine Desforges, place du Maréchal Leclerc, rue Léon Dardant	BÂTY Pierre	INRAP	OPD	31	411
207795	NAINTRÉ	Rue de la Gare de Nerpuy	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	32	412
207749	NEUVILLE-DE-POITOU	2 boulevard Gambetta	BRUNIE David	INRAP	OPD	33	412
207726	NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	Rue de la Croix de la Garde	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	34	413
207727	NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	Le Clos des Noyers	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	35	413
207750	POITIERS	Rue de l'abbé de Lestang	MARTINS David	INRAP	OPD	36	413
207752	POITIERS	27 rue Arsène Orillard	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	37	414
207756	POITIERS	7 rue Scévole de Sainte-Marthe	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	38	414
207772	POITIERS	36 rue de Blossac	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	39	414
207913	POITIERS	110 rue du Porteau	PELMOINE Thomas	INRAP	OPD	40	415
207918	POITIERS	14 rue du 125ème Régiment d'Infanterie	MARTINS David	INRAP	OPD	41	416
207928	POITIERS	La Folie	CONNET Nelly	INRAP	OPD	42	416
207291	POITIERS	Le palais comtal et ducal de Poitiers et ses abords (IXe-XVIe s.)	PROUTEAU Nicolas	UNIV	PCR	43	417
207519	QUINCAY	Le Chiron Rapé, La Grande Roche de la Plématrie	SORESSI Marie	UNIV	FPR	44	417
207931	SAINT-BENOIT	Le Miosson, secteur 2	MORIN Vanessa	INRAP	OPD	48	417
207839	SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX	2 rue Émile Roux	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	49	417
207873	SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX	10 route de Poitiers	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	50	418
207984	SAINT-LÉGER-DE-MONTBRILLAIS	Route de Berrie	POISBLAUD Benoît	INRAP	OPD	51	418
207846	SAINT-MARTIN-LA-PALLU	Les Tours Mirandes et les Épinettes	LAVOIX Gaëlle	INRAP	OPD	45	418
207847	SAINT-MARTIN-LA-PALLU	Les Tours Mirandes	LAVOIX Gaëlle	INRAP	OPD	46	419
207513	SAINT-MARTIN-LA-PALLU	Varennes, La Tourette de Luché	VIVIER Daniel	BEN	FPR	47	420
207811	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ	Mazaire	CONNET Nelly	INRAP	OPD	52	422
207816	SAINT-SAVIN	4 rue des Tanneries	BÂTY Pierre	INRAP	OPD	53	422
207783	TERCÉ	La Popelinière	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	54	423
207782	VALDIVIENNE	Rue Lavalette	VACHER Catherine	INRAP	OPD	55	423
207823	VAUX-SUR-VIENNE	Rue du Port	PELMOINE Thomas	INRAP	OPD	56	423
207824	VAUX-SUR-VIENNE	Rue du Port	PELMOINE Thomas	INRAP	OPD	57	423

Paléolithique supérieur

ANTIGNY
Le Taillis des Coteaux

La grotte du Taillis des Coteaux est fouillée depuis l'année 2000. Les campagnes de recherches successives ont permis d'explorer une impressionnante séquence de presque 5 mètres d'épaisseur et couvrant la quasi-totalité du Paléolithique supérieur, depuis l'Aurignacien jusqu'au Magdalénien moyen. Jusqu'à lors, les recherches se sont concentrées sur la documentation de la séquence post-DMG et ont plus particulièrement abouti à une proposition de structuration chrono-culturelle du Magdalénien (Primault et *al*., 2021 et 2023).

Dans le cadre de la campagne 2020-2022, les efforts se portent désormais sur la documentation de la séquence pré-DMG et plus particulièrement sur le Gravettien conservé dans la salle d'entrée de la grotte (ensemble EG-VI). Cependant, avec l'annulation de la campagne 2020 (et son remplacement par un chantier des collections magdaléniennes), ce programme n'a finalement débuté sur le terrain qu'en 2021.

Une campagne de cinq semaines s'est donc déroulée en 2022 avec l'aide d'une vingtaine de fouilleurs bénévoles. Une importante phase de travaux préparatoires a cependant été mise en oeuvre avant la fouille proprement dite des nappes de vestiges (*cf*. fig.). Ce travail a principalement consisté en la désobstruction des sables fluviatiles endokarstiques (EG-IV) recouvrant le sommet de la séquence gravettienne (EG-VI). Ce sont environ 5 m³ de sédiments stériles qui ont dû être évacués sur environ 20 m². Au final, ce secteur du chantier est désormais disponible pour la fouille et, en 2022, 6 à 8 m² du sommet de la séquence gravettienne interne (EG-VIA et VIB) ont pu être fouillés.



ANTIGNY, Taillis des Coteaux, désobstruction des sables fluviatiles dans l'entrée de la grotte du Taillis des Coteaux (été 2022).

En parallèle, dans le versant extérieur de la grotte, la fouille de la nappe de vestiges AG-IIIi (Magdalénien inférieur) a été terminée jusqu'au sommet de l'ensemble AG-IV, nappe archéologiquement stérile qui repose sur la séquence badegoulienne (AG-V). Ainsi la fouille du sommet de cette dernière séquence a pu être entamée sur 3 m² (AG-Va).

Primault Jérôme

ANTRAN
Chemin des Ressinières

Le projet de construction d'une maison individuelle a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique (Maitay dir., 2022). L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit la Ressinière, le long de la rive

gauche de la Vienne (*cf*. fig.). La prescription de diagnostic concerne l'intégralité des parcelles AC 159 et 161, et porte sur une superficie totale de 800 m². L'opération de terrain s'est déroulée les 17 et 18 mars 2022. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible. L'emprise est effectivement située à proximité d'occupations mésolithiques et néolithiques, mais aussi d'enclos protohistoriques récemment mis en évidence lors d'opérations d'archéologie préventive. Une fosse ayant livré du mobilier céramique du Néolithique moyen II, dont les restes d'une coupe à socle de tradition chasséenne (travaux J. Rousseau, Inrap), a notamment été mise au jour à environ 200 m au sud-ouest du projet d'aménagement.

L'intervention archéologique menée dans le cadre de ce projet n'a pas permis de mettre en évidence d'éventuels vestiges archéologiques en relation avec les occupations anciennes localisées aux environs. Les deux sondages réalisés représentent une superficie cumulée de 115 m², soit environ 14,37 % de la superficie totale de l'emprise. Ils n'ont permis de mettre au jour que les vestiges arasés d'une structure rectiligne aménagée dans



ANTRAN, chemin des Ressinières, vue zénithale de la parcelle et du diagnostic (cliché drone : R. Bernard).

la terrasse alluviale de la Vienne et recouverte par 0,6 m de sédiments sablo-limoneux. Ce fossé, qui possède une orientation sud-ouest/nord-est, ne correspond ni à la trame cadastrale ancienne ni à l'actuelle. Si une attribution chronologique ancienne peut être envisagée, l'absence de mobilier associé ne permet pas d'aller plus loin dans sa datation.

Maitay Christophe

AVAILLES-LIMOUZINE
Place de la mairie

L'emprise du diagnostic se situe dans le centre bourg d'Availles-Limouzine, qui s'est développé en rive gauche de la Vienne, le long d'un axe nord/sud et sur un point de franchissement de la rivière. La ville médiévale a été dotée d'une enceinte dont il subsiste deux portes ainsi que les vestiges d'un château. Historiquement, la ville est rattachée au Comté de la Marche.

Le bourg n'a jusqu'à présent fait l'objet d'aucune intervention archéologique. Le diagnostic se situe en rive droite d'un ruisseau qui rejoint la Vienne. Sur le cadastre napoléonien (1825), une maison à pan de bois contre laquelle l'ancienne halle était adossée occupe cet emplacement, devenu aujourd'hui la place de la mairie.

L'opération a livré un sol médiéval indéterminé et deux petites fosses creusées dans le terrain naturel, localisées sous 1 m de remblais. Le TN a été atteint à 1 m.

Bâty Pierre

BEAUMONT-SAINT-CYR
28 rue du Golf

Placé dans un secteur archéologiquement sensible, le diagnostic fait suite au dépôt d'un permis de construire pour construction d'une maison individuelle.
L'emprise des parcelles concernées est de 2 959 m², mais une partie, boisée, n'est pas constructible et non soumise au projet d'aménagement. Elle n'a donc pas fait l'objet d'évaluation archéologique. Trois tranchées (soit 202 m²) ont été implantées dans la zone non boisée (d'environ 2 200 m²). Un peu plus de 9 % de l'emprise accessible ont été sondés.
La présence, supputée, d'une voie antique, au nord du projet, en bordure de la route actuelle, n'a pu être

confirmée par le diagnostic, qui n'a livré aucun vestige archéologique, ni structure, ni mobilier.
Seuls de très nombreuses balles de golf (non conservées) et plusieurs éléments en plastique témoignent de l'activité contemporaine sur ce terrain, au moins depuis les années 2000 (activité du golf situé de l'autre côté de la route, et constructions des maisons et piscines limitrophes au terrain).

Kerouanton Isabelle

BEAUMONT-SAINT-CYR
Rue de la Perrière

À 18 km au nord-est de Poitiers, la commune de Beaumont-Saint-Cyr présente un fort potentiel archéologique. Ce diagnostic a été prescrit dans un secteur archéologiquement sensible sur un éperon calcaire dominant le Clain. La roche y a été extraite et le sous-sol présente divers habitats troglodytes. Ce diagnostic de sept tranchées continues a couvert 6,97 % de l'emprise d'une surface de 9 984 m². Sa couverture de terre végétale de très faible épaisseur subit une forte érosion naturelle. Elle repose sur des argiles bariolées (ocre jaune à blanche en passant par des nuances de vert). Aucun indice anthropique n'a été identifié.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

Époque contemporaine

BONNEUIL-MATOURS
18 rue du Petit Bornais

Le projet de construction d'une maison individuelle a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Ce dernier se développe au sud-ouest du bourg actuel dans un secteur résidentiel en plein développement. Localisés en rive gauche de la Vienne, les terrains s'étendent sur une terrasse alluviale. Les cinq sondages réalisés ont permis d'explorer une surface de 132,06 m² correspondant à un taux d'ouverture de 13,8 %.

L'intervention n'a révélé aucun vestige archéologique, hormis une construction récente en pierres sèches. Elle a néanmoins permis d'explorer une zone située à 200 m de distance d'un *fanum* antique, repéré par photographie aérienne. Ces résultats complètent les données établies lors des précédents diagnostics, effectués sur les parcelles méridionales (Maguer, 2003 et Maitay, 2010). À l'exception d'un aqueduc antique, ces différentes interventions n'avaient témoigné d'aucun vestige. L'occupation antique en lien avec ce lieu de culte reste donc à localiser. Pour l'Antiquité, les seuls éléments notables (édifices et hypocauste), connus à ce jour, se situent à plus d'1,5 km au sud, au lieu-dit la Guillonière.

Leconte Sonia

Néolithique ancien et moyen, Période récente

BUXEROLLES
Chemin de la Grande Sablière

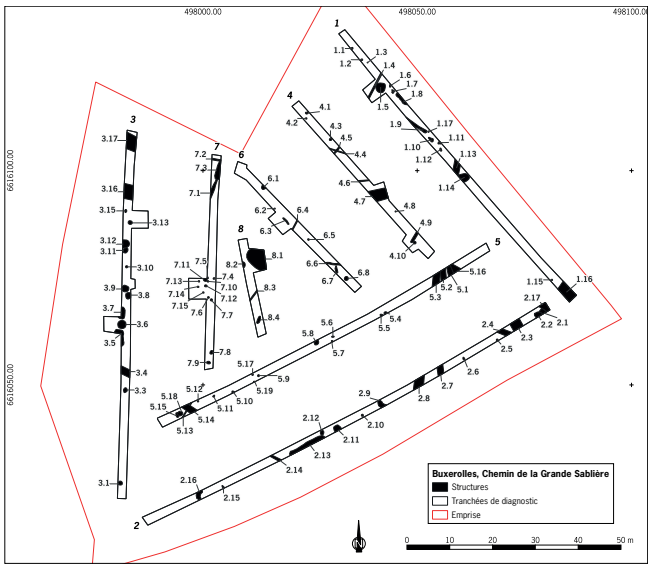
Haut Moyen Âge,

Le projet de construction d'un lotissement résidentiel a déclenché la prescription d'un diagnostic par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. L'emprise des travaux est localisée au Chemin de la Grande Sablière. Le terrain est une ancienne parcelle agricole, recouvert de buissons denses et de petits arbres. Il est quasiment plat, en position d'éperon, le terrain surplombant le Clain à l'ouest et une vallée sèche au nord. La prescription de diagnostic porte sur l'intégralité des parcelles AS39 et 108 (10 405 m²). L'opération de terrain s'est déroulée du 19 au 26 septembre 2022 avec pour objectif de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet. Celle-ci est sensible archéologiquement, du fait de la fouille dirigée par Marie-Luce Merleau en 2013

(Merleau et *al*. 2017) immédiatement à l'est, mettant au jour des vestiges datés du Néolithique ancien jusqu'à la période médiévale.

Les huit sondages réalisés sur l'emprise du projet ont permis de découvrir 107 structures archéologiques et anomalies. Il s'agit de fosses, trous de poteaux, sablières, foyers, fossés et tranchées de palissade. Ces structures s'ouvrent entre 10 et 60 cm de profondeur, les moins profondes se trouvant au centre de l'emprise, les plus profondes en limite ouest. La plupart des structures s'ouvrent directement dans la terrasse alluviale, mais certaines, surtout à l'ouest, semblent protégées par un niveau possiblement Néolithique et par un niveau potentiellement carolingien. Les structures sont en partie perturbées par les labours mécanisés. Elles se répartissent sur l'ensemble de l'emprise sondée, toutes les tranchées étant positives.

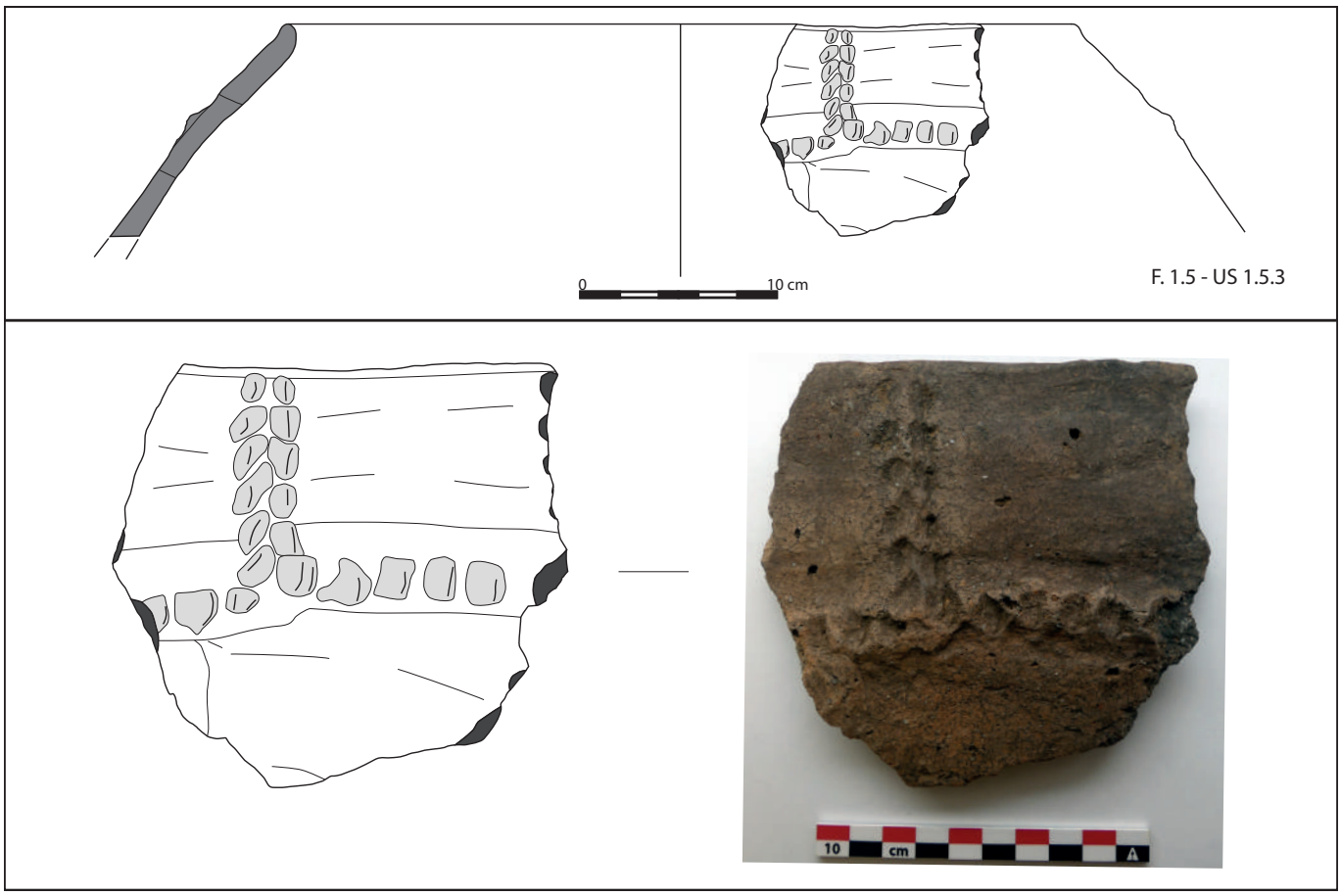
Ces parcelles nous livrent un site Néolithique ancien à l'extrémité nord-est, marqué par une tranchée de palissade et une fosse recelant de la céramique, du mobilier lithique et des restes fauniques. S'y succède un site Néolithique moyen sur la partie nord, avec un fossé interrompu doublé à l'intérieur par une palissade. Ce fossé est possiblement doublé par un autre fossé à l'ouest. Au sud de ces fossés, d'autres vestiges du Néolithique et/ou de l'âge du Bronze existent, dont un ou deux bâtiments naviformes. Ces occupations, notamment



BUXEROLLES, chemin de la Grande Sablière, fig. 1 : Plan des vestiges découverts lors du diagnostic (levé topographique R. Bernard ; SIG et DAO T. Pelmoine)

pour le Néolithique ancien, sont extrêmement rares en Poitou-Charentes.

À ces occupations de la Préhistoire récente succèdent des occupations médiévales et modernes, qui sont notamment visibles dans divers réseaux fossoyés. Ce site se caractérise notamment par une occupation carolingienne, définie par son mobilier céramique



BUXEROLLES, chemin de la Grande Sablière,
fig. 2 : Dessin et photographie d'un vase Néolithique ancien (cliché, dessin et DAO T. Pelmoine)

particulier. Un grand nombre de structures ne sont pas datées, car seules certaines d'entre-elles possédaient du matériel archéologique en surface. Sur ce diagnostic, aucune sépulture néolithique ou carolingienne n'a été découverte, ce qui marque une différence par rapport à la fouille de 2013.

Pelmoine Thomas et Ard Vincent

- Merleau et *al*. 2017
- Merleau M.-L., Arthuis R., Baudry-Daudry A., Farago-Szekeres B., Georges P., Marchand G., Poirier P., Poissonnier B., Rouquet J., Véquaud B., Wattez J. : *Buxerolles (Vienne), l'occupation de la pointe d'un éperon en rive droite du Clain durant le Néolithique et le Moyen Âge*, rapport final d'opération. Inrap. GSO, Poitiers, 2017. 2 vol.

Second Âge du Fer

CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE
Rue du Presbytère

La demande anticipée de diagnostic présentée par la mairie de Champagné-Saint-Hilaire pour le projet de lotissement rue du Presbytère à Champagné, est à l'origine du diagnostic.

En périphérie du village, l'emprise de l'opération est formée des parcelles AB 240 et OI 296. L'opération, qui s'est déroulée du 26 au 30 septembre 2022, a permis la réalisation de sept tranchées uniformément réparties sur les 7 350 m² du terrain d'assiette représentant un pourcentage d'ouverture de 10,2 %.

Au sommet de la colline qui matérialise le horst de Champagné-Saint-Hilaire, a une altitude voisine de 175 m NGF, les terrains argileux du projet sont situés dans un environnement archéologique favorable, à quelques dizaines de mètres seulement de l'église paroissiale Saint-Gervais et Saint-Protais, aux alentours de laquelle on a par le passé mis au jour des sarcophages ainsi que plus récemment les vestiges d'une occupation peutêtre antique.

Au terme de l'opération, 22 structures archéologiques et anomalies sont enregistrées et décrites, composées pour l'essentiel de structures excavées et de quelques rares murs. De datation indéterminée ou récente, la plupart correspondent à des limites parcellaires et/ou des structures agraires.

Un fossé, de direction nord-ouest/sud-est se distingue des autres structures par l'importante quantité de mobilier qu'il a livré. Composé en majorité d'amphores vinaires italiques républicaines mais aussi de céramiques régionales et de céramique campanienne le comblement du fossé date l'occupation du second âge du Fer, et plus précisément de La Tène D1b.

Le volume singulièrement conséquent de restes d'amphores au regard du faible volume fouillé - un seul sondage dans le fossé a livré 467 NR pour un poids de 48 kg - reste sans équivalent en comparaison des enclos d'établissements ruraux connus dans la région. S'il ne résulte pas d'un dépôt massif et ponctuel qui aurait été entièrement découvert au hasard de l'implantation de ce sondage, ce volume, plus fréquemment rencontré en contexte urbain ou cultuel, soulève la question de la nature et/ou de la fonction du site.

Brunie David

Moyen Âge

CHARROUX
Place Saint-Pierre et route de Poitiers

La création de points d'apport collectif pour les ordures ménagères et l'installation de colonnes enterrées a motivé une prescription de diagnostics sur deux sites dans la ville de Charroux. Les 2 sites diagnostiqués (place et Saint-Pierre et route de Poitiers) sont présentés dans un même rapport. La place Saint-Pierre se situe au cœur de la ville médiévale et borde le chevet de l'église abbatiale Saint-Sauveur, dont ne subsiste aujourd'hui que la tour octogonale. L'emprise du diagnostic se situe près du Merdançon, affluent de la Charente, dont le cours est canalisé. Le site d'enfouissement du 86 route de Poitiers est localisé sur un important axe routier, à proximité de l'enceinte médiévale (porte de Bourgneuf) et de l'aumônerie Saint-Jean et Saint-Blaise. Le diagnostic Place Saint-Pierre a livré des niveaux de remblais modernes. Celui de la route de Poitiers a permis la découverte de sépultures en limite d'un cimetière, associé à l'aumônerie Saint-Jean et Saint-Blaise.

Bâty Pierre

CHAUVIGNY
Lotissement d'Aillé

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, sur une surface initiale de 6 695 m², mais dont un arrêté modificatif porte la surface à environ 3 508 m² en raison d'une modification des parcelles cadastrales. Situé sur la commune de Chauvigny, le hameau de l'Espinasse prend pied sur un bord de plateau et sur l'amorce d'un petit vallon (*cf.* fig.). Le substrat est une formation Tertiaire, constituée de marnes et de calcaires lacustres « sannoisiens » (g1a).

L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 14 au 15 février 2022, avait pour objectif de situer spatialement, d'évaluer et de quantifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'assiette du projet. Ce dernier est localisé dans un secteur archéologique sensible, à proximité d'un atelier de potier du début du XVI^e siècle sur le lieu-dit de l'Espinasse, dans l'environnement duquel plusieurs sites gallo-romains sont recensés sur la carte archéologique.

Première intervention archéologique sur le lieu-dit de l'Espinasse, le diagnostic ne révèle presque aucune structure archéologique.

Les cinq tranchées réalisées, cumulant une superficie de 368 m², soit 9,5 % de l'emprise prescrite furent essentiellement négatives. Quatre entités archéologiques ont été mises au jour et enregistrées. Ce sont uniquement des structures en creux, dont deux anomalies probablement bioturbées, une fosse « à cailloux » contemporaine et une fosse de sépulture animale.

La datation globale du site, au regard du faible matériel archéologique découvert, semble être attribuable essentiellement à la période Moderne.



CHAUVIGNY, lotissement d'Aillé, localisation du diagnostic et de la chapelle d'Aillier sur la carte de l'état-major (1820-1866) (Carte de l'état-major (1820-1866) © géoportail ; DAO : B. Davy)

Le faible apport structurel sur l'emprise permet de localiser l'atelier de potier du XVI^e siècle plutôt au nord-ouest ou au nord-est de l'assiette de l'opération.

Trois logs ont été réalisés ; ils révèlent deux colluvionnements, faiblement anthropisés et épousant le pendage de l'amorce de vallon à flanc de plateau.

Davy Baptiste

CHAUVIGNY
53 route de Lussac

Le projet de construction d'une maison d'habitation au sud de la commune a donné lieu à un diagnostic archéologique qui a été réalisé au début du mois d'août 2022.

Chauvigny, commune située à 25 km de Poitiers est surtout connue pour son complexe castral installé au début du XI^e siècle, le *castellum Calviniacum*, propriété d'une famille d'origine carolingienne, les Isembert. Toutefois, une agglomération gallo-romaine établie au contact du franchissement de la rivière sur la voie antique Poitiers *(Limonum)*-Bourges *(Avaricum)* constitue un plus ancien pôle de peuplement.

Des fouilles réalisées de 1971 à 1984 ont permis de documenter cette agglomération qui s'étendait de part et d'autre de la Vienne sur près de 10 ha (Richard, 1995, p. 17-55 ; Bertrand, 2012, p. 31-36) en mettant au jour des structures d'habitations et artisanales. De celles-ci, émerge le développement d'une vaste paroisse,

Saint-Pierre-les-Églises, dont la fondation centrée sur une *curtis* était réputée comme très précoce (Bourgeois, 2012, p. 47). Une fresque carolingienne (VIII^e^-IX^e^ siècles) en fait un exemple rare en Europe occidentale.

La parcelle diagnostiquée est située dans ce secteur sensible. Sur une superficie de 2 006 m², trois tranchées ont été ouvertes sans livrer le moindre indice de vestiges archéologiques.

Sanglar Valérie

Antiquité, Époque moderne

CHAUVIGNY
60 route de Lussac

Le projet de construction d'un lotissement a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Cette décision a été motivée par les nombreuses entités recensées sur toute la commune, ainsi que par le secteur particulièrement sensible du point de vue archéologique. Il s'inscrit, en effet, au cœur de l'agglomération antique se développant aux abords de la voie romaine *Lemonum* (Poitiers) *Avaricum* (Bourges) franchissant la Vienne à gué.

L'église carolingienne de Saint-Pierre-les-Églises a été implantée sur la berge orientale de ce dernier, au sein d'un cimetière mérovingien. L'intervention réalisée n'a pas permis de mettre en évidence de vestiges archéologiques, à l'exception de deux trous de poteaux. Ces structures n'ont pu être datées en l'absence de mobilier.

Le projet se développe en rive droite de la vallée de la Vienne, sur un versant pentu, d'une déclivité de l'ordre de 10 %, surplombant Saint-Pierre-les-Églises. En contrebas de l'emprise et du versant plusieurs bâtiments antiques correspondant à des habitations et ateliers ont été fouillés entre 1971 et 1984.

Du fait de la proximité de ces vestiges, il est possible d'envisager que les deux structures découvertes soient en relation avec cette occupation.

Leconte Sonia

CIVAUX
25 rue de la Nécropole

Faisant suite à une demande de permis de construire sur la parcelle AA 41, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison notamment de l'étroite proximité du projet situé à une cinquantaine de mètres au nord-ouest de la nécropole mérovingienne, et à moins de 25 m d'indices d'occupation antiques et du haut Moyen Âge (four de potier et fondations de bâtiment). Plus généralement le contexte archéologique fort riche de Civaux ne pouvait être ignoré.

L'emprise prescrite, à la marge septentrionale du bourg, couvre 1 247 m² et concerne la totalité de la parcelle. Cependant une maison d'habitation d'après-guerre en cours de rénovation et ses dépendances, soit 549 m² en tout, n'ont pu être diagnostiquées. Le terrain repose sur les alluvions anciennes de la Vienne à 73 m NGF d'altitude en moyenne. Ces alluvions sont coiffées par une vingtaine de centimètres de colluvions limoneuses fines sableuses, brun-rouge, avec des galets décimétriques de roche cristalline roulés, du silex noir ou quelques galets de quartz plus petits. Cette formation, d'après sa composition, paraît correspondre aux alluvions anciennes de la haute terrasse de la Vienne remobilisées par les dynamiques colluviales. Cette phase illustre une instabilité du paysage en amont (défrichage et/ou dépression climatique) et pourrait coïncider à certaines étapes du Néolithique ou de l'âge du Bronze (Bronze moyen notamment).

Puis des colluvions limono-sableuses gris clair, homogènes et assez compactes, avec quelques gravillons épars de roches siliceuses s'accumulent sur moins de 20 cm. Elles résument à elles seules les époques historiques et témoignent du manque de conservation des niveaux. Enfin la terre végétale plus brune chapeaute le tout sur 15 cm d'épaisseur. Par ailleurs, l'état d'érosion dans les champs environnant laisse présager d'un mauvais état de conservation s'il devait y subsister quelques vestiges pour les périodes historiques.

Trois tranchées ont été ouvertes sur plus de 1,50 m de profondeur, sondant le terrain à 7 % de l'emprise prescrite et 16 % de l'emprise réellement accessible.

En dépit de ce riche contexte, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour lors de cette opération. Pour l'Holocène, la séquence sédimentaire

est fortement résumée. Pour le Pléistocène, les alluvions paraissent assez dynamiques, avec quelques phases de stabilisation discrètes ou d'intermittence saisonnière avec des dépôts plus lents.

L'absence de résultat permet de marquer les limites des occupations. La route le long de laquelle s'appuie l'enclos à l'ouest de celle-ci paraît être un axe ancien et - jusqu'à preuve tangible du contraire, bien évidemment - il paraîtrait surprenant que l'espace funéraire l'ignore dans son développement. S'il devait y avoir des sépultures de l'autre côté de la route, le présent diagnostic ne permet pas de l'attester.

Cette opération aura juste été l'occasion de refaire un état des lieux rapide des connaissances sur le contexte archéologique de Civaux.

Moutarde Bénédicte

Antiquité

CIVAUX
La Croche

Le site de La Croche est localisé à un peu moins d'1 km à l'ouest du centre bourg actuel de Civaux, en rive gauche de la Vienne. Il s'agit d'une *villa* romaine repérée dans un premier temps grâce aux prospections au sol menées par M. Lepage préalablement aux travaux de construction de la centrale nucléaire et de ses accès au début des années 1980 (Lepage 1981). La densité des vestiges reconnus a conduit à la réalisation d'une fouille en 1980 et 1981 sous la direction de M. Lepage, puis d'un sondage en 1984 sous la responsabilité de D. Simon, dans ce qui a été identifié, à l'époque, comme une partie à vocation artisanale d'une vaste *villa* romaine dont la superficie avait été estimée à 7 500 m².

La fouille avait notamment mis au jour une série de murs arasés dessinant une quinzaine d'espaces construits, dont certains accueillaient peut-être un pressoir. Ils étaient associés à une série de trois bassins maçonnés, équipés de cuvette de vidange et dont les parois internes étaient recouvertes d'un enduit étanche. Une cave particulièrement bien conservée au nord de la zone fouillée faisait également partie des découvertes.

La nature de ces vestiges et la découverte sur le site d'éléments sculptés appartenant à une statuette représentant Bacchus et d'outils potentiellement en lien avec la viticulture a permis de proposer l'existence d'une production viti-vinicole *in situ*.

La campagne de fouille réalisée en juillet 2022 a été l'occasion de reprendre l'exploration du site dans le cadre d'un chantier-école de l'université de Poitiers (Lemaître, Bertrand, Carrive (dir.) 2022). Les



CIVAUX, villa romaine de La Croche : orthophotographie par drone du secteur fouillé en 2022. © R. Bernard, Inrap

prospections géophysiques réalisées par V. Mathé (UMR 7266 LIENSs, université de La Rochelle) et la fouille ont permis de conforter l'idée que cette *villa*, établie sur la terrasse moyenne de la rivière et bien que déjà partiellement fouillée, conservait des potentialités d'investigation intéressantes, en termes de composition planimétrique, d'identification des activités de production agricole et de chronologie. Très peu d'établissements ruraux ont fait l'objet de fouille dans le secteur oriental du territoire picton, en particulier dans la vallée de la Vienne.

Dans l'état actuel des connaissances, cet établissement rural apparaît composé autour d'une cour comprenant des ailes construites à l'ouest et au sud. Elle est fermée au nord et à l'est par un mur, percé d'une porte dotée d'un porche sur le côté oriental. L'aile sud semble dévolue à des activités de production en lien avec les bassins et les traces de pressoir observés au début des années 1980. La fonction de l'aile ouest reste pour le moment à définir.

L'exploration menée en 2022 a conduit à la découverte, dans l'aile sud, de deux espaces de plan rectangulaire de superficie différente qui bordent la cour sur son côté sud (P51, P52 et P53) (*cf*. fig.). À l'intérieur des bâtiments, deux sondages exploratoires ont mis au jour plusieurs aménagements qu'une campagne ultérieure permettra de caractériser pleinement. L'étude des maçonneries dans l'aile sud a aussi montré l'existence d'états successifs mettant en lumière une histoire des constructions plus complexe que ne le laissait supposer la carte de résistivité électrique dressée par V. Mathé, dans cette partie de la *villa*.

D'un point de vue chronologique, l'étude des monnaies et de quelques céramiques découvertes dans les années 1980 avait conduit les fouilleurs à proposer une datation large pour la durée de vie de l'établissement, créé pendant le Haut-Empire et perdurant jusqu'au IV^e^ siècle (Lepage 1981 et Hiernard 1985). L'examen des quantités modestes de mobiliers céramiques collectées en 2022 a conforté cette fourchette de datation. Les productions du Haut-Empire sont bien présentes, tout comme les séries datées du IV^e^ siècle. Quelques tessons datés du Moyen Âge et de l'époque Moderne témoignent d'une fréquentation sur le site à ces périodes également. La nouveauté réside dans la découverte, dans les couches de surface, mais également dans des niveaux antérieurs au bâtiment P52, de quelques fragments de céramiques (amphore italique tardo-républicaine et poteries communes grises protohistoriques) indiquant une occupation de la zone dès la fin de l'âge du Fer.

Une demande d'opération pluriannuelle a été faite auprès du service régional d'archéologie (DRAC Nouvelle Aquitaine), de manière à poursuivre l'exploration du site.

Lemaître Séverine

- Hiernard, 1985
- Hiernard D. 1985 : « Civaux (Vienne) : « La Croche », sondage (site gallo-romain) », *Bulletin de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes* 14, 1985, p. 68.
- Lemaître, Bertrand, Carrive (dir.) 2022
- Lemaître S., Bertrand I., Carrive M. (dir.) avec les contributions de Fl. Blanchard, J. Caron, Q. Gueraud, P. Maguer et V. Mathé : *La villa romaine de La Croche à Civaux. Fouille 2022,* SRA Poitiers, 2022, 175 p.
- Lepage, 1981
- Lepage M. : *Villa de La Croche (Civaux)*, Rapport de fouilles, Poitiers, 1981.

Moyen Âge

COLOMBIERS
2 route des Vignes

Le projet de construction d'une maison individuelle conduisit à la réalisation d'un diagnostic.

La parcelle se trouve dans un secteur archéologiquement sensible, puisque située à quelques mètres au nord-ouest de l'église Notre-Dame datée des XII^e^-XV^e^ siècles. Cet édifice est néanmoins bien plus ancien, puisqu'une source le mentionne dès la fin du X^e^ siècle. Celle-ci signale également la présence d'un château dans la commune *(Columberum castrum)*. C'est peut-être cette motte castrale que répertoriait la base Patriarche à l'emplacement du projet.

Toujours d'après les sources médiévales, Colombiers était le siège d'une viguerie, citée dès la fin du X^e^ siècle. Elle dépendait auparavant de celle de Sauves.

L'opération s'est déroulée entre le 10 et le 12 octobre 2022, sous la conduite de deux archéologues de l'Inrap. Trois tranchées de diagnostic ont été réalisées à la pelle à chenilles de 8,4 tonnes et aucune trace d'occupation ou de vestiges n'a pu être détectée dans les sondages. L'environnement stratigraphique se compose essentiellement de calcaire marneux blanc naturel et de limons marno-sableux, faiblement anthropisés.

Martins David

Antiquité

DIENNÉ
Le Pré d'André

Le projet de construction d'un lotissement par la mairie de Dienné est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique. Bien que faisant état de quelques entités archéologiques, le territoire communal reste inexploré. L'emprise se situe au nord de l'église Saint-Hilaire, le long de la route départementale n°143 menant à Fleuré. Correspondant à la parcelle 970 de la section cadastrale B, elle couvre une surface de 13 731 m^2.

L'intervention archéologique a mis en évidence une occupation rurale du Haut-Empire, localisée exclusivement au nord de l'emprise. Celle-ci se caractérise par la présence de trous de poteaux, d'un probable bac à chaux ainsi que de fossés. Les vestiges semblent s'inscrire en marge d'un site se développant sur la parcelle septentrionale limitrophe. L'indigence du mobilier, associée à la faible densité des structures, ne permettent pas de cerner précisément la nature de l'occupation. Toutefois, les quelques éléments identifiés semblent renvoyer à un contexte domestique et/ou artisanal. Proche d'un *fanum* et d'une occupation antiques, repérés par prospection aérienne à l'ouest de l'emprise, ces vestiges ne font que confirmer l'occupation de tout ce territoire durant l'Antiquité.

Leconte Sonia

Moyen Âge,
Époque moderne

GENÇAY
Le vieux château, 15 rue de la Fontaine

La première année de la fouille triennale réalisée entre le 04 et le 29 juillet 2022 a été menée au sein du bâtiment accolé à la courtine orientale (M 7). Le but était de comprendre l'évolution du bâtiment et des structures qui lui sont associées. Cette fouille programmée avec étude du bâti est régie par le cadre de l'archéologie programmée et s'insère dans la convention DRAC-CESCM.

L'intervention a pris part dans le secteur Z2S1 limité dans sa partie nord par le pignon M 209 et dans sa partie sud par le refend M 201. L'objectif de cette première année était d'estimer le potentiel archéologique de cet espace. En effet, ce bâtiment a été en partie fouillé dans les années 60-70. Il convenait donc avant tout d'appréhender l'ensemble des structures déjà mises au jour, de les enregistrer, de les décrire et de comprendre au mieux leurs relations stratigraphiques. La première semaine a donc consisté à dévégétaliser l'ensemble des structures déjà observées dans les années 70. Malheureusement, et surtout en ce qui concerne l'étude sédimentaire, des manques dus aux fouilles anciennes ne nous ont pas permis de renseigner de manière exhaustive les premiers niveaux appréhendés après la phase de décapage.

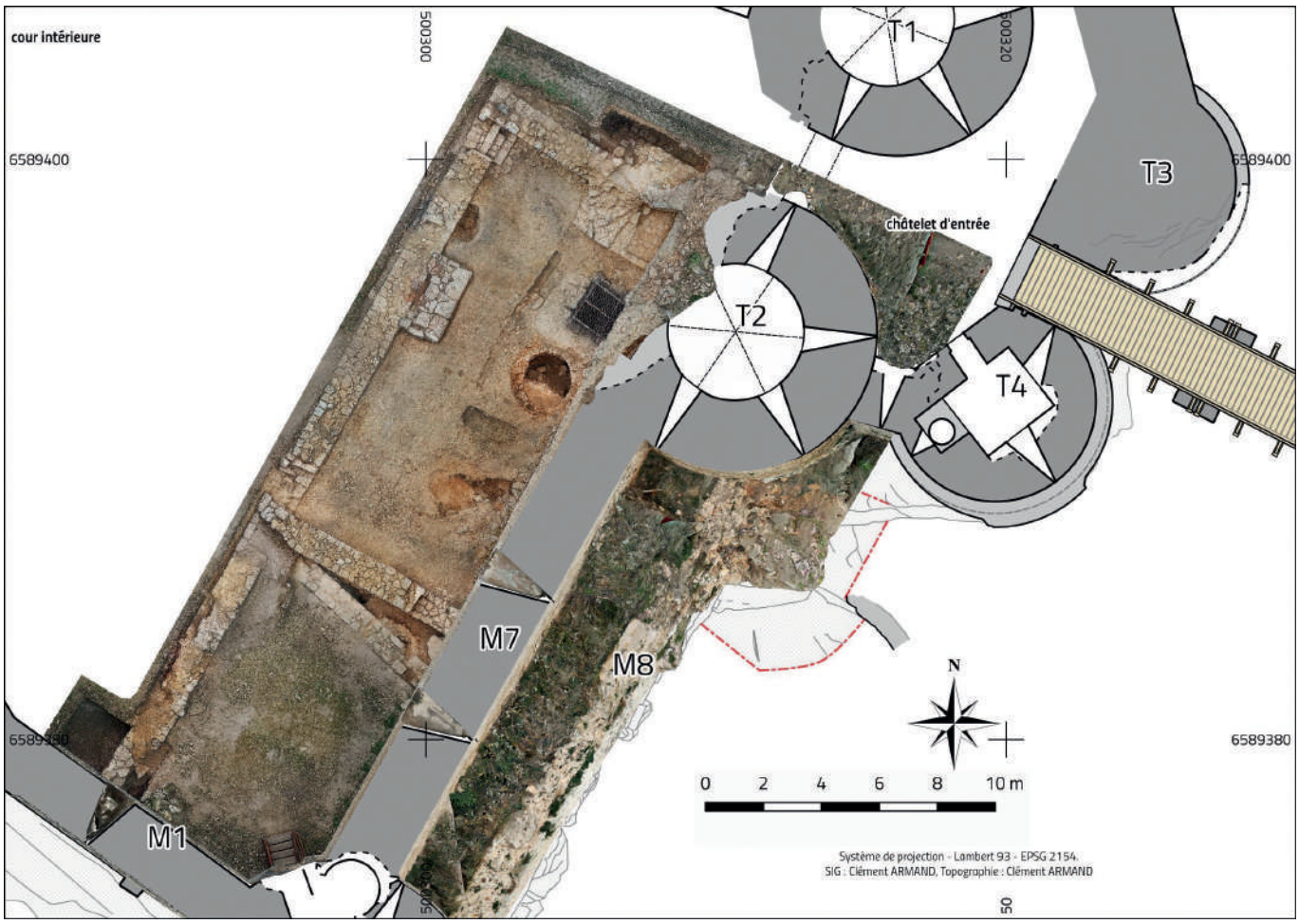
En plus de Z2S1, nous avons procédé au nettoyage du parement sud de M 201. Ainsi nous avons pu procéder à l'étude de la fondation du refend, mais aussi une maçonnerie (M 232) antérieure à M 201 et désaxée par rapport à ce dernier.

L'ensemble de l'étude a permis de caractériser la datation des niveaux sur lesquels les fouilles précédentes se sont arrêtées. La multiplicité des structures en creux découvertes démontre que ces dernières ont été réalisées de manière assez plane et laisse entrevoir un fort potentiel stratigraphique non altéré pour les prochaines années de la triennale. En ce concerne les structures bâties, l'étude de ces dernières vient compléter des éléments déjà perçus lors de la campagne d'étude du bâti réalisée en 2020 (Armand, 2020). Pour exemple, l'étude de l'escalier ST 206 localisé dans la partie nord-est de Z2S1 permet d'avancer bon nombre d'hypothèses quant aux circulations verticales entre le bâtiment et la tour sud du châtelet d'entrée (T 2). Il en est de même pour ST 202, structure de stockage qui nous invite à peaufiner notre hypothèse posée lors de l'année 2020. Ce postulat consiste à voir trois niveaux au sein du bâtiment accolé à la courtine dans son état du XIII^e siècle.

Dans sa globalité, la campagne réalisée lors de l'été 2022 nous permet d'avancer des hypothèses quant à l'évolution de Z2S1, de sa partition interne à la fin de l'époque médiévale, mais aussi de l'évolution plus large du bâtiment à travers les siècles. (*cf*. fig. page suivante)

Armand Clément et Corfmat Emmanuel

- Armand, 2020
- Armand C. : *Gençay, Étude de la poterne, de la courtine orientale et de la face interne de la courtine sud*, rapport de fouille programmée, Poitiers, SRA, Nouvelle-Aquitaine, 2020.



GENÇAY, plan général de la zone de fouille à la fin de la campagne 2022 (SIG C. Armand)

Paléolithique moyen

GOUEX
La Vergne 3

L'opération de fouille préventive concerne une occupation du Paléolithique moyen de plein air située dans le périmètre d'extension d'une carrière de granulats. Elle fait suite à un diagnostic archéologique réalisé en juillet-août 2015 (Connet et *al.*, 2015).

Les vestiges se situent dans une légère dépression au sommet d'une ancienne nappe alluviale de la Vienne et sont conservés dans une séquence sédimentaire d'origine éolienne. Les datations réalisées (OSL et TL) concordent pour proposer une occupation durant le SIM4, autour de 69 720 ± 2 880 ans (TL sur silex chauffé).

Une seule couche archéologique, d'une vingtaine de centimètre d'épaisseur, a été identifiée, enfouie à 1 m de profondeur. Elle renferme essentiellement des vestiges lithiques, principalement en silex. Ces vestiges sont répartis sur l'ensemble de la zone explorée (550 m²) avec, par endroits, de plus fortes concentrations de vestiges.

Les premiers tests de remontage sont probants, permettant de proposer une certaine cohérence temporelle de l'occupation, même si l'organisation des vestiges affiche des mouvements post-dépositionnels avec notamment, par endroits, une redistribution du mobilier lithique en rubans sur l'axe de la pente.

Sur le plan technologique, la production Levallois est dominante (récurrente et linéale) et permet l'obtention de supports fins, courts à allongés, dont certains seront transformés en racloirs et pointes. À ses côtés est présente une production laminaire plus discrète dont les lames semblent avoir été utilisées brutes.

Connet Nelly

- Connet et *al.*, 2015
- Connet N., Chaussé Ch., Maitay Ch. et Moutarde B. : *La Vergne - En Fouet (Tranche 3). Une occupation du Paléolithique moyen*. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap GSO, 2015, 56 p.

Antiquité

ITEUIL
Extension du cimetière

Le projet d'extension du cimetière de la commune d'Iteuil est à l'origine d'une opération de diagnostic archéologique d'une superficie de 5 155 m². En rive gauche de la vallée du Clain, sur un versant exposé à l'ouest, le terrain est situé à moins d'une centaine de mètres de vestiges antiques fouillés au cours de l'automne 2019 par une équipe de l'Inrap dirigée par Gaëlle Lavoix.

L'opération a mis au jour des structures excavées peu nombreuses, fossés et fosses pour l'essentiel, dont une majorité peut être mise en relation avec les vestiges antiques fouillés en 2019, soit parce que du mobilier attribuable à la période peut y être rattaché, soit parce que les orientations sont similaires. La marginalité de ces structures est à souligner.

Quelques tessons de céramiques protohistoriques rappellent qu'une occupation diffuse couvrant la phase finale de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer avait également été repérée lors de la fouille voisine. Très diffuse, cette occupation n'avait toutefois pu être caractérisée.

On soulignera enfin la présence d'un vase, découvert hors contexte, mais qui témoigne d'une occupation du haut Moyen Âge.

Brunie David

Moyen Âge,
Période récente

JAZENEUIL
Place du Prieuré

Le projet de réaménagement de la place du Prieuré et la réalisation d'un accès pour les personnes à mobilité réduite au nord de l'église Saint-Jean-Baptiste conduisirent à la réalisation de ce diagnostic, dans un secteur archéologiquement sensible. En effet, 49 indices d'occupation, s'échelonnant de la Préhistoire à la période médiévale/moderne, sont comptabilisés dans cette commune.

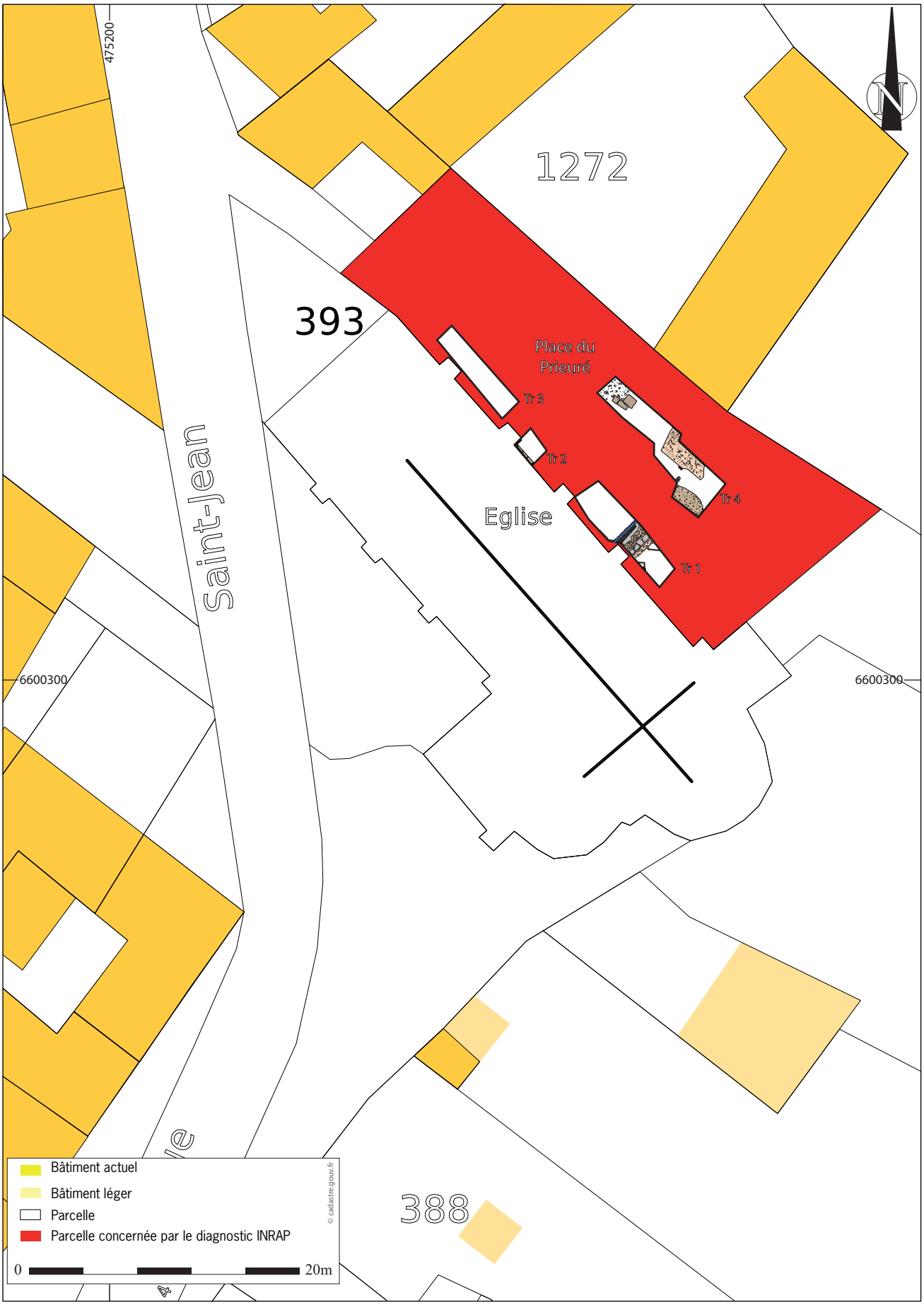
L'opération s'est déroulée du 3 au 7 janvier 2022, sous la conduite de trois archéologues de l'Inrap. Quatre tranchées furent réalisées à la pelle de 8 tonnes et trois d'entre elles ont livré des vestiges.

Parmi les éléments les plus anciens, il faut citer le fait F1.5 découvert dans la partie sud-est de la tranchée 1. Cette « semelle » de mortier est, comme il a été vu, coupée par un sarcophage très probablement mérovingien d'après sa physionomie. Chronologiquement, elle vient avant l'installation de la cuve et daterait donc, au plus tard, du haut Moyen Âge. Le terminus post quem se situe quant à lui à la période antique, seule période historique ancienne où le mortier de chaux est utilisé de façon régulière.

Les deux cuves de sarcophages en calcaire furent également dégagées dans cette partie du sondage 1. Leur forme, leur typologie et l'environnement archéologique dans lequel ils ont été découverts les placent au haut Moyen Âge et plus particulièrement à la période mérovingienne. La chronologie, et notamment le fait que la cuve F1.2 soit coupée par la fondation sur laquelle se pose F1.3, montre que les cuves étaient déjà présentes avant l'édification de l'église actuelle. Ce qui frappe d'emblée, c'est leur orientation qui ne suit pas celle de l'église, mais plutôt un axe est/ouest. La fouille partielle de la sépulture F1.1 n'a pas permis de déterminer s'il y avait un ou des inhumés dans la cuve (en position primaire ou secondaire). Même si des sépultures, sans autre précision de chronologie, ont été découvertes lors de travaux au sud de l'église, l'existence d'une nécropole ou cimetière mérovingien est attestée, par exemple, par des remplois dans l'église Saint-Jean-Baptiste. Un couvercle plat de sarcophage à décor de traverses sert de dallage dans le bas-côté nord.

L'époque romane voit l'édification de l'église actuelle, pourvue d'une nef, d'un transept à absidioles et d'un chevet hémicirculaire. Le bras nord du transept fut détruit au cours du XVII^{e} siècle. Les sondages réalisés sur son tracé montrent qu'il fut arasé parfois jusqu'aux fondations. L'échantillon prélevé dans le mortier de F1.3 n'a donné aucun résultat concluant concernant la datation radiocarbone. Les analyses portant sur les calcites ont en effet donné une fourchette entre 584 et 652, ce qui est en complète incohérence avec l'église romane. À l'intérieur de ce bras nord, fut repéré un sol qui recouvre les sarcophages F1.1 et F1.2, le fait F1.5, ainsi que la fondation où se pose F1.3 (US 1). Il fonctionne indubitablement avec l'église, mais aucun élément ne permet de le situer chronologiquement.

L'autre fait remarquable, outre les sarcophages, est l'absence de sépultures du côté nord de l'édifice. Sur les quatre sondages réalisés, aucun n'a livré de sépultures postérieures à la période mérovingienne. Quelques ossements apparaissent dispersés dans quelques tranchées, mais jamais d'architecture funéraire en place. Les témoignages recueillis sur place tendent à placer ce



JAZENEUIL, Place du Pieuré, plan général des vestiges et implantation des tranchées sur le cadastre de Jazeneuil, section G
(Coordonnées planimétriques : RGF93 ; DAO : D. Martins)



JAZENEUIL, Place du Pieuré, les sarcophages de la tranchée 1 (cliché : D. Martins)



JAZENEUIL, Place du Pieuré, fondations du mur pignon du transept sud (cliché : D. Martins)

cimetière plutôt au sud, avec notamment la découverte fortuite de sépultures dans ce secteur. Celui-ci longerait la voie menant de Sanxay à Lusignan, empruntant le pont enjambant la Vonne. Ce dernier occupait l'emplacement du pont actuel et fut détruit en 1971.

Cet espace nord apparaît donc vide de sépultures. Il pourrait même être destiné à une autre fonction. Le statut même de l'église, en tant que prieuré, implique l'existence d'un ou plusieurs bâtiments annexes. La découverte des fondations du pignon du bras de transept et l'absence de maçonnerie jouxtant la construction sont des indices supplémentaires de l'absence de galerie de cloître jouxtant l'église au nord. Tout ceci semble conforté par la lecture du bâti, où aucun élément d'accroche de toiture de cloître (saignée et corbeaux par exemple) n'a pu être observé sur toute la longueur du mur nord et sous couvert de restauration tardive imperceptible. Ce même constat est applicable au sud, où aucun élément d'accroche pour une galerie de cloître n'est perceptible sur les murs. L'existence d'une porte percée dans le mur nord de la nef, de facture romane, amène à s'interroger sur ce moyen de communication. Ses caractéristiques font que cet accès n'est pas propice aux grandes fréquentations et au passage important de personnes, contrairement au portail occidental. La qualité et la richesse du décor, ainsi que les dimensions de cette porte pourrait en faire un accès réservé, voir même privatif, en dehors d'un système fermé de type cloître. L'hypothèse d'un bâtiment détaché de l'église peut être envisagé dans ce cadre, configuration que l'on trouve notamment pour les prieurés cures. Son emplacement est inconnu à ce jour, mais il est très probable qu'il se trouvait au nord de l'édifice et que la porte percée dans le mur nord permettait une communication entre les deux édifices, à titre privatif certainement. Ceci expliquerait peut-être d'une part le riche décor qui orne cet accès et d'autre part la faible usure du seuil, cette porte étant utilisée par un petit nombre de personnes.

La place subit un profond remaniement, peut-être à la suite de la destruction ou de l'effondrement du bras



JAZENEUIL, Place du Pieuré, la tranchée de sondage devant le portail nord (cliché : D. Martins)

nord du transept au XVII^{e} siècle. Les niveaux de sol sont exhaussés, avec pour conséquence la surélévation du seuil de la porte du mur nord de la nef. Cette place est alors aménagée de cailloutis et cailloux, ainsi que de grandes dalles calcaires. Ce sol ne se développerait que dans la partie nord de la place d'après les sondages réalisés, ce que semblent également confirmer les cartes postales datées de la première moitié du XX^{e} siècle. D'après le procès-verbal estimatif des bâtiments du prieuré, daté de 1796 (15 prairial an IV), une rue existait entre le bâtiment du prieuré et l'église.

Enfin, deux maçonneries n'ont pas d'attribution chronologique précise. Il s'agit des maçonneries F1.4/F4.3, appartenant à un même bâtiment. Le départ incurvé des murs au sommet fait penser à une voûte et l'interprétation la désigne comme probable cave. Cette construction s'appuie contre le mur ouest du bras de transept nord et se prolonge légèrement au-delà du pignon de ce même bras. Sa construction est postérieure, car son insertion vient perturber le parement de la construction romane, avec par exemple l'arrachement d'une partie du

contrefort. Le cadastre napoléonien de 1838, tout comme les cartes postales du début du XX^{e} siècle, ne figurent pas de bâtiment à cet endroit. Quant à la physionomie de ce bâtiment, elle est aussi inconnue. On observe cependant que l'arrondi de la voûte était situé bien au-dessus des niveaux de circulation anciens et actuels, conférant un accès en hauteur par un escalier à plusieurs volées ?

Enfin, parmi le peu de mobilier récolté, on compte des os humains, ainsi que des tessons de céramique attribuables entre la fin de la période médiévale et l'époque contemporaine.

Martins David

Moyen Âge,
Période récente

LOUDUN
33 rue du faubourg Saint-Lazare

Un projet immobilier situé rue du faubourg Saint Lazare a conduit à la réalisation d'un diagnostic. La parcelle de 1 300 m^2 se trouve au sud du cœur historique de la ville, dans un secteur sensible. En effet, une léproserie et un hôpital sont mentionnés dans ce secteur pour la période médiévale. Les murs de la chapelle étaient d'ailleurs encore en élévation jusque dans les années 1970.

L'opération s'est déroulée entre le 25 et le 27 juillet 2022, sous la conduite de deux archéologues de l'Inrap. Quatre tranchées de diagnostic ont été réalisées à la pelle à chenilles de 8,4 tonnes et seule une carrière, d'époque moderne ou contemporaine, fut découverte dans la partie sud des tranchées 2 et 3. Aucune sépulture ou os humains ne furent retrouvés dans l'emprise de ce qui aurait pu être le cimetière au sud de la chapelle. Celui-ci se trouve donc ailleurs, probablement au nord et à l'est de l'édifice, à l'emplacement de l'actuel magasin de matériaux. La probable carrière n'apporte que peu d'éléments archéologiques. Sa chronologie est également incertaine et se base sur la présence de fragments d'ardoise, matériau généralement utilisé aux périodes modernes et contemporaines.

L'environnement stratigraphique se compose essentiellement d'un niveau limoneux, largement anthropisé.

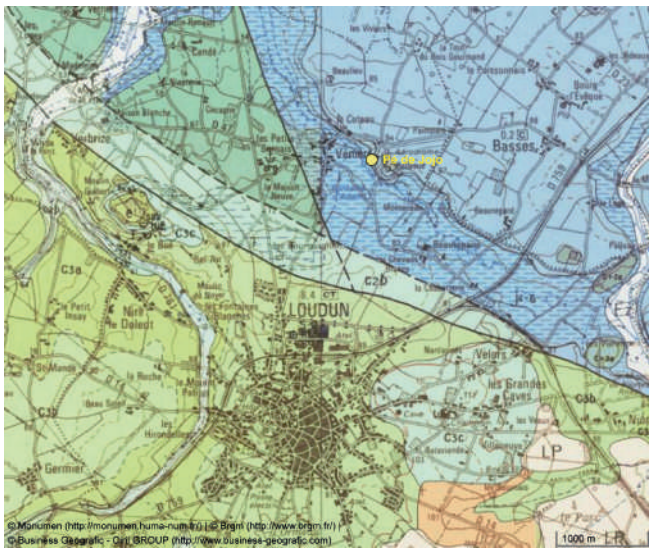
Martins David



LOUDUN, rue du Faubourg Saint-Lazare,
vue aérienne du diagnostic (cliché : R. Bernard)

LOUDUN
Pé de Jojo

La prospection électrique sur le site du Pé de Jojo à Loudun a été réalisée dans le cadre du PCR « Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Dordogne » dirigé par Vincent Ard (CNRS) et de l'ANR MONUMEN dirigée par Vincent Ard et Vivien Mathé. Ce site correspond à un promontoire marquant la fin du plateau calcaire oxfordien où est implanté l'aéroclub de Loudun (*cf*. fig 1). Le site du Pé de Jojo est référencé comme un site mégalithique avec plusieurs stèles dressées. Il est régulièrement entretenu par Vincent Aguillon de la Communauté de Communes du Pays Loudunais car le site fait partie des sentiers de découverte du Pays Loudunais. Une étude sur l'environnement géologique et la lithologie des stèles a été réalisée en 2019 par Didier Poncet (Centre d'Interprétation Géologique du Thouarsais) dans le cadre du PCR « Monumentalismes […] ». En 2020, une restitution 3D par photogrammétrie a été effectuée par Antoine Laurent (CNRS) sur ces stèles dressées (Ard, 2019, 2020). La prospection géophysique vient compléter ces études géologiques et archéologiques du site du Pé



LOUDUN, Pé de Jojo, fig. 1 : carte géologique de la France au 50 000ème, extrait de la feuille de Loudun et localisation du site (G. Bruniaux).

de Jojo en réalisant une section de résistivité électrique sur un monticule en bordure du promontoire, localisée plus en hauteur par rapport à ces stèles. Ce monticule est supposé être un tumulus et la prospection géophysique a été réalisée pour vérifier cette hypothèse.

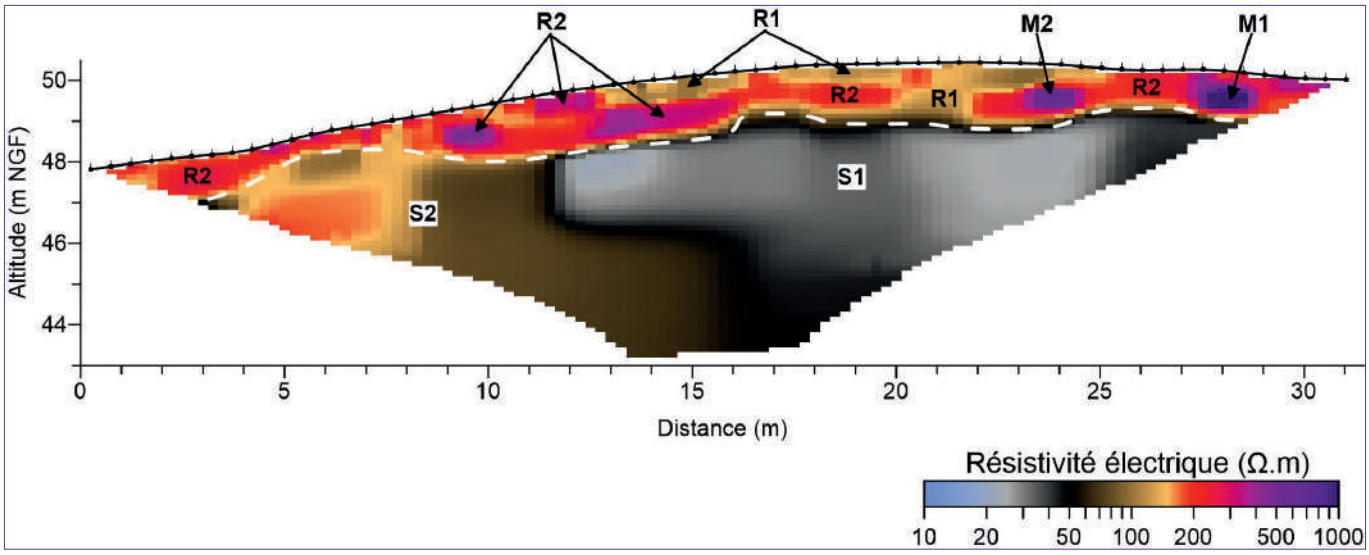
La section de résistivité électrique du Pé de Jojo permet de distinguer deux unités géoélectriques correspondant au substrat géologique et à la couche résistante présente en surface (*cf.* fig. 2). Le substrat géologique est caractérisé par une unité plus conductrice « S1 » et une unité plus résistante « S2 ». Les deux unités correspondent aux calcaires oxfordiens composant le plateau des Ceaux-en-Loudun. L'unité « S1 » caractérise un faciès plus marneux de ces calcaires.

En surface, la couche très résistante est composée par des amas très résistants « R2 » englobés dans une matrice moins résistante « R1 » (*cf.* fig. 2). Les amas plus résistants « R2 » et la matrice englobante « R1 » correspondent aux sables et grès du cénomanien reposant en discordance sur les calcaires oxfordiens (« S1 » et « S2 »). La matrice « R1 » pourrait être associée aux sables cénomaniens. Les amas « R2 » correspondent aux blocs de silcrètes (grès à ciment silico-ferrugineux) formés durant l'Éocène. Dans cette couche très résistante (« R1 » et « R2 »), les deux anomalies « M1 » et « M2 » correspondent à deux murs. Le mur « M1 » est affleurant et a été identifié lors de la phase d'acquisition des mesures.

La prospection électrique sur le site du Pé de Jojo à Loudun avait été réalisée pour diagnostiquer le monticule près de l'aéroclub de Loudun afin de savoir s'il pouvait correspondre à un monument mégalithique de type tumulus. Les résultats de la section de résistivité montrent que le monticule du Pé de Jojo ne correspond pas à un tumulus. Il est composé par une couche de sables et de grés cénomaniens avec des blocs de silcrète éocènes reposant en discordance sur les calcaires oxfordiens. Ce monticule semble plutôt correspondre à une butte témoin.

Bruniaux Guillaume

- Ard et *al.*, 2019
- Ard V. et contributeurs : Aguillon V., Bedault L., Bessenay-Prolonge J., Bouchet E., Bruniaux G., Carrere I., Courtaud P., Dizier S., Gouezin P., Haquet M., Ihuel E., Jadeau F., Laurent A., Legrand V., Leroux V.-E., Linard D., Lüth F., Maitay C., Marquebielle B., Marticorena P., Mathé V., Mens E., Onfray M., Penicaud J., Poncet D. : *Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente - Formes et environnements des mégalithes et des enceintes. Inclus les résultats des fouilles du Peu à Charmé, de Bras Melon à Bonneville, des Bourriges à Fouqueure, du Gros Dognon à Tusson (Charente), Terzay à Oiron (Deux-Sèvres) et de Chantebrault IV à Saint-Laon (Vienne),* DRAC-SRA Nouvelle-Aquitaine, Poitiers (Projet Collectif de Recherche (2016-2018) Rapport final 2018), 2019, 516 p.



LOUDUN, Pé de Jojo, fig. 2 : section de résistivité électrique réalisée sur le monticule du Pé-de-Jojo (G. Bruniaux).

- Ard et *al*., 2020
- Ard V. et contributeurs : Aguillon V., Bessenay-Prolonge J., Bouchet E., Broux G., Bruniaux G., Calastrenc C., Dandurand G., Courtaud P., Gouezin P., Haquet M., Ihuel E., Laurent A., Legrand V., Linard D., Lüth F., Mathé V., Mens E., Munoz P., Onfray M., Paulmier T., Pleynet H., Poirier N., Poncet D., Vitté H. : *Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente - Formes et environnements des mégalithes et des enceintes. Inlus les résultats des fouilles des sites du Peu à Charmé, des Perottes à Fontenille, des Bourriges à Fouqueure, du Magnou à Tusson (Charente), de Pierre folle à Bournand et Chantebrault IV à Saint-Laon (Vienne),* DRAC-SRA Nouvelle-Aquitaine, Poitiers (Projet Collectif de Recherche (2019-2021) Rapport intermédiaire 2019), 2020, 460 p.

LUSSAC-LES-CHÂTEAUX
ZA Les Grands Routes

L'intervention archéologique est liée à un projet de ZA, au sud-est de Lussac-les-Châteaux, à l'embranchement de la RN147 avec la D727B. Le projet, d'une surface de près de 9 ha, occupe une position de plateau et accuse une légère pente vers le nord, en direction de la vallée de l'Arrault.

Les investigations archéologiques menées sur ce projet n'ont pas conduit à la découverte de vestiges structurés. Cette partie du plateau de Lussac est particulièrement érodée et les rares vestiges mobiliers découverts sont en position secondaire. Quant aux quelques structures mises au jour, elles semblent d'âge très récent, voire contemporaines, et pourraient correspondre à des délimitations de parcellaire et à des aménagements ruraux légers.

Connet Nelly

MAZEROLLES
Loubressac, rue de la Robinerie

L'intervention de diagnostic d'archéologie préventive menée en octobre 2022 au 5 rue de la Robinerie à Mazerolles n'a pas conduit à la découverte de vestiges archéologiques structurés ou même en place.

Sur les deux tiers de la surface du projet accessible, les sondages ont permis d'identifier dans les colluvions supérieures quelques vestiges mobiliers roulés allant des périodes pré-protohistoriques à l'époque moderne.

Connet Nelly

MIGNÉ-AUXANCES
Moulin de Salvert

Le Syndicat de Rivières Clain Aval a déposé un projet de restauration de l'hydromorphologie et de la continuité écologique de l'Auxance en amont du moulin de Salvert, à Migné-Auxances. Ce projet est à l'origine d'un diagnostic sur une superficie de 1 000 m^2.

Le diagnostic archéologique n'a livré aucun indice d'occupation, il a seulement permis d'observer la séquence des dépôts sédimentaires et l'implantation d'une partie de l'ancien lit du cours d'eau.

Morin Vanessa

MIGNÉ-AUXANCES
ZAC de la Peninguette, phase 1

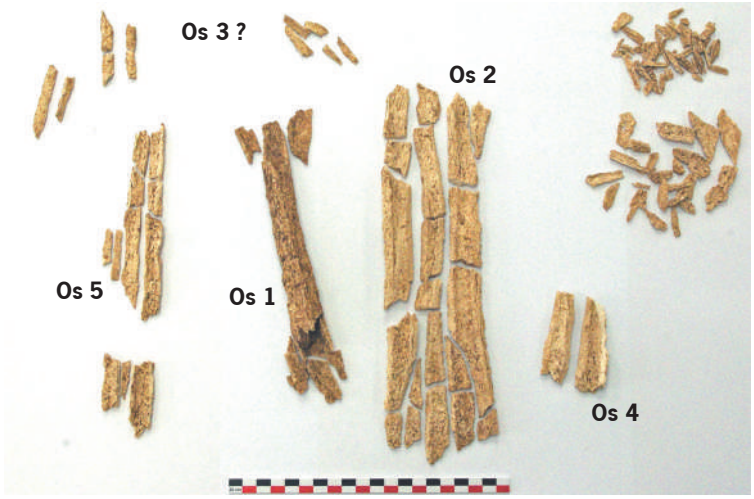
La première phase de diagnostic de la future ZAC de la Péninguette se situe, au sud du bourg de Migné-Auxances, dans un secteur périurbain déjà largement investi par une zone économique et des réseaux routiers et ferroviaires gagnant sur de vastes espaces agricoles ouverts. La commune est traversée d'ouest en est par



Vue générale de la fosse et du dépôt d'ossements.



Détail du dépôt d'ossements.



Vue générale de l'ensemble des fragments osseux recueillis dans la fosse.



Restitution de la position relative des trois os attribués à un membre inférieur gauche.

MIGNÉ-AUXANCES, Peninguette, sépulture en fosse de l'âge du Bronze ancien (cliché : P. Maguer et B. Farago-Szekeres)

l'Auxance, affluent du Clain, dont le cours d'eau passe 270 m au nord de l'emprise.

L'opération a été réalisée entre le 12 septembre et le 27 septembre 2022 et a permis d'explorer 12 617,4 m² sous la forme de 34 tranchées, soit 10,66 % de la surface totale (118 267 m²). Une zone polluée, liée à une ancienne décharge occupant environ 4 900 m² au nord-ouest de l'emprise, a été exclue de la surface diagnostiquée.

Les parcelles s'assoient sur les formations secondaires du Jurassique à une altitude oscillant entre 85 et 103 m NGF d'altitude. Elles sont dévolues quasiment intégralement à l'agriculture céréalière et oléagineuse caractérisée par un paysage en openfield. Le versant des parcelles est orienté au nord-est et présente une pente régulière.

En sommet de plateau, la terre végétale est pratiquement inexistante, le toit calcaire apparaissant à moins de 0,10 m de profondeur. En partie médiane, des colluvions limoneuses brunes apparaissent immédiatement sous la terre de labour sous la forme de nappe. Ces limons recouvrent une couche de limon brun clair grumeleux, à granulat calcaire, correspondant à l'altération de la roche sous-jacente.

Le diagnostic a permis la découverte de plusieurs structures archéologiques attribuables à deux grandes périodes d'occupation. La phase ancienne, datée par le mobilier entre la fin du Néolithique et l'âge du Bronze ancien et par les datations radiocarbones de l'âge du Bronze ancien, correspondrait plutôt à une occupation à vocation funéraire, inhumation en fosse, enclos circulaire et possible sépulture sous dalle.

La seconde période, datée entre le X^{e} et le XII^{e} siècle correspond à une petite installation médiévale matérialisée principalement par deux fosses et trois trous de poteaux associés à des éléments parcellaires, fossé et peut-être murets, même si la datation de ces derniers n'est pas assurée.

Maguer Patrick

MIGNÉ-AUXANCES
ZAC de la Péninguette, phase 2

La parcelle concernée par la deuxième phase de diagnostic de la future ZAC de la Péninguette a fait l'objet d'un décapage de la terre végétale entre 2002 et 2007 afin de réaliser une zone de dépôt de matériaux de démolition.

Les remblais de terre végétale, disposés le long de la limite parcellaire à l'ouest, n'ont pas été déplacés dans le cadre du diagnostic. En revanche, les matériaux stockés ont été évacués préalablement à l'intervention archéologique. L'analyse des sols de la parcelle a montré une forte concentration d'arsenic dans la portion nord-est sur une superficie d'environ 4 000 m² justifiant l'absence d'intervention dans ce secteur.

Huit tranchées continues de 2 m de largeur ont été réalisées selon une orientation nord-est/sud-ouest. Seule la tranchée 7 a livré deux structures. La première structure correspond à une petite tranchée présentant un remplissage homogène de limon brun associé à des pierres calcaires. La deuxième structure est un ancien fossé parcellaire comblé avec un limon brun et des blocs calcaires. La réalisation d'une coupe n'a pas permis de préciser la relation stratigraphique entre les deux structures dont le comblement s'avère identique. Par ailleurs, l'absence de mobilier ne permet pas de dater la structure.

Maguer Patrick

Époque contemporaine

MIGNÉ-AUXANCES
Allée de Sigon 2

La demande de permis d'aménager déposée pour la construction d'un lotissement au lieu-dit Allée de Sigon 2 est à l'origine du diagnostic archéologique.

Dans le bourg de Migné-Auxances, l'emprise de l'opération est formée des parcelles AV 33, 34, 40, 41 et 42. L'opération, qui s'est déroulée du 29 au 31 septembre 2022, a permis la réalisation de 15 tranchées uniformément réparties sur les 14 220 m² du terrain d'assiette représentant un pourcentage d'ouverture de 8,5 %.

Installé en rive gauche de l'Auxance, modeste affluent du Clain, le projet de lotissement est situé à une altitude comprise entre 90 m et 100 m NGF. Dans un environnement archéologique favorable à quelques centaines de mètres du château médiéval de Migné-Auxances situé en face sur la rive opposée de la rivière.

Au terme de l'opération, 21 structures archéologiques sont enregistrées et décrites. Elles sont composées pour l'essentiel de structures excavées, fosses et fossés. Aucun mobilier n'a été mis au jour au cours de l'opération. Pour l'essentiel, les structures mises au jour appartiennent à un aménagement paysagé visible sur le cadastre de 1838.

Brunie David

MIGNÉ-AUXANCES
7 rue du Pont de Chardonchamp

Le diagnostic mené du 4 au 5 octobre 2022 s'avère négatif. Le seul élément notable est un apport massif de sables/graviers calcaires en provenance du plateau qui pourrait indiquer une exploitation des matériaux du plateau qui se développe immédiatement à l'est.

Loeil Pascal

MONDION
Rue du Frêne

À 40 km au nord-nord-est de Poitiers, le territoire de Mondion est archéologiquement mal renseigné. Ce diagnostic, prescrit dans le bourg à 100 m de l'église, dans des parcelles issues du domaine du château médiéval, a permis la découverte de murs de pierre, probablement des limites parcellaires construites, attribuables au début de l'époque contemporaine.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

Moyen Âge,
Époque moderne

MONTMORILLON
Rue Fontaine des Miracles, boulevard Gambetta, place Régine Desforges, place du Maréchal Leclerc, rue Léon Dardant

La création de points d'apport collectif pour les ordures ménagères et l'installation de colonnes enterrées a motivé une prescription de diagnostics sur plusieurs sites dans la ville de Montmorillon. Les cinq sites diagnostiqués sont présentés dans ce rapport. Deux sondages se situent dans l'enceinte médiévale qui n'est pas datée, mais pourrait avoir été édifiée dès le XII^{e} siècle.

Le diagnostic Place Régine Desforges (D138916) se situe dans la ville haute, à proximité de la collégiale Notre-Dame attestée à la fin du XI^{e} siècle. Hélas l'aménagement d'un parking avant l'intervention archéologique a détruit tous les vestiges archéologiques, le sol du parking se superpose directement au substrat calcaire.

Le second sondage ouvert dans l'enceinte médiévale se situe sur la place du Maréchal Leclerc (D138962), en rive droite de la Gartempe. Il est à proximité immédiate d'un tracé du parcellaire qui pourrait marquer la présence d'une première enceinte, plus petite (1,5 ha). Le sondage livre deux phases d'occupation successives. La première correspond à un bâtiment qui semble présenter une architecture mixte (mur de terre et murs maçonnés). Le mobilier associé se situe entre les X^{e} et XIII^{e} siècles. Ce bâtiment est remplacé par une nouvelle construction d'époque moderne (XVI^{e}-XVIII^{e} siècles). Des bâtiments sont encore figurés sur le cadastre de 1840, l'îlot est finalement détruit pour l'aménagement de l'actuelle place du Maréchal Leclerc.

Le diagnostic boulevard Gambetta (D138853) se situe juste au nord de l'enceinte médiévale, hors les murs et à proximité d'un gué mentionné en 1541. Les différentes phases observées témoignent d'une succession d'occupations depuis les XIII^{e}–XIV^{e} siècles. Quatre phases d'occupation ont été mises en évidence : des sols et foyers datés entre le XIII^{e} et le début du XV^{e} siècle, une possible citerne, un bâtiment avec cheminée d'époque moderne et enfin l'aménagement de la rue.

En rive gauche, le diagnostic Rue Léon Dardant (D138969) est hors les murs de l'enceinte médiévale, mais juste avant une porte de la ville et à côté de l'enceinte du château. Le sondage a permis d'observer une série de sols successifs, dont le niveau final comporte du mobilier des XIV^{e}-XV^{e} siècles. Ces sols, largement composés de grèzes, ne semblent pas correspondre à de la voirie. Ils pourraient appartenir à une occupation domestique, ce que semble corroborer la présence d'un foyer et de fosses. Les murs n'apparaissent qu'en phase finale de l'occupation

et peuvent correspondre à la partition d'un bâtiment dont les limites ne nous sont pas connues. La fin de cette occupation est datée des XVI^{e}-XVII^{e} siècles par le mobilier.

Enfin, le diagnostic de la rue Fontaine des Miracles (D138854) se situe hors les murs, en contre-bas de la Maison-Dieu, en périphérie sud de la ville. Il livre une carrière d'exploitation de sable, le comblement se situe dans le courant du XIX^{e} siècle.

Bâty Pierre

NAINTRÉ
Rue de la Gare de Nerpuy

Faisant suite à une demande de permis de construire pour une usine de traitement d'eau potable rue de la Gare de Nerpuy, le Service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique attribué à l'Inrap. L'emprise du projet couvre 15 701 m² et correspond aux parcelles AS 60, 62, 64, 66, 68, 70 et 238. Cette prescription paraissait d'emblée nécessaire et prometteuse de par sa situation à quelques centaines de mètres de la confluence de la Vienne et du Clain où de nombreux sites ont pu être reconnus et fouillés, toutes périodes confondues. Ces découvertes ont trait pour l'essentiel à des enclos et de l'habitat des âges des métaux et également divers vestiges antiques (temple, villa, aqueduc).

Naintré se trouve sur un important axe de circulation, remontant au moins à l'époque gauloise, reliant le Bassin parisien au Bassin aquitain. Le territoire de cette commune s'insère dans un pays de plateaux peu élevés (150 m d'altitude au maximum), mais morphologiquement diversifiés. Les formations meubles argilo-sableuses du Cénomanien donnent d'amples dépressions humides isolant des buttes témoins de craie turonienne. Les vallées du Clain et de la Vienne ont donné de nombreuses terrasses étagées. L'emprise prescrite concerne l'extrémité septentrionale de Naintré, à la limite avec la commune de Châtellerault et à proximité de Cenon-sur-Vienne. Elle se situe à moins de1 km à l'ouest, en rive gauche de la confluence de la Vienne et du Clain, avoisinant une altimétrie de 54 m NGF. Elle repose sur des alluvions anciennes (Fy) composées de sables grossiers, de galets de roches cristallines et de silex, d'après la description de la carte géologique. L'errance des cours d'eau a fait évoluer la topographie de ce secteur durant le Pléistocène supérieur et au cours de l'Holocène.

Dix tranchées de diagnostic ont été ouvertes couvrant 11,5 % de l'emprise praticable (hors bâtiment, bassin d'orage, ligne à haute tension et espace arboré). Elles atteignent toutes les alluvions graveleuses entre 0,55 et 3,10 m de profondeur.

Au total, les tranchées de diagnostic auront permis de révéler un fossé parcellaire historique sans doute antérieur à l'époque contemporaine, un fossé et deux fosses dont un probable silo, sans cohérence spatiale, possiblement protohistoriques voire néolithiques, sans que la datation puisse être assurée en raison de l'absence totale d'artefact. Si la prescription s'avérait primordiale en raison de l'ampleur de l'emprise et de sa situation en contexte favorable, les résultats de l'opération s'avèrent cependant décevants.

Moutarde Bénédicte

NEUVILLE-DE-POITOU
2 boulevard Gambetta

Suite à la demande de prescription anticipée pour la construction de logements, au 2 boulevard Gambetta, parcelle cadastrée BA 24p, une opération de diagnostic représentant une superficie de 5 070 m², s'est déroulée au mois de février 2022.

Aucun vestige immobilier et/ou mobilier n'a été mis au jour.

Brunie David

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS
Rue de la Croix de la Garde

Le projet de construction d'une maison individuelle, au nord-ouest du bourg a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Outre l'important potentiel archéologique de la commune, cette décision a été motivée par l'existence d'un établissement antique, repéré par photographies aériennes, immédiatement au sud du projet.

L'emprise du futur aménagement correspond à la parcelle 2071 de la section cadastrale A. L'intervention a été conduite du lundi 17 janvier au mardi 18 janvier 2022, sur une surface de 1 852 m^2.

Elle témoigne de rares indices d'occupation, matérialisés par un fossé et un foyer dont la datation demeure indéterminée, faute de mobilier. Ces deux vestiges se localisent au sud-est de la parcelle. Leur relation avec l'occupation antique voisine ne peut être établie.

La partie septentrionale du projet apparaît, quant à elle, extrêmement remaniée. Un ancien bosquet occupait les lieux. Son enlèvement a créé un vaste creusement circulaire, sommairement remblayé à une période récente, à l'aide de matériaux grossiers composés d'argile, blocs de calcaires, fragments de tuiles mécaniques et plaques de bitume.

Leconte Sonia

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS
Le Clos des Noyers

Le projet de lotissement du clos des Noyers est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Il se développe à trois kilomètres au nord du bourg, au sein d'un paysage essentiellement rural, composé de bois et de champs. Correspondant à la parcelle 2099 de la section cadastrale A, l'emprise du futur aménagement couvre une surface de 7 604 m^2. La voie romaine Poitiers-Limoges passe au nord de cette dernière.

Au terme de cette opération, six tranchées ont été réalisées. Elles ont permis d'ouvrir une surface de 883 m^2 (11,6 % de la surface totale). Aucun indice archéologique n'a été mis en évidence. Il semble que cet espace ait possédé jusqu'à nos jours un caractère essentiellement agricole. De nombreuses terres au sein de la commune ont été exploitées en métairie, borderie, ou ferme, afin d'assurer les revenus de l'abbaye. Il est possible que celles-ci aient eu la même vocation. La proximité directe de l'une de ces fermes, la Cardinerie, mentionnée au XIV^e siècle et localisée à 500 m à l'ouest de l'emprise, pourrait le suggérer.

Leconte Sonia

Époque contemporaine

POITIERS
Rue de l'abbé de Lestang

Le projet de construction d'une maison individuelle dans la rue de l'abbé de Lestang conduisit à la réalisation d'un diagnostic. La parcelle, qui se trouve au nord-ouest du cœur historique de la ville, se situe dans un secteur sensible, avec une occupation en relation avec un espace funéraire.

L'opération s'est déroulée entre le 14 et le 15 février 2022, sous la conduite de deux archéologues de l'Inrap.

Deux tranchées de diagnostic ont été réalisées à la pelle à chenilles de 1,7 tonnes et aucune trace d'occupation ou de vestiges n'a pu être détectée dans les sondages.

L'environnement stratigraphique se compose essentiellement de niveaux limoneux, parfois anthropisés.

Martins David

POITIERS
27 rue Arsène Orillard

Le projet de construction d'une piscine individuelle a amené à la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Ce projet s'inscrit dans le centre historique, au sein d'un quartier archéologiquement sensible, situé à l'intérieur de la ville antique. L'intervention a porté sur l'emprise de la future piscine, implantée sur la parcelle BP 193.

Le terrain correspondant à l'emprise du diagnostic semble avoir été acquis au cours du XVIII^{e} siècle par les propriétaires du logis renaissance de Massignac, localisé, au sud, sur la parcelle adjacente. Le logis résidait entre deux enclos religieux : celui du couvent des Jacobins à l'ouest et celui de l'église Saint-Paul à l'est. Ce jardin a été progressivement loti au cours du XIX^{e} siècle.

L'intervention a mis en évidence des indices d'occupation, principalement associés à la période contemporaine. Ces derniers sont matérialisés par un puisard maçonné, partiellement actif, ainsi qu'un ancien bassin d'agrément des années 1940, aligné sur l'axe central du corps principal du bâtiment. Ces structures ont été installées au sein d'un puissant remblai moderne, observé jusqu'à 1,50 m de profondeur. Les niveaux médiévaux et antiques n'ont pu être atteints.

Leconte Sonia

Période récente

POITIERS
7 rue Scévole de Sainte-Marthe

Le projet de construction d'une piscine individuelle est à l'origine de la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Ce projet situé dans le centre historique de la ville, au cœur d'un quartier archéologiquement sensible, concerne la parcelle BY95, d'une surface de 918 m^2.

L'intervention a montré que le terrain du 7 rue Scévole de Sainte-Marthe avait fait l'objet de réaménagements qui semblent pouvoir être mis en relation avec les dernières phases de reprises architecturales du bâtiment d'habitation originel (XVI^{e} siècle), s'échelonnant du XVII^{e} au XIX^{e} siècle.

Deux précédents niveaux de circulation extérieurs ont été identifiés à 114,42 et 114,76 m NGF. Le plus ancien ne semble pas antérieur au XVIII^{e} siècle. Il repose sur un important remblai, observé à la base de la tranchée de diagnostic, jusqu'à la cote de chantier fixée à 1,50 m de profondeur. Les niveaux médiévaux et antiques n'ont pas pu être atteints.

Leconte Sonia

Époque contemporaine

POITIERS
36 rue de Blossac

Le projet de construction d'une piscine individuelle est à l'origine de la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Situé à l'ouest du centre historique de la ville, le projet s'inscrit au cœur d'un quartier archéologiquement sensible, proche de la nécropole antique se développant autour du parc de Blossac. Des tronçons d'aqueducs y ont été également reconnus, notamment celui de Basse-Fontaine. L'intervention a porté sur la parcelle BI 78. Elle a été conduite les 3 et 4 mars 2022 par deux agents de l'Inrap.

L'opération archéologique n'a pas permis de mettre en évidence de vestiges archéologiques, à l'exception d'une fosse récente de trois mètres de large et un mètre de profondeur, dont le niveau d'apparition se situe à 0,44 m sous la terre végétale. La structure a été creusée au sein d'un remblai limono-argileux, surmontant les argiles naturelles orangées à silex, atteintes, sur l'ensemble du sondage, à une profondeur comprise entre 0,95 m (côté nord) et 1,10 m (côté sud).

Un fin niveau de sol scelle la structure. Constitué de mortier rosé, il n'est conservé que sur une infime portion.

Ce dernier repose sur le remblai installé sur le substrat. Si l'indigence du mobilier ne permet pas une attribution chronologique fiable de ces différentes séquences sédimentaires ni de la fosse, il faut toutefois noter que les rares fragments céramiques observés se rattachent exclusivement à la période contemporaine.

Il est probable que ce terrain ait constitué une zone de jardin depuis le Moyen Âge où il occupait alors les marges méridionales du bourg Saint-Hilaire. Jusqu'au début du XIV^{e} siècle, à l'instar du bourg de Montierneuf, diamétralement opposé à lui, le bourg de Saint-Hilaire présentait un aspect essentiellement rural, regroupant de nombreux vergers, jardins et treilles. Cet état ne semble guère avoir évolué aux siècles suivants. La grande majorité des habitations de ce quartier résidentiel date du XIX^{e} siècle.

Leconte Sonia

Antiquité,
Période récente

POITIERS
110 rue du Porteau

Le projet de construction de maisons individuelles et de bâtiments sociaux collectifs a déclenché la prescription d'un diagnostic par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Des fondations industrielles caractérisent l'extrémité est, tandis que le reste de l'emprise est recouvert d'arbres et de buissons. Le tiers ouest de la moitié nord de l'emprise présente une forte pente, inaccessible aux engins mécanisés dans le cadre de l'intervention archéologique. La prescription de diagnostic porte sur l'intégralité des parcelles AV 6, 7, 8 et 84 (11 899 m^{2}). L'opération de terrain s'est déroulée du 5 au 7 septembre 2022.

Les huit sondages réalisés sur l'emprise du projet ont permis de préciser la position et la profondeur des structures en creux et maçonnées découvertes. Deux structures en creux et onze structures en élévation ont été observées. La plupart sont conservées sous moins de 30 cm de sédiment limono-sableux brun foncé contenant de nombreux blocs calcaires décimétriques. Aucun matériel archéologique n'est associé à ces structures, ne permettant pas de les dater ; néanmoins, la mise en œuvre des murs semble postérieure à l'Antiquité. Les mortiers à base de chaux utilisés semblent témoigner d'au moins deux constructions successives. Ces témoins archéologiques



POITIERS, Le porteau, photographie des murs et fondations F. 2.2 et F. 2.3 (clichés : T. Pelmoine)



POITIERS, Le porteau, photographie des murs et fondations F. 2.2 et F. 2.3 (détails - clichés : T. Pelmoine)

se concentrent pour la plupart sur le tiers nord-ouest de l'emprise, alors que les différentes ressources cadastrales et photographies historiques nous situent dans un bois, puis dans des parcelles cultivées ou en friche. Ces derniers documents semblent indiquer que ces constructions pourraient possiblement être antérieures au XIX^{e} siècle.

Pelmoine Thomas

Époque contemporaine

POITIERS
14 rue du 125^{e} Régiment d'Infanterie

Le projet de construction de logements collectifs conduisit à la réalisation d'un diagnostic. La parcelle de 220 m^2 se trouve au sud du centre-ville, dans un secteur sensible, avec la présence d'une nécropole, d'un amphithéâtre et d'un aqueduc antiques à proximité, ainsi que l'existence des églises romanes de Saint-Grégoire et Saint-Hilaire.

L'opération s'est déroulée entre le 24 et le 26 août 2022, sous la conduite de deux archéologues de l'Inrap.

Deux tranchées de diagnostic ont été réalisées à la pelle à chenilles de 4,6 tonnes. Deux probables carrières d'époque indéterminée, ainsi qu'une fosse, les fondations d'une maçonnerie et les murs d'une cave furent découverts dans les tranchées.

L'environnement stratigraphique se compose de remblais et de fins niveaux limoneux, le calcaire naturel apparaissant rapidement sous la surface.

Martins David

Époque moderne

POITIERS
La Folie

L'intervention de diagnostic archéologique menée en septembre 2022 sur un projet de méthanisation dans l'enceinte de la station d'épuration de Poitiers – La Folie a permis d'identifier des structures fossoyées (2 fossés) et en élévation (1 mur) relatives à l'aménagement des jardins d'époque Moderne de la Grange de la Folie. Il s'agit d'un ancien domaine situé pour partie à l'extrémité nord-est de l'emprise du présent projet et détruit récemment, sans doute lors de la construction de la déviation de Poitiers.

Les deux tiers de l'emprise prescrite avaient été aménagés précédemment lors des travaux de construction de la station d'épuration et seule une bande de 35 m de largeur, située le long de la bordure est de l'emprise du projet, a pu être documentée. Dans cette petite bande, à l'exception des structures modernes citées ci-dessus, ont été mis au jour quelques vestiges céramiques d'âges Néolithique à Moderne contenus dans une même couche limoneuse à cailloutis.

Connet Nelly

Antiquité, Période récente — *Moyen Âge,*

POITIERS
Le palais comtal et ducal de Poitiers et ses abords (IXe-XVIe s.)

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche

Prouteau Nicolas

QUINÇAY
Le Chiron Rapé, La Grande Roche de la Plématrie

Notice non parvenue.

Soressi Marie (Univ)

Époque contemporaine

SAINT-BENOÎT
Le Miosson, secteur 2

Le syndicat de rivières Clain-Aval a déposé un projet de restauration de l'hydromorphologie et de la continuité écologique du Miosson, à Saint-Benoît.

Le diagnostic archéologique n'a livré aucun indice d'occupation archéologique. Il a seulement permis d'observer la séquence des dépôts sédimentaires ainsi que l'implantation d'une partie de l'ancien lit et d'un bras du cours d'eau.

Morin Vanessa

Moyen Âge

SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX
2 rue Émile Roux

Le projet de construction d'une maison individuelle est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Cette décision a été motivée par l'existence de l'ancienne commanderie de l'Hôpiteau dont les bâtiments résidentiels et la chapelle jouxtaient, à l'est, le terrain concerné. Correspondant à la parcelle 88 de la section cadastrale AP, l'emprise du futur aménagement couvre une surface de 649 m^2.

Aucun vestige n'a été mis en évidence, à l'exception d'une structure fossoyée linéaire parcourant l'ouest de la parcelle, selon un axe nord-nord-ouest/sud-sud-est. Large de 3 m, la structure est conservée sur 1,53 m de profondeur. Sa datation ne peut être établie, faute de mobilier. Toutefois, si la consultation du cadastre napoléonien de 1817 ne témoigne d'aucun fossé à cet emplacement, les limites parcellaires de la ferme de l'Hôpiteau présentent des orientations similaires à ce dernier. Cette vaste ferme s'est implantée sur les ruines des bâtiments de la commanderie, à la fin du XVIe siècle. Le fossé pourrait dès lors correspondre à une ancienne limite de propriété, liée à la commanderie, voire à un fossé défensif ou à la récupération d'un mur d'enclos du domaine.

Leconte Sonia

SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX
10 route de Poitiers

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée préalablement à la construction d'un entrepôt. Elle a porté sur une superficie de 1 615 m² dont 109 m² ont été sondés.

L'emprise des travaux est située à proximité du site des Varennes, fouillé en 1999 et en 2006 (Pétorin 1999 ; Fouéré 2011), dans l'axe d'une voie secondaire longeant le sanctuaire antique des Varennes.

Saint-Georges-lès-Baillargeaux occupe une situation privilégiée en bordure d'un axe de communication naturel majeur représenté par le cours du Clain, affluent de La Vienne, elle-même affluent de La Loire et par deux voies « romaines », l'une repérée entre Migné-Auxance et les Chezeaux, au nord de Jaunay-Clan, la seconde bien connue, reliant Poitiers-Lemonum à Tours-Caesarodunum via l'agglomération ouverte de Vieux-Poitiers à Naintré (Vienne), créée sans doute entre la fin du III^e^ siècle av. J.-C. et le début du II^e^ siècle av. J.-C.

Bien que la parcelle diagnostiquée soit située dans l'axe d'une voie romaine, aucun vestige archéologique n'a permis d'en confirmer la présence.

Lors du diagnostic, seules deux fosses ont été mises au jour. Leur datation n'a pu être établie, faute de mobilier datant dans leur comblement.

Maguer Patrick

SAINT-LÉGER-DE-MONTBRILLAIS
Route de Berrie

L'emprise est localisée à 100 m environ du centre bourg de la ville, dans une pente prononcée, orientée sud-nord. Elle a une surface de 1 507 m².

Le diagnostic n'a livré aucune structure archéologique ni mobilier. Seule une dépression naturelle et/ou issue d'une exploitation anthropique du substrat a été repérée dans une grande partie de l'emprise.

Poisblaud Benoît

Âge du Fer,
Haut-Empire

SAINT-MARTIN-LA-PALLU
Les Tours Mirandes et les Épinettes

Au cœur de l'agglomération secondaire antique

Le diagnostic réalisé fait suite à une demande anticipée de prescription d'archéologie préventive. Cette demande a été présentée afin d'évaluer la faisabilité d'un projet d'aménagement paysager sur le site archéologique des Tours Mirandes à Vendeuvre-du-Poitou, au cœur de l'agglomération secondaire antique. Les tranchées réalisées ont permis de mettre en évidence la présence d'une occupation dense, stratifiée et bien conservée.

Les zones sondées dans les parcelles N348 et N1677 se situent au sein du centre monumental de l'agglomération, au niveau de l'esplanade sur laquelle s'ouvre son sanctuaire principal. Les vestiges mis au jour concernent essentiellement des niveaux de circulation, répartis en trois phases d'occupation. La plus ancienne pourrait s'asseoir sur un sol brun évoquant un paléosol récent de l'Holocène, se développant entre la fin du Bronze final et le second âge du Fer. Elle est illustrée par trois fosses et par deux niveaux d'occupation qui ont livré du mobilier céramique remontant à l'extrême fin du deuxième âge du Fer ou du début du Haut-Empire. Des niveaux de circulation, simples empierrements en matériaux calcaires, surmontent cette première séquence. Ils sont associés à un possible édicule, à une fosse et à un trou de poteau. Le rare mobilier céramique recueilli place cette seconde phase d'occupation dans le courant du Haut-Empire. Les niveaux d'abandon et la possible phase de colluvionnement qui vient les sceller illustrent la troisième phase d'occupation déterminée au cours de cette opération dans les parcelles N348 et N1677.

À l'est de l'emprise prescrite, dans la parcelle N1675, la nature des vestiges mis au jour est très différente. Il s'agit en effet plutôt ici de niveaux de travail, témoins

d'activités probablement artisanales, puis de constructions, maçonnées ou sur solins de pierre, correspondant probablement à de l'habitat. Quatre phases d'occupation ont pu être déterminées. Hormis la dernière qui regroupe les installations contemporaines, elles s'établissent toutes au cours du Ier siècle de notre ère, soit dans un laps de temps relativement court. À l'image des vestiges présentés précédemment, la première séquence déterminée dans ce secteur des Tours Mirandes s'établit sur un probable paléosol récent, qui englobe quelques fragments de céramique de l'extrême fin du second âge du Fer. Très ponctuellement perçue, cette phase est illustrée par deux fosses. Elle est surmontée par des niveaux de sol, des niveaux de circulation et des structures de combustion qui déterminent la deuxième phase d'occupation de la parcelle N1675. Deux espaces de combustion distincts ont été observés, probablement séparés par un axe de circulation. Le premier semble regrouper plusieurs aires rubéfiées et charbonneuses sans aménagements particuliers. Le second est plus complexe et pourrait s'organiser autour d'un possible four et de foyers. La vocation de ces espaces de travail n'a pu être déterminée. Les sols sont soit de simples niveaux de terre battue, soit constitués d'apports calcaires divers. Aucun cloisonnement permettant de déterminer la présence de bâtiments n'a été mis au jour. Les installations de la phase 2 cèdent la place, au cours du Ier siècle de notre ère, à au moins trois bâtiments distincts reposant soit sur des fondations maçonnées, soit sur des solins de pierre. L'un des bâtiments est doté d'une pièce au sol en calcaire de belle facture. Le chemin de la phase précédente est pérennisé et légèrement élargi.

Lavoix Gaëlle

Antiquité,

Haut Moyen Âge

SAINT-MARTIN-LA-PALLU
Les Tours Mirandes

Au nord de l'agglomération secondaire des Tours Mirandes

Le projet de réalisation d'un forage et de pose d'une canalisation au nord de la parcelle B1177 est à l'origine du diagnostic archéologique. L'emprise de ce projet de 1 215 m² est localisée au lieu-dit les Tours Mirandes. La parcelle à diagnostiquer s'inscrit dans un environnement archéologique sensible, puisque située à la périphérie septentrionale d'une agglomération secondaire antique.

Cette opération archéologique a permis de mettre en évidence la présence de deux phases d'occupation distinctes. La première – et principale – relève de l'Antiquité. La seconde, plus ponctuelle, est datée de l'époque carolingienne.

L'occupation antique mise au jour au cours de cette opération est dense mais peu stratifiée. Le mobilier céramique prélevé couvre la période s'étirant de l'époque augusto-tibérienne aux IIIe et IVe siècles de notre ère. Toutefois, l'indigence de ce mobilier et la composition des assemblages – qui regroupent souvent au sein d'un même niveau des vases de chronologies hétéroclites – n'ont pas permis de proposer un séquençage pertinent de cette occupation, si ce n'est pour en situer l'émergence au cours du Haut-Empire, voire peut-être à l'époque augusto-tibérienne, et pour en placer l'abandon au cours des IIIe-IVe siècles de notre ère.

L'ouest de l'emprise diagnostiquée concentre tous les vestiges maçonnés dégagés lors de cette intervention. Au moins un bâtiment aux fondations maçonnées, deux caniveaux, ainsi que des tranchées et des alignements de blocs calcaires correspondant peut-être à des cloisonnements fossoyés ou bâtis, ont été identifiés. Ils ont été édifiés pour la plupart au sein d'une trame orthonormée, où les maçonneries sont orientées soit nord/sud soit quasiment est/ouest. Les rares sols ou galetages observés pourraient s'apparenter à des espaces extérieurs (cour, rue) et à des niveaux pouvant trouver leur place au sein d'espaces bâtis à vocation artisanale ou de service.

Une voirie d'orientation cardinale vient limiter à l'est ces constructions. Seul son dernier état, constitué de matériaux calcaires compactés, a été dégagé sur une largeur d'environ 7,50 m. Une ornière en traverse l'emprise.

À l'est de cette rue, les vestiges sont beaucoup plus ténus, se limitant à de possibles niveaux de travail ou sols de bâtiments et à des vestiges fossoyés.

La mise en évidence d'une occupation carolingienne inédite, au nord de l'ancienne agglomération secondaire désertée depuis les IIIe-IVe siècles ap. J.-C., constitue le second apport de ce diagnostic. Cette occupation est illustrée par un fossé et par de probables silos localisés immédiatement à l'est de la rue antique précédemment évoquée, probablement pérennisée durant le haut Moyen Âge malgré le déplacement de l'habitat.

Lavoix Gaëlle

SAINT-MARTIN-LA-PALLU
Varennes, La Tourette de Luché

Dans le prolongement de la problématique mise en place lors de la campagne 2021, cette deuxième année de fouille triennale concernait deux secteurs souterrains : la cour excavée (ou carrie) 87 et ses galeries périphériques, ainsi que la fosse de la galerie d'accès au souterrain 36.

Le fond de creusement de la carrie 87 a été atteint sur une profondeur moyenne de 2,60 m, la stratigraphie complexe des remblais allant des XI^{e}-XII^{e} siècles à la fin du XV^{e} siècle, sans mobilier particulier ni éléments relatifs à une construction (blocs taillés, fragments de tuiles, mortier…). De forme presque carrée, cette cour excavée à la verticale dans le tuffeau local mesure environ 5 m de côté, son volume s'élève donc à près de 65 m^{3}. Deux des parois ont subi des effondrements en raison de la mauvaise qualité du substrat, d'autant que leur partie supérieure n'était pas protégée par des murets. L'ensemble des parois n'a guère livré de structures creusées, si ce n'est le prolongement de celles mises au jour en 2021. La principale découverte de la campagne a été la mise au jour de 14 silos de stockage en fond de creusement, s'ajoutant aux 3 fosses étudiées l'année précédente. La plupart ont été creusés à la base des parois, en net débord afin de laisser des passages de circulation dans les 25 m^{2} du fond de la cour excavée. Leur profondeur moyenne s'établit à un mètre, les extrêmes allant de 0,70 m à 1,50 m. Le diamètre maximal moyen est de 1,10 m. Le volume de chaque silo est estimé en moyenne à 0,80 m^{3}, la capacité totale de stockage des 13 fosses fouillées approche des 11 m3. Nous avons là des structures de taille moyenne, mais leur nombre indique une importante capacité d'ensilage, imputable à une communauté organisée. Ce qui est remarquable c'est la densité d'occupation : les silos de la carrie représentent 36 % du nombre total de silos connus sur l'ensemble du site. Le comblement des 13 unités entièrement fouillées relève de la phase d'abandon : ossements animaux, céramique, objets métalliques très oxydés, charbons de bois en quantité. Malgré le tamisage puis l'examen au microscope binoculaire aucune graine n'a été découverte. L'étude céramique et les analyses de charbons de bois indiquent de façon concordante un remplissage entre le IX^{e} et le début du X^{e} siècle, avec cependant quelques tessons mérovingiens et des charbons datés de la fin du VIII^{e} siècle. En conclusion, la fonction de stockage de cette cour excavée est clairement attestée.

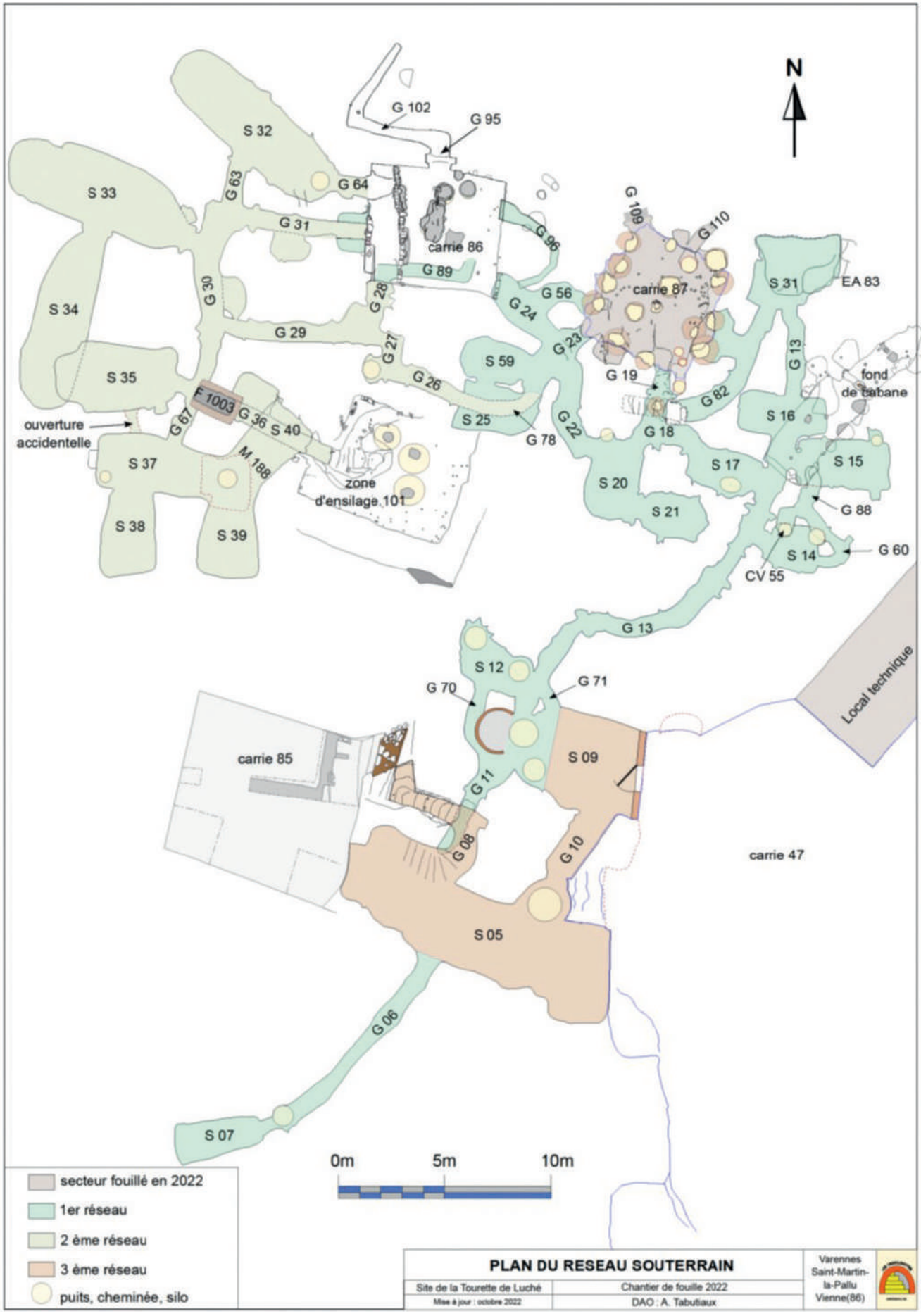
Dans la paroi nord, la carrie s'ouvre sur deux galeries souterraines dont seule l'entrée a été dégagée. L'une d'elles, au sol de niveau avec celui de la cour, est dotée d'une feuillure de fermeture et pourrait correspondre à un accès depuis la surface du site. Dans la paroi sud, deux autres galeries se trouvent elles par contre en fort pendage, plus de 30 %, par rapport au sol de la cour, et communiquent avec le reste du réseau souterrain, dont la carrie 86. Leur fouille n'a pas livré d'artefact particulier.

À l'ouest du site, le fond d'une fosse rectangulaire située sous la partie basse de la principale galerie d'accès au réseau souterrain a aussi été atteint. Cette fosse a la spécificité d'occuper l'intégralité de la largeur de la galerie, ses parois latérales étant taillées en biseau et s'élargissant vers le fond, en net débord de la surface. La hauteur du creusement est de 2,50 m en moyenne. En fond de celui-ci, la longueur de la fosse atteint 2,70 m, et la largeur 2,15 m, soit une surface proche de 6 m^{2}. La longueur des parois, à la base de leur creusement, affecte un aspect quadrangulaire irrégulier, de 1,75 m à 2,50 m.

Le comblement de la fosse comprend des matériaux de démolition, de nombreux ossements animaux, alors que la céramique est présente ainsi que le mobilier métallique. Parmi les matériaux de démolition, la présence de plus de 300 blocs plats, en forme de « dalles », taillés dans un tuffeau dur, est remarquable par le fait que leur épaisseur est relativement régulière, entre 5 et 7 cm : seraient-ce les vestiges de parements de façade de bâtiments détruits à la fin du Moyen Âge ?

La position de la fosse dans la partie basse d'une galerie d'accès pentue menant à une partie du réseau souterrain d'altimétrie inférieure renvoie à une fonction de puisard, servant à capter les eaux pluviales venant de la surface, empêchant une inondation générale de tout le réseau nord-ouest du souterrain, fortement préjudiciable pour son utilisation.

Vivier Daniel et Autissier Anne



SAINT-MARTIN-DE-LA-PALLU, Luché

Protohistoire, Moyen Âge

SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ
Mazaire

Antiquité,

L'intervention archéologique de diagnostic concerne une petite parcelle en lanière, au lieu-dit Mazaire, sur la rive gauche de la Gartempe, au pied d'un versant calcaire. Les vestiges mis au jour concernent les périodes protohistorique, antique et médiévale.

Pour la Protohistoire, outres des vestiges céramiques et lithiques démobilisés sur la pente, une grande fosse est datée typologiquement de la phase ancienne du Bronze final IIIb, entre 950 et 900 av. J.-C. Si les contraintes liées aux plantations existantes sur l'emprise n'ont pas permis d'étendre l'exploration archéologique aux abords de cette structure, les nombreux vestiges qu'elle contient sur le seul quart fouillé (136 tessons pour 13 formes) et les tessons protohistoriques présents dans les colluvions semblent pouvoir appuyer la possibilité d'une implantation protohistorique importante sur le secteur. La structure du calcaire du versant qui longe à l'ouest l'emprise du projet est en outre susceptible d'accueillir des grottes et abris (non discernables aujourd'hui) qui auraient pu constituer des lieux d'accueil particulièrement favorables à une implantation humaine, que ce soit pour la période considérée comme pour les périodes antérieures, voire postérieures.

Les vestiges mobiliers antiques ont été mis au jour dans un fossé situé dans la moitié est de l'emprise et dans les colluvions. Pour le fossé, les quelques vestiges céramiques et de terre cuite architecturale (tuiles) présents sont associés à des blocs calcaires rapportés et pourraient, de ce fait, avoir fait l'objet d'un apport déconnecté chronologiquement du fonctionnement de la structure. Toutefois, l'état des vestiges céramiques est plutôt bon et permet de suggérer, dans l'hypothèse d'un apport secondaire, leur apport depuis une position primaire. Dans l'hypothèse d'une connexion chronologique entre les vestiges mobiliers datant et le fossé, il pourrait s'agir d'un fossé parcellaire situé à proximité d'une zone habitée.

Au Moyen Âge, outre deux fragments de céramique du haut Moyen Âge isolés dans une structure, un petit ensemble de trous de poteaux aux abords d'une plaque foyère sont regroupés sur une cinquantaine de mètres carrés bordés à l'est par un fossé, sur la partie haute de l'emprise. Les structures archéologiques, qui apparaissent pour certaines dès la couche de labours, semblent avoir été préservée de l'érosion par la présence de gros blocs de calcaire. C'est dans le fossé que les quelques vestiges céramiques du X^{e}-XII^{e} siècles ont été mis au jour.

Bien que les témoins de ces différents moments de fréquentation soient dans l'ensemble assez ponctuels, avec pour les périodes les plus anciennes une unique structure par période et pour la plus récente quelques structures resserrées dans l'espace, ils révèlent la préservation, sur la rive droite de la Gartempe, des vestiges de multiples fréquentations humaines.

Connet Nelly

SAINT-SAVIN
4 rue des Tanneries

La création de points d'apport collectif pour les ordures ménagères et l'installation de colonnes enterrées a motivé une prescription de diagnostics sur deux sites dans la ville de Saint-Savin. L'un des deux, situé à l'intérieur de la ville médiévale, correspond à l'emplacement d'une balance publique. Le site ayant déjà été décaissé, la prescription a été levée. Le second, rue des Tanneurs, se situe au nord de la ville, hors les murs. Il a livré des vestiges épars récents : remblais, tas de cailloux, crâne de bovidé isolé et un mur (?) le long de la berme nord-est.

Bâty Pierre

TERCÉ
La Popelinière

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique. La prescription de diagnostic concerne l'intégralité de la parcelle ZM 451 et porte sur une superficie de7 864 m².

L'opération de terrain s'est déroulée du 13 au 15 janvier 2022. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible. L'emprise est effectivement située à proximité de sites et d'indices de sites archéologiques dont certains ont fait l'objet de travaux d'archéologie préventive, tels que l'occupation du Néolithique ou de l'âge du Bronze de la Fouillouse (EA 16 287 0515), les enclos du premier âge du Fer du Pré Caillet (EA 16 287 0030) ou encore l'enclos laténien de la Cabirotte au sud-est (EA 16 287 0029).

Les cinq tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 942 m², soit 12 % de la superficie totale de la parcelle. S'il a été possible d'observer la stratigraphie générale de l'emprise, aucune structure en relation avec les entités archéologiques recensées dans le secteur de la Fouillouse n'a pu être mise en évidence à l'issue de l'opération.

Moutarde Bénédicte

VALDIVIENNE
Rue Lavalette

Le diagnostic a révélé une parcelle vierge de toute occupation ancienne.

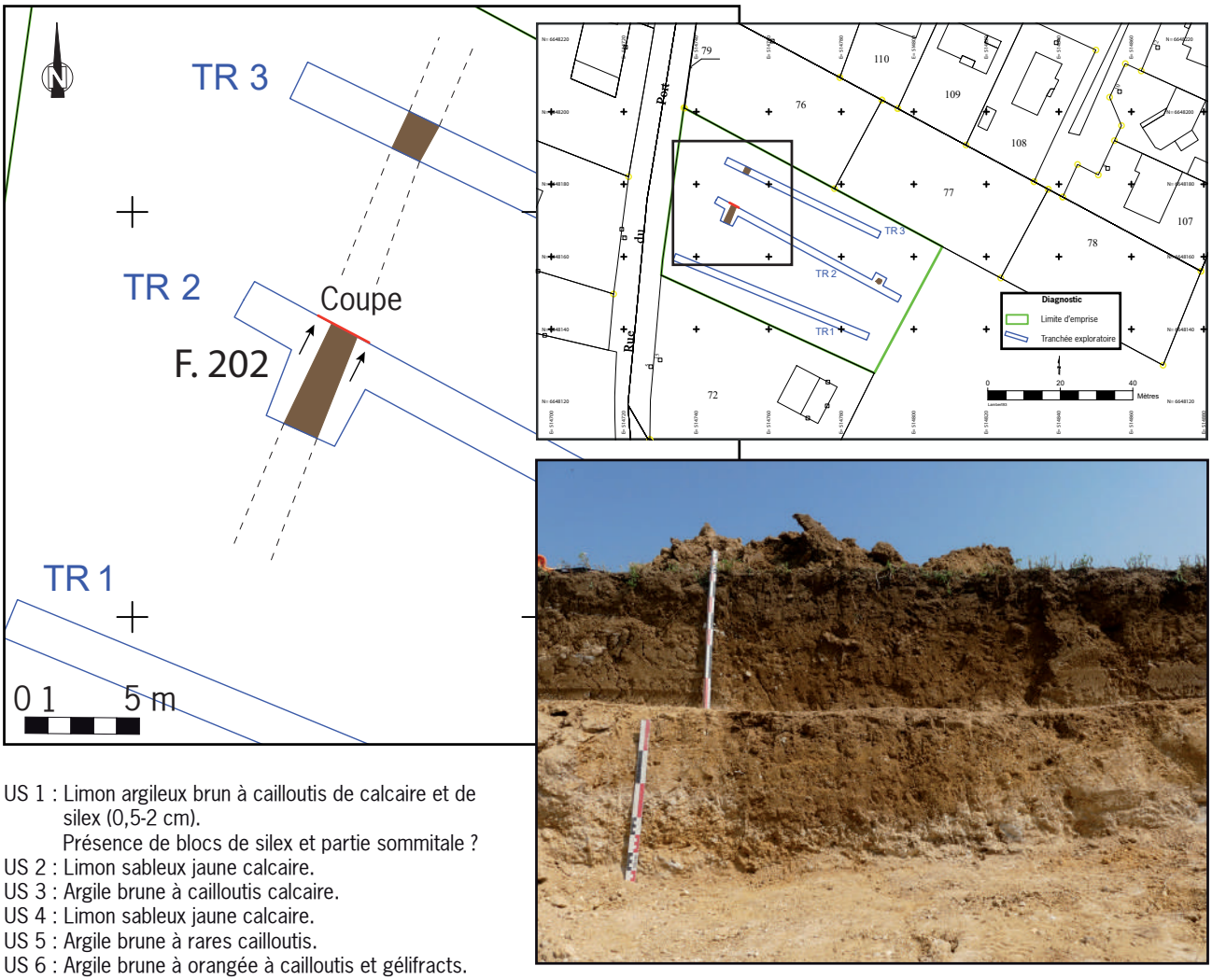
Vacher Catherine

VAUX-SUR-VIENNE
Rue du port

L'intervention archéologique est liée à un projet de construction d'une maison individuelle, au sud-est de Vaux-sur-Vienne, entre la D76 et la rue des Hautes Varennes, nommée rue du Port. Le projet, d'une surface de près de 1 450 m², se présente en position de vallon et accuse une pente de 4,4 % vers le sud-est, en direction de la vallée de la Vienne.

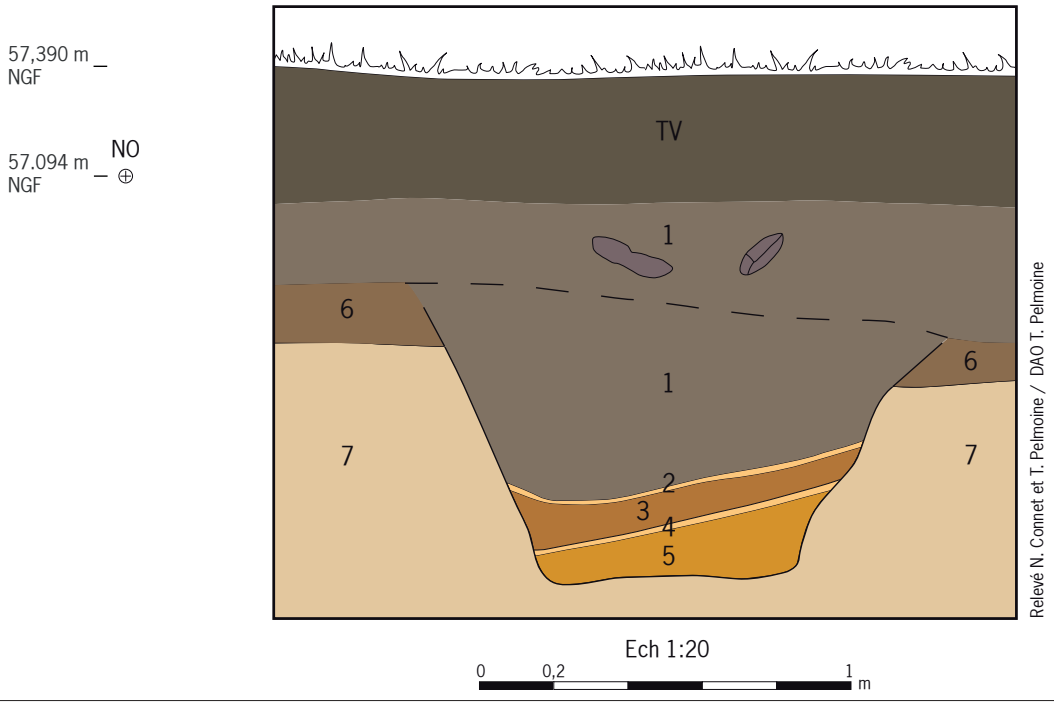
Les investigations archéologiques menées sur ce projet n'ont pas conduit à la découverte de vestiges structurés. L'unique vestige mobilier découvert se situe en position secondaire. La seule structure avérée découverte pourrait correspondre à une délimitation de parcellaire ou à un fossé de drainage d'âge récent, non fossilisée dans le paysage.

Pelmoine Thomas

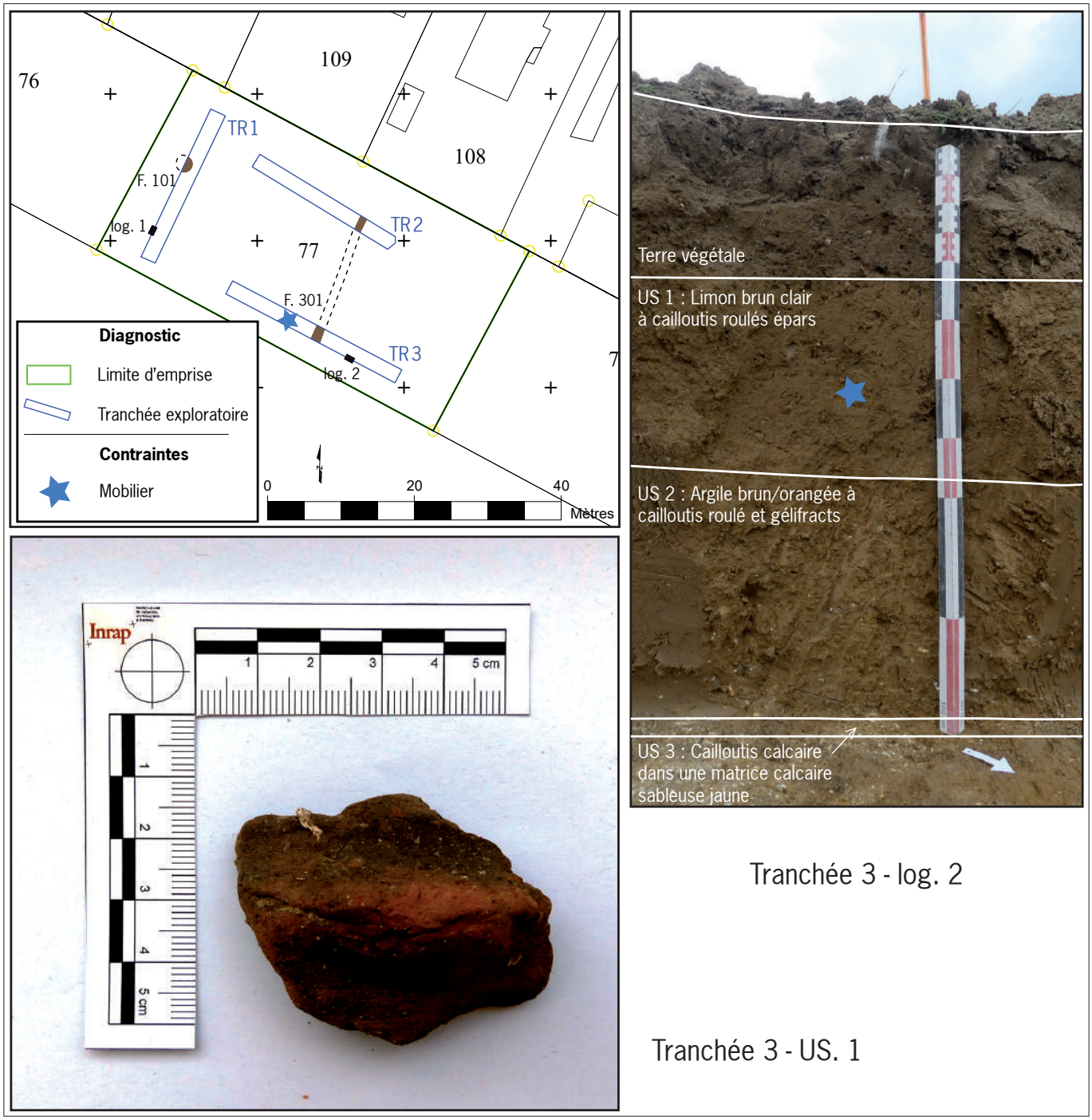


US 1 : Limon argileux brun à cailloutis de calcaire et de silex (0,5-2 cm).
Présence de blocs de silex et partie sommitale ?
US 2 : Limon sableux jaune calcaire.
US 3 : Argile brune à cailloutis calcaire.
US 4 : Limon sableux jaune calcaire.
US 5 : Argile brune à rares cailloutis.
US 6 : Argile brune à orangée à cailloutis et gélifracts.
US 7 : Cailloutis calcaire dans une matrice calcaire sableuse jaune.
Démantelée en partie supérieure.
: Pierre

F. 202
Coupe NO/SE



VAUX-SUR-VIENNE, rue du Port, plan et coupe du fossé F. 202 (relevé N. Connet et T. Pelmoine, clichés et DAO T. Pelmoine)



VAUX-SUR-VIENNE, rue du port, plan masse, coupe stratigraphique du log. 2 et mobilier découvert dans le diagnostic (clichés et DAO T. Pelmoine)

N°					N°	P.
207755	CIVAUX, GOUEX, LUSSAC-LES-CHÂTEAUX et MAZEROLLES	Prospection archéologique sur le projet de contournement routier de la RN 147	CONNET Nelly	INRAP	PRD	426
207806	LENCLOÎTRE, VENDEUVRE-DU-POITOU, OUZILLY, DOUSSAY, CERNAY et SAINT-GENEST-D'AMBIÈRE	Prospection recherche diachronique	MUNCH Marcel	BEN	PRD	426

Époque contemporaine

CIVAUX, GOUEX, LUSSAC-LES-CHÂTEAUX ET MAZEROLLES
Prospection archéologique sur le projet de contournement routier de la RN 147

La prospection pédestre réalisée sur le projet de contournement de Lussac-les-Châteaux avait pour but d'identifier les secteurs à sensibilité archéologique particulière, d'en dresser le potentiel et de proposer des méthodes d'investigation de terrain adaptées en vue du futur diagnostic d'archéologie préventive. Ce tracé d'environ 8 km de longueur contourne par le sud-ouest la ville de Lussac-les-Châteaux et traverse alors plusieurs zones karstiques potentiellement susceptibles de livrer des occupations préhistoriques. Les trois vallées et le vallon situés sur l'emprise du tracé ont fait l'objet d'observations géologiques par un karstologue. Sur ces secteurs, des cavités sont suspectées en plusieurs endroits et nécessiteront une approche spécifique appuyée par des mesures géophysiques.

Connet Nelly

Préhistoire

LENCLOÎTRE, VENDEUVRE-DU-POITOU, OUZILLY, DOUSSAY, CERNAY ET SAINT-GENEST-D'AMBIÈRE
Prospection recherche diachronique

Je prospecte régulièrement les labours sur la région de Lencloître dans le 86, activité pour laquelle j'ai une autorisation délivrée par le service régional de l'archéologie, à qui je rends compte chaque année de mes résultats.

- ***Au sud de Lencloître (fig.1)***

Il y a trois ans, à mon arrivée dans la région, j'ai trouvé un demi-biface dans un fossé en bord d'une route qui se situe en bas de pente sur Vendeuvre-du-Poitou. En observant les labours de cette pente, j'ai trouvé de nombreux déchets de taille, d'éclats à bulbes épais, d'éclats Levallois, bifaces (des centaines de pièces) et autres nucléus. Du matériel n'est plus en place mais en grande quantité, sur une zone d'environ 2,4 ha. Trois endroits en particulier montrent une concentration évidente de bifaces, nucléus et une quantité importante de déchets de taille. Le matériel est souvent dégradé par le travail de la terre. Il y a quelques indices néolithiques

avec des morceaux de haches polies très éparses (6 ou 7 fragments).

- ***Au sud-ouest de Lencloître (fig.2)***

Sur Ouzilly, matériel en abondance surtout de la période Paléolithique. Noter les deux haches polies entières ainsi qu'une pointe de poignard trouvées qui pourraient suggérer une présence néolithique sur cet endroit.

- ***Plusieurs zones ont été repérées au Nord et Ouest de Lencloître (Fig.3)***

Très proche de Lencloître, à La Reculée, du matériel paléolithique a été ramassé à savoir environ 20 bifaces et quelques autres outils (pointes ou grattoirs) récoltés sur 3 saisons de prospection. Le matériel est plus ou moins marqué de sa rencontre avec les outils de l'agriculture. À noter, une pointe sur lame de 9,5 cm très bien conservée.

- ***Plus au nord-ouest de Lencloître***

Trois secteurs (sur Doussay et Cernay) ont été visités montrant une présence néolithique significative ainsi que des périodes plus anciennes (Exceptionnellement un biface et de rares gros éclats avec bulbes épais). De nombreuses trouvailles néolithiques jonchent le sol sur une surface de 2 ha en proximité du petit cours d'eau, Lenvigne. Ce mobilier se caractérise entre autres par des armatures de pointes perçantes et tranchantes néolithiques, de nombreuses lames ou lamelles, morceaux de poignard, grattoirs, fragments de haches polies ainsi que des morceaux de meules et broyons. Beaucoup de déchets de jaspe de Vélèche sur la zone et de très rares éclats retouchés en cette matière ont également été observés. (fig.4)

Également sur Doussay, à quelques kilomètres du précédent, un second endroit qui recèle des outils néolithiques (armature de flèche, grattoirs, morceau de poignard…). Une particularité de cet endroit, les éclats de jaspe de Vélèche se trouvent en abondance. (fig.5)

- ***Cernay (fig.6)***

Des fragments de haches polies et 2 haches entières ont été collectées sur la commune de Cernay, avec pas mal d'éléments vraisemblablement plus anciens. Plusieurs racloirs convergents ont été trouvés dans un secteur assez restreint ayant une similitude assez surprenante.

- ***À l'est de Lencloître (fig.7)***

À Saint-Genest-d'Ambière se mêlent Paléolithique et Néolithique. Pour le Paléolithique, une abondante série d'éclats ainsi qu'une série de grattoirs épais ont été observées. Une belle pointe de cette époque a également été trouvée.

Pour le Néolithique de nombreux déchets de taille, des armatures perçantes et tranchantes, des fragments de haches et de poignards ainsi que quelques percuteurs jonchent les labours. Il y a aussi du jaspe de Vélèche dans les éclats ramassés.

Munch Marcel



Figure 1



Figure 2



Figure 3



Figure 4



Figure 5



Figure 6

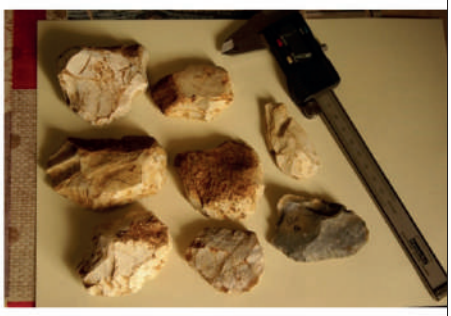


Figure 7

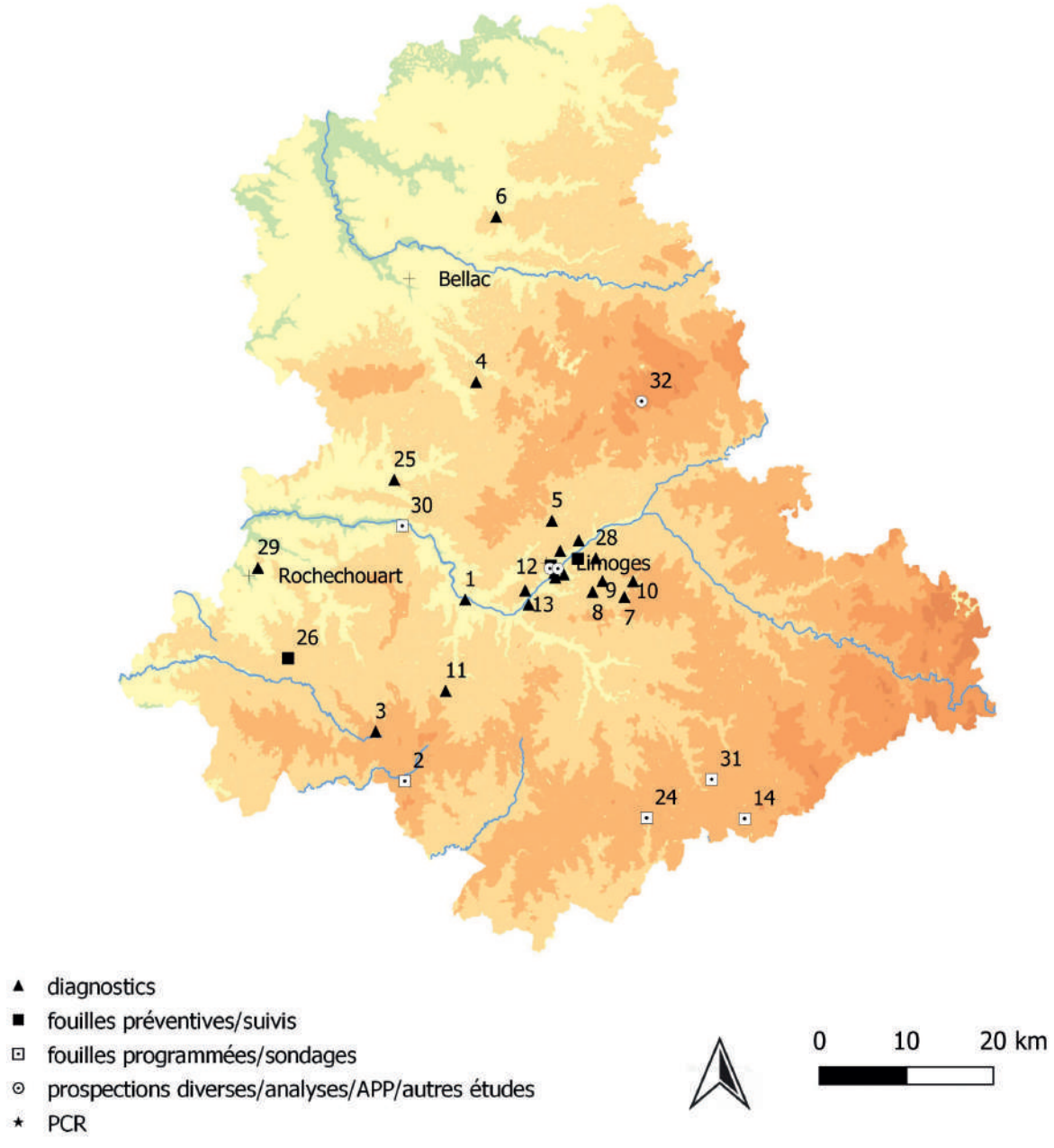
LENCLOITRE, PRD, mobilier vu lors des prospections (clichés : M. Munch)

NOUVELLE-AQUITAINE
HAUTE-VIENNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2022



N°						N°	P.
124124	Aixe-sur-Vienne	Rue de Cognac	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	1	430
124114	Bussière-Galant	Le Pinsaud	JALLOT Rosalie	INRAP	FPR	2	430
124100	Châlus	Chez Fontanille	LAGORSSE Katia	INRAP	OPD	3	431
124155	Chamborêt	RN 147 créneaux de dépassement	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	4	431
124083	Couzeix	Route de Buxerolles	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	5	432
124161	Droux	Parc éolien des portes de Brame-Benaize	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	6	432
124156	Feytiat	Allée des boutons d'or	NIVEZ Erwan	INRAP	OPD	7	433
124095	Feytiat	La basse Plagne	RIVASSOUX Matthieu	INRAP	OPD	8	433
124160	Feytiat	Rue de la colline – Imbourdeix	NIVEZ Erwan	INRAP	OPD	9	434
124125	Feytiat	Rue de Pressac	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	10	434
124127	Flavignac	Rue Pasteur – place Saint Fortunat	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	11	435
124154	Isle	Route de la Croix Bachaud – les Cailloux	NIVEZ Erwan	INRAP	OPD	12	435
124077	Isle	Route de l'étoile – Balézie	PASQUEL Maxime	INRAP	OPD	13	436
123924	La Porcherie	Châteauvieux	CONTE Patrice	MC	FPR	14	436
124118	Limoges	2bis rue de Beauséjour	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	15	438
124094	Limoges	30-32 rue Elie Berthet	GRANY Jean-Claude	BEN	PRD	16	438
124096	Limoges	Cité de l'Amphithéâtre	BONELLI Lætitia	INRAP	OPD	17	440
124097	Limoges	Font Pinot, presqu'île de la Filature	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	18	440
124150	Limoges	Gambetta, Puy Ponchet, Pôle Faugeras, avenues d'Ariane et de Beaubreuil	HEPPE Magali	INRAP	OPD	19	441
124132	Limoges	Place Jourdan, avenue du général Leclerc	HEPPE Magali	INRAP	OPD	20	441
123954	Limoges	Place de le République et rues adjacentes – phase 2	MANIQUET Christophe	INRAP	FP	21	442
124117	Limoges	Rue du Clos Adrien	BONELLI Lætitia	INRAP	OPD	22	445
124108	Limoges	Rivière Vienne	Loubignac Fabien	MC	PRD	23	446
124119	Meuzac	Celle Grandmontaine du Cluzeau	LEROUX Laure	EP	SD	24	448
124152	Oradour-sur-Glane	Rue du Puits – Champs Rimas	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	25	449
124128	Oradour-sur-Vayres	39 Pouloueix	SARTOU Aurélien	EP	FP	26	449
124146	Panazol	Bassin versant de la Beausserie	SARTOU Aurélien	EP	FP	27	450
124122	Panazol	Pré Gayaud	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	28	451
124085	Rochechouart	15 route de Saillat	RIVASSOUX Mathieu	INRAP	OPD	29	451
124142	Saint-Germain-Les-Belles	Rue de la Tour	GIRY Yan	BEN	SD	31	451
123926	Saint-Sylvestre	Abbaye de Grandmont	RACINET Philippe	SUP	FPR	32	452
124113	Sainte-Marie-de-Vaux	Bos Théraud	PEYRONY Jean-Guy	BEN	FPR	30	455

AIXE-SUR-VIENNE
Rue de Cognac

Cette opération, réalisée par l'Inrap, s'est tenue du 16 au 18 mai 2022. Elle émane d'une prescription du Service Régional de l'Archéologie qui fait suite à un projet de lotissement déposé par la SCI INVESTIM.

L'assiette du projet se situe route de Cognac au lieu-dit l'Atelier sur la commune d'Aixe-sur-Vienne. Le projet, d'une superficie totale de 7214 m², concerne la parcelle B 167.

Cette opération de diagnostic aura permis de mettre en évidence une stratigraphie peu développée.

Les 11 structures en creux apparaissent au contact du substrat. Dix sont interprétées comme des fosses, une structure reste indéterminée. En effet, pour des raisons de sécurité nous n'avons pas pu investiguer la structure 9.09 comme nous l'aurions souhaité. Les niveaux d'occupation ont été érodés.

Le mobilier associé à celle-ci montre un petit lot de céramique semble-t-il difficile à dater avec certitude. Toutefois, en y associant quelques restes de *tegulae*, une attribution de cette occupation à l'Antiquité apparaît recevable, même si dans quelques cas la période médiévale n'est pas à écarter.

En ce qui concerne le chemin, positionné dans un creux, l'absence de mobilier associé ne nous permet pas de le dater. S'agit-il du chemin médiéval de Chassenon à Saint-Léonard ?

Grigoletto Frédéric

Néolithique

BUSSIÈRE-GALANT
Le Pinsaud

Installé sur la pente douce et boisée de la partie sommitale du Grand Taillis du Charbonnier, le site du Pinsaud à Bussière Galant (Haute-Vienne) n'était composé au début des recherches que de deux structures mégalithiques couchées. D'une part, le bloc n°1a orienté selon l'axe nord-ouest/sud-est et mesurant 270 cm de long, 93 cm de large et 69 cm d'épaisseur pour un poids estimé à un peu moins de 5 tonnes. D'autre part le bloc n°1b, situé à moins d'un mètre du précédant monolithe, mesurant 90 cm de long, 80 cm de large et 68 cm d'épaisseur, pour un poids estimé à un peu plus d'une tonne.

En 2016, deux sondages ont été effectués avec pour objectif de vérifier si le bloc 1 a/b avait été un jour dressé, et si oui à quelle période ? S'il s'agissait bien d'un site utilisé durant la Préhistoire récente comme on pouvait le présager, le second objectif était d'apporter les premiers éléments de compréhension sur la dynamique d'occupation et sur la fonction du site.

La campagne de 2021 avait permis de valider totalement la géométrie de la fosse de calage (structure n°1a) à son ouverture. De forme ovalaire, ses dimensions sont de 3,36 mètres de long et 1,70 mètre de large, en adéquation avec un menhir de grande taille. Dans son comblement, deux grandes pierres de calage (peut-être trois ?) montraient un possible raccord, ce qui permettait de poser l'hypothèse de la présence d'un monolithe cassé en réemploi de plus de 160 cm de long. Trois nouvelles structures de type trou de poteaux furent découvertes autour de la fosse de calage dont la fonction restait à définir.

La campagne de 2022 révèle de nombreux nouveaux éléments de compréhension. Si la fosse de calage du menhir 1a se confirme, une deuxième fosse de calage

(1b) viendrait recouper la première et serait associée un monolithe (2) et à un possible fossé. À l'époque moderne, ce fossé 2 est peut-être encore perceptible dans le paysage. La serve hydraulique (st. 12) et son empierrement sommital (st. 11) livrent notamment quelques éclats débités par percussion lithique (résiduels) accompagnant les nombreux blocs fracturés à l'outil métallique. Un diverticule de cette serve, venant du Nord-Nord-Ouest passe notamment par-dessus le fossé n°2.

À défaut de mobilier datant, les prélèvements OSL de 2021 sont en cours d'analyse. Ces derniers sont réalisés dans le cadre de notre participation au *Megalithe* Project porté par le Dr. Kristina Jørkov Thomsen, DTU Physics (Technical University of Denmark) et notamment avec Trine Holm Freiesleben (Aarhus Universitet, The Nordic Centre for Luminescence Research).

Jallot Rosalie

CHÂLUS
Chez Fontanille

Au cours du diagnostic de la parcelle, au lieu-dit chez Fontanille sur la commune de Châlus, 8 sondages mécaniques ont été réalisés. Seul un creusement linaire dans la partie sud-est de l'emprise (TR 2) a été vu mais sans aucun autre élément archéologique associé. De plus, il ne se retrouve pas dans les autres tranchées. Les profondeurs des sondages varient de 0,80 m à 1,30 m.

La séquence sédimentaire vue sur l'ensemble des 8 tranchées ouvertes permet de mettre en évidence les conséquences d'un travail de labour important sur la parcelle. La parcelle actuellement en prairie a donc été longuement cultivée. Nous nous trouvons sur le versant d'un vallon disparu. La mise en culture remodèle le paysage ancien et fait disparaître les occupations plus anciennes liées au sol holocène.

Lagorsse Katia

Gallo-romain

CHAMBORET
RN 147 créneaux de dépassement, tranche 2

Cette opération archéologique a été réalisée en novembre 2022, préalablement au projet de construction d'un tronçon de dépassement routier au niveau de la route nationale 147, entre les communes de Berneuil et Chamborêt, dans le département de la Haute-Vienne.

Le Service régional de l'archéologie a jugé que le potentiel d'occupations humaines anciennes était suffisamment probant pour prescrire un diagnostic. Le projet se développe au sein de formations granitiques à l'altération plus ou moins prononcée. Les parcelles concernées ont toutes gardé un caractère agro-pastoral jusqu'à nos jours (prés, champs et bois). L'emprise du projet couvre une superficie de 72 271,4 m^2, pour une longueur cumulée de 1,4 km environ.

Cent trente-trois tranchées ont été ouvertes selon un maillage en quinconce suivant un axe général nord-sud, parallèlement à la RN147, qui a été ensuite complété par des ouvertures de fenêtres afin d'augmenter les probabilités de découvertes ou de déterminer l'étendue de ces dernières. Le taux d'ouverture représente un pourcentage d'ouverture 8,54 % de la surface totale prescrite. Si cette opération peut être considérée comme positive, les vestiges mis au jour se concentrent presque exclusivement sur la partie sud du tracé et plus particulièrement au niveau de la parcelle 388pp, appelée « Lavaud » et dans la parcelle voisine, n°564.

À ce niveau du projet, de nombreuses structures ont été mises au jour : trous de poteau, maçonneries (fondations), niveaux de destruction ou d'abandon, niveaux de sols d'au moins trois bâtiments (dont une stabulation), et un très probable bassin de captage. Le site se situe sur une petite hauteur, en bordure de pente, tourné vers le sud.

L'interprétation des données du terrain laisse apparaître assez clairement la présence d'installations gallo-romaines à vocation agro-pastorale, représentée par la pars *rustica* d'un établissement rural.

Il parait fort probable que la pars urbana se développe au nord-est des découvertes, sur la *continuité* du replat naturel, mais hors de l'emprise de l'opération. Une opération de prospection par géo-radar pourrait y être envisagée. Les activités d'élevage, de mouture et de métallurgie du fer y sont reconnues.

Devevey Frédéric

COUZEIX
Route de Buxerolles

Le diagnostic de la parcelle DL58 a été initié en amont de l'aménagement du « Domaine des Alouettes », en une zone pavillonnaire initiée par la société Loticentre, sur la commune de Couzeix. Dix-neuf tranchées d'évaluations ont été réalisées sur l'emprise de 43050 m^2, avec un taux d'ouverture de 11,15 %. Les résultats sont positifs avec la détection de deux cents anomalies du sol, classées en 9 groupes typologiques de vestiges. Les éléments ponctuels fossoyés sont ici majoritaires et présentent une diversité importante de dimensions et de morphologies. La distribution générale de ces éléments ne matérialise pas véritablement de pôle principal, mais trois zones potentielles peuvent être proposées comme indices d'occupations rurales, probablement issus d'habitats dispersés ou d'activités humaines éparses.

Dans l'ensemble, la période protohistorique est bien représentée dans ces terrains, avec des données pour plusieurs phases allant du Néolithique moyen pour la zone 2 autour du foyer F11.7, à l'époque laténienne pour la zone 1, en passant par le Néolithique final (F1.2) et le premier âge du Fer (F5.10). Ces indices évoquent une certaine forme de résilience de l'occupation humaine sur place et peuvent aussi en partie expliquer le nombre total de structures. Il est bien envisageable que parmi les faits identifiés et non datés, comme éventuellement dans la zone 3, certains se rapportent à l'une ou l'autre de ces phases anciennes détectées. Ces éléments chronologiques sont intéressants localement et questionnent encore plus notamment quant à la nature de ces occupations, les raisons de leur implantation, leur importance ainsi que leur temps d'existence. Il y a donc ici un intérêt scientifique et un potentiel archéologique certain, pour abonder les connaissances de l'occupation du territoire et à partir de la zone diagnostiquée, qui est la dernière réserve non lotie du secteur.

De nombreux éléments convergent aussi vers des hypothèses d'extraction ou plutôt d'explorations et de prospections du potentiel quartzique du secteur, suggérant un lien avec des activités métallurgiques



COUZEIX, Route de Buxerolles - Blocs de quartz en surface dans une petite fosse (F10.3) (cl. M. Pasquel)

aurifères. La présence de blocs de quartz débités, puis rejetés dans le comblement de certaines structures est à mettre en parallèle avec le passage de petits filons quartzifères observés sur place, ainsi qu'avec les zones d'amas de blocs observées. Cette possibilité ne peut toutefois être confirmée ou infirmée que par des investigations plus conséquentes comme une fouille extensive, afin d'avoir une bonne représentativité spatiale et statistique de ces éléments. En ce sens ces premiers résultats tendent à appuyer la poursuite des recherches, que ce soit pour éclairer cette thématique ou pour documenter intégralement les éléments repérés, notamment du Néolithique moyen et final. Ces vestiges traduisent eux sans doute bien plus la présence d'une petite occupation domestique, mais dont la chronologie est assez rare, et vient combler un manque cruel de données pour ces périodes.

Trois éléments sont issus de périodes plus récentes et historiques, avec le tracé d'un petit fossé datable du bas Moyen Âge, l'identification d'une fosse carrière de la période moderne (F14.6) et le passage d'un chemin rural d'époque contemporaine.

Pasquel Maxime

DROUX – MAGNAC-LAVAL - Parc éolien des portes de Brame Benaize

Le diagnostic archéologique mené sur les communes de Droux et Magnac-Laval, en Haute-Vienne, s'inscrit en amont de la mise en œuvre d'un parc éolien de six unités de production, réparties sur les deux communes, de part et d'autre de la RN145.

Le projet impacte des parcelles à vocation agricole, pâtures et champs cultivés, en partie nord du territoire de Droux et en partie sud de celui de la commune de Magnac-Laval.

Les travaux de diagnostic ont conduit à la réalisation de 99 tranchées mécaniques sur l'emprise définie par le Service régional de l'archéologie. Si on peut signaler la présence de quelques rares faits archéologiques dont l'attribution chronologique n'est pas possible, force est de constater que les terrains visés par le projet sont exempts de toute occupation ancienne structurée.

Méténier Frédéric

FEYTIAT
Allée des Boutons d'or

Un projet de lotissement allée des Boutons d'or, sur la commune de Feytiat, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Celui-ci a été réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, du 28 novembre au 05 décembre 2022. Les parcelles concernées (AS 57 et 58 et les extrémités est de AS 46, 47 et 51) sont localisées dans le tiers sud-est de la commune, sur un versant orienté au nord-ouest, entre 338 m et 351 m NGF.

L'espace pris en compte dans le diagnostic couvre une surface de 24 620 m^2. Il concerne l'ensemble du projet d'aménagement mais outrepasse légèrement l'emprise prescrite (22 975 m^2), en raison d'un problème de bornage. La présence de réseaux souterrain et aérien a réduit la zone étudiable. Seize sondages ont été ouverts pour une surface cumulée de 2 174 m^2, soit 9,74 % de la surface prescrite et 9,11 % de la surface accessible. Ils correspondent à de longues tranchées linéaires, d'orientation sud-ouest/nord-est pour cinq d'entre elles, dans le tiers oriental de l'emprise et d'axe nord-ouest/sud-est pour les onze autres, dans le sens de la pente naturelle des deux-tiers occidentaux du terrain. Plusieurs fenêtres, réalisées le long des sondages, viennent les compléter.

Soixante-deux anomalies ont été reconnues lors de l'opération. Il s'agit d'anomalies naturelles (chablis) ou récentes (drain), de fossés d'orientation principalement nord-ouest/sud-est ou nord-est/sud-ouest, de trous de poteau et de fosses indéterminées. Un large creusement (F1307), apparaissant ovoïde en plan (3,10 x 2,13) et en « V » en coupe (observé sur 1,4 m), est envisagé comme un puits d'extraction de souterrain. Une anomalie linéaire qui en part, en fond de sondage, pourrait correspondre au sommet d'un diverticule. Un aménagement quadrangulaire en pierres sèches (l. 0,60), conservé sur un à deux rangs d'assises (ép. 0,20 m), a aussi été reconnu (F1211). Il contient une fosse (F1214) qui semble centrée dans l'espace enclos (long. interne 5,3 m). Il est complété par un aménagement linéaire (F1108 ; 2,0 x 1,60 x 0,22 m) à l'appareillage similaire, d'orientation nord-sud et identifié dans une tranchée adjacente. En dehors du comblement de F1214, le rare mobilier mis au jour (tessons de céramiques, fragments de briques et tuiles à rebord de facture antique, probable fragment de mortier en pierre) a été découvert en position secondaire, dans un niveau de colluvion scellant le site. L'ensemble de ce matériel est postérieur à la période protohistorique. Des charbons recueillis en surface du possible puits d'extraction de souterrain ont été datés des IVe-IIIe siècles par le radiocarbone. Il pourrait s'agir d'un piégeage postérieur, en l'absence de tout autre élément se rattachant a priori à cette période.

Nivez Erwan

FEYTIAT
La Basse Plagne

En réponse à la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive du Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine, l'Inrap est intervenu du 28 au 31 mars 2022 sur la commune de Feytiat, au lieu-dit la Basse Plagne. Cette prescription fait suite au projet d'aménagement d'un lotissement à proximité d'un axe de circulation ancien permettant le franchissement de la Valoine.

L'emprise concerne quatre parcelles (BH 53, 54, 69 et 70) d'une superficie totale de 24 378 m². Cinquante sondages archéologiques ont été réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique de 20 tonnes munie d'un godet à lame lisse de 2 m de large. La surface ouverte cumulée est de 2318,35 m², soit 9,49 % de l'emprise. De fortes contraintes physiques étant présentes sur la parcelle 53, il n'a pas été possible d'ouvrir 10 % de cette parcelle. Ce manque a toutefois été compensé par un maillage plus resserré sur les parcelles 69 et 54.

Situées sur un versant nord, les parcelles sont constituées d'un ancien bois (défriché avant le diagnostic), de deux prés et d'une parcelle dédiée à une ancienne aire d'habitation (maison et grange en ruine). Les logs réalisés permettent d'observer un niveau de terre végétale de 0,10 à 0,30 m d'épaisseur sous lequel prennent place des niveaux de colluvions particulièrement organiques en partie supérieure et issues d'une altération du substrat en partie inférieure. Le substratum, atteint dans tous les sondages à une profondeur comprise entre 0,20 m et 0,90 m, se compose d'une alternance d'arène granitique et d'affleurements de granite altéré.

Trente-deux anomalies ont été mises au jour, dont quatorze ont été testées. Il s'agit principalement d'anomalies naturelles (bioturbations, chablis). Cinq faits dénotent toutefois : une structure charbonneuse (F26003) et un large creusement comblé de blocs (F25003) ainsi

que trois fosses peu profondes de nature indéterminée. Concernant le mobilier archéologique, seuls de rares tessons de faïence blanche contemporains et une monnaie datée de la fin du XIX^{e} ont été découverts.

Si ces découvertes mettent en évidence une occupation de la fin XIX^{e} et/ou du début du XX^{e} siècle, sans doute en lien avec la maison et la grange en ruine trônant au milieu du terrain, aucun indice ne semble révéler une occupation antérieure.

Rivassoux Matthieu

FEYTIAT
Rue de la Colline, Imbourdeix

Un projet de lotissement au lieu-dit Imbourdeix, rue de la colline, sur la commune de Feytiat, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Celui-ci a été réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, du 05 au 07 décembre 2022. Les parcelles concernées (AC 17 et 18) sont localisées dans le tiers nord de la commune. Situées sur le versant oriental d'un micro-vallon affluent de la Valoine, elles présentent un pendage général de l'est vers l'ouest et une altitude comprise entre 323 et 333 m NGF.

L'espace prescrit couvre une superficie de 19 267 m^2 et n'est concerné par aucune contrainte technique. Onze sondages ont été ouverts pour une surface cumulée de 1 297 m^2, soit 6,7 % de la zone à étudier. Ils correspondent à de longues tranchées linéaires, d'orientation nord-sud pour six d'entre elles dans la moitié nord de l'emprise et d'orientation ouest-est pour les cinq restantes, dans la moitié sud de la parcelle AC 18.

Malgré la découverte dans des parcelles proches de quelques vestiges attestant d'une présence humaine à la fin de l'âge du Fer et à l'Antiquité, lors d'un diagnostic en 2020, les sondages réalisés rue de la Colline n'ont pas permis d'attester que cette présence s'étendait sur l'emprise testée en 2022. Les rares anomalies mises au jour correspondent à des fosses et un petit fossé. Plusieurs d'entre elles pourraient être liées à la présence ancienne d'arbre dans une partie de l'emprise, avec des chablis et des traces possibles de défrichement. D'une façon générale, le faible nombre de structures observées, leur dispersion au sein de la parcelle AC 18 et l'absence de mobilier empêche de caractériser précisément les anomalies et de les dater.

Nivez Erwan

FEYTIAT
Rue de Pressac

Cette opération de diagnostic s'est tenue du 30 mai au 1er juin 2022. C'est un projet de construction d'un lotissement, déposé par SAS Terre et Vie, qui a conduit le Service Régional de l'Archéologie à émettre l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 75-2021-0896.

L'assiette des travaux se situe « rue de Pressac » sur la commune de Feytiat (87). Plus précisément, elle concerne les parcelles AO 250p et 251p pour une superficie totale de 15 844 m².

Les vingt-deux sondages réalisés ont permis de constater une stratigraphie très érodée sur la plus grande partie de l'emprise. Toutefois, au nord, les sondages 3, 8 et 13 proposent une stratigraphie plus développée. En effet ces tranchées recoupent les bords d'une zone encore aujourd'hui marécageuse.

Les potentiels niveaux archéologiques ont disparu au détriment de colluvions attribuables aux divers travaux agricoles ; seules persistent deux structures en creux qui restent conservées au contact du substrat. Elles n'ont pas pu, faute de mobilier archéologique, faire l'objet d'une attribution chrono-culturelle.

Du mobilier en position secondaire a été mis au jour dans le sondage 8. Il se positionne au sein d'une couche charbonneuse qui correspond au bord du marécage. Bien que la série soit très limitée, elle permet de montrer un mélange alliant la Protohistoire (Bronze ?) et l'Antiquité.

Grigoletto Frédéric

FLAVIGNAC
Rue Pasteur, place Saint-Fortunat

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique dont les principales découvertes remontent à la fin du XIX^{e} siècle. Le secteur concerné par l'opération était susceptible de receler des vestiges antiques (villa avec enduits peints), dont les vestiges auraient été en grande partie détruits lors de la construction de l'actuelle salle des fêtes, ainsi qu'une occupation alto-médiévale pouvant se poursuivre jusqu'au bas Moyen Âge. Des tombes, attribuées par la bibliographie aux XIV^{e} et XV^{e} siècles étaient susceptibles d'être rencontrées au droit de l'embranchement entre la rue Pasteur, la place Saint-Fortunat et la bordure méridionale de la nef et du transept de l'église. Cependant, les tombes mises au jour à la fin du XIX^{e} siècle n'avaient pas été chronologiquement calées. L'objectif de cette opération était de confirmer ou non la présence de vestiges archéologiques au sud de l'église, ainsi que dans la rue Pasteur, l'un des plus anciens axes de circulation du village.

La réfection future des réseaux et de la voirie risquait de provoquer la destruction plus ou moins importante d'éventuels vestiges archéologiques. Sur les douze tranchées initialement préimplantées (en tenant compte des contraintes techniques liées aux DICT), neuf ont été pratiquées, deux ont été abandonnées (Tr.2 et TR.4, avec l'accord du SRA) et un treizième sondage a été pratiqué, suite à la découverte d'une sépulture dans la tranchée Tr.12. Dans la mesure du possible, chaque fond de tranchée devait atteindre le substrat (gneiss plus ou moins altéré). Dans la plupart des sondages, le terrain naturel apparaît à une profondeur d'environ 0,60 m, directement sous le niveau de préparation de l'ancienne voirie, lui-même couvert par l'enrobé actuel.

Si aucune trace archéologique n'a été reconnue au niveau de la rue Pasteur, la tranchée Tr.8, situé sous le parvis de l'église, a livré deux fosses (ou fonds de silos ?) non datés. C'est au niveau des sondages Tr.12 et Tr.13 qu'au moins trois tombes ont été reconnues. Leur profondeur d'apparition, comme leur état de conservation, ne sont pas identiques. Dans la tranchée Tr.12, une tombe (F.1201), prise en partie dans la berme du sondage, a livré une architecture encore intacte constituée d'une fosse anthropomorphe, couverte de dalles de granit. Seuls quelques éléments du crâne du défunt et la partie distale de l'humérus droit ont été conservés dans les sédiments. Dans le sondage Tr.13, au moins quatre tombes ont été observées mais non fouillées. Leur niveau d'apparition est très haut, à quelques centimètres sous le niveau actuel du sol. Des recoupements entre trois tombes sont par ailleurs envisagés. La conservation des ossements est également très médiocre, mais les crânes sont encore assez bien visibles.

Des éléments du crâne de la tombe F.1201 ont fait l'objet d'une datation par radiocarbone. Le résultat comporte différents intervalles chronologiques qui se distribuent sur une période comprise entre le milieu du XI^{e} siècle et le premier quart du XIII^{e} siècle.

Aucune trace d'occupation plus ancienne et notamment antique n'a été reconnue lors de cette opération.

Devevey Frédéric

ISLE
La Croix Bachaud, les Cailloux

Un projet de lotissement route de la croix Bachaud, les Cailloux, sur la commune de Feytiat, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Celui-ci a été réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, du 21 au 23 novembre 2022. La parcelle concernée (BX 37) est localisée dans la partie est de la commune, au nord-ouest du bourg. Située sur un versant exposé au sud, elle présente un pendage général du nord vers le sud et une altitude comprise entre 329 et 343 m NGF.

L'espace accessible couvre une superficie de 12 550 m^{2}. Quatre sondages ont été ouverts pour une surface cumulée de 1 180 m^{2}, soit 8,2 % de l'emprise prescrite et 9,4 % de l'espace accessible. Ils correspondent à de longues tranchées linéaires d'orientation nord-est/sud-ouest. En raison d'une contrainte de réseau sensible aérien, le bord occidental de la parcelle n'a pas été sondé.

Malgré la découverte dans des parcelles proches de vestiges ténus d'une occupation humaine au Mésolithique, voire au Paléolithique, ainsi que la présence d'aménagements antiques à plus grande distance, les sondages route de la Croix Bachaud n'ont pas permis d'attester d'occupations de ce type sur la parcelle étudiée. Les rares anomalies anthropiques mises au jour correspondent à des fossés d'orientation nord-sud ou est-ouest, plusieurs trous de poteau et une large fosse. La base du comblement de cette dernière accueille du matériel brûlé (tuiles plates et charbons),

attribué par une datation radiocarbone à la fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne. Le reste des structures, réduit en nombre, dispersé et sans mobilier ne peut être associé à une occupation caractérisée ou datée avec précision. Les fossés est-ouest pourraient appartenir à un parcellaire relativement récent, alors que le fossé nord-sud est antérieur à la large fosse moderne.

Nivez Erwan

ISLE
Route de l'étoile, Balézie

Le diagnostic archéologique, OA 12-4077, réalisé sur la parcelle 0147 de la commune de Isle, « Balézie, Route de l'Étoile », n'a pas livré de vestige notoire, hormis un unique fossé (d'axe ouest-nord / est-sud) datable du bas Moyen Âge, vraisemblablement autour des XIV^{e}-XV^{e} siècles par des tessons de céramique issus de son comblement. Aucun matériel, même isolé n'est venu compléter les informations disponibles localement.

Pasquel Maxime

Moyen Âge,
Époque moderne

LA PORCHERIE
Châteauvieux

2022 constitue la dernière campagne du programme 2020-2022 (voir BSR précédents), l'étude de ce site caractérisé par une motte médiévale, a été développée cette année d'une part autour de la fouille de plusieurs zones et d'autre part autour de l'étude globale de son contexte historique et archéologique et par l'aboutissement de plusieurs études de laboratoire connexes engagées précédemment.

Le volet « terrain » a concerné à la fois des secteurs déjà largement ouverts à la fouille les années précédentes mais également une nouvelle zone inédite, celle de la plateforme intermédiaire située sur le flanc nord de la motte.

Si le grand bâtiment résidentiel édifié dans la « basse-cour » adjacente à la motte n'a pas fait l'objet cette année d'une poursuite de fouille, ses abords immédiats ont été concernés et l'on a poursuivi l'extension du décapage et l'étude des deux bâtiments annexes, accolés à la *aula*. Le premier édifié sur solin de bois (Bat.3) a livré deux couples de trous de poteaux qui en complètent la structure. Le second (Bat.2), d'une surface hors œuvre de 47 m² est beaucoup plus conséquent que le précédent, bâti de pierre, et possède en outre plusieurs blocs de pierre disposés chacun dans les angles et sur au moins un côté médian de la construction. Ces dés de pierre ont pu servir à soutenir des poteaux associés à la charpente de l'édifice. La fouille a livré une importante zone rubéfiée centrale et l'on retient pour l'édifice une fonction d'annexe domestique à la *aula*, même si le mobilier en témoignant reste rare et peu discriminant.

Cet ensemble, a fonctionné entre le X^{e} (Phases I et II) et la fin du XII^{e} siècle, voire le tout début du siècle suivant (Phase III). Si l'on s'éloigne vers le sud-ouest, la stratigraphie livre une couche de destruction contenant du mobilier céramique moderne ainsi que plusieurs segments de maçonnerie (muret parcellaire et reliquats de constructions détruites) attestant de la probable proximité de vestiges d'habitat plus importants (Phase IV) actuellement hors des limites du décapage mais qui devront être étudiés les années suivantes.

La fouille de l'étroit sommet de la motte s'est par ailleurs poursuivie par agrandissement progressif des deux sondages engagés précédemment. L'hypothèse d'un incendie ayant porté sur le bâtiment édifié au sommet de la motte a été confirmée par la découverte d'une trentaine de nouvelles pièces de bois carbonisées. Celles-ci ne forment pas pour autant l'intégralité de l'assemblage comme en témoigne la stratigraphie suggérant un nombre d'éléments nettement plus important dans la partie inférieure de la zone fouillée.

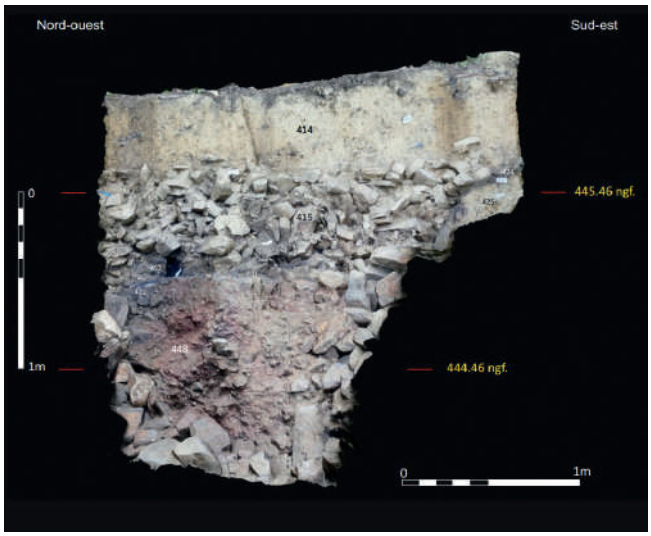
La dernière zone ouverte à la fouille cette année est celle de la plateforme « intermédiaire » située sur le flanc nord de la motte. Ce secteur correspond à une rupture de continuité du flanc du tertre sous la forme d'un espace plan en forme de croissant à mi-hauteur de la motte, configuration rare pour les mottes régionales. Il s'agissait donc de caractériser cette zone pouvant, par exemple, abriter un bâtiment ou un élément relevant du système défensif de la motte ou être simplement un effet de conservation différentielle provoquée par un affaissement des terres accumulées. Les premières données issues du sondage d'ampleur limitée situé à l'articulation de la plateforme et de la pente située en contrehaut infirment cette dernière hypothèse et montrent au contraire qu'elle résulte



LA PORCHERIE, Châteauvieux - Plan des vestiges de l'aire 2 : la aula (Bat.1) et ses annexes (Bat.2 et 3) (L. Leroux et P. Conte)

d'un aménagement volontaire. La stratigraphie révèle, pour sa partie supérieure, un mode de construction comparable à celui mis en évidence dans le secteur 1 (reprise de la fouille XIX^{e} s. en 2018-2019) avec une alternance d'une couche de sable extrêmement compacte puis une couche de pierres, chacune ayant une épaisseur d'environ 0,50 m. Plus profondément, en revanche, est apparu un type inédit de remplissage sédimentaire caractérisé par une épaisse couche de pierres soudées entre elles par l'action du feu. S'il existe aussi dans ce secteur des traces d'incendie comparables à celles du sommet de la motte, cette séquence, associée à la phase de construction, traduit l'emploi d'une fusion recherchée suivant le principe dit de vitrification, connu depuis le siècle dernier sur quelques sites de mottes limousines et récemment mis en évidence sur le site carolingien « des Tours » à Murat (Creuse, fouille R. Jonvel, voir BSR 2019). L'extension de la fouille en 2023 devra préciser la mise en œuvre de cette technique constructive.

Par ailleurs, l'année 2022 a vu l'aboutissement de plusieurs études connexes à la fouille : l'étude des sources d'archives a été poursuivie (Ch.Rémy) ainsi que la prospection des sites élitaires comparables dans un large territoire situé au sud et sud-ouest du site



LA PORCHERIE, Châteauvieux - Orthophotographie de la coupe sud du secteur 22 : couche de pierres vitrifiées us448 (N. Martin et P. Conte)

(Haute-Vienne et Corrèze) (Ch. Rémy et R.Barataud, cette dernière dans le cadre d'un master I et II, univ. Panthéon-Sorbonne sous la dir. D'A.Nissen). Les données matérielles de terrain ont également permis d'abonder plusieurs études en cours (carpologie/palynologie : Ch.Hallavant et E.Faure ; étude de la faune : J.Massendari ; géologie :Cl. Mouret ; géoarchéologie : Q.Borderie ; dendrologie : Ch.Bélingard). L'ensemble de ces études sera reconduit dans le cadre du prochain programme triannuel.

Conte Patrice

LIMOGES
2 bis rue de Beauséjour

Le contexte historique et archéologique de la ville de Limoges étant particulièrement riche, les travaux envisagés au n°2 bis de la rue de Beauséjour étaient susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique principalement associés aux vestiges de la ville gallo-romaine d'*Augustoritum*.

La surface concernée par le projet est réduite, puisqu'elle concerne l'emplacement d'une future piscine. Sa profondeur sera d'environ 1,70 m. Il s'est donc avéré nécessaire d'essayer de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques concernés par ce projet afin que le Service régional de l'archéologie puisse déterminer le type de mesures applicables à leur conservation ou leur étude scientifique.

Une unique tranchée a pu être implantée sur l'emplacement de la future piscine. Le substratum, constitué ici de gneiss plus ou moins altéré, a été atteint à une profondeur d'environ 1,20 m. La stratigraphie révèle de profonds remaniements du terrain survenus sans doute lors de l'extension occidentale de la ville durant le XIX^{e} siècle (remblais homogènes et absence de paléosol).

Aucun indice, élément de mobilier ou vestige d'ordre archéologique n'ont été mis en évidence à l'occasion de ce diagnostic.

Devevey Frédéric

Moyen Âge,
Époque moderne

LIMOGES
30-32 rue Elie Berthet

Dans le cadre d'un projet immobilier mené par la Société d'Équipement du Limousin dans le centre historique de Limoges, le Service régional de l'archéologie a autorisé une opération de prospection afin d'identifier d'éventuels réseaux souterrains pouvant être conservés dans ce secteur de la ville. Cette opération a été réalisée par l'association ArcheA, en collaboration avec le bureau d'études Archéo\Scan, qui a effectué des relevés lasergrammétriques.

Historiquement, ce secteur a été intégré au XIII^{e} siècle dans l'espace intra-muros de la ville, connu sous le nom de « Château Saint-Martial ». Il est devenu un îlot urbain central jouxtant la place des Bancs-Charniers (actuelle place des Bancs), et a connu une intense activité économique. Sous chaque maison se trouvaient des caves étagées servant de vastes espaces utilitaires pour le stockage des marchandises.

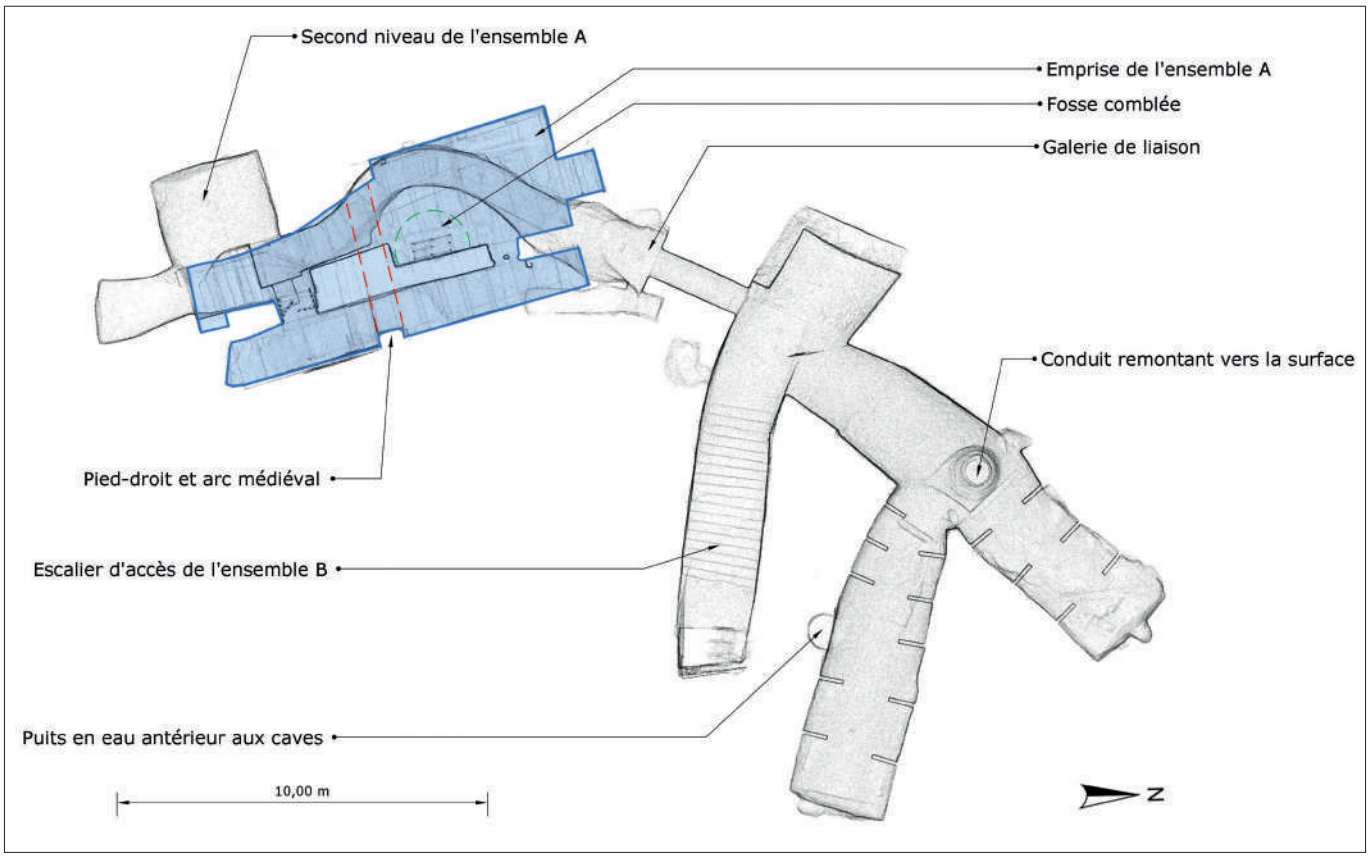
Caves au n° 30 : Les caves sont organisées sur deux niveaux superposés, reliés par un escalier droit qui s'ouvrait autrefois sur la rue.

Premier niveau : Entièrement maçonné, il se situe sous le bâtiment principal et comprend trois caves alignées perpendiculairement à la rue. L'accès depuis le rez-de-chaussée se faisait par deux trappes : l'une au-dessus de la cage d'escalier et l'autre dans la voûte de la cave centrale.

Second niveau : Ce niveau dépasse les limites parcellaires et comprend deux caves. L'une est disposée obliquement sous le premier niveau, tandis que l'autre s'étend sous la rue à 7 mètres de profondeur avec un conduit ascendant (puits d'extraction) traversant sa voûte. Ces caves présentent une architecture composite mêlant parties maçonnées et parties taillées dans le substrat.

Caves au n° 32 : Les caves forment deux ensembles distincts (A et B), correspondant aux sous-sols de bâtiments autrefois séparés.

Ensemble A : Les sous-sols sont situés sous l'immeuble donnant sur la rue et sont disposés sur deux niveaux décalés. Le premier niveau est accessible par une trappe et une porte ouvrant sur une arrière-cour encaissée. Il comprend deux galeries, une cave, et un palier précédant l'escalier vers le second niveau. Ces éléments présentent des contours maçonnés avec un couvrement commun formé par le plancher du rez-de-chaussée. Un arc médiéval traverse ce niveau ainsi que le rez-de-chaussée. Les contours d'une fosse comblée sont visibles sur le sol terreux de la cave. Le second



LIMOGES, 30-32 rue Elie Berthet - Plan d'ensemble des cavités au 32 rue Elie Berthet (lasergrammétrie Archeo\Scan, E. Balbo)

niveau, plus modeste, comporte deux cavités composites et un renfoncement dans le massif de l'escalier menant à une galerie reliant l'ensemble B. Cette galerie, descendante, creusée dans le substrat, contourne la fosse comblée.

Ensemble B : Correspond au sous-sol d'un bâtiment donnant sur une venelle. Il comprend des caves oblongues à architecture composite sur un seul niveau profond, dont les extrémités dépassent les limites parcellaires. Outre la galerie de liaison, l'accès principal se fait par un escalier droit maçonné débouchant côté venelle. Un puits d'extraction perce une voûte à l'embranchement de deux caves, et un puits à eau est accessible par une ouverture latérale dans une autre cave (le conduit ayant été endommagé lors du creusement).

Ces caves ont été utilisées jusqu'à une période récente, comme en témoignent des murets de briques standardisées délimitant des compartiments dans deux d'entre elles.

Grany Jean-Claude et Balbo Eric



LIMOGES, 30-32 rue Elie Berthet - Arc médiéval mis en sécurité par un boisage, vue vers la rue (cl. E. Balbo, mire 50 cm)

Gallo-romain,
Époque contemporaine

LIMOGES
Cité de l'Amphithéâtre

Ce diagnostic archéologique a été réalisé du 10 au 16 mars 2022, sur la parcelle DK113p et sur le domaine public correspondant à l'impasse de la Cité de l'Amphithéâtre à Limoges (87). Il est intervenu en amont du projet de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable par Limoges Métropole Communauté Urbaine. L'ensemble des réseaux desservant l'impasse a par ailleurs fortement limité la surface ouvrable, ramenant le pourcentage d'ouverture à moins de 3 % de la surface prescrite (1 276 m^2).

Ce secteur était susceptible de comporter des vestiges sensibles, notamment liés à la ville antique d'*Augustoritum*, avec l'amphithéâtre à moins de 100 m au sud-est et l'espace funéraire du Petit Tour au nord-est. La carte archéologique mentionne également quelques découvertes plus isolées des périodes antique et médiévale, à proximité.

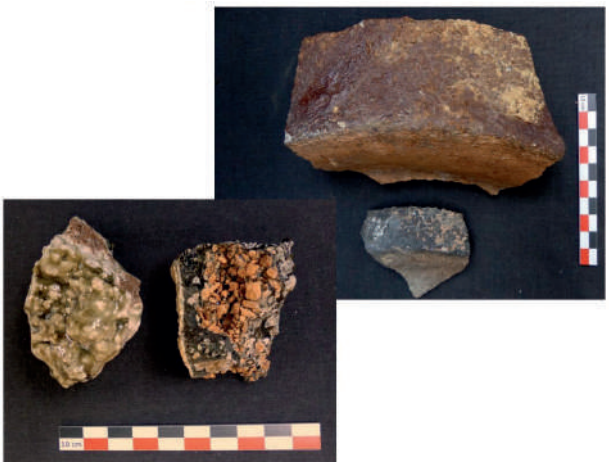
Finalement, le diagnostic met en évidence des vestiges des fondations et de sols associés aux anciens bâtiments industriels de la fabrique de porcelaine Pouyat. L'étude documentaire permet de retracer son évolution et sa succession, depuis la première manufacture qui se met en place dans le premier quart du XIX^e siècle, jusqu'à la fermeture définitive en 1932. Par ailleurs, la corrélation des vestiges avec les données cartographiques et photographiques disponibles permet de replacer les vestiges bâtis dans l'organisation générale de la fabrique, et ainsi d'envisager la présence de bases conservées de fours à porcelaine au sein de l'emprise. En parallèle, certains niveaux archéologiques nous livrent de nombreuses informations liées à la vie de la manufacture elle-même : des zones de rejets industriels comportent par exemple des restes de pâtes à porcelaine côtoyant des déchets de cuisson ou encore de démolition.

Il est probable enfin que les importants remblais mis en place au XIX^e siècle, surplombant directement le substrat, soient liés aux travaux de cette manufacture et aient fait disparaître des vestiges plus anciens. De très rares tessons de céramique antique remobilisés sont présents mais l'élément principal de patrimoine archéologique découvert à l'issue de l'opération appartient donc à la période contemporaine. Son extension, à l'ouest, au nord et au sud de la Cité de l'Amphithéâtre, est au moins fournie par la photographie aérienne de 1923.

Bonelli Laetitia



LIMOGES, Cité de l'Amphithéâtre - Fragments de four de la manufacture de porcelaine Pouyat, sondage 4 (cl. L. Bonelli)



LIMOGES, Cité de l'Amphithéâtre - Fragments de matériel de cuisson de la manufacture Pouyat, sondage 4 (cl. L. Bonelli)

Époque contemporaine

LIMOGES
Aménagement des bords de Vienne

Cette opération répond à une demande anticipée de prescription d'archéologie préventive, présentée par la Ville de Limoges dans le cadre du projet de « Valorisation des bords de Vienne », reçue au Service régional de l'archéologie, le 26 avril 2021 et instruit par Monsieur Fabien Loubignac.

La prescription archéologique est étayée par la localisation de ce projet au sein d'une vaste zone au

potentiel archéologique riche mais assez mal connue et de plus particulièrement intéressante d'un point de vue géomorphologique. Ce diagnostic représentait donc une rare opportunité de réaliser des observations liées aux occupations antiques de bord de rivière, mais également d'essayer d'appréhender les processus de l'évolution et de la gestion humaine éventuelle de cette partie de la plaine alluviale.

Le secteur étudié correspond à une plaine alluviale située sur la rive droite de la Vienne, au pied d'un versant abrupt et en marge des chenaux actifs de la Vienne. La plaine alluviale a été occupée par un marais dans lequel se sont développées des tourbières durant au moins la deuxième moitié de la Protohistoire.

Des découvertes immobilières plus ou moins anciennes concernant l'Antiquité ont été réalisées à proximité presque immédiate de l'opération, depuis la fin des années 1960. Les travaux envisagés pourraient être susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique localisés sur les trois emprises du projet. En effet, la carte archéologique indique clairement la présence de nombreux vestiges antiques tels que des maçonneries, un dépôt monétaire ou des niveaux d'occupations. Au niveau de la Vienne, des lieux de franchissements sur la rivière, probables passages à gué, sont fortement soupçonnés à proximité des ponts anciens. D'une manière générale et comme nous l'avions déjà abordé dans de précédentes opérations (Devevey 2021), le contexte topographique en rive droite de la Vienne présente tous les aspects propices à une installation humaine, dès la fin de l'âge du Fer, plus ou moins directement liée à des activités artisanales, de pêche et bien-sûr de batellerie. L'opération apporte de nombreux éléments inédits concernant les occupations anciennes de cette partie de la rive droite de la Vienne, aux pieds de la ville antique. Deux sondages livrent les vestiges de bâtiments avec fondation en solins de pierres, niveaux de sols et remblais, en bordure orientale du secteur B1, à une profondeur d'apparition de -1,90 m de profondeur. Leur fonction reste incertaine, mais leur mise en œuvre laisse plutôt supposer qu'il s'agit de constructions « modestes », peut-être en lien avec des activités artisanales. Plusieurs sondages profonds ont également livré des indices d'aménagements constitués d'empierrements, éventuels niveaux de circulation, mais également des éléments de bois gorgés d'eau qui pourraient appartenir à des structurations de berges. Pendant l'Antiquité, l'emprise de la cité s'est étendue sur les marges de la rivière, à la suite de l'aménagement d'une terrasse sur laquelle sont implantés des bâtiments. La plaine alluviale, zone inondable, est aussi aménagée puisque des installations de rive ont été observées ainsi qu'un chenal étroit dont la configuration ressemble à celle d'un canal. Comme le tracé du canal supposé longe la terrasse, il est tentant de les associer sans pour autant savoir lequel des deux a été aménagé le premier.

Les vingt-six tranchées de diagnostic qui ont été opérées à l'occasion de cette évaluation nous ont livré de nombreux éléments inédits, liés notamment aux aménagements de bordure de rive.

Étant donnée la grande profondeur des sondages, comprise entre -1,90 m et près de 4 m, nous avons été contraints d'adapter la disposition et la configuration des tranchées afin d'optimiser, sans mettre en péril la sécurité des agents, l'observation puis l'interprétation des niveaux fluviaux les plus bas.

Devevey Frédéric

LIMOGES
Gambetta, Puy Ponchet, pôle Faugeras, avenues d'Ariane et de Beaubreuil

Le diagnostic réalisé en vue de l'aménagement de la ligne A du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) de Limoges sur les secteurs 5, 19, 20, 21, 24 et 25 correspondants à la deuxième tranche de diagnostic (sur 9) a permis de constater la grande érosion des sols archéologiques au sein de l'emprise investiguée. Un seul vestige, dont la nature est douteuse (fossé ? ornière ?) et de datation inconnue, a été enregistré. Aucun mobilier archéologique n'a été récolté lors de cette opération.

Heppe Magali

LIMOGES - Place Jourdan et avenue du général Leclerc

Le diagnostic réalisé en vue de l'aménagement de la ligne A du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) de Limoges sur les secteurs 11, 15, 16 et 17 correspondants à la première tranche de diagnostic (sur 9) a permis de constater la grande érosion des sols archéologiques au sein de l'emprise investiguée. Ce phénomène a donc pu être vérifié suite à ce qui avait été perçu lors des investigations préalables menées au géoradar dans

le cadre de ce même diagnostic. Quelques vestiges comme des fosses, des tronçons de fossés et un silo, attribuable au Moyen Âge ont néanmoins été mis au jour autours de la place Jourdan, qui était alors un espace de faubourg situé entre « La Cité » et « le Château », les deux pôles médiévaux de la ville de Limoges. Les grands travaux effectués pour moderniser et développer la ville au XVIII[e] siècle ont largement tronqué les niveaux archéologiques anciens ou les ont enfouis sur plusieurs mètres de remblais

À noter également la présence, avenue du Général Leclerc d'un égout maçonné attribuable à la période contemporaine

Heppe Magali

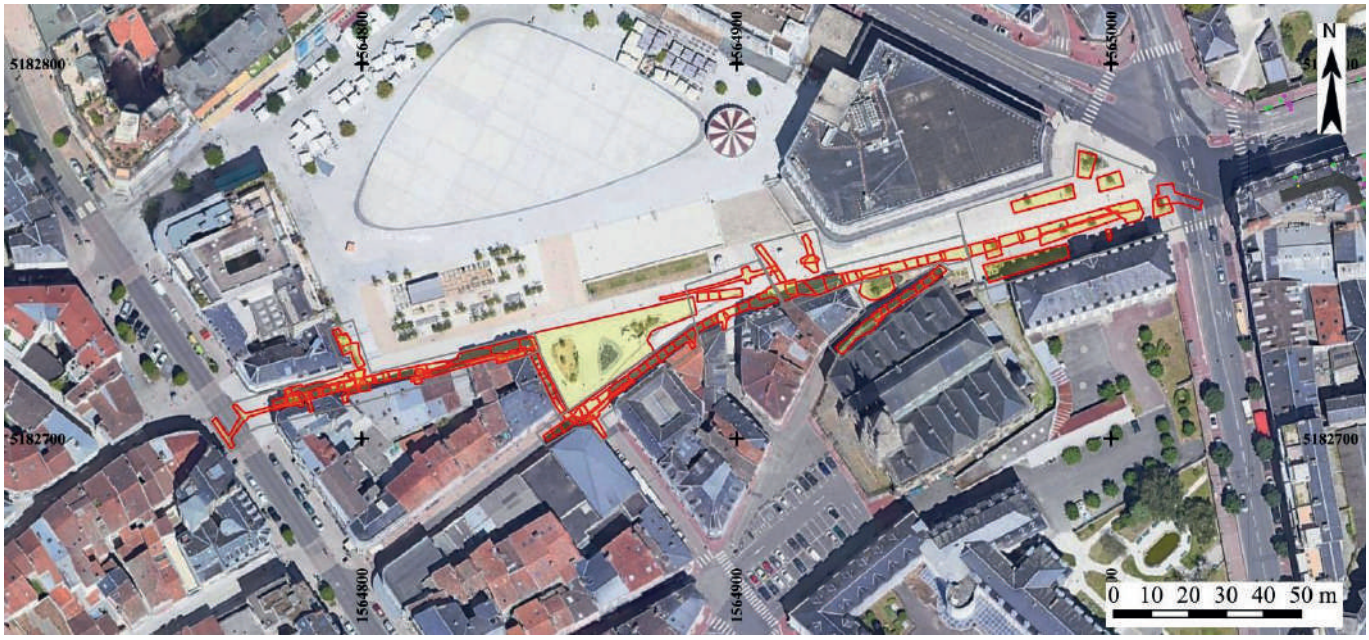
Gallo-romain, Moyen Âge,

LIMOGES
Place de la République, Phase 2

Époque moderne

Le réaménagement de la place de la République, qui n'avait pas connu d'évolution depuis près de 50 ans, s'inscrit dans une volonté de donner un nouveau souffle au centre-ville et de redonner une attractivité à cette place. Le projet a été, dès le départ, scindé en plusieurs phases. Entre 2018 et 2020, les travaux ont porté sur la partie nord de la place, rues Fitz-James, de la Terrasse et partie ouest de la place de la République (voir BSR 2020). La deuxième phase a concerné la partie sud de la place de la République, les rues adjacentes Porte-Tourny, Saint-Pierre et Saint-Martial, ainsi que la place Fournier. Une troisième phase devrait voir la mise en place d'une halle à caractère patrimonial recouvrant et permettant à l'accès aux vestiges archéologiques fouillés en 2015 et 2016 et à la crypte archéologique déjà existante. En amont de la requalification des voiries, l'ensemble des réseaux des différents concessionnaires (électricité, eau, assainissement, gaz, télécom) a été rénové dans l'emprise des travaux. Si certains remplaçaient d'anciennes conduits, d'autres ont été rassemblés dans des tranchées communes. De grandes fosses ont été en outre ouvertes pour l'installation de rangées d'arbres, d'espaces de verdure, de bassins ou encore de containers.

Ce secteur se situe dans la partie nord-est de la ville antique d'*Augustoritum* et à proximité du sépulcre de saint Martial, lieu de pèlerinage important dès le début du Moyen Âge. Structuré autour du mausolée du saint, le centre religieux a donné naissance à l'abbaye Saint-Martial dès le IX[e] siècle, abbaye qui joua sans doute un rôle important dès sa fondation dans le développement de la ville du « Château », distincte de la ville de « la Cité » établie autour de la cathédrale. Au moins dès le X[e] siècle, moment de l'installation de la motte vicomtale en contre-haut à l'ouest, ce pôle s'entoure d'une enceinte, présente dans l'emprise des présents aménagements. La surveillance archéologique des travaux s'est inscrite dans la poursuite de la connaissance des vestiges archéologiques mis au jour depuis le début des années 1960 et partiellement conservés (églises Saint-Pierre-du-Sépulcre et Saint-Benoît) qui avaient amené à la création d'une crypte archéologique, toujours accessible aujourd'hui. De nouvelles interventions de suivi de travaux, puis de fouille (en 2015 et 2016), ont permis la



LIMOGES, Place de la République, Phase 2 - Plan de la fouille (DAO C.Maniquet)



LIMOGES, Place de la République, Phase 2 - Vue en cours de fouille place Fournier (cl. L. Maniquet)

mise au jour de maçonneries bien conservées du chevet de l'église abbatiale romane. À proximité, une autre opération de fouille menée en 2012 avait dégagé l'église de la Courtine et une partie de son cimetière. Les travaux réalisés dans le cadre de ce projet d'aménagement de la place de la République et rues adjacentes pouvaient donc mettre au jour d'autres vestiges en lien avec l'abbaye Saint-Martial, mieux définir sa période d'installation et son évolution et ainsi de révéler tout un pan de l'histoire de ce quartier ancien.

L'intervention archéologique de la phase 2 du projet avait été prescrite en deux temps par le Service régional de l'Archéologie : une surveillance de l'enfouissement des réseaux sur près de 260 m de long d'est en ouest (rues Porte-Tourny, Saint-Pierre et Saint-Martial, place Fournier, soit une emprise de 3985 m²) et une fouille en aire ouverte sur la place Fournier (590 m²) dans une zone où le diagnostic préalable de 2016 avait révélé la présence de sépultures. L'opération s'est étalée sur 14 mois, et la fouille archéologique de la place Fournier s'est déroulée sur trois mois. Si l'ensemble des terrassements a fait l'objet d'une surveillance archéologique approfondie, c'est essentiellement le réseau d'assainissement qui apporte le plus information : le relevé de la stratigraphie sur la paroi des tranchées, sur près de 450 m avec une hauteur moyenne de 2,50 m, constitue un transect inédit de cet espace urbain. Ces interventions sont à l'origine de découvertes d'un intérêt majeur pour la connaissance de l'histoire de la ville de Limoges.

Le terrain géologique a été atteint dans le sondage profond réalisé au cœur de la zone de fouille, place Fournier, à l'emplacement du local technique d'une fontaine, à près de 4,50 m de profondeur. Entre ce dernier et la première occupation, des niveaux alluviaux riches en galets sont à mettre en relation avec le ruisseau d'Enjoumar, dont le lit, large et profond, se développait jusque-là.

Les niveaux de la période romaine n'ont été atteints que dans ce sondage, représentés par un mur et un puits. Aucun véritable niveau de sol n'a été identifié, mais un petit niveau de destruction scellait les vestiges antiques. Ce niveau était percé par une petite dizaine de sépultures, la plupart bâties (parois, fonds et couvercles) à l'aide de carreaux de terre cuite de tradition antique. L'une d'elles, en pleine terre, a livré le squelette d'une femme et son enfant (périnatal). La densité des sépultures peut laisser imaginer l'existence, dès cette phase, d'un « pôle attractif » à proximité (mausolée ?).

Dans une phase ultérieure, les remplissages de larges et profonds fossés, sans doute à caractère défensif, ont été observés sur toute l'emprise de la



LIMOGES, Place de la République, Phase 2 - Sépulture cernée de murets de briques, F171 (cl. C. Martofel)

place Fournier. Ces structures défensives, dont les plus anciennes pourraient remonter au VIIIe siècle, étaient jusqu'alors insoupçonnées. En surface de ces fossés, après leur abandon et comblement, une occupation à caractère agricole est matérialisée par des silos à grain, trous de poteau et zones rubéfiées supportant d'épaisses couches de graines carbonisées (aires de séchage, de grillage ?). Cette occupation n'a pu être observée de façon extensive ; s'il est possible de définir son extension, il est difficile de visualiser une quelconque organisation.

En ce qui concerne l'église abbatiale du Sauveur, un premier édifice pourrait avoir été bâti dès le VIIIe siècle. Sa transformation et son agrandissement avec un chevet doté de cinq absidioles rayonnantes sont à dater de la 1ère moitié du XIe siècle. Elle est détruite au début du XIXe siècle, puis la rue Saint-Martial est ouverte au travers de sa nef. La surveillance des travaux était dès lors indispensable dans cette rue, d'autant plus que les vestiges sont protégés au titre des Monuments Historiques. Certaines maçonneries sont sans ambiguïté antérieures à l'état roman de l'édifice. Ont été observés le niveau de sol de cette église, son mur sud et plusieurs massifs de maçonnerie, postérieurs à la période romane, supportant initialement les piliers de la nef. L'extrémité de l'une de ces absidioles, agrandie au milieu du XVIe siècle, a également été observée ponctuellement dans l'angle nord-ouest de l'emprise de fouille. À l'extrémité occidentale, à l'approche de la rue Jean-Jaurès, les très nombreux réseaux ont empêché d'atteindre des vestiges du clocher. A la base de l'escalier descendant vers la place de la République, l'un des sondages a permis de dégager le mur sud de l'église abbatiale et, sous le sol de cette dernière, une concentration de sépultures antérieures au XIe siècle, ayant conservé leur couvercle.

La limite de l'enclos abbatial, à l'est de la place Fournier, était matérialisée par un mur épais qui reposait sur une maçonnerie encore plus conséquente pouvant correspondre à l'enceinte du XIIe siècle. Le mur supérieur servant de terrasse, marquait l'emplacement d'une forte dénivellation dans le paysage urbain jusqu'au XVIIIe siècle. À l'ouest de cette maçonnerie, des niveaux bien plus anciens (XIII-XIVe siècle au plus tard) ont été observés.

Ce n'est peut-être que suite à la construction de l'abbatiale romane que la zone d'ensilage laisse place à un nouvel espace sépulcral où les tombes, progressivement, se recoupent et se superposent (jusqu'à trois sépultures superposées). Elles sont « en pleine terre » (linceuls, cercueils de bois disparus), aménagées à l'aide de pierres et conservant parfois leur couvercle, ou encore, pour les plus récentes (XIIIe et XIVe siècle), cernées de murets de briques. Certains squelettes étaient associés à une petite fiole en verre. Au sein de ce cimetière, deux petits édifices quadrangulaires ont servi d'ossuaires, recelant de très nombreux ossements humains, parfois avec un semblant d'organisation délibérée. On notera aussi la découverte d'une fosse recelant trois crânes de cheval dont l'interprétation reste à faire.

Plus à l'est, une zone artisanale semble se mettre en place de part et d'autre du mur de l'enclos abbatial peut-être à partir du XVe siècle. Elle est matérialisée par une aire de travail et trois fours, dont deux étaient destinés à la fabrication de cloches. L'un d'eux conservait une assise de forme ovale, longue de 3,90 m, composée de pierres moulurées et peintes provenant de l'abbaye voisine. Cette sole était divisée en quarts par deux canaux de chauffe (alandiers) se croisant à angle droit.

Lors des travaux dirigés par l'intendant Tourny au milieu du XVIIIe siècle, la topographie du terrain a été bouleversée dans le but de créer un axe de circulation le plus plan possible menant de la porte Tourny jusqu'à la nouvelle rue de la Courtine, par décaissement à l'ouest du mur de l'enclos abbatial et par remblaiement à l'est.

Dans les tranchées ouvertes au pied de l'église Saint-Pierre du Queyroix, dont les soubassements ont fait l'objet d'observations archéologiques inédites, la



LIMOGES, Place de la République, Phase 2 - Zone des fours de part et d'autre du mur de l'enclos abbatial (cl. L. Maniquet)



LIMOGES, Place de la République, Phase 2 - Barrique en bois découverte rue Porte-Tourny dans les niveaux du XVIe siècle (cl. A. D'Agostino)

superposition de nombreuses voies a été identifiée, témoignant du rehaussement important des niveaux de circulation au cours du temps.

À l'extrémité orientale de l'intervention, les soubassements de la porte Tourny édifiée au XVIIIe ont été mis au jour, ainsi que le tracé du ruisseau d'Enjoumar qui la longeait au sud. Ils perturbaient le mur et une tour de la porte Mirebœuf de l'enceinte du XIIIe siècle, dont l'emplacement a pu être précisé. En avant de cette enceinte, les fondations du fort Saint-Martin du XVIe siècle ont également été entrevues.

Entre le mur de l'enclos abbatial et la porte Tourny, les chaussées successives d'une voie étroite étaient bordées par différents bâtiments, à dater sans doute entre le XVe et le XVIIIe siècle. Au sein de certaines de ces constructions, plusieurs vestiges liés à des activités artisanales ou domestiques ont été mis au jour. On mentionnera en particulier une barrique en bois dans laquelle avaient été empilés de grands creusets peut-être à associer au travail de l'émail. De vastes espaces couverts de carreaux de terre cuite supportant un épais niveau charbonneux (à 3 m de profondeur) pourraient là encore faire partie d'espaces artisanaux.

L'intervention menée au sud de la place de la République à Limoges a apporté des éléments primordiaux, et pour certains jusque-là insoupçonnés, sur l'histoire de la ville et l'évolution de ce quartier. Elle a permis en particulier de relever un transect stratigraphique complet, depuis l'enceinte du XIIIe siècle jusqu'au cœur du pôle urbain du Château, en recoupant les diverses fortifications datées entre le Xe et le XIIe siècle. De grandes dénivellations topographiques, aujourd'hui disparues et oubliées peuvent être restituées, ainsi que tout un réseau viaire médiéval composé de ruelles étroites et empierrées. Les différents fossés cernant l'espace abbatial apportent des informations essentielles sur l'évolution de l'abbaye Saint-Martial. De même, la mise au jour diverses maçonneries permet de préciser le plan de l'abbatiale du Sauveur et de discerner plusieurs états de construction.

Le travail d'étude, en cours, a pour ambition de cerner l'occupation de ce secteur de la ville de Limoges au cours du temps et de fournir des éléments inédits utiles à la compréhension de son évolution, en renouvelant pour partie, de façon incontestable, les données historiques. Le croisement des informations avec celles obtenues récemment rue de la Courtine et au niveau du chevet de l'abbatiale fournira des données de premier plan sur l'abbaye Saint-Martial, sur son évolution et son environnement immédiat.

Maniquet Christophe

Gallo-romain, haut Moyen Âge

LIMOGES
Rue du Clos Adrien

Le diagnostic archéologique est intervenu en amont du réaménagement et du renouvellement de plusieurs réseaux, projet porté par Limoges Métropole Communauté Urbaine. La prescription porte sur la rue du Clos Adrien depuis l'avenue Ernest Ruben à l'ouest jusqu'à la rue Ferdinand Buisson à l'est. Neuf sondages ont été effectués entre le 14 avril et le 3 mai 2022. Leur positionnement a été conditionné à la fois par les nécessités logistiques et par la présence de nombreux réseaux desservant les habitations de ce quartier résidentiel de Limoges. Malgré cela, le pourcentage d'ouverture correspond à 13,9 % de la surface accessible (1 342 m^2), avec une prescription portant sur 3 728 m^2.

Ce secteur était susceptible de comporter des vestiges sensibles, pour l'Antiquité essentiellement, et liés à la ville d'*Augustoritum*. Les découvertes ont

en effet été nombreuses dans ce secteur depuis les années 1970, jusqu'à l'opération réalisée en 2015 au sud immédiat de la rue, par la société Eveha.

Les découvertes du diagnostic se contextualisent bien dans le prolongement des opérations précédentes, tout en y apportant de précieux compléments. La présence d'un puits d'aqueduc au sommet de la rue révèle notamment une extension vers le nord-ouest du réseau de captage de sources connu en bordure ouest de la ville et de sa trame viaire. Au stade du diagnostic, les contraintes logistiques n'ont pas permis de tester certaines zones clés, comme celles du tracé supposé du grand fossé périphérique ou encore celui du decumanus D-VIII.

La présence d'inhumations constitue une découverte marquante, puisqu'aucun élément connu ou existant ne permettait de la supposer. Grâce à une datation par radiocarbone, elles sont datées avec certitude du haut Moyen Âge, ce qui est un fait assez rare pour la ville de Limoges. Les sépultures isolées carolingiennes étant peu fréquentes, particulièrement en contexte périurbain, il est vraisemblable que d'autres structures du même type soient conservées à proximité.

Le diagnostic livre également plusieurs niveaux de circulation, sous la forme de galetages. Observés au fil des sondages, certains peuvent correspondre à des portions de voies ou chemins antiques, tandis que d'autres appartiennent vraisemblablement à l'histoire de la rue elle-même.

L'ancienneté du tracé de la rue du Clos Adrien reste à ce titre une problématique à éclaircir. S'il est connu grâce aux plans depuis le XVII^{e} siècle, plusieurs éléments tendent à supposer une origine plus ancienne. Se pose ainsi la question de la continuité de l'occupation sur et le long de cet axe, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

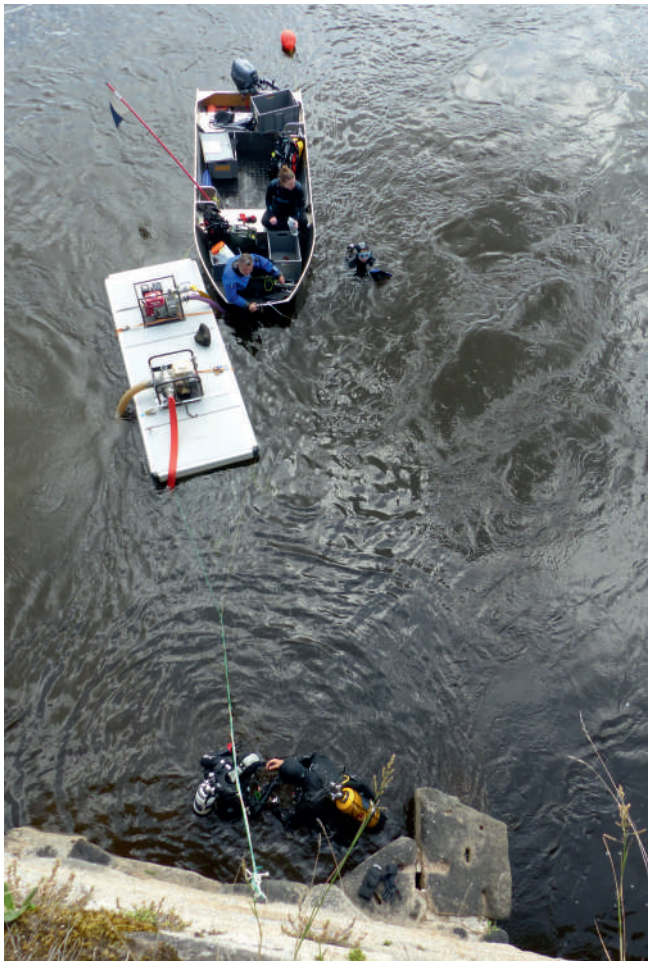
Bonelli Laetitia

Gallo-romain, Époque moderne, — *Moyen Âge, Époque contemporaine*

LIMOGES
Prospection dans la rivière Vienne et sondage subaquatique au pied du pont Saint-Martial

Une prospection archéologique subaquatique avec sondage a été réalisée en juillet 2022 dans la rivière Vienne autour du Pont Saint-Martial à Limoges. Mentionné au XII^{e} siècle dans les chroniques de Geoffroy de Vigeois, le pont romain est décrit comme une œuvre merveilleusement construite (*« l'opere mirifico constructus »*). En 1182, Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine et suzerain de Limoges, alors en guerre contre ses fils, fait volontairement détruire le pont romain jusqu'au ras de l'eau pour punir la cité de son infidélité. Les prospections archéologiques ont néanmoins clairement validé la présence de six piles appartenant aux vestiges d'un pont antique et conservées sous les piles médiévales (hypothèse déjà formulée par Jean-Pierre Loustaud (2011, p. 133).

Un sondage subaquatique au niveau de l'arrière-bec de la troisième pile en partant de la rive droite a permis de comprendre le mode de construction d'une pile : aucun reste de coffrage, palplanche ou pieux en bois n'a été découvert, ni même les traces d'un quelconque aménagement dans le substrat ; en revanche, celui-ci a été nivelé avant l'installation de la pile et la fouille montre qu'un important remblai de blocs constitue la base de la fondation de la pile. Au total, le massif de la pile est composé de six assises de blocs de granite, dont trois complètement immergées. À la période romaine, le niveau de l'eau était certainement plus bas, mais le seuil de moulin situé directement en aval du pont a créé un plan d'eau artificiel, au Moyen Age ou à la période moderne, noyant certaines assises du pont. Les blocs, de grandes dimensions, étaient associés par de puissantes agrafes métalliques, dont il ne reste en grande majorité que



LIMOGES, Prospection dans la rivière Vienne et sondage subaquatique au pied du pont Saint-Martial - Sondage subaquatique 3ème pile (cl. J. Letuppe)



LIMOGES, Prospection dans la rivière Vienne et sondage subaquatique au pied du pont Saint-Martial - Détail d'une agrafe métallique encore en place dans un bloc au fond de la Vienne (cl. F. Loubignac)



LIMOGES, Prospection dans la rivière Vienne et sondage subaquatique au pied du pont Saint-Martial - Blocs taillés au fond de la Vienne sous le pont Saint-Martial (cl. F. Loubignac)

l'emplacement. On observe une récupération intensive de matériaux, comme l'attestent les nombreux remplois dans les piles médiévales. Toutefois, entre ces piles, gisent dans le fond de la Vienne de nombreux et parfois monumentaux blocs taillés. L'analyse fine du bâti de la pile permet de montrer que les deux premières assises conservent encore leur parement d'origine au niveau de l'arrière-bec. Les assises suivantes ont été bûchées en profondeur, réduisant la largeur de la pile. Cette réduction de la largeur du pont a-t-elle été menée au moment de la destruction du pont en 1182 ? Ou coïncide-t-elle plutôt avec une reconstruction, 23 ans plus tard, qui réduit les flux à une seule voie ? La longueur de la pile du pont romain permettait en effet la circulation à double sens sur le tablier, se rapprochant de la largeur du *cardo maximus* qui se poursuit dans la ville sur la rive droite de la Vienne. Les relevés photogrammétriques, aérien et subaquatique, du pont permettront d'étudier plus en détail les différentes phases de construction et d'évolution du pont jusqu'à aujourd'hui.

Les prospections réalisées en aval et en amont du pont témoignent de la présence de nombreux artefacts à mettre en lien avec les industries porcelainières d'époque contemporaines. Le fond de la Vienne dans



LIMOGES, Prospection dans la rivière Vienne et sondage subaquatique au pied du pont Saint-Martial
Façade aval du pont Saint-Martial (cl. F. Loubignac)

ce secteur est très régulier et le substrat affleure par endroits, trahissant dans le lit mineur une érosion plus ou moins intense du fond. La prospection subaquatique a permis la mise au jour d'un boulet en pierre de catapulte à proximité de la pile étudiée par sondage. Par ailleurs, une exploration rapide au pied du pont Saint-Etienne, situé plus en amont, a permis de découvrir une dalle en marbre provenant d'une grande croix (de procession ou installée jadis sur une des piles ?).

Fabien Loubignac

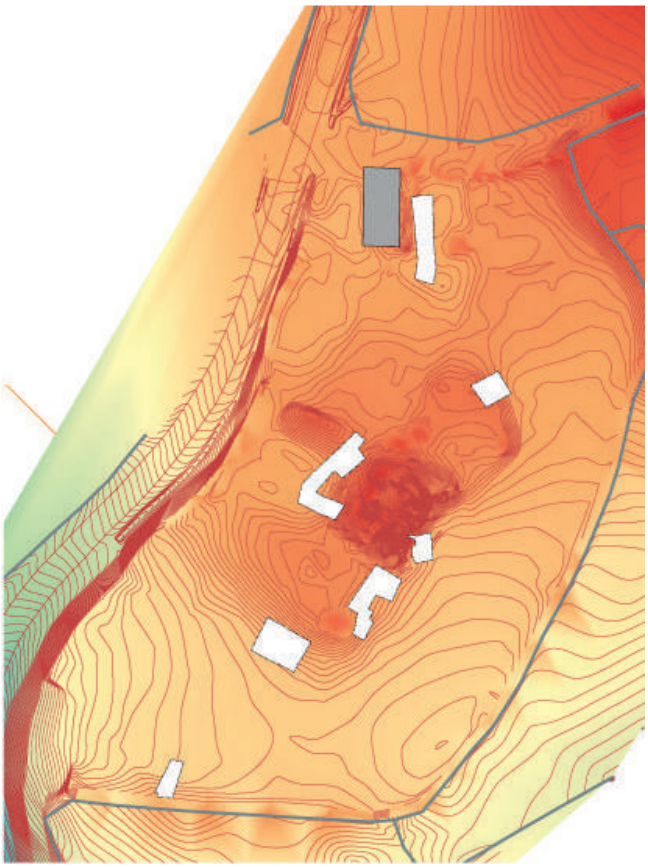
Moyen Âge

MEUZAC
Celle Grandmontaine du Cluzeau

Dans une perspective de valorisation patrimoniale du Cluzeau, la municipalité de Meuzac, soutenue par le Service Régional de l'Archéologie, a initié une étude archéologique préalable, réalisée en mai 2022 par les bureaux d'études Géofly, pour la topographie, et Hadès, pour l'archéologie. L'existence d'une fondation de l'ordre de Grandmont – une celle – étant pressentie grâce aux textes, les objectifs de cette étude consistaient à évaluer le potentiel archéologique du site, l'état de conservation des vestiges éventuels et esquisser son organisation. Le chantier, d'une durée de 3 semaines à 4 archéologues professionnels, a donné lieu à sept sondages dont un seul s'est avéré négatif, confirmant l'existence de vestiges enfouis et le potentiel du site.

Au centre de la parcelle, des élévations bâties dessinent le plan d'un édifice de plan carré, au voisinage duquel ont été mis au jour les vestiges de probables murs-bahuts, destinés à supporter des galeries, et des canalisations. L'ensemble évoque un cloître, accueillant sans doute un lavabo monastique. Au sud de ces vestiges, a été mise au jour l'arase d'un imposant mur à contreforts plats, formant la clôture des bâtiments conventuels et constituant probablement le support de l'un d'eux. Un autre sondage a également livré des ouvrages creusés dans le substrat évoquant l'existence d'annexe(s) à vocation utilitaire. Les datations effectuées sur ces vestiges enfouis s'inscrivent dans une même chronologie, des années 1220 à la fin du XIII^{e} siècle.

Si la tradition suppose l'existence de la Celle du Cluzeau dès les premiers temps d'existence de l'ordre de Grandmont, né dans les Monts d'Ambazac entre la fin du XI^{e} et le début du XII^{e} siècle, elle n'est attestée par des sources historiques qu'à partir du XIII^{e} siècle, et les données archéologiques tendent à leur donner raison. L'hypothèse est confortée par la construction d'un moulin, organe indispensable d'une celle, qui intervient également dans le dernier tiers du XIII^{e} siècle, alimenté par l'étang dits des moines. Ces derniers, sans doute peu nombreux dès l'origine, ne sont plus mentionnés dans les derniers siècles du Moyen Âge ; ne subsiste alors sur place qu'un administrateur local, gestionnaire des domaines de la Celle et récipiendaire des rentes acquises aux siècles précédents.



MEUZAC, Celle Grandmontaine du Cluzeau - Relevé topographique et emplacement des sondages (Géofly et L. Leroux)

Cette fonction économique assure le maintien de la Celle du Cluzeau aux temps modernes. Pourrait dater de cette période un bâtiment localisé à l'extrémité nord de la parcelle, possible « grange » ou « grenier » que mentionnent les sources historiques. D'après le mobilier céramique, il ne survit pas à la fin du XVIII^{e} siècle. Il ne reste aucune trace de l'église du Cluzeau et du cimetière des moines, dont le démantèlement en 1796, pour récupération de matériaux, est attesté par un acte de vente.

Leroux Laure

ORADOUR-SUR-GLANE
Rue du Puits, champs Rimas

Cette partie du département de la Haute-Vienne conserve de nombreux exemples de sites ruraux de la période médiévale, associés à des cavités anthropiques. Les découvertes réalisées au lieu-dit « Le Repaire » (diagnostics et fouilles archéologiques menés par l'Inrap depuis 2020), viennent enrichir nos connaissances sur une période comprise entre le IXe et le XIVe siècle. À proximité une importante levée de terre, identifiée comme fortification médiévale, a été classée au titre des monuments historiques en 1979. Elle a fait l'objet en 2022 d'un relevé topographique et altimétrique par une équipe de l'Inrap. Malgré ce fort potentiel archéologique bien marqué (dont des mentions également pour la période antique), le diagnostic réalisé au « Champs Rimas » s'est avéré pauvre en découvertes. Seules trois petites structures excavées correspondant à deux trous de poteau indéterminés et une fosse de plantation moderne ont été détectées. L'absence presque totale de vestiges pourrait être due au fait que cette parcelle n'a jamais été occupée de façon soutenue et a pu accueillir de longue date une activité agro-pastorale (cultures ou élevage). Il n'en demeure pas moins que le hameau du Repaire, situé sur la commune d'Oradour-sur-Glane, garde un très fort potentiel archéologique.

Devevey Frédéric

Gallo-romain, Moyen Âge

ORADOUR-SUR-VAYRES
39 lieu-dit Pouloueix

La fouille menée en juillet 2022 dans le hameau de Pouloueix à Oradour-sur-Vayres, a concerné une surface de 2120 m². Elle a permis de mettre au jour les vestiges d'occupation dans cette zone, du Haut-Empire à la période moderne. Ces phases d'occupation correspondent pour la plupart aux limites méridionales d'ensembles plus vastes.

Les premières traces d'occupation de ce secteur remontent au Haut-Empire où un établissement rural est implanté sur le rebord d'un petit replat. Le site se développe autour d'une cour fermée qui devait être bordée par une galerie couverte reposant sur des plots maçonnés. L'entrée dans cette cour pouvait se situer du côté oriental. Des pièces se développent sur au moins deux côtés de la cour. Au sud, on retrouve une grande pièce oblongue de près de 25 m² dont la fonction demeure inconnue. À l'ouest, un ensemble de pièces semi-excavées a pu être dégagé. Cette aile est constituée de 4 espaces distincts. Au nord, une petite cour de service abritait un praefurnium alimentant en air chaud une petite pièce disposant d'un hypocauste en terre cuite. Au sud de cette pièce, deux autres pièces ont pu être dégagées et l'amorce d'un mur se développant vers l'ouest pourrait indiquer que le bâtiment se développait initialement au-delà de l'emprise de fouille dans cette direction. Les maçonneries sont en grande partie récupérées et conservées au mieux au niveau de leurs fondations.

La cour de service et la salle chauffée devaient être bordées à l'ouest par un caniveau récupérant les eaux de toitures. D'autres pièces pourraient avoir occupé le côté nord de la cour mais cette zone se situe hors emprise. L'abandon du bâtiment pourrait intervenir dans le courant du IIIe siècle de notre ère. Une grande fosse de rejet est creusée dans les niveaux de démolition et les tranchées de récupération au niveau de la cour de service. Elle a livré du mobilier céramique daté de la fin du IIIe et du IVe siècle de notre ère.

Des indices ponctuels d'occupation au haut Moyen Âge sont indiqués par la découverte de quelques tessons et par la datation radiocarbone d'un foyer et d'une fosse. Une première occupation pourrait être matérialisée par deux fossés curvilignes et une fosse. Une deuxième occupation (carolingienne) lui succède comme l'indiquent le mobilier présent et la datation radiocarbone d'un foyer. Ces deux occupations pourraient être complétées par une dizaine de fosses et trous de poteau qui n'ont pas livré d'éléments datant mais qui sont scellés par un même remblai de démolition.

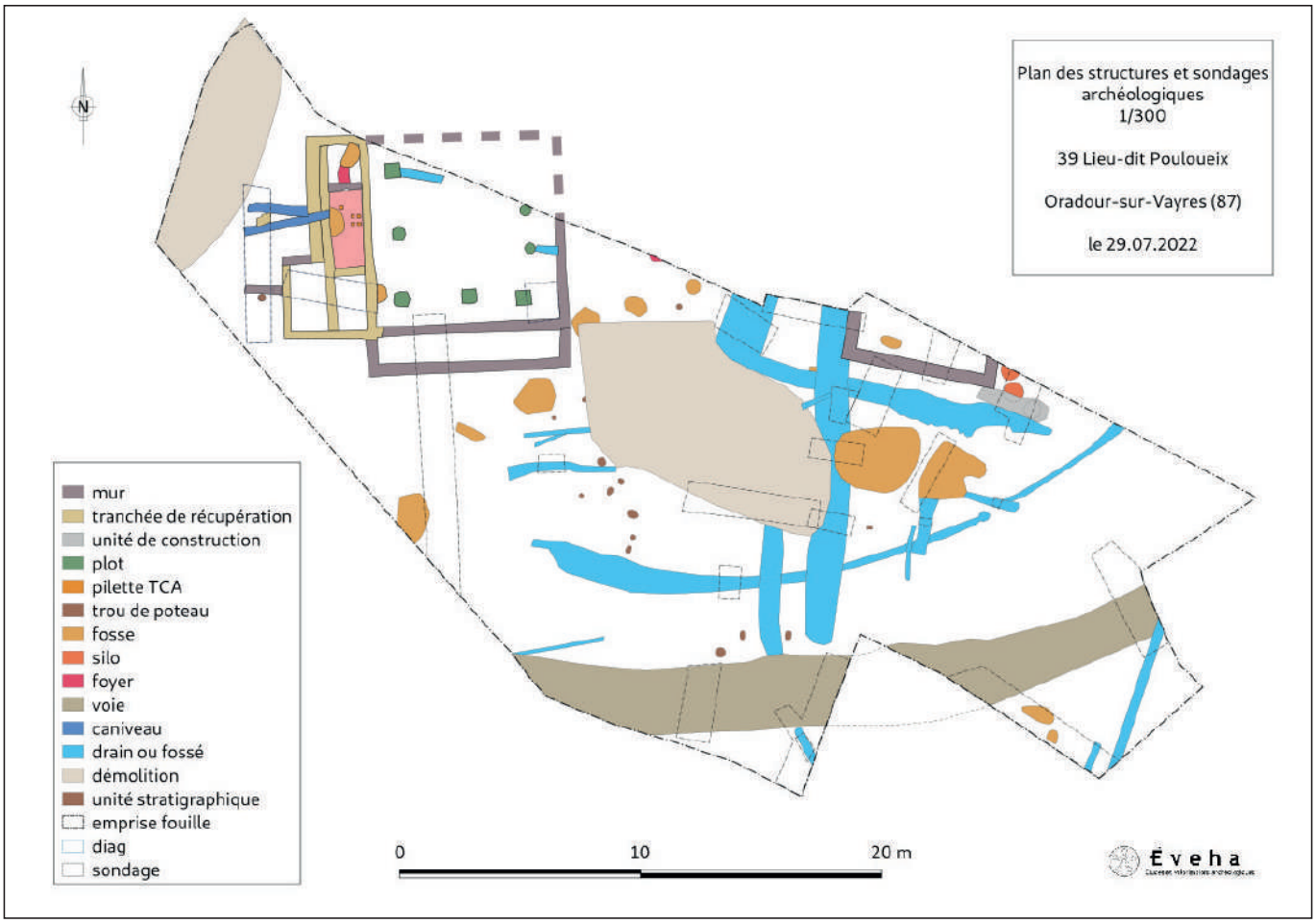
Par la suite, l'emprise du site est occupée par la limite occidentale d'un vaste enclos délimité par une double enceinte fossoyée dans laquelle est aménagée une entrée au niveau de l'angle sud-ouest. Ces fossés recoupent un foyer daté entre le deuxième quart du XIe et le début du XIIIe siècle. Ces fossés sont recoupés par une vaste fosse-carrière dont le mobilier permet de dater le comblement entre le Xe et le XIIIe siècle de notre ère. Aucun aménagement n'a été mis au jour dans cet enclos, mais il est probable qu'il constitue l'extension vers le sud d'une anomalie parcellaire visible sur le cadastre ancien et sur le cadastre actuel à 20 m au nord de la zone de fouille.

Au milieu du Moyen Âge, l'enclos est abandonné et comblé. Un nouvel enclos fossoyé est alors creusé en limite nord de la zone de fouille. Il pourrait s'agir d'une modification du plan de l'enclos précédent. Un bâtiment maçonné est construit dans cet enclos. Il est très probablement associé à l'est à une petite aire d'ensilage dont trois silos ont pu être mis au jour. Les fossés de l'enclos semblent comblés avant l'abandon

et la destruction du bâtiment. Le peu de mobilier mis au jour permet de dater cette phase des XIVe-XVe siècles. L'anomalie parcellaire située au nord pourrait être liée au fief de Pouloueix mentionné à la même période. La mention de ce fief perdure jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Entre le milieu du Moyen Âge et le début du XIXe siècle, un chemin curviligne est tracé au sud-est de l'emprise de fouille. Un fossé bordier longe le chemin au nord. Ce dernier recoupe les fossés de l'enclos du début du Moyen Âge. Une impasse visible sur le cadastre napoléonien constitue le seul vestige de ce cheminement qui n'existe plus en 1839.

Sartou Aurélien



ORADOUR-SUR-VAYRES, 39 lieu-dit Pouloueix - Plan masse des vestiges mis au jour pendant la fouille (Evéha)

PANAZOL
Bassin versant de la Beausserie
Rues Paul Langevin, Joseph Leyssene, Clément Marot, Michel de Montaigne et Jean Moulin

Rues Paul Langevin, Joseph Leyssene, Clément Marot, Michel de Montaigne et Jean Moulin

Un suivi de travaux a été effectué sur la commune de Panazol, préalablement au redimensionnement du réseau d'évacuation d'eau pluviale et à la réfection du réseau d'assainissement du bassin versant de la Beausserie.

Les travaux se sont déroulés de septembre 2022 à janvier 2023 en suivant l'avancée des deux équipes de terrassement. Au total, 570 m linéaire de tranchées ont été suivis. S'agissant pour l'essentiel du tracé d'une reprise de réseau existant, les tranchées ont essentiellement traversé des remblais récents. Les seuls éléments anthropiques anciens ont été mis au jour sous la levée de la rue Michel de Montaigne. Il s'agit des fondations de deux murs orientés est-ouest qui s'implantent dans des niveaux hydromorphes et un niveau de tourbe daté du XIVe siècle de notre ère.

Sartou Aurélien

Époque moderne

PANAZOL
Pré Gayaud

Cette opération a été menée dans le cadre d'un projet de création d'un lotissement et de la réhabilitation d'habitations actuellement inoccupées.

L'emprise de l'opération est située sur un terrain propice à une installation humaine en raison de la présence de plusieurs sites archéologiques référencés par le Service régional de l'archéologie de Limoges.

Il s'agit notamment de l'église Saint-Pierre-Les-Liens à moins de 170 m à l'ouest des parcelles concernées par le projet. Cette dernière est datée du XI^e^ ou du XII^e^ siècle, mais sa dédicace remonterait au Ve siècle.

L'origine de l'église, et peut-être du bourg peuvent être anciennes. D'une manière générale, la topographie générale semble propice à la présence éventuelle d'occupations humaines.

Un total de vingt-deux tranchées a été réalisé sur l'emprise du projet.

Aucun vestige archéologique ou structure particulière n'a été trouvé, hormis une anomalie (fosse ?) non datée et un aqueduc moderne qui devait sans doute participer à l'adduction en eau des jardins attenant à certaines maisons. L'hypothèse que cet aqueduc desservait le château de La Quintaine parait improbable dans la mesure où le conduit présente un coude vers l'est et se subdivise vers le nord en plusieurs petites conduites en terre cuite. Les briques remontées à la surface par les spéléologues laissent clairement penser que cette structure ne remonte pas avant les XVIII^e^– XIX^e^ siècles.

Si l'aspect archéologique n'est pas forcément une contrainte majeure pour le projet, une attention toute particulière devra être prise pour éviter que cette structure ne s'effondre à l'occasion de futurs travaux.

Cette opération est donc à considérer comme négative si l'on fait abstraction de la présence de cet aqueduc dont le positionnement a été pris en compte et connu par les maîtres d'œuvre du projet.

Devevey Frédéric

ROCHECHOUART
15 route de Saillat

À la suite du projet d'aménagement d'un EHPAD, l'Institut national de recherches archéologiques préventives a réalisé un diagnostic archéologique au 15 route de Saillat, au nord du bourg de Rochechouart, du 7 au 8 mars 2022. L'emprise du projet concerne une surface de 6809 m².

Ce projet s'installe dans un secteur sensible, favorable aux implantations d'habitations et d'activités anciennes. De précédents diagnostics ont en effet révélé l'existence de vestiges agro-pastoraux (bâtiments, fossés, aires d'ensilage) médiévaux et modernes à proximité immédiate de l'emprise du projet d'aménagement. Une chapelle datée du XII^e^ siècle et son cimetière jouxtent également l'emprise du projet.

Neuf sondages archéologiques ont été réalisés afin d'évaluer le potentiel archéologique des parcelles concernées par l'aménagement.

Six colonnes stratigraphiques ont permis d'observer le recouvrement pédologique : celui-ci ne présente pas de complexité particulière. La couverture de terre végétale présente une faible épaisseur, de 0,20 à 0,25 m. Le substratum (gneiss plus ou moins altéré) a été atteint dans tous les sondages à une profondeur moyenne comprise entre 0,30 et 0,40 m.

Aucun indice d'occupation ancienne (ni fait archéologique, ni mobilier) n'a pu être mis au jour lors de ce diagnostic. Seules quatre structures contemporaines (fondations de murs, canalisation, fossé ou fosse) liées à l'occupation du terrain dans la seconde moitié du XX^e^ siècle ont été perçues.

Malgré l'absence de vestiges anciens sur les parcelles concernées par le projet la proximité de la chapelle de Bosmoussou et les découvertes de vestiges médiévaux et modernes lors de diagnostics antérieurs attestent toutefois d'une occupation humaine structurée au nord du bourg de Rochechouart dès l'époque médiévale.

Rivassoux Matthieu

Moyen Âge,
Époque moderne

SAINT-GERMAIN-LES-BELLES
Tour de Saint-Germain

En amont d'un projet de mise en valeur de la tour de Saint-Germain-les-Belles porté par la Mairie et la Communauté de Communes de Briance Sud Haute-Vienne, une opération de sondage archéologique a été réalisée par l'association ArchéA dans son comblement interne. S'inscrivant dans la continuité des travaux menés

à la fin des années 2000-2010 dans le cadre du PCR dédié aux castra limousins (Resp. : Chr. Rémy), cette intervention a eu pour objectifs d'éprouver la puissance stratigraphique présente au sein de cet édifice situé sur le tracé présumé des remparts de ce village et de tenter d'apporter des indices chronologiques relatifs à l'implantation de cette construction. Une fouille en quart opposé a été opérée permettant d'identifier trois séquences stratigraphiques distinctes.

Les unités stratigraphiques les plus récentes sont à rattacher à l'utilisation connue de cette tour comme prison à l'époque moderne. Présents sur l'ensemble de l'emprise des fouilles, une demi-douzaine de niveaux d'occupation ont pu être caractérisés sous la forme de sols de terre battue et de planchers. Le sondage réalisé dans l'angle sud-est de l'édifice a également révélé la présence d'une fosse de préparation de chaux utilisée pour assainir les parois de cet espace carcéral. Le mobilier mis au jour au sein de ces couches permet d'attribuer cette séquence aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.

Après une interface sédimentaire relativement perturbée, la seconde séquence du comblement de cette structure renvoie directement à sa période de construction et se matérialise par un remblai massif d'arène granitique concassée. Installée sur le substrat et contrainte par les assises de fondations, elle dépasse le mètre dans sa partie la plus épaisse. Sa situation et sa densité permettent de l'identifier comme un élément contribuant à la stabilité de la tour. Il est à noter qu'aucun mobilier datant n'a été mis au jour dans cette couche.

Enfin, la base des sondages a révélé la présence de structures fossoyées aménagées dans le substrat qui ont pu être identifiées comme antérieurs à la réalisation de la tour. Il s'agit, pour la première, d'une tranchée rectiligne orientée de nord-ouest en sud-est se poursuivant au-delà de la maçonnerie sud-est. La seconde semble s'apparenter au fond d'une fosse circulaire et a été mis au jour partiellement dans l'angle nord du bâtiment. Vidées dans leur totalité visible pour permettre l'installation des maçonneries, leur antériorité n'est marquée que par leurs relations avec le bâti, cette phase n'est donc pas datée.

Si l'opération n'a pas permis d'affiner la datation de cette construction précédemment attribuée à un large



SAINT-GERMAIN-LES-BELLES, Tour de Saint-Germain - Façade nord-est de la tour, relevé lasergrammétrique (P. Jost, 2022)

XII^{e}-XIV^{e} siècle, elle aura contribué à approfondir notre connaissance de cette tour par l'étude du remplissage de son cul-de-basse-fosse et de ses fondations. L'exploration des niveaux en lien avec la réutilisation de cet édifice en prison permet de mieux de mieux appréhender sa structuration dont la connaissance était, pour l'heure, assez lacunaire. La découverte des structures les plus anciennes apparaît comme un premier indice d'une occupation de la zone antérieure à cette fortification sans toutefois permettre pour autant de les rattacher à une période chronologique distincte.

Giry Yann

Moyen Âge

SAINT-SYLVESTRE
Abbaye de Grandmont

En 2022, nos connaissances concernant l'aménagement du promontoire originel ont été confirmées. Sur le flanc oriental, des remblais ont été déposés depuis le rebord, par vagues successives structurées par des niveaux indurés. Ce premier terrassement recouvre la pelouse naturelle qui n'a pas été purgée sur la pente, contrairement à la plate-forme où elle a pu être utilisée comme remblai. La plate-forme originelle du promontoire a aussi fait l'objet de retailles pour aplanir la surface et pour récupérer des matériaux de construction. Parfois, comme à l'emplacement de la cour de cloître, le substrat est très proche du niveau de circulation médiéval : deux ou trois dizaines de centimètres.

Le portail de l'abbatiale a été retrouvé dans la partie occidentale du mur gouttereau nord, selon la tradition grandmontaine. Les deux piédroits, ménageant une ouverture de 2,20 m fermée par une porte à deux vantaux, présentent une gestion des supports et des décors architecturaux en miroir. Les ébrasements du



SAINT-SYLVESTRE, Abbaye de Grandmont - Le portail de l'église abbatiale de Grandmont, photogrammétrie

portail sont occupés par deux hautes colonnettes coiffées de petits chapiteaux qui ne portent aucun décor. Ce portail de tradition romane tardive a été pensé pour être intégré à la maçonnerie du mur de la nef.

Un relevé pierre à pierre du mur-terrasse ouest du bâtiment occidental a permis de mettre au jour plusieurs éléments renseignant l'organisation spatiale et la circulation de cette partie du monastère. Une ouverture sur toute la hauteur du mur, large de 1,50 m, correspond au débouché d'un corridor permettant d'accéder à l'espace économique depuis l'angle sud-ouest du cloître. Plus au nord, deux fenêtres, distantes de 5 m et placées à la même hauteur, se distinguent de celles ébrasées du bâtiment sud, situées au même niveau.

La galerie ouest du cloître, large de 3,40 m, possède un carrelage de terre cuite. Il convient de noter l'absence de toute sépulture dans la partie fouillée, qui contraste avec les nombreuses inhumations de la galerie nord. Le mur bahut dispose d'une banquette faisant le pendant avec celle aménagée au pied du mur du bâtiment occidental. Une base de colonnades géminées reçoit quatre colonnettes formant l'accolade du cloître et possède une avancée triangulaire, du côté galerie, recevant deux colonnettes sur chaque face et une à la pointe. Le tout forme un ensemble architectural de haute qualité. Les éléments de modénature sont datés par comparaison stylistique des années 1215-1225. Les dispositions des voûtes, dont les nervures constituées de claveaux longs mesurent toutes la même largeur, et la clef des ogives, à une hauteur semblable à celle de doubleaux, ne contredisent pas une telle datation. Il est tentant de mettre en relation la reconstruction de la galerie avec la victoire du « clan clérical » sur le groupe des convers en 1217, laquelle aurait pu motiver une réorganisation des bâtiments conventuels matérialisant ainsi, dans la pierre, la hiérarchie entre les deux parties de la communauté.

Deux contreforts, distants de 6,90 m, ont été établis postérieurement pour renforcer le voûtement de la galerie ouest, qui a pu disposer d'un étage comme celle du nord.

La cour de cloître est équipée d'un dallage périphérique qui s'étend le long du mur bahut sur une largeur de 3,90 m. Une double pente crée une rigole d'évacuation des eaux pluviales. Le reste du cloître était recouvert de terre battue. Un vaste bassin (diamètre évalué de 5 m), placé au centre du cloître, possédait une margelle haute d'une soixantaine de centimètres et un fond dallé et jointoyé au mortier hydraulique.

Deux puissantes fondations ouest-est, parallèles, recoupent ce bassin ainsi que tous les niveaux médiévaux et modernes de la cour. Ce sont les vestiges du grand bâtiment en L construit à partir de 1735. Par ailleurs, les travaux de démolition du début du XIX^{e} siècle ont nécessité la mise en œuvre de deux murets parallèles, à 4 m de distance. Il s'agit de deux structures d'un pont de chargement pour les pierres démontées des bâtiments du XVIII^{e} siècle, en vue de leur transport à Limoges. Par sa position, il semble que ce pont était destiné à recevoir les blocs de l'aile en retour du grand bâtiment, apparement aussi bien construite que le corps principal.

Dans le cimetière oriental, les squelettes les plus éloignés du chevet présentent le plus mauvais état de conservation. Il convient de se demander si le cimetière s'est agrandi progressivement ou si l'aire d'inhumations a été définie dès l'origine avec, comme limite sud, le mur déjà construit pour structurer le premier terrassement. Sept nouvelles ampoules en plomb ont été retrouvées, ce qui porte la collection à 45. Ces objets interrogent quant à leur destination mais la présence d'un liquide huileux dans l'une des ampoules pourrait orienter vers une pratique liée au sacrement de l'extrême-onction. Dans le cadre de son étude sur l'usage du plomb à Grandmont, Nicolas Portet (LandArc) a entamé une collaboration avec Lucile Beck, responsable de la



SAINT-SYLVESTRE, Abbaye de Grandmont - Vue de la partie fouillée du cloître depuis l'est

Plateforme Nationale LMC14 au CEA de Saclay, qui a permis de dater les carbonates de sept ampoules. Quatre sont antérieures à 1162, ce qui correspond aux datations par radiocarbone d'ossements de deux sépultures. Ces faits confirment la mise en place du cimetière oriental dès l'arrivée des frères mais elles obligent à réfléchir sur la provenance de ce plomb puisque l'hypothèse de la livraison par Henri II (parfaitement attestée par les textes en 1176) ne peut pas fonctionner dans ce cas.

L'étude de l'abbaye de Grandmont prend aussi en compte l'analyse des ressources locales, ce que les archéogéographes anglo-saxons nomment le site catchment analysis. Les dynamiques de cet environnement, étudié sur la longue durée, ont été appréhendées selon les méthodes de l'archéogéographie et de la géographie historique, avec le soutien des techniques de la géomatique : exploitation des données du relevé LiDAR effectué en 2019 et intégration de toutes les informations dans un SIG.

L'espace vivrier de l'abbaye se confond avec la Franchise, qui constituait une sorte d'alleu disposant de la propriété éminente et utile. Les limites de ce territoire, de 854 ha, sont désormais bien connues grâce à l'analyse régressive des textes et à l'identification d'aménagements multiples sur le terrain (fossés, talus, vestiges d'enceinte...). Cette Franchise, constituée essentiellement aux XII^{e} et XIII^{e} siècles, s'articule autour de deux milieux géographiques distincts et organisés autour de deux pôles : religieux avec l'abbaye et économique avec la grange du Coudier. Ces pôles sont reliés à de nombreuses métairies qui exploitent les deux milieux géographiques au plus près de leurs potentialités.

Le recours à la géomatique a permis d'étudier finement le parcellaire des environs de la grange monastique du Coudier, que la dendrochronologie a daté du milieu du XIII^{e} siècle. Cet ensemble se présente comme un véritable isolat de grandes parcelles au sein d'un foncier beaucoup plus morcelé. Nommées coutures ou grandes-terres, elles représentent environ 179 ha, qui correspondent sans doute à l'assise territoriale initiale (domaine) de la grange du Coudier.

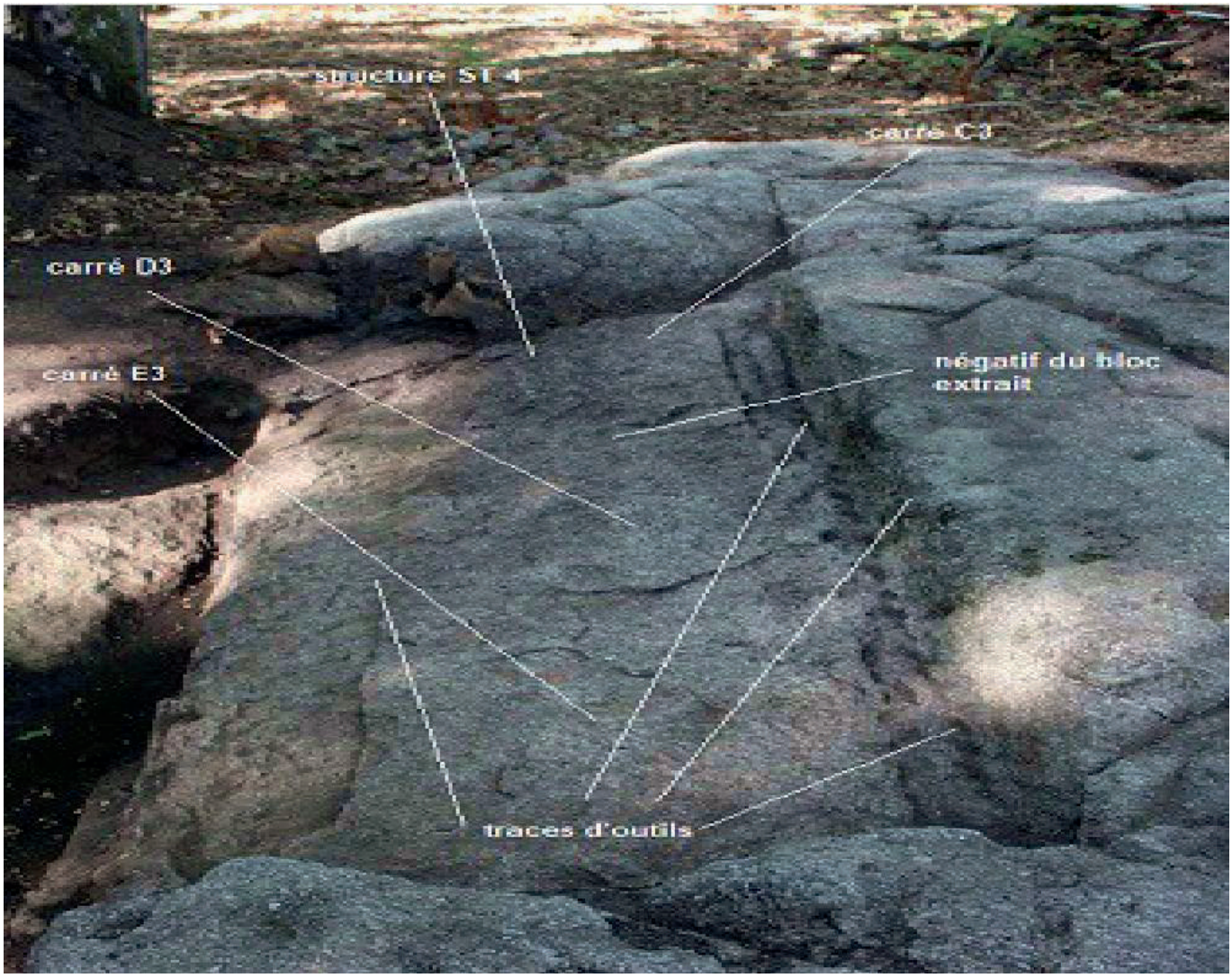
L'exploitation des données LiDAR et leur intégration dans le SIG permettent enfin de cerner des évolutions dans l'organisation du territoire par les religieux. Ainsi, le village de La Chaise a été réimplanté à 400 m au sud de l'ancien site, en relation avec une vaste opération de redéfrichement. De nombreuses mentions de « prises nouvelles » (remise en culture) et d'essarts datent du XVI[e] siècle, après les crises de la fin du Moyen Age, qui ont certainement provoqué l'abandon de l'ancien site.

Racinet Philippe

Néolithique, Époque moderne — *Moyen Âge,*

SAINTE-MARIE-DE-VAUX - Bos Théraud - site de « la chaise du chasseur »

Après les premières campagnes de sondages très positives menées en 2019 et 2021, une fouille programmée a été décidée en 2022. Elle fut menée sous plusieurs angles. Dans un premier temps elle a permis de mettre au jour un nouveau secteur autour d'un affleurement rocheux constitué de deux blocs granitiques sur lesquels ont été relevées quatre alvéoles d'où furent extraites des meules. Le diamètre de ces meules se situe entre 1,17 m et 1,20 m. Elles correspondent en tous points aux structures fouillées lors des campagnes écoulées. La chaîne opératoire obéit aux mêmes règles techniques : nous mettons en évidence la tranchée de détourage, des traces d'outils et les emboîtures qui permettent la fracturation de la meule pour la détacher du socle granitique en place. Les alvéoles sont comblées par une partie des déchets de taille. Un petit sondage mené au pied du dôme de granite nous permet d'identifier le sol de travail attenant aux structures. Ce dernier est marqué par la présence d'un faible mobilier comportant quelques éléments de quartz, du silex et de la céramique médiévale. Le remplissage effectué par les carriers semble avoir perturbé l'agencement des couches et le



SAINTE-MARIE-DE-VAUX, Bos Théraud – site de « la chaise du chasseur » - Traces d'extraction du secteur 4, photogrammétrie et dessin (Archea)

mobilier s'en trouve mélangé, ne permettant pas une bonne lecture de la chronologie d'occupation, les pièces lithiques et céramiques néolithiques voisinent, en effet, avec les tessons médiévaux.

Dans un second temps, nous avions choisi une clairière, en sommet de parcelle, pour implanter une fouille sur une plus large surface grâce à l'absence de couvert forestier. Nous pensions pouvoir mettre au jour un sol d'occupation. Un affleurement rocheux se tenait en bordure de notre zone de fouille, comportant des traces d'anthropisation mais pas d'alvéole de meule. En fait d'occupation, nous avons mis au jour une carrière de pierres de construction qui occupe tout l'espace de fouille. Nous avons remarqué sur le socle granitique affleurant de larges diaclases majeures, entrecoupées de diaclases secondaires. Ces diaclases délimitent des lignes de coupe de pierres et de moellons, ainsi qu'un très large linteau. Nous avons retrouvé, dans les habitats très anciens et les murets de clôture des hameaux avoisinant, des pierres dont le granite semble issu de cette carrière. La fouille a permis de recueillir un abondant mobilier, médiéval et moderne, avec toujours des éléments rattachés au néolithique (dont une superbe hache taillée) ou à la protohistoire. Un premier résultat C14 nous donne une première indication chronologique pour cette carrière qui aurait été utilisée durant le XVI^{e} siècle. Il s'agirait donc d'une troisième période d'occupation de ce gisement.

Pour cette campagne, nous avions obtenu l'autorisation d'utiliser un détecteur de métaux. Nous avions alors deux objectifs : trouver les traces d'une éventuelle zone de forge autour d'une concentration d'objets ferreux et, par ailleurs, mettre au jour des outils ou des fragments d'outils de carriers car lors des fouilles (autour des 4 secteur meuliers) effectuées sur les deux campagnes, nous n'en avions trouvé aucun. Les résultats furent positifs en ce qui concerne le recueil de restes d'outils puisque nous en avons recueilli plus d'une dizaine. Nous avons aussi pu ouvrir un sondage à la découverte d'une petite concentration d'éléments ferreux dont ce qui pourrait être des scories de forge. Par ailleurs, plusieurs éléments structurels sont intéressants : nous avons mis au jour une zone rubéfiée ainsi que des couches de travail autour d'un sédiment de couleur très brune mais cela n'a pas été suffisant pour en comprendre la nature précise. Le mobilier mis au jour semble toujours aussi mélangé. De plus, en limite de fouille, nous avons découvert ce qui pourrait être un filon de quartz naturel avec de nombreuses traces de taille de ce minéral. Nous attendons un résultat C14 à partir de charbons prélevés sur une partie de ce sondage.

Cette nouvelle campagne confirme les premières conclusions quant à l'occupation meulière médiévale tout en amenant de nouvelle perspectives autour de la carrière de pierre de construction, mais trop de questions restent en suspens avant de pouvoir passer à la phase de valorisation et de médiation de ce site, très pédagogique au demeurant.

Peyrony Jean-Guy

N°						N°	P.
124088	Le Palais s/Vienne, Panazol, St Just le Martel, St Martin Terressus, St Priest Taurion	LOUVET Sylvain	BEN	PRD		1	457

Diachronique

LE PALAIS-SUR-VIENNE, PANAZOL, SAINT-JUST-LE-MARTEL, SAINT-MARTIN-TERRESSUS, SAINT-PRIEST-TAURION

L'opération de prospection-inventaire 2022 des communes du Palais-sur-Vienne, Panazol, Saint-Just-le-Martel, Saint-Martin-Terressus et Saint-Priest-Taurion s'est particulièrement attachée à la reconnaissance d'entités archéologiques au contact des vallées de la Vienne et du Taurion. Ces cours d'eaux, s'écoulant dans des gorges encaissées à l'est de Limoges ont été impactés par la construction de barrages hydro-électriques au XX^{e} siècle, entrainant la submersion de structures archéologiques (moulins, prieuré grandmontain de Saint-Marc…).

Si le territoire prospecté est actuellement très boisé (notamment sur les pentes et plateaux des vallées), la carte de l'état-major révèle un paysage plus ouvert au XIX^{e} siècle. Malgré la dense urbanisation des communes du Palais-sur-Vienne et de Panazol, appartenant toutes deux à la Métropole de Limoges, des sites inédits ont été découverts sur leur territoire. A partir des données de la base Patriarche, la localisation de certaines entités archéologiques a pu être également précisée.

Ainsi, au total, la prospection a mis en évidence la présence de trente-trois sites inédits ou jusqu'ici non répertoriés (sur cent soixante entités archéologiques en tout) dans ce secteur : à titre d'exemples, un gisement lithique et une structure gallo-romaine à Panazol, un probable site d'extraction minière ancienne au Palais-sur-Vienne, l'emplacement supposé d'une chapelle moderne à Saint-Just-le-Martel, un tronçon d'aqueduc et un habitat élitaire du Bas Moyen-Age à Saint-Priest-Taurion, deux abris sous-roche à Saint-Martin-Terressus.

Enfin, une étude des cheminements anciens et des franchissements de la Vienne et du Taurion a été initiée, ainsi qu'un essai de localisation du palais carolingien de Jocondiac.

Louvet Sylvain et Delmont Pierre



LE PALAIS-SUR-VIENNE, PANAZOL, SAINT-JUST-LE-MARTEL, SAINT-MARTIN-TERRESSUS, SAINT-PRIEST-TAURION
Abri sous roche à Saint-Martin-Terressus



LE PALAIS-SUR-VIENNE, PANAZOL, SAINT-JUST-LE-MARTEL, SAINT-MARTIN-TERRESSUS, SAINT-PRIEST-TAURION
Extrait d'un plan d'arpentement de 1758 sur lequel figure le pont ruiné sur la Vienne à Saint-Priest-Taurion (AD87, F)

NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE 2022

Opérations interdépartementales
Projets collectifs de recherche

Opérations interdépartementales

N°						N°	P.
207757	16, 17	Charente et Charente-Maritime	Prospection recherche diachronique	VAUDIN Laurent	BEN	PRD	459
207768	16, 17, 79	Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres	Prospection recherche diachronique aérienne	BOUCHET Éric	BEN	PRD	460
028400	17, 24, 33, 40, 47	Charente-Maritime, Dordogne, Gironde, Landes et Lot-et-Garonne	Réseaux des voies antiques de la province d'Aquitaine	TASSAUX Francis	SUP	PRS	461
028291	24, 47	Dordogne et Lot-et-Garonne	Inventaire des sites mégalithiques de Lot-et-Garonne et du Sud de la Dordogne	LEDUC Michel	BEN	PRT	463

Projets collectifs de recherche

N°						N°	P.
207792	16	CHASSENON	De Cassinomagus à Chassenon. Genèse, mutations et réseaux, du Ier s. a.C. au Xe s. p. C.	SICARD Sandra	COL	PCR	464
207856	16, 79	Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente		ARD Vincent	CNRS	PCR	467
207837	16, 17, 79, 86	Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou		BOLLE Annie	INRAP	PCR	472
207786	17	SAINT-CESAIRE	La Roche à Pierrot	CREVECOEUR Isabelle	CNRS	PCR	472
207314	17	Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'Âge du Fer		MATHE Vivien	CNRS	PCR	474
124129	19, 23, 87	PCR HaGAL : Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices		BARET Florian	SUP	PCR	475
124133	19, 23, 87	Les lieux de culte gallo-romain de la cité des Lémovices		FERRE Mylène	DOC	PRT	478
028154	24	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Grotte de Cussac	JAUBERT Jacques	SUP	PCR	478
028330	24	DOMME	Bastide, Campréal, Château du Roy	BOUVART Patrick	MC	PCR	481
028100	24	SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX	La Peyrouse	HIRIART Eneko	CNRS	PCR	482
028334	24	PIGMENT-HO - Pigmentothèque en vallée de l'Homme et bassin aquitain		LEBON Matthieu	SUP	PCR	485
028339	24	VEZAR – La vallée de la Vézère à l'Aurignacien récent		TARTAR Elise	SUP	PCR	486
028281	24	Quel Gravettien en Nouvelle-Aquitaine ? Révision pluridisciplinaire des séries du Gravettien récent et final dans le bassin versant de la Dordogne et ses marges		CORMARECHE Elise	EP	PCR	488
027865	33	BORDEAUX	20 Cours Pasteur - Musée d'Aquitaine Tombeau présumé de Montaigne	REVEILLAS Hélene	COL	PCR	489
027672	33	BORDEAUX	Parunis-Grand Rabbin Joseph Cohen	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PCR	490
028364	33	SAINT-EMILION	Les sanctuaires souterrains	REGALDO Pierre	BEN	PCR	491
028302	40	SORDE-L'ABBAYE	PCR Sordus - Place de l'abbaye	CALLEGARIN Laurent	SUP	PCR	492
028298	47	AGEN	Les dynamiques de l'habitat à Agen du Moyen Âge central au début du XIXe siècle	LAVAUD Sandrine	SUP	PCR	493
028307	64	ORTHEZ	8 Rue Xavier Darget	SOUQUET Isabelle	INRAP	PCR	495
028310	64	PAVO - Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau : Paléoenvironnement et sociétés de chasseurs-collecteurs dans le piémont pyrénéen		PETILLON Jean-Marc	CNRS	PCR	496
027890	64	Mégalithisme et territoires dans les Pyrénées nord occidentales		MARTICORENA Pablo	SUP	PCR	497
207291	86	POITIERS	Le palais comtal et ducal de Poitiers et ses abords (IXe-XVIe s.)	PROUTEAU Nicolas	UNIV	PCR	499
123883	87	PCR Du bois pour Limoges		PARADIS-GRENOUILLE Sandrine	EP	PCR	504
023385	16, 17, 33, 40, 47, 64	Les campagnes d'Aquitaine durant l'Antiquité, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive		MAUREL Léopold	MC	PCR	506
207778	16, 17, 86	Aquitania ornata. Formes, matériaux et techniques du décor pariétal en Aquitaine romaine		CARRIVE Mathilde	UNIV	PCR	508
027893		Réseau des lithothèques en Nouvelle-Aquitaine		TURQ Alain	BEN	PCR	510
207764		Archéologie expérimentale, des matériaux associés aux productions métalliques : (Re)mettre la science en culture		TEREYGEOL Florian	CNRS	PCR	514

Transchronologique

CHARENTE ET CHARENTE-MARITIME
Prospection recherche diachronique

Les recherches effectuées cette année sur les abords des voies antiques en Sud Charente ont permis de mettre en évidence des vestiges de toutes époques. Elles permettent de mieux appréhender leur implantation et par conséquent améliorer nos connaissances.

De nombreux fossés protohistoriques circulaires, rectangulaires ou quadrangulaires ont été mis en évidence sur ces parcours et on peut constater qu'ils étaient nombreux à se situer non loin de ruisseaux ou de cours d'eau. Hasard géographique ou implantation votive ? Difficile de répondre à cette question. Très souvent des vestiges antiques sont détectés non loin de ces fossés et par conséquent de ces ruisseaux. C'est le cas sur la commune de Bouteville (Charente) où deux sites protohistoriques distants de moins de 300 m totalisent au moins 4 enclos circulaires fossoyés à vocation cultuelle ou funéraire (diamètres de 18 à 20 m). Ces enclos s'étalent le long du ruisseau d'Anqueville qui prend sa source près de l'église et se jette dans la Charente à Saint-Amant de Graves. Ce ruisseau est traversé par la voie antique qui reliait *Vesunna* à *Mediolanum Santonum* appelée chemin Boisné (borné). En bordure de cette voie, un puits antique est alimenté par les sources de ce ruisseau et à quelques mètres, des fragments de *tegulae*, d'*imbrex* et de céramiques communes sont présents sur plusieurs parcelles.

Sur la commune de Salignac sur Charente (Charente-Maritime) un enclos protohistorique (peut-être pour le pacage) qui jouxte le chemin Boisné a été repéré au lieu-dit les chaumes. Il se trouve également en bordure d'un ruisseau, « le Gua ».

L'étude, l'année passée, de la voie antique Pons-Périgueux via Guimps en Charente a révélé de nombreux indices toponymiques. Il n'en est pas de même le long de l'ancienne voie romaine (IGN) qui reliait Pons à Sainte-Eulaye via Baignes-Sainte-Radegonde en Charente. Cette dernière porte sur le cadastre Napoléonien le nom de « chemin de Pons ». Seul l'éponyme de Sainte-Radegonde, qui était une sainte voyageuse dont on retrouve fréquemment les sanctuaires sur le trajet des voies romaines, permet d'envisager son antiquité. Il existe bien la villa de Gadebors et le sanctuaire du petit moulin à Baignes-Sainte-Radegonde qui se trouvent près de cette voie mais il va falloir trouver des éléments de preuves complémentaires avant d'affirmer qu'il s'agit bien d'une voie romaine.

Les imageries satellitaires (orthophotographie) pourront peut-être apporter des éléments tangibles qui permettront de confirmer la présence d'indices archéologiques non perceptibles au sol et ainsi faire progresser la recherche. Le visionnage des photos aériennes réalisées en noir et blanc de 1950 à 1965 donne de bons résultats. Il a permis de repérer de nombreux sites protohistoriques qui aujourd'hui ne sont plus visibles du fait des remembrements successifs, du broyage des sols et des changements de modes de cultures.

Vaudin Laurent

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME ET DEUX-SEVRES
Prospection recherche diachronique aérienne

Les conditions de sécheresse sont en principe favorables à la révélation d'indices archéologiques, celles de 2022 sont finalement venues tardivement après un printemps relativement humide et la campagne de prospection n'a pas été spectaculaire.

Grâce à six missions qui représentent une douzaine d'heures de vols, dix-sept sites ont fait l'objet d'une fiche. Douze d'entre eux sont inédits et les cinq autres ont bénéficié de quelques compléments d'informations.

Deux nouvelles enceintes à fossés multiples et entrées aménagées en pinces de crabe, attribuables à la période néolithique viennent s'ajouter au corpus de ces structures qui s'étoffe pour l'instant chaque année.

La première est implantée sur la commune de Villefagnan (16), site dominé à 2,5 km au nord-est par un site mégalithique détruit. C'est aujourd'hui l'enceinte située la plus au nord de ce département.

La deuxième a été découverte sur la commune de La Brousse (17).

Comme habituellement les enclos fossoyés protohistoriques représentent l'essentiel des découvertes avec majoritairement des enclos isolés ou regroupés en petits complexes.

Plusieurs indices de sites fossoyés, plus difficiles à attribuer, ont fait l'objet de fiches, notamment deux vastes enclos quadrangulaires dont un avec une partition interne qui pourrait correspondre à des sites d'habitats protohistoriques sous réserve d'une confirmation à venir.

Enfin, deux sites dévoilant des bâtiments gallo-romains ont été photographiés. Le premier, découvert en 2017 sur la commune de Bresdon (17), a révélé cette année des compléments du plan esquissé à l'origine de sa découverte le tout indiquant la présence d'une importante villa rurale.

Le deuxième, découvert sur la commune de Varaize (17), correspond à un bâtiment isolé d'architecture beaucoup plus sobre qui pourrait correspondre à une dépendance agricole d'une villa située à proximité et à découvrir...

En complément, au-delà de quelques structures simples dont l'appartenance chronologique ne peut être déterminée que par la fouille, un site situé sur la commune d'Ardilleux (79) et régulièrement photographié pose question. Son architecture est à notre connaissance, sans équivalent. Une enceinte carrée qui semble révéler un espace bâti est précédée par un dispositif complexe d'espaces enclos imbriqués et d'une longue allée bordée de fossés. Ce site pourrait correspondre à un site médiéval avec un enchaînement de deux basses cours et d'une entrée aménagée avec un long couloir d'entrée.

Bouchet Éric



CHARENTE, CHARENTE-MARITIME ET DEUX-SÈVRES, prospection aérienne, fig. 1 : Bresdon (17), Vue partielle du plan d'une vaste villa gallo-romaine (cliché : E. Bouchet).



CHARENTE, CHARENTE-MARITIME ET DEUX-SÈVRES, prospection aérienne, fig. 2 : Ardilleux (79), Maison forte médiévale avec basses cours à confirmer (cliché : E. Bouchet).

RÉSEAU DES VOIES ANTIQUES DE LA PROVINCE D'AQUITAINE
Prospection thématique

Cette prospection s'effectue dans le cadre d'Aquitaviae (Voies de l'Aquitaine antique), carte participative sous la forme d'un websig ; son but est de recueillir un maximum d'indices sur le tracé et la datation des voies présumées romaines. Après révision de la bibliographie et de la documentation fournie par les cadastres, les cartes anciennes et les photographies aériennes, notre équipe se déplace sur le terrain pour une prospection pédestre et par drone (marque DJI modèle Phantom 4), en collaboration avec les associations et les chercheurs locaux, à chaque fois que cela est possible. Après deux tests en 2021, deux programmes de prospection thématique ont été réalisés en 2022 et 2023 dans la zone atlantique de l'Aquitaine romaine.

Charente-Maritime (n°1 de la carte) : 4 voies des Santons, avec Jean-Louis Hillairet, Jean-Louis Monget et Joëlle Bonicel (Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime) en 2023 :

- Voie Saintes-Nantes/Angers,
- Voie Saintes-Embouchure de la Charente par le Chatelet,
- Voies Saintes-Saujon, Royan et Barzan,
- Voie Saintes-Bordeaux. Cette prospection avait été précédée en 2020 par l'étude d'un milliaire inédit à Saint-Genis de Saintonge, par Louis Maurin, Jean-Louis Hillairet et Alain Michaud (résultats publiés dans *Aquitania* 17, 2021, p. 57-67).

Gironde et Landes :

- Voie Bordeaux-Eauze, dite du Pèlerin de Bordeaux à Jérusalem,

• sur le Chemin Gallien de la Brède à Cérons (n°2 de la carte) : test en 2021 avec Dominique Brocheriou

• reconnaissance d'un tracé possible d'Allons à Gabarret en 2023 (n°3)

- Voie Bordeaux-Dax (n°4) : repérages entre 2020 et 2022, en prévision de futurs travaux d'aménagements impactant la voie sur le campus universitaire de Bordeaux (communes de Talence et Gradignan).

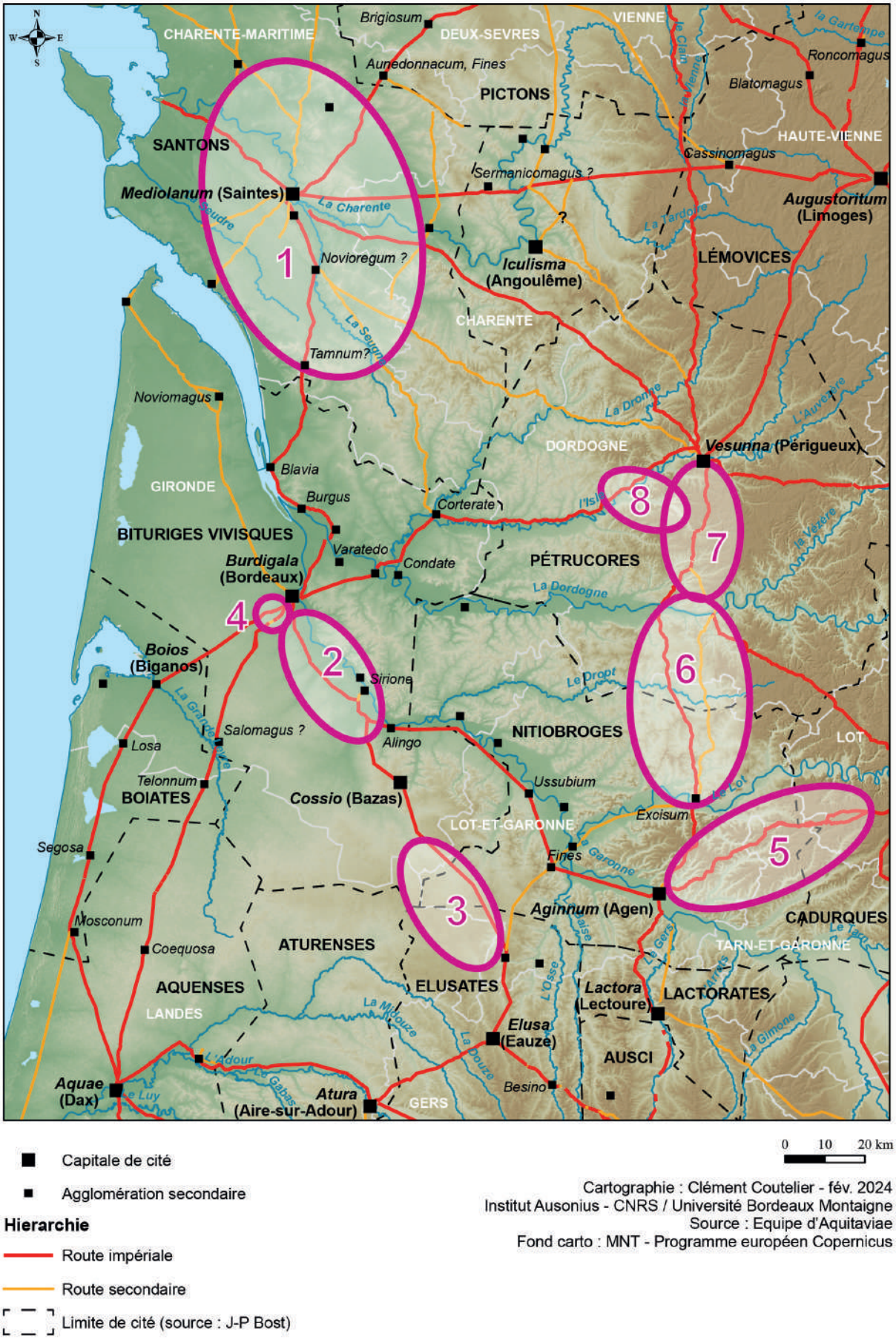
Lot-et-Garonne : voies des Nitiobroges à partir des recherches d'Angela Murray, avec Françoise Paul et Christian Garnier (Association des archéologues de Lot-et-Garonne AA47)

- test en 2021 sur la voie d'Agen à Cahors dite Chemin de Na Bruniquel. Les résultats ont été publiés par A. Murray dans *Aquitania* 17, 2021, p. 69-80 (n°5).
- Tronçon d'Eysses à la Dordogne sur la voie Agen-Périgueux, en 2022 et 2023 (n°6).

Dordogne : voies des Pétrucores

- test en 2021 sur la voie de Périgueux à Mouleydier par La Peyrouse, commune de Saint-Félix-de-Villadeix (n°7) avec Christian Chevillot (Association pour le développement des recherches archéologiques et historiques en Périgord) en compagnie de Vanessa Elizagoyen (INRAP), d'Eneko Hiriart (CNRS) et de Yan Laborie (Musée de Bergerac).
- voie Neuvic-Vergt : prospection aérienne de François Didierjean sur la vallée du Vern en 2022 (n°8).

Tassaux Francis, Coutelier Clément
et Didierjean François



PROSPECTION THÉMATIQUE, RÉSEAUX ROUTIERS ANTIQUES DE L'AQUITAINE, Zones de prospection sur les voies romaines de l'Aquitaine moyenne.

Inventaire des sites mégalithiques en Lot-et-Garonne et au sud de la Dordogne

Les travaux de recherche et de dégagement de monuments mégalithiques du Lot-et-Garonne et de Dordogne, menés depuis 2018 en excellente collaboration avec les responsables du SRA et les associations locales de Villeneuve-sur-Lot et de Monpazier, ont motivé une révision complète des données relatives aux mégalithes de Lot-et-Garonne et du sud Dordogne.

Parallèlement, une méthode de recherche des monuments mégalithiques basée sur des critères communs d'implantation a progressivement été développée.

Dans un premier temps, un recensement exhaustif des données a été effectué : Patriarche, sources Internet, bibliographie, organismes locaux, cadastres napoléonien et rénové, toponymie, etc. Ces données ont ensuite été reportées sur cartes IGN, Google Earth, GPS.

Dans un second temps, ont été organisées des sorties sur le terrain, rencontres avec les propriétaires, les représentants des mairies, les « anciens » qui sont dépositaires de la mémoire des faits, voire des traditions orales.

Régulièrement, les résultats ont été consignés sur des « Monographies » facilement compréhensibles par les non-initiés, reprenant les dénominations, le positionnement exact dans la commune, le cadastre actuel, la situation dans le relief avec la couverture visuelle, une description détaillée, un état sanitaire…

Quatre-vingt-dix-huit monuments soit les 3/5e du projet ont été étudiés, dont vingt-neuf inédits ou perdus de vue ; la majorité des positionnements a été corrigée, des rectifications sur la nature de monuments ont été apportées. Des dégradations et destructions complètes ont été signalées. Un maximum de personnes a été sensibilisé à la nécessité de préserver le patrimoine.

Quatre sites particuliers en Dordogne, complètement atypiques, ont fait l'objet d'une demande d'études complémentaires : un ensemble de polissoirs à Borrèze recouverts de chablis, deux menhirs inédits et voisins à Capdrot, un dolmen associé à une dizaine de monolithes à Aunat, et un site cérémoniel à Saint-Geyrac.

Notre méthode de recherche s'affine et nous a conduit plusieurs fois directement sur un monument « disparu ». Elle devrait nous faire découvrir la manière dont nos ancêtres incluaient ces monuments dans leur vie.

Leduc Michel



INVENTAIRE DES SITES MÉGALITHIQUES DE LOT-ET-GARONNE ET DU SUD DE LA DORDOGNE, fig. 1 : Menhir inédit de 4m de long à Saint-Laurent La Vallée.



INVENTAIRE DES SITES MÉGALITHIQUES DE LOT-ET-GARONNE ET DU SUD DE LA DORDOGNE, fig. 2 : Retrouvailles et dégagement du dolmen Peyrelevade disparu de Labouquerie.

Gallo-romain

CHASSENON - De *Cassinomagus* à Chassenon Genèse, mutations et réseaux du Ier s. a.C au Xe s. p.C.

Genèse, mutations et réseaux. Ces trois thématiques qui ont organisé le PCR 2019-2021 ont été enrichies grâce aux différentes méthodes d'interventions réalisées durant cet exercice triennal. Sans remonter aussi loin que l'époque préhistorique, bien que le site ait été fréquenté durant cette période, la genèse de *Cassinomagus* semble s'établir dans la première moitié du IIe siècle a.C., avec la présence de deux bâtiments successifs au nord des Chenevières. Certes, aucune organisation spatiale ne se dessine actuellement ; toutefois, la présence relativement abondante de mobilier d'importation (céramiques, amphores), et la présence de numéraires lémovice et picto-santon, place déjà le lieu dans un réseau d'échanges bien établi.

La mutation du site à partir du tournant de notre ère semble indiquer la mainmise humaine sur le site et ses premiers aménagements d'envergure. En partie nord des Chenevières, la mise en place de fosses, associées à un cailloutis damé, évoque une occupation pérenne de l'espace. En limite nord-est, les espaces en aire libre sont fréquentés sur une période relativement longue, sans être liés à des constructions. À l'ouest et au sud, la structuration spatiale prend la forme d'une occupation domestique (et peut-être artisanale), dans laquelle sont installés un puits et une cave. Plus à l'est, un possible bâtiment sur poteaux est construit, tandis qu'au Grand Villard, un autre puits et de nombreuses fosses sont destinées très certainement à des habitats. La création d'un fossé palissadé semble enclore ces dernières constructions, dont l'orientation guidera les réaménagements ultérieurs.

Le comblement des structures fossoyées avec des éléments de rejets sidérurgiques (tant au nord qu'au sud des Chenevières) laisse deviner que les activités artisanales – relativement conséquentes – ont été au cœur des occupations. Il intervient lors d'une période d'abandon de ces activités, mais sans interruption des circulations, ni des occupations, puisqu'une voie est ensuite aménagée sur une largeur de 5 m. Elle se positionne selon un axe est/ouest qui suit la ligne de crête nord du plateau de Longeas et sera conservée jusqu'à une époque très récente.

Par la suite, après arasement et refonte du paysage urbain, de nouvelles constructions voient le jour. La partie nord des Chenevières reçoit une nouvelle voie en galets. Au sud, une pièce de 6,50 m x 2 m est édifiée et semble être associée à des aires d'activités. Elle se localise en contrebas d'un nouveau tronçon de voie qui prend la suite du précédent, qui est alors réaménagé. Une nouvelle chaussée est refaite au Grand Villard, selon la même orientation que les deux précédents tronçons ; elle présente en outre un diverticule vers le sud. Un mur de clôture avec un angle d'inflexion est construit dans les limites du fossé palissadé antérieur et épouse le tracé de la chaussée. L'espace laissé libre est fréquenté et il est délimité, au sud, par une maçonnerie qui constituerait, avec le mur de clôture nord, les limites d'un parcellaire. Celui-ci aurait été mis en place pour organiser l'espace et sera conservé tout au long de l'occupation de ce plateau. Il s'agit ici des prémices d'un plan urbanistique mis en place dès la première moitié du Ier siècle p.C., et dans lequel vont s'inscrire les grands monuments publics et les zones civiles dédiées aux voyageurs et aux habitants.

Quelques décennies plus tard, le mur de clôture nord est démonté et laisse place à des bâtiments à vocation artisanale, en lien avec la construction à venir des édifices publics. Vers la fin de ce même siècle, ces constructions, dont la durée de vie était en lien avec la nécessité de fonction, sont démolies et seule la voie est encore en activité. Le projet d'urbanisation de ce secteur de *Cassinomagus* semble donc se poursuivre et évoluer au fur et à mesure des besoins.

Ce Ier siècle semble donc constituer les origines de l'organisation spatiale du site qui va prendre un essor considérable à la fin de ce même siècle, ou au début du IIe. *Cassinomagus* se structure alors autour d'un réseau

de voies non pas orthogonal, mais fortement adapté aux contraintes topographiques du terrain, ainsi qu'à la structuration des monuments publics. Le secteur sud-est est dévolu à ces derniers, selon une orientation adaptée au relief, tandis que les habitats et probablement les constructions civiles dans toute leur diversité vont prendre place autour de ces grands édifices, selon le tracé des routes et des rues. Le quartier au sud-est du site prend des allures de faubourg, associant grands bâtiments privés à cour(s) intérieure(s), habitats plus modestes et / ou constructions à vocation économique.

Les édifices publics et la demeure du Grand Villard, qui se développe au sein de l'îlot préexistant, ont été édifiés à la même période. Le lieu de culte des Chenevières semble être construit selon un plan établi, agrémenté d'exèdres semi-circulaires et quadrangulaire au sud, ainsi que d'une possible entrée monumentale donnant accès à la cour est depuis la chaussée extérieure.

Des aménagements architecturaux considérables ont été complétés *a posteriori*, tels que l'ajout du portique le long du péribole sud de la cour ouest, et la construction du massif contre l'angle nord-est, en lien avec une galerie couverte qui relie le sanctuaire aux thermes. Enfin, un dernier aménagement d'envergure a concerné l'angle nord-est et l'adjonction de blocs supportant vraisemblablement une colonnade, entre la fin II^{e} et le III^{e} siècle. Ces réaménagements ne semblent pas avoir changé de manière radicale la planimétrie du sanctuaire, mais confirment la monumentalité voulue pour ce monument qui a donc été achevé après plusieurs étapes de chantier. Il en est de même dans la maison du Grand Villard, où certains espaces ont été transformés, conduisant à une réorganisation de la circulation.

Le site a de nouveau changé de visage après le déclin de la fréquentation des grands monuments à partir de la fin du III^{e} siècle. À l'emplacement des lieux dans lesquels se déroulaient la vie quotidienne et les pratiques religieuses, ont pris place des activités de carrières de récupération de matériaux, en lien avec des occupations domestiques pérennes. Le faste des constructions antérieures a ainsi été mis à contribution pour de nouvelles constructions et l'exploitation des ressources. Cette période, relativement intense, s'inscrit durant le IV^{e} siècle et peut-être une partie du très haut Moyen Âge (V^{e}-VI^{e} siècles).

Le rôle prépondérant joué par *Cassinomagus* pendant le Haut-Empire s'étiole petit à petit au cours de cette période. À l'époque mérovingienne, il est possible que des trientes aient été émis au nom de Chabanais (*Cabanisio*), distant de 5 km. Dans cette hypothèse, les deux lieux si proches auraient fait partie de la même circonscription fiscale, le choix de Chabanais comme toponyme étant lié à une activité publique manquant à *Cassinomagus* : par exemple, le pont de Pilas, qui y permettait le passage de la Vienne, pourrait avoir été déjà détruit.

En tout cas, la paroisse primitive était située à Chassenon, bourgade rurale mais pourvue d'une église vraisemblablement baptismale et d'une vaste nécropole, et ayant conservé suffisamment d'importance ou de notoriété pour être le lieu éponyme de sa *vicaria* à l'époque carolingienne. Cette division administrative du *pagus* de Limoges s'étendait vers le nord au moins jusqu'à Lesterps à une vingtaine de kilomètres, et vers l'ouest jusqu'à la limite du comté. Vers le sud-ouest, elle se serait trouvée au contact de celle de Vouzan dans le diocèse d'Angoulême. Vers l'est, elle joignait vraisemblablement celle de Peyrilhac, et, vers le sud, une circonscription non identifiée devait la séparer de celle de Nontron. À la fin du X^{e} siècle, ses mentions dans les documents ont disparu au profit de la châtellenie de Chabanais, dont Chassenon n'était plus qu'une paroisse. L'est de cette paroisse a dépendu de la vicomté de Rochechouart à partir du XIII^{e} siècle au plus tard.

Au Moyen Âge, avec la création des hameaux et des grands domaines seigneuriaux, le paysage se transforme à nouveau. Peut-être vers la fin du XIII^{e} siècle, une route est ainsi créée entre le Château de La Brousse, au sud, et le Bourg situé sur le plateau. Son tracé qui a perforé la construction sud – démantelée – du lieu de culte antique, laisse imaginer l'existence de murs encore visibles en élévation.

Enfin, les réseaux, dans lesquels s'est inscrit Chassenon tout au long de son histoire, ont concerné à la fois la circulation des hommes et celle des marchandises. Le réseau routier était physiquement adapté au terrain naturel, et la présence des cours d'eau, telle que la Vienne, a pu faciliter les échanges sur de longues distances. Ces axes ont ainsi permis l'importation de denrées d'Italie, dès la seconde moitié du II^{e} siècle a.C., et probablement des échanges régionaux à plus courte distance (présence de numéraire picto-santon notamment). Il est également possible que le site ait été localisé sur un embranchement de la voie des métaux vers l'océan Atlantique, dès l'époque protohistorique.

Les circulations des biens se sont ensuite décuplées autour du changement d'ère, avec des importations de céramiques saintongeaises, lyonnaises, du Sud et du Centre de la Gaule, de Bétique, ou encore d'Italie. Les importations de production de la vallée de l'Allier vont petit à petit remplacer celles de La Graufesenque à partir du II^{e} siècle, tout comme le circuit des amphores, qui proviennent désormais davantage de Tarraconnaise.

La grande variété de marbres utilisée dans le décor du lieu de culte atteste des échanges à plus ou moins longues distances, notamment en lien avec des gisements pyrénéens ou méditerranéens (Égypte, Grèce, Turquie).

Pour terminer, l'importation des matériaux liés à la construction des maçonneries, dont l'origine reste incertaine, a dû jouer sur la manière d'édifier les murs. Les équipes de maçons ont probablement utilisé différents types de matériaux, notamment en ce qui concerne la construction de grands linéaires, et en très grande quantité. Les variations observées dans les mortiers posent la question de la régularité ou non des

approvisionnements.

■ *Prospections géo radar 2018-2022*

Les trois interventions menées par la société Analyse-GC permettent aujourd'hui de mieux dessiner les contours sud de l'agglomération antique, ainsi que son organisation spatiale (*cf.* fig.). Les résultats obtenus sont à considérer avec les précautions d'usage lorsqu'il s'agit d'interpréter les anomalies relevées, d'autant plus que plusieurs états chronologiques semblent apparaître.

Pour résumer les données acquises, plusieurs observations peuvent être regroupées en différentes thématiques.

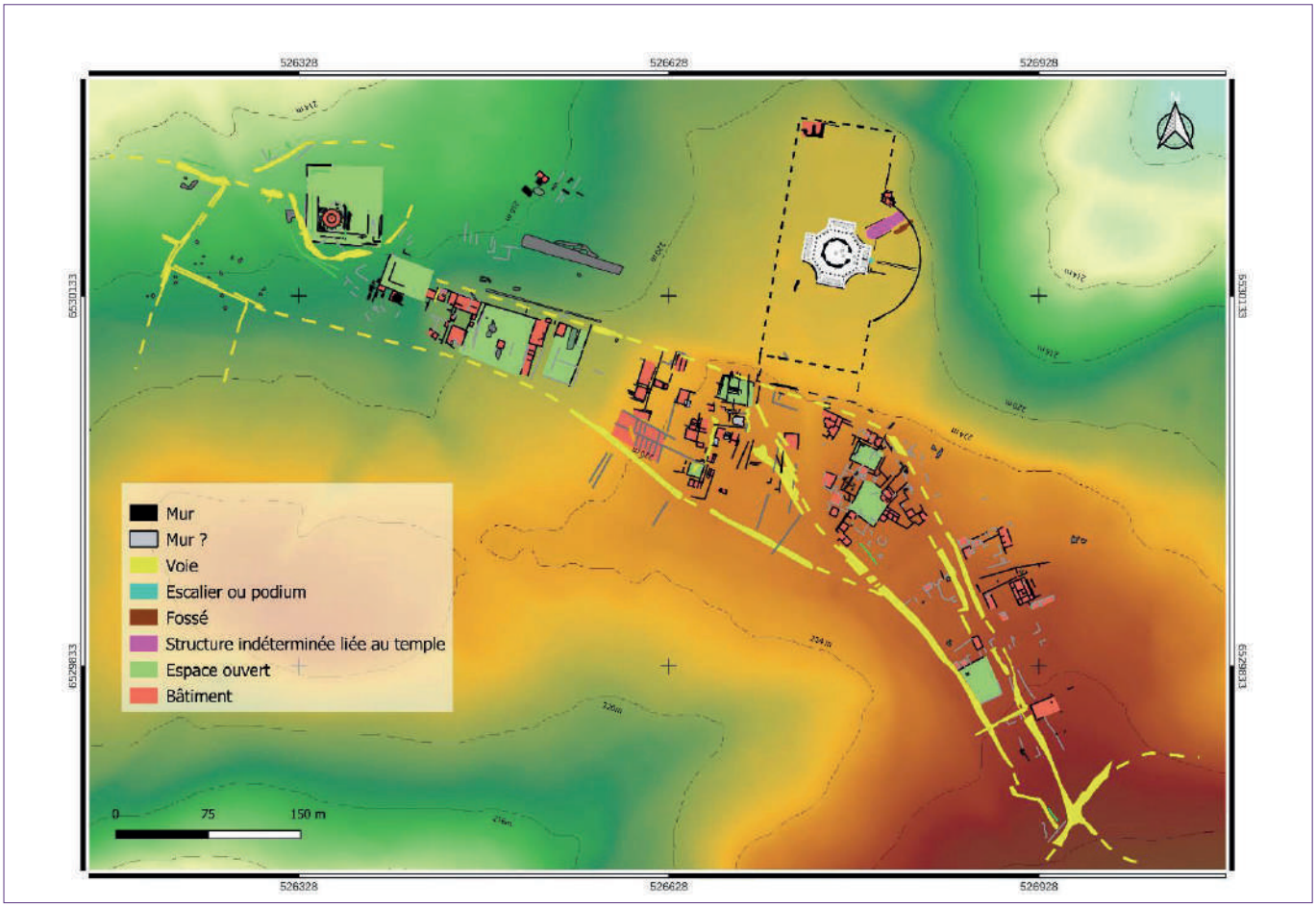
■ *Le réseau de voies*

L'agglomération de *Cassinomagus* est organisée par trois axes majeurs orientés sud/nord et trois autres d'orientation est/ouest. Ils structurent l'espace en plusieurs espaces longitudinaux orientés est/ouest. L'espace central est occupé par l'ensemble monumental. Les nombreux puits localisés au nord délimitent l'espace urbanisé ; les zones d'habitats situées au sud sont délimitées et dictées par l'aqueduc et le lieu de culte.

Ces axes, bien que supposés pour la plupart, dessinent des îlots irréguliers. À Longeas sud, ils sont larges de 25 m d'est en ouest, au sud, et de 45 m d'est en ouest, au nord. Aux Chenevières, la largeur entre le tronçon connu au nord (le long du sanctuaire) et celui supposé au sud, est de 45 m environ. Au lieu-dit les Coutis, à l'ouest, la largeur entre les voies (connues) est de 48 m environ. Les constructions se développent le long de ces voies et s'y insèrent en suivant leurs orientations.

Il ne s'agit pas d'un réseau exactement orthonormé, mais ces axes organisent les secteurs de l'agglomération sous la forme d'*insulae*, de manière plus ou moins régulière, autour de l'ensemble monumental, ici, le lieu de culte des Chenevières. En l'état actuel et en l'absence de prospections complémentaires, il semblerait donc que les limites de l'urbanisation aient été atteintes à Longeas sud, au sud des Chenevières et à l'est de l'ensemble monumental.

L'organisation générale de l'urbanisme est relativement lâche en partie sud-est de l'agglomération (Longeas sud-est) et en partie sud de Longeas, tout en suivant l'orientation du réseau viaire (sud-est/nord-ouest). À mesure que l'on approche de l'ensemble monumental, vers le nord et l'ouest, le tissu urbain se densifie et se développe selon une orientation est/ouest, parallèle à la voie qui borde l'aqueduc, Celle-ci se prolonge au moins



DE CASSINOMAGUS À CHASSENON, Carte géoradar.

jusqu'aux Prés des Maisons et détermine l'organisation de l'habitat civil aux abords des monuments publics.

Des structures à fonctions domestiques ? économiques ? artisanales ?

Les constructions situées au sud correspondent à la fois à des demeures privées, dont le plan reprend celles connues à Limoges, et à des habitations plus modestes. Dans les deux cas, elles reflètent des activités diversifiées, urbaines et rustiques, domestiques et artisanales. Il est alors envisageable de conclure, temporairement, que nous sommes ici en présence d'un faubourg de l'agglomération de *Cassinomagus*.

Certains éléments pourraient aussi s'apparenter à des « groupements de bord de voie », tels qu'ils ont été définis pour le centre-est de la Gaule. En effet, parmi les sites présentés, il est récurrent d'observer que les plans adoptent la présence d'une cour autour de laquelle se développent plusieurs pièces. L'existence de lieux d'accueil de voyageurs (auberges, hôtels, tavernes) peut être envisagée ; la localisation en périphérie du centre urbain de *Cassinomagus* facilitant leur accès à l'entrée de la ville.

L'hypothèse d'un bâtiment à vocation économique peut aussi être émise envers un groupe mis en évidence. En effet, l'ensemble présente un bâtiment composé de cellules ouvertes sur une cour fermée. Pour rappel, il mesure 19 m de longueur et 13 m de largeur, soit 247 m^2. Les cellules mesurent 3 m de large et 4,50 m de longueur en moyenne. Ce bâtiment semble être fermé par un mur que l'on distingue au nord et à l'ouest. Son alignement sur une voie et son orientation similaire invitent à supposer qu'ils sont contemporains.

Du côté des Chenevières, la succession des anomalies semble mettre en évidence un schéma similaire, représentant soit plusieurs habitats privés à cour, longés par la voie, soit des unités d'accueil de voyageurs.

L'autre élément important à souligner porte sur l'existence d'un monument qui pourrait être de nature publique, situé dans le prolongement vers l'ouest du lieu de culte des Chenevières, au niveau d'un probable carrefour de chaussées. Il pourrait s'agir d'un lieu de culte. Le temple, probablement de plan centré, à *cella* et galerie circulaires, est rejeté dans l'angle sud-ouest de la cour qui est quadrangulaire et entourée d'un portique.

Sicard Sandra

Néolithique

MONUMENTALISMES ET TERRITOIRES AU NÉOLITHIQUE ENTRE LOIRE ET CHARENTE
Formes et environnements des mégalithes et des enceintes

Axe 1 : *Des géants dans le paysage : chronologies, variabilités architecturales et complémentarité entre sites (coord. V. Ard)*

Les recherches menées dans le secteur de Charmé/Tusson ont été particulièrement riches en 2022. Elles ont concerné trois sites du Néolithique moyen, deux enceintes (le Peu et les Grandes Pièces à Charmé), sous la direction de V. Ard, et un tumulus (le Magnou à Tusson), sous la direction de Ph. Gouézin.

Au Peu, la fouille des deux bâtiments situés à l'extérieur de l'enceinte a permis de confirmer leur datation au Néolithique moyen. Ce site compte désormais 6 bâtiments de cette période, ce qui lui donne un caractère exceptionnel pour le Néolithique de la façade atlantique. Les datations en cours permettront de déterminer si ces deux bâtiments sont contemporains ou non de ceux situés à l'intérieur de l'espace ceinturé par le fossé et la double palissade de l'enceinte. Cette campagne 2022 constituait l'ultime opération sur ce site. Après la publication d'un article dans la revue internationale *Antiquity* (Ard et *al*., 2023), nous allons pouvoir engager le travail de synthèse dans le cadre de la préparation d'une publication monographique.

Parallèlement, la poursuite de l'exploration de l'enceinte voisine des Grandes Pièces s'est également révélée très intéressante. Le secteur d'interruption ouvert en 2022 a révélé que le dispositif fossoyé est composé d'un fossé externe peu profond, d'une palissade monumentale médiane (sondée en 2021) et d'une fine tranchée interne, sans doute d'implantation de palissade. Ces nouveaux sondages ont en outre confirmé que son occupation est légèrement postérieure à celle du Peu (c. 4100 av. J.-C.) mais surtout que, contrairement à celle-ci, le comblement du fossé est riche en vestiges céramiques, lithiques et osseux. Son exploration offre l'opportunité de documenter les mobiliers en contexte domestique pour une période de construction et d'utilisation de nombre de monuments mégalithiques du secteur.

Pour le tumulus du Magnou, premier monument exploré de la nécropole de Tusson, l'analyse architecturale, en l'état de l'avancement des travaux, montre des détails architecturaux intéressants et permettront de proposer un phasage de mise en œuvre pertinent rarement observé. Il est évidemment trop tôt pour y apporter des réponses, il faudra entièrement décaper le cairn pour en avoir une analyse complète. Cette première lecture horizontale amène tout de même à proposer une structure rayonnante du cairn avec huit parements transversaux. Le comblement interne de ces « parts de gâteaux » n'est pas encore assez lisible pour affirmer avec certitude la structuration interne de chaque part. En effet, la masse tumulaire a été très bouleversée par l'extraction de matériaux et déstructurée en profondeur, de plus le gel a eu un effet dévastateur sur l'ensemble des dalles qui constituent la masse tumulaire. Les deux structures annexes découvertes, associées au cairn du Magnou, sont des éléments architecturaux d'une réelle importance. La structure SA1 semble correspondre à une tombe en fosse funéraire aménagée. Le caractère exceptionnel de cette découverte ne fait aucun doute car les restes humains conservés en place sont rares et amèneront enfin, dans ce secteur de Tusson, des éléments anthropologiques et chronologiques inédits.

Ces découvertes vont pouvoir être recontextualisées avec les nombreux sites mis en évidence dans le cadre des prospections magnétiques extensives menées dans ce secteur par l'équipe du DAI, entre 2017 et 2021. L'exploitation de ces données a été engagée en 2022 par H. Vitté.

Dans le Loudunais, la recherche sur les habitats et la culture matérielle a été initiée dans le cadre des précédents PCR. Elle bénéficie du travail exemplaire mené par V. Aguillon et son équipe de bénévoles rassemblée sous la bannière Néodyssée qui participent au recensement des nombreuses collections particulières, jusqu'alors inédites, et qui mènent des prospections sur le terrain.



MONUMENTALISMES ET TERRITOIRES AU NÉOLITHIQUE ENTRE LOIRE ET CHARENTE, fig. 1 : Charmé, la Peu (Charente), campagne 2022 : vue en drone du promontoire depuis l'Ouest avec les deux bâtiments fouillés en 2022. Au premier plan, le bâtiment 6 et, au second plan, le bâtiment 5 (cliché : A. Laurent).

En 2022, la seconde campagne sur l'enceinte de la Mangeoie a été conduite. Elle complète les données recueillies au cours de la première opération en 2021 dont l'objectif était d'évaluer la conservation des structures fossoyées et de proposer un premier phasage chronologique de l'occupation principale. Grâce aux nouvelles datations radiométriques et au riche corpus de vestiges archéologiques, on sait aujourd'hui que l'occupation du site date de l'intervalle entre 3300 et 3100 avant notre ère, au cours de la phase Taizé ancien du Néolithique récent II. Du point de vue architectural, cette seconde campagne a permis la mise en évidence d'effondrements de structures en pierre (remparts ?) construits par les Néolithiques le long des deux extrémités du fossé St. 1, le plus externe de l'enceinte. Ce dispositif devait participer à la monumentalisation des entrées de l'enceinte, déjà particulièrement remarquable au vu des dimensions des fossés.

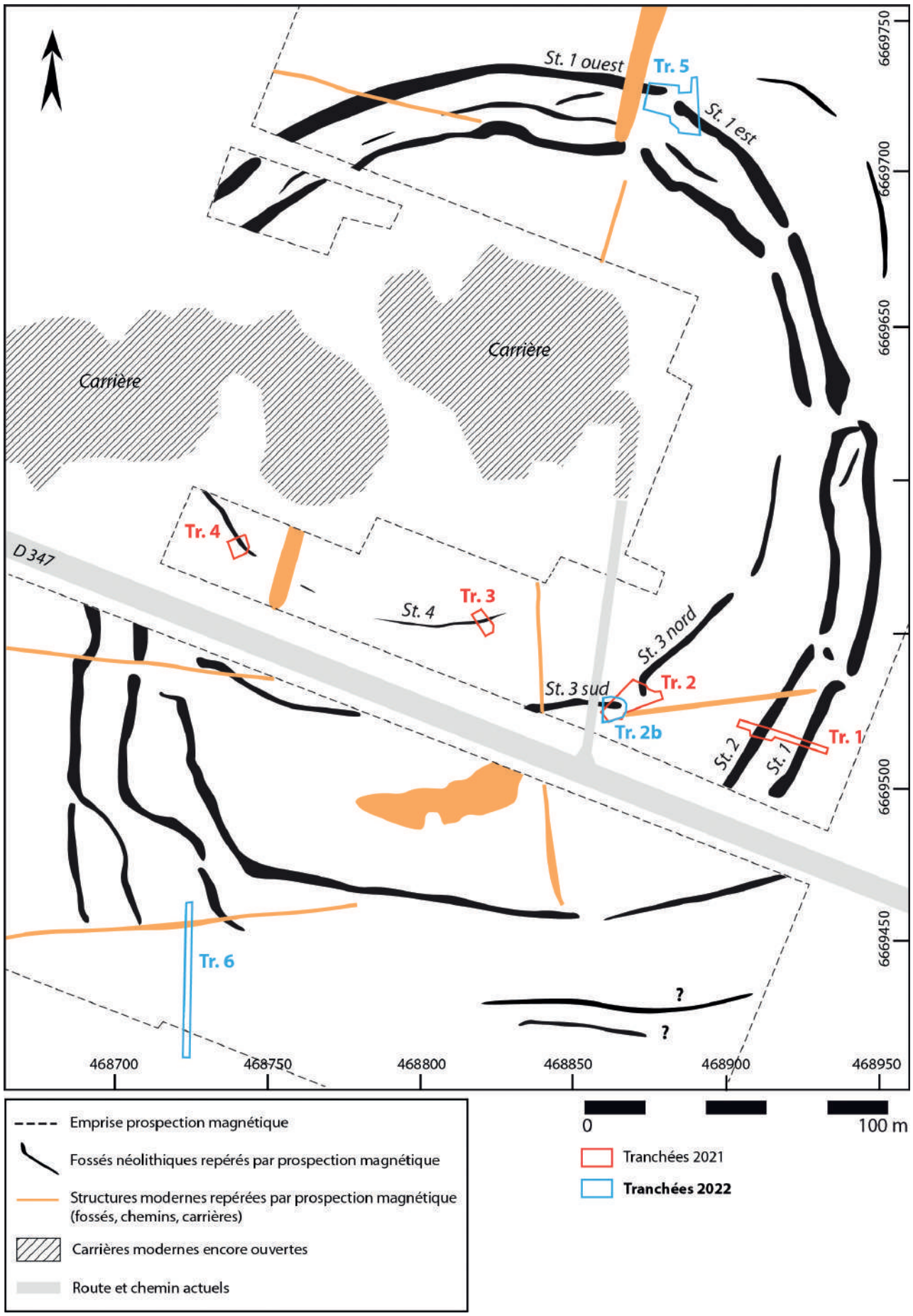
- ***Axe 2 :*** Des sites aux réseaux : caractérisation et circulation des matériaux lithiques et céramiques (coord. M. Guiavarc'h)

Ce deuxième axe a pour objectif de déterminer la nature et l'origine des matières premières des objets néolithiques en pierre et en terre cuite des territoires situés entre la Loire et la Charente. Ces déterminations nécessitent le développement de protocoles analytiques adaptés à chaque matière première en se basant sur des référentiels pour comparer les données. Les résultats permettront ainsi de mieux percevoir les réseaux dans lesquels s'intègrent ces circulations des matériaux lithiques et céramiques.

Plus de mille pièces archéologiques mises au jour sur 9 sites archéologiques ont fait l'objet d'investigations durant l'année 2022. Ce sont des lames de haches polies en dolérite, des outils taillés en silicite et des céramiques qui ont été étudiés.

- ***Axe 3 :*** De la formation des sites à la construction et l'exploitation des territoires (coord. M. Onfray)

Les recherches géoarchéologiques engagées au cours de cette première année de PCR se sont concentrées sur une fenêtre que nous avions peu investiguée jusqu'à maintenant, le Loudunais dans le Nord Poitou, à la faveur de l'opération de fouilles de l'enceinte du Néolithique récent de la Mangeoie à Saint-Léger-de-Montbrillais. Concernant la fenêtre du Nord Charente, les travaux ont porté en 2022 sur le volet publication des résultats avec la parution en fin d'année de la monographie de l'enceinte du Néolithique récent de Bellevue à Chenommet dont la fouille s'est achevée en 2011 (Ard dir., 2022). Par ailleurs, les premiers résultats de l'enceinte du Néolithique moyen du Peu à Charmé ont



MONUMENTALISMES ET TERRITOIRES AU NÉOLITHIQUE ENTRE LOIRE ET CHARENTE, fig. 2 : Saint-Léger-de-Montbrillais (Vienne), la Mangeoie, campagnes 2021-2022 : plan général de l'enceinte réalisé à partir de la cartographie magnétique et implantation des tranchées. En bleu, les tranchées ouvertes en 2022 (DAO : V. Ard).



MONUMENTALISMES ET TERRITOIRES AU NÉOLITHIQUE ENTRE LOIRE ET CHARENTE, fig. 3 : Saint-Léger-de-Montbrillais (Vienne), la Mangeoie, campagne 2022 : amas de vestiges dans le comblement du fossé St. 3 sud. À noter la découverte de deux pesons biforés entiers (clichés : V. Ard).

fait l'objet d'une publication collective (Ard et al., 2023). Les études paléoenvironnementales dans le marais du Bief à proximité de l'enceinte sont toujours en cours et elles viendront dans le temps du PCR complété les données déjà acquises pour affiner la restitution de ce paysage au cours de son occupation au Néolithique et de son évolution postérieure.

- ***Axe 4 :*** Détection et prospection multi-méthode des sites (coord. V. Mathé)

Après plusieurs années de très forte activité (Bruniaux et al., 2023), le nombre d'opérations réalisées en 2022 au sein de l'axe 4 a été plus modéré. Éric Bouchet a conduit une nouvelle prospection aérienne qu'il juge un peu décevante malgré la période de sécheresse (*cf*. notice E. Bouchet dans Opération interdépartementale). Pour la période néolithique, seule une nouvelle enceinte fossoyée a été repérée sur la commune de Villefagnan, en Charente. Au vu de son architecture, une attribution au Néolithique récent et/ou final peut être envisagée. Deux prospections géophysiques ont été menées par Guillaume Bruniaux, l'une et l'autre sur la commune de Fouqueure, en Charente (*cf*. notices G. Bruniaux, Charente et Vienne). La première a été réalisée aux Champs de la Terne, à proximité du dolmen des Bourriges étudié entre 2017 et 2021 dans le cadre du PCR. Elle avait pour objectif de rechercher la présence des carrières de blocs de calcaire utilisés pour l'édification du cairn du monument. Plusieurs anomalies correspondant à des carrières potentielles ont été détectées, toutefois elles apparaissent trop éloignées (>100 m) pour pouvoir être directement mises en relation avec le monument. Malgré tout, plusieurs autres structures présumées néolithiques ont été identifiées. Il s'agit de deux enclos quadrangulaires similaires aux enclos fouillés sur le site de La Jardelle à Dissay dans la Vienne et à celui de la Motte de la Jacquille à Fontenille. La deuxième prospection géophysique a été mise en œuvre à 2 km à l'ouest de la précédente, au lieu-dit La Croix Fouquet. Elle fait suite à la découverte par Éric Bouchet en 2011 de dix anomalies phytographiques de forme circulaire ayant un diamètre de 1 à 2 m. Les résultats combinés de la prospection aérienne et de la prospection magnétique ont mis en évidence deux bâtiments quadrangulaires sur poteaux ayant beaucoup de similitudes avec ceux du Néolithique moyen fouillés sur le site du Peu à Charmé en Charente.

- ***Axe 5 :*** Inventaire, conservation et valorisation du patrimoine néolithique (coord. V. Aguillon)

Cet axe du PCR, qui a pour objectif de participer à la conservation et à la valorisation du patrimoine néolithique, a été encore particulièrement actif en 2022, grâce à l'implication des animateurs du patrimoine dans les deux principales collectivités impliquées (V. Aguillon et C. Desvars).

En Loudunais, l'inventaire des collections particulières s'est encore enrichi cette année et permet aujourd'hui d'envisager des études spécialisées en particulier sur les anneaux en schiste et les haches en roche tenace. On perçoit ainsi l'intérêt d'une telle démarche qui mêle conservation et valorisation d'un patrimoine méconnu, conservé chez les particuliers, et renouvèlement des connaissances scientifiques.

Pour le volet conservation et restauration, il faut souligner l'accompagnement de deux projets de restauration de monuments mégalithiques (Petit Dognon et Chantebrault IV), ce qui est extrêmement rare à l'échelle nationale. Ces restaurations, dont les travaux devraient être engagés en 2023-2024, pourront servir de laboratoire pour la mise en œuvre de projets de restauration futurs. Il s'agit d'un enjeu important au vu de la dégradation et de l'état déplorable de certains mégalithes. Ces travaux menés dans le cadre de nos PCR successifs sont à l'origine de l'organisation de journées d'étude dédiées à cette question en 2024. L'effort d'installation de signalétiques sur sites est également poursuivi avec la rédaction de contenus pour plusieurs sites du Ruffécois fin 2022.

Enfin, on ne peut que souligner la réussite des journées Néodyssée organisée en mai 2022 à Tusson qui ont réuni plusieurs centaines de visiteurs venus écouter les conférences, participer aux ateliers et échanger avec les bénévoles et chercheurs dans les différents stands présents.

Ard Vincent, Gouézin Philippe,
Guiavarc'h Mikaël, Mathé Vivien, Onfray Marylise

- Ard, 2022
- Ard V. [dir.] : *Archéologie d'une enceinte fossoyée du Néolithique récent dans le Centre-Ouest de la France. Bellevue à Chenommet (Charente),* Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, 2022, 564 p.
- Ard et *al*., 2023
- Ard V., Onfray M., Aoustin D., Bouchet E., Bruniaux G., Dandurand G., Daniel F., Dufraisse A., Granai S., Laurent A., Legrand V., Lévêque F., Lüth F., Mathé V., Mora F. et Vitté H. : The emergence of monumental architecture in Atlantic Europe : a fortified fifth-millenium BC enclosure in western France, *Antiquity*, t. 97, n° 391, 2023, p. 50-69.
- Bruniaux et *al*., 2022
- Bruniaux G., Legrand V., Bouchet E., Lévêque F., Louboutin C., Mathé V. et Ard V. : Discussions sur la complémentarité de la méthode géomagnétique et de l'imagerie aérienne pour l'étude des enceintes néolithiques du Centre-Ouest de la France, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 119, n° 1, 2022, p. 77-102.

Moyen Âge

Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou, V^e^-XV^e^ siècles

Le PCR Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou, V^e^-XV^e^ siècles englobe les 4 départements de l'ancienne région Poitou-Charentes et la Vendée. Ce choix repose essentiellement sur des critères historiques et géographiques. Cet espace constitue une entité territoriale cohérente entre le fleuve Loire, au nord, et l'estuaire de la Gironde au sud. Les Massifs primaires de l'Armoricain au nord, débordant largement sur la partie septentrionale du Poitou, et Central à l'est participent encore davantage à la délimitation de cet espace poitevin. La chronologie du corpus couvre l'ensemble du Moyen Âge, intégrant la fin de l'Antiquité, afin de combler les lacunes inhérentes à la phase de transition.

Le corpus retenu pour le PCR a été établi à partir des données de la base Patriarche fournies par les SRA Nouvelle Aquitaine (antenne de Poitiers) et Pays-de-la-Loire (près de 600 sites). La documentation relative à ce corpus a été consultée, ce qui a permis de sélectionner les sites répondant aux critères préalablement définis. D'autres sites non recensés par la base Patriarche ont été ajoutés (consultation des BSR). Près de 480 sites ont ainsi été retenus. Le corpus intègre les opérations dont la phase terrain est terminée pour la fin de l'année 2018.

Les travaux réalisés durant la triennale (2020-2022) ont abouti à la réalisation d'une base de données liée à un SIG. Celle-ci est constituée de trois tables : une table « opération », une table « vestiges », une table « études ». Étant donné l'importance du corpus, l'intégration des fouilles a été privilégiée. Les requêtes porteront donc sur les opérations de fouille dont l'emprise a été renseignée.

La base de données est déposée sur le serveur Huma-Num depuis le début de l'année 2022.

L'architecture de la base de données est conçue de manière à pouvoir extraire des notices de sites uniformisées qui seront présentées dans un atlas. À cet effet, une homogénéisation rationnelle des plans de fouilles a débuté au dernier trimestre 2022. Après une étape de définition et d'expérimentation du protocole, l'homogénéisation de 30 plans a été réalisée.

L'atlas se compose de 5 pages pour chaque site :

- La première constitue la fiche d'identité du site avec la chronologie, 3 cartes de localisation (aire géographique d'étude, département, emprise) avec le résumé du site (3000 signes).
- La seconde répertorie les vestiges « immobiliers » (structures) avec une description et un dénombrement quantitatif (présence/ absence ; densité).
- La troisième répertorie les vestiges « mobiliers » avec une description et un dénombrement quantitatif (présence/ absence ; densité).
- La quatrième répertorie les études avec une description (type d'étude, auteur etc.).
- La dernière page comporte le plan général du site.

L'utilisation d'un outil numérique évolutif permettra d'intégrer de nouveaux sites ainsi que de nouveaux supports (plans par exemple).

Ces différentes étapes de travaux (alimentation de la base données, compilation de la documentation, homogénéisation des plans) constituent la première étape de ce PCR. Cette première grande phase a été contrariée par la crise sanitaire qui a limité d'autant les collaborations. La seconde étape consiste dans la réalisation des requêtes suivant les diverses thématiques de recherche. Les requêtes doivent permettre de caractériser les particularités du corpus régional afin de développer les synthèses thématiques. Certaines ont été initiées en 2022 (céramique, verre), mais elles n'ont pas pu être développées suite aux nombreuses adaptations auxquelles le projet a été confronté. D'autres thématiques (méthodologie, architectures, économie du village, organisation de l'espace, mobilier métallique…) seront poursuivies. Des collaborations plus amples seront sollicitées à cette occasion.

Bolle Annie et Barbier Emmanuel

Paléolithique moyen

SAINT-CÉSAIRE
La Roche à Pierrot

La campagne de terrain 2022 du PCR La Roche-à-Pierrot s'est concentrée sur la fouille du sommet du niveau moustérien (US 20 - faciès 2a, cf. Todisco, Mallol et al., 2023 ; équivalent au niveau EGPF de l'Ensemble Gris défini par F. Lévêque en 1993) dans la partie amont de la zone de fouille J-K/4-5. La campagne 2021 s'était



SAINT-CÉSAIRE, LA ROCHE À PIERROT, fig. 1 : photographie du décapage Z=238 en K4 IV illustrant les cassures in situ visibles sur un fragment de silex et une épine vertébrale de renne. On note également la croûte calcitique présente au-dessus de l'épine.

arrêtée au niveau d'affleurement de cette couche dans le sous-carré K4 IV (hauteur d'apparition, Z=~232) pour se concentrer sur la fin de la fouille de l'US 19 et la mise au jour d'un niveau de cryoaltérite qui scellait le sommet de cet Ensemble gris à différents endroits jusqu'à une profondeur de Z=236. Au début de la campagne 2022, nous avons repris la fouille au niveau des carrés où l'US 20 était affleurante, en K4 IV et J4 III, afin de les mettre à niveau avec le reste de la zone de fouille jusqu'à Z=236. En K4 IV nous nous étions arrêtés au premier affleurement de matériel archéologique de l'US 20, tandis qu'en J4 III, la cryoaltérite nous avait empêchés de poursuivre la fouille à cause de son induration. La croûte en J4 III a été cassée au burin pour atteindre le sommet du niveau moustérien et reprendre, comme en K4 IV, la fouille de ces sous-carrés pour parvenir à la profondeur atteinte ailleurs à la fin de 2021. La partie de croûte enlevée en J4 III a été traitée comme une pierre avec dessin de son tracé et relevé des altitudes supérieures et inférieures.

Ces travaux de début de campagne nous ont permis de confirmer que cette cryoaltérite était bien le résultat de la dégradation mécanique et de la recristallisation des blocs calcaires par l'action du gel/dégel. L'épaisseur de ce niveau est d'ailleurs variable. Il ne correspond pas à une couche à proprement parler puisqu'il apparaît de façon sporadique en K4 et K5, sur quelques millimètres d'épaisseur, 1 cm au plus, et en relation avec de plus gros blocs calcaires, alors qu'il peut atteindre entre 5 et 10 cm d'épaisseur en J4 et J5 au niveau de la grande coupe sagittale. Ce couvert de cryoaltérite suit un pendage vers le nord et vers le Coran qui épouse le pendage du sommet de l'US 20 (d'après les données issues des coupes et de la fouille en plan en K4 IV et K5 I-II). Cette topographie du niveau est probablement elle-même conditionnée par le relief du substrat rocheux sous-jacent.

La campagne de fouille 2022 a permis de réaliser cinq décapages de 2 cm qui ont livré 2850 artefacts lithiques et fauniques, soit environ 150 pièces cotées de plus que les cinq campagnes précédentes réunies. La préservation osseuse est excellente et l'état des artefacts est très frais. Dans la partie supérieure, nous avons observé, en plus d'un encroûtement calcitique sur la face supérieure de certains artefacts, des pièces cassées in situ (*cf.* fig. 1), indiquant une pression sédimentaire importante sur les artefacts au sommet du niveau.

Nous n'avons noté aucun foyer, à l'inverse de ce que F. Lévêque a décrit dans ce niveau (EGPF), mais des zones de plus forte concentration de petits fragments d'ossements brûlés, surtout des extrémités spongieuses,

sans qu'aucune trace de chauffe sur les silex ou les restes osseux diaphysaires avoisinants ne soit détectée. Le sédiment issu de la dégradation du calcaire est presque inexistant dans certaines zones au sein desquelles la matrice entre les artefacts est uniquement composée de petits fragments osseux, lithiques et d'os brulés. Certains petits éclats ont été observés en position verticale entre les artefacts plus volumineux.

À l'issue de la campagne 2022, nous avons pu observer l'agrandissement de la zone d'apparition de l'US 20 qui a été atteinte sur la moitié amont de la zone de fouille (*cf*. fig. 2).

Crèvecoeur Isabelle

- Lévêque, Backer, Guilbaud, 1993
- Lévêque, F., Backer, A.-M. et Guilbaud, M. (Eds.) : *Context of a Late Neandertal: Implications of a Multidisciplinary Research for the Transition to Upper Paleolithic Adaptations at Saint-Césaire, Charente-Maritime, France*. Monographs in World Archaeology 16, Prehistory Press, Madison, 1993, 130 p.

- Todisco, Mallol et *al*., 2023
- Todisco, D., Mallol, C., Lahaye, C., Guérin, G., Bachellerie, F., Morin, E., Challier, A., Beauval, C., Bordes, J.-G., Colange, C., et *al*. : « A multiscalar and multiproxy geoarchaeological approach to site formation processes at the Middle and Upper Palaeolithic site of la Roche-à-Pierrot, Saint Césaire, France ». *Quaternary Science Reviews,* 315 : 108218, 2023.



SAINT-CÉSAIRE, La Roche à Pierrot, fig. 2 : photographie du décapage Z=246 avant démontage des artefacts.

Néolithique, Âge du Fer

Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'Âge du Fer

Âge du Bronze,

Ce projet collectif de recherche ouvertement pluridisciplinaire, aborde les dynamiques de peuplement littoral et d'exploitation du sel depuis le Néolithique jusqu'à la conquête romaine à travers un bilan et une cartographie critiques des données disponibles, un approfondissement des connaissances sur des sites-clés et leur environnement et un renouvellement des connaissances par de nouvelles prospections pédestres, aériennes, géophysiques et Lidar.

En 2022, l'activité de terrain du PCR s'est avant tout focalisée sur une opération de 5 jours combinant prospections géophysiques, carottages et fouilles sur le site du Pontet. Cette campagne s'est révélée riche en enseignements et vient clore plusieurs années de recherche sur le site du Pontet, engagées dès 2015 par des prospections géophysiques puis poursuives notamment par deux campagnes de fouilles en 2016 et 2020.

Concernant la période néolithique, cette campagne permet de préciser la chronologie d'occupation du site, en révélant au moins deux phases d'occupation au cours du Néolithique récent de tradition peu-richardienne,

représentée chacune dans un fossé. Les premières observations menées sur la céramique semblent confirmer le phasage proposé par S. Cassen (1987) à partir de l'évolution des motifs décoratifs : décors simples au Peu-Richardien ancien puis complexe au Peu-Richardien récent. Les datations radiométriques tendent par ailleurs à vieillir sensiblement la phase ancienne de cette tradition peu-richardienne qu'il faut désormais placer dans le Néolithique récent I (3600-3350 av. J.-C.), jusqu'alors réservé à la culture Matignons. Il s'agit d'un résultat de première importance pour le Néolithique. C'est au cours de cette phase ancienne que sont creusées les fosses-silos dont la fonction, possiblement liée à l'exploitation du sel, reste à préciser. Des prélèvements pour étude micromorphologique ont été effectués en ce sens. Toutes ces observations préliminaires devront être confirmées et précisées par l'achèvement des études en cours.

Par ailleurs, l'étude des dynamiques sédimentaires de la partie basse du site par M. Onfray permet de mieux comprendre l'évolution géomorphologique du site, les conditions d'abandon de l'enceinte néolithique puis sa réoccupation au cours de l'âge du Fer pour l'exploitation des ressources salées.

Pour l'âge du Fer, le site du Pontet constitue le troisième site de référence régional pour les ateliers de sauniers utilisant en association des vases à sel de type godet et des pilettes à tête plate, après les occupations de La Chalonnière à Tonnay-Charente (Dartevelle, 1998) et du Moulin de Saint-Saturnin à Saint-Agnant (Maguer, Landreau, 2008). L'exploitation du Pontet semble en revanche perdurer sur une plus longue période que sur ces sites. Ce premier point sur le mobilier du Pontet marque une étape dans une étude qui méritera d'être plus poussée.

Mathé Vivien et Ard Vincent

- Cassens, 1987
- Cassen S. : *Le Centre-Ouest de la France au IVe millénaire av. J. C.,* Oxford, BAR International Series 342, 1987, 390 p., 112 fig., 7 photos.

- Dartevelle, 1998
- Dartevelle H. : « Un exemple d'implantation littorale (protohistoire-Moyen Age) le site de La Challonnière à Tonnay-Charente. », dans : Laporte L. coord., Dartevelle H., Petitot H., Tastet J.- P., Toledo-I-Mur A. – *L'estuaire de la Charente de la Protohistoire au Moyen Âge,* DAF n° 72, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1998.

- Maguer, Landreau, 2008
- Maguer P., Landreau G. : *Saint-Agnant (Charente-Maritime), Rue du Moulin de Saint-Saturnin,* rapport final de fouille, Inrap, GSO Poitou-Charentes, 2008, 83 p.

Gallo-romain

PCR HaGAL : Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices

L'année 2022, première année du renouvellement du PCR (et cinquième année de travaux) a été marquée par de nombreux résultats inédits en lien avec les différentes opérations archéologiques menées (géoradar à Ahun, fouille à La Souterraine) et par l'organisation du colloque de Limoges malgré le report de celui-ci à 2023 pour raison budgétaire. Les objectifs fixés pour 2022 ont donc été atteints malgré les conditions financières particulières et une nécessité de remobiliser les membres de l'équipe après les deux années affectées par le Covid-19.

Si l'on peut regretter que l'objectif de rédaction des notices reste en deçà des prévisions (2 nouvelles notices et 11 notices révisées pour la section sur les lieux de culte), il faut prendre en compte l'engagement fort de l'équipe dans plusieurs opérations de terrain. En effet, la stratégie du colloque tend à prioriser les opérations de terrain afin de renouveler une documentation bibliographique ancienne qui a déjà été en partie mobilisée (publications Baret 2015, 2016, 2022) et qui l'est plus finement encore dans le cadre de la rédaction des notices. Les résultats des opérations conduites notamment à Ahun, à Naves ou à La Souterraine montrent l'urgence de renouveler la documentation par de nouvelles opérations de terrain, seules à même de permettre une révision réelle de l'état des connaissances des habitats groupés et de l'analyse du réseau urbain de la cité. Il s'agit, certes, d'un travail de longue haleine – surtout avec une diminution drastique des financements qui conduisent à annuler ou réduire certaines opérations – mais qui montre chaque année son intérêt et son importance : pour la première fois cette année, les trois campagnes de prospection géoradar menées à Ahun ont permis de proposer un plan inédit de l'agglomération et de valider sa localisation et sa morphologie. Il s'agit là d'un acquis sans précédent et Ahun devient ainsi l'un des rares habitats groupés lémovices à bénéficier d'un plan. Ces constats, menés chaque année, confirment que la priorité doit rester celle d'engager de nouvelles opérations archéologiques et de les inscrire dans la durée.

Bilan des activités de terrain

Prospection pédestre à Ahun (Creuse, C. Chevalier)

La prospection 2022 permet de confirmer ou d'infirmer certains postulats émis par les chercheurs du XX^{e} siècle. Les itinéraires du Docteur Janicaud sont confirmés par la photo aérienne et le cadastre de 1808. Un seul, la voie d'Argentomagus est sujet à caution. En revanche la présence de couvercles de coffres funéraires réemployés en chasse roues le long des Boulevards de la Ville n'est pas avérée.

Prospection géoradar à Ahun (Creuse, C. Maniquet)

À la suite des interventions de prospection au géoradar de 2019 à 2022 sur le vicus d'Acitodunum, l'organisation de ce dernier dont la superficie était d'au moins 11,5 ha commence à se dessiner.

Le réseau viaire est représenté par un système orthonormé composé de cardines et de decumani dignes d'un chef-lieu de cité. Ce vicus serait doté d'au moins quatre voies cardinales et de quatre autres voies perpendiculaires aux premières, constituant les decumani. Ces voies de 6 m de large en moyenne délimitent des îlots grossièrement quadrangulaires, rectangulaires ou trapézoïdaux, de près de 60 m de côté (soit 20 pieds environ).

Les îlots ainsi définis ne sont pas totalement construits. Les parcelles diagnostiquées en 2021 et 2022 montrent la présence de bâtiments relativement importants en bordure de l'une des rues. Les cœurs d'îlots non bâtis étaient peut-être réservés aux jardins. L'orientation des édifices varie d'un îlot à l'autre et ceux-ci semblent davantage respecter l'alignement sur les voies qu'une cadastration généralisée à l'ensemble de l'agglomération. On observe parfois des différences d'orientation au sein d'un même îlot.

Les plans des bâtiments ne permettent pas de définir leur fonction. Certains semblent édifiés sur des fondations profondes et bien visibles, d'autres paraissent plus sommaires. Aucun ne peut être interprété assurément comme un bâtiment public à caractère communautaire ou religieux. Les ensembles bâtis visualisés restent relativement cohérents et peu de remaniements ou de reconstructions apparaissent pouvant évoquer des réaménagements majeurs de l'espace.

On notera sur l'ensemble des parcelles diagnostiquées d'assez nombreuses anomalies, plus abondantes dans la partie sud de l'emprise expertisée, pouvant s'apparenter à des puits.

Il est possible que le vicus se soit implanté sur l'axe d'un vallon donnant sur la Creuse. Un ancien cours d'eau a en effet pu être canalisé avant le remblaiement de ce vallon et la mise en place de l'une des chaussées.

Même si les images se révèlent parfois difficiles à lire et à interpréter, toutes les données apportées par ces prospections au géoradar sont totalement inédites et fournissent des éléments nouveaux sur l'emplacement et l'organisation de l'agglomération secondaire d'*Acitodunum*.

Prospection géoradar à Naves/Tintignac (Corrèze, C. Maniquet, F. Loubignac).

Plusieurs secteurs ont pu être prospectées : le premier au sein du sanctuaire, au nord du fanum ; le second au sud du bâtiment en hémicycle ; plusieurs hectares ont également été prospectées au nord de la route actuelle menant au village de Tintignac dans la continuité des tests menés en 2021 ; une prospection de la route menant du site au stade de rugby a aussi été réalisée.

Un autre secteur, débuté en 2021, a aussi été prospecté au Moulin du Bos.

Fouille programmée à Bridiers, La Souterraine (Creuse, F. Baret)

De nombreuses problématiques liées à l'étude des habitats groupés peuvent être documentées à partir du site de Bridiers. Il est ainsi possible, par la fouille (et plus globalement, par l'ensemble des travaux menés sur l'occupation antique de La Souterraine), d'approcher plusieurs thématiques importantes pour la cité des Lémovices que nous cherchons à aborder dans le cadre du PCR HaGAL :

- la poursuite du renouvellement des données archéologiques (Action 1.2 du PCR) ;
- l'étude de la morphologie des habitats groupés (Action 3.1 du PCR) ;
- documenter la classification hiérarchique des habitats groupés (Action 3.2 du PCR) ;
- documenter la relation entre habitat groupé et axes de circulation (Action 3.3 du PCR) ;
- documenter la vie quotidienne au sein des habitats groupés avec l'engagement de travaux dans un secteur qui paraît correspondre à un quartier d'habitations domestiques (et d'activités artisanales) au regard du mobilier découvert dans les taupinières, de la prospection géoradar (2019) et de la fouille de 2020 (Action 4.1 du PCR) ;
- caractériser précisément la chronologie de l'occupation antique, son évolution, depuis le I^{er} siècle jusqu'à son abandon vers la fin du III^{e} siècle/

début du IV^{e}, et le déplacement de la population vers l'Ouest avec les mottes féodales, puis le château et enfin jusqu'au bourg actuel de La Souterraine (Action 3.4 du PCR).

Le programme de fouille pour la campagne 2022 s'est placé dans le prolongement des explorations menées en 2020 et 2021 avec également l'étude de nouveaux espaces. Ainsi, la fouille de la probable fosse d'extraction de granite, partiellement observée en 2021, a pu être achevée. Le fond de la fosse a été atteint et l'hypothèse qu'il s'agisse d'une zone d'extraction de matériaux se confirme. La poursuite de la fouille de la Pièce 1 du Bâtiment 1 a aussi permis d'atteindre le niveau géologique et de mettre ainsi en évidence la présence d'autres fosses d'extraction de granite antérieures à la construction de l'édifice. Contrairement à la précédente fosse, celles-ci semblent avoir été réutilisées comme dépotoirs. En effet, leur comblement est marqué par une succession de différents niveaux sédimentaires dont certains correspondent à des rejets d'activités métallurgiques (niveaux charbonneux avec scories) alternant avec des niveaux sédimentaires liés à des activités domestiques. Ainsi, le colmatage de cette fosse semble s'étaler sur une durée plus importante. L'ensemble étant ensuite recouvert des éléments de construction du niveau de sol de la Pièce 1. Concernant le Bâtiment 5, sis en limite Sud-Est de l'emprise, sa fouille a été engagée avec un premier sondage limité par les blocs de granite au Sud et le mur M1.23 au Nord pour interpréter cet espace : entrée ou trottoir sous portique. Malheureusement, la présence de remontées granitiques, sensiblement arasées pour mettre en place un niveau de circulation, n'offre pas un état de conservation suffisant pour répondre, dès maintenant, à cette interrogation. Il en est de même pour l'espace au Nord du mur M1.23, interprété, pour le moment, comme un espace culinaire, qui a bénéficié cette année d'une fouille plus avancée que le nettoyage mené en 2021. Au sein du Bâtiment 6, les quatre zones charbonneuses ont pu être traitées cette année. S'agissant de simples rejets, ces fosses, proches de la surface, ont été particulièrement perturbées par des galeries de mammifères fouisseurs. En partie Nord, la fouille s'est concentrée sur l'espace situé entre les murs M1.06, M1.07 et le Bâtiment 3. Plusieurs aménagements ont été mis au jour notamment un deuxième puits ; une fosse à la fonction indéterminée malgré sa fouille intégrale ; un possible drain relié au puits et deux murets séparant le puits du mur M1.06 et du Bâtiment 3. La fouille de ce dernier a également été achevée cette année. La moitié Ouest, fouillée en 2021 avait livré une base de coffre funéraire accompagnée d'une épée en fer déposée verticalement à ses côtés. La moitié Est a permis la découverte, dans l'angle Nord-Est de cet enclos funéraire, d'un important dépôt de céramiques entières, regroupées et organisées les unes sur les autres. Une partie de ces céramiques, déposées en offrande, présentent des traces de feu suggérant leur présence sur le bûcher funéraire. Il s'agit d'objets liés au banquet funéraire avec plusieurs séries de cruches, assiettes, plats, gobelets et lampes à suif.

Les lieux de culte lémovices (M. Ferré)

L'opération de prospection thématique menée en 2022 a de nouveau fourni des résultats contrastés et n'apporte pas d'informations supplémentaires sur la caractérisation des sites. Toutefois, elle a permis d'appréhender de nouveaux aspects de la prospection, comme les enquêtes orales. Le choix du moment de la prospection, beaucoup plus tard dans l'année, a aussi été décisif puisque certains troupeaux étaient déjà rentrés et les champs parfois labourés. Contrairement à 2021, l'opération a été menée uniquement sur le terrain.

Les résultats sont satisfaisants pour deux sites. Le site d'Ahys (Saint-Sulpice-les-Champs), bien qu'il n'ait pas pu être catégorisé, montre un réel potentiel et il serait réellement pertinent d'en continuer l'étude avec d'autres moyens de prospection. La fontaine de la Veix (Moutier-Rozeille), quant à elle, a disparu mais l'opération menée cette année a permis d'ajouter cette information primordiale.

Les résultats sont mitigés pour deux autres sites. Tout d'abord, le site du Boueix (Puy-Malsignat) n'a pas été retrouvé, mais il ne serait pas étonnant que la réutilisation des moellons ait provoqué progressivement sa disparition. Un édifice existait bien au Boueix, mais il n'a pas pu être localisé précisément. La très faible quantité de mobilier recueilli au Sud du hameau ne représente qu'un fragile indice. Ensuite, le site du Puy-de-Faux (Saint-Pardoux-Morterolles) n'a pas du tout été observé ou localisé.

Pour terminer ce résumé des résultats, le site de Bridiers (La Souterraine) était à part dans la mesure où il s'agissait d'une reconnaissance pour le projet de fouilles en 2023. L'observation a permis de déterminer lequel des petits bâtiments semblait le mieux conservé, information essentielle pour préparer la fouille.

Ainsi, l'opération de prospection en 2022 a donné plus de résultats satisfaisants, bien qu'ils ne soient pas encore au niveau de la catégorisation des sites. De nouvelles données, parfois essentielles, ont pu être apportées et les sites ont été mieux sélectionnés, même si certains ont été retirés de nouveau de l'opération.

Baret Florian

Gallo-romain

Les lieux de culte gallo-romains de la cité des Lémovices (Ier – IIIe siècle après J.-C.)

La prospection thématique engagée cette année est à replacer dans le contexte d'un mémoire de recherche réalisé à l'université de Tours portant sur la thématique des lieux de culte ruraux de la cité des Lémovices (Ier – IIIe siècle ; Ferré 2022). Les objectifs principaux étaient de prendre contact avec le terrain et de compléter les notices de sites avec des informations de terrain (photographies, topographie, mobilier). Les huit sites archéologiques choisis pour l'opération ont été sélectionnés parce que les données rassemblées à partir de la bibliographie sont lacunaires : pas de description des vestiges et/ou pas de mobilier. Ont été ainsi préalablement sélectionnés sept sites archéologiques en Creuse et un en Corrèze. Cinq sites ont été vérifiés lors de la prospection qui a eu lieu fin octobre et début novembre 2022, sur trois jours. Un seul site, le temple d'Ahys à Saint-Sulpice-les-Feuilles, a fourni du mobilier céramique en grande quantité sur une surface assez grande, et des murs maçonnés ont été observés sur plusieurs parcelles. Déjà connu par la bibliographie comme un site d'intérêt archéologique, l'opération menée en 2022 ne fait que renforcer cet avis. Le temple du Boueix (Puy-Malsignat) a pu être relocalisé plus précisément grâce à la prospection de plusieurs parcelles sur le lieu-dit. De nombreux moellons de petit appareil bien réguliers ont été observés sur les façades des maisons du hameau, confirmant la présence d'un bâtiment peut-être antique à proximité. La fontaine de la Veix (Moutier-Rozeille) a été détruite en 2014 lors de travaux fonciers. Les petits temples de Bridiers (La Souterraine) ont été vérifiés et photographiés dans le cadre de la préparation d'un projet de fouille archéologique en 2023. Seul le temple du Puy-de-Faux (Saint-Pardoux-Morterolles) n'a donné aucun résultat.

Trois sites n'ont pas été prospectés pour deux raisons. Déjà prospecté en 2021, le fanum de La Lavastre (Saint-Yrieix-de-Déjalat) aurait nécessité une nouvelle vérification afin de pouvoir le relocaliser ; mais le temps imparti et les difficultés financières dont l'archéologie programmée fait face a contraint à son écartement pour l'opération de 2022. Le deuxième site, la fontaine gallo-romaine de Naillat, n'a pas été prospectée car l'étude menée dans le cadre du master ne l'a pas retenue comme lieu de culte. Sa prospection n'était donc plus pertinente. Enfin, le fanum de Fontaube (Fontanières) n'a pas été visité pour des raisons financières mais aussi car la parcelle porte un nom vernaculaire qui n'apparaît pas sur le cadastre. Il a été préféré de procéder à une prise de contact par mail avec la mairie afin de localiser la parcelle.

Ainsi, l'opération de prospection thématique sur les lieux de culte lémovices de 2022 a donné des résultats plus satisfaisants qu'en 2021. De nouvelles informations ont pu être apportées sur cinq sites archéologiques, sans pour autant confirmer qu'il s'agisse de sanctuaires. Il est d'avis pour certains sites que des opérations plus poussées, notamment de prospection géophysique ou de prospection inventaire, seraient bénéfiques.

Ferré Mylène

Paléolithique supérieur

LE BUISSON-DE-CADOUIN Grotte de Cussac

L'année 2022 correspond à la seconde année d'un programme triennal 2021-23 et, comme habituellement, la mission principale a été décalée en tout début d'année 2023 (janvier, février) en raison du taux de CO2 plus bas en hiver. L'opération bénéficie d'un projet collectif de recherche fédérant une fouille programmée au Locus 3 (restes humains d'âge Gravettien : S. Kacki), un relevé d'art rupestre (V. Feruglio) et une prospection thématique (J. Jaubert) pour l'ensemble de la galerie, du moins les secteurs accessibles et en propriété État. D'un point de vue plus pratique, 2022 a été marquée par la livraison du bâtiment d'accueil qui permet aux agents techniques et à l'équipe de disposer d'une base de travail et de logistique fort appréciable pour leurs missions de terrain.

Topographie de précision, équipement, expertises de l'Amont

Entre le 21 février et le 4 mars 2022, les équipes des sociétés *Protée* (H. Camus, B. Martinez) et *Get in situ* (X. Muth) ont repris la topographie de précision de tronçons de la Branche Amont au-delà du Panneau de l'Oie, entre 260 m et 630 m de l'entrée, soit 370 m de linéaire de galerie. Ils étaient accompagnés alternativement par P. Buraud puis J. Jaubert et nous en avons profité pour actualiser la liste des marques

noires et rouges, géo-référencées au fur et à mesure (J. Jaubert, X. Muth), lesquelles s'élèvent désormais à une centaine.

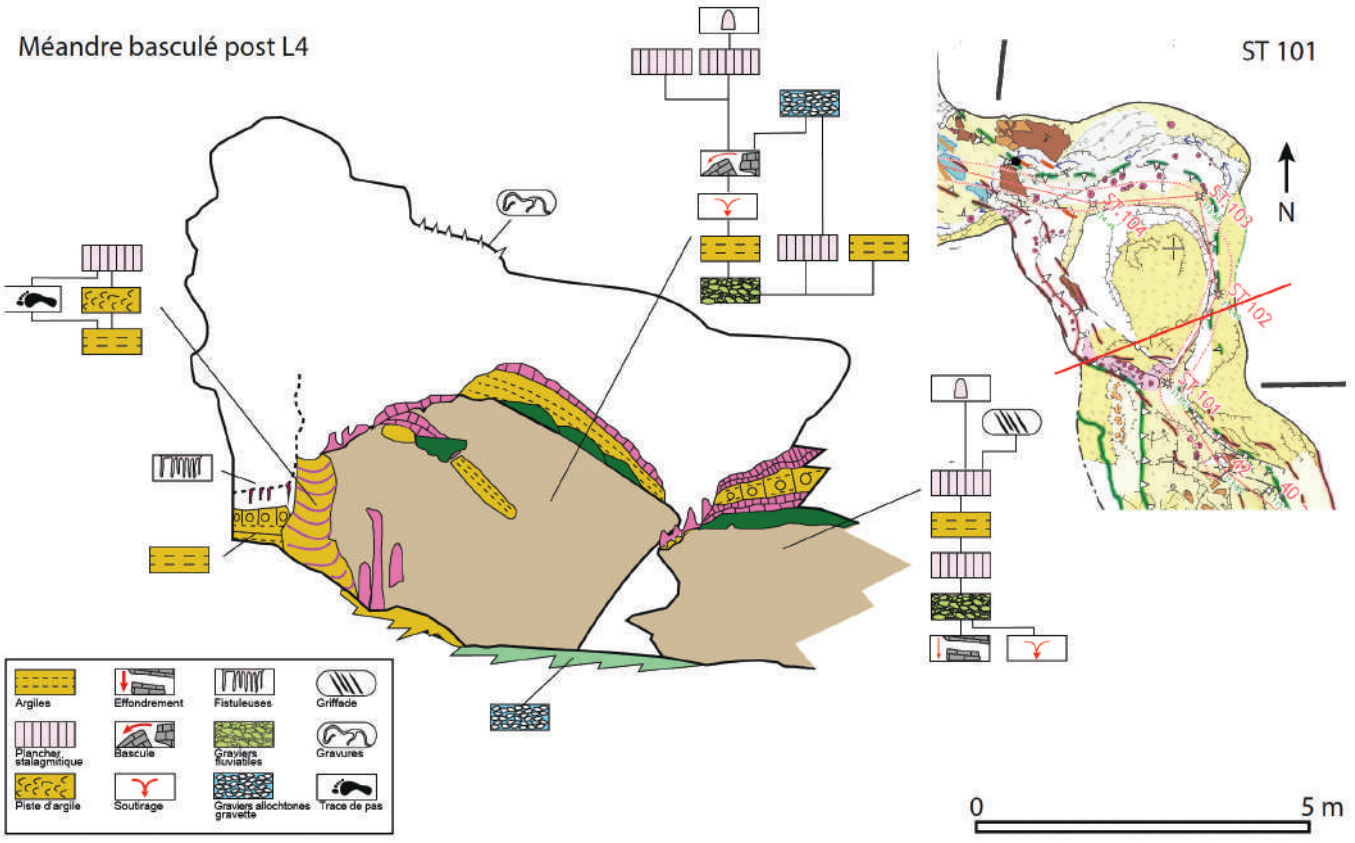
É. Fabre et J. Jaubert ont achevé la dépose de la rubalise des inventeurs dans l'extrême fond de la Branche Amont jusqu'à son terminus (900 – 1040 m) et son remplacement par un double piquetage en acier inoxydable relié par une cordelette en polyuréthane. Nous avons ensuite convié H. Salomon (CNRS, EDyTeM) à venir expertiser les marques et dépôts au sol ou sur des spéléothèmes de matière colorante rouge dans ce secteur du fond de la branche Amont.

▪ *Anthropologie (S Kacki, S. Villotte et al.)*

L'intervention menée au sommet du talus du Locus 3, initiée en janvier 2022, a consisté, lors de sa deuxième année, à la fouille des niveaux sédimentaires situés entre la coupe ménagée à l'issue de la campagne précédente et le radius L3-020. Leur exploration a permis d'appréhender la séquence stratigraphique dans ce secteur, qui se caractérise notamment par la présence d'un plancher de calcite scellant des niveaux limono-argileux, lui-même recouvert d'un revêtement sédimentaire sableux fin et de déblais issus du creusement d'un terrier (géoarchéologie : C. Ferrier, S. Konik). La fouille de ces niveaux sédimentaires a également conduit à la découverte et au prélèvement de 17 fragments osseux, parmi lesquels un élément triangulaire d'assez grandes dimensions (80 x 35 mm), dont la nature n'a pas pu être précisée lors de la fouille. Le prélèvement, initialement planifié, des trois principales pièces osseuses situées dans ce secteur (vertèbres L3-019 et L3-021, scapula L3-023) s'est en revanche avéré impossible, ces vestiges étant piégés dans le plancher de calcite. Ces éléments ont donc été laissés *in situ* à l'issue de la campagne, avec comme perspective à court terme de proposer un protocole actualisé permettant leur prélèvement l'année suivante (impliquant la fracturation ou la découpe localisée de la calcite à l'aide d'un micro-burin ou d'une Dremel). Parallèlement aux actes de fouille, les vestiges osseux prélevés ont fait l'objet de constats d'état, préalablement à leur transfert vers les locaux de *Materia Viva* (Toulouse), où ils ont fait l'objet d'un traitement conservatoire.

▪ *Art pariétal (RAR V. Feruglio)*

La campagne de terrain a été en très grande partie consacrée à l'encadrement des étudiantes : M. Descottes pour un M2 de l'université Toulouse-Jean Jaurès cherchant à déterminer une méthodologie permettant de discriminer des incisions d'origine anthropique de celles d'origine animale, appliqué au panneau du Réticulé de la Branche Aval ; É. Brochard, qui après avoir présenté son mémoire de M2, a obtenu une allocation de thèse au mérite à l'université de Bordeaux pour la rentrée 2022 (dir. J. Jaubert, V. Feruglio, C. Bourdier) sur un sujet intitulé *Répertoire, savoir-faire et conventions de l'art pariétal gravettien, lecture d'une société*, sujet pour



LE BUISSON-DE-CADOUIN, Grotte de Cussac, Coupe du méandre basculé post Locus 4 – station 101/102, lecture géomorphologique des chronologies relatives des évènements naturels et anthropiques (doc. K. Genuite/MC).

lequel Cussac devrait y tenir une place centrale. Elle a dans le même temps publié le résultat de son mémoire de M2 (Brochard et al., 2022). L'équipe a également participé, en collaboration avec C. Ferrier et S. Konik, à la recherche sous contrat ingénieure d'étude de Z. Sicard-Delage *(GPR Human Past: cf. infra)* pour l'inventaire et la qualification des différents tracés digitaux. Ce sont 193 tracés qui ont été inventoriés et classés selon leur typologie (bandes parallèles, courbes, concentriques, rectilignes non parallèles ou sinueuses), le nombre de doigts par passage (1 à 5 doigts), leur géolocalisation (cartes de chaleur) ainsi que leur répartition en fonction des faciès géologiques. Cette dernière confirme une nette préférence pour le lithofaciès 4 aux dépens des faciès 3 ou 5.

De nouvelles photogrammétries de panneaux ornés (P. Mora) ont pu être menées complétant la couverture jusqu'au Panneau des Animaux Affrontés. Ce dernier, tout comme le Panneau du Bouquetin, a nécessité de nombreux retours sur le terrain avec des technologies à chaque fois réadaptées pour atteindre des zones très éloignées du cheminement et « plafonnantes ». Ces restitutions devraient être finalisées dans le courant de l'année 2023.

L'inventaire des marques conservant une ambiguïté entre leur statut de TrAc et les manifestations graphiques s'est poursuivi dans le méandre M12Am et pour plusieurs secteurs non encore vérifiés de l'Aval.

Fréquentation humaine de la galerie, SIR-3D, datations

L'équipe s'est renforcée avec le recrutement d'un chercheur postdoctoral en ichnologie–paléospéléologie, Kim Génuite financé par le GPR *Human Past*, WP 4, *How did symbolic systems emerge and how did they affect societal organization ? Action 3, Symbolic use of caves* à compter d'octobre 2022 et pour un contrat de deux ans. Sur le même programme, mais indexé à un autre *work-package* (WP5), *pro parte*, le recrutement d'un second chercheur, Vincent Baillet (Archéovision, Université Bordeaux-Montaigne) concerne également Cussac avec comme objectif le développement de l'outil SIR–3D.

Découvrant la grotte, K. Génuite a synthétisé l'enchaînement des événements géologiques, animaux et anthropiques afin d'ébaucher un premier diagramme de Harris. Pour ce faire, il a choisi un certain nombre de points d'intérêt pour servir à la construction d'une chronologie relative, soit une quinzaine en Branche Aval complétés par quelques-uns en début d'Amont. Les séquences d'événements suivent une nomenclature qui comprend les événements géologiques et géomorphologiques (sédimentation, niveaux de crue, croissance des spéléothèmes, effondrements, évolutions du niveau de base, etc.) ainsi que les traces d'activités humaines et animales (bris de concrétions, gravures, empreintes d'ours, griffades, traces, pistes de pas, bauges, ossements, etc.). Cette nomenclature est une version modifiée de celle de la carte géomorphologique de H. Camus et *al.*, incluant également les observations archéologiques principales. Il a été procédé à une description coupe par coupe depuis l'extrême aval (480 m) en revenant jusqu'à l'entrée de la cavité. On illustre la méthode par une figure de l'une de ces « coupes habillées », celle coïncidant au début du méandre M16Av, juste après le Grand Panneau et le « Locus 4 » (*cf.* fig.) à 315-320 m de l'entrée. L'étape suivante est désormais le choix d'une douzaine de cibles pour datations U-Th de spéléothèmes.

K. Génuite et J. Jaubert ont par ailleurs amorcé cette perspective en procédant à un triple carottage d'une stalagmite du fond de l'Aval (TrAc 826) afin d'obtenir des datations U-Th et ainsi contraindre la mise en place du cailloutis sur lequel elle s'est édifiée. N. Tisnérat-Laborde, N. Fourment et J. Jaubert ont effectué quant à eux deux prélèvements pour essai de datation 14C : du charbon pariétal (TrAc 171) et un fragment osseux détaché du coxal de cheval de l'Aval (TrAc 749). Entre temps, N. Tisnérat-Laborde nous avait fait part du résultat de la datation obtenue par la méthode *ECHo*MICADAS sur le premier prélèvement de charbon pariétal de l'Amont, la TrAc 636 (début du méandre des Figures féminines de l'Amont) à savoir 25 200 ± 310 BP (GiFA22138/ECHo 5075), soit 30 056-28 860 cal BP (95,4 %, IntCal 20, Reimer et al. 2020), ce qui est en total accord avec les autres âges 14C obtenus pour Cussac centrés invariablement sur une phase moyenne du Gravettien.

Une nouvelle dent humaine en Amont

Une seconde dent humaine dégagée par les aller-retours des passages a été découverte en fin de mission à hauteur du Panneau de l'Oie par V. Feruglio, authentifiée in situ comme une incisive par S. Villotte et S. Kacki. Les observations d'ordre géoarchéologique ont été menées par C. Ferrier et S. Konik. La dent a ensuite été prélevée par P. Buraud en présence d'É. Deneuve, C. Ferrier et J. Jaubert lors d'une mission spécifique, le 6 avril suivant et aussitôt acheminée à Materia Viva (Toulouse) pour stabilisation et consolidation. Dans le même temps, la molaire découverte l'an dernier un peu plus loin a fait l'objet de µCT avec rendus surfaciques, de mesures, indices externes, proportions des tissus dentaires, épaisseur de l'émail afin de la comparer aux référentiels d'équivalents néandertaliens et d'Homo sapiens (P. Bayle et collab.).

TrAc (N. Fourment et al.)

La prospection des traces d'activités (TrAcs), inaugurait cette année un nouveau quatuor : N. Fourment, É. Fabre, K. Génuite et L. Ledoux. Elle était contrainte pour des raisons juridiques (début de l'Amont interdit à l'étude) mais également interrompue cette fois pour des raisons conservatoires. Les tronçons restant à prospecter étant en propriétés privées, seuls ceux de l'Amont au-delà du Panneau de l'Oie avaient reçu l'autorisation de leurs

propriétaires, les autres faisant l'objet d'une procédure en cours non encore aboutie sont restés inaccessibles. De plus, les empreintes et restes osseux (cf. *supra*) découverts au cours de la campagne ont contraint à la sanctuarisation des secteurs au-delà du méandre 12 Amont tant que des aménagements n'auront pas été mis en place. Les secteurs inventoriés correspondent à la fin du secteur 10 (Passage bas), le secteur 11 avec la salle correspondant à la boucle du méandre M14Am, puis le premier passage haut (montée, chatière, descente). Outre une centaine de nouvelles TrAcs émargeant dans les catégories habituelles (spéléothèmes fracturés, déplacés, polis, griffades, dortoirs d'ours, traces ou marques de couleur rouge ou noires, etc.), d'intéressantes pistes d'empreintes humaines (pas, possibles traces de coudes, de doigts) et des franchissements de passages en hauteur avec marches d'escalier constituent les découvertes majeures de cette campagne.

En parallèle, Anaïs Dijoux étudiante à l'université de Bordeaux a soutenu son mémoire de M2 intitulé *L'ours dans Cussac. Chronologie, éthologie, archéozoologie et relation au milieu souterrain* (dir. N. Fourment, Ph. Fosse et J. Jaubert).

M. Medina-Alcaide, C. Ferrier et S. Konik ont procédé à une approche taphonomique doublée d'expérimentation pour la recherche de charbons de bois à Cussac dans le cadre du projet postdoctoral MSCActions de M. Medina-Alcaide intitulé *« Archaeology of the light : multiproxy, interdisciplinary and experimental approach to the knowledge of Palaeolithic subterranean activities ».*

Jaubert Jacques, Feruglio Valérie, Kacki Sacha, Bourdier Camille, Brochard Émilie, Camus Hubert, Descottes Marie, Fabre Étienne, Ferrier Catherine, Fourment Nathalie, Génuite Kim, Konik Stéphane, Ledoux Lysianna, Medina-Alcaide Maria, Muth Xavier, Mora Pascal, Sicard-Delage Zoé, Tisnérat-Laborde Nadine, Villotte Sébastien et l'ensemble du PCR Grotte de Cussac

Moyen Âge,
Époque moderne

DOMME
Bastide, Campréal, Château du Roy

2022 est la troisième année du projet collectif de recherches intitulé Domme médiévale et moderne. Portées par six responsables de thématiques, les études concernent le castrum primitif de Domme, la bastide et Campréal, une fortification royale intercalée au XIII^{e} siècle. La démarche globale se concrétise par :

- une analyse de la documentation historique relative aux trois entités topographiques menée par Anne Béchau ;
- des fouilles archéologiques dans l'emprise du castrum primitif dénommée « Château du Roy » menées par Jean-Luc Peluchon ;
- un inventaire du bâti civil de la bastide associé à une étude de la morphogenèse du pôle urbain menés par Florence Boisserie ;
- des sondages et analyses des élévations de Campréal, du fossé et de la porte Poissonnière, l'ensemble délimitant en partie l'assise du castrum menés par Cyril Yovitchitch ;
- une étude de la culture matérielle inhérente aux occupations successives des trois entités topographiques menée par Claire Gerbaud et des étudiants de Paris-Nanterre sous la direction de Mathieu Linlaud.

Les opérations de terrain se sont déroulées à Campréal entre le 30 mai et le 17 juin et au château



DOMME, Bastide, Campréal, Château du Roy,
Photographie zénithale de la fouille du Château du Roy (Archemetros 2022).

du Roy entre le 20 juin et le 9 juillet 2022. En raison de moyens financiers limités, l'inventaire du bâti civil n'a pu être poursuivi cette année.

En dépit des nombreuses données acquises au cours des trois années écoulées, les études ne donnent qu'une vision partielle de Domme. La topographie du castrum est difficile à décrire, même à l'époque moderne. Ainsi, logiquement, sa morphogenèse reste hypothétique. L'évolution de Domme est dorénavant documentée en onze phases. Cependant, il pourrait être utile de subdiviser la première pour inclure une période concernant une hypothétique occupation protohistorique.

- Phase I, une occupation antique ?
- Phase II, une occupation durant le Haut Moyen Âge ?
- Phase III, l'émergence et la structuration d'un castrum de 1,75 hectare.
- Phase IV, les destructions infligées par Simon de Montfort.
- Phase V, un castrum divisé et réduit, à l'image de sa tour maîtresse.
- Phase VI, les conséquences de la vente au roi par Guillaume de Domme.
- Phase VII, les conséquences de la guerre de Cent ans.
- Phase VIII, les transformations à l'issue de la guerre de Cent ans.
- Phase IX, des adaptations à l'artillerie à la fin du XV^{e} siècle.
- Phase X, des destructions ciblées durant les guerres de Religion.
- Phase XI, démolitions et transformations en terrains agricoles.

Bouvart Patrick

Néolithique, Gallo-romain

SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX
La Peyrouse

Âge du Fer,

La campagne de fouilles de 2022 a ciblé le vallon méridional (vallon de La Ruchelle) du site de La Peyrouse, situé immédiatement en contrebas de la grotte et au sud du plateau calcaire où s'implante le sanctuaire et se développe l'occupation.

L'objectif initial de ce diagnostic archéologique visait à documenter la nature des niveaux archéologiques qui avaient été repérés en 2017 à 3 m de profondeur, puis relevés en 2020.

Les carottages géomorphologiques effectués dans ce secteur ne semblaient pas contredire l'hypothèse colluvionnaire. Nous avions toutefois envisagé l'éventualité d'une configuration plus complexe. En effet, lors du relevé stratigraphique réalisé en 2020 à l'occasion du suivi des sondages géotechniques, nous avions déjà émis l'hypothèse d'un possible niveau de sol gallo-romain rencontré à 1,30 m sous le sol actuel (US 105). L'opération de 2022 cherchait donc à qualifier le potentiel archéologique du secteur. D'un point de vue géo-archéologique, l'une des problématiques centrales était celle des rythmes de colmatage du vallon et de leur datation. Cette question a fait l'objet d'une attention particulière de la part de Sylvain Colin (géomorphologue Hades) qui nous a accompagné lors du diagnostic.

Pour réponde à ces questions, nous avons ouvert un sondage (Z7), d'une emprise de 400 m^2. Celui-ci prend la forme d'un transept perpendiculaire en forme de T. Cette configuration permet d'examiner les coupes sur une phase continue, d'évaluer la nature des niveaux en plan et de mettre en évidence l'existence éventuelle d'aménagements structurés.

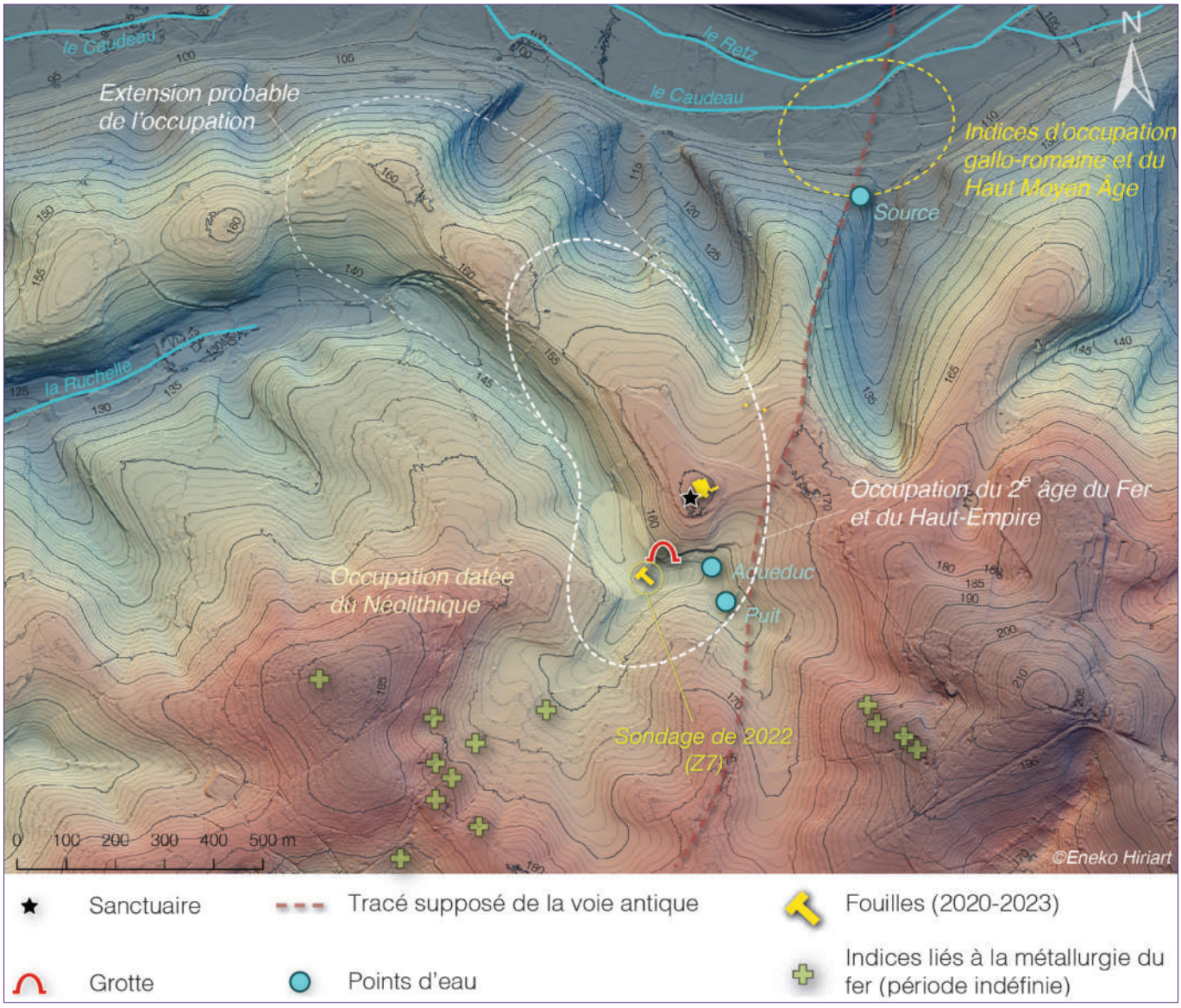
Dès les premiers jours de l'opération, nous avons constaté l'existence d'une densité de vestiges au-delà de toute attente. Les coupes stratigraphiques et les différents relevés en plan rendent compte de cette complexité.

L'opération a mis en évidence un millefeuille de niveaux d'occupation. Au total, 98 unités stratigraphiques (US) ont été relevées, réparties en 33 faits. Un phasage se déclinant en six principales périodes a ainsi pu être défini :

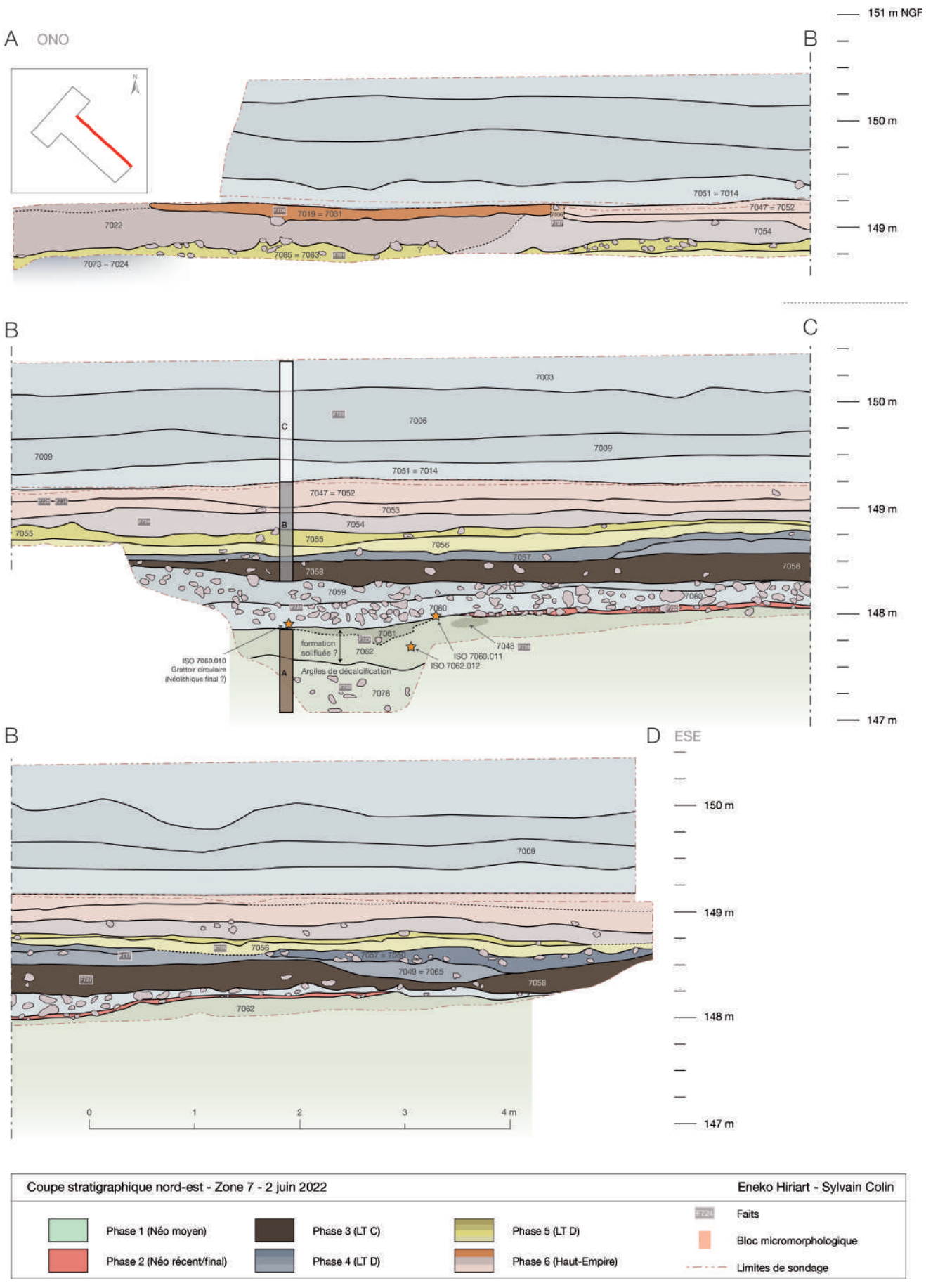
- Phase 6 : Sous 1,4 m de colluvions, et sur des couches de remblais (US 7022, 7054), nous avons rencontré un premier niveau anthropisé, fouillé en plan, sur près de 60 m^2. Constitutif de celui-ci, ont pu être documentés : une « voie » (F704) de 4 m de large orientée sud-nord associée à plusieurs fosses, et un aménagement (F702) pouvant correspondre à une structure de combustion légère en position secondaire ou à des éléments de paroi de bâtiment ayant brûlé. Le matériel archéologique découvert permet d'attribuer ce niveau au début de l'époque gallo-romaine, et plus précisément à la seconde moitié du I^{er} siècle p.C. ;
- Phase 5 : Sous le niveau précédent, se développe un niveau de sol de circulation aménagé (F701 ; cailloutis composé de calcaire, de silex et de galets),

fouillé en plan sur 56 m². La présence de plusieurs recharges témoigne d'un entretien régulier de cet espace. S'il est impossible, pour l'heure, d'affirmer qu'il s'agit d'une voie, cette structure est orientée sud-nord et se trouve délimitée à l'est par un empierrement d'épais blocs calcaires [F703]. Le mobilier archéologique permet de dater ce niveau à La Tène D ;

- Phase 4 : Sous F701 a été mis en évidence un niveau de circulation aménagé plus ancien (F715), fouillé sur près de 70 m². La morphologie de ce cailloutis composé de calcaire, de silex et de galets se révèle en partie analogue à F701. Dans la partie orientale du sondage, on trouve un petit sol aménagé en cailloutis régulier (calcaire de module centimétrique ; US 7029). Sa facture soignée pourrait témoigner d'un intérieur d'un bâtiment (mais la surface d'observation, trop réduite, ne permet pas de confirmer cette hypothèse). Ce niveau se rattache à LT D, et scelle la couche dépotoir US 7058 (phase 3) ;
- Phase 3 : Ce niveau correspond à l'épaisse couche charbonneuse et riche en mobilier qui avait été caractérisée lors des sondages géotechniques de 2017 et de 2020. Il s'agit d'une couche de remblai (US 7058) dans laquelle se trouvent mêlés, sans organisation, les vestiges matériels (ces derniers ne sont pas posés à plat). Cette couche a été dégagée manuellement et sa fouille en plan n'a mis en évidence aucune structure ni sol aménagé. L'abondance du mobilier renvoyant à des activités artisanales (scories de fer, travail des os, du lignite, etc.) suggère que celles-ci se produisaient à proximité immédiate (notamment les activités métallurgiques). Cet horizon est datable de LT C1 ou du début de LT C2 ;



SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX, La Peyrouse, fig. 1 : Localisation et environnement du site de La Peyrouse, implantation des sondages et dynamiques d'occupation (E. Hiriart).



SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX, La Peyrouse, fig. 2 : Coupe stratigraphique nord-est du sondage de 2022 (E. Hiriart et S. Colin).

- Phase 2 : En bas de la séquence stratigraphique, sous un niveau de colluvions (US 7060) et à 2,80 m de profondeur, a été mis en évidence un niveau de sol très compact composé de cailloux et de galets [US 7095 ; F722]. Ce sol s'installe sur des argiles géologiques qui semblent avoir fait l'objet d'un terrassement préalable. La présence d'un foyer à pierres chauffées démantelé (US 7098 ; F734) sous-entend qu'il s'agit d'un espace domestique. Ce sol, qui est apparu le dernier jour de fouille, a été fouillé sur une surface de 7 m^2. En dépit de cette superficie de fouille réduite, ce niveau a livré plus d'une cinquantaine de silex taillés, la plupart posés à plat. L'étude du mobilier permet de proposer une datation au Néolithique récent ou final ;
- Phase 1 : Un foyer (F716) est apparu lors du décapage mécanique, 2,80 m sous le sol actuel. La couche US 7048, qui a été fouillée manuellement, est composée de charbons de bois. Une datation 14C a permis de dater ce niveau du Néolithique moyen.

L'ensemble des données acquises lors de ce sondage diagnostic donne à voir l'existence d'une occupation très dense du vallon de La Ruchelle, situé en fond de vallée, au contrebas du plateau de La Peyrouse. Ce secteur en fond de vallée connaît vraisemblablement des problèmes d'humidité et de ruissellement. Certains des aménagements rencontrés répondent clairement à une volonté d'assainir et de niveler ce vaste espace.

Nos connaissances de la chronologie d'occupation du site ont été renouvelées. Tout d'abord, les séquences relatives à l'Âge du fer sont les plus importantes, en termes de vestiges et de puissance stratigraphique, et couvrent essentiellement La Tène C et La Tène D (périodes qui sont également les mieux documentées sur l'ensemble du site). D'autre part, nous avons, pour la première fois à La Peyrouse, pu documenter en fouilles un niveau d'occupation daté du début de l'époque gallo-romaine. Ceci prouve que le site reste très investi au I^{er} siècle p.C., en accord avec l'abondant mobilier du Haut-Empire mis au jour lors des prospections pédestres. L'occupation se prolonge sur près de cinq siècles, du III^{e} siècle a.C. au II^{e} siècle p.C., de manière quasi-ininterrompue et sans hiatus significatif. Pour ces périodes, on soupçonne une forte vocation artisanale pour cet espace. Contrairement à ce que nous pouvions supposer, on ne se situe pas périphérie ou en marge d'une agglomération dont le cœur se situerait sur le plateau. L'ampleur de la stratigraphie plaide en faveur d'une forte densité d'occupation dans le vallon de La Ruchelle. L'occupation s'étend-elle davantage vers l'ouest et le sud ?

Enfin, la nouveauté la plus significative réside certainement en la mise au jour d'un niveau de sol daté du Néolithique récent ou final qui témoigne d'une occupation significative lors de cette phase précoce. Une occupation anthropique plus ancienne, du Néolithique moyen a également été mis en évidence. Un bruit de fond du paléolithique supérieur est également perceptible au regard de quelques objets lithiques retrouvés en position secondaire.

Toutes ces découvertes renouvellent également notre perception de l'occupation du site (qu'il ne faut plus considérer seulement comme une agglomération celtique). Elles nous invitent désormais à appréhender l'histoire de La Peyrouse sur le temps long.

Hiriart Eneko

Préhistoire

PIGMENT-HO - Pigmentothèque en Vallée de l'Homme et Bassin aquitain

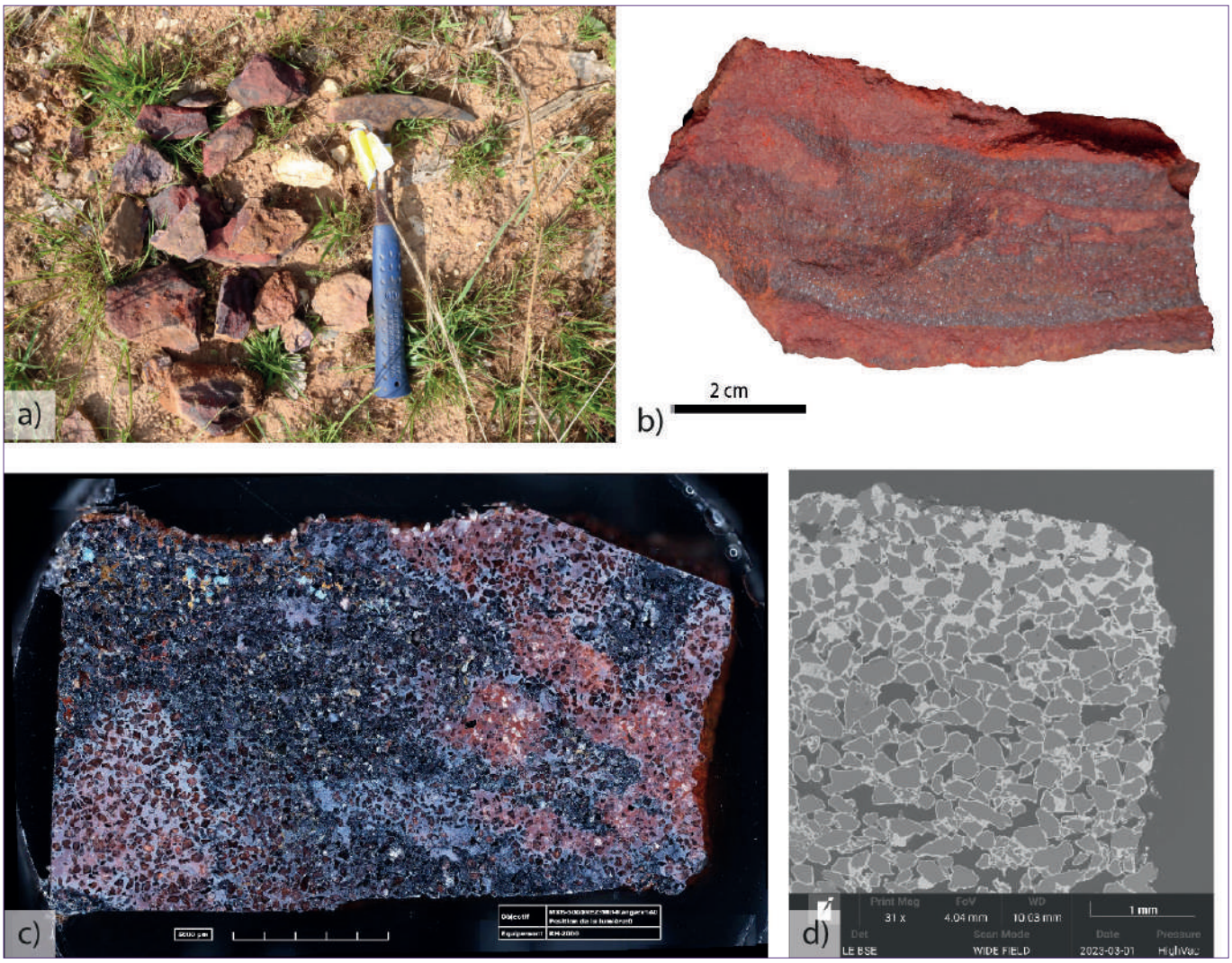
Au-delà de leur fonction de pigment, les matières colorantes sont au centre de chaînes opératoires variées depuis le Paléolithique moyen, voire même de la fin du Paléolithique inférieur. Les travaux réalisés dans différents contextes archéologiques, associés aux données ethnographiques et expérimentales, ont mis en évidence leur rôle prépondérant dans des activités aussi variées que le tannage des peaux, la protection de la peau contre des insectes ou les rayonnements UV, ou encore la confection d'adhésifs d'emmanchement. Les nouvelles approches méthodologiques développées ces dernières années, fondés sur la combinaison d'approches naturalistes (géologie/pétrographie) et archéométriques (analyse minéralogique et élémentaire), permettent de mieux appréhender la nature de ces matériaux, et d'en étudier les modalités d'exploitation en fonction des objectifs d'utilisation. Par ailleurs, leurs caractéristiques pétrographiques, minéralogiques et géochimiques permettent d'en déterminer l'origine géologique et ainsi d'étudier les espaces d'approvisionnement et de circulation de ces ressources. En Dordogne, plusieurs équipes mènent de telles recherches sur des contextes archéologiques du Paléolithique moyen au Paléolithique supérieur et ont initié le référencement des gîtes de matières colorantes dans le cadre de plusieurs projets, notamment d'opérations de fouilles programmées.

C'est dans ce contexte qu'a été mis en place le Pcr Pigment-ho dont les objectifs sont de fédérer ces chercheurs afin de mutualiser les efforts de prospection et de référencement des gîtes à une échelle régionale, de faciliter la diffusion des résultats par une formalisation et une standardisation des données produites, et enfin de développer une matériauthèque de référence afin de permettre l'identification des sources de matières

premières exploitées au sein des très riches corpus archéologiques paléolithiques de Dordogne.

Depuis 2021, plus d'une centaine de gîtes ont été collectés en Dordogne. Ces échantillons ont fait l'objet d'analyses pétrographiques, minéralogiques et géochimiques permettant de définir plusieurs types de matériaux (grès ferrugineux, fragments de cuirasse ferrugineuse, calcaires ferruginisés, oxydes de manganèses, kaolins, etc.). Ces travaux nous permettent de mettre en place un atlas (SIG) des formations géologiques susceptibles de fournir ces différents types de matières colorantes à une échelle régionale. Afin d'illustrer cet atlas, des échantillons sont sélectionnés au sein de chaque formation, préparés selon différents formats (blocs bruts et facettés, poudres, blocs polis). Ils constitueront les spécimens de références et la matériauthèque en cours de réalisation sera mise à disposition de la communauté scientifique à l'issue du programme.

Dayet Laure et Lebon Matthieu

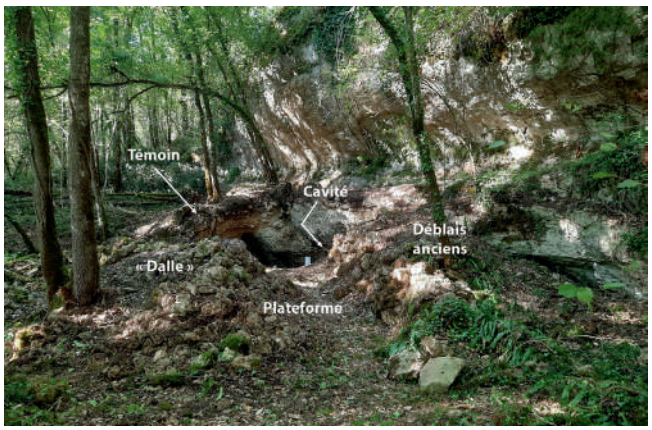


PCR PIGMENT-HO, Légende : (a) Exemple de prélèvement de terrain (Audrix, Dordogne) ; (b) vue générale d'un échantillon de ce gîte (FRA-G2021-0432-E01) intégré à la matériauthèque du PCR Pigment-HO et observation de sa section polie en (c) microscopie optique et (d) microscopie électronique à balayage.

Paléolithique supérieur

VEZAR - La vallée de la Vézère à l'Aurignacien récent

L'apparition et la diffusion de l'Homme moderne en Europe constituent un des sujets les plus débattus en archéologie préhistorique. Au cœur des discussions figurent naturellement l'Aurignacien, premier techno-complexe du Paléolithique supérieur associé à *Homo sapiens*. Ce sont toutefois ses premières phases (Protoaurignacien et Aurignacien ancien) qui ont concentré l'essentiel des études au détriment de



PCR VEZAR, fig. 1 : La Faurélie I (Mauzens-et-Miremont) : vue d'ensemble du site après nettoyage avec indication des locus (Cliché E. Tartar).

l'Aurignacien récent (± 37-34 ka cal. BP) au cours duquel d'importants changements continuent pourtant de s'opérer (évolution des équipements lithique et osseux, multiplication des manifestations artistiques, extension de l'œkoumène, etc.).

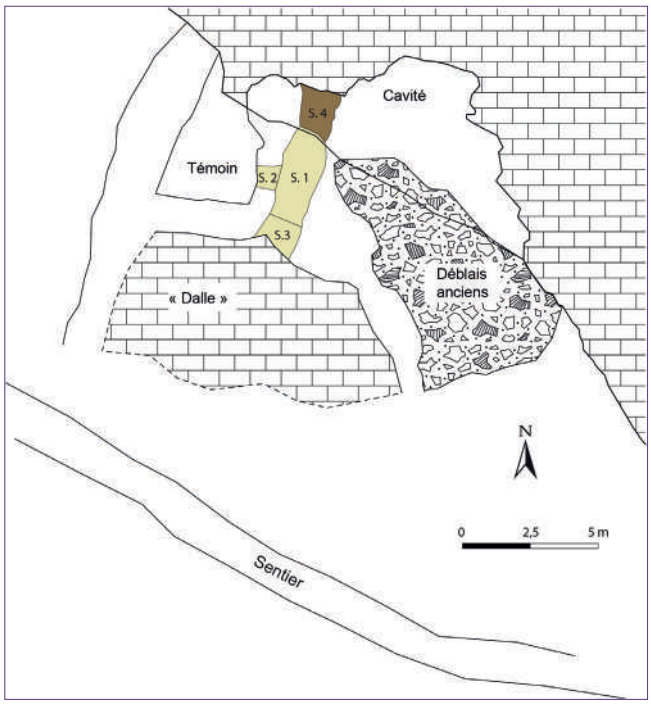
Prenant pour cadre la vallée de la Vézère (Dordogne), le projet collectif de recherche VEZAR a été constitué pour tenter de répondre à différents registres de questionnements :

- Quels sites de la vallée de la Vézère ont livré des indices d'Aurignacien récent ? Leurs caractéristiques permettent-elles de dégager des tendances en termes d'implantation ?
- Quelles phases sont représentées d'après le découpage chronologique établi sur la base des productions lithiques ?
- Comment se caractérise l'industrie en matières osseuses ? Les pointes ont-elles valeur de marqueur culturel et se succèdent-elles selon un découpage chronologique compatible avec les données lithiques ?
- Les séries disponibles sont-elles en mesure de répondre aux questionnements actuels ? Certains sites possèdent-ils encore du potentiel archéologique ? Des prospections thématiques permettraient-elles d'identifier de nouveaux secteurs où entreprendre des fouilles ?

Le projet comprend trois volets :

- bilan des données sur les occupations aurignaciennes de la vallée de la Vézère ;
- révision des collections archéologiques ;
- recherches de terrain : potentiel archéologique des sites connus et prospections.

En 2022, une baisse importante des crédits nous a contraint à réduire nos objectifs et à prioriser le volet terrain avec une opération de sondage conduite sur le site de la Faurélie I (Mauzens-et-Miremont, *cf.* fig. 1). Fouillé au début du siècle dernier par J. Leyssalle, contremaitre de O. Hauser, La Faurélie I serait l'un des



PCR VEZAR, fig. 1 : La Faurélie I (Mauzens-et-Miremont) : plan du site avec emplacement de la tranchée I (comprenant 4 secteurs) réalisée en 2022.

rares sites aurignaciens de la vallée de la Vézère à n'avoir été occupé qu'à l'Aurignacien récent (pas d'Aurignacien ancien).

Afin d'évaluer si le site contenait encore des dépôts aurignaciens préservés, nous avons procédé au nettoyage d'un témoin archéologique et au creusement d'une tranchée sagittale sur la plateforme située devant l'entrée de la cavité (*cf.* fig. 2). Dans la tranchée, seuls des déblais anciens ont été mis au jour mais leur nature et leur composition ont livré des informations importantes concernant la mise en place des dépôts archéologiques et l'occupation du site. Deux ensembles ont pu être distingués :

- des déblais « jaunes » majoritaires (secteurs 1 à 3), dont la nature évoque le remplissage de la partie sommitale du témoin, comprenant des vestiges (lithiques et osseux) assez mal conservés, attribuables en majorité au Gravettien ;
- des déblais « bruns », rencontrés à l'extrémité nord de la tranchée (secteur 4) à l'entrée de la cavité, qui sont plus riches en vestiges lithiques et osseux (notamment en fraction fine), mieux conservés et majoritairement attribuables à l'Aurignacien récent.

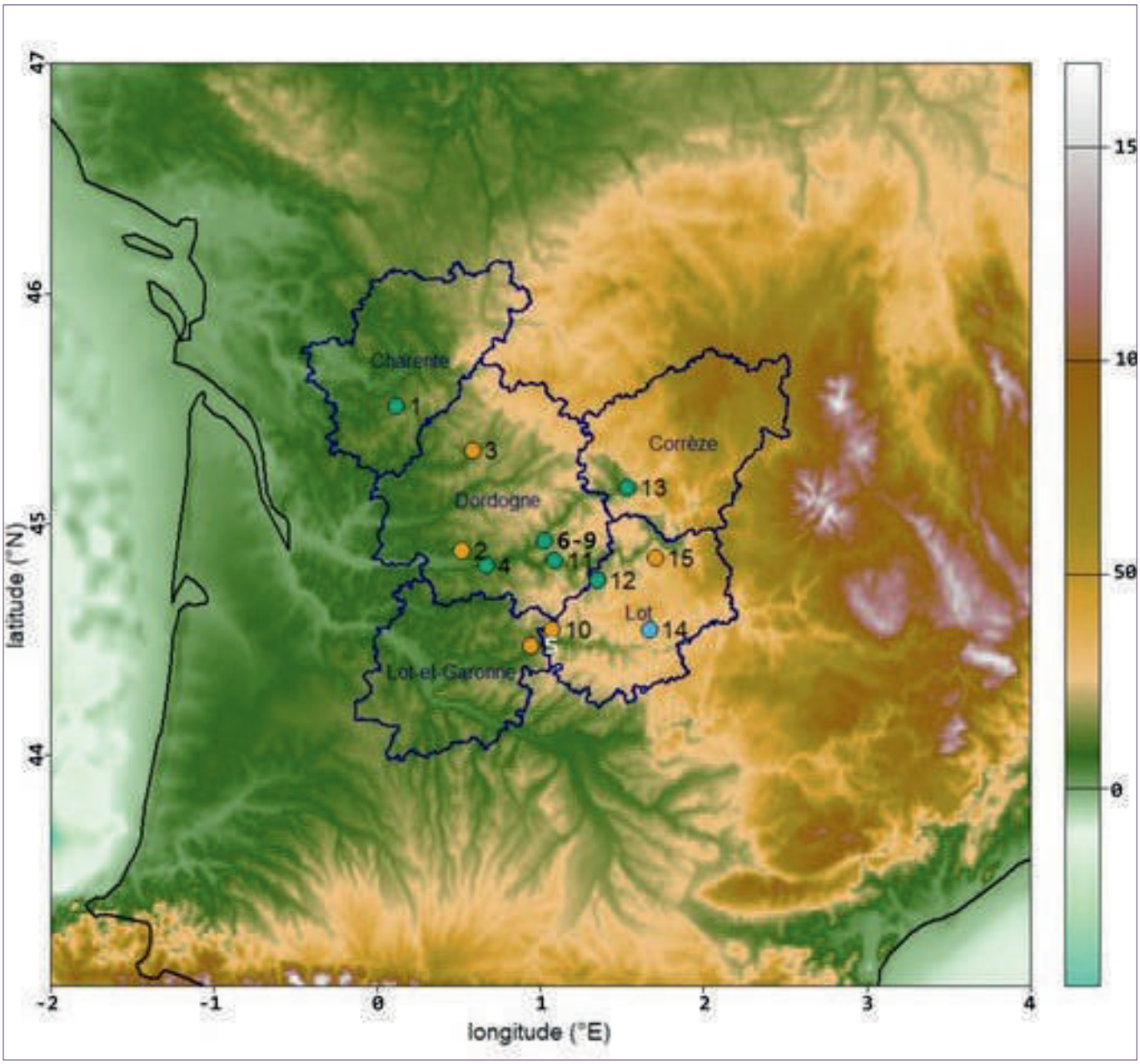
Nos premières observations laissent supposer que l'ensemble gravettien, correspondant à la partie sommitale du témoin, serait constitué de dépôts en position secondaire (en lien avec la vidange ou la destruction graduelle d'un niveau gravettien situé en surplomb). L'ensemble aurignacien relèverait en revanche d'une occupation *in situ* dont le cœur se situerait dans la cavité.

Tartar Elise, Chiotti Laurent et Mensan Romain

Quel Gravettien en Nouvelle-Aquitaine ? Révision pluridisciplinaire des séries du Gravettien récent et final dans le bassin versant de la Dordogne et ses marges

Le projet collectif de recherche « Quel Gravettien en Nouvelle-Aquitaine ? » porte sur les phases récente et finale du Gravettien (29 000 – 25 000 cal BP) pour lesquelles un important polymorphisme des faciès techniques, essentiellement lithique, est observé tant à l'échelle nationale qu'européenne. Sa sériation reste difficile à définir en France, notamment dans le bassin versant de la Dordogne, pourtant considéré comme région de référence pour le Paléolithique supérieur. Actuellement, la recherche atteint un point de blocage. Seule une (re)lecture véritablement pluridisciplinaire des vestiges et séries semble aujourd'hui à même de proposer une meilleure définition de cette période afin de dépasser ces limites.

Ce projet vise à réinterroger la sériation de la fin du Gravettien (récent et final) dans la vallée de la Dordogne



Quel Gravettien en Nouvelle-Aquitaine ?, Répartition des sites inclus dans le PCR. Vert = Gravettien récent; orange = Gravettien récent ?; Bleu = Gravettien récent et final. 1- Les Vachons; 2- Corbiac; 3- Trou de la chèvre; 4- Rabier; 5- Le Mayne; 6- Abri Casserole; 7- Abri Pataud; 8- Laugerie Haute-Est; 9- Laugerie Haute-Ouest; 10- Le Roc de Cavart; 11- Abri du Flageolet I; 12- Roc de Combe; 13- Grotte Bouyssonie; 14- Les Peyrugues; 15- Les Fieux (DAO : A. Vignoles).

et ses marges à la lueur d'une relecture taphonomique des ensembles archéologiques et de réévaluations pluridisciplinaires ciblées. Ce travail permettra de discuter les critères de définition et de caractérisation (comportements techniques, techno-économiques et symboliques) des différentes unités archéologiques étudiées.

Nous réaliserons tout d'abord un état de l'art critique de la fin du Gravettien (axe 1) afin d'identifier les ensembles archéologiques les plus à même d'être réinvestis. Cela nous permettra ensuite de discuter de manière pluridisciplinaire de la cohérence typo-techno-économique des ensembles rapportés à cette(ces) phase(s) (axe 2). Un programme de datation 14C ciblé permettra de replacer chronologiquement les ensembles archéologiques (axe 3). Ces données seront mises en relation au sein d'une base de données relationnelle (axe transversal), qui pourra faire l'objet d'analyses statistiques nous permettant d'aborder la variabilité du registre archéologique de façon quantitative (axe 4). Cette base de données relationnelle sera mise à disposition de la communauté scientifique afin de valoriser et diffuser le travail accompli.

Au terme de ce projet, nous espérons améliorer la compréhension de la structuration de la fin du Gravettien dans le sud-ouest de la France pour mieux interpréter les facteurs à l'origine de la variabilité du registre archéologique gravettien. Notre équipe pluridisciplinaire est composée de spécialistes des industries lithiques et osseuses, de pétroarchéologie, d'archéozoologie, des parures, de chronologie, d'environnements et géoarchéologie, de gestion de données et bases de données.

La première année de ce projet a eu pour objectif d'approfondir la liste des sites potentiellement attribués à la fin du Gravettien, amorcer la cartographie des collections et des archives de fouilles, initier des états de l'art par registre archéologique et par site (axe 1), initier ou poursuivre des analyses typo-technologiques de certaines industries lithiques (axe 2), ainsi que de construire la base de données relationnelle qui sera utilisée par la suite comme base commune d'enregistrement des données (axe transversal).

Cormarèche Elise et Vignoles Anaïs

Époque moderne,
Époque contemporaine

BORDEAUX
20 cours Pasteur - Musée d'Aquitaine
Tombeau présumé de Michel de Montaigne

L'année 2022 a permis d'achever la plupart des études entamées sur le tombeau présumé de Michel de Montaigne.

L'étude archivistique s'est concentrée sur les différentes versions du procès-verbal de réinhumation de Michel de Montaigne et la recherche d'informations sur le ou la destinataire de la chambre inférieure dans le tombeau, sans succès sur ce point.

En l'absence de descendante retrouvée par L. Coste, l'étude ADN s'est poursuivie sur les individus provenant du tombeau du Musée d'Aquitaine et ont permis de préciser leurs ancestralités. Si les génomes des deux individus de sexe féminin retrouvés à l'étage inférieur du tombeau se placent dans la variabilité des populations actuelles du nord de la France, le génome de l'individu du sarcophage se rapproche de la variabilité des populations actuelles du nord de l'Italie, du Sud de la France et du nord de l'Espagne.

L'ancestralité génomique de ce même sujet se voit confortée par la caractérisation d'une ascendance paternelle espagnole ou hispanique (possiblement basque), et d'une ascendance maternelle française ou espagnole, possiblement occitane ou catalane. Par ailleurs, l'analyse de marqueurs génétiques informatifs en termes de caractères visibles a permis de compléter le profil biologique de l'individu du sarcophage, en démontrant qu'il avait les yeux bleus, les cheveux blonds et clairs, ainsi qu'une couleur de peau intermédiaire. Enfin, l'analyse métagénomique de dents appartenant à l'individu masculin et à un des individus de l'étage inférieur du tombeau (représenté par la mandibule et la dent isolée analysée) n'a permis aucune détection robuste d'ADN de pathogène.

Parallèlement, les études archéobotaniques ont également livré des résultats intéressants. Côté palynologie, l'étude pollinique a permis de démontrer qu'il semblerait qu'au moins deux recettes de baumes aient été utilisées, l'une dominée par des Apiacées (inflorescences, tiges fleuries) en mélange avec des Lamiacées et probablement d'autres ingrédients non détectables par l'analyse palynologique et une seconde dans laquelle les inflorescences de Lamiacées dominent nettement, associées ou non avec des Apiacées et/ou de la résine de pin.

L'analyse anthracologique a quant à elle permis d'identifier deux groupes de charbons de bois qui diffèrent

par leur composition taxonomique et leur répartition spatiale. Le premier groupe correspond à des essences pouvant être associées à des recettes d'embaumement, ils ont été retrouvés au niveau de la partie supérieure du corps. Le second groupe correspondrait aux traces d'un premier cercueil en bois abritant le sarcophage en plomb et dont les morceaux seraient tombés au contact du squelette au travers des lacunes du contenant en plomb, lors des différents transports. Sa présence est également soupçonnée grâce à la présence de fragments non brûlés, comme a pu le démontrer l'étude xylologique. En orme et en pin, ce premier cercueil en bois semble dater de l'époque moderne plutôt que contemporaine si l'on se fie aux exemples archéologiques connus et aux sources écrites, même si les cas similaires restent encore rares. Le cercueil qui nous est parvenu aujourd'hui apparaît, quant à lui, un modèle haut de gamme, réalisé par un artisan très qualifié et notamment en ébénisterie.

Enfin, la recherche chimique de colorants sur la coiffe mise au jour n'a rien donné, ni celle en imagerie hyperspectrale, mais une étude historique a été réalisée pour mieux comprendre le rapport aux couleurs et aux matériaux des textiles à l'époque de Michel de Montaigne. Ces données permettent de resituer de manière plus globale les découvertes réalisées dans le sarcophage en plomb et notamment la coiffe.

En raison d'un plan de charge important et surtout imprévu, l'étude du bâti n'a pas pu être menée à son terme mais il s'agit d'observations minimes à l'intérieur de la chambre supérieure et de recherches bibliographiques qui seront effectuées dans le cadre de la publication. Ce sera également le cas pour les recherches en archives.

Réveillas Hélène

BORDEAUX
Parunis-Grand-Rabbin Joseph Cohen

Le projet collectif de recherche (PCR) « Bordeaux Parunis-Grand Rabbin Joseph Cohen » est désormais achevé. Il s'est étalé sur quatre années, de 2019 à 2022. Il a réuni 29 chercheurs de l'Inrap, du service régional de l'archéologie, de l'université, d'un musée, du Cnrs et indépendants.

Il a pour objet la restitution de l'histoire et de l'évolution d'un ilot urbain de Bordeaux de l'Antiquité à la fin de l'époque moderne à partir des résultats de deux opérations de fouille réalisées à presque trente ans d'intervalle à Bordeaux : Parunis (1985-86, M.-A. Gaidon-Bunuel, MCC) et Grand Rabbin-Canihac (2013, V. Elizagoyen, Inrap).

Les parcelles concernées, distantes l'une de l'autre de moins de 50 m, appartiennent au même îlot urbain et s'inscrivent dans les mêmes problématiques, entre limite méridionale de l'extension maximale de la ville au Haut Empire, relégué en dehors du *castrum* au Bas Empire, progressivement intégré au tissu urbain bordelais intramuros au Moyen Âge et enfin totalement loti à l'époque moderne.

La fouille Parunis, menée par M.-A. Gaidon en 1985-1986, a offert à la ville de Bordeaux quelques-unes de ses plus importantes découvertes archéologiques : un *mithraeum* pour la période antique et la rosace de l'église du couvent des Grands Carmes de Bordeaux pour la période médiévale, pour n'en citer que les plus célèbres. Malheureusement, en l'absence de moyens dédiés à la phase de post-fouille, elle n'avait pu se solder à l'époque par la production d'un rapport.

La fouille Inrap de 2013, Grand Rabbin-Canihac, incomparablement plus modeste, a néanmoins l'avantage de présenter une stratigraphie conforme à celle de la fouille Parunis, en plus d'une chronologie identique. Elle a bénéficié d'une fouille particulièrement fine sur six horizons de terres noires, qui couvrent les quatre premiers siècles de l'Antiquité et le Bas Moyen Âge. Elle illustre ensuite l'évolution d'un pan du couvent des Grands Carmes de Bordeaux, abritant notamment des communs des frères prieurs.

Les données récoltées sur le site Grand Rabbin-Canihac et celles issues de la fouille Parunis ont été compilées. Elles ont servi de support à l'élaboration d'un phasage commun à l'ensemble de la zone étudiée. Le mobilier issu de la fouille Parunis de 1986 achève actuellement d'être examiné par une équipe rassemblant les spécialistes ayant œuvré sur les deux chantiers de fouille.

En 2019, première année du PCR, tous les moyens ont été mis en œuvre afin que la documentation de terrain de Parunis soit archivée, numérisée et inventoriée (V. Elizagoyen, M.-A. Gaidon-Bunuel). Des scans de qualité de tous les documents graphiques ont été réalisés : minutes de fouilles, mises au propre, diapositives, etc. Cette étape du travail a, dans un second temps, nécessité un recours important à la DAO, en particulier des coupes cumulatives et des relevés en plan de la fouille (P. Galibert, C. Fondeville, Inrap). En parallèle, les plans font l'objet de recalage en topographie (V. Pasquet).

La reprise des données acquises numériquement de la fouille Parunis de 1985-1986 a impliqué en 2020 un volet d'analyse conséquent, en particulier du point de vue chronostratigraphique dans le but d'établir définitivement

le phasage intégral de cette opération (V. Elizagoyen, J. Catalo). Les grands horizons chrono-stratigraphiques de la fouille ont été définis, ils ont servi de passerelle entre les deux chantiers. Des vérifications et des confrontations des données anciennes avec celles issues de la fouille récente ont été opérées. Ces étapes ont rendu possible l'élaboration d'un phasage commun aux deux fouilles, indispensable pour restituer l'histoire et l'évolution de la parcelle de l'Antiquité à la fin de l'époque moderne (V. Elizagoyen, J. Catalo).

En 2021, les dernières vérifications des données ont eu lieu et des récapitulatifs du travail accompli ont été élaborés : relevés repris en DAO (vérification systématique des altitudes, proposition de restitution si absence ou erreur, vérification de la localisation sur le plan et proposition de correction éventuelle, utilisation ou non dans la constitution des assemblages de coupes cumulatives de référence), modifications proposées pour les relations stratigraphiques (postériorités et synchronies) lors du montage du diagramme, puis du phasage des unités stratigraphiques de Parunis avec le stratifiant de B. Desachy (ArscAn) etc. La structure du manuscrit a été réalisée et les contributions ont commencé à être rédigées.

En 2022, l'ensemble des contributions prévues a été collecté, le manuscrit a été assemblé. Il est présenté dans le rapport final d'opération, en même temps qu'il a fait l'objet d'une soumission à la revue *Aquitania*.

En parallèle à ce travail scientifique, le mobilier archéologique provenant de la fouille Parunis et conservé en partie au dépôt archéologique du Service régional de l'archéologie à Pessac, a été intégralement retraité : après la signature d'une convention entre l'Etat, la DRAC-SRA et l'Inrap, la collection a été transférée au centre archéologique de l'Inrap où elle a été prise en charge depuis (lavage, nettoyage), inventoriée et reconditionnée selon les normes en vigueur (M. Biron, P. Galibert, F. Leroy). Aux objets de Pessac s'ajoutent ceux intégrés aux collections du musée d'Aquitaine en 1986, lors de la mise en place du parcours permanent. En 2020, les objets sélectionnés en vue d'une stabilisation (M. Biron, Inrap) ont été transférés à leur tour au centre archéologique de Bègles.

De 2019 à 2022, les ensembles mobiliers issus de contextes stratégiques ont été choisis, puis soumis aux spécialistes pour étude (céramique moderne, carreaux de pavement médiévaux, céramique antique, petits objets, numismatique, verre, lapidaire, etc.). Pour rappel, certains types de mobilier emblématiques de Parunis avaient fait l'objet de notices ponctuelles publiées dans le catalogue d'exposition de la fouille (1988), ou d'articles dans des revues spécialisées. C'est par exemple le cas de la statuaire antique en lien avec le culte de Mithra (A. Zieglé, musée d'Aquitaine), ou de la céramique estampée (S. Soulas). Une partie de la céramique médiévale a été étudiée par S. Maleret dans le cadre de sa thèse de doctorat en histoire médiévale. D'autres études avaient été initiées lors de la post-fouille. J.-L. Tilhard a notamment déterminé la céramique fine antique, et S. Faravel (Université Bordeaux Montaigne) a effectué une étude historique sur le couvent des Carmes. L'objectif a été de compléter ces données qui ont, d'une part, aidé d'un point de vue chronologique au phasage de la fouille et qui, d'autre part, ont éclairé les problématiques intrinsèques au site de par sa localisation dans une zone intermédiaire suburbaine. Les études sont achevées et la collection sera remise au Service régional de l'archéologie prochainement.

L'ensemble des données analysées est ordonné dans une trame qui correspond à la monographie sur cet îlot urbain de Bordeaux.

Elizagoyen Vanessa

SAINT-ÉMILION
Les sanctuaires souterrains de Saint-Émilion

Le but premier de notre PCR est d'actualiser et de structurer les connaissances sur le complexe hypogée de Saint-Émilion, dans ses dimensions ecclésiales et funéraires, avec des problématiques d'ordres historiographique, chronologique, fonctionnel et structurel.

Cette première année a, avant tout, été consacrée à construire les fondations du programme, en l'occurrence les systèmes documentaires et numériques qui doivent gérer l'ensemble des données. La base en est pratiquement opérationnelle : encore quelques bugs à régler, quelques détails à modifier, des modules d'exportation à créer. Nous avons pu utiliser sur le terrain, comme prévu, des extraits du modèle tridimensionnel. Les liens informatiques entre la base et le modèle, qui créeront vraiment le SIG, sont prévus à court terme.

Sur la base, nous avons déjà enregistré 241 faits, ensembles, entités ou unités. Ce travail a servi de tests de plus en plus proches des conditions réelles. Ce faisant,

nous avons étudié une paroi, sept enfeus, neuf niches funéraires infantiles, deux passages, etc. Il reste encore beaucoup à faire.

Un premier constat est que, dans la galerie de la rotonde, trois enfeus ont recoupé six niches anciennes, mais à l'inverse que, dans la galerie des catacombes, une niche entaille un enfeu. Il est donc clair que, contrairement à ce qui avait été initialement envisagé, ces deux modes funéraires coexistent.

D'autres observations de chronologie relative nous conduisent à estimer que la rotonde est postérieure aux enfeus qui la voisinent. La situation des enfeus les uns par rapport aux autres est plus floue. Mais une piste apparaît avec l'interprétation plausible de la galerie de la rotonde comme étant initialement un diverticule d'un ensemble plus vaste dont les catacombes seraient les vestiges.

La rotonde elle-même reste une grande question. Cette réplique de l'Anastasis est-elle en liaison avec un pèlerinage à Rome ou à Jérusalem, ou encore avec la première croisade ? Même si de nouvelles interprétations



SAINT-ÉMILION, sanctuaires souterrains, galerie de la rotonde, paroi 73 : enfeus et niches funéraires infantiles. Image extraite du modèle 3D.

se font jour, les textes restent énigmatiques parce que, au mieux, rares et allusifs.

En fait, c'est l'ensemble des faits qui demandent, au-delà des chronologies relatives que nous sommes en train de construire, des datations fermes.

Régaldo Pierre

Antiquité,
Époque contemporaine

SORDE-L'ABBAYE
PCR Sordus

Le programme scientifique intitulé « PCR Sordus. De la *villa* gallo-romaine à l'abbaye mauriste » porte sur l'ensemble des bâtiments constituant l'abbaye de Sorde pris dans une acception chronologique large, c'est-à-dire de l'Antiquité (pour ses fondations) jusqu'au XIX^{e} siècle.

Bien que conçu en fonction des périodes historiques, le fil directeur reste la compréhension des multiples aménagements constructifs du périmètre de l'abbaye au moyen de l'étude documentaire, de la prospection géophysique, de la fouille et de l'archéologie du bâti.



SORDE-L'ABBAYE, PCR Sordus - Place de l'abbaye, Modélisation de l'ensemble abbatial (Réalisation : Jonathan Moquel et Nicolas Saulière, ÉVEHA).

La problématique principale concerne essentiellement les processus de restructuration des édifices successifs en lien avec la nature du ou des bâtiments et avec les canons architecturaux prévalents à chaque période : *villa* durant la période romaine impériale, mise en place du bourg abbatial à partir des X^e^-XI^e^ siècles, reconstruction mauriste aux XVII^e^-XVIII^e^ siècles, restaurations néogothiques du milieu du XIX^e^ et réemploi des pierres du cloître dans les maisons du village (*cf*. fig.).

L'esprit scientifique de ce projet collectif de recherche conjugue à la fois un parti pris multidirectionnel – plusieurs périodes, plusieurs espaces, plusieurs bâtiments – et une approche stratigraphique – étude des incidences et des adaptions structurelles -. En s'appuyant à la fois sur la stratigraphie, l'archéologie du bâti, l'histoire de l'art et l'histoire, l'objectif scientifique majeur est une compréhension intrinsèque et phasée des constructions, transformations et spoliations successives.

La restitution du plan général des bâtiments monastiques médiévaux (localisation du cloître des convers, extension du cimetière, fortifications de l'église, etc.), puis de l'abbaye mauriste, résultera à la fois de l'analyse des sources documentaires et de la révision de la chronologie des constructions et des modifications successives, en partant de l'implantation et la configuration d'une possible église primitive, antérieure à l'édifice roman, et en allant jusqu'à la formation du bourg abbatial.

Pour ce faire, le projet s'appuie également, à travers le travail doctoral de Louis Lopeteguy (université de Bordeaux Montaigne), sur l'application *Chronomodel*, qui autorise une modélisation chronologique reposant sur une analyse statistique des données acquises sur le terrain (données stratigraphiques) combinée à celles obtenues en laboratoire (datation de briques, du mortier, du bois etc.).

L'objectif final du programme collectif de recherche est de développer un modèle numérique 3D diachronique de l'ensemble monumental, en partant de la *villa* antique et allant jusqu'aux restaurations du XXI^e^ siècle.

Callegarin Laurent

Moyen Âge classique, Époque moderne

Les dynamiques de l'habitat à Agen du Moyen Âge central au début du XIX^e^ siècle

Initié en 2021, ce projet collectif de recherche (PCR), consacré aux dynamiques de l'habitat à Agen, du Moyen Âge central au début du XIX^e^ siècle, s'inscrit dans le renouvellement des études sur l'histoire d'Agen, amorcé par l'*Atlas historique d'Agen* (2017) et poursuivi par l'enquête de la Société académique d'Agen sur L'*habitat médiéval de la ville d'Agen du XII^e^ au XIV^e^ siècle* (2021).

Dans la continuité, le PCR a comme objectif de réaliser un inventaire du bâti ancien privé, conservé dans le centre historique, pour en saisir la variété des formes architecturales et les techniques de construction élaborées dans les périodes médiévale et moderne.

Porté par l'UMR 5607 Ausonius, ce programme a reçu le soutien de la Ville d'Agen qui l'a corrélé aux travaux de rénovation du musée des Beaux-Arts.

Les enquêtes ont d'abord ciblé l'inventaire systématique du bâti en pan de bois (180 unités intra-muros), qui a permis de le cartographier dans un SIG et d'y intégrer les données des fiches-immeubles ; les façades des fronts de rues les plus denses ont été orthophotographiées par drone et certaines sélectionnées afin d'établir un phasage relatif de leur ossature, complété par une datation absolue par dendrochronologie (*cf*. fig. 1). Une première synthèse de la mise en œuvre du pan de bois a pu ainsi être établie. Les sources textuelles ont été interrogées afin d'inscrire ce type de construction dans les normes nationales ou locales qui le réglementent aux fins de lutte contre les incendies ou d'embellissement de la ville. S'y ajoutent les écrits ou œuvres témoignant de la perception de cette architecture spécifique par les érudits ou artistes du XIX^e^ siècle.

De pan de bois et de pierre, l'original ensemble de la rue-marché des Cornières et de la place à laquelle elle aboutit a fait l'objet d'une première approche morphologique contextualisée par une enquête de 1342 et des archives d'époque moderne portant sur le bâti (techniques et matériaux, distribution des pièces, réglementation, etc.).

Une étude archéologique d'une maison romane de la rue du Puits-du-Saumon a mis en évidence plusieurs séquences de construction, dont l'une apparemment antérieure au XI^e^ siècle, ce que doivent venir confirmer des analyses de mortier. Cette maison est établie dans un îlot devant faire l'objet d'une analyse plus détaillée,



AGEN, Les dynamiques de l'habitat à Agen, fig. 1. : Agen, rue Émile-Sentini, n° 14, 16, 18 et 20. Phasage relatif des façades principales en pan de bois de trois modules contemporains d'un lotissement. Le quatrième a subi une pétrification. (photogrammétrie: B. Hollemaert et N. Saulière ; DAO : : M. Jacquemin – Eveha).

notamment dans le cadre d'une thèse au sujet élaboré à la faveur des problématiques soulevées par le PCR et portant sur quatre villes, dont Agen, de l'axe garonnais.

L'analyse architecturale des quatre hôtels du musée des Beaux-Arts (*cf.* fig. 2), qui a mis en lumière les nombreux éléments médiévaux conservés de cet ensemble constitutif de tout un îlot de maisons nobles, a été prolongée par une étude historique à partir de sources archivistiques, notamment notariales, donnant leur généalogie et leur évolution architecturale à travers les siècles.

En complément de l'approche de l'habitat élitaire a été amorcée une analyse des caractères architectoniques des hôtels particuliers du XVIII^{e} siècle, en distinguant les plans sur cour de ceux sur rue, les séquences architecturales qui se succèdent à partir de la rue, les matériaux et les différents effets décoratifs. L'habitat moderne plus courant a aussi été pris en compte par un recensement exhaustif, en cours, de toutes les unités et une sélection de celles qui sont le plus à même de faire l'objet d'une fiche d'inventaire.



AGEN, Les dynamiques de l'habitat à Agen, fig. 2. : Agen, musée des Beaux-Arts, sous-sol de l'hôtel de Vaurs (XVI^{e} s.). Mur est-ouest en petit-appareil (XI^{e}-XII^{e} s. ?) avec reprises postérieures en brique. (Cl. F. Stephanus).

L'objectif, dans la phase terminale du programme, est d'aboutir à une synthèse des analyses de ces différents objets de recherche afin de dégager les dynamiques de l'habitat de la ville d'Agen.

Lavaud Sandrine

ORTHEZ
8 rue Xavier-Darget

L'opération archéologique réalisée par une équipe de l'Inrap (Scuiller et *al*. 2019) a révélé la présence d'un vaste cimetière appartenant à l'ancien couvent des Cordeliers transformé en hôpital durant la période moderne et d'une grande fosse de 15 m^2 contenant 26 individus déposés rapidement et sans soin. Le mobilier découvert au contact des squelettes a permis d'identifier des soldats de la période napoléonienne. La fosse est creusée à l'emplacement du cimetière alors que celui-ci est fermé et transféré en 1809. L'espace est alors, d'après les sources archivistiques, un jardin attenant à l'hôpital.

Les sources historiques nous apprennent que le 27 février 1814, eut lieu sur les hauteurs d'Orthez une des dernières batailles des guerres napoléoniennes entre l'armée française des Pyrénées commandée par le Maréchal Soult, et les troupes coalisées anglo-ibériques sous les ordres du duc de Wellington. Les données anthropologiques confirment le recrutement militaire de cette fosse et ont permis de déterminer grâce aux traumatismes *peri mortem* que les soldats inhumés sont morts sur le champ de bataille. En outre, les boutons d'uniformes ont permis d'identifier des soldats appartenant aux deux armées opposées.

Après une année probatoire qui a permis de poser les problématiques de recherche pour poursuivre les études et analyses initiées lors de la post-fouille (Souquet 2021), le projet collectif de recherche « Orthez 1814 » propose de valoriser les résultats issus de la fouille préventive et de les compléter par la constitution d'une équipe inter interdisciplinaire (historiens, archéologues, anthropologues, biochimistes, généticiens, etc.) et inter institutionnelle (Inrap, Musée International des Hussards, université de Bordeaux, Université Aix-Marseille, Université de Bourgogne, the Society for Army Historical Research).

Les travaux et analyses engagés ont concerné l'aspect militaire donc la fosse contenant les 26 soldats. Des urgences sont apparues telles que le nettoyage et la stabilisation de la quasi-totalité du mobilier, travail qui n'a pas pu être fait dans le cadre du rapport de fouille. Les implications de ces travaux sont larges puisqu'elles concernent plusieurs voies de recherche comme le traitement des corps, le statut des soldats et le déroulé de la bataille.

Plusieurs boutons, non reconnus lors de la première phase d'étude, ont pu être identifiés par Alistair Nichols (Society for Army Historical Research) et Guilhem de Mauraige. Nous savons maintenant que deux soldats du 6th Footh et un du 20th sont présents dans la fosse. La présence d'épaulettes sur un de ces soldats nous incite à penser qu'un officier britannique est inhumé dans cette fosse. Cette hypothèse nous questionne sachant que les officiers sont, en théorie, inhumés seuls, à part des soldats de rang.

Ces identifications permettent de poursuivre les recherches sur le contexte de la bataille à savoir la localisation des différents lieux de combat autour et près d'Orthez ainsi que la répartition des différents régiments. Les questionnements sur l'association de soldats des deux armées opposées dans la même fosse renvoient à la localisation du lieu où ils ont combattu et où ils ont été tués puis récupérés. Le parallèle entre les données archéologiques à partir des numéros de régiments sur les boutons et les récits et cartes de la bataille sont une voie de recherche que nous avons initiée cette année. Les premiers éléments recueillis ne concordent pas et les données archéologiques tendent à faire évoluer les connaissances historiques.

Le dépouillement des registres des régiments français (Ph. Calmettes, Inrap) a été finalisé. Au terme de ce travail, les soldats pour lesquels la mention « Orthez » et la date du 27 février 1814 ont été retenus. Pour chacun d'eux, les descriptions physiques, les informations sur leur région d'origine seront confrontées aux données anthropologiques, génétiques et isotopiques.

Les analyses paléogénomiques ont été également finalisées (M.-F. Deguilloux, Pacea Umr 9155). Dans le cadre du rapport de fouille, ces analyses ont permis de confirmer le sexe masculin des individus et de discuter des origines géographiques de douze soldats dont l'ADN était particulièrement bien conservé (% ADN humain > 10%). Les financements alloués au PCR ont permis la poursuite de ces analyses sur les 14 individus restants afin de documenter leur identité génétique et d'identifier leur origine géographique. Les données préliminaires acquises au cours de la post-fouille sur ces 14 vestiges indiquaient une conservation médiocre de l'ADN endogène, nécessitant l'utilisation de méthodes d'analyse particulières (capture MyBaits©) pour envisager l'obtention d'un nombre suffisant de marqueurs génétiques. Ces analyses permettront de compléter/finaliser la caractérisation génétique des individus d'Orthez (sexe génétique, lignées maternelles et paternelles, affinités génétiques et phénotype). Confrontées aux données des registres matricules des régiments d'infanterie de ligne, aux données pathologiques et isotopiques, les données génomiques pourraient permettre l'identification individuelle de certains individus.

Les analyses isotopiques (G. Goude, Lampéa Umr 7269) ont ciblé les régimes alimentaires et les environnements fréquentés pour se nourrir par le dosage

des ratios isotopiques stables du carbone (δ13C), de l'azote (δ15N) et du soufre (δ34S). Au-delà des données individuelles, cette étude renseigne le mode de vie des armées durant la période napoléonienne. Afin d'anticiper la seconde phase d'analyses des isotopes sur les dents, une sauvegarde numérique des échantillons a été réalisée.

En parallèle, la poursuite de l'étude ostéologique (I. Souquet, Inrap) s'est concentrée sur les marqueurs d'activité et les pathologies. L'objectif est d'identifier la vie quotidienne au sein des deux armées à partir cet échantillon. En exploitant la dimension humaine du fait militaire à travers le filtre des données anthropologiques, la vie du simple soldat, à partir de son état de santé et des stigmates de la guerre sur les squelettes, devient un nouveau champ de recherches. L'étude de ce dépôt s'insère donc pleinement dans les nouveaux axes de recherche qui se développent en France depuis quelques décennies sur les approches en histoire militaire et en conformité avec la programmation nationale dont l'axe 13 en fait un thème spécifique (archéologie des conflits).

Souquet Isabelle et l'équipe de recherche

- Sculler Ch., Calmettes Ph., Geneviève V., Girodet J., Souquet I. Orthez, 8 rue Xavier Darget (site de la Future Crèche). Rapport de fouille archéologique. Inrap NAOM. 2020. 2 volumes.
- Souquet I. Orthez 8 rue Xavier Darget. ADLFI. Archéologie de la France - Informations, Nouvelle-Aquitaine, 2021.

Paléolithique supérieur, Mésolithique

Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau (PAVO) : paléoenvironnement et sociétés de chasseurs-collecteurs dans le piémont pyrénéen

Le projet collectif de recherche (PCR) PAVO est porté par une équipe franco-espagnole d'une trentaine de personnes qui s'est donné pour objectif de faire de la vallée d'Ossau un laboratoire d'étude des relations hommes/milieux dans le piémont pyrénéen pour la préhistoire ancienne, depuis les premières traces humaines – qui correspondent ici au début du Magdalénien, vers 20 cal ka BP – jusqu'à la fin du Mésolithique, vers 7 cal ka BP.

En raison de divers aléas, le PCR n'a pas été financé en 2022. Pour cette raison, mais aussi par suite d'autres difficultés pratiques (accessibilité des collections, disponibilité des spécialistes, etc.), plusieurs des actions prévues ont dû être annulées, reportées ou réduites.

Dynamiques glaciaires et karstologie

Les travaux sur les dynamiques glaciaires réalisés en 2018-2021 (T. Reixach et M. Delmas) ont permis de reconstituer l'emprise spatiale, en vallée d'Ossau, de deux stades d'englacement contemporains du Pléistocène supérieur : Last Local Glacial Maximum, ou LLGM, et stade post-LLGM. Ces travaux étaient intégrés à la thèse de doctorat de T. Reixach, et l'année 2022 a été marquée par la soutenance de cette thèse à l'université de Perpignan (Reixach 2022).

À la grotte d'Espalungue, en parallèle avec la poursuite des recherches karstologiques (N. Vanara et *al*. ; *cf*. fig.1), de nouvelles observations sur les inscriptions pariétales historiques, ainsi que sur d'autres indices d'interventions anciennes sur les parois, ont été réalisées.

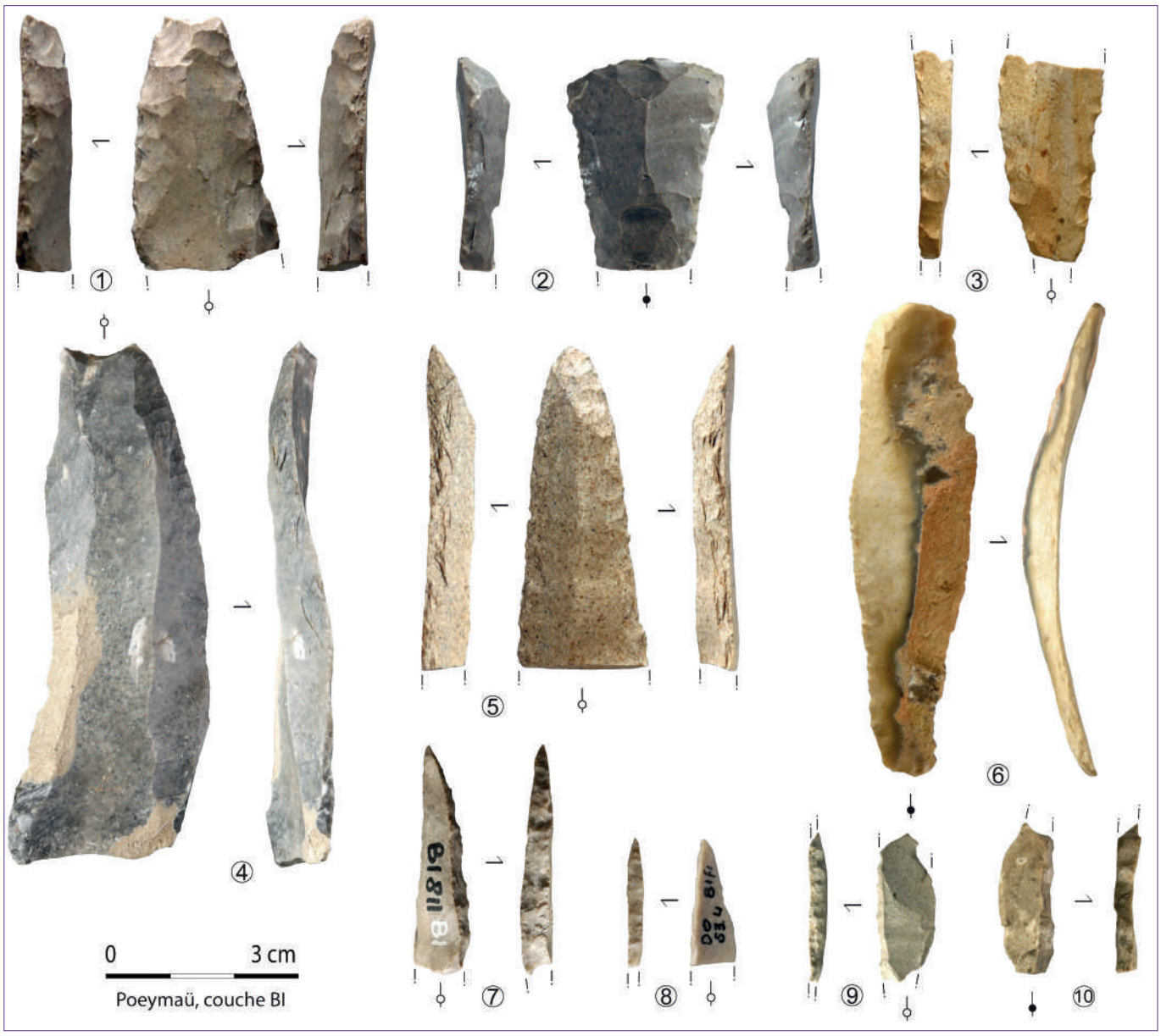


PCR PAVO, fig. 1 : Grotte d'Espalungue, section de la galerie au droit des tas de guano (situés au centre). Les voûtes ne présentent pas de formes biocorrodées. Les creux des points hauts de la galerie, dus aux effondrements, ont été investis par les chauves-souris. (Cliché J.-Y. Bigot).

La séquence du Poeymaü

Les travaux sur le Mésolithique de la vallée d'Ossau, coordonnés depuis 2019 par B. Marquebielle et N. Valdeyron, avaient abouti fin 2021 à une vision renouvelée des recherches anciennes menées sur le site du Poeymaü, et de ce qu'on peut percevoir des occupations de ce gisement à la fin du Pléistocène et au début de l'Holocène.

En 2022, une visite de terrain a permis de préciser les projets de reprise de fouille et de sécurisation du site. En parallèle, C. Fat Cheung a complété l'étude des



PCR PAVO, fig. 2 : Abri du Poeymaü, couche BI, Azilien ancien : lames à retouches rasantes (numéros 1-6) et pièces à dos (numéros 7-10). (Photos et traitement C. Fat Cheung).

ensembles lithiques des fouilles Laplace par l'analyse des séries issues des couches inférieures de la séquence, CPE, CN, BS et BI. Des ensembles attribués au Magdalénien supérieur, à l'Azilien ancien (*cf.* fig. 2) et à l'Azilien récent y ont été mis en évidence, distingués d'après des critères technotypologiques mais aussi par des variations dans les choix de matières premières.

Pétillon Jean-Marc, Marquebielle Benjamin
et l'équipe scientifique

Mégalithisme et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales

Le projet collectif de recherche (PCR) « Mégalithisme et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales » a été validé par la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) en 2020 pour la période 2020-2022. Il repose sur un axe principal et sur deux axes secondaires.

L'axe principal est centré sur le mégalithisme et les architectures. Le premier volet repose sur la fouille de trois monuments : Armiague, La Halhade et Burguista. Le deuxième volet concerne à la fois la documentation d'autres monuments mégalithiques et regarde aussi plus précisément la question des blocs dressés (isolés ou en groupe).



MÉGALITHISME ET TERRITOIRE DANS LES PYRÉNÉES NORD-OCCIDENTALES, 1 région, 2 fenêtres.
Fin d'un riche PCR : 1 : des fouilles ; 2 : des analyses SIG ; 3 : des études historiographiques, ethnologiques et ethno-historiques ; 4 : de la valorisation ; 5 : de la géoarchéologie ; 6 : des reprises de mobiliers et des analyses spécifiques ; 7 : de la géophysique.

L'axe secondaire 1 est lui consacré aux études spatiales avec une ouverture à la Protohistoire. Il s'est donné pour objectif de mieux comprendre nos territoires dans une vision évolutive et ainsi pouvoir proposer une histoire du mégalithisme de notre région, de son apparition bien sûr, mais aussi du rôle qui l'a pu jouer dans la structuration économique, sociale, et territoriale des communautés humaines de la Préhistoire récente et de la Protohistoire.

L'axe secondaire 2 constitue un développement ethnoarchéologique de notre recherche. L'objectif est de questionner et d'ouvrir des pistes de réflexion

au sujet de la vie des populations contemporaines en montagne, en particulier en termes de travaux collectifs, de déplacements, ou bien encore des activités et leur organisation sur les différents terroirs de notre région.

Dresser des pierres pour marquer le territoire et asseoir son pouvoir

Cette dernière année de PCR aura été marquée par une troisième et dernière campagne de fouille sur le dolmen d'Armiague et l'extension du sondage 2019 sur site de Burguista (*cf*. ce volume).

Globalement les huit années de travail qui s'achèvent en 2022 nous auront permis humblement de participer à l'écriture d'un récit renouvelé concernant le mégalithisme et les sociétés néolithiques et protohistoriques de notre région. Loin des pauvres éleveurs parcourant les montagnes et enterrant leurs morts au gré de leurs déplacements dans des dolmens à l'architecture peu investie présentés par la bibliographie disponible, nos travaux ont participé, en parallèle des dernières découvertes issues de l'archéologie préventive (Ropiot et *al*. 2020 ; Marticorena et *al*., 2023), à la rédaction d'un discours bien différent. Ce dernier met alors en exergue un mégalithisme aux services du pouvoir, placé sous le signe du culte des ancêtres, et marquant par ses volumes mais aussi son installation les territoires et paysages.

Aujourd'hui la publication de deux monographies exposant les résultats des travaux réalisés est en cours de rédaction. En outre d'autres problématiques et cadres de recherche s'ouvrent à nous et devraient nous permettre de poursuivre nos questionnements sur ce mégalithisme régional et ses constructeurs.

Marticorena Pablo, Gardes Philippe
et Sarrazin Anouk

Antiquité,
Période récente

POITIERS
Le palais comtal et ducal de Poitiers et ses abords (IX^{e}-XVI^{e} s.)

Moyen Âge,

Le palais de justice de Poitiers a, depuis la fin avril 2019, changé d'affectation, et son personnel a intégré la nouvelle cité judiciaire aménagée dans les bâtiments de l'ancien Lycée des Feuillants au nord du centre-ville de Poitiers. En janvier 2020, la ville devient propriétaire de l'ensemble du palais comtal et une partie de ses abords (notamment le square Jeanne d'Arc au sud). À cette occasion, et en concertation avec les services de la Drac Nouvelle-Aquitaine site de Poitiers et la ville de Poitiers, un projet de recherche est lancé sur le site du palais comtal de Poitiers par le CESCM Poitiers (UMR 7302 du CNRS).

Contrairement à l'idée généralement admise, le palais comtal de Poitiers a été insuffisamment étudié. Dans la plupart des monographies, ce sont les programmes constructifs et décoratifs de la fin du Moyen Âge, et notamment ceux mis en œuvre par Jean de Berry, qui ont principalement retenu l'attention des chercheurs (Autrand 1999, Favreau 1991, Joy 2004, Guyotjeannin et Plagnieux 2006, Magne 1904, Pilotelle 1862, Rapin 2010°). Le premier auteur à publier sur le palais, Lucien Magne, ne déroge pas à la règle puisqu'il consacre une monographie aux chantiers ducaux. Pourtant, malgré les efforts récents de chercheuses et chercheurs membres de ce PCR, de nombreuses zones d'ombres demeurent concernant l'histoire et la morphogénèse de ce complexe palatial et du quartier qui l'entoure.

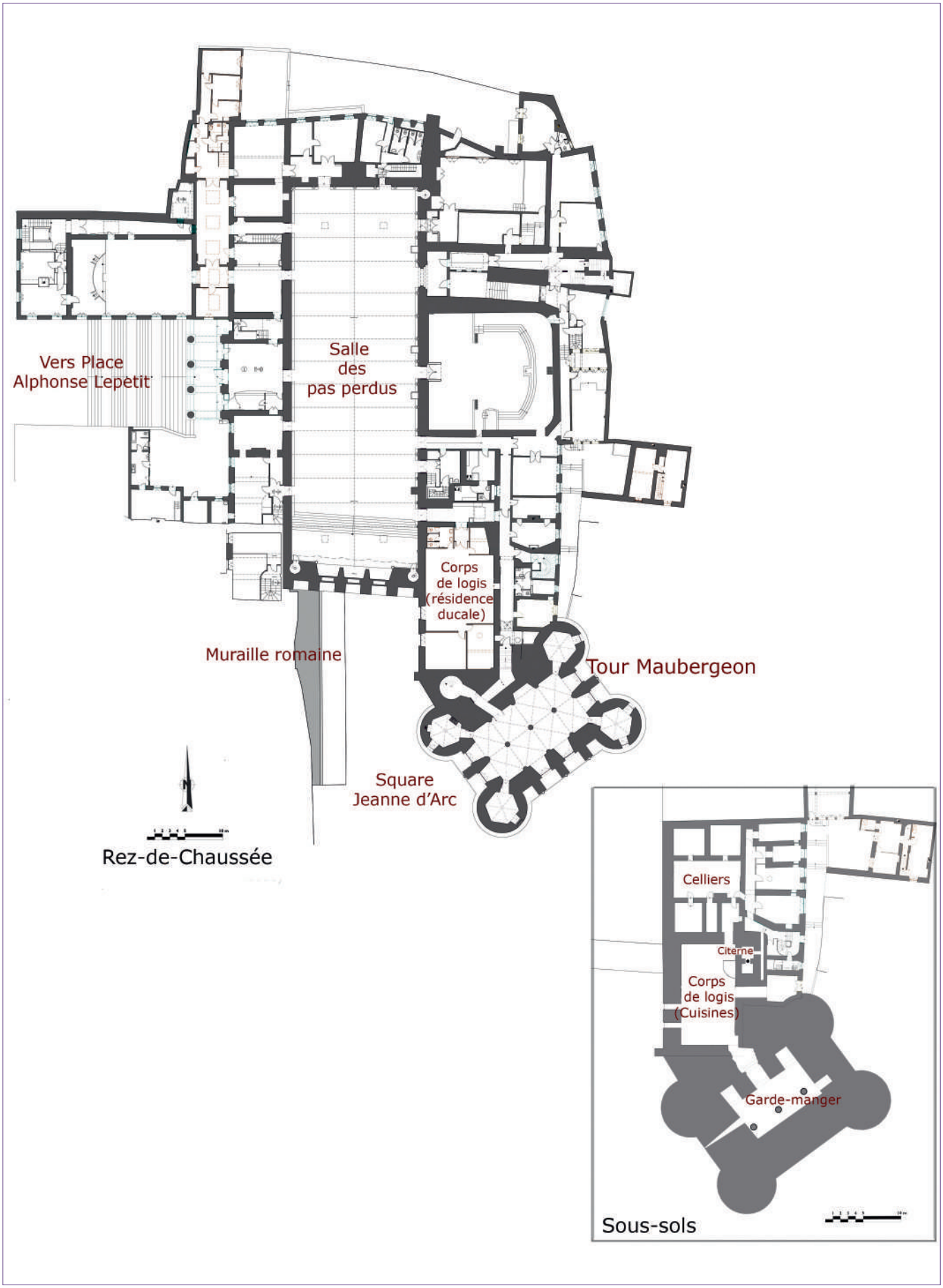
Le premier programme triennal (2020-2023) s'intéresse à la partie sud du complexe palatial, à savoir la tour Maubergeon et le corps de logis qui lui est adossé (*cf*. fig. 1). Excepté dans le square en extérieur, ces deux bâtiments n'ont jamais fait l'objet d'études et de fouilles. La tour Maubergeon est un « donjon-palais » dont les fonctions sont multiples : résidentielle, ostentatoire, défensive et judiciaire. D'une certaine manière, il s'agit de comprendre comment le pouvoir s'exerce dans les différents espaces.

La fouille programmée au palais comtal de Poitiers en 2022 s'est attachée à l'étude de plusieurs zones : le square Jeanne d'Arc (Z3), le sous-sol du corps de logis (Z2), le sous-sol de la tour Maubergeon (Z1) et une salle souterraine inédite située sous les celliers (Z4) (*cf*. fig. 2).

La fouille du square et étude du bâti du corps de logis (Z3S3)

Parallèlement aux investigations à l'intérieur de l'édifice, des sondages ont été réalisés à l'extérieur dans le square Jeanne d'Arc. Les recherches menées dans le square ont porté sur deux aspects : l'étude du bâti de la façade occidentale du corps de logis et des maçonneries situées à proximité et la poursuite du sondage Z3S2 vers le sud (Z3S3).

L'étude approfondie du bâti antique dans le square Jeanne d'Arc, lors de la campagne de fouille 2022, apporte, par le relevé systématique des élévations, de nouveaux éclairages sur le phasage des vestiges de cette période (*cf*. fig. 3). Deux, voire trois occupations se succèdent ainsi entre le I^{er} et le IV^{e} siècle de notre ère. Concernant la période médiévale, l'ouverture du



POITIERS, le palais comtal et ducal et ses abords, fig. 1 : Plan général du palais. (DAO N. Prouteau 2022).

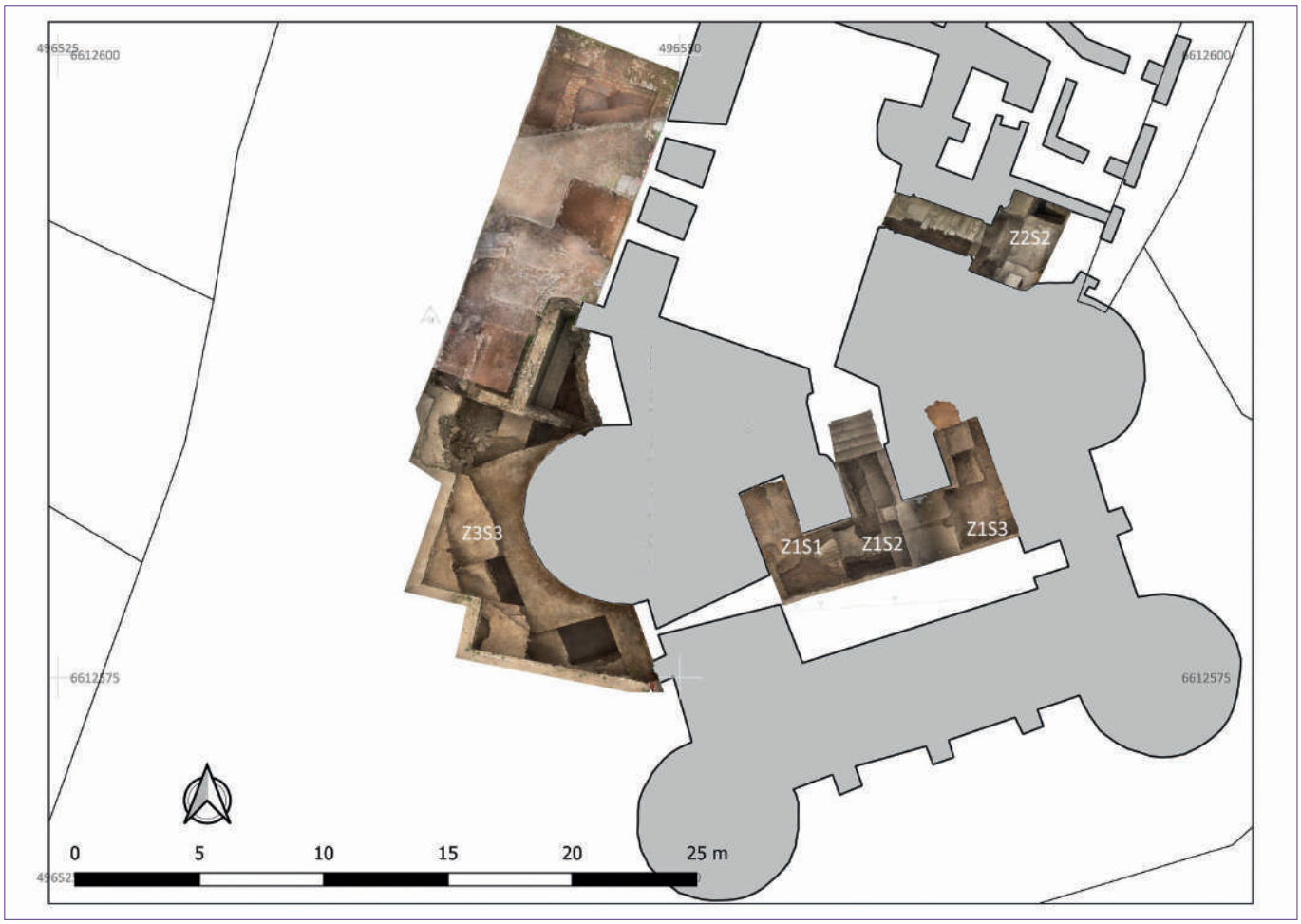
sondage Z3S3, centré sur la fondation M3230 au pied de la tour Maubergeon, a mis au jour une maçonnerie dont la mise en valeur pose question. Assimilé dans un premier temps aux fondations de la tour, il est probable qu'un édifice préexistant lui a servi de support. Enfin, les nouvelles données récoltées ont confirmé l'absolue nécessité de conserver un regard critique sur les études précédentes et l'importance de nuancer les résultats publiés par le père Camille de la Croix, notamment du point de vue des datations comme des plans et coupes réalisés à l'issue de ses investigations.

L'opération menée sur le bâti a permis d'avancer sur la compréhension du chantier mis en place par Jean de Berry. Une chronologie de ce dernier commence à apparaitre et montre, après une lecture fine des élévations, les partis pris réalisés par les maitres d'œuvres. En plus des divers éléments liés au chantier de Jean de Berry, des structures antérieures ont été mises au jour. Un massif de maçonnerie situé entre la Tour Maubergeon et le corps de logis a notamment été étudié. Ce dernier se caractérise par six phases de construction entre la fin de l'Antiquité et le XIV^{e} siècle. Bien que cette maçonnerie suggère l'idée d'un avant-corps ou d'une cage d'escalier accolé à une première turris au X^{e}-XII^{e} siècle, l'état général de conservation de la structure invite à la prudence.

Le sous-sol de la tour Maubergeon (Z1)

De prime abord, la tour Maubergeon et le corps de logis sont des bâtiments mis en œuvre par Jean de Berry à la fin du XIV^{e} siècle. Cependant, l'analyse inédite des sous-sols démontre que des structures et maçonneries plus anciennes sont présentes. Dans le sous-sol de la tour Maubergeon, l'étude du bâti a permis de découvrir trois phases différentes de construction et notamment la présence de maçonneries appartenant à une première tour antérieure à celle de Jean de Berry à la fin du XIV^{e} siècle. Celle-ci a probablement été mise en œuvre par les comtes-ducs au X^{e}-XI^{e} siècle. L'implantation de deux nouveaux sondages dans les niches orientales et occidentales ont permis de mieux comprendre l'utilisation de ces espaces et leurs remaniements successifs.

La niche occidentale (EA 1126) présente de nombreux vestiges, allant au moins du XIX^{e} siècle au Haut Moyen Âge, si ce n'est l'Antiquité. La découverte de maçonneries antérieures à la première tour Maubergeon apporte de nombreuses possibilités quant à la compréhension de l'évolution du bâti dans ce secteur du palais. La première tour est également documentée, la niche conservant l'angle nord de la construction. L'ajout de la voûte est également perceptible, ainsi que l'importante campagne de construction attribuable à Jean de Berry. L'apport



POITIERS, le palais comtal et ducal et ses abords, fig. 2 : Localisation des différents sondages. (SIG Cl. Armand 2022).



POITIERS, le palais comtal et ducal et ses abords, fig. 3 : Vue de la partie sud du sondage dans le square (Z3S3) depuis la tour Maubergeon. (Cl. N. Prouteau 2022).

majeur de cette campagne est la compréhension et la datation de la transformation de cette niche de stockage en une fosse de vidange, ouverte sur la pièce puis maçonnée. Ce système, relié aux étages par un conduit, permettait une gestion des déchets à l'intérieur même des bâtiments, et pouvait être vidangé via une ouverture, prévue à cet effet.

La poursuite de la fouille de l'espace situé entre l'escalier du sous-sol au nord et le pilier central EA 1123 a permis de mettre au jour plusieurs niveaux de chantier et tranchées de fondations liés au chantier de Jean de Berry à la fin du XIV^{e} siècle. Ces tranchées ont été aménagées dans des remblais et sols venant combler une vaste structure fossoyée dont l'important pendage nord-sud pourrait laisser penser à un fossé primitif. Au vu de la stratigraphie, ce fossé pourrait être antérieur à la première tour en pierre construite en moellons. Une première caractérisation chrono-typologique du mobilier céramique contenu dans ces couches de comblement du fossé montre qu'il s'agit de céramiques carolingiennes peintes (IX^{e}-X^{e} s.) et de céramiques dites à glaçure primitive (Fin X^{e}-début XI^{e} s.). Des comparaisons avec les structures et maçonneries trouvées dans la niche occidentale et dans le square devraient permettre d'en savoir plus sur la morphologie de ce secteur avant l'édification de la tour Maubergeon.

Dans la niche orientale, les témoins de l'époque contemporaine sont nombreux et prennent principalement la forme de couches de rejets et de creusements ayant profondément perturbé les niveaux des siècles précédents (*cf*. fig. 4). L'un des principaux apports de cette campagne de fouilles a été la mise en évidence de témoins du chantier de Jean de Berry à la fin du XIV^{e} siècle. Une première lecture du bâti a révélé une installation des maçonneries s'adaptant en partie à un bâtiment préexistant. La découverte d'une tranchée de fondation et d'une grande fosse de gâchage datant vraisemblablement des années 1380 permettent, quant à elles, de documenter la construction ex nihilo de certains éléments. Une première expertise des tessons



POITIERS, le palais comtal et ducal et ses abords, fig. 4 : Vue générale de Z1S3 en cours d'étude. (Cl. Y. Gachet GrandPoitiers 2022©).

de céramique découverts dans ces niveaux laisse penser qu'ils pourraient dater de la fin du Haut Moyen Âge.

Le corps de logis (Z2 - intérieur)

En 2022, les sondages se sont poursuivis dans le secteur du couloir d'entrée du corps de logis (Z2S2). Secteur clé au Moyen Âge, il constitue un lieu de passage obligatoire pour accéder aux cuisines et aux espaces de communs et de stockage identifiés à proximité. La poursuite de la fouille a permis de comprendre l'organisation de cet espace étroit et haut, et les différentes modifications apportées à travers le temps. Surtout, elle donne un aperçu de certains aspects de la vie quotidienne durant les XVI^{e}-XVIII^{e} siècles. Le mobilier y est foisonnant et permet d'initier une véritable archéologie de la période moderne notamment à travers la culture matérielle, malheureusement encore trop peu développée. Un niveau de circulation, composé de divers remplois de blocs médiévaux (encadrement de fenêtre ; marche d'escalier ; colonnette, etc.), a été mis au jour et semble dater du XVI^{e} siècle (*cf*. fig. 5). Les niveaux de circulation médiévaux n'ont pas encore été atteints, malgré la découverte du niveau de chantier servant à la mise en place du couloir. La fouille révèle aussi



POITIERS, le palais comtal et ducal et ses abords, fig. 5 : Vue générale du couloir d'entrée du corps de logis Z2S2. (Cl. N. Prouteau 2022).

une entrée de belle facture, marquée par deux congés finement sculptés au pied d'une ouverture à piédroits chanfreinés. De plus, les deux congés de l'entrée, donnant vers l'extérieur lors de la construction du mur oriental, trouvent des parallèles à l'intérieur du bâtiment. Cet ensemble est réalisé dans les années 1380 par Jean de Berry.

En outre, une salle souterraine inédite (Z4S1) a été découverte sous la salle dite des celliers (*cf.* fig. 6). Cette salle voûtée souterraine s'installe dans un secteur clé, sous la partie sud des celliers, à la jonction de l'aula et au nord du corps de logis. Cet espace possède un potentiel important en termes de stratigraphie et de bâti. La présence de nombreuses phases de constructions distinctes permet d'espérer la conservation d'éléments



POITIERS, le palais comtal et ducal et ses abords, fig. 6 : Localisation de Z4S1. (DAO N. Prouteau 2022).

anciens. La mise en œuvre ne semble aucunement semblable à celle de la phase Jean de Berry, et certaines des maçonneries pourraient tout à fait être plus anciennes, notamment celles antérieures à l'installation de la voûte. L'étude de cet espace est fondamentale pour la compréhension de l'articulation corps-de-logis/grande salle, les maçonneries conservées aux étages supérieurs étant noyés sous les revêtements contemporains ou détruits.

En somme, la fouille 2022 a permis de mettre au jour de nombreux vestiges inédits. Elle documente la mise en œuvre d'une tour-palais, construite à cheval sur l'escarpe du fossé ceinturant le palais, à la fin de l'époque carolingienne. Au sein du palais, il existe une véritable hiérarchisation entre espaces privés, publics et domestiques. Les sous-sols de la tour Maubergeon et du corps de logis sont occupés par des espaces de stockage, des cuisines et celliers tandis que les étages sont dévolus à la résidence, aux salles d'apparat et à la vie quotidienne des élites (éléments de conforts, bureaux, salles d'archives, bibliothèque, etc.). Les fonctions de ces différentes salles sont cependant loin d'être figées. L'analyse permet donc d'appréhender la transformation du palais sur le temps long en précisant l'évolution des fonctions de ces espaces du Moyen Âge à l'époque contemporaine.

Prouteau Nicolas avec la collaboration de
CL. Andrault-Schmitt, A. Borvon, H. Dupin, C. Margoto,
B. Vequaud, C. Armand, E. Corfmat, V. Louineau,
B. Pelletier, H. Sarmento Pedro, D. Strzelecki

- Autrand 1999
- Autrand F. : « La tour Maubergeon à Poitiers, un monument de paix ? », in C. Carozzi et H. Taviani-Carozzi (dir.), *Faire mémoire : souvenir et commémoration au Moyen Âge,* Aix-en-Provence, PUP, 1999, p. 9-13.

- Favreau 1991
- Favreau R. : « Jean de Berry et la ville de Poitiers », in *Fürstliche Residenzen im spatmittelalterliche Europa*, hrsg. Von H. Patze, W. Paravicini, Sigmaringen 1991, p. 103-135.

- Guyotjeannin et Plagnieux 2006
- Guyotjeannin O. et Plagnieux Ph. : « Documents comptables et histoire de la construction, Guy de Dammartin et la cheminée de la grande salle de Poitiers », *Bulletin Monumental,* 164-4, 2006, p. 377-382.

- Joy 2004 :
- Joy D. : « Le palais de Poitiers : architecture d'apparat », *Dossier de l'Art,* n° 107, avril 2004, p. 58-61.

- Magne 1904 :
- Magne L. : *Le palais de Justice de Poitiers : étude sur l'art français au XIV^e siècle,* Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts, 1904.

- Pilotelle 1862 :
- Pilotelle P.-E. : « Notice sur les statues du donjon de Maubergeon (Palais de Justice de Poitiers) », *Bulletin de la société des Antiquaires de l'Ouest*, 1ere série, 1862, p. 575-582.

- Rapin 2010 :
- Rapin T. : *Les chantiers de Jean de France, duc de Berry : maîtrise d'ouvrage et architecture à la fin du XIV^e siècle*, Thèse d'histoire de l'art médiéval sous la direction de Claude Andrault-Schmitt et Jean Chapelot, Université de Poitiers, UFR Sciences Humaines et Arts, 2010, 3 vols.

PCR : « DU BOIS POUR LIMOGES »

Le rapport 2022 clôt une triennale (2020-2022), au cours de laquelle chaque atelier a connu des avancées.

- ***Atelier 0 : Revoir le contexte historique pour mieux appréhender la place du bois dans les dynamiques urbaines***

Angélique Marty, grâce à un important travail de dépouillement des archives de l'îlot de la Boucherie, a pu replacer les maisons dans le tissu urbain en y associant le nom de propriétaires depuis le XIV^e siècle. Durant l'époque moderne, on observe une densification des constructions urbaines et une imbrication des propriétés de plus en plus importante. Si on entrevoit des rues étroites avec décrochements, l'alignement des façades au XVIII^e siècle gomme cette histoire. Grâce à cette cartographie historique, il sera possible d'interroger l'histoire de chaque édifice et de la confronter aux observations d'archéologie du bâti et de dendrochronologie.

Dans le cadre d'une bourse du ministère de la Culture acquise par le Service du patrimoine de la région Nouvelle-Aquitaine, Coline Forge a conduit, en collaboration avec Agnès Brahim-Giry, une étude sur les rues du Consulat et du Clocher (3 mois). Le dépouillement des archives effectué offre un matériel précieux pour documenter un quartier non encore pris en compte.

Dans le cadre d'un master 1, Manon Hourdin étudie l'histoire des délits forestiers durant le Directoire. Un article paru dans la revue *Archives en Limousin* met en lumière combien le bois était une ressource prisée et

surtout contrôlée. L'étude de 42 procédures de vols de bois en Haute-Vienne souligne l'importance du bois dans le quotidien des communautés rurales. La période étudiée marque une phase de transition dans les politiques forestières. Par manque de temps, il a été impossible de croiser ces données avec les travaux engagés sur le flottage du bois (atelier 3), mais cela pourra être fait ultérieurement dans le cadre de la restitution des dynamiques forestières régionales.

Atelier 1 : Du bois pour la construction

Xavier Lhermite a étudié le 36 rue de la Boucherie (Maison de la Boucherie) dans la continuité des travaux des deux années précédentes. Est mis en évidence le caractère pluriel et complexe de cet édifice, d'abord en deux maisons séparées, chacune disposant d'un système d'escalier pour accéder aux étages. L'analyse montre différentes phases de construction avec, au regard des données dendrochronologiques, un taux de réemploi des pièces de bois très important. Patrick Bouvard a étudié, dans des conditions d'accès difficiles vu l'état du bâtiment, le 38 de la rue de la Boucherie, maison incendiée en 2018. Les relevés stratigraphiques et le modèle 3D rendent compte de l'évolution du bâti, établi dans la seconde moitié du XV^{e} siècle, puis modifié à plusieurs reprises, par adjonction sur l'arrière, alignement sur la rue, etc. Les observations des deux études convergent : unités d'habitations initiales plus réduites sur la rue de la Boucherie ; parties arrières sur la rue Charreyron qui ont pu constituer dans un premier temps de petites cours, puis des annexes. Ces deux premières études du bâti à pan de bois à Limoges soulèvent nombre de questions, notamment sur les techniques de construction.

La collecte d'échantillons dendrochronologiques apporte de nouveaux éléments chronologiques et fournit des patrons de croissances an vue des démarches de dendroprovenance pour identifier les circuits de bois depuis les massifs forestiers vers la ville (Roberta D'Andrea, atelier 3). Plus de 250 échantillons de bois issus de treize édifices de l'îlot de la Boucherie et du quartier de la Cité ont permis d'obtenir un corpus de 117 datations : on note une forte dominance autour du XV^{e}, une quasi-absence pour le XVI^{e} et une faible représentation pour les XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.

Une analyse de bâtiments en bois disparus, l'ancien hôtel de ville et la halle au poisson, conduite par Hélène Mousset, repose sur le croisement de sources historiques et de données acquises dans le cadre d'opérations archéologiques. Ces données permettent d'appréhender la place du bois dans le bâti, à la fin du XVII^{e} et au début du XIX^{e} siècle.

Atelier 2 : Du bois à brûler

L'équipe s'est efforcée d'achever l'étude sur le flottage du bois au XIX^{e} siècle, en proposant une approche spatiale visant à restituer l'étendue du bassin d'approvisionnement en bois de Limoges. À partir des bordereaux de flottage, l'ensemble des communes ayant fourni le bois à brûler de Limoges a été cartographié : cela met en évidence un élargissement, puis un rétrécissement de ce bassin au cours du XIX^{e} siècle, probablement en réponse aux fluctuations de la demande. Cette étude s'est également attachée à mesurer le poids de la demande en bois à brûler sur les ressources forestières : Sandrine Paradis-Grenouillet, Rémi Crouzevialle et Simon Quellet se sont appuyés sur les états des sections des cadastres napoléoniens pour quantifier, sur près de 80 communes, les surfaces forestières présentes durant la première moitié du XIX^{e} siècle. Ils évaluent la part de la consommation en bois à brûler de la ville de Limoges entre 30 et 50 % des ressources forestières du bassin d'approvisionnement. Ces travaux, qui mettent en évidence l'étroite relation qu'entretenait la ville de Limoges avec les massifs forestiers de la région, seront revus pour une publication dans Archives en Limousin.

Atelier 3 : Quelles stratégies d'approvisionnement en bois pour la ville de Limoges

Au cours de cette année, l'équipe s'est fortement investie sur la finalisation de l'article « Combinig conventional tree-ring measurements with wood anatomy and strontium dendroprovenancing at the local scale » paru dans la revue *Science of total environment* (2023). Celui-ci présente le référentiel sur les peuplements forestiers actuels, et, à travers différents indicateurs dendrométriques et géochimiques, discrimine des peuplements forestiers à une trentaine de kilomètres autour de Limoges. Ce travail repose sur des traitements statistiques des données dendrométriques et dendrochronologiques acquises sur quatre forêts de référence (Bujaleuf, Saint-Hilaire-les-Places, Rochechouart et Compreignac). Une campagne réalisée en juillet 2022 avec des collègues de l'université de Nancy (Anne Powsza et Danièle Bertier) a exploité le signal géochimique acquis à partir des isotopes du strontium, ce qui semble fournir de précieux éléments pour discriminer Compreignac et Bujaleuf de Saint-Hilaire-les-Places et Rochechouart. Pour chaque station, une analyse pédologique et une collecte d'échantillons en vue d'analyse géochimique ont été réalisées.

L'enrichissement du référentiel sur les bois archéologiques autour de Limoges s'est également poursuivi par l'acquisition de patrons de croissance prise en charge le PCR et réalisée par Christelle Belingard dans deux nouveaux édifices (corps de ferme à La-Roche-l'Abeille, maison à Condat-sur-Vienne). Une chronologie a aussi été acquise à Saint-Yrieix-la-Perche. Les données obtenues concernent le XV^{e} siècle, période la plus représentée dans les bois des quartiers historiques de Limoges. La question de la provenance des bois archéologiques repose sur une comparaison des patrons de croissance de Limoges avec le référentiel dendrochronologique régional établi par Christelle Belingard. Une période de 50 ans (du XV^{e} siècle)

regroupant un maximum d'échantillons a été isolée : les traitements sont en cours, mais on peut dresser les premières hypothèses quant à l'origine géographique des bois de construction.

- ***Atelier 4 : Évolutions/transformations des paysages forestiers et des pratiques sylvicoles***

L'essentiel des travaux conduits par les membres du PCR porte sur la validation des protocoles méthodologiques, l'acquisition des données et le traitement de ces dernières. Il est encore difficile d'obtenir une vision globale de la gestion des ressources forestières pour la ville de Limoges. On entraperçoit quelques informations sur les pratiques sylvicoles, mais cela reste trop ponctuel pour envisager une restitution de l'évolution et des transformations des paysages forestiers. Cet atelier restera néanmoins au centre des recherches à venir.

- ***Axe transversal : Pour une recherche participative***

À l'occasion des Journées Européennes de l'Archéologie et des Journées Européennes du Patrimoine, nous avons proposé un jeu de piste le long des bords de Vienne pour faire découvrir l'histoire du flottage du bois aux promeneurs (jeu de piste virtuel, via l'application numérique Explorama). Les participants suivent un marchand de bois, Pierre Darnet, durant une journée de travail d'octobre 1814. Le jeu fonctionnant avec des affichages temporaires ne peut rester actif plus d'un mois. On estime que plus de 200 personnes ont suivi ce parcours (près de 100 connexions). En étroite collaboration avec Alain Druot, journaliste à 7à Limoges, nous avons réalisé trois reportages : un pour présenter notre jeu de piste, un autre pour expliquer le travail réalisé avec les collègues de Nancy dans les massifs forestiers de référence, puis pour suivre les travaux d'archéologie du bâti dans la maison de la Boucherie.

- ***Conclusion***

Les travaux engagés permettent d'avancer dans la compréhension des relations entre la ville de Limoges et les espaces forestiers environnant. S'il est encore impossible de restituer les stratégies d'approvisionnement en bois de la ville à l'échelle des cinq derniers siècles, notre collectif de chercheurs pose de premières bases solides pour, dans les années à venir, porter un nouveau regard sur cette histoire méconnue. Il nous semble fondamental de poursuivre la dynamique de recherche jusqu'ici engagée.

Paradis-Grenouillet Sandrine

Les campagnes d'Aquitaine durant l'Antiquité, de la fin de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive : une perspective de représentation de l'état de la recherche

Dans la continuité du programme région *Habiter en Aquitaine dans l'Antiquité*, sous la direction de C. Petit-Aupert, nous avons souhaité poursuivre le travail initié, notamment dans plusieurs domaines de recherche autour de la thématique des campagnes antiques de l'Aquitaine centrale, de la fin de l'Âge du fer à l'Antiquité tardive.

La thématique générale retenue pour ce nouveau programme collectif de recherche (PCR) intitulé « Les campagnes d'Aquitaine durant l'Antiquité, de la fin de l'Âge du fer à l'Antiquité tardive : une perspective de représentation de l'état de la recherche », est celle de l'habitat et des systèmes d'exploitation en contexte rural. L'aire géographique choisie comprend les cités situées au sud de la Garonne (Bituriges Vivisques, Vasates, Boiates, Nitiobroges, Tarbelles, Elusates, Lactorates, Ausques, Aturins, Béarnais, Oloronais et Bigourdans) et deux situées en limite septentrionale Santons et Pétrucores.

La zone d'étude, d'une superficie de 67167 km², regroupe des entités géographiques très variées, de la montagne au littoral, des vallées aux plateaux et prend une part fort importante du bassin de la Garonne. Les limites chronologiques sont celles de la fin de l'Âge du Fer (II^{e}-I^{e} siècle a.C.) à l'Antiquité tardive (VII^{e} siècle p.C.). Ce programme fédère 35 archéologues - et bénévoles - et implique plusieurs institutions : CNRS, ministère de la Culture, universités de Bordeaux Montaigne ; de Pau et des Pays de l'Adour ; de Rennes 2 ainsi qu'un opérateur d'archéologie préventive (Inrap).

Au bilan, cette première année a permis de prendre la mesure de l'ampleur du travail à effectuer. Nos réflexions nous ont conduit à reformuler nos axes de recherches au cœur desquels nous identifions, à la fois des actions concrètes à conduire dont certaines de manière ponctuelle et d'autres sur le temps long, en les

associant, le cas échéant, à des référents chargés soit de leur mise en œuvre, soit de leur coordination.

Six axes ont ainsi été définis : Les établissements ruraux de la fin de l'Âge du fer (axe 1) ; les villae et leur périphérie (axe 2) ; les campagnes à la fin de l'Antiquité : III^e siècle-VII^e siècle (axe 3) ; production et consommation dans les campagnes d'Aquitaine durant l'Antiquité (axe 4) ; développement de la base de données HAURA (axe 5) ; la mise en valeur des sites et des collections archéologiques (axe 6).

Nous signalerons quelques actions notables réalisées durant cette première année du PCR.

- ***Axe 1.*** Il nous a semblé fondamental d'intégrer la fin de l'Âge du fer dans notre recherche, afin de pouvoir mener une réflexion sur les dynamiques de peuplement dans le temps long. La connaissance de la période comprise entre le IIe siècle a.C. et le milieu du I^er siècle p.C. de notre ère, reste globalement, dans notre zone, très mal connue. Les raisons en sont multiples : rareté de fouilles préventives, voire programmées sur les établissements ruraux et absence de programmes de prospection pédestre systématique de grande ampleur. Nous avons focalisé, cette année, notre attention sur la morphologie des établissements de la fin de l'âge du Fer et tenté d'enrichir leur corpus. Il s'agit en premier lieu de rechercher, sur les images aériennes, les anomalies hydrographiques, pédographiques et surtout phytographiques, susceptibles de révéler des structures en creux, essentiellement des trous de poteaux et des fossés. Nos recherches portent sur le département du Gers, espace qui a montré antérieurement son fort potentiel en termes de révélations aériennes. L'analyse des images aériennes disponibles notamment sur Géoportail et Google Earth est en cours et une première sélection de sites potentiels a été opérée. Une forme de normalisation du rendu de cette recherche a été mise en place, afin de permettre une meilleure exploitation de ce travail de dépouillement très fastidieux tout autant que précieux. Cette base de données, pour l'instant à l'état de tableur, facilitera les recherches dans la riche documentation déjà acquise (plus de 500 dossiers).
- ***Axe 2.*** Lors de l'année probatoire du présent PCR, la question des *villae* en Aquitaine a été identifiée comme un axe de recherche porteur. En effet, plusieurs *villae* fouillées anciennement, n'ont pas fait l'objet d'études exhaustives ou de monographies. D'autre part, certaines collectivités territoriales, associations, privés ont sollicité des membres de l'équipe pour les accompagner scientifiquement, afin d'élaborer des projets de natures diverses dont certains comportant un volet culturel via la mise en valeur des vestiges et des collections (par exemples *villae* de Valentine, de Loupiac ou encore de Plassac, actions menées dans l'axe 6). Plusieurs pistes de réflexions peuvent être proposées. Il s'agit, tout d'abord, de reprendre des collections archéologiques pour tenter de dater les premières phases d'occupation/construction de ces établissements et, de façon générale, de mieux cerner leur évolution. Un deuxième volet concerne la morphologie des édifices : une synthèse substantielle sur l'organisation générale *pars urbana/pars rustica* fait actuellement cruellement défaut. Le dossier peut être enrichi par l'analyse des données issues de fouilles anciennes et récentes et les plans révélés en prospection aérienne. De même, dans certains secteurs, les prospections récentes ont révélé un réseau dense d'établissements qui gravitent autour des *villae*. Certains sites ont été identifiés comme des petites unités agricoles de type « ferme », d'autres sont plus difficiles à interpréter. L'objectif serait de dresser un bilan des premières (caractérisation, datation) et de poser les jalons d'une première typologie en exploitant toutes les données de fouilles et de prospection aérienne. Parmi les sites retenus pour mener des actions particulières, signalons la réalisation de sondages archéologiques sur la *villa* du Clos du Chardonnet à Plassac (33) et la présentation des principales phases d'occupations de la *villa* de Saint-Saturnin-du-Bois (17) et de son mobilier.
- ***Axe 3.*** Force est de constater que la documentation (essentiellement les mobiliers) susceptible d'être exploitée pour répondre à nos questionnements (par exemple, les phénomènes de continuités, de ruptures et de mutations) n'a que rarement fait l'objet d'une étude fine. Cette dernière constitue une étape indispensable et est susceptible, par exemple, d'enrichir la connaissance de la typo-chronologie du mobilier céramique. Certaines collections sont en cours d'étude (par exemple celle de la *villa* du Gleyzia d'Augreilh à Saint-Sever), mais leur nombre est encore trop limité pour permettre d'identifier des fossiles directeurs pertinents pour notre aire d'étude. Nous avons donc choisi de sélectionner deux sites (*villa* du Clos du Chardonnet à Plassac (33) et station routière de Vanesia à Saint-Jean-Poutge (32) correspondant à des faciès culturels différents. L'étude de l'abondant mobilier recueilli sur la *villa* du Clos du Chardonnet a débuté par l'analyse encore incomplète des artéfacts découverts dans l'aile orientale du corps résidentiel. Une synthèse de celle du Palat à Saint-Emilion a également été présentée à titre comparatif. Enfin, cet axe de recherche a bénéficié d'un bilan des actions conduites dans le cadre du PCR PYRAT.
- ***Axe 4.*** Il porte sur les activités de production au sein des domaines ruraux, l'exploitation des ressources naturelles et les questions liées à la consommation. Cet axe a été peu traité en 2022, il n'a pas été priorisé. Signalons toutefois l'aboutissement de deux travaux de recherche : la publication de l'étude de la *villa* gallo-romaine des Chapelles à Port-des-Barques dirigé par B. Ephrem et la soutenance de thèse sur

les meules rotatives dans le Sud-Ouest de la Gaule de P. Caussade.

- ***Axe 5.*** L'action déterminante de cet axe concerne le développement de la base de données HAURA initiée dans le cadre du Projet Région. La raison d'être de notre entreprise est de permettre la constitution d'un riche corpus homogène de données scientifiques au niveau régional. L'encodage uniforme des informations autorise des requêtes variées et dénuées d'apriori scientifique, ce qui permet l'émergence de pistes de recherches qui ne sont pas contraintes par des déterminismes préalablement posés. L'un des principaux objectifs de 2022 a été la réalisation d'un premier inventaire des sites. Nous avons fait le choix d'opérer cette pré-sélection en nous appuyant sur les entités archéologiques (EA) de la base Patriarche obtenues sur neuf départements. La méthodologie mise en œuvre est présentée et porte sur le protocole de sélection des données au sein de la base et explicite les choix sous-jacents. Au terme de deux tris automatiques (chronologiques et typologiques), nous avons pu faire ressortir un ensemble de 6 633 enregistrements sur les cinq départements traités de Nouvelle-Aquitaine, auxquels viennent s'ajouter les 2 864 enregistrements sur les quatre départements traités d'Occitanie, soit un total de 9 497 EA (sites urbains compris). Ce nombre important n'est pourtant pas représentatif du nombre de sites réels puisque les EA sont dédoublées selon la variation de plusieurs champs. Ces doublons administratifs (parfois très nombreux pour une seule EA bien délimitée par chaque occupation chronologiquement cohérente) viennent inutilement bruiter les bases d'un projet de recherche scientifique. Aussi, nous avons fait le choix de concaténer ces doublons au sein de nouveaux champs afin de ne garder qu'un seul enregistrement par « numéro » d'EA. Ces champs concaténés présentent ainsi l'ensemble des variations de vestiges, d'inventeurs, de parcelles et d'années de découverte au sein d'une unique ligne par numéro d'EA et ne sont désormais représentés que par un seul et même point sur une carte. Nous avons ainsi pu réduire grâce à ce premier travail le nombre d'enregistrements réel à 4 723 pour les cinq départements de Nouvelle-Aquitaine et à 1421 pour les quatre départements d'Occitanie, soit un total de 6 144 EA uniques.

Une deuxième action a débuté en 2022. Elle expose nos premières réflexions sur la terminologie et la classification des établissements ruraux. Il nous a semblé pertinent de ne soumettre à notre examen critique que les résultats issus de programmes de recherche fondés sur de multiples prospections pédestres, seules susceptibles de livrer des informations exploitables et sur les rares données de fouilles. C'est le cas des recherches conduites en Aquitaine méridionale dans le canton de Thèze ou sur les cités des Ausques, des Elusates et des Lactorates. L'identification et la spécificité de ces différentes formes d'habitat servent de base à notre travail de réflexion et devraient permettre, *in fine*, de poser les premiers jalons d'une classification unique prenant en compte non seulement l'hétérogénéité de la documentation, mais aussi son importance. Elle nécessite d'être enrichie, corrigée et surtout mise à l'épreuve de nos données très disparates.

Maurel Léopold

Antiquité

AQUITANIA ORNATA
Formes, matériaux et techniques du décor pariétal en Aquitaine romaine

Le programme de recherche Aquitania ornata, dirigé par M. Carrive (Université de Poitiers, HeRMA UR 15071) et I. Pianet (Archéosciences Bordeaux UMR 6034, CNRS, Université Bordeaux Montaigne) a été principalement financé en 2022 par la DRAC Nouvelle Aquitaine (via un PCR) et par la Région Nouvelle Aquitaine (au titre de l'Appel à Projet Recherche).

L'objectif est de structurer un réseau interdisciplinaire de chercheurs et chercheuses s'intéressant au décor pariétal de l'Aquitaine romaine (enduits peints et stuqués et placages de marbre essentiellement), afin de poser les premières pierres d'une synthèse d'ampleur, faisant une place de choix à la question des matériaux et des techniques. L'ambition est ainsi de s'intéresser aussi bien à l'évolution des formes du décor en fonction des territoires et des contextes de mise en œuvre, qu'à celle des techniques et des circuits d'approvisionnement : quand peut-on dater l'arrivée puis le développement de ces techniques de décor dans les différents territoires ? Les évolutions stylistiques sont-elles corrélées à des évolutions techniques ? Comment évoluent les circuits d'approvisionnement au cours du temps et en fonction

des contextes architecturaux ? Peut-on identifier des modes et des patrimoines techniques propres à une cité, une agglomération ou un type de contexte ?

L'entreprise est considérable, de sorte que nous avons fait le choix de nous concentrer sur quelques dossiers ciblés tout en entreprenant un travail d'inventaire dans les différents lieux de conservation, afin d'identifier les lots inédits ou anciennement étudiés dont l'étude mériterait d'être réalisée ou reprise pour contribuer à répondre aux questions que nous venons de poser. Ces dossiers ayant déjà été présentés dans le BSR 2021, nous nous contenterons ici de mettre en évidence les avancées réalisées en 2022.

1.Usage et origine des marbres blancs en Aquitaine romaine (L. Barataud, I. Pianet, G. Tendron, M.-C. Savin)

Les prélèvements ont été achevés sur la première série de chapiteaux d'applique identifiée (Saintes, thermes Saint-Saloine ; Poitiers, thermes Saint-Germain ; Chassenon, sanctuaire des Chenevières) et étendus à un corpus plus large résultant du travail d'inventaire de l'année précédente. D'autres pièces que des chapiteaux d'applique ont été sélectionnées (de la statuaire notamment), afin de pouvoir comparer les approvisionnements en fonction des usages. Les analyses ont par ailleurs débuté, avec la mise en place de la RMN et de l'analyse élémentaire et isotopique, et les premières observations sur lames minces.

2. Etude comparée des enduits peints et stuqués de Poitiers et Bordeaux (C. Allag, M. Carrive, A. Coutelas, A. Iuliano, M. Tessariol)

L'étude pétroarchéologique des lots de Poitiers échantillonnés en 2021 a été finalisée et une nouvelle série de décor a été traitée : 10 rue de la Bretonnerie (M. Fabioux, 1981), Saint-Stanislas, Hôtel de Région (A. Ollivier, 1983 et A. Dumont, 1998), Chambre du Commerce (M. Fabioux, 1980-1981), Thermes Saint-Germain (fouilles du père de La Croix). Deux reprises d'étude ont par ailleurs été lancées : celle des décors des thermes Saint-Germain et celle des enduits issus des fouilles du 13 rue des Carmes (étude réalisée par J. Bernard dans le cadre de son mémoire de master). Notons enfin que l'étude des enduits de Poitiers va pouvoir être complétée grâce à une thèse de doctorat portant sur l'analyse physico-chimique des couches picturales. Dirigée par I. Pianet et M. Carrive, cette thèse est financée par le GPR Human Past (Université de Bordeaux) et a débuté en octobre 2022.

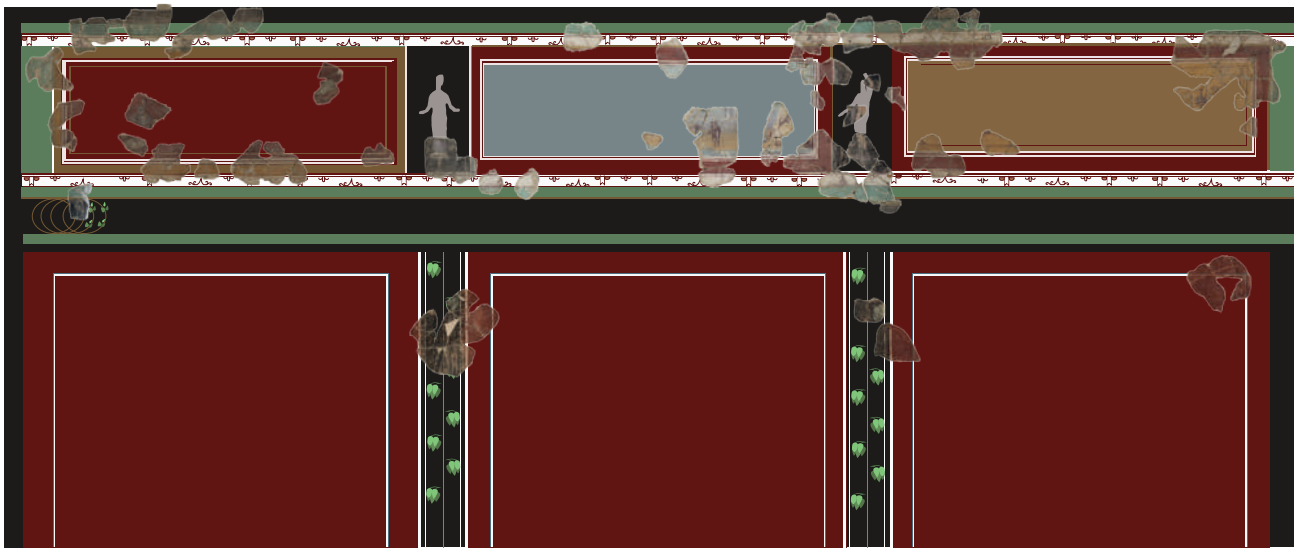
Concernant Bordeaux, l'étude des enduits des Allées de Tourny a été finalisée (*cf.* fig. 1) et celle des lots de Saint-Christoly et de Notre-Dame de la Place a été initiée.

3. Les décors peints et stuqués des sanctuaires d'Aquitaine romaine dans leur contexte architectural

Suite à l'arrêt de la thèse de doctorat, ce troisième dossier devra être repensé.

4. Expérimentation autour des matériaux et des techniques de la fresque romaine (M. Carrive, A. Coutelas, T. Gregor, M. Mulliez, V. Revillé)

Le programme expérimental a bien avancé en 2022 avec, tout d'abord, la construction et la mise en chauffe de deux fours à chaux : un premier, faisant office de test, a été construit au premier trimestre 2022 pour une mise en chauffe début juin et un second a été construit et mis en chauffe en septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine (*cf.* fig. 2). En parallèle, les murs support des fresques ont été montés et une première peinture, inspirée d'un décor du I[er] siècle ap. J.-C. retrouvé à Limoges dans



Bordeaux, Allées de Tourny, fosse F24, proposition de restitution partielle, groupes I et II.
Restitution A. Barbet ; Infographie M. Tessariol.

PCR AQUITANIA ORNATA, fig. 1 : Bordeaux, Allées de Tourny, fosse F24, proposition de restitution (DAO M. Tessariol, à partir d'une proposition d'A. Barbet).



PCR AQUITANIA ORNATA, fig. 2 : Vue du second four à chaux en fonctionnement (cliché : A. Coutelas).

la maison des Nones de Mars, a été réalisée, en partie avec la chaux produite dans le premier four (*cf*. fig. 3). L'expérience va toutefois être approfondie de manière plus systématique en 2023, notamment sur la question du lissage/polissage de l'enduit.

5. Inventaire (M. Carrive, G. Lavoix, G. Tendron ; avec le partenariat du Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines)

L'inventaire a enfin progressé. Concernant les placages de marbre, le bilan de l'année précédente a été mis à jour à l'occasion de reprise de travaux sur différents sites, notamment aux Tours-Mirandes (Saint-Martin-la-Pallu, anciennement Vendeuvre-du-Poitou) et à Châtellerault, sur le site des Champs de la Rivière. Pour ces deux sites, des décors d'applique en marbre appartenant à des chapiteaux et une frise ont été prélevés.

Du côté des enduits peints, deux inventaires ont été réalisés en 2022 : le premier au SRA de Bordeaux et au



PCR AQUITANIA ORNATA, fig. 3 : Fresque expérimentale en cours de réalisation (cliché : M. Carrive).

CCE de Pessac, pour voir si, depuis l'achèvement de la thèse de M. Tessariol en 2015, de nouveaux décors méritant étude étaient sortis ; le second au SRA et CCE de Limoges pour faire le point sur l'état de ces collections. Ces deux inventaires ont été complétés par une visite au CEPMR de Soissons, qui a permis de recenser toutes les études réalisées pour ces deux sites. Un partenariat a par ailleurs été scellé avec le CEPMR pour formaliser la collaboration à ce programme. Ces visites ont permis de mettre en évidence plusieurs petits lots intéressants dont l'étude pourrait être menée, par exemple, dans le cadre de mémoires de master.

Nous avons enfin planifié un état des lieux des collections de Saintes, qui sera réalisé par G. Lavoix en 2023.

Carrive Mathilde

Toutes périodes

Réseau de lithothèques en Nouvelle-Aquitaine

Le programme collectif de recherche (PCR) Réseau de lithothèques en Nouvelle-Aquitaine contribue de façon significative à l'élan national au sujet des réseaux de circulation de matériaux afin d'approcher les territoires de la Préhistoire. Il participe d'une synergie et d'une expertise attendue par la communauté des archéologues. Il collabore avec les autres programmes de recherche sur l'origine des matériaux et procède au recueil d'importants volumes de données et métadonnées sur la spatialisation et la caractérisation des échantillons géologiques qui enrichissent le GDR « SILEX ». Sa fonction reste essentielle dans la consolidation d'une structure coopérative opérationnelle à l'échelle régionale, démarche qui ouvre des perspectives nouvelles et irremplaçables dans le domaine des comportements techno-économiques, des circulations et des rapports intersites.

Ce travail est rendu possible par la convergence d'actions pluridisciplinaires. Il est développé selon six principaux axes qui sont à la fois patrimoniaux, scientifiques et didactiques, mobilisant des bases de données organisées selon un thésaurus idoine. Ces axes sont interdépendants et doivent permettre de poser les bases d'une structure offrant la possibilité à toutes les personnes concernées de bénéficier d'outils nécessaires à la compréhension des comportements techno-économiques, des rapports inter-lieux et donc des régimes de mobilité :

- ***Axe 1 :*** Homogénéisation des pratiques et développement de l'outil lithothèque ;

EXEMPLE DE FICHE DE CARACTÉRISATION D'ÉCHANTILLONS DE LA LITHOTHÈQUE DU MNP (FONDS A. MORALA)

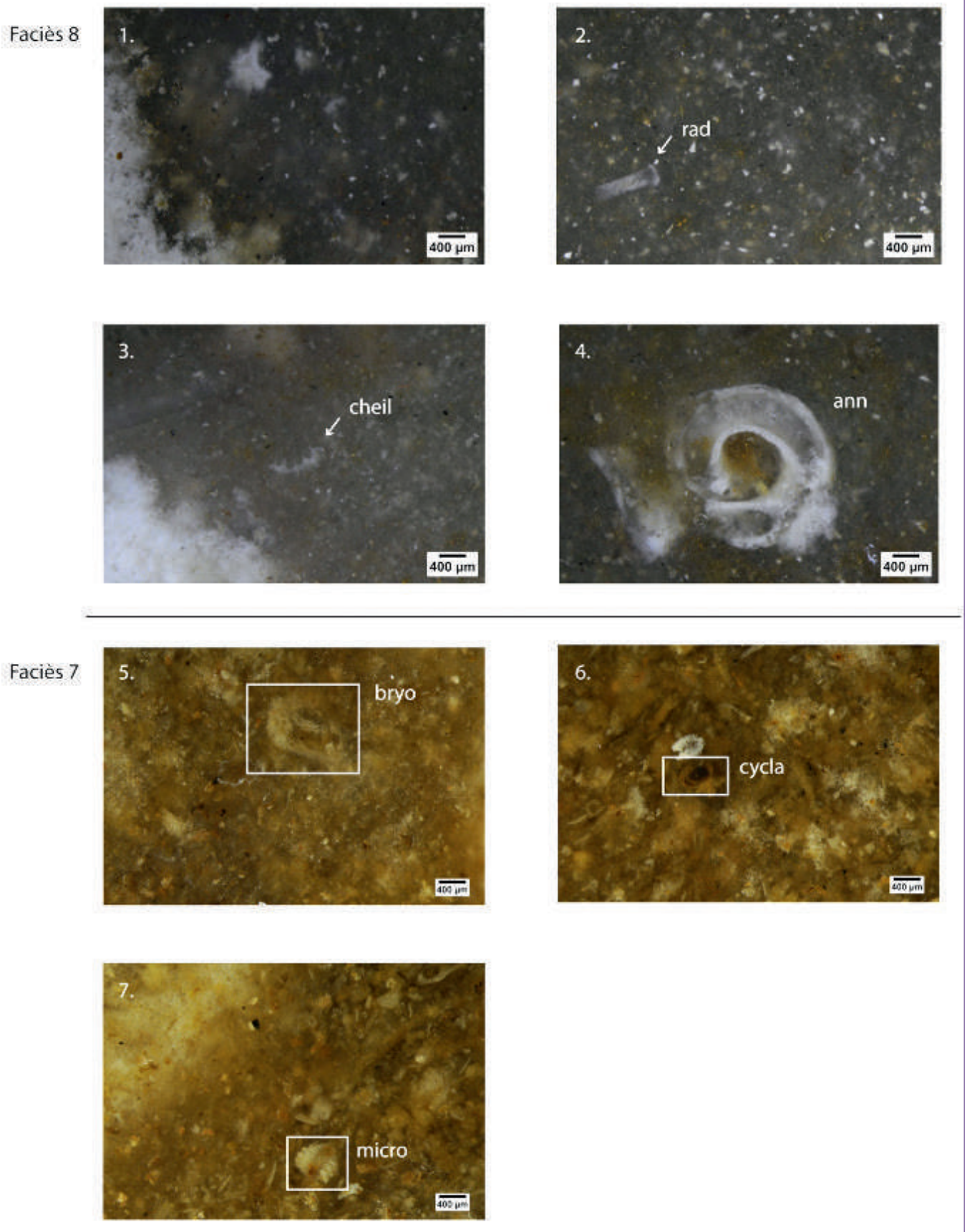
M. de Parthenay, V. Delvigne, A. Morala, J.-P. Platel.

Dénomination : silex Santonien supérieur / Campanien inférieur de Berbiguières
Échantillon de référence : Ech. 24.10.99.06 (MNP fonds Morala)
Numéro de faciès : 7
Origine stratigraphique primaire : Crétacé supérieur, Santonien supérieur / Campanien inférieur
Origine stratigraphique secondaire : /
Origine géographique primaire : non observée
Origine géographique secondaire : Berbiguières 24220 (Lieu-dit Cap-del-Pech)
Type de silicification : silex marin
Milieu de dépôt : faciès distal sur une plate-forme de rampe
Habitus : non observé
Néo-cortex :
- Altérites : centimétrique à pluricentimétrique ; dissolution, cimentation de certaines zones observées ; de grands dépôts d'oxydes de fer avec des cristaux également, rares chocs.

Limite cortex / zone silicifiée : diffuse et irrégulière
Zone silicifiée :
Épaisseur : non observée
Pétrofabrique : 10% d'éléments figurés
Structure : homogène
Composante détritique :
- Exoclastes : fréquents grains de quartz (100 – 200 µm ; sph. 0,3/arr. 0,3 ou sph. 0,5 arr. 0,1) et éléments noirs indéterminés (sph. 0,5/0,7 arr. 0,5 ou sph. 0,9 arr. 0,7) (5)
- Endoclastes : nombreux grains initialement carbonatés (100 – 200 µm ; sph. 0,5 arr. 0,3 ou sph. 0,7 arr. 0,3/0,5)

Composante chimique : non observée
Composante biologique : assez nombreux foraminifères benthiques (rotalidamorphes, *Goupillaudina*, miliolidomorphes, nummofallomorphes, cyclamminidomorphe et quelques bisériés indéterminés). Des spicules mégasclères de démosponges ont été observés, ainsi que de rares fragments d'échinidés (plaques d'ambulacre), et de nombreux fragments inframillimétriques de bryozoaires cyclostomes (planche 52.2 : 5). Notons également la présence de bioclastes (500 µm) indéterminés, possible *Microcodium*, particuliers à ce faciès (planche 52.2 : 6-7).
Autre :
Minéralogie : ponctuations de dendrites ferro-manganésifères en imprégnation de manière éparse ; des minéraux dont l'éclat métallique les fait ressembler à de la pyrite ont aussi été observés.
Tri : modéré
Répartition : homogène
Couleur initiale : non observée
Couleur acquise : brune
Porosité : interparticulaire et intraparticulaire
Poronécrose : colmatée par des oxydes de fer ou de l'argile (porosité intraparticulaire) ; tapissée ou colmatée par du quartz (porosité interparticulaire)
Dénomination : silex Santonien supérieur du Bugue
Échantillon de référence : Ech. 20.09.99.01 (MNP fonds Morala)
Numéro de faciès : 8
Origine stratigraphique primaire : Crétacé supérieur, Santonien supérieur
Origine stratigraphique secondaire : /
Origine géographique primaire : non observé
Origine géographique secondaire : Le Bugue 24260 (Lieu-dit Parcelle)
Type de silicification : silex marin

Milieu de dépôt : faciès distal (moins profond que le Campanien inférieur) sur une plateforme de rampe
Habitus : non observé
Néo-cortex :
- Subprimaire : Pluricentimétrique, abrasion des surfaces exposées, brunissements, dépôts ferromanganésifères et légère dissolution.
Limite cortex / zone silicifiée :
- Subprimaire : diffuse et irrégulière
Zone silicifiée :
Épaisseur : non observée
Pétrofabrique : 5 à 10%
Structure : homogène
Composante détritique :
- Exoclastes : fréquents grains de quartz de sphéricités et d'arrondis variables (100-150 µm) ; rares éléments noirs indéterminés (100 µm ; sph. 0,5 ou 0,9 ; arr. 0,5) ; nombreux clastes indéterminés (sph. 0,5 arr. 0,1)
- Endoclastes : nombreux grains initialement carbonatés (100-150 µm ; sph. 0,3 arr. 0,5 ; sph. 0,5 arr. 0,7 ; sph. 0,7 arr. 0,5)
Composante chimique : non observée
Composante biologique : peu d'éléments biogéniques dans l'ensemble. Sont présents : des foraminifères benthiques indéterminés (trochospiralés), des fragments d'échinidés (de radioles (planche 52.2 : 2) ou de plaque d'ambulacre), des fragments millimétriques de coquille de bivalve, des fragments de bryozoaires cheilostomes (planche 52.2 : 3) et de rares *Incertae Sedis*. Un fragment de tube d'annélide a également été observé (planche 52.2 : 4).
Autre :
Minéralogie : fréquents débris noirs indéterminés ; nombreuses ponctuations de dendrites d'oxydes de fer et rares rhomboèdres de carbonate
Tri : très bon
Répartition : homogène
Couleur initiale : noire
Couleur acquise : brune
Porosité : intraparticulaire
Poronécrose : tapissage par des oxydes de Fer ou des argiles



Réseau des lithothèques en Nouvelle-Aquitaine, Faciès 7 et 8. Ann : annélide ; bryo : bryozoaire ; cheil : cheilostome ; rad : radiole d'échinidés ; micro : Microcodium ? ; cycla : cylcaminidomorphe ? (Morgan de Parthenay).

- ***Axe 2 :*** Formation à la caractérisation des silex ;
- ***Axe 3 :*** Développement d'un système d'information géographique partagé ;
- ***Axe 4 :*** Harmonisation et normalisation des pratiques et des méthodes ;
- ***Axe 5 :*** Application au mobilier archéologique ;
- ***Axe 6 :*** Diffusion et conservation des résultats.

Le PCR a été financé par le ministère de la Culture et la Sarl Paléotime dans le cadre des opérations programmées. En outre, il a bénéficié d'un soutien constant du musée national de Préhistoire des Eyzies, du centre national de Préhistoire de Périgueux, de l'Inrap et des Umr 5199 - Pacea, 5068 – Traces, Umr 6034 Archéosciences Bordeaux, Umr 8068 Temps.

Le programme trisannuel 2020-2022 avait deux buts principaux : mettre à disposition des étudiants et chercheurs, dans deux lieux, le laboratoire Pacea Umr 5199, de l'université de Bordeaux et au musée national de Préhistoire des Eyzies, un référentiel des silicites susceptibles d'avoir été utilisées par les hommes préhistoriques et poursuivre la caractérisation d'un premier lot d'échantillons selon le protocole et les méthodes mises en œuvre au niveau national dans le cadre des PCR réseaux de lithothèques et du GDR SILEX. Si les contraintes liées à la crise Covid et la diminution des crédits nous ont amené à revoir à la baisse nos objectifs, le pari est tenu. Les deux lithothèques sont fonctionnelles et déjà utilisées. Les membres du PCR poursuivront leur mise en place dans les mois qui viennent. Les premières caractérisations qui ont été engagées sur les silex du Sénonien du Périgord, la « bouteille d'encre » qui, des décennies durant, a empêché les chercheurs d'aller plus loin que ce terme générique, fait désormais partie du passé. Les premiers échantillons autres que les silex marqueurs de la région (Bergeracois, Fumélois, etc.), déjà caractérisés dans les contributions antérieures, sont encourageants et permettent de dégager des pistes de recherches sérieuses. Le retour régulier sur l'observation des échantillons livre peu à peu des clés de discriminations stratigraphiques et spatiales. C'est un long travail d'investigation qui nous attend et le nombre des membres en capacité de faire ces diagnoses étant en augmentation nous avons bon espoir de mener à bien cette tâche.

L'avenir de ce projet collectif de recherche est tout tracé. La position de son futur responsable (F.X. Le Bourdonnec) au sein de l'UMR Archéosciences Bordeaux de l'université Bordeaux Montaigne, va fournir au projet une dimension analytique supérieure. Nous disposerons, dorénavant, d'outils et de techniques à l'interface des sciences humaines et sociales et des sciences physiques, chimiques et naturelles. Nos axes de recherches qui portent essentiellement sur la circulation des matériaux et donc le comportement des sociétés anciennes se verront conforter par cette nouvelle approche pluridisciplinaire. C'est pour cette raison que nous demandons la possibilité de poursuivre ce projet, lors d'une prochaine triennale. Les nouvelles compétences permettront d'effectuer des expertises plus approfondies sur la provenance des silicites. En outre, cet ancrage à un laboratoire d'Archéosciences servira, dans un proche avenir, à tous les autres PCR « Réseaux de lithothèques » ainsi qu'au GDR à l'échelon national.

Turq Alain, Fernandes Paul,
Morala André et Delvigne Vincent

Transchronologique

Archéologie expérimentale, des matériaux associés aux productions métalliques : (Re)mettre la science en culture Plateforme expérimentale des mines d'argent de Melle

L'année 2022 a été marquée par l'engagement d'un nouveau projet collectif de recherche visant à faire mieux ressortir l'importance des matériaux gravitant autour de la production des métaux aux périodes anciennes. Les questions sur lesquelles nous avons travaillé dans une démarche d'archéologie expérimentale ont fait remonter de façon de plus en plus évidente le besoin d'interroger, en plus du métal, l'usage des matériaux qui permettent l'extraction comme les mises en forme des matières métalliques. C'est un changement de paradigme convoquant la pierre, la terre et les matières appartenant à la sphère du vivant. Parallèlement, nous tentons une approche épistémologique sur l'interdisciplinarité de notre pratique de l'expérimentation qui associe autour de l'objet et du texte les archéologues, les historiens des techniques et les archéomètres. Il est vrai que l'apport des sciences dures à la compréhension des objets et des techniques est indéniable. Répondant au « comment », elle ne permet pourtant pas de faire l'économie d'une réflexion sur le « pourquoi » qu'il s'agisse d'objets ou de procédés en nous renvoyant vers les données issues des



Archéologie expérimentale, des matériaux associés aux productions métalliques : Expérimentation sur l'usage du talc en métallurgie. Á gauche, foyer talqué archéologique pour la fonte d'alliage plombifère (Castel-Minier, Ariège, vers 1450), à droite le foyer talqué expérimental en cours d'usage. (Auteure : Florence Maqueda).

sciences humaines. C'est une des deux raisons du titre de ce programme *(re)mettre la science en culture* pris à J.-M. Lévy-Leblond et à François Sigaut[1]. La seconde repose sur la technique qui ne peut être comprise qu'à la condition qu'elle ne soit pas considérée comme un simple accessoire des sciences. De fait, la science procède de la technique. Les artefacts issus des fouilles sont donc le reflet direct de la construction de ce savoir alors que l'écrit, qu'il s'agisse de traités techniques comme des réceptaires, vient illustrer une réalité acquise et retranscrite, parfois partiellement, et souvent à des fins qui dépassent largement le cadre de la technique comme celui de la production.

Notre session d'expérimentation a réuni une vingtaine de personnes et a permis la réalisation de 10 séquences expérimentales. Le spectre chronologique reste large, couvrant depuis le III^e^ millénaire jusqu'au XVI^e^ siècle. Nous avons développé une approche sur la relation entre la terre utilisée classiquement dans les activités céramiques et architecturales, et les différents usages que nous pouvons percevoir de ce matériau dans le cadre métallurgique. Il s'agit aussi bien de penser le creuset, qui peut être aussi bien une céramique réalisée dans ce but qu'une pièce détournée de sa fonction première, que d'approfondir les réflexions menées sur les engobes et l'usage de la terre crue pour les reproductions monétaires. La pierre, et plus précisément le talc, est entrée dans notre champ d'investigation en premier lieu comme un revêtement méconnu pour des fontes alors que ce talc est connu en tant que pierre pour la réalisation de moules. Quant aux matières issues du monde vivant, elles ont donné lieu à deux séries expérimentales. La première rejoint un sillon que nous traçons depuis plusieurs années : le rôle, comme réactif autant qu'absorbant, et la qualité de la cendre dans l'affinage de l'argent. Il s'y ajoute la place des matières grasses comme fondant. Nous nous interrogerons également sur l'usage des débris végétaux et les excréments animaux qui servent fréquemment lors du travail de la terre, ou comme combustible dans le cas des excréments.

Enfin, dans la logique de l'expérience sur le temps long qui est une des clés de voûte de notre démarche, des recherches sur le mode de production des monnaies se sont poursuivies. Elles montrent le riche potentiel de cet objet trop vite réduit à son seul rôle économique alors qu'il est le support de savoir-faire techniques très variés.

Les premiers résultats de ce PCR ont déjà fait l'objet de communications donnant lieu à des publications, alors que la valorisation des actions passées se poursuit. Nous listons sur 2021-2022, 2 numéros dédiés de revue, 10 communications en colloque et séminaires, 7 articles publiés ou à paraître.

Téreygeol Florian

1 J.M. Lévy-Leblond, (re)mettre la science en Culture, Courrier de l'environnement de l'Inra, n°56, 2008, p. 7-16, et la réponse à cet article : Texte inédit de F. Sigaut : http://www.francois-sigaut.com/index.php/inedits/52-articles-inedits/491-2009-1

NOUVELLE-AQUITAINE BILAN SCIENTIFIQUE

Bibliographie archéologique régionale 2022

Cette bibliographie a été réalisée à partir :

• des documents (revues, monographies, actes de colloques) détenus par les services de documentation de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine ;

• des informations transmises par les auteurs des notices du présent BSR.

Cette bibliographie, ainsi que celles publiées dans chacun des bilans scientifiques de la région Nouvelle-Aquitaine, sont en ligne sur le site de la DRAC.

Le catalogue en ligne de la bibliothèque de la DRAC Nouvelle-Aquitaine est accessible sur : https://pmb.culture.fr/

PLUSIEURS PÉRIODES

- Aoustin, Bertran, Leroyer 2022
- Aoustin David, Bertran Pascal, Leroyer Chantal, « Late MIS 3 interstadial vegetation in coversands at Saint-Vincent-de-Paul, Southwest France », *Revue de l'Association française pour l'étude du Quaternaire*, 33-3, p. 193-206.

- Bertrand, Véquaud 2022
- Bertrand Isabelle, Véquaud Brigitte, « Luminaire romain, médiéval et moderne en terre cuite du musée de Chauvigny (Vienne) », *Le Pays Chauvinois*, Bulletin 59, p. 105-116.

- Boissavit-Camus 2022
- Boissavit-Camus Brigitte, « Intervenir sur du bâti urbain : les églises de Poitiers (France, Vienne) », In : *Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain*, Christian Sapin *et al*. (éd.), Dijon : ARTEHIS Éditions, 640 p.

- Boullanger 2022
- Boullanger Denis, « Réhabilitation de l'ancien couvent des Cordeliers de Saint-Émilion », *Revue archéologique de Bordeaux*, 113, p. 157-166.

- Cabrero-Ravel 2022
- Cabrero-Ravel Laurence, « L'église-Saint-Girons de Monein : de la fin du Moyen Âge à la Renaissance », *Le Festin*, 121, p. 53-61.

- Calmettes 2022
- Calmettes Philippe, *Auros. Inventaire et cartographie des risques. Basse vallée du Beuve : Rapport de pré-étude documentaire*, INRAP, 59 p.

- Chevillot, Moissat 2022
- Chevillot Christian, Moissat J.-C., l'équipe de l'ADRAHP *et al*., *Travaux de 2022, Association pour le développement de la recherche archéologique et historique en Périgord, Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines,* 37.

- Chevillot, Hiriart 2022
- Chevillot Christian, Hiriart Eneko, « La Peyrouse, une agglomération gauloise sur la voie de Périgueux à Agen », In : Delluc Brigitte, Cougoul Bernard, *La Peyrouse en Périgord. Un site aux prises avec l'Histoire* (*Histoires & Mémoires*), éd. Secrets de Pays, p. 30-55.

- Courtaud, Dumontier, Oberlin 2022
- Courtaud Patrice, Dumontier Patrice, Oberlin Christiane, « Les sépultures de la fin du Néolithique et du début de l'âge de Bronze dans les Pyrénées occidentales. Nouvelles données chronologiques », supplément de la *Revue archéologique du centre de la France*, 82, p. 284-288.

- Fourment, Rolland 2022
- Fourment Nathalie, Rolland Pauline, *Oxydes, couleurs et métaux*, Les Eyzies : Musée national de la préhistoire, 251 p.

- Gaillard, Loubignac, Ihuel *et al.* 2022
- Gaillard Hervé, Loubignac Fabien, Ihuel Ewen *et al*., « Prescrire de l'archéologie en milieu humide. L'expérience néo-aquitaine », *Archéopages*, Hors-série 6, p. 318-328.

- Gorin 2022
- Gorin Camille, *Voies fluviales et itinéraires terrestres de Poitiers : des premières phases urbaines jusqu'à la fin du XVIIe siècle* [thèse de doctorat], Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

- Hiriart, Chevillot 2022
- Hiriart Eneko, Chevillot Christian, « La Peyrouse : Une agglomération ouverte en territoire pétrocore », *Dossiers de l'Archéologie*, 410, p. 40-41.

- Hiriart, Chevillot, Hantrais *et al.* 2022
- Hiriart Eneko, Chevillot Christian, Hantrais Juliette *et al.*, « Un premier sanctuaire celtique en Aquitaine. Résultats des fouilles menées en 2020 sur l'agglomération ouverte de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) », *Aquitania*, 38, p. 7-51.

- Lamy 2022
- Lamy Marie-Amélie, *Étude des structures souterraines et de la topographie urbaine dans le quartier oriental du palais de Poitiers (Vienne)* [mémoire de Master 1], Université de Poitiers.

- Provost *et al.* 2021
- Provost Michel *et al.*, *Carte archéologique de la Gaule : La Vienne*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 86/1 et 86/2, 927 p.

- Provost *et al.* 2022
- Provost Michel *et al.*, *Carte archéologique de la Gaule : La Vienne, Poitiers*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 86/3, 439 p.

- Rivière-Corre 2022
- Rivière-Corre Agathe, « Bordeaux souterrain », *Le Festin*, 122, p. 74-81.

- Saphore 2022
- Saphore Isabelle, « Les trésors de l'abbaye de Sorde », *Aquitaine Historique*, 148, p. 12-16.

- Sauvaitre, Marin, Demangeot *et al.* 2022
- Sauvaitre Natacha, Marin Agnès, Demangeot Coralie *et al.*, « L'ancien couvent des Cordeliers de Saint-Émilion, suivi archéologique de la restauration d'un site classé », *Revue archéologique de Bordeaux*, 113, p. 135-155.

PALÉOLITHIQUE - MÉSOLITHIQUE

- Bachellerie 2022
- Bachellerie Julie, *Innovations techniques et comportements socio-économiques au Paléolithique récent. L'exemple des groupes du Solutréen récent à l'aube du Dernier Maximum Glaciaire dans le Sud-Ouest français* [thèse de doctorat], Université de Toulouse 2 – Jean Jaurès.

- Baumann, Maury 2022
- Baumann Malvina, Maury Serge, « Identification de nouveaux percuteurs en bois de cervidé dans quelques gisements solutréens de Dordogne-Charente, approche tracéologique », *PALEO*, 32, p. 74-97.

- Brochard 2022
- Brochard Émilie, *Les médias de la gravure dans la grotte de Cussac (Dordogne, France)* [mémoire de Master 2], Université de Bordeaux, 72 p.

- Brochard, Feruglio, Bourdier *et al.* 2022
- Brochard Émilie, Feruglio Valérie, Bourdier Camille *et al.*, « Support et instruments : les media de la gravure dans la grotte de Cussac (Dordogne, France). Nouvelle approche méthodologique du Panneau du Réticulé », *PALEO*, 32, p. 126-146.

- Chauvin 2022
- Chauvin Jacques, « Données complémentaires sur la biodiversité cavernicole du Pays basque », In : *18th International Congress of Speleology – Savoie Mont Blanc 2022 – SYMPOSIUM 07*, *Karstologia Mémoires*, 21, vol. 1, p. 245-248.

- Colonge, Ferullo, Fourloubey 2022
- Colonge David, Ferullo Olivier, Fourloubey Christophe, « L'essor des études sur le Paléolithique ancien et moyen dans le bassin de l'Adour », *Archéopages*, Hors-série 6, p. 28-36.

- Connet, Bertran, Claud *et al.* 2022
- Connet Nelly, Bertran Pascal, Claud Émilie *et al.*, « Dynamique d'occupation au Paléolithique moyen, apport de l'analyse croisée géo-archéologique et techno-économique du site « les pièces de Monsieur Jarnac » à Bourg-Charente (Charente) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 119-2, p. 179-221.

- Dijoux 2022
- Dijoux Anne-Laure, *L'ours dans Cussac. Chronologie, éthologie, archéozoologie et relation au milieu souterrain* [mémoire de Master 2], Université de Bordeaux, 72 p.

- Dumontier, Courtaud, Ferrier *et al.* 2022
- Dumontier Patrice, Courtaud Patrice, Ferrier Catherine *et al.*, « La grotte de Laà 2 à Arudy (64). Les occupations du Mésolithique et du Néolithique final dans leurs contextes chronoculturels », *Gallia Préhistoire* [En ligne], 62, mis en ligne le 27 janvier 2023. URL : http://journals.openedition.org/galliap/2913

- Gauvrit Roux, Pétillon 2022
- Gauvrit Roux Eugénie, Pétillon Jean-Jacques, « Design des armes de chasse magdaléniennes de la grotte Taster (Pyrénées-Atlantiques), de la Marche (Vienne) et de la grotte Blanchard (Indre) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 119-4, p. 579-604.

- Jaubert 2022
- Jaubert Jacques, « Grotte de Cussac », In : *Arts et pré-histoire*, Paillet Patrick, Robert Éric (dir.), Paris : Muséum national d'histoire naturelle, p. 242-243.

- Lagardière, Labarrière, Lalanne *et al.* 2022
- Lagardière Jean-Paul, Labarrière M., Lalanne J.-C. *et al.*, « Nouveaux indices de présences aziliennes en Grande Lande », *Bulletin de la Société de Borda*, 546, p. 312-315.

- Morala, Maury 2022
- Morala André, Maury Serge, « Nouvelle préforme de grand nucleus à lames du Magdalénien moyen/supérieur (Port d'Envaux, Saint Vincent de Cosse, Dordogne). Données techniques d'un concept laminaire original », *PALEO*, 32, p. 148-163.

- Mouret 2022
- Mouret Claude, « La grotte du Puits sec, commune de Queyssac-les-Vignes, Corrèze : traces d'ours des cavernes et d'incursions humaines », *Travaux d'archéologie limousine,* 42, p. 11-31.

- Ortega, Bourguignon, Claud *et al.* 2022
- Ortega Illuminada, Bourguignon Laurence, Claud Émilie *et al.*, « Occupation et gestion du territoire bergeracois entre 250 et 35 kA : essai de synthèse techno-économique », *Gallia Préhistoire* [En ligne], 62, mis en ligne le 20 octobre 2022. URL : http://journals.openedition.org/galliap/3169

- Reixach 2022
- Reixach Théo, *Chronologie des fluctuations glaciaires dans les Pyrénées au cours du Pléistocène supérieur – implications paléoclimatiques* [thèse de doctorat], Université de Perpignan, 382 p. URL : https://theses.hal.science/tel-04005788

- Royer, Bruxelles, Capdepon *et al*. 2022
- Royer Aurélien, Bruxelles Laurent, Capdepon Eugénie *et al*., « L'histoire de La Balutie, un gisement oublié, voisin de Lascaux et de Regourdou », *PALEO,* 32, p. 164-192.

- Simonet 2022
- Simonet Aurélien, « Le site de Brassempouy dans les Landes, haut lieu de la Préhistoire mondiale », *Le Festin*, 123, p. 90-97.

- Vanara, Rabanit, Camus *et al*. 2022
- Vanara Nathalie, Rabanit Manon, Camus Hubert *et al*., « État de surface du panneau orné des chevaux sur argile de la grotte d'Oxocelhaya (Pyrénées-Atlantiques, France) », in *18th International Congress of Speleology – Savoie Mont Blanc 2022 – SYMPOSIUM 08*, *Karstologia Mémoires*, 25, vol. 5, p. 279-282.

NÉOLITHIQUE - PROTOHISTOIRE

- Ard 2022
- Ard Vincent, *Archéologie d'une enceinte fossoyée du Néolithique récent dans le Centre-Ouest de la France : Bellevue à Chenommet, Charente*, Toulouse : Archives d'écologie préhistorique, 510 p.

- Ard *et al*. 2022
- Ard Vincent *et al.* (éd.), *À l'ouest sans perdre le nord :* liber amicorum *José Gomez de Soto*, Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 523 p.

- Ard, Boulestin, Linard 2022
- Ard Vincent, Boulestin Bruno, Linard Delphine, « Variabilité des pratiques funéraires au Néolithique moyen : état des connaissances sur les mégalithes et les grottes sépulcrales dans le bassin supérieur de la Charente », In : Ard Vincent *et al.* (éd.), *À l'ouest sans perdre le nord :* liber amicorum *José Gomez de Soto*, Chauvigny : Association des publications chauvinoises, p. 37-56.

- Beyrie 2022
- Beyrie Argitxu (dir.), *Mines et métallurgie chez les Tarbelles. Aux origines de la sidérurgie dans l'ouest pyrénéen (IIIe s. a.C.-IIIe p. C)*, Suppléments *Aquitania*, 44.

- Bruniaux, Legrand, Bouchet *et al*. 2022
- Guillaume Bruniaux, Victor Legrand, Éric Bouchet *et al*., « Discussions sur la complémentarité de la méthode géomagnétique et de l'imagerie aérienne pour l'étude des enceintes néolithiques du Centre Ouest de la France », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 119-1, p. 77-102.

- Chevillot, Hiriart 2022
- Chevillot Christian, Hiriart Eneko, « Une importation étrusque chez les Pétrocores : Le protomé de Silène du sanctuaire gaulois de La Peyrouse (Dordogne) », In : Ard Vincent *et al.* (éd.), *À l'ouest sans perdre le nord :* liber amicorum *José Gomez de Soto*, Chauvigny : Association des publications chauvinoises, p. 475-487.

- Coupey, Gomez de Soto, Maitay 2022
- Coupey Anne-Sophie, Gomez de Soto José, Maitay Christophe, « Le double enclos funéraire fossoyé du Bronze ancien des Marais (commune de Puyréaux, Charente, France), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 119-4, p. 635-662.
- Dandurand, Kerouanton, Maitay *et al*. 2022
- Dandurand Grégory, Kerouanton Isabelle, Maitay Christophe *et al*., « Le Trou de la Licorne à La Rochefoucauld-en-Angoumois (Charente, Nouvelle-Aquitaine) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 119-2, p. 332-336.

- Giraud 2022
- Giraud Pierre, « Un habitat groupé, occupé du IIe siècle av. J.-C. au IIe siècle ap. J.-C. à Aytré en Charente-Maritime », *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, 40, p. 37-39.

- Hambücken, Daurignac 2022
- Hambücken Anne, Daurignac Gérard, « Les toponymes évocateurs de mégalithes de la commune de Laruscade (Gironde) », *Revue historique et archéologique du Libournais et de la Vallée de la Dordogne*, 319, p. 55-67.

- Hantrais, Verriez, Mathé *et al*. 2022
- Hantrais Juliette, Verriez Quentin, Mathé Vivien *et al*., « Un système de fortification original en terre et bois sur le site de Blis à Eymet (Dordogne). Résultats de la campagne de fouille 2021 », *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, 40, p. 55-58.

- Kerouanton 2022
- Kerouanton Isabelle, « Un bouquet d'enclos sur le site des Pierrailleuses à Saint-Symphorien (Deux-Sèvres) », *Archéopages*, Hors-série 6, p. 354-359.

- Kerouanton 2022
- Kerouanton Isabelle, « Des Petits Clairons à Plaisance : Barbezieux-Saint-Hilaire (Charente) du Néolithique au premier âge du Fer », In : Ard Vincent *et al.* (éd.), *À l'ouest sans perdre le nord :* liber amicorum *José Gomez de Soto*, Chauvigny : Association des publications chauvinoises, p. 153-174.

- Lagarde-Cardona 2022
- Lagarde-Cardona Céline, « Production métallique en Aquitaine à l'Âge du bronze », In : Fourment Nathalie, Rolland Pauline, *Oxydes, couleurs et métaux*, Les Eyzies : Musée national de la préhistoire, p. 203-207.

- Laporte 2022
- Laporte Luc, « Monumentalités néolithiques dans le centre-ouest de la France : récurrences et diversités », In : Ard Vincent *et al.* (éd.), *À l'ouest sans perdre le nord :* liber amicorum *José Gomez de Soto*, Chauvigny : Association des publications chauvinoises, p. 57-76.

- Maitay, Ard, Bouchet *et al*. 2022
- Maitay Christophe, Ard Vincent, Bouchet Eric *et al*., « Bras Melon à Bonneville, en Charente : un cas de réoccupation d'enceinte fossoyée néolithique par les populations de l'âge du Bronze », In : Ard Vincent *et al.* (éd.), *À l'ouest sans perdre le nord :* liber amicorum *José Gomez de Soto*, Chauvigny : Association des publications chauvinoises, p. 77-95.

- Maguer 2022
- Maguer Patrick, *L'architecture des bâtiments dans l'ouest de la Gaule (IX^e^ s. – Ier s. avant notre ère)* [thèse de doctorat], Université de Tours.

- Mens, Poncet, Marticorena 2022
- Mens Emmanuel, Poncet Didier, Marticorena Pablo, « Apports de la géologie et de la géomorphologie à l'étude du mégalithisme : identifier, interpréter, dater », *L'Anthropologie*, 126-5, p. 1-14.

- Merlet, Boulud-Gazo, Vignaud, Makala 2022
- Merlet Jean-Claude, Boulud-Gazo Sylvie, Vignaud Didier, Makala Stéphane, « Lagrande à Saint-Martin-d'Oney (Landes) : un dépôt métallique du Bronze final 2 en Aquitaine méridionale », *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze*, 20, p. 54-66.

- Milcent, Nordez, Armbruster 2022
- Milcent Pierre-Yves, Nordez Marilou, Armbruster Barbara, « Parures annulaires en métal précieux et sociétés au début de l'âge de Fer dans le sud-ouest de la France (800-550 av. J.-C.) », In : Ard Vincent *et al.* (éd.), *À l'ouest sans perdre le nord :* liber amicorum *José Gomez de Soto*, Chauvigny : Association des publications chauvinoises, p. 475-487.

- Nonat 2022
- Nonat Laure, « Les vases décorés à la cordelette dans les contextes funéraires du bassin de l'Adour à l'âge du Bronze », In : Nonat Laure, Prieto-Martinez Maria Pilar, *Funerary practices in the second half of the second Millennium BC in continental atlantic Europe : from Belgium to the north of Portugal*, Oxford : Archaeopress, p. 76-100.

- Semelier, Audé, Mougne *et al.* 2022
- Semelier Patricia, Audé Valérie, Mougne Caroline *et al*., « Les inhumations du Bronze ancien de Luxé en Charente (France) », In : Nonat Laure, Prieto-Martinez Maria Pilar, *Funerary practices in the second half of the second Millennium BC in continental atlantic Europe : from Belgium to the north of Portugal*, Oxford : Archaeopress, p.68-75.

ANTIQUITÉ

- Balty, Jacques, Stephanus 2022
- Balty Jean-Charles, Jacques Philippe, Stephanus Francis, « Les portraits romains de la villa de Lamarque, Castelculier (Lot-et-Garonne) », *Aquitania*, 38, p. 297-352.

- Baret 2022
- Baret Florian, « La cité des Lémovices », In : Baret Florian, *Origines de la ville dans le Massif central : les agglomérations antiques*, Tours : Presses universitaires François-Rabelais, p. 106-112.

- Baret, Jubeau 2022
- Baret Florian, Jubeau Thomas, « Approche globale et intégrée d'un habitat groupé antique lémovice : le cas de Bridiers à La Souterraine (Creuse, Nouvelle-Aquitaine) », *ArcheoSciences* [En ligne], 46-1, mis en ligne le 01 janvier 2025. URL : http://journals.openedition.org/archeosciences/11015

- Blanchard 2022
- Blanchard Florian, « Les Amours dans le décor architectonique des cités d'Aquitaine », In : Bedon Robert, *Imagines et inscriptiones. Représentations iconographiques et inscriptions en Gaule romaine et dans les régions voisines*, Limoges : Pulim, p. 239-280.

- Bost 2022
- Bost Jean-Pierre, « Monuments funéraires originaux issus de l'atelier d'Ahun aux IIe et IIIe siècles ap. J.-C. », *Travaux d'archéologie limousine*, 42, p. 69-84.

- Bost, Brial 2022
- Bost Jean-Pierre, Brial Catherine, « Stèles et cippes funéraires à personnages dans la cité des Lémovices (Limousin, France) », In : Bedon Robert, *Imagines et inscriptiones. Représentations iconographiques et inscriptions en Gaule romaine et dans les régions voisines*, Limoges : Pulim, p. 195-218.

- Cabes 2022
- Cabes Sébastien, « Définir l'habitat des élites rurales de l'Antiquité tardive à travers l'exemple de l'Aquitaine méridionale : traitement des données, méthodes et problèmes spécifiques », In : Tobalino Pulido Leticia, Campo Alain, Cabes Sébastien, Le Couédic Mélanie, *Croiser les sources pour détruire et reconstruire l'Antiquité tardive : approche, méthodes et traitements de données*, Oxford : BAR Publishing, p. 25-33.

- Duprat, Dupont 2022
- Duprat Philippe, Dupont Catherine, « De l'assiette au mur ! Les coquillages du complexe monumental gallo-romain du Châtelet (Saint-Agnant, Charente-Maritime) », *Aquitania,* 38, p. 175-195.

- Elizagoyen, Hanry 2022
- Elizagoyen Vanessa, Hanry Alexandra, « Deux agglomérations secondaires et leurs territoires en aquitaine. Les Olivoux (Dordogne) et Excisum/Eysses (Lot-et-Garonne) », *Archéopages*, Hors-série 6, p. 98-109.

- Ephrem, Duprat, Bernier *et al*. 2022
- Ephrem Brice, Duprat Philippe, Bernier Marielle *et al*., « La villa gallo-romaine des Chapelles à Port-des-Barques (Charente-Maritime) : acquis et perspectives de recherche sur une économie entre terre et mer », *Aquitania,* 38, p. 83-174.

- Florent, Menanteaud 2022
- Florent Guillaume, Menanteaud Patrick, « Un puits du Haut-Empire (IIe-IIIe s. p.C.) à Isle (Haute-Vienne) : réflexions à propos des vases à puiser », *Aquitania*, 38, p. 233-268.

- Gaillard, Conforto 2022
- Gaillard Jacques, Conforto Egle, « Pierre et carrières dans la Saintonge antique : identification, usages et diffusion », *Gallia*, 79-2, p. 171-188.

- Glad 2022
- Glad Damien, « La nécropole de Vouillé dans son environnement. Bornage et structuration de l'espace pour éviter les conflits de voisinage », In : Chambon Marie-Pierre, Crogiez-Pétrequin Sylvie, Ferdière Alain, Janniard Sylvain (éd.), *L'Antiquité tardive dans le centre et le centre-ouest de la Gaule (IIIe-VIIe siècles)*, Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, p. 133-138.

- Lavoix, Baudry 2022
- Lavoix Gaëlle, Baudry Anna, « Urbanisation, alimentation, artisanat et gestion des déchets carnés au nord de Saintes-Mediolanum à l'époque augusto-tibérienne : les apports de la fouille du 118, rue de la Boule », *Aquitania,* 38, p. 269-296.

- Loustaud 2022
- Loustaud Jean-Pierre, « Un dé truqué du 1er siècle de notre ère, découvert dans un sous-sol de la somptueuse Maison des Nones de Mars : un tricheur de haut vol démasqué à Augustoritum/Limoges », *Travaux d'archéologie limousine*, 42, p. 35-67.

- Maurel, Richard 2022
- Maurel Léopold, Richard Lucile, « La villa gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois (Charente-Maritime) : évolution architecturale, économique et sociale d'un établissement rural du Ier au IXe siècle ». In : Chambon Marie-Pierre, Crogiez-Pétrequin Sylvie, Ferdière Alain, et Janniard Sylvain (éd.), *L'Antiquité tardive dans le centre et le centre-ouest de la Gaule (IIIe-VIIe siècles)*, Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, p. 283-288.

- Mulliez, Mounier, Schlicht *et al.* 2022
- Mulliez Maud, Mounier Aurélie, Schlicht Markus *et al*., « Les albâtres peints de la fin du Moyen Âge en Aquitaine : de l'analyse des matériaux à la restitution matérielle et numérique », In : Boislève Julien, Carrive Mathilde, Monier Florence (dir), *Peintures et stucs d'époque romaine. Études toichographologiques. Colloque de Nîmes. Pictor* 11, p. 221-240.

- Pénisson, Gaillard 2022
- Pénisson Élisabeth, Gaillard Hervé, « Les Pétrucores nouveaux gallo-romains », In : Lachaise B., Combet M., *Nouvelle Histoire du Périgord*, éd. Cairn, p. 59-90.

- Ziéglé 2022
- Ziéglé Anne, « Bordeaux, les mystères de Mithra », *Le Festin*, 124, p. 48-53.

MOYEN ÂGE

- Amelot 2022
- Amelot Jean-François, « Le Gué de Peyrissac (Gué d'Aigue) en Corrèze », *Travaux d'archéologie limousine*, 42, p. 121-127.

- Andrault-Schmitt, Lafaye, Lemaître 2022
- Andrault-Schmitt Claude, Lafaye Stéphane, Lemaître Jean-Loup, *L'abbaye de Solignac (VIIe-XVIIIe siècle). Mémoires plurielles d'une très ancienne fondation* [actes de colloque], Limoges : Pulim, 359 p.

- Autissier, Vivier 2022
- Autissier Anne, Vivier Daniel (dir.), *Évolutions d'un souterrain médiéval en milieu rural, IXe-XVe siècle : La Tourette de Luché à Varennes, Saint-Martin-la-Pallu, Vienne*, Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 311 p.

- Bertrand 2022
- Bertrand Noëlle, « Les croix pattées de Crozant », *Travaux d'archéologie limousine*, 42, p. 141-164.

- Beschi 2022
- Beschi Alain, « Port-Sainte-Marie : morphologie d'une ville médiévale », *Revue de l'Agenais*, 149-1, p. 33-52.

- Bocquet-Liénard 2022
- Bocquet-Liénard Anne (coord.), « Sainte-Marie-de-Vaux (Haute-Vienne). La Chaise du Chasseur. Chronique des fouilles médiévales en France en 2021. Installations artisanales », *Archéologie médiévale*, 52, p. 340-341.

- Borzeix 2022
- Borzeix Daniel, « L'ancien chemin d'Uzerche à Eymoutiers. Recherche de jalons chronologiques », *Travaux d'archéologie limousine*, 42, p. 129-140.

- Bourdeaud'huy 2022
- Bourdeaud'huy Noëlie, *Le château et le bourg de Lusignan (Vienne)* [mémoire de Master 1], Université de Poitiers.

- Bouvart 2022
- Bouvart Patrick, *Les prieurés de Fontevraud dans le diocèse de Poitiers. Conditions d'implantation, topographie monastique et évolution*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 179 p.

- Brunaux, Rousset 2022
- Brunaux Hervé, Rousset Jean-Pierre, « Le Saint suaire légendaire de l'abbaye de Cadouin », *Le Festin*, 124, p. 42-47.

- Carré 2022
- Carré Gaël (coord.), « Saint-Dizier-Masbaraud (Creuse). Murat « Les Tours ». Chronique des fouilles médiévales en France en 2021. Constructions et Habitats fortifiés », *Archéologie médiévale*, 52, p. 315.

- Christiaens 2022
- Christiaens Daniel, « Á Port-Sainte-Marie : les Jacobins, le Logis du Prince de Navarre, la Maison de la Reine », *Revue de l'Agenais*, 149-1, p. 195-206.

- Demangeot, Sauvaitre, Haguet *et al*. 2022
- Demangeot Coralie, Sauvaitre Natacha, Haguet Precillia *et al*., « Les caveaux-pourrissoirs : état de la recherche. Le cas particulier du cimetière de la Madeleine à Saint-Emilion (Gironde) », supplément de la *Revue archéologique du centre de la France*, 82, p. 290-298.

- Demar 2022
- Demar Julie, « Les institutions charitables à Noblat entre le XIIe et le XVIe siècle », In : Tabuteau Bruno (dir.), *Archéologie hospitalière en France du Moyen Âge aux Temps modernes : actes du symposium de Limoges des 23-24 octobre 2020*, Compiègne : CAHMER, p. 439-450.

- Dillmann 2022
- Dillmann Mathilde, « Gironde : un navire refait surface », *Archéologia*, 611, p. 18.

- Garrigou Grandchamp 2022
- Garrigou Grandchamp Pierre, « Observations sur l'habitat médiéval de Port-Sainte-Marie durant le Moyen-Âge central (XIIIe et XIVe siècle) », *Revue de l'Agenais*, 149-1, p. 53-78.

- Fillonneau 2022
- Fillonneau Julien, *L'abbaye de Notre-Dame de la Grâce-Dieu à Charron (Charente-Maritime)* [mémoire de Master 2], Université de Poitiers.

- Flammin 2022
- Flammin Anne (dir.), « La collection de sarcophages du Haut Moyen Âge réunie par la Société des antiquaires de l'Ouest (baptistère Saint-Jean, Poitiers). Tome 1 – Catalogue », *Revue Historique du Centre-Ouest*, numéro spécial, Tome XX, 240 p.

- Fleury 2022
- Fleury Clément, « Hospitalité et rang urbain dans les villes-têtes de l'Aquitaine médiévale, » In : Tabuteau Bruno (dir.), *Archéologie hospitalière en France du Moyen Âge aux Temps modernes : actes du symposium de Limoges des 23-24 octobre 2020*, Compiègne : CAHMER, p. 451-466.

- Grémont, Javel 2022
- Grémont Justine, Javel Jean-Baptiste, « Saint-Eutrope de Saintes (France) : un chantier de la fin du XIe siècle en cours d'étude », In : Christian Sapin *et al.* (éd.), *Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain*, ARTEHIS Éditions, 640 p.

- Masson 2022
- Masson Juliette, « L'église méconnue de Saint-Aubin-du-Médoc (Gironde) : une relecture architecturale grâce au diagnostic archéologique », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], 26.2, mis en ligne le 10 janvier 2023. URL : http://journals.openedition.org/cem/19732

- Liboutet 2022
- Liboutet Marion, « Les sites troglodytiques médiévaux du bassin de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) : dynamiques de peuplement d'un territoire », In : Christian Sapin *et al.* (éd.), *Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain*, Dijon : ARTEHIS Éditions, 640 p.

- Morleghem 2022
- Morleghem Daniel, « La carrière de sarcophages du haut Moyen Âge de Pied Griffé (Saint-Pierre-de-Maillé, Vienne) : bilan de cinq années de fouilles (2016-2020) », *Aquitania,* 38, p. 373-405.

- Morleghem, Butaud 2022
- Morleghem Daniel, Butaud Paul, « Découvertes récentes de sarcophages à Saint-Pierre-les-Églises (Chauvigny, Vienne) », *Le Pays Chauvinois*, Bulletin 59, p. 95-104.

- Nivez *et al.* 2022
- Nivez Erwan *et al*., « Les pratiques funéraires à l'abbaye chef d'ordre de Grandmont (c. de Saint-Sylvestre, Haute-Vienne) », *Travaux d'archéologie limousine*, 42, p. 87-120.

- Pelpel 2022
- Pelpel Laurent, « Une chasse à l'épieu en bas-relief à Saint-Junien (Haute-Vienne) », *Travaux d'archéologie limousine*, 42, p. 166-169.

- Péronnet 2022
- Péronnet Thierry, « Le château de Puyraveau et logis de Saint-Denis à Saint-Denis-Champdeniers (Deux-Sèvres) », *Le Pays Chauvinois*, Bulletin 59, p. 117-246.

- Réveillas, Scuiller, Masson *et al*. 2022
- Réveillas Hélène, Scuiller Christian, Masson Juliette *et al*., « Poitou-Charentes et Nord de l'Aquitaine : indices pour une nouvelle typo-chronologie des tombes au Moyen Âge », *Revue archéologique du centre de la France*, 82, p. 222-237.

- Régaldo-Saint-Blancard 2022
- Régaldo-Saint-Blancard Pierre, « L'essor du port de Bordeaux au XIII^{e} siècle », *Revue archéologique de Bordeaux*, 113, p. 61-102.

- Sauvaitre, Gaillard 2022
- Sauvaitre Natacha, Gaillard Hervé « Dordogne – Périgueux : vestiges de l'ancien évêché et de l'ensemble cathédrale découverts dans la Cité, au n°32 boulevard des Arènes », *Bulletin Monumental,* 180-4, p. 341-344.

- Sculiller, Hernandez 2022
- Sculiller Christian, Hernandez Jérôme, « Le Belou nord de Saint-Laurent-des-Hommes. Une des plus vastes nécropoles du haut Moyen Âge en Aquitaine », *Archéopages*, Hors-série 6, p. 373-382.

- Soulard 2022
- Soulard Laura, « Les Casterasses de Cabanac, un site aristocratique dans les Landes girondines au Moyen Âge », *Revue archéologique de Bordeaux,* 113, p. 7-17.

- Urbanova, Regaldo-Saint Blancard, Guibert *et al.* 2022
- Urbanova Petra, Regaldo-Saint Blancard Pierre, Guibert Pierre *et al*., « Le site paléochrétien Notre-Dame de la Place à Bordeaux : nouveaux acquis chronologiques », *Archéologie médiévale*, 52, p. 7-45.

ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

- Bouissy 2022
- Bouissy Maïté, « Richesses et infortunes d'une petite ville, Port-Sainte-Marie au XIX^{e} siècle », *Revue de l'Agenais*, 149-1, p. 117-144.

- Chouzenoux, Villiers, Marsac *et al*. 2022
- Chouzenoux Patrick, Villiers Patrick, Marsac Dominique *et al*., *La route des canons de la Forge d'Ans*, Nice : Ancre, 60 p.

- Jouison 2022
- Jouison François, « Le Talais, premier bateau-phare français », *Les cahiers Méduliens*, 76, p. 37-49.

- Normand, Pauly 2022
- Normand Éric, Pauly Sébastien, « Production et consommation de la céramique en pays charentais (xve-xviie s.) : complément pour les Antilles », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Espace Caraïbes, mis en ligne le 25 février 2022. URL : http://journals.openedition.org/adlfi/116935

- Souny 2022
- Souny David, « La "Grande École" de La Réole : de la maison romane au collège de la ville », *Revue archéologique de Bordeaux*, 113, p. 103-124.

NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE 2022

Personnel du service régional de l'archéologie de la DRAC (SRA) en 2022

Xavier MARGARIT - Conservateur régional de l'archéologie
Responsable du service régional de l'archéologie Nouvelle-Aquitaine

Missions transversales	**DACHARY Morgane** – Site de Limoges *(janvier à juin 2022)* **IHUEL Ewen** – Site de Limoges *(à partir de septembre 2022)*	Secrétariat scientifique de la CTRA Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine/Occitanie)
	DE SOUSA Alicia – Site de Bordeaux	Coordination financière SRA Nouvelle-Aquitaine
	PEYRAS Sophie – Site de Bordeaux	Secrétariat administratif de la CTRA Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine/Occitanie)
	RAUCOULE Christine – Site de Bordeaux	Assistante du conservateur - Coordination administrative SRA Nouvelle-Aquitaine
	RENAUX Sylvie – Site de Bordeaux	Gestion de la redevance archéologique SRA Nouvelle-Aquitaine

MAVERAUD-TARDIVEAU Hélène *(Dép. 30/09/2022)* **Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe** **Site de Bordeaux** **DENEUVE Émeline** *(01/10/2022 – 31/07/2023)* **Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe par intérim** **Site de Bordeaux**	**MOUSSET Hélène** **Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe** **Site de Limoges**	**MARCHET-LEGENDRE Gwénaëlle** **Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe** **Site de Poitiers**

Pôle administratif	**DE SOUSA Alicia** **Secrétaire administrative** Gestion financière et administrative **RAUCOULE Christine** **Secrétaire administrative** Gestion administrative archéologie préventive et programmée Secrétariat du service Bilan scientifique régional **PEYRAS Sophie** **Adjointe administrative** Gestion financière et administrative **ARNAL Françoise** *(01/10/2022 – 31/03/2023)* **Vacataire** Aide au secrétariat administratif de la CTRA Diffusion des RFO - Secrétariat	**DESMASSIAS Olivier** **Adjoint administratif** Gestion financière et administrative Gestion des bâtiments des dépôts **BOUTAUD Catherine** **Adjointe administrative** Assistante du chef de service Gestion administrative archéologie préventive Secrétariat du service	**DECOUX Patricia** **Secrétaire administrative** Gestion financière et administrative **RASTOLL Fabienne** **Adjointe administrative** Assistante du chef de service Secrétariat et gestion administrative archéologie préventive **MARRON Géraldine** **Adjointe administrative** Gestion administrative archéologie préventive

Organisation territoriale et scientifique	**DENEUVE Émeline** **Conservatrice du patrimoine** Gestion du département de la Dordogne Suivi conservatoire et travaux de la grotte de Cussac **Paléolithique** **IHUEL Ewen** *(Dép. 01/09/2022)* **Conservateur du patrimoine** Gestion du département de Lot-et-Garonne Mission Subaquatique (MiSNA) **Néolithique – Subaquatique** **MIGEON Gérald** **Conservateur en chef** **Responsable des CCE et BAM Valorisation** **Archéologie des Amériques**	**BISMUTH Thierry** **Conservateur du patrimoine** Gestion du département de la Corrèze **Responsable des CCE et BAM** **Paléolithique** **IHUEL Ewen** *(Arr. 01/09/2022)* **Conservateur du patrimoine** Gestion du nord de la Haute-Vienne Mission Subaquatique (MiSNA) Secrétariat scientifique de la CTRA **Néolithique – Subaquatique** **CONTE Patrice** **Ingénieur d'études** Gestion du département de la Corrèze pour le Moyen Âge et du Sud-Est de la Haute-Vienne **Moyen Âge – Archéologie des élévations**	**BRICCHI-DUHEM Héloïse** **Conservatrice du patrimoine** Gestion du département de la Charente **Antiquité** **PRIMAULT Jérôme** **Conservateur du Patrimoine** Gestion du département des Deux-Sèvres **Paléolithique** **BACH Sylvie** **Ingénieure d'études** **Carte archéologique – Patriarche** **Néolithique - Archéologie funéraire** **BOUVART Patrick** **Ingénieur d'études** Gestion du département de la Vienne Mission Subaquatique (MiSNA) **Moyen Âge – Subaquatique**

NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

2022

Organisation territoriale et scientifique

ROUPSARD Mathilde
Conservatrice du patrimoine
Gestion du département des Landes et de la Gironde littorale
Haut Moyen Âge - Archéologie littorale

COUTURES Philippe
Ingénieur de recherche
Carte archéologique, référent Arp
Protohistoire

DAVERAT Loïc *(Arr. 15/03/2022)*
Ingénieur d'études
Gestion du territoire de Bordeaux Métropole
Gestion du département de Lot-et-Garonne par intérim
Antiquité

FERULLO Olivier
Ingénieur d'études
Gestion du département des Pyrénées-Atlantiques
Paléolithique

GAILLARD Hervé
Ingénieur d'études
Gestion du département de la Dordogne
Antiquité tardive - Moyen Âge - Archéologie des élévations

GARROS Benoît *(Arr. 01/08/2022)*
Ingénieur d'études
Gestion du département de la Gironde (hors Bordeaux Métropole)
Gestion du département du Lot-et-Garonne par intérim
Moyen Âge - Moderne

GESTREAU Raphaël *(Dép. 15/04/2022)*
Ingénieur d'études
Gestion du département de la Gironde (hors Bordeaux Métropole)
Mission Subaquatique (MiSNA)
Antiquité – Subaquatique

BERTRAND-DESBRUNAIS Jean-Baptiste
Technicien de recherche
Contrôle des opérations et des sites archéologiques (Gironde et Dordogne)
Antiquité – Moyen Âge

BURAUD Patrice
Technicien de recherche
Gestion du CCE de Campagne (24)
Encadrement des visites et de la campagne de recherche de la grotte de Cussac
Préhistoire

CAMBRA Patrice
Technicien de recherche
Gestion des études d'impacts
Collections photographiques
Archéologie funéraire, anthropologie

PICHONNEAU Jean-François
(Dép. 01/03/2022)
Technicien de recherche
Atelier graphique – DAO et suivi d'opérations archéologiques (64)
Antiquité

RENAUX Sylvie
Technicienne de recherche
Gestion des archives administratives
Enregistrement et diffusion des RFO
Redevance archéologique

DACHARY Morgane
Ingénieure d'études
Gestion du Sud-Ouest de la Haute-Vienne
Secrétariat scientifique de la CTRA
Paléolithique

GESTREAU Raphaël
(Arr. 15/04/2022)
Ingénieur d'études
Carte archéologique – Patriarche
Mission Subaquatique (MiSNA)
Antiquité – Subaquatique

LOUBIGNAC Fabien
Ingénieur d'études
Gestion de Naves et du territoire de Limoges Métropole
Mission Subaquatique (MiSNA)
Antiquité – Subaquatique

ROGER Jacques
Ingénieur d'études
Gestion du département du nord de la Haute-Vienne *(jusqu'au 01/09/2022)* et du département de la Creuse
Antiquité tardive - Haut Moyen Âge - Archéologie funéraire, Anthropologie - Archéologie des élévations

Site de Bordeaux - Pôle des Patrimoines et architecture
BIGOT Olivier
(Temps partiel au SRA)
Ingénieur d'études
Carte archéologique
Patriarche - SIG

GISSINGER Bastien
(Arr. le 03/01/2022)
Ingénieur d'études
Gestion du département de la Charente-Maritime
Antiquité

JUCHAULD ZINSNER Frédérique
Ingénieure d'études
Carte archéologique – Patriarche
Bilan scientifique régional

NORMAND Éric
Ingénieur d'études
Gestion du département de la Charente-Maritime
Moyen Âge – Moderne - Archéologie littorale

REDIEN-LAIRE Christine
Ingénieure d'études
Responsable des CCE et BAM

VEAU Édouard
Ingénieur d'études
Gestion du département de la Vienne
Protohistoire

STATOR Martine
Secrétaire administrative
Gestionnaire Instructeur administratif (enregistrement des saisines)
Assistante à la gestion des CCE

Notes